Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd36jull

81

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXXVI.

PARIS.

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18.

OCTOBRE 1827.

AP
20
R53
t.36

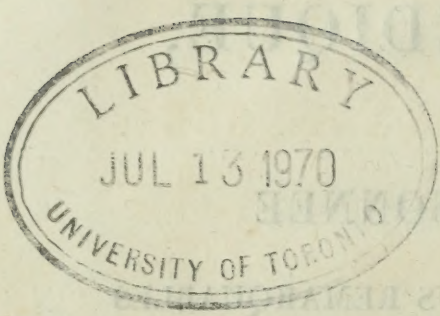

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

M. A. J.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

EXPOSITION PUBLIQUE
DES PRODUITS DES MANUFACTURES FRANÇAISES, EN 1827.

La solennité de l'exposition est terminée : les flots de curieux qui, chaque jour, inondaient le Louvre se sont écoulés ; les récompenses sont distribuées, et l'opinion publique approuve en général les décisions du jury. Nos lecteurs trouveront dans ce cahier la liste des fabricans et des hommes industrieux dont les ouvrages ont obtenu des médailles de bronze, d'argent ou d'or, et de ceux qui ont été jugés dignes d'un prix encore plus élevé. Les curieux ont été satisfaits ; les hommes instruits ont trouvé beaucoup à louer; peu de critiques se sont fait entendre ; ces résultats semblent attester les services rendus à l'industrie par les expositions publiques, et par conséquent, l'utilité de cette institution. Presque tous les écrits périodiques se sont empressés de lui rendre hommage ; son éloge a retenti partout où les

journaux français peuvent être lus. L'émulation naturelle entre des États voisins fera probablement adopter l'usage des expositions industrielles dans tous les pays qui rendent aux beaux arts cette sorte d'hommage public : déjà, l'Espagne elle-même en a donné l'exemple, au milieu de ses embarras, de ses souffrances, de sa misère. Convient-il donc à la *Revue Encyclopédique* de se séparer de cette unanimité si imposante, au risque d'être seule de son avis ? Il ne faut rien moins que la plus intime, la plus impérieuse conviction, pour que l'on se détermine à professer une doctrine hors de saison, des vérités qui ne seront point reconnues, bien loin qu'elles soient préparées pour les applications qui, seules, peuvent leur donner quelque valeur. Nous n'hésiterons pourtant pas à nous mettre dans cette désavantageuse position ; les circonstances nous permettent encore de rappeler des faits, et d'en tirer des conséquences dont quelques esprits seront frappés, quand même ils ne seraient pas convaincus. Cette opposition paisible et résignée conserve à la vérité ses droits, et aux opinions une sage liberté : ses fonctions devraient être créées d'office, si personne ne s'offrait pour les remplir.

En rendant compte de l'exposition de 1823 (voy. *Rev. Enc.*, t. xx, p. 15), nous avons déjà manifesté quelques doutes sur l'utilité réelle des expositions, telles qu'on les fait : ce que nous avons vu en 1827 ne résout point la question pour l'économie politique, et semble même transférer à la politique proprement dite cette partie de nos institutions. On est tenté de croire que les arts industriels ont été considérés principalement en raison de leur influence sur l'esprit public, manière de voir qui porte quelquefois à préférer l'éclat à une prospérité réelle. L'industrie était peu disposée à se réjouir ; sa fête quadriennale est venue faire diversion à plus d'une sorte de soucis. Ce résultat n'était point à négliger, quelle que fût la cause de la détresse commerciale dont il était peut-être inévitable que la France ressentît les atteintes. Tout s'est passé selon les vœux des amis de la patrie ; la fête a été belle, universellement goûtée, asse

joyeuse ; mais n'oublions point que ce n'est qu'une fête.

L'ancien local destiné aux expositions ne suffit plus à l'immensité des produits qu'on y envoie ; et cependant, plus du cinquième de la France n'a pas encore fourni son contingent. Si aucun département ne veut rester en arrière, aucune fabrique ne consentira non plus à ne point paraître au grand jour ; des refus seraient bien durs, quand même ils pourraient être équitables. Mais, comment pourvoir au placement des futures expositions, triples ou quadruples peut-être de celle que nous avons vue cette année ? On a proposé la construction d'un *palais de l'industrie ;* c'est aller un peu trop vite, car, après tout, la France a d'autres besoins qui ne sont pas moins urgens que celui-là. D'ailleurs, avant de bâtir pour des siècles de durée, ne faudrait-il pas constater, par une enquête très-attentive, la bonté actuelle et permanente de l'institution pour laquelle on fait une demande aussi exorbitante ? Cette institution sera-t-elle encore utile, au moment où l'on sera prêt à l'installer dans son palais ? Et comme elle serait sur le point de devenir nuisible, si elle avait cessé d'être bienfaisante, on prolongerait peut-être son existence, afin de dissimuler la faute que l'on aurait commise en ordonnant des travaux dispendieux et superflus. Quelques motifs particuliers devraient engager les Français à ne pas s'exposer à un pareil désappointement, mais à délibérer long-tems avant d'adopter des projets dont l'exécution est toujours lente : ils n'ignorent pas que partout ailleurs que sur les champs de bataille, on leur reproche un défaut de persévérance qui les rend incapables d'achever ce qu'ils ont résolu avec enthousiasme, et commencé avec ardeur. Si l'on veut que le *palais de l'industrie* convienne à sa destination, quand même on profiterait de constructions déjà existantes, la génération actuelle ne jouira point du fruit des sacrifices qu'elle aura faits en faveur de ses fabricans ; c'est un second *Louvre* qu'il s'agit de bâtir, si toutefois le nouvel édifice pouvait être borné aux dimensions de celui que nous possédons. Il ne faut point perdre de vue la marche croissante des

expositions, ni les causes diverses qui maintiendront cet accroissement, et le porteront jusqu'à sa limite, si l'institution conserve son influence. On s'exposerait à un fâcheux mécompte, si le futur palais ne pouvait recevoir et loger convenablement l'énorme quantité de produits qui se presseront à l'entrée, lorsque les portes en seront ouvertes. L'emplacement que l'on a indiqué ne suffirait point aux besoins de 1831, ni à plus forte raison à ceux de 1835; il paraît que l'on attache peu d'importance à cette indication, et que les partisans du nouveau projet s'accommoderaient encore mieux d'un local moins éloigné du centre des affaires commerciales.....

Indépendamment des expositions publiques et de leur influence, tout est prêt en France, ou le sera bientôt, pour que les arts industriels y marchent à grands pas vers leur perfection. La source première de toutes les améliorations est l'instruction de la classe laborieuse; on y pourvoit. Quelques préjugés combattent encore en faveur de l'ignorance; mais leurs armes sont bien affaiblies, et blessent rarement. Lorsque les lumières auront pénétré partout, l'art de diriger l'industrie pour son plus grand avantage et pour celui de la société sera réduit à ce conseil du bon sens : *Laissez faire.* En quelques années la France peut atteindre ce degré d'instruction : alors, le génie inventif, non moins fécond qu'il ne l'est aujourd'hui, ne sera plus exposé à suivre de fausses routes et à s'égarer : les ateliers, remplis d'observateurs éclairés, seront autant d'écoles des arts où des procédés raisonnés seront substitués aux routines, où tous les faits nouveaux seront aperçus, compris, mis à leur place. Les bienfaiteurs des arts sont les savans qui ont rendu les sciences usuelles, les écoles consacrées à l'enseignement des ouvriers ou des chefs de grands travaux, et avant tout, l'École polytechnique d'où sont sortis en si grand nombre d'habiles et zélés professeurs qui tous se plaisent à reconnaître pour leur guide un de leurs anciens condisciples qu'il est désormais inutile de nommer. Les précieux effets de l'en-

seignement industriel auront bientôt changé la face de notre industrie et de nos manufactures : plus d'une révolution comparable à celles qu'ont opérées quelques connaissances de physique et de chimie répandues dans les ateliers, est déjà commencée, et sera bientôt complète. Le génie se plaît dans l'exercice de ses forces; plus il acquiert de ressources et de vigueur, plus son activité redouble. L'instruction lui fournit des idées, des faits qu'il a besoin de connaître, des matériaux dont il peut faire usage : les médailles et les récompenses ne peuvent tout au plus qu'entretenir son ardeur, sans rien ajouter à sa puissance créatrice, sans étendre ses facultés, ni leur prêter aucun secours.

On ne peut cependant méconnaître que les expositions publiques des produits de l'industrie répandent quelque instruction, non parmi ceux qui exercent ou étudient spécialement les arts industriels, mais parmi les gens du monde; et c'est précisément ce qui leur donne tant de charmes, ce qui les rend si décevantes, ce qui leur assure un si grand nombre de partisans. En parcourant ces galeries où les arts ont étalé ce que leur luxe a de plus attrayant, on acquiert sans peine et presque sans attention des connaissances que l'on n'avait point, et que l'on conserve, lorsque les objets qui les ont transmises ne sont plus sous les yeux. En sortant de ces lieux de prestige, on est satisfait de soi-même, aussi bien que de ce que l'on a vu; on conçoit une meilleure opinion de son jugement, et fort souvent ce mouvement d'amour-propre n'est point trompeur. Comment résisterait-on à d'aussi fortes séductions? On est entraîné, l'enthousiasme se communique, et c'est ainsi que le goût des expositions publiques va toujours croissant. Elles sont, à coup sûr, les fêtes les plus belles, les plus raisonnables que l'on ait jamais instituées en l'honneur de l'industrie; mais elles n'atteignent point leur but, si elles sont destinées à répandre dans la classe industrieuse une instruction qui lui soit profitable. On ne communique par ce moyen que des notions superficielles, insuffisantes pour les applications, mais dont

la curiosité se contente : ce sont les simples spectateurs qui profitent de ces solennités dont l'industrie est l'objet. On ne sera donc point surpris que le département de l'Aube, l'un des plus éclairés et des plus industrieux de la France, richement pourvu des moyens de propager l'enseignement industriel, n'ait presque rien envoyé à la dernière exposition. On peut augurer, dès à présent, que cet exemple entraînera d'autres désertions, que les fabricans éloignés de Paris se lasseront de plus en plus des déplacemens onéreux que les expositions exigent d'eux, et que l'industrie de la capitale occupera presque seule toutes les salles du Louvre. En 1823, elle n'avait fourni que le tiers des objets exposés, et c'était déjà beaucoup, en raison du nombre et de l'importance de ses fabriques : cette année, sur 1631 numéros, 971 lui appartiennent, en sorte qu'elle forme presque les deux tiers, ou plus exactement, les trois cinquièmes de l'exposition. Cette observation serait alarmante pour l'industrie départementale, si l'on perdait de vue les divers motifs qui invitent les fabricans de Paris à se produire au Louvre, et qui en éloignent ceux des provinces. D'ailleurs, quelques grandes villes ont aussi l'ambition de devenir un centre d'industrie, et font un appel aux fabricans qui se trouvent à leur portée; c'est encore un exemple qui se propagera. Ainsi, l'exposition générale est menacée de pertes successives, et tend à n'être plus que départementale : il est même essentiel pour le bien-être général que ce changement soit opéré par degrés, mais promptement. C'est la France, et non la capitale seulement qu'il faut rendre industrieuse; la Grande-Bretagne nous offre le modèle de la plus utile distribution des travaux manufacturiers : Londres n'absorbe rien, aucune partie du territoire n'est privée de l'industrie qu'elle peut faire prospérer; c'est ainsi que toutes les ressources sont mises à profit, et concourent le plus efficacement au bien-être des citoyens et à la prospérité de l'état.

Si l'on veut absolument des expositions publiques, s'il nous est impossible de renoncer à ce régime auquel

nous sommes accoutumés et qui nous plaît, on doit au moins s'attacher à le rendre plus avantageux, et à diminuer quelques-uns de ses inconvéniens. Il semble que l'on y parviendrait en renonçant à réunir à la fois les produits de toutes les sortes de travaux, en établissant des divisions qui paraîtraient successivement, sans qu'il fût nécessaire de chercher un local plus vaste où les exposans fussent à l'aise, au milieu des objets de leurs fabriques. Ces divisions fixées par une analyse exacte des procédés de chaque art, et par le rapprochement de ceux qui présenteraient les plus nombreuses analogies, offriraient les élémens d'une étude facile et fructueuse : tout serait prévu et préparé pour que les arts pussent s'éclairer mutuellement, et marcher de concert au devant des faits qu'ils n'ont pas encore découverts, des perfectionnemens qu'ils ne pourraient atteindre aussitôt, ni aussi sûrement, si leurs efforts étaient isolés. Des jurys plus homogènes porteraient sur les ouvrages exposés des jugemens encore plus dignes de confiance ; des rapports plus détaillés seraient plus instructifs. On pourrait espérer que les arts en recueilleraient quelques fruits, et la curiosité même y trouverait l'avantage d'une jouissance moins interrompue. On supporte péniblement quatre années d'attente ; l'espoir d'en être dédommagé par des plaisirs plus variés n'est pas une compensation qui satisfasse tout le monde. Aux expositions partielles, l'attention moins distraite saisit beaucoup mieux ce qui frappe les regards; le public s'instruit plus, et mieux, et les progrès de son intelligence sont encore au profit des arts : l'œil d'un juge clairvoyant les rend circonspects, ils sont moins exposés à sortir de la bonne voie. Si l'on adoptait cette manière de constater et de récompenser les progrès de l'industrie, on aurait à résoudre une multitude de questions qu'elle ferait naître : l'organisation des jurys, la nomination des jurés, l'époque et le lieu de chaque exposition, etc. Quelques arts auraient besoin de paraître plus souvent sous les yeux du public ; d'autres, dont la marche est plus simple et plus lente, laisseraient entre leurs apparitions périodiques un assez

long intervalle. Les fabriques d'étoffes seraient au nombre des plus pressées; les arts chimiques et métallurgiques rallentiraient leurs pas, etc.

Les expositions départementales ont un intérêt particulier, et presque de famille, qui devrait les faire établir dans tous les chefs-lieux de département. C'est là que les manufactures placent leurs échantillons sous les yeux des consommateurs, et contractent l'engagement de ne rien fournir qui n'égale ces pièces de choix.

Faut-il que nous ayons à recommander une exposition permanente, la plus instructive de toutes, et dont aucune autre ne peut tenir lieu, en un mot, le travail des ateliers? Nos plus célèbres manufacturiers donnent le noble exemple d'ouvrir cette source d'instruction à tous ceux qui veulent y puiser; mais il en est encore plusieurs qui se renferment dans un profond secret, comme certain lamineur de plomb qui fermait ses ateliers au maître de forge qui lui avait fait ses laminoirs. Cet homme eût été un digne émule d'Omar : « Si vous savez, disait-il, vous n'apprendrez rien de plus chez moi; et si vous ne savez pas, vous n'êtes pas en état d'y rien apprendre. »

Il nous serait impossible de ne pas faire un volume, si nous entreprenions de parler avec quelque détail de tout ce que le Louvre a rassemblé, cette année, dans ses immenses galeries, même en nous bornant aux objets les plus remarquables. Les journaux quotidiens se sont acquittés de cette tâche avec succès; on peut consulter principalement le *Moniteur*, où M. Ch. Dupin a considéré l'exposition dans l'intérêt des arts et de l'instruction industrielle, le *Journal du Commerce*, où M. Blanqui fait des observations très-justes sur l'état et les ressources des manufactures françaises; et le *Constitutionnel*. Leurs opinions sur les choses, les personnes et les talens ont été généralement d'accord avec nos propres remarques : nous ne pourrions que reproduire avec une brièveté trop voisine de la sécheresse ce qu'ils ont écrit avec des développemens qui nous sont interdits.

Ferry.

N. B. Parmi les écrits dont l'exposition des produits de l'industrie a été le sujet, il en est un qui mérite de survivre à cette solennité ; il est intitulé : *Voyage dans la cour du Louvre*, ou *Guide de l'observateur à l'exposition*, par une *Société d'artistes et d'anciens fabricans* (1). On y trouve des indications utiles dont les marchands et les simples particuliers ne manqueront pas de profiter, et des Notices bien faites sur quelques-uns des objets exposés. On ne peut reprocher aux rédacteurs qu'une propension à l'indulgence dont ils ne se défient pas assez, et très-rarement quelques critiques peu méritées. Ainsi, par exemple, au sujet des ouvrages d'orfévrerie de M. Odiot, on lit dans le petit ouvrage dont nous parlons : « Nous regrettons que nos orfèvres ne veuillent pas s'en tenir à la reproduction de vases, candelabres, surtouts de table, etc., et qu'ils s'efforcent, comme M. Odiot, à modeler les saints de notre calendrier. » Un fabricant exécute les formes qu'on lui demande ou qu'on demandera : et quand le tems de l'exposition est arrivé, il met sous les yeux du public et du jury les plus grands et les plus difficiles des ouvrages qu'il a faits. On pourrait faire aussi aux peintres les plus célèbres le reproche de multiplier à l'excès les représentations de martyrs, objets pénibles à contempler : mais ces grands artistes n'avaient pas toujours le choix du sujet de leurs tableaux.

L'étendue de la liste suivante, réduite à une simple nomenclature, fera voir qu'il ne nous était nullement possible de faire connaître, même par la plus courte notice, les titres des fabricans et des artistes qui ont obtenu des médailles. Quant aux décorations de la Légion-d'Honneur, c'est à une longue continuité de succès qu'elles ont été décernées. On remarquera aussi que le jury *rappelle* les médailles déjà obtenues, lorsqu'il juge que les exposans n'ont pas cessé de les mériter. Cet usage entretiendrait la confiance des consommateurs, s'ils avaient la certitude que tout ce qui sort d'une fabrique est conforme à l'échantillon mis sous les yeux du jury.

Récompenses *accordées en exécution de l'article* 3 *de l'ordonnance royale du* 4 *octobre* 1826, *aux artistes et aux manufacturiers dont les produits n'étaient point susceptibles d'être exposés séparément.*

M. Burdin, ingénieur au corps royal des mines, en station dans le département du Puy-de-Dôme. — Médaille d'argent.

M. Leblanc, professeur de dessin au Conservatoire des arts et métiers, à Paris. — Médaille d'argent.

---

(1) Paris, 1827; Dauvin, rue du Carrousel, n° 4. In-18 de 382 pages; prix, 2 fr. 50 cent.

MM. Casalis et Cordier, mécaniciens à Saint-Quentin, Aisne. — Médaille d'argent.

M. Rouffet (Jean-Baptiste), menuisier mécanicien, à Paris. — Médaille de bronze.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES *aux* FABRICANS *qui ont concouru à l'*EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE *pour* 1827. (Fin.)

RAPPELS DES MÉDAILLES DE BRONZE (1).

Division des tissus. — MM. Laurent (Henri), à Amiens, Somme. Schlumberger père et fils, à Nogent-les-Vierges, Oise. Mestivier et Hamoir, à Valenciennes, Nord. Hazard (Jean-Baptiste), à Valenciennes, Nord. Mme veuve Saint-Marc, MM. Porteu et Teliot, à Rennes, Ille-et-Vilaine. Assy Guérin fils et Givelet, à Reims, Marne. Morin et comp., à Dieu-le-Fit, Drôme. Grand frères et Prades, à Bédarieux, Hérault. Couchonnat, à Lyon, Rhône. Martin frères, à Nîmes, Gard. Puget, à Nîmes, Gard. Veaute et comp., à Nîmes, Gard. Farel fils, à Montpellier, Hérault. Hullot-Larminat et Prat, à Paris. Galon frères, à Paris. Douinet et comp., à Paris. Bardel, à Paris. Sambuc et Nover, à Dieu-le-Fit, Drôme. Gobert, à Paris. Valat (Philippe), à Montpellier, Hérault.

Division des minéraux et des métaux. — Lenoble, à Paris. Partarrieu, à Paris. Hildebrand, à Paris. Waddington frères, à Saint-Remy-sur-Avre, Eure-et-Loir. Mentzer, à Paris. Dumas et fils, à Paris. Les forges de Moncey, Doubs. Bouffon, à Sauxillanges, Puy-de-Dôme. Billod, à Laferrière-sous-Jougue, Doubs. Nicod, à Fin-des-Gras, Doubs. Thirion (J.-Nicolas), à Saint-Sauveur, Meurthe. Porlier, à Paris. Toussaint, à Paris. Leiris, à Paris. Sénéchal, à Paris. Mme veuve Charles, à Paris. Bergougnan, à Paris. Treppoz, à Paris. Prélat, à Paris. Lamotte, à Saint-Étienne.

Division des machines. — Beugé, à Paris. Cartier, à Paris. Didiée, à Paris. Fossey, à Paris. Tissot, à Paris.

Division des instrumens de précision et des instrumens de musique. — Clément, à Paris. Perron, à Besançon, Doubs. Henriot, à Paris.

Division de chimie. — Delpech, au Mas-d'Asile, Ariége. La Compagnie des salines de l'Est, à Dieuze, Meurthe. Demarson, à Paris. Vincent et comp., à Vaugirard, Seine. Herbin, à Paris. Mareschal, à Paris. Gotten, à Paris. De Gouvenain, à Dijon, Côte-d'Or.

Division des beaux-arts. — Orbelin, à Paris. Malbeste, à Paris. Quenedey, à Paris.

Division des poteries. — Gilbert (Laurent), à Orléans, Loiret. Fouque et Arnoux, à Toulouse, Haute-Garonne. Keller, à Luné-

---

(1) Les rappels des médailles d'or, d'argent et de bronze ont lieu pour les fabricans et manufacturiers qui, dans l'intervalle d'une exposition à l'autre, ont continué à se montrer dignes des médailles qu'ils avaient déjà obtenues.

ville, Meurthe. Pillivuyt, à Foëcy, Cher. Mme veuve Desvignes, à Paris. Luton, à Paris.

Division des arts divers. — Prailly père, à Provins, Seine-et-Marne. Mme Simonneau, à Étampes, Seine-et-Oise. Salleron (Jean-Charles), à Longjumeau, Seine-et-Oise. Vaslin et Piedor, à Châteaurenaud, Indre-et-Loire. Larguèse cadet, à Montpellier, Hérault. Guerineau fils aîné, à Poitiers, Vienne. Vallet-Dartois, à Paris. Laloge, à Belleville, Seine. Dufort fils, à Paris. Lacourade (Henri) et comp., au moulin de Lacourade, Charente. Angrand, à Paris. Gourlier, à Paris. Savaresse, à Paris. Savaresse (Martin), à Nevers, Nièvre.

MÉDAILLES DE BRONZE.

Division des tissus. — MM. Bellanger-Pagé, à Tours, Indre-et-Loire. Brunet frères, à Autun, Saône-et-Loire. Maurel, à Laroque, Ariége. John-Détruissard, à Caen, Calvados. Tur (Jean) et comp., à Nîmes, Gard. Dobrée (Thomas), à Nantes, Loire-Inférieure. La Société anonyme pour le lin filé à la mécanique. Delecroix (Edouard), à Lille, Nord. Crespel-Destombes, à Lille, Nord. Lemeneur, à Vimoutiers, Orne. Bruneel et Callemieu, à Lille, Nord. Faucomprez, à la Bassée, Nord. Casiez Dehollain, à Cambrai, Nord. La Société d'Ourscamp, sous la raison Rougemond et comp., Oise. Vallée (Severin), à Paris. Dulud frères, à Carlepont, Oise. Rafine (Noël) et comp., à Meaux, Seine-et-Marne. Mieg (Charles), à Mulhausen, Haut-Rhin. Reber (Georges) et comp., à Sainte-Marie-aux-Mines, Haut-Rhin. Cuvru de Surmont, à Roubaix, Nord. Delobel de Surmont, à Turcoing, Nord. De Buchy (J.-B.), à Turcoing, Nord. Bardel et comp., à Versailles, Seine-et-Oise. Claisse et comp., à Sedan, Ardennes. Beuvart Lenoble, à Sedan, Ardennes. Paret jeune, Castel et comp., à Sedan, Ardennes. Gastine fils, à Louviers, Eure. Viollet et Jeuffrain, à Louviers, Eure. Gaultier (Henri) et Lenoble, à Elbeuf, Seine-Inférieure. Descoings fils, à Mouy, Oise. Laperine (Dominique), à Carcassone, Aude. Sompeyrac aîné, à Cenne-Monesties, Aude. Richard (Jean-Baptiste) et comp., à Paris. Broyon, à Paris. Legrand Rigaut et comp., à Reims, Marne. Gillard et comp., à Reims, Marne. Le marquis de Potérat, à Mardereau, Loiret. Le vicomte de Turenne, au ministère de la guerre. Hennet, à Paris. Faciot (Robert-Charles), à Montmartre, Seine. David et Danghein, à Lyon, Rhône. Burel et Beroujon, à Lyon, Rhône. Turbé (Charles), à Lyon, Rhône. Joyard et Dambuant, à Lyon, Rhône. Walter et Joyeux, à Metz, Moselle. Monteux et Vidal, à Nîmes, Gard. Bousquet Dupont, à Nîmes, Gard. Miné, à Paris. Laruaz-Tribout, Cardin-Meauzé, à Paris. Paysant (Paul), à Caen, Calvados. Mlles Beauguillot, à Caen, Calvados. Mme Armand, à Paris. Videcoq-Tessier, à Paris. Fabien-Pillet et comp., à Paris. Mme Vaslin-Bimont, à Paris. L'institution des jeunes aveugles, à Paris. Laisney, à Paris. Collignon fils, à Paris. Piedanna, à Paris. Viallet, à Lyon, Rhône. Durand frères, à Lyon, Rhône. Prevost, à Paris. Joliet, à Paris. Martin père, à Moulin, Allier. Champoiseau

(Noël), à Tours, Indre-et-Loire. Biais aîné, à Paris. L'atelier de charité de Valognes, Manche. Les ateliers de charité de Montebourg, Manche. Pécherand. Dubois et comp., à Maizans, Isère.

Division des minéraux et des métaux. Marbre et marbrerie, autres minéraux. — Maurel-Courrent et comp., à Bélesta, Ariége; et à Mérial, Aude. Grimes, à Caunes, Aude. Giraud, à Paris. Société anonyme de Montey-Notre-Dame, Ardennes. Dubuc, à Paris. Bergé (Victor), à la Bastide-sur-l'Hers, Ariége. Escot, à la Bastide-sur-l'Hers, Ariége. Pillot et Eyquem, à Paris.

Métaux. — La Société anonyme pour la manutention du plomb, à Clichy-la-Garenne, Seine. Mazarin, à Toulouse, Haute-Garonne. Thiébault aîné, à Paris. Cartier fils et Guérin, à Paris. Averty, à Paris. Clancau, à Paris. Mme veuve Dietrich et fils, à Niederbronn, Bas-Rhin. Ratcliff, à Paris. Benoit, à Paris. Richard, à Paris. Muel Doublat, à Abainville, Meuse. La Compagnie des forges de la Basse-Indre. Michel jeune, aux forges de Corbançon, Indre. Gignoux et comp., à Grèze, commune de Saint-Iront et commune de Cuzorn, Lot-et-Garonne. Falatieu (Joseph-Louis), à Pont-du-Bois, Haute-Saône. Société anonyme sous la raison Fabrique d'acier du Bas-Rhin. Valond (Victor), à Saint-Clair-sur-Galaure, Isère. Mme veuve Baverel et fils, à Laferrière-sous-Jougue, Doubs. Bobilier (Célestin), à Lagrand-Combe, Doubs. Pupil, à Paris. Rousset, à Paris. Marchand et Vanhoutem, à Laigle, Orne. Vuilquin, à Paris. Chatelard et Perrin, à Lyon, Rhône. Denimal et Miniscloux, à Valenciennes, Nord. Vallier, à Saint-Denis, Seine. Sirot fils, à Valenciennes, Nord. Lemire (Noël), à Clairvaux, Jura. Poly, à Paris. Thiry, à Metz, Moselle. Bécasse, à Paris. Lepaul, à Paris. Roussin, à Paris. Vallon, à Paris. Touron, à Paris. Frestel, à Saint-Lô, Manche. Douris-Fumaux, à Thiers, Puy-de-Dôme. Soulot, à Paris. Greiling (Henri), à Paris. Villenave, à Paris. Deschamps (Paul) et comp., à la Charité-sur-Loire, Nièvre. Delarue, à Paris. Lacompar et comp., à Plancher-les-Mines, Haute-Saône. Zanole aîné, à Orléans, Loiret. Antiq, à Paris. Guaita (A.) et comp., à Zornhoff, Bas-Rhin. Blanchard, à Paris. Cessier, à Paris. Delebourse, à Paris. Lelyon, à Paris. Laporte, à Paris.

Division des machines. — Middendorp et Gaultier-Laguionie, à Paris. Bernard-Gilet et fils, à Sedan, Ardennes. Chardron (Maxime-Anne), à Sedan, Ardennes. Davenport, à Rouen, Seine-Inférieure. Thonnelier, à Paris. Avit aîné, à Paris. Delavelye (Auguste), à Clichy-la-Garenne, Seine. Dioudonnat, à Paris. Farcot, à Paris. Odobel, à Paris. Clerc (Armand), à Paris.

Division des instrumens de précision et des instrumens de musique. — Klepffer, à Paris. Endres, à Paris. Bernhardt, à Paris. Wetzel, à Paris. Challiot, à Paris. Beckers, à Paris. Laprevotte, à Paris. Halary (Antoine), à Paris. Lefebvre, à Paris. Godefroy, à Paris. Triebert, à Paris. Gravan, à Paris. Brocot, à Paris. Niot et Chaponnel, à Paris. La Compagnie Cahier, à Paris. Chevallier, à Paris, tour de l'horloge du Palais. Tabouret, à Paris. Brocchi, à l'École polytechnique. Bunten, à Paris. Devrines, à Paris.

Division de chimie. — Levaillant, à Paris. Julien et comp., à Vaugirard, Seine. Cartier fils et Grieu, à Paris. Ador et Bonnaire, à Paris. Camus, à Paris. Lefebure et Berthelemy, à Rouen, Seine-Inférieure. Gannal, au Grand-Gentilly, Seine. Grenet, à Rouen, Seine-Inférieure. Fauze, à Wazemmes, Nord. Dupré fils et comp., à Paris. Roux et comp., à Paris. Simonin, à Paris. Dedreux, à Paris. Lebel (Joseph-Achille), à Lampertsloch, Bas-Rhin. Thilorier (Adrien), à Paris. Cambacérès, à Paris. Degrand, à Marseille, Bouches-du-Rhône. Lignières, à Toulouse, Haute-Garonne. Crespel-Pinta, à Arras, Pas-de-Calais. Masson, à Pont-à-Mousson, Meurthe. André, à Pont-à-Mousson, Meurthe. Duvergier, à Paris. Bourget aîné, à Paris. Dournay, à Lobsann, Bas-Rhin.

Division des beaux-arts. — Youf, à Paris. Baudry, à Paris. Hénon fils aîné, à Paris. Jeanest, à Paris. Bertholon, à Paris. Balaine, à Paris. Veyrat, à Paris. Isnard de Sainte-Lorette, à Paris. Panckoucke, à Paris. Godard fils, à Alençon, Orne. Langlumé, à Paris. Mlle Fromentin, à Paris.

Division des poteries. — De Saint-Amand, à Passy, Seine. Langlois, à Bayeux, Calvados. Leguay, à Commentry, Allier. De Violaine, à Prémontré, Aisne. Bourguignon, à Paris. Lançon père et fils, à Paris.

Division des arts divers. — Jacquiet (Louis), à Paris. Reber Mieg et comp., à Mulhausen, Haut-Rhin. Basyle (E.) et comp., à Versailles, Seine-et-Oise. Pimont (Prosper), à Darnetal, Seine-Inférieure. Soucin et Lavocat frères, à Troyes, Aube. Leglâtre, à Saint-Brieuc, Côtes-du-Nord. Delacre Snande, à Dunkerque, Nord. Trempé aîné, à la Villette, Seine. Nathan et Beer, à Lunéville, Meurthe. Atramblé, Briot et comp., à Paris. Vernet frères et comp., à Paris. Le comte de Ligneville et Ferry-Milon, à Souche-d'Anould, Vosges. Roulhac aîné, à Limoges, Haute-Vienne. Baudoin, à Paris. Mme Breton, à Paris. Tavernier, à Paris. Pimont aîné, à Rouen, Seine-Inférieure.

RAPPELS DES MÉDAILLES D'ARGENT.

Division des tissus. — MM. Sallandrouze-Lamornaix, à Aubusson, Creuse. Rogier (Théodore), à Aubusson, Creuse. Reine, à Paris. Benoist, Mérat et Desfrancs, à Orléans, Loiret. Deloynes, Benoist, Hallier, Dujoncquoi et comp., à Orléans, Loiret. Forster-Stair, à Paris. Leboucher-Villegaudin, à Rennes, Ille-et-Vilaine. Joubert, Bonnaire et Giraud, à Angers, Maine-et-Loire. Vaultrin et comp., à Senons, Vosges. Leblanc (Julien-Timothée), à Lille, Nord. Desfresches et fils, à Elbeuf, Seine-Inférieure. Fonsés (Guillaume), à Carcassonne, Aude. Martin This et comp., à Buhl, Haut-Rhin. Aynard et fils, à Montluel, Ain. Rose Abraham frères, à Tours, Indre-et-Loire. Muret de Bort, à Châteauroux, Indre. Badin aîné et Lambert, à Vienne, Isère. Faulquier (Fulcrand), à Lodève, Hérault. Bacot et comp., à Paris. Jacquet, Demay et comp., à Orléans, Loiret. Mlle Armfield, à Loche et à Château-Renault, Indre-et-Loire. Deville-

neuve et Mathieu, à Lyon, Rhône. Reverchon (Paul) et frères, à Lyon, Rhône. Carcassonne frères, à Nîmes, Gard. David Verdier, à Montpellier, Hérault. D'Ocagne, à Paris. Mlle Gard Letertre, à Paris. Bayle et comp., à Paris. Mme veuve Legrand-Lemor et comp., à Paris. Mmes Manceaux, à Paris.

Division des minéraux et des métaux. — Cuoq, Couturier et comp., à Paris. Aubertot père et fils, à Vierzon, Cher. Thué, à Crozon, Indre. Sirodot et comp., à Bèze, Côte-d'Or. Rivals-Gincla (Auguste), à Gincla, Aude. Abat père et fils et comp,, à Pamiers, Ariège. Peugeot frères, Calame et Salin, à Hérimoncourt, Doubs. Fouques fils, à Pont-Saint-Ours, Nièvre. Mouret de Barterans et de Velloreille, à Chenecey, Doubs. Boilvin frères, à Badonvillers, Meurthe. Saint-Paul, à Paris. Gaillard, à Paris. Provent, à Paris. Huret, à Paris. Pradier, à Paris, Dumas et Girard, à Thiers, Puy-de-Dôme. Bost-Membrun, à Thiers, Puy-de-Dôme.

Division des machines. — Sargeant (Isaac), à Paris. Sennefelder et comp., à Paris. Laborde et comp., à Paris.

Division des instrumens de précision et des instrumens de musique. — Roller et Blanchet, à Paris. Pappe, à Paris. Pfeiffer, à Paris. Nadermann, à Paris. Duchemin, à Paris. Jecker, à Paris. Soleil père, à Paris. Bordier-Marcet, à Paris.

Division de chimie. — Berard et fils, à Montpellier, Hérault. Oger, à Paris. La Société de l'Ile-des-Cygnes, à Paris. Estivant-Debraux, à Givet, Ardennes. Estivant fils aîné, à Givet, Ardennes. Harel, à Paris. Lemare, à Paris.

Division des beaux-arts. — Jacob Demalter, à Paris. Werner, à Paris. Aucoc, à Paris. Ravrio, à Paris. Lebrun, à Paris. Legrand (Marcelin), à Paris. Thompson, à Paris. Engelmann, à Paris. Motte, à Paris. Simier, à Paris.

Division des poteries. — De Saint-Cricq, à Creil, Oise. La manufacture de glaces de Saint-Guirin, Meurthe.

Division des arts divers. — Beauvisage et comp., à Paris. Caron Motel, à Beauvais, Oise. Lefèvre-Jaquet aîné, à Beauvais, Oise. Ziegler-Greuter et comp., à Guebwiller, Haut-Rhin. Barbet (Henri) et comp., à Déville-lès-Rouen : Seine-Inférieure. Grégoire, à Paris. Vauchelet fils et sœur, à Paris. Pelletereau frères, à Châteaurenaud, Indre-et-Loire. Walker (John), à Paris. Noirot et Ferret, à Niort, Deux-Sèvres. Schmuck, à Paris. Georger, à Strasbourg, Bas-Rhin. Jacquemart, à Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT.

Division des tissus. — MM. Henry aîné, à Soissons, Aisne. Trotry-Latouche, à Paris. Polino frères, à Paris. Bietry (Laurent), à Montmartre, Seine. Veuve Delloye et fils, à Cambray, Nord. Heilmann frères et comp., à Ribeauvillé, Haut-Rhin. Gombert père et fils, à Paris. Gombert fils aîné, à Paris. Vincent et Michelez père et fils, à Paris. Baum Gartner (Daniel) et comp., à Mulhausen, Haut-Rhin. Schlumberger Steiner et comp., à Mulhausen, Haut-Rhin. Ziegler

Greuter et comp., à Guebwiller, Haut-Rhin. Lemetayer (Victor), à Fécamp, Seine-Inférieure. Cordier et comp., à Paris. Schmid et Salzmann, à Ribeauvillé, Haut-Rhin. Kaiser (Xavier), à Sainte-Marie-aux-Mines, Haut-Rhin. Sénéchal et comp., au Grand-Couronne, Seine-Inférieure. Deblaing Estabel père et comp., à Douai, Nord. Fabre Chiboust et comp., à Paris. Béchet (Étienne) et comp., à Sedan, Ardennes. Raulin (Nicolas) père et fils, à Sedan, Ardennes. Bertèche Lambquin et fils, à Sedan, Ardennes. Brincourt père et fils, à Sedan, Ardennes. Janssen, à Sedan, Ardennes. Clerc neveu, à Louviers, Eure. Prestat fils, à Louviers, Eure. Desfrèches et Chennevière, à Louviers, Eure. Chefdrue et Chauvreulx, à Elbeuf, Seine-Inférieure. Tourangin frères, à Bourges, Cher. Rogue et Levard, à Enfernel, Calvados. Guirault-Fournil, à Limoux, Aude. Eggly Roux et comp., à Paris. Jobert Lucas et Louis Ternaux, à Reims, Marne. Veuve Henriot et fils, à Reims, Marne. Charbonnaux Denizez, à Reims, Marne. Deboullenois, à Paris. Ganneron fils, à Paris. Bourgeois, à Rambouillet, Seine-et-Oise. Polonceau, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Versailles, Seine-et-Oise. Mathevon et Bouvard, à Lyon. Rhône. Didier-Petit, à Lyon, Rhône. Brosset, Tanaron et Ripert, à Lyon, Rhône. Maille Pierron et comp., à Lyon, Rhône. Brunier frères, à Lyon, Rhône. Morfouillet et comp., à Lyon, Rhône. Boutet et Rochon, à Lyon, Rhône. Arquillière et Mourron, à Lyon, Rhône. Kurtz, à Rouen, Seine-Inférieure. Doguin et comp., à Lyon, Rhône. Lombard jeune et Grégoire aîné, à Nîmes, Gard. Roux cadet, à Nîmes, Gard. Delbarre, à Paris. Chedeaux et comp., à Metz, Moselle. Chenu jeune, à Nancy, Meurthe. Balbâtre, à Nancy, Meurthe. Vignon, à Chantilly, Oise. L'hospice de Pontorson, Manche. Girard, à Sèvres, Seine-et-Oise. Lainné (Étienne) et comp., à Paris. Hennequin et comp., à Paris. Maupetit et comp., à Paris. Hébert (Fréderic) et comp., à Paris. Juillerat et Desolme, à Paris. Griolet (Eugène), à Paris. La Société anonyme de Marc-en-Barœul, Nord. Didelot frères, à Paris. Dobler (Henri) et Ronchaud (Émile), à Tenay, Ain. Lardin frères et comp., à Saint-Rambert, Ain. Teissier-Ducros, à Vallerongue, Gard. Chartron père et fils, à Saint-Vallier, Drôme. Dez-Maurel, à Dôle, Jura. Dupré, à Lagnieux, Ain.

Division des minéraux et des métaux. Marbre et marbrerie; autres minéraux. — Layerle-Capel, à Toulouse, Haute-Garonne. Thomas Dequesne et de Couchy, à Paris. Gaudy (Théodore), à Brequenecque, Pas-de-Calais. Boudon (Félix), à Chassal, Jura. Vallin père et fils, à Paris.

Métaux. — Martin (Émile) et comp., à Fourchambault, Nièvre. Gauthier de Claubry et comp., à Bercy, Seine. Hue, à Laigle, Orne. Schmidt, à Paris. Dessoye et Paintendre, à Breuvannes, Haute-Marne. Mongin aîné, à Paris. Colliau (Valentin) et comp., à Toutevoie, Oise. Mignard-Billinge, à Belleville, Seine. Saulnier, à Paris. Metcalfe (S. D.), à Meulan, Seine-et-Oise. Scrive frères, à Lille, Nord. Fouquet (Paul), à Rugles, Eure. Sir-Henry, à Paris. Gavet, à Paris. Gillet, à Paris. Taillandier-Aimard, à Thiers, Puy-de-Dôme. Car-

deilhac, à Paris. Fourmand (Louis-Bertrand), à Nantes, Loire-Inférieure. De Raffin jeune et comp., à Nevers, Nièvre. Lepage, à Paris. Renette, à Paris. Pottet-Delcusse, à Paris.

Division des machines. — Debergue et comp., à Paris. Dietz fils, à Paris. Moulfarine, à Paris. Pihet frères, à Paris. Révillon (Thomas), à Mâcon, Saône-et-Loire. Rollé (Frédéric) et Schwilgué, à Strasbourg, Bas-Rhin. Favreau, à Paris. Kermarec, à Brest, Finistère.

Division des instrumens de précision et des instrumens de musique. — Dietz (Christian), à Paris. Domeny, à Paris. Thibout, à Paris. Willaume, à Paris. Delabbaye, à Paris. Motel, à Paris. Berthoud, à Paris. Deshays, à Paris. Garnier, à Paris. Laresche, à Paris. Wagner à Paris. Vincent Chevallier et fils, à Paris. Domet-de-Mont à Dôle, Jura.

Division de chimie. — La Société des mines de Bouxwillers, Bas-Rhin. Payen, à Paris. Moutou-la-Billardière, à Rouen, Seine-Inférieure. Lefebvre et comp., à Wazemmes, Nord. Dihl, à Paris. Gense, et Lajonkaire, au Petit-Mont-Rouge, Seine. Bonnemain, à Paris. Ledru, à Franvilliers, Somme. Jullien, à Paris. Souchon, à Lyon, Rhône. Bourget, à Lyon, Rhône.

Division des beaux-arts. — Bellangé, à Paris. Christofle, à Paris. Romagnési, à Paris. Vallet et Hubert, à Paris. Feuchère et Fossey, à Paris. Choiselat Gallien, à Paris. Pillioud, à Paris. Parquin, à Paris. Pinard, à Paris. Mortelèque, à Paris. Crapelet, à Paris.

Division des poteries. — Bontems, à Choisy-le-Roi, Seine. Douault Wieland, à Paris.

Division des arts divers. — Caron Langlois fils, à Beauvais, Oise. Thierry-Mieg, à Mulhausen, Haut-Rhin. Berthe et Grevenich, à Sorel, Eure-et-Loir. Clavaud (Jean-Nicolas) et Georgeon, au moulin de Bourrisson, Charente.

RAPPELS DE MÉDAILLES D'OR.

Division des tissus. — MM. Hindenlang fils aîné, à Paris. Pelletier (Henri), à Saint-Quentin, Aisne. Mme veuve Defrenne et fils, à Roubaix, Nord. Chatoney, Leutner et comp., à Tarare, Rhône. Matagrin père et fils, à Tarare, Rhône. Ribouleau et Jourdain (Frédéric), à Louviers, Eure. Bacot père et fils, à Sedan, Ardennes Gerdret l'aîné, à Louviers, Eure. Chayaux frères, à Sedan, Ardennes. Poupart de Neuflize et fils, à Sedan, Ardennes. Cunin-Gridaine et Bernard (Jean-Bapt.), à Sedan, Ardennes. Guibal (Anne-Veaute), à Castres, Tarn. Aubé frères et comp., à Beaumont-le-Roger, Eure. Quesné (Mathieu), à Elbeuf, Seine-Inférieure. Doyen oncle et neveu, à Foulonval, Eure-et-Loir. Perrault de Jotemps, Montanier et comp., propriétaires du troupeau de Naz, arrond. de Gex, Ain. Le comte de Polignac, à Outrelaise, près Caen, Calvados. Guérin Philippon, à Lyon, Rhône. Chuard et Delore, à Lyon. Rhône. Ajac et comp., à Lyon, Rhône. Séguin et Yéménitz, à Lyon, Rhône. Saint-Olive fils, à Lyon, Rhône. Moreau frères, à Chantilly, Oise. Bosquillon, à Paris. Poidebard, à Lyon, Rhône.

Rocheblave et comp., à Allais, Gard. Pillet aîné et fils, à Tours, Indre-et-Loire.

Division des minéraux et des métaux. — Bréant, à Paris. Risler frères et Dixon, à Cernay, Haut-Rhin. Garrigou, Massenet et comp., à Toulouse, Haute-Garonne. Ruffié fils, à Foix, Ariège. Saint-Bris, à Amboise, Indre-et-Loire. Monmouceau père et fils et comp., à Orléans, Loiret. Leclerc et Dequenne, à Raveau, Nièvre. Mouchel fils, à Laigle, Orne. Roswag (Augustin), à Schlestadt, Bas-Rhin. Frichot, à Paris. Japy frères, à Beaucourt, Haut-Rhin.

Division des machines. — Poupart (Abraham), à Sedan, Ardennes.

Division des instrumens de précision et des instrumens de musique. — Lerebours, à Paris. Cauchoix, à Paris.

Division des beaux-arts. — Thomire et comp., à Paris. Galle, à Paris. Cahier, à Paris. Odiot fils, à Paris. Fabre, à Paris. Henri Didot, à Paris. Fauconnier, à Paris.

Division des poteries. — Utzschneïder, à Sarguemines, Moselle. Nast frères, à Paris. La manufacture royale des glaces de Saint-Gobin, Aisne. Godart, à Baccarat, Meurthe. Chagot et comp., à Paris.

Division des arts divers. — Haussmann frères, à Logelbach, Haut-Rhin. Hofer (Jean) et comp., à Mulhausen, Haut-Rhin. Fauler père et fils, à Choisy-le-Roi, Seine. Horne fils, à Hallines, Pas-de-Calais.

MÉDAILLES D'OR.

Division des tissus. — MM. Dollé (Alexandre), à Saint-Quentin, Aisne. Schlumberger (Nicolas), à Guebwiller, Haut-Rhin. Arnaud et Fournier, à Paris. Clérembault et Lecoq Guibé, à Alençon, Orne. Mercier père et fils, à Alençon, Orne. Gréau aîné, à Troyes, Aube. Lelong oncle et neveu, à Rouen, Seine-Inférieure. Ternaux et fils, à Sédan, Ardennes. Flavigny (Louis-Robert) et fils, à Elbeuf, Seine-Inférieure. Turgis (Pierre), à Elbeuf, Seine-Inférieure. Fages (Jean-Louis), à Carcassonne, Aude. Henriot frères, sœur et comp., à Reims, Marne. Le vicomte de Jessaint, préfet de la Marne, à Beaulieu, Marne. Mme la comtesse du Cayla, à Saint-Ouen. Maisiat (Etienne), professeur de fabrique à l'Ecole spéciale de commerce de Lyon, Rhône. Ollat et Devernay, à Lyon, Rhône. Corderier et Lemire, à Lyon, Rhône. Sabran père et fils et comp., à Lyon, Rhône. Balme, Dautencourt, Garnier et comp., à Lyon, Rhône. Roux Carbonnel, à Nîmes, Gard. Mme Carpentier, à Bayeux, Calvados. Deneyrouse et Gossen, à Paris.

Division des minéraux et des métaux. Marbre et marbrerie, autres minéraux. — Pugens et comp., à Toulouse, Haute-Garonne.

Métaux. — Debladis, Auriacombe, Guérin jeune et Bronzac, à Imphy, Nièvre. Frèrejean (Georges) et fils, à Pont-l'Évêque, Isère. Manby et Wilson, à Carrières-sous-Charenton, Seine. Boigues et fils, à Fourchambault, Nièvre. Musseau, à Paris. Debuyer, oncle et neveu, à La Chaudeau, Haute-Saône. Le baron Falatieu (Joseph), à Fontenay-le-Château, Vosges. Laverrière et Gentelet, à Lyon, Rhône. Coulaux aîné et comp., à Molsheim, Bas-Rhin.

Division des machines. — Calla, à Paris. Collier (John), à Paris.

Division des instrumens de précision et des instrumens de musique. — Erard, à Paris. Pleyel, à Paris. Breguet, à Paris. Perrelet, à Paris. Pons, à Saint-Nicolas-d'Haliermont, Seine-Inférieure. Gambey, à Paris.

Division de chimie. — Vicat et comp., à Paris. Crespel Dellisse, à Arras, Pas-de-Calais. Appert, à Paris. Derosnes (Charles), à Paris.

Division des beaux-arts. — Denière, à Paris. Firmin Didot père et fils, à Paris.

Division des arts divers. — Léger Didot, à Jendheure, Meuse. Javal frères et comp., à Saint-Denis, Seine.

Par ordonnance en date du 3 octobre, S. M. a nommé chevaliers de la Légion-d'Honneur les fabricans dont les noms suivent : MM. Chayaux (Pierre), manufacturier de draps à Sedan ; Aubertot père, maître de forges à Vierzon (Cher); Roux-Carbonnel, manufacturier d'étoffes de soie, à Nîmes ; Roze Cartier (Raimond), manufacturier de tapis et de draps, à Tours ; Poyedebard, filateur de soie, à Lyon; Gambey, fabricant d'instrumens de mathématiques, à Paris ; Turgis (Pierre), manufacturier de draps, à Elbœuf ; Guibal (David), manufacturier de draps, à Castres ; De Saint-Cricq-Cazeaux (Édouard), manufacturier de fayence, à Creil; Bellangé (Pierre-Louis), conseiller du Roi au conseil les manufactures; Denière, fabricant de bronzes, à Paris ; Cauthion (Jacques), directeur des travaux de la manufacture des glaces, à Paris.

Des Saga's, ou de l'ancienne littérature du nord.

Les pays du nord de l'Europe possèdent des sources historiques abondantes qui intéressent non-seulement ces pays mêmes, mais encore les autres régions de cette partie du monde (et aussi l'Amérique), par suite des relations qui ont successivement existé entre la Scandinavie et le reste de l'univers.

Les savans du Danemark et de la Suède et tous les amateurs éclairés de la science historique, ont contemplé avec satisfaction ces mines fécondes qui ne demandent qu'à être exploitées pour produire de véritables richesses. Mais, par une réflexion un peu tardive, on a senti que, pour ne rien perdre, il faut veiller avec soin sur des biens si dignes d'être conservés; car rien ne demeure stationnaire : avancer ou rétrograder est l'alternative à laquelle tout ce qui existe est soumis.

Plusieurs savans avaient tiré de grands avantages de l'ancienne littérature du Nord; ils avaient été soutenus dans leurs travaux par la protection des monarques danois, dont la munificence en faveur des sciences et des lettres ne s'est jamais démentie. Mais il était réservé à notre époque de voir accorder un intérêt général à ses trésors littéraires quelquefois négligés, et de voir prendre et appliquer des mesures efficaces pour les conserver, les mettre dans un meilleur ordre et en faire jaillir de vives lumières.

Nous avons cru qu'un rapide aperçu de l'ancienne littérature dont il s'agit, de son histoire et des moyens adoptés pour la rendre plus généralement utile, méritait de fixer l'attention de nos lecteurs.

Pour apprécier toute la valeur de ces documens, même hors de la Scandinavie, il faut se rappeler que les nations du Nord, par leurs excursions fréquentes, et surtout par leurs grandes migrations, ont exercé une influence notable sur les institutions, les mœurs et les relations sociales des peuples méridionaux. La littérature dont nous allons nous occuper renferme donc, indépendamment de ce qui intéresse le Nord, quelques renseignemens précieux sur l'histoire des autres peuples.

Vers la fin du IXe siècle, les royaumes de Danemark, de Norvége et de Suède se formèrent presque en même tems d'un grand nombre de petits royaumes. Beaucoup de petits rois ou seigneurs, ne pouvant supporter la suprématie ni la domination d'un souverain, et ne voulant pas subir l'humiliation d'une situation inférieure et subordonnée, quittèrent leur patrie pour chercher des pays où il leur fût permis de vivre indépendans.

Ce fut surtout de la Norvége, où, dans un assez court espace de tems, le roi Harald Haarfager (Harald aux beaux cheveux) se rendit maître absolu, qu'émigrèrent un grand nombre de familles, distinguées par leur puissance et par une civilisation relative assez avancée. La plupart de ces émigrans allèrent s'établir dans l'île d'Islande. Là, chaque seigneur, ou plutôt chaque paysan, fut le maître sur son territoire, et put gouverner, en chef indépendant, sa famille et ses domestiques,

Cette confédération républicaine aristocratique dura pendant quatre siècles.

Même avant cette époque de l'émigration, les traditions étaient en grand nombre et assez généralement répandues. Les nouveaux habitans de l'Islande y naturalisèrent les chants historiques qui forment la première *Edda* (1), ouvrage d'une très-haute antiquité, et une grande quantité d'autres traditions, soit mythes, soit relations historiques. Ils avaient avec eux les poëmes de *Braga*, de *Stœrkodd* et de plusieurs autres poëtes célèbres dans des écrits postérieurs : malheureusement, il ne nous reste que peu de fragmens de ces ouvrages.

La liberté entière dont on jouissait en Islande, l'isolement de cette île, éloignée des pays théâtre ordinaire des guerres que ces tems de discorde voyaient renaître sans cesse, beaucoup de loisirs, la longueur des soirées pendant des hivers de huit mois : toutes ces circonstances contribuaient à conserver dans l'île le goût de la poésie, de l'histoire et de la littérature en général, germes féconds, apportés par les réfugiés. On était forcé d'aller en Norvége et en Danemark, pour se procurer plusieurs objets nécessaires que l'île ne produit pas ; on navigua pour des entreprises de commerce ; d'un autre côté, les jeunes gens voyagèrent par curiosité ; ils firent des relations de ce qu'ils avaient vu et appris. Tous leurs compatriotes se plurent à les entendre ; l'amour-propre national excita, développa le génie, et les poëtes d'Islande furent illustres pendant plusieurs siècles. Les langues du Nord différaient alors très-peu les unes des autres : un poëte islandais parcourait les trois royaumes de la Scandinavie, et tous les pays qui bordent la mer Baltique ; il allait même en Hollande, en Angleterre, en

---

(1) L'un de nos collaborateurs, qui jouit d'une réputation européenne bien méritée, avait témoigné le désir de faire connaître l'*Edda*, dans la *Revue Encyclopédique*, et nous nous sommes empressés de lui procurer ce recueil. Nous espérons qu'il pourra bientôt en présenter à nos lecteurs une rapide *Analyse*, qui sera comme le complément de la *Notice* que nous leur offrons aujourd'hui. N. DU R.

Écosse : partout il était compris, accueilli, récompensé; et il rapportait encore, de ces différentes contrées, des traditions et des récits qui fournissaient les sujets de nouveaux ouvrages.

La propagation du christianisme établit des rapports et des communications d'un autre ordre; les poëtes islandais durent prendre connaissance des littératures étrangères : ces conjonctures inattendues les rendirent auteurs historiques; et ainsi naquirent les *saga's*. Le mot *saga* (ce qui est dit) est d'une signification très-étendue. Ce nom est donné à des relations historiques, à des fictions écrites, à tout produit de l'ancienne littérature dont nous parlons; on ajoute à cette désignation presque générale le nom du personnage le plus remarquable parmi ceux dont l'écrit présente l'histoire véritable ou embellie de fictions. Non-seulement on écrivit dans les saga's les annales du tems présent, mais on y inséra les principales traditions relatives à des tems antérieurs, et même à la plus haute antiquité et aux mythes de la religion abandonnée. C'est dans ces écrits que de nos jours les savans historiographes, MM. *de* Suhm et Schònning, ont puisé leurs meilleurs matériaux pour leurs histoires anciennes du Danemark et de la Norvége.

Ces *saga's*, productions favorites du génie islandais, devinrent bientôt un trésor national. On en faisait des lectures dans toutes les réunions, dans toutes les familles; ce fut pendant dix siècles, et c'est encore aujourd'hui le passe-tems le plus agréable. Nous devons à cette constance la conservation de ces ouvrages qui se trouvent encore en plus grand nombre que les livres historiques de la Grèce et de Rome. En fait d'antiquité, aucune nation ne possède une bibliothèque aussi considérable que celle des Islandais; chez ce peuple, il n'est guère de famille qui n'ait une collection de saga's : plusieurs en ont jusqu'à trois ou quatre cents.

Un fait surprenant, mais prouvé, et que l'on peut vérifier facilement, c'est que la langue primitive de tous les pays du Nord, et que l'on n'y comprend plus à présent, s'est parfaitement conservée en Islande, où chaque paysan parle encore le langage des saga's, et où ceux dont l'esprit est plus cultivé

expliquent aisément des poésies antiques qui embarrassent beaucoup nos savans.

On peut classer les saga's ainsi qu'il suit, savoir :

1re DIVISION. — *Saga's historiques*, qui traitent des événemens des tems historiques.

1re *section.* — Histoire de l'Islande et des autres îles de la mer du Nord.

2e *section.* — Histoire des peuples de la Scandinavie.

IIe DIVISION. — *Saga's romantiques et mythologiques*, qui contiennent des traditions concernant les siècles antérieurs à l'ère historique. Des événemens véritables forment sans doute la base de ces ouvrages; mais le long espace de tems écoulé entre les faits et les narrations ne permet pas de les admettre, sans une grande circonspection et une critique sévère, comme monumens authentiques.

IIIe DIVISION. — *Saga's sur l'histoire grecque et sur l'histoire romaine.* — Ce sont, pour la plupart, de simples traductions.

IVe DIVISION. — *Saga's de chevalerie.* — Ces ouvrages sont, en grande partie, tirés ou imités des auteurs français, anglais ou allemands; la plupart ont été faits par ordre du roi norvégien Hakon Hakonson.

Un très-grand nombre de saga's ont été composés par des moines; une autre partie est due à des savans islandais. Nous ignorons actuellement les noms de presque tous ces auteurs.

Les saga's ont été écrites sur des peaux de veau très-peu préparées; le tems et le grand usage qu'on a fait de ces écrits les ont rendus extrêmement difficiles à lire; c'est seulement depuis le XVIe siècle qu'on a substitué le papier à la peau de veau.

Beaucoup d'écrits originaux ont été perdus. Des copies, et des copies de copies se sont succédées; ainsi plusieurs textes ont été de plus en plus altérés.

Au commencement du siècle dernier, le savant antiquaire islandais *Arne* MAGNUSSON, voyant ces pertes avec un profond regret, et animé du plus vif désir de sauver ces ouvrages précieux, sacrifia son tems et une grande partie de sa fortune pour

voyager dans toutes les parties de l'Islande, afin de réunir le plus de saga's originales qu'il lui fût possible. Il mourut en 1730, léguant à l'État cette collection, ainsi qu'un petit capital applicable aux dépenses nécessaires pour la publier. Cet ensemble, composé de 1554 manuscrits, prouve ce que peut faire un seul homme rempli d'amour et de zèle pour les sciences.

Mais à cette époque on ne prenait pas généralement un grand intérêt à ce qui regarde l'antiquité, et l'on ne fit presque rien pour seconder et accomplir les vœux du fondateur. Ce ne fut qu'en 1772 que, pour publier les principaux ouvrages de la collection, le gouvernement danois institua une commission dite : *Arnæ-Magnæenne.*

Cette commission commença son travail, qui n'a pas donné un prompt résultat; de nos jours enfin, on a vu paraître plusieurs ouvrages publiés par elle. Ces ouvrages portent l'empreinte de l'érudition et de tous les soins que l'on pouvait attendre d'une réunion de savans, tels que *Thorlacius*, *Verlaux*, *Magnusson*, *Muller;* mais leur zèle était nécessairement entravé par d'autres occupations et par la médiocrité des moyens matériels dont ils pouvaient disposer; dans cet état de choses, on ne devait espérer que de loin en loin un seul volume de ces écrits, si ardemment désirés de tous les amateurs des monumens historiques.

Il en est de même de la publication de l'ouvrage fameux de *Snorro* STURLESON. La publication de cet ancien chef-d'œuvre historique fut commencée par ordre du roi, en 1768. On n'en a vu paraître que depuis peu le sixième volume (in-fol., dans les trois langues, islandaise, danoise et latine), quoique la munificence de Christian VII et de Frédéric VI ait fourni tout ce qui était nécessaire pour indemniser les savans éditeurs, et pour payer les frais de la publication.

En 1824, le savant professeur Dr RAFN, voulant contribuer à l'accomplissement du vœu, devenu presque général, de voir les saga's publiées, s'associa aux Islandais Dr *Brynjulfson*, *Egüson* et *Gudmundson.* On annonça le plan de travail adopté

par ces messieurs, et l'on invita les gens de lettres et les amateurs de l'histoire ancienne à seconder leurs efforts. Cet appel fut entendu : il s'adressait à toutes les personnes qui aimaient l'antiquité, et qui voulaient connaître dans ses sources l'histoire de la patrie. Peu de mois après, le jour anniversaire de la naissance du roi, zélé protecteur de tout ce qui présente un but utile, on fonda la *Société des anciens manuscrits du Nord* (*Nordiske Oldskrift selskab*).

Cette société se propose de s'assurer, par un examen critique très-sévère, du véritable texte original des saga's; de le conserver sans altération, et d'en répandre la connaissance : elle s'occupe, d'ailleurs, de tout ce qui peut fournir des lumières sur l'histoire ancienne du Nord, sur la langue et les antiquités de ces pays; et par ces moyens, elle veut exciter de plus en plus l'amour de la patrie dans tous les cœurs.

Il s'est à peine écoulé trois ans depuis l'établissement de cette société, et déjà elle a pris un caractère qui inspire une entière confiance : ses travaux marchent avec activité. Elle se compose actuellement de cent quarante-cinq membres, auxquels sont associés trente-sept étrangers et quarante-cinq correspondans. Le président est le professeur Rask; le vice-président, le chevalier d'Abrahamson, aide-de-camp du roi; le secrétaire, le professeur Rafn. Ce savant, et MM. Egilson et Gudmundson forment le comité spécialement chargé de la rédaction et de la publication. Ce comité a perdu M. le Dr Brynjulfson, que la mort lui a enlevé tout récemment.

Pour s'assurer du vrai texte original, on se sert de la collection d'Arne Magnusson, mentionné ci-dessus, et des collections qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de Copenhague; on a aussi recours à la bibliothèque de Stockholm; enfin, on fait venir des manuscrits de l'Islande même. Il y a trois séries de publications, savoir : une série en *langue islandaise*, intitulée : *Fornmanna Sögur;* une en *langue danoise : Oednordiske Sagaer;* et une troisième, *en langue latine : Scripta historica Islandorum de rebus gestis veterum borealium latine reddita et apparatu critico instructa, curante societate antiquariorum sep-*

tentrionali. Les deux dernières sont des traductions de la première.

On doit faire paraître chaque année un volume (de 25 à 30 feuilles d'impression) de chacune des trois séries. La Société n'est en activité que depuis trois ans, et déjà elle a publié trois volumes de la première, et trois de la seconde. Quant à la troisième série, le premier volume a paru; le second est sous presse, et le troisième est presque terminé. — Chaque volume est tiré à 2,000 exemplaires.

Pour répandre la connaissance de cette collection, la Société veille à ce que les volumes de la série danoise soient vendus à un prix inférieur à la valeur des impressions ordinaires : la série islandaise est réduite au quart de ce prix.

Les trois premiers volumes (ou les neuf, si l'on veut) contiennent la saga du roi norvégien Olaf Trygveson, et plusieurs petites saga's, concernant des personnages qui ont vécu dans le même tems.

La saga d'Olaf Trygveson est une des plus précieuses. Ce prince éprouva les plus bizarres vicissitudes; sa vie et son règne présentent une continuité d'événemens surprenans, qui sont racontés dans un style pittoresque et animé. Cet écrit est l'une des meilleures sources que l'on puisse consulter pour ce qui a rapport à l'établissement de la religion chrétienne, et à la lutte que cette religion eut à soutenir contre celle d'Odin et Thor; il présente des documens curieux sur l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie, pays que le roi avoit habités et parcourus, lorsqu'il avoit été obligé de vivre hors de sa patrie. Cette saga a donc toujours été une de celles que les Islandais ont le plus chéries; elle a également fixé l'attention des savans étrangers.

On voit que la Société a commencé par la publication des ouvrages de la 2e section de la 1re division, suivant le classement qu'on a indiqué. Elle fera suivre cette collection jusqu'à la fin, et s'occupera ensuite de la 1re section de la même division. X.

NOTICE SUR UGO FOSCOLO.

La littérature italienne vient de perdre un de ses principaux ornemens. M. *Ugo* Foscolo est mort à Londres, le 11 septembre dernier, d'une hydropisie qui le tourmentait depuis près de deux ans, et que paraissent avoir augmentée sa manière de vivre et ses travaux littéraires. Foscolo était né à Zante, vers l'année 1773. Doué d'une imagination ardente et d'un esprit indépendant, il ne put se contenter de la sphère étroite et obscure de sa patrie et des îles Ioniennes dont elle dépend. Impatient d'étendre ses connaissances, il se rendit à Venise. Après avoir quelque tems erré, sans dessein et sans but, sur les bords de l'Adriatique et dans quelques villes d'Italie, il s'arrêta à Padoue et suivit un cours de *Cesarotti*. Ce professeur célèbre avait le talent de communiquer à ses élèves une véritable passion pour une littérature, à la fois fondée sur le goût des anciens, affranchie de préjugés et d'entraves, et propre à satisfaire aux besoins des modernes. Le jeune Foscolo profita de ses leçons; et, devenu admirateur enthousiaste des écrivains classiques, grecs, latins et italiens, il se lança dans la carrière.

En 1795, la plupart des jeunes Italiens, d'après les conseils de *Genovesi*, de *Filangieri*, de *Parini*, de *Verri*, *etc.*, affligés de l'état d'avilissement où l'Italie était depuis si long-tems plongée, conçurent, sous les auspices des Français, l'espérance de s'élever à de plus nobles destinées. Ugo Foscolo fut de ce nombre. Il se fit d'abord remarquer par quelques discours improvisés que les circonstances lui inspirèrent; et sa muse, qui avait commencé à chanter l'amour, consacra ses vers à la liberté. Depuis cette époque, ces deux passions s'allièrent tellement dans son imagination, qu'elles formèrent le trait dominant de son caractère jusqu'à la fin de ses jours. Une troisième passion, l'amour de la gloire, fut si vive en lui, qu'il chercha et saisit avec avidité toutes les occasions de briller; ce fut pour y parvenir qu'il se montra tour à tour poëte, orateur, professeur, et qu'il affecta quelquefois le ton du plus sévère stoïcisme, après avoir sacrifié au plaisir et à la mode;

et avoir vécu en véritable épicurien. Mais, dans ces situations diverses, il sut toujours se faire distinguer par son esprit et par l'originalité de ses idées. Quelques personnes, peu bienveillantes pour lui, ont attribué à cette extrême mobilité l'absence de caractère littéraire que l'on reproche à ses diverses productions : plus justes ou plus indulgens, nous préférons l'attribuer aux élans d'une brillante imagination, et nous nous bornerons à faire remarquer cette chaleur de sentiment et de style qui anime sa prose et ses vers, et qui lui assigne un rang distingué, parmi les littérateurs dont s'honore l'Italie.

Foscolo avait débuté à Venise, comme auteur dramatique, par sa tragédie de *Thyeste*. Elle reçut de grands éloges des comédiens italiens qui, à dire vrai, ne sont pas des juges très-compétens en ce genre. Mais il eut le mérite de se déclarer admirateur des Grecs, et d'imiter Alfieri, dans un tems où la plupart des littérateurs italiens dépréciaient encore la manière et le style de ce poëte. Foscolo montra un jugement plus sûr que ses panégyristes enthousiastes : il reconnut lui-même les imperfections de sa tragédie; et, sans rejeter le système qu'il avait adopté, il se proposa de tirer un parti plus convenable de ses études, dans ses autres ouvrages.

L'impression que fit sur lui la lecture de Werther, lui inspira l'idée d'écrire les *Lettres*, aujourd'hui si connues, de *Jacopo Ortis*. Il s'est peint, sous ce nom, tel qu'il était, ou tel qu'il voulait s'offrir, dans la position d'un amant désespéré. Bien qu'on reconnaisse, dans le fond du sujet, une imitation peut-être servile de Gœthe, les traits de feu par lesquels il caractérise son héros, et plus encore ses allusions aux événemens dont sa patrie était le théâtre, et les souvenirs et les opinions de quelques-uns de ses contemporains, dignes de vivre dans la postérité, font lire son roman avec un vif intérêt. Ce genre de littérature était peu goûté chez les Italiens. Ugo Foscolo a été l'un des premiers qui aient songé à l'introduire. Les littérateurs routiniers voulurent en vain décrier cet ouvrage, qui fit bientôt les délices de toutes les classes de la société, et particulièrement des femmes. Ainsi, Foscolo a contribué à

répandre les sentimens les plus patriotiques, en les accompagnant des images les plus attrayantes. La plus remarquée de ses productions fut le *Discours* qu'il prononça au congrès de Lyon, en 1801. Soit qu'il fût frappé de l'importance de l'événement qui donnait lieu à cette solennité, soit qu'il éprouvât le besoin de satisfaire sa passion dominante, le jeune orateur déploya une éloquence dont on n'avait pas d'exemple depuis long-tems. Elle parut aux Italiens aussi extraordinaire que l'était chez eux la fondation d'une république, aux louanges de laquelle ce discours était consacré. Enflammé d'ardeur, comme tant d'autres, à l'aspect de cette république naissante, Foscolo choisit le rôle de Phocion; et traçant un tableau admirable des événemens qui avaient précédé, des vues qui s'y rattachaient et qui en avaient changé la direction, et dont l'influence le faisait désespérer du salut de sa patrie, il osa proposer les seuls remèdes qui, suivant lui, pouvaient assurer sa prospérité. Il n'épargna pas même Bonaparte, qui feignit, ainsi que ses courtisans, d'applaudir à la hardiesse de cet élan patriotique.

Déjà célèbre comme poëte, comme romancier et comme orateur, Foscolo voulut acquérir encore la réputation d'érudit. Il traduisit en italien le petit poëme de *Callimaque*, sur la *chevelure de Bérénice*, que *Catulle* avait mis en latin. Il y ajouta un long commentaire; et il plaisantait avec ses amis de ses citations nombreuses d'auteurs anciens et modernes qu'il n'avait pas eu le tems de lire ni de consulter. On blâma cette mystification, qui ne trompa personne, et qui n'eût pas été honorable pour lui, s'il eût prétendu se faire un titre véritable d'un savoir qui n'était pas le sien.

Nommé professeur de belles-lettres à l'Université de Pavie, il succéda au célèbre *Monti* dont il s'était déclaré l'apologiste et l'ami, à l'époque où l'on poursuivait l'auteur de *Basville*. Il débuta par un *Discours sur l'origine et les règles fondamentales de la littérature*. Il s'empara des théories de *Locke* et de *Condillac*, et traita des sciences litteraires, en philosophe. Le sujet ne comportait pas le genre d'éloquence dont il avait donné des preuves aux comices de Lyon.

Les Muses continuaient à l'inspirer; et dans ses loisirs, il chantait ses amours ou les malheurs de sa patrie. Il entreprit alors un ouvrage plus important, une traduction de l'*Iliade* en vers *sciolti*. M. Monti s'occupait en même tems d'un semblable travail : Foscolo, qui était l'ami de ce poëte, voulut se montrer son émule. Ils publièrent ensemble leur premier chant, comme un essai de leurs forces. Le public applaudit aux deux athlètes; on admira, dans l'un, cette noblesse de style et cette harmonie de rhythme, qui sont propres à l'épopée; on distingua, dans l'autre, une force et une concision qui le rapprochaient peut-être plus de son modèle.

Au milieu de sa carrière littéraire, Foscolo nourrissait la pensée de suivre celle des armes. Il s'attacha, pendant quelque tems, au général *Thuillier*, dont il partageait les sentimens patriotiques, et il se rendit à Calais, en 1805, pour prendre part à l'expédition que Bonaparte préparait contre l'Angleterre. La tête remplie d'idées militaires, il revint en Italie, et publia à Milan, en 1808, la belle édition des ouvrages classiques du prince *Raimond Montecuculli*, remarquable par les corrections qu'il y fit, et par les considérations importantes sur l'administration militaire dont il l'enrichit. On trouva surprenant que l'orateur des comices de Lyon eût dédié son ouvrage au général *Caffarelli*, alors ministre de la guerre dans le royaume d'Italie. M. *Grassi* a donné, depuis, en 1821, à Turin, une nouvelle édition plus complète et plus soignée des œuvres de Montecuculli.

Foscolo travailla encore pour le théâtre, et fit jouer à Milan sa nouvelle tragédie d'*Ajax*. Il s'était brouillé avec Monti : des écrivains qu'il n'avait pas ménagés saisirent une occasion de se venger. Ils ne se contentèrent pas de dire que les caractères de cette tragédie, *Agamemnon*, *Ajax*, *Calchas*, etc. étaient tous calqués sur le même modèle, et que ce modèle était Foscolo lui-même; ils allèrent jusqu'à dénoncer ses opinions, comme directement hostiles contre le gouvernement. Ils signalèrent, avec une servilité scandaleuse, quelques traits qui faisaient allusion à Bonaparte, au pape et à d'autres personnages éminens.

Ce qui faisait le mérite de la pièce causa la disgrâce de l'auteur, qui chercha un refuge dans la patrie du Dante et de Machiavel. Il se lança, une troisième fois, dans la carrière tragique, et donna sa *Ricciarda*, qu'on représenta sur quelques théâtres d'Italie, et qu'on a imprimée à Londres. Il prit ce sujet dans l'histoire des Lombards, et resta fidèle au système qu'il avait adopté; son style et quelques scènes ne manquent pas de chaleur; mais la conduite et l'ensemble sont évidemment défectueux.

Foscolo redevint militaire, à l'époque du mouvement éphémère que produisirent à Milan la chute de Napoléon et les principes proclamés par la Sainte-Alliance. Le royaume d'Italie osa se flatter, un moment, de l'espoir que son indépendance serait reconnue et garantie. Foscolo, devenu l'un des aides-de-camp du général Pino, harangua la garde nationale de Milan; ses opinions et ses espérances, hautement manifestées, compromirent sa sûreté, et il fut obligé de quitter sa patrie et d'aller s'établir en Angleterre; c'est à Londres qu'il a passé les dernières années de sa vie.

Il avait déjà traduit en italien le *Voyage sentimental* de *Sterne*, qu'il publia, sous le nom de *Didimo Chinexico*. Cette belle traduction fit connaître plus généralement l'ouvrage de Sterne aux Italiens, et inspira aux littérateurs anglais des sentimens de reconnaissance et d'affection pour l'illustre exilé, qui fut désormais plus honoré sur les bords de la Tamise, qu'il ne l'avait été dans son propre pays. Son talent encouragé brilla d'un plus vif éclat. Il mit au jour plusieurs productions nouvelles, et donna un certain nombre d'articles remarquables aux journaux d'Angleterre où il s'éleva spécialement contre cet esprit de servilité et de superstition qui domine dans les feuilles publiques de l'Italie; il fit aussi quelques cours de littérature italienne, que la pureté de son goût et les théories les plus saines firent suivre par beaucoup d'hommes distingués. Il condamnait également la stérile impuissance des imitateurs serviles et la licence audacieuse des novateurs. Lui-même, en imitant les grands modèles classiques, a su intéresser ses contemporains

par la profondeur de ses pensées et par la vérité de ses sentimens. Parmi les écrits qu'il a publiés à Londres, et qui sont dignes d'être remarqués, on compte les *Essais sur Pétrarque*, où il cherche à relever cette délicatesse de sentiment et de style que des barbares seuls refusent d'apprécier; une savante *Introduction* aux *Nouvelles* de *Boccace*, dont il montre l'esprit et le mérite, et un travail encore plus important sur la *Divine Comédie* du *Dante*, dont il n'a publié que le premier volume. C'est dans ce nouveau commentaire qu'il a entrepris de présenter le Dante, plutôt comme apôtre d'une religion nouvelle ou réformée, que comme poëte. Nous n'osons décider si l'intention de l'auteur était de se moquer de ses lecteurs, ou de la folie des commentateurs. Quelle qu'ait été sa véritable opinion, il a répandu dans son ouvrage assez de lumières et l'a semé de traits assez piquans pour le rendre agréable et intéressant.

On possède diverses poésies de Foscolo, telles que l'*Alcée*, les *Grâces*, quelques odes et plusieurs sonnets. On estime surtout sa pièce intitulée *Sepolcri*, dans laquelle il lutte de talent avec *Hippolyte Pindemonte* qui a traité à peu près le même sujet. On trouve dans les vers de Foscolo du pathétique et de l'élévation. Cet homme célèbre eut à se reprocher quelques désordres dans sa vie privée; mais ses talens et ses malheurs sont des titres suffisans pour qu'on les pardonne à sa mémoire. La postérité le classera parmi les hommes les plus distingués de l'Italie.

FR. SALFI.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Essai sur la construction des routes et des voitures, traduit de l'anglais de R. L. Edgeworth, augmenté d'une *Notice sur le système de Mac Adam*, et suivi de *Considérations sur les voies publiques de la France*, ainsi que sur les moyens les plus économiques et les plus prompts d'en compléter le développement et d'en perfectionner le système (1).

« On se plaint, et avec raison, de l'énormité des chargemens qui pèsent sur nos routes. Il est difficile, en effet, que les chaussées les plus solides ne soient pas fortement détériorées par ces masses en mouvement, animées d'une vitesse plus ou moins grande. Quand on n'envisage que l'intérêt des communications, on se demande pourquoi le gouvernement ne s'empresse pas d'établir de nouveaux tarifs de chargemens moins ruineux pour les routes, et par conséquent moins onéreux au trésor, qui acquitte les frais de leur entretien. Mais la conservation des chaussées n'est ici qu'une des faces de la question : on doit aussi considérer les rapports du roulage avec le commerce, et ceux du roulage avec les besoins de la société. En abaissant le tarif des chargemens, on augmente les frais du transport, et par conséquent le prix des denrées. Il faudrait examiner si, pour économiser quelques millions sur les frais annuels de l'entretien des routes, on n'impose pas à la société un sacrifice bien plus considérable, si l'on ne porte pas une

(1) Paris, 1827; Anselin et Pochard, libraires, rue Dauphine, 1 vol. in-8° de 476 pag.; prix, 8 fr.

atteinte funeste au travail et à l'industrie du producteur, si l'on ne réduit pas la masse des consommations, et par suite les jouissances du public, et même les revenus de l'état (1). »

Ces paroles sont le résumé officiel des opinions qu'on professe à la direction des ponts-et-chaussées sur le sujet du livre que nous annonçons. Si le travail, d'ailleurs plein de faits curieux d'où elles sont extraites, est tombé entre les mains de M. Edgeworth, il a dû être également surpris et des doutes et des assertions que nous venons de citer; son amour-propre national a dû surtout être flatté de la supériorité que les enquêtes, et la connaissance exacte des faits qu'on ne peut puiser autre part, donnent jusqu'ici à l'administration de son pays sur celle du nôtre.

L'état de nos routes est l'objet de plaintes universelles; l'administration contre laquelle elles sont dirigées, partie à tort, partie à raison, indique avec une honorable franchise toute l'étendue du mal; mais à peine ose-t-elle en rechercher le remède, et nous dire qu'il ne reste plus d'autre ressource que de répartir sur un plus grand nombre de roues des fardeaux qui, réunis, broyent tous les matériaux : dans sa persuasion que l'application en est au-dessus des forces humaines, elle laisse échapper l'aveu de son impuissance, comme d'une chose si naturelle et si notoire, que personne n'a droit de s'en étonner.

Les règlemens sur les routes et les voitures doivent tendre, comme l'indique très-bien la *statistique des routes*, à ce que la somme de l'entretien de la route et de celui du véhicule et de l'animal attelé, soit un *minimum*. Ainsi la part à faire à l'amélioration de chacun de ces élémens des frais de transport est renfermée dans de certaines limites, et il faut s'arrêter au point où, obtenue aux dépens des autres, elle constituerait une augmentation réelle du prix total. La question étant si nettement posée, on a droit de s'étonner qu'au lieu de chercher à la ré-

---

(1) *Statistique des routes royales de France*, par M. Becquey, directeur général des ponts-et-chaussées (pag. 23). Paris, 1827; imprimerie royale. In-4°.

soudre, une administration, qui paraît ne pas craindre les lumières du dehors, et qui en possède d'immenses dans son propre sein, s'arrête à en contempler les difficultés, et se demande avec tant de naïveté si les économies obtenues sur l'entretien des routes ne seraient pas compensées par des sacrifices plus considérables, si elles n'attaquéraient pas l'industrie du producteur? Puisque vous sentez si bien ce qu'il faut examiner, que n'examinez-vous? Cherchez quelle diminution de charge exige le mauvais ou le médiocre état de la route; quelle amélioration de la route résulterait de la division des fardeaux; et si, au bout du compte, la route étant plus roulante, tout ne serait pas compensé, même dans votre système, de manière à ce que l'économie obtenue fût en pur bénéfice? Si vous savez tout cela, il faut agir en conséquence; si vous ne le savez pas, il faut vous en enquérir; les hommes, le tems ni les fonds ne vous manquent.

Les méthodes analytiques sont applicables au roulage, comme à toute autre opération mécanique; mais il se complique de tant de données minutieuses, impossibles à soumettre au calcul, que l'analyse, séparée de la pratique, ne donnera jamais sur cette question que des lumières trompeuses; son rôle doit être de coordonner et d'expliquer des expériences directes, répétées à diverses reprises par des personnes et sur des localités différentes, telles enfin que l'artillerie en fait dans ses écoles avant d'adopter les améliorations les plus sûres en apparence : il faut mettre l'ingénieur et le savant en contact avec le simple roulier, avec le postillon; et, si l'on prend jamais ce parti, on sera surpris de trouver dans ces classes d'hommes grossiers les observations les plus sensées, et souvent les plus délicates, sur des choses qui sont l'objet perpétuel de ses observations, et l'on pourrait même dire de ses sensations, en tenant compte de l'espèce de rapport magnétique qui existe entre le cheval et l'homme habitué à le conduire.

Cette sorte d'effroi qu'inspire à l'administration l'examen des règlemens sur la police du roulage, paraît tenir sur-

tout à cette conviction, qu'*en abaissant le taux des chargemens on augmente les frais du transport, et par conséquent le prix des denrées.* Pour peu qu'on eût observé ce qui se passe sur les routes, on ne se serait pas laissé décourager par cette assertion, si contraire à l'économie des travaux d'entretien : on se serait demandé comment ces longues files de chariots comtois à un cheval qu'on rencontre dans toute la France, soutiennent la concurrence des autres rouliers; comment le roulage accéléré emploie presque uniquement les voitures à un cheval; comment enfin, sur plusieurs routes, les équipages à chevaux isolés font tomber les lourds équipages à cinq chevaux et au-delà? Et si, par extraordinaire, on venait à constater que l'effet utile des chevaux attelés séparément est plus considérable que celui des chevaux attelés ensemble (1), l'administration, sans prétexte, pour rester dans son affligeante inertie, s'occuperait, avec le courage que donne la cer-

---

(1) Voici quelques-unes des raisons principales qu'en donnent les rouliers, juges compétens de cette matière : 1° Il est impossible de faire tirer ensemble, hors le moment du coup de fouet, plusieurs chevaux attelés à la même voiture; dans l'attelage multiple, la charge du cheval indolent se répartit sur les autres, tandis que le cheval de cœur se consume en excédant ses forces; dans l'attelage isolé ces deux graves inconvéniens disparaissent entièrement; c'est pour cela que cinq chevaux qui porteront 4,500 kilogrammes sur une seule charrette, en porteront 5,000 sur cinq maringottes. 2° Le maillet d'un grand attelage est un animal fort cher et promptement usé, puisqu'il supporte tous les chocs d'une charge de 4 à 5,000 kilogrammes ; les chocs d'une charge de 1,000 kilogrammes sont sans inconvénient sensible pour un animal beaucoup plus faible. 3° Si cinq petites voitures coûtent plus qu'une grande à cinq chevaux, elles s'usent beaucoup moins, par la même raison qui fait que la charge divisée broye les matériaux des routes beaucoup moins que la charge réunie. 4° Un gros équipage ne saurait, dans un mauvais pas, se passer de secours étranger; les petits équipages le franchissent en peu d'instans en se doublant. 5° Les chargemens et déchargemens sont beaucoup plus faciles pour les attelages isolés, surtout s'ils doivent se faire en route, et dans un long voyage on trouve à se défaire avantageusement des équipages devenus inutiles.

titude du succès, des améliorations dont l'ajournement est une véritable accusation contre elle. Ce principe, que la division des poids renfermés dans de certaines limites, est un moyen d'économie dans les transports, a déjà été plusieurs fois mis en avant dans la *Revue encyclopédique ;* la conviction que s'est formée à cet égard celui qui écrit ces lignes repose sur quelques expériences personnelles, mais surtout sur les renseignemens qu'il a négligé peu d'occasions de recueillir auprès des gens de peine dont l'existence se passe au milieu des diverses opérations des transports. Nos lecteurs se souviennent peut-être que l'ingénieur le plus estimé de l'Autriche, M. de Gerstner (1), est arrivé à la même conclusion par une route tout-à-fait différente, en appliquant le calcul à d'ingénieuses expériences dont il est auteur. C'est aussi la conséquence des faits nombreux recueillis par M. Edgeworth, et des expériences qu'il a combinées avec une rare sagacité, pour en faire jaillir la vérité sous différentes formes. Nous nous bornerons, pour ne pas rompre l'unité des vues que le traducteur a développées dans ses *Considérations sur les voies publiques de France*, à insister sur ce résultat si fécond en conséquences, et nous négligerons une foule de documens curieux qui, grâce aux additions de notre compatriote, peuvent faire considérer sa traduction comme ce qui a paru de plus complet sur le point où les recherches des Anglais ont conduit depuis quelques-années la grande question économique du roulage.

Les comparaisons établies entre les voitures à deux et à quatre roues, les épreuves faites sur les ressorts viennent confirmer la doctrine de la division des poids : M. Storrs' Fry trouve que, sur la même route, deux forts chevaux qui lui appartiennent conduisent plus facilement six milliers et demi avec un chariot à quatre roues, que cinq milliers avec une charrette très-bien construite, et qu'en général, le premier de

---

(1) *Mémoire sur les grandes routes, les chemins de fer et les canaux*, traduit de l'allemand; de M. F. DE GERSTNER. Paris 1827 ; Bachelier. (*Revue Encyclopédique*, t. XXXIV, p. 340, cahier de mai 1827.)

ces véhicules permet d'augmenter la charge d'un bon cheval de plus de 300 kilogrammes sur une route raboteuse, comme on en voit beaucoup en France; l'effet utile d'un moteur animé d'une vitesse de 6000 mètres par heure, est augmenté d'un tiers par les ressorts.

Ainsi, l'expérience et le raisonnement autorisent à penser que la division des poids augmente l'effet utile de l'action des bêtes de trait; que la répartition d'une même charge sur quatre roues, au lieu de deux, en diminue la résistance, et que l'addition de ressorts procure un nouvel allègement; ainsi, de quelque côté que l'on présente la question, on arrive à ce résultat encourageant, *que les formes de véhicules, et les distributions d'attelages qui procurent dans les transports, l'économie absolue la plus considérable, sont aussi celles qui ménagent le plus les routes;* il est présumable que si, dans l'opération du roulage, la route et la voiture sont en quelque sorte deux pièces d'une même machine dont toutes les réactions sont réciproques, l'effet d'aucune amélioration ne saurait se concentrer dans l'une d'elles; il s'étend nécessairement à l'autre.

Notre compatriote se plaint du peu de concordance qui existe entre ces vues et nos règlemens sur le roulage; il pouvait ajouter que si l'on jugeait l'administration par ses actes, au lieu de la juger par ses intentions, on serait forcé de penser qu'elle a posé en principe, que les taxes sur la circulation doivent être aggravées en raison de la bonne forme des voitures, et qu'il faut encourager celles-ci en raison des dégradations qu'elles commettent sur les routes. L'assertion vaut la peine d'être appuyée par un exemple : sur les bacs du Rhône, dans le département de la Drôme, une charrette à un cheval paye 1 fr. 20 c.; à deux chevaux 1 fr. 50 c., ou 75 c. par cheval; et à cinq chevaux 2 fr. 20 c., ou 44 c. par cheval, ce qui équivaut à une réduction des deux tiers à peu près; si la charge est répartie sur quatre roues on paye 1 fr. 50 c. pour un cheval, 2 fr. pour deux, et 2 fr. 65 c. pour cinq. Ce fait isolé ne prouverait rien, mais il paraît n'être qu'une application d'un système général : en 1822, on a concédé le pont

de Montrond sur la Loire ; la charrette à un cheval y paye 50 c., celle à six chevaux 1 fr. 75 c., ou 26 c. par tête d'animal ; sur le pont de Bercy mis au concours à Paris, en 1826, la charrette à un cheval payera 15 c., celle à cinq chevaux 40 c., ou 8 c. par cheval chargé : on ne trouverait probablement pas en France un seul tarif, dans lequel le péage ne décroisse pas à mesure que le nombre des chevaux augmente, et presque partout les voitures à quatre roues sont l'objet d'une surtaxe. Cette combinaison est-elle le résultat d'un système de primes à la détérioration des routes ? S'il n'en est pas ainsi, on répondra sans doute que la progression a été fixée dans un esprit de justice, en raison des poids que peuvent porter chaque espèce de voiture ou d'attelage : cela prouverait que l'administration a présents, quand elle règle un tarif de pont, des faits diamétralement opposés à ceux qui la frappent quand elle s'occupe de l'entretien des routes ; il faut espérer qu'elle ne s'interdira pas long-tems le plaisir de mettre les uns et les autres en balance.

Les voitures suspendues, qui ménagent les routes infiniment plus que celles qui ne le sont pas, payent aussi généralement davantage ; elles sont en outre soumises toutes les fois qu'elles voyagent par relais à une taxe de 25 c. par poste et par cheval en faveur des maîtres de poste : dans la première taxe on a voulu évidemment atteindre l'aisance du propriétaire, la seconde est motivée sur des considérations étrangères à cet article : mais on devrait au moins faire une exception pour les voitures à ressort qui portent des marchandises, et qui, dans l'intérêt des routes, comme dans celui de l'industrie des producteurs, méritent toutes sortes d'encouragemens. On verrait bientôt alors nos énormes diligences se convertir en voitures sûres et commodes, qui seraient suivies par des fourgons.

Si les avantages des attelages par chevaux isolés, des chariots à quatre roues, et des voitures à ressorts étaient constatés par des enquêtes faites sur les principaux centres de circulation de la France, les débats lumineux qui s'établiraient sur

ces questions, les expériences auxquelles nos savans les plus distingués ne dédaigneraient pas de s'associer, donneraient tout l'ascendant de l'opinion publique à l'autorité chargée de l'exécution des règlemens que la France solliciterait en faveur de ces utiles innovations. Mais on ne saurait trop le redire, l'administration n'a d'autres moyens de force et de lumières que les enquêtes; ce n'est que par ce moyen si simple, et si utilement employé près de nous, qu'elle peut se former une conviction dont on a vu qu'elle est fort éloignée; et sans conviction il n'y a point d'énergie : cette diffusion de vérités utiles serait le moyen le plus efficace de neutraliser les nombreuses résistances que provoque toute innovation de ce genre; les vues d'amélioration de l'autorité ne font efficaces qu'au milieu d'une population éclairée. Nos routes, cessant d'être sillonnées par des fardeaux énormes, s'amélioreraient promptement, les frais d'entretien diminueraient; et la perfection des communications permettant de charger davantage, donnerait bientôt lieu à une nouvelle économie dans les frais de transport. Les avantages qu'on obtiendrait sur les frais d'entretien seraient encore plus sensibles dans les constructions neuves; la largeur et l'épaisseur, si dispendieuses de nos chaussées, sont exigées par les dimensions des voitures qui les parcourent; dans un meilleur système de roulage, l'une et l'autre pourraient être considérablement réduites, et une multitude de contrées, aujourd'hui privées de communications par l'énormité des frais qu'en exigerait l'ouverture, cesseraient de rappeler au sein de la France, l'aspect de l'Espagne ou de la Pologne.

Cet aperçu des résultats qu'il est permis d'attendre des mesures que nous n'avons fait qu'entrevoir, est développé avec talent, et appuyé de nombreux calculs dans les *considérations sur les voies publiques de la France :* on pourrait discuter non la réalité, mais la quotité de quelques résultats; ce n'est point ici le lieu de le faire, mais à la droiture des vues de l'auteur, à la lucidité qu'il porte dans des questions, auxquelles on ne le croirait pas étranger par état, s'il ne le disait lui-

même, on peut-être assuré que toute discussion avec lui serait instructive et agréable.

Des faits nombreux et bien observés, des rapprochemens pleins de sagacité, un style élégant et correct, voilà ce qu'on trouve dans cet ouvrage qui est certainement celui d'un homme de beaucoup d'esprit, et d'un bon citoyen; nous remplissons un devoir en le recommandant aux ingénieurs, aux propriétaires de voitures de transport, et aux personnes qui voyent avec raison dans l'état des routes une des plus hautes questions de l'économie publique et de la civilisation.

J. J. Baude.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

MANUEL DU JURÉ, ou *Exposition des principes de législation criminelle, dans ses rapports avec les fonctions de juré, et commentaire de la loi du 2 mai 1827 sur l'organisation du jury, et des articles du Code d'instruction criminelle qui traitent de l'examen et du jugement par jurés;* par *Victor* GUICHARD et J.-J. DUBOCHET, avocats à la Cour royale de Paris (1).

Cet ouvrage se compose de deux parties très-distinctes : l'une traite des principes qui doivent diriger la conscience du juré, quand il examine les questions qui lui sont soumises; l'autre traite des règles qui président à la formation ou à la composition du jury. Cette division de l'ouvrage en deux parties, qui sont en quelque sorte indépendantes l'une de l'autre, et qui auraient pu former deux ouvrages distincts, explique comment deux écrivains ont pu s'associer pour composer un livre, sans s'exposer à se nuire ou à s'entraver mutuellement. Les deux auteurs ayant d'ailleurs une méthode commune, et ne prenant pour guide que l'expérience, c'est-à-dire l'observation des faits, seraient arrivés à des résultats identiques, en restant fidèles à leur méthode, quand même les sujets qu'ils ont traités auraient été moins séparés qu'ils ne le sont réellement. Nous avons cru devoir faire ces observations préliminaires pour prévenir le préjugé que fait naître souvent l'association de plusieurs noms contre tout ouvrage littéraire ou scientifique dont l'unité de vues ou de pensées doit être l'un des principaux mérites.

Dans celui-ci, la partie qui renferme les principes propres à diriger la conscience des jurés dans leurs jugemens, appar-

(1) Paris, 1827; Sautelet. 1 vol. in-8° de XIV pages; prix, 7 fr.

tient à M. Victor Guichard; celle qui renferme l'exposition des règles relatives à la composition du jury et à la procédure appartient à M. J.-J. Dubochet.

Depuis l'année 1800, époque à laquelle Bonaparte enleva aux communes et aux départemens la nomination de leurs administrateurs, jusqu'à la loi qui a été rendue le 2 mai dernier, nous n'avons eu du jury que le nom. En s'emparant du pouvoir, et en donnant à la France un simulacre de constitution, Bonaparte ne prononça point cependant l'abrogation de cette institution; il s'abstint même d'en parler. Mais il s'attribua la nomination des officiers qui devaient former la liste des jurés; et, dès ce moment, chaque jury ne fut qu'une véritable commission. A peine le gouvernement impérial eut été renversé, que les dangers que présentait un tel état de choses furent exposés par divers écrits (1). Peu à peu les esprits se sont éclairés, les magistrats et les administrateurs ont eux-mêmes compris que les jugemens perdaient la plus grande partie de leur force, par cela seul que l'impartialité n'en était pas évidente. Le gouvernement a donc renoncé à la faculté de composer arbitrairement les listes des jurés, et, dès ce moment, on a pu croire à l'existence de l'institution du jury. Sans doute, la loi du 2 mai n'a pas corrigé tous les vices de la législation antérieure sur cette matière; mais elle a incontestablement détruit les plus graves. Pour que les autres disparaissent également, il ne faut que des lumières, du tems et de la persévérance.

Tant que les hommes auxquels on donnait le nom de *jurés* n'étaient que des commissaires choisis par les préfets, il était assez inutile de faire des livres sur leurs devoirs ou sur leurs droits; mais aujourd'hui que la qualité de juré est à peu près indépendante, et que les accusés n'auront plus à craindre de voir dans les hommes appelés à les juger des adversaires ou

---

(1) Voyez le *Discours préliminaire* de la traduction française de l'ouvrage de sir *Richard* Philips, intitulé *Des pouvoirs et des obligations des jurys*. Paris, 1819. La seconde édition vient de paraître.

des ennemis, il n'est personne qui ne soit intéressé à s'instruire des devoirs qu'il peut avoir à remplir comme membre d'un jury. En renonçant à former lui-même les listes des jurés, le gouvernement a rendu la justice indépendante, dans toutes les affaires du moins sur lesquelles un jury est appelé à prononcer. Cela ne suffirait pas cependant pour qu'elle fût bien administrée, si les citoyens ignoraient quels sont les devoirs qu'ils ont à remplir. C'est donc à eux qu'il faut s'adresser maintenant, si l'on veut profiter des avantages que nous offre la loi du 2 mai. Croire qu'on jouira des bienfaits d'une justice impartiale, sans se donner la peine de s'éclairer pour concourir à l'administrer, serait une grave erreur. Si chacun veut jouir de toutes les garanties judiciaires, comme citoyen ou comme accusé, il faut que chacun s'instruise des devoirs qu'il a à remplir comme juré. Lorsque les principaux citoyens sont appelés à concourir à l'administration de la justice, les garanties que chacun d'eux reçoit ne sont jamais qu'en raison de celles qu'il offre lui-même aux autres.

Lorsqu'un homme est appelé comme juré, un de ses premiers devoirs est de porter l'attention la plus scrupuleuse à tous les moyens d'attaque et de défense employés dans le cours de la procédure, et de juger ensuite selon l'impression qu'ont laissée dans sa conscience les preuves produites pendant les débats. S'il se trompe dans sa décision, son erreur est un malheur pour lui, pour l'accusé s'il le condamne, et pour la société; mais il ne peut en être responsable, ni moralement, ni suivant la loi. Le cas est différent si l'erreur dans laquelle il est tombé n'a eu lieu que parce qu'avant que de remplir les fonctions de juré, il a négligé d'acquérir les lumières que l'exercice de ses fonctions exigeait. En pareil cas, l'erreur est imputable, au moins moralement, à celui qui la commet: on peut comparer celui qui y tombe, au soldat qui, chargé de la défense d'un poste, ne pourrait pas le défendre, par la raison qu'il se serait sciemment et volontairement abstenu de prendre les munitions dont il devait se pourvoir. La loi ayant en effet déterminé d'avance quels sont les hommes qui seront appelés

à être jurés, il est du devoir de ceux qui se trouvent dans ce cas de s'instruire de ce qu'ils doivent savoir pour rendre des décisions conformes à la justice. Ne pas remplir ce devoir, ce n'est pas seulement rendre vaines les garanties que la loi présente aux citoyens; c'est, ainsi que nous l'avons dit, assumer sur soi la responsabilité morale de toutes les erreurs dans lesquelles on pourra être entraîné dans le cours de la vie en qualité de juré.

Les devoirs des citoyens, en leur qualité de jurés, sont susceptibles de la même division que l'ouvrage de MM. Guichard et Dubochet : les uns sont relatifs aux conditions qu'il faut remplir pour exercer les fonctions de juré, ou aux moyens à l'aide desquels on peut arriver à la découverte de la vérité; les autres, aux règles qu'il faut suivre pour apprécier justement les faits sur lesquels on est chargé de prononcer. Ces devoirs ne dépendent pas nécessairement les uns des autres: on conçoit très-bien qu'un homme ignore les conditions à remplir pour être juré, ou les devoirs qu'il a à remplir pendant la procédure pour faire éclater la vérité, et qu'il possède cependant la capacité nécessaire pour bien prononcer sur les questions qui lui sont soumises; la supposition contraire peut également se concevoir, quoiqu'il soit plus rare de la voir se réaliser.

Il y a aujourd'hui quelque analogie entre la manière dont les listes des jurés se forment en France, et la manière dont elles se forment en Angleterre; mais il y a aussi des différences très-remarquables. Suivant les lois anglaises, ce sont les officiers des paroisses, marguilliers ou inspecteurs des pauvres, qui forment les premières listes. Ils sont tenus d'y porter tous les hommes qui remplissent les conditions requises, suivant les divers rôles de contributions qui doivent leur être soumis. Ces listes faites, ils sont tenus de les afficher, pendant trois semaines, sur les portes de toutes les églises de la paroisse. Pendant la même durée de tems, chacun a le droit de vérifier, sans payer aucuns frais, la liste originale. Au bas de la liste affichée se trouve un avertissement par lequel tous les habitans de la paroisse sont prévenus que tel jour les juges de paix se

réuniront dans tel lieu et à telle heure, pour juger les réclamations auxquelles les listes pourront donner lieu. Là tout individu peut réclamer publiquement contre les insertions ou les omissions illégales; les officiers des paroisses, obligés d'être présens, sont tenus de répondre, sous la foi du serment, à toutes les questions qu'il plaît aux juges de leur adresser, et les difficultés qui se présentent sont débattues et jugées publiquement.

En France, ce ne sont pas les officiers des paroisses ou des communes qui font les listes : ce sont les préfets. Comme ils n'ont pas eux-mêmes dans les mains tous les actes qui prouvent quels sont les hommes qui remplissent ou ne remplissent point les conditions requises, ils ne portent sur la liste qu'un certain nombre des hommes dont les noms doivent s'y trouver. La faculté de réclamer contre les fausses omissions n'appartient qu'à celui ou à ceux dont les noms ont été omis. Il peut ainsi arriver que les préfets, par négligence ou par d'autres motifs, n'y portent pas tous les noms qui devraient s'y trouver, et que des citoyens, par mauvaise volonté, s'abstiennent de se faire inscrire, et accroissent les charges des hommes dont les noms ont été inscrits. Enfin, les réclamations contre la liste sont portées devant le magistrat même qui l'a formée, ou devant ses conseillers. Ces réclamations sont jugées à huis-clos, et sans contradictoires défenses. On ne voit pas que les personnes dont l'inscription ou l'omission donne lieu à des difficultés doivent être appelées, comme cela se pratique suivant les lois anglaises.

Il résulte de ces différences que le devoir de se faire inscrire en France est bien plus impérieux qu'il ne l'est suivant les lois d'Angleterre. L'institution du jury n'est pas établie seulement en faveur de ceux qui remplissent les conditions requises pour être jurés; elle est établie en faveur de tous les individus qui peuvent être accusés d'un crime, ou qui peuvent en être les victimes. Chaque individu, même quand il ne peut pas être juré, se trouve donc intéressé, dans les deux pays, à ce que la liste soit composée de la manière

prescrite par les lois, et c'est sans doute pour cette raison que les lois anglaises ont reconnu à chacun le droit de réclamer contre les vices de sa composition. En France, la loi a disposé autrement; ce n'est qu'à ceux à qui elle impose le devoir d'être jurés qu'elle accorde le droit de faire rectifier les listes. Ceux auxquels ce devoir n'est pas imposé se trouvent aussi privés de l'exercice de ce droit; il faut donc que d'autres soient obligés de l'exercer pour eux. Mais sur qui pourrait reposer cette obligation, si ce n'est sur les hommes dont les réclamations sont seules écoutées? Si une fraction nombreuse de la société est frappée d'incapacité politique, et si par conséquent elle ne peut pas se protéger elle-même, il faut bien que le devoir de la protéger et d'exercer les droits dont elle est privée réside dans d'autres; s'il n'en était pas ainsi, elle ne serait qu'une propriété.

Les hommes qui sont exclusivement appelés à être jurés ne jugeraient donc leur position que d'une manière partielle, s'ils croyaient qu'en s'abstenant de faire inscrire leurs noms sur la liste, ils se bornent à renoncer à l'usage d'un droit. Ils doivent considérer les fonctions de juré sous deux points de vue : relativement à eux, et relativement aux autres membres de la société. S'ils les considèrent relativement à eux, ils peuvent, jusqu'à un certain point, s'imaginer qu'il leur est permis d'y renoncer. S'ils les considèrent relativement aux autres, ils ne peuvent s'y soustraire sans manquer à un de leurs premiers devoirs, et sans se rendre coupables envers leurs concitoyens d'une espèce de trahison. La loi considère si bien les fonctions de juré comme un devoir envers la société, qu'elle condamne à une forte amende celui qui ne se présente pas, quand il est appelé. La peine serait injuste, et même absurde, si les fonctions de juré n'étaient données que comme des droits; car renoncer à l'exercice d'un droit ne fut jamais considéré comme un délit.

Nous avons insisté sur le devoir de se faire inscrire sur la liste des jurés, quand on remplit les conditions nécessaires pour y être porté; parce que celui-là est le fondement de tous

les autres, et qu'on ne peut le négliger sans les trahir tous; mais il en est beaucoup d'autres dont l'accomplissement n'est pas moins important, quoiqu'ils ne se rapportent généralement qu'aux formes de la procédure, ou aux moyens de rechercher, de découvrir ou de faire connaître la vérité. M. Dubochet, en expliquant, article par article, les dispositions de la loi du 2 mai, et celles du Code d'instruction criminelle qui s'y rapportent, les a rendues assez claires pour les mettre à la portée de tout le monde. Sa méthode de commenter les articles de la loi, dans l'ordre même où le législateur les a placés, peut en rendre l'intelligence plus facile; mais cela même rend difficile l'analyse de son ouvrage. Pour la bien faire, il faudrait suivre l'ordre qu'il a lui-même adopté, et cela nous mènerait plus loin qu'il ne nous est permis d'aller.

M. Victor Guichard n'a pas été ainsi enchaîné par l'ordre des dispositions de la loi; il n'a eu à consulter que les principes généraux de la science, et il est, par conséquent, plus aisé de donner une idée générale de la partie de l'ouvrage qui lui appartient.

Cette partie du *Manuel des jurés* se divise en six titres : dans le premier, l'auteur traite de la méthode; il observe qu'en législation il en existe deux : l'une indépendante des faits, l'autre d'observation. Celle-ci est, à proprement parler, celle de l'utilité; c'est celle que M. Guichard adopte.

Dans le titre second, l'auteur traite de la législation criminelle et du *droit de punir*. Nous ne ferons aucune observation sur le fond des pensées qui composent ce titre, parce qu'elles sont généralement justes; mais il nous semble que, dans quelques parties, le langage pourrait en être plus exact, et que la confusion des termes jette sur les pensées une certaine obscurité.

L'auteur, avons-nous dit, traite du *droit de punir* et des règles qui le gouvernent; et il n'entend parler de ce droit que comme d'un attribut du gouvernement. On est aujourd'hui généralement convenu de chercher le *droit* partout; et, comme c'est une chose encore assez obscure et sur laquelle on est loin d'être d'accord, il est bien rare qu'on ne la trouve pas partout

où on la cherche. Ainsi, par exemple, on a commencé par chercher, dans l'infliction des peines judiciaires, l'exercice d'un droit : on l'y a trouvé. La découverte étant faite, on a traité du droit de punir en général, puis du droit d'envoyer aux travaux forcés; puis, du droit de tuer. Nous avons vu naguère des sociétés philantropiques et savantes mettre en question si la société a le droit d'infliger la peine de mort. Là dessus d'éloquens mémoires ont été composés, et des prix ont été distribués : on aurait dit que la question avait été clairement et irrévocablement décidée. Cependant, elle est aujourd'hui aussi obscure qu'elle l'était avant d'avoir été posée. Ceux qui paraissent convaincus du défaut de droit dans l'infliction de la peine ne peuvent cacher leur étonnement de voir que, chez toutes les nations, on tue journellement des hommes en conscience. Cela leur paraît d'autant plus inconcevable, que suivant eux le *droit* brille clairement aux yeux de tous les hommes par sa propre lumière, et que toute la science du monde ne saurait en accroître la clarté.

N'y aurait-il point ici, comme dans la plupart des disputes, quelque expression ambiguë qui rendrait la question insoluble? Pour nous en assurer, voyons comment se passent les faits, et tâchons de ne donner à chaque chose que le nom qui lui convient. Un individu que le besoin tourmente rencontre un homme, le tue, prend sa bourse et s'enfuit. Là-dessus un magistrat décerne contre lui un mandat, des gendarmes l'arrêtent et le mettent en prison, des juges lui font son procès et le condamnent à mort : un magistrat le fait alors livrer à d'autres gendarmes, lesquels le mènent en grande pompe sur une place publique; là, ils le livrent à d'autres hommes qui l'attachent, et puis lui coupent la tête.

Ici, il est un fait général et constant : c'est la manifestation de l'autorité et de la puissance; nous voyons des hommes qui commandent, d'autres qui obéissent, et un tiers sur lequel s'exerce l'action de tous les autres. Il n'y a rien là d'équivoque, rien de sujet à contestation : nulle question pour les académies. Mais, ces hommes que nous voyons commander, ceux que nous voyons

obéir, exercent-ils ou n'exercent-ils point un droit? C'est ici que commencent les disputes. Il ne faut pas demander cependant ce que c'est qu'un droit; car, de part et d'autre, on est convenu que le mot est suffisamment clair, et qu'il n'y a que les consciences obscures ou fausses qui osent en demander l'explication.

On ne doute pas que punir ne soit un droit; la seule chose qu'on met en question est de savoir si ce droit s'étend jusqu'à tuer l'individu auquel on inflige une peine. Si punir est un droit, ce droit se trouve sans doute dans ceux qui l'exercent, ou dans ceux qui le délèguent : voyons donc comment il naît, et où il se trouve. Un homme, avons-nous dit, commet un assassinat; aussitôt un officier public, qu'on nomme un *juge d'instruction*, lance contre lui un mandat d'arrêt. Que fait ce juge? il remplit un devoir que la loi lui impose, pour l'accomplissement duquel l'état lui accorde un salaire, et qu'il ne peut éluder sans se rendre coupable de prévarication. Un agent de la force publique exécute l'ordre du magistrat; c'est encore un devoir qu'il remplit, une obligation qu'il a contractée. L'accusé est conduit en prison : le concierge qui l'y retient remplit encore un devoir envers la société; il ne peut l'enfreindre sans s'exposer à des peines graves. Des témoins et des jurés sont appelés: les devoirs des premiers sont de se présenter et de déposer suivant la vérité; ceux des seconds sont d'être présens aux débats, et de déclarer quelle est la conviction produite sur leur conscience; le devoir des juges est d'appliquer la loi conformément à la déclaration qui a été faite. Enfin, le devoir des agens de la force publique est d'exécuter le jugement de la manière que la loi prescrit.

Ainsi, depuis le moment où le délit est commis jusqu'à celui où le coupable subit sa peine, nous ne trouvons que des devoirs, des obligations, dans chacun des organes ou des agens institués par la loi. Ces devoirs, ces obligations sont si rigoureux que nul ne peut manquer aux siens sans se rendre coupable de prévarication, et dans un grand nombre de cas sans s'exposer à de fortes peines. Si les autorités diverses qui con-

courent à l'application d'une peine n'ont que des devoirs à remplir, et des devoirs toujours pénibles, où se trouve donc le droit? Serait-il dans les hommes par qui les peines sont établies? Mais ces hommes sont à leur tour soumis à de nombreux devoirs : ils ont de l'autorité, de la puissance; quand ils établissent une peine, ils se soumettent à une nécessité, ils obéissent à un devoir envers la société; ils n'exercent pas plus un droit que le magistrat qui applique une peine légale à un individu que le jury a déclaré coupable.

Il est bizarre que toutes nos recherches philosophiques sur le devoir et sur le droit nous aient conduits à ne plus savoir distinguer un droit d'un devoir, et que tous nos progrès en morale nous aient amenés à mettre en théorie les pratiques d'Alger ou de Constantinople. Là, en effet, il n'est point de devoirs pour la puissance; pour elle, il n'y a que des droits. Punir est donc un droit, comme disposer de sa propriété en est un autre. Et, comme nul n'est tenu de rendre compte de l'exercice de ses droits, les magistrats peuvent punir ou ne point punir, selon qu'ils le jugent convenable. Tout cela peut paraître bien étrange, mais c'est à quoi nous avons dû nous attendre le jour où nous avons vu des esprits distingués et des imaginations ardentes repousser les sages écrits de Locke, de Condillac, de Tracy, pour répandre sur notre pays le mysticisme de l'Allemagne.

Nous devons nous hâter de dire que ce reproche ne peut être adressé à l'ouvrage dont nous donnons ici l'analyse. Si l'on fait exception de l'expression que nous avons relevée, et qui nous paraît vicieuse, tout est écrit avec justesse. Les observations de M. Victor Guichard sur le principe, la nature et les effets des peines judiciaires, sont toutes fondées sur la nature même des choses; toutes reposent sur les intérêts de l'humanité, et tendent à faire entendre les lois dans le sens le plus juste. On peut en juger par les deux règles que l'auteur donne au pouvoir et au devoir de punir : l'une est de ne jamais punir que lorsque la punition produit plus de bien que de mal; l'autre, d'arriver au plus grand bien de la société et de l'offensé, en faisant au dé-

liquant le moindre mal possible. Ces règles sont développées de manière à ce que les jurés puissent en suivre l'application dans le plus grand nombre de cas.

Dans le titre IV, M. Victor Guichard traite de la gravité des peines, ce qui le conduit à parler de la peine de mort. L'abolition de cette peine est aujourd'hui sollicitée par un grand nombre de bons esprits. Tous les écrivains philosophes ne s'accordent pas sur les motifs qui leur font désirer que cette peine soit abolie; mais tous sont généralement d'accord pour la solliciter, et surtout pour demander que l'application en soit restreinte au plus petit nombre de cas possibles. M. Guichard fait à ce sujet des réflexions fort justes : il observe que, pour résoudre la question, il faut comparer les effets de la peine de mort avec ceux d'une autre peine. Il compare ensuite lui-même les résultats que cette peine produit avec ceux de l'emprisonnement perpétuel et laborieux. Il prouve que l'emprisonnement perpétuel est plus avantageux pour la réparation du mal causé par le délit, et qu'il peut ne pas l'être moins pour prévenir de nouveaux délits. Il fait voir ensuite que, pour juger de l'effet général d'une peine relativement à la prévention de nouveaux délits, il faut considérer non l'effroi qu'elle inspire au coupable au moment où il va la subir, mais la crainte qu'elle inspire à un individu au moment où il éprouve la tentation de commettre un crime. Or, l'emprisonnement perpétuel est plus efficace, sous ce rapport, que ne peut l'être la peine de mort : il est des passions pour lesquelles on consent à s'exposer à périr, mais pour lesquelles on ne s'exposerait pas à être détenu à perpétuité. La raison de cette différence est sensible : dans le premier cas, si l'on ne réussit point, le châtiment qu'on subit met un terme à la passion qu'on éprouve; dans le second, au contraire, on éprouve tous les tourmens d'une passion non satisfaite, en même tems qu'on subit la peine du crime qu'on a commis.

L'abolition de la peine de mort fait disparaître une difficulté très-grave que les jurés ont quelquefois à résoudre. Dans les crimes de meurtre, il n'est pas rare de voir les défenseurs de

accusés présenter pour excuse leur état de monomanie. Le jury se trouve alors dans la nécessité de courir le risque d'envoyer un insensé à l'échafaud, ou d'acquitter un grand coupable. S'il ne s'agissait que d'un emprisonnement perpétuel, il y aurait peu de danger à courir; car, dans aucune des deux suppositions, personne ne peut prétendre que l'accusé convaincu du fait, réputé crime ou délit, doive être rendu à la liberté. Mais il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de la peine de mort; outre l'atrocité qu'il y a à livrer un fou au dernier supplice, on accroît les dangers de la société. La monomanie, en effet, est contagieuse, et rien n'est plus propre à la propager que de donner en spectacle les individus qui en sont atteints. La peine de mort appliquée à une telle infirmité produit donc un effet contraire à celui qu'elle est destinée à produire : au lieu de détourner les individus dangereux des faits qu'on veut prévenir en les réprimant, elle les excite à les commettre.

M. Victor Guichard, ayant exposé les funestes effets de la peine de mort, et ayant fait voir comment on en obtiendrait de différens par une autre peine, s'occupe du rapport entre les deux règles que nous avons précédemment rapportées avec la procédure criminelle et le jury; c'est l'objet de son cinquième titre. L'auteur est ainsi conduit à faire voir quel est le but de la procédure criminelle, à rechercher quelle est la source principale des délits qui se commettent dans un état un peu avancé; à développer les avantages qui résultent de l'institution du jury; enfin, à démontrer comment les devoirs des jurés résultent des motifs de leur institution.

Dans le titre VI, notre auteur traite des questions d'une haute importance, mais qui fort heureusement se présentent rarement dans la pratique. Dans les tems de trouble, l'autorité publique est quelquefois emportée par la violence des factions au-delà des limites que la raison lui prescrit. Des lois violentes peuvent alors être rendues, et il s'agit de savoir quelle doit être, en pareille circonstance, la conduite des jurés. Nous avons vu, par exemple, dans les troubles de la révolution, des pères traduits en justice et être exposés à être condamnés à

mort pour avoir fait passer quelques secours pécuniaires à leurs enfans émigrés. D'autres fois, nous avons vu mettre la pitié et d'autres vertus au rang des crimes. Dans ces cas, et dans d'autres semblables, les jurés sont-ils tenus en conscience de déclarer coupable celui qui, à leurs yeux, n'a commis aucun fait répréhensible par lui-même, quoiqu'il ait exécuté l'acte prohibé par la loi?

Cette question est grave lorsqu'elle se présente; mais il arrive bien rarement qu'on ait à s'en occuper, et voici quelle en est la raison. Lorsque des circonstances malheureuses déterminent un gouvernement à établir des peines qui ne sont point en harmonie avec la conscience publique, le même pouvoir qui établit la peine établit presque toujours un tribunal particulier pour en faire l'application. C'est ainsi que, pendant le tems le plus orageux de la révolution, après avoir établi des lois sanguinaires, on fut amené à créer un tribunal révolutionnaire pour les appliquer. C'est encore ainsi que le pouvoir militaire qui succéda au gouvernement directorial fut conduit à créer des cours spéciales, des tribunaux militaires, ou des conseils de guerre, pour punir des faits que la conscience des citoyens ne condamnait pas, ou qu'elle n'aurait punis que de peines moins graves. Ces observations n'ôtent rien, du reste, au mérite des réflexions de M. Guichard: quoiqu'on puisse être rarement appelé à les mettre en pratique, on les lira avec utilité. En les lisant avec attention, on concevra plus facilement en quoi consistent les devoirs des jurés.

En Angleterre, le jugement par jurés s'applique à toutes les causes civiles et criminelles. Là, nul individu ne peut être atteint, ni dans sa personne, ni dans ses biens, ni dans son industrie, à moins d'un jugement rendu par un jury. Pour juger toutes les causes qui se présentent, il faut un nombre de jurés considérable; aussi, tout homme qui jouit de quelque indépendance est-il sujet à être appelé comme juré. Mais il ne faut pas croire que l'institution du jury soit arrivée du premier coup au point de perfection où nous la voyons aujourd'hui. Depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, il ne s'est point passé

de règne sous lequel on n'y ait corrigé quelque vice, ou fait quelque utile addition. L'origine des jurés se perd dans la nuit des tems; et cependant ce n'est que depuis 1825 que les Anglais ont une loi générale qui règle l'organisation des jurys. Cette loi n'a même commencé à être exécutée qu'en 1826.

En France, le jugement par jurés ne s'applique jamais en matière civile, et il n'a lieu en matière criminelle que pour les cas les plus graves. Aussi, le nombre des hommes qui remplissent les conditions nécessaires pour être jurés est-il fort restreint, comparativement à la masse de la population. Mais, en France, cette institution est toute nouvelle; il a fallu, pour l'établir, réformer tout à la fois la législation, les habitudes et les intelligences. Ne soyons donc pas surpris si elle n'est encore ni aussi générale, ni aussi universellement désirée que pourraient le demander les hommes éclairés. Si nous voulons qu'elle fasse des progrès, tâchons que les idées et les mœurs ne restent pas en arrière des institutions. Cette année, la législation a fait un grand pas : pourrions-nous nous plaindre qu'elle n'est pas assez avancée, si les hommes qui appartiennent à la classe la plus éclairée de la société ne savaient pas se mettre à son niveau? Seraient-ils dignes de jouir des garanties qui leur sont offertes, s'ils se dérobaient aux faciles conditions au moyen desquelles ils peuvent les posséder? Les devoirs qui leur sont imposés, et sur l'accomplissement desquels leur sécurité doit être fondée, ne sont ni nombreux, ni difficiles à remplir. Les auteurs du *Manuel des jurés* ont fait ce qu'il fallait pour leur en rendre l'intelligence facile; c'est à eux-mêmes à faire le reste.

Charles Comte.

Histoire de Bretagne, par M. Daru, de l'Académie française (1).

Le savant et laborieux auteur qui nous avait donné l'*Histoire de Venise* a publié, depuis, l'histoire d'une province

(1) Paris, 1826; Firmin Didot. 3 vol. in-8° prix, 18 fr.

française qui n'a rien de commun avec l'ancienne république de la mer Adriatique, si ce n'est le goût des habitans pour la navigation et les entreprises maritimes. Dans tout le cours de l'histoire de France, le peuple breton conserve une physionomie particulière qui doit séduire un historien habile. On voit ces Bretons, fiers de leurs rochers et de leurs sables, se tenir, pour ainsi dire, à l'écart, faire des efforts répétés pour défendre leur indépendance, et déjouer avec rudesse des intrigues ourdies pour les subjuguer; on les voit enfin conserver l'empreinte originale de leur caractère, leur idiome, leurs superstitions, leurs usages, long-tems après qu'ils ont été réunis à la nation française.

On ne peut toutefois se dissimuler qu'à l'exception de quelques épisodes, l'histoire de la Bretagne est celle de toutes les provinces du royaume, et que l'historien se donne une tâche bien pénible quand il veut rassembler en un seul tableau la multitude de faits, souvent peu importans, qui composent une histoire provinciale, cette suite fatigante de guerres, de querelles, de dévastations, de meurtres, d'injustices de toute espèce, dont la réunion constitue ce que l'on appelle l'âge de la féodalité. Quelque talent que possède l'écrivain, il aura bien de la peine à intéresser un lecteur éclairé à tous ces petits événemens où l'esprit ne trouve ni repos, ni satisfaction. M. Daru a certainement fait preuve d'un talent très-remarquable dans son histoire de Bretagne; cependant, je doute que ce nouvel ouvrage obtienne le même succès que son histoire de Venise, dont le fond est plein d'intérêt, tandis que l'histoire de Bretagne ne présente qu'un sujet stérile, et en quelque sorte rebelle aux efforts du peintre.

Quelquefois, il faut le dire, l'auteur me paraît avoir négligé de jeter des fleurs sur ce terrain aride : il aurait pu varier son récit, en tirant un meilleur parti qu'il ne l'a fait des traditions locales, de l'étude des monumens singuliers des âges antiques, élevés dans quelques lieux solitaires de la Bretagne. L'exposition du génie de la langue bretonne, que parlent encore les habitans des campagnes et des petites villes de trois départe-

mens qui comptent près de 500,000 âmes chacun, la comparaison des mœurs et des usages des Bretons avec ceux des habitans de la Cornouaille anglaise et du pays de Galles, la vie des premiers chrétiens et la propagation de la morale de l'Évangile dans cette province, au milieu de toutes les résistances druidiques, les événemens des communautés monastiques, et beaucoup d'autres matières intéressantes ne devaient pas rester étrangères au plan de l'auteur, et lui auraient fourni des détails attachans et instructifs. L'histoire de la Suisse, par Jean de Muller, qui a su embellir les commencemens des annales d'un peuple dont l'origine n'est pas moins obscure que celle du peuple breton, aurait pu lui servir de modèle.

L'abbé de La Rue (1) a soulevé une grande question, que j'aurais voulu voir traitée par M. Daru : si les Bretons ont eu une littérature. L'abbé de La Rue soutient qu'ils ont eu des historiens, et principalement des poëtes, et que les romanciers du moyen âge ont puisé chez les Bretons les fables les plus intéressantes de leurs poëmes romanesques et de leur chevalerie. Il est certain que le pays de Galles et la Cornouaille anglaise ont produit des poëtes qui ont chanté la table ronde, les guerres du peuple gallois contre les Saxons, les exploits des petits rois du pays, etc. Comment les Bretons, si semblables aux Gallois dont ils sont comme les frères, seraient-ils restés muets, tandis qu'au delà de la Manche les rochers retentissaient du chant des bardes? Certes, les Bretons ont chanté comme eux; plusieurs témoignages le prouvent. Comment se fait-il donc que cette littérature bretonne, qu'il serait si intéressant de connaître, ait été anéantie au point de ne laisser aucune trace (2)? Pas un poëme, pas une chronique,

---

(1) *Recherches sur les ouvrages des bardes de la Bretagne armoricaine dans le moyen âge.* Caen, 1815; in-8°.

(2) Il ne serait pas impossible de prouver que le roman d'*Amadis de Gaule*, et celui des *Amours de la belle Iseult et de Tristan de Léonais* ont été composés par des poëtes bas-bretons. Le brave grenadier La Tour-d'Auvergne, né en Basse-Bretagne, avait recueilli à cet

pas même une romance en bas-breton n'a échappé à la destruction. M. de La Rue explique cette disparution totale par l'indifférence qu'inspirait aux gens lettrés du moyen âge la langue vulgaire ou rustique du pays. Dans le pays de Galles, le peuple était lui-même conservateur des poésies nationales; pourquoi n'en a-t-il pas été de même en Bretagne? Comment les générations ne se sont-elles pas transmis le dépôt du génie poétique de leurs pères, ainsi qu'on l'a pratiqué dans beaucoup d'autres pays qui ont aussi peu de communication avec les nations étrangères? La poésie populaire de ces contrées constitue, pour ainsi dire, toute leur littérature. La Bretagne seule ferait-elle exception à cette règle générale?

J'aurais préféré, je l'avoue, l'examen de cette matière intéressante à la discussion à laquelle M. Daru s'est livré dans le premier volume de son histoire, pour savoir si la Bretagne a été conquise par Clovis. Ce n'est pas que ce point ne soit très-savamment traité, et qu'il n'ait une certaine importance, puisqu'on l'a souvent remis en question dans la recherche du droit des rois de France à la possession de la Bretagne; mais on peut résumer la difficulté en peu de mots, en démontrant qu'il n'existe aucune preuve suffisante pour établir que Clovis a subjugué les Bretons. Quant à la prétention de la couronne, c'est une question tout-à-fait oiseuse, puisque la Bretagne fait depuis long-tems partie du royaume de France, et que les Bretons ne réclament plus ni priviléges, ni droits particuliers.

égard des documens très-curieux qui, probablement, sont à jamais perdus. La partie géographique de ces charmans ouvrages n'a pu appartenir qu'à des auteurs qui avaient une connaissance pratique des lieux où ils ont placé leur héros. Les plages de débarquement, les petits ports, les hameaux que les chevaliers parcouraient, existent encore sous les mêmes noms; et cependant ils ne sont cités dans aucun livre géographique, ni portés sur aucune carte. Ce n'est donc qu'en habitant cette contrée que les auteurs d'*Amadis* et de *Tristan* ont pu les connaître et les décrire.

Il existe des vers, des romances, des contes en bas-breton. Plusieurs ont été publiés. (*N. du R.*)

A la conquête de la Bretagne par Clovis se rattache une autre question du même genre, qui consiste à savoir si la Bretagne fut donnée par Charles-le-Simple aux Normands, et si le roi de France avait le droit de faire cette concession. J'ai eu l'occasion de discuter moi-même ces faits historiques (1), et je m'estime heureux de me rencontrer sur plusieurs points avec le nouvel historien de la Bretagne. M. Daru ne paraît pas douter que le traité de Saint-Clair-sur-Epte, par lequel Charles-le-Simple céda, en 912, la Normandie aux pirates du nord, n'ait été écrit, comme tous les actes de ce genre. J'ai élevé des doutes à cet égard, et je n'ai découvert aucun document qui prouvât l'existence d'un traité *écrit*, quelque importantes que fussent les stipulations convenues entre les Français et les Normands. L'auteur a discuté avec beaucoup de sagacité ce fait remarquable, ainsi que les prétentions de la couronne et celles des Bretons. Il n'est pas facile d'arriver à une conclusion dans une affaire où il existe si peu de pièces authentiques. M. Daru a certainement pesé avec une extrême attention les raisons contradictoires, et a sainement jugé les écrivains français et bretons qui avaient, avant lui, examiné la question du droit public de la Bretagne.

C'est une justice à lui rendre que de déclarer qu'il a presque toujours puisé aux sources originales, c'est-à-dire qu'il a compulsé les chroniques et les annales des historiens du moyen âge. Pour les derniers siècles, il s'est servi aussi de matériaux inédits, empruntés aux archives de Nantes. Les bénédictins devaient beaucoup aux cartulaires des couvens; mais ils avaient peu fouillé dans les archives municipales des provinces, et il y a lieu de croire qu'elles recèlent une foule de pièces intéressantes pour l'histoire civile et commerciale. Au lieu de se copier successivement, les personnes qui écrivent l'histoire d'une partie de la France devraient consulter de pareils dépôts : ce sont des mines vierges dont l'exploitation

(1) *Histoire des expéditions maritimes des Normands et de leur établissement en France au dixième siècle.* Paris, 1826; t. II.

leur donnerait un produit abondant. A la fin de son troisième volume, M. Daru a donné la note des actes qui existent dans les archives de Nantes, relativement aux démêlés des ducs de Bretagne et du clergé, durant le XIVe et le XVe siècles. Il aurait été utile d'étendre cette note à tous les autres actes qui ont quelque rapport à l'histoire, de publier textuellement, comme pièces justificatives, les documens inédits les plus importans. Je dois encore louer le soin qu'a eu l'historien de citer les paroles et les discours des rois et des hommes d'état dans le langage du tems; c'est un gage de fidélité historique, et un moyen efficace de reporter l'imagination du lecteur vers les tems passés.

C'est au second volume surtout que l'histoire de Bretagne par M. Daru acquiert un véritable intérêt : alors s'engage la lutte sanglante et dramatique des comtes de Blois et de Montfort; les guerres des Anglais donnent du mouvement au récit; des caractères comme celui de Clisson viennent surprendre le lecteur. Les ducs de Bretagne, tantôt ennemis, tantôt amis, et alliés de la France ou de l'Angleterre, ont besoin des bras et de l'argent de leurs vassaux pour soutenir leurs guerres; ils sont forcés de solliciter l'amitié des seigneurs et l'appui des villes, de les consulter et d'agir par eux sur l'esprit du peuple. De là l'origine du parlement de Bretagne, qui a joué un rôle important pendant les derniers siècles. Au treizième, déjà les ducs de Bretagne se servaient de la formule : *Nous accordons, nous et nos gentilshommes de commune volonté.* Au quatorzième, on employait cette autre formule : *Après mûre délibération et avis de nos prélats, barons et autres gens notables de notre grand conseil, et du consentement exprès desdits prélats et barons.* Mais, ce n'était guère que lorsqu'il s'agissait d'impôt ou de don gratuit qu'on avouait aussi solennellement l'intervention de l'aristocratie. Toutes les fois qu'on pouvait s'en passer, on se gardait bien de la consulter. Au XVe siècle, le conseil avait pris de l'extension. Ce n'étaient plus seulement des prélats et des barons qui y siégeaient, mais encore des *bannerets*, des *bacheliers*, des *chevaliers et écuyers*, des *gens de chapitre et*

des bonnes villes. L'auteur a inséré, à la fin du second volume, de courtes dissertations sur l'admission des députés des villes aux états, sur la levée des impôts en Bretagne, et sur les règlemens des états, dissertations extraites du droit public de la province. On y cite une charte de Guy de Thoars, comte de Bretagne, de l'an 1205, où l'on fait valoir *l'avis et l'assentiment des évêques, barons, vavasseurs et nos autres hommes de Bretagne;* ce qui semble indiquer les trois états. Il en résulterait que, dès le commencement du XIIIe siécle, les communes avaient siégé dans le conseil provincial. Les trois états sont désignés expressément dans un acte du parlement assemblé à Rennes en 1315; mais ce n'est qu'au siècle suivant que l'on voit les trois ordres constituer régulièrement le parlement.

Je placerai ici quelques remarques sur les observations de l'auteur, relativement au fameux *combat des trente* qui, selon Froissart et les chroniques bretonnes, fut livré, en 1351, près d'un chêne, entre les petites villes de Josselin et Ploermel. Trente champions bretons combattirent autant de champions anglais, et l'on ignore pourquoi. Ce combat est pour les Bretons ce que celui des Horaces et des Curiaces était pour les Romains. On conserve les noms des chevaliers des deux partis; on connaît tous les détails du combat; on a élevé sur les lieux un monument aux Bretons vainqueurs; et tout récemment encore, une académie bretonne a proposé un prix pour le meilleur poëme en leur honneur. Il s'est pourtant trouvé des érudits qui ont traité de fable l'histoire de ce combat, dont aucun auteur anglais n'a parlé. M. Daru convient que les particularités du combat ont pu être inventées; mais il pense que le fait lui-même est incontestable, appuyé, comme il l'est, sur une tradition ancienne et universelle, qui selon lui, peut suppléer à des témoignages écrits; et il ajoute cette réflexion : « Ce serait un triste emploi de l'érudition, de ne la faire servir qu'à répandre des doutes sur l'histoire, et à détruire ces traditions nationales qui entretiennent chez les peuples l'amour de la gloire et de la patrie. La vérité avant tout, sans doute; mais, si l'on aime la vérité, le pyrrhonisme, qui a aussi ses

affirmations négatives, détruit la science elle-même : et que peut-il y avoir d'utile, par exemple, dans les efforts de je ne sais quel érudit qui a entrepris de prouver aux Suisses que Guillaume Tell n'a jamais existé?» Je conviens, avec l'auteur, que ce serait tuer l'histoire que d'élever des doutes sur des faits, sans motifs suffisans; mais M. Daru conviendra que la critique historique a précisément pour but d'examiner et d'établir la vérité, et qu'elle ne peut ni ne doit s'embarrasser du plus ou du moins d'intérêt que peuvent prendre à un fait les peuples ou les provinces, ni s'en rapporter exclusivement aux traditions nationales, ni rechercher s'il est utile d'admettre ou de rejeter une croyance devenue populaire. Je doute que l'on ait entrepris de prouver que Guillaume Tell n'a point existé; mais on a démontré que l'histoire de la pomme abattue à coups de flèche sur la tête de son fils est renouvelée des traditions scandinaves; et en cela, la critique historique a fait son devoir. L'espèce de colère que cette dissertation a fait naître chez les Suisses n'a pu détruire la force des argumens. L'action du fameux bourgeois de Calais, Eustache de St.-Pierre, telle qu'elle est racontée par Froissart, est sans doute un bel exemple de dévoûment patriotique et un beau modèle à présenter aux citoyens; ce qui n'empêche pas que l'académicien Bréquigny n'ait bien mérité de l'histoire, en tirant de la poussière des archives de Londres des pièces qui prouvent que le héros de Calais était d'intelligence avec les Anglais, et qu'il accepta une pension d'Édouard (1).

Le troisième volume commence par le règne du duc François II, contemporain de Louis XI, et qui obtint du pape le

(1) Il est peut-être prouvé qu'Édouard III fit une pension à Eustache de Saint-Pierre, en l'honneur de sa noble action, mais nullement pour cause de trahison. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque de la reddition de Calais, le siége durait depuis une année, qu'Édouard avait laissé périr contre les lignes les malheureux habitans chassés de la ville à défaut de vivres; que Jean de Vienne était le commandant de Calais, et qu'il marcha *la hart au col* à la tête des six bourgeois. Eût-il consenti à partager leur sort s'il les eût connus pour des traîtres? (*N. du R.*)

privilége de ne pouvoir être excommunié à l'avenir. Le ministre Landois joua sous ce duc un rôle brillant : on le trouve mêlé à toutes les affaires importantes de la Bretagne; et, après avoir long-tems abusé de la confiance illimitée de son maître, il finit par tomber victime de la fureur populaire.

A François II succéda la célèbre Anne de Bretagne, dont le règne occupe avec raison une grande place dans l'ouvrage de M. Daru. Ce fut par le mariage de cette princesse avec Charles VIII que la Bretagne fut réunie à la couronne de France, et qu'elle perdit son antique indépendance. L'historien contredit à ce sujet diverses assertions de ses prédécesseurs. Gaillard a représenté le mariage d'Anne de Bretagne avec le roi de France comme un sacrifice fait au salut des Bretons, et il croit que, par ce mariage, elle obtint la liberté du duc d'Orléans, qui l'aimait, dit-on, éperdument, et qui finit par l'épouser, lorsqu'à son tour il monta sur le trône, sous le nom de Louis XII. M. Daru représente la princesse assiégée dans Rennes, voyant tout le territoire de Bretagne envahi par les troupes françaises, et n'ayant d'autre ressource que l'acceptation du trône que le roi de France lui offrait à la tête de son armée. Quant au duc d'Orléans, il était sorti de la tour de Bourges un an avant le mariage de la princesse. M. Daru a consulté l'acte original du mariage conservé au *Trésor des chartres*, et n'y a point trouvé la clause relative à la succession de ses enfans au duché de Bretagne, que l'on a intercalée dans les copies. « Aucune clause de ce contrat, dit l'auteur, ne règle les droits des enfans qui doivent naître de ce mariage. On ne peut supposer que ce soit un oubli, et on est autorisé à conjecturer que ce fut une omission volontaire de la part des ministres de Charles VIII... Si Anne n'eût laissé que des filles, la couronne de Bretagne eût incontestablement appartenu à l'aînée; mais c'est probablement parce qu'il n'y avait pas moyen d'éluder cet aveu que les ministres de Charles VIII évitèrent de parler des droits des enfans dans le contrat de mariage, s'en remettant à la supériorité des forces du roi futur pour retenir une si importante possession... Il fallait qu'Anne de Bretagne

fût dans une situation bien critique lorsqu'elle donna sa main à Charles VIII, pour n'avoir pas fait stipuler les intérêts de ses enfans et le sort de son duché. » C'est de l'époque où la jeune reine, âgée de quinze ans, belle, instruite, spirituelle et de mœurs très pures, vint briller à la cour de France, que M. Daru date la passion du duc d'Orléans pour elle. Sept ans après, cette princesse, devenue veuve, donna sa main à celui qui l'avait aimée avec tant de constance, et elle supplanta sur le trône l'épouse légitime de Louis XII, qu'on abreuva de dégoûts et de chagrins pour la contraindre au divorce, après une union de vingt-deux ans.

Montée pour la seconde fois sur le trône de France, Anne développa son caractère impérieux. Elle partit pour la Bretagne pendant une maladie du roi, afin de s'assurer la possession de cette province; et comme le maréchal de Gié osa faire arrêter sur la Loire les bateaux qui portaient ses bagages, elle voua à ce maréchal, fidèle à son maître et à la France, une haine implacable, et lui suscita un procès criminel. Elle voulut marier sa fille Claude à Charles d'Autriche, et lui donna en dot la Bretagne. Mais les députés aux états généraux de la province présentèrent requête au roi, pour le supplier de ne point souffrir que la Bretagne passât sous la domination d'un prince étranger. Le mariage projeté fut rompu, en dépit de la reine, et sa fille fut unie au jeune duc d'Angoulême, que *Madame* Anne ne pouvait souffrir.

Après le règne de Louis XII et d'Anne de Bretagne, la reine Claude céda son duché à François Ier, son époux; et ce prince opéra la réunion définitive de la Bretagne à la couronne de France; réunion que le roi fit solliciter par les états même de la province, mais sur laquelle la ligue ne tarda pas à revenir après l'extinction de la race des Valois.

Les guerres de la ligue firent de grands ravages en Bretagne. La ville de Saint-Malo, profitant des troubles, se sépara de l'autorité royale, et se gouverna quelque tems en république. Cet épisode est un des faits curieux sur lesquels M. Daru a eu tort, ce me semble, de passer aussi légèrement; il est raconté

avec plus de détails et d'intérêt dans d'autres ouvrages, entre autres dans l'*Histoire des ducs de Bretagne;* Paris, 1739. N'est-ce pas un événement, en effet, remarquable que cette petite révolution durant laquelle les bourgeois d'une ville dominée par un château royal méditent et exécutent l'assaut de la forteresse, tuent le gouverneur qui les avait traités avec inhumanité, organisent un gouvernement démocratique, se ménagent des intelligences au dehors, et réussissent à maintenir leur indépendance jusqu'à ce que Henri IV eût pris les rênes de l'état?

Sous les règnes suivans, la Bretagne n'est plus une province indépendante; elle n'a plus d'histoire particulière : à peine quelques insurrections rappellent-elles le caractère prononcé des anciens Bretons. M. Daru passe rapidement sur les deux derniers siècles. L'époque de la révolution française n'y occupe même aucune place. Peut-être néanmoins la manière dont cette révolution se manifesta en Bretagne devait mériter l'attention de l'historien; la fédération bretonne surtout est un événement trop remarquable pour être oublié dans une histoire complète de la Bretagne; j'ignore le motif qui a décidé M. Daru à tant de brièveté au sujet des événemens modernes, ou plutôt ce qui l'a déterminé à ne point s'en occuper. C'est un défaut ou une lacune dans son ouvrage.

L'auteur termine par quelques réflexions sur la situation morale de la population bretonne; je crois devoir en citer une partie : « Francs, braves, laborieux, économes, mais méfians et obstinés dans leurs préjugés, les Bretons ont résisté au frottement, et ne se sont point polis par le contact des autres peuples. Les routes, les canaux, les établissemens publics, sont encore chez eux fort loin de l'état de perfection où ils sont portés dans les autres provinces du même empire; il ne serait pas juste d'en rejeter entièrement la faute sur la négligence ou le machiavélisme de l'administration. Il est possible sans doute qu'un ministre se soit cru un habile homme d'état, parce qu'il laissait ce peuple dans l'ignorance; mais il faut convenir que les Bretons s'y prêtaient merveilleusement. Peut-être faut-il aussi attribuer une part dans ces déplora-

bles résultats à une autre cause qu'on n'a pas assez observée. Après avoir passé plusieurs siècles sous le régime féodal, plus dur chez eux que dans les provinces voisines, ces peuples étaient tombés sous le joug aristocratique. Les seigneurs avaient affaibli le pouvoir du souverain. Ils lui faisaient la guerre, ils dominaient dans les états; et après la réunion, s'ils avaient perdu leur influence dans le gouvernement, ils avaient conservé de grands priviléges et la prépondérance dans l'administration. L'assiette des impôts, la distribution des deniers publics, toute l'économie intérieure était dans la main des nobles et des évêques; or, il n'est pas de la nature de l'aristocratie de favoriser le développement de l'intelligence dans la classe inférieure. »

Il est inutile de faire remarquer le mérite du style de cet ouvrage. On y retrouve la force et le naturel de la diction de l'histoire de Venise, depuis long-tems appréciée. Quant à l'esprit qui domine dans cette histoire, c'est le sentiment d'un homme éclairé et profondément instruit, qui discute savamment, qui expose les faits sous un jour lumineux, et qui n'apporte dans ses opinions sur les événemens passés aucun des préjugés qui défigurent la plupart des histoires de provinces; un auteur pénétré des lumières du siècle, comme M. Daru, sait s'affranchir de cette rouille des vieux tems.

DEPPING.

HISTOIRE DU SOULÈVEMENT DES PAYS-BAS SOUS PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE, *traduite de l'allemand de* F. SCHILLER, par le marquis de CHATEAUGIRON, membre du conseil général du département de la Seine (1).

Ce n'est pas la première fois que cet ouvrage de Schiller paraît dans notre langue. Déjà, en 1821, M. DE CLOET en avait publié, à Bruxelles, une version française; mais le traducteur,

(1) Paris, 1827; Sautelet et compagnie. 2 vol. in-8°; prix, 12 fr.

fervent catholique, s'était prescrit d'avance d'omettre toutes les pages, les phrases, les membres de phrases où l'auteur allemand adresse des reproches à l'église romaine et des éloges au protestantisme. Il ne nous appartient pas d'apprécier ici les scrupules de M. de Cloet; mais tant de circonspection nous étonne sous l'empire d'un roi protestant, et à une époque où les gouvernemens raisonnables tolèrent l'expression de toutes les opinions religieuses, et laissent même aux Juifs la permission de nier la divinité de Jésus-Christ. Toutefois, pour mettre nos lecteurs en état de juger jusqu'à quel point la conscience du traducteur flamand est timorée, nous citerons l'un des passages qu'il a cru devoir supprimer : « Malgré les formes ridicules que les réformés donnaient à ces violentes attaques contre l'église dominante, quelques éclairs de raison y brillaient parfois, et plus d'un auditeur, qui était bien éloigné d'être venu à ces réunions dans l'intention d'y chercher la vérité, en emportait peut-être une parcelle à son insu. » (*Livre* III, *chap.* 3.) M. de Chateaugiron n'a rien vu d'offensant pour la religion catholique dans une apologie si modérée de la réformation; et d'ailleurs il a compris avec raison que la première obligation d'un traducteur est de reproduire avec fidélité des sentimens et des opinions dont l'auteur seul demeure responsable. La nouvelle version, plus correcte et plus élégante que celle de 1821, est donc aussi plus complète; elle reproduit tout Schiller, et les pages qu'elle lui restitue ne compromettent aucunement sa réputation d'impartialité. Si, en traduisant quelqu'un des historiens catholiques qui ont raconté les troubles des Pays-Bas, un protestant s'avisait de retrancher tout ce qui blesserait ses affections politiques ou religieuses, il est probable qu'il réduirait les quatre tomes du jésuite Strada à quelques feuilles, et l'ouvrage du cardinal Bentivoglio à un volume.

C'est surtout en étudiant l'histoire d'une révolution qu'on a besoin de lire tour à tour les écrivains de l'un et l'autre parti, de comparer leurs récits, d'en examiner les sources, d'en rechercher les preuves. On est assez averti de la partialité d'un

jésuite ou de celle d'un *gueux* dans cette grande lutte du patriotisme hollandais contre la tyrannie de Philippe II, pour se tenir en garde contre les insinuations, les déclamations, les mensonges de l'un et de l'autre; mais il n'en faut pas moins louer Schiller de son attention à éviter tous les piéges tendus à sa bonne foi. Telle est sa réserve, nous dirions presque sa timidité, qu'il se défie plus de ses propres affections que de celles de Strada, et qu'il lui arrive souvent de juger avec plus d'indulgence les inquisiteurs que leurs victimes. En parlant de certains hommes publics qui ont sacrifié sans cesse à leur cupidité ou à leur orgueil les intérêts de la patrie, il use à leur égard de tant de ménagemens ou de complaisance qu'ils prennent sous ses pinceaux une attitude noble ou fière, des formes presque honorables que les historiens catholiques même ne leur ont pas toujours prêtées. L'auteur allemand leur accorde du génie, sans dire assez que c'est un génie malfaisant au service de la tyrannie. Peut-être Granvelle, si on ne l'eût pas fait cardinal, Viglius, s'il n'eût pas été président, auraient-ils conservé assez d'indépendance et de lumières pour contribuer à l'affranchissement des Pays-Bas, ou pour les préserver de quelques infortunes; mais, décidés tous deux à s'avancer dans la carrière des honneurs, ils renoncèrent à tout scrupule qui leur en aurait fermé l'entrée; et, serviles instrumens du roi d'Espagne, ils firent le mal par obéissance, proscrivirent sans colère, et massacrèrent sans plaisir. Schiller nous semble se tromper encore quand il prête à Berlaimont un aveugle enthousiasme pour ce pouvoir absolu qui sans doute dégrade les caractères et flétrit les talens des serviteurs qu'il soudoie, mais qui n'a jamais de partisans fanatiques. Le zèle du comte de Berlaimont n'était que l'envie de conserver des dignités lucratives, et d'en procurer à chacun de ses enfans; il en avait beaucoup, et son dévouement grandissait avec eux. De tout tems, et même en ce seizième siècle, où l'énergie des vertus et des vices ne laissait presque aucune place à l'hypocrisie, on a vu trop d'hommes publics se croire obligés d'être mauvais citoyens, parce qu'ils étaient pères de famille.

L'histoire ne fournit pas d'elle-même tous les détails dont Schiller compose ses portraits; mais accoutumé, dans des productions dramatiques, à ne point présenter de personnages et à ne point laisser de caractères indécis, il cède volontiers à cette habitude en écrivant des annales, et consent ainsi à rester moins vrai pour devenir plus pittoresque : il sacrifie la fidélité qu'on attend de lui aux effets qu'il veut obtenir. De là, des physionomies nouvelles prêtées à des personnages auparavant mieux connus, et de fausses couleurs appliquées parfois aux événemens qui ouvrent l'histoire de la révolution flamande. Souvent même le poëte efface tout-à-fait l'historien. Quand, à propos d'une multitude qui court à la rencontre du prince d'Orange arrivant à Anvers, Schiller nous dit que « des figures humaines semblaient sortir tout à coup des haies, des murs, des cimetières, et même du fond des tombeaux, » (liv. III, c. 3), n'est-ce pas le style et la licence de la scène romantique? Loin de nous pourtant la pensée de reprocher à cet écrivain les figures, quoique si hardies, dont il parsème sa diction historique : mais cette imagination si riche qui colore ses récits, qui en varie les teintes, devait-il la prendre pour une source de l'histoire elle-même, et y puiser avec tant de liberté les détails qui lui convenaient pour achever ses portraits et compléter ses narrations?

Il s'en faut que Schiller eût étudié, ou même connu tous les historiens qui avant lui avaient raconté le soulèvement des Pays-Bas; c'est ce qu'attestent les notes souvent importantes et toujours judicieuses de M. de Châteaugiron; cependant, ce traducteur ne fait pas lui-même mention de quelques relations originales qui lui auraient fourni les moyens soit de confirmer, soit de rectifier les récits de son auteur. Nous signalerons particulièrement l'*Histoire des Pays-Bas depuis* 1560 *jusqu'à la fin de* 1602 (par *Jean-François* LE PETIT) à Saint-Gervais, 1604, par Jean Vignon, 2 volumes in-8°, ouvrage devenu rare, et qui néanmoins mérite, autant que les livres de Meteren et du président de Thou, l'attention de ceux qui étudient sérieusement cette époque. Ils y rencontreront des détails que ces deux écri-

vains ont omis, et des pièces que le conseiller Vander Vynckt n'a pas reproduites. S'il faut louer Schiller, ce n'est point assurément d'avoir transcrit les discours qu'il a plu à Strada et à Bentivoglio de mettre dans la bouche de certains personnages, mais du soin qu'il a pris d'encadrer dans ses récits les documens originaux qui expliquent les faits, ou qui sont des faits eux-mêmes. Parmi les pièces qu'il cite en entier se trouve le *compromis* dont les signataires s'engageaient à exposer leur fortune et leur vie pour expulser des Pays-Bas l'inquisition et la tyrannie espagnole (1). Ce manifeste de la révolution flamande est dû à Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, qui, au mois de février 1566, le rédigea, ou le dicta du moins, en présence de dix gentilshommes qu'il avait pour convives dans sa maison de Bréda. L'omission de ces détails et de plusieurs autres autorise à supposer que Schiller se proposait de revenir sur les premiers livres de son histoire, après avoir achevé les derniers : il mourut sans avoir rempli sa tâche. Il n'a tracé en quelque sorte que l'avant-scène de la révolution des Pays-Bas, puisqu'il s'arrête en 1567, au moment où commence l'administration du duc d'Albe, si ce nom d'administration convient à tant de proscriptions et de massacres. D'Albe n'a gouverné les Pays-Bas que pendant huit années; mais ce tems lui a suffi pour livrer aux bourreaux dix-huit mille hérétiques, sans compter les milliers de citoyens exterminés dans les batailles, après les victoires, à la suite des trahisons ou des capitulations. Voilà de ces tableaux que le pinceau tragique de Schiller eût retracés sans efforts, et avec une effrayante vérité. Ce qu'il a fait donne à regretter qu'il n'ait pu achever ce travail. Il avait senti l'intérêt, deviné la beauté, compris l'importance de son sujet, et son enthou-

---

(1) M. de Châteaugiron dit que, malgré toutes ses recherches, il n'a pu trouver cette pièce importante, en français et en entier, que dans l'*Histoire générale de la guerre de Flandre*, par G. Chappuys. On la lit aussi dans l'*Histoire des Pays-Bas*, par J. F. Le Petit, t. 1, pag. 113 à 116, et dans l'*Histoire des Provinces-Unies*, t. xliii, pag. 519 et 520 de la collection in-4° intitulée : *Histoire universelle d'après l'anglais.*

siasme impartial eût peut-être servi d'autant mieux la liberté civile et religieuse, qu'il combattait le despotisme avec respect et le fanatisme avec mesure. Sans trop suivre ces derniers exemples de Schiller, ceux qui essaieront, après lui, d'écrire les glorieuses annales de la révolution des Pays-Bas pourront encore le prendre quelquefois pour guide et souvent pour modèle.

CRUSSOLLE-LAMI.

VOYAGE DE LA GRÈCE, par F. C. H. L. POUQUEVILLE, *consul-général de France auprès d'Ali, Pacha de Janina; membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France. Deuxième édition* (1).

HISTOIRE DE LA RÉGÉNÉRATION DE LA GRÈCE, *comprenant le Précis des événemens depuis* 1740 *jusqu'en* 1824; par LE MÊME; avec *cartes* et *portraits. Deuxième édition* (2).

Le voyage de M. POUQUEVILLE parut pour la première fois dans le moment le plus favorable. La Grèce, jadis consacrée par les miracles du patriotisme, mais souillée depuis par l'esclavage, venait alors de briser ses chaînes, et, comme les lieux saints profanés, attendait du sang des martyrs une nouvelle consécration. Tous les regards étaient fixés sur les exploits des Hellènes; le livre qui faisait connaître le théâtre de leurs combats devait se répandre rapidement. Toutefois, on aurait tort d'attribuer aux circonstances le succès qu'il a obtenu. A toute autre époque, ce succès, moins général peut-être, et surtout moins prompt, eût été tout aussi grand. Il serait diffi-

---

(1) Paris, 1826 et 1827; Firmin Didot père et fils, rue Jacob, n° 24. 6 vol. in-8°, avec *deux cartes de la Grèce*, collées sur toile, et renfermées dans un étui; prix, 60 fr.

(2) Paris, 1825; Firmin Didot. 4 vol. in-8°; prix, 35 fr.

cile de citer un autre ouvrage du même genre où l'on trouvât plus d'érudition et de science, une étude plus approfondie des lieux, tels qu'ils sont maintenant et tels qu'ils paraissent avoir été jadis, enfin des notions plus étendues sur tout ce qui peut intéresser l'observateur.

Après avoir publié un *Voyage en Morée, à Constantinople et en Albanie*, fruit d'un premier séjour dans l'Orient, M. Pouqueville, nommé en 1805 consul-général à Janina, fut chargé par le gouvernement français de parcourir la terre classique, de l'étudier avec une attention scrupuleuse, et de rédiger une description exacte des lieux, un exposé complet des institutions politiques et des mœurs de la population. L'habitude de parler le grec moderne et de lire le grec ancien, des connaissances en physique et en histoire naturelle, devaient l'aider beaucoup à remplir les vues du ministère. Il a résidé dix ans auprès du satrape de Janina, et l'investigation de la Grèce l'a constamment occupé. Voilà bien des moyens de parvenir à l'exactitude.

Ces moyens cependant n'auraient pas suffi, sans une bonne méthode. Au bout de trois ans passés en Albanie, l'auteur se crut assez riche en matériaux *pour essayer de faire connaître l'Épire et l'Illyrie macédonienne.* Il avait commencé par rechercher ce que furent ces deux pays aux tems les plus reculés, pour redescendre par degrés jusqu'à leur état actuel. Mais bientôt il s'aperçut que son édifice, élevé sur des ruines, manquait d'une base solide; il recommença ce qu'il croyait terminé; et procédant en sens inverse de ses premières opérations, il *partit de l'état moderne pour arriver aux siècles héroïques.* Les traditions les plus vulgaires, les plus ridicules même, le mirent quelquefois sur la voie de découvertes utiles. Il consulta sans relâche les cartulaires des couvens, les archives des métropoles, les chroniques de la conquête du Péloponèse par les croisés, les histoires des Byzantins, et tous les livres modernes qui pouvaient lui fournir quelques lumières. Passant ensuite aux historiens de l'antiquité, il sut en tirer de plus importans secours. Comme tous les vrais observateurs, il a reconnu que

ces grands hommes n'étaient pas moins des modèles de fidélité que d'éloquence.

Une marche si laborieuse et si sage a produit les plus heureux résultats, surtout pour la description de l'Épire. Plusieurs indices et de judicieuses réflexions ayant porté M. Pouqueville à reconnaître dans le vallon de Janina l'ancienne Héllopie, et dans les ruines de Gardiki l'Iéron de Dodone, il s'appuie sur cette découverte pour fixer la position de la plupart des villes de l'Épire qui furent détruites, soit par les Romains, soit, plus tard, par les barbares. Si l'on ne voyait dans ces recherches que l'aliment d'une vaine curiosité, on se tromperait étrangement. Les investigations de ce genre peuvent être, sous plusieurs rapports, aussi utiles que curieuses. D'abord, elles jettent un plus grand jour sur l'histoire des guerres dont la Grèce antique fut le théâtre. M. Pouqueville l'a bien senti. Il suit, d'après ses nouvelles données, la description que Tite-Live nous a laissée des marches de Flaminius et de Philippe, et il montre combien les récits de cet historien acquièrent ainsi de clarté. En second lieu, connaître exactement la position des principales cités détruites est un préliminaire indispensable, si l'on veut diriger avec fruit les fouilles que les Grecs modernes ne manqueront sans doute pas d'entreprendre lorsque la victoire leur permettra d'employer la bêche à un autre usage qu'à creuser des fossés et à élever des retranchemens. Enfin, et je m'étonne que le savant auteur n'ait pas fait cette remarque, les sites choisis par les anciens pour les fondemens de leurs villes, et ce que leurs écrivains nous ont transmis sur la salubrité plus ou moins grande de chacune de ces habitations, seront les guides les plus sûrs que les Hellènes puissent choisir dans la reconstruction de la Grèce ; l'état où se trouvait leur pays, lorsqu'il était vivifié par l'indépendance, pouvant seul leur faire présumer ce qu'il sera, quand les ruines, les marais, les fanges fétides et les exhalaisons meurtrières qu'y répandit le despotisme en auront disparu avec lui.

Mais ces découvertes dont on ne saurait nier l'utilité, du moment qu'on les aurait constatées, sont elles mêmes sujettes

à contestation : elles se fondent toujours nécessairement sur quelque chose d'hypothétique. Malgré toute l'érudition que l'auteur emploie à les prouver, et encore bien qu'il parvienne à les faire paraître vraisemblables, quelques lecteurs n'y verront peut-être que d'ingénieuses et savantes conjectures, et je n'oserais moi-même affirmer qu'elles soient toutes exactes. Le voile de l'antiquité peut, même en se déchirant, tromper encore les yeux de l'observateur le plus éclairé. Un pareil inconvénient n'est point à craindre dans le tableau de l'Épire moderne. Il ne s'agit plus ici de conjectures, mais d'observations positives. Aussi l'auteur nous fait-il parfaitement connaître cette belle et malheureuse contrée. Il décrit avec netteté les chaînes de montagnes qui la bornent ou la divisent, le partage des eaux qui coulent de ces hauteurs pour la fertiliser, les différens climats qu'on y rencontre, et tout le littoral de la mer qui la baigne. A ces recherches sur la géographie physique, il réunit tous les élémens d'une statistique complète, c'est-à-dire les notions les plus certaines sur les divisions territoriales établies par le gouvernement civil, sur les circonscriptions ecclésiastiques, la population, la situation et l'état des villes, des villages, des routes; sur les revenus, sur les impôts, sur l'industrie, sur l'agriculture. Souvent ses relations sont si précises, qu'en le suivant dans ses doctes excursions, on se rend compte de la forme même des objets; on croit apercevoir les moindres accidens du terrain. Toutefois, son livre n'offre point cette sorte d'aridité que présentent d'ordinaire les ouvrages du même genre. Il mêle fréquemment aux descriptions scientifiqu e des souvenirs pleins d'intérêt, des rapprochemens heureux. Is marche sans cesse entre des tableaux de deuil et des vestigesl de gloire. Les fureurs des despotes ont jalonné sa route de monumens si hideux, que, pour rester observateur fidèle, il doit devenir écrivain passionné. J'en citerai un exemple. M. Pouqueville est conduit par ses recherches dans la ville de Cardiki, dont on sait que le visir de Janina fit massacrer tous les habitans.

« J'avais visité, dit-il, cette ville florissante; j'avais connu

ses familles patriciennes unies par les liens du sang aux premières maisons de l'Épire; j'avais été témoin de ses malheurs récens, quand j'en approchai pour la seconde fois; et malgré la résolution que j'affectais, je fus frappé de terreur en y entrant. Je frissonnai en voyant les mosquées abandonnées, les rues désertes et silencieuses, et le deuil d'une ville entière privée de ses habitans. Les pas de nos chevaux étaient les seuls bruits, nos voix les seules intonations auxquelles l'écho endormi répondît en se réveillant du fond des tombeaux. Partout se présentait l'image de la désolation, ouvrage du satrape de l'Épire. Les bains publics ouverts, les portes des maisons brisées, des pans de mur écroulés, des rues incendiées, et *pour êtres* vivans quelques sinistres jacals, ou des chiens devenus presque sauvages, qui, par leurs hurlemens, paraissaient nous demander leur maître et invoquer la pitié : voilà ce qui restait de Cardiki. Nous nous assîmes, comme dans le désert, auprès d'un puits, d'où mes regards se portèrent tristement sur l'horizon, dont je comparai l'aspect au relevé que j'en avais fait dans des tems plus heureux. » (T. II, p. 24.)

Après nous avoir fait parcourir les diverses contrées de l'Épire, M. Pouqueville consacre deux chapitres à des aperçus généraux sur cette province. Il ne donne que *comme un essai* ses observations sur la minéralogie; cependant elles peuvent être utiles. Mais, ce qu'on verra certainement avec plaisir, c'est la peinture des tremblemens de terre si fréquens dans la vallée de Janina, le tableau du changement des saisons et de l'état de la campagne aux différens mois de l'année. On ne pourra surtout lire sans émotion tout ce que l'auteur raconte de la misère des paysans épirotes, et de l'oppression qui pèse sur eux.

En passant de l'Épire dans les autres provinces grecques, M. Pouqueville nous avertit qu'il n'a eu pour les étudier ni le même loisir, ni les mêmes facilités. Une politique soupçonneuse lui a refusé l'accès de certains pays; et pour compléter son travail, il a été forcé de joindre à ses observations personnelles celles des voyageurs qui avaient le mieux connu ce

qu'on l'empêchait de voir. Ainsi, dans la Macédoine, ses *reconnaissances* particulières s'arrêtent à la vallée de la Dévol : mais un observateur éclairé lui a fourni les matériaux nécessaires pour achever la description de l'Illyrie macédonienne et de la Dassarettie; le fils aîné de M. Barbier-Dubocage lui a remis un itinéraire de Thessalonique à Pella; et son frère, M. *Hugues* Pouqueville, le récit d'un voyage à travers la Bosnie et la partie septentrionale de la Macédoine. Ailleurs, il s'est servi de documens empruntés à MM. Holland, Gell, Dodwell et Smart Hugues. Enfin, dans la description de l'Argolide, de l'Arcadie et de la Laconie, il cite des fragmens pleins d'intérêt qui doivent faire partie de la relation d'un *Voyage dans le Levant*, dont M. *Ambroise-Firmin* Didot a publié, il y a deux ans, un premier volume remarquable par des réflexions importantes sur les lieux, les hommes, les institutions, par des vues généralement sages, quelquefois étendues, et par le talent de décrire réuni à celui d'observer.

Tous ces précieux secours ont permis à M. Pouqueville de nous offrir le tableau de la Grèce entière. Mais il n'est pas une seule province du continent dans laquelle ce laborieux voyageur n'ait fait lui-même de savantes recherches, et dont il ne décrive certaines parties avec autant de soin, de précision et de détails qu'il en a mis dans la peinture des contrées de l'Épire qu'il avait le plus fréquentées. Je citerai, par exemple, ses descriptions du fameux vallon de Tempé, de la ville de Nauplie, et des ruines de Corinthe.

A ces itinéraires si variés succèdent des morceaux d'un intérêt plus général et plus puissant encore, où il examine et juge les diverses nations qui habitent les lieux dont il vient de tracer la statistique. Après avoir étudié l'Épire et la Macédoine, il s'arrête pour rechercher l'origine des Albanais ou Schypetars qu'on rencontre principalement dans ces deux provinces, et pour nous faire connaître leurs usages, leurs mœurs, ainsi que le caractère physique de leurs différentes peuplades. Rien de plus curieux que tout ce qu'il raconte de ces barbares qui tiennent à la fois de nos aïeux du moyen âge et des sauvages de l'Amérique.

Le dernier volume est rempli presque en entier par le tableau de la législation, des croyances religieuses, des mœurs et de l'éducation chez les deux peuples qui se disputent la Grèce...

Au moment où les Grecs se préparaient à prendre place parmi les nations, toutes les nations devaient désirer de voir paraître un ouvrage capable de fixer leurs idées sur le caractère du peuple nouveau qui, naissant à la liberté, sous les auspices de la victoire, venait augmenter la grande famille européenne. M. Pouqueville retrace la vie morale et intellectuelle des Grecs jusque dans les moindres détails. Administration civile et religieuse, croyances, préjugés populaires, habitudes, inclinations, travaux de l'agriculture et de l'industrie, il fait tout passer sous nos yeux. Aucun livre sur ce sujet n'offre autant d'instruction, ne rassemble autant de faits. Mais il est certains points sur lesquels je ne puis être d'accord avec l'auteur; et je crois devoir discuter ceux de ses récits ou de ses jugemens qui me paraissent exagérés ou inexacts. J'ai vu souvent des hommes impartiaux s'appuyer sur son témoignage dans les reproches qu'ils adressaient aux Hellènes, et se prévaloir d'autant plus de son opinion que personne ne pouvait mettre en doute ses intentions généreuses. On me pardonnera, j'espère, de donner quelque étendue à cette partie de mon analyse.

Pour commencer par l'objet le moins important, il me semble que M. Pouqueville s'exprime d'une manière beaucoup trop générale, en assurant qu'*on refuse* aux jeunes Grecques *les premiers élémens de la lecture et de l'écriture.* Je ne citerai, pour le combattre, que des autorités bien connues. M. Edward Blaquière a rencontré en Grèce plusieurs jeunes filles qui possédaient au moins ces faibles commencemens d'instruction. M. Ambroise-Firmin Didot a vu, dans Cydonie, une jeune Grecque qui *parlait le français, l'italien, et le grec ancien le plus pur*, qui *savait parfaitement les mathématiques, et s'occupait... de l'étude des sections coniques de Newton* (1).

---

(1) *Notes d'un Voyage dans le Levant*, page 375.

Enfin, le vénérable M. Coraï, dans son *Mémoire sur l'état de la civilisation en Grèce*, publié il y a vingt-quatre ans, dit expressément : *Les riches... donnent une éducation plus soignée à leurs enfans, sans en excepter ceux du sexe, exclu jusqu'ici de toute espèce d'instruction, comme il était exclu du commerce même le plus innocent avec les hommes.* M. Pouqueville a donc rapporté comme encore existant un usage dont on s'est écarté depuis bien des années. Ne montre-t-il pas aussi une excessive sévérité lorsqu'il nous dit que la *conscience nationale* des Grecs *leur fait regarder l'usure et la fraude comme des moyens licites de gain* (tome VI, page 185)? Quant à l'usure, on doit remarquer que le même taux d'intérêt, qui parmi nous serait monstrueux, pouvait n'avoir rien de révoltant dans un pays où le caprice d'un despote menaçant toujours toutes les fortunes, rendait immenses les risques du prêteur. Mais aucune circonstance ne peut excuser la fraude, et il me semble bien difficile que *la conscience* d'une nation n'y voie qu'un *moyen licite* de s'enrichir. M. Pouqueville n'aurait il pas été induit en erreur par des rapports qu'ont multipliés, de toutes parts et depuis long-tems, des rivalités commerciales? Dans tous les cas, je me plais à reproduire ici un témoignage à décharge que je n'ai jamais entendu démentir. « Les capitaines hydriotes, dit M. Coraï (ouvrage déjà cité, page 28), ne connaissent guère, dans leur cabotage de l'Archipel, ce qu'on appelle dans le commerce *les connaissemens*. On leur confie des sommes considérables d'argent monnoyé dans des sacs notés de la marque des propriétaires, et accompagnés d'une simple lettre d'avis. Arrivés au lieu de leur destination, ils distribuent les lettres et les sacs; et loin qu'on cite aucun exemple de malversation, il est arrivé que des sacs d'argent restés, faute de réclamation, pendant deux et trois ans dans la caisse du capitaine, ont été rendus, au bout de ce tems, aux propriétaires dans le même état qu'ils avaient été consignés. »

Du reste, M. Pouqueville rend fréquemment hommage à la valeur, à la constance dans la foi nationale, à l'intelligence naturelle qui distinguent les Hellènes. Mais il me semble qu'on

ne peut donner une idée bien exacte de la physionomie morale des Grecs, si on les considère comme une seule nation. Qu'on juge en masse les Français, les Anglais, ou tout autre peuple dont une administration unique, des positions uniformes ont fait un ensemble en quelque sorte homogène, à la bonne heure : on peut arriver à des résultats qui ne s'éloignent pas trop de la vérité. Il n'en est pas ainsi de la Grèce. Je persiste du moins à croire, comme je l'ai dit ailleurs (1), que, *pour bien juger les Grecs, il faut les diviser en trois classes : ceux qui ont été souvent mis en contact avec l'étranger par les humiliations et le pouvoir qu'ils en recevaient; ceux qui ne l'ont approché que dans les combats qu'ils soutenaient contre lui; enfin, ceux qui ne l'ont connu que par les malheurs qu'ils supportaient en silence.* Ces trois classes forment comme trois nations distinctes que des positions sociales entièrement différentes ont singulièrement modifiées, et qu'on ne peut réunir sous un même point de vue. Il n'y a presque rien de commun entre le paysan des plaines qui ne se relevait de sa patience timide que par sa résignation au martyre, et ces peuplades belliqueuses qui, ne pouvant plus défendre les lieux d'un facile accès, se réfugièrent dans les montagnes, comme l'élite d'une garnison, forcée de quitter une ville en ruines, se retire dans la forteresse avec sa gloire et son drapeau.

C'est surtout à l'égard de ces braves, que le savant auteur me paraît tout au moins sévère. Il me saura gré lui-même, j'en suis sûr, de combattre quelques-unes de ses assertions, et de chercher à dissiper l'obscurité que des expressions contradictoires pourraient jeter sur quelques autres. La plus fameuse des peuplades indépendantes est, sans contredit, celle des Souliotes. M. Pouqueville a célébré avec enthousiasme les Botzaris et les Tsavellas dont ses récits ont répandu la gloire. Cependant, je ne puis souscrire au jugement qu'il porte de leurs compatriotes. Il semblerait n'accorder aux anciens habitans de Souli d'autre mérite que la valeur. *La barbarie des*

---

(1) *Discours préliminaire* de *l'Histoire du siége de Missolonghi*, page 47.

Souliotes, dit-il, *leur xénélasie, leurs mœurs dévastatrices, n'en firent, au lieu de libérateurs, qu'un corps armé de brigands. La bravoure était seule honorée parmi eux, et cette qualité vulgaire, qui appartient au pâtre comme au héros, tenait lieu de toutes les vertus qu'ils ne connaissaient pas* (tome II, p. 229). Leur république, voyons-nous plus loin, n'était qu'une *anarchie*. Dès l'année 1790, une différence énorme s'étant établie entre les fortunes, *les plus riches soudoyèrent des partis, et... la porte fut ouverte à la corruption et aux crimes qui en sont inséparables.* »

Ne croirait-on pas, d'après ce passage, que les Souliotes, en 1790, ressemblaient à ces peuples de nos jours où toutes les idées nobles et patriotiques ont fait place au seul amour de l'or? L'auteur ne paraît-il même pas les placer au-dessous de ces nations dégradées, si honteusement semblables aux Romains du Bas-Empire? Eh bien, c'est surtout de 1790 à 1803, que les annales de Souli rappellent l'histoire des plus beaux siècles des grands peuples de l'antiquité. Il s'est trouvé des traîtres dans Souli, je le sais : mais là du moins on les compte; y a-t-il beaucoup de nations modernes où l'on puisse les compter? Bien loin que la valeur fût la seule vertu des Souliotes, où trouver ailleurs tant d'exemples de désintéressement, de fidélité à sa parole, de dévoûment, de constance et de grandeur d'âme? Enfin, une peuplade anarchique aurait-elle pu, quelle que fût sa position, résister si long-tems aux forces et à l'astuce du visir de Janina?

Après les vingt années de cette lutte terrible, après les massacres qui suivirent la trahison, après dix-sept ans d'exil, les débris de la population de Souli ont reparu dans la Grèce, au premier cri de liberté. Cette population est maintenant presque éteinte. Mais, avant de descendre au tombeau, elle a imprimé une trace immortelle sur tous les monumens de la nouvelle gloire des Grecs. Elle a consacré par son sang tous leurs triomphes; par sa constance, tous leurs malheurs. Hommes, femmes, enfans, ont toujours été au premier rang, contre l'ennemi, contre la faim, contre les dissensions in-

testines. Quel est le Grec moderne que l'Europe entière a salué du nom de Léonidas? un Souliote. Quels sont, avec Nikitas, les chefs que l'accusation, vraie ou fausse, de rapacité, n'a jamais atteints? des Souliotes. Qui balança, sous les murs de Néocastron la baïonnette et l'artillerie légère des Égyptiens? des Souliotes. Qui couvrit de plus de lauriers les brèches de Missolonghi? des Souliotes. Qui commandait à Clissova? un Souliote. A qui le gouvernement s'adressa-t-il pour réprimer la turbulente ambition de Colocotroni? aux Souliotes. Certes, il fallait qu'il y eût quelque chose de bien grand et de bien noble dans les institutions qui ont formé cette héroïque peuplade, regardée, en Grèce même, comme la fleur de la population hellénique.

Quant aux Klephtes, qui ne fondèrent point, comme les Souliotes, un état libre au milieu de la Grèce asservie, mais qui firent de ses montagnes des camps de refuge pour son honneur et son avenir, M. Pouqueville les apprécie beaucoup mieux. Je n'ai point ici à le combattre, mais seulement à fixer l'attention sur les passages où il leur rend une complète justice. Cette précaution me paraît nécessaire pour empêcher le mauvais effet que pourraient produire d'autres endroits de son livre dont les expressions risqueraient sans cela d'être interprétées d'une manière trop défavorable aux guerriers de l'Olympe et d'Agrapha.

Dans la première édition de son Voyage, il avait négligé leur histoire. Une énumération honorable, mais rapide, des exploits de leurs chefs les plus fameux se perdait au milieu des détails sur la nation soumise. Continuellement occupé de la Grèce esclave, le lecteur apercevait à peine la Grèce indépendante qui n'a jamais oublié ces nobles paroles de Thucydide : *Le bonheur est dans la liberté, la liberté dans le courage.* Des expressions peu mesurées achevaient de donner une idée peu juste de ces guérillas de l'Olympe, aussi dignes des regards de l'histoire que celles dont se couvrirent les rochers des Asturies, au moment où le croissant dominait sur les plaines espagnoles. De nouvelles réflexions, produites peut-être par

la lecture de l'excellent discours de M. Fauriel (1), ont engagé l'auteur à remplir cette lacune dans l'édition qu'il vient de publier. Il consacre aux Klephtes un chapitre tout entier, le quatrième du livre onze. Là, il remonte jusqu'aux tems les plus reculés, où les rochers de la Grèce devinrent le refuge d'une partie des esclaves qui, n'ayant plus, après leur fuite, d'autre moyen de subsister que le brigandage, furent contraints de s'y livrer. Il établit une grande différence entre ces esclaves fugitifs et les Grecs qui se retranchèrent dans les montagnes pour échapper au joug de Rome victorieuse; il demande avec toute raison *quels étaient les vrais brigands, des Romains ou des montagnards du Parnasse, de l'OEta et du Cythéron.* Lorsque Sylla, dit-il plus loin, eut réprimé l'insurrection de la Grèce fomentée par Mithridate, les Klephtes, repoussés de la terre, s'élancèrent sur les mers. De là, cette multitude de pirates que Pompée fut obligé de combattre. Après l'établissement du christianisme dans la Hellade, les persécutions de Licinius refoulèrent les chrétiens dans les cavernes. Leur secours fit triompher Constantin et le *Labarum.* L'invasion des croisés français doubla le nombre des Klephtes. Ce fut bien pis encore sous les Turcs. Les chrétiens restés dans les plaines furent forcés de subir le joug. Ils se trouvèrent dans une *attitude fausse que des voyageurs sans discernement prirent pour de l'abjection.*

« Les Grecs, poursuit l'auteur, étaient, à entendre ces détracteurs de l'infortune, *un accident disparate et profane jeté mal à propos au milieu des ruines de la Hellade.* Mais, s'ils avaient osé porter leurs regards vers les montagnes de la Selléïde, du Pinde, du Parnasse, de l'Othrys et de l'OEta, quelle eût été leur surprise? Ils y auraient appris que l'autorité même de l'église a échoué contre ces superbes courages, chaque fois qu'elle a voulu s'interposer pour les rappeler au joug de l'obéissance des sultans... Quand les caloyers ou les prêtres,

---

(1) Voyez le *Discours préliminaire* du *Recueil des chants populaires de la Grèce moderne,* avec la traduction française en regard; Paris, 1824 et 1825. 2 vol. in-8°.

qui les guidaient aux combats contre les Turcs, étaient, ainsi qu'eux, frappés d'anathèmes, et menacés de l'enfer et d'apparitions sinistres, leurs rapsodes répondaient aux excommunications en disant comme Polydamas : « Je ne suis pas arrêté par des craintes vulgaires, et je m'inquiète peu si les oiseaux volent à droite vers l'aurore, du côté du soleil, ou à gauche vers le couchant, séjour des ténèbres... le meilleur des augures est de combattre pour la patrie. » Ce fut de ces bandes que se composèrent les Armatoles dont les soldats conservèrent cependant le nom de Klephtes ou voleurs... Ce fut à tort que Lascaris, témoin des désastres de sa patrie, ordonna de transcrire sur son tombeau élevé en Sicile, qu'il n'y avait pas dans la Grèce un coin de terre qui fût digne de *donner* la sépulture à un homme libre; il y eut toujours des citoyens armés et des cantons indépendans... Ces braves, ou Palicares, cantonnés dans les rochers de la Selléide, de l'Acrocéraune, du Pinde, du Parnasse, du Taygète, sans se rallier aux drapeaux de Venise, avaient conservé des cantons libres où ils s'organisèrent sous des chefs militaires qui furent appelés *capitaines* dans l'Acrocéraune, *polémarques* chez les Souliotes qui étaient partagés en pharès; *Képhaladès* parmi les bandes du Pinde; *chefstains* dans le Péloponèse. Leurs soldats, connus d'abord sous la dénomination de Stratiotes et de Palicares, ne s'énorgueillirent que plus tard de celle de *Klephtes* ou brigands, qui leur fut donnée par le gouvernement turc : c'est vers l'année 1560 qu'on les trouve ainsi désignés dans quelques correspondances diplomatiques. Les Eleuthérolacons, appelés Tzacons par les Byzantins, acceptèrent à cette époque la qualification de Maniates ou *Furieux;* les Crétois des Monts-Blancs, celle de Sphaciotes ou *Égorgeurs;* et les *pirates* de l'Archipel se glorifièrent de l'épithète de *Leventis* que leur audace ennoblit, aux yeux mêmes des Turcs. »

Ces fragmens, tirés textuellement des pages 232, 233, 234 et 236 du tome IV, suffisent pour contenter les plus chauds partisans des premiers insurgés grecs, dignes ancêtres des héros dont nous voyons les nobles efforts. Ils montrent avec

évidence que si ces insurgés acceptèrent des dénominations par elles-mêmes injurieuses, ce fut uniquement parce qu'ils sentirent que, dans un pays conquis, les injures de l'étranger sont des titres d'honneur, comme ses éloges des flétrissures. On y voit quelle est la véritable acception du mot *klephte* appliqué aux montagnards de la Hellade. Ce n'était plus qu'une simple désignation de parti qui ne conservait rien de sa première signification. Pourquoi donc M. Pouqueville la traduit-il souvent par un terme qui, dans notre langue, ne rappelle que cette signification ancienne, et ne réveille que des idées de bassesse et d'infamie; idées bien différentes de celles que doit apporter le nom de ces hommes qui, pour me servir des expressions de l'auteur lui-même, furent *toujours animés par l'amour de la patrie?* Comment, après avoir expliqué si bien ce qu'étaient ces défenseurs de la Grèce, a-t-il laissé, dans sa seconde édition, les lignes suivantes : *Les Armatolis s'élancent dans la carrière du brigandage avec une audace digne d'une plus belle cause?* Ici, le mot *brigandage* n'est plus employé dans une acception détournée; les dernières paroles sembleraient indiquer que l'auteur veut parler de véritables brigands. Pourquoi retrouvons-nous ailleurs *le repaire des bandes de Klephtes de l'Étolie?* Pourquoi plusieurs comparaisons des Armatolis avec les flibustiers, et d'autres passages, plus significatifs encore, tendent-ils à représenter les bandes des Grecs insoumis comme des hordes de brigands, ou à jeter du moins une confusion fâcheuse dans les idées du lecteur à ce sujet? Sans doute, un pays administré comme l'était la Grèce, a dû recéler en assez grand nombre de véritables voleurs de grand chemin. Bien des Turcs, et peut-être aussi des Grecs, ont dû s'arroger le droit d'assassiner et de piller à volonté, sans avoir acheté du sultan un diplôme de visir ou de cadi. Sans doute aussi quelques-uns de ces misérables ont pu se joindre parfois aux montagnards indépendans que leurs périls forçaient à ne pas scruter trop sévèrement la conduite antérieure de ces recrues. Mais il aurait fallu, ce me semble, tracer une ligne de démarcation bien tranchante entre deux espèces d'associa-

tions si opposées, appeler toujours les uns voleurs ou bandits, les autres uniquement Klephtes.

Au surplus, ces remarques ne peuvent diminuer en rien l'estime que mérite, à tant de titres, le *Voyage de la Grèce.* Il doit trouver place dans la bibliothèque de tous les admirateurs des Grecs antiques et de tous les partisans de la Hellade moderne. Après l'avoir lu, on sentira plus vivement combien il importe à toutes les nations civilisées que le plus beau pays de l'Europe échappe à l'influence pernicieuse qui frappe de stérilité le sol le plus fécond et les esprits les plus ingénieux, qui infecte les plaines, les fleuves, les villes, et ne permet pas même aux malheureux habitans de tirer du sein de la terre d'innombrables chefs-d'œuvre, monumens encore inconnus du génie de leurs ancêtres. On sentira mieux aussi toute la grandeur de ce peuple prodigieux à qui l'espèce humaine doit ses premiers et ses plus beaux titres de gloire; de ce peuple qui, même dans la tombe, influe tellement sur toutes les autres nations que le retour à ses exemples annonce partout les époques d'honneur et de génie, comme le mépris de ses leçons précède partout les âges de honte et d'abrutissement. Les hommes qui parlent tant de la Grèce antique sans la connaître, et qui attachent tant de prix à de petits détails inaperçus aux yeux du véritable politique, n'apprendront peut-être pas sans quelque étonnement, je dirais presque sans quelque regret, que la méthode de l'enseignement mutuel, tant prônée comme une découverte récente, est pratiquée, depuis un tems immémorial, dans l'Attique, dans le Péloponèse, dans l'Épire, et date, selon toute apparence, du siècle de Périclès, si ce n'est même du siècle d'Harmodius.

Il est des objets que les yeux peuvent seuls saisir avec précision. Aussi, les ouvrages où l'on se propose de faire bien connaître un pays et un peuple ont-ils besoin, pour atteindre complétement ce but, d'être accompagnés de cartes, de *vues perspectives* et de figures. C'est ce que M. Pouqueville n'a point oublié. Il nous donne des cartes qui paraissent tracées avec beaucoup de soin, des figures dont plusieurs sont excellentes;

enfin, des *vues* assez nombreuses. Si ces paysages sont en général d'une exécution très-faible, quelques-uns, signés du nom de M. Fauvel, doivent avoir au moins le mérite de l'exactitude.

Le style offre assez souvent des expressions heureuses; souvent aussi on y rencontre des taches. Mais les défauts de l'élocution choquent beaucoup moins dans les écrits de ce genre que dans les ouvrages purement littéraires. Il en est pourtant, dans le *Voyage de la Grèce,* qui peuvent quelquefois nuire à la clarté du récit. Tels sont des équivoques produites par la construction des phrases, et l'emploi de certains mots tirés du grec qui, n'étant pas encore passés dans notre langue, doivent embarrasser les lecteurs étrangers à l'idiome hellénique; comme, par exemple, *ecnéphies* employé pour *nuages*, et *hydragogue* mis à la place d'*aquéduc*. Quelques personnes blâment aussi la chaleur et le coloris que l'auteur a déployés dans plusieurs passages de son livre. Je ne puis partager leur opinion. Elles auraient raison sans doute s'il s'agissait d'un ouvrage purement géographique ou statistique; mais le genre du *voyage* permet tous les tons, et les lieux où voyageait M. Pouqueville exigeaient qu'il mît parfois dans ses récits de l'élévation et du mouvement. Quel est l'homme doué d'un cœur généreux et d'un esprit juste, qui pourrait parcourir sans émotion les champs de Platée et les rivages de Salamine? Je sais bien qu'égarés par de singuliers systèmes, quelques Français traitent de préjugés de collége l'intérêt qui s'attache à ces noms éternellement célèbres, et s'étonnent qu'on n'éprouve point le même attrait pour les plaines de Ravenne et de Tolbiac. D'où vient, disent-ils, de cette espèce de culte pour des lieux reculés, entièrement étrangers à notre histoire, à nos souvenirs? Ce culte, fondé sur les motifs les plus raisonnables comme les plus nobles, vient de ce que les victoires de l'ancienne Grèce furent remportées par la liberté sur le despotisme, par l'amour de la patrie sur la passion des conquêtes. Pourrions-nous éprouver les mêmes impressions au souvenir des batailles où les peuples ne faisaient tout au plus que changer de

chaînes? La preuve que ce culte ne tient point au prestige des noms, c'est que nous l'offrons aussi aux plaines de Leyde, aux champs de Morat. Si Marathon et Salamine nous frappent encore de plus de respect, c'est parce que, dans ces journées immortelles, la civilisation du monde dépendait du triomphe de la liberté. Supposez que Darius ou Xerxès eût vaincu Miltiade ou Thémistocle; alors, selon toute apparence, nous ignorerions encore la grandeur que peut déployer l'esprit humain. Le siècle de Périclès n'eût point existé, ni par conséquent le siècle d'Auguste, le siècle de Léon X et celui de Louis XIV. Une fois les modèles créés par les Grecs, d'autres nations ont pu les égaler; mais, pour que le génie s'élevât d'abord à une telle hauteur, il avait besoin des suffrages d'un peuple libre et du sourire de la victoire. En voilà, certes, plus qu'il ne faut pour justifier l'auteur qui, après avoir décrit en savant les lieux *tels que les a faits* l'esclavage, change de ton pour rappeler ce qu'ils furent autrefois.

Rien de plus instructif, d'ailleurs, que ces rapprochemens entre l'état d'une ville de la *Turquie d'Europe* et l'état de cette même cité lorsqu'elle faisait partie de la Grèce. Ainsi, on voit, par exemple, l'Attique soumise à des rois barbares ne compter que vingt mille habitans; on la voit s'élever par la liberté au degré de prospérité, de richesse et de force qui a fait l'étonnement du monde, et redescendre, sous la tyrannie ottomane, au même point de dépopulation et de misère que dans les tems antérieurs à l'établissement de ses lois. Fasse le ciel que l'indépendance la repeuple bientôt de grands hommes et de grands monumens! Assez de sang héroïque a coulé de nos jours sur le sol de la Grèce pour y produire une nouvelle moisson de gloire et de talent.

Ceci me conduit à parler de la relation que M. Pouqueville nous a donnée des trois premières années d'une guerre si mémorable. L'espace me manque pour apprécier un ouvrage si vaste. Heureusement, ce serait un soin superflu. L'*Histoire de la régénération de la Grèce* est dans les mains de tous mes lecteurs. La seconde édition offre des corrections nombreuses,

'importantes améliorations qui tendent principalement à endre le style plus simple et plus naturel. On y sent encore ans doute la précipitation du premier travail. On désirerait urtout que l'auteur eût soumis à une critique plus sévère uelques-uns des documens sur lesquels il a écrit. Mais peut-tre l'espèce d'exagération poétique qu'on lui reproche a-t-elle ontribué à redoubler l'admiration des Français pour les défen-eurs de la croix. D'ailleurs, tout le récit du gouvernement l'Ali est d'un intérêt dévorant; plusieurs autres parties sont eintes à effet et produisent une vive impression. Enfin, quoi u'on en puisse dire, il est certain que cette histoire a beau-oup servi les Grecs en mettant le public à portée d'attacher es idées moins vagues au théâtre des opérations militaires t aux principaux acteurs. Or, quelle plus douce récompense our un écrivain que le bonheur d'être utile à la cause du alheur, de l'héroïsme et de la liberté?

Auguste Fabre.

LITTÉRATURE.

Bibliothèque des classiques latins, avec la *Traduction en regard;* publiée par M. *Jules* Pierrot (1).

Chaque siècle a son esprit; et celui-ci procède inévitablement de l'état réel des lumières. Les traductions des écrits de l'antiquité dans nos idiomes modernes subissent aussi l'influence de cet état; nous comprenons mieux les anciens, selon que nous nous comprenons mieux nous-mêmes. Plus notre civilisation ressemblera, sous quelques rapports, à celle des Grecs et des Romains, plus nous trouverons de choses qui nous sont connues dans leurs ouvrages; enfin, plus nous avancerons dans leurs idées, et plus nous nous approprierons leurs pensées, leurs sentimens, plus aussi nous en découvrirons de nouveaux dans des productions déjà vingt fois élaborées. Le perfectionnement des traductions du grec ou du latin dépend donc, on pourrait le dire, de celui même de la civilisation. On les refera donc, d'époque en époque, pour les rendre meilleures; un petit retour de barbarie suffirait aussi pour les faire défaire, afin de les rendre plus mauvaises; mais cette autre période de l'histoire des traductions ne paraît pas jusqu'ici très-menaçante; c'est donc vers le mieux que tous les efforts tendent actuellement à les diriger. Les travaux innombrables des critiques de profession ont, en général, amélioré les textes; la découverte et l'interprétation d'une foule de monumens authentiques ont aussi jeté des lumières précieuses sur un grand nombre d'obscurités reconnues, mais non dissipées jusqu'à ce

(1) Paris, 1826-1827; Panckoucke, libraire-éditeur, rue des Poitevins, n° 18.—(La collection formera 120 à 130 vol. in-8°; prix de souscription à la collection entière, 7 fr. le volume; on ne paie rien d'avance. Chaque ouvrage se vend séparément 7 fr. 50 cent. le volume).

pur; l'examen, qui guide partout les vrais savans, et surtout e doute véritablement philosophique dont ils commencent à 'honorer, ont discrédité cette habitude de corrections et de ubstitutions, trop commune dans les premiers siècles de l'érudi- ion moderne. Le moment actuel est donc réellement favorable une révision générale des traductions que la littérature rançaise a produites jusqu'ici. On avancera peut-être assez lans la connaissance entière de l'antiquité pour qu'un jour ussi on qualifie de *belles infidèles* les versions françaises que notre époque aura déclarées parfaites : mais il en est ainsi de outes les œuvres humaines, et il y aura trop à gagner pour la ociété dans un tel état de choses, pour que les renommées qui pourront en pâtir, ne consentent de bon cœur à être surpassées ı ce prix. Il n'y a pas là pour les écrivains de motifs de décou- ragement : la science actuelle, qui travaille réellement pour le bonheur commun, acceptera ce pacte, et, placée pour ainsi dire entre deux feux, elle combattra honorablement les deux masses le compétiteurs à la fois; ceux qui l'ont devancée, afin de faire mieux qu'eux, et ceux qui doivent la suivre, afin de leur laisser moins ou même rien à faire, s'il est possible. Il n'y a que de 'honneur et de la générosité dans une pareille lutte.

C'est ce qu'ont très-bien compris les savans distingués qui ont associé le concours de leurs lumières au zèle éclairé de M. Panckoucke pour le succès de la nouvelle et vaste entre- prise que nous annonçons. Habitués par leur goût ou par leurs devoirs à vivre avec l'antiquité latine, à s'instruire à ses leçons, à s'émouvoir à ses récits, à se former aux éternels modèles du bon esprit et du bon goût qu'elle nous a laissés, ils ont voulu faire participer à tant d'avantages, à tant de pures jouissances, tous ceux qui ne connaissent pas assez son admirable langage pour l'écouter et le comprendre sans les ecours d'un interprète. Fidèles à la mission qu'ils se sont donnée, c'est pour le lecteur français qu'ils la rempliront en toute conscience : c'est à lui qu'ils vouent les fruits de leurs longues veilles, et sans qu'il soupçonne même quels pénibles labeurs les auront ainsi portés à leur maturité.

Un double avantage nous semble résulter du plan même adopté pour la nouvelle collection : le texte latin de chaque auteur précède, page à page, sa traduction française. Le latiniste qui, sans s'être voué à une étude approfondie de l'idiome du monde romain, en conserve cependant une certaine connaissance, assez générale depuis la restauration des études, ne retrouvera pas ce texte original sans quelque plaisir; il aura sous sa main un moyen de juger des efforts et des succès du traducteur; et cette occupation momentanée, à laquelle présideront plus d'une fois sans doute un goût cultivé et une érudition suffisante, n'a rien que d'attrayant pour l'esprit, et d'utile pour une instruction même incomplète.

Une autre considération, d'un intérêt plus général encore, recommandera également la nouvelle collection. On a cru trop long-tems que, pour bien traduire un auteur latin, il suffisait de bien savoir la langue latine. Nous prétendons que cette connaissance, à quelque degré qu'on la porte, n'est cependant pas suffisante à elle seule. Il y a deux objets dans une phrase, les mots, et les choses dont ces mots sont les signes écrits. Si, comme les modernes, les anciens avaient rédigé des dictionnaires de leurs langues, dictionnaires où l'acception véritable de chaque mot, en chaque circonstance déterminée, serait rigoureusement fixée, l'embarras serait moins grand, moins ordinaire, puisqu'il suffirait de bien comprendre la phrase qui décrirait cette acception, et qu'en ce cas les analogies, les oppositions et le rapprochement d'une description conduiraient le plus souvent à une connaissance certaine, ou très-approchante au moins de l'idée exprimée par ce mot. Si encore ces anciens avaient fait chacun dans leur langue quelque traduction d'un texte écrit dans un autre idiome, et que l'un et l'autre nous fussent parvenus, nous aurions encore un autre moyen authentique d'arriver à la parfaite connaissance du sens véritable de chacun de ces mots. Mais il n'en est pas ainsi : les anciens ont fait quelques vocabulaires contenant une courte série de mots de deux langues, simplement rapprochés sur deux colonnes; on a recueilli récemment à Paris les fragmens d'un vocabulaire

de cette sorte, en grec et en latin, et il ne peut être d'une très-grande utilité pour la critique latine. Quant aux traductions proprement dites, la longue domination du latin, comme langue des gouvernemens en Europe depuis les conquêtes des Romains et chez des peuples qui long-tems ne connurent que cette langue et sa littérature, ne pouvait nullement rendre nécessaires des compositions qui seraient aujourd'hui d'un si grand secours pour nous; il ne nous en reste donc que très-peu de ce genre qui viennent de la belle antiquité même. Dans cet état de choses, un traducteur scrupuleux, après s'être occupé attentivement des mots, n'est pas encore quitte de toutes ses obligations envers le lecteur; il faut qu'il s'occupe des choses exprimées par ces mots, et c'est ici que commence pour lui une autre série de recherches non moins difficiles, non moins pénibles, si du moins il veut dire en français ni plus ni moins que ce qu'a dit l'écrivain latin. Ici il doit ouvrir l'encyclopédie de toutes les connaissances possédées par les Romains, et ce ne serait pas trop que de la posséder toute entière pour bien traduire, par exemple, Cicéron. Voilà ce que nous entendons par les choses qui sont dans les ouvrages des Latins; mais ils ne firent pas non plus d'encyclopédie; il nous faut donc la faire pour eux et selon eux, c'est-à-dire, chercher ce qu'ils ont voulu dire afin de savoir ce qu'ils ont dit. C'est cette connaissance des choses qui a manqué généralement à la plupart des anciens traducteurs, et qui les a induits à faire parler Cicéron comme un avocat au barreau, Énée comme un élégant sentimental de la cour de Louis XV, Horace comme un bel esprit de salon, et César comme s'il avait écrit la conquête des trente-deux généralités du royaume de France. Il y a dans la langue latine une foule de mots que j'appellerais techniques, en tant qu'ils se rapportent aux institutions publiques, et dont le sens varie néanmoins selon les tems et selon les lieux : ces mots exprimaient donc des choses différentes, analogues peut-être, mais non pas identiques; ils se trouvent dans tout ce qui se rapporte aussi aux usages généraux, à l'administration, à la religion, aux coutumes nationales, enfin à tout ce qui cons-

titue les élémens de l'histoire entière de la nation romaine, et surtout des peuples qu'elle domina. Je ne crois pas qu'on traduise complétement les narrations des écrivains latins, si l'on ne s'occupe très-sévèrement à trouver la chose réellement exprimée par chacun de ces mots, en ayant égard à la fois et aux tems et surtout aux lieux; on s'est donné très-rarement cette peine dans les anciennes versions françaises, où ces mots sont pour la plupart travestis en des équivalens français selon une sorte de convention qui, pour être consacrée par l'usage, n'en est pas moins un vice que la science seule des mots ne suffirait pas pour extirper. Les traducteurs de la nouvelle collection latine, connus d'ailleurs par d'honorables succès dans l'enseignement public, ou par des travaux littéraires qui sont le gage de leur connaissance positive de l'antiquité classique, ont senti ce que la solide instruction, aujourd'hui plus généralement répandue, exigeait à cet égard de leur zèle, de leur propre réputation, et ils s'appliqueront à donner, sous ce rapport, à leurs versions françaises ce caractère de supériorité incontestable sur celles qui les auront précédées. Ils savent ce qu'exige d'eux l'amour du vrai, qui est le type de l'époque actuelle, et l'accomplissement de ce nouveau devoir ne sera pour eux qu'une nouvelle chance de succès. Les ressources d'ailleurs ne leur manqueront pas pour cette autre partie de leur tâche; les commentateurs, dans leurs prolixes élucubrations, ont souvent éclairci bien des difficultés; les archéologues, depuis surtout que l'interprétation des auteurs et celle des monumens sont regardées comme essentiellement dépendantes l'une de l'autre et se donnant des lumières mutuelles, ont aussi expliqué bien des passages obscurs dans les auteurs en expliquant les monumens; les érudits, enfin, en scrutant l'antiquité pièce à pièce, ont aussi dissipé un grand nombre de ses incertitudes pour nous, et leurs travaux sanctionnés par une opinion éclairée, ont établi, sur bien des points essentiels, ce que j'appellerai une jurisprudence d'interprétation, résultant de rapprochemens nombreux, rationnels et concluans, sur des mots ou sur des phrases entières d'auteurs latins qui ne parais-

saient pas, de prime abord, comporter une telle expresssion; et c'est encore ici la science des choses qui a fondé celle des mots. Ces documens sont connus des nouveaux traducteurs; ils se feront un devoir d'y prendre des directions utiles, capables de prévenir de trop fâcheuses erreurs, et les plus propres à perfectionner leur ouvrage.

Les trente-six auteurs latins les plus estimés, soit en prose, soit en vers, formeront la collection entière de 120 volumes, environ, textes et traductions. Le format in-8°, généralement préféré de nos jours, l'a été aussi pour cette bibliothèque latine; sa belle et soigneuse exécution typographique répond à son intérêt; l'éditeur reproduit donc encore une de ces grandes entreprises que son dévoûment à l'honneur et à l'intérêt des lettres françaises a déjà si heureusement terminées.

Nous avons sous les yeux les huit volumes qui sont déjà publiés, et ils justifient pleinement l'estime qu'une collection de ce genre doit naturellement inspirer, lorsqu'elle est l'ouvrage de professeurs distingués, et que l'un d'eux, M. Jules Pierrot lui promet tous ses soins et la place sous sa responsabilité littéraire. Les deux premiers volumes de Juvénal sont accompagnés de la traduction française de Dusaulx; la réputation méritée dont elle jouissait faisait une loi de ne pas en entreprendre une nouvelle: quelques taches la déparaient; M. J. Pierrot les a fait disparaître par une soigneuse révision. Cornélius Népos a été mis en français par MM. de Calonne et Pommier; Velleius Parterculus, par M. Després, ancien conseiller de l'Université; Florus, par M. Ragon, et les lettres de Pline le jeune, par de Sacy, traduction déjà connue, mais revue aussi par M. Pierrot. D'autres secours sont également assurés à cette belle entreprise; MM. Villemain, Leclerc, Burnouf et Naudet, concourent à son succès par des traductions de morceaux importans, ou par des notices critiques ou littéraires sur les principaux auteurs.

D'honorables suffrages l'ont déjà recommandée à l'estime des littérateurs et du corps enseignant, comme des gens du monde. Un Prince protecteur de toutes les vues d'une utilité

générale, M. le Dauphin honore de sa protection spéciale la *Bibliothèque classique*, et a permis qu'elle fût publiée sous ses auspices. La France lettrée l'accueillera avec un égal empressement; elle favorise tout ce qui peut l'honorer, et rien ne le peut davantage que le concours d'hommes instruits vers un grand but, celui de rendre vulgaires les exemples et les préceptes écrits dans la littérature d'un grand peuple vers lequel remonte, comme à sa source la plus prochaine, toute la civilisation de l'Europe moderne.

Nous rendrons compte, dans des articles spéciaux, de chacune des traductions, à mesure qu'elle sera rendue publique.

J.-J. Champollion-Figeac.

Espagne poétique. Choix de poésies castillanes, *depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours*, mises en vers français avec des *articles biographiques*, etc.; par *Don Juan Maria* Maury (1).

PREMIER ARTICLE.

En annonçant sommairement le premier volume de cet ouvrage (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 500-502.—Août 1826), nous félicitions la littérature française des nouvelles richesses qu'elle venait d'acquérir; et nous rappelant que le pinceau des Murillo et des Ribéra est demeuré long-tems inconnu hors de la Péninsule, nous nous réjouissions de ce que les premiers maîtres de l'école poétique espagnole allaient être appréciés en deçà des Pyrénées. Un second volume, qui vient de paraître, est consacré à l'école moderne et aux écrivains vivans.

« Mais, nous dira-t-on peut-être, les tems poétiques sont passés. La génération qui s'éteint a vécu sous l'empire de la philosophie : les hommes parvenus à l'âge viril se sont formés

(1) Paris, 1826 et 1827; Mongie, boulevard des Italiens, n° 10. 2 vol. in-8°; prix, 15 fr., et 18 fr. par la poste.

au milieu des orages de la révolution. La jeunesse semble uniquement occupée des hautes questions débattues aux époques précédentes : tous les esprits sont tendus vers d'autres objets que ceux dont le siècle de Louis XIV fit ses délices. Les écrivains sont membres de ce public auquel ils s'adressent, et partagent son opinion, ou du moins doivent la consulter. Aujourd'hui, l'homme doué d'un génie créateur, de cette organisation privilégiée qui le dispose à revêtir sans efforts la pensée des formes séduisantes de la versification, trahit sa destination s'il n'emploie pas ses facultés à préparer le succès des vérités pratiques d'où peut dépendre le bonheur de l'espèce humaine. »

Oui, sans doute, l'esprit des nations est changé; et nous sommes loin de nous élever contre les inclinations sérieuses de la génération actuelle. Chaque époque donne à sa littérature un caractère dominant. Plusieurs poëmes philosophiques ont suivi l'*Essai sur l'homme;* les mâles accens d'*Alfieri* et les fictions malignes de *Casti* ont associé la muse de l'Italie aux grandes luttes du siècle. Grâce à *Byron,* les chants du Barde ont préparé la déclaration de principes faite par le dernier chef du ministère britannique (Canning). L'auteur des *Vêpres siciliennes* et de *l'École des Vieillards* devient, dans ses nombreuses *Messéniennes*, l'organe de la pensée publique. La lyre française semble s'unir à la tribune pour faire entendre des accens prophétiques.

La collection des poésies castillanes publiées par M. Maury, presque étrangère au mouvement européen, n'offre guère au lecteur français qu'un petit nombre de compositions conformes à l'esprit du siècle ; mais il n'est pas indigne du philosophe de rechercher, dans celles qui s'en rapprochent comme dans celles qui s'en écartent, le sceau des tems qui les ont vues naître. Et si, en dépit des institutions qui depuis trop long-tems contrarient l'essor de l'intelligence dans la Péninsule ibérique ; si, du sein des ténèbres qu'elles y entretiennent, on voit jaillir, comme des éclairs au sein des nuages, quelques grandes pensées et quelques sentimens généreux ; si la littérature des Espagnols se maintient encore avec gloire parmi celles des nations dégagées

des entraves de l'ignorance et du despotisme, on doit ajouter quelque admiration à tout l'intérêt qu'inspire un peuple aussi favorisé par la nature que maltraité par le sort.

L'ouvrage dont nous nous occupons se compose de trois divisions principales : 1° *la Poésie*, où l'auteur a inséré deux compositions originales parmi les traductions en vers; 2° *la Critique*, à laquelle il rattache de nombreux aperçus sur les langues et la versification en général; 3° *l'Histoire*, qui comprend des notices et des articles biographiques. Il procède par époques, dans l'examen des auteurs, et fait remarquer à la fois leur rang d'ancienneté et leur supériorité individuelle.

Le corps de l'ouvrage, divisé en quatre grandes sections, commence au XVIe siècle; mais l'auteur le fait précéder d'une Introduction, consacrée aux tems anciens, écrite en vers, et accompagnée de Notes remplies d'intérêt.

A la tête de la première partie, figure un savant couronné, très-supérieur à son siècle, *Alphonse*, qui se flattait que la machine universelle n'aurait pas été si compliquée, s'il eût assisté au conseil de la création. Cet *Alphonse*, dit *le Sage*, fit des vers : réformateur en tout, il modifia même l'*alexandrin*, dont on se servait avant lui, et il inventa une strophe compliquée, dite couplet d'*art majeur*. M. Maury publie en français des vers imités d'*Alphonse*, avec le même rhythme et la même forme de strophe. Il présente aussi dans ses Notes quelques morceaux de poésie comme exemples de la versification de *Berceo* et *Lorenzo*, devanciers du prince, et des fragmens d'un poëme en l'honneur du *Cid*, la plus ancienne des compositions en prose ou en vers qui soit connue en Espagne.

Cette partie de l'Introduction offre encore au lecteur des imitations élégantes de quelques ouvrages poétiques attribués à des princes de la race des Ommiades qui régna long-tems à Cordoue.

La seconde partie fait connaître : l'*archiprêtre d'Hita*,

« Méchant aimable :
Enclin à marier la légende à la fable ; »

Puis, *Juan de Mena*, auteur du poëme intitulé : *le Labyrinthe*.

Don Henri de Villena paraît ensuite. M. Maury n'en cite, et pour cause, aucun morceau; mais rien n'est plus curieux que sa courte notice sur le sort bizarre de ce petit-fils des rois. *Villena* est accompagné du marquis de *Santillane*, précepteur trop peu écouté du fils aîné de Jean second. Le tableau que l'auteur a tracé, dans une note sur ce prince devenu roi, sous le nom de Henri IV, est très remarquable, et c'est ainsi que par d'ingénieux emprunts faits à l'histoire, il sait donner de la vie et de l'intérêt à la partie la moins importante de son sujet.

Vers l'époque des anciens tems, qui touche à celle où don Juan Maury a rencontré une série non interrompue d'auteurs à citer, on trouve encore *Boscan*, fameux par la révolution qu'il opéra dans la versification castillane, lorsque le vers d'Alphonse X fit place à l'*endécasyllabe* italien, et un grand seigneur, éminemment distingué dans les lettres :

« Mendoze, chef terrible, adroit ambassadeur, »

qui fut envoyé à Rome, à Venise, à Londres et au concile de Trente; il était lieutenant-général des armées de Charles-Quint, gouverneur de la province toscane de Sienne; docteur en théologie, en philosophie et en droit; bachelier pour les langues hébraïque, grecque, arabe et latine, et historien estimé de la guerre contre les Mauresques, dirigée par son neveu le marquis de *Mondejar*. Il a composé d'autres ouvrages historiques et traité en vers avec succès les questions les plus élevées de l'ordre social.

Nous eussions voulu passer sous silence les poëtes qui ne sont nommés que dans les notes; mais deux auteurs au moins nous paraissent dignes d'attention : l'un par sa naissance, l'infant *don Manuel*, neveu d'*Alphonse X*, et qui composa un livre, moitié en prose, moitié en vers, intitulé : *Le comte Lucanor*; l'autre par ses infortunes amoureuses, *Macias*, gentilhomme de *don Henri de Villena*, qui, assassiné par un mari jaloux, expira en prononçant le nom de celle qu'il adorait.

Le XVIe siècle s'ouvre par un poëte resté sans rivaux, le célèbre *Garcilaso*, doué d'autant de beauté que de génie et

d'une exquise sensibilité ; il unissait aux formes élégantes de l'homme de cour l'impétuosité courageuse d'un guerrier. Né du sang royal des Guzmans, il mourut avant le tems, mais avec gloire, sous les yeux de l'empereur Charles V, qui vengea sa mort en passant au fil de l'épée la garnison du fort sous lequel il avait perdu la vie.

Toute la chaleur qui animait le jeune preux ne parut qu'une roide insensibilité auprès de l'exaltation passionnée que rappelle le nom seul de *sainte Thérèse*, qui fit aussi des vers. L'âme ardente et pieuse qui plaignit l'ange tombé d'avoir perdu la faculté d'aimer, s'est montrée tout entière dans un sonnet *au Christ*, la pièce la plus remarquable, peut-être, de la collection que nous annonçons.

Tous les écrivains admis dans cette galerie intéressent aussi vivement par leurs qualités personnelles que par leurs talens. Comment n'aimerait-on pas ce bon *Louis de Léon*, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, professeur de théologie, qui, jeté dans les cachots de l'inquisition pour avoir traduit le *Cantique des Cantiques*, ne fut rendu à sa chaire qu'après cinq années de persécutions et de douleurs? Il ne voulut pas même conserver le souvenir de ce tems affreux ; et le regardant comme retranché de sa vie, il reprit ses leçons où il les avait laissées, par ces mots : *Dicebamus hesternâ die!*... «Nous disions hier!...» Louis de Léon s'est classé parmi les poëtes lyriques du premier ordre par l'élévation et la chaleur de ses idées, et s'est mis au rang des hommes les plus courageux par l'énergie avec laquelle il écrivit en faveur de l'infortuné *don Carlos*. Il lui composa une épitaphe dont M. Maury donne la traduction suivante :

> « La dépouille de Charle honore cette pierre ;
> La substance immortelle est remontée aux cieux,
> La vertu l'y suivit. Il resta sur la terre
> L'effroi dans tous les cœurs, des pleurs dans tous les yeux.»

Herrera, poëte lyrique, cité après *Louis de Léon*, est encore plus estimé des Espagnols ; il reçut le titre de *divin*. Ce *divin* personnage ne nous paraît pas aussi bien traité par son nou-

veau biographe; mais il peut en appeler au traducteur. L'hymne que D. J. Maury a imitée de ce poëte brille de toutes les qualités qu'il semble lui refuser dans le jugement qu'il porte sur son talent. Ne trouve-t-on pas, en effet, quelque peu de cette grâce qui distingue Garcilaso dans cette apostrophe d'Herrera à la Grèce, alors esclave :

« Et tu restes encore aux pieds de ces barbares
Qui déshonorent l'Orient !
Tu leur livres tes fruits ! C'est pour eux que tu pares
Tes vierges, au front *souriant !...* »

Il faut se rappeler que ce poëme date de près de trois siècles; il avait été composé pour célébrer la victoire de Lépante, remportée le 7 octobre 1571.

L'épithète de mauvais poëte, donnée à l'immortel auteur de *don Quichote*, par le présomptueux *Villégas*, n'a pas empêché M. Maury de placer *Cervantes* dans son recueil. Nous pensons que, loin d'être blâmé, il obtiendra l'approbation de tous ceux qui liront la charmante biographie dont il a enrichi son ouvrage.

« Nous voici maintenant en face du grand coupable qui, semblable à l'ange rebelle, au lieu de se réunir avec les bons esprits, voulut être le prince des ténèbres. » C'est ainsi que M. Maury annonce le poëte andalou *Gongora*, après l'avoir signalé dès l'avant-propos comme le chef de la révolution qui corrompit le siècle de *Lopé de Vega*. Transpositions forcées, dislocation de phrases, hyperboles extravagantes, figures incohérentes, métaphores redoublées, affectation dans les idées comme dans le langage, et partout obscurité apocalyptique : voilà ce qu'il parvint à mettre en crédit au Parnasse et dans la chaire, à la ville comme à la cour. On ne peut cependant lui contester un talent réel; mais il ne sut qu'en abuser.

A la tête d'une seconde division qui comprend la fin du XVIe siècle, on voit figurer le célèbre *Lopé de Vega*, poëte universel, dont la facilité et la fécondité tiennent du prodige, qui composait en vers aussi rapidement que l'on peut écrire en prose, et à qui l'on doit dix-huit cents comédies remarquables

par leurs nombreuses beautés, et par leurs défauts plus nombreux encore. Nous recommandons au lecteur la notice biographique sur cet étonnant écrivain, ainsi que l'article relatif à Cervantes. L'auteur fait ressortir habilement la distance qu'établit la fortune entre deux hommes si rapprochés d'ailleurs par leur intelligence supérieure. Nous regrettons de ne pouvoir donner une idée de la manière large et de la douceur élégante du cygne du Manzanarès, reproduites avec bonheur dans les traductions de M. J. Maury.

Près de ces deux auteurs, on peut placer un autre écrivain d'un talent extraordinaire, le docte et fougueux *Quévédo*. Il lutta de fécondité avec *Lopé de Vega*, et d'infortune avec *Cervantes*. Écrivain très-inégal; prodigue de trivialités et de plaisanteries spirituelles; tour à tour austère ou licencieux; sophiste bizarre ou philosophe attachant; modèle d'exactitude, et quelquefois portant jusqu'au délire le mépris des règles les plus simples, *Quévédo* renchérit sur les extravagances de Gongora, après s'en être fait le censeur le plus amer; il seconda Lopé de Vega dans la guerre que celui-ci déclara au système nouveau, et il finit comme lui, par céder au torrent.

Non loin de l'un et de l'autre, se groupent trois poëtes, demeurés purs au milieu de la corruption de l'époque : les deux frères aragonais *Lupercio* et *Barthélemy d'Argensola;* l'un homme d'église, l'autre homme d'état; et l'inquisiteur de Séville *Rioja :* ce dernier, armé de la sévérité des stoïciens, les deux autres doués de l'urbanité attique, ont relevé par les sentimens les plus honorables le mérite d'un talent du premier ordre. Leurs vers, autant que leur conduite, respirent le désintéressement, la haine de l'injustice et de l'arbitraire; ils combattent avec énergie l'hypocrisie et l'ambition, et lancent les foudres de leur éloquence contre l'avidité des courtisans, et la vénalité des bénéfices.

Villégas, le présomptueux poëte castillan que nous avons cité à propos de Cervantes, termine la seconde division et le premier volume de l'*Espagne poétique*. Traducteur agréable de Théocrite et d'Anacréon, auteur de quelques heureuses imita-

tions des anciens, *Villégas* donna tête baissée dans les ridicules écarts de la nouvelle école. Son arrogance n'a été égalée par aucun autre poëte dans aucun pays. Nous ne connaissons qu'un grand roi, ébloui par l'éclat de sa propre puissance, dont la vie ait offert un trait semblable à celui qui dévoila le caractère de cet écrivain. A la tête de l'édition de ses premières œuvres, *Villégas* se fit représenter sous l'emblème du soleil, avec l'épigraphe : *Sicut sol matutinus, me surgente, quid istæ?*

« Or, dit M. Maury, les clartés subalternes qui devaient s'éclipser à son apparition étaient Lopé de Vega, Quévédo, Gongora, Rioja, Argensola, tous existans et dans tout l'éclat de leur renommée. »

Notre historien n'a ouvert sa galerie qu'aux poëtes lyriques, bucoliques et élégiaques, et sa préface explique les motifs qui l'ont porté à ne s'occuper ni de l'épopée, ni de la scène espagnole. On pourrait contester à l'*Espagne poétique* l'exactitude et la convenance d'un titre qui semble devoir embrasser tous les genres de poésie. Et, si le peu de succès des poëtes épiques castillans est allégué comme un motif suffisant pour les exclure d'une collection raisonnée, la même défaveur ne devait pas atteindre les auteurs dramatiques qui ne sont pas sans célébrité.

MURIEL.

(*La fin au prochain cahier.*)

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

1. — * *Proceedings of sundry citizens of Baltimore convened for the purpose, etc.* — Délibérations de plusieurs citoyens de Baltimore, assemblés pour discuter les meilleurs moyens d'établir une communication entre cette ville et les états de l'ouest. Baltimore, 1827; William Woody. In-8° de 38 pages.

Les États-Unis, qui offrent les exemples les plus remarquables du prompt accroissement des villes, commencent à montrer aussi comment une nombreuse population concentrée peut se disperser, et chercher fortune ailleurs. Baltimore, qui en 1752 n'était qu'un hameau, s'est élevée, dans l'espace d'un demi-siècle, à une population de 63,000 habitans, et réunissait les embellissemens, les avantages et le luxe des villes du second ordre; cette prospérité ne s'est pas soutenue, et l'émigration commençait : le rétablissement de plusieurs branches de commerce a changé cet état des choses; et, selon toutes les probabilités, cette ville doit renfermer aujourd'hui 72,000 âmes. Mais, pour prévenir le retour des tems de décadence dont la génération actuelle a vu les désastreux effets, il est indispensable d'ouvrir de nouvelles voies commerciales : il faut franchir les monts Alleghanys, établir avec les états de l'ouest des relations intimes, fréquentes, et jamais interrompues. Une voie navigable serait fermée pendant l'hiver : il faut donc s'occuper d'une route par terre, et l'invention des chemins en fer vient ici fort à propos. Fréquenté en tous tems, parcouru avec célérité, un tel chemin est précisément ce qu'il faut pour le succès de l'entreprise. Il traversera des contrées actuelle-

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

ment désertes où d'heureux colons seront bientôt environnés d'une joyeuse famille et de nombreux troupeaux; le combustible y abonde, les pâturages sont excellens. On espère que les transports seront accélérés pour que le poisson de mer et les huîtres puissent être transportés très-loin dans l'intérieur, et pendant une partie de l'année franchir les montagnes. On n'a donc pas eu de peine à former une compagnie pour exécuter une entreprise aussi profitable. Tout est prêt pour mettre la main à l'œuvre, et l'activité des entrepreneurs est un garant du bon emploi qu'ils vont faire de leur tems et de leurs ressources. La compagnie compte au nombre de ses directeurs les plus notables citoyens de Baltimore. Après avoir observé dans la Grande-Bretagne les chemins en fer, leur construction et leur influence sur le commerce, il ne sera pas sans profit d'aller voir aussi ce que ces nouveaux moyens de communication auront produit en Amérique.

2. — **A new system of modern geography, etc.* — Système nouveau de géographie moderne, ou *Notions générales de toute la terre,* avec un *appendix* contenant des tables statistiques de la population, du commerce, des finances, et des diverses institutions des États Unis, et des vues générales de l'Europe et de tout l'Univers : par *Sidney E.* Morse. Boston, 1822 ; George Clark. In-8° de 676 pages, avec un *atlas.*

L'auteur de cet ouvrage en a offert un exemplaire à la *Société de géographie de Paris :* cet hommage, rendu par un savant étranger à l'une des plus utiles réunions d'hommes qui se consacrent aux progrès des sciences, nous oblige à décerner aussi à son livre l'hommage d'un examen très-attentif. Entre une attention scrupuleuse et la sévérité, la nuance est difficile à saisir; nous tomberons peut-être dans l'excès que nous avions à cœur d'éviter : telle est la position désagréable d'un critique, la dure nécessité qui pèse sur lui, dans les sciences aussi bien que dans la littérature.

Le système de description suivi par M. Morse n'est pas nouveau : depuis long-tems les géographes français ne s'en écartent point. En effet, quand on parle d'un pays, il est très-conforme à l'ordre naturel de commencer par le circonscrire dans ses limites; et ensuite, de considérer le sol avant de parler des habitans, de leurs cités, de leurs travaux, élémens variables de la géographie, au lieu que la nature du sol est constante.

M. Morse a réuni, dans une *Introduction,* les notions astronomiques et les définitions mathématiques dont la géographie ne peut se passer. Nous aurions désiré qu'il choisît une autre définition du mot *angle* que celle-ci : « Un angle est l'espace

compris entre deux lignes qui se coupent. » Plusieurs élémens de géométrie sont une autorité sur laquelle M. Morse a pu se fonder; mais la définition n'en est pas plus exacte. Un angle *est* la situation respective de deux lignes; c'est un *rapport*, et non pas un *espace* : il ne faut pas confondre le moyen de mesure avec l'expression de la mesure effectuée. Au reste, c'est aux géomètres, et non pas aux géographes, que ces observations doivent être adressées.

Il nous a paru que l'auteur a passé trop rapidement sur la construction des cartes, et qu'il fallait en donner une connaissance qui ne peut être renfermée dans quelques lignes. Le mot *projection* a besoin d'être non-seulement défini, mais expliqué. De plus, il y a des cartes construites suivant des méthodes qui ne sont pas des projections.

En n'admettant que quatre religions principales, le *christianisme*, le *mahométisme*, le *judaïsme* et le *paganisme*, on est injuste envers les religions de l'Inde, de la Chine, du Japon et du Thibet, qui ne sont pas moins philosophiques, ni plus surchargées d'extravagances que le mahométisme.

Dans le tableau général de la population de la terre, l'Europe est comptée pour 180 millions; et la somme des populations des états de l'Europe, dans le même ouvrage, s'élève à plus de 230 millions. Il faut que l'ensemble soit une récapitulation des détails.

Nous ne pousserons pas plus loin ces observations critiques; le meilleur ouvrage supporterait difficilement l'épreuve à laquelle nous avons soumis le livre de M. Morse. Loin d'en penser mal, en raison de quelques reproches qu'on peut lui faire, nous nous plaisons à le mettre au nombre des bons traités de géographie élémentaire.

3. — * *New England's Memorial, by Nathaniel* Morton, etc. — Mémorial de la Nouvelle-Angleterre, par *Nathaniel* Morton, secrétaire de la juridiction de New-Plymouth. 5e *édition*, dans laquelle on trouve le *Supplément* ajouté à la seconde édition, des *Notes marginales* et un *Appendix*, avec une *copie lithographique d'une ancienne carte de ce pays;* par *John* Davis, membre de la *Société américaine des arts et sciences, etc.* Boston, 1826; Crocker et Brewster.

Le livre de Morton est précieux pour l'histoire des établissemens anglais dans l'Amérique du nord : il devait donc attirer spécialement l'attention de la *Société historique de Massachusetts*, dont M. Davis est membre. La première édition du Mémorial parut en 1669, et la seconde en 1721, avec un supplément que *Josiah* Cotton, de New-Plymouth, crut devoir y ajouter. Deux

autres éditions, dont la dernière fut publiée en 1772, prouvent l'intérêt que l'on prenait à la conservation de ce monument historique. En effet, le Memorial de Morton est une histoire authentique, complète, et l'auteur y déploie une érudition très-variée. En fait d'histoire, les écrivains originaux et contemporains devraient être seuls consultés, et les seuls changemens qu'il soit permis de faire à leurs ouvrages se réduisent à ce qui est rigoureusement nécessaire pour les rendre intelligibles. On saura gré à M. Davis de n'avoir point rédigé, d'après Morton et ses continuateurs, une histoire qui porte son propre nom, et qui tende à faire oublier celui des véritables historiens. L'Europe abonde en écrivains beaucoup moins scrupuleux, et qui regardent les faits historiques comme des matériaux qu'il est permis de manipuler, de façonner et d'assembler pour en former un édifice dans le goût et le style modernes. F.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

4. — *Manifiesto que el poder ejecutivo de Colombia presenta à la republica y al mundo, etc.* — Manifeste adressé à la république et au monde par le pouvoir exécutif de la Colombie, relativement à ce qui s'est passé à Venezuela, depuis le 30 avril 1826. Bogota, 1826.

La téméraire et inutile insurrection du général Paez, dont les journaux quotidiens nous ont souvent entretenus, n'a pas été bien connue en Europe, où les écrits dont elle a été le sujet n'étaient pas encore parvenus. Ces écrits fourniront à l'histoire des documens et des preuves ; il est donc important de leur assigner une place dans les bibliothèques. Au manifeste du pouvoir exécutif de la Colombie on joindra la brochure intitulée : *Document curieux sur les événemens de Venezuela, etc.*, *lettre confidentielle du vice-président de la république au général en chef Jose-Antonio Paez,* ainsi que la réponse de ce général. Ces deux pièces ont été imprimées à Bogota. On a publié à Valencia une quatrième brochure sous ce titre : *Exécution du decret du pouvoir exécutif concernant la formation des listes de la milice ; motifs qui ont décidé à soumettre au sénat l'acte d'accusation du général Paez.* Il faut l'avouer : en lisant ces écrits, les hommes accoutumés à vivre sous un gouvernement régulier concevront une opinion peu favorable de l'accusé et des accusateurs, et des partis qui déchirent la Colombie. On sent avec peine qu'il manque une *nation* à cette république, qu'il faudra beaucoup de tems pour en créer une, et qu'il n'est pas encore certain que l'on puisse de long-tems y parvenir. F.

ASIE.

5. — *Translation of the Moonduk-Opunishud, etc.* — Traduction du Môonduck-Opunishud, d'après la version du célèbre Shunkura-Charyu; par Ram-Mohum-Roy. Calcutta, 1819; imprimerie de Lankeet. In-8° de 25 p.

6. — *Translation of the Kuth-Opunishud, etc.* — Traduction du Kuth-Opunishud, d'après la version du célèbre Shunkura-Charyu; par *le même.* Calcutta, 1819. In-8° de 40 p.

7. — *A Defence of Hindoo-Theism, etc.* — Défense du déïsme des Indous, ou Réponse aux attaques d'un avocat de l'idolâtrie; par *le même.* Calcutta, 1817. In-8° de 29 p.

8. — *An Apology for the pursuit of final beatitude, etc.* — Apologie des moyens propres à faire obtenir la béatitude finale, indépendamment des observances brahmaniques; par *le même.* Calcutta, 1820. In-8° de 16 p.

9. — *Translation of the Cena-Opunishud, etc.* — Traduction du Cena-Opunishud, l'un des chapitres du Sama-Veda, d'après la version du célèbre Shunkura-Charyu, établissant l'unité et la toute-puissance de l'Être suprême, et ses droits à être seul l'objet de notre adoration; par *le même. Seconde édition.* Calcutta, 1823; imprimerie unitaire. In-8° de 8 p.

10. — *Translation of a Conference, etc.* — Traduction d'une Conférence entre un défenseur et un adversaire de l'usage qui fait brûler vivantes les veuves indiennes, d'après l'original en bengali. Calcutta. In-8° de 16 p.

11. — *A second Conference, etc.* — Seconde Conférence entre, etc., traduite de l'original bengali. Calcutta, 1820; imprimerie de la mission des anabaptistes. In-8° de 50 p.

12. — *Brief Remarks, etc.* — Remarques succinctes concernant les modernes empiétemens sur les anciens droits des femmes d'après la loi hindoue des héritages, par Ram-Mohum-Roy. Calcutta, 1822; imprimerie unitaire. In-8° de 16 p.

13. — *The Precepts of Jesus, etc.* — Les Préceptes de Jésus pour conduire à la paix et au bonheur, extraits des livres du Nouveau-Testament, attribués aux quatre évangélistes, avec des traductions en sanscrit et en bengali. Calcutta, 1820; imprimerie de la mission anabaptiste. In-8° de 82 p.

14. — *An appeal to the christian public, etc.* — Appel au public chrétien, ou Défense des *Préceptes de Jésus*, par *un ami de la vérité.* Calcutta, 1820. In-8° de 32 p.

15. — *Final appeal to the christian public, etc.* — Dernier appel au public chrétien, en défense des *Préceptes de Jésus;*

par Ram-Mohum-Roy. Calcutta, 1823; imprimerie unitaire. In-8° de 379 p.

Les onze écrits dont on vient de lire les titres ont pour auteur Ram-Mohum-Roy, bramine devenu chrétien, autour duquel se sont groupés un certain nombre d'Indous détrompés comme lui des absurdités du polythéisme.

Ram-Mohum-Roy, très-versé dans les langues anciennes et modernes de son pays, a extrait de celles-là et publié dans les dernières les textes primitifs qui prouvent l'unité de Dieu, seul Être tout-puissant, seul qu'on doive adorer. Il se félicite d'avoir éveillé la curiosité de ses compatriotes sur cette question fondamentale; ses écrits ont fait sensation, puisque des bramines, ses ci-devant confrères, ont tenté de le réfuter par des articles insérés dans les journaux de Madras. Ces aggressions ont amené des répliques accablantes qui mettent dans un plus grand jour ses démonstrations de l'unité divine.

Ram Mohum-Roy ridiculise les trois cent trente mille divinités des Indous, et dévoile les motifs qui portent les bramines à défendre le polythéisme. Il est pour eux une mine financière, comme l'était à Éphèse la grande Diane pour les ouvriers qui faisaient des statues de cette déesse et pour les marchands qui les vendaient. La religion des Indous est d'ailleurs très-favorable à la volupté, à l'obscénité. Elle admet la polygamie; et, parmi les bramines, il en est qui ont dix, quinze et vingt femmes.

Ces discussions théologiques ont ensuite conduit l'auteur à publier des extraits de la morale évangélique, surtout dans les trois derniers ouvrages que nous venons d'annoncer. Il paraît avoir une tendance vers la secte des unitaires.

Dans les trois écrits concernant les femmes, il établit, par les textes des anciens livres, qu'on les a opprimées. C'est la tyrannie exercée contre elles qui introduisit la *concrémation*, ou l'usage de brûler les veuves sur le bûcher de leurs maris, et la *postcrémation*, qui les assujétit au même supplice avec certaines formalités, lorsque le mari est décédé hors de sa résidence habituelle. Dans ce dernier cas, elles peuvent cependant opter entre la mort et la vie purement ascétique. G.

EUROPE.

GRANDE BRETAGNE.

16. — * *Icones filicum, etc.* — Figures des fougères, destinées à faire connaître les espèces qui manquaient jusqu'ici dans les

herbiers, ou qui n'avaient point encore été représentées par les botanistes; par MM. Hooker et Greville. Londres, 1827. In-fol. avec figures. Il a paru deux fascicules, de 20 planches chacun.

Les fougères deviennent à la mode en botanique. Linné n'en connaissait guère que deux cents espèces réparties dans une quinzaine de genres. Wildenow en mentionna, dans son *Systema plantarum*, environ un millier, distribuées dans cinquante-trois groupes. Après avoir consulté un grand nombre d'herbiers, et réuni, durant nos voyages, une riche collection de ces plantes, nous en évaluâmes, dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, le nombre à quinze cents. Depuis ce tems, les recherches des botanistes l'ont encore grossi de nouvelles découvertes, et il n'est pas téméraire de présumer que deux mille fougères au moins végètent à la surface du globe. On possédait déjà beaucoup d'ouvrages sur une classe de plantes où la nature semble s'être plue à porter la variété avec les élémens les moins nombreux de complication; mais il n'existe rien de complet sur ce sujet. Aussi avions nous formé dès longtems le projet de fondre en un seul corps d'ouvrage tout ce qui le concerne, avec une iconographie économique, mais suffisante des espèces; malgré vingt-cinq ans de recherches et la réunion d'immenses matériaux, trop d'élémens nous manquent pour compléter ce travail, tel que nous l'avons conçu. Nous en ajournons la publication, avec l'espoir que les fascicules que nous annonçons nous seront d'une grande utilité; nous ne leur trouvons d'autre défaut que de coûter trop cher. Quatre ou cinq cents francs pour la représentation au trait de deux cent quarante espèces, réparties en douze cahiers, nous paraissent une bien forte somme. Nous engageons les savans auteurs des figures de fougères à mieux spécifier l'*habitat* de chacune, ou leur bel ouvrage ne sera d'aucune utilité pour les progrès de la géographie botanique. Indiquer le pays où croît une plante ne saurait suffire; il faut soigneusement noter le site, son élévation au-dessus du niveau de la mer, la nature du sol, et beaucoup d'autres circonstances de localité, dont la connaissance est nécessaire pour juger des conditions dans lesquelles une plante peut croître. Nous engagerons encore MM. Hooker et Greville à compléter leur synonymie, et à ne point décrire comme absolument nouvelles des choses déjà fort bien connues. Au nombre des fougères qui furent décrites, et nous osons le croire, au moins aussi bien figurées par d'autres que par eux, est le *ceterach pedunculata*, où nous n'avons rien découvert qui fût plus pédonculé que dans cinq cents autres espèces, et

qui n'est pas un ceterach, mais bien le *selliguea seci* de notre *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*. B. DE ST.-V.

17. — * *Library of useful knowledge, etc.* — *Bibliothèque des connaissances usuelles* publiée par les soins et sous la direction de la Société formée pour répandre ces connaissances. Londres, 1827; Baldwin, Cradock et Joy; Édimbourg, Olever et Boyd; Glasgow, Robertson et Atkinson; Dublin, W. F. Wakeman; New-York, Carwill; Philadelphie, Wardle. In-8°.

La Société qui entreprend de rédiger et de répandre cette *Bibliothèque des connaissances usuelles*, a nommé un comité très-nombreux, où se trouvent des membres du parlement et de la Société royale de Londres, et des hommes instruits qui résident dans les principales villes manufacturières de la Grande-Bretagne, et qui sont à portée de bien connaître les besoins de l'industrie. Chacun des cahiers qu'elle publie contient au moins deux feuilles d'impression, et coûte six pences (12 sous de France): de fortes remises sont faites aux écoles, aux institutions en faveur de l'industrie, à tous ceux qui peuvent aider la Société, et concourir avec elle à la propagation des connaissances qu'elle veut rendre de plus en plus populaires, et par conséquent utiles. Le premier cahier contient un Discours *sur les objets et les avantages des sciences, et sur les plaisirs qu'elles procurent*: c'est une exposition claire et instructive du but de la Société, et un très-bon modèle pour ses coopérateurs. Au lieu d'un prospectus ordinaire, adressé seulement à ceux qui peuvent devenir membres de l'association, cet écrit est un premier pas dans la carrière que l'on veut parcourir, une reconnaissance générale de son étendue et des directions qu'il faut y suivre pour arriver au but qu'on s'est assigné. Cette carrière est immense; presque tout le savoir humain y est compris. A l'exception des vérités révélées, dont l'accès est interdit au raisonnement, et de celles qui ne se manifestent qu'après de longues et profondes études, il n'en est aucune qui soit exclue de cette *Bibliothèque*. Ainsi, la *philosophie naturelle*, comme disent les Anglais, ou la *connaissance des corps*, comprendra plus de cinquante *traités*, outre ceux que l'on pourra y joindre, en faveur de quelques arts, ou de quelques études spéciales. L'arithmétique et l'algèbre se trouvent renfermées dans cette division; il serait peut-être convenable de les transporter à la *philosophie intellectuelle*, que nous nommons *idéologie*, et qui comprend la *science des méthodes*. Mais la géométrie et la mécanique appartiennent essentiellement à la science des corps; on ne peut les en séparer, et elles réclament le secours du calcul et de ses méthodes: on laissera donc les choses telles qu'elles

sont depuis long-tems, sans qu'on ait remarqué le moindre retard dans les progrès des sciences, causé par quelque erreur dans leur classification.

Comme nous savons beaucoup moins de choses véritablement utiles sur l'esprit humain et ses facultés que sur les propriétés des corps, la *philosophie intellectuelle* ne comprendra que sept traités, tous extrêmement difficiles à faire. Comment exprimer dignement notre reconnaissance envers ceux qui nous auront donné un bon traité des *principes fondamentaux des connaissances humaines*, qui auront tracé à l'intelligence une route qui ne l'égare jamais ? Quand même cette partie de l'instruction serait inférieure aux autres, il serait injuste d'en savoir mauvais gré aux écrivains qui n'auront pas réussi aussi bien qu'on l'aurait voulu ; peut-être ne sommes-nous pas encore en état de *populariser* cette division des connaissances humaines. Lorsque les sciences approchent de leur perfection, l'ordre des idées est bien connu ; il n'est point interrompu par des lacunes de quelque importance, et par conséquent, il est possible de l'exposer clairement, en peu de mots ; mais la *philosophie intellectuelle* est encore livrée à l'incertitude des discussions, et n'a pas le caractère des sciences exactes. On n'est pas d'accord sur plusieurs points essentiels, tels que l'influence des signes sur les idées, les effets réels de l'habitude, les inconvéniens du langage figuré, etc.

La *morale* et la *politique* sont deux autres divisions de nos connaissances sur lesquelles il est très-difficile de rédiger de bons traités populaires. Jusqu'à présent, la *science sociale*, dont la politique et la morale ne sont que des divisions, n'a pas encore été considérée dans son ensemble; on n'a fait qu'entrevoir ses principes généraux, sans les développer; on n'a point su les débarrasser de toute obscurité, les montrer comme des lois générales, dérivées immédiatement de la nature des choses. Si les traités que la *Société des connaissances usuelles* nous promet satisfont au besoin d'une instruction *réelle* sur ces importans objets, ils devront être traduits dans toutes les langues, et répandus partout où les vérités de cette nature peuvent se montrer sans être proscrites.

L'*histoire des sciences et des arts* est mise avec raison au nombre des connaissances qu'il est très-utile de propager. On a déjà celle des mathématiques, de l'astronomie, de la physique: le nombre des divisions que la Société indique à ses coopérateurs ne paraît pas suffisant. La philosophie naturelle, par exemple, comprenant la physique et l'histoire naturelle, outre la chimie et l'anatomie, on reconnaîtra sans doute que cha-

cune de ces grandes divisions doit avoir son historien : on fera la même observation sur les sciences morales et politiques, sur la jurisprudence, sur les croyances religieuses. Quant à l'histoire des arts, on s'en tiendra probablement aux six divisions indiquées : les arts mécaniques et chimiques, les beaux-arts, les manufactures, le commerce, la navigation, la guerre.

Dans les histoires des peuples indiquées dans le prospectus de la Société, il n'est pas question des Turcs, ni de plusieurs peuples anciens, célèbres dans l'histoire, et qui ont accompli leurs destinées. On voit avec satisfaction que l'histoire de quelques hommes n'a pas paru moins importante que celle des peuples : on applaudit à la plupart des choix indiqués dans le prospectus; mais on y remarque des omissions. Parmi les hommes remarquables par leur dévoûment patriotique, on peut trouver, hors de l'Angleterre, quelques noms à joindre à ceux de *De Witt*, de *Guillaume Tell*, de *Paoli* et de *Washington*. Parmi les généraux, *Turenne* est le seul Français que l'on cite; on peut aussi lui trouver des émules. Au nombre des hommes fameux par d'importantes découvertes, le nom de *Berthollet* devait au moins être associé à ceux de *Lavoisier*, de *Black*, de *Cavendish* et de *Priestley*. Une classe très-utile, dans ces biographies, est celle des hommes qui se sont élevés par la seule force de leur génie à un très-haut degré d'influence et de renommée; mais *Franklin* devait peut-être appartenir plutôt à la classe des philosophes, ou à celle des hommes d'État. Parmi ces derniers, n'aurait-on pas dû placer quelques-uns des présidens des États-Unis, *Jefferson*, *John Adams*, etc.? Au reste, la liste insérée dans le prospectus n'est pas regardée comme complète, et recevra successivement des additions dont l'utilité sera reconnue.

Nous n'avons encore entre les mains que *dix cahiers* de cette Bibliothèque, y compris celui que l'on peut considérer comme un prospectus, et qui contient les statuts de la Société. L'ordre des publications n'est pas celui des matières; chaque cahier paraît le plus tôt qu'il est possible, afin que la Société accomplisse sa tâche sans aucune perte de tems. Si le prix de 6 pences pour chaque livraison de deux feuilles d'impression semblait un peu haut, même en Angleterre, on devrait remarquer les figures qui sont jointes au texte, le soin que l'on a eu de les multiplier, afin de rendre les explications tout-à-fait claires, et d'épargner aux lecteurs une fatigue qui n'aurait pas été au profit de l'instruction.

Nous reviendrons sur cette publication intéressante, qui nous offrira fréquemment des termes de comparaison pour les ou-

vrages analogues publiés dans d'autres pays. Il nous a paru jusqu'à présent que quelques-uns des rédacteurs n'avaient pas toujours cherché à se tenir au niveau des connaissances actuelles, et qu'ils auraient pu renfermer encore plus d'instruction dans le cadre étroit qui leur était tracé. F.

18. — * *Golden Rules of social philosophy, etc.* — Règles d'or de la philosophie sociale, ou Nouveau Système de morale pratique, par sir *Richard* Phillips. Londres, 1826; chez l'auteur. In-8° de xxiv et 317 pages.

La morale ne change point avec les siècles; elle est la même, elle doit être la même, à toutes les époques, dans tous les états, en paix comme en guerre, en révolution comme sous un gouvernement régulier et consolidé. Mais les mœurs varient; et si les principes qui les dirigent et les modifient semblent subir des altérations selon les tems, les esprits exercés ne se trompent point au costume nouveau qu'ils empruntent, et les retrouvent dans toute leur pureté, malgré la métamorphose qu'ils ont subie. Ces principes, toutefois, sont plus ou moins nettement exprimés par les hommes qui se consacrent à les enseigner, tantôt voilés sous d'ingénieux apologues, ou livrés à la sagacité du lecteur après un simple rapprochement de faits sans réflexion, tantôt déduits par de longs raisonnemens de l'histoire générale des peuples et de l'étude de l'homme en particulier, ou présentés en courts apophtegmes, dont le trait piquant ou profond se grave facilement dans la mémoire.

La possibilité de dire tout ce qui est utile, tout ce qui est vrai sur toute chose, est un des plus beaux priviléges des citoyens d'un pays libre; c'est celui des écrivains anglais La sentence, nécessairement plus énergique parmi des hommes qui n'ont rien à redouter, est aussi plus souvent employée, parce qu'un long usage des principes ne permet pas de se tromper sur leur justesse et leur application. Ce que l'on sait bien, ce qui est adopté par tous, peut aisément se renfermer en peu de paroles; et l'exactitude ou la force de l'expression le rappellent rapidement à la pensée que frappe une phrase courte, sonore et vivante de sens. Telle est la manière de sir Richard Phillips. Sous le titre de *Règles d'or*, et sous la forme de préceptes, il a réuni tous les principes et les vérités pratiques dont une longue expérience lui a fait connaître l'utilité, en descendant aux situations les plus ordinaires de la vie, comme en s'élevant aux considérations les plus graves sur les sociétés et sur l'humanité en général.

Un de ses chapitres se compose de conseils aux princes souverains. Ils sont simples, parce qu'ils sont déduits des droits

des citoyens, assurés par les constitutions; ils sont sages, parce qu'ils sont fondés sur les règles les plus ordinaires de la justice, sur le désir du bien, sur un respect aussi grand pour les priviléges du trône que pour les libertés des peuples; ils seraient utiles aux souverains, si jamais les souverains s'avisaient de les lire, parce qu'ils leur présentent, dans un tableau précis, tout ce qui peut ajouter à leur pouvoir et à leur splendeur, en se considérant eux-mêmes comme les instrumens du bonheur public.

Les préceptes que sir Richard Phillips offre aux électeurs et aux législateurs rappellent aux uns et aux autres, d'une manière ingénieuse et profonde, leurs devoirs les plus sacrés. C'est un cours complet d'élection et de conduite parlementaire. La propriété, la liberté, le bonheur, la vie de chaque citoyen, tiennent essentiellement à l'incorruptibilité, à l'indépendance, à l'esprit public des représentans; et ce n'est pas une prérogative sans importance que celle d'être chargé de scruter le caractère des hommes appelés à défendre les intérêts de la nation dans la Chambre élective, soit comme tuteurs du trésor public, soit comme conservateurs des libertés du peuple contre les prérogatives de la couronne et les priviléges de la noblesse, soit comme censeurs politiques. Sir Phillips voudrait même que, pour assurer l'intégrité des choix, chaque électeur prononçât le serment que voici, à l'ouverture de l'assemblée : « Je jure que je n'ai reçu par moi-même, ni par aucune autre personne, pour moi ou pour mon usage ou profit, directement ou indirectement, aucune somme d'argent, charge, place ou emploi, présent ou récompense, ni aucune promesse ou assurance de charge, d'emploi ou de présent, à l'effet de donner ma voix à cette élection. » Reste à savoir si les paroles solennelles d'un serment arrêteraient les personnes qui ne sont pas convaincues qu'un vote corrompu est un acte de trahison envers son pays, un crime que chaque citoyen doit dénoncer, poursuivre, et faire punir.

La publication en France de l'ouvrage de sir Phillips aurait, pour l'instruction des hommes qui se destinent à la tribune nationale, des résultats plus avantageux encore qu'en Angleterre, où cependant les chapitres, dont nous venons de citer les titres, ont été distribués au nombre de plus d'un demi-million d'exemplaires. Ceux qui concernent les journalistes, la liberté religieuse, l'économie politique, ne sont pas moins piquans, bien qu'ils soient d'une application moins générale; on lira également avec un vif intérêt les préceptes adressés aux instructeurs de la jeunesse, aux prêtres de paroisse, et aux banquiers.

C'est un miroir qui réfléchit à la fois les faiblesses, les vices, les difformités de l'espèce humaine en société, et les remèdes qu'il convient d'y appliquer. C'est le code du bon citoyen et de l'honnête homme.

L'ouvrage est dédié à *Simon* Bolivar, que l'auteur aime à considérer comme le Washington de l'Amérique du Sud. R.

19. — * *The establishment of the Turks in Europe, etc.* — De l'établissement des Turcs en Europe; dissertation historique. Londres, 1828 (1827); Murray. In-8° de 128 pages; prix, 5 sh. 6 d.

Depuis *Baumgarten* et *Busbecquius* jusqu'à *Volney* et à M. *Buckingham*, les voyageurs en Orient ont sans cesse ajouté aux innombrables documens que possèdent sur les mœurs des Turcs toutes les littératures de l'Europe. *Gibbon* a consacré une grande partie de son bel ouvrage à cet objet; et *De Guignes*, avec moins de goût et de talent, mais avec une connaissance plus approfondie de l'Orient, a réuni sur le même sujet une immense quantité de faits dans son indigeste compilation. Aucun écrivain jusqu'ici n'a su extraire de ces matériaux un choix de faits propres à caractériser les institutions et les mœurs turques, à faire apprécier en quoi elles se rapprochent ou diffèrent de celles des autres nations. A bien dire, il n'existe guère que trois ouvrages où l'on puisse en prendre une idée: l'*Histoire de la Turquie*, par Rycant, *le Tableau de l'Empire ottoman*, par d'Ohsson et l'ouvrage de Castellan *sur les Mœurs des Ottomans*. Mais le premier est suranné; le second a le défaut d'être beaucoup trop volumineux; quant au troisième, assez riche en détails sur les mœurs, il est nul, quant aux notions politiques.

Pour bien faire connaître la race ottomane, il serait nécessaire de diviser son histoire en trois époques. La première la représenterait, avant que la soif des conquêtes et du pillage l'eût portée sur l'occident; la seconde montrerait les qualités dont l'islamisme lui donna le germe, et que développa une longue suite de victoires; dans la troisième, enfin, on la peindrait, telle qu'elle est aujourd'hui, cédant lentement, et malgré elle, à l'influence de la civilisation européenne, et s'avançant à grands pas vers sa dissolution politique.

L'ouvrage que nous annonçons n'est qu'une légère esquisse d'un côté de ce grand tableau. A peine l'auteur entre-t-il dans les détails de son sujet; il est même certaines parties, telles que les mœurs domestiques des Turcs, et leur littérature qu'il a tout au plus indiquées. Cependant, rien dans l'histoire de ce singulier peuple, n'est plus intéressant pour nous que

l'observation de ses qualités sociales et intellectuelles. Sans doute, on a beaucoup écrit sur les rapports des sexes et sur la condition des femmes chez les Turcs; mais il ne paraît pas que les Européens aient jamais recueilli des renseignemens exacts sur ce point. On n'est pas plus avancé, quant à leurs poëtes, à leurs historiens, et aux différentes parties de leur littérature. Des institutions politiques, aussi informes que celles des Turcs, sont facilement décrites et offrent peu d'attrait; mais la difficulté consiste à saisir et à expliquer les nuances de leurs qualités morales et intellectuelles, et les circonstances particulières qui ont produit ou développé leur caractère national. C'est une étrange erreur, de chercher dans le Koran seulement la cause des singularités qui sont propres au caractère des Turcs. Le Persan, l'Arabe, le Mongol lisent et révèrent le Koran; mais le caractère de chacun de ces derniers diffère autant de celui du Turc que le génie du peuple espagnol diffère de celui des Anglais. Les doctrines de l'islamisme, loin d'avoir entièrement formé le caractère ottoman, ont été sensiblement modifiées par lui; de telle sorte que le Koran, interprété à Constantinople, ne ressemble pas plus au Koran commenté à La Mecque ou sous les palmiers du désert, que la Bible de l'inquisiteur espagnol ne ressemble à celle du ministre protestant.

L'auteur de l'*Établissement des Turcs en Europe* n'a jamais parcouru l'empire ottoman; il a donc dû se borner au rôle de compilateur. Avouons qu'il l'a rempli avec soin et habileté, quoi qu'on puisse lui reprocher de s'être renfermé dans des limites trop étroites.

En comparant entre eux les récits des voyageurs et les relations des historiens, il est parvenu à se former une idée fort exacte du peuple qu'il décrit. Cette méthode est souvent suffisante; c'est même la seule qu'il soit possible de suivre, lorsqu'il s'agit de nations éteintes, pour ainsi dire, comme les Grecs et les Romains qui disparurent avec leurs institutions politiques. Mais, pour parvenir à cette exactitude et à cette précision que demande une critique judicieuse et sévère, l'écrivain doit éclairer par sa propre expérience les notions qu'il puise dans les livres et étudier sur les lieux, et d'après nature, les peuples vivans dont il veut retracer la physionomie. Notre auteur n'a point assez examiné la vie privée des Turcs; il n'a point découvert comment ils emploient leur tems, de quelle manière ils vivent en famille; comment ils élèvent leurs fils et leurs filles. Comme tant d'autres, il attribue au caractère ottoman une trop forte disposition à la sensualité, dont il trouve

la preuve dans la coutume de la polygamie. Des recherches plus exactes lui auraient appris qu'il y a plus de délicatesse et d'affection dans la conduite d'un mari turc, qui fait de sa femme son amie, sa compagne et non *son esclave*, qu'on n'en trouve souvent chez certains maris, dans des pays plus civilisés. Mais ce sujet exigerait de grands développemens, et nous aurions tort d'insister davantage sur des imperfections et des erreurs presque inévitables dans un semblable travail.

A. St.-John.

20. — * *Memoirs of the rival houses of York and Lancaster, historical and biographical, etc.* — Mémoires historiques et biographiques, relatifs à la rivalité des maisons d'York et de Lancastre, et embrassant la période de l'histoire d'Angleterre qui s'étend depuis l'avènement de Richard II, jusqu'à la mort de Henri VII; par *Emma* Roberts. Londres, 1827; Harrung et Lepard, 2 vol. in-8°; prix, 26 sh.

En parcourant l'histoire des guerres civiles qui, pendant une si longue période, déchirèrent l'Angleterre et l'inondèrent de sang; en y observant les efforts continuels d'une noblesse turbulente pour s'arroger le pouvoir, les combats acharnés que se livraient des prétendans rivaux pour obtenir une couronne sans cesse disputée, et les courageuses tentatives des communes pour arracher la liberté civile et religieuse des mains puissantes qui leur en refusaient les bienfaits, on n'y trouve aucune époque plus fertile en grands événemens, et en incidens romanesques, que celle qui fut signalée par la longue et violente contestation élevée entre les deux partis, désignés sous les emblèmes de la *rose rouge* et de la *rose blanche*.

L'origine de la maison de Lancastre remonte au règne de Henri III, et les immenses richesses accumulées par ce prince sur Edmond, son second fils (surnommé Crouchback), jetèrent les fondemens de cette grandeur qui devint si fatale à la puissance de Richard II. Outre les dons accordés par Henri III à ce fils préféré, et parmi lesquels figurent le comté, le château et la ville de Lancastre, Edmond fut investi par le pape Innocent, des royaumes de Sicile et de Pouille. Quoi qu'il en soit, M. Astle, savant archéologue anglais, attribue la source de cette fortune démesurée, et celle de l'ambition non moins démesurée de la maison de Lancastre, à ce don fatal du pontife romain. Ne pouvant conquérir le royaume de Sicile par ses propres ressources, Innocent engagea adroitement Henri III dans cette dispendieuse entreprise. Le crédule monarque pleura de joie à l'investiture de son fils, célébrée à Londres en 1225 par l'évêque de Bologne; mais,

comme il dut demander à ses barons d'immenses subsides pour fournir aux frais de cette guerre, ceux-ci refusèrent de concourir à l'exécution de ce chimérique projet; et, ne pouvant convaincre le roi par leurs raisonnemens, de la folie de prodiguer ses trésors dans une tentative hasardeuse sur un pays éloigné, ils prirent le parti de recourir aux armes après avoir toutefois souffert à plusieurs reprises les plus injustes exactions. Une lutte sanglante s'étant engagée entre Henri et ses barons, elle se termina par la ruine totale de ces derniers. Edmond, amplement dédommagé de la perte de son royaume par les riches dépouilles de ceux que l'on appelait rebelles, transmit à sa postérité un héritage trop vaste pour de simples sujets. Henri de Lancastre s'en prévalut pour se rendre redoutable à son souverain; et Richard II ne tarda point à être renversé par l'influence supérieure de ce descendant d'Edmond.

Quoique l'usurpation de Bolingbroke se fût accomplie sans résistance, elle fut suivie d'une effusion de sang qui n'eut presque point d'interruption pendant l'espace de 150 ans. Elle commença immédiatement après l'accession de Henri IV au trône, et continua pendant le règne de son fils. Le torrent se grossit, durant les guerres civiles qui éclatèrent entre les deux roses rivales, ne s'arrêta point sous la domination des Tudors, et ne se tarit enfin que lorsqu'il ne resta plus d'objet à cette jalousie fatale, si cruellement excitée par les ambitieux projets des maisons d'York et de Lancastre.

L'auteur de ces Mémoires a retracé avec un véritable talent le tableau de cette brillante période de l'histoire de son pays. La marche de son récit est rapide; ses réflexions, peu multipliées, sont remarquables par leur justesse; et son style, simple, naturel et clair, est parfaitement adapté au genre de son travail. Il est honorable pour notre siècle de voir que les femmes, sortant du cercle des fictions, dans lequel l'opinion semblait les avoir reléguées, aient osé se saisir du burin de l'histoire et se soient montrées capables de s'en servir habilement. C'est une preuve de plus que les lumières s'étendent dans une progression toujours croissante, en dépit des tristes sophismes de ceux dont les vœux ne tendent qu'à les voir rétrograder. Miss Emma Roberts a eu le courage de s'élancer dans une vaste et noble carrière, et nous aimons à applaudir à ses premiers succès. *Armande* DIEUDÉ.

21. — *Le Narrateur français, or Selection of anecdotes, repartees and characters in french tongue, etc.* — Le Narrateur français, ou Choix, en langue française, d'anecdotes, de reparties et de caractères; ouvrage imprimé avec deux nouveaux

signes orthographiques pour arriver facilement à une prononciation élégante et correcte ; par A. Roy. Londres, 1827; W. Pickering. In-12.

Ce recueil de Narrations est destiné aux Anglais qui veulent apprendre la langue française. On y trouve des remarques sur les traductions, et des principes de grammaire nécessaires à l'intelligence du texte; une table alphabétique des mots qui s'y rencontrent le plus souvent, et un catalogue de tous les autres avec la traduction anglaise en regard. Cette dernière partie n'est, à proprement parler, qu'un petit dictionnaire français anglais; la première contient les mêmes principes de grammaire que la plupart des ouvrages de ce genre; il est juste cependant de remarquer chez M. Roy une louable tendance à simplifier les principes de la science qu'il professe. Enfin, les deux cents anecdotes ou narrations qui composent son ouvrage, sont en général très-amusantes et fort variées : les deux signes orthographiques qu'il emploie servent, l'un, à indiquer quand il faut faire sentir sur la voyelle initiale d'un mot la consonne finale du mot précédent; le second, à distinguer la prononciation de l'*e* muet des monosyllabes où il a le son *eu* très-faible, du *scheva* ou de la simple expiration de l'air à la fin des mots, où l'on ne doit pas du tout l'entendre. Cette distinction, que M. Roy me semble avoir établie le premier par un signe employé constamment, est en effet d'une grande utilité pour tous ceux qui voudront parler le français comme on le fait en France, et s'habituer aux différences que l'oreille nous fait si bien sentir. B. J.

22. — *Hamel, the Obeah-Man.* — Hamel. Londres, 1827. 2 vol. in-8°; prix, 16 sh.

Quoique présenté sous la forme d'un roman, cet ouvrage reçoit du sujet qu'il traite une certaine importance. L'esclavage aux Indes occidentales est peut-être le thème sur lequel les défenseurs de la liberté se sont le plus exercés depuis quelques années; c'est le point contre lequel ils ont dirigé leurs plus terribles attaques; et, par une singulière coïncidence, c'est ce même esclavage que les fanatiques ont exploité comme pouvant leur fournir la meilleure occasion de déployer leur zèle pour les conversions religieuses. Aussi est-il permis de douter que la question ait jamais été examinée avec impartialité. Les défenseurs de la liberté s'appuyant sur cette proposition générale : que la liberté est un bien dont l'homme ne peut priver l'homme, affirment que tous les Africains, opprimés aujourd'hui par les Européens, ont droit à l'émancipation, et doivent l'obtenir immédiatement. Les méthodistes,

de leur côté, recueillent des fonds considérables pour l'entretien de ce qu'ils appellent la banque africaine (*african fund*); ces fonds fournissent les riches émolumens de leurs missionnaires, la plupart jeunes-gens très-exaltés (*hot-headed*), qui prêchent la *foi* parmi les noirs avec plus de zèle que de discrétion; la foi, selon leurs dogmes incompréhensibles, donnerait aux noirs le droit de chasser à coups de fouet tous les blancs des îles qu'ils habitent. Les deux partis ont soutenu jusqu'ici leurs opinions avec tant de chaleur et de ténacité, que l'homme exempt de préjugés, raisonnable et modéré peut à peine élever la voix pour les combattre. Hamel a évidemment pour but d'indiquer les torts et les exagérations des partisans de ces deux opinions. On reconnoît que l'auteur a vécu dans les lieux qu'il décrit : il a été le témoin attentif des scènes qu'il retrace. Si l'on peut s'en rapporter à son témoignage, l'influence des méthodistes sur les malheureux esclaves doit produire de grands malheurs; et il est à regretter que ces faits n'aient pas encore été publiés et soumis à l'examen. On ne peut se flatter d'améliorer la condition des Africains qu'en s'occupant avec soin d'élever et d'instruire leurs enfans; et non en *lâchant* (*letting loose*) sur ses maîtres cette population dénuée d'instruction et de ressources, ou bien en l'introduisant, un bandeau sur les yeux, dans une communion dont les doctrines sont tout-à-fait inintelligibles pour elle. Il faut lire Hamel pour apprendre combien l'état des Indes Occidentales est mal connu dans les autres pays, et pour apprécier avec justesse le mérite et l'utilité des missionnaires qne l'on y envoie. Cet ouvrage renferme quelques passages d'une grande force; mais en général il n'est pas bien écrit; le récit manque d'intérêt : il mérite néanmoins de fixer l'attention par l'importance du sujet que l'auteur paraît avoir examiné en juge éclairé et impartial. *Fanny* SEYMOUR.

RUSSIE.

23. — *De l'influence des lumières sur la condition des peuples ;* discours lu, le 20 mai, dans l'assemblée solennelle de l'Université impériale de Saint-Pétersbourg, par M. DE GOUROFF, conseiller d'état, recteur de l'Université, professeur ordinaire d'histoire et de littérature, etc. Saint-Pétersbourg, 1826; imprimerie de l'Académie des sciences. In-8° de 58 p.

La langue française est presque cosmopolite. Ses conquêtes se sont étendues spécialement dans le nord de l'Europe. Un grand nombre de Mémoires des Académies de Berlin et de

Pétersbourg sont écrits en français; et voilà que, dans une séance solennelle de l'Université de cette dernière ville, le recteur prononce dans la même langue un discours intéressant. L'auteur a su rajeunir le sujet qu'il avait choisi par des idées neuves et par des applications honorables, et spéciales à la Russie. G.

24. — * *Zapiski Polkovnika* VOUTIER. — *Mémoires du colonel* VOUTIER *sur la guerre actuelle des Grecs*, traduits en russe par *Oreste* SOMOF. Saint-Pétersbourg, 1824-1825. Imprimerie du département médical du ministère de l'intérieur. 2 vol. in-8°, en tout XVI et 345 pages; avec cinq *portraits* gravés au trait, et une *carte* de la Grèce, tirée de l'Atlas de Lapie. Prix, 10 roubles, et 15 sur papier vélin.

Le sort de la Grèce excite un vif intérêt dans tous les cœurs généreux. « En effet (dit un de nos plus estimables collaborateurs, M. de SISMONDI, voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, mai 1825, p. 383) si nous sommes hommes, si nous sommes chrétiens, si nous sommes civilisés, jamais spectacle fait pour émouvoir plus profondément les âmes ne fut présenté à nos regards; jamais nos ancêtres n'en virent un pareil à celui que nous donne aujourd'hui la Grèce. Jamais des souffrances plus effrayables n'atteignirent une des grandes familles du genre humain; jamais des dangers plus terribles ne menacèrent un plus grand nombre de têtes; jamais des efforts plus héroïques ne furent tentés pour sauver tout ce qui est cher aux âmes élevées, la religion, la liberté, la pudeur des femmes et des filles, le souvenir des ancêtres, le nom d'une patrie autrefois glorieuse, le langage enfin qu'on prétendait que les dieux avaient enseigné aux hommes. » Il est donc facile de concevoir l'intérêt qui s'attache aux mémoires relatifs aux événemens actuels de la Grèce. Nous avons recommandé, il y a quatre ans, à l'attention de nos lecteurs les *Mémoires du colonel Voutier*. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XX. Décembre 1823, p. 633-634.) Quelque tems après, M. de SISMONDI, en consacrant, dans notre Recueil, trois *analyses* à six ouvrages sur l'histoire de la régénération de la Grèce, publiés par MM. POUQUEVILLE, RAFFENEL, VOUTIER et RAYBAUD, en France; par MM. STANHOPE et BLAQUIÈRES, en Angleterre, (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, mai 1825, p. 381-398; t. XXVI, juin 1825, p. 703-716; et t. XXVII, juillet 1825, p. 69-80), a exprimé, sur les *Mémoires de Voutier*, un jugement que nous aimons à reproduire ici. « A la fin de l'année 1823, des mémoires sur la guerre des Grecs furent publiés à Paris, sous le nom du colonel Voutier. Écrits avec sensibilité, avec chaleur, par quelqu'un qui se donnait, non

seulement comme témoin oculaire, mais comme acteur principal dans les deux campagnes de 1821 et de 1822, ils furent reçus par le public avec empressement : les Grecs eux-mêmes rendaient témoignage de la vérité des peintures de mœurs qui s'y trouvaient présentées avec talent; l'oppression de la Grèce avant l'insurrection y était exposée de manière à faire une impression profonde : la part que l'auteur s'attribuait dans les opérations militaires, quoique considérable, était racontée sans orgueil et sans prétention; il semblait dire ce qu'il avait fait, ce qu'il avait vu, et ne vouloir parler que de ses impressions personnelles. La critique d'ailleurs était désarmée par le respect pour le caractère d'un de ces généreux Philhellènes qui avaient offert leurs talens et leur vie à une nation presque réduite aux abois, au moment où elle combattait sans argent, sans armes, sans vivres, sans discipline, sans connaissance de la guerre, lorsque des terreurs paniques assiégeaient ses soldats, lorsqu'on risquait jusqu'à son honneur par la pusillanimité ou la férocité de ceux sous les étendards desquels on venait exposer sa vie. Les Mémoires du colonel Voutier sont au nombre des autorités auxquelles MM. Pouqueville et Raffenel ont eu recours pour composer l'histoire des sièges de Tripolitza, d'Athènes et de Missolonghi. Cependant, quelques personnes annonçaient déjà que cet officier n'avait jamais pu écrire le livre qui lui était attribué, qu'un témoin oculaire n'aurait pu tomber dans les erreurs grossières, dans les contradictions qu'on prétendait pouvoir relever dans sa narration; déjà le bruit se répandait qu'il ne fallait voir dans ces mémoires sur la Grèce qu'une spéculation de librairie; que le colonel Voutier, à son retour, avait raconté à ses amis ce qu'il avait fait avec ses compagnons d'armes, et que quelque écrivain obscur, mais non dépourvu de talent, avait mis de l'ensemble dans ces récits, et en avait fait un ouvrage plus agréable que véridique. La publication toute récente des Mémoires de M. Maxime Raybaud semble confirmer cette supposition. Cet autre officier des Philhellènes est, comme M. Voutier, arrivé en Grèce, au milieu de l'été de 1821, et il y est resté comme lui jusqu'à la fin de l'année 1822. Tous deux ont été en même tems membres de l'état-major général, et aides-de-camp du président. Il semble qu'ils ont eu à se plaindre l'un de l'autre, et M. Raybaud s'attache à relever de graves inexactitudes dans l'ouvrage de son prédécesseur. Il ne nous appartient pas de juger cette querelle entre deux hommes qui ont montré un beau dévouement à une noble cause, qui ont rendu de grands services à la Grèce, comme militaires, et qui en ont rendu de

nouveaux, comme écrivains, si leurs Mémoires sont bien entièrement d'eux. La lecture de l'un et de l'autre est agréable; mais le livre de M. Raybaud l'emporte sur celui de son devancier, par la clarté, par la suite, par l'abondance des détails...» Depuis que cette *analyse* a été publiée dans notre *Revue*, on ne nous a point donné, jusqu'à ce moment, l'occasion d'annoncer une traduction dans quelque langue étrangère des *Mémoires de Voutier*. La littérature russe s'est enrichie, la première, de cet ouvrage, par une traduction due aux soins de M. Somof. Le traducteur, qui a d'abord fait connaître son travail par un grand nombre de fragmens insérés dans les publications mensuelles du journal russe, le *Fils de la patrie* (année 1824), l'a publié en entier dans les deux volumes que nous annonçons. Ils contiennent en outre, une *Notice sur la vie du général Voutier*, des notions très-intéressantes sur l'*état actuel de la civilisation en Grèce*, les portraits de *Démétrius Ipsilanti*, de *Mavrocordato*, de *Canaris* et d'un *soldat grec* ou *klephte*, et ils sont terminés par une *table alphabétique* du contenu des Mémoires, pour faciliter les recherches. La critique, tout en rendant justice au traducteur russe, dont la version est élégante et pure, et en général exacte, lui reprochera quelques omissions et quelques suppressions de tournures de phrases et d'expressions vives et énergiques de l'ouvrage original qu'il aurait dû ne point négliger et reproduire avec fidélité. P. R. E.

DANEMARK.

Ouvrages périodiques.

25. — * *Magazin for Kunstnere, etc.* — Magasin des arts et des métiers, par M. *G.-Fr.* Ursin, docteur en philosophie, professeur et membre de l'*Académie des beaux-arts*, à Copenhague. Ouvrage périodique. Copenhague, 1826-1827; Gyldendahl. In-8°; prix, 8 fr.

S'il est vrai que le succès des ouvrages utiles et instructifs fournit une des meilleures preuves de l'instruction du peuple, celui qu'ont obtenu en Danemark les ouvrages physico-techniques de M. Ursin nous donne l'idée la plus avantageuse des progrès de l'instruction et de la littérature dans ce pays. Il y a deux ans qu'il ouvrit une souscription pour la traduction de l'ouvrage de Millington, intitulé : *Epitome of natural and experimental philosophy*. Son projet de traduire cet ouvrage fut accueilli très-favorablement, et le nombre de ses abonnés fut

si grand, qu'il se vit en état de diminuer de beaucoup le prix qu'il avait fixé lors de la publication du prospectus, de sorte qu'il eut la grande satisfaction de pouvoir laisser sa traduction à ses abonnés à un prix non seulement inférieur à celui de l'ouvrage original, mais même au-dessous de celui de toutes les traductions qui en avaient paru dans les pays étrangers. Le grand succès qu'avait obtenu cet ouvrage l'engagea à publier un journal périodique sous ce titre : *Magasin des arts et des métiers*. Le Recueil analogue que M. Robertson publie en Angleterre lui en fournit l'idée. Il se propose d'offrir à ses lecteurs, 1° un aperçu des parties de la science mécanique qui peuvent être mises à profit en Danemark; 2° les inventions, les découvertes et les perfectionnemens dans les arts dus au Danemark, et qui méritent de fixer l'attention publique; 3° la solution des problèmes ou des questions proposées par des artistes ou des ouvriers sur des objets importans, relatifs à leur profession; 4° des notices d'un intérêt particulier, comme des calculs relatifs aux arts mécaniques et industriels, ou des observations historiques sur des machines remarquables, employées dans d'autres pays ou dans l'antiquité. Ce journal publie un numéro d'une feuille d'impression chaque semaine, et les numéros publiés depuis le mois de septembre 1826 jusqu'au 18 juin de cette année forment le premier volume. On trouve à la tête de ce volume une biographie de M. H. C. Oersted, avec son portrait gravé en taille-douce.

L'intérêt des articles originaux et le choix judicieux des morceaux traduits que le journal a offerts jusqu'à présent à ses lecteurs, justifient le grand succès dont il jouit. Nous citerons ici quelques-uns des articles.

Parmi les descriptions des instrumens mécaniques, on trouve la description de la *balance* inventée par M. Quintens, ingénieur de Strasbourg, avec un exposé des modifications ou des changemens nécessaires pour en faire usage en Danemark; la description d'une montre d'une nouvelle espèce, inventée par *Henri* Kyhl, horloger à Copenhague : on monte cette montre moyennant une poulie (en latin *trochlea*) que l'on fait agir sans ouvrir la boite, ce qui préserve le mouvement de la poussière; l'annonce et la description de la serrure de *Chubb*, des plaques de métal perforées de *La Rivière*, *etc. etc.*

On remarque aussi un traité sur l'éclairage par le gaz, et sur les appareils qu'on y emploie; on voit dans ce traité le dessin et la description d'un appareil inventé par M. Irgens, ferblantier de Copenhague, pour extraire le gaz de l'huile. D'autres articles traitent de la préparation des vernis et de

l'encre, de l'usage des briques creuses, de l'art de graver, et de la confection des billets de banque, etc. M. N.-B. Krossing, lieutenant de l'artillerie, a donné un aperçu des progrès de la lithographie, avec des épreuves lithographiées d'après différens procédés, pour montrer l'état actuel de la lithographie royale de Danemark. Cet aperçu de l'état de la lithographie en Danemark mérite de fixer l'attention, comme le premier qui a été publié.

Ce qui ajoute à l'intérêt de ce journal, c'est qu'il renferme tous les mois un résumé des leçons publiques que M. Oersted donne gratuitement, le premier mardi de chaque mois, pour faire connaître les inventions et les découvertes faites par lui ou par d'autres dans les sciences physiques et les arts industriels. M. Schoner, professeur d'histoire naturelle, donne des notices sur les variations de la température dans le courant de chaque mois. Les autres articles du journal sont en général des annonces des ouvrages nouveaux, des rapports faits sur de grandes entreprises, comme le chemin creusé sous la Tamise, une traduction du discours de M. Ch. Dupin, où il expose les effets et l'utilité de l'instruction publique. V. B.

ALLEMAGNE.

26. — *Deutschland, oder Briefe eines in Deutschland reisenden Deutschen.* —L'Allemagne, ou Lettres d'un voyageur allemand. T. I. Stuttgart, 1826; Franck.

Un Allemand, d'un esprit éclairé et d'un caractère indépendant, pourrait faire bien des remarques intéressantes sur ce singulier amalgame de grands et de petits États qu'on nomme *Allemagne;* mais il faudrait qu'il pût trouver un endroit où il lui fût permis de publier son ouvrage. A Stuttgart, on ne tourmente point les auteurs; cependant, le gouvernement vurtembergeois n'est pas assez fort pour garantir à un écrivain franc et intrépide toute la liberté dont il aurait besoin. Les *Lettres* de l'auteur anonyme ne lui attireront aucune persécution; elles sont fort innocentes, et le voyageur aurait pu se nommer sans aucun danger. Il aime beaucoup son pays, et il en pense mieux que des pays voisins, quelque beaux qu'ils soient; peut-être connaît-il aussi mieux sa patrie que les contrées adjacentes. Il a soin de glisser légèrement sur la partie politique, de ne point critiquer les gouvernemens, et de dire un peu de bien de chacune des trente-huit souverainetés, grandes et petites, qui composent la confédération. Dans les dix premières lettres, il jette un coup-d'œil général sur l'Allemagne; le reste du volume

est employé à décrire l'Allemagne méridionale, c'est-à-dire le grand-duché de Bade et les petits royaumes de Wurtemberg et de Bavière. L'auteur a un style agréable, et ses descriptions ont de l'intérêt, quoiqu'elles concernent des contrées bien connues. D-G.

27. — * *De professoribus et medicis.* — Des professeurs et des médecins, et des priviléges que leur accordait le droit romain; dissertation par *Théodore* Gaupp. Breslau, 1827. In-8°.

On sait que les lettres de Pline le jeune renferment beaucoup de choses qui ne peuvent être éclaircies que par l'étude du droit romain. La lecture de la 68e lettre du livre 1er inspira à M. Gaupp la pensée de rechercher quelles étaient les immunités accordées aux philosophes en général; puis, il voulut savoir quelles étaient les prérogatives spécialement accordées à ceux qui enseignaient la grammaire et la rhétorique, et aux médecins, prérogatives indiquées dans les auteurs contemporains des premiers empereurs. En conséquence, il a traité d'abord la question relative à l'origine et aux progrès des arts libéraux et des sciences chez les Romains; puis, il a examiné les différentes classifications et les dénominations établies pour les savans. Dans un paragraphe spécial, il rappelle les mauvais procédés et les persécutions que des empereurs, des villes, ou même de simples particuliers ont fait supporter, à diverses époques, aux maîtres des sciences; il arrive enfin à la question des priviléges accordés aux médecins et aux professeurs, qu'il énumère et examine séparément avec assez de soin et de détails. Avant d'entrer dans toutes ces discussions, l'auteur a indiqué les sources auxquelles il a puisé : ce sont, outre les lois des divers titres des *Pandectes*, les *Fragmenta vaticana*, le titre du Code Théodosien : *De medicis et professoribus*, etc. Ce n'est là qu'un premier essai, qu'un *specimen* d'un travail plus étendu, dont nous espérons voir bientôt la suite; car la rédaction de cet écrit prouve de vastes connaissances en philologie, en jurisprudence et en archéologie. Il est permis de se promettre des résultats essentiels de recherches aussi éclairées.

28. — * *Thucydides de bello Peloponnesiaco*, *lib.* VIII. — Histoire de la guerre du Péloponnèse, par Thucydide, en huit livres. *Nouvelle édition*, par *Ernest-Frédéric* Poppo. T. II, contenant les livres II et III. Leipzig, 1826. In-8°.

Le plus grand historien de la Grèce est aussi le plus difficile à expliquer, et les philologues auront encore à s'exercer beaucoup sur son texte, et à discuter sur son interprétation. On a publié, en Allemagne, un grand nombre d'éditions de la guerre du Péloponnèse; M. Poppo a compris toute la gravité de son

sujet; il le traite avec circonspection et savoir, ne négligeant rien de ce qui peut compléter son travail. C'est ainsi qu'on trouve dans le second volume des supplémens qui se rapportent au premier. Ils ont été fournis par l'édition portative de *Gœller*, et par les scholies sur *Austida*, qui ont paru depuis la publication de ce premier volume. Les scholies sont placées sous le texte, et plus bas les variantes, avec les conjectures. Cette édition, dont les épreuves ont été revues avec un grand soin, a le mérite d'être fort correcte.

29. — *Dionis Cassii Cocceiani historiarum romanarum quæ supersunt.* — Restes de l'Histoire romaine de *Dion Cassius;* édition de Sturz. Leipzig, 1825. 8 vol. in-8°.

On connaît la vie de Dion; on sait qu'élevé au rang de sénateur par Pertinax, promu au consulat par Sévère, il gouverna sous leurs successeurs plusieurs provinces, et qu'enfin il alla finir ses jours dans sa patrie, la Bithynie. Profitant des avantages de sa position, il rassembla force matériaux, pendant qu'il était à la tête des affaires; puis il en fit usage et rédigea une histoire en quatre-vingts livres, depuis l'arrivée d'Énée en Italie jusqu'au règne d'Alexandre Sévère. Le tems a détruit le monument que Dion voulait léguer à la postérité; il n'a épargné que vingt livres; les trente-quatre premiers sont entièrement perdus; ceux qui suivent le cinquante-quatrième sont mutilés; enfin, les vingt derniers sont réduits à quelques faibles fragmens; chose d'autant plus fâcheuse que c'est dans cette portion de l'ouvrage que nous aurions eu le plus grand besoin de puiser ce qui nous manque d'ailleurs. Dion voulut imiter la manière de Thucydide, surtout dans ses harangues; mais il est resté fort inférieur à son modèle. Les philologues qui se sont occupés de cet auteur avec le plus de succès sont *Reimar*, dont l'édition parut en 1750, et *Leunclave*, qui déjà, en 1606, avait donné la sienne. *Xiphilinus* a rédigé des *epitome* ou abrégés des livres de Dion, que M. Sturz reproduit dans cette nouvelle édition. Le premier volume est composé des fragmens des trente-quatre premiers livres, et les livres complets remplissent les tomes II et III. Viennent ensuite les *excerpta* de Xiphilinus. Les tomes V et VI sont consacrés aux remarques; le VIIe renferme l'*apparatus;* enfin, le VIIIe et dernier est un recueil de tables et d'*index*. On voit qu'il ne manque rien à cette édition. Le plan a été conçu et exécuté avec sagacité et érudition. Les fragmens publiés par *Morelli*, d'après un manuscrit du XIe siècle, ont été recueillis; la traduction de Leunclave, souvent inexacte, a été soigneusement revue; enfin, M. de *Furia*, bibliothécaire à Florence, a communiqué à

l'éditeur des variantes importantes recueillies dans trois manuscrits de la bibliothèque de Médicis. M. le professeur *Peyron*, de Turin, a de son côté secondé M. Sturz, en lui envoyant beaucoup de matériaux utiles. L'exécution typographique est fort belle; on a pris soin de noter en marge la pagination des éditions de Reimar et de Leunclave, pour la commodité des citations. L'*apparatus* renferme d'excellens morceaux de critique; il en est même qui paraissent aujourd'hui pour la première fois. Les *index* sont plus complets et mieux disposés que ceux d'aucune autre édition.

30. — *Luciani Samosatensis opera.* — Œuvres de *Lucien de Samosate*, en grec et en latin. *Nouvelle édition*, revue et enrichie de notes et de variantes, par *Théophile* Lehmann. T. VI. Leipzig, 1826. In-8°.

Sans s'arrêter aux observations malveillantes et peut-être inévitables de quelques critiques, M. Lehmann publie son sixième volume, et poursuit avec zèle son utile entreprise. En ce qui concerne le célèbre conte de *Lucius*, ou l'*Ane*, si bien traduit par M. *Courrier*, l'éditeur a partout mis à profit les remarques de ce savant.

31. — * *Theognidis reliquiæ.* — Ce qui nous reste de *Théognis*; édition faite sur un nouveau plan, et enrichie de notes par Welker. Francfort-sur-le-Mein, 1826. In-8°.

Le tems a dispersé tous les fragmens des élégies de Théognis de Mégare; tels qu'on nous les a présentés, ils ne sont plus qu'une suite d'énigmes à résoudre. Pour les arranger dans un ordre plus naturel et plus lucide, il fallait à des connaissances fort étendues, à une lecture assidue de l'antiquité, réunir l'avantage de ces heureuses inspirations qui sont pour le savant un coup de la fortune. M. Welker est parvenu à recomposer un ensemble satisfaisant, là où il n'y avait que des vers mutilés par les corrections mêmes, que l'on avait opérées sans choix et sans intelligence. Parmi les points de critique traités dans les *prolégomènes*, nous citerons la dissertation sur Théognis lui-même; une autre sur la forme première de ses ouvrages; enfin, celle qui concerne les éditions antérieures. L'histoire contemporaine de Mégare est traitée avec celle du poëte. Il s'agit d'une lutte entre l'oligarchie et le tyran Théagènes, qui fut enfin chassé à la suite d'une bataille gagnée par les nobles exilés. Plus tard, il y eut encore une révolution dans cette ville, mais en faveur de la démocratie; car, pendant la guerre du Péloponnèse, Brasidas ramena la noblesse exilée de nouveau. On ne sait que par conjecture quelle part eut à ces mouvemens Théognis, qui florissait vers l'Olympiade 57. S'il en faut croire

les résultats obtenus par M. Welker, il écrivit après la seconde expulsion des nobles, et sous cette démocratie qui dura jusqu'à l'Olympiade 89, année 1re. On voit assez par ses poésies, qu'il avait été exilé lui-même, et qu'il avait perdu ses biens. L'indignation lui dicta des vers contre la spoliation des richesses et des honneurs, contre les mésalliances, etc. M. Welker s'occupe ensuite du séjour de Théognis en Sicile, et il réfute l'opinion de quelques anciens philologues qui lui donnent pour patrie la Mégare de cette île. Nous voudrions pouvoir entrer dans la discussion d'une difficulté que fait naître Suidas, en parlant d'une élégie qu'il attribue à Théognis : mais le défaut d'espace nous interdit ce genre de digression ; nous nous bornerons à indiquer cette difficulté, qui tend à concilier la chronologie et l'âge du poëte avec quelques actions de Gélon, et avec quelques faits de la guerre des Perses. Nous ferons aussi remarquer les doctes explications sur les mots ἀγαθοὶ et κακοὶ, le premier appliqué aux nobles, le second aux plébéiens. Nous ne pouvons ici qu'annoncer cette importante production, sans entrer dans le détail que M. Welker donne des œuvres du poëte. A plus forte raison devons-nous omettre la partie philologique de son travail; son nom est une garantie suffisante de son mérite. PH. DE GOLBÉRY.

32. — *Die Araber bey Tours.* — Les Arabes auprès de Tours ; roman par A. UGEWILD. Wolfenbuttel, 1826. In-8°.

Les romans de Mlle Scudéry ne sont pas tout-à-fait passés de mode. Il y a encore des romanciers qui font soupirer amoureusement les héros de l'histoire, et qui inventent des aventures tendres pour tous les hommes qui ont joué un grand rôle sur la scène du monde. Il est vrai que le théâtre leur donne sans cesse l'exemple de ce contre-sens. L'auteur du roman que nous annonçons est du nombre de ces écrivains. Il suppose que Charles Martel, tout en repoussant les Sarrasins du centre de la France, est éperdument amoureux de la fille d'Abdérame, chef de cette armée d'invasion. Le roi franc demande presque pardon à la fille de battre le père, et se comporte avec toute la tendresse d'un Céladon. Si ce roman était plus gros, il pourrait faire suite au *Cyrus* et à l'*Alexandre*. D-G.

33. — * *Systematische Bilder-Gallerie, etc.* — Galerie systématique de dessins lithographiés pour servir à l'Encyclopédie publiée sous le titre de *Dictionnaire de conversation.* Fribourg en Brisgau, 1827 ; Herder. In-4°.

L'Encyclopédie portative, à l'usage des gens du monde, publiée par le libraire *Brockhaus*, de Leipzig, sous ce titre : *Conversations Lexicon*, jouit d'une vogue qui se soutient sans in-

terruption depuis près de quinze ans. Plusieurs éditions, les unes légitimes, d'autres frauduleuses, attestent que ce livre répond à un besoin général. En effet, il offre sur les différentes parties des connaissances humaines des notions suffisantes à cette classe nombreuse de personnes que leur curiosité naturelle ou leur position dans le monde engage à savoir un peu de tout, sans que pour cela elles soient disposées à faire des études scientifiques spéciales et approfondies. Tout homme, savant ou ignorant, éprouve quelque difficulté à suivre une description verbale d'objets pour lesquels l'*intuition* intellectuelle ne parvient jamais à égaler l'intuition physique, à moins qu'elle n'en soit précédée ou accompagnée. Souvent une représentation au simple trait nous instruit mieux, en cinq minutes, qu'une éloquente description, méditée pendant plus d'une heure. Les personnes chargées de l'enseignement de l'enfance devraient ne jamais perdre de vue cette vérité d'une évidence, pour ainsi dire, matérielle. — Il manquait donc à une partie de l'*Encyclopédie portative* le plus clair des commentaires, des *planches*. L'entreprise que nous annonçons remplira cette lacune. Mais, comme l'ordre des objets est *systématique*, cette *Galerie de dessins* ne sera pas seulement utile aux possesseurs de l'Encyclopédie, mais encore à tout lecteur de journaux, à toute personne qui s'instruit par des lectures, ou par des conversations; aux enfans, dont l'éducation intellectuelle ne doit pas consister à se faire une science de mots. Qu'on entende parler pour la première fois d'un crabe ou de la cloche du plongeur, du Panthéon ou d'une pagode, d'une naumachie romaine ou d'une chlamyde grecque; qu'on lise une longue description du télescope d'Herschel ou d'un vaisseau de ligne, on sent le besoin de voir, puisqu'on ne peut guère se contenter de lire ou d'entendre. La *Galerie systématique* se recommande donc par son objet même; elle ne se recommande pas moins par l'exécution. Quatre divisions sont déjà publiées en partie : 1 *Histoire naturelle*; 2 *Statistique*; 3 *Architecture* (civile, militaire, navale, ancienne et moderne); 4 *Mythologie et Culte*. — Il ne s'agissait pas ici de viser à l'invention; bien choisir et bien exécuter, telle est la double tâche des éditeurs. Ils l'ont parfaitement remplie dans les cahiers que nous avons sous les yeux. La collection complète aura 226 feuilles.

C. Monnard.

SUISSE.

34. — * *Histoire naturelle des lavandes*, par le baron *Fréd. de*

Gingins-Lassaraz. Genève, 1827; Barbezat et Delarue. In-8° de 200 pag. environ, avec onze belles planches grand in-4°.

C'est par le secours des bonnes monographies qu'on parviendra à faire une histoire aussi complète que possible des productions de la nature. Linné donna le modèle de ce genre de travail, qui s'est multiplié depuis sous tant de formes différentes, sans que les sciences y aient beaucoup gagné. L'historien des lavandes ne doit pas être confondu avec la foule si nombreuse des faiseurs de monographies : son ouvrage est un modèle, il ne laisse rien à désirer; dix espèces sont parfaitement et peut-être même trop minutieusement décrites dans son travail, et non moins bien représentées. On peut, après l'avoir lu, regarder l'un des genres les plus intéressans de la vaste et odorante famille des labiées comme définitivement connu. Avec la monographie des lavandes, le jardinier saura comment on doit cultiver dans toutes les circonstances de jolis végétaux presque tous naturels aux climats méditerranéens; le médecin saura les cas où il doit les employer pour soulager l'humanité souffrante; le distillateur en pourra extraire ce parfum si recherché pour la toilette; le chimiste en connaîtra les principes; l'érudit y trouvera ce qu'en rapportèrent les anciens; et les botanistes qui voudront à l'avenir composer des *species*, n'auront rien de mieux à faire que de copier la synonymie et les descriptions de M. Gingins-Lassaraz. Les dix espèces de lavandes décrites dans la monographie qui nous occupe sont le stécas, la lavande verte, la pédunculée, la dentée, l'hétérophylle des Pyrénées, la lavande ordinaire, le spic, la lavande pinnée, la lavande à feuilles d'aurone, la multifide et la corne de cerf. Toutes peuvent résister aux hivers en pleine terre dans le midi de la France; quelques-unes réclament déjà l'abri des orangeries sous le climat de Paris.

B. de St.-V.

35. — * *Voyage pittoresque dans le canton des Grisons en Suisse, vers le lac Majeur et le lac de Côme, sur les grandes routes nouvellement construites à travers les cols de Splugen et de Bernhardin;* par J. J. Meyer : accompagné d'une *Introduction* par M. le docteur Ebel; avec une carte routière de *H.* Keller. Zurich, 1827; J. J. Meyer. In-4° de 169 pages.

Au nombre des améliorations de tout genre que font entreprendre en Suisse la naissance d'un esprit public fédéral et le besoin d'imprimer un mouvement plus rapide à l'industrie et au commerce, il faut compter les routes nouvelles qui la traversent, ou la traverseront dans tous les sens. Le seul canton du Tessin a contracté, pour cet objet, une dette de quatre

millions; encore ses routes n'atteindront-elles leur but que par l'achèvement de celle qui passera par le Saint-Gothard et dont la construction vient d'être commencée. Les routes du Bernhardin et du Splugen, montagnes de la partie méridionale des Grisons, ne sont pas d'une moindre importance commerciale. La première, destinée à établir une communication entre les Grisons et les États du roi de Sardaigne, en évitant la Lombardie, a été l'objet d'une convention entre les deux gouvernemens. La nature opposait à l'entreprise des obstacles qui semblaient insurmontables dans un petit pays dont les ressources sont fort bornées : la persévérance du gouvernement, les sacrifices volontaires des particuliers et l'habileté qui a présidé aux travaux ont surmonté toutes les difficultés. « On a fait sauter 92,287 mètres cubes de roches, qui ont exigé 1350 quintaux de poudre à canon. La longueur de tous les murs de soutènement est de 6750 mètres (42,900 mètres cubes), et celle des murs de revêtement de 6665 mètres (le livre indique fautivement 7998 mètres cubes). Il y a 432 canaux formés par 12,960 mètres cubes de maçonnerie. Des garde-fous, tantôt doubles, tantôt simples, garnissent la route sur une étendue totale de 32,453 mètres, et des parapets en maçonnerie sur une longueur de 871 mètres. Tous ces garde-fous sont de bois. Sans compter les deux grands ponts de Reichenau, on en rencontre cinquante-deux sur toute la route; parmi ceux-ci, il y en a six anciens, qui ont été élargis; tous les autres sont nouvellement construits en pierre, excepté trois qui sont en bois; ces ponts ont de 3 à 21 mètres d'ouverture, et il y en a un seul de trois arches. La largeur de la route est presque partout de 18 pieds, et sa pente est de 6 sur 100, ce qui produit environ 4 $\frac{1}{2}$ pouces par toise. Depuis la ville de Coire, qui se trouve à 1836 pieds au-dessus du niveau de la mer, elle s'élève, sur une étendue de quinze lieues, de 4748 pieds, jusque sur le mont Bernhardin, dont la hauteur est de 6584 pieds, suivant un relèvement trigonométrique. » La dépense totale, y compris l'achat de terrain et les indemnités payées pour des propriétés particulières, s'est élevée à 1,132,136 fr. de Suisse (le fr. à 30 s. de France).

La route du Splugen, dont le point culminant est de 71 pieds au dessous du passage du Bernhardin, construite par l'Autriche pour établir une communication entre la grande route des Grisons et la Lombardie, n'est pas moins remarquable par la hardiesse de l'entreprise.

A l'importance commerciale de ces deux nouveaux moyens de communication, à cette jouissance d'admiration que procurent toujours la grandeur et l'audace dans les travaux de

l'homme vient se joindre l'attrait d'une nature extraordinairement pittoresque et variée, de mœurs originales, de souvenirs historiques et de monumens dont, les ruines attestent, comme toutes les annales des peuples, les progrès lents mais constans de la liberté, qu'un œil attentif voit s'étendre, s'agrandir, se consolider, en dépit d'apparences souvent contraires. Le pinceau de M. J. J. Meyer, la plume habile de M. le docteur Ebel ont reproduit les charmes de la nature avec un singulier bonheur. L'auteur célèbre du *Manuel du voyageur en Suisse* a donné une nouvelle preuve de ce savoir profond, de cette exactitude dans les recherches, de ce talent de grouper les faits d'une manière instructive et attrayante qui ont fait le succès de ses précédens ouvrages. Les Grisons, bien que l'une des parties les plus curieuses de la Suisse, ont été moins visités que les autres cantons. Cet année, cependant, les voyageurs ont commencé à s'y porter en plus grand nombre. Le livre que nous annonçons sera désormais un manuel indispensable pour les personnes qui parcourront cette contrée, en curieux, en artistes, ou en savans.

36. — * *Voyage dans les petits cantons et dans les Alpes rhétiennes*, par M. Kasthofer, grand forestier du canton de Berne, membre de plusieurs Sociétés savantes; traduit de l'allemand, par *E.-J.* Fazy-Cazal. Genève et Paris, 1827; Barbezat et Delarue. In-8° de VIII et 390 p.

M. Kasthofer, l'un des écrivains dont les ouvrages honorent le plus la Suisse actuelle, n'est pas de ces auteurs qui voyagent dans le seul but de se voir imprimés sur beau papier et reliés en maroquin. Ses livres sont le résultat de voyages entrepris pour observer des faits qui se rapportent au principal objet de son activité, à la *science forestière*. Homme d'une culture intellectuelle qui dépasse de beaucoup les limites de cette science, il étudie, chemin faisant, les mœurs et les usages des peuplades qu'il visite, les diverses branches de leur industrie, en un mot, une foule d'objets qui se rattachent à leur existence physique, intellectuelle, morale et civile. La botanique et la minéralogie, l'étude des langues et la littérature, l'économie publique et la législation trouvent également à faire leur profit dans les écrits de M. Kasthofer, observateur calme et consciencieux. L'ouvrage dont nous rendons compte, plus susceptible d'un extrait que d'une analyse, renferme une multitude de faits curieux ou importans; nous en citerons un de cette dernière catégorie.

L'Engadine, grande et belle vallée du canton des Grisons, présente, sous le rapport de sa population, un aspect peut-

être unique dans son espèce. Une manie héréditaire d'émigration tourmente les pâtres de l'Engadine, qui pourrait être heureuse si ses enfans aimaient le sol qui les vit naître. Les émigrans vont chercher fortune en exerçant un genre d'industrie « qui, peu digne d'un peuple de pâtres libres, les assujétit à une occupation sédentaire et servile. Il n'est guère en Europe de ville considérable qui ne compte des Grisons dans le nombre de ses limonadiers, confiseurs, pâtissiers et fabricans de liqueurs. Après avoir passé une partie de leur vie dans l'exercice de quelqu'une de ces professions, et dès qu'il se croient suffisamment riches, ces émigrés retournent dans leur pays pour y étaler aux yeux de leurs concitoyens les avantages de leur nouvel état : du reste, leur patrie les revoit avec un esprit tout aussi peu cultivé que lorsqu'ils en sortirent; mais ils y rapportent en revanche le vernis extérieur des villes, des mœurs plus ou moins corrompues, le dégoût de la simplicité, et tous les genres de prétentions qui découlent du ridicule orgueil des riches parvenus (p. 184). » D'autres émigrans rentrent dans leur pays plus pauvres qu'à leur départ et moins capables de se livrer aux travaux de la campagne. « C'est un fait notoire et avéré, ajoute l'auteur, que la population décroît sans cesse par suite de l'émigration. Vers la fin du XVIe siècle, la Basse-Engadine possédait une population de 7,500 habitans, qui, dans l'espace de deux siècles, a subi une diminution de près de 2,000 âmes (p. 185). » Dans ce pays, l'économie rurale est très-imparfaite et stationnaire; les autres genres d'industrie sont abandonnés à des étrangers, qui travaillent négligemment, parce qu'ils n'ont point de concurrence à craindre. Les bestiaux y abondent, et l'on exporte les peaux crues, parce qu'il n'y a pas un seul tanneur dans cette contrée favorisée par la nature.

Nous avons rapporté ces faits pour répondre aux personnes qui se plaignent sans cesse de la surabondance de population en Suisse et de l'insuffisance des ressources que ce pays offre à ses habitans. Ce qui manque à une partie d'entre eux, ce n'est ni le sol, ni l'occasion d'exercer une profession utile, mais l'esprit d'industrie et une activité dirigée par une volonté forte. Les cantons des Grisons et du Valais, ainsi que d'autres encore, même certaines contrées du riche canton de Berne, offriraient aux émigrans ce qu'ils vont chercher dans les terres incultes des États-Unis ou du Brésil; il n'y aurait de différence que dans les illusions, qui sont toujours en raison directe des distances.

La citation tronquée que nous venons de faire donnera une idée des vues philantropiques de M. Kasthofer. Il saisit toutes

les occasions de populariser le résultat de ses expériences et d'éclairer ses concitoyens sur les vraies sources de la prospérité publique. Une chaleur de sentimens et de patriotisme pénètre jusque dans ses doctrines économiques, et semble devoir féconder ses idées.

La grande variété répandue dans son ouvrage en rend la lecture fort attrayante. Il se rattache par les chapitres consacrés aux routes du Splugen et du Bernhardin, à l'ouvrage récent du Dr Ebel dont nous venons de rendre compte.

Il eût été à désirer que le traducteur de M. Kasthofer se fût aussi bien familiarisé avec la connaissance des choses qu'avec la langue qu'il traduit. Les noms propres sont souvent rendus d'une manière fautive, ainsi que certains détails qui tiennent aux mœurs, à des traits d'histoire ou à des sciences spéciales; mais nous n'en recommanderons pas moins à ses soins d'autres ouvrages du même genre, entre autres ceux du même auteur.

Nous terminerons cet article par l'indication des principaux écrits publiés par M. Kasthofer :

1° *Bemerkungen über die Wälder, etc.* — Observations sur les forêts et les pâturages des Alpes du canton de Berne; Mémoire où l'on cherche à fixer les limites de la végétation des diverses sortes d'arbres et d'arbrisseaux de la Suisse, ainsi qu'à déterminer les rapports des forêts avec les cultures des Hautes-Alpes, les rapports de la science forestière avec l'économie rurale, enfin les conditions d'une meilleure culture des contrées alpestres. *Deuxième édition.* Aarau, 1818; Sauerlander. In-8° de XVI et 200 p.

2° *Bemerkungen auf einer Alpen-Reise, etc.* — Observations faites pendant un voyage par le Sousten, le Saint-Gothard, le Bernhardin, l'Oberalp, la Fourca et le Grimsel; avec une comparaison du produit des Alpes grisonnes et bernoises. Aarau, 1822; Sauerlander. In-8° de 356 p.

Dans ces divers ouvrages, marqués au même coin que celui dont nous avons rendu compte, l'auteur a rapporté isolément bon nombre de faits et d'expériences qui prouvent la possibilité de cultiver et d'habiter les Alpes jusqu'à la hauteur de 5 à 6,000 pieds au-dessus de la mer. Or, à cette hauteur, et même sur les lignes inferieures, la Suisse possède, pour ainsi dire, un second pays en majeure partie inculte et inhabité. De là, une idée favorite de M. Kasthofer, développée dans un ouvrage récent, et exposée complétement par le titre même :

3° *Beytrage zur Beurtheilung der Vortheile, etc.* — Essais sur la possibilité d'établir des colonies dans une partie des pâtu-

rages des Alpes, par opposition aux hospices de pauvres et aux maisons de détention établis dans les villes et les bourgs, ainsi qu'à l'incorporation des *heimathlose* (1) dans des communes déjà existantes. Leipzig, 1827; G. Fleischer. In-8° de x et 32 p., outre 13 tableaux in-4° contenant les noms des plantes qui prospèrent sur les Alpes, l'indication des dernières limites de leur végétation, comparées avec les dernières limites de leur végétation d'après la latitude septentrionale géographique, ainsi que des remarques particulières sur chaque espèce.

M. Kasthofer s'élève avec force, dans cet ouvrage, comme dans les précédens, contre ces hospices de pauvres, dans lesquels il ne voit guère qu'un asile ouvert à la paresse et à l'inconduite; et l'on ne peut se dissimuler, en effet, que, dans plusieurs des anciens cantons, des établissemens de ce genre, bien richement dotés, n'aient en partie mérité ce reproche sévère. L'auteur pense même que les travaux qui s'y font ne sauraient entrer en comparaison avec l'industrie agricole à laquelle la colonisation habituerait les pauvres. Former au bien les indigens, y ramener les malfaiteurs, tel est le double bienfait que M. Kasthofer attend de l'éducation agricole, conséquence de la colonisation qu'il propose. Il n'a pas de peine à prouver que cette voie, qui lui paraît plus sûre, serait en même tems bien plus économique que l'établissement et la dotation d'hospices de pauvres, que la construction et l'entretien de palais de détention, comme ceux que des cantons riches montrent avec orgueil. Enfin, M. Kasthoffer fait observer qu'en Suisse l'économie publique est toute cantonnale, et que sa proposition tend à donner à sa patrie, sur un point du moins, une économie publique fédérale. Les difficultés d'exécution ne sont point éludées par l'écrivain philantrope; sa brochure indique le moyen de les lever. Il faut en convenir, s'il propose un grand problème, il le résout en même tems d'une manière aussi complète qu'on peut le faire dans une théorie basée sur le rapprochement de faits nombreux. C. Monnard.

ITALIE.

37.—**Saggi pittorici, geografici, etc.*—Esquisses pittoresques, géographiques, statistiques, hydrographiques et cadastrales de l'Égypte; dessinées et décrites par MM. Segato et Masi, *de Li-*

(1) Population pauvre, sans droit de bourgeoisie, et sans asile légal, réduite à être une pépinière de vagabonds et de malfaiteurs.

courne. Première livraison. Florence, 1827. Les auteurs; Paris, Ch. Béchet, quai des Augustins, n° 57. Grand in-folio.

Le grand ouvrage publié par la commission française en Égypte contient, dans son *état moderne*, la description de cette contrée, telle qu'elle était à la fin du dernier siècle. Depuis ce tems, l'Égypte a subi diverses fortunes, et aujourd'hui le chef qui la gouverne semble avoir deviné d'abord et s'être convaincu ensuite par l'expérience, que la prospérité de ce pays dépend de l'introduction des arts de l'Europe. On sait tous les soins que Mohammed Ali donne à cette partie de l'administration de l'Égypte : des succès incontestables en ont déjà été l'heureux fruit, et ces succès même sont d'un intérêt majeur, pour la France surtout. Pour elle en effet, toute nouvelle voie adoptée par l'industrie étrangère est d'un effet inévitable pour son commerce, et la côte méditerranée de la France doit infailliblement perdre ou gagner selon ce qui se passera en Égypte. Des canaux importans y sont creusés, des manufactures considérables s'y élèvent avec rapidité; des plantations très-prospères couvrent les bords du Nil de productions de première nécessité pour la France : il est donc de l'intérêt de son commerce, de sa politique d'être exactement informée sur ces innovations, sur ces créations inattendues, et c'est sous ce rapport que l'ouvrage que nous annonçons est d'une grande utilité dans les circonstances actuelles. MM. Segato et Masi ont habité l'Égypte durant plusieurs années ; ils ont dirigé quelques-uns des travaux publics ordonnés par le Pacha, et vu tout ce qu'ils décrivent : on ne saurait donc obtenir des renseignemens plus authentiques, et le caractère bien connu des auteurs garantit aussi leur fidélité.

La première livraison de leurs *Essais*, que nous avons sous les yeux, est composée de dix pages de texte descriptif et de six planches, non compris le titre gravé et la dédicace au roi de France, qui a bien voulu honorer de sa protection un ouvrage relatif à l'histoire moderne d'une contrée célèbre, dont les antiques monumens ont reçu à Paris, par la munificence royale, une si honorable hospitalité. On trouvera dans les planches 1 et 2 la topographie et tous les détails techniques du canal d'Alexandrie au Nil, entrepris à la turque d'abord, c'est-à-dire, avec toute l'insuffisance d'une ignare apathie; continué ensuite par des Européens, et achevé en 1819 au moyen d'une dépense de 17 millions de piastres. Le terrain sur lequel il a été creusé, dans le voisinage d'Alexandrie, est devenu un lieu riant et animé; des Européens ont construit de belles habitations sur les deux rives; le pacha y a élevé un

palais, établi des jardins agréables, la douane et des magasins. Ce vice roi possède aussi une habitation semblable aux environs du Caire; la troisième planche en donne le plan hydrographique et cadastral. La quatrième est une vue très-bien composée de la citadelle du Caire, prise du côté des magasins de Joseph; la mosquée qui est située hors de la porte de la Victoire au Caire, est figurée sur la cinquième planche; et la sixième représente divers costumes du pays, notamment celui des troupes du pacha organisées à l'Européenne. Ce sont là autant de faits nouveaux inconnus jusqu'ici, et les sujets que le prospectus désigne comme devant être ceux des quatre autres livraisons qui doivent compléter l'ouvrage de MM. Segato et Masi, ne présenteront ni moins d'intérêt, ni moins de vérité. On aura donc par l'ensemble de cet ouvrage un tableau complet de l'Égypte actuelle à laquelle les écrivains contemporains pourront peut-être un jour rendre son ancienne importance. Du moins elle se mêle assez aujourd'hui à la civilisation de l'Europe, aux intérêts surtout du commerce français, pour que son étude et la connaissance exclusive de son état successif, progressif ou rétrograde, devienne l'objet de l'attention particulière des hommes véritablement attachés à nos prospérités nationales. Il reste donc à désirer seulement que MM. Segato et Masi terminent le plus promptement possible leur belle et honorable entreprise, et que, les encouragemens dont elle a besoin ne lui manquant point, elle parvienne heureusement à sa fin. La parfaite exécution du texte et des planches se recommande aux hommes de goût comme l'importance du sujet à tous les hommes instruits, dévoués aux intérêts nationaux ou occupés de l'observation de la marche des arts et de l'industrie dans toutes les parties du monde civilisé.

L'ouvrage, qui aura cinq livraisons, est fourni à des prix divers selon la nature de son exécution; avec les figures en noir, le prix de chaque livraison est de 20 fr., et de 40 fr. quand les figures sont coloriées. Quelques exemplaires sur papier de Chine sont portés à 130 fr. la livraison coloriée, et 60 f. en noir; et à 110 fr. sur papier anglais lissé. Ceux qui ne veulent que les cinq livraisons en noir et le texte, peuvent ainsi se les procurer pour 100 fr.; et le goût pour les livres de luxe trouve également à se satisfaire. On voit par là que MM. Segato et Masi ont su se montrer à la fois bons observateurs et habiles artistes. Ce sont deux titres à l'estime publique, pleinement confirmés par le savant rapport dans lequel M. Girard a appelé l'attention de l'Académie des sciences sur la production que cet article est destiné à faire connaître et apprécier.

C. F.

38. — *Saggio ideologico e fisiologico sui Negri e sulla natura primitiva dell' uomo, etc.* — Essai idéologique et physiologique sur les Nègres et sur la nature primitive de l'homme; par M. *Cajetan* Pesce. Naples, 1826; Manfredi. In-8°.

L'auteur de cet Essai s'est proposé de réfuter l'opinion de M. Virey, qui soutient, avec beaucoup d'autres physiologistes, que les nègres forment une espèce différente de celle des blancs. Il trouve étrange qu'on ait reconnu presque autant de rapports entre un Éthiopien et un orang-outang, qu'entre un blanc et un noir, et il croit pouvoir établir que les causes de la dissemblance des deux races proviennent plutôt des circonstances extérieures, que d'une prétendue différence dans la forme de leurs organes. Ainsi, à l'entendre, la géographie fournirait plus de ressources que l'anatomie et la physiologie pour expliquer un phénomène qui n'est pour M. Pesce qu'une dégénération de l'espèce humaine, produite et maintenue par toutes les causes qui arrêtent la civilisation de ces peuples, en les condamnant à vivre dans un état de servilité habituelle qui paralyse leurs facultés. Il range au nombre de ces causes la funeste influence que, depuis trois siècles, les Européens ne cessent d'exercer sur les malheureux enfans de l'Afrique.

39. — *Commentari dell' Ateneo di Brescia per l'anno academico* 1825, *etc.* — Mémoires de l'*Athénée de Brescia* pour l'année académique 1825. Brescia, 1826. In-8°.

L'Athénée de Brescia continue à donner des preuves d'un zèle véritable pour les progrès des sciences, des lettres et des arts. Dans le but d'exciter encore l'ardeur de ses collègues, le président a rendu compte des travaux et des découvertes que la commission chargée des fouilles a faits en 1825 dans la ville et dans la province de Brescia. Le cabinet d'antiques possédait déjà plus de 300 monumens. Il a cité, parmi les divers ouvrages littéraires, produits des veilles de quelques membres de l'Athénée, des morceaux de poésie, plus ou moins remarquables par les sujets traités ou par l'exécution, des traductions de quelques fragmens lyriques de lord Byron, et de plusieurs apologues espagnols d'Yriarte. M. Bucceloni s'est occupé ensuite de l'examen du deuxième volume de l'*Histoire des littératures du midi*, par M. Sismondi, et il a signalé quelques jugemens de cet écrivain comme erronés ou entachés de partialité. M. Sismondi répondra sans doute à ses observations. L'Athénée de Brescia n'a pas négligé non plus les sciences exactes et naturelles, ni les arts industriels.

40. — * *Convito di Dante Alighieri, ridotto a lezione migliore.* — Le Banquet du Dante, édition mieux corrigée que

les précédentes. Milan, 1826; Pogliani. In-8° de XLVIII et 543 pages.

Les Italiens qui puisent ou s'imaginent puiser dans les divers ouvrages de Dante des connaissances d'un ordre supérieur, et qu'on chercherait vainement ailleurs, éprouvent chaque jour le besoin d'une édition exacte des œuvres de ce poëte célèbre. Le *Convito* était l'un de ses écrits que l'ignorance des copistes et les prétentions des correcteurs avaient le plus altérés; l'édition qu'en fit Biscioni, en 1723, et qui fut adoptée par l'*Académie de la Crusca*, était loin d'avoir fait disparaître les erreurs et les altérations qui déparaient les éditions antérieures. Les fautes dont elle est elle-même remplie ont été relevées et indiquées par le chevalier *Monti*, qui a apporté dans ce travail un soin particulier. D'autres savans, parmi lesquels on remarque MM. *Mazzuchelli* et *G. A. Maggi*, se sont réunis à M. *Monti* et au marquis *Trivulzio*, l'un des plus riches possesseurs de manuscrits de Dante, pour publier une nouvelle édition du *Convito*, aussi exacte que possible; c'est cette édition que nous annonçons. Elle est ornée d'un portrait de Dante, dessiné par M. *Cigola* et gravé par M. *Fioroni*, et n'a été tirée qu'à soixante exemplaires, M. Trivulzio ne l'ayant destinée qu'à ses collaborateurs et à leurs amis. On la réimprime dans ce moment à Padoue dans un autre format, et il en sera tiré un nombre d'exemplaires suffisant pour satisfaire à l'empressement de toutes les classes de lecteurs. Les mêmes éditeurs se proposent de corriger également les *rime* de Dante. Ils auront de nouveaux droits à notre reconnaissance, s'ils apportent les mêmes soins dans la réimpression des autres ouvrages de cet écrivain classique. F. SALFI.

41. — * *Ipazia, ovvero delle filosofie, etc.* — Hypatia, ou des sectes philosophiques, poëme en 20 chants; par Mme *Diodata* SALUZZO ROERO. Turin, 1827; Chirio et Mina. 2 vol. in-8° de 220 pages environ.

Les anciens suivaient dans les arts des principes admirables. Dans la peinture et la sculpture, ils s'attachaient surtout à reproduire le nu, n'employant les costumes et les autres accessoires que comme un cadre destiné à faire ressortir le corps humain. Dans la poésie, ils représentaient avant tout l'homme avec ses sentimens et ses passions de tous les tems; les détails de mœurs venaient ensuite, comme à l'insu du poëte, occuper dans le tableau la place nécessaire pour donner du relief au sujet. Tel est l'art qui a fait vivre leurs ouvrages, qui les rend, après plus de deux mille ans, aussi intelligibles, aussi admirables pour nous qu'ils l'étaient pour les contemporains. Au-

jourd'hui beaucoup d'auteurs ont adopté d'autres principes. Ils prennent pour sujet principal la peinture des opinions et des mœurs particulières à une époque, et ne donnent aux passions et aux sentimens naturels qu'une place accessoire, un développement subordonné aux détails qui spécialisent les lieux et les tems. Il suit de là que, pour comprendre parfaitement leurs ouvrages, il faut avoir étudié autant qu'eux l'époque qu'ils ont voulu peindre. Cet inconvénient grave se fait sentir dans le poëme de Mme Saluzzo Roero. Son principal but a été de tracer le tableau des opinions philosophiques qui divisaient les diverses sectes de l'école d'Alexandrie, au commencement du ve siècle, en plaçant en regard les dogmes des cultes contemporains. Ainsi, épicuriens, éléatiques, cyniques, platoniciens, gnostiques, stoïciens, éclectiques, pyrrhoniens, mages, prêtres égyptiens et chrétiens, viennent tour à tour, dans ce poëme, faire l'exposé de leurs doctrines dans des morceaux de poésie lyrique, qui, malgré de fort beaux détails, honorent bien plus le poëte par le mérite de la difficulté vaincue, qu'ils n'intéressent et ne charment le lecteur.

L'action que l'auteur a imaginée pour servir de lien à ce faisceau d'opinions abstraites et contradictoires est, comme cela devait être, compliquée, obscure, quelquefois invraisemblable. Je me bornerai à en tracer ici les principaux événemens. Oreste, préfet romain, gouverne l'Égypte, au nom de Théodose le jeune, qui, bien que chrétien, a pour tuteur le païen Isdegerde, roi de Perse. Isidore, descendant des Ptolémées, veut enlever l'Égypte aux Romains et relever le trône de ses ancêtres. Ce jeune héros est épris de la jeune et savante Hypatia, qui est sensible à son amour, mais qui toutefois refuse d'y répondre, parce qu'elle a été convertie au christianisme par saint Cyrille, et qu'Isidore est païen et philosophe. Un scélérat, nommé Altifon, conspire aussi contre les Romains, mais pour un but différent. Altifon, grand prêtre d'Égypte, veut livrer le pays aux fureurs de la populace et arriver par l'anarchie au despotisme. Une double révolte éclate. Les Égyptiens se battent entre eux et contre les Romains. Les intérêts se croisent; les incidens se multiplient. Enfin, Altifon, qui aime aussi Hypatia, la tue par jalousie dans l'église chrétienne; il périt bientôt lui-même de la main d'Isidore; celui-ci, devenu chrétien et vainqueur des Romains, tombe à son tour sous les coups d'un fanatique, et le lecteur ignore, à la fin du poëme, quel sera le sort futur de l'Égypte.

On dit que Mme Saluzzo Roero a voulu, dans cette production, faire allusion aux troubles et aux malheurs de l'Italie. J'ai

quelque peine à croire, d'après le peu d'intérêt qui règne dans l'ouvrage, que le sentiment patriotique l'ait inspiré. L'amour d'Isidore pour sa patrie, la tendresse réciproque qui l'unit à Hypatia, et en général les passions, les sentimens de tous les personnages sont infiniment refroidis par les opinions philosophiques ou religieuses qui les dominent et dont ils semblent n'être que les représentans. Le style participe à ces défauts : il est souvent tendu, vague, et abstrait. Cependant des pensées profondes, des vers énergiques, de belles images, des descriptions pittoresques, des détails brillans ou gracieux, surtout dans les morceaux lyriques, font vivement regretter que Mme Saluzzo n'ait pas travaillé sur un autre fond. Le poëme d'*Ipazia* atteste chez son auteur une érudition prodigieuse pour une femme, et un talent très-remarquable. Nous sommes persuadés qu'un sujet plus heureux lui offrira bientôt l'occasion d'ajouter un nouveau laurier à la couronne déjà si éclatante de sa gloire poétique. CH.

42.—* *Dei sepolcrali edifizj dell' Etruria media, etc.* — Des édifices sépulcraux de l'Étrurie moyenne, et en général de l'architecture toscanique : Discours de *François* ORIOLI, professeur de physique à l'*Université de Bologne*. Bologne, 1826. In-4°, avec gravures.

L'auteur de cet intéressant discours, déjà connu par divers ouvrages sur les sciences physiques, la littérature et l'archéologie, s'est occupé des trois styles d'architecture adoptés par les peuples étrusques. Il appelle le premier *anti-tyrrhénique*, le second *tyrrhénique ancien*, et le troisième *greco-tyrrhénique*, et il les rapporte à trois époques différentes. Le premier système fut pratiqué avant l'invasion des Méoniens ou des Lydiens conduits par Tyrrhénius, fondateur de l'empire d'Étrurie. Le second date de l'arrivée de ces étrangers, et il domina jusqu'à l'époque où la troisième méthode fut introduite, à la suite du commerce que les Étrusques entreprirent avec la Grèce, et plus particulièrement, depuis le moment où Démarate, exilé de Corinthe, trouva dans l'Étrurie une seconde patrie, et y attira un grand nombre d'artistes grecs.

Ces recherches curieuses et utiles pour l'histoire sont appuyées sur des raisonnemens si profonds, sur une érudition si solide, et développées par une critique si judicieuse, que l'on peut dire qu'elles laissent dans l'esprit du lecteur la conviction que fait naître une vérité prouvée. Il serait nécessaire, pour les sciences de ce genre, que l'exemple de ce savant professeur fût suivi par les auteurs et que l'amour du vrai fût leur guide unique dans les ténèbres de ces siècles reculés. Les monumens

des anciens peuples servent à rectifier leur histoire, quand ils en ont une; ou, s'ils n'en ont pas, ils la remplacent, en quelque sorte, en nous faisant connaître les arts, les croyances, les mœurs, les coutumes de ces peuples, et en nous transmettant, par ce moyen, une idée générale de la situation de l'esprit humain chez les anciennes nations. Des préceptes généraux l'auteur passe à l'examen des édifices sépulcraux qu'il a découverts, près de *Norcia* et *Castel d'Asso*, autrefois *Orcla* et *Castellum Axiæ*, aux environs de *Viterbe* sa patrie. La description qu'il en donne, la lumière qu'il répand sur ces précieux restes de tant de siècles, et la comparaison spirituelle qu'il fait de son opinion avec celles des antiquaires qui en avaient déjà parlé, démontrent suffisamment la profondeur de ses connaissances; le talent avec lequel il est parvenu à lire des inscriptions sépulcrales en caractères et en langue étrusques, et à en donner aux lecteurs une interprétation plausible, qui n'a pas, comme tant d'autres, l'inconvénient d'être contredite par les monumens eux-mêmes, est une preuve de son éminent savoir dans l'art herméneutique. Douze planches, dessinées avec exactitude et parfaitement gravées, représentent les monumens que le professeur a si habilement mis en lumière. Leur inspection nous a inspiré une réflexion que nous nous permettrons de communiquer à nos lecteurs. Nous avons examiné, l'année dernière, les différens dessins et la précieuse collection d'antiquités mexicaines de M. Latour-Allard, de la Nouvelle-Orléans (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 848), et nous avons trouvé une ressemblance étonnante entre les constructions des anciens Étrusques et celles des anciens habitans du Mexique. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de croire que ces peuples se soient visités. Mais comme physiologiste, et non comme antiquaire, je suis porté à penser que les hommes, agissant toujours d'après l'impulsion primitive de leur organisation cérébrale, font à peu près les mêmes choses, quand ils se trouvent placés dans les mêmes circonstances. D'où résulte une grande vérité, c'est que la marche du perfectionnement ou de la dégradation morale des peuples est la même lorsque les événemens qui agissent sur les masses ont des points nombreux de ressemblance. Fossati.

Ouvrages périodiques.

43. — * *Biblioteca Italiana, etc.* — Bibliothèque italienne, n° CXIX. Milan, 1827. In-8°.

Ce cahier contient plusieurs articles dignes d'être remarqués. On y rend compte, en premier lieu, des ouvrages de

M. Monti, dont une collection en 8 vol. in-8° vient d'être publiée à Milan. Elle comprend la traduction de l'*Iliade*, quelques morceaux de poésie, plusieurs poëmes, la traduction des satires de Perse, les tragédies de M. Monti, et ses dialogues en prose. La plupart de ces compositions étaient inédites, et toutes les autres ont été revues et retouchées par l'auteur. Il est affligeant que cette édition ne soit pas aussi complète qu'elle devrait l'être, et plus pénible encore de se rendre compte des motifs qui ont empêché qu'elle le fût.

Un autre article présente des observations fort judicieuses sur un nouveau poëme épique de M. *Bernard* Bellini, intitulé *La Colombiade*, et publié à Vérone, en 1826, 4 vol. in-8°. Le poëte n'a pas su trouver dans ce sujet tout ce qui pouvait le rendre intéressant, quoiqu'il l'ait conduit jusqu'au xxive chant. *Alexandre* Tassoni, qui l'avait devancé dans cette carrière, plus prudent que bien d'autres, s'arrêta au premier chant, quand il aperçut les difficultés de son entreprise. Le rédacteur de la Bibliothèque italienne démontre, avec beaucoup de sagacité, que le protagoniste de cette épopée, bien différent de celui de l'Odyssée, ne peut suffire à l'intérêt qui doit être répandu sur toutes les parties d'un poëme héroïque. Peut-être la Colombiade, produirait-elle plus d'effet si elle était resserrée dans des bornes plus convenables à la nature du sujet.

La partie de la Bibliothèque de Milan qui traite des sciences présente des remarques instructives sur les *Élémens de logique pure* de M. Galuppi, qui font partie d'un ouvrage plus étendu, et sur les *Élémens de philosophie*, dont nous aurons plus tard l'occasion de rendre compte dans la *Revue*. Un autre article, plus digne d'attention, est celui que M. Gioja a consacré aux *Nouveaux principes d'économie politique* de M. de Sismondi. On connaît les travaux de cet habile écrivain, et leur influence sur les progrès de la science qu'il professe; mais M. Gioja se plaint de ce que la plupart des économistes modernes, mieux instruits de l'état actuel du savoir économique que des travaux de leurs devanciers, se croient trop souvent les auteurs de doctrines, exposées long-tems avant eux, et qui n'ont rien de nouveau que les formes dont on les revêt de nos jours. Pour en fournir des exemples, M. Gioja rapproche de certains passages du livre de M. de Sismondi, des extraits de *Beccaria*, de *Verri*, de *Genovesi*, et de ses propres écrits, où l'on trouve les doctrines reproduites par le publiciste genevois (1).

(1) Ces recherches peuvent paraître curieuses aux Italiens, dont elles

On remarque, dans la section intitulée *Variété*, une lettre de M. *Joseph* Taverna, adressée à M. *Ange Pezzana*, bibliothécaire à Parme, sur le but que Dante s'est proposé dans sa *divine Comédie*. L'auteur se déclare contre la foule de ces commentateurs modernes qui font tous leurs efforts pour se singulariser aux dépens de ce grand poëte. A entendre surtout M. *Foscolo*, qui certes ne mérite point d'être confondu dans la foule, Dante était un apôtre chargé d'une nouvelle mission divine; et ce n'est plus seulement un poëte, c'est un chef de secte qui devait réformer la religion en Europe, ou du moins en Italie, et faire ce qu'exécuta deux siècles après Luther en Allemagne. M. Taverna trouve, dans ce nouveau commentaire, pour nous servir de ses expressions, un *mensonge effronté*, un langage souvent *barbare*, un style qui n'a point de *forme*, et partout le défaut d'ordre et de méthode. Quant à nous, nous croyons que, si M. Foscolo a mis de l'exagération dans ses hypothèses, son critique se laisse aller également à exagérer beaucoup le sens de ses observations et de ses remarques. Mais, comme on ne peut douter du savoir de l'un et de l'autre, nous attendrons, avant de décider entre eux, que M. Taverna ait appuyé ses assertions de preuves plus nombreuses et plus concluantes. F. Salfi.

PORTUGAL.

44. — * *Memorias para a historia e theoria das Cortes geraes, etc.*— Mémoires sur l'histoire et la théorie des Cortès générales des trois états du royaume en Portugal; par le vicomte de Santarem. Lisbonne, 1827. Petit in-4° de 49 pages;

45. — *Noticia dos manuscriptos pertencentes ao direito publico externo diplomatico de Portugal à historia e litteratura do mesmo*

---

flattent l'amour-propre national. Mais en quoi contribuent-elles à l'avancement de la science? Comment nous conduisent-elles à la vérité? et jusqu'à quel point prouvent-elles que M. de Sismondi, ou tout autre écrivain qui pourrait être, ou qui a déjà été l'objet d'une pareille critique, ne doit pas à ses propres observations la découverte de doctrines, qui, avant lui, avaient pu être indiquées ou légèrement aperçues par quelque philosophe italien, mais qui pour la plupart n'avaient jamais reçu les développemens nécessaires, ni l'appui des preuves nombreuses dont les circonstances actuelles, une expérience plus longue et plus mûre ont permis aux écrivains modernes de les entourer.

N. du R.

paiz, etc. — Notice des manuscrits relatifs au droit public, à l'histoire et à la littérature du Portugal, qui se trouvent à la Bibliothèque royale de Paris, dans les autres bibliothèques de cette capitale, et dans les archives de France; par le vicomte de Santarem. Lisbonne, 1827. Petit in 4° de 105 pages.

Depuis la publication de ces deux Mémoires, l'auteur, M. le vicomte de Santarem a été élevé au ministère de l'intérieur. Quoique rien dans sa carrière précédente n'eût donné lieu de croire qu'il posséderait la fermeté de caractère, l'étendue de vues et le dévoûment nécessaires dans un poste semblable, à une époque de lutte et de factions, on pouvait espérer toutefois qu'il appuierait de tous ses efforts dans le conseil, la politique large, patriotique et généreuse du général Saldanha, son oncle, et qu'il justifierait ainsi le choix que ce dernier avait fait de lui. Les événemens n'ont malheureusement pas réalisé les espérances de son parent et de son pays. Cédant trop facilement à des influences de cour, au lieu de s'honorer en quittant volontairement le ministère avec le général Saldanha, son premier acte ministériel a été de contresigner l'ordonnance de destitution du ministre même qui l'avait appelé auprès de lui. Le second a été de porter le dernier coup à la liberté de la presse périodique, en destituant le rédacteur en chef de la Gazette officielle pour un compte-rendu parfaitement exact et très-mesuré des événemens des 25, 26, 27 et 28 juillet.

Si M. de Santarem ne conserve pas son portefeuille (1), nous espérons qu'il conservera du moins l'emploi de *Gurda do real archivo da torre do tombo*, c'est-à-dire, Garde général des archives du royaume, emploi où il a déjà rendu des services réels, et où, placé en dehors des passions politiques, il pourra continuer à en rendre beaucoup d'autres. Ses études et ses goûts sont ceux qui conviennent surtout à cette haute charge qu'ont possédée et illustrée des hommes tels que *Ruy de Pina*, *Gomes Eannes de Zurara*, *et Fernam Lopes.*

Il s'était jusqu'ici consacré presque exclusivement à la science minutieuse de la diplomatique. — Nommé chargé d'affaires en Danemark, à son retour de Rio-Janeiro avec le roi Jean VI, il passa l'année 1820 toute entière à Paris. Il a consigné dans une notice publiée cette année le fruit de ses recherches dans nos bibliothèques sur l'histoire de la littérature de son pays. La bibliothèque royale est le plus riche de tous nos dépôts en ce genre, et déjà M. de Santarem en avait publié un catalogue fort

(1) Il vient en effet de lui être ôté.

bien fait, dans les nos 13 et 15 des *Annales portugaises*. Le catalogue qu'il donne aujourd'hui est plus étendu et plus complet, et s'étend à tous les autres dépôts publics de Paris. C'est un excellent travail préparatoire pour son corps *diplomatique portugais* projeté.

Les événemens de 1821 rappelèrent M. de Santarem à Lisbonne. Étranger par sa naissance à la classe des grands ou *fidalgues*, il y était entré par les faveurs conférées à son père, et par son alliance avec la nièce du général Saldanha, petit-fils du célèbre marquis de Pombal. Ses amis pouvaient espérer qu'au lieu de se confondre dans la foule des courtisans obscurs, il saurait se montrer digne de l'illustre patriote Pombal et de son généreux petit-fils, et que s'il entrait jamais dans les affaires, ce ne serait pas pour devenir l'instrument des ennemis de la gloire et de la véritable grandeur de sa patrie et des institutions octroyées par le fils de son bienfaiteur.

Appelé, en 1823, à la place d'archiviste général de la couronne, par le marquis de Palmella, il pouvait lire dans les titres confiés à sa garde et dans les excellentes chroniques de ses devanciers Ruy de Pina, Gomes Eannes de Zuraca et surtout du vénérable Fernam Lopez, que l'absolutisme seul était une innovation et une véritable révolution en Portugal, tandis que la liberté était le droit antique.

Son mémoire sur les cortès, annoncé en tête de cet article, prouve que ces faits lui étaient familiers. Il a recherché avec patience, et retrouvé dans les monumens anciens, tout ce qui constituait la jurisprudence des antiques cortès; et il a vu dans l'histoire l'état prospère du Portugal sous un régime de liberté, et sa décadence après la perte de ses institutions.

Ces deux ouvrages de M. de Santarem prouvent une connaissance étendue des chartes et diplômes. Il examine à fond l'esprit et les actes des anciennes cortès, depuis leur convocation jusqu'à leur dissolution. On y voit d'après des documens authentiques, quelles étaient, aux diverses époques de la monarchie, les qualités exigées des électeurs et des représentans de la noblesse, du peuple et du clergé, la forme de l'acte d'élection, le cérémonial des séances d'ouverture et de clôture, le serment prêté par les deux ordres, le mode de discussion et de délibération, etc. Ce travail consciencieux fait honneur à l'érudition de M. de Santarem; sa place est désormais marquée parmi les investigateurs scrupuleux qui préparent à l'historien et au législateur les matériaux d'où doivent sortir ces conceptions nobles et fécondes qui éclairent et réforment les nations.

B.

PAYS-BAS.

46. — *Verhandeling over het belang, etc.* — Mémoire sur l'importance des places fortes pour la sûreté de l'État, sur la liaison de la science de l'ingénieur avec la stratégie, et sur la nécessité d'un système de défense mieux d'accord avec les progrès de celui d'attaque; par *J.-G.-W.* Merkes, premier lieutenant ingénieur. Bruxelles, 1826-27; Brest Van Kempen. 2 vol. in 8°.

Un jeune officier, plein de zèle pour sa profession en même tems que de patriotisme, lit avidement tout ce qui a été écrit sur la défense des places, devance l'expérience, toujours lente, par des études opiniâtres et rapides se rend compte de ce qu'il a appris, et dans un moment où son corps avait à rougir d'un petit nombre de membres indignes (1), il le venge, pour ainsi dire, par des honorables travaux, de quelques bassesses individuelles. Telle est l'origine d'un livre où se manifestent des connaissances multipliées et bien digérées, quoique exposées d'une manière assez confuse et dans un style peu correct. Il n'appartient pas à tous ceux qui portent une épée d'écrire comme César ou Foy. M. Merkes croit, avec le grand Frédéric, que *la guerre en tout tems fut le premier des arts*. Celui qui écrit cet article et qui se ressouvient, non sans une sorte d'orgueil, d'avoir aussi porté les armes, est bien loin de faire un crime à l'auteur de professer cette opinion; mais il y voit un reste de cet esprit de suprématie qui régnait naguère avec tant d'arrogance dans les armées. Peut-être serait-il plus juste de la regarder comme une simple marque d'enthousiasme, d'autant que M. Merkes appuie partout sur l'obligation de défendre la liberté, l'indépendance de la patrie, et subordonne la force et l'usage du glaive à cette cause sacrée. Étendant son système de défense, il l'applique à plusieurs places dont il fait sentir l'importance par des raisons tirées de l'art, et l'histoire à la main. Ce qu'il avance de la ville d'Ypres est appuyé, par exemple, des instructions données par Carnot à Pichegru. L'ouvrage est terminé par des maximes adressées aux ingénieurs et mises en regard des principes correspondans de la stratégie, ainsi que par des remarques sur les imperfections ordinaires de la construction des forteresses, avec les moyens d'y remédier.

---

(1) Plusieurs officiers supérieurs du génie ont été mis en jugemens et condamnés pour fraude, malversation, escroquerie, dans le contentieux de leurs fonctions.

47. — * *Atlas universel de la Géographie physique, politique, statistique et minéralogique de toutes les parties du monde*, sur l'échelle de $\frac{1}{104863}$, ou d'une ligne pour 1900 toises; dressé par *Ph.* VANDER-MAELEN, membre de la *Société de géographie de Paris*, d'après les meilleures cartes, observations astronomiques et voyages dans les divers pays de la terre; lithographié par ODE, membre de la *Société de géographie de Paris*. Bruxelles, 1826-1827; Ph. Vander-Maelen, rue du Boulet, n° 1343. Un vol. in-folio, composé de 400 cartes. Prix de la livraison, 15 fr. Dix livraisons ont déjà paru; on les publie de cinq en cinq semaines. Chacune d'elle contient dix cartes.

La géographie est devenue l'une des branches les plus essentielles de l'instruction publique; et, indépendamment des ouvrages importans récemment publiés qui contribuent à répandre le goût de cette science, on a fait également paraître une infinité de cartes générales ou particulières, d'atlas, de mappemondes, nécessaires à l'intelligence des livres de géographie, et qui ont obtenu plus ou moins de succès.

L'Atlas, entrepris par MM. Vander-Maelen et Ode, sera, sans contredit, le plus complet de tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour. Les auteurs ont compulsé les ouvrages les plus exacts, les plus savans, et ils ont consacré plusieurs années de travaux assidus à réunir, à vérifier leurs matériaux, et à les porter à un haut degré de perfection. Aucun obstacle n'a pu les arrêter; leur marche n'a pas été retardée par les motifs d'intérêt qui, trop souvent, viennent entraver de semblables opérations; leur courage et leur persévérance les conduiront, sans doute, au but qu'ils se sont promis d'atteindre. Ils doivent leurs notes physiques, minéralogiques, statistiques, politiques, aux hommes les plus recommandables dans chaque science, et elles sont rédigées avec autant de précision que d'exactitude et de clarté. Ces notes sont placées sur chaque feuille, dans des cadres séparés, lorsque le tracé a laissé assez de place pour cela; ou en forme de légende, sur une portion vague de mer ou de pays inhabité.

M. Vander-Maelen s'est servi pour son travail de la projection par développemens coniques, afin de procurer aux souscripteurs la facilité d'en former, par la réunion des cartes, un globe de 23 pieds 10 pouces 6 lignes de diamètre; et il offre même de fournir aux personnes qui voudraient se livrer à cette construction les feuilles de remplissage nécessaires pour couvrir la surface de leur globe, à un prix très-modique. Ces feuilles ne contiennent que des parallèles et des méridiens. L'exécution de cette idée produirait les plus vastes globes que l'on ait encore fabriqués.

Cent cartes de l'atlas de M. Vander-Maelen ont déjà paru; il sera divisé en cinq parties : l'*Europe*, l'*Asie*, l'*Afrique*, les *deux Amériques* et l'*Océanie*. Chacune des livraisons se compose de dix cartes, prises indifféremment dans toutes les parties du monde; elles portent, en tête, la désignation de la contrée qu'elles représentent, et, aux deux côtés du titre, la division à laquelle la carte appartient, et son numéro d'ordre; par ce moyen, les souscripteurs pourront les classer avec facilité.

S. M. le roi des Pays-Bas, qui porte un vif intérêt à la confection de cet atlas, et en protége l'exécution, a souscrit pour toutes ses bibliothèques particulières et pour celles des universités; et les princes de la famille royale ont suivi son exemple. Cette marque de faveur, qui s'attache à cet ouvrage, dès sa naissance, est un grand encouragement pour M. Vander-Maelen, et un gage des soins qu'il doit mettre à l'exécution des parties qui ne sont pas encore publiées. Plus son travail sera exempt de taches, plus sa patrie s'en tiendra honorée; plus il approchera lui-même de la récompense à laquelle il doit aspirer, l'honorable suffrage de ses concitoyens et des savans étrangers. C'est dans ce but qu'il voudra bien nous permettre de lui dire que son trait lithographique n'est pas toujours assez pur, quoiqu'il ait acquis de la netteté dans les planches les plus récentes; et que la lettre surtout ne nous paraît pas avoir été confiée à un artiste assez sûr de sa main; il doit s'attacher, à l'avenir, à la rendre plus égale, plus agréable à l'œil, et à mettre plus d'ordre dans la disposition des mots, afin d'éviter la confusion. Nous lui recommandons encore d'apporter la plus grande attention à l'orthographe des noms; on ne saurait être trop scrupuleux à cet égard. Au reste, l'ensemble de cet immense travail est digne d'éloges, et doit fixer l'attention des géographes les plus instruits, comme celle des gens du monde qui se plaignent de ne pas trouver assez de détails dans les atlas ordinaires. R.

48. — * *Résumé des opinions des philosophes anciens et modernes sur les causes premières, les propriétés générales des corps, et l'éther universel;* par *L.-A.* Gruyer. Bruxelles, 1827; Hayez, imprimeur de l'Académie. 2 vol. in-16 de 355-267 pages.

Cet ouvrage, rempli d'une érudition très-agréable, et souvent utile, trouvera beaucoup de lecteurs, même parmi ceux qui ne croient point à la métaphysique, refusent ses offres trop officieuses, et lui interdisent formellement l'entrée des sciences naturelles. Sans examiner si les philosophes dont M. Gruyer expose les opinions ont vu des vérités, ou s'ils n'ont fait que rêver des hypothèses, c'est un spectacle plein d'intérêt que

celui des fluctuations de l'esprit humain, pendant plus de trente siècles, sans que les efforts des plus grands génies aient rien produit pour la véritable instruction, tandis qu'à peine entrés dans la voie de l'expérience, les esprits ordinaires ont vu à leur portée une immensité de faits qui ne semblaient attendre que des observateurs. Ces faits coordonnés ont formé les sciences, dont l'édifice s'est élevé rapidement, et ces sciences ont éclairé les arts déjà créés; elles en ont même enseigné de nouveaux. L'ouvrage de M. Gruyer met en évidence la stérilité des discussions dans lesquelles l'intelligence humaine, abandonnée à ses propres forces, n'est plus aidée ni dirigée par la contemplation d'objets qui la ramènent vers la nature qu'elle cherche à connaître. C'est un avertissement des plus salutaires, et qui, sans doute, ne sera pas toujours donné en vain. Notre siècle devient celui des sciences utiles, c'est-à-dire, applicables : La métaphysique est placée dans une sphère trop élevée pour qu'elle daigne descendre jusqu'à nous, et s'occuper de nos besoins : qu'elle reste donc à sa place; ce n'est pas à elle qu'il est réservé de répandre quelque lumière sur les causes premières, ni sur les propriétés générales des corps, ni sur l'éther universel. Y.

49. — * *Projet du Code pénal du royaume des Pays-Bas.* Bruxelles, 1827; Weissembruch, imprimeur du roi. In-8° de 167 pages.

Jusqu'ici les codes français, sauf quelques modifications, ont été conservés en vigueur dans le royaume des Pays-Bas; mais le gouvernement de cet État s'occupe à les remplacer par une nouvelle législation qui sera probablement puisée en grande partie, dans la nôtre. Les derniers titres du *Code civil* et le *Code de commerce* ont été adoptés, pendant la session des États-généraux de 1825-1826; un *Code d'organisation judiciaire* a été discuté et adopté, pendant la session de 1826-1827; et enfin un projet de *Code pénal* va être soumis à celle qui vient de s'ouvrir le 16 de ce mois (octobre). Les divers codes deviendront exécutoires lorsqu'ils seront tous achevés; en attendant, comme nous venons de le dire, quelques lois particulières ont seulement remplacé certaines dispositions de la législation française.

Nous ne connaissons pas les Codes civil et de commerce destinés aux Pays-Bas; nous en avons entendu faire l'éloge, particulièrement du dernier, par des jurisconsultes recommandables. Quant au projet de Code pénal, il est parvenu entre nos mains, et nous allons nous exprimer franchement sur ce sujet.

De tous les Codes qui composent l'ensemble de la législation

française, celui qui a suscité les plus universelles critiques est sans contredit le Code pénal. Fait à une époque de despotisme et d'arbitraire, les diverses dispositions qu'il renferme concouraient merveilleusement à seconder ces deux mobiles du gouvernement qui pesait alors sur nous. Les vices principaux qu'on y remarque ont été signalés avec force et éloquence par de nombreux écrivains; il semblait donc que des législateurs appelés à donner à leur pays un Code des délits et des peines, tout en consentant à adopter quelques-unes des formes extérieures et même des classifications du Code pénal français, auraient pu facilement y apporter d'importantes améliorations et rendre ainsi leurs travaux dignes en tout point de la haute mission qu'ils avaient à remplir et du siècle éclairé où nous vivons.

Telle n'a pas été, nous devons le déclarer, la marche des hommes d'État qui ont préparé le projet de Code dont nous entretenons nos lecteurs. Ils ont fait, il est vrai, de nombreux changemens au Code français; mais ces changemens, loin d'avoir été conseillés par un esprit de réforme et d'amélioration, rendent leur projet encore plus indigne de régir une nation policée, et semblent avoir été puisés, du moins en partie, dans les recueils des lois barbares du moyen âge.

Ce projet de Code pénal est partagé en onze parties distinctes, qui, réunies, formeront 495 articles. Les peines qu'il établit sont : 1° la mort; 2° les peines d'échafaud; 3° la déclaration d'infamie; 4° l'emprisonnement; 5° la relégation; 6° le bannissement; 7° la déclaration, soit générale, soit modifiée, d'inhabileté à toute charge, fonction ou emploi; 8° la déclaration de déchéance de quelque charge, fonction ou emploi, ainsi que la défense d'exercer certaine profession ou métier, pour un tems ou pour toujours; 9° l'amende. La peine capitale devra être exécutée sur l'échafaud, en suspendant le criminel à une corde. Les peines dites d'échafaud sont au nombre de quatre, savoir : 1° le fouet et la marque; 2° le fouet; 3° le glaive passé par-dessus la tête; 4° l'exposition sur l'échafaud.

Parmi les actions réprimées par l'une des peines énumérées plus haut, nous avons remarqué le duel, que l'art. 214 definit : *Un combat régulier entre deux personnes, en présence de témoins ou sans témoins, précédé d'un défi fait verbalement, par écrit ou par geste, avec détermination d'un tems fixe pour venger ou pour réparer une injure, réelle ou prétendue.* Le duel n'est point punissable lorsque ni l'un ni l'autre des adversaires n'a reçu aucune blessure. La tentative, quelle qu'en soit la gravité,

n'est point punissable. Dans le cas où c'est l'offensé qui aura provoqué son adversaire et l'aura privé de la vie, le coupable devra être puni d'emprisonnement ou de relégation, avec ou sans bannissement, qui, ensemble ou séparément, n'excéderont pas huit années. Les peines varient ensuite, d'après les diverses circonstances qui peuvent se rencontrer en pareille occasion. Si l'offensant a été aussi le provocateur, et qu'il ait tué son adversaire, il est puni comme meurtrier. Nous doutons que ces dispositions pénales deviennent réellement efficaces; et néanmoins nous en approuvons l'insertion dans le nouveau Code des Pays-Bas.

Ce qui choque le plus la raison dans le projet du Code pénal dont nous nous occupons, c'est la résurrection de châtimens propres à dégrader le caractère moral de l'homme, et à le dépraver plus encore qu'il ne l'était avant d'avoir été atteint par le glaive de la loi. N'a-t-on pas lieu d'être étonné que le gouvernement des Pays-Bas qui, dans beaucoup de circonstances, a prouvé qu'il est animé d'un esprit véritablement constitutionnel, semble, dans une si grave occasion, être resté étranger aux progrès que la législation criminelle a faits en Amérique et dans quelques États de l'Europe? Espérons que ce gouvernement, éclairé par les nombreuses critiques que son projet de Code pénal a déjà essuyées, s'empressera de le retirer; ou du moins que les chambres législatives useront du droit qu'elles possèdent de le repousser ou de le modifier dans les dispositions qui blessent les droits de l'humanité et les intérêts véritables de la société, et s'acquerront ainsi un nouveau titre à la reconnaissance des peuples qu'elles sont appelées à représenter. A. Taillandier, Avocat.

50. — *Essai de grammaire générale*, basée sur les procédés idéologiques et analytiques de *Lemare*, par N. Dally, directeur du pensionnat et de l'institution de Visé Liége, 1826; Dessain. In-8° de 40 pages.

Nous ne dirons qu'un mot de cet ouvrage. L'auteur, suivant presque en tout la marche tracée par les grammairiens philosophes, et en particulier les idées de M. Lemare, cherche à faire découler toutes les règles de la grammaire générale de principes clairs et peu nombreux, et tous fondés sur la nature et la raison. L'extrême concision de sa grammaire la rendra peut-être difficile pour des enfans; mais, expliquée par un bon maître, elle deviendrait extrêmement utile à la jeunesse, et surtout lui rendrait l'étude des langues plus facile, en ne lui inculquant que des principes vrais et rigoureux.

Il faut cependant excepter de ce nombre quelques-uns de

ceux qui sont admis par M. Dally, et entre autres, ceux-ci : *On appelle cas les différentes positions où un substantif est placé dans une phrase* (p. 15); le mot de *cas* emporte ordinairement l'idée d'une variation dans le matériel du mot. *La racine des modifications complexes* (des verbes) *peut être variée par cinq signes d'idées accessoires : savoir, de voix, de mode, de tems, de nombre et de personne* (p. 19) : les langues sémitiques admettent en outre des genres à quelque tems de leurs verbes. *On pourrait démontrer aussi rigoureusement que tous les mots dans toutes les langues sont constitués de la même manière* (p. 11). Cette idée, d'une valeur primordiale attachée par la nature au son de chaque lettre, développée par Court de Gébelin jusqu'à la consistance de trois volumes in-4°, adoptée et caressée par un grand nombre de grammairiens, et beaucoup trop estimée par M. Dally lui-même, est tombée entièrement devant les lumières de la philologie, et a prouvé seulement que les hommes à système accommodent presque toujours la nature à leurs pensées, au lieu d'accommoder leurs pensées à la nature. Je n'en donnerai qu'un exemple que j'emprunterai à M. Dally. Le mot *tonnerre*, dit-il (p. 39), *est imitatif dans toutes les langues :* T *désigne le contact des nues ;* ON, *le son qui en résulte ; et* RR, *le roulement produit par ce son.* Certes, en français, ce mot *tonnerre* est un mot fort doux, et je n'y ai jamais rien vu de ce qu'y trouve M. Dally : mais en supposant que cela y soit, trouvera-t-il la même chose dans le mot volof *danou*, dans le mot sanskrit *residam ?* Enfin, comment expliquera-t-il les mots qui, avec des sons pareils, ont des sens si différens dans les diverses langues ou dans le même idiome? B. J.

Ouvrages périodiques.

51. — **Bibliothèque des instituteurs ;* journal de l'instruction moyenne et primaire dans les provinces wallones. Mons, 1827; H. J. Hoyois. In-8°.

Ce journal paraît tous les mois; le dernier cahier est remarquable par un entretien entre un curé et un paysan que le mot de science remplit d'effroi. Le curé, dans un langage approprié à l'ignorance entêtée de l'interlocuteur, parvient à lui faire comprendre combien de connaissances utiles (l'écriture, le calcul, le dessin linéaire, quelques notions élémentaires et justes d'histoire et de géographie) on peut donner à un enfant en moins de tems qu'on n'en mettait autrefois à lui apprendre à lire. Le paysan ne se rend pas au premier mot; il voudrait que les jeunes gens n'apprissent que l'arithmétique. Le curé, après

l'avoir combattu, lui promet un nouvel entretien, où il le convaincra par des raisons irréfragables. Nous nous ferons un plaisir d'en rendre compte. Ce premier dialogue est suivi des discours de clôture de plusieurs cours normals pour les instituteurs primaires, terminés par des examens, à la suite desquels les commissions provinciales d'instruction ont délivré à la plupart des instituteurs-élèves des brevets de capacité. Partout on leur a fait sentir quelle est l'importance des bonnes méthodes d'enseignement; et l'on ne saurait trop signaler avec éloge le zèle et les efforts si généreusement déployés en Belgique, pour procurer aux instituteurs les moyens de se perfectionner dans leur état, et à toutes les classes de la société ceux d'acquérir des connaissances utiles. R.

FRANCE.

Sciences physiques et naturelles.

52.—* *Encyclopédie par ordre de matières :* 98e livraison. Paris, septembre 1827; Mme veuve Agasse, rue des Poitevins, n° 6. In-4°; prix, 45 fr., et 36 fr., l'atlas séparément.

La publication de cette immense collection, long-tems retardée par les circonstances, touche à sa fin; encore quelques mois avec un petit nombre de volumes, et la plus complète des Encyclopédies sera terminée. La livraison que nous annonçons au public est bien faite pour réveiller son attention. Elle est certainement l'une des plus importantes de la partie qui concerne les sciences physiques; elle se compose : 1° de l'*Atlas de la géographie physique ;* 2° de la seconde moitié du tome qui contient l'histoire des zoophites; 3° de l'explication des planches consacrées aux vers, coquilles et mollusques; 4° enfin du tome XII de la Médecine.

L'explication des planches où sont classés les vers, les coquilles et les polypes, n'est qu'un simple cahier d'une dizaine de feuilles. Il est dû au colonel Bory de Saint-Vincent, à qui toutes les parties des sciences physiques et naturelles sont familières. Ce cahier, qui d'abord ne semble pas annoncer un grand travail, a cependant nécessité de nombreuses et minutieuses recherches. C'est un effort de patience assez remarquable dans un auteur qui laisse percer dans tous ses écrits beaucoup d'ardeur et de vivacité. Au moyen de l'explication qui fait suite aux illustrations du savant *Bruguière*, les souscripteurs de l'*Encyclopédie* peuvent enfin faire relier la collection des nombreuses et belles planches de coquilles déjà publiées,

et qui auront actuellement toute l'utilité qu'elles peuvent avoir, puisque les noms des espèces s'y trouveront.

L'importance du volume qui termine l'histoire des zoophytes méritera un article à part; il fut confié à MM. Lamouroux, E. Deslongchamps et Bory de Saint-Vincent. Ce dernier est encore auteur du texte de la géographie physique, dont nous nous occuperons également en particulier. En attendant l'examen que nous nous proposons de faire de cet ouvrage, nous allons, pour en donner une première idée, transcrire le passage suivant extrait de l'avis publié par Mme Agasse.

« Nous croyons pouvoir annoncer ce volume de planches comme l'un des plus importans de l'*Encyclopédie;* rien n'a été épargné pour le rendre digne d'une si grande entreprise : *quarante-huit planches* ou *cartes* doubles en composent le fonds, et les souscripteurs remarqueront que quatre ont été enluminées avec soin, pour l'intelligence des théories auxquelles elles ont trait. Cette partie de la collection avait été commencée par feu M. Desmarest, qui, ayant fait graver plusieurs de ces planches, avait emporté dans la tombe les motifs qui l'avaient déterminé dans ses choix. Peu de personnes eussent osé entreprendre de terminer le travail du célèbre académicien. Le colonel Bory de Saint-Vincent, dont le zèle pour le progrès des sciences physiques ne s'est jamais démenti, a bien voulu remplir cette tâche.—Sous le titre modeste d'*Analyse des Cartes*, il a tracé le modèle d'un traité de géographie physique des plus beaux et des plus agréables à lire, car M. Bory de Saint-Vincent semble s'appliquer à ne pas écrire pour un petit nombre de lecteurs : on remarque dans tous ses ouvrages un soin particulier pour se mettre à la portée de tout le monde, et l'art de faire concourir à son but des données prises avec discernement dans toutes les branches des connaissances humaines. Plusieurs des quarante-huit planches de cette livraison sont gravées d'après les dessins de M. Bory de Saint-Vincent lui même.»

Nous engagerons Mme Agasse à vendre séparément le travail de ce savant; il se répandrait ainsi dans les bibliothèques dont les propriétaires ne sauraient acquérir deux cents volumes quand un seul leur suffit. G. G.

53. — * *Nouveau Manuel de Botanique*, ou Principes élémentaires de physique végétale, à l'usage des personnes qui se destinent à suivre les cours de botanique du Jardin du Roi, des facultés des sciences et de médecine, etc.; par MM. S. Girardin et J. Juillet, pharmaciens internes des hospices civils de Paris. Paris, 1827; Compère jeune, rue de l'École-de-Médecine. In-18, orné de 12 planches; prix, 5 fr. 60 c.

On ne peut guère nommer *un petit ouvrage* ce volume de 600 pages de texte fort serré, et rempli d'excellentes choses. On doit le considérer comme un *vade-mecum* indispensable aux savans eux-mêmes. Ils y trouveront le résumé de tant de volumes qui nous inondent, et à la lecture desquels ne suffirait pas la vie d'un patriarche. Les deux auteurs ne se donnent pas pour y avoir mis beaucoup du leur; mais ils ont fait un choix très-judicieux de ce qu'ils devaient y mettre des autres. Avec le Manuel de MM. Girardin et Juillet, on peut devenir botaniste, et les botanistes consommés consulteront avec fruit cet ouvrage.

54. — *Botanique du droguiste et du négociant en substances exotiques;* ouvrage traduit de l'anglais par M. E. Pelouse. Paris, 1827; Malher et compagnie, passage Dauphine. In-12 de 380 pages; prix, 4 fr. 50 c.

Il est fâcheux que le traducteur de cet ouvrage, qui, s'il était complet, serait d'une grande utilité, ne se soit pas élevé à la hauteur de la science. C'était une heureuse idée, assurément, que de porter l'exactitude de la botanique dans une branche importante du commerce, celle qui se compose des produits végétaux. Nous croyons bien que le docteur «*Anthony Told* Thomson, membre de la *Société royale*, des Colléges de médecine de Londres et d'Édimbourg, et de toutes les sociétés savantes d'Angleterre, pourvu de connaissances profondes en botanique et en physiologie végétale, s'est aidé des plus nombreux documens, pour dissiper beaucoup de préjugés, écarter une foule d'erreurs,» etc. Mais le docteur Thomson est fort loin d'avoir épuisé la matière. Nous pourrions lui rappeler cent articles au moins que l'industrie et la pharmacie, empruntent du règne végétal, qu'on demande tous les jours chez le droguiste, et dont il n'a pas dit un mot. Nous pourrions lui indiquer une multitude d'omissions dans un peu plus de deux cents des articles où il renferme la botanique du commerce; et nous engageons son traducteur à réparer tant d'omissions, s'il donne jamais une édition nouvelle de son livre. Nous aimons à croire les autres parties de la Bibliothèque industrielle de M. Malher mieux traitées que sa botanique, ouvrage entièrement à refaire, anglais dans la force du terme, où l'on ne dit pas un mot de ce qui pourrait être utile aux négocians et aux marchands français. Il eût presque mieux valu rajeunir le vieux Pommet.

B. de Saint-Vincent.

55 — * *Essai monographique sur les oscillaires*, par M. Bory de Saint-Vincent. Paris, 1827; Roy et Gravier. In-8°.

Cet ouvrage est l'un des travaux remarquables sortis de la plume d'un auteur fécond, qui, passant avec une surprenante

facilité d'un sujet à un autre, met à approfondir tout ce qu'il traite le tems qui suffirait à peine à beaucoup d'autres pour effleurer seulement les mêmes matières. Nous avons rapporté (voy. t. XXXV, p. 796) la lettre par laquelle M. Bory de Saint-Vincent appela l'attention de l'Institut sur une classe d'êtres tellement limitrophe entre les règnes animal et végétal, que les naturalistes n'ont su jusqu'ici auquel les rapporter. Ce savant fixe toutes les incertitudes; les oscillaires appartiennent au règne nouveau qu'il a proposé précédemment d'adopter sous le nom de *psychodiaires*. Les oscillaires, très-répandus dans la nature, couvrent le bas des murs humides, les dalles de nos fontaines publiques, et croissent dans l'interstice du pavé des grandes villes, aussi bien que sur le chaume de l'humble habitation des villageois. On n'y voit à l'œil nu qu'une teinte d'un noir verdâtre, gélatineuse, et souvent fétide; au microscope, l'œil émerveillé y découvre des filamens élégamment colorés et articulés, s'agitant par divers mouvemens où les plus incrédules ne pourront s'empêcher de reconnaître des indices évidens d'animalité quand ils se donneront la peine de voir. Ce qui nous paraît le plus extraordinaire dans les observations de notre premier micrographe, c'est la certitude qu'il a acquise que les mêmes espèces d'oscillaires peuvent vivre et se développer également dans les eaux les plus froides et dans celles des thermes les plus chauds. Il s'en trouve dans les fontaines où le thermomètre s'élève jusqu'à cinquante et quelques degrés. Après l'exposition lucide des généralités qui concernent ces singulières créatures, une trentaine d'espèces sont parfaitement décrites. La dernière, que particularise sa couleur d'un rouge foncé, et qui fut dernièrement découverte par le savant botaniste *Mougeot* dans deux lacs de Suisse, est appelée, par M. Bory de Saint-Vincent, *Oscillaria Pharaonis* : « parce qu'elle parut, dit ce savant, renouveler celle des plaies d'Egypte où les eaux furent changées en sang. Y.

56. — * *Anatomie de l'homme*, ou Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain; par *Jules* Cloquet, D. M., membre de l'Académie de médecine; etc.; publiée par *C.* de Lasteyrie, éditeur. 31e et 32e livraisons. Paris, 1827; Brégeaut, imprimeur-lithographe, rue Saint-Marc, n° 8. 2 cah. in-fol. contenant 28 p. de texte et 10 planches; prix de la livraison, 17 fr 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 529.)

57. — * *Précis de nosologie et de thérapeutique*, par J. B. G. Barbier, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, professeur de pathologie et de clinique interne à l'école secondaire de médecine pratique d'Amiens, etc. Tom. I. Paris, 1827;

Méquignon-Marvis. In-8° de 680 pages; prix, 9 fr., et 11 fr. par la poste. — *N. B.* Le premier volume ne sera remis qu'à ceux qui s'engageront à prendre le second, qui doit paraître incessamment.

Voici un ouvrage qu'il faut étudier, avant de le juger : nous attendrons, pour nous livrer à ce travail, que nous ayons les deux volumes, et que l'ensemble des doctrines médicales de M. Barbier puisse être mis sous les yeux de nos lecteurs. Tout semble annoncer une sorte de révolution dans les doctrines adoptées jusqu'à ce moment : on s'était beaucoup trop pressé d'achever l'édifice, on s'est mis dans la nécessité de démolir et de reconstruire, travail pénible pour l'esprit humain. On espère que le livre de M. Barbier sera d'un grand secours pour procéder à cette double opération. F. Y.

58. — *Notice sur les hernies, et sur une nouvelle manière de les guérir radicalement*, par Beaumont, *de Lyon*. Paris, 1827; Crevot, rue de l'École de Médecine, n° 5. In-8°; prix, 3 fr.

Après avoir fait l'énumération des moyens employés jusqu'à ce jour pour obtenir ce qu'il appelle *la cure radicale* des hernies, l'auteur, qui n'est pas médecin, mais qui a de la réputation comme bandagiste, expose ceux qui lui sont propres. Il s'agit de garnir la pelotte compressive d'un mélange d'opium brut pulvérisé et de sous-carbonate d'ammoniaque. Cette application fait naître à la peau une irritation assez vive, qui se communique bientôt au tissu cellulaire, et détermine ainsi par degrés l'endurcissement à l'aide duquel la guérison définitive s'opère. M. Beaumont conseille, dans le même but, une autre formule astringente, composée de tan, de pousses de maronnier d'inde, de noix de cyprès, de galles choisies, de sel ammoniac; etc. Il termine son travail en citant dix-huit exemples de succès qu'il a obtenus.

L'emploi des astringens pour la guérison des hernies n'est pas une chose nouvelle. Cette méthode, jugée depuis longtems par l'expérience, n'est que palliative. Si les observations que cite l'auteur étaient concluantes, M. le Dr *Goulard*, de Lyon, chirurgien du plus grand mérite, n'aurait pas manqué de les appuyer par son témoignage : désigné par les membres de la Société du dispensaire pour prendre connaissance des procédés de M. Beaumont, il a gardé le silence après avoir vu. Dans tous les cas, s'ils ne sont ni nouveaux ni parfaits, ces procédés ont l'avantage d'être sans danger. L.

59. — *Manuel du dentiste*, à l'usage des examens; ou *Traité de chirurgie dentaire*, considérée sous les rapports anatomique, physiologique, hygiénique et pathologique; par D. J. Goblin, D. M. P. Paris, 1827; Compère, rue de l'École de médecine,

n° 8. L'auteur, rue Tiquetonne, n° 17. In-8° de 255 pag.; prix, 3 fr.

Cet ouvrage, divisé en deux parties et en cinq chapitres, aurait pu être beaucoup plus intéressant, si l'auteur n'y avait accumulé une foule de choses qui appartiennent plus spécialement à l'anatomie et à la pathologie générales, et s'il s'était contenté de faire connaître la dentition proprement dite, les maladies auxquelles les dents sont sujettes, les moyens de les prévenir et de les guérir, lorsqu'elles sont développées. Tel qu'il est, ce manuel renferme néanmoins des faits et des observations que les hommes de l'art aimeront à consulter. D.

60. — *Nouvelles recherches sur l'origine, la nature et le traitement de la mole vésiculaire, ou grossesse hydatique*, par Mme veuve Boivin, maîtresse sage-femme, etc. Paris, 1827; Méquignon aîné, libraire de la Faculté de Médecine. In-8° de 80 pag.; prix, 2 fr. 50 c.

Cette brochure mérite l'attention des naturalistes et des accoucheurs. Les premiers examineront si le *part* hydatique est formé par des vers acéphalocystes comme l'ont pensé *Laennec*, *Dubois*, *Percy*, *Hipp. Cloquet*, après *Rudolphi* et *Mickel*; ou bien, au contraire, par de simples vésicules, résultat d'une conception dégénérée, d'une disposition morbide des vaisseaux capillaires de l'amnios, du chorion, ou du placenta. MM. *Desormeaux*, *Velpeau*, et Mme *Boivin* sont de cet avis. Après avoir lu les deux observations de part hydatique rapportées par l'auteur, les accoucheurs seuls pourront décider si les corollaires déduits de son Mémoire sont incontestables, et si la pratique peut en retirer quelque fruit pour le prognostic et le traitement de cette affection singulière. L.

61. — *Pharmacie élémentaire en 24 leçons*, ou Manuel théorique de l'élève en pharmacie, accompagné d'un *Traité sur le mode de préparation des prescriptions médicales, dans tous les cas prévus*; par G. L. Brismontier. Paris, 1827; Audin. In-12, de 479 pages, avec 4 planches; prix, 7 fr.

« J'ai vu paraître successivement plusieurs livres de sciences, divisés en leçons; et en y réfléchissant, j'ai cru m'apercevoir que, s'il était permis d'enseigner en 20 ou 30 leçons, des sciences pour lesquelles nos écoles emploient deux années, il serait possible de présenter sous la même forme un traité de pharmacie, puisque les cours de l'école se terminaient en une seule année : j'ai donc osé l'entreprendre. » Quoique cette manière de raisonner ne soit pas très-rigoureuse, on s'occupera bien moins des motifs qui ont déterminé l'auteur à écrire ce traité, que du succès qu'il a obtenu dans son travail. Il se pré-

sente avec une expérience assez rassurante; *il a passé dix ans dans les deux principales pharmacies de la capitale*, ainsi qu'il nous l'apprend dans son introduction. Mais, entre ces connaissances de pratique, et le talent nécessaire pour la composition d'un ouvrage élémentaire, l'intervalle est immense, et malheureusement, on ne le soupçonne pas. C'est un travail qui exige un apprentissage spécial, dans lequel on ne réussit qu'après un certain nombre d'essais. Il ne suffit pas d'avoir divisé en *leçons*, ou chapitres, l'ouvrage qu'on veut faire, et mis entre ces chapitres un ordre qui semble satisfaisant : si l'on n'a pas trouvé l'ordre de la formation des idées, si une analyse logique très-exacte et complète n'a pas fait découvrir cet enchaînement nécessaire des vérités et des connaissances, on n'a point fait un ouvrage *élémentaire :* celui de M. Brismontier n'en est pas un; on n'y sent point, en passant d'un chapitre à un autre, la connexion intime de ce qu'on lit avec ce qui précède; l'ordre naturel des idées ne s'y fait pas assez reconnaître. Mais, quoique ce livre ne soit pas encore un *traité élémentaire*, on ne lui refusera pas le mérite et l'utilité d'un bon manuel. On n'approuvera pas que les notions chimiques les plus essentielles ne viennent qu'à la 17e leçon; mais, en considérant les chapitres comme isolés, on trouvera dans tous beaucoup de connaissances exposées clairement, et avec précision. Si l'auteur s'attache à perfectionner son travail, la seconde édition peut être fort bonne, et celle-ci rendra déjà des services, non pas à la théorie, car celle d'un art chimique n'est autre chose que la chimie, mais en raison du grand nombre de faits et de préceptes qu'elle renferme, et qu'elle rappelle facilement à la mémoire, fonction essentielle et importante des *manuels*.

62. — * *Formulaire pour la préparation et l'emploi de plusieurs nouveaux médicamens*, tels que la noix vomique, les sels de morphine, l'acide prussique, la strychnine, la vératrine, etc. etc.; par F. Magendie, membre de l'Institut, etc. *Sixième édition*, revue et augmentée. Paris, 1827; Méquignon-Marvis. In-12 de 310 pages; prix, 4 fr. 50 c. et 5 fr. 25 c. par la poste.

« Malgré l'opposition des médecins du XVIIe siècle, malgré le fameux arrêt du parlement qui proscrivit l'émétique, en dépit même des sarcasmes spirituels de Guy Patin, l'utilité des préparations antimoniales est depuis long-tems reconnue : pour cette fois du moins, le préjugé s'est soumis à l'évidence. Il en sera de même, je l'espère, des substances nouvelles que la chimie et la physiologie nous signalent de concert comme de précieux médicamens; la répugnance que plusieurs prati-

ciens éclairés éprouvent encore à s'en servir disparaîtra bientôt devant les résultats de l'expérience qui en font chaque jour apprécier les avantages. » Le savant médecin, auquel on doit cet ouvrage, invite les médecins à lui adresser leurs observations, à l'aider à perfectionner cet important travail. Sur un sujet aussi nouveau, la multiplicité des faits est encore indispensable pour arriver à la vérité, la reconnaître et lui imprimer le caractère de certitude qui la rend utile dans les applications. Cette sixième édition ne sera pas la dernière de ce formulaire; l'accueil qu'il a déjà reçu du public est un garant de celui qu'il en recevra dans tous les tems. F.

63.—*Les Médecins français contemporains*; par *J.-L.-H.* P. ., 1re livraison, Paris, 1827; à la librairie de l'Industrie, rue Saint Marc-Feydeau, no 10; Gabon, rue de l'École de Médecine, no 10. In-8° de 112 pages; prix, 2 fr. 50 c.

C'est une tâche difficile que celle de faire l'histoire des médecins contemporains, sous le rapport de leurs doctrines seulement. Un biographe est entraîné, presque malgré lui, dans des particularités qui doivent nécessairement blesser les amours-propres; et l'auteur dont nous annonçons l'ouvrage n'a pas entièrement évité cet écueil. Cependant, il faut lui rendre justice. Les différens articles contenus dans cette première livraison sont rédigés avec soin. Celui de M. Broussais est surtout remarquable par une analyse exacte de la doctrine de ce médecin célèbre, dont les partisans et les adversaires ont presque toujours été dirigés dans leurs jugemens par l'esprit de parti.

M. Alibert, dont les ouvrages ont été favorablement traités par tous les journaux, sera peu satisfait de la manière dont il est jugé dans cette biographie. MM. Coutanceau, Bérard, Adelon et Civiale y reçoivent des éloges mérités. D.

64. — *Table de multiplication*, suivie d'une Table donnant la circonférence et la surface des corps circulaires et sphériques, ayant leur diamètre; d'une Table à l'usage des toiseurs, où les quantités de pieds se trouvent réduites en toises et demi-toises superficielles; et de plusieurs Tables pour la réduction des mesures quelconques, anciennes ou nouvelles, et réciproquement. Versailles, 1825; Jalabert. In-8°, de 168 p.; prix, 15 fr.

Cette Table donne les produits des multiplicandes 1 à 1000 par les multiplicateurs 1 à 103; les circonférences des cercles, les aires de ces cercles et des sphères de diamètres compris entre 0,01 et 3,00. T. R.

65. — *Maximes de guerre de Napoléon*. Paris, 1827; Anselin et Pochard. In-32, de 188 pages; prix, 2 fr. 50 c.

On n'apprendra pas sans intérêt que ce petit ouvrage est dû à un officier étranger, juste appréciateur des grands talens, et qui sait les reconnaître, même dans l'homme qui fut long-tems l'ennemi de sa patrie. Des notes jointes à chaque maxime, mais à part, et réunies à la fin, font voir que Gustave-Adolphe, Turenne, Frédéric et Napoléon ont professé et pratiqué ces maximes, et que par conséquent, si elles ne sont pas les principes fondamentaux de l'art de la guerre, elles en sont au moins des conséquences rigoureuses et très-générales. La petitesse du format fait assez voir que ce livre est destiné à faire partie de la *Bibliothèque portative de l'officier.* F.

66. — *Guide-Manuel de l'épicier droguiste.* Paris, 1827; Malher et compagnie. In-12; prix, 4 fr.

Cet ouvrage n'atteint pas le but que semble indiquer son titre. Nous doutons fort que, tel qu'il est, il puisse devenir d'une utilité bien grande pour ceux auxquels il est destiné. Les notions qu'il contient sont souvent insuffisantes, les indications fausses, les définitions erronées. Dans les articles principaux, les cacaos, les sucres, les cafés, les thés, l'auteur oublie ou néglige de citer les sept-huitièmes des variétés connues dans le commerce; il désigne, comme premières qualités, les espèces inférieures; il n'indique point les caractères principaux auxquels on peut reconnaître les variétés, ou bien il les attribue à celles qui ne les possèdent pas. Ainsi, il ne parle pas des cacaos de la Guianne dont il existe cinq variétés; il ne nomme pas même les variétés du Mexique qui comprennent le soconusco, le meilleur des cacaos, celles des îles, celles du Brésil, etc. Il attribue en général au cacao du Brésil une saveur styptique, qu'il ne possède que lorsqu'il est nouveau, tandis que ce caractère appartient toujours aux cacaos des îles. Il regarde le thé Bohé ou Bou comme la deuxième qualité, tandis qu'elle n'est qu'une des dernières, et il annonce, comme une qualité inférieure, le pekao qui est la première qualité des thés noirs. Dans l'article *sagou*, l'auteur semble ignorer que le caractère de l'iode est de donner une coloration bleue avec les fécules. Dans l'article *acétate de plomb*, il annonce qu'on peut reconnaître ce sel à la saveur sucrée que seul il possède: on sait cependant que tous les sels de plomb la possèdent plus ou moins. La connaissance de la géographie n'est pas de peu d'importance pour le droguiste: elle lui enseigne à classer avec ordre les variétés des denrées que l'on recueille en diverses contrées, comme les cacaos, la cannelle, etc., et les droits que chaque état prélève sur les productions de son sol, ou sur les productions importées des autres pays. Il n'est donc pas indifférent de placer Campêche et Yucatan dans

la république de l'Amérique centrale, comme l'a fait l'auteur, ou dans le Mexique, comme il aurait dû le faire. D.

67. — *Art de la teinture, d'après la méthode anglaise*, suivi de l'art de faire le vinaigre de bois, de distiller la houille et les pommes de terre : ouvrage traduit de l'anglais sur la *dixième édition*, par *M.* Bulos. Paris, 1827, Audin; Lecointe et Durey. In-12 de 238 pages, avec 3 planches; prix, 3 fr. 75 c.

Ce petit ouvrage tient plus qu'il ne promet, si l'on pense que chaque objet y est traité avec assez d'étendue. On y trouve une notice sur l'art du brasseur, et une autre sur la fabrication du sucre de betterave. Voilà donc six arts qui sont décrits, et dont les procédés sont exposés dans un livre que l'on croirait à peine suffisant pour le moins compliqué de ces arts. Il y a lieu de penser que l'auteur a écrit pour cette classe de lecteurs que l'on nomme *gens du monde*, classe qui doit être, ou excessivement nombreuse, ou prodigieusement avide de lecture; car c'est pour elle que presque tous les livres sont faits.

Notre langue est très-riche en excellens ouvrages sur la teinture; les Anglais n'ont pas négligé de les traduire, et d'en profiter. L'importance d'un art recommande les ouvrages où ses procédés sont le plus complètement décrits, où l'on trouve le plus d'instruction : la teinture et la fabrication de la bière et du sucre de betterave sont de ce nombre. Quant à la distillation de la houille, du bois et des pommes de terre pour obtenir du gaz éclairant, du vinaigre ou de l'alcool, que les essais et les écrits continuent jusqu'à ce que ces fabrications aient acquis le degré de perfection dont elles paraissent encore éloignées. Tous les ouvrages nouveaux sur ces arts naissans mériteront d'être accueillis. F.

68. — * *Traité théorique et pratique du blanchiment des toiles de lin, de chanvre et de coton*; par M. L. J. Blachette. Paris, 1827; Firmin Didot. In-8° de 325 p. avec planches; prix, 7 fr.

Sur les 325 pages qui composent cet ouvrage, l'auteur en a consacré près de 200 aux théories, c'est-à-dire à l'exposition du but qu'on se propose dans le blanchiment, et à l'énumération des propriétés chimiques des agens qu'on emploie dans cet art. La part des théories est donc faite largement, et nous devons convenir que nous y avons trouvé généralement des doctrines saines et avouées par la science. Il était extrêmement important, dans un ouvrage de ce genre, de donner au manufacturier la connaissance des causes et des effets, afin de le mettre en garde contre les instrumens qu'il manie, et de lui offrir en même tems les moyens d'en tirer tout le parti possible. On ne pouvait évidemment atteindre ce résultat sans pré-

senter le résumé des notions chimiques qui éclairent l'art de blanchir; et c'est ce que l'auteur a fait avec soin : nous devons le louer sous ce rapport.

La partie technique, qui vient ensuite comme une application des théories exposées, nous paraît trop bornée. Elle ne décrit pas les opérations avec assez de détails pour guider les manipulateurs. L'auteur a cependant fait entrer dans son cadre étroit la description des perfectionnemens les plus importans introduits récemment en France et en Angleterre. Il a décrit les appareils propres à préparer le chlorure, ceux de grillage, d'apprêtage et de dégorgeage, et enfin les séchoirs. On regrette encore que le blanchiment des toiles de lin au chlore, qui est pour nous une industrie neuve, n'ait été qu'effleuré dans le travail de M. Blachette. Cette partie de l'art du blanchiment exige des appareils et des soins particuliers dont l'auteur aurait pu trouver de beaux exemples dans plusieurs établissemens français, entre autres dans celui de M. Pluchard, de Saint-Quentin. En résumé, nous croyons que M. Blachette a fait un ouvrage utile, mais incomplet.

Dubrunfaut.

69. — *L'Art de fumer et de priser sans déplaire aux belles*, enseigné en 14 leçons, etc.; par deux marchands de tabac qui ont mangé leurs fonds. Paris, 1827; Jehenne, passage Feydeau. In-18 de xv et 123 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Ce petit ouvrage, d'une gaîté burlesque, est précédé d'un avant-propos et de notions sur l'origine du tabac, sur ses propriétés particulières et sur son emploi médical. Les cinq premières leçons renferment des instructions générales pour le fumeur, l'énumération des différentes espèces de tabac, de pipes, de cigares, etc.; le choix de la boîte à tabac, l'emploi de la petite sauge et de l'anis pour certains individus d'une constitution délicate. Les six leçons suivantes indiquent, si l'on en croit les auteurs, autant de moyens de fumer *sans déplaire aux belles*. Les 12e, 13e et 14e leçons ont pour but de faire connaître la manière de faire son chemin dans le monde par la tabatière, de dissiper l'odeur du tabac et de noircir les pipes. Quelques pages sont consacrées aux anecdotes, aux bons mots, aux chansons, aux vers, etc., qui se rattachent à l'usage de cette plante. * *

70. —* *Le Manuel du Charpentier*, ou Traité complet et simplifié de cet art; par M. *Ph.* Valentin, maître charpentier. Paris, 1827; Roret. In-18 de 383 pages avec dix planches gravées; prix, 3 fr. 50 c.

Traité avec tous les développemens qu'il serait susceptible de

recevoir, l'art du charpentier pourrait fournir la matière de plusieurs volumes et d'un grand atlas. Mais un ouvrage de cette importance ne pourrait être livré au public à un prix assez modique pour qu'il fût accessible à tout le monde; et ceux-là surtout qui ont le plus besoin de lire et d'étudier les théories, les ouvriers, en seraient privés. L'art du charpentier était peut-être, de tous les arts usuels, celui qui devait le plus fixer l'attention des éditeurs de la collection des manuels. Les détails sont immenses dans la charpenterie, si l'on veut y comprendre les parties qui ont rapport aux constructions particulières et aux constructions civiles et navales : les ouvrages les plus étendus qui ont traité de cet art n'ont pu embrasser toutes ses ramifications. L'auteur du Manuel du Charpentier devait donc s'abstenir des détails et ne donner que ceux qui sont nécessaires à l'application et à la démonstration des théories. Son livre, destiné à des gens peu familiarisés avec le langage des sciences, devait surtout parler aux yeux, au moyen d'un grand nombre de planches correctes et claires. Il devait contenir quelques notions de géométrie pratique; des tableaux de la résistance des bois, eu égard aux longueurs et à l'équarrissage; la manière la plus avantageuse de les débiter. Il ne devait point perdre de pages pour la description des outils et l'explication de la manière de s'en servir : l'ouvrier le moins expert connaît cette partie mieux que personne; mais il a besoin de tables de cubature, de toisé de réduction; il faut que son Manuel soit un mémorial portatif qui renferme les faits dont la connaissance est pour lui un besoin de tous les instans, et qu'il ne pourrait conserver dans sa tête sans qu'il s'y glissât de la confusion. M. Valentin a si bien compris sa mission, que son livre n'est autre chose que l'exécution du plan que nous venons de tracer: les planches qui le terminent sont fort bien faites, et méritent une mention spéciale. Nous croyons pouvoir lui prédire un succès durable. OE.

71. — * *Mémoire sur les projets présentés pour la jonction de la Marne à la Seine*, la dérivation de la Seine et les *docks* ou bassins éclusiers à établir dans les plaines d'Ivry, de Choisy et de Grenelle; par M. *F.* Cordier, inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées. Paris, 1827; Firm. Didot. In-8°; prix, 5 fr.

M. Cordier, qui vient d'attacher son nom à la plus importante amélioration qu'aient reçue nos ports de commerce, depuis le commencement de ce siècle, devait être plus frappé qu'un autre des nombreuses imperfections des prétendus ports de la capitale, et l'attention qu'il y a porté ne pouvait être stérile. Il a remarqué qu'en 1824 la Seine a amené à Paris,

Par les ports du haut.....	1,098,094	tonn.
Par le port de Bercy.....	284,449	
Et par les ports du bas.	180,115	
Total.....	1,562,658	

Il a calculé que le seul déchargement des bois de chauffage et de charpente, des charbons, des vins et des matériaux, aux ports du haut et de Bercy, donnaient lieu à une dépense annuelle de plus de 2,680,000 fr., et que cette dépense se réduirait de près de 1,800,000 fr., si les bateaux étaient garés dans des bassins à niveau constant, bordés de quais et de magasins. Les moyens qu'il propose pour arriver à ce résultat faciliteraient la navigation au-dessus de Paris, et préviendraient à jamais les ravages que causent les inondations de la Seine. Cette partie de la question pourra paraître indifférente à beaucoup de Parisiens; il y a long-tems que la Seine n'a causé de grands désastres, et ce motif de leur sécurité est peut-être la plus forte raison de craindre que nous ne soyons à la veille d'un de ces malheurs périodiques. La seule inondation de 1802 a causé dans Paris pour plus de 8,000,000 fr. de pertes directes; et, si l'on veut parcourir les recherches que M. Cordier a faites sur les inondations qui ont eu lieu depuis le milieu du XVIIe siècle, sur les grandes mesures proposées après chacune d'elles, et qu'une trompeuse sécurité faisait bientôt abandonner, on trouvera que nous aurions tort d'être étonnés de voir des maisons bâties sur les laves du Vésuve.

M. Cordier propose : 1° d'établir sur la Marne, à Chenevière, un barrage éclusé qui soutienne les eaux jusqu'à Saint-Maur, et facilite la navigation dans le grand bras de la Marne, maintenant à sec une partie de l'année;

2° De creuser un canal de jonction de la Marne à la Seine avec embranchement sur Choisy; de maintenir les eaux à une élévation supérieure à celle de la plaine de Choisy, qui serait arrosée;

3° D'ouvrir une dérivation de la Seine du port à l'Anglais au Jardin des Plantes, d'établir, dans la plaine d'Ivry et près du boulevard, des bassins assez spacieux pour les besoins de la capitale;

4° De construire en amont du confluent de la Marne, un barrage destiné à élever les eaux de la Seine, à rendre cette rivière navigable en toute saison, à la jeter en partie dans le canal d'Ivry, à fournir à l'extrémité du canal une force motrice équivalente à celle de 1260 chevaux, et suffisante pour élever à la hauteur du bassin de la Villette une quantité de 12,700 pouces d'eau, c'est-à-dire plus que triple de celle de l'Ourcq qu'on nous promet;

5° D'ouvrir de la plaine d'Ivry à celle de Grenelle un canal de 20 mètres de large, qui aurait deux souterrains : l'un de 1,100 mètres de long entre cette plaine et le bassin de la Bièvre; l'autre de 3,200 entre la Bièvre et la plaine de Grenelle, et qui irait joindre la Seine aux Moulineaux. Ce canal donnerait passage dans les grandes inondations au dixième des eaux du fleuve, et il établirait une navigation facile de la haute à la basse Seine, en évitant treize ponts et la traversée de la ville.

M. Cordier évalue les travaux à faire entre la Marne et le Jardin des Plantes à 18,000,000 fr., y compris les intérêts des fonds pendant l'exécution; les produits bruts seraient, suivant lui, de 1,388,000 fr. Cette charge serait supportée par le commerce; et, en y ajoutant les 900,000 fr. qui resteraient à payer pour frais de déchargement, on arrive à une somme inférieure de 392,000 fr. à celle à laquelle reviennent aujourd'hui les déchargemens : de plus, les avaries de rivière, qui sont souvent fort considérables, seraient entièrement supprimées. Des 1,388 000 fr. perçus par la compagnie qui se chargerait de ces travaux, il faudrait déduire 488,000 fr. pour frais d'administration et d'entretien; il ne resterait que 900,000 fr. pour représenter l'intérêt des capitaux; encore, ce résultat ne serait-il assuré que si le commerce abandonnait entièrement et le canal de Saint-Maur et le lit naturel de la Seine, ce qu'il est peut-être difficile d'admettre. L'accroissement de circulation qui résulte de tout perfectionnement dans les communications, doit à coup sûr entrer en ligne de compte; mais l'amélioration que projette M. Cordier ne s'étend ni à la haute Seine, ni aux autres points d'où partent les bateaux qui viendraient stationner dans ses gares; les obstacles au développement de la circulation ne sont malheureusement pas tous entre Chenevière, Choisy et Paris; et ce ne sera peut-être que lorsqu'ils seront levés dans un cercle plus étendu, que le canal dont nous nous occupons deviendra vraiment lucratif.

L'agrément et la salubrité que procureraient l'abondance des eaux fournies par la chute voisine du Jardin des Plantes, l'avantage de préserver la ville d'inondations, dont une seule semblable à celle de 1658 causerait des pertes supérieures à la dépense du canal, sont des considérations d'un haut intérêt municipal, et qui pourraient déterminer une administration sage et prévoyante à réunir ses ressources à celles des capitalistes qui ne seraient pas suffisamment dédommagés par le produit direct des travaux : ces réflexions s'appliquent surtout au canal de la plaine d'Ivry, aux Moulinaux, qui coûterait 38,000,000. On pourrait en réduire la dépense à 15,600,000 fr.;

mais, alors, le fléau des inondations ne perdrait rien de son intensité.

M. Cordier s'est dès long-tems fait remarquer par la hardiesse de ses conceptions, et il l'a toujours justifiée par un bonheur d'exécution dont les ingénieurs imprudens ou mal habiles n'ont jamais pénétré le secret. Si son honorable caractère était moins connu, nous le louerions de la franchise avec laquelle il appelle la discussion sur son projet; il était difficile de réunir plus de documens curieux et de les mieux présenter.

72. — * *Note sur un projet de distribution générale d'eau dans l'intérieur de Paris;* par M. Genieys, ingénieur des ponts-et-chaussées. Paris, 1827; Carilian Gœury, quai des Augustins, n° 41. In-8°; prix, 1 fr. 50 c.

M. Genieys résume, dans une soixantaine de pages, l'une des plus importantes questions d'utilité publique qui intéressent la ville de Paris. Il distingue le service des eaux de Paris en service public et service particulier: le premier est le seul dont l'administration se soit activement occupée; on se demande aujourd'hui s'il ne serait pas convenable d'y réunir le service particulier, qui consisterait à établir dans toutes les maisons, des robinets alimentés par les mêmes réservoirs que les fontaines publiques, et de confier le tout à une compagnie qui desservirait la ville au même titre que les particuliers. Les 4,000 pouces d'eau du canal de l'Ourcq sont dès long-tems destinés à subvenir à ces deux services.

Des doutes assez généralement partagés sur la continuité des eaux qui arriveraient par cette voie; la répugnance plus générale encore qu'éprouvent les habitans de Paris à les employer aux usages de la vie; enfin, des calculs d'hydrostatique, et des considérations d'économie que l'auteur de la *Note* déduit fort bien, lui font désirer que le service public et le service particulier soient absolument séparés; que l'eau de la Seine soit principalement affectée au second; que le service public s'effectue, sur la rive droite, au moyen de 3,200 pouces d'eau de l'Ourcq et de 550 pouces d'eau de la Seine, et sur la rive gauche, au moyen de 400 p. de l'Ourcq et de 450 p. d'eau de la Seine. La totalité de ces eaux alimenterait 36 fontaines monumentales, 42 fontaines simples, et 1,060 bornes-fontaines dont les orifices débiteraient par jour 88,300 mètres cubes d'eau, c'est-à-dire, une quantité suffisante pour couvrir tout le pavé de Paris d'une couche de 34 millimètres de profondeur. Il n'existe aujourd'hui que 65 fontaines et 124 bornes, qui, lorsqu'elles sont régulièrement alimentées, ne donnent pas plus du cinquième de cette

quantité. L'économie et la salubrité gagneraient peut-être à ce qu'au lieu de ce grand nombre de bornes-fontaines que l'organisation du service particulier rendrait moins nécessaires, on établît, au sommet des principales rues, de larges bouches à eau, qui s'ouvriraient seulement quelques minutes dans la journée, et qui laveraient tout le quartier qu'elles desserviraient bien mieux qu'un filet d'eau continu.

Le service particulier a exigé beaucoup de recherches nouvelles; il fallait, pour l'apprécier, déterminer la quantité d'eau nécessaire à chaque habitant et la multiplier par la population de Paris : celle-ci, qui semblerait devoir être bien connue, est l'objet d'assertions contradictoires : elle est, selon l'*Annuaire des longitudes*, de 713,966 habitans; M. Genieys la porte à 736,611, à ce qu'il paraît, d'après des documens réunis à la préfecture; et, dans les tableaux de population signés de M. Corbière, que l'ordonnance du 15 mars dernier prescrit de considérer comme seuls authentiques, elle est de 890,431. Quant à la quantité d'eau à fournir par individu, elle a été évaluée par M. Bruyère à 6 lit. 9; par M. Girard à 20 lit., et par le professeur Leslie à 36 lit. : cette dernière évaluation est fondée sur la consommation réelle de plusieurs villes de la Grande-Bretagne, qui jouissent d'établissemens du genre de celui dont il est ici question, et comprend tous les besoins de la vie; c'est celle qu'adopte M. Genieys, et il en déduit qu'il faut, pour le service particulier de Paris, 1,400 pouces d'eau : s'il avait considéré que Londres, qui a fourni les principaux élémens des calculs de M. Leslie, n'a point de ces fontaines publiques, qui subviendront si abondamment aux besoins de la population pauvre de Paris, il aurait peut-être adopté, pour les besoins particuliers, une quantité un peu moindre, et il aurait pu renoncer tout-à-fait à l'emploi des eaux de l'Ourcq. Quoi qu'il en soit, il évalue l'établissement du service particulier à 16,412,000 fr., et la dépense annuelle, y compris l'intérêt à 0,08 du capital ci-dessus, à 1,568,620 fr. Cette évaluation de frais est peut-être un peu basse; peut-être commet-on une erreur beaucoup plus grave, en supposant que tous les habitans de Paris deviendraient tributaires de la future compagnie des eaux. On trouve, d'un autre côté, une considération tout-à-fait rassurante pour cette entreprise, dans la comparaison de ce que coûte aujourd'hui l'approvisionnement salarié individuellement par les habitans. D'après les tableaux statistiques publiés en 1823 par M. de Chabrol, l'établissement des eaux clarifiées débite journellement 8,695 voies d'eau à 0 fr. 10 c. 869 fr. 50 c., et le reste du service est fait par 1,338

porteurs d'eau à tonneau, qui ne peuvent vendre pour moins de 2 fr. 50 c. par jour 3,345 fr., ce qui, indépendamment des porteurs d'eau à bras, donne une dépense annuelle de 1,538,112 fr. Or, il n'est pas douteux que ceux qui paient cette somme ne consentissent à en donner une supérieure, pour un approvisionnement beaucoup plus commode et plus complet.

Au reste, il n'y a point de raison pour réunir tout le service particulier des eaux de Paris dans la main d'une seule compagnie. Peut-être se mettrait-on plus à la portée de l'esprit d'association, tel qu'on l'entend en France, en divisant ce vaste travail entre plusieurs entreprises; toute la population de Paris n'est d'ailleurs pas au même degré de richesse et de civilisation : la rue Mouffetard pourrait fort bien ne pas partager l'empressement à souscrire au service particulier, qui se manifesterait à la Chaussée-d'Antin et au faubourg Saint-Germain, et se contenter long-tems encore de l'eau des fontaines publiques qu'on lui promet. J. J. Baude.

73. — * *Atlas géographique de l'Égypte et de la Nubie*, pour servir à la relation du *voyage à Méroé et au fleuve Blanc*, fait, dans les années 1819 à 1822, par M. *Frédéric* Cailliaud, *de Nantes*; ouvrage dédié au Roi. Paris, 1827; Debure, libraire du Roi, rue Serpente, n° 7; Tilliard, rue Hautefeuille, n° 21; Picquet, géographe ordinaire du Roi, quai de Conti, n° 17. Prix de l'Atlas séparé, 25 fr. Avec les quatre vol. de texte in-8°, 55 fr., et 60 fr. avec figures coloriées.

Cet Atlas, formant 12 feuilles grand in-folio, comprend : 1° une carte détaillée du cours du Nil et du fleuve Bleu, divisée en 10 feuilles, chacune accompagnée de son explication; 2° une carte générale de l'Égypte et de la Nubie, à laquelle on a joint la Cyrénaïque et l'Arabie Pétrée, une partie du Soudan, du golfe Arabique, de la Palestine, de l'Abyssinie et d'autres pays adjacens. Cette carte, de grand format atlantique, embrasse le cours entier du Nil et celui du fleuve Bleu.

Les travaux des savans voyageurs français, et principalement ceux du défunt colonel Jacotin, avaient produit une bonne carte de l'Égypte; mais, au-delà, nous n'avions encore rien de positif sur les Oasis du désert de la Lybie, et au sud, sur le cours du fleuve et les contrées qui l'avoisinent; telle est la plus grande lacune que M. Caillaud a remplie : elle comprend près de trois fois la longueur de l'Égypte. Les soins scrupuleux que l'auteur a mis à dresser ses cartes, et le choix des observations astronomiques et des itinéraires qui leur servent de base, sont des garans de leur exactitude. Z.

74. — * *Atlas géographique et statistique des départemens de*

la France. Paris, 1827; Baudouin. Prix de chaque carte enluminée, 1 fr. 80 c. prise séparément, et 1 fr. 25 c. pour les souscripteurs de l'atlas entier (voy. *Rev. Enc.*, tom. XXXV, p. 433).

Les derniers tableaux de cet atlas, qui viennent de paraître, sont ceux des départemens du *Morbihan*, du *Jura*, de l'*Ariège*, de la *Haute-Saône*, de la *Meurthe* et de *la Corse*; ceux qui restent encore à publier pour compléter l'ensemble de nos départemens sont ceux du *Cantal*, de l'*Isère*, de la *Loire*, de la *Haute-Garonne*, du *Var*, de la *Vendée* et de la *Seine*. — On ne saurait trop recommander une entreprise qui tend à rendre la géographie de la France tout-à-fait populaire, et à mettre à la portée des fortunes les plus médiocres les cartes de chacune des divisions politiques et administratives de notre patrie. L'effet moral d'un semblable ouvrage, indépendamment de l'instruction pratique, si utile pour les affaires, les relations, le commerce, les voyages, est aussi d'attacher par des liens plus étroits chaque Français à la vaste et belle contrée dont il est citoyen et dont il acquiert facilement, et à peu de frais, une connaissance plus exacte et plus complète. S. M.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

75. — *Voltaire apologiste de la religion chrétienne*, par l'auteur des *Apologistes involontaires*. Paris, 1827; Méquignon-Junior, rue des Grands-Augustins, n° 9. In-8°; prix, 6 fr.

Tout est excellent dans les Œuvres de Voltaire, disent quelques enthousiastes partisans de la philosophie du XVIIIe siècle et de celui qui en fut un des plus beaux ornemens: rien n'est bon dans les Œuvres de Voltaire, répondent à leur tour d'autres fanatiques, non moins ridicules que les premiers. Il y a du bon et du mauvais dans les Œuvres de Voltaire : prenons le bon, laissons le mauvais; c'est le langage du bon sens et de la raison; c'est celui du vénérable auteur du *Voltaire apologiste de la religion chrétienne*, et des *Apologistes involontaires*, que sa sagesse, sa modération, son âge avancé, les services qu'il a rendus à l'église, et l'estime publique dont il est entouré n'ont pu soustraire aux coups de la persécution et de l'arbitraire. Plus Voltaire a été nuisible à la révélation, quand il en a combattu les principes, plus il peut lui devenir utile, quand il rend hommage à la certitude de ses preuves; c'est la lance d'Achille : il fait la blessure et il la guérit.

Nous ne craindrons pas d'emprunter ici un passage de l'article *Voltaire*, dans la *Biographie universelle*, parce que ce

passage exprime notre opinion sur ce grand écrivain. « Il y avait en lui comme une lutte continuelle du bon et du mauvais principe. Suivant que l'un ou l'autre était vainqueur, il faisait des actions louables, ou s'abandonnait à des mouvemens répréhensibles; il composait des ouvrages dignes d'admiration, ou laissait quelquefois échapper des productions dignes de mépris. Pour le juger, il faut lui emprunter à lui-même une ingénieuse allégorie, celle de cette jolie statue, formée de tout ce qu'il y a de plus précieux, et de ce qui l'est le moins, qui fut présentée par Babouc à l'ange Ituriel, pour lui faire comprendre ce qu'il fallait penser de Persépolis. Faisons comme le génie : blâmons les excès où Voltaire s'est laissé entraîner, déplorons les maux qu'il a faits; mais rendons justice à ce qu'il avait de bon, et jouissons des chefs-d'œuvre qu'il a créés : enfin, ne brisons pas la statue d'un grand homme, *parce que tout n'y est pas or et diamant.* »

On s'est plaint fréquemment qu'on ne trouve pas, dans les écrits des défenseurs de la religion, autant de talent que dans ceux de ses adversaires; M. M..... a voulu faire cesser ces plaintes, en publiant *un ouvrage* apologétique *écrit avec pureté, étincelant d'esprit, dans lequel la vérité est ornée de toutes les grâces de l'imagination ;* un ouvrage, en un mot, dont Voltaire seul est l'auteur; il n'a fait que suivre la marche tracée par ce philosophe lui-même. « On a beaucoup écrit, disait-il, contre les incrédules. Voyant que ces ouvrages n'étaient pas un préservatif suffisant contre la malignité des leurs, j'ai tenté une autre voie. J'ai parcouru le plus dangereux et le plus écouté d'entre eux, celui en qui on avait le plus de confiance, et qui avait le mieux réussi à propager l'erreur. Je puiserai donc dans ses œuvres, et je pense que plusieurs, attirés par le nom qu'ils verront à la tête de l'ouvrage, le liront non-seulement sans défiance, mais même avec édification. Par là je pare tous les coups que l'auteur porte à la religion, je sanctifie des écrits plus que profanes, et je change en un baume salutaire le poison qu'un ennemi si dangereux avait préparé. »

76. — *Le faux Miracle de Migné, près Poitiers , le* 17 *décembre* 1826, ou l'*Imposture découverte;* par M. l'abbé DE LA NEUFVILLE, bachelier de l'ancienne Faculté de Théologie de Paris, et ancien vicaire général de Dax. Paris, 1827; Ponthieu, au Palais-Royal, galerie de bois, n° 252; prix, 40 cent.

L'apparition de la croix de Migné est attestée par des hommes revêtus d'un caractère respectable. Le procès-verbal des enquêtes et des rapports a été imprimé à Poitiers, à Paris, à Orléans, etc.; il s'en est vendu plus de vingt mille exem-

plaires, avec un pareil nombre de lithographies, représentant cet événement. Est-ce un miracle, ou n'est-ce qu'une jonglerie? Ceci mérite le plus mûr examen. Si le fait est miraculeux, c'est, aux yeux des chrétiens, un nouveau témoignage en faveur de la révélation; si c'est le fruit de l'astuce et de la fourberie, les auteurs devraient être sévèrement châtiés, parce qu'ils jettent du louche sur les miracles évangéliques, parce qu'ils outragent la Divinité, qu'ils font mouvoir à leur gré, parce qu'ils insultent à la raison humaine. Actuellement, M. l'abbé de la Neufville a-t-il réussi à *découvrir l'imposture*, ainsi qu'il l'a promis? nous invitons nos lecteurs à se procurer sa brochure et à juger par eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit, on peut être très-bon catholique, et ne pas croire au miracle de Migné, lors même qu'il serait parfaitement constaté, et à tant d'autres prodiges, dont notre siècle abonde. Gerson déclare, dans sa *lettre* à Conrad, archevêque de Prague : que *le tems des miracles est passé, et qu'il s'en est fait autrefois un assez grand nombre* pour établir le christianisme. On peut aussi proclamer la vérité de ce miracle, et même en signer le procès-verval, sans avoir une foi bien robuste. Voltaire certifia le miracle opéré sur Mme Lafosse, en 1725 : il en écrivait, en ces termes, à Mme de Bernières : « M. le cardinal de Noailles a fait un beau Mandement à l'occasion du miracle; et, pour comble d'honneur ou de ridicule, je suis cité dans ce Mandement. On m'a invité en cérémonie à assister au *Te Deum* qui sera chanté à Notre Dame, en actions de grâces de la guérison de Mme Lafosse. M. l'abbé Couet, grand-vicaire de S. Em., m'a envoyé aujourd'hui le Mandement. Je lui ai envoyé une *Marianne*, avec ces petits vers-ci :

Vous m'envoyez un mandement
Recevez une tragédie,
Afin que mutuellement
Nous nous donnions la comédie.

J.-J. Rousseau certifia que les prières de Michel-Gabriel de Rossillion de Bernex, évêque de Genève, avaient éloigné, en 1729, de la maison occupée par Mme de Warens à Annecy, les flammes d'un violent incendie qui la menaçaient. Il en parle dans ses *Confessions*. L'historien de l'évêque de Genève rapporte le certificat, p. 163, part 2e de la *Vie* de ce prélat. Et cependant, Voltaire et Rousseau ont attaqué la possibilité des miracles. J. L.

77. — * *Dictionnaire universel de droit français*, par J.-B.-J. Pailliet, avocat à la cour royale d'Orléans, et plusieurs

publicistes, jurisconsultes, administrateurs français et étrangers. Tom. III. Paris, 1826; Tournachon-Molin. In-8° de 632 pages; prix du vol., 10 fr.

M. Pailliet poursuit avec zèle et courage la tâche difficile qu'il a entreprise, d'élever à la jurisprudence française, et nous dirions même étrangère, le grand monument qu'il lui a consacré. Le IIIe volume que nous annonçons contient un grand nombre d'articles dont plusieurs ont beaucoup d'importance. Tels sont les suivans : *Adultère, adultérins, affinité, ajournement, etc.* Nous avons déjà donné au travail de M. Pailliet les encouragemens qu'il nous semble mériter (voy. *Rev. Enc.*, tom. XXIX, p. 220, et XXXII, p. 167); sans entendre nous rétracter aujourd'hui, nous ne cacherons pas à cet honorable jurisconsulte qu'il nous paraît trop étendre son cadre. En effet, les trois volumes publiés jusqu'à ce jour sont loin d'avoir épuisé la lettre *A*, et nous remarquons dans celui-ci des articles entièrement étrangers à la jurisprudence, comme ceux : *Agnus Dei; A Guy l'an neuf, etc.* Sans doute l'un des premiers mérites de ce genre d'ouvrages, c'est d'être parfaitement complets; mais il ne faut pas cependant sortir de son sujet, surtout lorsqu'il est aussi vaste que celui dont M. Pailliet s'est emparé. A. T.

78. — * *Des pouvoirs et des obligations des jurys, par Richard* PHILIPPS, ex-shérif de Londres et de Middlesex; traduit de l'anglais, et précédé de *Considérations sur le pouvoir judiciaire en France, en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique;* par *Charles* COMTE, avocat. *Seconde édition.* Paris, 1827; Rapilly. In-8°; prix, 8 fr.

Depuis la première édition de cet ouvrage, les lois relatives à l'institution du jury ont éprouvé des changemens considérables, soit en Angleterre, soit en France. Cette institution, dont l'origine se perd dans la nuit des tems, n'avait jamais été considérée dans son ensemble par la législature anglaise. Toutes les fois qu'on y avait aperçu quelque vice, on avait cherché à y porter remède; mais ce n'est qu'une à une que les imperfections en avaient été corrigées. Cette manière de procéder avait sans doute plusieurs avantages. Elle ne fixait jamais l'attention du public et des jurisconsultes que sur un seul point; et, par conséquent, la question était mieux entendue et mieux traitée. Elle ne donnait point au ministère le moyen d'introduire des dispositions vicieuses, sous prétexte de faire disparaître de légères imperfections.

Mais, si cette manière de procéder avait eu des avantages, elle avait aussi des inconvéniens, et nous devons mettre au

nombre des plus graves l'immense multitude de statuts dont la connaissance était nécessaire pour avoir des idées exactes sur une seule institution. Richard Phillips en avait rapporté dans son ouvrage une quarantaine des plus remarquables; mais il n'avait cité qu'une faible partie de ceux qui existaient. Les titres seuls qui ont été abrogés et remplacés par des dispositions nouvelles forment quatre pages et demie d'un grand in-4°. Ces statuts ne sont pas tous conçus dans la même langue : plusieurs étaient en mauvais latin; quelques-uns en vieux français normand; d'autres en mauvais anglais. Les difficultés du langage se joignaient ainsi aux difficultés que faisaient naître déjà la multiplicité de ces statuts et l'obligation de consulter aussi une foule de décisions judiciaires. Car les *précédens*, c'est-à-dire, les arrêts des cours étaient encore plus nombreux que les statuts.

Enfin, en 1825, un ministre, M. Peel, a eu le courage de fondre en une seule loi tous les statuts et toutes les décisions qui se rapportaient à un même sujet. Il a fait mieux; il a franchement adopté toutes les réformes qui étaient sollicitées depuis plusieurs années, soit par les jurisconsultes eux-mêmes, soit par les amis les plus éclairés de la liberté. Cette grande réforme, à laquelle ont concouru les jurisconsultes les plus instruits, sans distinction d'opinions politiques, a été exécutée avec une franchise et une droiture admirables. Dans cette occasion, on a pu se convaincre qu'en Angleterre, toutes les fois qu'il est question de justice intérieure, les partis s'effacent complétement. Il n'y a plus ni whigs, ni torys, ni radicaux; mais seulement des hommes qui cherchent de bonne foi quelle est la méthode la plus sûre pour arriver à la vérité, et pour maintenir chacun dans la possession de ses droits. Aussi, lorsque le projet de M. Peel a été présenté à la Chambre des Communes, il est devenu le sujet de très-beaux discours; mais il n'a éprouvé aucune objection. Ce projet, adopté sans opposition, est un véritable code; car il ne laisse rien à résoudre. C'est le premier qui existe en ce genre, et c'est aussi le seul.

M. Charles Comte, dans la nouvelle édition qu'il donne de la traduction de Philipps, a supprimé les statuts que l'auteur y avait insérés, et il les a remplacés par la traduction de la loi nouvelle. Il a fait disparaître aussi les nombreuses notes, à l'aide desquelles il expliquait les termes de la jurisprudence anglaise, inintelligibles pour toutes autres personnes que des jurisconsultes anglais. Il a remplacé ces notes par une exposition des juridictions ou de la division territoriale de l'Angleterre, des magistratures, des actes judiciaires et même des

délits, dont la connaissance est nécessaire pour entendre parfaitement les dispositions relatives aux jurés et aux jurys. Il a donné l'explication de tous les termes, en suivant l'ordre alphabétique; mais il a indiqué en même tems l'ordre dans lequel les articles doivent être lus, lorsqu'on veut ne pas interrompre le fil des idées. D'autres écrivains avaient fait connaître d'une manière plus ou moins complète la constitution du gouvernement; M. Charles Comte paraît s'être particulièrement attaché, dans cette partie de l'ouvrage, à faire connaître la constitution du peuple.

La partie de la législation française qui est relative au jury a aussi éprouvé une révolution. Cette révolution, il est vrai, n'est pas aussi complète que pourraient le désirer les amis des garanties judiciaires; mais elle nous a fait faire néanmoins un grand progrès. Plusieurs des principes de la loi anglaise ont été franchement adoptés, et particulièrement ceux qui sont relatifs à la formation et à la publication des listes annuelles, et au tirage au sort des jurés. La loi anglaise diffère de la loi française en un point très-remarquable: c'est dans le degré de confiance qu'elles accordent à l'intelligence et à la bonne foi des fonctionnaires publics. La première ne laisse rien à leur discrétion; elle descend dans les détails les plus minutieux; elle attache des peines aux infractions les plus légères; enfin, elle trace jusqu'à la formule des actes qu'elle prescrit. La seconde, au contraire, se borne à poser des principes généraux, et laisse au pouvoir discrétionnaire des officiers publics tous les détails d'exécution. M. Comte a fait sentir cette différence, en mettant en parallèle les diverses infractions qui peuvent être commises chez les deux nations. Les tableaux qu'il en a donnés méritent d'être consultés par tous ceux qui s'occupent de l'étude ou de la rédaction des lois.

Une partie des lois romaines ont été considérées comme la raison écrite, et c'est ce qui a fait la plus grande partie de leur force. Nous ne craindrons pas de prédire que les dispositions de la loi anglaise sur le jury, et sur quelques autres parties de l'ordre judiciaire, seront bientôt vues avec la même faveur. Déjà, avec les améliorations que nos lois ont subies à cet égard, il est beaucoup de pratiques anglaises qui peuvent être adoptées, et qui le seront probablement par tous les fonctionnaires de l'ordre administratif ou judiciaire jaloux de se mettre à l'abri de tout reproche de partialité. Il leur serait difficile de trouver des instructions plus justes et plus détaillées, soit sur les moyens de former et de publier les listes, soit sur la manière d'en extraire un certain nombre de noms,

soit sur le tirage au sort des jurés, soit enfin sur la manière de présider les assises et de diriger les débats. Les jurés aussi pourront y trouver des règles de conduite pour remplir les devoirs qui leur sont imposés, ou pour exercer les pouvoirs que les lois leur donnent. Les règles de la justice sont partout les mêmes; et, lorsqu'un procédé est reconnu bon, nulle part on ne peut mieux en tracer les règles que dans le pays où il est pratiqué depuis des siècles.

M. Charles Comte a fait précéder la traduction qu'il donne de l'ouvrage de Phillips et de la nouvelle loi anglaise, de Considérations sur l'ordre judiciaire. Le long séjour qu'il a fait en Angleterre l'a mis à même de comparer le système anglais au système français. Ces considérations forment près de la moitié du volume : elles sont trop importantes pour qu'il nous soit possible d'en donner ici l'analyse. Elles se rattachent au *Traité de législation* du même auteur, et en forment en quelque sorte la suite.

La première édition des *Pouvoirs et des obligations des jurys*, était depuis long-tems épuisée; les personnes qui n'ont pu en faire l'acquisition auront peu de regret du retard que M. Comte a mis à publier la seconde. *.

79. — * *Guide des Jurés*, contenant : la Charte constitutionnelle, l'abrégé historique du jury, la loi du 2 mai 1827, l'ordonnance du 27 juin de la même année, les circulaires et instructions ministérielles, les dispositions du Code d'instruction, les lois pénales qui concernent les jurés, celles sur la taxe des frais de voyages, les calculs propres à en faciliter l'exécution; le tout suivi, sous chaque article, des motifs extraits des discours des orateurs des deux Chambres, des arrêts de la Cour de cassation et des opinions des auteurs, avec deux *Tables*, l'une par ordre des matières, l'autre raisonnée et alphabétique; par M. Tougard, avocat à la Cour royale de Rouen, ancien magistrat. Paris, 1827; Baudouin frères, Nève. In-18 de 186 p.; prix, 2 fr.

Voilà un titre qui vaut à lui seul une analyse d'ouvrage. C'est un projet fort louable que d'avoir réuni dans un petit volume les textes et les instructions que les jurés français doivent connaître. Le rôle du jury est si important dans une bonne organisation judiciaire, que les citoyens ne sauraient apporter trop d'attention à s'instruire des devoirs que des fonctions aussi graves leur imposent. Il s'en faut de beaucoup que l'institution du jury ait acquis encore tous les développemens que l'avenir de notre législation lui réserve sans doute. Restreint aujourd'hui à la connaissance des affaires auxquelles on attache

exclusivement le nom d'affaires criminelles, le jury paraît à un grand nombre de publicistes pouvoir être appelé à juger, dans le reste des procès, les points de fait en litige. Pour arriver aux améliorations qui résulteraient d'une plus grande extension donnée aux attributions du jury, il faut que les jurés ne manquent pas au pays, non-seulement par leur nombre, mais encore par leurs lumières : l'un des meilleurs moyens pour les aider à s'éclairer est de leur mettre dans les mains des ouvrages aussi clairs et aussi faciles que celui de M. Tougard. Nous lui soumettrons deux seules observations de détail. Il est d'avis, p. 73, que les jurés n'ont pas le droit de demander que des témoins se retirent de l'auditoire, et soient entendus de nouveau, séparément, ou en présence les uns des autres. Nous croyons au contraire, que les jurés peuvent et doivent faire cette demande, toutes les fois qu'elle est nécessaire à leur conviction, sauf au président à statuer. Les termes de l'article 326 se bornent à donner au président le droit d'être juge de l'utilité de cette demande; mais il n'en est absolument aucune qu'il soit interdit aux jurés de faire. L'autre observation porte sur une rectification à faire au premier alinéa de la page 169, d'après une jurisprudence récente qui assimile avec beaucoup de raison aux veuves n'ayant point de fils ou petits-fils, celles qui n'en ont que de mineurs ou incapables. Nous ne partageons pas les scrupules qui ont empêché M. Tougard d'ajouter à son volume la table des peines dont il avait préparé le travail. La loi pénale est faite pour être connue de tous les citoyens, et des jurés plus que des autres. Elle aurait très-naturellement trouvé sa place dans ce petit ouvrage, écrit dans l'excellente intention de populariser la connaissance des lois. C. R.

80. — * *De la peine de mort*, par *Adolphe* Garnier, avocat à la cour royale de Paris : Mémoire qui a obtenu la médaille d'argent décernée par la *Société de la morale chrétienne*, dans sa séance du 27 avril 1827, avec cette épigraphe : *Melioribus utere fatis*. Paris, 1827; imprimerie de Guiraudet. In-8° de 101 pages d'impression.

Cette dissertation sur la peine de mort a obtenu une distinction honorable dans le concours ouvert sur cette immense question par la Société de la morale chrétienne. Nous avons annoncé (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxv, p. 442) que nous consacrerions un article d'analyse à l'ouvrage de M. Lucas, qui a remporté le prix ; nous nous proposons de donner aussi, dans cet article, des détails sur la manière dont M. Adolphe Garnier a envisagé son sujet, et nous nous contenterons aujourd'hui de le recommander à ceux de nos lecteurs qui aiment les études

philosophiques appliquées à des questions de haute législation. A. T.

81. — * *Des droits et des devoirs de la magistrature française et du jury*, par M. Boyard, conseiller à la Cour royale de Nancy. Paris, 1827; Carez, rue de Seine, n° 21. In 8° de XII et 482 pages; prix, 6 fr.

Cet ouvrage, quoique nous ne partagions pas toutes les opinions de l'auteur, nous paraît remarquable sous plus d'un rapport, et il fournit une nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres, du zèle avec lequel notre magistrature se livre à l'étude consciencieuse de ses devoirs, et de l'ardeur qu'elle apporte à embrasser la défense de tout ce qu'elle regarde comme essentiel au maintien et à l'agrandissement de nos libertés publiques. M. Boyard s'est fait l'idée la plus noble et la plus haute des fonctions de la magistrature; plein de vénération pour elle, et de confiance dans les lumières et dans les intentions pures de la très-grande majorité de ses membres, il ne s'en montre cependant jamais le flatteur, et ne lui épargne pas des avis sévères. Dans les cinq livres dont son ouvrage se compose, il examine successivement la justice et la magistrature avant 1789, depuis l'assemblée constituante jusqu'au gouvernement impérial, sous l'empire et depuis la restauration; enfin, le jury, tel qu'il est, et tel qu'il pourrait être. L'ouvrage est terminé par des pensées sur la magistrature, extraites des divers écrits de D'Aguesseau, pour lequel M. Boyard professe le culte de la plus haute admiration. A toutes les pages, un amour très-ardent pour l'indépendance de la magistrature et pour sa gloire, anime et élève la pensée de l'auteur; nous voudrions, toutefois, que sa polémique fût habituellement moins âpre, et, par exemple, qu'en combattant l'ouvrage sur *la Justice criminelle*, publié avec beaucoup de succès par un ancien magistrat de Grenoble, M. Bérenger, il se fût abstenu de dire : « Il faut toujours se défier de ces livres faits par spéculation » (p. 233); qu'il n'eût pas, en réfutant une opinion émise à la Chambre des députés par un autre magistrat, M. Mestadier, employé des paroles telles que celles-ci : « Qu'est-ce que cela signifie? c'est une injure en l'air, et rien de plus : si le réformateur eût lui-même un peu médité sur ces faits qu'il livre aux méditations de la Chambre, il aurait sans doute aperçu sans de grands efforts, etc. » (p. 147). Le livre sur le jury, écrit en 1819, contient avec quelques idées qui diffèrent des nôtres, beaucoup de fort bonnes vues, dont plusieurs ont été adoptées dans la loi nouvelle qui a amélioré le mode de formation des listes; mais le ton général de l'auteur est quelque peu dédaigneux envers

le jury, perpétuellement sacrifié à la magistrature lorsqu'il est mis en parallèle avec elle. M. Boyard combat très-vivement, quoique par un seul motif, l'introduction du jury dans le jugement des affaires correctionnelles; il craint que le zèle des jurés ne suffise pas à ce surcroît d'occupations; l'expérience de la valeur de cette objection va bientôt être faite, lorsque la nouvelle loi sera mise à exécution. Il nous paraît aussi traiter beaucoup trop légèrement la question du jury en matière civile, qui n'a point cessé, quoi qu'il en dise, d'attirer les méditations d'un grand nombre de fort bons esprits. « On ne songe plus aujourd'hui, dit-il, à lui donner une telle extension; mais il est encore des esprits chagrins qui, ne pouvant revenir de leurs préventions contre la magistrature, voudraient au moins des jurés correctionnels. M. Bérenger, par exemple, voudrait de grandes et de petites assises, etc. » C'est se préoccuper étrangement que de supposer ainsi l'esprit chagrin à quiconque envisage ces graves questions sous un tout autre point de vue que l'auteur. Pour en finir avec les critiques, je regretterai que M. Boyard ait été trop sobre de citations de faits, et se soit fréquemment contenté de procéder par voie d'allusions à des faits que le lecteur aimerait à comprendre mieux et à voir expliquer avec les noms et les dates; cette précision dans les citations en ferait, en quelque sorte, des pièces justificatives, qui ajoutent ordinairement beaucoup de poids aux observations. M. Boyard termine son ouvrage en annonçant que, si le public accueille cette partie de son travail, il se propose de le compléter en considérant l'ordre judiciaire dans ses rapports avec la liberté des cultes, la royauté et l'administration publique, et la liberté de la presse. On ne saurait trop souhaiter cette publication; car il y a beaucoup à gagner dans les paroles consciencieuses et fortes d'un magistrat qui, avec une entière bonne foi, et en s'abandonnant avec complaisance à ses impressions habituelles, s'exprime sur une matière dont l'importance s'accroît chaque jour, et sur laquelle il devient de plus en plus nécessaire de connaître l'opinion dominante dans la magistrature. Les idées contenues dans le volume *des Droits et des Devoirs* permettent de penser que M. Boyard est, sous plusieurs rapports, un représentant fidèle de cette opinion.

CH. RENOUARD, *avocat.*

82. — * *Précis de l'histoire générale des jésuites*, depuis la fondation de leur ordre, le 7 septembre 1540, jusqu'à ce jour; par A. J. B. *Deuxième édition.* Paris, 1827; Aimé Payen. 2 vol. in-18, ensemble xxviij et 838 pages; prix, 4 fr.

Le compte avantageux et détaillé que nous avons rendu de

ouvrage (voy. *Rev. Enc.*, tome XXIX, p. 815) nous dispense le soumettre à un nouvel examen. Nous nous bornons à rap-er notre premier jugement, en disant que jusqu'ici on n'a ri écrit de plus succinct, ni de plus intéressant sur cette iété fameuse : l'auteur a suivi pas à pas l'histoire générale jésuites qui avait paru en six volumes in-12, en 1763. Cette toire, à laquelle on ne pouvait reprocher que d'être trop gue, demandait qu'un homme savant et impartial en fît une te de précis. M. *A. J. B.* s'en est chargé, on peut dire, avec rage, puisque cette publication l'a fait attaquer en jus-l'année dernière. Mais nos tribunaux, en l'acquittant, ont du témoignage de leur amour pour la vérité, et de la nne foi de l'auteur. C'est une qualité qu'en ce siècle les teurs recherchent plus que tout autre, parce qu'ils veulent ant tout connaître les faits dans leur exactitude, afin d'éloi-er les chances d'erreur dans le jugement qu'ils en por-ront. M.

83. — * *Histoire militaire des Français par campagnes.* 6e li-aison. — *Histoire des guerres de la révolution*, par *J.-P.-G.* ENNET, chef de bataillon au corps royal d'état-major : *Cam-gnes du Nord, en* 1792 *et* 1793. Paris, 1827; Ambroise Du-nt. In-18 de 360 pages, avec une *carte*, un *plan de la bataille Valmy*, et deux *portraits ;* prix, 3 fr. 75 c.

L'histoire militaire fournit à l'homme de guerre plus de faits structifs que l'histoire politique ne peut en offrir à l'homme état : c'est un recueil d'expériences dont les données sont sez bien connues, en sorte que les lois de la formation des sultats peuvent être aperçues et vérifiées; les préceptes que on en déduit ne sont autre chose que l'application de ces lois. ais les guerres civiles, dans tous les tems, et les guerres de notre volution, renferment tant d'élémens divers et d'une analyse si fficile, que leur histoire est presque perdue pour les études ilitaires, et ne peut guère être utile qu'au moraliste et au po-ique. Ce n'est plus au récit des combats, à l'exposition des lans de campagne, à l'influence des victoires ou des défaites u'il faut donner le plus d'attention : comme le caractère de es guerres change avec l'état des nations, on peut affirmer ardiment que celles qui éclateront parmi nos descendans ne ssembleront nullement à celles dont les tems passés nous ont ransmis le souvenir. Les événemens de cette nature doivent tre écrits pour tout le monde, et non pour les militaires seu-ement; les mémoires anecdotiques sont alors les meilleures istoires. Il est à craindre que l'historien ne décolore ses ré-its et ne leur fasse perdre ce qui les rendait le plus intéres-

sans, en élaguant les faits qui ne sont pas une partie essentielle du tableau qu'il a voulu tracer. M. Viennet est exact autant qu'on peut l'être en ne disant rien qui ne soit vrai; mais il ne lui était pas possible de tout dire dans un aussi petit volume, et le silence est une des infidélités de l'histoire, lorsqu'elle tait ce qui est le plus digne d'être connu. On ne se plaindra point du narrateur pour tout ce qu'on lit dans ses récits; mais on regrettera qu'il n'ait pas fait deux volumes, au lieu d'un seul, afin de donner place à une foule d'anecdotes, de faits et de mots caractéristiques des hommes et des mœurs militaires de cette époque, mélange singulier du caractère national, d'anciennes habitudes et de l'effervescence révolutionnaire. L'auteur a fait son cadre beaucoup trop étroit pour le tableau qu'il devait renfermer. Quelques-uns des événemens politiques de cette même époque sont présentés par l'historien sous un faux aspect; on voit qu'il n'a pas puisé aux véritables sources; il n'a pas consulté le petit nombre de sincères témoins qui vivent encore, et qui voient répandre chaque jour les falsifications historiques dont les compilateurs à venir tireront les matériaux de ce qui portera définitivement le nom d'histoire. Il ne faut chercher dans cet ouvrage que le récit des faits militaires, les seuls que l'auteur ait eu le projet d'écrire; les autres événemens n'ont pas subi l'épreuve d'un examen assez sévère. Tel qu'il est, cet ouvrage sera lu avec intérêt, et l'on y reconnaît partout l'excellent citoyen, le militaire instruit et l'écrivain distingué. N.

84. — * *Histoire de Napoléon;* par M. DE NORVINS, ornée de *portraits*, de *vignettes*, de *cartes* et de *plans*. T. Ier. Première livraison. Paris, 1827; Ambroise Dupont et Cie., rue Vivienne, n° 16. L'ouvrage aura 4 vol. in-8° d'environ 450 pages. Les livraisons paraissent tous les dix jours; prix, 2 fr. 50 c.

Il y a du bonheur à publier un pareil ouvrage, au moment même où celui de Walter Scott succombe aux critiques de toute nature. M. de Norvins y travaillait depuis long-tems; il ne l'a pas entrepris pour répondre aux provocations, ou pour relever les erreurs du barde écossais; mais il arrive à propos. La curiosité publique, éveillée par la longue diatribe anglaise, lui saura gré de s'être trouvé prêt, et d'avoir repoussé d'avance les outrages, les calomnies dont un étranger haineux s'était promis d'abreuver l'armée française et la France. M. de Norvins en aura bien mérité, si, comme il a dû s'en faire une loi, il n'oppose que la vérité à la passion et l'éloquence des faits aux suppositions d'une incroyable inimitié. Son ouvrage alors ne sera point une simple apologie, mais une histoire. R.

Littérature.

35. — * *Encyclopédie moderne*, ou *Dictionnaire abrégé des ences, des lettres et des arts*; avec l'indication des ouvrages les divers sujets sont développés et approfondis; par COURTIN, ancien magistrat, et par *une société de gens de res*. Tome XIe. Paris, 1827; au bureau de l'Encyclopédie, Neuve-Saint-Roch, n° 24. In-8° de 640 pages; prix, 9 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 481, et t. XXXIV, p. 209.)

Nous ne rappellerons pas à nos lecteurs tout ce que la civilisation a gagné à l'exécution de l'idée primitive qui tendait à unir, en un seul ouvrage, la totalité des connaissances humaines, perdues dans une foule de livres, de brochures, de mémoires, ou prêtes à disparaître avec les hommes qui les possédaient, mais qui n'avaient pas le talent ou la volonté de les perniser par un écrit. Le mouvement que la première tentative en ce genre, faite sous la direction de Diderot, imprima la propagation des idées, fut immense. L'auteur eut beaucoup à lutter; mais il triompha des obstacles par son énergique persévérance; et, si son ouvrage ne fut pas exempt de fauts, il n'en arriva pas moins à rendre la science pratique la vérité toute-puissante. D'autres dictionnaires du même enre furent successivement publiés en France et dans les pays rangers; le plus remarquable d'entre eux est certainement *Encyclopédie méthodique* de PANCKOUCKE, continuée par sa fille me AGASSE. Cependant, l'expérience, la méditation, le progrès nt, mais continuel, des études, ont fait vieillir le plus grand ombre des articles publiés, il y a vingt ans; des besoins nouveaux se font sentir, de nouvelles lumières se développent, et masse des idées neuves et des découvertes amène la nécessité de traiter sous un autre point de vue les objets déjà décrits, de rattacher aux principes actuels les doctrines et les faits.

Tel est le but honorable que s'est proposé M. COURTIN. Onze olumes de son Encyclopédie ont déjà paru; le onzième, qui ient d'être publié, ne sera pas moins bien accueilli par les avans et les gens du monde, que les volumes précédens.

Parmi le grand nombre d'articles importans qu'il contient, ous avons remarqué l'article : *Éclectisme* en philosophie, par I. MILLON, et en médecine, par M. BROUSSAIS. Il nous est ifficile aujourd'hui de concevoir comment de grands esprits, els que *Porphyre, Plotin, Proclus, Ammonius*, gens d'un rare avoir et d'une étonnante puissance de conception, furent ssez aveugles pour croire à la magie, et s'abusèrent assez

pour penser qu'on pouvait entretenir un commerce intim avec des esprits invisibles. Ces philosophes, que l'on nom mait nouveaux platoniciens, déshonorèrent l'esprit humai par leurs folies théurgiques et par les extravagances qu'ils pro clamèrent. La secte des éclectiques dura depuis le IIIe siècl jusqu'au VIIe, et on lui dut toutes les superstitions et les héré sies qui corrompirent la pureté du culte chrétien à son origine L'éclectisme, en médecine, a également trouvé un antagonist redoutable dans M. Broussais; il le regarde comme l'opprobr de la science. On ne compose pas, dit-il, un système raison nable avec des débris de doctrines disparates; la doctrine phy siologique seule est le véritable éclectisme; c'est une méthod par laquelle on peut, soi-même, corriger ses propres erreurs en vérifiant, en recommençant les observations mal faites o incomplètes; c'est l'art de bien juger les faits, et de les mettr à leur place dans le cadre de la science, en se gardant de le inventer ou de les supposer.

Les anatomistes liront avec un grand intérêt l'article *En céphale*, par M. Fossati, et les gens du monde, en le parcou rant et en prenant une idée exacte de l'organisation cérébrale repousseront ce préjugé que les nourrices, ou même les ins trumens du chirurgien, peuvent, par la pression, changer l forme des têtes des enfans nouveau-nés; ils apprendront aus que des faits positifs ont démenti l'hypothèse qui attribuait le formes différentes des crânes à l'action des muscles sur le parties osseuses auxquelles ils sont attachés.

M. Bory de Saint-Vincent, dont on retrouve le nom et l talent partout où il y a de l'instruction à donner, a fourn plusieurs articles importans à ce volume. Nous recommandon ses notices sur l'*éléphant*, l'*écureuil*, les *échinodermes*, l'*écre visse*, etc. Les mystères de l'histoire naturelle n'ont pour lu rien de secret, et il les dévoile avec autant de bonheur que d talent.

M. Pagès s'est distingué par des articles qui sont presque de traités, sur l'*économie politique*, les *emprunts*, l'*enregistre ment*; MM. Courtin et Aubert de Vitry, par d'excellen morceaux sur les *élections* et l'*éloquence*. On doit à MM. Eyriè et Debret des renseignemens utiles et curieux sur la *géographi physique et sur les monumens de l'Égypte*; à M. Tissot de préceptes littéraires sur l'*églogue*, tracés avec ce goût, ave cette connaissance profonde des classiques et de leurs beauté dont il a donné tant de preuves; à MM. Le Normand et Melle des détails sur les arts, dont l'utilité sera vivement apprécié Nous engageons à lire l'article *Écarrisseur*. Les personnes qu

voient dans les malheureux chevaux traînés à la voirie des cadavres sans valeur seront étonnées de la quantité de duits que l'industrie sait tirer des matières les plus viles et plus dégoûtantes. Onze mille chevaux de rebut sont annuellement abattus au clos de Montfaucon. Leur chair sert à nourrir chiens, des cochons et des poulets; les tendons, les jambes s sabots à faire de la colle-forte; les sabots sans défauts sont dus aux fabricans de *peignes d'écaille*; les fers sont livrés maréchaux ferrans; les clous envoyés dans le Cantal pour souliers des paysans; les os passent aux fabricans de noir nal et de phosphore; la graisse fondue forme l'huile dont ervent les émailleurs, les bongroyeurs et les bourreliers; intestins grêles sont enlevés par les fabricans de cordes à aux; enfin, le détritus général de ce vaste dépouillement ne naissance aux *asticots* ou vers blancs, qui procurent aux isiens désœuvrés le plaisir de la pêche, et qui nourrissent faisans élevés par les oiseleurs. On remarquera que nous ons point parlé de la peau, qui forme le premier de ces duits. Les noms de M. Larrey, à qui l'on doit un article l'*art des embaumemens*, de MM. Dubrunfaut, Orfila et vergie, qui se sont occupés des *arts chimiques*, de M. Franur, qui a traité les questions de *mathématiques*, de M. Kéry, qui a parlé de l'*éducation* en général, et de M. *le tenant-général* Fririon, qui a développé de belles idées l'*éducation militaire*; ceux du savant M. Ferry, de Nicollet, astronome, de M. Mirbel, botaniste, de I. Besuchet, Berlier, *Alexandre* Lenoir, etc., sont de s garans de la science réelle qui recommande ce bel ouvrage outes les classes de lecteurs. R.

86. — * *Monumens littéraires de l'Inde*, ou Mélanges de littérature sanscrite, contenant une exposition rapide de cette érature, quelques traductions jusqu'à présent inédites et un erçu du système religieux et philosophique des Indiens, d'après leurs propres livres; par *A.* Langlois. Paris, 1827; Lefre, rue de l'Éperon, n° 26. In-8° de 268 pages; prix, 5 fr. L'Inde et sa littérature sont encore trop peu connues pour 'on n'accueille pas avec intérêt un ouvrage composé dans le t de présenter sous une forme agréable les principaux traits i la caractérisent. M. Langlois, frappé de l'inexactitude des tions répandues dans le monde sur l'Inde ancienne, a voulu, mme il nous l'apprend lui-même dans son avertissement, y ostituer quelques faits; et, dans ce dessein, il a traduit, de ux poëmes dont l'un jouit encore aujourd'hui d'une grande ébrité, le *Bhâgavata Pourâna* et le *Harivamsa*, plusieurs

morceaux présentant des scènes variées et pleines de détails de mœurs. Ces fragmens, publiés pour la première fois, sont suivis d'autres extraits déjà traduits, mais qui ont reçu de la rédaction de M. Langlois une forme particulière. L'ouvrage entier est précédé d'un tableau abrégé de la littérature indienne, rédigé d'après les nombreux travaux des Anglais. M. Langlois y retrace d'une manière rapide les principales phases de cette littérature singulière si profondément empreinte de l'esprit religieux, qui paraît former le trait caractéristique du génie indien. Les noms de *Viasa*, *Valmiki*, *Kalidása*, et la mention sommaire des ouvrages qu'on leur attribue, se trouvent dans cet exposé que les gens du monde liront avec un grand intérêt. Ils remarqueront aussi, dans les morceaux originaux traduits par M. Langlois, des particularités curieuses sur la vie privée d'une nation célèbre dès la plus haute antiquité par sa civilisation et ses lumières. Dans un tems où les notions que l'on peut rassembler sur l'état ancien de l'Asie sont recueillies avidement, l'ouvrage de M. Langlois est sûr de trouver des lecteurs favorablement disposés, et en même tems qu'il honore l'auteur, il nous paraît un digne hommage rendu au talent du maître habile dont M. Langlois est sans doute fier d'avoir reçu les leçons.

E.

87. — * *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, contenant les mots du dictionnaire de l'Académie, les mots généralement adoptés qui ne s'y trouvent point, les principaux termes d'arts, de sciences et de métiers, les expressions figurées ou proverbiales, familières, poétiques, populaires ou du style soutenu, avec des définitions; par *F.-J.* Mayeux. Paris, 1827; Ferra jeune. In-12 de XXII et 655 pages; prix, 6 fr.

Cet ouvrage a paru, en 1814; depuis ce tems, il a été entre les mains d'un grand nombre de personnes qui ont reconnu avec plaisir que, malgré la petitesse de son format, il contient, en effet, tout ce que promet son titre. Il n'est guère possible de faire un autre éloge d'une simple compilation, où l'auteur n'a rien voulu mettre de neuf. Son but, comme il le déclare dans sa préface, était de donner sous un format très-portatif le lexique le plus complet possible. Nous devons dire qu'il a réussi, et nous recommandons son ouvrage à tous ceux qui, n'ayant pas beaucoup de tems à consacrer à l'étude des mots, désirent cependant trouver sur chacun d'eux des notions suffisantes dans un volume commode.

B. J.

88 — *Éloge de Bossuet*, avec cette épigraphe : *Micat inter omnes.* Hor. Paris, 1826; Pillet aîné. In-8° de 62 pages; prix, 2 fr.

Ceux qui liront cet écrit ne seront pas tentés de rapporter
:pigraphe à l'ouvrage. On y reconnaît partout une plume peu
ercée, et les nombreuses citations de Bossuet qu'il renferme
nt singulièrement ressortir la faiblesse et les impropriétés du
vle de son panégyriste. Si, comme cela est probable, cet
oge a disputé en 1826 la palme académique, l'auteur ano-
:me ne doit avoir aucun regret de ne pas être redescendu
ns l'arène. CH.

.89. — * *Œuvres complètes* de M. le vicomte de CHATEAU-
BIAND, pair de France, membre de l'Académie française.
euvième livraison. T. XIV et XV. Paris, 1827; Ladvocat.
vol. in-8° de 400 et 450 pages; prix, 15 fr. la livraison.
Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 132 et t. XXXV, p. 348.)

Cette livraison contient la quatrième partie du *Génie du hristianisme*, la Défense de cet ouvrage par l'auteur, sa Lettre M. de *Fontanes*, sur l'ouvrage de Mme de *Staël*, intitulé : *De littérature considérée dans ses rapports avec la morale;* les Pré-ces des éditions précédentes du *Génie du Christianisme;* les *ritiques* qui, à diverses époques, en ont été faites, soit dans s journaux, soit dans des brochures, et enfin la Discussion lennelle dont il a été l'objet dans le sein de l'Institut, en 811.

Nous consacrerons prochainement un troisième article aux uvres de M. de Châteaubriand. Θ

90.— * *Traduction en vers* du poëme de LUCRÈCE, par M. de ONGERVILLE. *Deuxième et troisième éditions.* Paris, 1827; ondey-Dupré père et fils. 2 vol. in-8° avec texte en regard; rix, 15 fr.; 2 vol. in-18 sans texte; prix, 9 fr.

91. — * *Amours mythologiques*, du même auteur. *Troisième dition*, contenant plusieurs fables nouvelles. Paris, 1827; Don-ey-Dupré. In-18; prix, 4 fr. 50 c.

Nous avons été des premiers à faire connaître au public la elle traduction de Lucrèce (voy. *Rev. Enc.*, t. XX, p. 400, et XXI, p. 103). Depuis (t. XXXII, p. 778), nous avons égale-ent rendu justice au charmant recueil des Amours mytholo-ques. Ces deux ouvrages n'ont désormais plus besoin de nos oges : ils sont en possession de la faveur publique, et le nom M. de Pongerville est d'ailleurs aujourd'hui une garantie ffisante de talent et de succès. Bornons-nous donc à annoncer s nouvelles éditions que préparent MM. Dondey-Dupré. Nous outerons seulement que l'auteur, sévère envers lui-même, mme tous les grands écrivains, a fait de nombreuses correc-ons à sa traduction de Lucrèce, et qu'il a à peu près doublé n recueil des *Amours mythologiques*, qui, entre autres fables

nouvellement traduites, contiendra les belles métamorphoses de Narcisse et de Philomèle. CH.

92. — * *Poésies européennes*, par *Léon* HALEVY, auteur d'une *Traduction des Odes d'Horace:* Première livraison. Paris, 1827. Delaforest, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 7. In-8°; prix, 3 fr.

Les mœurs, les préjugés, le langage même des peuples font éprouver des modifications sensibles aux productions des arts et de la littérature. Doués d'un génie et d'un talent absolument identiques, deux écrivains nés à la même époque, dans des nations différentes, donneront à l'ensemble et aux détails de leurs compositions des nuances très opposées; ces nuances de la pensée doivent être les objets de notre méditation; c'est au moment où le champ de la littérature est en quelque sorte épuisé, qu'il faut explorer attentivement les lieux où l'on peut cueillir encore quelques fleurs nouvelles. Cette idée a sans doute porté M. Léon Halevy à traduire les diverses productions des littérateurs étrangers. Les morceaux qui composent la livraison que nous annonçons sont presque tous inconnus et dus à des auteurs contemporains. Les poésies populaires qui offrent un caractère d'originalité et de nationalité, ont fixé le choix et la préférence de l'auteur. Ce recueil, comme il le dit très-bien lui-même, présentera une espèce de panorama du génie poétique des nations de l'Europe. Le succès de cette heureuse entreprise ne pouvait être douteux, sous les auspices du jeune et laborieux écrivain qui, dès son début, s'est placé si haut dans notre littérature. Doué d'une érudition profonde, d'une grande vivacité d'imagination, d'un goût sûr, et d'un talent souple et varié, M. Léon Halevy réussit également dans les sujets les plus opposés. C'est à lui qu'il appartenait de nous faire connaître les richesses poétiques de l'Europe; cette importation littéraire lui mérite à la fois la reconnaissance des amis des muses et celle des auteurs étrangers dont il se montre l'habile interprète. Celui qui a lutté victorieusement avec Horace ne doit craindre aucun combat. En ne publiant ce recueil que par livraisons, l'auteur semble avoir voulu pressentir le goût public; cet acte de modestie ajoute à l'estime qui lui est due, et fait désirer vivement la continuation de son travail. La variété des pièces traduites par M. Halevy leur donne un nouvel intérêt. On aime à passer de la lecture d'un *Fabliau germain* à une *Idylle italienne*, de la *Cantate d'un Grec moderne* à l'*Élégie d'un Russe* ou *d'un Suédois*. M. Halevy, qui a donné tant de preuves de son talent élégiaque, a traduit une pièce de Michel Ange, où règne une touchante sensibilité; nous

citons avec plaisir la poésie de ce génie, si terrible et si fier, quand il anime la toile, et si tendre et si passionné, quand il soupire avec la muse de l'élégie.

A MON AMIE.

Tes yeux, tout rayonnans d'une céleste flamme,
A mes regards voilés montrent un nouveau jour.
Seule tu fais ma force et tu soutiens mon âme,
Qui chancelle et faiblit sous le poids de l'amour.

Je n'ai plus de désir, de vœu qui m'appartienne ;
Tu portes dans ton sein ma joie ou ma douleur.
C'est dans ta volonté que je puise la mienne :
Le siége de ma vie est passé dans ton cœur.

Je ressemble, ô mon ange, à l'astre solitaire
Qui doit au roi du jour sa timide clarté.
Comme lui, sans chaleur, incomplet sur la terre,
Je ne réfléchis plus qu'un éclat emprunté.

DE P***.

93. — *Essais poétiques : Trois Napoléonides ;* par *J.-J.* LESERGENT DES VOSGES. Paris, 1827 ; les libraires du Palais-Royal. In-8° de 31 pages; prix, 2 fr.

L'auteur de ces Essais, séduit sans doute par le jargon à la mode, a cru devoir, pour célébrer dignement son héros, accumuler les épithètes emphatiques et les hémistiches ronflans. Lorsqu'il aura appris à s'exprimer d'une manière claire, simple et correcte, il aura fait de grands progrès dans l'art d'écrire.

94. — *L'industrie française*, poésie à l'occasion de l'exposition de 1827; par JOUVET DESMARAND. Paris, 1827; F. Didot; Ladvocat. In-8° de 8 pages; prix, 1 fr.

S'il est vrai que dans l'art des vers

« Il n'est point de degré du médiocre au pire, »

il y a peu d'apparence que la *poésie* de M. Desmarand obtienne une médaille d'encouragement à l'exposition du Parnasse.

95. — *Catilina*, tragédie en cinq actes, imitée de l'anglais de *Ben Johnson*. Paris, 1827 ; les marchands de nouveautés. In-8° de 88 pages; prix, 3 fr.

Il y a dans cette tragédie une scène où Catilina veut obliger ses complices à sceller leurs sermens, en buvant dans une coupe pleine du sang de Tullie, fille de Cicéron et femme de Céthégus, l'un d'entre eux. C'est là sans doute ce que l'auteur anonyme a imité de l'anglais. Dans tout le reste de sa pièce,

on trouve une harmonie parfaite entre la nullité de l'action et l'impuissance du style. CH.

96. — *Voyage aux Alpes et en Italie*, contenant la description de ces contrées, avec des détails sur les curiosités naturelles et industrielles, les mœurs et coutumes des habitans, les établissemens ou monumens, les hommes célèbres, etc.; par M. ALBERT-MONTÉMONT. *Deuxième édition*, considérablement augmentée, ornée de 3 jolies gravures et d'une *carte des Alpes*. Paris, 1827; Ch. Béchet. 3 vol. in-18; prix, 10 fr.

M. Albert-Montémont a consacré une partie de la préface de son Voyage à l'énumération des auteurs qui, avant lui, ont eu l'idée de marier la poésie à la prose, dans des relations de ce genre; tels sont *Chapelle* et *Bachaumont, Le Franc de Pompignan, Desmahis, Parny, Bertin, etc.* Mais tous n'avaient eu en vue que d'amuser leurs lecteurs par le récit de leurs courses, récit empreint de cette *aimable insouciance* qui faisait le fond de leur caractère, comme elle était d'ailleurs un trait distinctif de leur siècle; M. Albert-Montémont a voulu marier l'instruction au plaisir. Ses *Lettres sur l'Astronomie* lui avaient déjà valu une place honorable parmi les poëtes et les érudits de notre époque; sa réputation poétique s'est accrue par la publication des deux poëmes des *Plaisirs de la Mémoire* et des *Plaisirs de l'Espérance*, traduits de l'anglais, et l'ouvrage, dont nous annonçons la 2e édition, augmentera sa réputation scientifique, sans nuire à l'autre.

La première édition de cet ouvrage (2 vol. in-12), publiée en 1821, ayant déjà été annoncée avec soin dans la *Revue Encyclopédique*, (t. XI, p. 375-397), nous nous dispenserons d'en reproduire ici l'analyse. Il nous suffira de signaler les principales additions de cette seconde édition, lesquelles consistent en deux lettres : l'une sur Venise (la 12e de l'ouvrage, t. II) et l'autre sur Chambéry (la 17e, t. III). L'*Histoire de la république de Venise*, par M. Daru, a beaucoup servi à l'auteur pour la première de ces deux lettres, et il en convient. Nous citerons ce passage de la page 215, qui nous a paru renfermer un portrait concis et caractéristique de cette ville célèbre, déchue de tant de grandeurs. « Nous avons dit que, depuis la découverte de l'Amérique et du passage aux Indes, Venise avait perdu le sceptre du commerce; loin d'aspirer à le ressaisir jamais, le négociant vénitien se traîne péniblement à la suite des marchands de Trieste, que favorise l'Autriche, au préjudice de Venise. Si vous demandez aux Vénitiens quelles sont maintenant les meilleures branches de leur industrie, ils répondront : l'*usure*, et puis la *contrebande;* l'usure, parce que la

misère est extrême et qu'on emprunte à gros intérêts; la contrebande, parce que des régimens de douaniers dévorent le pays. » On reconnaît dans ce passage la touche de l'historien; en voici un, sur le même sujet, où l'on trouve celle du poëte :

Ainsi, l'oiseau de l'Arabie,
Après avoir, dans la splendeur,
Cinq siècles promené sa vie,
Meurt, et de sa cendre endormie
Renaît éclatant de vigueur;
Ainsi des Tubétains encore,
Le pape, ayant nom grand Lama,
Lorsque la tombe le dévore,
Plein du souffle qui l'anima,
Revient sous les traits d'un jeune homme
Commander au monde inconstant,
Et rit de l'évêque de Rome,
Qui ne saurait en faire autant.

Cependant, dirai-je ici toute ma pensée? ce mélange des vers avec la prose ne convient peut-être pas entièrement dans des ouvrages où l'on traite de matières d'histoire naturelle, de statistique, de commerce et d'industrie; la science peut y nuire aux vers, et les vers à la science, objet nécessairement plus utile que l'autre dans ces sortes de livres. Ce n'est pas que les vers n'aient aussi leur utilité, et je ne suis point de ceux qui demandent après la lecture d'une tragédie : Qu'est-ce que cela prouve? mais chaque chose a sa place, et je crois que celle de la poésie est spécialement dans les ouvrages où l'on veut peindre les sentimens et les passions. M. Albert-Montémont partage peut-être mon avis; mais il y a si peu de tems encore que le goût des études sérieuses a commencé à se répandre parmi nous, que, se défiant un peu de ses lecteurs, il aura voulu faire comme le médecin prudent, et imbiber de miel les bords du vase.

E. Héreau.

97. — * *L'Épicurien*, par *Thomas* Moore; traduit en français par M. *Ant.-Aug.* Renouard. Paris, 1827; Jules Renouard. In-12 de x et 331 pages; prix, 4 fr.

Notre précédent cahier contient, dans la section du *Bulletin Bibliographique* (t. xxxv, p. 664) un compte rendu détaillé de la nouvelle production dont Thomas Moore vient d'enrichir la littérature, et où il a mis, avec beaucoup de bonheur, les doctrines de l'épicuréisme, et les mystères fantasmagoriques des prêtres égyptiens en présence du christianisme naissant. Au lieu de reproduire ici cet article auquel nos lecteurs pourront facilement recourir, nous préférons faire connaître la

courte et modeste dédicace adressée à Thomas Moore par son traducteur anonyme, qui, dit-on, s'est depuis long-tems fait connaître par d'importans travaux littéraires d'un genre tout différent de celui-ci : « Je vous rends ce charmant ouvrage que je tiens de votre amitié; mais je crains qu'il ne vous revienne peu reconnaissable. Tant d'éclat dans le style, tant de finesse dans la pensée, de délicatesse dans la peinture des sentimens, se seraient à peine retrouvés sous la plume d'un traducteur beaucoup plus exercé que moi : j'ai borné mon ambition à faire connaître aux lecteurs français quelques-uns des charmes d'une composition où, sous le voile d'une fiction gracieuse, vous avez si bien exposé les opinions d'une des époques les plus intéressantes pour l'histoire de l'esprit humain. » Nous n'avons pas sous les yeux l'ouvrage original; mais, à en juger par la traduction, la gloire, déjà si bien établie, de Thomas Moore ne peut que s'accroître encore par cette publication nouvelle. C.

98. — * *Romans historiques* de Van-der-Velde; IIe et IIIe livraisons, contenant *Paul de Lascaris*, *Asmund Thyrsklingurson* et *Gunima*, 2 vol.; *Christine et sa cour*, 1 vol.; *les Hussites*, 1 vol.; *le roi Théodore*, 1 vol.; *l'Ambassade en Chine*, 1 vol.; *la Conquête du Mexique*, 2 vol. Paris, 1827; Jules Renouard. 8 vol. in-12; prix de chaque volume, 3 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 777, l'annonce de la première livraison.)

Walter Scott, à peu d'exceptions près, a renfermé la scène de ses romans historiques dans les limites de la Grande-Bretagne; Cooper a rarement transporté ses héros au delà des frontières des États-Unis, ou des bornes de l'Océan atlantique : Van-der-Velde, au contraire, est un véritable romancier cosmopolite. Il fait voyager ses lecteurs de la Bohême au Mexique, de l'Islande à l'île de Malte, de la Chine à la Suède, du cap de Bonne-Espérance à la Corse. Mais, ce que ses romans y gagnent sous le rapport de la variété, ne le perdent-ils pas en vérité locale? Comment peindre, avec les couleurs de la réalité, des pays et des sites, des mœurs et des usages, que l'on connaît tout au plus par les récits souvent contradictoires de voyageurs prévenus ou ignorans? Aussi, ne doit-on pas s'attendre à retrouver, dans les œuvres du romancier allemand, ces descriptions pittoresques qui prêtent tant de charme aux récits du chroniqueur écossais et à ceux du peintre habile qui le premier nous a fait connaître, sous leur véritable aspect, les immenses solitudes du Nouveau-Monde.

Van-der-Velde diffère encore de son modèle par l'étendue

de ses ouvrages. On accuse Walter Scott de délayer immodérément ses récits, de les allonger par des dialogues interminables, où trop souvent il sacrifie au mauvais goût : on rencontre peu de longueurs dans les romans allemands; mais on regrette souvent de ne pas y trouver assez de développemens. L'intrigue y est indiquée seulement; les situations et les caractères souvent conçus avec énergie n'y sont guère qu'ébauchés; ce sont des canevas, des esquisses, auxquels le peintre n'a pas eu le tems de donner les derniers coups de pinceau; il laisse à l'imagination des lecteurs le soin d'en remplir les lacunes.

Parmi les romans contenus dans les deux nouvelles livraisons de Van-der-Velde, nous donnerions la préférence à celui où il retrace presque toute l'histoire de *Christine*, représentée d'abord au milieu des fêtes de sa cour de Stockholm, puis à Rome, à Paris et à Fontainebleau, enfin, à Hambourg; entourée de savans illustres et de courtisans frivoles, d'amis francs et dévoués, et d'intrigans qui ne cherchent qu'à disposer des travers de son caractère au profit de leur misérable ambition ou de leurs vils intérêts.

Dans les *Hussites*, placés sur les frontières de la Bohême et de la Silésie, nous trouvons un pendant agréable au charmant ouvrage dans lequel Van-der-Velde avait déjà retracé quelques circonstances des dissensions intestines qui ont troublé ce dernier pays (le roman des *Patriciens* qui fait partie de la première livraison). *L'Ambassade en Chine*, *la Conquête du Mexique*, et *le roi Théodore*, sont trois récits empruntés à l'histoire, quant aux faits principaux, mais embarassés d'épisodes romanesques, qui manquent souvent d'intérêt et de vraisemblance. En général, Van-der-Velde usurpe maladroitement, dans ses ouvrages, les fonctions de l'historien; il donne trop de place aux événemens réels et connus, et divise ainsi l'intérêt, en l'appelant d'un côté, sur les faits historiques qu'il ne lui est point permis de présenter sous les formes sévères, ni dans l'ensemble et avec l'enchaînement qui leur conviennent; de l'autre, sur des fictions dont le charme s'évanouit et qui paraissent mesquines auprès de la grandeur imposante de l'histoire.

Le sujet de *Paul Lascaris*, ou le Chevalier de Malte, était plus propre à servir de matière pour un roman; aussi, avons-nous lu cette nouvelle avec plus de plaisir que les trois précédentes. *Asmund Thyrsklingurson* est un amoureux islandais qui ressemble à ces amoureux français ou anglais, espagnols ou allemands, que les romanciers semblent avoir taillés tous

sur le même patron; et malheureusement, la description de sa patrie, si curieuse sous tant de rapports, n'offre guère plus d'originalité que la peinture de ses sentimens et de son héroïsme. *Gunima*, par contre, est une nouvelle agréable, remplie de grâce et d'intérêt: c'est une seconde Ourika, mais dont l'amour, quoi'qu'en puissent murmurer les préjugés des belles européennes, est récompensé par l'affection et la main d'un blanc, ni moins riche, ni moins aimable que l'orgueilleux amant de l'infortunée esclave dont Mme de Duras a raconté les malheurs.

Sans doute il est inutile de renouveler ici les éloges que nous avons déjà donnés à la traduction toujours élégante et fidèle de M. Loëve Weimar. Quatre volumes encore, et la collection des œuvres de Van-der-Velde sera complétée, et pourra figurer, grâces à ses soins, dans toutes les bibliothèques, auprès des œuvres de Cooper et de Walter Scott. A.

99.—**Robert et Léontine*, histoire du XVIe siècle; par *J.-C.-F.* DE LADOUCETTE, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires. Paris, 1827; Lugan, passage du Caire, n° 121. 3 vol. in-12 ornés du *plan du siége de Metz*, de *deux airs notés* et de *figures;* prix, 9 fr.

Tracer le tableau des mœurs et des usages qui régnaient sur les bords de la Moselle au XVIe siècle; raconter les événemens les plus remarquables qui s'y sont passés à cette époque; donner une description exacte des monumens qui décoraient cette région; conserver la mémoire d'une foule de locutions qui lui étaient particulières, et de proverbes indigènes que le tems avait consacrés, mais dont chaque instant voit disparaître la trace; et cependant, prévenir l'ennui que produisent ordinairement les ouvrages de pure érudition, quand elle n'est pas fondue avec assez d'art ou relevée par l'élégance du style; écarter le dégoût qu'éprouvent les gens du monde à la simple annonce d'un livre qui traite des antiquités, tout cela paraissait extrêmement difficile; il n'y avait que la manière de Fontenelle ou celle de Walter Scott qui pût aplanir la difficulté et répandre de l'agrément et du charme sur des matières arides, et qui en sont si peu susceptibles. M. de Ladoucette a choisi la dernière, comme plus appropriée aux circonstances, et le succès a justifié son choix. L'histoire de Robert et Léontine, personnages réels ou fictifs du XVIe siècle, est le cadre dans lequel il enchâsse les notions dont il a voulu nous faire part sur un pays qu'il avoue lui être *cher à tant de titres*, et qui inspire le plus vif intérêt, même à ceux qui ne sont pas nés sur les bords de la Moselle.

L'érudition marche en première ligne dans l'ouvrage de

M. de Ladoucette, c'est même l'objet essentiel qu'il s'est proposé; mais elle n'y est jamais déplacée ou fastidieuse, bien qu'elle y soit, pour ainsi dire, semée à pleines mains, tant le développement et la gradation en sont habilement calculés et sagement ménagés. Quand on a lu Robert et Léontine, on n'a que faire de se demander si l'auteur a parcouru de nombreux cantons, feuilleté des archives, consulté des traditions, interrogé des souvenirs, et obtenu des renseignemens positifs et précieux.

Dans cette foule de choses remarquables dont est rempli l'ouvrage de M. de Ladoucette, on distingue encore des détails curieux sur les Bohémiens, sur la constitution et les usages de la république de Metz, les Trimazaux, le dragon ailé, l'état de l'architecture au moyen âge, la société des *Sans-Vert*, le tribunal de l'inquisition à la naissance de la réforme, l'esprit du clergé catholique et des premiers réformateurs, la cour de Henri II, et l'*ordre des Menteurs*, dont il n'est fait mention nulle autre part que je sache. Si l'on me demande ce qu'était cet ordre, je citerai les paroles de M. de Ladoucette : « Le jour de réception, les chevaliers attachent par la bandoulière leurs fusils à des anneaux enfoncés dans le *chêne des Menteurs;* leur président siège sur une borne, et devant lui le candidat, à genoux, *jure de ne jamais dire la vérité en fait de chasse.* » Faites bien attention à la valeur des termes. *Le chevalier jure de ne jamais dire la vérité en fait de chasse* seulement. La précision est ici de toute nécessité. On lit cette note au bas de la page : « Il existe encore des diplômes de cette association, qui paraît remonter au xve siècle. »

Puisque nous sommes en train de répondre aux questions, hâtons-nous de contenter la curiosité de ceux qui, étrangers à la Lorraine, n'ont aucune notion sur les *Trimazaux*. On voit, dans l'histoire de Robert et Léontine, que les *Trimazaux* sont des réunions où l'on célèbre la fête des trois maires; que *Trimazaux*, autrefois *Trimaizaux*, vient probablement d'une abréviation de *tribus mairis*, aux trois maires. On y voit, un peu plus loin, trois couplets composés et chantés, un jour de trimazau, par Julienne en l'honneur de Gaspard de Heu, à qui elle ne tarda pas d'être unie par les liens les plus doux. Nous cédons à la tentation de transcrire les deux premiers.

Venez, d'un chant aimable et gai,
Célébrer le beau mois de mai.
Les plaisirs purs et tranquilles
Sont inconnus dans les villes;
Parmi les grands,
L'art remplace la nature;

On se trompe, on se parjure :
Ah, vivent nos champs !

Gentils couplets des Trimazaux,
Et doux concerts de mille oiseaux ;
L'eau qui serpente et murmure,
Des prés les fleurs, la verdure,
L'éclat du jour,
Et des nymphes bocagères
Les jeux, les danses légères,
Inspirent l'amour...

Passons maintenant à l'*histoire* qui sert de broderie aux recherches scientifiques et monumentales de M. de Ladoucette. La plupart des personnages qui y jouent un rôle important ont réellement existé ; mais ils agissent quand il plaît et comme il plaît à celui qui les a mis en scène. Toutefois, ils conservent le caractère que les annalistes et les auteurs contemporains leur ont attribué, le caractère que chacun leur connaît. Ainsi, Charles-Quint, Henri II, Catherine de Médicis, la duchesse de Valentinois, les ducs de Guise et d'Aumale, Gaspard de Heu, Jacques de Gournay, Rabelais et autres ne perdent rien de leurs qualités et de leurs vices ; ils se montrent tels qu'ils doivent être. Le caractère de chaque personnage fictif ou romantique est également bien dessiné, bien observé. On éprouve du respect pour l'archevêque de Trèves, qui sait récompenser la vertu et la rendre aimable ; qui tient le langage de Fénélon dans un siècle barbare : « Le Dieu que nous adorons, dit-il, est un Dieu de paix et de miséricorde ; éloignons de nous le fanatisme qui en fait l'instrument de ses vengeances. Les mauvais prêtres sont les plus cruels ennemis de notre sainte religion. » On déteste l'hypocrite Léonard, ce vil artisan de fraudes et d'injustices ; et l'infâme Thiébault, plus pervers, plus dangereux que Lovelace. On s'intéresse à l'infatigable Polgar, à la bonne Lisbeth, qu'on retrouve toutes les fois qu'il y a du bien à faire. Ajoutons à ce court exposé que le style de Robert et Léontine est ordinairement pur, et que les situations sont très-attachantes. J. L.

Beaux-Arts.

100. — * *Architecture moderne de la Sicile*, ou Recueil des plus beaux monumens religieux, et des édifices publics et particuliers les plus remarquables des principales villes de la Sicile, mesurés et dessinés par *J.* Hittorff et *L.* Zanth, architectes. L'ouvrage entier se composera de *dix-huit livraisons*, format grand-in-folio, contenant chacune quatre planches gravées au

trait. Un *texte explicatif et historique* sera remis *gratis* aux souscripteurs, avec la dernière. Paris, 1826-1827; Jules Renouard. Prix de la livraison, 5 fr. sur papier colombier fin; 10 fr. sur colombier vélin ou papier de Hollande propre au lavis.

101. — * *Architecture antique de la Sicile*, ou Recueil des plus intéressans monumens d'architecture des villes et des lieux les plus remarquables de la Sicile ancienne, mesurés et dessinés par LES MÊMES. Trente livraisons, format grand in-folio, composés, chacune, de six planches dont plusieurs seront coloriées. *Un volume de texte* sera remis *gratis* aux souscripteurs, à la fin de l'ouvrage. Prix de la livraison, 10 fr. sur papier colombier fin; 20 fr. sur colombier vélin, et 25 fr. sur colombier vélin, avec les planches sur papier de Chine.

Lorsque j'ai annoncé les cinq premières livraisons de l'*Architecture moderne* de la Sicile (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 828), j'ai dit que M. HITTORFF avait fait deux parts des richesses qu'il avait acquises dans son voyage, et qu'il ne tarderait pas à publier l'*Architecture antique*. En effet, il a déjà paru quatre livraisons de cette dernière collection; ce qui n'a pas empêché la première de s'accroître de six livraisons nouvelles. Parmi les planches que ces dernières contiennent, j'ai distingué, entre autres, celles qui représentent: *Trois Fontaines à Messine*, dont l'une a été élevée sous le règne de Charles-Quint; un *charmant Casin*, sur la route de Messine à Catane, où la vigueur et la grâce de la végétation s'unissent à l'habileté des dispositions architecturales pour braver l'ardeur du soleil et faire de ce lieu un séjour enchanteur; *le Palais habité par le consul de France à Palerme*, dans la construction duquel l'architecte a su vaincre, avec bonheur, les difficultés que lui présentait l'irrégularité du terrain; *un Couvent de bénédictins à Catane*, monument somptueux et immense, dont la façade, qui forme le plus petit côté, a 258 mètres de développement; enfin, comme détails qui sont d'un grand intérêt pour les architectes et pour ceux qui étudient l'histoire de l'art, *deux Portes de la cathédrale de Catane*.

Les quatre livraisons de l'*Architecture antique* font connaître les ruines de *Segeste* ou d'*Égeste* et de *Selinunte*, villes qui ont entièrement disparu, et qui sont placées à l'extrémité de la Sicile, l'une sur la côte occidentale et l'autre sur la côte orientale. Il existait sur cette dernière côte une ville de *Selinus*, fondée par Syracuse; cette ville était auprès du fleuve nommé Hypsa; en suivant le littoral, et en se rapprochant d'Agrigentum, on trouvait ce que Danville appelle THERMÆ SELINUNTIÆ.

Il paraît que c'est à la ville de Selinus que M. Hittorff donne le nom de Selinunte; il a sans doute ses raisons qu'il développera dans le texte promis; il faut donc attendre. Au reste, il a joint à chaque livraison une notice sommaire des planches pour en faire connaître l'objet. Ces planches contiennent *des Temples*, *un Théâtre*, *des Restaurations*, fruits d'études faites sur les lieux; *un Plan* et *une Vue des ruines de Selinunte*, *etc.* Plusieurs parties de ces planches sont coloriées. Telles sont *des Métopes en terre cuite* de l'un des temples de Selinunte. Les détails que l'on doit s'attendre à trouver dans le texte ne peuvent manquer d'exciter une vive curiosité. La sculpture de ces métopes est, comme sujet et comme caractère, fort extraordinaire; elle me semble offrir quelque analogie avec ce que l'on appelle *la sculpture eginétique ;* mais je ne donne cette idée que comme une présomption.

Les deux collections que j'annonce, et dont je continuerai à entretenir les lecteurs de la *Revue*, peuvent être acquises séparément; elles ont un intérêt distinct : mais le rapprochement de ces deux collections est déjà une étude, et une étude fructueuse, qui fournit le moyen de reconnaître ce que l'art moderne a emprunté à l'art antique; donc je ne doute pas que cette considération ne détermine les souscripteurs à ne point séparer deux ouvrages exécutés l'un et l'autre, avec une conscience et un talent qui en assurent le succès. P. A.

102. — * *Choix des plus belles fleurs prises dans différentes familles du règne végétal, et de quelques branches des plus beaux fruits*, groupées quelquefois, et souvent animées par des insectes et des papillons; gravées, imprimées en couleur et retouchées au pinceau avec un soin qui doit répondre de leur perfection; dédié à LL. AA. RR. les princesses *Louise* et *Marie d'Orléans;* par *P. J.* Redouté, peintre et professeur d'iconographie au Musée d'histoire naturelle. 1re, 2e et 3e livraisons. Paris, 1827; l'auteur, rue de Seine, n° 6; Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14. 3 cahiers in-4°, contenant chacun 4 planches; prix du cahier, 12 francs.

Le nom de M. Redouté est connu de toute l'Europe où sa belle *Collection des roses* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 789) a obtenu depuis longtems une place dans les bibliothèques des botanistes, et dans celles des amis des arts et des fleurs. Il leur offre aujourd'hui une nouvelle suite de dessins fidèlement tracés d'après la nature même, et distribués avec ce goût parfait qui a toujours assuré le succès des compositions de l'habile professeur. Dans un court avertissement, M. Redouté expose les avantages de l'iconographie végétale, et en particulier des

collections de figures qu'il a publiées : il les a destinées non-seulement aux botanistes pour lesquels elles peuvent quelquefois suppléer aux herbiers, mais aux manufacturiers pour qui elles sont un vaste répertoire de modèles propres à embellir les plus riches produits de leur industrie; aux artistes et aux hommes du monde, qui peuvent y trouver, les premiers un guide pour leurs travaux, les seconds un agréable délassement. Dans les trois cahiers que nous avons sous les yeux, paraissent tour à tour l'anémone simple aux feuilles rouges ou blanches ou violettes, le pois de senteur, la tulipe de Gessner, le jasmin d'Espagne, les narcisses doubles, l'iris xiphium, les oreilles d'ours, la pensée, l'œillet panaché, les narcisses à plusieurs fleurs, la giroflée jaune et la tulipe cultivée, dont la tête magnifique est parée des plus éclatantes couleurs. Voilà de quoi former dans nos salons, pendant les longs mois de l'hiver, le parterre le plus varié, le plus brillant et le plus propre à nous rappeler les richesses et les charmes du printems. *a.*

103. — * *Cantiques religieux et moraux*, mis en musique à trois parties, avec basse continue *ad libitum;* par *J. Adrien* Lafasge. Quatrième et cinquième livraisons, n°s XXII à XXXIV. Paris, 1827; l'auteur, rue du faubourg Saint-Martin, n° 114; Paul, éditeur de musique, galerie de l'Odéon, n° 14. Deux cahiers in-12, formant 56 pages; prix de la livraison, 4 fr. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXV, p. 207).

Nous recommandons de nouveau à l'attention des chefs d'institution et des directeurs des colléges ce recueil, intéressant par le nombre, la variété et la composition des morceaux. Cinq livraisons, publiées en moins de dix mois, nous garantissent l'exactitude de l'éditeur pour la sixième et dernière livraison, qui doit paraître avant la fin de cette année; ainsi se complétera un ouvrage dont l'utilité sera désormais incontestable. Nous aurons, lorsque cette dernière livraison paraîtra, l'occasion d'émettre quelques idées sur les recueils de chant à l'usage de la jeunesse, et de montrer que les cantiques religieux et moraux réunissent les qualités propres à en assurer le succès. Nous parlerons seulement aujourd'hui des morceaux contenus dans les deux livraisons que nous avons annoncées. Ils sont au nombre de treize, dont quatre sont faits sur des paroles latines; savoir, une antienne, *O Pastor Israël;* un *Domine salvum fac regem;* un *Veni Creator*, et un verset du psaume *Non nobis*, *Domine*, *non nobis*, arrangé en canon à l'unisson et à l'octave, à quatre parties. Le *Domine* et le *Veni Creator* surtout sont d'un bel effet quand ils sont chantés par un assez grand nombre de voix. Parmi les chants faits sur des paroles

françaises, nous avons distingué un petit air fort gracieux sur les mots *Travaillez à votre salut;* un chant vif et martial sur ces paroles de M. DE JUSSIEU : *Courage, amis, courage*, déjà insérées dans l'utile recueil de M. AMOROS; et surtout le n° 28, intitulé *l'Occasion perdue*, où des idées douces et mélancoliques sont représentées par des sons plus doux encore. B. J.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.

104. — **Société philantropique. — Rapports et Comptes rendus pour l'année* 1826, *lus dans l'assemblée générale du* 2 *juin* 1827. Paris, 1827; M. Baron, trésorier de la Société, rue de Paradis, à l'administration du Mont-de-Piété. In-8° de VIII et 238 pages; prix, 2 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 470, t. XXVII, p. 881-930, t. XXXII, p. 202).

Cet ouvrage offre une lecture très-intéressante pour l'homme qui s'occupe du bien-être des classes peu fortunées, et il contient des faits qu'il est doux et consolant de rendre publics. Fondée au mois de brumaire an IX (1801), la Société philantropique, qui compte parmi ses membres tout ce que la capitale de la France renferme de noms recommandables et d'illustrations diverses, a répandu, chaque année, de nombreux bienfaits. Le total de ses dépenses, depuis sa fondation jusques et compris 1826, s'élève à 2,827,239 fr. 82 c. L'année 1812 est l'époque où elles furent le plus considérables; elles s'élevèrent alors à 446,080 fr. 90 c. Les autres années dans lesquelles ces dépenses atteignirent un taux élevé sont : l'an X, 1813, 1814, 1816, 1817, 1818, 1819 et 1822 : celles où la dépense fut moins forte sont l'an IX, XI, XII, XIII, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1815, 1823, 1826. Nous laissons à nos lecteurs le soin de tirer de ces faits les conséquences qu'ils jugeront convenables. Le rapport fait par M. DELEUZE, secrétaire, des travaux de la Société en 1826, est très-intéressant. Il constate que la recette s'est élevée, pour cette année, à 73,766 fr. 42 c., et que la dépense n'a été que de 70,416 f. 46 c.: l'excédant des recettes sur les dépenses a été de 3,349 f. 96 c.; cette somme jointe à celle de 58,000 fr. placée par la Société, fait monter le total de ses ressources à 61,349 fr. 96 c. indépendamment des 67,932 fr., montant des dons annuels de plus de 900 souscripteurs, dont la moindre cotisation est de 30 fr. Si l'on veut se faire une idée des immenses services que la Société philantropique rend à la classe indigente, il suffit de jeter un coup d'œil sur les tableaux de distribution de soupes éco-

nomiques pour les cinq établissemens qu'elle possède, dans les quartiers les plus populeux de Paris. Cette distribution s'est élevée, en 1826, à 136,711, dont 39,132 ont été vendues au prix moyen de 14 centimes. Le relevé général du nombre de soupes économiques délivrées par la Société depuis l'an VIII jusqu'en janvier 1827, présente un total de 16,870,153. Indépendamment des secours alimentaires qu'elle distribue annuellement, la Société a six dispensaires, dans lesquels on soigne les malades, qui, ne se trouvant pas dans un état complet d'indigence, ne peuvent être admis dans les hospices. Depuis l'an XI, 43,467 malades ont été portés sur les registres des dispensaires; sur ce nombre, 33,007 ont été guéris; 1,524 sont morts, et le surplus se compose des malades qui ont obtenu quelque soulagement, ou qui ont cessé d'avoir recours aux soins des dispensaires.

Le plus grand service qu'ait rendu la Société philantropique, c'est d'avoir propagé, encouragé et multiplié les associations de secours mutuels, d'avoir appelé sur elles l'attention de l'administration municipale, et de les avoir éclairées sur les moyens d'assurer leur prospérité. Il n'existait qu'un très-petit nombre de ces Sociétés avant 1789; il s'éleva à 16 en 1803, et à 33 en 1809. Il était de 86 en 1818. A cette époque, les rapports entre ces associations et la Société philantropique étaient fréquens, et il en devait résulter de nombreux avantages. On trouve dans le rapport de M. Deleuze le récit des causes qui ont amené un refroidissement de la part des Sociétés de secours mutuels, dans leurs relations avec la Société philantrophique; mais, nous devons le dire, nous pensons que d'autres motifs, plus directs que ceux indiqués par M. le secrétaire, ont donné lieu *au ralentissement de zèle* dont il a parlé. Quoi qu'il en soit, le nombre des Sociétés de secours mutuels n'a pas cessé de s'accroître, et il résulte du relevé que nous en avons fait, que les *cent quatre-vingt-six Sociétés* qui existaient dans Paris au 1er janvier 1827 se composaient de 17,017 personnes; qu'elles possédaient un capital d'environ 1,448,361 fr.; et qu'indépendamment des secours journaliers donnés à leurs malades, fixés assez généralement au taux de 2 fr. par jour, elles payaient des pensions de retraite à environ 230 personnes.

On peut juger, par ce rapide aperçu des matières contenues dans ce petit volume, qu'il est peu d'ouvrages susceptibles de présenter autant d'intérêt au philosophe, dont la principale étude est de rechercher les moyens qui peuvent contribuer à soulager la misère du peuple et à trouver un utile et profitable emploi aux ressources et aux économies de la classe ouvrière.

OE.

Ouvrages périodiques.

105. — * *Esprit et conférences des lois d'intérêt général*, qui ont été rendues depuis la restauration, et qui seront rendues à l'avenir; par MM. Tajan, auteur du *Mémorial de jurisprudence;* A. Caze, et C. Messine, avocats à la cour royale de Toulouse. *Cinquième livraison.* Toulouse, 1827; Devers. Paris, au bureau du *Journal du Palais,* rue de Jérusalem, n° 3. In-8°. Prix de la livraison, 2 fr. 50 c.

Cette nouvelle livraison de l'ouvrage important dont nous avons annoncé les livraisons précédentes (voy. *Rev. Enc.*, tom. xxxi, p. 458; tom. xxxii, p. 505; et tom. xxxiii, p. 836), contient le projet de *Code forestier;* un précis historique dans lequel les auteurs esquissent rapidement, et à grands traits, le tableau des changemens et des réformes opérés dans notre législation forestière, depuis le xive siècle jusqu'à nos jours; l'exposé des motifs de la nouvelle loi présentée à la chambre des députés, par M. *Martignac;* le rapport fait à cette chambre par M. *Favard de l'Anglade;* l'exposé méthodique des débats qui s'y sont élevés sur l'ensemble du projet; et le commencement de l'analyse de la discussion qui a eu lieu sur les articles dont il se compose.

Cette livraison sera incessamment suivie de deux autres qui compléteront le travail. Elles formeront ensemble un fort volume (1), où l'on trouvera réunis tous les élémens qui ont servi à la formation du nouveau code publié. C'est, à notre avis, le meilleur commentaire que l'on puisse en offrir aux magistrats et aux jurisconsultes. Les difficultés que peut présenter dans son exécution une loi récemment émise, ne sauraient être mieux éclairées que par les motifs qui l'ont dictée, et par la discussion qui l'a préparée. L'interprétation de la *lettre* par l'*esprit*, dans les cas douteux, est sans contredit la plus sûre qu'on puisse lui donner, la seule qui repose sur une base solide. Une explication systématique a le grave inconvénient de substituer le plus souvent la volonté de l'homme à celle du législateur; ce qu'il importe toujours d'éviter dans les livres que l'on écrit sur les lois, où tout doit être positif. Celui que nous annonçons sera exempt de ce reproche.

Crivelli, avocat.

---

(1) Ce volume se vendra séparément au prix de 7 fr. 50 cent.

Ouvrages en langues étrangères.

106. — * *El ingenioso hidalgo don Quijote de la Mancha, etc.* — Don Quichotte de la Manche, par *Michel* DE CERVANTES-SAAVEDRA; édition en miniature, entièrement conforme à la dernière édition de l'*Académie royale espagnole*, et publiée par Don *Joachim-Maria* DE FERRER. Paris, 1827; imprimerie de Jules Didot. In-12 avec des estampes.

107. — * *La Vida del Lazarillo de Tormes, etc.* — La Vie de Lazarillo de Tormes, ses aventures et ses malheurs; par D. *Diego* HURTADO DE MENDOZA. *Nouvelle édition*, revue et corrigée avec soin. Paris, 1827; imprimerie de Gautier-Laguionie. In-12 avec les estampes coloriées.

En rendant compte, il y a peu de tems, de l'édition complète des OEuvres de Cervantes, publiée à Paris, par les soins de M. d'*Arrieta*, membre de l'Académie d'histoire de Madrid, (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 776), nous eûmes occasion de parler des soins donnés par M. de Ferrer pour assurer le succès de cette entreprise. Nous avons à parler maintenant du nouveau service que le même Espagnol vient de rendre à la littérature de son pays, en faisant paraître les deux ouvrages que nous annonçons, et que le tems a placés parmi les classiques. Le second n'est pas à beaucoup près aussi célèbre que le premier; mais il mérite d'être offert comme un modèle d'élégance et de pureté aux admirateurs de la langue castillane.

On connaît les heureux efforts de l'art typographique, tentés en France et en Angleterre, pour renfermer dans des volumes compacts les chefs-d'œuvre des auteurs célèbres. Des monumens de ce genre ont été consacrés à Shakespeare, à Molière, à Rousseau, à Voltaire, etc. Jaloux de payer aussi le tribut de son admiration aux classiques espagnols, M. de Ferrer a commencé son entreprise par celui qui tient le plus haut rang parmi eux, et qui le mérite à tant d'égards; par cet admirable génie qui combattit avec tant de grâce et de succès les travers et les folies de son tems, et qui, sous les dehors d'un badinage léger et spirituel, cache toute la profondeur du philosophe et du moraliste. M. de Ferrer n'a rien négligé pour que cette édition *en miniature*, comme il l'appelle, fût digne de l'auteur à qui elle est consacrée; l'impression a été dirigée par M. *Jules Didot* lui-même: cet habile typographe y a employé pour la première fois un nouveau caractère, bien supérieur pour la perfection et la netteté à ceux qui ont servi pour les publications du même genre faites à Londres et à Paris, mais d'une dimen-

sion tellement petite qu'on n'avait encore osé en faire usage. Le papier vélin, de la première qualité, est tiré de la fabrique de MM. *Montgolfier* frères, d'Annonay. Le même soin a présidé au choix des estampes, dans lesquelles sont représentées les actions principales du roman, d'après la collection de 48 gravures publiées, en 1797, à Madrid, par *Rivera*. Le portrait de Cervantes a été copié sur celui qui est placé en tête de la dernière édition de *Don Quichotte* par l'Académie royale espagnole, et dont l'exécution sur acier a été confiée à un des plus célèbres graveurs de Londres. Enfin, le texte est conforme à celui de la dernière édition donnée par la même Académie en 1819, circonstance qui en garantit l'authenticité.

Quant à l'édition de *la Vida del Lazarillo de Tormes*, quoiqu'elle n'ait pas offert, à cause du peu d'étendue de l'ouvrage, les grandes difficultés qui ont été si heureusement surmontées dans celle de *Don Quichotte*, il faut néanmoins en savoir bon gré à M. de Ferrer; car, cette production satirique ayant été défendue presque aussitôt après sa publication sous l'empereur Charles V, parce qu'elle contient la censure des vices et des travers des hautes classes, il existe des différences remarquables dans les éditions qui virent le jour après cette époque; quelques-unes, publiées vers la fin du XVIe siècle, présentent même des lacunes et des retranchemens considérables. Pour que l'édition à laquelle M. de Ferrer a donné ses soins offrît la plus grande authenticité possible, il a consulté celles qui sont conservées dans la Bibliothèque du roi, à Paris, au nombre de six, dont trois ont paru à Madrid dans ces dernières années. M.

108.— * *La Lyre Brisée*, dithyrambe de M. Agoub; traduit en vers arabes par le cheykh Réhafa. Paris, 1827; Dondey-Dupré. In-8° de 44 pages; prix, 5 fr.

M. Réhafa est un des jeunes Égyptiens envoyés par un chef prévoyant dans la capitale du monde civilisé pour s'initier aux secrets des sciences, des arts et de la philosophie. Une année s'est à peine écoulée, et les heureuses dispositions de quelques-uns d'entre eux ont reçu des développemens extraordinaires. On ne sait ce qu'on doit le plus estimer de l'heureuse facilité des élèves, ou de la sagacité des maîtres qui les guident. M. Agoub, qui s'est placé honorablement parmi nos orientalistes les plus distingués, a été chargé de concourir à diriger l'instruction dans cette colonie temporaire, destinée à importer aux bords du Nil les élémens de la civilisation, et confiée aux soins de notre savant collaborateur M. Jomard, l'un des membres les plus laborieux de la commission qui publie l'ouvrage

monumental de la *Description de l'Égypte*. Après avoir contribué à la prospérité de l'établissement égyptien, il a pris la tâche d'enseigner lui-même la langue française, qui ne lui est pas moins familière que l'arabe. Habitué aux idées et aux coutumes orientales, M. Agoub pouvait mieux qu'un autre obtenir de ses élèves les résultats heureux dont la rapidité est vraiment étonnante. La traduction que publie M. Réhafa est le plus bel éloge que l'on puisse adresser au guide et au disciple. En applaudissant au début de celui-ci, on doit le féliciter d'avoir fait revivre dans sa langue maternelle le charmant poëme de M. Agoub; c'était lui donner à la fois une preuve de goût et de reconnaissance.

M. Réhafa, encouragé par son essai, vient, dit-on, de s'imposer une tâche plus difficile encore; il traduit en arabe les *Élémens de géométrie de* LEGENDRE. Un autre élève de l'école égyptienne traduit la *Vie des plus illustres philosophes de l'antiquité*. La vie et les ouvrages des grands écrivains modernes deviendront sans doute les objets de l'étude de ces jeunes adeptes des connaissances humaines. Espérons que bientôt le génie des Voltaire, des Diderot, des Rousseau, des Volney, répandra de nouveau la lumière sur le berceau des sciences et des arts; la vraie philosophie, sans laquelle les sociétés n'ont aucune base solide, contribuera, de nos jours, à la regénération d'un peuple trop long-tems déchu de sa gloire, et que flétrissent encore l'esclavage et le fanatisme. P***.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS. — BOSTON. — *Géographie physique et zoologie. — Influence de l'air et du sol de l'Amérique sur la taille des animaux.* — Si Buffon avait eu le tems de recueillir plus de fait est d'observations sur le nouveau continent, il n'aurait pas écrit que tous les animaux y dégénèrent, sans en excepter ceux que l'on y a transportés de l'Ancien-Monde, ni l'homme lui-même. La question est fort difficile à décider, par rapport à l'homme considéré dans l'ensemble de ses facultés; mais, quant aux animaux, on ne peut se dispenser d'admettre des exceptions à la règle générale, telle que Buffon l'a exprimée. Si, par exemple, le taureau de l'Europe n'avait point conservé en Amérique la taille qu'il a dans les pays les plus favorables à son espèce, on ne verrait certainement pas à Boston le bœuf colossal que l'on y montre aujourd'hui. Cet animal est du poids de 4,000 livres, sans qu'un embonpoint aussi extraordinaire paraisse contribuer à augmenter sa masse : ainsi, ses dimensions en tous sens sont au moins à celles des gros bœufs de l'Europe, dans le rapport de 3 à 2.

Ajoutons à ce fait remarquable une observation sur les panthères d'Amérique, dont Buffon ne donne pas une idée juste. Ces animaux, que l'on regarde comme propres aux pays chauds, ne redoutent point des froids plus rigoureux que ceux du nord de l'Allemagne, et qui surpassent quelquefois celui des hivers de Pétersbourg. Un de ces animaux a été tué, cette année, dans une île du lac George, par un pêcheur, après un combat dans lequel l'homme eut besoin de toute son adresse et de toutes ses armes, quoiqu'il eût surpris son ennemi. Cet animal avait 2 mètres et 21 centimètres de longueur (6 pieds 9 pouces 8 lignes). L'île où il fut tué n'est pas la plus grande de celles du lac George.

— WASHINGTON. — *Instruction des enfans.* — Un estimable instituteur, M. *S.* WILDERSPIN, a exposé, dans un très-petit volume, les avantages de l'instruction qui prend l'homme entre les bras

de sa nourrice, et ne le quitte que lorsqu'il est formé pour lui-même et pour la société. Il fixe à dix-huit mois l'âge auquel un enfant peut commencer à fréquenter les écoles, et termine à sept ans l'instruction de l'*enfance*, en donnant à ce mot une acception plus restreinte que celle qu'il a dans les langues de l'Europe. Il assure que, par la méthode lancastérienne, ou d'enseignement mutuel, un instituteur, avec un seul aide, peut se charger de trois cents enfans, et qu'il est bon qu'il en ait au moins une centaine. Ces écoles sont disposées de manière que les petits élèves y trouvent des amusemens à leur portée, et qu'ils y viennent avec plaisir, et ne s'en vont qu'à regret. On a remarqué aux États-Unis que les criminels sont presque toujours des hommes qui n'ont reçu aucune éducation; et que, si les enfans sont négligés par leurs parens, et ne reçoivent pas d'ailleurs quelque culture morale, il est rare que les leçons du crime ne leur soient point offertes, et qu'elles soient refusées. L'écrit de M. Wilderspin, excellente description des écoles des États-Unis, plein de faits importans et de vues pour le perfectionnement des études, passera sans doute en Europe, où il sera consulté avec autant d'empressement que dans la patrie de l'auteur. Les vérités qu'il contient conviennent à tous les pays et à toutes les formes de gouvernement, parce qu'elles sont essentiellement bienfaisantes, amies de l'ordre, et qu'elles préparent les hommes pour les rendre utiles à l'état, et soumis aux lois. F.

ANTILLES.

Antilles. — *Phénomènes météorologiques* (1). — Un tremblement de terre s'est fait sentir à la Martinique le 3 juin dernier, à deux heures du matin : il n'en est point résulté d'accidens. Une sécheresse désastreuse, qui durait depuis plusieurs mois, a cessé à l'époque de ce phénomène, et des pluies abondantes ont commencé à tomber; mais les récoltes étaient déjà presqu'entièrement perdues. Depuis un tems immémorial, il n'y avait point eu d'exemple aux Antilles d'une période de soixante-six jours sans aucune pluie. La quantité d'eau qui tombe ordinairement dans les îles de cet archipel pendant les mois d'avril et de mai excède celle que reçoivent les campagnes de la France pendant l'année entière.

L'opinion qui fait dépendre de l'état de l'atmosphère la

(1) Ces nouvelles ont été communiquées à l'Académie des Sciences dans sa séance du 17 septembre dernier.

naissance de la fièvre jaune, et qui admet que la chaleur et l'humidité sont les conditions d'existence de cette maladie, a trouvé une nouvelle réfutation dans ces circonstances extraordinaires. En considérant que, sous l'influence d'une température semblable à celle de l'Amérique équatoriale, les contrées de l'Inde n'éprouvent point ce fléau, on avait cru découvrir son origine dans l'extrême humidité des contrées du Nouveau-Monde qu'il ravage si fréquemment. Cependant, et quoique la sécheresse ait été si grande aux Antilles qu'elle a fait périr les cannes à sucre et fait disparaître les eaux de la plupart des rivières, ces îles n'ont point été préservées d'une irruption meurtrière de la fièvre jaune, qui s'est étendue progressivement du littoral du Mexique jusqu'à Cuba. Ainsi, l'on ne peut se confier, sans une erreur dangereuse, à la sécurité qu'inspire la sécheresse des saisons, des lieux ou du climat, quand on est menacé par l'introduction ou les progrès de cette formidable maladie.

A. Moreau de Jonnès.

AUSTRALASIE.

Nouvelle-Sud-Galles et Terre de Van Diemen.—*Situation de ces colonies*, d'après le *Rapport présenté au parlement d'Angleterre, pour l'année* 1823 (1). — Ce rapport annonce que l'état de la colonie n'est pas aussi avantageux qu'on l'avait espéré. Elle est divisée en quatre cantons ou comtés : le *Cumberland*, le *Westmoreland*, l'*Argyle* et le *Camden*. Le Cumberland est de l'apparence la plus stérile sur les côtes; la fertilité augmente à mesure que le terrain s'élève; mais toute cette contrée manque d'eau, et les rivières *Napéan* et *Hawkesbury* elles-mêmes ne parcourent que des districts rocailleux qui n'en tirent presque aucun avantage. Le comté de Camden abonde en excellens pâturages. Les seules parties du comté d'Argyle que l'on ait examinées jusqu'à ce jour sont d'une richesse et d'une fertilité particulières. Le Westmoreland, qui se prolonge jusqu'aux montagnes Bleues,

(1) Nous empruntons ces détails au *Bulletin mensuel* que publie la *Société de géographie de Paris*, dont les séances offrent toujours un grand intérêt, par la lecture d'une correspondance très étendue et très-variée, de *mémoires* et de *notices* dus au zèle de ses membres, et et par les communications verbales d'un grand nombre d'étrangers. Ce recueil nous fournira souvent encore des renseignemens sur la situation de plusieurs contrées lointaines peu connues jusqu'à ce jour, mais dignes d'attirer l'attention.

comprend l'établissement de Bathurst; mais il n'est pas encore bien connu. Les environs de Sidney, généralement peu fertiles, sont déjà épuisés, et il faudrait une dépense considérable pour rendre au sol ses facultés productives. Sidney, Paramata, Windsor et Liverpool commencent à mettre plus de symétrie dans la disposition des rues, et plus de solidité dans la construction des maisons; mais cette amélioration ne s'est pas encore fait remarquer dans les villes de la Terre de Van Diemen, Hobart-Tower, Launcestoan et George's-Town. Le commerce d'exportation n'a fait aucun progrès; la culture du lin a été insensiblement abandonnée; il en a été de même de celle du tabac; les produits d'une tannerie d'une étendue considérable ne sont pas susceptibles de compenser les dépenses de la préparation et du fret. Toute la fabrication de la colonie se borne à celle des chapeaux, des gros draps et des bas de laine qui se consomment sur les lieux. Une manufacture de poterie n'a donné que des résultats d'une qualité grossière et d'un prix très-élevé. On espère, pour l'avenir, tirer parti des filamens d'une plante susceptible de former des cordages, et de quelques espèces de bois de construction. Le climat de la Nouvelle-Galles du Sud n'est point généralement nuisible à la santé des agriculteurs. Les individus nés dans la colonie sont grands, bien proportionnés et d'une complexion robuste. X.

— *État de la presse périodique.* — Il paraît, dans la capitale de la Nouvelle-Galles méridionale, trois feuilles publiques qui sont la *Sydney Gazette*, le *Howe's Express* et l'*Australian*. Il n'en existait point du tout, il y a cinquante ans, dans toute l'étendue de l'Écosse; et certes, dans les premiers tems de leur publication, il s'en fallait beaucoup que ceux de ce dernier pays offrissent le degré de vie et d'activité que l'on remarque dans les journaux actuels de l'Australasie. On y trouve des comptes rendus de séances de *sociétés d'agriculture*, des procès verbaux de séances des cours de justice et de longues colonnes d'annonces publiques et particulières; en un mot, tout ce qui caractérise un bon journal anglais, et cela sur un coin de terre des Antipodes qui n'était, il y a quelques années, habité que par une poignée de sauvages à demi nus.

T. R.

*Colonie anglaise de l'*ILE MELVILE. — On sait que de grandes espérances avaient été fondées sur cet établissement, qui semblait devoir devenir plus heureux encore que celui de Singapore, et rassembler bientôt les jonques de la Chine et celles des grandes îles de l'Archipel indien. Cette fois, la fortune s'est jouée des projets de l'Angleterre, et l'on apprend que le succès

n'a point couronné cette tentative. Les navires malais se sont tenus éloignés constamment du port, qu'on leur ouvrait; et les indigènes du golfe de Carpentarie, plus féroces encore, s'il est possible, que ceux du midi de l'Australasie, n'ont cessé de tourmenter les nouveaux colons par des hostilités. Après deux années d'efforts, pour acquérir leur amitié, ou pour s'en faire craindre, on désespérait de parvenir à reconnaître seulement l'intérieur de l'île, où l'on n'a pu encore pénétrer à plus de cinq ou six lieues de la côte. MOREAU DE JONNÈS.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

STATISTIQUE JUDICIAIRE ET MORALE.—Nous avons déjà dit, au sujet de ces budgets du crime, qu'on ne peut les employer immédiatement comme matériaux de la statistique morale d'un peuple; que le nombre et la nature des délits sont des résultats extrêmement complexes de l'état de la société, de l'inégalité des fortunes, de la législation criminelle, du mode de procédure, etc.; que l'état des dettes d'une nation ne suffit point pour donner une idée de sa position financière, et que, dans l'ordre moral, il faudrait mettre dans la balance le bien que cette nation a fait, et le comparer au mal dont on produit le registre. Nous ne craignons pas de le répéter, puisqu'on l'oublie trop souvent: la logique des chiffres n'est bonne qu'autant que l'analyse l'a précédée et l'accompagne. Que l'on sépare, que l'on distingue soigneusement et nettement les causes diverses qui concourent à la production d'un effet; qu'on assigne la loi suivant laquelle chacune de ces causes exerce son action; enfin que l'on montre comment et dans quelle proportion ces données se combinent pour la production de l'effet dont il s'agit. Si l'on se dispense de ce travail, la formation des tableaux numériques n'est plus qu'un amusement sans but, ou une voie pénible qui ne peut conduire à aucune vérité, enfin une des plus fatigantes méthodes de mauvais raisonnemens. Si la *Revue Encyclopédique* insère de tems en tems quelques-uns de ces tableaux, c'est parce que nous espérons rencontrer quelques lecteurs suffisamment préparés pour en faire un bon usage. (N. du R.)

bre des personnes emprisonnées, condamnées ou acquittées, dans 'ngleterre et le pays de Galles, pendant les sept dernières années.

	NOMBRE DES PERSONNES EMPRISONNÉES EN							TOTAL.
	1820	1821	1822	1823	1824	1825	1826	
PRÉVENUS.								
mes.	11,595	11,173	10,369	10,342	11,475	11,889	13,461	80,304
nes.	2,115	1,942	1,872	1,921	2,223	2,548	2,686	15,307
TOTAL.	13,710	13,115	12,241	12,263	13,698	14,437	16,147	95,611
JUGÉS ET CONDAMNÉS								
peine de mort (1).	1,236	1,134	1,016	968	1,066	1,036	1,200	7,656
ortation à vie.	221	155	132	116	117	126	133	1,000
ortation de 4 à 14 ans.	1,997	1,948	1,400	1,405	1,599	1,548	2,130	12,027
risonnement de 6 mois à 5 ans.	5,612	5,286	5,417	5,449	6,429	6,973	7,322	42,488
mende ou au fouet.	252	265	244	266	214	281	310	1,832
ux des { Condamnés.	9,318	8,788	8,209	8,204	9,425	9,964	11,095	65,003
ux des { Acquittés.	2,511	2,501	2,348	2,480	2,611	2,788	3,266	18,505
ux des { Élargis sans poursuite	1,881	1,826	1,684	1,579	1,662	1,685	1,786	12,103
TOTAL.	13,710	13,115	12,241	12,263	13,698	14,437	16,147	95,611
) Nombre d'exécutions	107	114	97	54	49	50	57	528

En 1811, il y eut en Angleterre et dans le pays de Galles, alors peuplés d'environ 10,150,000 habitans, 3,153 condamnations, dont 404 portant peine de mort. En 1821, la population étant d'environ douze millions d'âmes, il eut 8,788 condamnations, dont 1,134 portant peine de mort. Enfin, en 1826, la population étant d'environ treize millions d'habitans, les tribunaux de l'Angleterre et du pays de Galles ont condamné 11,095 individus, dont 1,200 à la peine de mort. En 1811, les condamnations furent donc dans la proportion de 315 par million d'individus; en 1821, elles s'elevèrent à 732 par million; en 1826, elles offrirent le nombre toujours croissant de 853 individus condamnés par chaque million d'habitans. Le seul comté de Middlesex, dans lequel est située la plus grande partie de Londres, peuplé d'environ douze cents mille habitans, a eu, en 1826, 2,220 condamnations, dont 204 portant peine de mort : c'est à raison de 1,850 condamnés par million d'habitans. Le nombre des détenus pour dettes a été, en 1826, pour l'Angleterre et le pays de Galles, de 2,937, dont 775 pour le comté de Middlesex. F. D.

Nécrologie. — Sir *Thomas* Stamford Raffles, savant distingué, qui, de simple commis à la compagnie des Indes, s'éleva par son seul mérite aux postes les plus éminens, et dont le roi d'Angleterre récompensa, en 1817, les talens et les services par des lettres de noblesse, est mort d'une attaque d'apoplexie le 5 juillet dernier.

Auteur d'une histoire excellente de l'île de Java, dont il fut long-tems le lieutenant-gouverneur; éditeur de diverses relations de voyages, et entres autres de celui de *George Finlaison* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 460), il fut encore un des fondateurs de la brillante colonie de Singapore. — En 1824, lors de son retour des Indes, il fit un naufrage dans lequel il perdit pour plus de 20,000 livres sterling d'ouvrages, cartes et objets précieux. — M. Stamford était membre de presque tous les corps savans de l'Angleterre. F. D.

RUSSIE.

Instruction publique. — Universités. — Les cours seront faits désormais en langue russe, et non pas en langue allemande, comme cela s'était pratiqué depuis long-tems. — Depuis le commencement de cette année, les cours philosophiques ont été interdits.

Réclamation. — *Littérature russe.* — Joukovsky, Chakhovskoy, Merzliakov et Viazemsky. — Dans un article, communiqué à la *Revue Encyclopédique* par un des correspondans de ce Recueil, M. Schnitzler, sur les principaux poëtes de la Russie, à l'occasion de l'annonce d'une *traduction allemande* de leurs productions, par Borg (voy. *Rev. Enc., novembre* 1824, t. xxiv, p. 391-394), il s'est glissé quelques erreurs, qui pouvaient échapper à un étranger, et que nous croyons devoir rectifier. « *Vassili Andréïevitch* Chakovskoï (est-il dit dans l'article mentionné, p. 393), né en 1783, lecteur de la grande duchesse Alexandra Féodorovna. — Son Recueil, qui a paru à Saint-Pétersbourg en 4 volumes, offre des poésies lyriques, des romances, des ballades, des élégies, des épîtres, etc. Sa diction est concise, mais hardie et énergique. Il s'occupe en ce moment d'une traduction de la *Jeanne d'Arc* de Schiller; il a aussi écrit en prose. » Au nom de Chakhovskoy, il faut substituer ici celui de Joukovsky; car toute cette notice se rapporte à ce dernier, qui est regardé comme l'un des poëtes les plus distingués de la Russie, et dont le mérite a été apprécié avec impartialité et justesse dans la *Revue*, trois mois avant l'insertion de l'article de M. Schnitzler

(voy. *Rev. Enc.*, août 1824; t. XXIII, p. 383-385). Les *poésies* de JOUKOVSKY ont paru, en 1824, en 3 volumes in-8°; et ce qu'il a écrit *en prose* a été réuni dernièrement (en 1826) dans un volume in-8° de 253 pages, à l'exception de sa traduction de *Don Quichotte*, et de différens contes traduits du français. Sa traduction en vers russes du *Prisonnier de Chillon*, de lord BYRON, a été le sujet d'une annonce dans ce Recueil (voy. *Rev. Enc.*, mai 1823, t. XVIII, p. 356). Quant au prince *Alexandre* CHAKHOVSKOY, dont le nom a été confondu d'une manière si étrange avec celui de JOUKOVSKY, et dont il n'a pas été question dans l'article de M. *Schnitzler*, il est né le 24 avril (vieux style) 1777, dans le gouvernement de Smolensk. Il est l'écrivain *dramatique* le plus fécond de la Russie, dont il a enrichi la littérature d'un grand nombre de pièces de théâtre, originales et traduites. On lui doit, entre autres traductions, celles de l'*Orphelin de la Chine*, de VOLTAIRE, publiée en 1809, et de l'*Abufar*, de DUCIS, en 1815. Sa comédie originale, intitulée *Aristophane*, sa pièce, *Leçon aux Mariés*, et sa comédie romantique, *les Aventures de Nigel*, empruntée au roman de WALTER SCOTT, ont été annoncées successivement dans la *Revue* (voy. *janvier*, 1824, t. XXI, p. 218-219; *juin*, 1824, t XXII, p. 732; et *février*, 1826, t. XXIX, p. 576). — « Le prince *Petr Andréïevitch* VIAZEMSKY (dit M. SCHNITZLER, d'après la notice de BORG), conseiller de collége, docteur en philosophie, professeur de littérature et d'éloquence à Moscou, est né en 1778, à Dalmatof, gouvernement de Perm; c'est un poëte distingué, un heureux traducteur des anciens, et le plus habile critique russe. » Nous avons ici une erreur de même genre que la précédente à relever : cette notice doit se rapporter à *Alexis* MERZLIAKOV, professeur à l'Université de Moscou, et connu, entre autres, par une traduction en vers russes alexandrins de la *Jérusalem délivrée*, dont il a été fait mention dans la *Revue* (voy. *Rev. Enc.*, août 1822, t. XV, p. 330, et février, 1823, t. XVII, p. 324), et non point au prince *Pierre* VIAZEMSKY, que M. BORG avait eu tort de ne point comprendre dans sa *Galerie des poëtes russes*, et qui occupe une place distinguée parmi les écrivains de la Russie. Le prince VIAZEMSKY est né à Moscou le 12 juillet (vieux style) 1792; il manifesta de bonne heure du goût pour la poésie. Son père en mourant le confia au célèbre KARAMZIN, qui l'a honoré dans la suite de son amitié, et l'a aidé de ses conseils dans sa carrière littéraire. BATUCHKOV et JOUKOVSKY, deux poëtes russes distingués, avaient formé avec lui des relations intimes, que les circonstances ont interrompues. Les

productions du prince VIAZEMSKY portent l'empreinte d'un esprit vif et éclairé ; son style a de la verve, de la concision et une piquante originalité ; ses poésies sont remplies d'idées, et de saillies tour à tour ingénieuses et plaisantes. Ce qui le distingue surtout, ce sont des principes conformes aux progrès des lumières et à l'état actuel de nos connaissances, principes qui ne sont démentis dans aucun des écrits sortis de sa plume, toujours amie de la vérité et de la saine philosophie. La *littérature russe* lui doit d'excellentes biographies de DERJAVINE, d'OZEROV et de DMITRIEV (1) : il ne manquera point sans doute d'en offrir une de KARAMZINE son ami et son beau-frère, mort au mois de juin 1826 (voy. *Rev. Enc.*, juillet 1826, t. XXXI, p. 242-244). Le prince VIAZEMSKY vit actuellement à Moscou, où il continue ses travaux littéraires. Parmi un grand nombre de pièces *en vers* et en *prose* qu'il a fait insérer dans le *Télégraphe de Moscou* (années 1825 et 1826), on doit remarquer un morceau intitulé : la *Rose défendue*, qui plaît par la grâce et la délicatesse de l'expression et l'harmonie des vers, ainsi qu'une *analyse* spirituelle et piquante des *Mémoires inédits de Mme de Genlis*, tomes V et VI, analyse rédigée dans un esprit qui fait honneur aux sentimens et à la manière de voir de son auteur. Ces deux morceaux se trouvent dans le numéro 5 du *Télégraphe*, année 1826. C'est dans ce même numéro que le prince VIAZEMSKY a inséré (p. 89-93) un article nécrologique sur le grand orateur ravi en 1825 à la France, et regretté par les hommes de bien de tous les pays. Nous reproduisons ici quelques lignes de cette notice, qui feront juger favorablement et de celui qui l'a écrite, et du rédacteur qui l'a admise dans son journal : « La plus douce récompense que le général FOY pût espérer pour ses services et pour son sang versé dans les combats, était la confiance de ses concitoyens, manifestée par sa nomination à la Chambre des députés. Il déploya dans cette nouvelle carrière des talens extraordinaires, et se distingua par une éloquence mâle, vive et brillante, par de vastes connaissances dans les objets relatifs à l'administration civile et militaire, et à l'économie politique. Combien de fois ce représentant de la gloire des armées françaises n'a-t-il pas entraîné ses auditeurs par l'impétuosité d'une âme ardente et d'une noble indigna-

---

(1) La *notice* du prince VIAZEMSKY sur *la vie et les ouvrages de Dmitriev* a été publiée dans la nouvelle édition des *œuvres* de ce dernier, et annoncée dans la *Revue*, août 1824, t. XXIII, p. 383.

tion, en défendant la cause de ses commettans! Il ne lui arrivait pas, il est vrai, d'avoir toujours la victoire de son côté; mais ses paroles retentissaient dans toute la France, et sa gloire personnelle fermait, par le respect involontaire qu'il avait inspiré, la bouche de ses adversaires qui devenaient victorieux à leur tour par la majorité des voix. » Ensuite, après avoir parlé des funérailles de ce grand citoyen, du deuil général de toute la France, spectacle imposant et nouveau dans les annales contemporaines, l'écrivain russe termine son article par ces paroles : « C'est ainsi que la France et ses poëtes savent honorer la mémoire de leurs héros. » P. R. E.

POLOGNE.

Extrait d'une lettre de Wilna. — État de la littérature historique en Pologne. — L'histoire d'une nation soumise aujourd'hui à cinq gouvernemens différens (1), divisée en sept parties dont chacune est régie par des lois particulières (2), et qui toutes sont dépendantes de la sainte-alliance; l'histoire d'une nation autrefois libre, aujourd'hui tourmentée du besoin de recouvrer l'indépendance et la liberté qu'elle a perdues, ne saurait être indifférente à aucun homme généreux et ami de l'humanité. Les savans et les littérateurs polonais continuent à s'occuper de l'histoire ancienne de leur patrie, depuis qu'une époque nouvelle a changé ses destinées sans les fixer encore : ils recherchent soigneusement les causes de la grandeur passée et des malheurs de la Pologne; ils s'attachent à recueillir tout ce qui appartient à l'histoire de sa législation et de sa littérature

---

(1) Les cinq gouvernemens que l'on distingue en Pologne, sont : 1° celui de Russie; 2° celui d'Autriche; 3° celui de Prusse; 4° le gouvernement constitutionnel du royaume de Pologne; 5° le gouvernement constitutionnel de la petite République de Cracovie.

(2) Les sept parties de la Pologne actuelle sont : 1° les provinces tombées en partage à la *Russie*, *en* 1772, gouvernées suivant les lois russes; 2° les provinces échues la même année à la *Prusse* et qui obéissent aux lois prussiennes; 3° celles de l'*Autriche*; 4° les provinces appartenant à la *Russie par le second et le troisième partages*, régies par les anciennes lois polonaises; les ukases de Pétersbourg y remplacent néanmoins très-souvent les décisions des juges, prononcées d'après le *statut* de Lithuanie; 5° les *pays tombés en partage à la Prusse en* 1815, tels que le *grand duché de Posen*, régis par des lois particulières; 6° le *royaume de Pologne* proprement dit; 7° la *république de Cracovie*, berceau de la liberté polonaise.

anciennes; ils ne négligent rien pour transmettre aux générations futures une histoire complète de cette malheureuse contrée.

Après la décadence de la Pologne, Czacki, non moins célèbre comme patriote que comme savant publiciste; Kollontay, écrivain et orateur politique distingué; Niemcewicz, poëte et historien; Albertrandy, Ossolinski; Bentkowski, auteur d'une *Histoire littéraire de Pologne,* publiée en 1814; les deux frères Bandtkié, l'un jurisconsulte, l'autre historien; Soltykowicz, Lelewel (*Joachim*), ex-professeur d'histoire universelle dans l'université de Wilna, non moins distingué par l'étendue et la profondeur de ses connaissances que par la pureté de son patriotisme, et d'autres savans, ont acquis des droits à l'estime et à la reconnaissance de leurs compatriotes par leurs écrits sur l'histoire et la législation.

Une énumération des anciens historiens de ce pays, suivie de quelques indications des principaux ouvrages publiés de nos jours, ne sera point déplacée dans ce recueil.

L'histoire de Pologne a occupé beaucoup d'écrivains nationaux et étrangers, qui ont laissé plusieurs ouvrages, imprimés ou manuscrits. Après l'auteur anonyme de la vie d'*Adalbert,* on regarde *Martin Gallus,* Français expatrié, comme le plus ancien historien; il vivait vers 1110 et 1135. Vinrent ensuite *Mathieu* Cholewa, évêque de Cracovie; Vincent, fils de *Kadlubeck,* autre évêque de Cracovie, mort en 1223; Bogufal, évêque de Posen, mort en 1253; *Godzislas* Baszko, *Martin* Strzembski, mort en 1279; Dzierzva, en 1420; *Sigismond* Rositzius, en 1470; quelques anonymes, et enfin l'illustre *Jean* Dlugosz (*Longin*), instituteur des fils du roi Casimir Jagellon, né en 1415, et mort en 1480.

Ici commence une autre époque : *Mathieu de* Miechow, médecin de Sigismond Ier, publia son ouvrage en 1521; c'était le premier ouvrage historique imprimé (1). *Martin* Kromer, évêque de Warmie, mort en 1589, fut surnommé le *Tite-Live* de la Pologne. Parmi les écrivains qui depuis ont traité des époques particulières de l'histoire du pays, *Bernard* Wapowski et *Alexandre* Guagnini, Italien, doivent être distingués; ce dernier avait servi honorablement dans l'armée polonaise et fut anobli. Nous citerons ensuite *Mathieu* Stryikowski, historien de la Lithuanie et de la Russie polonaise; *Stanislas* Piasecki, protestant qui vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle, au-

(1) On imprimait déjà en Pologne avant l'an 1480.

teur de quelques ouvrages très-remarquables, et qui a continué l'histoire de Pologne jusqu'à la mort d'Étienne Batory. *Martin* Bielski, mort en 1576, a laissé une Chronique qu'il a conduite jusqu'au tems où il vécut, et que son fils Joachim a continuée jusqu'à Sigismond III. Le style de cette Chronique, d'ailleurs fort estimée sous le rapport historique, est si beau, qu'on l'a nommé le *style d'or*. *Adalbert* Koialowicz, né en 1609, a écrit en latin une très-bonne *Histoire de Lithuanie*. Le célèbre *Louis* Schloetzer, qui a traduit cet ouvrage en allemand, s'exprime « ainsi : Koialowicz est, sans contredit, l'un des meilleurs historiens du XVIIe siècle, tant par sa manière d'écrire, que par le choix des matières, la sagesse des vues et la critique historique. »

D'autres écrivains, qu'il convient de mentionner, se sont occupés de règnes séparés; tels que *Tzeter, Petrycy, Gornicki, Lubienski, Piasecki, Sulikowski, Fredro, Kobierzycki, Heydenszteyn, etc.* Dans la seconde moitié du siècle dernier, *Adam* Naruszewicz, excellent traducteur de Tacite, poëte remarquable et historien, fut surnommé le *Tacite polonais*. Son histoire de la Pologne commence à l'époque de l'introduction du christianisme par le roi Mieczyslas Ier, en 965, et se continue jusqu'à la famille des Jagellons, ou première dynastie des Piasts, régnant par droit de succession jusqu'en 1386. Naruszewicz avait formé le dessein de reprendre plus tard l'histoire des tems antérieurs à 965, qui devait former le tome Ier. Il commença son ouvrage au second volume, et publia les tomes 2, 3, 4, 5, 6 et 7, de 1780 à 1786. Une seconde et belle édition de cet ouvrage parut, à Varsovie, en 1803, aux frais du comte *Thadée* Mostowski, publiciste et littérateur distingué, aujourd'hui ministre de l'intérieur; mais personne n'osa se charger de composer le premier volume, qui manquait, pour compléter ce bel ouvrage. La *Société royale des amis des sciences de Varsovie*, désirant exciter le zèle des littérateurs, arrêta : 1° que plusieurs de ses membres s'occuperaient individuellement de l'histoire d'un règne, à commencer de l'époque à laquelle Naruszewicz avait cessé son ouvrage; 2° qu'après avoir achevé son travail, chaque auteur devrait le soumettre à la société; 3° que, lors de la réunion des divers manuscrits, une commission serait nommée pour les examiner, les refaire, s'il le fallait, et pour publier enfin une collection complète sous les auspices et au nom de la société; chaque membre pouvant néanmoins publier son travail particulier avant la mise au jour de la collection complète. En vertu de cette décision, les histoires de plusieurs règnes furent terminées et soumises à la société, et

deux ont été publiées; savoir : *Panowanie Zygmunta III*, règne de Sigismond III, par *Julien Ursin* NIEMCEWICZ. (*Warsovie*, 1819, 3 forts volumes in-8°), et *Panowanie Wladyslawa IV*, règne de Wladislas IV, par *Caëtan* KWIATKOWSKI. (*Warsovie*, 1823, 1 fort vol. in-8°.) Les auteurs de ces ouvrages, surtout le premier, se sont montrés les dignes continuateurs de Naruszewicz.

La Société des amis des sciences de Warsovie, non contente de faire terminer l'histoire que cet écrivain célèbre n'avait pu conduire durant sa vie que jusqu'à l'année 1386, a encore acquis des droits à la reconnaissance nationale, en faisant publier, à ses frais, trente ans après la mort de Naruszewicz, le premier volume de son ouvrage, contenant l'*Histoire des tems qui précédèrent l'introduction du christianisme en Pologne.* Ce premier volume, que l'auteur n'avait pu terminer, mais pour la publication duquel il avait préparé et coordonné lui-même les matériaux, est intitulé : *Historya narodu polskiego przedrokiem* 965. Histoire de la nation polonaise avant l'introduction de la religion chrétienne, en 965, par *Adam* NARUSZEWICZ, 2 parties. (Warsovie, 1824. In-8° avec *cartes.*)

La même année vit paraître une autre production : *Historya Xionzont i-krolow polskich, etc.* Histoire des princes et des rois de Pologne, par *Théodore* WAGA, publiée par *Joachim* LELEWEL. (Warsovie, 1824. 1 vol. in-8°.)

Il y a soixante et quelques années que Théodore Waga publia sous ce titre un abrégé très-succinct de l'histoire de Pologne. A défaut d'un meilleur traité, on s'en servit dans toutes les écoles, et l'ouvrage eut un grand nombre d'éditions. Enfin, M. Lelewel, ex-professeur d'histoire à l'université de Wilna, reconnaissant combien il était défectueux, mais voulant lui conserver un titre qu'un long usage avait rendu respectable, le refondit entièrement, le compléta et le publia sous le nom de Waga. Dans ce travail, il divise l'histoire de Pologne d'une manière tout-à-fait neuve : en quatre époques, la partie fabuleuse non comprise, et renfermée dans l'introduction. La première époque commence à *Ziemowit*, fils de Piast, au IXe siècle, et finit à Boleslas (Krzywousty) *à la bouche de travers*, et s'étend de 965 à 1139. Dans cette époque, il présente la *Pologne conquérante.* La seconde époque, comprenant de 1139 à 1333, présente la *Pologne partagée* sous les successeurs de Boleslas. La troisième se termine à l'année 1586, et contient l'histoire des tems compris entre la mort de Wladislas *le nain* (Lokietek), et à celle de Batory. Cette époque offre la *Pologne florissante.* La quatrième représente le pays tombant en décadence, depuis la mort d'Étienne et le commencement

du règne de quarante-six ans de l'indolent Sigismond III, qui se rapporte au moment où les jésuites commencèrent à exercer leur domination sur l'esprit public, et à s'emparer des écoles et des imprimeries; époque où, suivant l'expression de Bentkowski, de Soltykowicz et de Sniadecki, *l'édifice antique, élevé par des citoyens vertueux et des princes magnanimes, fut renversé;* et à dater de laquelle on put prédire la décadence progressive des sciences et des arts, et enfin celle du pays. Ce livre devant être à l'usage de tous les âges et de toutes les conditions, et particulièrement de la jeunesse, l'auteur s'est attaché aux objets les plus dignes d'intérêt. Il expose, dans des remarques pleines d'érudition et de jugement, l'état de la nation sous chaque roi, la législation et la forme du gouvernement. Il prouve que la Pologne n'a *jamais* été un pays féodal, et donne aux lecteurs des notions suffisantes sur la culture et la statistique du pays.

Dzieié krolestwa Polskiego, Histoire du royaume de Pologne, par *George-Samuel* Bandtkié. (Breslau, 1820, Korn. 2e édition.) — Cet ouvrage, plus étendu que le précédent, donne une connaissance complète de l'histoire de Pologne; il contient une critique sage, et le style en est clair et correct. Le savant Lelewel a dit de cette seconde édition : *qu'il n'existe pas, dans ce genre, d'ouvrage plus parfait.*

Rys historyi Polskiey, etc. Esquisse de l'histoire de Pologne, par *Joseph* Miklaszewski. (Warsovie, 1818, 1 vol. in-12.) — C'est un abrégé de l'histoire générale de Pologne, à l'usage des commençans; il contient plusieurs cartes géographiques, représentant la Pologne dans les différentes périodes de sa grandeur passée.

Spiéwy historyczne, etc. Chants historiques, par *Julien-Ursin* Niemcewicz, membre et président actuel de la *société des amis des sciences de Warsovie.* (Warsovie, 1819. 1 fort vol. in-8°.) — La société des amis des sciences ayant conçu le projet honorable de transmettre aux générations futures des souvenirs nationaux, et le tableau des faits éclatans qui honorent les anciens rois et les citoyens de la Pologne, chargea l'auteur de réunir ces faits historiques, et d'en faire le sujet de chants qui pussent devenir populaires. Ce savant respectable en a rédigé trente-trois; il a ajouté à chaque chant un précis historique, facile à retenir. L'ouvrage est terminé par un petit poëme sur le prince *Joseph* Poniatowski, mort à Leipzig en 1813. L'auteur a placé, en tête de l'ouvrage, un chant composé par saint Adalbert, il y a huit cents ans, avec l'ancienne musique, et qu'on a toujours chanté dans les églises; les soldats

le répétaient au commencement de chaque bataille. Depuis quelque tems, on le chante de nouveau, tous les dimanches, dans une des églises de Warsovie. Chaque chant historique est accompagné d'une gravure et de la musique notée qui s'y rapporte. On remarque avec plaisir que presque tous les sujets sont dessinés, et que presque toute la musique est composée par des dames polonaises.

Piélgrzym w Dobromilu.—Le Pèlerin à Dobromil. (Varsovie, 1816. 2 vol. avec 50 gravures.) — La princesse *Isabelle* Czartoryska, mère du sénateur palatin du royaume, est l'auteur de cet ouvrage, dans lequel un pèlerin va de village en village enseigner aux paysans et à leurs enfans l'histoire de la patrie, racontée dans un style simple et clair.

Panowani é Henryka Walezyusza i Stefana Batorego,—Règnes de Henri de Valois et d'Etienne Batory, rois de Pologne; extraits des manuscrits d'*Albertrandy,* publiés par *Ignace* Onacewicz. (Warsovie, 1824. 2 vol. in-8°.)

Jean Baptiste Albertrandy, évêque *in partibus* de Zenopolis, mort à Warsovie en 1808, président de la société des amis des sciences de cette ville, se rendit en 1782 en Italie, et dans l'espace de trois ans il y fit, dans les différentes bibliothèques, des extraits concernant l'histoire de Pologne, qui formèrent cent-dix volumes manuscrits; puis, il se rendit à Stockholm et à Upsal, où sont déposés des manuscrits précieux, relatifs à Pologne. Doué d'une mémoire étonnante, il recueillait par écrit tous les soirs ce qu'il avait lu dans la journée, et parvint, de cette manière, à éluder la défense qui lui avait été faite par le gouvernement Suédois de prendre aucune note écrite, et à réunir une collection précieuse de 200 volumes manuscrits d'extraits historiques. Stanislas-Auguste lui accorda une médaille avec l'inscription *merentibus.* Il a travaillé jusqu'aux derniers momens de sa vie; et les services qu'il a rendus à la littérature, lui ont mérité l'estime publique.

Kollektanea z dziéiopisow Tureckich, etc.—*Collectanea*, ou extraits des historiens turcs, pour servir à l'histoire de la Pologne; par *Joseph* Senkowski (Warsovie, 1825. 2 vol. in-8°). Il est curieux de connaître ce que les historiens turcs peuvent écrire sur leurs relations avec les autres peuples; sur leurs guerres, leurs victoires ou leurs défaites. De pareils matériaux sont d'un grand intérêt pour la critique historique. Cet ouvrage est fort rare.

Pamientniki o dawney Polszcze, etc.—Mémoires sur l'ancienne Pologne, par *Julien-Ursin* Niemcewicz (Warsovie, 1820. 4 vol.

in-8°). C'est une collection d'écrits de peu d'étendue, pouvant servir de matériaux pour l'histoire polonaise. Ce recueil contient des lettres et des mémoires de Polonais distingués, et d'étrangers qui ont écrit sur la Pologne; des descriptions de fêtes nationales, de diètes; des discours; des extraits d'actes anciens, etc. Il n'est pas un seul Polonais qui ne lise cet ouvrage avec intérêt. Les circonstances n'ont point permis à l'auteur de le terminer.

Indépendamment des ouvrages historiques dont nous venons de parler, il a été publié, depuis 1815, un grand nombre de traductions, entre autres : *Panowanie Henryka Walezyusza*, Règne de Henry de Valois, par CHOISAIN, né en 1530, traduit du français par *Adalbert* TURSKI (Wilna, 1818. 1 vol. in-8°).

Pienknosci historyi Polskiéy. — Beautés de l'histoire de Pologne, par NOGARET, traduit du français (*Breslau*, Korn. 1 vol. in-12).

Nous indiquerons encore un grand nombre de brochures, de dissertations, d'écrits historiques assez étendus, publiés séparément ou insérés dans divers ouvrages périodiques, et particulièrement dans les *Mémoires de Warsovie*, dans les *Mémoires scientifiques et les exercices littéraires*, dans le *Journal de Warsovie*, dans l'*Abeille de Cracovie*, dans la *Fourmi de Poznanie*, dans le *Journal de Wilna*, dans les *Mémoires de Lemberg*; enfin, nous devons comprendre, dans cette rapide *revue*: 1° la *Chronique polonaise du* x^e *siècle*, par PROKOSZ (Varsovie, 1825. 1 vol. in-12); 2° *Ostatnié lata panowania Zygmunta starego*, etc.; ou les dernières années du règne de Sigismond Ier (le vieux), et le commencement du règne de Sigismond II (*Auguste*), par *Joachim* LELEWEL (Varsovie, 1821; Glucksberg. 1 vol. in-8°); 3° l'*Historya Polski*, etc., abrégé de l'histoire de Pologne, par *Joseph* FALENSKI (Breslau, 1819. 1 vol. in-8°).

Le premier de ces ouvrages est une collection de fables inventées vers le milieu du siècle dernier, et qu'on a voulu faire passer pour un recueil du xe siècle. Cette fraude a été dévoilée dans le *Journal de Varsovie*. Le second est un extrait des manuscrits d'une histoire de Pologne, qui n'est pas encore imprimée. Le nom de l'auteur, ses nombreux travaux, bien connus dans le monde littéraire, sont une garantie du mérite de ce petit ouvrage. Le troisième traité est fort inférieur au précédent.

Enfin, les *Mémoires de Michel* OGINSKI, *sur la Pologne et les Polonais*, *depuis* 1788 *jusqu'en* 1815 (Paris, 1827. 4 vol. in-8°); ouvrage entièrement historique, annoncé dernièrement (voy.

Rev. Enc., t.xxxii, p. 758), et dont les principaux journaux de France, d'Allemagne, d'Italie, et même de l'Amérique du Sud, ont rendu compte avec soin, est l'ouvrage le plus récent sur la Pologne, et qui conduit l'histoire de ce pays jusqu'en 1815. P. C.

DANEMARK.

Copenhague. — *Instruction élémentaire.* — M. le chevalier d'Abrahamson, aide-de-camp de S. M. le roi de Danemark, secondant avec zèle les vues bienfaisantes de ce monarque, est parvenu à donner beaucoup d'extension à l'enseignement élémentaire dans toute l'étendue du royaume. Des succès aussi importans ont attiré l'attention des philantropes de tous les pays : la *Société d'instruction élémentaire de Paris* s'est empressée de féliciter M. d'Abrahamson et son souverain, hommage qu'aucune adulation ne peut altérer, et qui est l'expression fidèle de la reconnaissance publique. Dans une lettre en réponse à cette Société, M. d'Abrahamson s'exprime ainsi : « Je me suis empressé de mettre aux pieds de mon souverain l'hommage que vous rendez à son amour pour son pays et à son zèle infatigable pour la propagation des lumières dans les contrées qui ont le bonheur de se trouver sous sa bienfaisante administration : l'auguste prince a reçu cette respectueuse communication aussi gracieusement que je pouvais l'espérer. »

ALLEMAGNE.

Berlin. — *Académie des Sciences.* — *Question proposée par la classe de physique*, pour le concours de l'année 1829. — L'entomologie est sans contredit celle des diverses branches de la zoologie qui a le plus excité l'intérêt des amateurs et des savans; et parmi ces derniers, on distingue des observateurs du talent le plus éminent. Cette réunion d'efforts était plus nécessaire ici que partout ailleurs, vu le nombre prodigieux des espèces diverses, qui se trouve encore à peu près doublé par la métamorphose presque totale que la plupart subissent, et qui amène non-seulement des formes toutes différentes, mais surtout, pour surcroît de difficultés, une différence complète dans les localités d'habitation et dans le genre de vie.

On conçoit aisément que la métamorphose des insectes, l'objet le plus important de l'entomologie, soit néanmoins le plus imparfaitement connu. Les papillons sont presque les seuls insectes dont les formes antérieures soient suffisamment avérées; parmi les coléoptères, il s'en trouve quelques-uns dont

les larves ont été bien reconnues; mais ce n'est pas à beaucoup près le plus grand nombre, et récemment encore deux entomologues connus ont décrit et figuré la larve d'un *Drilus* comme étant un ver intestinal d'un testacée terrestre. Pour tous les autres ordres, l'incertitude va toujours croissant, et surtout pour les diptères, dont quelques larves, prises anciennement pour des vers, passent encore aujourd'hui sous cette dénomination, et dont la majeure partie nous est absolument inconnue.

Pour contribuer à dissiper une incertitude aussi fâcheuse, la classe de physique propose la question suivante :

« *Tracer pour les larves d'insectes des ordres et des familles naturelles tellement caractérisées qu'on puisse, par les caractères de la larve, reconnaître sinon le genre, du moins la famille de l'insecte parfait.* La classe désire que cette nomenclature des larves soit spécialement détaillée pour les *diptera* Lin. (*antliata* Fabr.) et appliquée aux genres les moins connus sous ce rapport. » — Les descriptions de larves qui ne se trouvent point encore figurées doivent être accompagnées d'une délinéation exacte, et d'exemplaires dans l'esprit de vin.

Le 31 mars 1829 est le terme de rigueur pour la remise des mémoires. Le prix, de 50 ducats, sera décerné dans la séance publique du 3 juillet même année.

— — *Nominations.* — S. M. le roi de Prusse a approuvé la nomination que l'Académie des sciences a faites de M. le ministre d'état baron de Stein à la place de membre honoraire; celle de M. le professeur de Raumer à la place de membre résident pour la classe historique et philologique; et celle de M. le professeur d'Ehrenberg à la place de membre résident pour la classe des sciences physiques. Ce dernier était déjà académicien *extraordinaire.*

— *Enseignement de la géographie.* — M. *Alexandre* de Humboldt est sur le point d'ouvrir ici des cours de géographie physique. L'affluence des personnes qui s'inscrivent pour suivre ses leçons est si grande, que la salle des cours ne suffira point pour recevoir tous les auditeurs. M. de Humboldt qui a beaucoup admiré à Paris le bel établissement du Géorama, regrette qu'il n'y en ait pas à Berlin un du même genre qui lui offrirait l'emplacement le plus convenable pour ses leçons et pour faire suivre sur une carte d'une immense dimension les voyages de découvertes, et donner une sorte d'*intuition* du globe terrestre, considéré d'un seul coup d'œil dans son ensemble et dans tous ses détails. La *Géographie comparée* est,

comme l'Anatomie comparée, une science nouvelle éminemment propre à faire avancer les sciences géographiques. N.

Weimar. — *Hommage rendu par la puissance au génie.* — Il y a peu de tems que la ville de Weimar avait offert à l'Europe littéraire une scène extrêmement touchante; le patriarche de la littérature allemande, l'illustre Goethe, avait reçu l'hommage d'un monarque, ami véritable des sciences et des arts, qui est lui-même un des hommes les plus éclairés de l'Allemagne, et qui ne perd aucune occasion de montrer le noble enthousiasme dont il est animé pour les idées généreuses. Le roi de Bavière, ayant appris qu'on allait célébrer le jour anniversaire de la naissance de Goethe, s'était rendu inopinément à Weimar, avait pressé le poète célèbre dans ses bras, en lui passant autour du cou le grand cordon de l'ordre de Bavière, dont il était revêtu.

De retour à Munich, le jeune prince a consigné dans une ode les vives impressions dont il était rempli en quittant Weimar, et il a rendu un solennel hommage à la poésie, au grand-duc de Weimar, Charles-Auguste, et à Goethe, son illustre ami.

On retrouve dans cette ode le génie de la langue allemande: beaucoup de profondeur et de grâce dans les idées, et une grande concision dans le style. La traduction, ou plutôt la paraphrase suivante, est bien loin de donner une juste idée des beautés de l'original.

A WEIMAR.

« Rêves d'une vie plus belle, que les jours passés à Weimar se balancent avec délices devant mon âme! autour de moi tout doit changer : ainsi le veut le tems; mais ma mémoire gardera si fidèlement ces beaux souvenirs, qu'elle saura rendre au passé tout l'éclat du présent.

« Eh quoi! le pâle reflet du souvenir, n'est-ce pas là tout le bonheur accordé à l'homme ici bas? Hélas! ces rayons éclatans qui se jouent sur les flots ne sont que les rayons déjà décolorés du soleil, et la voix du plus grand poète, à mesure qu'elle retentit, perd de son charme et de sa puissance.

« J'ai pu assister encore à ce grand spectacle du génie le plus vaste, honoré, chéri de l'intelligence la plus digne de comprendre le prix d'un tel trésor. J'ai vu Auguste, j'ai vu mieux que Virgile. Leur étroite et noble union est éternelle sur la terre. Non, jamais elle ne pourra être brisée que par l'impitoyable caducée de Mercure, lorsque le tems sera venu d'ap-

peler aux sombres bords le sublime vieillard et son royal ami.

« Les souvenirs les plus enivrans se sont entrelacés dans mon âme, comme une couronne, heureux assemblage de tout ce qui est beau : Rome encore illustrée par le séjour de Goethe, Weimar, où fleurit sa jeunesse, où refleurissent ses vieux ans; et vous, bords heureux du Rhin qui les premiers avez retenti des accens du poète.

« Le soleil même, après avoir caché sa tête radieuse dans le vaste Océan, crie d'une voix puissante à la terre, tiède encore des feux du midi, qu'il reviendra la féconder. Ainsi, dans les paroles du poète, on sent respirer une puissance qui, en dépit du tems et des lieux, ira subjuguer jusqu'à la dernière postérité.

« Oui, grand homme ! le genre humain est riche à jamais des bienfaits qu'il reçut à Weimar : votre gloire a conquis l'immortalité et a revêtu d'une majesté impérissable les lieux où vous respirez. A l'avenir ils seront honorés du concours des peuples. Salut, Weimar, salut éternel, sanctuaire de l'Allemagne. » R.

SUISSE.

Zoug. — *Population.* — La population totale de ce canton s'élève à 13,800 habitans, parmi lesquels on compte 210 ecclésiastiques. D'après le tableau dressé en 1827, il se trouve dans ce petit canton 55 ecclésiastiques séculiers; 44 autres citoyens du canton exercent leur ministère ailleurs. Les ecclésiastiques réguliers se composent de 8 capucins, 32 moines de l'ordre de Cîteaux dans le couvent de Frauenthal, et 25 de l'ordre de St.-François. En outre, 46 personnes des deux sexes appartenant à ce canton passent leur vie dans des couvens hors de leur pays.

Canton de Berne. — *Éducation des sourds-muets.* — Ce canton possède aujourd'hui trois établissemens consacrés aux sourds-muets : deux dans les environs de Berne, et le troisième dans la petite ville de Laupen. Quelques amis de l'humanité, touchés du triste abandon auquel étaient condamnés les sourds-muets, qui, dans le canton de Berne et sur une population de 300,000 âmes environ, sont au nombre de 1000, formèrent la résolution d'ouvrir à ces infortunés une école où ils pussent recevoir les secours d'une éducation spéciale et d'une instruction appropriée à leurs besoins. Ils voulaient aussi simplifier les méthodes d'enseignement à leur usage, jusqu'alors enveloppées d'une espèce de mystère, de telle sorte que chaque maître d'école de la campagne pût en faire l'application au profit des sourds-

muets qui l'entourent. Le gouvernement encouragea cette entreprise et lui accorda des sommes considérables. Un instituteur fut envoyé, pendant huit mois, à l'institution célèbre, dirigée à Yverdun par M. Naef. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 246.) Ensuite on loua à Baechtelen, près du village de Wabern, à une demi-lieue de Berne, un local dans une situation tranquille, où, dès le mois d'avril 1822, furent admis deux élèves, puis trois; on en compte maintenant vingt-trois, tous occupés, avec une joyeuse activité, à la lecture, à l'écriture, au calcul, au dessin, ou bien aux travaux manuels qui doivent un jour soutenir leur existence. Sous la direction de l'instituteur dont nous avons déjà fait mention, se trouve placé un maître auxiliaire, sorti d'un des séminaires bernois destinés à former les maîtres d'école. Quelques-uns des élèves ont fait des progrès rapides et sont déjà capables d'entretenir une conversation par écrit; d'autres sont arrivés, dans l'instruction religieuse, au degré nécessaire pour être admis à la première communion. Ils rédigent jour par jour des *mémoriaux* ou *livres de souvenirs* (*Tagebücher*), dont la lecture est très-attachante. Après les heures de leçons, ils se livrent aux travaux manuels : les uns sont tailleurs ou cordonniers; d'autres cordiers, ébénistes, menuisiers, etc.

Depuis un an, une autre institution, soutenue également par des fondations bienfaisantes, s'est établie près de la belle promenade de l'Engi, à un quart de lieue de Berne. Plusieurs jeunes filles de diverses parties du canton y sont réunies sous la direction de trois institutrices. Ces deux écoles sont soumises à la surveillance d'une commission, et à l'inspection spéciale de quelques membres choisis à cet effet. L'instruction des sourdes-muettes est la même que celle des garçons; elles s'occupent de leur côté de travaux d'aiguille, de couture, de tricotage, etc. Tout annonce en elles des habitudes laborieuses, de l'adresse pour les différens ouvrages qui sont propres à leur sexe, et une vive reconnaissance pour leurs bienfaitrices et pour celles qui se sont vouées à leur éducation.

Le maître d'école de Laupen, qui a passé quelque tems à Baechtelen, a aussi quelques élèves dont les progrès sont très-satisfaisans. C'est lui qui le premier a résolu l'important problème de faire marcher l'instruction des sourds-muets avec celle des autres enfans, et de pouvoir ainsi, avec peu de nouveaux frais, rendre à la société comme membres utiles et actifs un nombre considérable de ces infortunés qui semblaient destinés à n'être pour elle qu'un fardeau incommode.

Les rédacteurs des *Communications bâloises*, auxquelles nous empruntons ces détails (*voy.* ci-dessus, p. 392), terminent en

manifestant le désir que leur canton puisse bientôt suivre l'exemple donné par celui de Berne; mais cette noble émulation pour le bien ne s'arrêtera point sans doute aux frontières de la Suisse; en France où nous comptons, il est vrai, quelques grandes et belles institutions pour les sourds-muets, il reste encore dans nos campagnes des milliers de ces êtres malheureux, dénués de tous secours et de tous moyens d'améliorer leur sort : c'est sur eux que nous appelons l'attention du gouvernement et des particuliers bienfaisans; c'est à leur profit qu'il convient d'imiter les utiles expériences de Laupen. *α.*

ITALIE.

Analyse d'une plante médicinale. — M. le Dr Folchi, professeur de matière médicale à l'Université *della Sapienza*, à Rome, vient de nous communiquer l'analyse qu'il a faite récemment de la racine du *polygala virginiana.* Voici quelles sont les différentes substances qu'il a extraites de cette plante : huile pesante, en partie volatile; acide gallique libre; cire; matière âcre résineuse; fécule colorante jaune; extrait gommeux, matière azotée (il aurait fallu la désigner plus spécialement); sulfate de potasse; carbonate de chaux; sulfate de chaux, etc. Il paraît que M. le professeur Folchi croit que c'est dans la *matière âcre* de cette racine que réside son principe actif comme médicament; il nous fait espérer qu'il communiquera au public les détails de cette analyse, et les observations qu'il a faites sur les propriétés de cette matière.

Fossati, D. M.

Littérature italienne. — Observations générales. — Défauts reprochés à plusieurs auteurs italiens par des critiques judicieux. — Les Italiens se plaignent souvent, dans leurs journaux, dans leurs entretiens et dans leurs ouvrages, de ce que les étrangers, et surtout les Français, déprécient leur langue et leur littérature, sans les connaître; et ils croient se dédommager, en décriant aussi les littératures étrangères. Nous ne condamnons pas l'espèce de patriotisme littéraire qui donne lieu à ce genre de préventions et de plaintes; mais nous ne pouvons approuver l'abus qu'on en fait trop souvent, au préjudice même de la littérature nationale, qui trouverait peut-être à profiter dans les productions intellectuelles des autres pays, si ceux qui la cultivent savaient en apprécier les beautés. Nous pouvons néanmoins affirmer à ces Italiens, si jaloux de leur gloire littéraire, que les écrivains français, depuis qu'ils s'occupent sérieusement de l'étude des ouvrages des autres na-

tions, connaissent parfaitement et goûtent la littérature italienne, aussi favorisée par la nature même de la langue, que remarquable par les chefs-d'œuvre qu'elle a produits : les nombreux ouvrages italiens, classiques ou didactiques, publiés à Paris depuis quelque tems, viennent à l'appui de notre assertion. S'il existe encore quelques détracteurs serviles de nos poètes, ne pourrait-on pas en signaler également parmi les Italiens eux-mêmes qui souvent jugent les étrangers avec autant de suffisance que de légèreté ? Il serait plus convenable de chercher à se bien connaître, afin de pouvoir s'apprécier mutuellement sans partialité, et sans cet esprit de secte et de dénigrement qui nuit aux deux nations.

Un reproche que les étrangers font généralement aux écrivains italiens, c'est une prolixité, une abondance de phrases qui peuvent être élégantes et harmonieuses, mais qui sont presque toujours déplacées ou parasites. Aujourd'hui que l'on connaît la valeur du tems et l'importance des connaissances réelles, on demande avant tout de la clarté et de la concision. Les étrangers sans doute ont exagéré ce genre d'imperfection, en le regardant comme inhérent à la langue italienne ; mais ne doit-on pas plutôt s'en prendre à ces professeurs italiens qui contribuent à répandre ce préjugé, en ne choisissant, pour enseigner leur langue aux étrangers, que les ouvrages de Boccace et des auteurs qui ont le plus imité ou contrefait sa manière. C'est par ce motif que nous avons cité plusieurs fois avec éloge la *Société des méthodes*, qui, ayant ouvert un cours de langue italienne à Paris, a choisi, pour cette année et pour objet des études qu'elle dirige, la traduction de Salluste par Alfieri. Si l'on eût mieux connu l'esprit de la nouvelle méthode, qui consiste à enseigner la langue par les moyens les plus faciles et les plus rapides, et à faire connaître la signification précise des mots, avant d'occuper les étudians de la traduction équivalente des phrases et de la variété des styles, quelques journaux ne se fussent pas évertués à nous apprendre qu'il existe des histoires nationales plus curieuses et plus intéressantes que celles de la guerre de Jugurtha et de la conspiration de Catilina ; que la narration concise et piquante de quelques écrivains italiens pourrait nous attacher beaucoup plus, et qu'Alfieri enfin, dans sa traduction de Salluste, nous donne plutôt l'idée du style de ce célèbre auteur latin que de l'éloquence italienne. Alfieri n'a pas cessé d'être Italien, parce qu'il s'est parfaitement approprié le style de Salluste. Si Boccace, qui veut imiter et qui souvent exagère la manière de Cicéron, est néanmoins généralement regardé comme un écrivain par excellence dans la

langue italienne, pourquoi reprocherait-on à Alfieri d'avoir voulu montrer aux étrangers, et aux Italiens eux-mêmes, et beaucoup mieux que n'avait pu le faire Davanzati dans sa traduction de Tacite, que la langue italienne est susceptible d'une grande précision, ainsi que Dante l'avait déjà prouvé, malgré la stérile abondance dont l'ont surchargée la plupart des écrivains de nos jours? Mais, quelque jugement que l'on porte sur le caractère du style d'Alfieri et sur celui de la plupart des auteurs italiens, la Société des méthodes de Paris a très-bien senti qu'il fallait aux étudians un livre propre à être expliqué mot à mot; et qu'il convenait surtout que ce fût une histoire connue de tous, afin qu'elle pût mieux guider dans une explication des mots qui correspondent à des idées avec lesquelles on est familiarisé d'avance. C'est par cette raison qu'elle a choisi le Salluste d'Alfieri, et non d'autres livres plus propres peut-être à faire connaître le génie de la langue italienne et l'histoire de cette nation... FR. SALFI.

GRÈCE.

Situation morale du pays. — Premiers besoins de la nation grecque; vœux et espérances de ses amis. (1) — Au moment où l'intervention armée et la médiation de la Grande-Bretagne, de la France et de la Russie font enfin espérer un terme prochain à la guerre d'extermination qui menaçait d'un entier anéantissement toute une nation généreuse, héroïque, grande par ses antiques souvenirs, plus grande peut-être de nos jours par ses efforts courageux, prolongés depuis six années, pour conquérir son indépendance; quand un homme d'état justement célèbre, dont le nom et le caractère ont fait concevoir les plus nobles espérances, va se placer au poste éminent du danger et de l'honneur où l'ont appelé la confiance et les suffrages unanimes de la nation grecque qui lui a remis le soin de présider à son organisation politique et à ses destinées, il doit nous être permis, sans sortir de la sphère habituelle de nos investigations et de nos observations relatives à la *civilisation comparée* et à ses progrès, de signaler les premiers besoins de ce gouvernement nouveau et de cette nation renaissante qui viennent prendre place parmi les membres de la famille européenne.

Ces besoins évidens et urgens sont:

1° Un *gouvernement central et national*, énergique et modéré, qui soumette à la même influence et à la même direction,

(1) Cet article avait été rejeté par le Bureau de Censure.

dans l'intérêt de la commune patrie, les volontés et les forces individuelles, long-tems divisées ou même ennemies; qui mette enfin un terme aux désordres et à l'anarchie, dont les ennemis des Grecs ont su profiter, et dont l'affligeant tableau a souvent découragé leurs amis les plus dévoués.

2° Un *régime municipal*, qui permette d'unir aux avantages du gouvernement centralisé les bienfaits non moins précieux d'une administration de famille pour chaque localité : les magistrats municipaux, librement choisis parmi les habitans les plus honorés de l'estime de leurs concitoyens, devront surtout s'attacher à inspirer la confiance, à maintenir l'ordre, à faire naître et à conserver l'esprit et les affections de famille et l'attachement à la patrie générale, dans chacune des parties de la population grecque.

3° Une *armée régulière*, pour protéger et pour assurer à la fois, au dehors l'indépendance nationale, au dedans, le maintien de l'ordre et l'exécution des lois, et pour donner à la nation et à ses défenseurs un sentiment profond et durable de cette dignité morale, propre seulement aux hommes qui ont une patrie.

4° Une *marine, fortement constituée*, destinée à garantir la sûreté et la liberté de la navigation et du commerce dans les parages qui avoisinent la Grèce, à faire disparaître peu à peu ces habitudes de piraterie et de brigandage qui ont servi de prétexte aux ennemis des Grecs pour calomnier leur nation et pour flétrir leur cause : capable enfin de contribuer, avec le concours d'autres pavillons chrétiens, à réaliser un jour les espérances des philantropes qui voudraient voir la mer Méditerranée affranchie des incursions de ces pirates barbaresques dont l'existence politique et l'impunité prolongées accusent d'apathie et d'indifférence pour leurs peuples les puissances chrétiennes et civilisées de l'Europe (1).

5° L'établissement d'*écoles primaires* d'enseignement mutuel et d'*écoles secondaires*, qui répandent peu à peu l'instruction dans toutes les classes de citoyens, qui acquittent ainsi la première dette de la patrie envers ses enfans, qui forment des agriculteurs, des ouvriers, des marins, des commerçans, des soldats, des artistes, également pénétrés du sentiment de leurs droits civils et politiques, de leurs devoirs, de leurs intérêts particuliers et publics, et pourvus des vraies connais-

---

(1) Établir des colonies européennes sur la côte septentrionale de l'Afrique, serait le véritable, et peut-être le seul moyen de faire cesser les pirateries des États Barbaresques. N. du R.

sances premières et indispensables (*lecture*, *écriture*, *calcul*, *dessin linéaire*, *géométrie élémentaire*, *géographie*, *histoire nationale*, *religion et morale pratique*, *etc.*) qu'ils devront appliquer dans leurs relations sociales et dans toutes les circonstances de leur vie.

6° Une *législation civile*, *criminelle*, *commerciale et maritime*, en grande partie empruntée aux codes perfectionnés des nations les plus éclairées de l'Europe, mais appropriée à la situation nouvelle, aux mœurs et aux localités de la Grèce.

7° Pour que ces besoins soient satisfaits, il est indispensable de pourvoir, avant tout, aux *finances* nationales. Jusqu'à présent, la Grèce n'a pu subsister, au milieu d'une guerre qui interrompt tous ses travaux et détruit toutes ses ressources, que par les bienfaits des peuples chrétiens; les comités grecs européens et le généreux philhellène, M. Eynard, se sont acquis des droits à la reconnaissance de tous les peuples. Pendant long-tems encore, la nation grecque sera réduite à la ressource des emprunts. Il faut y fonder le crédit, dont les premières conditions, les bases fondamentales sont un gouvernement ferme et stable, la paix intérieure, le mouvement imprimé à l'agriculture, à l'industrie, au commerce. La Grèce aura tout obtenu dès qu'elle sera sous un gouvernement fait pour elle, investi de sa confiance, et occupé de son bonheur.

Le peuple Grec est excellent, brave, généreux, enthousiaste, susceptible de concevoir et d'exécuter tout ce qui est grand et beau; on aurait tort de le juger d'après quelques-uns des primats, et des chefs militaires et civils, corrompus par le despotisme qui a long-tems ravagé ces contrées, étouffé les esprits, flétri les âmes, et altéré les dispositions morales des habitans qui avaient des relations obligées de soumission directe ou de complicité avec les oppresseurs de leur pays.

Les prévisions de l'éloquent historien du *siége de Missolonghi* (1), qui avait peint avec de si fidèles couleurs le caractère de la nation grecque, sont justifiées chaque jour par les événemens. Il assurait la Grèce que, si elle ne ternissait point sa gloire par de lâches concessions, elle pourrait bientôt s'organiser, comme État libre et indépendant, reconnu des puissances européennes qui satisferaient ainsi au vœu général et prononcé des peuples, aux exigences impérieuses de l'huma-

---

(1) Paris, 1827; Moutardier, 1 vol. in-8°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, pag. 124.)

nité, de la justice et de la politique qui devrait les avoir toujours pour compagnes inséparables.

Aujourd'hui, un dernier effort est réclamé, en faveur de la Grèce, et tous ceux qui ont jusqu'ici servi cette nation infortunée de leur plume, de leur argent ou de leur épée, doivent redoubler de zèle pour atteindre le but désiré. Les peuples civilisés auront acquitté leur dette : le peuple grec acquittera la sienne, en montrant à ceux qui ont sympathisé avec ses souffrances, qui ont partagé ses périls, qui lui ont prodigué leurs secours, qu'il sait obéir aux lois, mériter l'estime par les vertus civiques, par l'union, par l'amour de la patrie, comme il a mérité l'admiration par ses exploits militaires. « La reconnaissance et la consolidation de l'indépendance grecque mettront fin à cette irritation continuelle, à ces alternatives d'indignation et d'enthousiasme qui agitent depuis si longtems toutes les populations civilisées (1). » La liberté de la Grèce devient un élément nécessaire de la tranquillité de l'Europe (2).

M. A. Jullien, *de Paris.*

PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Développement de la prospérité agricole, industrielle, commerciale, des institutions relatives à l'instruction publique, dans le royaume des Pays-Bas. — État moral et social du pays.* — C'est toujours avec une vive satisfaction que le philosophe observateur voit marcher les peuples et les gouvernemens vers un but commun, celui de la prospérité générale. Ce beau spectacle lui donne la conviction que l'art de conduire les hommes n'est pas aussi difficile que des esprits chagrins voudraient le faire croire. Le bonheur dont jouissent les habitans des Pays-Bas en est la preuve; ils sont placés sur la ligne des perfectionnemens en tous genres, et guidés dans la route qu'ils parcourent par un monarque qui connaît leurs besoins, et qui marche avec eux.

---

(1) *Discours préliminaire de l'Histoire du siége de Missolonghi;* par M. *Auguste* Fabre.

(2) Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii (mars 1827), pag. 655-669, la *Notice sur l'intervention des peuples en faveur de la Grèce*, et T. xxxiv (mai 1827), pag. 305-319, l'*Exposé de la situation de la Grèce, au commencement de l'année* 1827, par M. de Sismondi; enfin, t. xxviii (décembre 1825), pag. 674, la *Notice* intitulée : *la Grèce après sa cinquième campagne.* On a joint à cette Notice l'indication de tous les articles insérés jusque-là *sur la Grèce* dans notre *Revue.*

Le tableau des avantages qu'ils ont obtenus en peu d'années, d'après le sage système qui les dirige, mérite que les traits les plus saillans en soient recueillis et consignés dans notre journal central de la civilisation comparée. Ces résultats d'une administration, qui favorise et encourage tous les genres de progrès, renferment plus d'une leçon utile; et d'autres pays, que la nature a traités avec une bienveillance plus marquée, sauront sans doute en profiter, pour suivre la même direction.

Dans le royaume des Pays-Bas, le commerce prospère en général; l'agriculture se relève de plus en plus; l'exploitation des mines est poussée avec activité; les constructions navales se multiplient; les branches diverses des revenus de l'état répondent à ce qu'on en attendait. La population augmente, et les colonies agricoles, en offrant un asile et du travail aux familles indigentes, contribuent à diminuer le nombre des mendians, et par conséquent celui des malfaiteurs. L'industrie manufacturière fait des progrès constans; elle lutte avec activité, avec succès, contre la concurrence générale; de nouvelles branches même se sont introduites et naturalisées. Le manufacturier et le commerçant, secondés par le gouvernement, unissent leurs efforts pour se procurer des débouchés assurés, et coopérer ensemble à la prospérité générale.

Les institutions relatives à l'instruction publique reçoivent une extension appropriée aux besoins des peuples et aux progrès de la science.

La culture des lettres et des beaux-arts est également encouragée par tous les moyens convenables, et par le plus puissant de tous, par l'entière liberté de la pensée et de l'industrie.

Les travaux d'achèvement et d'amélioration des communications par terre et par eau se poursuivent avec intelligence et avec zèle : on apprécie leur puissante influence sur le développement de la richesse publique et sur le bien-être croissant des individus.

On s'occupe de modifier l'organisation du funeste impôt des loteries; et, malgré les diminutions que cette mesure fera subir aux recettes de l'état, on ne demandera aux citoyens aucun sacrifice extraordinaire. Les habitans des Pays-Bas penseront, sans doute, comme nous, qu'une simple modification n'est point suffisante, et qu'une suppression entière répondrait bien mieux à la sagesse du gouvernement et au cri de la morale outragée; mais on se met ainsi sur la voie, et l'on arrivera, en peu d'années, au but vers lequel tendent toutes les réclamations de la philosophie.

L'administration de la justice et l'organisation du pouvoir

judiciaire vont recevoir leur complément par la fixation des cantons de justice qui doivent partager le royaume, et par l'adoption d'un Code pénal et d'un Code de procédure criminelle, qui seront sans doute améliorés par les discussions solennelles dont ils vont devenir l'objet dans les deux chambres législatives (voy. *ci-dessus* p.).

Les autres améliorations et les principaux avantages obtenus par le gouvernement en faveur des citoyens, sont : 1° une répartition plus égale et plus équitable de l'impôt foncier, et une nouvelle impulsion donnée à l'opération du cadastre; 2° des mesures efficaces prises pour faire disparaître les causes qui tendaient à propager le fléau presque pestilentiel qui s'était développé avec une si cruelle intensité dans plusieurs des provinces du royaume; 3° le choix des moyens convenables pour faire cesser l'état de guerre où se trouve l'île de Java, et pour y introduire, ainsi que dans les Indes occidentales, un système d'administration plus simple et moins dispendieux; 4° la conclusion d'un concordat avec le saint-siége, sous des réserves qui renferment les garanties que les lois de l'état et le respect dû à la liberté de conscience, en matière d'opinions religieuses, rendent nécessaires; 5° un traité de navigation et de commerce avec les États-Unis du Mexique, qui assure au pavillon des Pays-Bas les avantages accordés à la nation la plus favorisée; 6° enfin, un accommodement avec le roi de Suède et de Norvège, qui lève provisoirement les entraves qui ne permettaient pas aux vaisseaux des Pays-Bas d'importer dans les ports de la Suède d'autres produits que ceux de leur patrie, en attendant une mesure réciproque de la part des chambres représentatives de la Belgique.

Quand l'administration, l'industrie, le commerce, la justice et l'instruction marchent sur une même ligne, sont dirigés avec sagesse vers un même but, et quand les peuples secondent de leurs efforts et entourent de leur confiance les hommes placés au timon de l'état, les destinées d'une nation sont prospères, et le présent devient le germe et le gage d'un avenir de plus en plus heureux. N.

Enseignement primaire. — Poids et mesures. — Dans le district de Tournay, les principales écoles primaires ont maintenant des modèles de poids et mesures, propres à une démonstration facile et fructueuse; il serait à désirer que toutes les écoles, sans exception, même celles de filles, pussent être fournies de modèles semblables.

Médailles historiques. — Le roi a chargé M. Braemt, graveur justement estimé, de former une *collection de médailles*

historiques destinées à retracer les événemens les plus remarquables du nouveau règne. S. M. désignera elle-même les sujets. DE R.

FRANCE.

MURAT (*Cantal*). — *Établissement agricole de* M. DE PRADT. — M. de Pradt vient de convertir en ferme expérimentale une terre qu'il possède dans l'arrondissement de Murat. Cet établissement, qui sera pour une partie de la France centrale ce que la ferme et l'institut agricole de Roville sont pour nos départemens du nord, est situé à une lieue d'Allanches, sur la grande route de cette ville à Bort, dans le département de la Corrèze. Les bâtimens actuels suffisent pour 200 têtes de gros bétail et pour leurs provisions d'hiver : la moitié du sol est en prairies. Quatre ruisseaux traversent la propriété, et fourniront à des irrigations qui augmenteront beaucoup les produits et la valeur de ces terres : on estime qu'on en tirera 1,400,000 livres de fourrage, et au besoin on augmenterait encore cette quantité de provisions d'hiver. Les céréales y prospèreront, et le terrain est renommé pour l'excellence des légumes qu'il produit. Les habitans croyaient, de génération en génération, que leur climat ne permettait point de cultiver les arbres fruitiers. M. de Pradt les a détrompés, en créant un très-beau jardin dans sa terre, où les cerisiers, les pommiers et même les abricotiers ont donné d'excellens fruits. Une pépinière multipliera ces arbres, et sera pour le pays une source inépuisable de bienfaits : on y a joint à la culture des arbres fruitiers celle des arbres forestiers qui conviennent le mieux à la nature du sol. La culture des plantes oléagineuses, et surtout celle du lin en grand, est ajournée jusqu'à ce que le propriétaire ait obtenu les améliorations qu'il projette sur les animaux domestiques.

Un établissement spécial est consacré aux bêtes à cornes et aux chevaux. Ces expériences du croisement des races de bœufs et de chevaux seront étendues et continuées jusqu'à ce que l'on soit arrivé à un résultat certain; en attendant, des observations annuelles, enregistrées, mises en ordre et publiées, serviront à résoudre une multitude de questions, à préparer les doctrines, à les confirmer. Vingt-cinq à trente taureaux de races choisies seront répandus, chaque année, en France, pour l'amélioration de la race des vaches du pays. La ferme de M. de Pradt ne contient encore que quatre-vingt-huit vaches suisses : le nombre en sera porté à deux cents. On établira un haras de vingt-cinq jumens poulinières; on a déjà

quatorze jumens et un superbe étalon : les races anglaise, normande et limousine ont fourni ces quinze individus, tous d'une grande beauté. Les ventes annuelles du produit des diverses espèces d'animaux seront annoncées par les journaux, afin que les agronomes et les cultivateurs puissent s'y rendre, juger des progrès de l'établissement et de ce qu'ils peuvent en attendre pour améliorer les races communes répandues presque partout dans les départemens circonvoisins, au grand désavantage de l'agriculture.

La ferme de M. de Pradt sera, comme celle de Roville, un centre d'instruction agricole. Ainsi, tout sera ouvert à qui viendra pour s'instruire, et des publications annuelles répandront partout le résultat des expériences et tout ce qui paraîtra digne de l'attention des agronomes. Puissions-nous voir multiplier sur le sol français beaucoup d'écoles telles que celles de MM. de Dombasle et de Pradt. F.

Societés savantes.

Aix (*Bouches-du-Rhône*). — *Prix proposés.* — *Société académique.* — Cette société a proposé un prix de 300 fr. pour le meilleur mémoire *sur l'amélioration des vins du département des Bouches-du-Rhône*, et un prix de 500 fr. pour la solution d'une question littéraire relative à l'*influence des grandes invasions territoriales des Romains sur la Provence.* Les prix seront décernés le 14 juillet 1828 et le 14 juillet 1829. R.

Dijon (*Côte-d'Or*). — *Société de lecture.* — Nous avons fait connaître l'existence d'une *Société de lecture*, formée à Lyon, sur le modèle de celle de Genève (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXV, pag. 792). Un de nos abonnés, M. Delmasse, nous apprend qu'une Société semblable, et qui s'étend à tout le département de la Côte-d'Or, est établie à Dijon depuis l'année 1826. Elle a été instituée sous les auspices de M. le Maire, qui en a accepté la présidence, et lui a procuré un local convenable. Le règlement, approuvé dans la réunion générale des fondateurs, le 13 juin 1826, a été imprimé et répandu dans le département. Des livres ont été achetés; quelques personnes en ont donné; d'autres en ont prêté, et chaque membre de la Société jouit aujourd'hui de l'avantage d'obtenir à domicile, et pour un tems déterminé, tous les livres qui sont au dépôt, et dont il a besoin.

Espérons que d'autres institutions du même genre s'établiront peu à peu dans les principales villes de la France. Tout ce qui tend à répandre le goût de la lecture et de

l'instruction, contribue à l'amélioration morale des individus, aux progrès de l'aisance particulière et de la prospérité publique. Une *Société centrale de lecture et de communications scientifiques et littéraires* devait aussi être formée à Paris, en 1822, et ensuite en 1823, par le concours d'un certain nombre de membres de l'Institut, et des rédacteurs de la *Revue Encyclopédique*. Le noyau de la Société était formé, le règlement rédigé, le local à peu près arrêté; des circonstances, indépendantes de la volonté des fondateurs, ont empêché l'exécution de ce projet qui offrait des avantages inappréciables et un point central de réunion à tous les amis des sciences, épars dans les divers quartiers de notre capitale, et aux étrangers distingués qui viennent la visiter. Le même projet, qui n'est pas entièrement abandonné, sera sans doute reproduit par son auteur, dans un moment plus favorable; et Paris n'aura plus à envier à Genève et à d'autres villes un établissement, tout-à-fait approprié aux besoins d'une grande cité, vaste foyer de lumières, sorte de rendez-vous européen, et au caractère éminemment hospitalier de la nation française. M. A. J.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.—Séance du 24 septembre.* — MM. *de Prony, Girard* et *Dupin* font un rapport sur le Mémoire de M. Vicat, ingénieur en chef des ponts et chaussés, intitulé : *Observations physico-mathématiques sur quelques cas de rupture des solides.* « On appelle *résistance absolue* celle que les solides opposent à une force de traction exercée parallèlement à leur longueur; et *résistance relative* celle qu'ils opposent à l'action d'une puissance qui tend à les rompre, en agissant perpendiculairement à cette dimension. Les géomètres, à qui l'on doit ces dénominations, ont considéré les solides résistans comme formés de fibres homogènes élastiques, appliquées les unes sur les autres. Dans cette hypothèse, la *résistance relative est proportionnelle*, toutes choses égales d'ailleurs, *au carré de la hauteur de base de fracture.* Mais lorsque les corps solides sont composés de molécules agglutinées, ce qui les rend sensiblement inextensibles, leur résistance relative cesse d'être proportionnelle au carré de la hauteur des bases de fracture. Le coefficient constant de ce carré se transforme en un coefficient variable qui augmente avec la hauteur des bases, et qui diminue avec la longueur des solides mis à l'épreuve. Cette observation a conduit M. Vicat à considérer une troisième espèce de résistance qu'il désigne sous le nom

de *résistance transverse*, et qui est celle qu'une des bases de fracture quelconque d'un solide oppose à l'action d'une puissance qui s'exerce dans le plan de cette base, et qui tend à rompre le solide, en le séparant suivant ce plan en deux parties qui glissent l'une sur l'autre. Cette résistance transverse n'est, par exemple, que de six fois et un quart plus grande que la résistance absolue dans certaines pierres calcaires de dureté moyenne. En introduisant l'expression de la résistance transverse dans celle de la résistance relative, M. Vicat arrive à une formule qui établit, pour le cas d'équilibre, les relations existant entre la résistance absolue, la résistance transverse, la résistance relative, les dimensions du solide encastré et l'effort qui tend à produire sa rupture. Au moyen de cette formule, on résout plusieurs problèmes importans dans les constructions, et notamment celui des arrachemens, qui consiste à déterminer la force capable de dégager de son encastrement dans un bloc de pierre, par exemple, une tige de fer ou de toute autre matière solide qui y serait engagée, et à assigner le volume et la forme de la portion de ce bloc qu'elle entraînerait avec elle. Telle est la courte analyse de la notice de M. Vicat, qui est elle-même très-succincte, et qu'il n'a donnée que comme l'introduction d'un mémoire qu'il présentera bientôt à l'Académie. Le zèle et la persévérance de cet habile ingénieur n'ont pas besoin d'être encouragés. Ce qui caractérise ses travaux, et ce qui les rend véritablement utiles, ce sont les soins qu'il apporte à en approfondir l'objet, et la sagacité avec laquelle il y parvient. » (Approuvé.)

MM. *Thénard* et *Chevreul* font un rapport sur le deuxième Mémoire de MM. Robiquet et Collin, concernant les substances colorantes de la garance. Ce travail est divisé en deux parties : l'objet de la première est de faire connaître une substance colorante que les auteurs ont nommée *purpurine;* celui de la seconde est d'exposer quelques applications de leurs recherches à l'art de la teinture. Dans leur premier travail, ces chimistes n'ont point assuré d'une manière positive que la garance dût uniquement ses propriétés tinctoriales à l'*alizarine*. Il ont cherché à savoir pourquoi il est à peu près impossible de préparer une belle laque en traitant l'alizarine par l'eau d'alun bouillante ; et c'est ce qui les a conduits à découvrir la *purpurine*, substance qui est douée à un plus haut degré que l'alizarine de la propriété de teindre le coton en rouge. La *purpurine* est fusible et se cristallise par sublimation en aiguilles moins jaunes que celles de l'alizarine ; elle se dissout dans l'éther ; la solution évaporée laisse des cristaux de cou-

leur ponceau plus ou moins foncée. La solution dans l'ammoniaque, la soude ou la potasse, est rouge de groseille, et précipite en rouge par la chaux, la strontiane ou la baryte. Mais ce qui la distingue surtout de l'alizarine, c'est la propriété que possède exclusivement la purpurine, de donner, avec l'eau d'alun bouillante, une liqueur d'un rouge rosé très-pur, avec laquelle on peut préparer une belle laque. Dans un troisième Mémoire, MM. Collin et Robiquet traiteront des rapports de l'alizarine et de la purpurine, et des différences qui peuvent les distinguer. Les applications, qui font l'objet de la deuxième partie du mémoire, sont au nombre de trois. La *première* est relative à l'emploi d'une préparation que les auteurs appellent *charbon sulfurique*, et qu'ils obtiennent en traitant la racine de garance pulvérisée par des proportions d'acide sulfurique telles que, dans les circonstances où ils opèrent, la température du mélange ne s'élève pas au dessus de 60 à 70 degrés. Lavant ensuite à l'eau bouillante, ils enlèvent la plus grande partie de l'acide, et il reste le *charbon sulfurique*, qui peut être considéré comme du charbon retenant la matière rouge de la garance. On peut faire servir de deux manières le charbon sulfurique à la fabrication des toiles peintes : 1° en l'employant immédiatement, comme on emploie la garance réduite en poudre; 2° en employant la matière colorante, après l'avoir séparée du charbon au moyen de l'alcool. Des essais, exécutés à Mulhausen, ont constaté les avantages du charbon sulfurique.—*La deuxième application* consiste en ce que les auteurs ont confirmé ce que Watt et Dœbereiner ont dit de l'existence de la matière colorante dans la garance qui a éprouvé la fermentation alcoolique; d'où il résulte évidemment qu'il faut bien se garder de jeter comme inutile la garance qui a éprouvé quelque altération spontanée. — *La troisième application* a rapport aux essais que l'on peut faire pour déterminer la valeur respective des garances du commerce. Après avoir traité les échantillons de garance par l'eau à 20°, on soumet les résidus à l'action de l'eau d'alun bouillante; ce liquide, en dissolvant la matière rouge, se colore, et d'après les nuances plus ou moins fortes que les divers échantillons ont communiquées, et que l'on compare dans des *colorigrades*, on juge des proportions relatives de la matière rouge contenue dans la garance. Cet essai ne donnant pas des résultats absolus, les auteurs proposent, pour arriver à ce but, de précipiter la matière rouge de l'eau d'alun par l'acide sulfurique; les précipités représentent, suivant eux, à très-peu de chose près, les poids de la matière rouge contenus dans les

échantillons essayés. — Considérant la nouveauté des faits exposés dans ce Mémoire, et leur liaison avec les faits du Mémoire précédent, l'Académie accorde son approbation au travail de MM. Robiquet et Collin, et arrête qu'il sera inséré dans le *Recueil des savans étrangers*.

— *Du* 1er *octobre.* — M. Julia Fontenelle montre à l'Académie la tête d'un habitant de la Nouvelle-Zélande. On y observe, comme caractère ostéologique, la grande étendue de la région occipitale, avec une crête longitudinale très-marquée. La région frontale est fort étroite et offre une cloison osseuse verticale de plus de deux lignes; les sutures du crâne sont ossifiées, quoique l'individu ne paraisse pas avoir plus de trente-cinq ans.—MM. *Bosc* et *Latreille* font un rapport sur le Mémoire de M. Bois-Duval, intitulé : *Essai d'une monographie de la tribu des zygénides* (ordre des lépidoptères). La tribu des zygénides est composée de six genres : *cocytia*, *sesia*, *agocera*, *thyris*, *zygæna* et *syntomis*. Le genre *zygène*, le plus important des six, se compose de petits papillons dont la couleur dominante est d'un bleu plus ou moins métallique, mélangé de rouge. Les ailes ne sont jamais d'une seule couleur. Le rouge est, dans un petit nombre, remplacé par le jaune, mais ce n'est qu'accidentellement. Les zygènes éclosent à la fin du printems ou vers le milieu de l'été; elles volent en plein jour, rapidement, en ligne droite et près des terres : elles se reposent isolées ou en petits groupes sur les têtes des statiles, des scabieuses, des centaurées, etc. Les chenilles vivent sur diverses plantes légumineuses herbacées, telles que les trèfles, les luzernes, les sainfoins, etc. La chrysalide est courte, de peu de consistance, brune, avec les fanneaux des ailes et de l'abdomen plus pâles; elle demeure dans cet état deux ou trois semaines. On ne trouve point de zygènes dans le nouveau continent; les régions tempérées de l'Europe, la Syrie, la Perse et le Cap de Bonne-Espérance sont leur patrie : on n'en a pas encore rapporté de la Nouvelle-Hollande. Sans nous occuper ici des autres genres, nous terminerons cet extrait par les conclusions du rapporteur : « Quoique l'auteur n'ait donné à son ouvrage que le titre modeste d'*Essai d'une monographie*, vous avez pu cependant vous convaincre que, tant pour l'observation des habitudes des insectes qu'il traite, que pour les signalemens et la synonymie des espèces, il a fait tout ce qu'on pouvait attendre d'un bon naturaliste, dans l'état actuel de la science. Peu de monographies peuvent être comparées à celle-ci, et vos commissaires sont d'avis qu'elle mérite d'être imprimée dans le *Recueil des savans étrangers*. » (Approuvé.) — MM. *Geoffroy Saint-Hilaire* et *Fr.*

Cuvier font un rapport sur une Notice de M. Rambur, médecin à Ingrandes, concernant un enfant monstrueux, né à Bénais (Indre-et-Loire), le 30 août 1826, et mort le 10 septembre 1827. Cet enfant était *hétéradelphe*, c'est-à-dire un monstre humain, composé de deux frères jumeaux, joints ensemble et opposés ventre à ventre, de volume et d'organisation très-dissemblables, le principal individu étant de la grosseur ordinaire à son âge et complet dans toutes ses parties, et l'autre étant de moitié plus petit et sans tête. Les membres supérieurs du principal enfant n'étaient que de courts moignons, noyés, pour ainsi dire, dans l'épaisseur des masses charnues de la région scapulaire. Le bras droit, terminé par un seul doigt, était plus court que le bras gauche auquel tenaient lâchement deux doigts. « Voyez, dit M. Rambur, le monstre de Bénais revêtu de sa robe; rien ne le distingue d'un autre enfant de son âge : taille, force, allures, respiration, manières; s'il tète ou s'il mange, c'est exactement la même chose. Il paraît assez gai, s'amusant quelquefois à embrasser la portion du jumeau joint à lui. » L'individu incomplet avait l'anus imperforé, et ne semblait doué que de la vie végétative. Lorsque le monstre mourut, les autorités civiles et religieuses invitèrent le père à abandonner à l'art le corps de son enfant; mais la présence dans le pays d'un prétendu magicien promenant des figures de cire, et d'autres causes agirent sur l'esprit du père qui enterra son enfant, et fit garder sa tombe à vue par des gens armés d'armes à feu. L'Académie approuve le travail de M. Rambur, et en ordonne l'impression dans le *Recueil des savans étrangers*. — M. Poisson lit une note sur les vibrations des corps sonores. M. Cauchy annonce qu'il s'est aussi occupé depuis long-tems de l'équilibre et du mouvement intérieur d'un corps solide, considéré comme un système de molécules séparées les unes des autres, et qu'il est parvenu à des équations dans lesquelles les composantes des forces exercées sur chaque molécule ne se réduisent pas généralement à des intégrales. Il présente le manuscrit sur lequel se trouvent consignées les recherches qu'il a faites à ce sujet.

— *Du* 8 *et du* 15 *octobre*. — MM. *Pelletan*, *Boyer* et *Magendie* font un rapport sur le mémoire de M. Breschet, concernant l'anévrisme faux consécutif du cœur et l'anévrisme vrai des artères. « La lésion sur laquelle M. Breschet a voulu attirer l'attention de l'Académie, est une sorte de déchirure qui se fait dans les parois du cœur à certains points du ventricule gauche, mais principalement à sa pointe. Le sang s'engage dans cette ouverture, pousse en dehors les enveloppes mem-

braneuses, et forme ainsi à la surface de l'organe une tumeur quelquefois aussi volumineuse que le cœur lui-même. Le sang se coagule dans cette espèce de poche et y forme successivement des couches concentriques de plusieurs lignes d'épaisseur; aussi, bien que le cœur soit réellement déchiré, la vie n'est pas immédiatement compromise; car les couches fibrineuses qui remplissent la tumeur opposent une résistance suffisante à l'effort du sang qui tend incessamment à les rompre, et à s'épancher dans la cavité du péricarde, événement qui serait suivi d'une mort subite. Parmi les faits que rapporte M. Breschet, il faut remarquer une observation qui lui est propre et qui est d'autant plus curieuse qu'elle a été faite sur le cœur du célèbre tragédien Talma. Son cœur offrait une poche extérieure assez spacieuse pour contenir un œuf de poule; elle communiquait avec la cavité du ventricule gauche par une ouverture circulaire d'un pouce de diamètre, garnie d'une sorte de virole cartilagineuse, épaisse de près de 3 lignes, ce qui indique que l'ouverture était fort ancienne, bien que personne, ni Talma lui-même, qui avait étudié la médecine, n'en eût soupçonné l'existence. On peut conclure avec quelque probabilité des détails très-précis donnés par M. Breschet, que l'espèce de lésion dont il parle n'est pas de nature à compromettre par une rupture inopinée la vie des personnes qui en sont atteintes. Car, pour qui a connu personnellement Talma, il n'est pas douteux que sa vie ne se composât d'émotions fortes et de mouvemens nerveux très-violens, qui devaient réagir puissamment sur la fréquence et l'énergie des battemens du cœur. Pour qui l'a suivi sur la scène et étudié sous le point de vue physiologique son prodigieux talent, il est certain que, dans les instans où il faisait à son gré passer dans l'âme des spectateurs la terreur et l'épouvante ou les doux sentimens de la pitié, il éprouvait lui-même à un haut degré les passions qu'il savait si bien peindre; par conséquent, la première origine de sa maladie paraît devoir être rapportée à quelques-uns de ces sublimes momens où il excitait les ravissemens et l'enthousiasme du public. On doit aussi présumer que les efforts répétés qu'exigeaient les éclats soutenus ou la sombre concentration de sa voix, apportaient des modifications sans nombre dans les battemens de son cœur. Or si, pendant plusieurs années, de telles secousses, de telles agitations ont pu avoir lieu sur un cœur frappé d'une lésion physique, sans occasionner d'accidens, il faut croire que cette lésion doit être peu redoutable pour un organe dont les mouvemens resteront habituellement dans le cercle plus ou moins

rétréci d'une existence vulgaire.» La commission aurait proposé d'ordonner l'impression du mémoire de M. Breschet dans le Recueil des savans étrangers, si cet habile chirurgien n'avait déjà donné à son ouvrage une autre destination. — M. *Mirbel* fait un rapport verbal sur la partie botanique du voyage de M. *Freycinet*, rédigée par M. Gaudichaud. — M. *Fr.* Cuvier lit l'extrait d'un mémoire sur l'organisation et le développement des épines du porc-épic. — M. Binet lit un mémoire sur la résolution des équations indéterminées du premier degré en nombre entier. A. Michelot.

— *Académie royale des beaux-arts. — Séance publique annuelle du 6 octobre* 1827. — *Distribution des grands prix de peinture, sculpture, architecture et musique.* — Cette séance, présidée par M. Thévenin, était destinée à la distribution des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Avant de proclamer les noms des vainqueurs, M. le secrétaire perpétuel a donné lecture d'une *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Charles Dupaty*, sculpteur, enlevé au milieu de sa carrière, à sa famille et au bel art qu'il avait porté à un degré remarquable de perfection. (Voy. *Rev. Enc.*, *Notice sur Dupaty*, t. xxix, p. 386.) M. Quatremère a présenté cet artiste se livrant, à l'âge de vingt-quatre ans, à l'art de la sculpture, remportant le grand prix après trois ans d'études, passant huit années à Rome dans le silence de l'atelier, et ne rentrant dans sa patrie qu'après avoir achevé plusieurs statues en marbre, de grande dimension. Il a rappelé les principales productions de M. Dupaty, sa *Vénus*, sa *Biblis*, son *Ajax*, son *groupe de Cadmus*, *etc.*, et il a exprimé les regrets sincères de tous ceux qui furent ses amis et ses admirateurs. M. Raoul-Rochette a lu ensuite un *Rapport sur les ouvrages des pensionnaires du roi à l'Académie de France à Rome.* Ce rapport fait l'éloge du talent de M. Court, en l'engageant à s'appliquer à l'étude de la perspective linéaire et aérienne; le public l'a vivement applaudi; et, quoique la partie critique y soit traitée avec trop d'indulgence, les jeunes artistes auxquels s'adresse le rapporteur mettront sans doute à profit les conseils qu'il leur donne.

Noms des élèves qui ont obtenu des prix dans tous les genres.

Peinture. — *Premier grand prix :* M. *François-Xavier* Dupré, de Paris, âgé de vingt-deux ans, élève de M. Guillon Lethiers. — *Second grand prix :* M. *Théophile* Vaucheley, de Passy, âgé de vingt-cinq ans, élève de MM. Abel Pujol et Hersent.

Sculpture. — *Premier grand prix :* M. *F.-Gaspard-Aimé* Lanno, de Rennes, âgé de vingt-sept ans, élève de M. Carte-

lier. — *Second grand prix :* M. *Honoré-Jean* Husson, de Paris, âgé de vingt-quatre ans, élève de M. David.

Architecture. — *Premier grand prix :* M. *Théodore* Labrouste, de Paris, âgé de vingt-huit ans, élève de MM. Vaudoyer et Lebas. — *Second grand prix :* M. *F.-Alexis* Cendrier, de Paris, âgé de vingt-cinq ans, élève des mêmes architectes.

Composition musicale. — *Premier grand prix :* M. *Jean-B.* Guiraud, de Bordeaux, âgé de vingt-trois ans, élève de MM. Le Sueur et Reicha. — *Second grand prix :* M. *Guillaume-Ross* Despréaux, de Clermont (Auvergne), âgé de vingt-cinq ans, élève de M. Berton. — *Deuxième second grand prix :* M. *Alphonse* Gilbert, de Paris, âgé de vingt-deux ans, élève de M. Berton.

L'Académie n'a point décerné de prix pour la *gravure en médailles et pierres fines*, à cause de l'extrême faiblesse des esquisses et des ouvrages gravés.

L'exécution de la *cantate* qui a remporté le premier grand prix a terminé la séance. L'auditoire a paru satisfait de cette composition musicale. Tous les noms que l'on a prononcés ont été accueillis par de vifs applaudissemens; mais on a surtout remarqué l'impression que celui de M. Court a produite sur l'assemblée, qui a vu avec une extrême satisfaction que les espérances fondées sur les premiers essais de ce jeune artiste se réalisent, et que son talent, plus développé, promet de nouveaux succès à l'école française.

Société royale des antiquaires de France. — Résumé de ses travaux pendant le premier semestre 1827. — Janvier 1827. — Parmi les Mémoires adressés à la société, on remarque ceux de MM. Lacroix, de Valence, et Depping; le premier est relatif à un poignard antique en bronze, trouvé dans le rocher de Crussol (Ardèche); à ce sujet, M. Berriat-Saint-Prix rappelle le mémoire que M. Artaud avait présenté sur cette découverte, et qui est inséré dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, t. iii, p. 119; le second mémoire décrit les figures singulières d'un coffret découvert en Bourgogne, sur les terres de M. le marquis de *Chastenay*, et dans un lieu qui paraît avoir appartenu à l'ordre des Templiers. — Février. — Il est fait hommage à la société de plusieurs ouvrages, entre autres, du *Catéchisme de Fleury*, traduit en breton par M. Le Gonidec; et de la *Chronique de la rive gauche du Rhin et de Cologne*, par M. Brewen, associé correspondant. — Mars. — La société reçoit une notice de M. Angon de Lalande, sur la situa-

tion de *Genabum*, et M. DE LADOUCETTE donne quelques détails sur l'ancien château de *Coucy*. M. BERRIAT-SAINT-PRIX rappelle que la ville de Grenoble possède, dans sa bibliothèque, une description manuscrite de ce château. Il présente des observations sur la sainte chapelle de *Pourges*, où Boileau avait placé la scène du *Lutrin*, dans les premières éditions de son poëme. Tout porte à croire que ce lieu était imaginaire. On renouvelle le bureau, et M. BERRIAT-SAINT-PRIX est nommé président. M. DROJAT rend compte d'un *aperçu des connaissances humaines* au XIXe siècle, par M. FARCY; M. *Eusèbe* SALVERTE lit une *Notice sur les antiquités de Corre, en Franche-Comté*. — AVRIL. — Plusieurs lectures sont faites à la société, et divers mémoires lui sont présentés; son attention est principalement excitée par les observations de M. AUBERT PARENT, son correspondant à Valenciennes, sur la cessation des fouilles de Famars; par une lettre de M. LE ROI, de Bailleul, lue par M. BERRIAT-SAINT-PRIX, sur les procès jadis intentés à des animaux et aux sorciers, et spécialement par un rapport du président sur un ouvrage de M. *Eusèbe* SALVERTE, intitulé : *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux*. M. *Dulaure* rend compte d'un traité de M. SCHWEIGHÆUSER, *sur quelques monumens religieux du moyen âge situés aux bords du Rhin*. — MAI. — M. DE LABOUILLERIE écrit que S. M. a autorisé l'administrateur de ses bibliothèques particulières à souscrire pour un certain nombre d'exemplaires des Mémoires de la société, dont les sept premiers volumes ont paru. M. LE ROUGE rend compte de l'état des fonds. M. DEPPING, ayant annoncé qu'un savant allemand croyait avoir retrouvé, dans la bibliothèque de Laon, le recueil manuscrit des *Lettres d'Eginhart à Emma*, qu'il se disposait à publier, propose à la société d'engager tous les bibliothécaires de province à donner la liste des manuscrits de leurs bibliothèques; et la société arrête que des questions relatives à ce genre de travail seront rédigées pour être envoyés à ses correspondans. On donne lecture de plusieurs lettres et notices de MM. *Billaudet*, *La Pilaie*, *Jorand*, *Ainsworth* et *Barbié-Dubocage* (*Alexandre*), sur divers monumens antiques et sur plusieurs points historiques. La société renvoie ces mémoires à sa commission. — JUIN. — M. BERRIAT-SAINT-PRIX, président, donne un aperçu des matériaux que doit contenir le huitième volume des Mémoires de la société. M. LADOUCETTE annonce, de la part de M. DUVIVIER, correspondant, trois notices archéologiques sur des objets trouvés à *Maubert-Fontaine*, le *Chêne* et *Vanseresse*, département des Ardennes. M. DEPPING lit un extrait de son intéressant mémoire sur les *Symboles des Basilidiens*,

qui lui a obtenu une mention honorable à l'Académie des inscriptions et belles lettres. M. Dulaure fait un rapport sur la statistique de l'arrondissement de Falaise, offerte à la société par les auteurs. M. de Lasteyrie est élu membre de la société. R.

Nouvelle méthode pour guérir le bégaiement. — Parmi les imperfections qui affligent la nature humaine, celle qui est connue sous le nom de *bégaiement* a souvent exercé la sagacité des observateurs. Leurs recherches ont eu pour résultat, bien plutôt de constater la difficulté d'y apporter remède, que de la résoudre. Parmi les anciens, Hippocrate et Galien gardent le silence sur le traitement qui convient à cette infirmité. Les modernes ont cru en découvrir la cause dans des lésions organiques, et cette vue les a égarés sur la nature des moyens curatifs qu'elle exige. Aussi, ont-ils accrédité l'opinion qu'elle est incurable. Nous devons à M. Itard, médecin des sourds-muets, un mémoire plein d'observations intéressantes sur le bégaiement. Cet ouvrage est, sans contredit, ce qu'on a écrit de mieux sur cette matière; mais les moyens de guérison qu'il indique sont longs et difficiles : peu de bègues s'y sont soumis.

Il était réservé à Mme Leigh de découvrir les causes radicales du bégaiement, et de fonder sur cette découverte une méthode de traitement applicable à tous les cas. Ici commence une ère nouvelle dans cette partie de l'art de guérir : les résultats obtenus signalent, par leur nature et leur promptitude, une de ces heureuses rencontres de l'esprit humain qui éclairent les sciences d'une vive lumière. Tout le monde sait que, par des exercices multipliés et une grande persévérance, plusieurs bègues se sont guéris; mais aucune règle fondée sur l'observation ne dirigeait leurs exercices. Aujourd'hui que les causes primitives du bégaiement sont mieux connues, on obtient une guérison à la fois prompte et radicale.

M. Malebouche, à qui Mme Leigh a confié le soin de répandre sa découverte en Europe, et qui connaît toutes les parties de sa méthode, donne l'assurance que les moyens curatifs qu'il emploie sont purement intellectuels : ils ne consistent dans aucune opération ni dans aucun remède qui soit du ressort de la médecine ordinaire. Les principes du système sont fondés sur des observations physiologiques entièrement neuves : ils sont donnés sous la forme d'instruction; des exercices répétés en rendent les effets durables : l'intervalle de tems exigé pour une guérison parfaite excède rarement trois semaines. L'observation des règles enseignées étant chaque jour plus complète, on peut espérer de l'avenir un perfectionnement progressif et

des succès plus rapides. Plus de cent bègues ont été guéris par ce moyen, tant en Amérique qu'en Belgique.

Une découverte aussi importante devait naturellement réunir des suffrages nombreux et importans. Nous mettrons en première ligne ceux des plus célèbres professeurs de l'université de New-York. Mme Leigh leur ayant communiqué confidentiellement sa méthode, ces savans, après s'être livrés à un examen critique de la théorie et de ses résultats, n'hésitèrent pas à manifester leur approbation de la manière la plus formelle : nous avons eu sous les yeux cet acte imprimé, qui est revêtu des noms les plus recommandables. Nous possédons aussi plusieurs exemplaires d'une brochure publiée à New-Yorck, et contenant vingt-cinq certificats de bègues qui se déclarent guéris. M. Malebouche a obtenu du roi des Pays-Bas la nomination d'une commission prise parmi les membres de la *Société pour l'utilité publique* (*tot nut van l'algemeen*), qui est chargée d'examiner les résultats annoncés et de lui soumettre un rapport à ce sujet. Quatre bègues que la société avait présentés ont été guéris : le rapport a été fait en conséquence. M. Malebouche demeure maintenant à Paris, rue de Marivaux, n° 2. Z. R.

Enseignement industriel. — Les 115 cours de géométrie et de mécanique, établis à l'imitation du *Cours normal de Paris*, en partie professés par d'anciens élèves de l'école polytechnique, ont obtenu des succès remarquables dans un grand nombre de villes. Les autorités municipales et les sociétés d'agriculture ont rivalisé de zèle et de générosité, dans beaucoup de départemens, en donnant des médailles, des livres ou d'autres prix aux élèves qui se sont le plus distingués. *Amiens*, *Arras*, *Colmar*, *Douay*, *Libourne*, *Limoges*, *Lyon*, *Metz*, *Nantes*, *Nevers*, *Toulouse*, *Troyes*, *Versailles*, ont fondé de semblables prix qui excitent l'émulation et le zèle des élèves et de leurs professeurs ; déjà l'on remarque, dans les ateliers, la supériorité des tracés et la rectitude d'exécution qui distinguent les bons élèves et les ouvriers formés par le nouvel enseignement.

Dans l'année scolaire qui commence, des villes qui n'avaient pas encore joui de l'enseignement industriel vont en éprouver les bienfaits. On cite, dans le nombre, *Arles*, *Besançon*, *Bourges*, *Caen*, *Chartres*, *Châteauroux*, *Dôle*, *Gray*, *Laon*, *Le Puy*, *Nîmes*, *Rouen*, *Thiers*, *Tulle*, *Vesoul*, *Vienne*, comme celles où des magistrats éclairés et des citoyens amis du bien public s'occupent avec le plus de zèle de cet objet important. N.

Statistique industrielle et commerciale de la France. —

M. *Ch.* Dupin s'est chargé d'un grand travail sur cet objet, et les deux premiers volumes de son ouvrage ont déjà paru depuis cinq mois (1). Ces deux volumes, jugés diversement par les journaux, contiennent la description d'une partie de la France sur laquelle il semblait que l'on s'accorderait mieux. Il y a donc, dans les opinions relatives à la statistique, une divergence dont l'origine ne peut échapper aux observateurs; ils ne manqueront pas de l'attribuer à notre ignorance en économie politique, à l'instabilité de nos doctrines, à la paresse d'apprendre, jointe à la prétention de savoir. L'accueil fait dans un pays à un ouvrage d'une haute importance composé pour ce pays, mérite, à plus d'un titre, l'attention des étrangers ; qu'ils nous regardent en ce moment, mais qu'ils ne se pressent pas de nous juger. Tel est l'esprit et le caractère de notre nation ; nous n'aimons point que l'on nous force à réfléchir, et nous attendons tranquillement que la lumière nous arrive, sans nous donner aucune peine pour la chercher. Nous avions des matériaux pour une statistique de la France; disposés avec quelque régularité dans des recueils peu volumineux, ces matériaux étaient censés composer une statistique, et nous en étions satisfaits. M. Dupin vient dissiper ces illusions de l'amour-propre, et nous proposer de nouvelles études ; il devait s'attendre à quelques réclamations. Celles que les journaux ont publiées font voir que le but et le plan de l'auteur ne sont pas encore généralement connus, que ses méthodes de comparaison ont trouvé les esprits dirigés d'une autre manière, et non préparés à les recevoir. Les lecteurs étrangers aux recherches de calcul n'ont été frappés que de quelques erreurs de détail dont ils ne pouvaient apprécier l'influence sur la certitude des résultats généraux : d'autres, plus instruits, mais accoutumés à considérer la statistique sous un autre aspect, auraient voulu que l'ouvrage fût composé selon leurs vues, c'est-à-dire, pour ceux qui savent, et non pour ceux qui veulent apprendre; qu'il ne contînt que ce qui appartient à la science, et qu'on eût omis tout ce qui ne peut servir qu'à diriger les applications. Mais l'auteur, qui s'occupait avant tout du besoin des applications, n'avait garde de rien négliger de ce qui peut les rendre plus sûres et plus fructueuses. Ce n'est pas sans étonnement que l'on a vu reprocher

---

(1) *Forces productives et commerciales de la France*, par le baron *Ch.* Dupin, membre de l'Académie des Sciences, etc. Paris, 1827; Bachelier. In-4°, tomes I et II, avec deux cartes; prix, 25 fr.

cette sorte de prolixité à un ouvrage destiné à se trouver souvent entre les mains des administrateurs. Ainsi, les critiques n'ont pas atteint le but de tout examen fait dans les intérêts des sciences; il serait même à craindre qu'avec les intentions les plus louables, ils n'aient fait quelque tort à une cause qu'ils ont certainement la ferme volonté de servir.

Cependant, les circonstances deviennent plus exigeantes; on ne peut rassembler trop de lumières sur notre situation industrielle et commerciale, ni prendre trop de précautions pour ne pas se tromper sur le choix des moyens de faire le bien et d'éviter le mal. L'influence que la dernière exposition peut avoir exercée sur le progrès des connaissances industrielles n'est encore connue par aucun fait; quelques mesures de haute administration sont peut-être encore à prendre, ou à préparer; d'utiles entreprises hésitent, et craignent de débuter hors de saison, ou dans des lieux peu convenables. Le travail de M. Dupin vient donc fort à propos, non-seulement en raison des données qu'il fournit, mais parce qu'il offre le modèle de méthodes dont toute grande administration peut faire un bon usage. M. Dupin fait voir clairement que les moyens employés jusqu'ici pour évaluer la puissance des nations ne suffisent point, et il propose de leur substituer le dénombrement et la mesure des forces productives et commerciales. « Nous ne prétendons point dire que la puissance des nations soit exactement et numériquement proportionnelle aux résultats obtenus par de pareils dénombremens; mais nous pouvons affirmer qu'on trouvera des termes de comparaison bien moins inexacts que ceux qu'on s'est procurés jusqu'à ce jour par toute autre voie. »

Parmi les forces productives d'un État, la population est sans contredit au premier rang : mais il ne suffit point de compter les têtes et les bras; il est indispensable d'y joindre l'appréciation des forces intellectuelles et physiques d'un individu *moyen*, tel qu'il serait, si la somme des facultés était également répartie entre tous. En appliquant à la France ces procédés de mesure, M. Dupin se montre plus jaloux de servir sa patrie que de plaire à ses compatriotes; il ne les flatte pas, mais il leur montre comment ils peuvent devenir plus forts, meilleurs et plus heureux; car ces trois sortes de progrès sont inséparables, dérivent de la même source, et sont obtenus par les mêmes moyens. Les améliorations déjà préparées en France, et que l'on peut obtenir graduellement sont la matière du second livre de l'ouvrage de M. Dupin, livre où les vérités abondent, quelquefois consolantes, souvent austères,

toujours éminemment utiles, dignes d'être méditées par les hommes d'État, et propagées par les amis de l'humanité.

Deux livres sont consacrés aux détails de l'agriculture, des arts, du commerce, de l'instruction, etc., dans trente-deux départemens au nord, à l'est et à l'ouest, depuis le département du Jura jusqu'à celui de la Manche. Chacune de ces divisions territoriales est comparée à un terme moyen dont l'auteur n'a pas craint de reproduire les mesures à chaque comparaison qu'il établit. Si l'on reprochait à cette méthode l'inconvénient de grossir le volume, il serait équitable de tenir compte aussi de l'avantage qu'y trouveront les lecteurs occupés, dont les recherches seront abrégées et le tems épargné. La *Revue Encyclopédique* a déjà fait connaître cette manière de traiter la statistique industrielle et commerciale d'un département. (Voy. *Rev. Enc.*, t.XXXIV, p. 28. *Statistique du département du Nord.*) Plus ces sortes de mesures seront multipliées et deviendront familières, mieux on en sentira l'utilité. Elles donnent le moyen d'apercevoir sur-le-champ les acquisitions ou les pertes de chaque sorte d'industries ou de productions, et de reconnaître si l'on est sur la voie des améliorations.

Le livre suivant peut être considéré comme une introduction à la partie de cet ouvrage qui n'est pas encore publiée, et qui ne sera pas la moins intéressante par l'importance des faits, la nouveauté des observations et des conséquences que l'on peut en déduire. L'auteur fait dans ce livre le *parallèle de la France du nord et de la France du midi, avec toute la France*, c'est-à-dire, avec la France supposée ramenée à la mesure moyenne et uniforme. Toute cette partie de son ouvrage devrait être l'entretien du jour, le sujet des méditations dans le cabinet et des discussions en public. Tant que nous paraîtrons insensibles à d'aussi grands intérêts, ne justifierons-nous pas l'imputation de frivolité que l'on fait depuis long-tems au caractère français? M. Dupin ne signale point un mal, sans indiquer en même tems le remède qu'il croit propre à le guérir. Sur ce dernier point, on ne sera peut-être pas toujours d'accord avec lui; mais, pour que le livre soit éminemment utile, il n'est pas nécessaire qu'il ait constamment raison; il suffit qu'il contienne beaucoup d'instruction et de fortes pensées, que les questions soient posées clairement et discutées avec courage, que l'autorité soit avertie, le patriotisme excité, les volontés décidées. Tous ces effets salutaires peuvent être obtenus si l'on se met à lire attentivement l'ouvrage dont nous parlons; et c'est par ce motif que nous présentons ici

les considérations par lesquelles nous terminions l'analyse de cet ouvrage, que divers obstacles nous ont empêché d'insérer à la place qui aurait dû lui être assignée dans notre *Revue*. Revenons encore un moment sur les critiques dont il a été l'objet : si les auteurs de ces critiques avaient mis plus de tems et d'attention à la lecture d'un livre qui mérite mieux qu'un simple coup d'œil, ils se seraient occupés de l'ensemble, de l'ordonnance et de la distribution de l'édifice, et auraient perdu de vue quelques imperfections de détail.

Le petit ouvrage, extrait en partie de celui dont nous parlons, et que l'auteur a rédigé pour l'instruction populaire, a été l'objet non de critiques, mais de sarcasmes. Nous ne nous arrêterons pas à ces misérables plaisanteries d'écrivains plus sensibles aux charmes d'un calembourg qu'à l'utilité de l'enseignement industriel. L'opinion publique n'est pas dirigée par les lazzis des saltimbanques.

Le livre qui termine le second volume est intitulé : « Sur la circulation intérieure de la France du nord, et spécialement sur le canal maritime de la Seine, sur *Paris port de mer*, et sur de canal de Paris au Rhin. » Cette matière est aussi à l'ordre du jour : espérons que ces grands projets seront enfin discutés avec maturité et sagesse, et que les réclamations de quelques localités ne seront pas écoutées, au préjudice du bien général. FERRY.

Banquet mensuel de la Société de la Revue Encyclopédique, et Notice sur les OSAGES, *qui se trouvaient au nombre des convives* (mardi 9 octobre 1827). — Les *dîners mensuels* de la *Revue Encyclopédique*, établis depuis neuf années, et dont nous n'avons pas fait encore mention dans ce recueil, ont toutefois un intérêt et un caractère particuliers qu'on chercherait inutilement dans les assemblées de même nature, en quelque pays que ce fût. Ces dîners ont réuni successivement à la même table, non-seulement les rédacteurs et les collaborateurs de la *Revue*, et ses nombreux correspondans, mais aussi des hommes distingués de toutes les nations. C'est une sorte d'institution qui rapproche par des relations amicales beaucoup de Français et d'étrangers, comme la *Revue* elle-même rapproche les habitans des différentes contrées du globe par des communications scientifiques et littéraires, renouvelées tous les mois, et leur ouvre une école centrale d'instruction mutuelle où viennent s'effacer et se détruire les anciens préjugés des inimitiés et des rivalités hostiles qui séparaient les peuples.

Un philosophe a dit quelque part que la réunion à une même table dispose les hommes, plus que toute autre cir-

constance, à des sentimens de confiance et d'amitié réciproques. Si cette observation est fondée, quels nobles sentimens ne doivent pas se développer entre des personnes qui appartiennent à la classe la plus recommandable de la société, sous le rapport intellectuel ! Ces banquets sont d'ailleurs exempts de toute étiquette ; une parfaite égalité, une cordialité franche, y président. On n'y connaît d'autres distinctions que celles des talens supérieurs et des réputations européennes ; on y jouit sans orgueil de l'effet que l'on produit, et qui se fortifie de tout celui que produisent les autres.

On reconnaît et on applique cette vérité, proclamée à la fois par le christianisme et par la philosophie : que les hommes sont frères, qu'un même esprit de fraternité, de bienveillance mutuelle doit unir tous les membres de la grande famille humaine; quelles que soient leur terre natale, la couleur de leur peau, leurs langues, leurs coutumes, leurs croyances religieuses, leurs institutions politiques, ils doivent s'aimer et s'entr'aider : l'échange des bons offices entre les hommes, comme celui des productions du sol et de l'industrie, est une source féconde de richesses et de bien-être pour les nations et pour les individus.

Cette vérité, qui élève l'âme, qui agrandit la pensée, se trouvait, pour ainsi dire, produite dans un plus grand jour, et appliquée d'une manière nouvelle dans la réunion nombreuse et choisie dont nous allons offrir rapidement les principaux personnages et les traits caractéristiques.

Il était curieux d'observer le rapprochement de plusieurs des hommes distingués dont s'honore notre civilisation européenne, et de ces demi-sauvages, venus des bords du Missouri, arrivés depuis peu à Paris, qui représentent à nos yeux la première enfance des sociétés.

Quatre *Osages* seulement, *le chef*, *l'esprit noir*, *le gros soldat* et *le jeune soldat*, accompagnés de M. *David Delaunay*, Français d'origine, colonel américain, et par leur interprète, nommé *Paul*, ont fixé d'abord les regards de l'assemblée, dans laquelle se trouvaient plusieurs dames françaises, attirées par un motif bien naturel de curiosité. Les deux femmes osages, *Gritomy* et *Myanga*, assez gravement indisposées, n'avaient pu suivre leurs compatriotes. L'une d'elles est, dit-on, renommée dans sa tribu comme improvisatrice.

Ces Américains appartiennent à une tribu sauvage des bords du Missouri, dans laquelle on compte deux mille guerriers, sur une population d'environ vingt mille âmes. Un chef héréditaire maintient l'ordre parmi eux; mais les affaires impor-

tantes se traitent dans l'assemblée des guerriers. La législation de cette peuplade se réduit au droit naturel de défense ; le droit de propriété s'établit chez elle par la possession : ses membres ont toutefois des notions distinctes de ce droit, et le vol leur est presque inconnu. Leur industrie se borne à la fabrication des fleches et des arcs, à la grossière construction de cabanes en pieux et en branches d'arbres. Les marchands Américains leur fournissent des pioches, des haches et des armes, en échange de leurs pelleteries. Les hommes se rasent la tête et ne conservent qu'une touffe de cheveux à la partie postérieure, qu'ils ornent d'une plume et d'un tube d'argent ou de fer-blanc. Leur vêtement se compose d'une espèce de pantalon à guêtres en peau de chevreuil qui monte jusqu'à la ceinture ; le reste du corps est nu ; mais ils jettent sur leurs épaules une couverture de laine blanche ou bleue, assez élégamment drapée, ou un manteau de peau d'ours ou de bison, dans lequel ils s'enveloppent la nuit. La teinte générale de leur peau est d'un rouge de cuivre, et ils se peignent le visage avec diverses couleurs, mais principalement avec du vermillon et du vert-de-gris, ce qui ressemble à une sorte de tatouage; ils s'arrachent avec soin la barbe et les sourcils. Ils portent pour ornemens de larges bracelets, d'amples colliers avec une ou plusieurs plaques rondes qui leur tombent sur l'estomac, et des pendans d'oreilles si volumineux qu'ils sont forcés de se pratiquer aux oreilles plusieurs trous d'une grande dimension. Ces colliers et ces pendans sont composés de morceaux de verroterie et d'autres bagatelles de ce genre. Les guerriers qui se sont distingués sont armés d'une sorte de casse-tête d'honneur, orné de grelots. Sur les quatre Osages venus à Paris, on en compte trois qui sont ainsi décorés.

Les occupations des Osages sont la chasse et la guerre. Ils ont des jongleurs, qui se disent à la fois médecins, sorciers et prêtres. Ils ont des cuisiniers publics, dont toute la science se borne à faire rôtir des viandes entre deux pierres rouges, ou sur des broches de bois, mais qui sont aussi chargés d'annoncer à haute voix dans chaque village les ordres généraux, de faire les proclamations et de présenter les demandes en mariage. L'existence des femmes ne saurait être heureuse : elles sont réduites à une sorte de condition servile et soumises aux plus durs travaux. Tous les soins du ménage retombent sur elles seules : elles cultivent la terre, sement du maïs, des citrouilles, et plantent des pommes de terre; elles accompagnent leurs maris à la chasse et sont chargées du fardeau des objets de campement, des meubles et des ustensiles. La polygamie est

autorisée dans cette peuplade. Les Osages mariés ont des droits sur les sœurs cadettes de leurs femmes, et peuvent, en outre, prendre des concubines. Ils montrent un grand respect pour la vieillesse, et passent pour hospitaliers. Leurs idées religieuses se bornent à la reconnaissance d'un Dieu qu'ils appellent *le Grand Esprit* ou le *Maître de la vie,* et à la croyance d'une vie future. Leurs cérémonies consistent en quelques prières qu'ils adressent à la Divinité dans leurs besoins; et alors, ils se tiennent debout, la tête tournée vers le ciel.

Le banquet, auquel le directeur de la *Revue* avait invité ces hôtes d'un nouveau genre, avait lieu à la Grande-Chaumière du Mont-Parnasse. La société se composait de cent trente personnes, et l'on a observé qu'il s'y trouvait des membres de dix-huit nations différentes : Américains du nord et du sud, Anglais, Russes, Polonais, Danois, Allemands, Prussiens, Suisses, Dalmates, Moldaves, Italiens, Toscans, Napolitains, Piémontais; Corfiotes, Grecs, Espagnols, Belges, etc., et beaucoup de Français. On y remarquait M. *Hurtado,* ministre de la Colombie; l'amiral anglais *Sidney Smith;* le chevalier *Abrahamson,* aide de-camp du roi de Danemark; M. *Ternaux;* M. *Rizo Neroulos,* ancien ministre en Moldavie; le pasteur américain M. *Jarvis;* MM. *Paravicini, Ugoni*, *Rosellini*, jeune archéologue toscan; le colonel *Bernardini* et le chevalier *Giove*, de Dalmatie; les comtes *Benevelli* et *Meroni*, de Turin et de Milan; MM. *Abbott*, du théâtre anglais, et *Laurent,* directeur de ce théâtre; MM. *Lemercier, Cherubini, Choron, Pongerville, Girard,* de l'Institut; *Alexandre Boucher, Firmin Didot, Rignoux, Renouard, Baudouin, Pacho; Foyatier,* sculpteur; *Carloni,* de Rome, peintre d'un talent distingué; le docteur *Gall;* les médecins *Bally, Damiron, Fossati*, *Gasc*, *Roberton*, *Duvivier*, *Macgowan*, *etc.;* enfin, des physiologistes, des naturalistes, des ingénieurs, des marins, des militaires, des hommes d'état, des historiens, des archéologues, des peintres, des poëtes, des compositeurs, des savans, des écrivains et des artistes célèbres, rapprochement aussi curieux qu'intéressant.

Les quatre Osages étaient vêtus de leur plus beau costume, et ils ont conservé beaucoup de décence pendant tout le repas : il paraît qu'ils ont, à cet égard, contracté facilement les habitudes européennes. Plusieurs phrases de bienveillance et de remerciement, adressées par eux à la société, et accompagnées de gestes expressifs, ont été rendues par leur interprète, qui probablement n'en a pas reproduit toute l'originalité.

Une jeune dame, habile cantatrice, Mlle *Monsel*, a chanté deux romances d'un effet enchanteur. On a prié les Osages de chanter un air de leur pays, et ils ont improvisé, en frappant

une sorte de mesure avec leurs *tomahawks* à grelots, et en proférant des sons bizarres, fortement accentués, trois strophes ou couplets que l'interprète a traduits, et dont l'un des convives a fait, le soir même, une imitation en vers.

Il est difficile de définir la nature de ce chant, que l'on pourrait appeler une suite monotone de cris modulés. Celui des prêtres arméniens, qui fut entendu à Rome pendant la semaine sainte de l'année du jubilé, peut seul lui être comparé; les grelots en faisaient aussi l'accompagnement obligé. L'un des Osages a fait ensuite entendre un chant de guerre, sorte de hurlement musical qui inspire la fureur, et il a exprimé, par son attitude et par ses mouvemens énergiques et menaçans, la manière dont on défie l'ennemi. Il paraît que la figure de rhétorique que l'on nomme exagération n'est pas étrangère à ces peuples; car le guerrier s'est empressé de dire qu'il avait tué à lui seul un nombre d'ennemis plus considérable que celui des personnes présentes. Toutefois, on a reconnu dans ses gestes l'expression mimique la plus naturelle, la plus vraie, du courage et de la force. Les docteurs *Gall* et *Fossati* l'ont observé, comme physiologistes, et sont convenus que l'on trouverait difficilement, parmi les Européens, une tête aussi large que la sienne immédiatement au-dessus des oreilles. D'après le système adopté par ces deux célèbres anatomistes, l'organisation des Osages est assez heureuse. Ils ont le front bien développé, ce qui prouve leur intelligence et leur aptitude à la civilisation. La forme de leur tête et la masse générale de leur cerveau ne diffèrent pas essentiellement de celles des races européennes. La couleur de leur peau ne peut influer sur notre opinion à leur égard, et il paraît que cette conviction est entrée dans leur esprit; en effet, le grand chef nous a adressé le discours suivant : « Mes frères, vous me permettrez de vous donner ce nom, car, sous vos peaux blanches, comme sous nos peaux rouges, on trouve également du sang humain et un cœur humain; nous sommes venus de bien loin pour vous voir, nous avons traversé le Grand Lac, et le Maître de la vie nous a conduits. Nous sommes arrivés heureusement, vous nous recevez bien, nous sommes à table avec vous, nous sommes contens, et nous vous remercions. » Dans un autre moment, le même chef a dit : « Mes frères, nous savons qu'il y a deux chemins à suivre pour nos actions, l'un bon, l'autre mauvais : nous tâchons de ne jamais prendre le mauvais. » Le même caractère de simplicité, de candeur et de bon sens se fait remarquer dans le discours que le chef Osage avait adressé à M. le général La Fayette, lorsqu'il est allé chez lui avec ses compagnons de voyage. M. Jullien a rapporté ce

discours, à peu près dans ces termes : « Grand père (nom que les Osages donnent à tous ceux auxquels ils veulent témoigner une affection mêlée de respect), nous avons des oreilles, et ton nom y est entré; nous avons un cœur, et ton nom y est resté. Ton nom est partout, mais ta personne est ici : nous connaissions ton nom, nous désirions connaître ta personne, et nous voici en ta présence : nous sommes satisfaits de te voir et d'être bien reçus par toi. »

On a répandu dans le monde que des personnes éminentes avaient trouvé inconvenant que les Osages, après avoir eu l'honneur d'être admis devant le roi, reçussent une contribution pour se communiquer au public. On n'a point suffisamment remarqué que ce genre d'industrie est dans leurs mœurs; qu'aux États-Unis même, ils exécutent sur les théâtres les danses de leur tribu, et qu'alors le gouvernement ou des particuliers riches paient leurs dépenses et les comblent de présens. Les Osages dont il s'agit ne se sont point annoncés autrement. Le but intéressé de leur voyage fut déclaré, avant leur départ de la Nouvelle-Orléans, à M. *Guillemin*, consul de France. Adressés à MM. *Eyries*, négocians au Hâvre, ils ont sollicité du ministre des affaires étrangères une autorisation pour venir à Paris, comme hommes libres, mais disposés à tirer parti de la curiosité publique, ainsi que le font journellement, en France et en Europe, des artistes voyageurs très-distingués et considérés, qui se produisent sur les théâtres et dans les sociétés particulières, où ils reçoivent une rétribution et tirent parti de leurs talens. Le roi, après avoir reçu les *Osages*, leur a fait remettre une somme de 2,000 fr.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que ces hommes, contre lesquels il ne s'est élevé jusqu'ici aucun sujet de plainte, font réellement partie d'une tribu considérable, dévouée à la France; que les Anglais, qui alimentent leur commerce d'échange et celui de quelques tribus voisines, sont forcés, à raison de cette disposition, de donner à leurs marchandises de traite le nom et l'apparence de produits français; qu'en ce moment on construit une route qui doit traverser le vaste pays (plus grand que la France) qu'habitent les Osages, pour aboutir dans le haut Mexique, et que cette route doit servir à l'exploitation d'un commerce, bien plus important encore, avec toutes les contrées dont elle ouvrira l'accès, commerce que les fabricans français peuvent exploiter désormais avec avantage. De très-petites causes amènent quelquefois les résultats les plus utiles. Les hommes qui réfléchissent ne repoussent jamais aucun moyen; et les actes d'une hospitalité bienveillante leur paraissent surtout de nature à procurer

des avantages que n'auraient peut-être pas obtenus au même degré la force ni la puissance.

Les convives et les nombreux spectateurs choisis, qui avaient été admis à cette réunion, ne se sont séparés qu'à dix heures du soir, fort contens de ce qu'ils avaient vu et observé. On a distribué quelques exemplaires d'une *Histoire de la tribu des Osages*; par M. P. V. (Paris, 1827; Charles Béchet. In-8° de 92 pag.) qui renferme des renseignemens curieux sur cette tribu. F. N.

Exhumation des restes de Talma. — Le 19 octobre, à 7 heures du matin, on a procédé, dans le cimetière de l'Est, à l'exhumation des restes de Talma. Son corps a été enlevé du lieu où il avait été provisoirement déposé : on l'a transporté dans un caveau construit auprès du tombeau de Delille. Le nombre des personnes invitées à cette funèbre cérémonie n'était pas aussi considérable que celui des souscripteurs l'eût fait espérer, la plupart de ceux-ci n'ayant pas été prévenus. M. *Davilliers*, exécuteur testamentaire, conduisait le deuil. M. *Taylor*, commissaire du roi près le Théâtre-Français, se trouvait à la tête de MM. les acteurs de ce théâtre; et M. *Abbott* accompagnait MM. les comédiens Anglais. M. Kératry a prononcé sur la tombe de Talma un discours improvisé, dont nous citerons les phrases suivantes :

« Grand acteur, homme de bien, citoyen jaloux de la gloire de ton pays, à laquelle tu as largement contribué par un talent parmi nous sans modèle, Talma, nous venons donner à ta dépouille l'asile que lui a décerné la reconnaissance de tes compatriotes... Il est tems que les étrangers ne soient plus réduits à demander où sont tes restes; il est tems qu'ils sachent où porter l'hommage de leurs respects et de leur admiration...

« Et nous qui venons t'adresser un suprême et solennel adieu, nous ne nous bornerons pas à rouler sur ta dépouille un marbre modeste, mais plus riche que les mausolées, puisqu'il va porter ton nom !... Nous nous souviendrons des qualités privées qui te promettent une meilleure vie... La génération qui t'a entendu, la génération qui te survit te devait l'immortalité qui appartient au talent : elle te l'a donnée, une autre te viendra de plus haut et d'une source plus pure... »

Immédiatement après ce discours, M. Abbott a jeté dans le caveau une couronne d'immortelles, et MM. les comédiens Français ont suivi cet exemple. R.

Théatres.—Théatre-Français.—Ire représentation de l'*Ami de tout le monde*, comédie en trois actes et en prose; par ***. (Samedi

6 octobre.)—Il est inutile de faire l'analyse d'une pièce fort mal accueillie à la première représentation, et qui n'en a tenté une seconde que pour ne plus reparaître. L'intrigue d'ailleurs est assez embrouillée et n'inspire qu'un bien faible intérêt; elle n'offre qu'une peinture de mœurs sans couleur et sans vérité; ce sont là des personnnages que nous avons souvent vus au théâtre, mais qui n'ont point les traits saillans de ceux que nous voyons aujourd'hui dans le monde. Sans être bien neuf, le caractère principal pouvait cependant être comique; et malheureusement il ne l'est pas. Cet homme, qui veut être bien avec tout le monde, et qui à force de maladresses finit par déplaire à chacun, est trop effacé dans la pièce où l'on s'attendait à le voir mener toute l'intrigue; il agit peu et presque toujours, hors des yeux du spectateur. Nous nous empressons d'ajouter qu'il y avait quelques intentions comiques dans les situations imaginées par l'auteur, mais elles manquent de développement; c'était une heureuse idée que ce contraste établi entre l'activité incommode de cet homme qui fait les affaires de tout le monde, et l'apathique indolence de ce Sainval qui ne fait pas même ses propres affaires. Le mauvais succès de l'*Ami de tout le monde* ne doit point décourager l'auteur, qui, plusieurs fois, a fait preuve d'un talent aimable et spirituel. Les applaudissemens qui accueillent constamment les *Suites d'un bal masqué*, doivent être pour lui une consolation de cette mésaventure et le gage futur d'un plus heureux succès.

— Théatre royal de l'Odéon. — Ire représent. de la *Cassette*, comédie en trois actes et en prose; par M*** (lundi 1er octobre). — Un tuteur avare et fripon qui tient sa nièce dans une espèce de prison pour s'emparer de son bien; un amant qui prend les habits de son valet pour s'introduire dans la maison de ce tuteur, et lui enlever sa pupille; un imbroglio fondé sur cette donnée, et dont le dénoûment est un mariage auquel le tuteur dupé ne peut pas s'opposer: voilà une pièce qu'on dirait vieille de cent ans, et qui a été jouée sous le titre de comédie nouvelle il y a quelques jours. Un dialogue piquant, une broderie spirituelle, n'ont pu rajeunir ce vieux canevas; et, pour en faire plus tôt justice, le parterre s'est montré fort injuste envers de jolis détails qu'il aurait applaudis partout ailleurs. L'auteur, connu dans le monde pour un homme de beaucoup d'esprit et qui a quelquefois été plus heureux au théâtre, a voulu garder l'anonyme. M. A.

— Théatre Anglais. — Seconde représentation de *Jane Shore*, tragédie en cinq actes de Rowe, et première représentation d'*Anglais et Français*, comédie en un acte, par MM. Bayard et *Gustave* de Wailly, au bénéfice de M. Abbott.

(Lundi 22 octobre.) — En rendant compte des premières représentations des comédiens anglais à l'*Odéon*, nous avions témoigné le désir de les voir établis dans la salle Favart, et rapprochés du centre des plaisirs et de la population. Ce vœu, généralement manifesté par le public et par les journaux, a été écouté; et les représentations des chefs-d'œuvre de la scène anglaise alternent maintenant, sur ce théâtre, avec celles des brillantes compositions de M. Rossini. M. Abbott, dont le talent a été remarqué et applaudi par tous ceux qui ont vu à l'Odéon *Roméo et Juliette*, l'*École du scandale*, le *Stratagème d'une belle* et plusieurs autres pièces dans lesquelles il a rempli avec succès des rôles importans, vient d'obtenir une représentation à son bénéfice, dont la composition avait piqué la curiosité, et attiré une assemblée brillante et nombreuse. La tragédie de Rowe est assez connue, en France, par l'élégante imitation de M. Andrieux, et par les tentatives de MM. Lemercier et Liadières pour transporter sur notre scène les fureurs du Louis XI de l'Angleterre, et les infortunes de la maîtresse d'Édouard IV. La pièce anglaise, malgré ses défauts, excite un intérêt puissant qui s'attache au sort de cette Jane Shore, si belle, si malheureuse et si repentante. Sous les traits de miss Smithson, surtout, elle inspire une pitié profonde, une sympathie douloureuse : lorsque Jane reçoit Dumont qui se présente pour entrer à son service, et qui, en nommant Anvers, sa patrie, rappelle qu'il a connu le mari de sa maîtresse; lorsqu'elle repousse les coupables caresses de Hastings; enfin, lorsqu'au dernier acte, elle demande du pain à son ancienne amie Alicia, et lorsqu'elle expire de faim et de fatigue, dans les bras de son époux qu'elle vient de reconnaître; miss Smithson a des accens si pénétrans, une pantomime si vraie, si attendrissante, qu'elle arrache des pleurs à tous les yeux; qu'elle transporte le spectateur, par une illusion terrible, dans ces rues de Londres où, depuis trois jours, elle erre poursuivie par le besoin et par les insultes d'une vile populace. Le rôle du duc de Glocester, a été bien rempli, dans quelques parties, par M. Chapman, qui, dans la scène du conseil, a eu des mouvemens d'une énergie farouche. M. Abbott a représenté le rôle de lord Hastings avec beaucoup de chaleur et de noblesse.

De la cour du sauvage Richard, le décorateur nous a bientôt transportés dans une auberge de Lille, où vient d'arriver Eugène de Verneuil, qui, grâces aux habits, aux manières et au baragouin d'un anglais de comédie, espère échapper à sa famille et à ses créanciers, et retrouver sur le sol britannique une jolie insulaire dont il a obtenu la foi. Sir Richard,

véritable anglais, vient aussi de descendre de diligence : il a pour compagnons de voyage M. Deschamps, chargé par les parens d'Eugène, devenus ses créanciers, d'interrompre son voyage et d'empêcher son union avec une anglaise, au moyen d'une contrainte par corps; et Mme de Marcilly, qui trouve le jeune lord fort aimable, mais qui refuse par patriotisme d'écouter son amour. Dès lors, sir Richard n'éprouve aucune répugnance à prendre pour quelques instans le nom d'Eugène; car cette métamorphose, en le faisant passer pour français auprès du crédule Deschamps et de la jeune veuve, détruit tous les scrupules de celle-ci, et décide le don de son cœur et de sa main. Cette petite pièce de circonstance, où il y a de l'esprit et quelques situations plaisantes, a été accueillie avec beaucoup de bienveillance, grâces surtout au jeu spirituel et plein de gaîté de M. Abbott, qui a parfaitement représenté un jeune baronnet, débarrassé de ce grotesque accoutrement et de ces charges de mauvais goût dont on a longtems affublé, sur nos théâtres, tous les Anglais jeunes ou vieux. On l'a surtout applaudi, quand il a conclu, de concert avec Eugène de Verneuil, un traité d'alliance et d'amitié entre les deux nations ; et lorsque, saluant l'auditoire, il l'a remercié de sa *délicate hospitalité*, en exprimant la pensée « que les Anglais et les Français peuvent continuer d'être rivaux, sans cesser d'être amis. » *a.*

Beaux-Arts. — *Néorama et Diorama : Vue intérieure de Saint-Pierre de Rome.* — L'église de Saint-Pierre de Rome, que deux siècles et les secours de toute la chrétienté ont à peine suffi pour achever, est le plus grand édifice connu : bâti sur les dessins des hommes les plus habiles, orné des marbres les plus précieux, enrichi de peintures et de mosaïques, précédé de deux magnifiques colonnades, l'esprit reste frappé d'admiration à l'aspect d'un tel monument. Tous ceux qui ont été à Rome en parlent avec enthousiasme, et c'est peut-être la seule fois que l'imagination, ébranlée par la pompe des récits, n'a pas été au-delà de la réalité.

Il serait inutile de donner une nouvelle description de cette église : elle est partout. J'aime mieux rapporter ici des vers dans lesquels Girodet, peintre et poëte à la fois, célèbre, dans un poëme encore inédit (1) ce magnifique édifice.

---

(1) *Le Peintre.* Ce poëme, et les autres productions littéraires et didactiques de Girodet, paraîtront, vers le 15 novembre prochain chez Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6.

De quelle majesté rayonne ce saint lieu!
Oui! tout proclame ici la présence d'un Dieu.
De la religion, des arts et du génie,
Du pouvoir et du tems, ô merveille infinie!
Chef-d'œuvre de l'Europe et de tout l'univers,
Quel bras a suspendu ton dôme dans les airs?
N'entends-je point, du haut de ta vaste coupole,
Dieu lui-même aux mortels annoncer sa parole?
L'ame ici s'agrandit; l'orgueil humain dompté,
Succombant sous le poids de la divinité,
Médite son néant, et songe à sa poussière.
Du temple d'Artémis qu'Éphèse soit moins fière;
Qu'Athènes vante moins son fameux Parthénon;
La ville des Césars, son noble Panthéon...

Tel est le noble et grand édifice que deux établissemens rivaux se sont proposé de mettre sous les yeux du public, par le moyen de la peinture.

MM. Bouton et Daguerre, faisant une application nouvelle et heureuse des ressources du *Panorama*, étaient depuis long-tems en possession de représenter des vues intérieures de monumens, ou l'aspect de lieux remarquables.

M. Allaux, dessinateur fort habile, pensa que l'on pourrait faire plus : il crut pouvoir placer le spectateur au milieu même du monument représenté.

Plein de cette idée, il se rendit à Rome, où il fit des études nombreuses et extrêmement soignées de toutes les parties de l'église de Saint-Pierre; il poussa le scrupule jusqu'à prendre *la coupe des caissons de la voûte*, afin de bien en reproduire les saillies. J'ai vu les dessins, et je puis assurer qu'ils prouvent autant de conscience que d'habileté.

Revenu à Paris, M. Allaux fit élever une rotonde; là se présenta une difficulté, sinon invincible, du moins assez sérieuse pour que beaucoup de personnes n'eussent point essayé de la vaincre. En effet, il s'agissait de représenter, sur une surface parfaitement circulaire, des lignes droites, ou parallèles, ou coupées à angle droit, et cela avec tous les accidens que produisent les divers objets renfermés dans cette église, et les détails de l'architecture. Il paraît que la solution de ce problème de perspective a coûté plusieurs années de recherches à M. Allaux. Pendant que cet artiste et son frère, le peintre d'histoire, aidés de plusieurs autres artistes d'un talent reconnu, travaillaient avec ardeur pour mettre à fin leur entreprise, MM. Bouton et Daguerre, justement effrayés de cette rivalité, essayèrent de gagner M. Allaux de vitesse, et Paris a vu, presque au même jour, deux églises de Saint-Pierre ouvertes au public. Les auteurs du *Diorama* ont effectivement terminé les

premiers leurs tableaux, mais ici on peut dire, avec le Misantrope :

... Le tems ne fait rien à l'affaire ;

et, pour que la foule leur restât fidèle, il fallait qu'ils fissent mieux que leur compétiteur : c'est ce qui n'est pas arrivé. D'abord, ils avaient un grand désavantage; ils n'avaient pas été à Rome prendre des vues sur les lieux; ils ont donc été obligés de se servir de gravures plus ou moins bien enluminées, et c'est toujours un moyen très-insuffisant. Ensuite, ils ne pouvaient mettre leur spectateur au milieu du monument; la disposition de leur établissement s'y oppose; ils l'ont donc supposé près de la porte d'entrée d'où l'œil devrait embrasser toute l'étendue de l'édifice; mais, au fait, M. Bouton, auteur de ce tableau, n'a pas su donner une idée juste de la profondeur immense de l'église; il n'a pas, non plus, donné à l'aspect intérieur de ce monument, son véritable effet. La seule partie claire est le dôme; tout le reste est obscur, les ombres sont très-vives; or, il n'en est réellement pas ainsi. Dans Saint-Pierre, au contraire, le ton général de la couleur est clair, la lumière circule partout. Au surplus, les premiers plans sont très-bien exécutés; on voit que c'est l'ouvrage d'un homme habile, mais ce n'est pas entièrement l'église de Saint-Pierre.

M. Allaux a mis le spectateur au milieu même de l'église; il a supposé que, comme cela a lieu dans de certaines solennités, on avait élevé, près de la coupole, une estrade recouverte d'un dais où le pape se place, pendant la célébration de l'office. Le pape vient d'en descendre, et le spectateur est venu s'en emparer.

M. Allaux a eu l'heureuse idée d'ouvrir les portes de la basilique, de sorte que la vue se prolonge, d'un côté, jusqu'à l'extrémité de la place du Vatican, et, de l'autre, jusqu'au chevet de l'église. C'est un magnifique aspect. La scène représentée, dans l'intérieur du monument, ajoute à l'intérêt du lieu. Le pape est prosterné devant la statue de saint Pierre, pour laquelle on s'est servi du bronze d'un Jupiter Capitolin, comme on a fait la statue de Henri IV avec une statue de Bonaparte; derrière lui, les cardinaux, les chanoines sont également agenouillés; une haie de soldats forme une enceinte au-delà de laquelle on voit des groupes de fidèles. Toutes ces figures sont parfaitement bien exécutées.

En supposant que les portes de l'église étaient ouvertes, l'artiste s'est ménagé les moyens de faire sentir la différence de la lumière extérieure et de la lumière intérieure. C'était une difficulté, sans doute; mais aussi c'était un moyen d'effet. Cet effet, bien senti, bien exprimé, a produit une vive sensation.

L'empressement du public a prouvé à M. Allaux que le talent et la persévérance ne restent pas toujours sans récompense. Maintenant que cet artiste a trouvé le moyen de nous transporter au milieu d'un édifice tel que Saint-Pierre, il ne devra pas lui être plus difficile de nous montrer l'*Alhambra*, le *Colysée*, le *Campo Vaccino*, et tant d'autres beaux lieux dont la vue ne pourrait manquer d'exciter un grand intérêt. P. A.

Nécrologie. — Manuel, *ex-député, né à Barcelonnette, département des Basses-Alpes, mort à Maisons-sur-Seine, près Paris, le 20 août* 1827 (1). — Quoique la *Revue Encyclopédique* n'admette point dans son plan, et d'après sa direction purement scientifique, philosophique et littéraire, les événemens ni les discussions qui se rattachent aux affaires et aux passions politiques du moment, elle n'a jamais renoncé à rendre hommage aux personnages politiques et historiques qui ont servi et honoré leur patrie et l'humanité par d'utiles travaux, par des talens supérieurs, et surtout par un noble caractère. Nos *Tablettes nécrologiques* sont consacrées à tous les genres d'illustration, et nous célébrons aussi, dans les comptes ouverts respectifs de chaque nation, les grands citoyens, ou les hommes éminemment utiles qui appartiennent à d'autres pays que la France. Déjà les noms de beaucoup de Français respectables, de toutes les opinions et de tous les partis, ont successivement reçu le tribut de nos regrets et de nos hommages. C'est ainsi que les illustres savans Monge, Berthollet, Volney, Lacépède, La Place; leur collègue Hauy, dont le savoir profond s'unissait à une piété sincère; le père chéri des jeunes élèves sourds-muets, l'abbé Sicard; le vénérable pasteur Oberlin; nos grands peintres Girodet, David; nos célèbres sculpteurs Dupaty et Lemot; notre grand acteur tragique Talma; l'éloquent et intrépide général Foy; le constant défenseur des libertés publiques Lanjuinais; son respectable collègue Boissy d'Anglas; le savant et laborieux géographe Malte Brun; le vertueux duc Mathieu de Montmorency; le généreux philantrope La Rochefoucault-Liancourt, et beaucoup d'autres amis distingués des sciences et de l'humanité, français et étrangers, ont tour à tour obtenu, dans ce Recueil, les hommages dus à leurs vertus et à leurs talens.

La gloire de la tribune est aussi une des conquêtes de l'esprit humain; et, puisque tous les hommes qui ont contribué aux progrès des sciences et des lettres et à l'avancement social ont une place marquée dans notre *Revue*, nous ne pouvons

---

(1) Cet article avait été supprimé, dans notre cahier d'août, par le Bureau de Censure.

nous dispenser de consacrer quelques pages à la mémoire de M. Manuel, dont la perte, encore récente, sera long-tems et généralement regrettée, et qui avait acquis, à juste titre, la réputation d'orateur éminemment éloquent, et d'ami sincère de son pays. Nous empruntons l'article qui va suivre à l'un de nos journaux quotidiens les plus estimés : c'est la peinture d'un noble caractère; ce sont des faits, et les faits sont une propriété commune.

« M. Manuel, né à Barcelonnette, au milieu des Alpes, fut élevé à Nîmes, et rentra dans sa famille au moment où toute l'Europe en armes menaçait de nous envahir. Il fit partie de cette levée en masse qui, par une suite de prodiges, conserva intact le beau sol de notre France. Transporté à l'armée d'Italie, il fut au nombre de ces jeunes soldats qui vécurent trois ans au milieu des neiges du col de Tende, dépourvus de pain et de souliers. Il descendit avec eux dans les plaines d'Italie, lorsqu'ils s'élancèrent à la suite du jeune Bonaparte, pour voler à tant de victoires. Il fut présent à Montenotte, à Lonato, à Rivoli, au Tagliamento. Il ne quitta l'armée que lorsque la paix signée à Campo-Formio fit espérer pour la France un repos long et glorieux. Ses devoirs de citoyen étaient remplis; la carrière des armes semblait momentanément fermée; il se consacra au barreau. Bientôt, il y obtint des succès éclatans. C'est au barreau d'Aix qu'il était venu prendre place. Son esprit juste, prompt et ferme, son élocution pure et singulièrement facile, le placèrent au premier rang, dans le souvenir même des hommes qui avaient entendu les *Monclar*, les *Portalis*, les *Siméon*. Il y demeura quinze années. La promulgation d'un code perfectionné et l'éclat d'une immense gloire l'attachèrent au gouvernement de cette époque; mais son attachement fut libre, car il ne reçut jamais d'emploi. Nommé, à son insu, et contre son gré, député à la Chambre des cent jours, il ne se présenta qu'avec timidité sur une scène toute nouvelle pour lui. Il comprenait la grandeur de cette scène, et ne comprenait pas assez sa force personnelle pour n'être pas effrayé; mais, doué d'un rare privilége, celui de rester inébranlable, quand tout était ébranlé autour de lui, sa parole demeura ferme et soutenue, au milieu des orages de 1815. Tant de clarté, de simplicité, de justesse de langage, au milieu d'un désordre général dans les esprits, produisit un effet dont on se souvient encore. Quelques jours suffirent pour décider la réputation de M. Manuel. Appelé plus tard à la tribune par le département de la Vendée, on sait quelles opinions il embrassa, quelle fermeté, quelle éloquence il déploya pour les défendre.

« Cette partie de sa vie est généralement connue. On sait

comment M. Manuel occupa et quitta la tribune. Ce que je voudrais peindre dignement ici, c'est une de ces âmes d'une trempe rare, que la nature dispense bien peu souvent aux hommes, et qu'il n'était possible d'apprécier que lorsqu'on avait beaucoup approché M. Manuel. Ce n'était point la chaleur et l'éclat qu'il fallait chercher en lui, mais la force simple, égale et inaltérable. Son esprit n'avait pas cette vivacité qui rend les esprits inégaux susceptibles de grandir ou de baisser avec les circonstances; le sien était juste, ouvert et sûr. Il concevait bien, et il concevait vite; il s'exprimait avec élégance, avec vigueur et avec une imperturbable assurance. Aussi était-il le seul improvisateur bien réel qui eût paru à notre tribune depuis douze années, le seul qui n'apprît pas de discours d'avance, le seul qui prît la discussion au point où elle était arrivée. Les esprits bouillans ne sont pas les plus propres à l'improvisation; ils se troublent ou se précipitent, et n'agissent pas avec cette régularité qui assure la suite des idées et la continuité du discours. Barnave n'avait pas l'éloquence de Mirabeau; il était plus véritablement improvisateur. M. Manuel avait dans sa force d'esprit le principe de la véritable improvisation oratoire. Cette force ne jette pas ordinairement beaucoup d'éclat; elle ne se montre, n'apparaît au dehors d'une manière imposante, que lorsque, tout s'ébranlant autour d'elle, elle reste seule debout. Un mot de simple bon sens, quand tous les esprits sont agités, est un trait de génie. Quel respect n'a-t-on pas pour la raison qui survit à toutes les autres? M. Manuel avait un autre avantage : c'était de pouvoir résumer une longue discussion, de résister seul à la fatigue générale, pour recueillir et comparer tout ce qui avait été dit, pour débrouiller cette confusion d'idées où jettent toujours les controverses trop longues. C'était encore à sa force qu'il devait cet avantage. D'après les paroles nettes et fortes qu'il employait quelquefois, on lui a supposé un esprit absolu et violent; c'était, au contraire, un esprit modéré et sage. Cet éclectisme qui signale notre époque dans toutes les sciences, était sa théorie de choix. Que de fois je lui ai entendu vanter cette direction des esprits, et soutenir qu'il n'y a point de vérité absolue; qu'il faut éclairer toutes les opinions les unes par les autres! Mais il n'avait qu'un langage, tandis que la plupart des hommes en ont deux. Il n'était pas, comme beaucoup d'hommes, un modéré de tribune et un démagogue de salon.

« La tenue, la suite qui formaient les traits distinctifs de son esprit, formaient aussi les traits distinctifs de son caractère. Ce qu'il avait aimé une fois, il l'aimait toujours. Dans son âme, où tous les sentimens demeuraient inaltérables, il avait conservé un peu de cette chaleur patriotique qui remplissait les camps,

il y a quarante années; il aimait la France par-dessus tout; il l'aimait à la fois en soldat et en citoyen éclairé. Quand l'oubli le plus ingrat l'eut laissé dans la nullité politique, il n'aimait pas moins la liberté, que lorsqu'il recevait des couronnes d'or. C'est sans doute une belle chose que la liberté pour l'orateur applaudi, dont elle fait l'éloquence et les triomphes; mais, pour l'orateur condamné au silence et à l'oubli, elle paraît quelquefois moins digne d'amour. Jamais, depuis quatre années, on n'entendit M. Manuel dire que les partis sont ingrats, que la liberté est une chimère!

« La paresse n'était pas plus entrée dans son âme que le découragement. Condamné par ses médecins depuis plusieurs années, et croyant à leur arrêt, il n'avait pas cessé de s'éclairer et de s'instruire. Il avait cinquante-deux ans, et il n'était pas une idée nouvelle qu'il n'accueillît, qu'il ne consentît à examiner. Sans être mobile, son esprit, parce qu'il était juste, était perfectible. Quand ses douleurs lui rendaient l'usage de ses facultés, son tems était partagé entre les exercices du corps, qu'il avait toujours aimés, et l'étude. Il lisait beaucoup, et on l'aurait vu à la tribune avec une toute autre étendue d'esprit. Le travail qu'il faisait sur son intelligence, il le faisait aussi sur son caractère. Naturellement impérieux, parce qu'il était fort, il se contenait sans cesse, et avait dans le commerce habituel une douceur charmante. Vouloir être meilleur, presque sans but d'ambition, seulement pour mourir meilleur, est le signe d'une rare et belle nature. Quand on l'a vu calme, studieux, et travaillant sans cesse son esprit et son caractère, au milieu des plus grands doutes sur sa vie, il est impossible de n'être pas rempli pour lui d'estime et de respect.

« La maladie qui effrayait ses amis et ses médecins l'a saisi tout à coup; les soins de l'art ont été inutiles. La forte organisation du malade n'a été qu'une cause d'épouvantables douleurs. Quand la destruction était partout, la vie résistait encore, et ne s'est échappée qu'après deux jours de tourmens cruels. L'intelligence est restée ferme jusqu'au dernier instant, et a survécu à toutes les facultés. M. Manuel était entouré de son frère, de MM. Laffitte, Béranger, et d'autres amis qui lui étaient profondément attachés. Ils se sont séparés de lui, pleins de respect et de douleur. Le souvenir d'une âme si forte et si belle ne s'effacera point en eux. La mort, depuis quelque tems, a frappé sur les têtes les plus élevées; elle a atteint des esprits brillans, des cœurs généreux, des citoyens regrettables à tous les titres; mais elle vient d'enlever dans Manuel ce qu'il y a de plus rare au monde, un caractère! »

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT SIXIÈME CAHIER.

OCTOBRE 1827.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Exposition publique des produits des manufactures françaises, en 1827. . . . . *Ferry.* P. 6
2. Des Saga's, ou de l'ancienne littérature du Nord. . . *X.* 22
3. Notice sur Ugo Foscolo. . . . . *Fr. Salfi.* 30

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Essai sur la construction des routes et des voitures, traduit de l'anglais de R.-L. Edgeworth . . . . . *J.-J. Baude.* 36
5. Manuel du juré, par Victor Guichard et J.-J. Dubochet, avocats . . . . . *Charles Comte.* 45
6. Histoire de Bretagne, par M. Daru. . . . . *Depping.* 58
7. Histoire du soulèvement des Pays-Bas sous Philippe II, traduite de l'allemand, de F. Schiller, par M. de Châteaugiron. *Crussolle-Lami.* 69
8. 1° Voyage de la Grèce, par F.-C.-H.-L. Pouqueville; 2° Histoire de la régénération de la Grèce, par le même. *Auguste Fabre.* 74
9. Bibliothèque des classiques latins, avec la traduction; publiée par M. Jules Pierrot. . . *J.-J. Champollion Figeac.* 92
10. Espagne poétique. Choix de poésies castillanes, mises en vers français, par Don J.-M. Maury. . . . . *Muriel.* 98

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 108 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 3 106
AMÉRIQUE-MÉRIDIONALE. — *Colombie*, 1. 109
ASIE. — *Calcutta*, 11. 110
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 7. 111
— *Russie*, 2. 123
— *Danemark*, 1 ouvrage périodique. 126
— *Allemagne*, 8. 128
— *Suisse*, 3. 133
— *Italie*, 7, dont 1 ouvrage périodique. 139
— *Portugal*, 2 148
— *Pays-Bas*, 6, dont 1 ouvrage périodique. 151
FRANCE, 57, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 23. . . . 158
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 10. . . 176
— *Littérature*, 15. 187
— *Beaux-Arts*, 4 200
— *Mémoires et Rapports de sociétés savantes*, 1. 204
— *Ouvrages périodiques*, 1. 206
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 3. 207

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis. Boston :* Géographie physique et zoologie ; Influence de l'air et du sol sur la taille des animaux. — *Washington :* Instruction des enfans. 210
ANTILLES. — Phénomènes météorologiques. 211
AUSTRALASIE. — *Nouvelle Sud-Galles et Terre de Van-Diemen :* Situation de ces colonies ; État de la presse périodique.—Colonie anglaise de l'*île Melville*. 212

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.—Statistique judiciaire et morale : Nombre de personnes emprisonnées, condamnées ou acquittées dans l'Angleterre et le pays de Galles, pendant les sept dernières années. — *Nécrologie :* Sir Thomas-Stamford Raffles. 214
RUSSIE. — Instruction publique : Universités. — Réclamation : Littérature russe. 216
POLOGNE. — Extrait d'une lettre de *Wilna :* État de la littérature historique en Pologne. 219
DANEMARK. — *Copenhague :* Instruction élémentaire. 226
ALLEMAGNE. — *Berlin.* Académie des sciences : Question proposée par la classe de physique ; nominations. Enseignement de la géographie. — *Weimar :* Hommage rendu par la puissance au génie. . . . . *ibid.*
SUISSE. — *Zoug :* Population. — *Canton de Berne :* Éducation des sourds-muets 229
ITALIE. — Analyse d'une plante médicinale. — Littérature italienne : Observations générales; Défauts reprochés à plusi urs auteurs italiens 231
GRÈCE. — Situation morale du pays ; Premiers besoins de la nation grecque; Vœux et espérances de ses amis. 233
PAYS-BAS.—*Bruxelles :* Développement de la prospérité agricole, industrielle, commerciale, et des institutions relatives à l'instruction publique ; état moral et social du pays. — Enseignement primaire; Poids et mesurés. — Médailles historiques. 236
FRANCE. — *Murat* (Cantal) : Établissement agricole de M. de Pradt — Sociétés sav ntes : *Aix* (Bouches du Rhône) : Société académique : Prix proposés. *Dijon* (Côte-d'Or) : Société de lecture. 240
PARIS. — *Institut.* Académie des Sciences : Séances du 24 septembre au 15 octobre. Académie des Beaux-Arts : Séance publique du 6 octobre. — Société royale des antiquaires. — Nouvelle méthode pour guérir le bégaiement. — Enseignement industriel. — Statistique industrielle et commerciale de la France. — Banquet mensuel de la Société de la Revue Encyclopédie, et notice sur les *Osages.* — Exhumation des restes de Talma. — *Théâtres. Théâtre-Français :* 1re représentation de l'Ami de tout le monde, comédie. *Théâtre de l'Odéon :* 1re représentation de la Cassette, comédie. *Théâtre anglais.* 2e représentation de Jane Shore, tragédie, et 1re représent. d'Anglais et Français, comédie. — *Beaux-Arts.* Néorama et Diorama : Vue intérieure de Saint Pierre de Rome. —*Nécrologie :* Manuel. 241

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE
SUR LE CHLORE ET LES CHLORURES,
ET SUR LEURS DIVERS EMPLOIS.

Il est peu de substances chimiques susceptibles d'autant d'applications utiles que le chlore et ses composés. Depuis long-tems, les chimistes avaient déterminé quelques-unes de ces applications, et les arts faisaient un grand usage de l'acide hydrochlorique, soit parce qu'il donnait naissance au chlore, soit par son emploi dans la teinture, pour aviver les couleurs et pour enlever sur des fonds colorés des portions formant diverses figures, soit encore pour opérer le blanchissage des tissus de coton, de lin et de chanvre, pour nettoyer les vieilles gravures, pour décaper la tole et la réduire en fer-blanc, etc.; mais, la plus importante de toutes ces applications est, sans

contredit, l'emploi des chlorures à la désinfection des hôpitaux, des amphithéâtres d'anatomie, de tous les lieux où la production des miasmes putrides, le développement des gaz délétères, la décomposition des cadavres, mettent en danger la vie des ouvriers, ou des hommes qui se livrent à la plus noble, mais quelquefois la plus dangereuse des fonctions, celle de soulager la triste humanité des maux dont elle est la proie, et d'apporter la santé dans l'empire même de la mort.

Avant de faire apprécier avec quelques détails l'important service rendu à la société par les savans célèbres qui ont découvert les propriétés des chlorures, et qui en ont fait un usage si avantageux, nous croyons devoir donner une courte notice sur l'histoire du chlore et des travaux qui ont concouru à en développer toute l'utilité. Nous espérons que l'on ne s'effrayera pas des termes de chimie nécessaires pour l'intelligence des faits. Cette science est aujourd'hui populaire; et il est peu de personnes qui n'en aient reçu quelques notions, et qui n'en connaissent les expressions les plus usuelles.

Le chlore est un corps gazeux, simple, combustible, élastique, de couleur jaunâtre, une fois et demi plus pesant que l'air; il détruit les couleurs végétales et blanchit les corps colorés; il asphyxie avec rapidité les animaux exposés à son action et absorbe l'eau instantanément. L'eau, chargée de ce gaz, acquiert sa saveur, son odeur et sa propriété décolorante. Le chlore s'unit en diverses proportions avec l'oxigène, l'hydrogène et d'autres corps.

Le chimiste Scheele fit connaître, en 1774, trois corps nouveaux, *le manganèse*, *la baryte* et *le chlore*, que l'école théorique de Stahl appela du nom d'*acide marin déphlogistiqué*. Scheele annonça le premier l'action du chlore sur les matières colorantes. Cette découverte attira l'attention des chimistes qui essayèrent d'en faire l'application aux arts industriels. Bientôt on se servit avec succès du chlore et des chlorures pour le blanchîment de la cire, de l'amidon, des pâtes de papier, et pour la restauration des gravures et des manuscrits jaunis par le tems, ou souillés d'encre. L'illustre

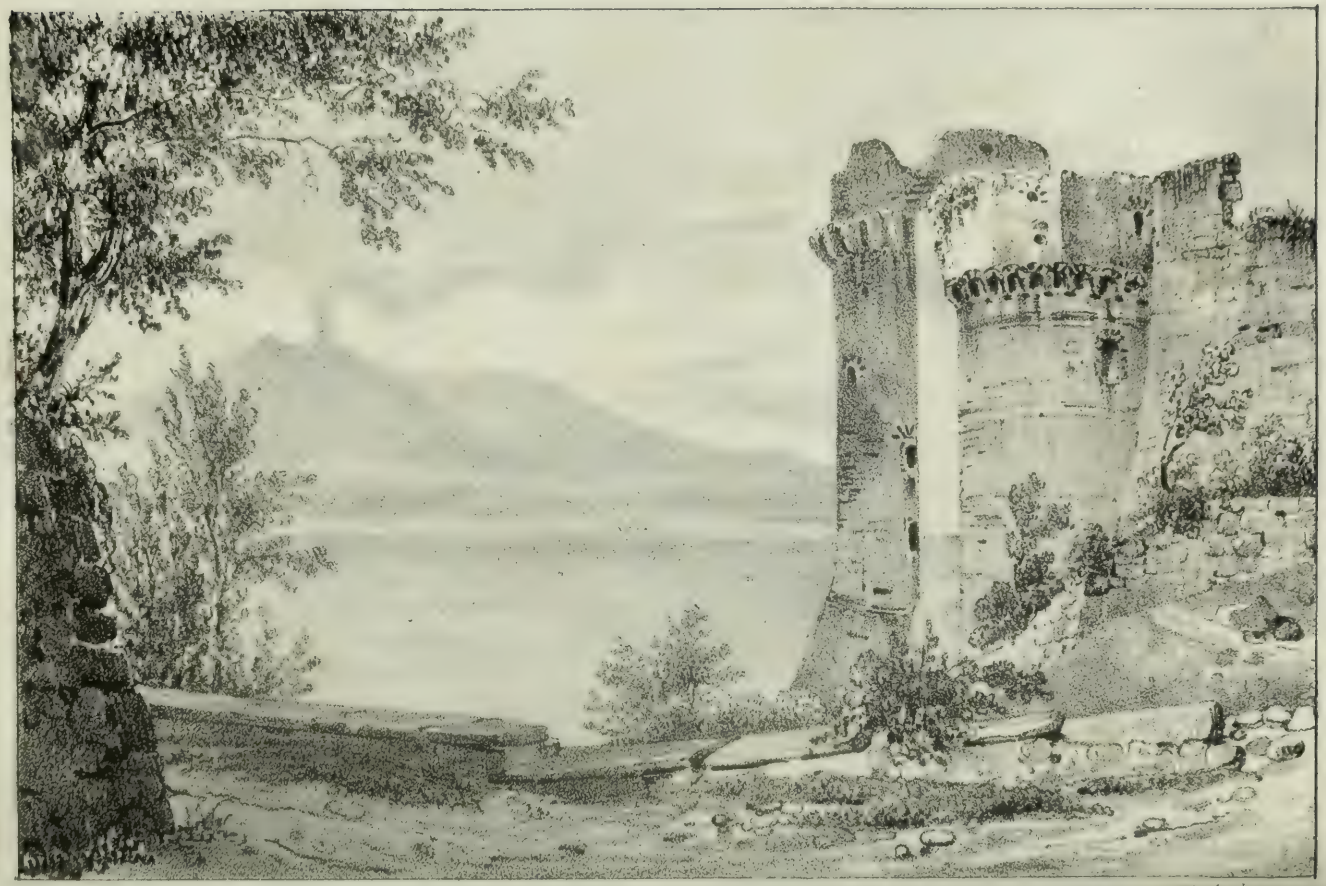

lith. de Langlumé

Berthollet étudia son action sur les toiles écrues en chanvre, lin et coton; le blanchîment de ces substances par le chlore devint une des industries favorites de ce savant, et il prévit toutes les conséquences de cette importante invention. Il parvint à conquérir au profit de l'agriculture les vastes prairies consacrées, dans les pays les plus fertiles, à l'étendage des toiles, pendant la belle saison; et il prouva qu'en employant le chlore avec réserve dans l'opération du blanchîment des toiles, on leur conserve plus de solidité que par les moyens longs et dispendieux autrefois en usage.

C'est encore à Berthollet que l'on doit les premiers chlorures d'oxides et leur emploi dans les arts. Il conseilla aux entrepreneurs d'une manufacture de produits chimiques de recevoir des vapeurs de chlore dans une eau chargée d'alcali, et c'est là l'origine de *l'eau de javelle*, si célèbre depuis parmi les blanchisseurs.

Mais déjà le nom *d'acide marin déphlogistiqué* avait été remplacé par celui *d'acide muriatique oxigéné*. Quelque tems après, MM. Gay-Lussac, Thénard et Davy démontrèrent que le chlore peut être considéré comme corps simple. Ce nom *de chlore* fut imposé à cette substance par M. Ampère; et bientôt on démontra que l'emploi des chlorures est suivi de succès, lorsque l'on veut dénaturer des principes immédiats dans la composition desquels l'oxigène entre comme élément.

Ce furent les Anglais qui les premiers exécutèrent en grand les préparations de chlorures de chaux secs, qu'ils livrèrent au commerce vers 1800, sous le nom de poudre de *Tennant*. La propriété de cette poudre était de contenir, sous un petit volume, une quantité considérable de chlore capable de se conserver long-tems dans des vases clos. On fait un emploi immense de ce composé dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne, et l'on commence à s'en servir en France, quoiqu'il n'y en ait pas encore de fabrique spéciale. Un instrument destiné à reconnaître les titres des chlorures versés dans le commerce, a été inventé par M. Descroisilles, et perfectionné par M. Gay-Lussac; on le nomme *chloromètre*.

Mais tandis que plusieurs savans essayaient de faire des applications du chlore à l'art utile de la teinture, d'autres se promettaient un résultat encore plus noble de leurs travaux. Dès 1773, c'est-à-dire un an après la découverte de Scheele, Guyton de Morveaux avait obtenu un grand succès à Dijon, en essayant, au moyen de fumigations d'acide hydrochlorique, la désinfection d'une église empestée par des exhalaisons cadavériques, et celle d'une prison où le typhus commençait à faire des progrès. Quelques années après, on employa les mêmes procédés pour opérer, sans danger, l'évacuation des masses putrides qui, depuis plusieurs siècles, s'étaient accumulées au charnier des Innocens; et, en 1792, Fourcroy s'en servit pour désinfecter les salles de dissection et celles des hôpitaux. Guyton de Morveaux, après quelques expériences nouvelles, composa un petit appareil désinfecteur dont l'usage se multiplia; et vers 1809, M. Masuyer fit pour la première fois l'emploi du chlorure de chaux liquide, afin d'assainir l'hôpital militaire de Strasbourg.

On n'était pas allé plus loin, lorsque la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, stimulée par les invitations du préfet de la Seine, proposa, en 1820, un prix pour l'auteur d'un moyen chimique ou mécanique propre à fabriquer des intestins soufflés, sans leur faire subir la fermentation putride qui rendait si insalubres les ateliers de boyauderie. Ce fut M. Labarraque, pharmacien à Paris, qui résolut le problème et qui remporta le prix. Il proposa l'emploi des chlorures de chaux; et depuis cette époque, ce savant philantrope n'a cessé de perfectionner ses premiers aperçus et de consacrer tous ses efforts à propager l'usage des chlorures et à leur trouver de nouvelles applications. Éclairé par son travail sur l'art du boyaudier, et guidé par un esprit d'observation juste et pénétrant, il en a indiqué l'emploi dans les exhumations et dans tous les cas où des émanations putrides peuvent vicier l'air atmosphérique. Il a rendu un service inappréciable à l'humanité et à l'industrie, non-seulement en appliquant les fumigations du chlore à des opérations qu'elles rendent faciles et

exemptes de tout danger, mais en ramenant l'attention des savans et de la société tout entière sur les avantages d'un agent dont l'emploi peut avoir une immense influence sur la vie et la santé des hommes. Depuis les travaux de M. Labarraque, M. Wallace a recommandé le chlore gazeux, mêlé de vapeurs aqueuses, comme médicament externe contre les affections chroniques des viscères abdominaux, et surtout contre celles du foie. M. Roche a annoncé à la Société de médecine qu'en moins de trois mois, il avait guéri, au moyen du chlorure de soude, une teigne qui depuis onze années avait résisté à tous les traitemens. M. Zeise a proposé l'emploi des chlorures pour la désinfection des eaux-de-vie de grains et de pommes de terre. MM. Cullerier et Gorse se sont servis avec succès du chlorure de soude pour la guérison des ulcères syphilitiques qui répandent une odeur infecte, et généralement contre les plaies et les ulcères affectés de pourriture, et dont le caractère est gangréneux. M. Labarraque et plusieurs personnes ont démontré l'efficacité du chlore contre l'asphixie des fosses d'aisances; la Société d'agriculture de la Charente a recommandé les fumigations de chlorure comme très-salutaires dans les étables et dans les cas d'épizootie; et des médecins instruits ont annoncé qu'ils étaient sur la voie d'une découverte du plus haut intérêt pour l'humanité, par l'emploi du chlore dans les maladies de poitrine. Puisse leur espoir n'être pas trompé!

Cet aperçu rapide sur les avantages et les propriétés du chlore et des chlorures, est loin sans doute de les faire connaître, de les faire apprécier dans tous leurs détails; mais il suffit pour montrer combien leur emploi peut être varié, et il laisse pressentir les nombreuses applications que l'on peut encore en faire à l'industrie, à l'économie domestique et à la salubrité publique (1). D. N.

---

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, juillet-septembre 1826, page 732, l'annonce de l'utile écrit publié par M. Labarraque, *sur l'emploi des chlorures d'oxide de sodium et de chaux.* — Nous reviendrons sur

Voyage de Naples a Amalfi, *par Castellamare et Pompéïa;* extrait d'un *Voyage inédit en Italie, pendant les années* 1824-1827; par E. G. d'A. (1).

Adieu classic land, adieu sunny skies,
'T is with sorrow I feel we're destined to part;
Farewell cherished friends that so dearly I prize
And whose memory shall ne'er be effaced from my heart.

How oft shall remembrance recall to my mind
The friends and the scenes that I am forced to resign,
Where the hearts like the clime are congenial and kind
And oh nature thy aspect is ever benign.

. . . . . .

Vers inédits de lady Marg. B.....

Adieu, terre classique, adieu, ciel sans nuages,
Adieu vous mes amis dont le doux souvenir
Vient s'unir dans mon cœur à ceux de ces rivages.
Le destin me l'ordonne; hélas! il faut partir.

Doux climats, doux amis que j'aime et que j'admire,
Quels tableaux enchanteurs vous formiez réunis!
L'un et l'autre à l'envi sembliez me sourire.
Adieu, tableau charmant; il le faut, je vous fuis.

. . . . . .

E. G. d'A.

14 *juillet* 1825. — C'est à la ville d'Amalfi que le monde est redevable des deux découvertes qui, avec l'invention de l'imprimerie, ont le plus puissamment contribué à tirer l'Europe

---

cette découverte si précieuse à l'humanité, lorsque nous rendrons compte d'un ouvrage que prépare M. Labarraque *sur les causes et les phénomènes de la putréfaction des matières animales, et sur les moyens d'arrêter, dans diverses circonstances, ce mouvement désorganisateur.*

(1) La ville d'Amalfi, devenue si célèbre par son commerce et ses institutions durant le moyen âge, a bien mérité de la civilisation par deux découvertes importantes : celles des *Pandectes* et de la *Boussole.* Comme elle ne se trouve sur aucune des routes fréquentées de l'Italie, elle est rarement visitée par les voyageurs. Nous avons pensé que les lecteurs de la *Revue Encyclopédique* trouveraient ici avec plaisir la relation abrégée d'un voyage entrepris dans un but scientifique par un de nos collaborateurs qui a visité dernièrement une grande partie de l'Italie. *N. du R.*

de la barbarie où elle était plongée (1). Tout voyageur lui devrait donc un religieux pèlerinage; et cependant un petit nombre, parmi ceux qui parcourent l'Italie, se décident à la visiter. La cause en doit être attribuée, sans doute, à l'impossibilité où l'on se trouve d'aborder cette ville, soit à cheval, soit en voiture; mais comme on m'avait fait espérer que je pourrais y découvrir les vestiges d'une loi maritime très-importante, citée par un grand nombre d'écrivains, et dont on a perdu les dispositions (2), je pris le parti d'éclaircir les versions contradictoires émises par les auteurs à ce sujet, et d'aller à la source même pour rechercher les traces de cette loi si vantée. Je m'embarquai donc dans le port de Naples à deux heures après midi, avec un de mes amis, M. B..., et fis voile pour Castellamare sur une de ces *lancelles* (sorte de *péniches*), montées par de vigoureux mariniers, qui servent à la communication entre les deux villes.

Une brise légère enfle notre voile latine; et, quoique tout promette une heureuse traversée, nos mariniers comptent

---

(1) Un grand nombre d'historiens attribuent à un Amalfitain, nommé *Gaetano* Gioja, l'invention de la boussole, et cette circonstance a fourni à Baldi, poëte italien du XVIe siècle, le sujet du charmant épisode qui termine son poëme de la *Nautica;* Venise, 1590, in-4°. On sait que nous devons à la ville d'Amalfi le premier manuscrit des *Pandectes* qui ait été retrouvé.

(2) *Freccia*, *Giannone*, *Azuni*, et plusieurs autres écrivains, assurent que durant le moyen âge la république d'Amalfi était régie, sous les rapports maritimes, par une loi d'une haute sagesse, et qui, semblable à la loi rhodienne, avait été successivement adoptée par divers peuples de l'Italie, où elle était connue sous le nom de *Table amalfitaine.* Malheureusement, aucun de ces auteurs ne donne le texte de cette loi, et quelques historiens du royaume de Naples assurent qu'elle n'a jamais été publiée. (*Dizzionario geografico raggionato;* Naples, 1797. In-8°, page 161.) Quelques Napolitains avaient annoncé à M. le professeur Pardessus que les manuscrits de cette loi se trouvaient dans les mains d'une famille Pança, demeurant à Amalfi. Ce fut dans le but de vérifier ce fait que j'entrepris mon voyage.

assez sur notre libéralité pour nous présenter la cassette toute couverte des flammes de l'enfer, destinée à recevoir les dons des âmes pieuses. Le produit des aumônes doit être consacré par eux à des prières *per le anime del purgatorio*, et jamais personne ne refuse une rétribution de quelques grains pour cette destination.

Bientôt disparaissent derrière nous les collines verdoyantes du Pausilippe, les tours grisâtres du château neuf, le môle et son phare élégant, objet d'un culte d'amour pour les Napolitains, et ces maisons de couleurs variées qui donnent à la ville un aspect si pittoresque. Mais, en revanche, nous découvrons Portici, ses palais, ses brillans rivages couronnés par le cratère fumant du Vésuve, et qui couvrent depuis dix-huit siècles les monumens et les ruines d'Herculanum (1). *Torre dell' Annunciata* et *Torre del Greco,* si souvent sillonnées par les laves brûlantes du volcan, et, comme le phénix, renaissant toujours de leurs cendres (2), surgissent à nos regards. La brise *fraîchit,* et nous franchissons rapidement, non sans quelque sentiment d'orgueil, ces parages illustrés par la victoire que les flottes françaises remportèrent sur les Espagnols, lorsqu'elles vinrent soutenir la trop chevaleresque expédition du duc de Guise.

J'étais plongé dans les réflexions que faisait naître en moi le souvenir de cette entreprise si téméraire, si extraordinaire, j'ai presque dit si française; je me représentais ce prince intrépide sur sa frêle nacelle, forçant, l'épée à la main, les matelots épouvantés de braver les feux de la flotte assiégeante et des

---

(1) On regrette que les fouilles d'Herculanum aient été discontinuées, non-seulement dans l'intérêt des arts, mais encore dans celui des lettres, puisque c'est dans cette ville seule que l'on peut trouver les manuscrits grecs et latins que l'on parvient à déchiffrer; ceux qui sont extraits de Pompéïa tombent en poussière. Mais il faudrait abattre Résine et Portici pour fouiller entièrement Herculanum, et cette mesure entraînerait des frais considérables.

(2) Les maisons sont construites avec la lave qui souvent a couvert le village.

forts ennemis, et débarquant, au milieu de mille coups de canon, dans les bras d'une population ivre d'étonnement et de joie (1); lorsque la *cantilène* du jeune mousse, répétée à voix

(1) Voici comment le prince raconte lui-même ce fait dans ses mémoires (édit. de 1681, page 95) : « A la pointe du jour, nous nous trouvâmes proche de l'île d'Ischia, où mes mariniers me voulurent persuader de chercher un abri pour laisser passer le jour et entrer plus facilement dans Naples la nuit. Mais je résistai à ce sentiment, appréhendant qu'étant découvert... je ne tombasse, sans combat, entre les mains de l'ennemi. La peur les faisant opiniâtrer en leur sentiment, je fus contraint de mettre l'épée à la main et les faire voguer... Nous découvrîmes la ville de Naples et l'armée (navale) d'Espagne qui était devant... Je commandai à l'heure même d'aller droit à la *Capitane*, qui portait l'étendard, pour faire que l'on m'attendît, et avoir le tems de m'éloigner avant que les vaisseaux eussent mis leurs chaloupes à la mer. Comme je fus à deux portées de canon de la *Capitane*, au lieu de m'en aller droit à la ville, je pris ma route au-dessous vers la *Torre del Greco*, afin que les felouques de Chiaja et de Sainte-Lucie ne me pussent couper chemin; et pour donner avis à la ville de mon arrivée, j'ordonnai à mes mariniers, en passant au travers de l'armée d'Espagne, de crier qu'ils me portaient; et me levant debout sur la poupe, je commençai à faire signe du chapeau pour obliger de l'infanterie à sortir, et venir me recevoir à mon débarquement. Je fus aussitôt suivi de tout ce que les ennemis purent mettre à la mer de bâtimens à rames et salué de toute l'artillerie des châteaux, du môle, des vaisseaux et des galères. J'abordai terre, une lieue au-dessous de la ville, et donnant ordre aux mousquetaires qui m'étaient venus recevoir de faire un feu continuel sur les bâtimens des ennemis qui me pressaient trop, je côtoyai Resine et Portici, et ne voulus point débarquer que je ne fusse arrivé, à la faveur de cette escarmouche et au bruit de toutes les canonnades des ennemis, à la place de la Cavalerie, faubourg Lorette, où, sautant à terre, le vendredi 15e (novembre 1645), sur les onze heures, je fus reçu avec un applaudissement incroyable d'un nombre infini de peuple qui, me portant en l'air quelque espace de tems, me mirent sur un beau coursier qui m'avait été préparé, sur lequel je fis mon entrée dans la ville, et allai descendre à l'église de Notre-Dame-des-Carmes pour la remercier du bon succès de mon passage. » (*Voyez* l'excellente *Histoire du duc de Guise*, publiée en 1826.)

basse par l'équipage, nous avertit que nous avions dépassé la petite église de la *Madone di Porto-Salvo,* placée sur une éminence voisine, et que nous étions hors de tout danger. Au bout de quelques minutes, nous abordâmes sur la plage de Castellamare, après trois heures de traversée.

On croirait, au premier coup d'œil, que cette ville vient d'être envahie par des escadrons d'ânes, tant est grande la foule de ces animaux qui inonde la place et les quais. Un des cavaliers de la troupe se charge de notre bagage et nous conduit à l'auberge royale, où il nous faudra passer la nuit, attendu qu'il y a peu de parties du royaume des Deux-Siciles où l'on puisse voyager sûrement après le soleil couché.

On nous assure toutefois que nous pouvons visiter sans péril les environs de la résidence royale, et nous faisons appeler l'indispensable *cicerone* qui doit nous servir à la fois de guide et de rhapsode.

« Sous cette ville, nous dit-il pendant que nous côtoyons le rivage pour gagner le chemin de la montagne, demeure ensevelie une puissante cité. Stabie était son nom. Sylla la fit ravager par un de ses lieutenans durant la guerre sociale (1), et le volcan qui se trouve placé, comme vous le voyez, à plus d'une lieue de distance, acheva l'ouvrage du dictateur en l'engloutissant à jamais. On est parvenu à retirer dans des fouilles quelques manuscrits, des statues, et des peintures que vous pouvez admirer au muséum de Portici. »

« La ville nouvelle vous offrira peu de curiosités. Nous avons cependant un arsenal, un bagne, enfin tout ce qui constitue un port militaire : c'est ici que se font tous les armemens de la marine royale sicilienne (2). Mais rarement notre pavillon franchit les colonnes d'Hercule. Quelques-uns de nos marins ont eu le courage d'aller plus loin, et s'en sont quelquefois bien trouvés. Vous apercevez sur les flancs du mont Saint-

---

(1) Pline, *Histoire naturelle*, liv. III, chap. V.

(2) Les forces navales des Deux-Siciles s'élèvent à 2 vaisseaux, 4 frégates et quelques bâtimens légers.

lassé par l'équipage, nous apprit que nous avions dépassé la petite église de la *Madone di Porto-Salvo*, placée sur une éminence voisine, et que nous étions hors de tout danger. Au bout de quelques minutes, nous abordâmes sur la plage de Castellamare, après trois heures de traversée.

On croirait, au premier coup d'œil, que cette ville vient d'être envahie par [illegible], tant est grande la foule de ses habitants qui bordent le port et les quais. Un des [illegible] de la troupe se charge de notre bagage et nous conduit à l'auberge royale, [illegible]

Ne nous [illegible] que nous pouvions visiter sans péril les environs de la résidence royale, [illegible] l'indispensable [illegible] qui doit nous servir à la fois de guide et de [illegible].

« Avant tout, nous dit-il pendant que nous étions sur le [illegible] pour gagner le chemin de la montagne, [illegible] pendant la guerre sociale (1), et le [illegible] à plus d'une lieue de distance, [illegible] que vous pourrez admirer [illegible] de Portici.

« La ville [illegible] n'offre pas de curiosités. Nous avons cependant un arsenal, un bagne, [illegible] tout ce qui constitue un port militaire ; c'est là que se font [illegible] de la marine royale [illegible] (2). [illegible] Quelques-uns [illegible] ont vu le [illegible] plus [illegible] Vous [illegible] du mont [illegible].

---

(1) Pline, *Histoire naturelle*, liv. III, chap. V.

(2) Les forçats [illegible] Français et quelques Allemands [illegible]

L'Hermitage de la Cava.

Angelo, qui s'élève à pic au-dessus de nous, un petit château perché comme un nid d'aigle. Ce nid est celui du *nabab*, et ce nabab est un matelot de Castellamare, qui, poussé par une humeur aventureuse sur les côtes de l'Indoustan, a su en rapporter une fortune immense. Ce fut aux souvenirs de son pays qu'il dut ses succès. Déjà, sans doute, vous aurez vu passer rapidement sur nos têtes des fagots que nos bûcherons font partir du sommet de la montagne; ils glissent sur un câble et vont s'arrêter près du rivage. Ce fut ainsi que, dans une occasion importante, notre compatriote, aidé des souvenirs de sa jeunesse, s'avisa de faire voyager l'artillerie d'un radjah au service duquel il était engagé. La victoire fut le prix de cette manœuvre, et sa fortune fut le prix de la victoire. Sur une autre partie de la montagne, vous pouvez apercevoir les quatre tours ruinées d'un château plus fort et plus vaste. Il se trouve situé près du chemin que nous allons parcourir; et en examinant de près son vaste *keep* (donjon), ses tours symétriques et arrondies, vous y retrouverez le système de construction normande qui vous fera facilement reconnaître son origine. »

Je priai notre guide de nous conduire au château royal. Il nous répondit que cela lui était impossible, parce que le roi y faisait en ce moment sa résidence. Mais il nous offrit de nous guider dans les bosquets qui en dépendent. « Voyez, nous dit-il sur la route, ces nombreuses maisons de campagne dont le penchant de la colline est parsemé. C'est là que tous les étrangers de distinction résidant à Naples viennent chercher de la fraîcheur et de l'air pendant les chaleurs de l'été. Quelques valétudinaires y viennent aussi boire les eaux alkalines et sulfureuses qui découlent de nos rochers. Ici est le *casin* où mourut M. de Serre, ambassadeur de France, vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Plus loin, ce charmant édifice, que nous laissons à notre gauche, est celui du baron ****, où se trouve réunie en ce moment la meilleure compagnie de Naples. Dans l'aile qui le termine est un théâtre de société, où, devant quelques membres de la

famille royale, on a souvent joué la comédie française avec une étonnante perfection. Voici la maison de campagne du ministre d'Angleterre, et celle de l'ambassadeur d'Autriche. »

Après avoir parcouru dans tous les sens les bosquets ombreux de la résidence de *Quisisana,* ainsi nommée à cause de la salubrité de sa position, après avoir salué dans ces bosquets le roi qui s'y promenait avec sa charmante famille, nous redescendîmes par une avenue d'une délicieuse fraîcheur. La température était si différente de celle que nous avions laissée à Naples, que nous croyions avoir franchi 15 à 20 degrés de latitude nord. Une tranche de ce veau de Sorrente, si vanté par le bon Sancho Pança, arrosée d'une bouteille de *Lacryma Christi,* recueilli sur les flancs du Vésuve, nous composa un souper dont le pays seul avait fait tous les frais ; et un lit fort propre, ce qui n'est pas commun hors de Naples, nous reçut jusqu'au lendemain.

15 *juillet.* — Il est six heures, notre léger cabriolet nous attend à la porte, et les deux petits chevaux calabrois qui y sont attelés semblent impatiens de notre retard; ils nous emportent avec la rapidité de l'éclair, en nous laissant à peine le tems d'admirer ces campagnes fécondes que tapisse une triple moisson. La vigne enlacée aux peupliers court en rians festons, ses pampres verts se dessinent au-dessus des tiges jaunissantes du maïs; et dans les intervalles du maïs même, des légumineuses grimpantes s'élèvent en entourant ses tiges de leurs feuillages touffus. Ailleurs, le cotonnier étale sa fleur violacée, gage d'une riche récolte; il croît à l'ombre même du mûrier, qui contribuera, comme lui, à la confection de nos fastueux tissus. Çà et là, quelques agaves américaines qui présentent leurs dards acérés sur le sommet des murailles en ruine, le palmier aux larges feuilles et le figuier de l'Indoustan donnent à certaines parties du paysage une physionomie des tropiques. Des valérianes rouges, de grands convolvulus blancs, l'églantier sauvage et la ronce rose tapissent les murs qui soutiennent les terrains voisins et encaissent la route; bientôt une vaste plaine s'offre à nos regards.

Je crois apercevoir une ville, et pourtant je n'entends point ces clameurs, ces éclats bruyans qui annoncent ordinairement les cités de l'Italie méridionale. Quoi! pas un paysan, pas un moine, pas un mendiant, et nous sommes encore en Italie! Quelles vastes et magnifiques tombes de marbre éparses sur les bords du chemin! comme elles s'harmonisent avec le calme qui règne dans ce paysage! Quel joli *casin!* que ses fresques et ses mosaïques paraissent fraîches et élégantes! Pourquoi ce banc de marbre si richement ciselé à la porte de la ville? Mais où sont donc les habitans? Le pavé est si beau! on y voit tant de traces de roues! et l'on n'entend pas le bruit d'un char... Des amphithéâtres, des portiques, des palais... Est-ce donc un rêve? ou l'histoire de cette ville pétrifiée dont Cheherazade amuse Chariar s'est-elle donc réalisée?—Non, me répondit mon ami, vous avez traversé Pompéïa; nous y reviendrons (1). Mais j'ai

---

(1) *Sur les fouilles de Pompéïa.* Les fouilles entreprises à Pompéïa ont été principalement faites, durant les deux dernières années, dans la direction des rues au nord et à l'est du Forum. La rue du nord fut entièrement déblayée en décembre 1823. On trouva un grand nombre de lampes, de boucles d'oreilles et d'autres objets fort précieux. Cette rue était terminée par un arc de triomphe. A droite de cet arc était un temple *à la Fortune Auguste*, sur lequel on lit cette inscription :

M. Tullius. M. F. D. VI. DIER. QUINQ.
Augur tri miliTa. pop. aedem.
Fortunae August. solo et p. ae. c.
sua.

Ce temple est petit, mais assez remarquable par sa construction. Deux rampes conduisent à un péristyle élégant. En pénétrant dans la *cella*, on aperçoit la base de la statue qui ornait le temple. Quatre niches à droite et à gauche contenaient probablement aussi des statues. On n'en a trouvé que deux; elles représentent un consul et une prêtresse.

Une rue se trouvait en face de ce temple; on a commencé à la déblayer en 1824. Les murailles de cette rue offraient cette particularité remarquable, qu'elles étaient couvertes des votes électoraux des citoyens pour quelques magistratures. A son extrémité l'on a découvert des établissemens thermaux d'une grande beauté. Les diverses pièces

voulu vous faire faire un léger détour pour vous ménager le plaisir de la surprise. Reprenons la route de Nocera (1), à

---

sont décorées avec goût de stucs et de mosaïques. On y voit aussi une corniche élégante, soutenue par des Silènes en caryatides. Le pavé inférieur est souvent creusé pour la circulation de la vapeur. Un bassin de marbre est couvert de l'inscription suivante en lettres de bronze :

CN. MELISSAEO. CN. F APRO M. STAIO
M. F RUFFO II. VIR. ITERUM ID LABRUM
EX. D. D. EX P P FG. CONSTAT H S. DCCL.

Vis-à-vis de ce bassin est une vaste baignoire en marbre blanc. La salle voisine, où l'on se parfumait d'essences, renferme un magnifique brasier en bronze, supporté pas des sphinx et des tabourets de même métal. On lit sur ces derniers :

M. NIGIDIUS. VACULA. P. S.

Le commencement de l'année 1825 a été signalé par une des plus belles découvertes faites à Pompéïa : c'est celle d'une maison particulière qui se distingue par la plus rare élégance. La mosaïque du péristyle offre un chien prêt à se jeter sur les passans, et au-dessous est écrit :

CAVE CANEM.

L'intérieur des appartemens était revêtu des fresques les plus délicates. L'une d'elles représente l'*enlèvement de Briséis*, et les antiquaires ne craignent pas de la mettre à côté de ce que la peinture a produit de plus parfait. Malheureusement elle s'est beaucoup détériorée. Je la vis au moment où l'on venait de la dégager des cendres qui la couvraient. Rien n'égalait sa fraîcheur.

Derrière cette maison on a déblayé l'établissement d'un foulon, avec tous les ustensiles du métier. C'est dans cet emplacement que l'on continue les fouilles. On les prolonge aussi au delà de l'arc de triomphe dont nous avons parlé.

Plus récemment encore on a mis au jour un Panthéon. Cet édifice est un parallélogramme régulier; il renfermait entre autres objets précieux les statues de Tibère et de Livie, quelques fresques bien conservées : une d'elles représente Romulus et Rémus enfans. Près de cet édifice se trouve une cour environnée d'un portique à colonnes dont les piédestaux sont de marbre.

(1) Anciennement *Nucerina*. Cette ville était le chef-lieu de cette partie de la Campanie. (*Voyez* PLINE, liv. III, chap. V.)

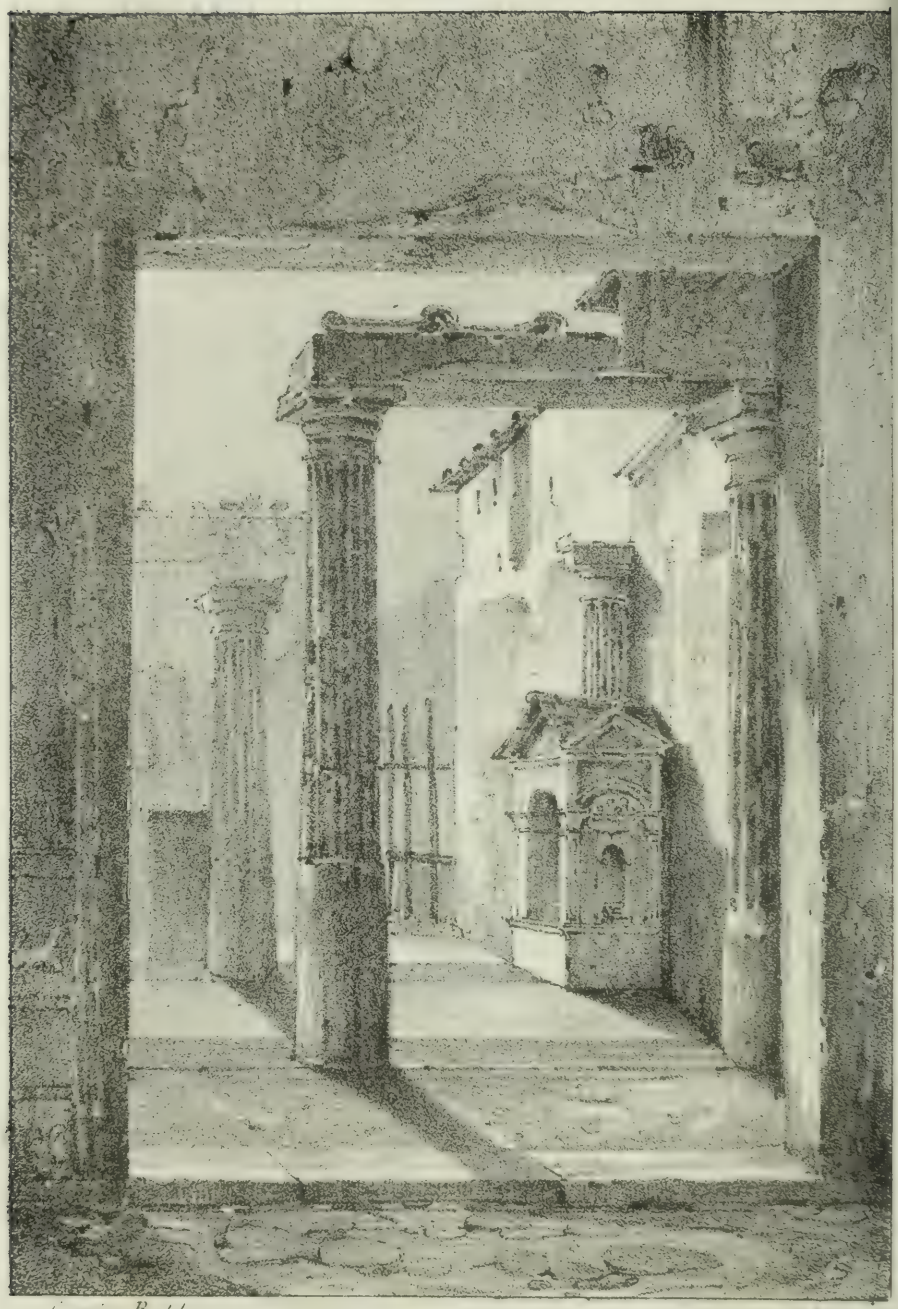

Eugenia R del

Lith de Langlois

Maison découverte à Pompeia.
en 1825

[illegible]

[illegible]

[illegible]

laquelle les Arabes qui l'ont occupée long-tems ont laissé le surnom de *Nocera dei pagani* (des païens), ce qui n'a rien de personnel pour les habitans, tout aussi bons catholiques que leurs voisins.

Après avoir franchi *Nocera*, on entre dans l'Éden des paysagistes, et tout devient encore plus magique dans le tableau qui se déroule à nos yeux. A gauche, le Vésuve exhale une fumée lente; plus loin, les cimes bleuâtres de l'Apennin ceignent et terminent l'horizon, tandis que çà et là, dans les plans intermédiaires, des monticules verdoyans, couronnés de tours en ruines, semblent posés par la main du Poussin pour fournir aux peintres une suite sans cesse renaissante de paysages délicieux. Rien n'est comparable à ce tableau, si ce n'est peut-être l'aspect des rives de la Meuse, ou de la vallée de la Sala entre Palerme et Alcamo.

Un écu écartelé de gueules à la tour d'argent et d'or au lion grimpant de gueules, sur le tout d'azur à trois fleurs de lys, est sculpté sur le marbre, et nous annonce que nous quittons la *province de Labour* pour entrer dans la principauté de *Salerne*. Une petite ville charmante paraît devant nous. La parfaite régularité de ses portiques, qui se prolongent des deux côtés de la route, ne le cède en rien à ceux de Turin, ou de notre rue de Rivoli, quoique sur une plus petite dimension. La propreté des habitations, l'air d'aisance et de contentement qui se peint sur tous les visages, la position de la ville, tout concourt à faire de cette petite cité une des plus agréables résidences du royaume, et je remarque sans étonnement que plusieurs Anglais y sont venus fixer leur séjour.

Le monastère de la Cava (la Trinité) possède une des plus riches bibliothèques d'Italie, et nous nous promettons bien de faire à ce riche et précieux dépôt une visite particulière et fructueuse.

Au sortir de la Cava, nous descendons dans une gorge à l'entrée de laquelle on rencontre un gentil ermitage. C'est là que se trouve interrompue la longue chaîne calcaire des Apennins, qui, se prolongeant dans cette direction, forme tout le promontoire de Sorrente et se montre encore à Caprée. La

gorge se resserre de plus en plus; mais elle encaisse un ruisseau qui va donner de l'activité à une multitude de jolies fabriques semées dans le fond du vallon, et qui servent à la fois à décorer le paysage et à enrichir le pays. A quelques pas de là, Vietri s'élève en amphithéâtre sur une colline et s'étend jusquà la mer.

Cette ville est si sale qu'il ne tient qu'à nous de supposer que nous sommes de retour à Naples. Il faut déjeuner à la taverne; le voyageur chercherait vainement ici un honnête abri : nous descendons *alla Marina*, et nous faisons apprêter une barque et des rameurs, puisqu'il faut absolument que notre voyage soit fait par terre et par mer.

Les rameurs nous attendent; mais point de *tendelet* (1) sur notre barque, et un soleil de juin, dont la force est doublée par la réflexion des masses blanchâtres de rochers que nous côtoyons, nous accable de ses rayons brûlans. Nos mariniers sont en eau; ils chantent pourtant, et rament en cadence, en saluant de leurs acclamations les nombreux pêcheurs qui, placés dans les anfractuosités des hautes montagnes de la côte, jettent dans le golfe leurs vastes filets.

Après avoir doublé le premier cap, nous voyons se développer devant nous le magnifique golfe de Salerne. En apercevant à notre gauche la ville qui lui a donné son nom, nous nous rappelons avec fierté que, quelques siècles plus tôt, cinquante de nos compatriotes avaient mis en fuite dans les plaines voisines une nombreuse armée de Sarrasins qui l'assiégeaient (2); plus loin les côtes voisines ré-

---

(1) Petite tente pour préserver du soleil.

(2) Environ soixante chevaliers normands, partis de leur pays vers l'an 1000, et revenant d'un pèlerinage à Saint-Michel de Gargano, relâchèrent à Salerne dans le tems que cette place, pressée par une armée d'Arabes, venait d'acheter leur retraite à prix d'argent. Ils trouvèrent les habitans occupés à réunir le prix de leur rançon, et l'armée des musulmans sans défiance... Alors cette poignée de chevaliers, soutenue des plus courageux parmi les habitans, profite des ténèbres de la nuit pour fondre sur le camp des ennemis, et met en déroute

veillent en nous d'autres souvenirs. Vous voyez, me dit mon ami, ces grèves plates qui fuient dans le lointain; là fut Pœstum. Jadis ces rives enchantées offrirent un refuge aux voluptueux habitans de Sybaris. Leurs bosquets embaumés de rosiers présentèrent un premier abri aux exilés, tandis que les pétales des roses effeuillées fournissaient à leurs membres délicats des couches parfumées, trop dures encore pour les disciples d'Aristippe (1). Bientôt s'élevèrent des temples majestueux; le luxe et les arts ornèrent à l'envi ces délicieuses contrées, et quelques-unes de leurs créations ont résisté aux attaques du tems. Maintenant, pas un homme ne végète sur cette terre flétrie; aux doux parfums de la rose ont succédé les miasmes pestilentiels qu'exhalent en tous lieux d'impurs marécages; les chants d'ivresse et d'amour ont cessé, et l'éternel silence, qui plane sur ces contrées n'est interrompu que par le sifflement des reptiles cachés sous des débris. Ces vastes temples semblent restés debout pour dire au voyageur: « Tel fut Pœstum; tel il est aujourd'hui! »

Ainsi tout change, ainsi tout passe;
Ainsi nous-mêmes nous passons,
Sans laisser, hélas! plus de trace
Que cette barque où nous glissons
Sur cette mer où tout s'efface. LAMARTINE.

---

les 15,000 Arabes qu'il renfermait. Le duc de Salerne voulut récompenser ses libérateurs, mais il eut lieu d'admirer encore plus leur désintéressement que leur bravoure. Ces guerriers refusèrent et les honneurs et les richesses qu'il leur offrait, et voulurent absolument retourner dans leur pays. Ils promirent seulement au duc de lui envoyer quelques-uns de leurs compatriotes.

Le brillant fait d'armes qui a été l'occasion de la conquête des Deux-Siciles par les Normands est constaté de la manière la plus authentique dans les chroniques contemporaines. Voyez les *manuscrits n° 47 et 199 de la bibliothèque du mont Cassin; Oderic* VITAL, *Histoire ecclésiastique*, livre III; *et manusc. inédits de la Bibliothèque royale, n° 20.*

(1) *Forsitan et pingues hortos quæ cura colendi*
Ornaret, canerem biferi quæ rosaria Pœsti.
VIRG. *Georg.* IV, vers 118.

Je répondais par ces vers délicieux aux réflexions mélancoliques de mon ami, et notre barque traçait sur les flots un sillon rapide et brillant, soudain évanoui. Les cris de nos mariniers saluèrent Atrani.

Cette petite cité, qui, vue de la mer, présente un fort joli coup-d'œil, à cause de la singularité de ses clochers bariolés et de sa position romantique au milieu des rochers, et au-dessus d'une rampe qui semble la soutenir du côté du rivage, ne gagne pas à être vue à l'intérieur. Le désir de visiter une fabrique de ces *maccaroni*, si célébrés par les gastronomes, m'avait déterminé à me faire mettre à terre, et je fus étonné de l'excessive irrégularité des rues, autant que de la mauvaise construction des maisons. Introduits dans une des fabriques que nous désirions visiter, nous admirâmes avec autant de plaisir que de surprise l'excessive propreté qui présidait à la confection de ces diverses pâtes, formées seulement avec de la farine de *blé dur* (*farro*) détrempée, à laquelle on imprime une forme quelconque, au moyen d'une vis de pression qui la fait passer par un moule de tôle. Nous avions vu, quelques jours avant, à *Torre dell Annunziata*, des femmes imprimer des formes aux pâtes qu'elles travaillaient avec leurs doigts, et la méthode des habitans d'Atrani nous parut à la fois plus propre et plus expéditive que le système de fabrication adopté par quelques familles de la *Torre*.

Nous nous rembarquâmes, après cette courte excursion, et quelques coups de rame nous avaient transportés sur les illustres plages d'Amalfi.

Où sont les mille vaisseaux qui portaient naguère aux bornes du monde le pavillon de la république triomphante? Montrez-moi les chantiers dont les constructions sans cesse renaissantes couvraient la mer de voiles innombrables. Dans quel palais s'assemblaient ces sénateurs dont les lois si sages avaient été adoptées par les diverses contrées de l'Italie? Trois barques de pêcheurs, des filets, quelques maisons d'une assez triste apparence, placées toutefois dans la situation la plus pittoresque; sur le premier plan un petit hôtel, orné de brillantes

Je répondais par ces vers délicieux aux réflexions mélancoliques de mon ami, et notre barque voguait sur les flots au milieu rapide et brillant, souffle d'amour. Les cris de nos rameurs saluèrent Atrani.

Cette petite ville, qui, vue de la mer, présente au premier coup-d'œil, à cause de la singularité de ses clochers bariolés et de sa position romantique au milieu des rochers, un attrait d'une originalité qui séduit l'amateur du côté du voyage, ne gagne pas à être vue intérieurement. Le désir de visiter une fabrique de ses maccaronis, si célèbres par les gastronomes, m'avait déterminé à me faire mettre à terre, et je fus charmé de l'extrême irrégularité des rues, autant que de la mauvaise construction des maisons. Introduits dans une des fabriques que nous désirions visiter, nous admirâmes avec autant de plaisir que de surprise l'extrême propreté qui présidait à la confection de ces diverses pâtes, formées seulement avec de la farine de blé dur (*farro*) détrempée, à laquelle on imprime une forme quelconque, au moyen d'une vis de pression qui la fait passer par une plaque de cuivre. Nous avions vu quelques jours avant, à Torre dell'*Annunziata*, des femmes augmenter les formes des pâtes qu'elles travaillaient avec leurs doigts, et la méthode des fabricans d'Atrani nous parut à la fois plus propre et plus expéditive que le système de fabrication adopté par quelques familles de la *Torre*.

Nous nous rembarquâmes, après cette courte excursion, et quelques coups de rame nous eurent bientôt transportés sur les illustres plages d'Amalfi.

Où sont les palais splendides qui prêtaient leur pompe aux barons du marché, le palladium de la république triomphante? Montrez-nous les arsenaux, où les constructions sans cesse renaissantes couvraient la mer de voiles innombrables. Dans quel palais s'assemblaient ces sénateurs dont les lois si sages avaient été adoptées par les diverses contrées de l'Italie? Trois barques de pêcheurs, des filets, quelques maisons d'une assez triste apparence, placées toutefois dans la situation la plus pittoresque, sur le premier plan un petit hôtel, avec de brillantes

couleurs, voilà tout ce qui reste aujourd'hui d'Amalfi. Deux rochers qui surplombent défendent la ville des vents du nord, et donnent à cet ensemble un caractère si particulier qu'il ne saurait être rendu que par le pinceau. Le pilote nous met à terre sur une grève de sable fin, et nous indique la demeure de l'agent consulaire de France. C'est ce petit édifice élégant bâti près du rivage. M. Lucibello, négociant du pays, chargé par le consulat de France à Naples des intérêts français, était absent; mais son frère nous fit le meilleur accueil. Mon premier soin fut de le prier de nous conduire dans la famille Pança qui devait, nous disait-on, posséder le manuscrit objet de nos recherches. Nous nous acheminâmes donc à travers des rues étroites et misérables jusqu'à la demeure de l'*advocato* P***. Ici, un spectacle nouveau nous attendait. La maison où l'on nous introduisit, d'ailleurs fort propre, était entièrement décorée de meubles si gothiques qu'ils doivent dater au moins des beaux jours de la république amalfitaine, ce que leur richesse semblerait encore indiquer; et, comme pour faire ressortir davantage leur vétusté, trois jeunes filles, dans toute la fraîcheur de la jeunesse, occupaient des fauteuils auprès desquels celui de Dagobert, que l'on conserve à la bibliothèque du roi, aurait pu paraître moderne. Cet aspect me fit concevoir les plus heureuses espérances pour ma recherche; je croyais déjà sentir l'odeur poudreuse du manuscrit, odeur si suave pour les nerfs olfactifs du bibliophile; mes yeux se figuraient déjà en lettres gothiques ces mots tant désirés :

Tabulae Amalfitanae.

Mais, ô désappointement, M. Pança m'apporte une longue et lourde histoire d'Amalfi, écrite naguère par un membre de sa famille. Je voulus du moins parcourir rapidement la chronique de Giuseppe Pança, et j'y recueillis les faits suivans.

Amalfi, fondée vers l'an 600 de J.-C., avait d'abord été gouvernée par des préfets annuels. Insensiblement, son importance et son territoire s'accrurent avec les richesses que ses habitans obtenaient par le commerce; elle fut érigée en ré-

publique dont un duc électif était le chef, et qui se trouvait placée sous la protection des empereurs d'Orient. Ses lois furent adoptées par tous les peuples de l'Italie pour les transactions maritimes. Ses monnaies, connues sous le nom de *taris* d'Amalfi, eurent dans le Levant le cours qu'ont actuellement les piastres espagnoles. Sa rade devint le rendez-vous de toutes les nations. La république eut à soutenir plusieurs guerres, principalement contre les Arabes; mais ce ne fut point seulement en Italie qu'elle combattit avec succès les infidèles. Les premiers en Palestine, les Amalfitains créèrent l'ordre des chevaliers de Saint Jean de Jérusalem. Dans le tems de leur puissance (981), ils avaient conquis la province de Salerne; environ un siècle plus tard, ils furent conquis eux-mêmes par le comte Robert, qui leur laissa une partie de leurs priviléges. Mais ils se révoltèrent (1095); et vainement le comte normand vint-il, à la tête de ses troupes, et de 20,000 Sarrasins, ses alliés, mettre le siége devant la ville : il fut contraint de l'abandonner. L'empereur Lothaire fut plus heureux. Ayant envahi l'Italie, il envoya une flotte des Pisans, ses alliés, avec quarante-six galères devant Amalfi. La ville fut prise et perdit à la fois ses richesses et sa liberté (1137). Ce fut alors que l'on retrouva les *Pandectes*, qu'un marchand d'Amalfi avait rapportées du Levant. Les Pisans ne demandèrent à Lothaire que ce livre précieux pour prix de la victoire : il leur fut accordé; et c'est à cette circonstance qu'il dut pendant trois siècles le titre de *Pandectes pisanes*. La république étant entrée quelques années plus tard dans le domaine de Roger, dès ce moment son histoire n'offre plus qu'un intérêt secondaire (1).

---

(1) *Guillaume de la Pouille*, poëte latin qui écrivait vers la fin du XIe siècle, décrit ainsi l'état de la ville d'Amalfi :

Urbs hæc dives opum populoque; referta videtur,
Nulla magis locuples, argento, vestibus, auro,
Partibus innumeris; ac plurimus urbe moratur
Nauta, maris cœlique vias aperire peritus.
Huc et Alexandri diversa feruntur ab urbe

Avant de prendre congé de notre vieil avocat, nous lui demandâmes s'il n'existerait point dans Amalfi quelques archives ou quelque dépôt littéraire à consulter. Sur sa réponse négative, nous prîmes congé de lui et de ses charmantes filles, et nous nous acheminâmes vers la partie supérieure de la ville qui se prolonge dans les profondeurs d'un énorme ravin. Les deux roches calcaires qui nous dominent semblent avoir été séparées par l'effet d'un violent tremblement de terre. Au fond coule un ruisseau qui, passant sous deux ponts placés à des hauteurs inégales, est du plus heureux effet : l'un de ces ponts sert de soutien à une forge. En descendant son cours, nous reconnûmes que ses eaux alimentaient, dans l'intérieur de la ville, une fabrique d'une assez triste apparence. Nous visitâmes ensuite un cloître dont l'architecture à ogives pleines et entrelacées nous parut d'un style remarquable; et de là nous passâmes à l'église dont la construction originale nous avait frappés dès notre arrivée. Cet édifice, fort élevé au-dessus du niveau de la grande place, sur laquelle il est situé, ne nous étonna pas moins par la multitude bizarre de petites colonnes d'ordres et de couleurs divers qui soutiennent son portail, que par la bigarrure de son clocher, chargé de bandes noires et blanches.

Regis et Antiochi : hæc freta plurima transit :
Hic Arabes, Indi, Siculi noscantur et Afri :
Hæc gens est totum propè nobilitata per orbem,
Et mercanda ferens, et amans mercata referre.

GUGLIELMI *appuli historicum poema de rebus Normanorum, liber tertius.*

« Cette ville opulente et très-peuplée n'est égalée par aucune autre, sous le rapport des richesses, de l'or, de l'argent et des tissus précieux qui s'y trouvent rassemblés. Elle renferme un grand nombre de marins habiles à reconnaître leur route sur les mers par la connaissance des cieux, et qui parcourent une infinité de détroits. C'est là que se trouve le dépôt des marchandises d'Antioche et d'Alexandrie, c'est là que l'on rencontre réunis, l'Arabe et l'Indou, le Sicilien et l'Africain. La nation amalfitaine s'est illustrée dans l'univers presque tout entier par l'échange réciproque des richesses des nations. »

Une autre route se présente à nous pour revenir à Naples, me dit mon ami; nous pouvons, en remontant le promontoire, côtoyer ces rochers fameux (*i galli*), auprès desquels Homère a placé les sirènes (1). Ils servaient naguère encore de retraite à des êtres aussi dangereux, mais revêtus de formes moins séduisantes, qui enlevaient les voyageurs sans prendre l'embarras de les charmer. Si, comme je le suppose, nous sommes assez heureux pour ne rencontrer ni sirènes, ni Barbaresques, notre barque voguera ensuite

> Entre le doux Sorrente où la grappe dorée
> Se marie aux citronniers verts,
> Et les rochers aigus de la pâle Caprée.
>
> *Casimir* Delavigne.

Nos yeux chercheront vainement les moindres vestiges du temple magnifique qui couronnait l'extrémité du cap des Picentins; mais nous pourrons encore aller maudire, sur les pics stériles de l'île qui l'avoisine, les restes de l'horrible repaire habité par le tyran de Caprée. De là, quelques minutes nous suffiront pour gagner les lieux enchantés où naquit l'amant infortuné d'Éléonore, et vos regards indignés se reposeront avec plaisir sur les vastes bosquets de myrtes et d'orangers en fleurs qui embaument la plaine de Sorrente. Saluant la demeure du Tasse par quelques vers de l'*Aminte*, nous traverserons le golfe et nous aurons regagné Naples.

---

(1) Τόφρα δὲ καρπαλίμως ἐξίκετο νηῦς εὐεργὴς
Νῆσον Σειρήνοιϊν· κ. τ. λ.

« Cependant le navire s'avançait avec célérité vers l'île des Sirènes, etc. »

Homère, *Odyssée*, liv. xii, vers 166 et suivants.

Homerus non nisi, etc.

« Homère ne parle que d'une seule île, on en compte trois aujourd'hui, qui sont situées près du promontoire de Minerve en Campanie. »

H. Schlichthorst, *Geographia Homer.*
Gœttingue, 1787. In-4°, pag. 14.

Mon compagnon de voyage traçait avec complaisance son itinéraire; et cependant le dieu des vents, qui a placé son séjour dans les îles voisines (les îles Éoliennes, aujourd'hui de Lipari), avait déchaîné le plus terrible de ses enfans. Le *lebeccio* (*libycus*), si redouté dans la Méditerranée, amoncelait avec fureur des nuages noirâtres sur les cimes de l'Apennin, et les roulemens prolongés du tonnerre retentissaient jusque dans les échos des Calabres. Plus prudens que le prudent Ulysse, et peut-être aussi plus faibles que lui, nous n'osâmes braver le double danger dont nous menaçaient Éole et les sirènes; et, suivant l'expression des marins, nous résolûmes, en *fuyant devant le tems*, de reprendre, pour retourner à Naples, le chemin par lequel nous étions venus. E. G. D'A.

Notice biographique sur Pestalozzi.

Pestalozzi (*Henri*), né à Zurich, le 12 janvier 1745, mort à Brougg (canton d'Argovie) le 27 février 1827, s'est acquis une réputation européenne par ses recherches et ses travaux pour améliorer l'éducation primaire et populaire, celle des enfans des classes industrielles et des classes inférieures de la société.

Un profond sentiment religieux, l'amour de la justice, la pitié pour les pauvres, une affection expansive pour les enfans, tels furent les traits distinctifs de l'âme et du caractère du jeune Pestalozzi, présages de la vocation qu'il avait reçue de la nature. Son esprit ardent et actif chercha d'abord à se satisfaire par l'étude des langues. A l'âge de dix-huit ans, il y renonça pour s'occuper de théologie, mais le mauvais succès d'une prédication lui fit abandonner aussi cette carrière pour se livrer à la jurisprudence. Quelques essais littéraires semblèrent annoncer en lui un philologue. Un livre, qui était déjà une véritable autorité dans plusieurs parties du monde civilisé, l'*Émile* de J.-J. Rousseau, lui révéla le génie qui lui était

propre. Subjugué par cette lecture, il se persuada que la civilisation européenne était un contre-sens, et que, de toutes les professions, celle du savant était la plus contraire à la nature. Cette conviction qui changea toute sa destinée, exerça une influence marquée sur la tendance de ses travaux jusqu'à la fin de sa vie, même sur ceux qui avaient pour objet des études scientifiques, puisqu'il s'occupa sans relâche de l'application d'une méthode populaire à l'enseignement du latin. A peine remis d'une maladie grave, produite par un excès de travail, il brûla ses notes, ses extraits, ses collections de manuscrits sur le droit et sur l'histoire de la Suisse, pour se vouer à l'économie rurale. Il acquit des connaissances théoriques et pratiques dans cette partie, et il aliéna son patrimoine, pour acheter, dans le canton d'Argovie, une petite campagne qu'il appela *Neuhof;* c'est là qu'il s'ouvrit une carrière agricole, à l'âge de vingt-deux ans. Son mariage avec Mlle Schoulthess, fille d'un négociant de Zurich, lui fit prendre un intérêt dans une fabrique de coton à laquelle il se dévoua d'une manière active. Son nouveau genre de vie, à la fois agricole et industriel, lui fit connaître l'état de misère intellectuelle et morale du peuple; son âme s'émut d'une pitié profonde, et dès ce moment il résolut de combattre, par tous les moyens qui pouvaient dépendre de lui, cette maladie invétérée de nos sociétés modernes, objet d'une déplorable et criminelle insouciance. Il forma, en 1775, dans sa petite propriété un institut pédagogique pour des enfans pauvres et abandonnés. Bientôt il se vit entouré d'une cinquantaine de jeunes garçons, dont il fut le père, l'appui, l'instituteur. Pestalozzi soutint, par ses seules ressources personnelles, sa généreuse entreprise : personne ne voulut s'associer au projet de transformer en êtres humains des enfans condamnés dès leur berceau à la dégradation; à peine rencontra-t-il quelques hommes capables d'apprécier cette idée sublime. L'agriculture et l'industrie manufacturière entrèrent dans le plan d'éducation de Pestalozzi, comme moyens d'occupation et comme offrant la perspective d'une carrière utile à des enfans primitivement destinés à la

mendicité. Il paraissait devoir y trouver aussi une ressource pour faire prospérer son établissement : cependant il n'en fut point ainsi. Pestalozzi était un homme d'imagination et même de génie; mais nullement un homme pratique et d'exécution. La nature semble exiger, dans les facultés de chaque individu, comme dans la société civile, la séparation des pouvoirs; rarement le talent et le mérite de l'exécution appartiennent à celui qui découvre les grandes lois de la société ou de la nature humaine. Inhabile aux détails des affaires, victime de sa bonté, de sa trop facile confiance, Pestalozzi perdit la plus grande partie de sa fortune, malgré les mœurs simples et la vie frugale qu'il avait introduites dans sa colonie, et dont il donnait lui-même l'exemple.

Ce mauvais succès lui attira les sarcasmes de cette nombreuse classe d'hommes qui sont toujours prêts à railler le dévoûment, et à flétrir du nom d'exaltation ou de folie les grandes idées que le génie conçoit ou que l'humanité inspire. Pestalozzi ne se laissa pas néanmoins égarer ni abattre par l'échec qu'il venait d'éprouver, ni par les moqueries des froids apôtres de l'égoïsme. Profondément convaincu de la justesse de ses vues, il ne leur fut pas un seul moment infidèle; ne pouvant encore les réaliser par la pratique, il les consigna dans son célèbre ouvrage intitulé *Léonard et Gertrude*, sorte de roman populaire et vraiment moral, qui aurait suffi à la réputation de l'auteur, si la réputation avait pu être le but d'un homme qui s'est constamment oublié lui-même pour ne songer qu'à la classe la moins bien partagée par le sort et par la société. D'autres ouvrages suivirent celui que nous venons de rappeler.

Jusqu'à la révolution helvétique, aucun des gouvernemens cantonaux de la Suisse ne s'occupa de soutenir les essais de Pestalozzi, ni d'en tirer parti. Mais, en 1798, à l'aurore de l'ère nouvelle, le gouvernement helvétique, abjurant les intérêts des castes et voulant réhabiliter les malheureux *parias* modernes, mis hors de la loi naturelle du perfectionnement intellectuel et moral, accueillit avec empressement l'homme de

génie qui avait conçu le projet de tirer la classe pauvre et ouvrière de la situation d'humiliation et de souffrance dans laquelle l'indifférence générale la retenait plongée. Les horreurs de la guerre avaient désolé le canton d'Unterwald ; un petit peuple, véritablement héroïque, avait été en partie exterminé, en défendant ses foyers contre l'invasion étrangère ; un grand nombre d'enfans étaient restés orphelins et sans asile, au milieu des débris fumans de leur patrie. Le gouvernement unitaire confia aux soins de Pestalozzi plus de cent cinquante de ces enfans, auprès desquels celui-ci remplit tous les offices que réclamait leur triste état de dénûment et d'abandon. Ce premier institut fut établi à Stanz, dans un couvent supprimé. Le directoire helvétique adjoignit à Pestalozzi un économe, et chargea son commissaire M. Zschokke de le seconder dans ses plans. Cet établissement n'existait que depuis trois mois, lorsque son fondateur eut la joie de présenter ses élèves au directoire helvétique. Peu de tems après, l'approche des armées étrangères entraîna la dissolution de l'institut de Stanz. Qu'on se figure le désespoir du philantrope, lorsqu'il vit étouffés dans leur germe les fruits qu'il allait recueillir.

Malgré la situation très-embarrassée des affaires publiques, le directoire helvétique n'abandonna point son protégé; il lui loua au prix le plus modéré le château de Berthoud (canton de Berne) et le domaine qui en dépendait. Là Pestalozzi réorganisa son établissement, qui prospéra, sous la protection du gouvernement central et avec l'aide de MM. Krusi, de Niederer, et de plusieurs autres collaborateurs, dignes de leur chef, dont quelques-uns étaient ses élèves, et qui semblaient nés pour comprendre ses idées et pour sympathiser avec son âme.

En 1804, l'établissement fut transporté d'abord à Munchen-Bouchsée; puis, dans la même année, à Yverdun, ville du canton de Vaud, qui offrit d'une manière généreuse pour cette utile destination son vaste château et les jardins qui en dépendent. Là, l'institut de Pestalozzi parcourut en peu d'années des phases bien diverses. On le vit successivement élevé par le

concours de quelques pédagogues habiles et philantropes à un très-haut degré de prospérité et de célébrité; puis, troublé par des dissensions intestines, par l'orgueil et les prétentions d'hommes égoïstes ou irascibles; ensuite, ébranlé dans ses fondemens par les vices d'une administration économique qui manquait d'ordre et de surveillance; enfin, tout-à-fait en dissolution. Un génie malfaisant se plaça entre le chef de l'établissement et les hommes qui avaient contribué à sa prospérité; l'âme de Pestalozzi, flétrie et affaiblie, se ferma à la confiance la plus légitime pour s'abandonner à une condescendance fatale à son repos et à son ouvrage. Nous ne nous engagerons point dans le récit des querelles longues, opiniâtres, déplorables, qui ont signalé, accompagné et suivi la décadence rapide de l'institut d'Yverdun; nous sommes placés trop près des hommes, des événemens et des passions, pour être certains de connaître toute la vérité et de pouvoir la présenter sans alliage. Des ouvrages écrits en sens opposé viennent d'être publiés sur ce sujet (1): ils renferment des documens dont profiteront ceux qui voudront écrire l'histoire de l'établissement et de la méthode de Pestalozzi, lorsque le tems sera venu d'examiner et de juger avec une parfaite impartialité des individus et des faits auxquels se rattachent encore des souvenirs trop récens et des passions mal éteintes.

En 1825, Pestalozzi se retira à sa campagne de Neuhof, en Argovie, et M. Schmidt qui exploitait sous le nom du vénérable vieillard, les restes de l'établissement, reçut du gouvernement du canton de Vaud, pour des motifs graves, l'ordre de

---

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : *Meine Lebenschicksale, etc.*, Leipzig, 1826, in-8°. Les Destinées de ma vie, etc. Cet ouvrage porte en tête le nom de Pestalozzi; mais l'opinion générale des Suisses éclairés l'attribue à M. Schmidt. On vient de publier une réfutation de ce livre, et un exposé de la situation de l'Institut d'Yverdun sous ce titre : *Beitrag zur Biographie Heinrich Pestalozzi's.* Mémoire pour servir à la biographie de Pestalozzi. Saint-Gall, 1827. In-8° de xiv et 342 pages.

quitter le pays. Ainsi fut dissout cet institut qui, dans les derniers tems, existait plutôt de nom qu'en réalité, et à côté duquel Pestalozzi avait fondé et entretenu une petite école de jeunes filles pauvres.

Pendant sa retraite dans le canton d'Argovie, Pestalozzi fut nommé président de la *Société helvétique d'Olten,* qu'il présida dans la séance de 1826. Cet hommage, offert à ce vétéran de la philantropie, est l'expression fidèle des sentimens que les Suisses généreux lui ont voués pour les services qu'il a rendus à l'humanité. La reconnaissance publique ne s'informera pas si une justice rigoureuse peut lui imputer en grande partie les causes des tracasseries qui ont troublé sa vieillesse, et qui ont répandu quelqu'ombre sur l'éclat de son entreprise : elle ne voudra conserver et consacrer que le souvenir de ses bienfaits.

Les travaux, excessifs pour son âge, auxquels Pestalozzi s'est livré, vers la fin de sa vie; les peines qu'il a continué d'éprouver, par suite des événemens, que nous nous sommes bornés à indiquer, enfin la perte du sommeil, ont abrégé ses jours qui auraient pu se prolonger encore. Il est mort le 17 février à Brougg où on l'avait transporté de sa campagne. Il ne fut malade que très-peu de jours. Quoique ses douleurs, produites par une rétention d'urine, fussent très-violentes, il les supporta avec le calme du sage; il rassembla sa famille autour de lui, deux jours avant sa mort, et parla pendant près d'une heure, avec une exaltation qui était celle d'une grande âme.

Pestalozzi n'est plus, son institut a cessé d'exister; mais ce qu'il a fait pour l'humanité ne périra point. Il semble quelquefois que la Providence se plaise à dissoudre la partie matérielle des entreprises les plus généreuses, pour n'en laisser subsister que ce qui en est l'âme, afin d'apprendre aux hommes à ne voir dans les grandes choses que ce qu'elles ont d'impérissable, et à ne point attacher leurs regards et leurs espérances à des existences éphémères et à des accidens passagers. L'instrument du bien se brise; mais le bien subsiste : l'homme de génie passe; mais sa pensée reste, et ce germe, jeté dans le

monde de l'intelligence, produit des fruits souvent tardifs que recueilleront les générations à venir. Cette réflexion, généralement vraie n'est juste qu'en partie, lorsqu'on l'applique à Pestalozzi : pendant sa vie, il a déjà exercé une influence puissante sur l'éducation. On n'attend pas sans doute que nous donnions ici même, en abrégé, une idée complète de ce que l'on a appelé sa méthode, et que nous appellerions avec plus d'exactitude son *Système d'éducation*. Il nous suffira, pour le faire apprécier, d'indiquer quelques-uns de ses traits les plus saillans.

Voulant élever au rang d'hommes les classes les plus délaissées, et ordinairement les plus abruties, il s'appliqua avant tout à développer chez elles les facultés humaines. Sa tendance principale, sous le rapport intellectuel, fut de mettre en pratique, à l'égard du peuple, dans les limites fixées par la nature des choses, le mot si profondément sensé de Montaigne : « J'aime mieux que mon élève ait la tête bien faite que bien pleine. » Sous le rapport moral, il suivit une marche analogue. Il ne cherchait point à donner à son élève des connaissances positives, mais une aptitude à les acquérir. Le calcul, le dessin, le chant, etc., n'étaient point pour lui un but, mais un moyen de développement ; l'occasion la plus propre à exercer le coup d'œil, la main, la voix, l'intelligence, la faculté de comparer, d'abstraire, de déduire des conséquences.

Pestalozzi n'avait pas seulement pour objet de développer les facultés de l'enfant ; il se proposait de les développer, conformément à la marche progressive indiquée par la nature, sans oublier aucun de ces intermédiaires négligés dans la plupart des systèmes d'éducation. Nous renvoyons, à cet égard, aux divers écrits publiés sur sa méthode par celui de ses collaborateurs qui en avait le mieux saisi la partie philosophique et qui était en même tems le plus chaud de ses anciens amis, M. Niederer, aujourd'hui chef d'un institut de demoiselles à Yverdun (1).

---

(1) Voyez aussi l'*Esprit de la méthode de Pestalozzi*, précédé d'un *Précis sur l'institut d'éducation d'Yverdun*, par M. A. Jullien. L'au-

Personne n'a exposé peut être avec plus de précision ce qu'il y avait de réellement neuf dans les principes et dans la méthode de Pestalozzi, ainsi que dans la conception et l'organisation de son institut (voy. *Schliessliche Rechtfertigung des Pestalozzischen Instituts gegen seine Verleumder.* Justification définitive de l'institut de Pestalozzi, contre ses détracteurs. Iferten, 1813, s. 56—63.). L'ouvrage que nous venons de citer, et d'autres ouvrages, sortis de la même plume, nous initient complètement aux grandes vues psycologiques qui ont servi à Pestalozzi de point de départ et de fil conducteur : le peu que nous avons dit ne montre pas, il est vrai, d'une manière suffisante, mais fait du moins entrevoir que Pestalozzi a pris l'étude de l'esprit humain pour base de la science qui en dirige le développement; bien différent en cela de ces hommes qui font consister tout le succès de la *pédagogie* dans l'acquisition de connaissances plus ou moins étendues, et qui considèrent l'esprit humain plutôt comme un magasin d'idées et de faits recueillis au-dehors, que comme l'objet propre et le but final de l'éducation. Ce point de vue établit une distance immense entre la marche de Pestalozzi et la méthode lancastérienne, quoique le philosophe populaire de Zurich se soit aussi proposé, outre la dissémination des lumières dans les classes inférieures, d'établir un enseignement mutuel, mais dans les familles plutôt que dans les écoles. Les personnes qui ont cru apercevoir une analogie entre les deux méthodes, paraissent n'avoir pas vu que la première est un système psycologique d'éducation, tandis que la seconde n'est qu'un mode simplifié d'instruction. Les ressorts même, employés dans les deux mé-

---

teur examine d'abord l'institut considéré dans son origine, dans ses premières vicissitudes, dans son organisation intérieure et dans sa situation, alors très-florissante, en 1810 et 1811; puis, il expose successivement les *principes fondamentaux* de la méthode d'éducation de Pestalozzi, les *caractères essentiels* qui la distinguent des autres méthodes, ses *moyens spéciaux d'exécution*, et ses *résultats.* Milan, 1812. 2 vol. in-8°.

thodes sont entièrement différens, ainsi que l'a observé avec beaucoup de justesse un écrivain doué d'un rare coup d'œil philosophique, et que je m'honore de compter au nombre de mes collègues et de mes amis : « *La méthode de Pestalozzi*, dit-il, en cherchant dans les forces morales et intellectuelles de l'enfant le mobile de son activité et la source de ses vrais progrès, suppose dans l'esprit une puissance indépendante des circonstances extérieures et qui n'a pas besoin de leurs secours. La *méthode lancastérienne*, au contraire, emploie pour animer les élèves des motifs et des sentimens qui sont peut-être moins l'ouvrage de la nature que celui des hommes (1). »

Il y aurait eu dans le système de Pestalozzi une lacune importante, si son auteur n'avait pas eu en vue l'éducation des mères, ces premiers dépositaires du cœur des enfans, et que la nature appelle à présider aux premiers développemens de leur sensibilité et de leur intelligence. Si Rousseau a ramené tant de mères aux sentimens de la maternité, Pestalozzi les a instruites dans l'exercice de leurs fonctions les plus augustes; plusieurs de ses écrits et particulièrement son admirable livre intitulé : *Comment Gertrude instruit ses enfans*, nous montrent ce qu'il a voulu faire; le tems et l'expérience apprendront à nous ou à nos successeurs ce qu'il a fait effectivement.

A ce dernier égard, comme à tous les autres, nous sommes trop rapprochés du moment où son génie actif a donné une impulsion nouvelle aux idées pédagogiques, pour embrasser d'un coup d'œil toute la sphère dans laquelle le mouvement s'est propagé. Mais, ce que nous n'hésitons point à dire, c'est que les travaux de Pestalozzi fixent dans l'histoire de l'éducation une ère nouvelle; c'est que cet homme extraordinaire n'a encore posé en quelque sorte qu'un principe dont les générations futures déduiront les conséquences, et dont la génération

---

(1) *Des principales opinions sur l'origine des idées*; dissertation par *André* Gindroz, ministre du Saint-Évangile, aujourd'hui professeur de philosophie à l'académie de Lausanne. Lausanne, 1817. In-4° de 66 pages.

présente a déjà vu quelques développemens, sans savoir toujours à quel principe elle devait les rapporter. L'idée que Pestalozzi a poursuivie durant une vie entière et à laquelle, malgré tant de mécomptes et de tristes expériences, il s'est attaché avec foi, aux portes mêmes du tombeau, n'est pas de celles qui meurent avec l'homme; elle est un noble legs fait à l'humanité.

En 1819, Pestalozzi a commencé à publier ses œuvres complètes, dont le produit a été destiné par lui à la fondation d'une école pour des enfans pauvres. Nous nous bornerons à indidiquer ici le contenu des volumes que nous avons sous les yeux.

T. I—IV (1819, 1820). *Léonard* et *Gertrude*, 3me édit.

T. V (1820). *Comment Gertrude instruit ses enfans*, ou directions adressées aux mères sur la manière d'instruire elles-mêmes leurs enfans.

T. VI (1820). *A l'innocence, à la gravité, à la magnanimité de ma patrie;* paroles adressées avec courage et humilité à ses contemporains, avec foi et avec une ferme espérance à la postérité, par un vieillard qui, fatigué des longues luttes de sa vie, voudrait, avant de mourir, déposer une offrande de conciliation sur l'autel de l'humanité, sur l'autel de tous les enfans de Dieu.

T. VII (1821). *Mes recherches sur la marche de la nature dans l'éducation du genre humain. — Sur la législation et l'infanticide.*

T. VIII (1822). Continuation du précédent ouvrage : — *Sur le principe de l'éducation élémentaire;* discours prononcé à la société suisse des amis de l'éducation en 1809.

T. IX (1822). *Divers écrits sur l'éducation.*

T. X (1823). *Figures pour ma croix de pardieu*, ou *pour faciliter les premiers développemens de la réflexion;* (ce sont des apologues populaires et ingénieux).

T. XI (1823). *Vues et expériences concernant le principe de l'éducation élémentaire, accompagnées d'opuscules et de fragmens sur la marche et l'histoire de mes travaux.*

T. XII (1824). *Christophe et Élisabeth*, second livre populaire.

Dans cette collection, telle que nous la possédons, ne sont compris ni le *Livre des mères*, ni les quatre autres volumes élémentaires pour l'application des principes de l'auteur. Le volume intitulé : *Mes destinées*, dont il a été question plus haut, ne s'y trouve pas non plus. Après ce dernier ouvrage, Pestalozzi a publié un nouveau volume dans lequel ses véritables amis ont reconnu son génie et sa belle âme.

C. Monnard.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Dictionnaire d'agriculture pratique, *contenant la grande et la petite culture, l'économie rurale et domestique, la médecine vétérinaire, etc.;* par MM. François de Neufchateau, *A.* Poiteau, ancien directeur des cultures aux habitations royales de la Guyane, *A.* Aubert du Petit Thouars, de l'Académie des sciences, Noisette, Lachevardière, Bulos, Cels, Senac fils, Maurice, etc.; précédé d'une *Introduction sur la manière d'étudier et d'enseigner l'agriculture;* par M. le comte François de Neufchateau, de l'Académie française, etc. (1).

A l'époque où nous fûmes chargés d'annoncer à nos lecteurs ce nouvel ouvrage sur les sciences agricoles, nous aurions été forcés de garder le silence sur une partie de ce qu'il renferme. La censure n'aurait pas manqué d'apercevoir un but politique dans l'exposition de projets conçus en 1801; l'indispensable *visa* n'eût point été apposé. Nous nous sommes donc bornés à lire ce dictionnaire et son introduction, attendant, pour en parler, que nous pussions jouir au moins de quelques momens de sécurité.

L'analyse d'un dictionnaire ne peut être que l'indication du

(1) Paris, 1827; Aucher-Éloy, rue de la Harpe, n° 65. 2 vol. in-8° de 705-779 pages, avec figures en taille douce; prix, 21 fr.

but que les rédacteurs avaient en vue, des idées communes à tous, et qui établissent la coordination de leurs travaux. C'est dans la préface et l'introduction que l'on peut reconnaître le plan de l'ouvrage, et se mettre en état de mieux apprécier les détails. Un traité méthodique n'a pas besoin de ces moyens préparatoires dont un auteur croit devoir user envers son lecteur; si l'ordre des idées est exactement suivi, si la méthode est bonne, et si elle a dirigé constamment la rédaction de tout l'ouvrage, le lecteur est assez disposé, et peut se mettre à l'étude : ordinairement il va droit au fait, et ne lit que ce qui renferme l'instruction qu'il veut acquérir; et l'auteur eût pu se dispenser d'écrire ce qui ne sera pas lu. Mais lorsqu'il s'agit d'un livre qui n'est pas destiné à une lecture suivie, quelques indications peuvent abréger les recherches que l'on y fait, et rendre plus fructueuses les notions que l'on en tire; il convient alors de commencer par mettre entre les mains du lecteur le fil qui doit le diriger. Nous avons donc commencé par la préface; l'introduction est venue après, et quelques articles du dictionnaire ont terminé notre examen; nous allons en rendre compte dans le même ordre.

Dans la préface, les éditeurs de ce dictionnaire annoncent que rien d'essentiel n'y est omis, qu'ils ont prétendu offrir aux habitans des campagnes « un guide manuel, un véritable formulaire à leur usage, en se proposant de le rendre, autant que possible, complet, portatif et peu coûteux. » Plus loin, on lit que ce dictionnaire « présente l'ensemble des acquisitions que la science a faites, des perfectionnemens qu'elle a reçus, *de manière à ce que* chaque cultivateur puisse en tirer parti. Le jardinage (horticulture), la chasse, la pêche, quelques autres accessoires, tels que la connaissance de l'arpentage et celle des principales lois qui régissent la propriété, des notions de médecine données avec réserve, et pour les cas seulement où l'on peut se passer du médecin; enfin, tout ce qui se rattache, soit médiatement, soit immédiatement aux labeurs champêtres, aux agrémens de la maison rustique, à sa commodité, à sa salubrité, à son économie, etc., a été réuni dans cet ouvrage.

On n'y trouvera aucune assertion qui ne repose sur des faits constatés; aucune opération qui n'ait été rigoureusement expérimentée, et qui ne soit décrite avec l'intention d'être clair, en allant directement au but sans digression. » Vient ensuite une liste de plus de cent auteurs modernes dont les ouvrages ont été consultés. Voilà le programme : s'il est rempli, l'ouvrage mérite la reconnaissance des agronomes; mais voyons d'abord comment M. François de Neufchâteau conseille d'étudier et d'enseigner l'agriculture. Le mémoire où ses vues sont exposées nous reporte en arrière d'un quart de siècle, et rappelle des circonstances qui ne peuvent revenir : il faut que ses lecteurs s'attachent à séparer les vérités de tous les tems et les préceptes applicables dans tous les lieux, à généraliser ce qui n'a pu être discuté que pour un cas particulier.

L'agriculture est un art, et par conséquent, l'étude et l'enseignement de la théorie ne suffisent point; il est indispensable d'y joindre les connaissances que la pratique seule peut donner. L'auteur prouve aisément que les écrits des anciens agronomes ne sont plus une source d'instruction pour les cultivateurs, quoique les savans y puisent encore une érudition très-agréable, comme on le voit par ce mémoire. En traversant le moyen âge pour arriver jusqu'aux écrivains modernes, on ne trouve non plus rien qui puisse ajouter à nos connaissances agricoles, jusqu'à ce qu'Olivier de Serres ait mis entre les mains de ses compatriotes son *Théâtre d'agriculture*, ou *Ménage des champs*. Franchissant près de deux siècles, l'auteur du Mémoire s'arrête au *Cours complet d'agriculture* par l'abbé Rozier, le plus grand monument typographique que l'on ait dédié au plus noble des arts. Mais l'abbé Rozier ne bornait pas ses vues à l'instruction agronomique par le moyen des livres; il en voulait une autre encore plus efficace, il la regardait comme indispensable; il croyait que sa patrie allait en jouir, et qu'il aurait eu le bonheur de contribuer aux progrès rapides qui seraient infailliblement amenés par l'institution qu'il méditait; mais les foudres de la révolution frappèrent

le savant et vertueux agronome (1). Son projet lui survécut ; il l'avait développé dans un Mémoire adressé à l'Assemblée constituante. Cet écrit ne sortit point des cartons du comité d'agriculture, et l'Assemblée législative en hérita : M. François de Neufchâteau en était membre, l'abbé Rozier reprit courage et quelque espoir. Il s'adressa promptement à l'ami des champs, devenu législateur : « Au nom de la chère agriculture, disait-il, lisez et jugez. Si vous croyez mes idées saines, faites juger. Mon Mémoire est intitulé : *Plan d'une école nationale d'agriculture dans le parc de Chambord.* Le district et le département séant à Blois furent consultés dans le tems; leurs réponses toutes approbatives doivent être déposées dans les mêmes archives. Le comité d'agriculture me marqua que l'Assemblée ne s'occuperait pas des établissemens de détails, qu'ils regardaient les assemblées suivantes. Vous vous trouvez donc au point désigné : si j'ai raison, c'est à vous d'agir pour la commune patrie... Lorsqu'à mon âge, fort au-dessus de tous les besoins, et dans la plus délicieuse habitation, je sollicite mon déplacement, vous devez être bien convaincu que je ne vois, que je ne désire, que je ne soupire même qu'après l'avancement de l'agriculture dans toutes les parties du royaume que mon plan embrasse. L'intérêt n'a aucune part à ma demande; j'ai de tout tems été citoyen, je le suis et le serai jusqu'au dernier instant de ma vie. »

Continuons à mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits de l'intéressante narration de M. François de Neufchâteau. Les faits qu'elle nous revèle ne sont pas moins précieux pour l'histoire que des récits de batailles ou de négociations diplomatiques.

« Sur cette lettre, vous pouvez juger de l'ardeur que je mis sur-le-champ à faire rechercher, dans les cartons et les papiers du comité d'agriculture, les pièces dont l'abbé Rozier me donnait l'indication; mes recherches pressantes furent infructueuses; les pièces avaient disparu. Je m'en informai par écrit

(1) Il fut tué par une bombe, au siége de Lyon, en 1793.

près du chevalier Lamerville, digne ami de l'agriculture qui avait fait un bon rapport sur le Code rural, à l'Assemblée constituante. Il était alors revenu dans le Berri, à ses moutons dont il était aussi un fort zélé panégyriste. (1) Il ne put me donner aucun renseignement sur le plan de l'abbé Rozier, dont il n'avait qu'une idée vague. Par un hasard fort singulier, je n'ai su que long-tems après, que l'original de ce plan, détourné par je ne sais qui, avait été pour lors envoyé en Espagne, où on l'avait traduit, et d'où il nous est revenu, mais retraduit de l'espagnol. Quand même je l'aurais recouvré en 1791 ou 1792, la crise politique et les tempêtes qui grondaient alors avec tant de fureur ne m'eussent pas laissé un seul moment propice pour remettre ce plan sous les yeux des législateurs de ce tems si orageux, suivi bien peu après de tems plus orageux encore. »

M. François de Neufchâteau rapporte plusieurs extraits de ce projet qui fut généralement approuvé par les hommes les plus recommandables de l'époque où l'abbé Rozier le communiqua pour la première fois. La France en aurait peut-être obtenu l'exécution, si Turgot eût pu rester quelques années de plus au ministère. En se chargeant d'imprimer le mouvement à l'institution, et de la diriger aussi long-tems que ses soins seraient jugés utiles, l'auteur déclarait qu'il ne recevrait ni traitement, ni indemnité, afin de diminuer, disait-il, les frais d'état-major, ordinairement si ruineux pour les établissemens qui peuvent le mieux se passer de cette sorte de luxe. Le sage agronome réservait au clergé des campagnes l'honorable emploi de répandre les bonnes méthodes de culture; et de jeunes prêtres instruits dans son école normale y auraient acquis un moyen de plus d'exercer dignement leur ministère de bienfaisance. Peu à peu, les routines, opiniâtres parce qu'elles sont aveugles, auraient fait place à des pratiques

---

(2) Lorsque la révolution commença à rétrograder, le paisible M. de Lamerville fut persécuté dans le Berry. Le sentiment des maux de sa patrie abrégea beaucoup son utile carrière. N. du R.

éclairées, et par conséquent dociles et perfectibles. A l'époque de la révolution, l'homme de bien crut voir le moment où ses vœux allaient être exaucés; la mort seule put interrompre ses vives sollicitations en faveur de l'école d'agriculture. Ce plan trouva dans M. François de Neufchâteau un patron non moins zélé, et encore plus en état de l'adapter aux circonstances, et de profiter de tout ce qui pourrait lui être favorable. La lecture d'Arthur Young lui fit sentir de plus en plus l'importance des vues de l'abbé Rozier : voici ce que dit l'agronome anglais, au sujet du parc de Chambord.

... « Il y a de grandes parties de ce parc en friche, ou en bruyères, ou du moins dans un état médiocre de culture. Je ne pus m'empêcher de penser que, s'il venait un jour dans l'idée du roi de France d'établir une ferme complète de navets, à la mode d'Angleterre, cet endroit serait fort propre à cet objet. Qu'il donne le château au directeur et à tous ses agens : les casernes, qui ne servent maintenant à rien, fourniront des étables aux troupeaux, et le bénéfice du bois sera suffisant pour former et maintenir l'établissement. Quelle différence entre l'utilité d'un pareil établissement et l'inutilité d'une grande dépense faite ici pour soutenir un misérable haras qui ne tend qu'au mal! J'aurai beau néanmoins recommander de pareils établissemens d'agriculture, ils n'ont jamais été entrepris dans aucun pays, et ne le seront jamais, jusqu'à ce que les hommes soient gouvernés par des principes tout-à-fait contraires à ceux qui prévalent aujourd'hui, jusqu'à ce qu'on croie qu'il faut pour l'agriculture nationale autre chose que des Académies et des mémoires. » C'était avant 1789 qu'*Arthur* Young gourmandait ainsi la France et son gouvernement.

La lecture de ce passage et de plusieurs autres relatifs à la Sologne décidèrent M. François de Neufchâteau à visiter avec le plus grand soin Chambord, son parc et ses environs. Le résultat de cet examen fut d'agrandir les vues de l'abbé Rozier, d'ajouter à son projet d'école plusieurs enseignemens auxquels il n'avait pas pourvu; l'établissement conçu sur une plus grande échelle devait être *polygeorgique*; les moyens

d'exécution étaient médités et calculés, les mémoires adressés au gouvernement : pendant ce tems, Bonaparte s'emparait de la France. L'auteur du nouveau projet raconte son entrevue avec le premier consul; toutes ses espérances s'évanouirent, mais ses vœux n'en furent pas moins ardens, et ils le sont encore. C'est toujours vers Chambord que ses regards sont dirigés, lorsqu'il pense au besoin que nous avons d'une grande école d'agriculture, d'une institution véritablement polygeorgique. Cette introduction est une lecture pleine d'attraits. L'auteur a mis à la suite, sous le titre de *pièces justificatives*, des Mémoires sur la culture du chanvre considérée comme moyen de préparer la terre pour les céréales, sur les moyens d'augmenter les produits de la vigne, et sur la fabrication des pâtes légumineuses. Tous ces objets seraient compris dans l'enseignement, tel que M. François de Neufchâteau l'avait conçu dans son projet d'école nationale d'agriculture.

Nous nous sommes arrêtés long-tems sur l'introduction, moins cependant que nous ne l'aurions désiré. Venons maintenant au dictionnaire; et, comme il est évident que les rédacteurs ont été courts, voyons si l'ouvrage est complet et au niveau des connaissances acquises.

A l'article *Cèdre*, le lecteur est renvoyé au mot *Mélèze :* pourquoi? fallait-il confondre deux arbres, parce qu'ils sont de la même famille; et le magnifique cèdre du Liban ne méritait-il pas au moins une simple mention? S'il est exclus comme arbre exotique, on demandera par quel privilége le tulipier n'est pas compris dans cette exclusion. L'indication des arbres propres à notre sol, et qui seront une précieuse acquisition pour nos arts, ne doit être omise dans aucun ouvrage d'agriculture. On regrette que les *érables*, dont les espèces les plus intéressantes sont omises, n'aient pas obtenu plus de place que les *millepertuis, etc.* Quelques omissions peuvent être tolérées dans un traité, plutôt que dans un dictionnaire. Les éditeurs de cette sorte d'ouvrages devraient avoir sans cesse sous les yeux l'image fidèle d'un lecteur désappointé qui ne trouve point l'article dont il a besoin : ce n'est jamais

impunément qu'ils s'exposent au courroux de ce juge inexorable.

Nous le disons à regret ; il manque à ce dictionnaire beaucoup de mots que l'on y cherchera. Avec plus de regret encore, nous ajouterons que beaucoup d'articles sont incomplets. On sait, par exemple, dans le midi de la France, beaucoup plus de choses sur le figuier que l'on n'en trouve dans ce dictionnaire. On ne regardera pas comme une compensation à cette disette certains détails étrangers à l'agriculture, tels que la salaison des harengs, de la morue, etc. On remédie aux omissions par un supplément, aux superfluités par de courageuses suppressions; mais, comment insérer dans les articles trop courts ce qui serait nécessaire pour les compléter? Il semble bien établi par l'expérience qu'en fait d'arts, la prolixité est moins à craindre dans les ouvrages qu'un laconisme qui contiendrait peu de mots, et encore moins de choses.

Que faut-il donc penser de ce dictionnaire? qu'il lui manque au moins deux volumes. Il renferme un très-grand nombre d'articles excellens, et d'une étendue proportionnée à l'importance de leur objet; s'ils avaient servi de modèle à tous les autres, le succès de l'ouvrage eût été certain. Tel qu'il est, on peut encore en faire un bon usage; mais on sent que le travail a manqué d'ensemble, que les diverses parties ne sont pas coordonnées, et dans leurs véritables rapports, qu'il eût fallu commencer par une table générale, non-seulement des articles, mais des matières diverses que l'on y ferait entrer. Une seconde édition peut satisfaire à ces conditions imposées par les lecteurs, et alors, l'ouvrage sera l'un des dons les plus précieux que l'on ait faits aux sciences agricoles. N.

Voyage métallurgique en Angleterre, ou Recueil de mémoires *sur le gisement, l'exploitation et le traitement des minérais d'étain, de cuivre, de plomb, de zinc et de fer, dans la Grande-Bretagne;* par MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont, ingénieurs des mines (1).

Les voyages des deux savans auteurs de ces Mémoires furent entrepris, en 1823, d'après les ordres du directeur général des ponts-et-chaussées et des mines : leurs observations furent insérées successivement dans les *Annales des mines*, depuis 1824 jusqu'en 1827. Mais, pour les mettre plus à la portée de ceux qui ont besoin de les consulter, il convenait de les réunir; au point où nous en sommes, et malgré les immenses progrès que nos arts métallurgiques ont faits depuis le commencement de ce siècle, nous pouvons nous instruire encore à l'école des Anglais. Remarquons, au sujet des *Annales des mines*, qu'un recueil qui a fourni les matériaux d'un ouvrage tel que celui-ci, peut se passer de toute autre recommandation; il est suffisamment apprécié par des extraits aussi importans, et par la confiance que lui accordent les savans étrangers, toujours empressés de le consulter et de le citer.

La mission de MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont était principalement géologique : mais on ne peut étudier la structure des couches terrestres et l'ordre de leur superposition, sans faire en même tems la minéralogie de la contrée que l'on observe; et, si cette contrée est couverte d'exploitations où toutes les ressources des arts sont déployées, tout invite à se livrer à l'étude de ces arts, de ces procédés, afin de les transporter dans sa patrie. On pouvait être assuré d'avance que nos deux ingénieurs des mines rapporteraient un portefeuille bien rempli de notes et de mémoires sur les travaux métallurgiques des Anglais, quand même ils n'auraient pas été spécialement char-

(1) Paris, 1827; Bachelier. In-8° de 572 pages, avec un *atlas* de 17 planches; prix, 12 fr. 50 c.

gés de recueillir, sur cet objet, toute l'instruction qui serait à leur portée. Ils ont profité des communications bienveillantes qui leur ont été faites par plusieurs propriétaires et chefs de mines, et des précieux documens, des secours de toute sorte qu'ils ont reçus des savans les plus distingués de la Grande-Bretagne. Cependant en considérant l'immensité des objets qu'ils devaient embrasser, les modestes auteurs sont fort éloignés de croire que leur travail puisse être complet; ils soupçonnent même que la vérification la plus scrupuleuse des faits et des documens contenus dans leurs mémoires n'a pas fait disparaître quelques erreurs, et ils réclament pour leur ouvrage une indulgence qu'il obtiendrait certainement, et à bon droit, s'il en avait réellement besoin.

L'ordre des mémoires est tracé dans le titre du livre. Les auteurs commencent par les mines d'étain et de cuivre du Cornouailles. Les îles britanniques, disent-ils, versent dans le commerce plus de ces deux métaux qu'aucune autre nation de l'Europe, et la presqu'île du Cornouailles et une partie du Devonshire fournissent seules tout l'étain, et les sept huitièmes de cette énorme quantité de cuivre. Le produit annuel des mines d'étain varie beaucoup : en 1817, il s'éleva jusqu'à 4,182,082 kilog.; et en 1820, il ne fut que de 2,815,157 kilog. En prenant l'ensemble des exploitations de cuivre dans toute la Grande-Bretagne, on voit que leur produit augmente depuis plusieurs années : en 1822 il fut de 11,207,630 kilog.

La constitution minérale des contrées métallifères, les gîtes des minérais, les procédés d'exploitation, les préparations pour la fonte, et enfin cette dernière opération, sont décrits successivement, pour l'étain et pour le cuivre. La première partie est celle qui offre le plus d'attraits à la simple curiosité, à cause des faits d'histoire naturelle et de géologie qu'elle contient en assez grand nombre. L'analogie des roches stannifères du Cornouailles, de la Saxe et des côtes de Bretagne, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'au delà de Pyriac (Morbihan), est un fait très-remarquable, et qui mériterait bien d'être complété ou éclairci par l'étude minéralogique des

contrées de l'Inde où les mines d'étain sont si abondantes. Les observations faites en Europe confirment, disent nos auteurs, l'opinion de M. de Humboldt énoncée, dans son *Essai géognostique sur le gisement des roches*, que le granit stannifère est un des plus modernes.

Les détails sur l'extraction du minérai font découvrir aussi quelques faits d'autant plus intéressans qu'ils sont moins attendus. On n'aurait pas soupçonné, par exemple, l'existence de sources d'eau douce, sous la mer, à plus de 200 mètres au-dessous de la surface : on cherche à deviner comment la terre s'oppose assez efficacement à la filtration des eaux pour qu'on la trouve d'autant plus sèche que l'on pénètre plus avant dans son intérieur, etc. Quelques galeries sous-marines ont été creusées si près du fond, que les eaux de la mer y ont fait irruption, mais cet accident a été réparé, le passage des eaux bouché avec soin, et l'exploitation continuée. Les richesses métalliques concédées au Cornouailles sont une ample compensation de la stérilité du sol : d'autres contrées, encore moins propres à la culture, n'ont obtenu aucun dédommagement. Mais le charbon terre a été refusé à ces roches si abondantes en métaux, en sorte que le traitement du minérai est fait en très-grande partie hors du pays, dans les lieux bien pourvus de combustible. Comme les lois ont prohibé l'exportation du minérai d'étain, on est réduit à importer le charbon nécessaire pour en opérer la fusion, et c'est le pays de Galles qui le fournit. Les navires qui l'ont apporté retournent chargés de minérai de cuivre, pour alimenter les fonderies placées à portée des houillères. C'est ainsi que, dans les Pyrénées françaises, la mine de fer du Canigou est transportée dans le département des Hautes-Pyrénées où les bois sont encore assez abondans, et que ce département envoie du charbon aux forges des Pyrénées-Orientales. Mais, au pied de ces montagnes, l'échange du combustible et du métal est fait par la voie de terre : nous sommes encore loin du tems où la navigation intérieure établira des communications moins dispendieuses entre les deux extrémités de la chaîne.

Les fonderies où le minérai d'étain du Cornouailles est ra-
ené à l'état métallique, appartiennent en général à des par-
culiers qui ne possèdent point de mines, et qui achètent le
roduit des exploitations voisines, après un essai que MM. Du-
énoy et Élie de Beaumont regardent comme très-inexact. Ils
onviennent cependant qu'il donne *le même résultat que la fonte
n grand :* mais, dans les fonderies dont il s'agit, un essai
peut-il avoir un autre but? et puisqu'il l'atteint en peu de tems
t à peu de frais, il semble que rien ne manque à sa perfection.
Une analyse chimique plus exacte n'apprendrait pas aussi bien
e qu'il s'agit de savoir, et ne serait pas, dans la pratique,
un guide aussi digne de confiance. Les Anglais persisteront vrai-
semblablement dans leur méthode d'essai, et ils feront bien.

Les Allemands ont été, dans l'art des mines, les instituteurs de presque tous les peuples de l'Europe continentale : on ne peut reconnaître si les Anglais ont participé à cette instruction, ou si les procédés de leurs mineurs sont tous indigènes. En comparant l'affinage de l'étain pratiqué en Cornouailles avec celui des Saxons, on voit que le premier consomme moins, et produit plus de métal: on s'étonne que les Allemands ne connaissent pas encore le procédé des Anglais, ou qu'ils ne l'aient pas adopté.

Le Cornouailles et le Devonshire ne sont pas aussi riches en cuivre qu'en étain, et ne possèdent pas seuls des mines de ce métal ; le Lancashire, le Cumberland, le Stafforshire et le Derbyshire, l'Écosse et l'Irlande, en fournissent aussi une quantité presque suffisante pour la consommation intérieure, et dont une partie est exportée. Mais c'est dans le pays de Galles que la plus grande partie de ce métal est fabriquée. Dans l'espace d'un siècle, le port de Swansea, qui n'était qu'un petit village, est devenu une ville de plus de dix mille habitans, malgré les pernicieuses exhalaisons que les fourneaux répandent dans l'air, et qu'on n'est pas encore parvenu à neutraliser assez complétement. On pense bien que nos auteurs décrivent avec soin les diverses tentatives que l'on a faites pour obtenir ce résultat sollicité à la fois par l'intérêt des exploitations et par l'humanité.

Dans une note communiquée par M. Thibaud, ingénieur des mines, le traitement du cuivre pyriteux dans le pays de Galles

est comparé à celui que des mines de même nature reçoivent à Sainbel, dans le département du Rhône. On voit, par cette comparaison, que l'habileté et le savoir de nos mineurs ne redouteraient point la concurrence anglaise, si notre sol était aussi riche en métaux que celui de l'Angleterre.

Les *mines de plomb du Cumberland et du Derbyshire* sont le sujet du second Mémoire, dont la première partie, qui contient la description des roches métallifères et des gîtes du minérai, a été rédigée par M. Brochant de Villiers, inspecteur divisionnaire des mines, et membre de l'Académie des sciences. La masse de plomb que les mines d'Angleterre fournissent annuellement est évaluée à 31,900,000 kilog.; on pense qu'elle n'est pas toute employée par la consommation intérieure. Nos ingénieurs n'ont pu recueillir sur le travail de ces mines des documens aussi précis que ceux qu'ils avaient obtenus dans le Cornouailles et le pays de Galles, et ne comparent point les procédés anglais à ceux de l'Allemagne et de la France.

Nos voyageurs n'ont fait qu'un Mémoire très-court sur les minérais de zinc de l'Angleterre, sur les procédés de leur exploitation et de leur traitement; l'analogie des gisemens de ces minérais, en France, en Belgique, en Silésie et dans la Grande-Bretagne, et celle des travaux qu'ils exigent pour en extraire le métal, n'exigeaient pas plus de développemens. Il n'en est pas ainsi de la *fabrication de la fonte et du fer en Angleterre;* cet art, que les Anglais ont approprié à l'ensemble de leurs ressources locales et à l'état de leurs machines, est une précieuse acquisition pour la France, où il ne tardera point à se naturaliser. Nos ingénieurs lui ont consacré un Mémoire très-étendu, aussi complet qu'il a été possible de le faire, accompagné des calculs qui peuvent éclairer et diriger les fabricans et les spéculateurs. Ils commencent par un *Aperçu sur les différens bassins houillers de l'Angleterre,* immense provision de combustibles que des siècles d'exploitation la plus active n'épuiseront pas. On a calculé que la couche la plus productive des mines de Newcastle peut fournir, pendant 1500 ans, autant que l'on tire aujourd'hui, tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation.

De toutes les provinces de la Grande-Bretagne, la principauté de Galles est la mieux partagée pour la fabrication du fer. Tout y concourt à rendre les travaux plus faciles et plus profitables : la houille abonde, ainsi que la mine qui est plus riche que celle des autres provinces; l'exploitation est faite par des galeries horizontales; les usines communiquent avec la mer par des canaux.

Comme la fabrication du fer par les procédés anglais est actuellement pratiquée en France, il serait inutile de la décrire en peu de mots pour ceux de nos lecteurs qui ne l'ont pas vue : c'est dans l'intéressante usine de MM. Manby et Wilson à Charenton, et dans les forges des départemens de l'Isère et de la Loire où cette nouvelle méthode est suivie, que l'on peut en prendre une idée juste. Les détails dans lesquels nos ingénieurs sont entrés, seront très-utiles aux fabricans dont ils dirigeront les spéculations et les travaux; mais ils ne sont point susceptibles d'analyse.

Ce volume est terminé par une *Description du procédé de carbonisation de la houille, employé près de Saint-Étienne, à l'établissement du Janon.* Cette Notice, que l'on doit à M. Delaplanche, élève ingénieur des mines, nous apprend que le *coke* (charbon de houille) obtenu dans cet établissement, n'est que la moitié, en poids, de la houille carbonisée, au lieu que les Anglais ne perdent que trois dixièmes dans la même opération. Cependant, les procédés sont à peu près les mêmes ; c'est donc à l'inexpérience, ou au peu de soin des ouvriers français, que l'on doit attribuer l'infériorité du produit de leur travail. Beaucoup d'autres faits analogues font voir que l'industrie la moins raffinée en apparence a besoin d'être guidée par un discernement que l'expérience peut seule faire acquérir : cette vérité est pleinement confirmée dans l'ouvrage que nous venons de parcourir, et fera d'autant mieux apprécier l'utilité des détails instructifs que les auteurs y ont réunis.

Ferry.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

OEuvres de Servan; *Nouvelle édition*, augmentée de plusieurs pièces *inédites*, avec des *observations* et une *Notice historique*, par *X*. De Portets, lecteur royal, professeur au Collége de France et à la Faculté de droit de Paris (1).

M. de Portets ne s'est point trompé, lorsqu'il a cru pouvoir réunir avec succès, dans un recueil plus complet, les OEuvres judiciaires de Servan, en y ajoutant un choix de ses autres écrits déjà imprimés et deux volumes d'*OEuvres inédites*, extraites des manuscrits mêmes de l'auteur. Nous ne reviendrons pas sur les OEuvres judiciaires de Servan, dont nous avons eu déjà l'occasion de présenter une analyse dans ce recueil (voy. *Rev. Enc.*, t. III, p. 63, juillet 1819). Malgré les critiques acerbes de quelques rhéteurs chagrins, la célébrité oratoire de Servan subsistera.

Nous allons porter notre examen sur les écrits déjà connus mais étrangers au barreau, qui font partie de cette nouvelle édition, et plus spécialement sur les *OEuvres inédites* qui y sont comprises.

Parmi les premiers écrits, nous pourrions discuter la *Lettre aux commettans du comte de Mirabeau*, qui, embrassant à la fois la morale et la politique rationnelle, entre dans l'étendue de notre plan, et ce ne serait pas en dévier, sans doute, que de chercher à fixer l'opinion sur les principes politiques d'un homme public dont le nom, comme le talent, ont été européens. Cependant, la mémoire de Mirabeau ayant été parfai-

(1) Paris, 1822; les éditeurs, rue du Pot-de-Fer, n° 8, faubourg Saint-Germain. 5 vol. in-8°; prix, 30 fr.

tement appréciée dans l'excellente *Notice* de M. Barthe, dont nous avons rendu compte (voy. *Rev. Enc.*, t. VI, p. 188, avril 1820), nous nous abstiendrons de r'ouvrir ici une polémique qui nous entraînerait trop loin.

Après la Lettre aux commettans de Mirabeau, est reproduit un écrit intitulé : *Événemens remarquables et intéressans, à l'occasion des décrets de l'Assemblée nationale, concernant l'éligibilité de MM. les comédiens*, le bourreau *et les juifs*. Cette brochure, publiée en 1790 et annoncée comme un extrait de la séance du 24 décembre 1789, n'est autre chose qu'une parodie burlesque de la discussion et du décret concernant l'éligibilité des comédiens et des juifs aux assemblées politiques; et l'intercalation du *bourreau* entre les uns et les autres, est une addition faite d'office par l'auteur du pamphlet, qui l'aura crue plaisante. Feu M. le général Grimoard énonce, dans un catalogue qu'il nous a remis des ouvrages imprimés de Servan, qu'il n'a pas l'entière certitude que cet écrit soit de l'ancien avocat-général de Grenoble, mais il est du moins calqué sur ses idées; l'on y a imité sa manière, et l'on reconnaîtrait assez qu'il en est l'auteur, à l'animosité avec laquelle il y revient à la charge contre Mirabeau. Il est triste de voir Servan, pour rappeler ce que les premières saturnales de la révolution avaient de ridicule, descendre, vers la fin de cette composition, à une bassesse de style que nous n'osons reproduire.

Un pamphlet de meilleur ton eût pu remplacer avec avantage cette parodie par fois trop ignoble. Nous voulons parler de l'*Avis au public* et *principalement au tiers-état, de la part du commandant du château des îles de Sainte-Marguerite, et du médecin et du chirurgien du même lieu*. Cette vive et piquante plaisanterie sur un magistrat enlevé arbitrairement sur les fleurs de lys mêmes, et envoyé en détention aux îles Sainte-Marguerite, est une satire personnelle, il est vrai; mais alors, le héros ou plutôt la victime des sarcasmes de Servan, n'avait pas encore été rendue sacrée par le malheur, et l'auteur était, à son égard, dans l'opinion du décret qui deux ans après fut rendu par l'Assemblée constituante, pour passer à l'ordre

du jour, sur la proposition de M. Duval-D'Épréménil, du retour à l'ancien ordre de choses (1).

Les *Œuvres inédites* de Servan comprennent deux volumes. L'un se compose de l'*Influence de la philosophie sur l'instruction criminelle*, et de *Commentaires historiques et critiques sur les deux premiers livres des Essais de Montaigne*. Servan composa le premier traité vers la fin du règne de Louis XV : les principes en sont généralement bons, mais on regrette que l'éditeur n'ait pas rectifié par des notes quelques erreurs. En commentant Montaigne, Servan entre en matière, *ex abrupto*, sans nous prévenir dans quel esprit il va examiner l'auteur des *Essais*. Il l'apprécie ordinairement avec assez de justesse; mais quelquefois aussi il le querelle mal-à-propos, ou trop minutieusement. Ces commentaires sont aussi privés de toute note de l'éditeur. Le second volume est rempli presque entièrement par une sorte de traité *des révolutions dans les grandes sociétés civiles, considérées dans leurs rapports avec l'ordre général*. La seconde partie de ces considérations traite particulièrement de la révolution française, et nous allons nous y arrêter. Après avoir examiné la diversité des opinions sur les causes de cette révolution, Servan donne raison à toutes; mais aucune, dit-il, ne l'a formée toute seule. Hasardant, à son tour, sa conjecture, il trouve la cause générale, la cause génératrice de la révolution dans la *vanité française*. N'en déplaise à la mémoire de Servan, il s'est trompé, sans doute, et a trop avili la cause de nos révolutions, qui, comme il en convient bientôt après, fut, non point la vanité, mais l'amour plus noble de la liberté et de l'égalité. Il recherche ensuite les causes qui firent subsister la république romaine et la monarchie anglaise, malgré leurs dissentions intestines, et celles qui ont précipité tout à coup la monarchie française. L'idée principale de Servan, qui n'est pas dépourvue de justesse, c'est que, si notre révolution fut grande, nos chefs de parti furent petits, et que, s'il s'est fait que cette révolution, conduite par des enfans, au-

(1) Voyez le décret du 29 septembre 1790.

près des révolutions anciennes, ait produit une explosion plus vaste et plus terrible que toutes les autres, c'est que les révolutions anciennes allaient surtout par la force de quelques hommes, et que la nôtre n'a reçu de mouvement et d'impulsion que de la force des choses. Arrivant aux chefs de parti et à ceux que Servan appelle les *douze tyrans, qui composaient le comité révolutionnaire*, il trouve nos factieux contemporains bien *ginguets* (1), auprès des Gracques, de Marius, de Sylla, de César, de Châtillon, de Guise, de Cromwell, etc. etc. Il rappelle que Robespierre, qui a dévoré tous ses collègues et jusqu'à Danton, était l'objet de la dérision de Mirabeau. Il faut remarquer que ces réflexions furent écrites pendant la tyrannie de Robespierre, et que *Bonaparte*, qui ne fut pas assurément le plus vulgaire de nos *factieux*, n'avait pas encore apparu. Après avoir fait observer que toutes les révolutions, avant la nôtre, ont été conduites par un homme maître absolu d'une armée dont il soutenait son parti, Servan distingue *Dumouriez* de nos autres chefs de révolution. Il y avait en effet, dans ce capitaine, une grande étoffe pour en faire un chef puissant de parti; et de tous les Mémoires politiques ou militaires publiés jusqu'à ce jour, aucun n'attache plus que les siens.

Il est facile d'ailleurs à Servan, en parlant des duocemvirs du *comité de salut public*, de sillonner d'ignominie la figure de Collot-d'Herbois, de Billaud, etc.; mais ces chefs de parti, ou plutôt ces factieux n'ont pas été les plus grands hommes de nos troubles civils; et, posant autrement la question, nous demandons, si Mirabeau, La Fayette, Dumouriez, Malesherbes et Bonaparte lui-même, qui avec de tels hommes ne fût peut-être pas devenu le *premier consul*, et n'eût pas eu à absorber des collègues si débonnaires, nous demandons si cette pentarchie n'eût pas su diriger les affaires publiques, maintenir l'intégrité de la France, et la faire honorer, même de ses ennemis? Ce ne sont donc pas les hommes qui ont manqué à la France; mais, c'est que la révolution, comme le reconnaît Servan,

(1) Textuel.

était préparée de manière que la force des choses l'emportât sur la force humaine.

Le volume des OEuvres inédites de Servan est terminé par l'*extrait d'un Porte-feuille*, composé de pensées diverses qui ont aussi un mérite inégal, et dont la plupart, il faut l'avouer, sont trop faibles.

Nous connaissons d'autres OEuvres *inédites* de Servan, qui eussent pu remplacer plus heureusement le *Porte-feuille*. Nous indiquerons principalement un ouvrage sur les *querelles humaines*, dont le plan est très-étendu, et des *observations critiques sur le livre d'Helvétius*, intitulé : *de l'Homme*. Servan a écrit sur un grand nombre de matières de morale et de législation, mais en tournant presque toujours dans les mêmes idées. Il ne savait pas avancer assez dans son sujet, ni en sortir, et il n'a presque jamais tiré le trait qui termine une étude.

On regrette de ne pas voir, au nombre des pièces réimprimées, l'*Oraison funèbre de Charles Emmanuel, Roi de Sardaigne et Duc de Savoie*, composée par Servan dans un style évangélico-philosophique, et qu'il suppose avoir été prononcée, le 17 mars 1778, par un vicaire de paroisse, à Chambéri.

Les doutes d'un provincial sur le magnétisme animal, défense pleine d'adresse et plaisanterie piquante dont Grimm a fait un éloge complet, et qu'il indique comme *un modèle de la discussion la plus ingénieuse*, méritaient aussi d'être reproduits dans un choix des OEuvres de Servan; quoique l'éditeur soit allé au-devant du reproche sur cette omission.

On lit avec un intérêt qui ne peut s'épuiser à l'égard de leurs auteurs, quelques lettres *inédites* de Voltaire, d'Helvétius, d'Holbach, de Buffon et de Rousseau; mais, si l'éditeur a eu à sa disposition, comme nous le présumons, le Porte-feuille de Servan, il s'est montré avare ou trop discret. Les correspondans de Servan, parmi les hommes les plus distingués, ont été nombreux, et nous pourrions les nommer. Un grand nombre de ses lettres ont été aussi conservées, et nous les connaissons. Pourquoi donc n'avoir pas mis le public

dans la confidence de ces relations familières qui nous eussent fait mieux connaître l'homme public dans l'homme privé?

La *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Servan*, qui précède cette édition, et que l'on doit à M. X. de Portets, avocat et professeur distingué, est écrite du style le plus spirituel et brille d'aperçus ingénieux. Mais, quoiqu'il prévienne ses lecteurs à cet égard, cet habile écrivain n'a-t-il pas fait l'homme, tandis qu'à l'exemple de Montaigne, il ne voulait que le *réciter?* Il nous avait promis d'égaler Plutarque dans sa franchise; mais nous a-t-il mis, comme Plutarque, en rapport et, pour ainsi dire, en conversation avec le célèbre avocat général de Grenoble? N'a-t-il pas présenté Servan tel qu'il l'aurait voulu, plutôt que tel qu'il fut? M. de Portets, pour se justifier des lenteurs de la publication de son recueil, rappelle, dans son *avertissement*, que les sybarites priaient les femmes à souper, un an d'avance, afin qu'elles pussent à loisir préparer leur parure. N'aurait-il pas lui-même employé des préparatifs encore plus longs, pour parer un magistrat, le revêtir d'un habit brodé et lui mettre du rouge et des dentelles? Nous craignons que, négligeant la ressemblance, mérite trop vulgaire des peintres médiocres, il n'ait préféré un beau travail à un portrait fidèle. Nous soumettons nos doutes à M. de Portets lui-même, qui s'était engagé à ne cacher dans l'ombre aucune des particularités importantes de la vie de Servan. Cependant, s'il n'a voulu le peindre seulement de profil, pourquoi n'a-t-il rien pris, pour son édition, dans *un recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire de la révolution de* 1789, *en France?* C'est dans les pièces de ce recueil que Servan est tout entier; et, après les avoir lues, on peut juger que, s'il se mit d'abord fort en avant dans la révolution, il a peut-être depuis trop rétrogadé. L'éditeur de ses œuvres n'avait-il rien non plus à choisir dans la *Correspondance* entre quelques *hommes honnêtes*, ou *Lettres philosophiques, politiques et critiques sur les événemens et les ouvrages du tems*, publiées à Lausanne en 1794, et dont toutes les lettres, sous le titre du Correspondant de Suisse, sont de Servan? Mais tel fut l'effroi de l'éditeur, concernant

les écrits politiques de Servan, qu'il n'a pas même voulu reproduire cette belle *Adresse aux amis de la paix*, dans laquelle l'auteur montrait les plus honorables sentimens, lors même que les moyens qu'il proposait pour sauver la France eussent été erronés.

M. de Portets, soit qu'il ait cédé trop facilement aux inspirations d'un esprit abondant, soit qu'il ait employé à dessein cet artifice de composition, a trop souvent fait perdre de vue son héros, par des ornemens accessoires que nous appellerons de luxe. Toutes les réflexions qu'il tire de son sujet sont justes et brillantes; mais on pourrait lui dire quelquefois qu'il tient de bons propos, hors de propos. Son style, élégant et poli, paraît toujours retenu, et il manque de cette allure libre qui fait ressortir plus fortement et peut-être plus fidèlement la pensée.

Qu'il nous soit permis d'exprimer le vœu qu'une édition des *Œuvres complètes* de Servan soit enfin offerte au public. Les éditions de Limoges et de Liége peuvent suffire au barreau; M. de Portets vient d'en faire une pour les gens du monde, et celle que nous provoquons sera destinée aux philosophes et aux politiques.

Il nous reste à relever une erreur très-légère. M. de Portets fait précéder mal à propos le nom *Servan* d'une particule. Le seul des ouvrages imprimés que nous connaissions, où le nom Servan reçoit le *de*, ce sont les *Réflexions sur la réformation des états provinciaux*, publiés en 1789; et, ce qui prouve que c'est une erreur de l'imprimeur, c'est que Servan n'eût pas choisi cette époque pour commencer à prendre une particule féodale.

L'exécution typographique de l'édition de M. de Portets, qui a été confiée aux presses de M. P. Didot l'aîné, mérite des éloges. Graces au goût et au zèle de ses éditeurs, Servan a reçu l'hospitalité dans des livres *mieux bastis*, selon l'expression de Pasquier.

PARENT-RÉAL.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES ÉVÉNEMENS RAPPORTÉS PAR TACITE, *et antérieurs à l'avènement de l'empereur Tibère*, par M. le marquis de FORTIA, membre de plusieurs académies en France, en Italie et en Allemagne (1).

Je ne connais, dans l'ordre moral, rien de beau comme le dévoûment : cette vertu, née de l'enthousiasme, élève l'homme au-dessus de lui-même, en l'élevant au-dessus des calculs de l'intérêt : elle le conduit à l'héroïsme ; et, si quelquefois elle peut l'égarer, ce n'est que dans l'ordre politique. Il n'en est pas de même du dévoûment de l'érudit pour la science : les écarts de son zèle, les illusions de son savoir ne sont presque jamais nuisibles, et souvent sont utiles aux progrès de la partie scientifique qu'il a embrassée. La chimie a dû quelques-unes de ses plus précieuses découvertes à de folles recherches sur la pierre philosophale ; les rêveries impudentes de l'astrologie judiciaire ont empêché la science astronomique d'être entièrement abandonnée dans les siècles d'ignorance ; quelques éclats de lumière, source des grandes vérités de la métaphysique, ont jailli des sottes disputes de la scholastique enfin, des immenses recherches d'une foule de chronologistes pour établir des systèmes erronés, ont surgi le petit nombre de données certaines que nous possédons sur les premiers âges du monde. Ainsi, dans le paisible domaine de la science, l'erreur, quand elle est jointe à la bonne foi, peut indirectement conduire à d'importantes vérités.

Ces réflexions sur le dévoûment à la science nous sont venues tout naturellement à l'occasion du *Tableau chronologique des événemens rapportés par Tacite*, que vient de publier M. DE

---

(1) Paris, 1827. 1 vol. in-8° fesant partie de la nouvelle édition de Tacite, traduit par Dureau de la Malle, publié par Michaud, libraire place des Victoires, n° 5. L'ouvrage entier forme 6 vol. ornés de cartes et de vignettes ; prix, 36 fr.

Fortia. Héritier du zèle des *Debrosses*, des *d'Argenson*, des *Paulmy*, des *Hénault* pour l'érudition historique, il a consacré aux progrès de cette science, pendant une longue vie, toutes les ressources d'une haute intelligence, et tous les moyens que donnent une grande fortune et une considération méritée par le plus noble caractère. Également versé dans les sciences exactes et dans l'étude de l'antiquité, chez lui l'astronome a pu venir seconder les recherches de l'historien et du philologue. Animé de cet esprit de conscience sans lequel les travaux de l'érudition demeurent incomplets, il ne se borne point, dans son *Tableau chronologique*, à exposer à son lecteur ce qu'il sait, à lui présenter ses recherches toutes faites. Il se donne la peine de refaire en quelque sorte pour lui, et devant lui, son travail, afin de le mettre à même d'en contrôler le résultat. Accoutumé, chose assez rare, à donner dans ses livres plus que ne promet leur titre, c'est après avoir tracé pour son lecteur un véritable traité de chronologie, que M. de Fortia arrive à l'examen des difficultés, et de l'année romaine, et des fastes consulaires, qu'il marque leur concordance avec les olympiades, avec l'ère chrétienne, et qu'il examine les différens systèmes de la chronologie de Rome. Jamais travail à la fois aussi complet et aussi court n'avait été fait sur la chronologie : l'auteur nous offre dans un petit nombre de pages, la substance d'énormes in-folios ; et, ce qui ne vaut pas moins, à côté des trésors de l'érudition ancienne, il nous donne ses propres découvertes. Voilà sans doute, me dira-t-on, beaucoup de savoir; mais, que peut-il être, sans la méthode, sans cet esprit d'analyse, qui est à la science ce que le principe vivifiant de la nature est à la matière ? L'ouvrage de M. de Fortia répond d'avance à cette objection par la clarté de ses divisions, et par la logique lumineuse des déductions et des raisonnemens.

L'auteur du *Tableau chronologique* est propriétaire et continuateur de la savante chronologie des bénédictins de Saint-Maur, ces honorables religieux qui, sans chercher à gouverner les rois, ne craignaient pas d'éclairer les peuples. Dans ce

tableau, M. de Fortia a refait en entier le travail de M. Albert sur la *Chronologie romaine*, qui a paru en 1819, dans les IVe et Ve volumes de l'*Art de vérifier les dates* (partie ancienne). M. Albert, ami et disciple de Turgot, avait comme lui l'esprit un peu systématique. Il a eu la prétention de savoir, pour ainsi dire, au jour, à la minute, l'époque des intercalations des pontifes aux années romaines, et de l'entrée en charge des divers magistrats. M. de Fortia n'a pas la prétention de nous en apprendre autant que son devancier: c'est une preuve qu'il en sait davantage, et surtout qu'il sait mieux : car, rien n'est plus diamétralement contraire aux progrès de la science historique que *l'esprit de certitude* qu'y apportent d'avance ceux qui l'étudient (1).

Peu de personnes savent peut-être que, pendant le court ministère de M. Turgot, ce M. Albert, modeste et laborieux érudit, fut lieutenant civil, poste dont les fonctions répondent à celles de préfet de police; mais ce vertueux magistrat eût été plus propre à être édile dans Rome, pauvre, et républicaine, que surveillant des filles et des escrocs dans la capitale d'une vieille monarchie minée par la corruption. Aussi, avec toute sa science, M. Albert fut un assez pauvre magistrat. Heureusement qu'il ne resta pas long-tems en place. Plus positif que Turgot, Colbert n'eût fait de lui qu'un académicien.

Quoi qu'il en soit, le travail de M. Albert était encore ce que nous avions de plus savant sur la chronologie romaine : le commun des érudits adoptaient ses calculs, comme tout faits; et ils avaient même pour eux le suffrage de quelques savans. M. de Fortia a prétendu mieux faire : il n'a pas craint de désapprouver les approbateurs de son devancier. S'il l'a pu sur-

---

(1) C'est ce qu'a écrit dans plus d'un endroit de ses ouvrages l'illustre et savant M. de Volney. Personne, au reste, n'a mieux prouvé par l'exemple la vérité du principe qu'il avait posé, et c'est parce qu'il avait commencé à douter de tout en fait d'histoire que l'auteur *des Ruines* est arrivé à quelques résultats importans pour la chronologie. *N. du R.*

passer, il aura le double mérite de la science et du courage : car il en faut pour rompre en visière à certains érudits qui ne se montrent guère traitables sur le chapitre de la contradiction.

Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire ;
Tout cela, c'est la mer à boire,

a dit notre La Fontaine, dont le scepticisme épicurien était cent fois plus près de la vérité que la présomption crédule des docteurs de son tems. Rien n'est plus difficile, selon moi, que d'arriver à une vérité historique entièrement satisfaisante, surtout pour l'histoire ancienne ; mais, si l'on ose aborder les questions de chronologie, la chose devient plus difficile encore. En effet, quels sont les monumens les plus anciens de l'histoire? La Genèse, les zodiaques égyptiens, des fragmens informes de *Sanchoniaton*. La Genèse : elle ne prouve rien aux yeux de la critique, puisqu'elle n'est pas de son ressort et qu'on ne peut la discuter, sans ébranler les fondemens de toutes les communions chrétiennes. Les zodiaques : chacun les explique à sa guise. Les lambeaux du grand ouvrage de Sanchoniaton qui était, dit-on, comme la *Genèse* du paganisme : le savant *Court de Gebelin* a perdu assez d'encre et de papier à vouloir les expliquer. En thèse générale, il est à regretter que, pour tous les peuples lettrés, à l'exception des Chinois, les bases de l'histoire, et les bases de la religion soient les mêmes : on ne peut discuter les unes, sans mettre en question les autres ; on marche à travers des feux ; partout se présentent des écueils ; ce n'est pas là seulement le cercle de Popilius, c'est le lit de Procuste.

De cet état de choses auquel tout honnête homme doit se soumettre sous peine en Angleterre d'être déféré devant un jury, en France de comparaître devant la police correctionnelle, il résulte pour les adeptes de la science chronologique la nécessité de se résigner à borner le cercle de leurs libres spéculations au XIIe ou XIIIe siècle avant notre ère. Au delà de cette limite, toute certitude historique s'évanouit, on

parcourt un chemin sans issue, l'on navigue sur une mer sans rivages, on mesure un abîme sans fond. En deçà, au contraire, tout dans l'histoire grecque, assyrienne, médique, juive, égyptienne, commence à présenter sur les faits importans, les caractères de la vérité. Il n'en est pas de même de l'histoire romaine : rien de moins prouvé, selon moi, que tout ce qu'on nous raconte si pertinemment sur les commencemens de Rome; rien de plus obscur que la chronologie romaine. Ces incertitudes, ces obscurités proviennent de deux causes principales : la première, est pour les commencemens de Rome, l'absence presque totale de monumens écrits; la seconde consiste dans l'irrégularité de l'année des Romains.

Quant à l'incertitude des premiers tems de Rome, je n'insisterai pas davantage ici sur ce point; j'y reviendrai plus tard. Il me suffit d'en avoir fait mention pour donner à penser que, si M. de Fortia est parvenu à trouver une chronologie romaine en tout point satisfaisante, il n'a pas accompli une tâche facile; et l'on peut dire que, si le berceau tant soit peu fabuleux de la prétendue fille de Troie pouvait être défendu avec succès par quelqu'un, il ne faudrait pas chercher un autre Hector :

Si Pergama dextrâ
Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.

Les prolégomènes du tableau chronologique sont divisés en LXXIII articles. Dans les seize premiers, le savant auteur pose les principes généraux de sa chronologie, tant relativement à l'année grecque qu'à l'année romaine : il entre à cet égard dans les détails les plus curieux et les plus instructifs. Quelques-unes de ses démonstrations, établies mathématiquement avec le secours de l'algèbre, pourront effaroucher les lecteurs superficiels; mais elles seront accueillies avec plaisir par ceux que n'effraient point une instruction pénible, pourvu qu'elle soit solide. Au reste, M. de Fortia a su tempérer la sécheresse de la matière par d'heureuses excursions dans le domaine d'une érudition moins aride. Les formes de sa discussion sont très-faciles, partout où elles ne sont pas hérissées de signes

algébriques; et son style, éminemment clair, élégant, indique un homme entièrement maître de sa matière.

C'est ainsi qu'à propos des modifications introduites dans l'année athénienne par l'astronome Méton, M. de Fortia rappelle les plaisanteries indécentes qu'elles inspirèrent à cet Aristophane qui ne respecta ni les dieux, ni Socrate. Dans sa trop fameuse comédie des *Nuées*, ce poëte, qui fit un si détestable usage de son génie, représente les dieux fort désappointés par le dérangement du calendrier : ils ne savent plus à quoi s'en tenir sur les sacrifices qui se faisaient à certains jours de l'année, et s'attendant quelquefois à faire grande chère au jour marqué, ils éprouvent le désagrément de s'en retourner, l'estomac vide et sans avoir soupé. M. de Fortia blâme, avec le grave historien des mathématiques *Montucla*, la liberté que prenait le poëte de mêler la divinité dans ses épigrammes : il trouve qu'Aristophane aurait mérité la ciguë à plus juste titre que Socrate.

Dans les articles XVII et XVIII, M. de Fortia nous fait connaître les formes bizarres et diverses qu'a successivement prises l'année romaine. Elle fut d'abord de 304 jours, formant 10 mois. Ce nombre ne convenant ni au cours du soleil, ni aux phases de la lune, n'avait aucun rapport avec le retour périodique des saisons. Le froid arrivait dans les mois d'été, et la chaleur dans les mois d'hiver. Numa, natif de Cures, l'une des principales villes des Sabins, laquelle avait quelques rapports avec les Grecs, commença la réforme du calendrier romain : il ajouta 50 jours aux 304 de Romulus, et introduisit deux nouveaux mois, *januarius* et *februarius*. Enfin, en l'honneur du nombre impair, il comprit un jour de plus dans son année, ce qui lui en donna 355. Pour arriver à établir clairement ces faits, M. de Fortia discute les textes de Macrobe, de Censorin et surtout de Plutarque, dont il réussit à concilier les contradictions (art. XIX, XX, XXI). A l'appui de ce qu'il avance, il invoque l'opinion de M. *Saint-Martin*; et cet accord entre deux savans aussi distingués est bien propre à convaincre le lecteur. Je dois ajouter qu'avant eux Rollin avait su présenter ces

faits avec clarté; mais en résultats seulement, et sans entrer dans la discussion des sources. En général, on ne saurait trop rendre hommage à ce vénérable père de l'histoire ancienne et romaine en France : partout son admirable bon sens a jeté la lumière, non pas seulement sur la morale de l'histoire, mais encore sur les questions les plus épineuses de la critique. Et cependant, je pourrais citer aujourd'hui tels jeunes savans d'hier, qui ne parlent de Rollin qu'avec légèreté, ou même avec dédain.

Un siècle après Numa, l'année romaine éprouva encore une nouvelle modification : ce fut sous Tarquin l'*Ancien*, prince grec d'origine, Toscan de naissance, et qu'on peut regarder comme le second fondateur de Rome. Sous lui, en effet, cette ville perdit l'aspect agreste et misérable d'une colonie d'Albe, pour prendre la physionomie plus imposante d'une colonie gréco-étrusque. L'influence de Tarquin l'*Ancien* avait même précédé son avènement, et l'on peut dire qu'il fut l'âme du gouvernement du sage Ancus Marcus. La réforme que, selon MM. de Fortia et Saint-Martin, il amena dans le calendrier, eut pour objet de faire accorder les jours et les mois avec la lune, et les années avec le soleil; et d'organiser les mois intercalaires beaucoup mieux que ne l'avait fait Numa; mais il paraît que cette opération fut manquée : on fut contrarié par des pratiques et des opinions antiques et superstitieuses que l'on se vit obligé de respecter (XXII). La révolution qui substitua dans Rome l'autorité des consuls à celle des rois, amena de nouveaux désordres dans le calendrier. Tout fut confondu, interverti. Quelle fut la cause de cette confusion? Le droit confié aux pontifes de régler le calendrier, avec la faculté d'y faire des intercalations extraordinaires. « Il est facile de concevoir, dit M. de Fortia, quelles durent être les conséquences de l'établissement d'un pareil usage; il rendit tout-à-fait inutiles... les précautions qui avaient été prises pour empêcher l'année civile d'empiéter sur l'année solaire. Bientôt, on ne suivit plus aucune règle; les intercalations mêmes furent entièrement omises pendant quelque tems; elles devinrent en-

suite une affaire d'intrigue ; quelquefois les prêtres les accordaient ou les refusaient par faveur, suivant qu'ils voulaient plaire ou nuire aux gouverneurs et aux magistrats dont ils voulaient prolonger ou faire cesser la puissance, etc. »

Je m'abstiens des réflexions morales et politiques auxquelles pourraient donner lieu de semblables abus : je me contente de renvoyer le lecteur à l'excellent discours sur la *politique des Romains dans la religion*, par Montesquieu, bien qu'on puisse n'être pas tout-à-fait d'accord avec ce grand écrivain sur le degré d'admiration qu'il accorde aux Romains en cette matière délicate. Sans doute il est bon, dans les tems d'ignorance et de superstition, de faire tourner au profit de l'état jusqu'aux préjugés du peuple ; mais toute politique qui aurait pour base d'entretenir les mêmes préjugés, toute corporation sacerdotale qui en profiterait pour servir ses intérêts ou ceux d'une puissante aristocratie, ne pourrait mériter que l'animadversion et le blâme, sous tous les régimes religieux et à toutes les époques.

Sous le rapport purement chronologique, on sent combien cette complication de l'année solaire et de l'année civile, jointe aux opérations désordonnées des pontifes, rendent aujourd'hui difficile de s'expliquer la suite exacte des années romaines. Il n'existe aucune portion des registres pontificaux : et d'ailleurs, s'ils existaient, la même mauvaise foi qui aurait présidé aux opérations des pontifes, ne présiderait-elle pas à leur rédaction ? On n'a donc pu, comme le reconnaît M. de Fortia, établir la correspondance des années romaines avec les années avant l'ère chrétienne que par de simples conjectures. Quelques-unes sont fondées sur des textes positifs d'auteurs anciens ; mais d'autres, et c'est le plus grand nombre, ne le sont que sur des raisonnemens un peu hasardés. *Dodwell*, et après lui *M. Albert*, se sont imposé cette tâche pénible. M. de Fortia applique la pierre de touche aux tables de ces deux chronologistes, en examinant si elles sont d'accord avec la chronologie des éclipses.

Dans cet examen, il prend pour base de ses calculs l'éclipse

qui eut lieu l'an 564 de Rome, 190 avant Jésus-Christ, le 14 *mars-julien* répondant cette année au 11 *juillet romain*, selon les tables astronomiques : or, Dodwell fait correspondre la date de cette éclipse à des jours différens : M. Albert en fait autant, mais en présentant un autre calcul. M. de Fortia en conclut contre l'incertitude réciproque de leurs tables, et il regrette que des savans aient répété les assertions de M. Albert, sans prendre la peine de les vérifier. Il termine en déclarant que les tables de ce dernier sont entièrement hypothétiques et ne méritent aucune confiance (XXIV).

Après avoir expliqué le calendrier julien et le grégorien (XXV, XXVI), l'auteur aborde la première difficulté qui se présente pour la chronologie romaine, laquelle se trouve sous l'an 301 avant notre ère, répondant à l'an 453 de Rome; il prouve par des textes anciens, arme victorieuse à opposer aux conjectures modernes, que, dans cette même année, il y eut des consuls comme à l'ordinaire; puis, deux dictatures, mais non pas des consulats durant toute l'année; puis, une dictature sous l'année suivante. Le tableau de cette année fera mieux comprendre ce que j'énonce ici :

An 301 avant J. C. — 453 de R.

Consuls. Marcus Livius Denter,
Marcus Æmilius Paulus (TITE-LIV., liv. X, chap. I; DIODORE, livre XX, p. 106.)

Première dictature. C. Junius Bubulcus. (TITE-LIV., *ibid.*) Ce dictateur acheva l'entière réduction des Èques, pendant les huit jours qu'il garda sa magistrature.

Seconde dictature. M. Valerius Corvus. (TITE-LIV., *ibid.*, c. III.)

An 300 avant J. C. — 454 de R.

Consuls. M. Valerius Corvus.
Quintus Apuleius Pansa. (TITE-LIVE., *ibid.*, chap. VI.)

Le texte de Tite-Live porte que Valerius fut nommé à ce consulat au sortir de sa dictature, *consul ex dictaturâ factus :* d'après cela, M. de Fortia, établit que des chronologistes ont commis une grave erreur, en faisant une année avec la dicta-

ture de Valerius (XXVII, XXVIII); mais, par quelle inconcevable distraction son imprimeur, dans le *Tableau chronologique*, a-t-il passé sous silence la dictature de Junius Bubulcus, et inséré à la place une dictature de Fabius Maximus qui n'est appuyée sur aucun texte, et dont il n'est nullement question dans les articles XXVII et XXVIII ?

Cette distraction m'étonne d'autant plus que, dans l'article XXX, intitulé : *Conclusions des principes précédens et nouvelles observations sur les dictatures de l'an* 301 *avant notre ère*, M. de Fortia, épuisant tous les argumens de sa lumineuse discussion, s'élève contre la prétendue dictature de Fabius Maximus, inventée, dit-il, par Sigonius, « *en s'appuyant sur des marbres mal lus ou mal expliqués*, puisque leur autorité ne peut être opposée à celle d'un historien tel que Tite-Live. »

Plus loin (XXXIII) notre auteur fait la même justice d'une erreur commise par M. Albert, à propos de l'entrée en charge des consuls Appius Claudius Cœcus et Lucius Volumnius Flamma Violens, l'an 306 avant notre ère. Puis, après avoir fait voir que les années dictatoriales 301 et 309 (prétendue dictature de Papirius) des fastes d'Almeloveen étaient imaginaires, le savant critique, Diodore et Tite-Live à la main, démontre qu'il faut encore retrancher de cette chronologie les années 310 et 311. A l'appui de son opinion, il cite les fastes consulaires de Rollin, qui, sans en avoir la prétention, fut un chronologiste si distingué.

L'époque de la prise de Rome par les Celtes fournit plus loin (art. XXIX à XLV) à M. de Fortia le sujet d'observations très-importantes, et qui dominent toute la chronologie romaine : car, de la connaissance précise de ce grand événement résultent de nouvelles preuves sur l'année de la fondation de Rome, et d'utiles rapprochemens avec divers événemens contemporains de l'histoire grecque.

L'auteur du *Tableau chronologique* se livre ensuite à l'examen des chapitres LXXI, LXXII, LXXIII et LXXIV du 1er livre de Denys d'Halycarnasse (XLVII à LI), dans lesquels cet historien expose les différens systèmes des anciens sur la fondation de Rome. Neuf

auteurs cités par Denys, et parmi lesquels il nomme Aristote, ont cru Rome bâtie long-tems avant l'époque généralement reconnue. M. de Fortia consacre un article entier à discuter le mérite de ces divers écrivains (XLVIII) dont la plupart sont à peu près inconnus.

Une discussion non moins importante est celle des diverses objections qui ont été faites contre l'authenticité des premiers fastes de Rome. Le premier auteur de ces doutes critiques est un Français, M. de POUILLY, qui, en 1722, attaqua en pleine académie les narrations si respectées de Tite-Live et de Denys d'Halycarnasse. Ses argumens ne demeurèrent point sans réponse, et l'abbé SALLIER prit le soin de les réfuter. En 1738 et et 1750, BEAUFORT reprit la question traitée par Pouilly. Plus tard, l'EVESQUE, dans son *Histoire critique de la république romaine*, publiée en 1807, reprit les argumens de ses prédécesseurs, en les modifiant avec sagesse. Sans aller aussi loin qu'eux, il me semble avoir prouvé que l'histoire romaine, dans ses *détails* et pour les *premiers* siècles, n'est qu'une fable convenue.

M. de Fortia n'est point de cet avis, et en cela, bien des savans du premier ordre partagent son opinion qu'on peut bien dire être la plus générale : je lui fais cette concession, mais tout en demeurant pour mon compte aussi fidèle que jamais à mon sentiment négatif.

En effet, qu'on prouve tant qu'on voudra que les Romains ont écrit de bonne heure, que les livres de Numa ont réellement existé, et qu'après l'incendie de Rome par les Gaulois on ait pu sauver quelques inscriptions, quelques registres publics, il n'en est pas moins positif qu'avant Fabius Pictor, qui vivait au tems de la seconde guerre punique, Rome n'a pas eu d'historien. Le moyen alors, c'est-à-dire, au bout de cinq siècles, qu'avec les inscriptions frustes la plupart, avec des annales rédigées par des pontifes crédules ou menteurs, et dans tous les cas infiniment abrégées, avec des mémoires de famille où la vanité patricienne mentait d'avance à la postérité, et dans ses prétentions diverses attribuait quelquefois le même con-

sulat, la même victoire à quatre généraux différens; le moyen, dis-je, qu'avec de tels matériaux, Fabius Pictor, que d'ailleurs on représente comme fort partial, ait pu écrire une histoire raisonnable ?

Quoi qu'il en soit, j'aime à le reconnaître, jamais les commencemens de l'histoire de Rome n'ont trouvé un plus puissant défenseur que M. de Fortia. Je suis forcé de convenir qu'il a prouvé que les Romains, *ab initio rerum Romanarum*, firent un assez fréquent usage de l'écriture. Il a également détruit les doutes que l'on pouvait élever sur l'authenticité des livres de Numa. Dans une discussion si difficile, c'est beaucoup que d'avoir réduit ses adversaires au silence sur deux points de cette importance.

Charles DU ROZOIR.

LITTÉRATURE.

ESPAGNE POÉTIQUE. CHOIX DE POÉSIES CASTILLANES, *depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours*, mises en vers français avec des *articles biographiques, etc.*; par *Don Juan Maria* MAURY (1).

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

(*Voyez* ci-dessus, pag. 98—105.)

« Les bons auteurs de Louis XIV, écrivait Voltaire à lord Harvey, n'ont-ils pas été vos modèles? N'est-ce pas d'eux que votre sage Addisson, l'homme de votre nation qui avait le goût le plus sûr, a tiré souvent ses excellentes critiques? L'évêque Burnet avoue que ce goût, acquis en France par les courtisans de Charles II, réforma chez vous jusqu'à la chaire, malgré la différence de nos religions; tant la saine raison a partout d'empire! Dites-moi si les bons livres de ce tems n'ont pas servi à l'éducation de tous les princes de l'Europe? Dans quelle cour d'Allemagne n'a-t-on pas eu de théâtre français? »

Cette influence de la littérature française s'exerça plus directement encore en Espagne. Les peuples qui confiaient leurs destinées à un petit-fils de Louis XIV, participèrent, à juste titre, aux bienfaits du siècle qui avait reçu son nom. Un nouvel ordre de choses, résultat de l'une des transactions politiques les plus importantes de l'histoire moderne, releva la littérature castillane de la dégradation où elle était tombée avec l'état lui-même. Par l'avénement de la dynastie française

(1) Paris, 1826 et 1827; Mongie, boulevard des Italiens, n° 10. 2 vol. in-8°; prix, 15 fr., et 18 fr. par la poste.

au trône des Espagnes, l'école française régna aussi sur le Parnasse espagnol.

Mais près d'un siècle s'était écoulé entre la dégénération et la restauration du goût; et cet intervalle produit une lacune dans le plan du livre que nous avons sous les yeux. Les noms poétiques ne répondent plus aux époques, comme dans les divisions précédentes. L'auteur a comblé le vide par une réunion de morceaux qui caractérisent le génie national, sur laquelle nous reviendrons. Nous allons entrer dans le XVIIIe siècle, afin d'ajouter une nouvelle galerie de tableaux à celle que nous avons décrite, et qui finissait à *Villegas*.

A cette époque, on voit figurer *Luzan*, né sous Philippe V, mais qui n'établit sa réputation que sous Ferdinand VI. Sous le règne de Charles III, l'Espagne s'honora du colonel *Cadalso*, du fabuliste *Iriarté*, et du docteur don *Juan Melendez*, qui commence une autre série de gens de lettres. Il fut suivi du curé *Iglesias*, du comte de *Noroña*, et de *Cienfuegos*. Trois écrivains encore vivans, MM. *Moratin*, *Quintana* et *Arriaza* ferment cette galerie de poëtes, qui ont marqué le règne de Charles IV. Des notes font connaître d'autres écrivains modernes et plusieurs hommes d'état, qui firent la gloire de l'Espagne et des lettres. Ainsi se termine cette chaîne illustre qui, remontant au premier auteur qui ait écrit en langue castillane, se continue jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés.

Un sage retour aux règles de l'art et aux principes du goût, effet immédiat de l'influence française, constitue les principaux titres poétiques des trois premiers auteurs que nous venons de nommer : *Luzan*, excellent critique, poëte médiocre, que l'on a comparé à La Harpe; *Cadalso*, plus renommé pour ses qualités personnelles que pour son génie, et *Iriarté*, écrivain élégant et correct, à qui M. Maury se plaît à rendre justice.

Don Juan Melendez, digne de figurer près de Lope de Vega et de Garcilaso, a mérité la place distinguée que lui accorde l'auteur de l'*Espagne poétique*, et les éloges donnés à ses vertus et à son talent. L'histoire de ce poëte, intimement liée à celle

de sa patrie, présente plusieurs genres d'intérêt. Voici ce qu'en rapporte son biographe : « Après la révolution d'Aranjuez, *Melendez* qu'un nouveau règne, toujours réparateur, avait rappelé à Madrid, s'y trouve dans la position critique où l'absence du nouveau roi laisse les employés supérieurs, les hommes marquans et la nation entière. La douceur de caractère, qui avait fait tant d'amis à notre poëte, le rendait peu susceptible de voir le salut de la patrie dans les résolutions désespérées. Il accepte une mission de paix du lieutenant-général du royaume. »

« Il part pour Oviedo : une accusation capitale et le titre de traître vendu à l'étranger y accueillent l'homme pur, loyal, honorable par ses vertus privées et publiques, et surtout Espagnol jusqu'au fond de l'âme. Il est conduit en prison avec son collègue, le comte *del Pinar ;* ils sont ensuite relâchés, puis incarcérés de nouveau, et relâchés encore. Mais, au moment de se mettre en route, le peuple brise la voiture et veut les fusiller. Melendez répète en vain une de ses romances, bien faite pour désarmer la fureur populaire, si rien d'humain pouvait la désarmer : son supplice n'est suspendu qu'afin de savoir si on le tuera par devant ou par derrière. Toutefois, la discussion a demandé quelques instans, et l'on voit arriver la croix, dite de *la victoire*. Les furieux agenouillés laissent enlever leur proie. Un jugement dans les formes acquitte les accusés qui atteignent enfin Madrid. Napoléon y trouva Melendez. »

« La célébrité du poëte magistrat lui assignait naturellement un emploi supérieur ; car, il faut le dire, ce n'est qu'à la nullité ou à la médiocrité qu'il fut possible d'attendre l'événement. L'élite de la nation figura dans les deux camps qui se formèrent, l'un sous le canon impérial, l'autre derrière les murailles de Cadix : tous deux ont eu le même sort ! »

Cette notice biographique nous paraît supérieure à celles de Cervantes et de Lope de Vega ; elle est plus riche d'idées, de faits intéressans. Le talent de Melendez y est parfaitement caractérisé ; mais peut-être ses premières poésies y sont un peu trop

exaltées, aux dépens de celles qui les suivirent. Il faut convenir que Melendez a imprimé à ses chants lyriques le cachet de l'originalité, ce nombre, cette cadence, cet accent passionné, ces sons mélodieux, cette verve d'expression, enfin, que M. Maury admire dans les poésies nationales et anacréontiques de cet auteur.

Appelés à examiner le mérite des traductions de M. Maury, nous ne quitterons point Melendez, sans présenter quelques observations sur cette ode remarquable, dans laquelle Don Juan Maury lui fait dire :

> ... Hôtes des cieux, où plaça votre maître
> La ligne de contact du néant et de l'être?

Le texte portait : *Une colonne majestueuse entre l'être et le néant.* Si une colonne a pu paraître trop matérielle, une ligne de contact est aussi trop technique. N'y avait-il pas quelque terme moyen qui se rapprochât un peu plus de l'image originale. Nous regrettons de ne pas retrouver dans l'ode française le Créateur disant au chaos : *Retire-toi ;* et à la voute des cieux : *Apparais.*

Hâtons-nous cependant de rassurer un auteur digne de tous nos égards. Ces reproches, les derniers que nous aurons à lui adresser, seront plus que balancés par des éloges sincères. Nous ajouterons que cette ode célèbre a été très-habilement reproduite par le poëte qui en a enrichi la langue française : la progression des idées y est mieux suivie, et la pièce est terminée d'une manière plus heureuse; mérite trop négligé par la plupart des lyriques espagnols.

Melendez est le fondateur de l'école mixte, qui tend à ramener les formes anciennes aux idées du jour, et à allier le goût étranger avec le génie national. *Iglesias* est demeuré Castillan, et il n'est nullement moderne ; ami de Melendez, mais toujours son égal, il ne reçut point ses influences, comme *Cienfuegos* et *Quintana*, à qui Melendez servit de maître, ou comme ses autres contemporains qui débutaient dans la carrière, lorsque le cygne du Tormes avait acquis sa haute réputation.

M. Maury nous semble peu juste, quand il refuse à Cienfuegos une qualité qu'il reconnaît au plus haut degré dans M. Arriaza. Celui-ci est né poëte, sans doute : sa facilité se fait remarquer dans tout ce qu'il a écrit; mais n'y a-t-il pas quelque exagération à dire que, *depuis Lope de Vega, il est le seul poëte espagnol qui semble penser en vers ?*

Quant à Cienfuegos, auteur tragique et lyrique, ce n'est pas, à notre avis, l'instinct poétique, c'est l'entente de la composition qui lui a manqué. On remarque, dans quelques-unes de ses pièces, et notamment dans la tragédie d'*Idomenée*, et dans l'ode politique citée par M. Maury, des morceaux pleins de verve. Au reste, si dans les pages consacrées à M. d'Arriaza, dans l'Espagne poétique, l'amitié qui unit les deux écrivains a exercé sa douce influence, on ne saurait soupçonner M. Maury d'un sentiment hostile envers Cienfuegos : il a relevé avec force le grand caractère que ce poëte, attaché alors au gouvernement, déploya au commencement des troubles de l'Espagne. Il vint expirer en France, non loin des lieux où, jeté par la même tempête, devait bientôt mourir, dans des principes opposés, Melendez, son maître et long-tems son ami.

Don *Manuel Quintana,* dont le zèle politique, comme celui de Cienfuegos, fut payé de plusieurs années d'emprisonnement après le triomphe de la cause pour laquelle ils avaient combattu, a suivi la double carrière poétique de son condisciple. Il jouit, à bon droit, d'une plus haute renommée, comme élève de Melpomène et comme poëte philosophe. Ce recueil fait connaître ses plus belles compositions lyriques. Les qualités du modèle offraient à l'imitation de grandes facilités. « La dignité de sa poésie, dit son interprète, la force des pensées, une diction noble et énergique, des sentimens élevés caractérisent ses ouvrages. Nous voyons en lui un autre Herrera, avec plus de grâce et d'aménité; mais il est peut-être moins versificateur. »

Les deux autres poëtes vivans de cette série devaient présenter à leur traducteur autant de difficultés à vaincre, que Melendez dans ses poésies gracieuses. M. Moratin et M. Ar-

riaza, l'un habile à soutenir par beaucoup d'art d'heureuses dispositions naturelles; l'autre, dispensé par la nature de rien demander à l'art : le premier plus brillant, le second plus parfait (1); tous les deux excellent par la facture du vers et la pureté du langage.

Toutefois, le traducteur des poëtes castillans lutte avec eux, sans laisser apercevoir l'inégalité des armes. Il supplée à la mélodie des sons par l'élégance des tours : car l'élégance est à l'esprit ce qu'est la mélodie à l'oreille.

Les amateurs de la poésie castillane, qui sont en état d'en goûter les compositions originales, n'approuveront peut-être pas toutes les abréviations érigées en système par l'auteur de *l'Espagne poétique*. « Notre littérature, a-t-il dit, n'est pas exempte de prolixité... Nos poëtes originaux présenteront souvent au traducteur une question délicate à résoudre : faut-il modifier ou tout rendre? Leur doit-on plus d'égards qu'aux lecteurs? Nous nous sommes décidés pour ceux-ci. »

Cette décision favorable au public français a reçu la sanction d'un tribunal espagnol aussi éclairé que compétent. Le recueil politique et littéraire qui paraît à Londres, sous ce titre : *Ocios de Españoles emigrados*, et que nous avons déjà signalé à l'estime publique (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 686), s'est empressé d'appuyer par d'ingénieux raisonnemens ceux de D. J. Maury en faveur de son système.

Les lecteurs français ne tiendront peut-être pas assez compte de l'extrême difficulté du travail qu'il a entrepris. Il n'est guère, en effet, d'élémens de la poésie qui ne doivent trouver, dans une langue cultivée, des expressions ou des formes qui y répondent. Mais, comment transporter dans un autre idiome des productions indigènes, populaires, imprégnées du goût du terroir, caractérisées par l'expression familière,

---

(1) Notre *Revue* s'est occupée avec détail de cet écrivain, considéré principalement comme auteur comique. (Tom. XXXIII, pag. 451, février 1827).

et, pour ainsi dire, par l'accent du pays? Ce n'est pas tout: si, comme le dit M. Maury dans ses spirituels rapprochemens entre les goûts littéraires et les habitudes sociales, la littérature espagnole aime à *déroger à noblesse*, comment les genres qui prouvent cette assertion s'accorderont-ils avec une langue *jalouse à l'excès des bienséances?* L'habile traducteur des poésies castillanes fait plusieurs concessions aux lecteurs français : il se tiendra, dit-il, à quelques tons plus haut que le castillan; mais il s'attachera surtout aux moyens d'illusion qui naissent de l'imitation des mouvemens et des formes; et ses copies offriront peut-être cette sorte de ressemblance qui, sans soutenir l'examen des détails, frappe cependant au premier coup d'œil.

C'est ainsi que M. Maury est parvenu à faire connaître en deçà des Pyrénées, non-seulement ces romances moresques, où respirent les passions impétueuses des enfans du désert, où l'on retrouve les teintes locales de la belle Andalousie, mais aussi ces chants villageois d'une naïveté presque inimitable, et les saillies parfois bizarres, qui abondent dans les compositions populaires d'une nation dont le caractère est éminemment original.

L'opinion développée dans l'ouvrage périodique espagnol dont nous avons parlé, est que M. Maury, dès son premier volume, a offert un modèle de bonne traduction : il conserve aux poëtes leur caractère individuel et leur couleur nationale; et il approche autant qu'il est possible de leurs beautés originales; il les met en évidence, et souvent il en éclaircit les obscurités.

L'auteur de l'excellent article de ce recueil espagnol félicite celui de l'*Espagne poétique* d'avoir tracé à l'école française de nouvelles voies. Nous ne pouvons approuver cette opinion, et nous pensons, au contraire, que M. Maury a tort, toutes les fois qu'il s'écarte des voies françaises. Quelques hardiesses, qui peuvent passer pour des négligences, ont manqué de faire méconnaître son talent : un coup d'œil trop rapide et superficiel pourrait faire attribuer à l'impéritie ou à des habitudes étran-

gères les effets trop ambitieux des moyens qu'il a puisés dans la science de la versification.

Des faits curieux, extraits de la double histoire de la Péninsule sous la croix et sous le croissant, choisis et appréciés avec discernement; de nombreux aperçus neufs, ingénieux ou savans, formant une espèce de poétique; une suite de tableaux biographiques dessinés avec beaucoup de grâce : tels sont les divers genres de mérite qui recommandent l'ouvrage dont nous nous occupons.

Les exemples d'Athènes et de Rome ont démontré qu'un peuple qui s'est distingué dans la carrière des lettres et dans celle des armes ne perd jamais entièrement ses droits et ses titres de gloire, quelqu'affligeante que soit la décadence actuelle d'une nation qui fut une des plus puissantes et des plus policées de l'Europe. Le tribut que vient de lui offrir un de ses enfans, en replaçant sous les yeux les principaux chefs-d'œuvre dont elle s'honore, semble un gage des nouveaux et nobles travaux de l'intelligence par lesquels elle reprendra, dans des jours plus heureux, le rang qui lui appartient parmi les peuples civilisés. MURIEL.

OEUVRES COMPLÈTES *de J.* FENIMORE-COOPER, *Américain*, traduites de l'anglais, par *A. J. B.* DEFAUCONPRET (1).

Lorsque les premiers ouvrages de M. Cooper parurent à Paris, les romans historiques de Walter Scott étaient déjà connus en France depuis plusieurs années; et telle était l'avidité du public pour ce genre d'écrits, telle était l'admiration que l'auteur écossais avait généralement excitée, que l'on crut devoir lui faire honneur à la fois de l'invention et de la perfection du genre où il excellait. On ne voulait admettre ni concurrence, ni comparaison avec lui; il s'en fallait peu que ses

(1) Paris, 1827; Gosselin. 28 vol. in-12; prix, 84 fr.

amis ne vissent en lui, non-seulement le premier, mais le seul auteur, créateur et modèle dans cette sorte de roman. La vérité se faisait jour néanmoins au milieu de ces discussions ; et il arrivait de cette polémique, très-innocente d'ailleurs, ce qui arrive toujours en pareil cas; savoir, que le goût du public, fortement prononcé pour tout ce qui rappelait des souvenirs historiques, fit naître une multitude d'autres ouvrages du même genre, dont plusieurs ne sont pas indignes du maître ; cette branche de littérature, devenue plus importante, et appelant une attention plus scrupuleuse de la part des critiques, leur a permis de mettre chaque chose à sa place, et d'attribuer aux divers auteurs la portion de gloire qui leur appartient réellement.

L'intérêt qui se rattache à cette question a été si général qu'on me permettra sans doute d'en dire quelques mots.

Nous avons été forcés de tout tems, par l'impossibilité de connaître tous les individus des siècles passés, de distinguer les hommes en personnages historiques et non historiques dans la première classe sont ceux qui ont eu assez d'influence sur la marche des affaires publiques, ou de la civilisation, pour que l'histoire recueillît leurs noms avec la date et les circonstances de leurs actions ; dans la seconde se trouve la multitude de ceux dont nous n'avons jamais entendu parler, c'est-à-dire, plus des neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millièmes de l'espèce humaine. Il est certain, d'ailleurs, qu'un roman, qui, dans son acception la plus générale, est une narration faite à dessein d'amuser, deviendra historique, si l'on y met en scène des hommes auxquels nous donnons ce nom, ou s'il retrace particulièrement une époque dont l'histoire seule peut nous donner une idée.

Il n'y a pas jusqu'ici de difficulté, mais il s'en présente une dans la pratique : quel rôle fera-t-on jouer à ces personnages dits *historiques?* Seront-ils les héros du roman? Mais où trouver une vie assez remplie d'événemens pour suffire à plusieurs volumes, et dont toutes les actions convergent assez vers un seul but pour conserver toujours l'unité nécessaire à

l'intérêt ? La chose est impossible : il faudra donc inventer ; et alors nous ferons faire aux héros une foule d'actions que l'histoire nous apprend positivement n'avoir pas eu lieu. Ainsi, naîtront les *Pharamond*, les *Cyrus*, les *Clélie*, les *Robert de France*, *etc.*, ouvrages frivoles et faux, où, à l'aide d'un nom historique, des personnes tout-à-fait étrangères à l'histoire falsifient les événemens, et transportent dans des siècles reculés le ton et les manières des salons qu'elles fréquentent. D'autres auteurs, mieux inspirés, imaginent de faire reposer l'intérêt du roman sur des personnages de fantaisie, qu'ils peuvent créer, peindre, faire agir à leur manière, et de les rendre seulement les témoins ou les acteurs obscurs de ces scènes historiques où les puissans du monde jouent toujours le premier rôle ; et alors, ils montrent ceux-ci sous les véritables couleurs que leur donne l'histoire, et ne leur prêtent que des actions, des pensées ou des paroles conformes à la vérité historique : genre d'ouvrage plein de vérité, parce que, comme dit M. de Sismondi, dans la préface de *Julia Sévéra*, il ne rapporte que *des choses qui ont pu être*, *quoique nous ne sachions pas qu'elles aient été*, et très-propre à fixer l'intérêt, parce qu'il est le complément nécessaire de l'histoire, qu'il supplée naturellement dans la peinture des mœurs et de la vie privée.

Cette division du roman historique en deux classes explique la réprobation qui a pendant long-tems frappé ce genre, et la faveur dont il est dernièrement devenu l'objet. Il ne consistait d'abord que dans l'emploi de quelques noms : j'ai cité les livres de Mlle de Scudéri ; *la Princesse de Clèves* de Mme de Lafayette, le *Malek-Adhel* de Mme Cottin, les *Nouvelles historiques* de Mme de Genlis, le *Gonzalve* et le *Numa Pompilius* de Florian se seraient depuis long-tems placés sous ma plume, si l'intérêt et le style surtout n'avaient racheté, du moins en partie, la fausseté des détails. Mais le succès même de ces fictions et l'exception peut-être unique que présente le *Foscarini* de Mme de Saluces, prouvent qu'en général, au lieu de les décorer du nom de roman, on devrait les appeler franchement des *mensonges historiques*.

Il n'en est pas de même de cette seconde espèce dont nous avons parlé. Autant l'autre est bornée, autant celle-ci est étendue : autant l'autre manque de moyens, autant celle-ci offre de ressources : autant la première est propre à fausser les idées, autant la seconde tend à les rectifier et à n'en donner que de justes. Tous les avantages sont donc de ce côté : mais, pour apprécier exactement le mérite d'invention de celui qui a donné l'exemple de passer du premier au second genre, il faut remarquer qu'il a suffi de changer de personnages principaux en personnages épisodiques les acteurs donnés par l'histoire : or, ceci n'est point une chose nouvelle : la peinture de la cour de Charles II, dans les *Mémoires de Grammont;* le ministère du comte d'Olivarès, dans *Gil Blas;* une bataille de Frédéric dans les *Barons de Felsheim;* le *Voyage d'Anténor* de feu Lantier; et surtout celui d'*Anacharsis*, ce chef-d'œuvre de l'érudition française, comme on l'a souvent appelé, prouvent que la France pourrait aussi faire valoir quelques prétentions à la création de ce genre. Car on doit convenir que le choix du sujet, ni l'exécution, ni la forme, ni la profondeur des connaissances historiques, qui tiennent de très près sans doute à la perfection de l'ouvrage, ne font rien du tout à la classification, et que *le Nain mystérieux* et *les Puritains* sont du même genre, quoique assurément ils soient loin d'avoir le même mérite.

C'est donc moins dans la création d'un genre, que dans l'intérêt qu'il a su y répandre, et dans la perfection où il l'a porté, que consiste le grand, l'immense talent de Walter Scott; talent dont nous pouvons donner une idée suffisante, en disant que, malgré ses défauts, ceux qui de nos jours ont couru la même carrière, comme Vander Velde en Allemagne, MM. Sismondi et Mortonval en France, M. Cooper lui-même en Amérique, n'ont pu parvenir à en égaler ni la richesse, ni la variété, ni l'originalité.

Nous n'avons à parler aujourd'hui que des ouvrages du dernier : c'est celui que la faveur publique semble placer le plus près de l'auteur écossais ; c'est celui qui paraît en effet exceller

par l'originalité et la vérité de ses tableaux, celui dont j'estimerais encore plus les productions, s'il n'avait pris à tâche de copier son modèle jusque dans les parties les plus répréhensibles de ses ouvrages. La suite de cet article montrera que les qualités du célèbre romancier américain lui sont propres, tandis que ses défauts appartiennent en grande partie à celui qu'il imite. M. Cooper est auteur de sept romans, dont voici les titres classés d'après leur ordre de publication en France : *Précaution*, *les Pionniers*, *l'Espion*, *le Pilote*, *Lionel Lincoln*, *le Dernier des Mohicans*, et *la Prairie*.

Précaution est un roman de mœurs. Il ne représente que des scènes de famille, et roule entièrement sur le besoin et la difficulté de choisir un bon mari ; le grand nombre de personnages introduits par l'auteur, en fait un véritable *imbroglio* dont la solution ne repose que sur un changement de nom qui se découvre à la fin ; nous n'en parlons, au reste, que pour souvenir ; il était loin de faire attendre ceux qui l'ont suivi.

Les six autres romans sont du genre que nous nommons, comme tout le monde, historique : *l'Espion*, *le Pilote*, et *Lionel Lincoln*, ont pour but de marquer les progrès et la marche de la puissance américaine, tandis que les trois autres s'occupent plus de nous faire connaître la nature et les mœurs des sauvages de l'Amérique du nord.

Dans le premier de ces romans, Washington, déguisé sous le nom de *Harper*, a donné une entière confiance à Harvey Birch, qui, par un dévoûment incroyable pour son pays, par une abnégation sublime de lui-même, consent à passer pour l'espion de l'armée royale, afin d'assurer le triomphe de la liberté en Amérique. Traité en ennemi par ceux qu'il aime, condamné par eux à une mort ignominieuse, pris plusieurs fois et s'échappant toujours au moment de périr, il veille sans cesse sur ceux qui veulent sa mort ; il les défend au péril de ses jours, et consent, dans sa dernière entrevue avec Washington, à emporter au tombeau une réputation infâme, plutôt que de compromettre le repos de son pays. Sa mort seule met en évidence le secret qu'il a si bien gardé, et qui

était consigné dans un papier souscrit de Washington lui-même et qu'Harvey Birch portait sur sa poitrine.

Nous ne pouvons dissimuler que la lecture de ce livre laisse dans l'âme ce sentiment pénible que fait toujours naître un déni de justice : mais, à le considérer sous le rapport moral, il est difficile d'en trouver un plus propre à élever l'âme, et à nous inspirer, au milieu de nos bonnes actions, ce désintéressement, cet oubli de nous-mêmes qui en double la valeur.

Dans *le Pilote*, une frégate et un schooner américains font une descente sur les côtes de l'Angleterre, pour tâcher de s'emparer de quelques personnages importans ; ils ont besoin pour cela d'un pilote qu'ils trouvent en effet sur le rivage, et qui n'est autre que le fameux corsaire *Paul Jones*, caché sous le nom de M. *Gray;* cet homme méconnu et humilié par l'Angleterre a juré de se venger de ses dédains; il a pris parti pour Louis XVI et les Américains; et, bien que l'entreprise de ceux-ci n'ait aucun résultat, il parvient cependant à les sauver, en les engageant dans des récifs et dans des bancs de sable qu'il connaît parfaitement, et au milieu desquels les vaisseaux anglais n'osent les poursuivre.

Le personnage principal ne joue pas, dans cet ouvrage, un rôle à beaucoup près aussi important que dans le précédent ; et il n'est pas représenté sous des couleurs aussi éclatantes ; mais la gaîté, la brusquerie, la promptitude, et en même tems le courage et la bonhommie des marins, et surtout l'originalité de leurs expressions, lui donnent un caractère très-remarquable, et qu'il serait sans doute impossible de retrouver dans aucun autre.

Lionel Lincoln, ou *le Siége de Boston*, offre moins d'intérêt que les deux romans dont nous venons de parler. Le jeune major Lincoln revient d'Angleterre à Boston, son pays natal, avec des sentimens d'amour et de dévoûment pour son roi : il a fait la traversée avec un vieillard nommé Ralph qui chérit, au contraire, la cause de l'indépendance, et qui prend néanmoins sur son jeune compagnon un ascendant irrésistible. Lionel devient amoureux de sa cousine Cécile Dynévor, qu'il

épouse plus tard ; et ce mariage est pour lui l'occasion qui amène la connaissance d'une série de crimes commis dans sa famille, dont le résultat avait été la mort et la diffamation de sa mère, et la réclusion de son père dans une maison de fous. Son père n'est, d'ailleurs, autre que le vieux Ralph ; il meurt, au moment où on le reconnaît, frappé de trois coups de couteau par son geôlier de Londres, qui l'a suivi, on ne sait comment, et sans que son fils fasse le moindre effort pour le défendre.

Cette suite d'atrocités n'est évidemment que le cadre du tableau où l'auteur a voulu peindre la confiance présomptueuse des chefs anglais, la conduite imprudente et immorale de leurs troupes ; et d'un autre côté, l'exaspération, le dévoûment et l'activité des Américains. C'est dans ce but sans doute qu'il a jeté dans son drame un jeune idiot qui se trouve être le frère aîné de Lionel Lincoln ; cet insensé, répétant sans cesse les discours qu'il a entendu tenir mille fois, est naturellement l'écho des opinions des Américains ; mais une folie prolongée, et soutenue à travers des scènes de sang et de carnage, est quelque chose de si affligeant, disons mieux, de si rebutant, que l'attention s'attache avec peine à cette malheureuse création du rôle de Job Pray.

Les trois romans qui suivent, et où M. Cooper nous semble avoir déployé le plus de ressources et d'originalité, tendent, comme nous l'avons dit, à peindre la nature sauvage de l'Amérique.

Le dernier des Mohicans, qui n'est que le second dans l'ordre de sa publication, est le premier par l'époque qu'il retrace. Duncan Heyvard, jeune officier anglais, s'est chargé de reconduire à leur père deux jeunes filles, Alice et Cora ; il a pris pour guide *le Renard-Subtil*, sauvage perfide qui les égare à dessein ; alors, il s'adresse, pour demander son chemin, à un chasseur qu'il trouve conversant avec deux Indiens de la tribu des Delawares ; ce chasseur a reçu le nom d'*OEil-de-Faucon*, ou de *Longue-Carabine*. Issu de chrétiens, chrétien lui-même à sa manière, il est presque devenu Indien ; mais,

dans sa loyauté, il n'a pu s'attacher qu'aux Delawares, dont peu de vices souillent les vertus : c'est avec les deux chefs de cette tribu, le *Grand-Serpent* et le *Cerf-Agile*, son fils, qu'il conversait, lorsqu'il fut questionné par Heyvard : il lui fait comprendre la trahison du Renard-Subtil, et se trouve forcé de lui servir de guide avec ses deux amis, les deux seuls restans de la famille des Mohicans. L'auteur met alors sous les yeux du lecteur une multitude de scènes, tantôt gaies, tantôt terribles, propres à peindre le caractère et les habitudes des sauvages sous tous les aspects possibles. Il engage un grand nombre de combats qui se terminent par la mort du Renard-Subtil et du Cerf-Agile, le dernier des Mohicans, et par le mariage d'Heyvard avec Alice.

Les Pionniers forment la seconde partie, si l'on peut le dire, du roman des *Mohicans*. La civilisation a fait des progrès, et Marmaduke-Temple est juge dans la ville de Templeton. Le Grand-Serpent et OEil-de-Faucon se sont un peu rapprochés des colons; le premier s'est converti au christianisme, et a reçu le nom *John l'Indien;* le second a changé son nom en celui de *Bas-de-Cuir,* qu'il doit sans doute à ses guêtres : tous les deux sont attachés d'une amitié sincère au jeune Édouard Effingham, petit-fils du major Effingham, qui avait autrefois témoigné une grande amitié à la tribu des Delawares, et avait même été adopté par elle, et fils d'Édouard Effingham, ancien associé de Marmaduke-Temple, dont il s'était séparé en lui laissant tout son bien, lors de la guerre des Anglais contre leurs colonies. Édouard, persuadé que M. Temple lui a enlevé ses biens, nourrit contre lui une haine profonde qui ne l'empêche pas d'adorer miss Élisabeth Temple, sa fille. Pendant ce tems, Bas-de-Cuir, accusé d'avoir tué un daim et d'avoir menacé un constable de son fusil, est condamné à la prison et à une amende qu'il ne peut payer : Édouard le délivre, et avec John, ils se retirent sur une montagne, où le Grand-Serpent, sentant approcher sa fin, meurt en chantant ses louanges et celles de sa nation. Édouard et Bas-de-Cuir ont cependant sauvé miss Temple de la mort; bientôt tout s'explique. Édouard re-

connaît que M. Temple a été aussi fidèle et désintéressé qu'il l'avait cru cupide : il épouse sa fille ; mais Bas-de-Cuir, fuyant toujours devant la civilisation, indigné des immenses abatis de bois et des défrichemens que l'on fait tous les jours, fait ses adieux à ses amis pour s'enfoncer dans les forêts.

La Prairie est le complément des deux ouvrages qui précèdent. Bas-de-Cuir s'est éloigné des hommes ; mais quatre-vingt-dix ans se sont accumulés sur sa tête. Déjà il ne peut plus que tendre des piéges ou des trappes aux animaux, et on lui donne le nom de *Trappeur*. Il est rencontré sur ses montagnes par Ismaël Bush, qui émigre avec toute sa famille et veut former un établissement loin des hommes. Ismaël, à l'instigation de son beau-frère Abiram, a enlevé la jeune Inès à son père, dans l'espérance d'en obtenir une forte rançon ; son amant se met à sa recherche ; et cet amant est le petit-neveu de ce Duncan-Heyvard que nous avons vu, dans *le Dernier des Mohicans*, avoir de si grandes obligations au chasseur Nathaniel-Bumpo, ou OEil-de-Faucon : cette reconnaissance suffit pour attacher le trappeur à la fortune du jeune officier ; ils cherchent ensemble la belle Inès, sont traversés dans leurs recherches par la tribu des Sioux, et aidés par le jeune Cœur-Dur, chef de la tribu des Pawnies-Loups, qui égale en vertu les anciens Delawares. Ici se placent nécessairement des combats, tous fort intéressans, soit des sauvages entre eux, soit des sauvages contre la colonie que conduit Ismaël Bush : ils se terminent par la victoire de Cœur-Dur sur Mathorie, chef des Sioux, et par la restitution d'Inès à Middleton ; enfin, le vieux trappeur reçoit une hospitalité généreuse des Pawnies, vit au milieu d'eux, comblé d'honneurs, et meurt plein de jours, après avoir obtenu de Middleton, qui était venu le voir par hasard, la promesse que ses dernières volontés seraient accomplies.

Les qualités qui distinguent généralement les romans de M. Cooper sont les suivantes : un intérêt toujours croissant et égal à celui que Walter Scott et Wander Velde ont su répandre dans leurs ouvrages ; l'observation exacte des localités, et une

vérité constamment soutenue dans les caractères; enfin, une peinture des passions tellement vive qu'il fait toujours partager au lecteur celles qu'il prête à ses personnages. Je regrette de ne pouvoir citer ici plusieurs des scènes que notre auteur a tracées avec un rare talent; je choisirai du moins celle qui m'a semblé la plus parfaite, et qui doit trouver chez nous le plus grand nombre d'appréciateurs : c'est la reconnaissance du jeune Middleton par le trappeur. L'officier vient de montrer, pour se faire connaître, sa commission de capitaine d'artillerie, accordée à Duncan-Uncas-Middleton. — « A qui ? à qui ? s'écria le trappeur qui était resté assis, et qui regardait l'étranger avec des yeux qui semblaient vouloir en dévorer les traits; quel est son nom ? Ne l'avez-vous pas appelé Uncas ? Uncas ! est-ce bien Uncas ? — Tel est mon nom, répondit le jeune homme : c'est celui d'un chef d'une tribu des naturels du pays, et mon oncle et moi, nous sommes fiers de le porter, parce que c'est en mémoire d'un service important rendu à notre famille par un guerrier dans les anciennes guerres des provinces. — Uncas ! vous l'avez appelé Uncas ! répéta le vieillard en se levant; et s'approchant du jeune étranger : il sépara les boucles de cheveux noirs qui lui tombaient sur le front. Mes yeux sont vieux, continua-t-il; ils ne sont plus aussi perçans que lorsque j'étais moi-même un guerrier; mais je puis reconnaître les traits du père dans ceux du fils. Je les ai reconnus dès qu'il s'est approché; mais, depuis ce tems, il s'est passé tant de choses devant mes yeux, que je ne pouvais me dire où j'avais vu sa ressemblance. Dites-moi, jeune homme, quel est le nom de votre père ? — Le même que le mien... Le frère de ma mère se nommait Duncan Uncas Heyvard. — Encore Uncas, encore Uncas ! s'écria le vieillard, en tremblant d'émotion; et son père ? — Portait les mêmes noms, à l'exception de celui du chef d'une des peuplades du pays; ce fut à lui et à mon aïeule que fut rendu le service dont je viens de parler. — Je le savais, je le savais, s'écria le trappeur d'une voix tremblante; et ses traits raidis par l'âge, étaient agités d'une forte émotion, comme si ces noms qu'il venait d'entendre eussent éveillé en lui des idées

endormies depuis long-tems, et se rattachant aux idées d'un siècle passé : je le savais, fils ou petit fils, c'est la même chose, c'est le même sang, ce sont les mêmes traits. Dites-moi maintenant; celui qu'on nommait Duncan, et qui ne portait pas le nom d'Uncas, vit-il encore ?

« Le jeune homme secoua tristement la tête, et répondit : Non; il est mort, plein de jours et d'honneurs... — Plein de jours, répéta le trappeur, en jetant un coup d'œil sur ses mains maigres et desséchées, mais encore nerveuses. Ah! il vivait dans les habitations, et n'était sage qu'à leur manière... Mais vous l'avez vu souvent; il vous a parlé d'Uncas : qu'en disait-il? qu'en pensait-il dans son salon, jouissant de toutes ses aises et de tout le luxe des habitations? — Je ne doute pas que ses discours ne fussent les mêmes que ceux qu'il aurait tenus dans les bois, s'il se fût trouvé face à face avec son ami. — Appelait-il le sauvage son ami? ce pauvre Indien, ce guerrier dont le corps nu était peint? n'était-il pas trop fier pour cela ?—Il se faisait honneur de cette liaison, et il donna son nom à son fils aîné, nom qui se perpétuera probablement parmi tous ses descendans, comme un héritage de famille. — Il a bien fait; il a agi en homme, oui, et en chrétien; il avait coutume de dire que le Delaware avait le pied léger; se souvenait-il de cette circonstance? — Léger comme l'antilope, il le nommait souvent le cerf agile... Mon grand-père et mon aïeule conservaient une trop vive impression des dangers qu'ils avaient courus, pour oublier aucun de ceux qui les avaient partagés.

« Le trappeur détourna les yeux et parut lutter contre quelque sentiment intérieur qui l'agitait vivement. Vous a-t-il parlé de tous? lui demanda-t-il : étaient-ils tous des peaux rouges; à l'exception de lui-même et des deux filles de Munro ? —Non, il se trouvait un blanc avec les Delawares, un batteur d'estrade de l'armée anglaise, né en Amérique. — Quelque ivrogne, sans doute, quelque misérable vagabond, comme ceux qui vivent avec les sauvages? — Vieillard, vos cheveux gris devraient vous apprendre à mettre plus de retenue dans vos

discours. L'homme dont je vous parle était doué du don le plus précieux et le plus rare de la nature, celui de distinguer le bien du mal; en courage, il était égal à ses compagnons à peau rouge; en science militaire, il leur était supérieur, parce qu'il avait été mieux instruit; en un mot, c'était un noble rejeton sorti du tronc de la nature humaine.

« Pendant que Middleton parlait ainsi avec ce ton de chaleur généreuse si naturel à la jeunesse, le vieillard avait les yeux fixés sur la terre : ses doigts jouaient tantôt avec les oreilles de son chien, tantôt avec les bords de ses vêtemens; il ouvrait et fermait le bassinet de son fusil, d'une main qui tremblait, de manière à faire croire qu'elle n'était plus en état de le manier.

« Votre grand-père n'avait donc pas tout-à-fait oublié l'homme blanc? demanda le trappeur, quand le jeune homme eut cessé de parler. — Il l'avait si peu oublié qu'il y a dans notre famille trois personnes qui en portent le nom. — Qui en portent le nom, dites-vous? s'écria le vieillard en tressaillant; quoi! des hommes riches, élevés, honorés, et ce qui vaut encore mieux, des hommes justes portent son nom? son véritable nom? écrit avec les mêmes lettres, commençant par un N et finissant par un L (*Nathaniel*). — Exactement, répondit le jeune officier en souriant. — La nature ne put combattre plus long-tems. Accablé par une foule de sensations extraordinaires, stimulé par des souvenirs endormis depuis bien long-tems et réveillés tout à coup d'une manière si étrange, le vieillard n'eut que la force d'ajouter d'une voix creuse dans laquelle les efforts qu'il faisait pour parler permettaient à peine de reconnaître le son naturel de la sienne : « Jeune homme, je suis ce batteur d'estrade, jadis guerrier, maintenant misérable trappeur; » et deux fontaines, qui semblaient taries depuis long-tems, lui fournirent alors de nouvelles larmes qui coulèrent avec abondance le long de ses joues ridées. Appuyant la tête sur ses genoux, il la couvrit d'un pan de son habit de peau de daim, et on l'entendit sangloter.»

Bornons ici cette citation que j'ai beaucoup abrégée. Elle

suffit pour montrer avec quel talent M. Cooper sait peindre les passions, sans jamais sortir de la nature.

Mais, si ses livres ont au plus haut degré les qualités que j'ai signalées, ils ne sont peut-être pas exempts des défauts que nous trouvons dans la plupart des romans historiques. Je mets au premier rang la manie de faire son roman en quatre volumes. On est forcé, pour arriver à ce nombre, d'avoir recours à un usage immodéré des dialogues : on fait converser ses personnages souvent sur des choses qui ne tiennent nullement à l'action, ou pour peindre des caractères ou des ridicules que le lecteur n'a aucun besoin de connaître. Walter Scott a mis à la mode ce moyen d'allonger un livre, et j'ai entendu vanter ces dialogues éternels dont il a rempli ses romans : je conviens que dans les premiers momens on a pu être surpris et flatté même de la tournure vive qu'ils donnent aux portraits que veut offrir l'auteur, et de l'originalité de ces conversations : mais un peu de réflexion aurait dû convaincre que cette confusion de genres n'est pas du tout favorable à la narration. Qu'au théâtre, où le dialogue est le seul moyen, on l'emploie pour faire connaître les personnages et les faits, rien de mieux; mais, quand on peut raconter, qu'on s'amuse à faire discourir, c'est ce qui ne sera conçu que par ceux qui savent quelle est l'exigence des libraires. Ce n'est pas que je blâme le dialogue quand il est employé pour un but utile, comme le développement d'une idée ou d'un caractère qu'il est important de connaître, ou quand il se rattache immédiatement au drame; mais, le plus souvent, il n'est là que pour former une scène dont on se passerait facilement. C'est ainsi que dans *l'Espion,* les officiers de l'armée américaine dissertent sur la dureté de la vache qu'on leur fait manger; que, dans *Lionel Lincoln,* le capitaine Polwarth discute longuement avec Mac-Fuse sur l'ordonnance et les apprêts d'un dîner. On accordera sans peine que de semblables questions ralentissent beaucoup la marche d'un roman.

Un autre caractère de tous les auteurs qui appartiennent à l'école de Walter Scott, c'est l'emploi de personnages en quel-

que sorte surnaturels, et qui exercent sur les autres acteurs une influence merveilleuse, qui trop souvent n'est pas expliquée : l'Espion, le Pilote, Lincoln le père, sont des êtres de ce genre. Sous le rapport de l'intérêt, on aurait tort de s'en plaindre ; car nous sommes tous tellement amis du merveilleux, que nous ne pouvons nous en détacher, sous quelque forme qu'il se présente; et, pour le dire en passant, les romanciers de ce siècle ont montré quel cas il fallait faire des déclamations des critiques du siècle passé contre l'emploi du merveilleux dans le poëme épique. Mais j'avoue que dans un roman destiné à peindre la société au sein de laquelle nous vivons, j'aimerais mieux qu'on ne présentât pas de ces êtres fantastiques, dont l'apparition, même dans un livre, peut produire des impressions dangereuses sur les têtes faibles et sur l'imagination des femmes.

Une création qu'il est plus difficile d'excuser sous le rapport littéraire, c'est celle de ces personnages grotesques, reproduits presque partout. Dans *les Mohicans,* c'est David la Gamme, le maître de chant; dans *la Prairie*, c'est le médecin Obed; dans *l'Espion,* le chirurgien Sitgreaves : non que ces caractères soient blâmables en eux-mêmes, puisqu'ils sont dans la nature, et qu'ils n'ont rien de repoussant; mais il est trop clair qu'ils sont placés là sans aucune nécessité, seulement pour que les conversations qu'on leur fera tenir, ou les actions ridicules qu'on leur prêtera, allongent encore le volume.

Il n'en est pas de même de ces figures où les auteurs semblent avoir voulu montrer ce que peut devenir l'homme, lorsque ses facultés, fortement excitées et dirigées vers un même but, sont encore favorisées par une taille ou une force peu ordinaires : tels sont, dans *l'Espion,* et dans *le Pilote*, le capitaine de dragons Lawton et le contre-maître Tom-le-Long : ces personnages sont de véritables créations, et le rôle important qu'ils jouent ne permet pas de les regarder comme des hors-d'œuvre. Il faudrait y ajouter, dans un autre genre, quelques portraits de femmes, qui tous se distinguent par la grâce caractéristique du sexe, jointe tantôt à une fermeté de résolution peu commune,

tantôt à une douceur ou à une faiblesse que nous ne rencontrons que trop. A cet égard même, on pourrait peut-être signaler dans les ouvrages du romancier américain un peu de monotonie; car il oppose presque toujours deux sœurs ou deux cousines, ou deux amies, dont l'une est la sensibilité même, et l'autre la gaîte personnifiée; mais ces tableaux ont tant de fraîcheur et tant de grâce, que personne assurément ne sera tenté de lui en faire un reproche.

Ces observations prouvent avec quelle impartialité la *Revue Encyclopédique* apprécie les ouvrages dont elle présente l'examen. M. Cooper est l'un des hommes que son beau talent et son noble caractère doivent le plus faire estimer. Nous avons dit, sans restriction, combien nous trouvions à louer dans ses ouvrages; mais la vérité nous faisait un devoir de relever les défauts qui, selon nous, les déparent quelquefois. Notre franchise même est un hommage rendu à l'écrivain d'un mérite supérieur dont nous avons lu avec un soin consciencieux les admirables productions; et nous aimons à croire qu'il nous saura gré d'une critique sincère qui seule pouvait donner du prix à nos éloges.

B. J.

BEAUX-ARTS.

(1) L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN LINÉAIRE, *d'après une méthode applicable à toutes les écoles primaires, quel que soit le mode d'instruction qu'on y suit;* par L. B. FRANCOEUR. Deuxième édition (2).

Cet ouvrage est la seconde édition d'un livre sur le même sujet, mais qui était destiné seulement à la méthode de l'enseignement mutuel; ce livre avait paru en 1819. On peut facilement pressentir ce que huit ans d'expériences ont dû fournir de documens importans à l'auteur, dont on a pu, dans plus d'une circonstance, apprécier la haute instruction et le zèle éclairé : cette seconde édition, par sa nouvelle application, et par la liaison que M. Francœur a établie entre l'exercice du dessin purement linéaire, et son emploi dans toutes les branches des arts graphiques et dans celles des arts d'imitation, offre des perfectionnemens qui méritent notre attention; mais avant de procéder à l'indication de ces perfectionnemens, je crois devoir jeter un coup-d'œil sur l'origine, la nature et les résultats du dessin linéaire, qui ne me semblent pas avoir encore été convenablement envisagés.

On croit assez généralement que le dessin linéaire est une découverte moderne; on le rattache au système d'enseignement mutuel attribué par parenthèse assez mal à propos à une invention anglaise récente; bien qu'il soit déjà anciennement mentionné, notamment dans le Traité des études de Rollin.

---

(1) M. le baron DE SILVESTRE, membre de l'Académie des Sciences, ayant fait à cette société, sur l'ouvrage de M. Francœur, un *Rapport verbal* qu'il a bien voulu nous communiquer, nous ne croyons pouvoir mieux faire connaître le traité de l'*Enseignement du dessin linéaire*, qu'en présentant ce rapport à nos lecteurs.

(2) Paris, 1827; L. Colas. 1 vol. in-8° de vj-175 pages, avec un *livret des problèmes* contenant 6 feuillets, et un *atlas* in-fol. de 12 pl.

Il suit de cette erreur que les avantages ou les inconvéniens qu'on attribue à ces procédés sont assez ordinairement en raison du jugement qu'on porte sur les moyens d'éducation simultanée ou réciproque dernièrement mis en usage plus général, et qui ont été successivement accueillis ou repoussés, en grande partie, suivant qu'on les regarde plus ou moins comme des produits de l'esprit d'innovation.

Il ne serait peut-être pas inutile de dégager cette méthode du vernis de nouveauté qui la rend suspecte à quelques personnes d'ailleurs éclairées, et qui empêche qu'elle ne soit impartialement examinée dans ses procédés et dans ses résultats; sous ce rapport, il me paraîtrait à regretter qu'un semblable sujet n'eût pas été soumis à l'Académie des beaux arts qui était plus intéressée à l'approfondir, et dont le jugement aurait donné un plus grand poids encore, et une plus immédiate application à la décision qui peut intervenir à cette occasion.

En effet, et suivant ma pensée, l'enseignement du dessin linéaire, n'est pas seulement un exercice convenable à tous les hommes, et qui semblable à l'écriture est pour eux un moyen lucide de s'exprimer; ce n'est pas seulement une occupation nécessaire à tous les artisans pour faciliter les travaux qu'ils sont appelés à exécuter; mais il semble qu'il soit encore une étude élémentaire, très-utile à tous les artistes, aux peintres, aux sculpteurs, aux architectes, et qui peut influer pendant toute leur vie sur la perfection de leurs ouvrages. Cette assertion pourrait paraître hasardée s'il n'était facile de l'appuyer sur deux considérations générales assez importantes : la première, tirée de la nature même des organes que nous employons à l'imitation des objets; la seconde, de l'observation que dans les siècles les plus renommés pour les beaux-arts, des pratiques analogues au dessin linéaire étaient employées dans l'éducation des jeunes artistes. Je me bornerai à traiter très-sommairement ces deux importantes questions.

Le dessin linéaire a pour objet de rectifier le coup d'œil de l'élève et d'assurer sa main ; on cherche à l'accoutumer à voir bien et à tracer juste; je n'aurai pas besoin d'expliquer com-

ment l'enfant qui commence à dessiner n'a pas naturellement l'œil juste et n'a pas la main sûre; le second défaut provient plus encore du premier, qu'il ne vient du manque d'habitude; le premier défaut est facile à concevoir, lorsqu'on observe que pour réduire un objet qu'on veut imiter, le coup d'œil fixe successivement divers points de l'original, et qu'il réunit ces divers points en un seul sur la copie; ces regards successifs portés sur l'objet qu'on veut reproduire ont besoin d'être ramenés à l'unité par un jugement très-exercé, et ce jugement se forme avec plus de rapidité sur des figures régulières, dont la donnée est invariable, que sur des corps irréguliers dont l'œil inexercé apprécie vaguement les contours, les distances et les directions.

L'examen des études du dessin dans les ateliers modernes fournit des preuves irrécusables à ces assertions : les jeunes élèves auxquels on commence à donner à copier des parties de la figure, simples en apparence, passent un tems très-long à les imiter passablement; ils manquent de ce coup d'œil exercé par le tracé des lignes géométriques qui leur aurait appris à saisir avec exactitude, les longueurs, les distances et les directions. J'ai vu des artistes conserver toute leur vie de l'inexactitude dans la fixation exacte des rapports de situation, d'étendue et de direction entre les différentes parties d'une figure, et commettre à cet égard des erreurs qui étaient relevées avec justesse par des personnes étrangères à l'art, et dont l'observation semblait dessiller les yeux à l'auteur même de l'ouvrage : je n'ai point observé cette inexactitude chez les élèves instruits dans l'art du dessin par la méthode linéaire; ils acquièrent en général en peu de mois une grande certitude dans l'appréciation des distances, des parties, des directions des lignes, et dans le tracé des formes qu'elles représentent. J'avais déjà remarqué les mêmes résultats en examinant des élèves formés à Paris il y a vingt ans, suivant une méthode analogue employée par M. Cloquet, habile professeur de dessin, et j'ai vu les mêmes faits dans l'institution déjà ancienne de Pestalozzi, et dans celles qui sont aujourd'hui diri-

gées sous ce rapport d'après les principes du célèbre professeur d'Yverdun, par MM. de Fellenberg à Hofwyl, et le père Girard à Fribourg. L'ouvrage de M. Francœur fait connaître que plusieurs écoles de dessin linéaire en France, et notamment celles de Libourne et celles de Paris, ont obtenu les mêmes résultats.

Mais comme je l'ai déjà dit, loin d'être nouveau, l'enseignement du dessin linéaire ou de pratiques analogues, avait été employé à l'éducation des artistes dans les siècles les plus renommés pour les beaux-arts. Raphaël Mengs, qui avait étudié avec tant de soin les procédés des anciens, dit dans ses leçons pratiques de peinture : « Qu'il faut commencer à instruire un élève, en lui faisant tracer des figures géométriques sans règle et sans compas, afin qu'il acquière la justesse de l'œil, qui est la base fondamentale du dessin, puisqu'il n'y a pas de figures qui ne soient composées de lignes géométriques simples ou mixtes. » Il avait lui-même commencé de cette manière l'étude de la peinture : il raconte que dès qu'il eut l'âge de six ans (vers 1734), les premiers soins de son père se bornèrent à lui faire tracer les lignes droites les plus simples, telles que la verticale, l'horizontale, l'oblique, jusqu'à ce que l'enfant fut parvenu à les tirer juste, d'une manière ferme et hardie ; il le fit passer ensuite aux figures géométriques les plus simples, mais toujours sans règle ni compas, jusqu'à ce qu'il eut acquis la justesse de l'œil ; puis il lui enseigna à dessiner les contours du corps humain en l'obligeant à les réduire, le plus qu'il était possible, à des figures géométriques: il le faisait ensuite dessiner à l'encre de la Chine, afin de lui ôter les moyens de retoucher son ouvrage : il lui fit aussi apprendre de très-bonne heure la perspective.

On voit ici la description tout entière des procédés de l'enseignement du dessin linéaire pratiqué il y a près d'un siècle : et, sans vous parler des élémens de dessin de notre Jean Cousin, qui recommande avec tant de force des études analogues, je pourrais aussi vous citer Gérard Lairesse, né il y a près de deux siècles, et qui dans ses principes de dessin expose, avec

de très-grands détails, la pratique du dessin linéaire qu'il considère comme *un moyen court et facile d'apprendre le dessin par les élémens de la géométrie*, et qui passe ensuite aux leçons de perspective et d'anatomie, avant d'appliquer ses élèves aux méthodes par lesquelles on les fait commencer aujourd'hui dans nos ateliers modernes.

Je pourrais joindre à ces citations celle de presque tous les auteurs renommés qui ont écrit sur l'enseignement du dessin, et sans parler de Cimabué, le restaurateur de la peinture en Italie, qui était aussi architecte, et qui paraît avoir employé des procédés de ce genre au XIIIe siècle, ni de Giotto, son élève, qui, interrogé sur ce qu'il savait faire, se bornait à tracer à main-levée un cercle parfaitement régulier; je citerais comme des autorités encore plus imposantes, Albert Durer et Léonard de Vinci, qui vers la fin du XVe siècle recommandent le tracé des corps réguliers aux élèves en peinture; Léonard dit que le jeune peintre doit d'abord apprendre la perspective pour savoir donner à chaque chose sa juste mesure; il recommande l'emploi des niveaux et des aplombs, et veut qu'après s'être rendu bon perspectif, il acquière une connaissance approfondie des mesures du corps humain.

Si nous voulions pénétrer plus profondément encore dans les tems passés, nous verrions que Vitruve, qui a vécu sous Auguste, recommande expressément l'emploi des lignes et des mesures; il donne les rapports proportionnels de toutes les parties du corps humain entre elles, et dit formellement que ces mesures étaient celles dont les excellens peintres et sculpteurs de l'antiquité s'étaient servis; il montre combien ils mettaient d'importance à connaître les justes proportions et les rapports exacts de ces parties entre elles. Nous avons lieu de penser d'après Aristote et Pline que l'étude du dessin faisait partie de l'éducation publique chez les Grecs; mais Pline dit formellement que les jeunes gens qui se destinaient à la peinture étudiaient la géométrie; il cite notamment le peintre Pamphile qui enseignait cette science à ses élèves, et il parle, ainsi que Vitruve, des canons géométriques qui avaient été formés

en Grèce par les plus habiles artistes pour l'étude des beaux-arts; d'après ces faits, on ne peut douter qu'Apelle n'eût commencé par la géométrie ses études en peinture, puisqu'il avait été à l'école de Pamphile; d'un autre côté, on sait que les canons de Parrhasius et de Polyclète étaient surtout renommés chez les anciens, et il paraît, suivant Diodore de Sicile, que les Grecs tenaient des Égyptiens l'habitude de faire usage, pour la pratique des beaux-arts, de ces canons géométriques qu'ils avaient ensuite tant perfectionnés.

On est autorisé à penser que les Grecs, comme les Italiens du xve siècle, se servaient pour l'étude des beaux-arts d'un moyen analogue au dessin linéaire, et qu'ils ont peut-être dû à cette première habitude l'avantage de tracer des traits réguliers avec hardiesse et précision, la grande pureté de leurs contours, la justesse et la régularité des proportions dans leurs tableaux, leurs statues et leurs monumens. Nous retrouvons ces qualités à un degré supérieur dans les cartons que ces grands hommes nous ont laissés, et nous apprécions à quel point cette pureté du contour était recherchée par les anciens, et quel prix ils attachaient à sa perfection, lorsque nous voyons dans l'histoire, qu'Apelle s'était fait reconnaître de Protogène par une figure qu'il avait tracée sur son tableau, que Michel-Ange le fut également de Raphaël, en employant en son absence le même procédé.

Il y a dans ces citations des auteurs qui ont écrit sur le dessin linéaire, un fait qui paraît digne d'attention; quelques-uns comme Petalsozzi et les écrivains plus modernes ont principalement considéré cet exercice de l'œil et de la main des enfans, comme applicable surtout à la pratique des arts industriels, et comme convenable à tous les hommes du monde, quel que puisse être le genre d'occupation à auquel ils seraient dans le cas de se livrer; mais Vitruve, Léonard de Vinci, Gérard Lairesse, Jean Cousin, Mengs, etc.; l'ont uniquement considéré comme indispensable aux élèves peintres, et comme devant avoir exercé une notable influence sur la perfection des travaux des grands artistes : serait-il donc vrai que ces

premières lignes de pur métier, exigées de très jeunes élèves, pussent avoir non-seulement une influence sur la rapidité de leurs premiers progrès, mais qu'elles en exerçassent encore à cette époque où leur talent dans toute sa maturité ne laisse plus la faculté de songer à leurs premiers efforts, et où l'admiration publique semble attribuer la perfection de leurs ouvrages à la seule inspiration du génie? Cette question paraîtrait fort importante à traiter, et il me semblerait à désirer qu'elle attirât spécialement l'attention de l'Académie des beaux-arts.

Quant à moi, je suis loin de penser qu'une semblable méthode d'enseignement ait suffi à faire produire ces chefs-d'œuvre des arts, qui sont restés des objets inimitables d'une constante admiration; sans doute, il existe d'autres causes de la supériorité des arts d'imitation à certaines époques, mais le développement de ces causes, quelque intérêt qu'il pût inspirer, paraîtrait étranger à l'objet de ce rapport. Il suffit, je crois, d'avoir rappelé que lors de ces époques les plus remarquables pour les beaux-arts, les connaissances des élémens de mathématiques et le tracé des lignes géométriques faisaient partie de l'enseignement qu'on donnait aux jeunes élèves qui se destinaient à la pratique des arts d'imitation. Je crois devoir faire remarquer aussi, qu'il se pourrait que les leçons de dessin géométrique qui semblent avoir fait partie de l'éducation chez les Grecs, en y généralisant les moyens de juger avec rectitude les productions des beaux-arts, eussent entretenu l'émulation des artistes qui savaient que leurs ouvrages seraient soumis à d'équitables appréciateurs. Cette considération peut contribuer à rendre raison de l'enthousiasme universel et presque incroyable que les monumens des arts excitaient dans la Grèce entière, et de la noble ambition qu'un semblable enthousiasme devait produire parmi les grands artistes dont cette nation a pu s'enorgueillir.

Après avoir écarté le préjugé de nouveauté qui pouvait inspirer des préventions dans les jugemens portés sur le dessin linéaire, je dois indiquer les rapports sous lesquels M. Fran-

cœur a perfectionné la première édition de son ouvrage. Il divise sa seconde édition en six sections; dans la première, il traite du dessin linéaire à main-levée; il donne à cet égard des préceptes analogues à ceux qu'il avait consignés dans sa première édition. Les élèves, soit qu'ils s'exercent individuellement, soit qu'ils travaillent simultanément, tracent sur la demande du professeur des lignes horizontales, verticales, obliques; ils les font d'une longueur déterminée; ils les divisent en parties proportionnelles; ils mènent des parallèles dans toutes les directions, à des distances indiquées; ils font des angles, des triangles, et des rectangles de toutes dimensions. Le tracé successif et souvent répété de toutes les figures rectilignes ou curvilignes familiarise les élèves avec la construction à vue et à main-levée de tous les corps réguliers; le professeur rectifie sous leurs yeux leur travail à l'aide de la règle et du compas dont il est seul autorisé à faire usage.

On pourrait peut-être borner à ce simple exercice l'enseignement du dessin linéaire, puisqu'il ne s'agit que de rendre l'œil de l'élève juste, et sa main sure, et qu'un long exercice des procédés compris dans cette première division produit ordinairement cet effet; mais M. Francœur ouvre aux élèves dans les sections suivantes une autre carrière d'application qu'il leur est bien utile de parcourir.

Dans la seconde section il cherche à les familiariser avec l'emploi de la règle et du compas, pour parvenir au tracé géométrique des mêmes figures qui avaient été dessinées à main-levée, et pour leur apprendre à pouvoir donner à leurs travaux cette précision nécessaire pour la construction, précision que la plus grande habileté de l'œil et de la main ne saurait jamais égaler : cette section, non plus que les trois suivantes, ne faisait pas partie de la première édition de l'ouvrage de M. Francœur; il expose dans la troisième section les premiers élémens de l'art des projections, à l'aide desquels il donne des notions de la levée des plans et de l'art des constructions. Il a cherché à établir dans sa quatrième section, pour les élèves qui se destinent à la pratique des beaux-arts,

quelle était la transition la plus convenable entre le dessin rigoureusement indiqué des figures géométriques et celui des figures naturelles irrégulières; il a traité avec soin ce passage difficile de la pratique du métier, à l'exercice de l'art, et il a fait apprécier le danger de laisser substituer par les étudians la raideur à la rectitude, par un emploi inconsidéré de ces moyens de régularité : il n'abandonne pas néanmoins encore ses élèves à leur simple coup d'œil; et en continuant l'usage des mesures et des lignes pour les principales divisions et pour les rectifications qui pourraient être nécessaires, il semble placer sous la main même de l'élève un régulateur toujours présent, qui prévient les erreurs qui pourraient l'abuser encore et lui donne les moyens de rectifier lui-même les fautes qui auraient pu lui échapper. M. Francœur part de ce principe incontestable, *que toute figure, quelque compliquée qu'elle soit, peut être ramenée aux rectangles et aux cercles.* Avec l'habitude déjà acquise par l'élève de tracer très-correctement des rectangles et des cercles de toutes les dimensions et de les diviser en parties proportionnelles; il trace et divise ainsi les masses des objets qu'il veut représenter, afin d'en resserrer les détails dans de justes limites; cette méthode est celle qu'emploient les géographes lorsqu'ils veulent tracer une carte ou un plan; c'est celle qu'emploient les peintres lorsqu'ils veulent réduire un grand tableau, si ce n'est qu'ils font avec la règle et le compas ce que les élèves qui ont pratiqué le dessin linéaire peuvent facilement exécuter à vue et à main-levée. Après avoir dessiné quelque tems, ainsi dirigé par des carreaux proportionnels tracés sur l'original et sur la copie, l'élève s'habitue peu à peu à substituer des lignes idéales aux lignes matérielles de son réseau; une réglette marquée de divisions équidistantes, qui lui sert tant pour les niveaux que pour les aplombs, le prépare à se passer de toute espèce de régulateur. M. Francœur termine cette section par des considérations sur les dimensions de toutes les parties du corps humain qui doivent être l'objet de l'instruction donnée aux élèves : il cite à cet égard les règles

données par Jean Cousin, en faisant observer que ces règles ne sont pas rigoureuses, et peuvent seulement présenter des termes moyens entre les meilleures proportions. C'est surtout ce genre d'étude auquel les anciens s'appliquaient avec une grande prédilection, et pour lequel les plus habiles peintres et sculpteurs avaient écrit, sous le titre de canons, des règles que nous ne connaissons plus que par leur renommée, mais qui sont bien à regretter si elles ont contribué à former les artistes dont les productions si parfaites nous semblent inimitables, ou bien si ces préceptes sont le résultat des profondes méditations de ces artistes habiles.

M. Francœur expose dans la cinquième section de son ouvrage les règles de la perspective; et il a réuni dans un petit nombre de pages ce qui est à l'usage des peintres, et peut être compris et retenu par eux avec une telle facilité qu'on doit être surpris qu'un aussi grand nombre d'entre eux dédaigne de consacrer quelques journées à acquérir une connaissance si nécessaire à l'exécution de leurs travaux.

Un atlas in-folio, composé de douze tableaux, présente le tracé de toutes les figures qui doivent servir de modèle aux élèves dans l'étude des différentes sections de l'ouvrage.

M. Francœur aurait pu terminer ici son livre; tout ce qui concerne le dessin linéaire, tout ce qui concerne même le dessin des artisans et celui des artistes, se trouvait exposé en ce qui a pour objet les élémens de cet art si difficile. Un jeune élève qui posséderait parfaitement toutes les parties de cet ouvrage, lors même que ce serait sans comprendre les préceptes spéciaux qui lui auraient été donnés, mais par la seule force de l'imitation et de l'habitude, serait en état de faire des progrès rapides, en suivant pour l'étude de l'art les leçons de nos habiles professeurs; mais l'auteur a voulu tirer un nouveau parti de son ouvrage pour la plus grande instruction de ceux des élèves qui, en dessinant les figures géométriques, auraient parfaitement compris les préceptes spéciaux; il a voulu leur faciliter les moyens d'appliquer utilement le calcul et la connaissance des figures géométriques qu'ils avaient acquis, et il a terminé sa seconde

édition comme il avait terminé la première, par une série de problèmes où les calculs sont appliqués à la géométrie; il a réuni en conséquence en un corps de doctrine, les connaissances simples de la géométrie et du calcul; il a exposé la série des règles et des problèmes les plus fréquens dans les usages ordinaires de la vie, et il y a joint des exemples numériques pour faire concevoir l'application des principes. Cet exercice qui occupe agréablement les élèves, en présentant un but manifestement utile aux calculs qu'on exige d'eux, mettent les artisans à même de mesurer l'étendue des résultats de leur travail, de faire eux-mêmes leur devis, de composer leurs mémoires, de calculer le prix et la quantité des matériaux nécessaires à leurs entreprises, enfin de faire toutes les évaluations qui se rapportent à l'état qu'ils exercent.

Je me suis arrêté avec intérêt sur l'ouvrage de M. Francœur. Il m'a paru que l'auteur avait bien rempli son objet; il est à désirer que ce livre fasse partie de l'instruction générale élémentaire; l'industrie française lui devra des succès : il est facile d'apprécier combien l'instruction élémentaire de la géométrie et celle du dessin, donnée aux simples artisans, peut faire prévoir de progrès à nos arts et métiers. Un objet non moins important de ce travail est l'indication des exercices préparatoires à l'étude des arts d'imitation; le résultat que je regarde comme incontestable a néanmoins besoin, pour avoir l'assentiment général, d'obtenir celui de l'Académie des beaux-arts, et je fais des vœux pour que le travail de M. Francœur et les procédés d'instruction des anciens, qui sont propres à le corroborer, paraissent à cette académie dignes de sa plus sérieuse attention.

DE SILVESTRE, membre de l'Institut.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

La cessation de la CENSURE nous permet de rétablir, dans ce cahier, avec l'indication suivante ×, les articles qu'elle avait rejetés.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

109. — * *Transactions of the american philosophical society, etc.* — Transactions de la Société philosophique américaine, établie à Philadelphie pour hâter les progrès des connaissances usuelles. Tome III, 1re partie de la nouvelle série. Philadelphie, 1827. Imprimerie de James Kay junior. In-4° de 184 pages.

Ce cahier des *Transactions* de la Société philosophique américaine contient une *grammaire de la langue des Indiens Lenni-Lenape, ou Delawares,* traduite du manuscrit allemand de feu le révérend *David* ZÉISBERGER, par M. *Pierre-Étienne* DUPONCEAU. Cet ouvrage est d'un si grand intérêt qu'il faut l'étudier long-tems avant d'en faire l'analyse; et après ce premier travail, on sentira peut-être la nécessité d'étudier encore. Cette grammaire, dit M. Duponceau, est l'œuvre d'hommes qui n'avaient point le secours des sciences et des arts, enfans de la nature, guidés par une intelligence encore inexercée. Et cependant sa langue est riche, méthodique, régulière, quoique variée dans ses formes... Il ajoute plus loin que, tandis qu'on imprimait sa traduction, une foule d'observations se sont offertes à son esprit, et il se réserve de publier un jour celles qu'il n'a pu mettre ici sous la forme de notes. Tous ceux qui liront attentivement cette grammaire seront précisément dans le même

---

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

cas : après la lecture, ils seront assiégés par une surabondance de pensées, de remarques, de comparaisons, et se trouveront plus capables de travaux philologiques qu'ils ne l'étaient auparavant. Nous essaierons de comparer à cette langue américaine nos principales grammaires de l'Europe, et de rechercher celle qui en approche le plus. S'il est encore tems d'amasser des matériaux pour composer l'histoire de l'esprit humain, c'est dans l'étude des langues que l'on trouvera les plus anciens et les précieux : remercions donc M. Duponceau d'avoir publié l'ouvrage de M. Zéisberger, et des additions qu'il y a faites, et de celles qu'il se propose d'y faire. Y.

110.—* *Memoirs on the canal of New-York, etc.*—Mémoires sur le canal de New-York. New-York, 1826. In-4° de plus de 410 pages.

La description de la cérémonie de l'ouverture du grand canal, qui joint le lac Érié à l'Océan, a été publiée, en 1826, par ordre de la corporation de la ville de New-York. Elle se compose : 1° d'un mémoire rédigé sur la demande du comité formé dans le conseil commun de la ville de New-York, et présenté au maire de la ville, le jour de l'ouverture du canal, par M. Cadwallader D. Colden; 2° d'un appendice contenant la relation de la cérémonie d'ouverture du canal d'Érié par la corporation de la ville de New-York, avec le récit des dispositions faites par les négocians, les citoyens et les sociétés pour célébrer dignement cet événement; 3° d'un rapport détaillé des comités de la corporation, par le général Fleming, qui, en sa qualité de grand-maréchal, conduisit le cortége à travers la ville; et par M. C. Rhind, qui dirigea les opérations hydrauliques. On y trouve aussi le récit succinct de toute la cérémonie, depuis Buffaloe jusqu'à l'Océan, et de celui-ci à Buffaloe, préparé par M. W. L. Stone, sur l'invitation du comité, etc.

« L'Océan et les mers méditerranées de notre continent, dit M. Colden, sont enfin réunis. Des canaux de plus de quatre cents milles d'étendue ont été construits en moins de neuf années, aux frais et par les bras des citoyens d'un seul état, sur le territoire duquel aucun blanc n'avait encore mis le pied au commencement du 17e siècle. Des bâtimens partant des bords du lac Érié franchiront les collines et les vallées intermédiaires, et les navires de l'Océan paraîtront sur un point qui, il y a deux cents ans, était environné d'un désert, que se disputaient des tribus sauvages ennemies. Ces Indiens, comme tous les hommes plongés dans la même barbarie, paraissaient considérer la guerre comme leur condition natu-

relle, et traitaient tout étranger comme un ennemi. Leur ignorance et leur superstition leur faisaient envisager comme surnaturel tout ce qui était extraordinaire. Lorsqu'ils virent le premier navire européen s'approcher de leurs côtes, et surgir, pour ainsi dire, du sein de l'Océan, et lorsqu'ils aperçurent à son bord des êtres de forme humaine, ils s'imaginèrent que c'était leur grand dieu *Manitto,* accompagné de ses esprits, qui voguait sur les eaux.

« La rencontre des bateaux des lacs et des vaisseaux venus de la mer aura lieu près de l'endroit où celui qui découvrit notre fleuve majestueux, et lui donna son nom, prit terre en 1609. La première terre de l'état sur laquelle Hudson posa le pied est, à ce qu'on croit, l'île de Coney. Quelle différence entre son aspect actuel et celui qu'elle présentait alors! On y retrouve les mêmes grands ouvrages de la nature que Hudson contempla : la mer, les baies spacieuses, et le beau fleuve qui descend des montagnes. Mais les huttes de sauvages ont fait place aux habitations d'un peuple civilisé, riche et libre. Un désert inculte a été converti en riantes campagnes, produisant tout ce qui est nécessaire aux besoins et aux jouissances de l'homme. Au lieu de canots remplis de ces sauvages, qui firent retentir les airs de hurlemens à la vue du vaisseau d'Hudson, on verra des barques magnifiques, somptueusement ornées, et portant des milliers de nos concitoyens, glorieux de l'accomplissement d'un ouvrage, qui atteste l'immense espace qui sépare l'homme civilisé du sauvage. »

Le mémoire de M. Colden, d'une étendue de 102 pages, est enrichi de son portrait, d'une carte des États-Unis, d'une autre de l'état de New-York, et d'une troisième du territoire habité autrefois par les Indiens des cinq nations, dont Cadwallader Colden, lieutenant-gouverneur de la province de New-York, aïeul de l'auteur, a écrit l'histoire en 1724. L'*appendice*, de 308 pages, renferme la description de tout ce qui s'est passé à l'occasion de l'ouverture du canal, deux cartes, des portraits de l'honorable *Philip* Hone, maire de la ville de New-York en 1826; du gouverneur De Witt Clinton, à qui l'état de New-York est particulièrement redevable de cette entreprise; de *Samuel L.* Mitchill, ancien représentant et sénateur au congrès, et professeur de botanique et de matière médicale à l'université de New-York; des honorables *William* Paulding, maire de New-York, en 1824 et 1825; et *Richard* Rike, rapporteur de la ville de New-York pour 1826; enfin, trente-six vues, soit du pays que parcourt le canal, soit de ce qui a eu lieu à la fête de son ouverture. W.

ANTILLES.

Ouvrages périodiques.

111. — * *Anales de ciencias, agricultura, comercio y artes.* — Annales des sciences, de l'agriculture, du commerce et des arts. La Havane, 1827.

Cet ouvrage, publié par cahiers, doit être un recueil de documens sur l'île de Cuba, sa géographie physique, sa statistique, etc. Le principal rédacteur est M. D. Ramon de la Sagra, directeur du jardin botanique de la Havane. On trouve dans le premier cahier des extraits de la correspondance de ce savant botaniste avec MM. *Bosc*, *de Candolle*, *Zigra* et *Carl Martius*. D'autres correspondances avec l'Europe ou les États-Unis d'Amérique seraient aussi fort utiles pour donner à ce nouveau recueil le caractère que doivent avoir aujourd'hui les communications entre ceux qui cultivent les sciences, ou entre les savans et le public. La minéralogie et la géologie de Cuba sont encore peu connues; mais, pour bien observer l'une et l'autre, et pour rédiger convenablement les observations, il est indispensable de connaître l'état des sciences hors des lieux où l'on se trouve, leur langage actuel, les moyens de description et de mesure qu'elles ont acquis. Les rédacteurs savent déjà, sans doute, qu'on est aujourd'hui peu curieux de faits qui se reproduisent partout avec les mêmes circonstances : ils auraient pu omettre les détails qu'ils donnent sur des grottes calcaires qui n'ont de remarquable, etc. Ce recueil est destiné à prendre un rang distingué parmi ceux que les savans s'empressent de consulter; il faut donc en bannir ce qui ne serait ni important, ni recommandé au moins par quelque nouveauté.

F.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

112. — * *Two years in New-South-Wales, etc.* — Deux années dans la Nouvelle Sud-Galles; par *P.* Cunningham, chirurgien de la marine royale. Londres, 1827; Colburn. 2 vol. in-8°; prix, 18 sh.

Cet ouvrage est le plus complet que l'on ait publié jusqu'ici sur la Nouvelle Sud-Galles. L'auteur, qui a passé plusieurs années dans ces contrées, donne le tableau de leur situation morale, politique et agricole. Il divise en quatre portions la partie habitée de cette colonie. La première comprend les comtés de

Cumberland et de *Candem*, remarquables par une vaste étendue de terrains fertiles, quoiqu'ils soient peu arrosés. C'est au premier de ces deux comtés qu'appartiennent les villes de *Sidney*, capitale de la colonie, de *Paramatta*, de *Windsor* et de *Liverpool*, dont la population fait des progrès immenses. Aucune ville n'a été bâtie jusqu'ici dans le comté de *Candem*. La seconde division comprend les comtés de *Westmoreland* et d'*Argyle*, situés au sud de *Sidney*, et dont le dernier est surtout riche en gras pâturages. Les comtés de *Northumberland* et de *Durham*, situés au nord de *Sidney*, forment la troisième division et sont principalement peuplés de colons libres, émigrés volontairement de la Grande-Bretagne. On n'y trouve point de villes, mais beaucoup d'établissemens considérables et une grande quantité de terres cultivées et fertiles. La quatrième division, composée des comtés de *Roxburgh* et de *Londonderry*, offre la même apparence et la même fertilité que la précédente; on désigne communément ces quatre derniers comtés sous le nom de *Bathurst*. M. Cunningham entre dans des détails très-intéressans sur l'aspect du pays, sa situation topographique, les mœurs de ses habitans, son climat et ses ressources en tout genre. Ses conseils aux Européens qui désireraient passer dans la Nouvelle Sud-Galles méritent d'être médités. Selon lui, pour commencer avec avantage un établissement dans ce pays, il faut être possesseur d'un capital d'au moins 1,200 livres sterling (30,000 fr.).

113.—**The seventh Report*, *etc.* — Septième Rapport du comité de la Société pour l'amélioration des prisons de discipline. Londres, 1827; Arch. In-8° de 555 p.

Ce volume est rempli de détails curieux sur l'état des maisons de détention dans les trois royaumes unis, et sur quelques-unes de celles de la France, de la Hollande, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Amérique du nord, des Indes occidentales et de la Nouvelle Sud-Galles. L'ami de l'humanité voit avec plaisir que presque partout, grâce à la bienfaisance des particuliers, bien plus encore qu'à celle des gouvernans, le sort des prisonniers est moins misérable. Les lieux où ils sont renfermés ont, en général, été assainis, leur nourriture est meilleure; leurs travaux mieux appropriés à leur force et à leur constitution. Dans un appendice placé à la suite du rapport, sont passées en revue toutes les prisons de la Grande-Bretagne, d'après l'ordre alphabétique des comtés. Ce tableau, qui occupe 254 pages, fait connaître dans toutes ses particularités le régime suivi dans les prisons de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande. On regrette que la Société n'ait pu donner un travail aussi complet pour les pays étrangers. L'ouvrage est terminé par des tableaux qui

offrent le nombre des personnes emprisonnées dans les trois royaumes pendant les sept dernières années, et qui indiquent la nature des crimes et des délits, le nombre des condamnés et des absous. (*Voy. ci-dessus*, page 214, section des *Nouvelles*, un résumé de ces tableaux.)

114. — * *The further progress of colonial reform, etc.* — État des progrès récens de la réforme coloniale, ou Analyse des communications faites au Parlement, à la fin de la dernière session, sur les mesures à prendre pour l'amélioration de la population esclave dans les colonies anglaises. Londres, 1827; Arch. In-8° de 78 p.; prix, 2 sh. 6 d.

Cette brochure, qui a pour but de faire connaître la situation réelle de la population esclave des colonies anglaises, et particulièrement de celle des Indes occidentales, nous a révélé ce fait important : qu'à moins de promptes et grandes améliorations dans les lois coloniales, les possessions anglaises des Antilles seront immanquablement en proie aux mêmes bouleversemens qui enlevèrent, au commencement de ce siècle, l'île de Saint-Domingue à la domination de la France. « Il vient, comme l'a dit Gibbon, une époque où la patience des plus timides esclaves se change en fureur et en vengeance. » Cette époque approche, et les insurrections partielles qui ont éclaté, il y a peu d'années, à la Jamaïque et à Démérari, le mécontentement qui fermente parmi les esclaves, sont les symptômes précurseurs de la révolution dont est menacé l'Archipel américain. Comment éteindre ce feu révolutionnaire qui couve dans la poitrine de chaque homme de couleur? Les *abolitionistes*, qui publient la brochure dont nous avons donné le titre, ne peuvent sans doute vouloir l'affranchissement immédiat de tous les esclaves, qui violerait le droit de propriété, et réduirait à la misère tous les colons, et les esclaves eux-mêmes; personne, excepté peut-être les colons, ne pourrait désirer qu'on augmentât l'autorité des maîtres en violant ainsi le droit naturel pour retenir dans une servitude éternelle leurs semblables et leurs frères. Mais il est difficile de concilier deux partis extrêmes, dont l'un ne veut rien céder, et dont l'autre voudrait tout obtenir; dont l'un (celui des colons) nous présente les esclaves comme plus heureux que la plus grande partie des paysans d'Europe, tandis que l'autre les regarde comme plus misérables encore que les Grecs sous le joug ottoman, ou que les galériens enchaînés dans nos bagnes; dont l'un ne veut voir que les actes d'inhumanité auxquels sont en butte les noirs, et dont l'autre n'a de pitié que pour le sort déplorable qui attend les *infortunés planteurs*.

Il y avait un moyen d'arrangement, une voie de salut. Le gouvernement des colonies pouvait, ainsi qu'on le remarque dans l'écrit dont il est ici question, en adoptant les règlemens envoyés par le ministère anglais (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 867), apaiser les amis des noirs, et sinon empêcher pour toujours, du moins retarder pour long-tems la révolution qui menace les Antilles. Mais la voix de la modération ne fut point entendue. Les colons virent dans l'abolition de la peine du fouet, comme stimulant du travail, une cause de diminution de ce travail, et ils se refusèrent à cette abolition. Ils craignirent, en admettant en justice le témoignage des noirs, de devenir les victimes de fausses accusations, et ils s'opposèrent à l'audition des nègres comme témoins. Ils considérèrent comme une atteinte à leur droit de propriété la manumission forcée des esclaves, et ils ne voulurent point consentir au rachat légal de ces malheureux. Ces refus eurent lieu dans presque toutes les colonies qui n'appartenaient pas à la couronne; les colons indisposèrent le gouvernement, soulevèrent l'opinion publique, et leur conduite justifie, jusqu'à un certain point, les plaintes contenues dans la brochure dont nous parlons, et les appréhensions de ses auteurs, persuadés que jamais l'esclavage ne sera aboli, ni même allégé par la volonté des propriétaires d'esclaves, ni par les législateurs des Indes occidentales.

On doit convenir néanmoins que la condition des esclaves a reçu quelques améliorations depuis les dernières années; comme l'a fait observer un des rédacteurs de la *Revue Encyclopédique*, et comme nous aimons à le répéter, en nous appuyant des aveux contenus dans l'écrit même que nous annonçons, « les châtimens sont aujourd'hui plus rares et moins sévères, les travaux plus doux; les noirs sont mieux logés, mieux vêtus, mieux nourris, et quand ils sont malades, ils reçoivent tous les soins que prescrit l'humanité dans des infirmeries convenablement disposées, et que visitent régulièrement des médecins attachés à ces établissemens. » C'est un fait incontestable qu'il y a eu des adoucissemens apportés à la condition des noirs; mais ces adoucissemens ne sont point suffisans, et les règlemens envoyés par le ministère anglais seraient peut-être maintenant inefficaces. Il faut absolument reconnaître le principe que l'homme ne saurait avoir le droit de propriété sur un autre homme; que la différence de couleur ne peut être une barrière entre les enfans d'un même père; il faut commencer l'œuvre de l'émancipation par l'application de ce principe. L'extinction complète de l'esclavage peut ne

pas être immédiate ; mais l'œuvre de l'affranchissement graduel doit commencer dès aujourd'hui. Il faut instruire les nègres, et leur faire connaître quels sont les droits et les devoirs de l'homme, avant de les rendre à la liberté. Il faut aussi, s'il est possible, ménager les intérêts des colons, et en conférant, par exemple, le titre de citoyen aux trois cent cinquante mille esclaves de la Jamaïque, faire en sorte de ne point réduire à la misère les soixante mille blancs aujourd'hui leurs maîtres, et demain leurs égaux.

Ce n'est point par le moyen des missionnaires que l'Angleterre envoie en si grand nombre dans ses colonies qu'on obtiendra ce premier but : *l'instruction des noirs*. Les missionnaires songent trop au sort des esclaves dans l'autre vie, et pas assez à leur bien-être dans celle-ci. C'est une éducation religieuse et spirituelle, et non industrielle et sociale, qu'ils leur donnent. Ce n'est pas non plus par l'exécution des règlemens rédigés par le ministère anglais qu'on éteindra l'esclavage ; ces règlemens adouciront le sort des noirs, mais sans produire leur entier affranchissement. Si l'on veut concilier les intérêts des colons avec les exigences de la justice, il faut imiter ce qui se pratique dans la Colombie et dans plusieurs autres parties de l'Amérique du sud. Là, les enfans des esclaves naissent libres ; ils restent à la charge du colon jusqu'au sortir de leur enfance ; ils accordent alors à celui-ci un certain nombre d'années de leur tems pour l'indemniser des dépenses qu'a occasionées leur éducation, et après cet intervalle d'une sorte de servitude volontaire, ils rentrent dans la classe générale des citoyens et dans l'exercice des droits civils et politiques. Avant un quart de siècle, l'esclavage aura presque entièrement disparu du territoire de la Colombie, et cette révolution se sera accomplie sans avoir entraîné la ruine de la population blanche. Telles sont les mesures que devraient réclamer les véritables amis des noirs, parmi lesquels on doit compter les auteurs de la brochure qui a donné lieu à nos observations.

Frédéric Degeorge.

× 115. — * *History of the progress and suppression of the Reformation in Italy, in the sixteenth century, etc.* — Histoire des progrès et de la suppression de la réformation en Italie, pendant le XVIe siècle ; par *Thomas* M'Crie, D. D. Édimbourg, 1827 ; Blackwood. In-8°.

Les hommes les plus versés dans les annales des peuples modernes ont toujours pensé que les germes de la réforme, en matière de religion, existaient en Italie avant l'apparition de Luther et de Calvin. Il leur paraissait même impossible que

les abus innombrables, qui s'étaient introduits dans l'église pendant les ténèbres du moyen âge, fussent restés inaperçus dans un pays où la renaissance des lettres et des arts s'était accomplie avec tant d'éclat, et d'où les lumières s'étaient ensuite répandues dans tout le reste de l'Europe. Cependant, cette opinion, quoique fondée sur des faits incontestables et sur des raisonnemens solides, n'avait jamais trouvé une plume savante qui s'occupât de la développer dans toute son étendue. Un philosophe écossais vient de remplir cette tâche avec bonheur. Il a démontré, le flambeau de l'histoire à la main, que, depuis le onzième siècle, tous les hommes éclairés de l'Italie attribuaient les désordres de l'église, d'abord à la puissance temporelle des papes, soutenant par la violence des prétentions que la raison repoussait; ensuite, à leur suprématie spirituelle qui avait dépouillé les évêques et les curés de leur mission apostolique directe; enfin, à l'immensité des richesses qui avaient amené la corruption des mœurs dans le haut clergé, et altéré la sainteté et la pureté de la religion primitive. C'est alors qu'un cri universel se fit entendre et se prolongea pendant quatre siècles, pour faire cesser des scandales aussi révoltans; et l'opinion sur ce sujet avait fait de tels progrès, était devenue si dominante, que ce fut en Italie que les réformateurs de la Suisse et de l'Allemagne puisèrent le principe de leur enthousiasme et trouvèrent le plus grand nombre de prosélytes de leurs doctrines. On doit surtout remarquer que les plus ardens défenseurs de la réforme étaient tous des ecclésiastiques éminens par leur piété et par leurs lumières, et que des conciles même, tels que ceux qui se tinrent à Pise, à Bâle et à Constance, s'étaient rangés solennellement de ce parti.

L'auteur a suivi le développement de cette grande révolution avec beaucoup de précision et de talent. Il a puisé aux sources, et a consulté les documens que les annales politiques et littéraires de l'Italie présentent sur ce sujet. La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à décrire les moyens employés par la cour de Rome pour extirper la réforme de cette contrée; et tout ce qu'on sait sur de semblables catastrophes arrivées dans d'autres parties de l'Europe, se reproduit ici sous des formes identiques. Ce sont toujours les mêmes ruses, les mêmes violences, les mêmes atrocités, les mêmes massacres, qui ont déshonoré la religion et la race humaine. La seule opinion de l'auteur que nous ne partageons pas, c'est qu'il paraît attribuer à un manque d'énergie de la part des protestans italiens de s'être laissé écraser de la sorte, sans opposer aucune résistance efficace. Mais la même chose n'arriva-t-elle pas en

Espagne, en France, et dans plusieurs États de l'Allemagne, où, comme en Italie, les gouvernemens se déclarèrent les exécuteurs passifs des arrêts exterminateurs qui leur venaient de Rome? Les protestans n'eurent plus à montrer l'énergie de leur conviction qu'au milieu des tortures et en présence de la mort qu'on leur préparait sous les formes les plus atroces; et leur courage ne resta point au-dessous de celui des premiers martyrs du christianisme. B—1.

116.—* *The life and correspondence of major* CARTWRIGHT, *etc.* —Vie et Correspondance du major CARTWRIGHT. Londres, 1826; Colburn. 2 vol. in-8°, avec *gravures* et *cartes*; prix, 28 sh.

« Son esprit élevé et ses profondes connaissances dans le droit constitutionnel le plaçaient au plus haut rang parmi les hommes publics; la pureté de ses principes, l'inébranlable fermeté de sa conduite politique obtenaient à ses discours la plus respectueuse attention. » Ces paroles que le célèbre Fox prononça en plein parlement, en présentant une pétition du major Cartwright, peignent admirablement les qualités publiques du citoyen courageux que la liberté compta au nombre de ses apôtres les plus dévoués pendant plus d'un demi-siècle.

John CARTWRIGHT, né le 17 septembre 1740, fut élevé à l'école de Newark et passa une partie de sa première jeunesse à Belton. Il s'engagea de bonne heure dans la marine anglaise, et servit avec distinction. Lorsque la révolution française éclata, et quand il vit la guerre s'allumer entre les deux pays, il donna sa démission pour ne pas avoir à combattre une nation dont il adoptait les principes de réforme et de liberté, et dont il partageait les espérances. Dès-lors, il s'engagea dans la carrière des affaires publiques où il ne tarda point à se distinguer parmi les hommes illustres qui travaillaient pour obtenir une réforme parlementaire. Il mourut le 23 septembre 1824, et ses amis décidèrent qu'un monument serait élevé à sa mémoire.

Le major Cartwright a composé et publié un grand nombre d'écrits politiques. On en trouve une liste de quatre-vingt-un dans ses Mémoires; plusieurs furent insérés dans les papiers publics; d'autres imprimés sous la forme de brochures; ils traitent principalement de la composition des milices, du système du jury, et de la réforme parlementaire. Le plus important de ses ouvrages fut celui qui parut vers la fin de sa vie, en 1823, sous le titre: *The Constitution produced and illustrated;* (la Constitution anglaise retrouvée et mise en lumière). Dans cet écrit, dont on a publié un abrégé, le major Cartwright résume toutes ses opinions politiques; on y retrouve reproduite avec sagacité, cette opinion partagée d'ailleurs par Blackstone et par

d'autres écrivains estimables : que l'Angleterre jouissait, sous les dynasties saxonnes, d'une constitution régulière et d'une portion de liberté infiniment plus grande qu'à aucune époque postérieure de son histoire. Le major Cartwright accuse Guillaume-le-Conquérant d'avoir détruit par la force cette constitution toute démocratique, et de lui avoir substitué les formes féodales qui servent de bases à la constitution actuelle.

Le major Cartwright fut lié avec les personnages les plus importans de son tems. Les Mémoires qui font l'objet des deux volumes que nous avons sous les yeux, et qui ont été rédigés par miss *F.-D.* Cartwright, nièce du major, renferment des particularités précieuses sur toutes ces personnes, particulièrement sur le comte *Abingdon*, *Fox*, lord *Holland*, sir *Francis Burdett*, sir *Samuel Romilly*, le président *Jefferson*, lord *John Russel*, *etc.* Ces Mémoires sont rédigés avec soin ; le style en est pur et simple, et l'on y remarque un air de bonne foi et de vérité : miss Cartwright n'a point sacrifié la fidélité historique au désir d'augmenter la gloire de son vertueux parent. F. D.

117. — * *The beauties of the court of Charles the second.* — Portraits des beautés célèbres de la cour de Charles II, avec des *Notices biographiques ;* par D. B. Murphy. Londres, 1827; Martin Colnaghi, Cockspur street. Paris, Galignani, rue Vivienne, n° 18. Prix de chaque livraison, petit in-4°, 2 l. st.; grand in-4°, épreuves sur papier de Chine, 3 l. st.; grand in-folio, premières épreuves sur papier de Chine, 4 l. st. L'ouvrage entier se formera de cinq livraisons.

Tout le monde connaît les femmes célèbres dont les grâces, l'esprit et la beauté firent l'ornement de la cour brillante et corrompue de Charles II, et dont l'influence s'étendit même à la littérature du tems et lui prêta ce vernis de galanterie, ce ton badin et léger qui la distinguent par un contraste si frappant des graves écrits qu'avait vus naître l'Angleterre avant et sous la domination de Cromwell. Les mémoires de *Pepys*, *Evelyn* et de plusieurs autres écrivains contemporains, contiennent une foule d'anecdotes piquantes, de détails curieux qui jettent un grand jour sur les mœurs et sur les habitudes des personnages marquans de cette époque; mais personne n'a compris aussi bien et n'a rendu avec autant de vérité le ton et le caractère d'une cour dont lui-même faisait les délices, que le spirituel et gracieux *Hamilton*. En lisant les mémoires, qu'il attribue au comte de Grammont, on ne peut se défendre d'un vif désir de contempler les traits des beautés dont il a célébré les charmes et l'esprit. Chose étonnante cependant! ainsi que l'avait remarqué *Horace Walpole*, il y a déjà cin-

quante ans, personne n'a pensé à reproduire les véritables portraits de ces femmes charmantes, d'une manière digne de leur célébrité et de l'intérêt qu'elles inspirent, d'après les précieux originaux et les portraits, peints par le fameux *sir Peter Lily*, et par les plus habiles artistes du tems, et qui font encore partie, au nombre de vingt, du cabinet du roi d'Angleterre, dans le château royal de Windsor. Grâce à l'éditeur de l'ouvrage que nous annonçons, les beautés de la cour de Charles II sont enfin réunies dans une suite complète de gravures exécutées par les premiers artistes de Londres.

Mais en nous offrant des portraits, il fallait aussi nous initier aux secrets des caractères; il fallait prendre le ton de la cour pour bien peindre ses manières et rendre ces nuances délicates et légères qui donnent aux personnes et aux choses l'individualité et la vie. Cette tâche difficile a été parfaitement remplie dans les *Notices historiques* dont les portraits sont accompagnés, et où l'on a réuni, avec un talent remarquable, les anecdotes et les détails les plus piquans, dispersés jusqu'ici dans les différens mémoires de l'époque, Le caractère, l'esprit et les mœurs de la cour sont décrits avec une grâce et une légèreté qui rappellent souvent le style brillant du chevalier de Grammont.

L'ouvrage aura cinq livraisons, dont chacune offrira quatre portraits avec le texte. Sur les vingt portraits qui composeront l'ouvrage, quatorze auront été gravés pour la première fois. Les deux premières livraisons ont déjà paru et justifient pleinement nos éloges. Nous voyons, dans la première, les portraits de la *reine*, de lady *Castlemaine;* de la comtesse de Grammont, mieux connue sous le titre mérité de *la belle Hamilton*, de la comtesse d'*Ossory*. Dans la seconde, les portraits de la duchesse de *Richemond* (la belle *Stewart*), de la duchesse de *Somerset*, de la fameuse *Nell Gwyn* et de miss *Lawson*. La troisième livraison, qui paraîtra incessamment, contiendra les portraits de lady *Bellasis*, de lady *Rochester*, de lady *Denham*, et de lady *Southesk*. M.

118. — *The Forget me not.* — Ne m'oubliez pas, par *Frédérick* Shobert. Londres, 1828; Ackermann. Grand in-18 renfermé dans un étui orné de 13 gravures; prix, 12 sh.

119. — *No me olvides.* — Ne m'oubliez pas, par *P.* Mendibil. Londres, 1828; Ackermann. Grand in-18, orné de 13 gravures; prix, 12 sh.

120. — *The literary Souvenir, etc.* — Le Souvenir littéraire, par *Alaric* Watts. Londres, 1828; Longman. Grand in-18, orné de 12 gravures; prix, 12 sh.

121. — *The Amulet, etc.* — L'Amulette, etc., par *S.-C.* Hall. Londres, 1828; Baynes. In-18 renfermé dans un étui, orné de 14 gravures; prix, 12 sh.

122. — *The Bijou, etc.* — Le Bijou, par *W.* Fraser. Londres, 1828; Pickering. Grand in-18, orné de 15 gravures; prix, 12 sh.

Nous n'avons rien à Paris que l'on puisse comparer à ces jolis ouvrages destinés aux présens de la nouvelle année. Reliés avec élégance, rédigés avec goût, ils sont surtout précieux par la beauté et le grand nombre de gravures qu'ils contiennent. Composés par les mêmes auteurs, enrichis des dessins des mêmes artistes, ils serait assez difficile de décider lequel parmi eux mérite la préférence. On trouve, dans tous, des vers agréables, des nouvelles intéressantes et des gravures exécutées avec le plus grand soin. On rencontre, dans chacun d'eux, les noms également recommandables de Mme *Hemans*, de miss *Milfort*, de miss *Landon*, et ceux de MM. *Coleridge*, *Montgomery*, *Barton*, *Dale*, *etc.*

Si pourtant nous devions faire un choix entre ces recueils, nous ferions pencher la balance en faveur de celui qui contient des vers de *Robert Southey* et de *Thomas Campbell*, de la prose de *Walter Scott* et de *Washington Irving*, des dessins de *Thomas Lawrence*, ou un paysage de *Constable*; alors le Bijou serait préféré à ses concurrens, s'il n'était imprimé d'une manière peu correcte, et si sa reliure mesquine ne contrastait avec les reliures élégantes du *Forget me not* et de l'*Amulet*. Les âmes pieuses préféreront l'Amulette aux autres recueils. On y trouve à la vérité quelques pièces faibles, mais d'autres d'un vrai mérite. Pour n'en citer qu'une, nous choisirons celle qui est intitulé: *le Héros du Colisée*, par miss *Jewsbury*. — Le *Souvenir littéraire*, inférieur dans l'exécution de ses gravures, sera choisi par les amis de la bonne poésie. Il contient d'excellens morceaux, parmi lesquels nous avons remarqué *les Ailes de la colombe*, par Mme *Hemans*. — Enfin, *le Forget me not*, le plus ancien de ces ouvrages, sera préféré par les personnes qui attachent un grand prix à la beauté des gravures. Celle de *la Septième plaie d'Égypte* est supérieure à tout ce que nous connaissons en ce genre. Le *No me Olvides* n'est en grande partie qu'une traduction du *Forget me not* anglais; mais M. Mendibil a embelli les morceaux originaux en les traduisant, et l'on peut dire de son travail :

Dans ses heureuses mains le cuivre devient or.

Ses compositions originales, telles que l'*Esquisse sur Venise*,

les Derniers momens de Las-Cases, *l'Espérance du Juste*, font regretter que cet auteur n'ait point tiré un plus grand nombre de pièces de son portefeuille. F. D.

Ouvrages périodiques.

123. — * *The London weekly review, and Journal of literature and the fine arts.* — Revue hebdomadaire de Londres, ou Journal de la Littérature et des Beaux Arts. Londres, 1827; Westley. Édimbourg, Winkworth. Dublin, Wakeman.

Trop long-tems les journaux anglais ont paru dédaigner les littératures étrangères. Ils en parlaient rarement, et toujours avec un ton de supériorité qui dénotait ou beaucoup d'ignorance, ou beaucoup de mauvaise foi. Aujourd'hui ils semblent vouloir s'amender: du moins plusieurs recueils littéraires, nouvellement fondés en Angleterre, s'empressent de prendre part aux communications et aux échanges de vues et de pensées qui se sont établis entre les peuples. C'est un progrès important pour la Grande-Bretagne, peut-être trop concentrée jusqu'ici en elle-même. Il était tems qu'elle prît son rang dans le vaste mouvement intellectuel qui s'étend maintenant d'un bout de l'Europe à l'autre. Elle l'a senti, et on doit l'en féliciter.

La Revue hebdomadaire de Londres ne date pas de plus de trois mois, et déjà elle a donné plusieurs articles pleins d'intérêt, d'abord sur la *littérature populaire des Suédois;* puis, sur l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, par M. Guizot. Cet écrivain si remarquable y est jugé avec beaucoup d'impartialité, et son ouvrage est à juste titre signalé comme le plus complet de tous ceux qui ont paru en Angleterre et en France sur le même sujet. Le compte rendu de l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*, par le général Foy, laisse beaucoup à désirer: les vues n'ont rien de large, et les critiques sont souvent dictées par des préjugés nationaux. Une analyse de *Six mois en Russie*, de M. Ancelot, se compose plutôt de simples extraits que de considérations littéraires. Nous avons remarqué parmi les articles originaux, 1° un Mémoire sur Ugo Foscolo; 2° des notes sur l'Afrique méridionale; 3° l'intéressante Notice de M. Ch. Remusat sur madame Guizot, insérée dans un des derniers cahiers de la Revue Encyclopédique (voy. T. XXXV, p. 567), et reproduite dans le journal anglais avec les passages supprimés par la censure. Il y aurait encore plusieurs articles de

sciences et de beaux-arts à citer, quoique cette partie de l'ouvrage ne nous ait pas paru aussi soignée que les autres. Nous engageons les auteurs à mieux choisir à l'avenir les ouvrages anglais qu'ils annoncent, et dont la plupart sont trop peu importans. Il ne faut pas que leur zèle pour explorer les richesses étrangères leur fasse négliger celles qu'ils possèdent. L. Sw. B.

RUSSIE.

124. — * *Doumui, etc.* — Méditations, par *K.* Ryléef. Moscou, 1825; imprimerie de Selivanovski. In-8° de 172 pages.

Ce recueil remarquable, dont nous devons la communication à notre correspondant de Moscou, auteur des articles signés des initiales P. R. E. dans la *Revue Encyclopédique*, contient 21 pièces. Le mot de *Méditations* réveille pour nous des idées de poésie : M. de Lamartine, qui, le premier en France, a rassemblé ses œuvres sous ce titre générique, s'est placé au plus haut rang de nos poëtes modernes par la chaleur et l'inspiration, l'élégance et l'originalité de l'expression, l'harmonie du style, et quelquefois la profondeur des idées; mais de graves défauts se font remarquer chez lui à côté de ces qualités, et les plus grands, à notre avis, ceux qui l'empêcheront de faire école, sont la trop grande uniformité de style et de pensées, l'emploi trop fréquent des mêmes formes, l'obscurité, un néologisme outré, l'affectation de principes en opposition avec les idées nouvelles, et par conséquent le manque de conviction, si nécessaire à la poésie.

Ce n'est donc point au chantre de lord Byron, mais à l'auteur des *Messéniennes*, qu'il convient de comparer M. Ryléef; sa vocation, le but de ses écrits et quelquefois leur exécution, peuvent autoriser ses compatriotes à le mettre sur la même ligne que notre poëte national. Du reste, la qualification de *Messéniennes*, qui n'a pas toujours été trouvée exacte à l'égard des pièces de M. Casimir Delavigne, eût été peu applicable, dans son sens primitif du moins, à celles du poëte russe, qui nous offre de véritables *Méditations poétiques* sur l'histoire de son pays. M. Ryléef, dans un avant-propos, revendique d'ailleurs cette qualification pour ses anciens compatriotes, auxquels les Polonais, et d'autres peuples après ceux-ci, l'auraient empruntée. C'est donc une reprise de possession qu'il exerce en s'emparant de ce titre pour les chants historiques qu'il a composés, à l'imitation du célèbre poëte polonais Niemcewicz.

Rappeler à la jeunesse les exploits de ses aïeux, lui rendre

familière la connaissance des époques les plus remarquables de l'histoire nationale, lui faire de l'amour de la patrie le premier besoin et le premier devoir, tel est le but de tous les écrits du poëte distingué que nous venons de nommer; tel est aussi celui de M. Ryléef. La simple indication des sujets qu'il a traités suffirait pour convaincre les lecteurs russes de ce que nous avançons; nous devons aux lecteurs français un aperçu de ces mêmes sujets pour leur en faire sentir l'importance historique. Nous puiserons ces détails dans les sommaires dont l'auteur a fait précéder chacune de ses pièces.

Le fondateur de la monarchie russe, Rurik, lors de sa mort arrivée en 879, avait confié la tutelle de son fils Igor à son parent Oleg; celui-ci s'empara du pouvoir, qu'il garda tant qu'il vécut, et se fit pardonner cette usurpation par ses talens. Son règne fut fécond en victoires remportées sur les empereurs de Bysance. Ce sont ces exploits, célèbres dans l'histoire russe, que l'auteur a voulu chanter dans sa première méditation, intitulée : *Oleg le Sage.* — Igor, ayant pris les rênes de l'empire à la mort d'Oleg (en 912), fut tué, en 945, par les Drévliens révoltés. Il laissait un fils (Sviatoslaf), trop jeune pour régner; sa mère, Olga, placée depuis par l'église russe au rang des saintes, gouverna l'empire à sa place. La seconde méditation, qui a pour titre *Olga au tombeau d'Igor*, contient le récit de la mort de ce dernier, fait par la mère à son fils, en l'engageant à venger son père.— *Sviatoslaf*, assassiné par les Petchénègues en 972, est à son tour le héros de la troisième méditation, qui porte son nom. — *Sviatopolk*, petit-fils de celui-ci et fils adoptif de Vladimir-le-Grand, auquel il succéda, après avoir fait assassiner ses frères, en 1015, mort en Bohême, où il s'était réfugié, en 1019, à la suite de troubles civils, est le héros de la quatrième méditation.—*Rognéda*, épouse de Vladimir-le-Grand, dont elle était devenue la conquête après que celui-ci eut fait périr son père et ses frères, fait le sujet de la cinquième méditation. Nouvelle Judith, elle avait voulu profiter du sommeil de cet époux, dont elle s'était vue abandonnée, pour lui trancher la tête; ce projet ayant manqué, elle allait périr de la main de Vladimir, qui fut retenu par son fils. — *Boyane*, qui fait le sujet de la sixième méditation, surnommé le *Rossignol des tems anciens*, fut le chantre des exploits d'Igor.—Le fils de Vladimir-le-Grand, *Mstislaf*, est le héros de la septième méditation, dédiée à M. Boulgarine. — La huitième, dédiée au même, a pour sujet les infortunes de *Michel Tverskoï* (Michel, de Tver), auquel son neveu, George Danilovitch (fils de Daniel), disputa le trône, en intéressant à sa querelle le Khan Usbeck, qui, étant

alors maître de la Russie, fit mettre à mort le malheureux prince, placé depuis par l'église au rang des martyrs russes. — Le héros de la neuvième est le célèbre *Dmitri Donskoï* (Dmitri, du Don), qui, en 1380, délivra la Russie du joug des Tatars, et dont les exploits sont consacrés dans l'histoire de ces tems. — *Glinski*, oncle de la grande princesse Hélène, qui, après l'avoir fait délivrer d'une prison où il avait été justement enfermé pour trahison envers l'état, l'y fit rejeter parce qu'il voulait s'opposer à ses déportemens, est le héros de la dixième méditation. — Le brave et savant *Kourbski*, qui trahit sa patrie, et mourut loin d'elle, est celui de la onzième. — *La mort d'Iermak*, conquérant de la Sibérie, déjà chanté par M. Dmitrief, fait le sujet de la douzième méditation. — La treizième est consacrée à *Boris Godounof*, élu souverain en 1598, après la mort de Fédor (Théodore) Ivanovitch (fils de Jean), et auquel l'histoire reproche plusieurs crimes, entre autres la mort du jeune Dmitri. — *Dmitri l'Usurpateur* (ou le faux Dmitri), reconnu par presque tous les historiens pour le moine Otrépief, ce dont l'auteur ne paraît pas encore très-convaincu, est le héros de la quatorzième méditation.—La quinzième est consacrée au noble dévoûment d'*Ivan Sousanin*, qui préféra la mort à l'injonction de découvrir la retraite de son souverain Mikhaël (Michel) Fédorovitch (fils de Fédor), dernier rejeton de la branche de Rurik, que voulaient faire périr les Polonais, alors maîtres de Moscou (en 1612); la seizième à *Bogdan* (Dieu donné) Khmelnitsky, célèbre par ses victoires sur les Polonais, de 1647 à 1651; et la dix-septième au dévoûment d'*Artémon Matvéef*, tué par les Strélitz, lors de leur révolte arrivée en 1682, sous le règne du tsar Fédor Alekceïevitch (Théodore, fils d'Alexis). — *Pierre-le-Grand* est le héros de la dix-huitième méditation, *Volinski*, guerrier diplomate, qui vivait sous son règne, celui de la dix-neuvième; enfin, *Natalie Dolgoroukova*, célèbre par son dévoûment conjugal, a inspiré la vingtième méditation, et le poëte lyrique *Derjavin*, une des plus belles lumières de la Russie, la vingt-unième et dernière.

On voit que tous ces sujets se rattachent directement à l'histoire nationale, et l'on pressent de quel intérêt ils doivent être pour les Russes, traités avec le talent qui distinguait Ryléef. Ce poëte donnait à sa patrie des espérances qu'Alexandre Pouschkin est chargé aujourd'hui de réaliser; peut-être un jour eût-il mérité d'être chanté à son tour, comme il a chanté le célèbre Derjavin. Nous avons à regretter, avec tous ses compatriotes, qu'un talent qui s'annonçait sous d'aussi heureux auspices, ait été détourné de la carrière des lettres, et que celui dont la mission était de célé-

brer toutes les gloires nationales ait pu voir son nom mêlé dans les discordes civiles, dont il avait fait lui-même un tableau si triste et si vrai, dans lequel, par une sorte de fatalité, il a, pour ainsi dire, prophétisé le sort qui l'attendait (1). *E.* Héreau.

125. — *Médaille de Mithridate III, roi du Bosphore Cimmérien, et de la reine Gepaepyris;* par J. Stempkowsky. Odessa, 1827. In-8°, 22 pages.

L'auteur annonce que cette Notice est l'abrégé d'un travail plus étendu qu'il se propose de publier un jour. Elle est divisée en six paragraphes; les trois premiers ont pour objet de prouver que la reine, connue jusqu'à présent sous le nom de *Pepaepyris*, s'appelait réellement *Gepaepyris;* qu'elle était l'épouse de Mithridate III, et non celle de Sauromate Ier, ce qu'il prouve par deux médailles découvertes dans l'île de Tendra. Le 4e et le 5e paragraphe contiennent un aperçu rapide sur les principaux événemens de la vie de Mithridate et quelques éclaircissemens sur un passage de Pline, concernant ce personnage; on trouve dans le 6e plusieurs remarques sur les médailles de Gepaepyris, Mithridate III, Rhescuporis II et Cotys Ier.

Les preuves dont l'auteur s'appuie paraissent assez concluantes, et nous l'engageons à poursuivre ses recherches. N.

Ouvrages périodiques.

126. —* *Odesskoï Westnik, etc. — Journal d'Odessa*, feuille périodique publiée *en russe* et *en français*. Odessa, 1827. Petit in-folio.

La ville d'Odessa possède un journal depuis le 1er avril 1820. Il paraissait d'abord en français; format petit in-folio, sous le titre de *Messager de la Russie méridionale, ou feuille commerciale, publiée avec l'autorisation du Gouvernement*, et il était spécialement consacré au commerce. Il contenait la liste des bâtimens qui arrivaient au port d'Odessa et qui en partaient, le relevé des importations et des exportations, divers articles et annonces touchant le commerce, l'industrie et la navigation; les prix courans, cours de change, publications du gouvernement, etc. Cette feuille paraissait tous les mardis et vendredis. — Au 1er juillet 1821, le même journal parut aussi en langue russe; mais cela ne fut pas continué. A cette

(1) Gravement compromis dans la dernière conspiration de Russie, Ryléef a payé de sa vie un égarement dans lequel sans doute l'avait entraîné une imagination trop ardente.

époque, on y insérait quelques articles de théâtre, et quelques nouvelles politiques et scientifiques. En 1822, on commença à y donner un relevé des observations météorologiques.

Le *Messager* cessa, en novembre 1823, et fut remplacé par le *Journal d'Odessa, ou Courrier commercial de la Nouvelle-Russie*. Cette feuille, qui paraissait aussi deux fois par semaine, format in-4°, était rédigée sur un plan plus étendu, et offrait plus d'intérêt que le *Messager*. Elle fut continuée jusqu'à la fin de 1826, époque à laquelle elle fut entièrement réorganisée pour paraître sous la forme qu'elle a aujourd'hui.

A dater du commencement de l'année 1827, le *Journal d'Odessa* est imprimé dans les deux langues, russe et française, format in-folio, et paraît tous les mercredis et samedis. Outre les *Nouvelles* de l'intérieur et de l'extérieur, empruntées aux feuilles périodiques des différentes capitales, ce *journal* rapporte les nouvelles des provinces qui composent la Nouvelle-Russie, c'est-à dire des gouvernemens d'Ecathérinoslaw, de Kherson, de Tauride, et de Bessarabie. Son but principal étant de faire connaître les ressources qu'offrent ces provinces à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, on y trouve, relativement à ces objets, des notions d'un grand intérêt, et remarquables par les données nouvelles qu'elles fournissent. On y rencontre aussi, de tems en tems, des *Notices historiques, statistiques, géographiques* et *archéologiques*, toujours relatives à la Nouvelle-Russie, pays si célèbre dans l'antiquité par les nombreuses colonies grecques qui y étaient établies; des annonces et des analyses d'ouvrages qui traitent de ces contrées, et de voyages, des articles de théâtre, des observations météorologiques, etc. Ce *Journal*, continué sur le même plan, peut intéresser non-seulement les habitans de l'empire de Russie, mais aussi ceux des autres contrées de l'Europe, principalement de celles qui entretiennent des relations commerciales avec le midi de la Russie, soit par la mer Noire, soit par les routes de terre. S.

DANEMARK.

127. — *Tale ved Soroe Academie, etc.* — Discours prononcé à l'ouverture de l'Académie de Soroe, le 21 mai 1827, par *O.* Malling, *ministre d'état*, premier membre de la direction de l'Université et des colléges, chevalier des ordres de l'Éléphant et de Danebrog. Copenhague, 1827; Schultz. In-4° de 24 pag.

La détérioration des biens de campagne et un funeste in-

cendie avaient anéanti une des plus belles institutions du Danemark, l'*Académie de Soroe*, où tant d'hommes célèbres avaient été formés. Mais le souvenir de son ancienne splendeur était encore trop récent pour que le roi ne se hâtât pas d'y porter une bienveillante attention. Les mesures les plus sages furent prises pour rétablir et augmenter les propriétés dont jouissait autrefois l'Académie, et un nouvel édifice s'est relevé sur les ruines de l'ancien. L'ouverture en a eu lieu au printems dernier, et c'est à cette occasion que le discours que nous annonçons a été prononcé. L'orateur y présente un aperçu rapide de l'histoire de l'Académie. Il décrit son origine, son élévation et sa décadence; il parle de ses célèbres professeurs et de ses bienfaiteurs augustes, et il nous fait enfin pressentir ce que peut devenir cette institution sous une protection aussi favorable.

Le roi Frédéric II jeta les premiers fondemens de l'Académie, et son successeur Christian IV, qui s'acquit de justes titres à l'admiration des Danois, eut la satisfaction de la voir devenir florissante; mais avec lui l'Académie tomba, et ce ne fut que sous Christian VI qu'elle commença à se relever. Ce roi adopta et mit à exécution des projets qui s'achevèrent sous son successeur Frédéric V. Cependant, ce qui restait des biens de l'Académie n'eût pas suffi à la rétablir, si le célèbre Holberg n'y eût contribué avec une extrême libéralité. Cet écrivain, qui s'est fait une réputation européenne, offrit à l'Académie la baronnie qu'il possédait, ses autres biens évalués à 12,000 écus, et sa belle bibliothèque. Ainsi dotée, l'Académie reprit son activité, et acquit bientôt de la célébrité : elle devint l'école où se forma la langue danoise. Les *Guldberg*, les *Suedorf*, les *Kraft*, les *Schythe*, les *Erichsen* et les *Kongsler*, qui vivaient alors à Soroe, se sont rendus immortels dans l'histoire littéraire de Danemark. Après cette époque, l'Académie devait déchoir encore une fois; mais le roi Frédéric VI vient de la relever, et la sagesse de l'administration actuelle fait espérer qu'elle prospérera long-tems pour le bien de l'état. L'orateur qui a présidé à l'ouverture de l'Académie sera bientôt octogénaire; mais on retrouve dans son discours tout le feu de sa jeunesse, la pureté de diction et l'harmonie de style qui ont rendu classiques ses ouvrages antérieurs.

128. — **Absalon som Helt*, *etc.* — Absalon héros, homme d'état et évêque; essai biographique, par *H.-F.* Estrup, professeur à l'Académie de *Soroe*. Soroe, 1826. In-8° de 187 pages.

L'Académie de Soroe, située au milieu de l'île de Sélande, dans une des plus riantes contrées du Danemark, doit son

origine à la sécularisation des terres d'un riche couvent. L'évêque danois *Absalon*, était le principal fondateur et le protecteur paternel de ce couvent. Son tombeau existe encore dans l'église du monastère. M. Estrup, professeur d'histoire à l'Académie de Soroe, a dû, par ce fait même, prendre l'engagement de devenir le biographe d'Absalon; et il ne pouvait guère choisir un plus digne sujet, car Absalon est le plus illustre des hommes que le Danemark a vus naître au moyen âge : quelques taches dans son caractère ne sauraient effacer l'éclat de la bravoure et de la haute sagesse qu'il déploya à la tête de l'armée et au conseil de l'état, où il ne voulut jamais que la gloire et le bien de son pays. Tout ce que M. Estrup a mis d'érudition, de profondeur et d'exactitude dans ses ouvrages antérieurs se retrouve dans ce mémoire, où rien ne paraît oublié. Cette biographie peut être considérée comme le meilleur traité critique de l'importante période de l'histoire de Danemark, de 1157 à 1201. V. B.

ALLEMAGNE.

129. — *Miniaturgemälde aus der Länder und Völkerkunde.* — Tableaux en miniature, propres à faire connaître les pays et les peuples; t. XLVI, XLVIII. Pesth, 1827; Hartleben. 3 vol. in-18

Ce sont des résumés géographiques, en partie traduits des langues étrangères, en partie composés en Allemagne même, et ornés de cartes et de vues. Les trois derniers volumes qui viennent de paraître contiennent une traduction libre de la *Description de l'Angleterre*, par M. Depping, publiée à Paris, en 1824, en 6 vol. in-18. Le traducteur est M. de Gerle, qui a composé lui-même plusieurs ouvrages géographiques sur la Bohême. Dans les volumes précédens, l'éditeur du recueil des tableaux en miniature avait également donné une traduction des descriptions de la Suisse et de la Grèce, publiées par M. Depping. N.

130. — * *Allgemeines Handwörterbuch der philosophischen Wissenschaften, nebst ihrer Literatur und Geschichte.* — Dictionnaire général des sciences philosophiques, avec leur littérature (bibliographie) et leur histoire; par *W.-T.* Krug, professeur de philosophie à l'université de Leipzig. T. I : A-E. Leipzig, 1827; Brockhaus. In-8° de 755 pages.

M. Krug est connu en Allemage comme un homme d'un esprit éclairé, et comme un partisan zélé de la liberté de penser et d'écrire; il a montré, depuis le rétablissement de la paix, une activité extraordinaire à combattre, dans des brochures et dans les journaux, le parti des obscurans, qui, en Allemagne

comme ailleurs travaillent sourdement à ramener la servitude de l'esprit et du corps. Le nouveau *Dictionnaire philosophique*, qu'il vient de commencer, est rédigé tout-à-fait dans les principes libéraux qu'on lui connaît. Ce dictionnaire a pour but de donner la définition des termes usités dans les sciences philosophiques, d'expliquer brièvement les systèmes et les doctrines, de renvoyer aux ouvrages qui développent ces diverses matières; enfin d'indiquer les principaux événemens de la vie des hommes qui se sont fait un nom par leurs travaux philosophiques. Les articles sont courts et précis comme ils doivent l'être dans un dictionnaire; c'est un avantage que l'ouvrage de Krug a sur beaucoup de dictionnaires français, dont les articles sont des traités, et qui s'étendent souvent à une quantité énorme de volumes. Les indications bibliographiques ajoutées par l'auteur mettent chaque lecteur à même de se procurer des renseignemens plus étendus dans les livres qui traitent de la matière. La bibliographie est le côté fort des savans allemands. Tel ouvrage français qui n'est peut-être pas connu de vingt savans à Paris, quoiqu'il ait paru au milieu d'eux, est cité dans le dictionnaire de Leipzig comme source de renseignemens, à côté d'une foule de petits traités, publiés en Allemagne même, sur une matière quelconque qui se rapporte à la philosophie.

Quoique la censure pèse sur la librairie en Saxe, M. Krug a pu développer ses idées avec une entière liberté, comme le prouve l'article *Censure* même, dans lequel l'auteur flétrit cette institution comme injuste et inutile. « Elle n'est pas juste, dit-il, parce qu'on ne peut accorder à un homme la faculté de limiter la manifestation des pensées d'autrui. D'ailleurs les opinions sur ce qui est nuisible à la religion, à l'état, aux bonnes mœurs, varient au point que personne, sans être infaillible comme Dieu, ne peut se permettre de prononcer d'une manière décisive à cet égard ; aussi partout les règlemens de censure sont si vagues, qu'ils laissent une carrière presque illimitée à l'arbitraire. L'institution se fonde sur une maxime éminemment injuste, celle qu'il ne faut pas laisser parler les autres, s'ils ne parlent pas précisément comme nous. Les vues partiales et bornées des censeurs s'opposent à la propagation des idées généreuses, et en cela la censure arrête le développement intellectuel du genre humain, dont la manifestation de la pensée est la condition. Une presse libre est elle-même le meilleur correctif de la licence, etc. » L'auteur renvoie à l'article *Liberté de penser*, où il fait voir que l'état n'a que le droit de *réprimer*, et non pas de *prévenir ;* et qu'il n'y a qu'un jury qui puisse et qui doive prononcer sur les délits de la presse. C'est avec la même fran-

chise que, dans l'article *Divorce*, M. Krug combat l'opinion de ceux qui, sous un prétexte religieux, veulent, contre la nature des choses, au mépris de la justice et de la saine morale, qu'un mariage malheureux soit un esclavage éternel. « On s'est fondé, dit-il, sur ce passage de la Bible : Ce que Dieu a joint, l'homme ne doit point le délier. Mais, dans ce cas, il ne faudrait jamais se couper les cheveux, se faire des amputations, etc. : car les membres du corps ont été unis par le créateur, bien plus intimement que ne le sont les deux époux. En suivant strictement ce principe, il ne faudrait pas non plus prononcer la séparation de corps et de bien : car c'est aussi une manière de délier les mariés. Toute l'erreur vient de ce qu'on ne veut envisager le mariage que comme un lien divin; on ne veut pas voir qu'il y a mariage sans que l'église intervienne, et que son intervention seule le fait envisager comme un sacrement, etc. » Après avoir prouvé que le mariage n'est point un lien indissoluble, M. Krug discute les questions de la compétence de l'état pour prononcer le divorce, et les motifs d'après lesquels les tribunaux doivent se décider.

Un des articles les plus étendus de ce premier volume est, comme on devait s'y attendre, celui qui traite de la *philosophie allemande*. L'auteur retrace rapidement l'histoire de cette philosophie. Après avoir parlé de Wolf, et de l'*éclectisme* qui, vers le milieu du dernier siècle, devint dominant dans la philosophie allemande, il continue : « Cet éclectisme disparut, lorsque le scepticisme de Hume engagea un penseur allemand de la première force à soumettre à un examen plus rigoureux l'ensemble des facultés intellectuelles. Ce penseur était Kant. Ayant médité long-tems en silence, et ayant été spectateur de la lutte des divers partis sur le terrain de la philosophie, il se présenta enfin comme réformateur et restaurateur de la philosophie, en publiant son principal ouvrage : *Critique de la raison pure*. Cet ouvrage fut d'abord accueilli froidement : peu de personnes le lurent, et très peu le comprirent. Mais, lorsqu'une analyse de ce travail, insérée dans la *Gazette littéraire de Jéna*, eût fixé l'attention du public allemand sur le grand mérite du livre de Kant, il opéra une révolution dans le domaine de la philosophie et des sciences en général; révolution telle que l'histoire littéraire en connaît peu de semblables. On dirait qu'un esprit critique s'était emparé tout à coup des têtes des philosophes allemands, et même des autres savans de cette nation; tous furent animés du désir de rechercher les principes fondamentaux de toutes les connaissances et la source de notre savoir et de notre foi, et de mettre la religion à l'abri des attaques de l'incrédulité, en la liant plus intimement avec la morale. De-

puis ce tems, il s'est formé en Allemagne une philosophie particulière qu'on appelait d'abord *critique*, mais qui ensuite a subi tant de modifications de la part de penseurs plus ou moins originaux, qu'il est difficile de tracer une esquisse rapide et facile, soit de cette philosophie même et des écoles qui sont sorties de celle de Kant, soit des systèmes des adversaires qui ont combattu cette manière de philosopher. Nous renvoyons donc aux articles spéciaux sur *Kant*, *Reinhold*, *Fichte*, *Schelling*, *Schulze*, *Bardili*, *Jacobi*, *Platner*, *etc.* Ce qu'il y a de certain, c'est que la réunion de tant de penseurs a donné aux recherches philosophiques, en Allemagne, une activité plus grande que dans aucun autre pays. Aussi les philosophes étrangers sont-ils restés fort en arrière. Mais il est douteux si la philosophie allemande pourra se maintenir à cette hauteur, aujourd'hui que beaucoup de penseurs, d'ailleurs estimables, se livrent à un vague mysticisme, et mettent de l'importance à parler un langage presque inintelligible pour les indigènes, à plus forte raison pour les étrangers. On ne peut donc point blâmer ces derniers, s'ils ne se montrent pas en général très-avides de connaître la philosophie allemande, et s'ils traitent souvent de rêveries la tendance des esprits, en Allemagne, vers les recherches abstraites.

Nous aurions désiré que M. Krug qui exprime ses idées très-clairement, fût entré dans de plus grands détails sur les systèmes philosophiques des Allemands, et qu'il eût mis à notre portée leurs opinions, et même leurs rêveries. Peut-être ces détails se trouveront-ils dans les volumes suivans.

131. — * *Staatsrecht der constitutionellen Monarchie.* — Droit public de la Monarchie constitutionnelle, par le baron d'Aretin, t. I. Altembourg, 1824; t. II, part. 1re, continuée, après la mort de l'auteur, par Ch. de Rotteck, professeur à Fribourg. Fribourg, 1827.

Ces deux auteurs ont voulu établir les principes sur lesquels doit être basée, selon eux, la monarchie constitutionnelle. L'introduction contient l'histoire du droit constitutionnel depuis les tems anciens jusqu'à Montesquieu, et depuis ce grand législateur jusqu'à notre époque, qui a vu fonder tant de constitutions nouvelles. Viennent ensuite les principes du droit constitutionnel relatifs au chef de l'état, aux citoyens, à la nation en masse, à la liberté civile, à l'administration, au culte, à la force armée et aux affaires étrangères. M. d'Aretin définit l'*état constitutionnel, celui qui est gouverné selon la volonté universelle, raisonnable, et qui ne tend qu'au bien général, c'est-à-dire, à la plus grande liberté et sûreté de tous les membres*

de la société. La représentation du peuple, par députés, est une condition nécessaire de ce mode de gouvernement; la liberté de la presse et le jugement par jury paraissent, à l'auteur, également indispensables à la monarchie constitutionnelle. « Sans la liberté de la presse, dit-il, l'opinion publique, chargée de veiller à l'inviolabilité du principe fondamental des constitutions, c'est-à-dire le règne de la loi, serait arrêtée dans son exercice; sans les jurés, les citoyens seraient trop exposés aux persécutions. » Il n'est pas moins nécessaire, suivant l'auteur, que la couronne coopère à la législation. Il accorde au chef de l'état toutes les prérogatives qui lui sont attribuées dans les principales constitutions d'Europe; en cas d'une guerre injuste, il impose aux ministres le devoir de se retirer, et aux chambres celui de refuser les subsides. L'auteur se prononce contre les armées permanentes; il veut qu'en tems de paix les monarchies constitutionnelles ne conservent que des cadres militaires capables d'exercer la milice nationale dans les armes. A l'égard de la police, le continuateur de l'ouvrage n'est pas du même avis que le premier auteur; M. d'Aretin veut que la police se borne au maintien de l'ordre et de la sûreté publique; M. de Rotteck veut que le ministère de l'intérieur agisse par la police sur le bien-être du peuple, et que la police continue de former une section de ce ministère. D—G.

132.—* *Staedtewesen des Mittelalters.*—Villes du moyen âge, par *Charles Dietrich* HULLMANN, 2e partie. Bonn, 1827; Adolphe Marcus. In-8°.

Nous avons rendu compte du premier volume de cet ouvrage, qui intéresse tous ceux qui étudient l'histoire. Le second se divise en trois parties principales. Dans la première, l'auteur analyse et explique les ressorts de la puissance souveraine exercée sur les villes; dans la seconde, il traite surtout des personnes qui exerçaient cette puissance, c'est-à-dire, des rois, des princes et de leurs préposés; enfin, dans la troisième, il est question des familles qui se sont emparées du pouvoir dans les villes. M. Hullmann expose d'abord comment les clercs surent se rendre nécessaires aux peuples et aux princes pour toutes les affaires financières, et comment, malgré l'éloignement du clergé pour l'industrie, il se vit porté à la protéger en faveur de la magnificence dont elle entourait le culte. Il fut habile surtout à se faire donner les impôts qui frappaient le commerce; et plus d'une charte révèle les moyens honteux par lesquels le clergé obtenait des droits sur les marchés, sur le change, sur l'entrée des marchandises, sur les juifs, etc., etc. Le premier prétexte qui donna naissance à ces prétentions,

quant aux marches, vint de cette circonstance qu'on les tenait alors à côté des églises, ou même dans les églises. L'auteur s'appuie d'un document qui prouve que l'évêque du Mans jouissait, dès 687, d'un droit sur les monnaies; il en conclut que ces concessions remontaient peut-être aux désordres civils auxquels Pépin mit fin par la bataille de Textriacum; mais ce document, attribué à Thierry III, n'est pas à l'abri de toute critique. Nous voudrions pouvoir rapporter tout le chapitre des monnaies, où il est question des sociétés d'entrepreneurs auxquelles on affermait ce droit, et qui, le plus souvent, exerçaient aussi le droit de change comme conséquence du monnayage. M. Hullmann parle ensuite de l'usure, des lois sur l'intérêt des juifs et des sommes payées par eux pour obtenir protection, des vexations qu'on ne cessa d'exercer contre eux durant le moyen âge. Dès le commencement du VIIe siècle, cette nation se répandit sur l'Europe méridionale, y faisant le métier de courtier et y exerçant parfois la médecine. Cicéron avait prétendu que les Juifs sont nés pour la servitude ; on les vit dispersés et sans lien national apparent, quoiqu'ils fussent toujours intimement liés les uns aux autres. Les persécutions ne commencèrent qu'à l'époque des croisades; bientôt on regarda les Juifs comme une propriété susceptible de vente, et les chartes du XIVe siècle sont assez nombreuses pour prouver que plus d'une fois on engagea ou l'on aliéna à tel ou tel seigneur les Juifs d'une ou de plusieurs communes. Le système de l'impôt termine ce chapitre. Le second est consacré à l'état militaire. Le souverain s'était réservé le droit de faire élever des murs de défense : aussi fallait-il obtenir sa permission pour fortifier une ville. L'auteur examine quelles étaient les troupes de défense, quels hommes étaient obligés de servir à cheval, et à quelles conditions. Si quelque chose doit étonner, c'est la multitude de faits qu'il a rassemblés; la France, l'Italie, l'Allemagne, semblent avoir déroulé à ses yeux tous leurs parchemins et toutes leurs chroniques; et cependant, tout marche, dans son livre, d'un pas facile. Le lecteur s'étonne de l'érudition et ne s'en fatigue pas, grâce à l'élégante simplicité du style, à la clarté et à l'ordre des matières. Dans le chapitre de l'administration et de la justice, M. Hullmann s'applique à définir ce qu'on entendait par *bonnes gens, bonnes villes;* il recherche l'origine des noms de famille, celle de la noblesse des villes; il énumère toutes les dignités municipales avec des détails sur les fonctions de chacun des employés. La seconde section de ce volume, dont nous avons déjà indiqué le sujet traite, entre autres choses, des engagemens du

droit de souveraineté transmis aux évêques, puis des prevôts, des podestats, du burggraf; enfin du vicomte, du vicarius, du bagulus, du gastaldus et du præpositus. Nous citerons, dans la troisième section, le chapitre où sont analysées les constitutions de Cologne, de Soeft, d'Augsbourg, de Bâle, de Spire, de Worms, de Zurich, de Mayence, de Magdebourg, de Genève, de Marseille, de Toulouse et de Barcelonne. Pour bien faire connaître toutes les richesses de ce bel ouvrage, qui déjà fait autorité, il faudrait étendre cet article bien au delà des bornes qui lui sont prescrites. *Ph.* DE GOLBÉRY.

133. — * *Dr Martin Luthers Werke.*—Œuvres du Dr *Martin* LUTHER, choisies conformément aux besoins du siècle. Hambourg, 1826; Perthes. 10 vol. in-12.

134. — * *Dr Martin Luthers sämmtliche Werke.* — Œuvres complètes du Dr *Martin* LUTHER, 1re livraison, t. I-IV. Erlangen, 1826. Heyder. 4 vol. in-8°.

Depuis près d'un siècle, on ne s'était guère occupé en Allemagne à faire de nouvelles éditions des œuvres de Luther, quoiqu'on réimprime souvent quelques-uns de ses traités théologiques, ses catéchismes et ses sermons. L'édition complète donnée par Walch, à Hall, 1740-1753, en 24 volumes in-4°, est la dernière. Au milieu du XVIIIe siècle, lorsque la langue s'épurait, et lorsqu'on voulut être classique en Allemagne, on ne fit guère cas de Luther comme écrivain; les théologiens seuls étudiaient ses écrits. Aujourd'hui les choses sont changées. L'anniversaire séculaire de la réforme religieuse a ramené l'attention des Allemands sur l'auteur de cette réforme. Le goût littéraire de la nation, qui n'a point de système exclusif et qui admire le génie partout où il se rencontre, a commencé à rendre de solennels hommages à l'ardent réformateur à qui Bossuet même reconnait du génie, et une *éloquence vive et impétueuse qui entraînait les peuples et les ravissait.* Il y a dans les écrits de Luther de la véhémence, une franchise qui va souvent jusqu'à la rudesse, et une conviction qui ne manque jamais son effet sur le lecteur. Quand on pense qu'à l'époque où il vivait, la langue allemande était encore barbare, on s'étonne du style de Luther, qui souvent diffère peu de l'allemand de nos jours. On reproche aux protestans de n'avoir pas de prédicateurs vraiment éloquens, de connaître à peine cette véhémence de discours qui fait le mérite de l'éloquence de la chaire en France. Ce n'est certainement pas à Luther que ce reproche peut s'adresser: Démosthènes et Bossuet ne sont pas plus véhémens; d'ailleurs, Luther, à l'instar de tous les hommes de génie, portait une vive lumière dans toutes les

discussions auxquelles il se livrait, et l'on est souvent étonné de ses réflexions sur des matières qui semblaient sortir de la sphère de ses occupations. Cependant peu de personnes, de notre tems, ont eu le courage de lire la collection complète de ses œuvres, et il faut avouer qu'elle est presque illisible. Luther a employé, comme Voltaire, une partie de sa vie à combattre des contemporains, des ennemis, des institutions vicieuses et d'anciens abus; de là une foule de pamphlets et d'écrits d'un intérêt momentané, perdu pour la postérité; mais du moins Voltaire avait toujours de l'esprit; Luther n'en a pas toujours, et il écrivait dans un siècle grossier; Luther était aussi irascible, aussi emporté que le philosophe de Ferney; sa bile débordait sur le papier; il a écrit beaucoup de choses indignes de son génie, et qu'on ne peut lire sans dégoût. Ce serait donc plutôt un choix qu'un recueil d'œuvres complètes qu'il faudrait aujourd'hui au public allemand. Aussi, le premier des deux ouvrages annoncés mériterait-il la préférence sur le second, si le choix était fait avec goût; malheureusement l'éditeur a procédé avec une telle négligence, qu'il est permis de douter qu'il ait bien lu les œuvres de Luther; les journaux allemands signalent des mutilations et un défaut d'ordre impardonnables. On espère que quelque éditeur, plus soigneux de la gloire de Luther et de ses propres intérêts, fera un meilleur choix dans le volumineux recueil des œuvres du grand réformateur. D—G.

135. — *Cœcilii Minutiani Apuleï de orthographia fragmenta.* — Fragmens du Traité de l'orthographe de *Cœcilius Apulée;* édition publiée par M. Osann, professeur à Giesen. Darmstadt, 1826, in-8°.

Voici encore une découverte de M. Angelo Maï, qui, en 1823, a fait imprimer ces fragmens, reproduits aujourd'hui par M. Osann avec des notes archéologiques, grammaticales et critiques. Ce nouvel éditeur pense qu'Apulée a vécu peu de tems après Cassiodore, qui ne le cite pas parmi ceux qui ont écrit sur l'orthographe. Ce qui tendrait à établir que nous n'avons pas l'ouvrage entier de ce grammairien, c'est que Cœlius Rhodoginus en cite des passages qui ne s'y trouvent pas, et qu'il en est d'autres encore que Tostellius Aretinus rappelle dans un ouvrage peu connu, mais que l'on chercherait également en vain dans celui-ci. M. Osann a réimprimé la préface de M. Maï en l'enrichissant d'importantes additions. Il est un autre Apulée, bien moins connu encore que celui dont il est ici question, et que M. Osann appelle Apulée le jeune. Il est auteur d'un traité *de nota aspirationis et de diphtongis*, joint à celui de l'orthographe, contenu dans cette édition, et

imprimé d'après quatre manuscrits dont la collation a été opérée avec beaucoup de soin. M. Osann ne croit pas que cet écrivain soit antérieur au xe siècle. Il a ajouté trois tables à son travail : l'une est celle des auteurs nommés par les deux Apulée; l'autre est un index *rerum*; enfin, la troisième porte sur les notes. Sans doute cette publication n'est pas d'une grande importance pour la littérature ancienne, mais elle ne peut manquer d'être utile. Nous glanons aujourd'hui dans le champ où moissonnèrent les philologues d'autrefois; il n'est rien qu'on ne recherche, rien qu'on n'imprime; cela présente des avantages, car il arrive parfois que les matériaux les plus insignifians, aux yeux de l'homme ordinaire, fournissent au génie des lumières que, sans ces maigres découvertes, il n'aurait pu faire jaillir de ses recherches.

136.—*Dinarchi orationes tres.*—Trois discours de Dinarque; publiés de nouveau par *C. A.* Schmidt, avec les *Notes* et les *Index* des éditions précédentes. Leipzig, 1826. In-8°.

Dinarque, l'orateur, était disciple de Théophraste; il composa soixante-quatre harangues, dont il ne nous reste que trois. Il intervint dans les affaires publiques, et nous savons qu'il fut accusé de s'être laissé corrompre par les ennemis de sa patrie, et qu'il se déroba par la fuite à ses accusateurs. M. Schmidt n'a pas fait de grands efforts pour étendre à cet égard le cercle de nos connaissances; il a pensé qu'après *Ruhnkenn Taylor*, *Becker* et *Schœmann*, il fallait se taire, *non fere habui quod addorem.* Cela est d'autant plus fâcheux, que ces célèbres philologues n'ont touché ce sujet qu'en passant. L'histoire littéraire a besoin de dissertations sur les points qui sont demeurés obscurs; ce n'est qu'en éclairant les faits par de savantes dissertations sur chaque auteur, que nous parviendrons à les compléter. Au surplus, l'édition que nous annonçons est fort bonne; on a suivi surtout le texte de Becker; rien n'a été changé aux notes de Reiske, dont la pagination est d'ailleurs marquée en marge. M. Schmidt n'a point donné place dans son livre aux discours contre Théocrinès, que quelques auteurs anciens et modernes, ôtent à Démosthènes pour l'attribuer à Dinarque : son motif pour l'exclure, est qu'il ne sait à qui se faire honneur. Il a surpassé ses devanciers, quant à la clarté et à la précision de l'interprétation; souvent il signale des difficultés qu'ils n'avaient pas même aperçues. On trouve, après le travail sur Dinarque, deux digressions sur l'authenticité des deux discours de Démosthènes contre Aristogiton. L'auteur pense, avec Baekh, que l'un de ces discours a été composé au tems de Démosthènes, et croit que le second n'est qu'une nou-

velle imitation de l'autre, rédigée à la manière des sophistes. L'Index de Reiske se trouve réimprimé ici, avec ses fautes et ses lacunes; il valait mieux le refaire, ou n'en pas donner.

Ph. DE GOLBÉRY.

Ouvrage périodiques.

137. — * *Naturwissenschaftliche Abhandlungen, etc.* — Mémoires sur les sciences naturelles, par *une société de savans du Wurtemberg.* Tubingue, 1826; H. Laupp. In-8°.

Ce journal, qui est venu satisfaire à un besoin généralement senti par les hommes instruits du Wurtemberg, n'admet que des mémoires originaux sur une partie quelconque de l'histoire naturelle. Les trois premiers cahiers, que nous avons sous les yeux, contiennent plusieurs articles fort intéressans; nous signalerons surtout des renseignemens nouveaux sur la géologie. Plusieurs mémoires de MM. C.-G. GMELIN, et HUNDESHAGEN, sur la composition chimique des roches de la Souabe, semblent ouvrir une voie à peu près nouvelle, et méritent aussi d'être cités. Une notice sur le gisement du sel-gemme en Souabe, par M. G. SCHUBLER, offrira des points de comparaison aux personnes qui recherchent cette substance en Suisse ou en France. Nous mentionnerons aussi d'intéressantes dissertations de M. RAPP, sur le mollusque *Argonauta Argo*, sur l'anatomie des cétacées, et sur les pierres de la vessie; de M. C.-G. GMELIN sur la métamorphose des plantes, sur la composition chimique des tourmalines, et sur celle de l'eau de la mer Morte, où ce savant a trouvé le brome; enfin des recherches physiques de M. BOHNENBERGER sur la détermination de la longueur du pendule simple, et sur la construction d'un baromètre normal.

A. PERD....

SUISSE.

N. B. Le mouvement religieux si remarquable qui s'est fait sentir dans la partie la plus éclairée du monde civilisé a obtenu, dans le canton de Vaud, de la célébrité, grâce à la loi du 20 mai 1824, destinée non-seulement à comprimer des sectaires, mais à donner un démenti aux leçons de l'histoire, à la connaissance de la nature humaine, aux principes de la liberté religieuse. Ce mouvement, qui s'était déjà propagé, sans le secours de la fameuse loi, s'est naturellement étendu par elle; bien plus, malgré elle, il s'est épuré en s'étendant. L'esprit religieux, préparé de longue main par le tems et par les événemens, et dont l'empire parmi

nous s'agrandit et s'affermit, ne se renferme ni dans les limites étroites d'une secte que le législateur n'a pas même pu définir en la proscrivant, ni dans cette orthodoxie roidement légale qui réclame l'administration de tout le fonds religieux de la nation Vaudoise. Il unit par le lien de la charité des hommes différens de caractère, d'opinion, de manière de voir, depuis le méthodiste exclusif jusqu'au partisan de cette liberté large, la seule bien entendue, qui repousse toute espèce de despotisme, tout monopole exercé sur la conscience et sur la pensée.

Cette disposition des esprits a fait naître plusieurs ouvrages qui s'y rapportent. Nous ne citerons que les cinq suivans :

138. — * *Feuille religieuse du Canton de Vaud.* Lausanne, 1826-1827 ; Blanchard. In-8°.

Ce journal, publié en une feuille, d'abord tous les quinze jours, plus tard toutes les semaines, a obtenu assez de vogue pour compter en fort peu de tems plus de douze cents abonnés. Il renferme des explications de la Bible, des instructions et des exhortations, des notices et d'autres morceaux sur les missions et les sociétés bibliques, un petit nombre d'articles sur l'histoire ecclésiastique, des anecdotes religieuses, des mélanges, des annonces de livres. Un esprit de profonde piété recommande la *Feuille religieuse*, à laquelle travaillent plusieurs jeunes membres du clergé vaudois. La variété des matières et de la forme n'est pas moins un des élémens du succès de ce journal. Plusieurs entretiens ou dialogues, écrits avec talent et avec une grande connaissance du peuple, sont particulièrement propres à populariser l'esprit du christianisme.

139. — * *Essais sur les sujets les plus importans de la religion ; par Thomas* Scott ; *avec une notice historique sur l'auteur ; traduits de l'anglais sur la dixième édition*, par *L.* Burnier, pasteur. Lausanne, 1825 ; Fischer. Paris, Treuttel et Wurtz. 2 vol. in-8°.

L'histoire de Thomas Scott est fort remarquable, et elle fournit une page intéressante de plus à la psychologie religieuse : la notice placée en tête de la traduction des *Essais* sera lue avec plaisir par les personnes de toutes les opinions. La théologie de Scott était à la fois dans son cœur et dans sa raison. Croyant soumis, mais logicien rigoureux, plein de piété, mais sévère dans sa doctrine, alliant à la foi une grande lucidité d'esprit, ce théologien a exposé le système de l'orthodoxie protestante avec le plus haut degré de clarté et avec l'enchaînement le plus logique. Il est permis de ne pas embrasser le système de l'auteur ; mais il est impossible de ne pas le com-

prendre. Si les théologiens, les philosophes, les politiques avaient toujours exposé leurs opinions avec autant de précision et de netteté, il y aurait eu dans le monde moins de disputes de mots et moins de livres inutiles. Présenter la doctrine reçue dans la plupart des églises protestantes avec cette parfaite lucidité, est un grand service rendu : la France et la Suisse française doivent des remerciemens à M. le pasteur Burnier, qui a fait passer dans notre langue les *Essais* de *Th.* Scott.

140. — *Cours de religion chrétienne, par J. F.* Réal, pasteur et ancien doyen. Lausanne, 1826; Blanchard. In-8° de VIII et 388 pages.

Comme l'original des Essais de Scott, le *Cours de religion chrétienne* a été composé depuis long-tems; mais sa publication n'en a pas moins le mérite de l'à-propos. Au moment où, dans l'effervescence d'une ardeur religieuse dont la nouveauté les étonnait eux-mêmes, des jeunes gens et des hommes jeunes en prudence dirigeaient contre l'église nationale du canton de Vaud en masse des attaques virulentes et en condamnaient sans ménagement la discipline et la doctrine, rien ne pouvait être plus opportun que la publication du système théologique d'un pasteur qui, durant une longue carrière, avait honoré cette église par ses vertus, sa piété, ses lumières et son éloquence. Le livre de feu M. le doyen Réal est ce que fut sa vie, une réfutation éclatante des incriminations si injustement généralisées dont l'église vaudoise a été l'objet dans ces derniers temps. La beauté du plan, l'enchaînement logique des idées capitales, la richesse des idées de développement, une étude profonde du christianisme, tels sont les mérites principaux du *Cours de religion*. Divisé en paragraphes écrits avec concision, il présente dans sa forme une certaine austérité convenable dans un manuel qui suppose des développemens ultérieurs, mais ne les donne pas. On n'en est que plus agréablement frappé de tant d'onction et d'idées belles et touchantes que le vénérable auteur a répandues dans cet ouvrage.

141. — *Vie de M. de la Fléchère, de Nyon, pasteur de Madeley, dans le Shropshire, en Angleterre;* traduit de l'anglais. Lausanne, 1826; Hignou. In-8° de VIII et 435 pages.

M. de la Fléchère, né en 1729, mort en 1785, auteur d'un poème français, *la Grâce et la Nature*, était originaire de Nyon, dans le canton de Vaud. Sa vie, entièrement ascétique et marquée par les plus touchantes vertus et par une fervente piété, offre au croyant un modèle difficile à suivre, au philosophe un phénomène psychologique à étudier. Abrégée d'un bon tiers,

en partie par le retranchement de lettres surabondantes, cette biographie intéresserait plus généralement.

142. — * *Mélanges évangéliques.* Genève, Abr. Cherbuliez; Paris, H. Servier, t. I. *Considérations chrétiennes sur divers sujets de doctrine et de morale*, 1re édition, 1825; 2e édition, 1826. In-12 de 300 pages. — T. II, *Choix de Lettres chrétiennes.* 1826. In-12 de 296 pages. — T. III, *Méditations chrétiennes.* 1827. In 12 de 300 pages. (Ce tome porte le nom de l'auteur, M. *Fr.-Aug.-Alph.* Gonthier, ministre du Saint Évangile, à Nyon.)

M. Gonthier, l'un des membres les plus honorables du clergé vaudois, et qui le fut long-tems du clergé protestant de France, condamné à une retraite absolue par une santé qu'ont usée l'excès du travail et les souffrances du cœur, privé par là de ses fonctions publiques, fait servir, dans la solitude, à la propagation de la religion chrétienne, un talent et une âme qu'il leur consacra dès sa jeunesse. Les *Considérations chrétiennes* ne sont ni un ouvrage ordinaire de doctrine, ni un manuel de dévotion, comme il y en a beaucoup; c'est un livre, comme malheureusement on en voit bien peu, dans lequel la théologie et la piété se pénètrent l'une l'autre avec un charme touchant. Cette fusion a même un attrait d'originalité dû au grand nombre d'idées neuves et fortes que l'auteur produit avec aisance. Il n'écrit pas pour écrire, mais pour dire des choses qui n'ont pas été dites. Son livre offre un aliment nouveau à la méditation des dévots et des penseurs qui ne le sont pas. — Les *Lettres chrétiennes* sont choisies parmi celles des pères de l'église, de François de Sales, de Duquet, de Fénélon, de Gellert, etc., etc. Il y en a de récentes qui étaient inédites. — Les *Méditations chrétiennes* ont le même caractère et la même forme que les *Considérations;* comme celles ci, elles sont suivies de pensées diverses. Faisons des vœux pour que la santé de M. Gonthier lui permette de continuer une publication commencée sous de si heureux auspices.

143. — *Inscriptiones in Helvetia ad huc repertas, etc.* —Inscriptions découvertes jusqu'ici en Suisse, recueillies et brièvement éclaircies; par *J.-G.* Orelli. Zurich, 1826. In-8° de 40 pages;

Beaucoup de notions et de découvertes relatives à l'histoire ancienne des peuples sont dues à l'étude des inscriptions, l'une des sources monumentales de la vérité historique. Comme les inscriptions s'expliquent fréquemment les unes par les autres, rapprocher toutes celles qu'on a trouvées dans un même pays, c'est bien mériter de l'histoire. M. le professeur Orelli, de

Zurich, s'est acquis un droit incontestable à la reconnaissance des savans, en réunissant dans un petit volume et en classant suivant les localités les 257 inscriptions romaines découvertes jusqu'à ce jour en Suisse. L'attention sérieuse que l'on commence seulement à donner au canton des Grisons, partie de l'ancienne Rhétie, fera sans doute trouver des monumens du même genre dans ce sol foulé jadis par les armées romaines, et théâtre de leurs exploits. Jusqu'à ce jour, on n'y a pas déterré une seule inscription.

M. Orelli est un critique non moins sévère que judicieux : dévoué tout entier à la vérité historique, c'est avec le sang-froid qu'exige l'examen attentif et scrupuleux de documens obscurs qu'il étudie et discute ces anciennes inscriptions, même celle de *Julia Alpinula* dont lord Byron disait : « Je ne connais point de composition humaine plus touchante que celle-là. »

C. MONNARD.

ITALIE.

* 144. — * *Istoria civile del regno di Napoli, etc.* — Histoire civile du royaume de Naples, par *Pierre* GIANNONE. Milan, 1823-1824 ; les éditeurs des *classiques italiens.* 14 vol. in-8°.

Nous avons déjà donné quelque idée des premiers volumes de cette histoire, qui présente le tableau le plus instructif des conquêtes et des prétentions de la cour romaine sur les plus belles provinces de l'Italie (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 188). L'édition complète, aujourd'hui terminée, forme 14 volumes, dont les trois derniers comprennent les écrits posthumes de l'auteur. Ce sont des apologies, ou plutôt des attaques souvent très-violentes dirigées par Giannone contre ses persécuteurs et ses ennemis. La plupart de ces opuscules étaient restés inédits ; et à peine furent-ils imprimés après sa mort qu'ils devinrent très-rares, sous l'empire de cette inquisition qui, après avoir triomphé de l'auteur, ne cessait de poursuivre sa mémoire. Les éditeurs de Milan ont bien mérité du public pour avoir enfin mis au jour la collection entière des écrits de ce grand publiciste.

On y trouve : 1° l'*Apologie de son Histoire civile*, divisée en trois parties. La première donne la relation de toutes les démarches des ennemis de Giannone pour le faire juger et condamner sans l'entendre ; dans la seconde, sont rapprochées les imputations les plus contradictoires et les plus absurdes, dont il fut poursuivi, surtout par les moines qui n'avaient d'autre intention que de le rendre odieux aux yeux de la mul-

titude; la troisième partie contient la célèbre profession de foi que l'auteur rédigea, avec l'ironie la plus piquante, contre un jésuite, le père *Sanfelice*, qui dut sa célébrité plutôt aux sarcasmes de Giannone qu'à ses propres talens.

Au lieu de parler de plusieurs opuscules que contient le dernier volume, nous croyons plus utile de donner ici un aperçu d'un ouvrage auquel Giannone avait long-tems travaillé, dont on ne connaît guères que le titre, et sur lequel on a débité des choses peu exactes. Nous voulons parler de son *Triregno*. L'abbé *Pansini* fut le premier qui le fit connaître, dans sa *Vie de Giannone*. Les éditeurs de Milan, ayant eu sous les yeux un exemplaire complet de ce manuscrit curieux qu'on regrettait généralement comme perdu, en ont fait un extrait encore plus détaillé, dont voici la substance. Le *Triregno* est divisé en trois livres : le premier traite du règne de la terre; le second, du règne du ciel; et le troisième, de celui des papes. Le premier livre se subdivise en trois parties, où se trouve exposée la doctrine des Hébreux, sur l'âme du monde, sur les âmes des individus, sur leur immortalité et sur la nature des biens auxquels ils bornaient leurs vues. Giannone pensait comme tant d'autres, que, jusqu'à Descartes, on s'était éloigné bien peu de la doctrine des Hébreux, en ce qui concerne la création du monde, la formation de l'homme, et la nature de l'âme et de la pensée. Il examine spécialement comment les Hébreux ont pendant long-tems compris la *résurrection des morts*, qu'ils croyaient destinés, dit l'auteur, à un royaume qui n'était pas céleste et spirituel, mais terrestre et matériel.

La connaissance du royaume céleste fut l'ouvrage de Jésus-Christ, et forme le sujet du second livre. Giannone expose la substance de cette nouvelle doctrine évangélique, dont le but est la perfection de l'esprit et du cœur. Pour mieux exécuter son dessein, il divise ce livre en quatre parties; il y traite spécialement de la nature du royaume céleste; de la résurrection générale des morts, article bien plus important, à son avis, qu'on ne le croit communément; des divers lieux où les âmes sont retenues avant la résurrection; et du royaume infernal, considéré en opposition avec le royaume céleste, et sur lequel on a débité de tout tems les puérilités les plus ridicules. La vision béatifique de Dieu, qui a tant occupé les théologiens, n'est pour Giannone que la connaissance des vérités de tout genre. Il s'efforce d'expliquer de même les mystères et les rits les plus imposans de la religion chrétienne; et il n'est pas toujours entièrement orthodoxe, relativement à quelques opinions et à quelques pratiques des catholiques, surtout en ce

qui regarde les prières, les indulgences, le purgatoire, la béatification des saints, etc. Il résulte de ses recherches que la religion chrétienne fut altérée de plus en plus, à mesure qu'elle s'étendit dans l'empire romain.

Giannone croyait que, sans la connaissance préliminaire des deux règnes terrestre et céleste, on chercherait vainement à expliquer le troisième, c'est-à-dire le règne des papes qui, selon lui, comprend dix périodes ou époques principales, depuis la prédication de l'Évangile, jusqu'au pontificat de Clément XII, ou plutôt jusqu'en 1730. Divers sujets, effleurés seulement dans l'*Histoire civile du royaume de Naples*, se trouvent reproduits dans ce troisième livre, et traités avec plus de soin et d'exactitude. Aucun publiciste n'avait mieux développé, avant Giannone, les maximes et la politique de cette nouvelle puissance qui s'est insensiblement élevée au milieu des états chrétiens, aux frais des peuples et des princes.

Ne pouvant donner plus d'espace à l'analyse de cette histoire, nous ferons remarquer seulement que l'auteur, en communiquant au prince Trivulzi ce travail auquel il avait déjà consacré douze années de sa vie, pendant son séjour à Vienne, disait que Dieu le défendrait lui et ses écrits, puisque leur objet n'était que la recherche de la vérité. « Il songeait peu, ajoutait-il, aux piéges, aux proscriptions et aux malédictions des hommes, pourvu que Dieu protégeât et bénit ses travaux. *Maledicunt illi, et tu benedices.* » Giannone termina son *Triregno* à Genève; ce que nous venons de dire peut servir à corriger quelques inexactitudes de l'article *Giannone*, inséré dans la *Biographie universelle.*

145. — *Osservazioni e giudizj sulla storia d'Italia di Carlo* Botta. — Observations et jugemens sur l'histoire d'Italie par *Charles Botta.* Modène, 1825; G. Vincenzi et Cie. In-8°.

Cet ouvrage est un recueil d'articles sur l'histoire de M. Botta, tirés de divers journaux. Il peut servir, comme tant d'autres écrits du même genre, à démontrer le peu d'accord qui existe entre les opinions des hommes, et surtout des journalistes. La plupart de ces articles critiques appartiennent à des Italiens : les uns sortent de plumes romaines; d'autres viennent de Turin, ou de Florence; mais ceux qui se font le plus remarquer par l'esprit jésuitique qui les a dictés, ont été publiés à Modène, dans un journal intitulé : *Mémoires sur la religion, la morale et la littérature.* On y trouve une *Lettre* du comte *Paradisi*, et des *Observations* du marquis *Lucchesini*, sur plusieurs passages de l'histoire de M. Botta; ce qui nous a valu une réponse de cet historien, très-courte et très-spirituelle, égale-

ment insérée dans ce recueil, et qui fournit une preuve nouvelle de la modération de l'auteur et de sa supériorité.

En parcourant ce recueil, on s'aperçoit aisément qu'aucun des critiques n'a abandonné la bannière sous laquelle il marchait; mais, ce qui est assez plaisant, c'est qu'ils veulent tous se faire valoir pour l'objet avec lequel ils sont le moins familiarisés. Ainsi, si l'un de ces rédacteurs dont l'article même prouve qu'il connaît peu sa propre langue, accuse M. Botta de manquer de correction et d'élégance, un autre qui paraît étranger à l'étude du droit public, se félicite d'en avoir puisé les principes dans les ouvrages de *Charles Gozzi* et de *Métastase*, qui ne professait, comme on sait, que les maximes convenables à un poëte courtisan et protégé.

Ce qui peut paraître encore plus singulier, c'est que ces docteurs infaillibles donnent toujours leurs principes comme vrais, sans les avoir discutés; ils les proclament avec autant d'assurance que si personne ne les avait jamais révoqués en doute; et ils en tirent les conséquences les plus étranges. Ils s'appuient de l'autorité de l'*Index*, et l'on sait combien cette congrégation et la sainte inquisition se sont acquis de droits sur la crédulité des gens qui cherchent la vérité sans raisonnement, depuis le procès de Galilée. M. Botta a dû se trouver victime de cette logique spéciale que l'on s'efforce de rétablir de nos jours. On l'avait signalé comme un écrivain beaucoup trop modéré, relativement à certains principes politiques qui caractérisent l'esprit du siècle; mais cela n'a pas suffi aux partisans du despotisme absolu et du fanatisme. Ils confondent, selon leur habitude, l'abus avec l'usage; ils attaquent les principes adoptés par les publicistes les plus éclairés de toutes les époques, par la raison que des personnes qui les ont professés ont commis des désordres plus ou moins graves. Mais, en raisonnant de la sorte, on serait amené à rejeter les maximes des catholiques qui faisaient la guerre aux Albigeois, à cause des horreurs que les premiers se permirent pour convertir ou écraser les autres. Combien d'exemples ne pourrait-on pas alléguer pour repousser ces subtilités de raisonnement, qui conviennent plutôt à un prédicateur qu'à un logicien! Ces observations se rapportent à l'esprit qui domine dans cet écrit et qui paraît dirigé contre les progrès des lumières et de la raison; mais nous rendons justice en même tems à des remarques d'une toute autre nature sur l'histoire de M. Botta. Nous ne sommes pas toujours d'accord, sur quelques principes, avec cet estimable auteur; et nous avons déjà manifesté notre manière de voir à cet égard. Au reste, nous laissons chacun penser à sa façon, c'est le moyen

d'approcher de la vérité. Mais, pourquoi M. le journaliste de Modène, qui se montre si sévère sur l'exactitude historique, s'est-il permis de mutiler, dans plusieurs endroits importans, l'article de notre *Revue* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 656) sans en avertir ses lecteurs? Nous protestons contre cette altération des faits et de la pensée; et nous déclarons positivement que l'article, inséré dans le *Recueil* de Modène, comme extrait de la *Revue Encyclopédique*, n'est pas celui qui a paru dans notre Recueil.

146. — *Istoria della rivoluzione di Francia, etc.*—Histoire de la révolution de France, depuis la convocation des états généraux jusqu'à l'établissement de la monarchie constitutionnelle; huit livres, par *Pierre* MANZI. Florence, 1826; Pezzati. In-8°.

Lorsque tant de Français ont échoué, en écrivant l'histoire d'une révolution dans laquelle ils ont été acteurs ou témoins, il peut sembler extraordinaire qu'un Italien qui ne l'a aperçue que de loin, ait osé tenter cette difficile entreprise. Mais, si l'on veut réfléchir que le mouvement qui éclata d'abord en France avait des élémens dans le reste de l'Europe civilisée, et qu'il était plutôt un des inévitables produits du siècle que l'ouvrage de quelques hommes ou même de quelques partis, on ne sera pas surpris qu'un Italien ait voulu faire connaître à ses compatriotes quelles furent les causes, et quels sont les résultats d'un événement qui appartient au monde entier et qui nous entraîne plus qu'on ne pense. M. Manzi est bien loin de pénétrer dans la profondeur des considérations que demandait l'importance de son sujet; mais il rachète cette imperfection par l'exactitude des faits et par la modération de ses principes. Il a considéré la révolution française comme le vœu général d'une nation éclairée sur ses intérêts, et non comme le résultat des efforts d'une faction. Les personnes qui liront cette histoire pourront en tirer quelque profit, si elles y ajoutent la lecture des excellens ouvrages de M. Mignet et de M. Thiers.

147. — * *Gl' Italiani in Russia, etc.* — Les Italiens en Russie : Mémoires d'un officier italien. T. III. Italie (Florence), 1827. In-8°.

Les Italiens qui ont partagé le sort des Français, dans les derniers événemens politiques et militaires de l'Europe, manifestent de plus en plus leur noble ressentiment de se voir non-seulement dépouillés de leur existence politique, mais même oubliés, dans l'histoire contemporaine, par des écrivains injustes et partiaux. Déjà M. Vaccani a réparé en partie ce tort dans son *Histoire des campagnes et des siéges des Italiens en Espagne.* Nous nous proposons de donner une analyse détaillée

de l'ouvrage dont nous annonçons aujourd'hui le 3e volume, et dont les deux premiers sont déjà connus de nos lecteurs (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 189). L'auteur s'est proposé de relever des noms, des combats, des vertus militaires, jusqu'ici dépréciés ou négligés. Il se plaît à rappeler et à décrire ces événemens remarquables auxquels il a souvent pris part, ou dont il a été témoin. Tout lecteur à qui le sentiment de la gloire nationale n'est pas étranger partagera l'intérêt que l'auteur porte à l'illustration de sa patrie. On voit dans ses récits tout ce que les Italiens étaient devenus en peu de tems sous l'influence française, et ce qu'ils pourraient devenir si des circonstances plus favorables secondaient leurs dispositions. Nous regrettons de ne pouvoir consigner ici les noms des braves Italiens qui se sont le plus signalés dans cette importante et malheureuse campagne de Russie, et auxquels l'auteur a rendu une pleine justice, en rapportant des faits honorables pour eux et dont on ne peut contester l'exactitude. Les Italiens doivent savoir gré à l'historien de son zèle patriotique, et profiter de son ouvrage. Le même auteur nous promet des mémoires sur les autres campagnes des Italiens, et surtout sur celle d'Espagne.

148. — *Giornale biografico, etc.* — Journal biographique de Vicence. Vicence, 1827; Pariso et comp. In-12.

Le premier numéro de ce journal, auquel le titre *d'almanach* conviendrait mieux, commence par parler des Vicentins distingués dans la science musicale. On trouve ensuite une liste chronologique d'Italiens plus ou moins célèbres; puis quelques tables statistiques, et des préceptes d'agriculture. Si les rédacteurs veulent se rendre utiles aux lettres, ils devront s'occuper de corriger les inexactitudes et les omissions que l'on rencontre dans les écrits des biographes leurs devanciers.

149. — *Vita del cardinal Gasparo Contarini, etc.* — Vie du cardinal Gaspard Contarini, par monseigneur *Lodovico* Beccadelli. Venise, 1827; Alvisopoli. In-8°.

Deux traits de cette vie qui nous semblent dignes d'une attention particulière, suffiront pour faire apprécier le degré d'intérêt que l'on peut prendre au cardinal Contarini. Envoyé à la diète de Worms et de Ratisbonne, où il s'agissait de concilier les protestans et les catholiques, les protestans dirent de Contarini que s'il se fût rencontré six autres prélats pareils à lui, toute dissention eût cessé. Malheureusement on préféra la méthode de Baronius et de Bellarmin. Le cardinal Contarini protégea constamment les Grecs modernes que les circonstances avaient jetés dans la misère. Il ne pouvait méconnaître les descendans des hommes auxquels le monde civilisé devait sa litté-

rature et sa religion; il disait, et ceci est fort remarquable, que nous sommes obligés, par reconnaissance et par charité, à faire du bien, non seulement aux Grecs qui sont nos frères, mais encore *aux pierres de leur pays*... Combien de nos contemporains pourront rougir, en lisant les paroles de ce véritable chrétien!

150. — *Discorso del barone Ferdinando Porro, etc.* — Discours du baron *Ferdinand* Porro, prononcé aux funérailles du comte *Dominique* Pino. Lugano, 1826; Vanelli et compagnie. In-8°.

Le nom du général Pino est trop étroitement lié à l'histoire politique et militaire de l'Italie, pour que l'esprit de parti puisse le faire condamner à l'oubli. Pino fut l'ami de son pays, et non des gouvernemens qui l'opprimèrent sous quelque dénomination que ce fût. Sa bravoure et ses services militaires arrachèrent au pouvoir les distinctions qu'il obtint; mais jamais ces faveurs ne lui firent oublier son pays. Il fut calomnié, poursuivi, proscrit; mais l'histoire impartiale placera toujours le nom du général Pino dans le petit nombre de ceux des Italiens qui sont restés constamment fidèles aux intérêts de la patrie.

Fr. Salfi.

151. — * *I promessi sposi, etc.* — Les Fiancés, fragment d'une histoire milanaise du XVIIe siècle, découvert et retouché par *Alexandre* Manzoni. Milan, 1826; V. Ferrario. 3 vol. in-8°.

C'était en l'année 1628, et dans un village de la Lombardie, aux environs de Lecco, que Renzo aimait la belle Lucie; leur tendresse mutuelle allait être couronnée par la bénédiction nuptiale; mais la jeune personne avait inspiré une violente passion au seigneur Rodrigo. A cette époque existait dans le pays où vivaient nos amans une foule de seigneurs farouches, environnés de brigands à gages, connus sous le nom de *bravi*, que la justice n'osait et ne pouvait atteindre dans leurs châteaux fortifiés. Rodrigo était de ce nombre, et sans hésiter sur le choix des moyens pour satisfaire sa passion, il fit signifier secrètement à don Abbondio, curé du village, homme faible et craintif, la défense de célébrer le mariage de Lucie. C'est ici que commence à se développer l'intrigue sur laquelle M. Manzoni a fondé le roman historique qui nous occupe. Un capucin, le père Christophe, parvient à soustraire la jeune Lucie aux poursuites de Rodrigo; il la place sous la protection d'une religieuse dont le caractère fantasque ne présente pas l'intérêt qui aurait pu le faire valoir. De son côté, Renzo arrive à Milan; il se laisse entraîner dans une émeute populaire, dont

la famine était le prétexte, et à laquelle pourtant on laisse croire que le cardinal de Richelieu n'était pas étranger : il faut se rappeler que cet impérieux ministre faisait alors la guerre en Italie pour soutenir contre l'empereur, l'Espagne et le duc de Savoie, les droits du duc de Nevers, appelé à succéder à Vincent de Gonzague, dernier duc de Mantoue. Renzo se réfugia à Bergame; sur ces entrefaites, Lucie avait été enlevée, à la sollicitation de Rodrigo, par un seigneur formidable, qui, frappé tout à coup de remords, se décide à la rendre à sa famille. L'auteur fait intervenir ici le cardinal Borromée, et lui prête des paroles constamment dignes de ce prélat illustre, et qu'on ne peut lire sans émotion; il passe ensuite à la description de la peste qui désola Milan en 1630, morceau plein de vérité et de détails touchans. C'est au milieu des horreurs de ce fléau et dans le lazaret des pestiférés que Rodrigo trouve la mort. Renzo rencontre dans le même hospice le vertueux père Christophe et sa bien-aimée Lucie, à laquelle il est enfin marié dans son village par don Abbondio, que deux ans auparavant l'idée seule de cette union faisait frémir. Une multitude d'aventures et de caractères remplissent le cadre de cet ingénieux roman. Des incidens habilement disposés, une peinture fidèle et animée des mœurs de cette époque, un style toujours approprié aux situations, une grande variété de tons, telles sont les qualités qui ont mérité à ce bel ouvrage le succès éclatant qu'il vient d'obtenir en Italie, et qu'il va sans doute obtenir en France (1). C. Rossetti.

152. — * *Opere varie italiane e francesi, etc.* — Divers ouvrages italiens et français d'*E. Q.* Visconti, recueillis et publiés par le Dr *Jean* Labus. Milan, 1827; typographie des classiques italiens. In-8°.

M. Labus, dont le zèle pour les progrès de l'archéologie est généralement connu, s'est chargé du soin de réunir et de publier les opuscules et les mémoires du célèbre E. Q. Visconti, jusqu'ici dispersés, ou qui n'étaient pas encore imprimés. L'édition commence par les morceaux qu'il a composés en italien;

---

(1) On annonce, comme devant paraître incessamment, une traduction française de ce roman; nous saisirons cette occasion de revenir sur une production littéraire aussi distinguée, et de payer un nouveau tribut d'estime à l'auteur, déjà célèbre en Italie comme écrivain dramatique et comme poète, et que son jugement et son goût exercés garantiront sans doute des écarts où pourrait l'entraîner une imagination ardente et impatiente de toute espèce de joug. *N. du R.*

ceux que l'auteur avait rédigés en français les suivront. M. Labus, dans une savante préface, donne plusieurs renseignemens sur les écrits dont se compose cette édition. Il y a joint un précis des critiques dont quelques monumens éclaircis par l'archéologue italien ont été l'occasion. L'édition est accompagnée de planches exécutées avec l'exactitude nécessaire à cette sorte d'ouvrages.

Fr. Salfi.

ESPAGNE.

153. — * *Diccionario, etc.* — Dictionnaire géographique et statistique de l'Espagne et du Portugal, dédié à S. M. C. par le Dr *Sébastien* Mignano, membre de l'Académie royale d'histoire de Madrid, et de la Société géographique de Paris. T. I-V. Madrid, 1826. 5 vol. in 4°.

Ces cinq volumes, les seuls que l'on ait publiés jusqu'à ce jour, nous paraissent, par leur étendue, sans proportion avec les forces d'un seul individu, quels que soient d'ailleurs les talens et l'activité laborieuse de l'auteur. D'après la préface, cet ouvrage comprendra plus de 26,000 articles. La méthode suivie par le rédacteur pour chaque article le conduit à donner d'abord le nom et les désignations principales de chaque lieu; et ensuite, la description topographique, les différentes productions, les distances, un précis des événemens remarquables, les noms des hommes célèbres qu'il a vus naître; enfin la quotité de la contribution dont il est passible. Ce Dictionnaire se fait surtout remarquer par les renseignemens exacts qu'il donne sur la nature des revenus publics, et leur produit. La carte générale de la Péninsule ne marque pas seulement les communications existantes par terre et par eau, mais encore celles qui sont projetées, et celles que l'auteur, d'après ses propres idées, croit convenable d'indiquer pour un système de canaux d'arrosage et de communication à l'intérieur. Les matériaux qui ont servi à la formation de cette grande entreprise littéraire sont dus à la fois, comme l'annonce la préface, aux ouvrages et aux travaux déjà publiés sur la géographie et sur la statistique de l'Espagne, soit par des écrivains du pays, soit par des étrangers, et aux communications obtenues des administrations de la capitale et des provinces, des fonctionnaires publics, des savans et des curés de paroisse, à chacun desquels l'auteur a fait demander des renseignemens détaillés sur leurs villages respectifs et les villages circonvoisins. Toutefois, M. Mignano n'a pas manqué de trouver des antagonistes qui ont découvert dans son ouvrage des méprises, des lacunes, et

bien d'autres fautes; il a été critiqué avec aigreur par M. *F. Caballero*, qui, sous le nom de *souscripteur repentant, de souscripteur semi-géographe*, a publié ce qu'il appelle des *corrections fraternelles*, au nombre de trois. La dernière est adressée *au docteur presbytérien, D. Sébastien Mignano, rédacteur du Dictionnaire géographique de l'Espagne et du Portugal, déjà connu du public*. Les remarques de ce critique ne sont ni légères, ni en petit nombre; mais il nous permettra de n'être point de son avis, quand il qualifie de *méprisable* le Dictionnaire que nous annonçons. L'auteur promet de réparer au moyen d'un ou de plusieurs supplémens les omissions et les erreurs qui se trouvent dans cet ouvrage; et, quoique M. F. Caballero en ait compté plus de quatre-vingt-dix, dans sa troisième correction fraternelle, elles nous paraissent de nature à être facilement rectifiées, en supposant qu'elles existent, car ce genre d'ouvrages est nécessairement incomplet dans tous les pays; et celui de M. Mignano sera très-recommandable, surtout lorsqu'il aura publié le supplément qu'il annonce, et qui est destiné à compléter son immense travail. P. M.

PAYS-BAS.

154. — *Over de Herfstkoortsen, etc.* — Sur les Fièvres de l'automne à Amsterdam, particulièrement sur celles de l'an 1826, par M. *H.-F.* Thyssen, D. M., membre de la première classe de l'Institut royal des Pays-Bas, etc. Amsterdam, 1827. In-8° de 128 p.

L'auteur, déjà avantageusement connu par sa Notice historique sur les maladies des Pays-Bas (Amsterdam, 1824), a traité le sujet indiqué par le titre de cet ouvrage, en présentant : 1° des observations sur la situation physique d'Amsterdam (p. 1-19); 2° sur les maladies qui ordinairement s'y manifestent dans l'automne (p. 20-42); 3° il s'est attaché à faire connaître les circonstances qui ont amené les maladies de l'an 1826 (p. 43-102); puis, il donne les détails les plus intéressans sur la nature et le caractère de la maladie qui a régné alors, détails puisés presque entièrement dans des observations qu'il a été à même de faire et de rassembler lui-même dans sa pratique. Cet ouvrage mérite l'attention de tous ceux qui étudient la médecine, et qui s'occupent des moyens propres à conserver la santé publique. X.

155. — *Résumé d'une nouvelle théorie des caustiques*, suivi de différentes applications à la théorie des projections stéréographiques, présenté à l'*Académie royale de Bruxelles*, dans la

séance du 5 novembre 1825, par M. *A.* Quetelet. Bruxelles, 1827. In-4° de 35 p. et une planche gravée.

La question d'optique, traitée d'une manière nouvelle par M. Quetelet dans différens Mémoires qu'il a lus successivement à l'Académie royale, dont il est l'un des plus illustres membres, a fait dès long-tems le sujet des recherches des savans : et dans ces derniers tems, MM. *Sturm*, *Gergonne*, *etc.*, s'en sont occupés avec succès. M. Quetelet, en liant cette théorie à celle des développées, lui donne un nouvel intérêt. L'écrit que nous annonçons, n'étant lui-même en grande partie qu'un résumé de divers mémoires, n'est pas susceptible d'être analysé ici avec quelque espérance d'en faire comprendre l'esprit, attendu qu'il ne nous est pas permis de donner assez d'étendue à notre article. Nous pensons que les savans liront avec plaisir le nouveau mémoire d'un géomètre si digne de leur estime.

Francœur.

156. — * *Esquisse politique sur l'action des forces sociales dans les différentes espèces de gouvernement.* Bruxelles, 1827; A. Lacrosse. In-8°.

Notre génération est sérieuse, on ne cesse de nous le répéter, et cela est vrai à quelques égards; mais il ne suit pas de là qu'on doive s'étudier à débiter sérieusement des pauvretés en style prétentieux. Or, il s'est établi une école qui ne fait pas autre chose. L'auteur de l'ouvrage dont on vient de lire le titre, n'est point de cette secte morose et pédantesque, aussi a-t-on fort peu préconisé son livre. Il écrit avec conviction et avec franchise, et sans affectation. Persuadé que les hypothèses par lesquelles les anciens et les modernes tentent d'expliquer l'origine de la société sont et seront toujours dénuées de preuves; ne se décidant ni pour l'âge d'or, ni pour l'état de nature, il a fort bien vu que quelle qu'ait été la condition primitive de la société humaine, il n'y a d'essentiel à rechercher pour nous que sa condition postérieure, dont l'histoire nous a laissé le témoignage. Des troubles, des calamités, des révolutions effrayantes l'ont toujours ébranlée, agitée, renversée : voilà le fait. Quelle est la cause immédiate et permanente de tant de désastres? voilà le problème. L'auteur a cru en trouver la solution dans l'action toujours constante des forces réelles, spontanées et permanentes de la société civile, et il a été conduit à reconnaître, comme un axiome fondamental de la politique : que la force réelle se régit par elle-même, se protège par elle-même, se développe par elle-même; que telle est la condition de son existence : que son caractère est absolu, et que tout dépend d'elle, tandis qu'elle ne dépend de personne. On conçoit que, dans

la démonstration de cette thèse, il peut entrer des données fausses ou mal posées, et qu'en traitant de politique il est impossible de ne pas subir l'influence des événemens que l'on a traversés : c'est moins le tort de l'auteur que celui de la nature humaine. DE REIFFENBERG.

157. — * *Bydragen totde Geschiedenis der Nederlanden.* — Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas, par M. *J.-P.* VAN CAPPELLE. Harlem, 1827. In-8° de 424 p.

Huit Mémoires sur différens sujets remplissent ce volume. Le premier, qui a le plus d'étendue (p. 1-204), concerne *Elbertus Leoninus*, chancelier de la Gueldre, né en 1520, et mort en 1598. Sa vie se rattache aux événemens de ce tems, et particulièrement aux troubles qui existaient alors dans sa patrie. Non-seulement comme citoyen, mais aussi comme savant jurisconsulte, il mérite d'être distingué. En 1579, il parlait comme conseiller d'état aux états-généraux rassemblés à Anvers, et se portait entre autres le défenseur intrépide de la liberté des cultes (voy. p. 162). — Le second Mémoire est consacré au bourguemestre d'Anvers, *Anthonis van Shalen*, une des victimes du duc d'Albe, et exécuté à mort en 1568. Quelques particularités relatives au conseil des troubles, qui condamna aussi Van Shalen, se trouvent dans le troisième Mémoire, p. 251-281. Mais c'est avec un pénible sentiment que nous avons lu, p. 277, que le mode de procédure qui avait lieu devant ce conseil, de terrible mémoire, a été maintenu dans les Pays-Bas jusqu'en 1798, la seule confiscation des biens exceptée. Quoique les institutions judiciaires des Pays-Bas ne fussent pas exemptes de plusieurs défauts, pourtant ce que M. Van Cappelle dit contient une erreur grave, que nous sommes obligés de signaler. Les connaissances en mathématiques du prince Maurice de Nassau et sa familiarité avec le célèbre Simon Stevin font l'objet du quatrième Mémoire. Les détails sur la carte de géographie ancienne, dite carte de Peutinger, p. 303-335, sont peu intéressans, et n'ont que très-peu de rapport avec l'histoire des Pays-Bas. Deux historiens célèbres ont écrit l'histoire des Pays-Bas, HOOFT dans ses *Nederlandsche historiën*, et SCHILLER dans sa *Geschichte des Abfalls der Vereinigten Niederländer von der spanischen Regierung* (histoire du soulèvement des Pays-Bas contre le gouvernement Espagnol), M. Van Cappelle a très-judicieusement établi un parallèle entre ces deux écrivains, et indiqué les différences notables qui s'offrent dans la manière dont ils ont envisagé et traité le même sujet (p. 338-363). Le discours suivant, *de l'Influence des préjugés sur les études historiques*, fait honneur

au jugement et à l'impartialité de l'auteur qui, comme professeur d'histoire nationale à l'Athénée d'Amsterdam, trouve l'occasion de montrer par son exemple comment il faut éviter les écueils dangereux des préjugés, dont ne savent pas toujours se garantir les historiens, même les plus consciencieux. On lira sans doute aussi avec beaucoup de satisfaction le discours (le dernier du volume) *sur l'amour de la patrie chez nos ancêtres*. C'est une des vertus que les étrangers eux-mêmes se sont toujours plu à leur reconnaître. X.

158. — *Geschiedenis van het Slot de Muiden, etc.* — Histoire du château de Muiden, et de la vie qu'y mena Hooft; par J. Koning, membre de l'Institut. Amsterdam, 1827; Van der Hey. In-8° avec fig.

L'administration des domaines avait mis en vente l'antique château de Muiden, fameux par tant de souvenirs historiques, et surtout par le séjour qu'y fit *Corneille Hooft*, le Tacite de la Hollande. Aussitôt, les amis des lettres de prendre l'alarme. Le roi, cédant à leurs sollicitations, préserva de la destruction le gothique édifice, et M. Koning prit la plume pour retracer les traditions qui se rattachent à ses murs.

159. — *Journal fait en Grèce pendant les années* 1825 *et* 1826, *par M. Eugène de* Villeneuve, capitaine de cavalerie dans l'armée hellénique, orné du portrait de l'auteur, accompagné de plusieurs pièces justificatives, de divers *fac simile, etc.* Bruxelles, 1827; Tarlier. In-8°.

Le nom de la Grèce a quelque chose de magique : c'est un talisman qui fera lire avec intérêt la relation de M. de Villeneuve, quoiqu'elle se recommande peu par le mérite du style; ses anecdotes, en général assez communes, ajoutent néanmoins quelques traits à la physionomie d'hommes célèbres; et, à ce titre il est bon de les recueillir.

160. — *Guillaume Frédéric d'Orange-Nassau*, avant son avénement au trône des Pays-Bas, sous le nom de *Guillaume Ier*, par *un Belge*. Bruxelles, 1827; Tarlier. In-8° avec fig.

Quoique je sois loin d'approuver les biographies d'hommes vivans, et surtout celles des princes, je ne puis m'empêcher de louer dans celle-ci l'amour de la vérité qui l'a dictée. Le roi des Pays-Bas est un monarque pour lequel la vérité elle-même a tout l'air de la flatterie, et qu'on paraît louer outre mesure en ne faisant que le simple exposé de ses hautes vertus. Son historien a voulu le faire connaître aux peuples qu'il gouverne, à une époque où ses bienfaits ne pouvaient le lui révéler : c'est en quelque sorte antidater notre reconnaissance. de Reiffenberg.

161. — **Histoire générale de la Belgique*, par M. Dewez,

membre de l'Institut des Pays-Bas, et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et belles lettres de Bruxelles; tom. III et IV. Bruxelles, 1827. H. Tarlier. 2 vol. in-8°, formant ensemble 812 pages.

En rendant compte des deux premiers volumes de cet important ouvrage (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, pag. 757), nous avons fait remarquer combien cette nouvelle édition est supérieure à la première. Les changemens introduits dans les 3e et 4e volumes ne sont pas moins nombreux; le chapitre des *Croisades* s'est particulièrement amélioré : le souvenir de ces guerres avantureuses où brillèrent avec tant d'éclat les princes et les seigneurs belges semble avoir électrisé l'historien; son style en a pris une certaine chaleur qui ne lui est pas ordinaire. Le chapitre sur *la servitude dans les provinces belgiques* est aussi très-remarquable, mais sous d'autres rapports: c'est une dissertation fort savante et fort bien raisonnée, qui jette en quelque sorte une vive lumière sur le tableau des institutions et des mœurs d'un peuple digne à toutes les époques d'attirer les regards de l'observateur philosophe. Le récit de la longue et terrible lutte des villes de la Flandre avec leurs souverains renferme peut-être trop de détails insignifians, et ceux qu'a fournis le chroniqueur Meyer ne sont pas toujours présentés sous leur véritable point de vue. Les faits se classeraient mieux dans la mémoire du lecteur, s'ils étaient resserrés avec plus d'art. Le quatrième volume finit à la mort de Philippe-le-Bon en 1467. Voici le portrait que M. Dewez trace de ce prince, le plus puissant et le plus riche de son siècle. « Il était affable, libéral; il avait les manières aisées, l'air ouvert; il avait une qualité qui n'était pas ordinaire chez les grands : il savait écouter, c'est-à-dire qu'il prenait attention et intérêt à ce que l'on disait; il ne se fâchait pas souvent : mais, quand il entrait dans un accès de colère... Il était terrible; il était religieux, dit-on; mais il était, comme cela se voit souvent, plus attaché au culte extérieur et aux cérémonies de l'église qu'à la morale et à l'esprit de la religion, c'est-à-dire; plus à la forme qu'au fond... Il était brave, mais ambitieux, possédé d'un désir insatiable de s'agrandir, et tous les moyens lui semblaient bons pour parvenir à ses fins... Il était bon, dit-on encore; mais peut-on bien dire sans restriction qu'il était bon, celui qui traita si durement et si inhumainement les Gantois et les Dinantais? Il faisait de grandes largesses, donnait des fêtes magnifiques; il traitait le peuple avec modération, le gouvernait avec sagesse, il le ménageait dans les impôts: voilà sans doute les motifs qui lui ont valu cette dénomination de *bon*. » STASSART.

162. — *Le gueux de mer*, ou *la Belgique sous le duc d'Albe*. Bruxelles, 1827; Sacré. 2 vol. in-12.

L'essai que nous annonçons prouve du talent, du goût, de l'imagination : quelques scènes produisent un effet dramatique; mais l'action est mal nouée, et rattachée faiblement au grand tableau de nos troubles. Le dirai-je? La vie intérieure des Belges, leurs idées courantes sont représentées avec peu de fidélité; néanmoins, on lira ce livre avec plaisir : il est gros d'espérances. DE R.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

163. — * *Histoire naturelle des mammifères*, avec des figures originales dessinées, coloriées d'après des animaux vivans; par MM. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE et *Frédéric* CUVIER, membres de l'Académie des sciences. Paris, 1827; Belin, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 14; 5e livraison, de 2 feuilles in-4° et 6 pl. coloriées; prix, 9 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 442.)

Le *mangabey* se trouve au Congo et à la Côte d'Or. La ménagerie de Paris a possédé un très-grand nombre de ces singes; ils étaient tous familiers et assez doux, malgré leur excessive pétulance, qui paraît surpasser celle de la plupart des espèces du genre *guenon*. — Le genre *macaque*, qui vient ensuite, comprend dix espèces publiées par M. Frédéric Cuvier. Ces singes sont caractérisés par de vastes abajoues, où ils mettent en réserve des alimens; la nature supplée ainsi à leur défaut d'agilité. Il paraît que les macaques seuls ont donné à Paris des exemples de propagation. « Les petits, après une gestation de sept mois, naissent avec tous les sens ouverts; les quinze premiers jours, ils restent continuellement la bouche attachée à la mamelle de leur mère. Bientôt ils regardent autour d'eux, et, dès les premiers essais qu'ils font pour se mouvoir, ils ont une adresse et une force qu'on n'aurait pu attendre que d'un long exercice et d'une longue expérience. »

Après avoir fait connaître les caractères communs à toutes les espèces, M. Frédéric Cuvier fait l'histoire de chacune en particulier. Il donne beaucoup de détails sur un mâle et une femelle de *macaques proprement dites*, élevés dans la ménagerie. Là, ces animaux s'accouplèrent à plusieurs reprises; la femelle mit bas deux fois, et laissa périr les deux femelles qu'elle avait produites. Ce défaut de soins confirma l'opinion de M. Cuvier sur l'altération que l'esclavage fait éprouver, chez les animaux, à l'amour de la progéniture. Cette espèce, qui est la *macaque de Buffon*, paraît être assez commune; elle arrive

fréquemment en Europe aujourd'hui, et principalement de Sumatra.

Le *macaque à face noire* s'unit naturellement à la macaque de Buffon, qui a la face d'une couleur très-claire; c'est à M. Alfred Duvaucel qu'on doit de savoir que cet animal se trouve à Sumatra : il paraît avoir le caractère des autres macaques.

Le *toque*, ou *bonnet chinois* de Buffon, est surtout remarquable par la singulière forme de sa tête et de son museau, qui est mince et étroit, tandis que celui des autres macaques est lourd et épais; la nudité et les rides de son front sont pour lui des caractères exclusifs.

Nous ne pouvons donner que des éloges aux planches de ce bel ouvrage, dont l'exécution se poursuit avec les mêmes soins et le même succès.

164. — * *Atlas des oiseaux d'Europe*, pour servir de complément au Manuel d'Ornithologie de M. *Temminck;* par M. J.-C. Werner, peintre d'histoire naturelle; 6e livraison. Paris, 1827; Belin, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 14. Un cahier in-8°, contenant 10 planches; prix, 3 fr. fig. en noir; et 6 fr. fig. coloriées. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 462.)

Cette livraison est consacrée aux *pies*, aux *geais*, aux *pyrrhocorax*, aux *jaseurs*, aux *rolliers* et aux *loriots*. Les planches sont lithographiées et coloriées avec exactitude et avec soin; et, quoique les oiseaux y soient rarement représentés de grandeur naturelle, il est impossible, après avoir vu ces dessins, de ne pas reconnaître les espèces qu'ils figurent. L'atlas de M. Werner, le plus complet qui existe en ce genre, remplace donc, on peut dire avec avantage, une collection qu'on ne seroit pas certain de se procurer avec des dépenses considérables et des recherches pénibles. A. M—t.

165. — *Quelques idées sur la régénération des forêts;* par M. le chevalier Soulange-Bodin, président de la Société Linnéenne de Paris. Paris, 1827; au secrétariat de la Société Linnéenne, rue des Saints-Pères, n° 46. In-8° de 10 pages.

Cet écrit est le discours que M. Soulange-Bodin a lu à la séance de la fête champêtre célébrée par la Société Linnéenne, le 24 mai de cette année, dans les bois de Bellevue, près de Meudon. L'orateur, bien convaincu de la nécessité de varier les productions végétales confiées au même sol, regarde les terres de l'Europe comme épuisées pour la production des arbres qu'elles nourrissent depuis un si grand nombre de siècles; il pense que le résultat nécessaire de cet appauvrissement du sol est la dégénération des espèces forestières, dont les dimensions et les qualités décroîtront sans cesse, à moins que la prévoyance de l'homme ne vienne au secours des forêts. Il pro-

pose de remplacer le plus tôt possible ces espèces vieillies par d'autres qui aient toute la vigueur de la jeunesse, et que l'Amérique peut nous fournir. Il y a certainement des vérités dans cet écrit; mais telle est la nature de l'intelligence humaine, que, pour faire admettre les vérités, et surtout pour les rendre applicables, il faut qu'elles se présentent avec un certain appareil dont la raison fait les apprêts. Le discours de M. Soulange-Bodin est paré des fleurs de l'éloquence : il reste à revêtir ses idées des formes simples et sévères du raisonnement. C'est une dissertation très-importante, étendue, pleine de faits exposés avec ordre, qui pourra convaincre les esprits, et déterminer la volonté. Le renouvellement intégral des espèces forestières est une entreprise si vaste et de si longue exécution, que l'on ne s'y décidera point sans une conviction profonde, impérieuse; cette conviction ne peut être amenée que par des ouvrages qui répandent l'instruction et le désir d'en acquérir encore plus, qui fassent une forte impression sur les esprits, et qui fixent une époque dans l'histoire de la science. F.

166. — *Mémoire sur l'éducation classique des jeunes médecins*, par le docteur... Paris, 1827; Cosson, rue Saint-Germain-des-Prés, n°. 9. In-8°.

Cet écrit, adressé en forme de lettres au savant docteur Chaussier, doit servir de complément à deux autres mémoires publiés par l'auteur en 1819. Son but est de prouver que le texte des aphorismes et des pronostics d'*Hippocrate* est fixé pour toujours, d'après les manuscrits; et comme il le dit, il combat *pro aris et focis*. C'est en 1810 qu'il a rassemblé, pour la première fois, en corps de doctrine et de morale les préceptes du père de la médecine, pour les offrir à la génération actuelle; en 1813, époque de la publication de son travail, le docteur Bosquillon donnait, dans son cours, les plus grands éloges à la traduction de M. Demercy; jugement qui a été tour à tour confirmé, combattu ou modifié. Ce dernier parti est celui qu'adopta l'auteur de l'article *Hippocrate*, dans la *Biographie universelle;* quoi qu'il en soit, M. Demercy (puisque son nom nous est révélé par ses ouvrages) a bien le droit de juger à son tour ceux qui se présentent après lui dans la carrière; il en use peut-être avec trop peu de ménagement, comme helléniste, comme médecin, comme ardent zélateur des bonnes doctrines et des études classiques, à l'occasion de deux livraisons qui viennent de paraître d'une édition nouvelle des œuvres complètes d'Hippocrate. « On distingue facilement, dit-il, que le but de l'éditeur a été de puiser dans d'autres ouvrages ou traductions, afin de faire croire à ses lecteurs qu'il se serait

occupé lui-même, depuis longues années, d'un travail de cette nature. » Douze pages sont ensuite consacrées à combattre pied à pied ce nouvel éditeur. « S'il avait eu, ajoute le docte helléniste, les moindres connaissances en littérature, il se serait convaincu par l'examen des meilleurs modèles, que la gloire de corriger un texte est une propriété d'auteur, que l'on ne peut lui ravir impunément, encore que les manuscrits anciens soient des sources communes où il est permis de puiser; que, si quelquefois on parvient à faire d'utiles et importantes corrections au texte des auteurs, il faut bien savoir que le talent seul, avide d'une juste renommée, ose mettre en monnaie courante ces trésors de sciences. » Voilà, de bon compte, des griefs qu'un auteur ne pouvait passer sous silence : l'ignorance et le plagiat. Nous renvoyons aux nombreuses citations de M. Demercy les personnes qui voudraient acquérir les preuves de ce double délit.

Notre critique en conclut « la nécessité de fonder une chaire d'Hippocrate, pour pouvoir y enseigner, expliquer et commenter, sur le texte grec, les chefs-d'œuvre de ce père de la médecine; c'est là précisément le commencement, le milieu et la fin de ce mémoire. » En effet, ce mémoire s'ouvre par la transcription de lettres patentes de Charles IX, ordonnant, ce qui, par parenthèse, se pratique encore aujourd'hui, de soumettre à un examen sévère les candidats aux places vacantes de professeurs. La création du Collège royal, par François Ier, est opposée à la contagion actuelle des systèmes et des fausses doctrines qui se sont propagés, s'il faut en croire M. Demercy, au point que le médecin le plus instruit sur les œuvres d'Hippocrate, passerait aux yeux des novateurs pour le plus ignorant. Nous observerons que Montaigne, contemporain de François Ier, prétendait que les médecins de son tems savaient doctement Hippocrate et Galien, mais qu'ils ne connaissaient nullement les malades. L'accusation était un peu vive : celle de M. Demercy l'est-elle moins? C'est au nom d'Hippocrate, et en faveur de la société tout entière, qu'il s'adresse aux contemporains et qu'il exhale tous ses regrets sur la négligence que l'on apporte dans l'explication précise des sentences du père de la médecine. Cette seule défection (nous transcrivons textuellement), qui provient de l'abandon de l'éducation classique, coûte, par année, la vie à plusieurs milliers d'individus, tandis que l'on enseigne avec profusion aux jeunes gens toutes les sciences accessoires à la théorie de la médecine. La règle générale était autrefois, observe-t-il enfin, que les docteurs en médecine apprissent le grec. Mais le grec et le latin ne font-ils

pas encore aujourd'hui la base des études classiques? mais est-il démontré que le meilleur helléniste soit toujours le meilleur médecin? mais, alors qu'on était hérissé de grec, la vie se prolongeait-elle plus que sous l'empire des systèmes? Nous souscrivons de grand cœur à la propagation des bons et doctes enseignemens et de l'étude approfondie des langues mortes; et déjà dans toutes les langues vivantes il y a plus de 300 éditions, traductions et commentaires des seuls aphorismes, ce chef-d'œuvre de la raison humaine. Ce n'est pas assez sans doute; mais l'observation est bien aussi quelque chose. Hippocrate dut beaucoup à la famille des Asclépiades dont il fut le membre le plus distingué. Dût-il moins à son génie, à cette science infuse avec la vie, à cette patience, à ce discernement qui l'accompagnaient dans ses voyages? Il savait que la vie est courte et que l'étude en absorbe la meilleure partie. Son livre était la nature et l'homme. Loin de nous l'idée de nous inscrire contre l'érection d'une chaire d'Hippocrate, ne dût-elle servir qu'à faciliter la séparation de l'or pur et de l'alliage, en répandant la connaissance des seuls traités qui appartiennent réellement à ce grand maître. R—N.

167. — *Exposition de la doctrine médicale allemande*, par M. Duringe, doct. en méd. de l'université de Gœttingue, etc. Paris, 1827; Gabon. In-8° de 60 pages; prix, 1 fr.

En Allemagne, où les idées philosophiques occupent plus les esprits que dans notre pays, on a souvent essayé de les combiner avec les faits et les phénomènes du monde matériel. Dans les divers systèmes où cette réunion a été tentée, ce sont des idées spéculatives et conçues *à priori* qui servent ordinairement de fondement à l'édifice; et si, par suite, les sciences physiques ne s'y trouvent présentées que sous un faux jour, afin qu'elles puissent s'accommoder au besoin des doctrines philosophiques, celles ci perdent à leur tour de leur élévation, et, dégradées en quelque sorte par une alliance qui les rabaisse, ne peuvent plus satisfaire aux besoins de l'âme qui les ont inspirées.

Les systèmes médicaux de cette espèce diffèrent d'ailleurs entre eux en raison de la nature des idées qui leur servent de point de départ, selon qu'elles remontent plus haut, qu'elles sont plus ou moins transcendantes. Ainsi, par exemple, une doctrine, dite *de la polarité*, est particulièrement professée dans les états autrichiens; elle repose surtout sur la considération de ce qu'elle appelle la *force universelle de la nature*, force primitive, unique, qui cependant se compose elle-même de deux forces dites *polaires*, l'une *attractive* ou contractive,

et l'autre *répulsive* ou expansive, en opposition constante, tendant à se détruire mutuellement, et qui, agissant partout en se modifiant sans cesse, produisent tout, animent tout. Au moyen de cette première donnée, empruntée à une hypothèse employée par les physiciens pour se rendre raison des phénomènes électriques, on explique la nature entière, la vie elle-même, et les innombrables faits de détail qui en dépendent. Mais, quoiqu'on soutienne dans cette doctrine que tout, dans l'univers, est animé et doué de vie, jusqu'aux pierres des rochers, et qu'on y apprenne comment se forme la matière *par le simple conflit des forces répulsive et attractive, qui se rendent sensibles dans l'espace en constituant une chose* (voy. *le Journal des Progrès des Sciences et Institutions médicales*, Paris, 1827; 3e vol.), ce n'est cependant là que de la haute physique; ce n'est point encore de la véritable métaphysique, telle que celle qui sert de base à la doctrine médicale allemande dont M. Duringe se rend l'interprète.

A la vérité, beaucoup de choses sont communes à ces deux doctrines. Il est encore question, dans celle-ci, de polarité positive et négative, d'une force productive, de deux forces opposées entre elles, etc.; mais, au lieu de commencer modestement par l'attraction et la répulsion, elle s'élève au monde intellectuel, à l'idéal qui a précédé le monde matériel, enfin à l'absolu. « C'est du principe absolu, dit M. Duringe, que doivent partir toutes les recherches dans la médecine; car on ne peut concevoir l'existence d'un être quelconque qu'en le considérant par rapport à son origine, à sa nature. Ce principe étant la source de toute vie organisée et inorganisée, est la base de la physiologie et de la pathologie. » Si le sort des sciences médicales était lié à la connaissance de l'absolu, à celle de l'origine des êtres, elles languiraient encore dans l'enfance, tandis qu'il a suffi de la simple observation et de l'expérience bien dirigées pour les amener au degré avancé de développement où elles sont parvenues.

Loin de nous cependant la pensée de vouloir jeter de la défaveur sur les doctrines de la philosophie transcendante, même sur celles qui sembleraient, au premier abord, se rapprocher du mysticisme; ce que nous blâmons, c'est l'application qu'on en veut faire aux sciences physiques, application qui non seulement égare ces dernières dans de fausses routes, en invoquant des analogies superficielles, de prétendues harmonies, d'apparens contrastes; mais, nous le répétons, ont en outre le défaut de faire perdre de vue le seul but, souvent sublime, des conceptions philosophiques. Ainsi, dans la doctrine exposée

par M. Duringe, de l'absolu sort, comme deuxième ordre de choses, une triade formée de l'idéal ou subjectif et du réel ou objectif, puissances contraires, réunies par une troisième, nommée force formatrice ou synthétique. Qui ne croirait retrouver ici cette antique allégorie, cette célèbre triade qui domine le platonisme et y a été expliquée dans trois systèmes différens, théologiquement, allégoriquement, et enfin physiquement; triade que Platon avait empruntée à Timée de Locres, disciple lui-même de Pythagore, lequel l'avait trouvée dans la *trimourti* des Indiens. Nous savions que cette mystérieuse conception avait beaucoup occupé les philosophes allemands, qui, depuis Kant, ont suivi les opinions de Schelling ou les ont plus ou moins modifiées; mais nous ne pensions pas qu'on fût arrivé au point d'en trouver un exemple dans *le kali qui, réuni à l'acide, produit, par la force synthétique, un sel.* C'est partir de bien haut pour tomber bien bas. Quand il y aurait quelques vues utiles dans ce que l'auteur de cette brochure dit des fièvres, comme échantillon de sa doctrine, les idées étranges qu'il y mêle en détruiraient toute la valeur.

RIGOLLOT fils, D.-M.

168. — * *Application de l'arithmétique au commerce et à la banque*, d'après les principes de *Bezout;* par *J. - B.* JUVIGNY. *Troisième édition.* Paris, 1827; Renard; Bachelier. In-8°; prix, 7 fr.

L'Arithmétique de Bezout est, comme les autres ouvrages de ce savant, écrite avec un ordre et une clarté que personne ne conteste; et le reproche qu'on fait à la rédaction de cette partie de la science est seulement d'être incomplète et de ne pas traiter les questions délicates relatives aux propriétés des nombres et à leurs combinaisons. Mais ces lacunes ne sont pas un défaut, lorsqu'on destine l'ouvrage à l'enseignement de la partie des calculs qui est nécessaire aux commerçans; peut-être même sont-elles avantageuses, parce qu'elles limitent mieux l'étendue des sujets que l'on doit considérer, en rejetant tout ce qui n'est pas directement utile. On doit donc louer M. Juvigny d'avoir emprunté à Bezout la théorie et la logique sur lesquelles l'art du calcul est basé. C'est une amélioration notable faite à une entreprise, déjà couronnée d'un plein succès. L'auteur a réduit les deux volumes de ses précédentes éditions à un seul; c'est un livre entièrement refait, et qui nous a paru beaucoup meilleur qu'il n'était. Les exemples de Bezout ont été remplacés par d'autres tirés des usages et des besoins du commerce. Les emprunts faits à ce savant n'excèdent pas 80 pages; le reste du livre est consacré à l'application des principes de

l'arithmétique à toutes les règles commerciales : tels sont les arbitrages, les négociations, l'évaluation des comptes courans et des prix des liqueurs, les escomptes et intérêts, des notions sur les monnaies réelles et de compte, la théorie des opérations sur les fonds publics, français et étrangers, etc. Nous recommandons aux praticiens la lecture de cet ouvrage, où ils trouveront des notions exactes présentées avec ordre et discernement ; c'est un excellent *Traité d'arithmétique commerciale.*

169. — * *Supplément au Traité de Géodésie*, contenant de nouvelles remarques sur plusieurs questions de géographie mathématique, et sur l'application des mesures géodésiques et astronomiques à la détermination de la figure de la terre; par *L.* Puissant, lieutenant - colonel au corps royal des ingénieurs géographes, etc. Paris, 1827 ; Bachelier. In-4° de 125 pages, accompagné de tables; prix, 7 fr. 50 c.

Les dernières opérations géodésiques faites en France ont excité les recherches des savans sur le parti le plus favorable à tirer des résultats obtenus, pour déterminer l'aplatissement terrestre. M. Puissant a publié sur ce sujet plusieurs mémoires insérés dans la *Connaissance des tems.* Ces utiles travaux sont ici reproduits par l'auteur. Il y a joint divers autres écrits dont le but est de rendre les applications numériques plus faciles, en ce qui concerne la mesure trigonométrique des hautes sommités, les calculs d'azimuts et de latitudes, la détermination des longitudes, etc. On y trouve aussi d'importantes remarques sur les mesures du pendule et la loi de décroissement de la pesanteur à la surface terrestre. Cette nouvelle production de M. Puissant est digne, sous tous les rapports, de cet habile géomètre ; elle complète son grand Traité de Géodésie, et les personnes qui ont cet ouvrage dans leur bibliothèque doivent y ajouter celui que nous annonçons.

170. — * *Histoire de l'astronomie au dix-huitième siècle ;* par Delambre, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, professeur d'astronomie au collége de France, membre du bureau des longitudes, etc. ; publiée par M. Mathieu, de l'Académie des sciences et du bureau des longitudes. Paris, 1827 ; Bachelier. In-4° de 800 pages, accompagné de planches et du portrait de *Delambre ;* prix, 36 fr.

Les savans attendaient avec impatience la publication d'un volume qui complète l'histoire de l'astronomie, que la mort douloureuse de son illustre auteur semblait devoir laisser imparfaite. Le savant M. Mathieu a bien voulu se charger de revoir les manuscrits de Delambre dont il n'y avait que huit

feuilles imprimées, à l'époque de son décès, de vérifier sur les ouvrages originaux les diverses citations, et d'y ajouter, lorsque cela était nécessaire, des notes explicatives. Enfin, ce beau monument élevé à l'astronomie est achevé, et les savans peuvent jouir des immenses travaux qu'il a nécessités. Cette période du XVIIIe siècle est précisément celle où cette science a fait de plus grands progrès, et où les génies les plus célèbres ont concouru à la perfectionner et à l'étendre. C'est à Newton que la série commence, quoiqu'il soit né au milieu du siècle précédent, parce que la longue et illustre carrière de cet homme extraordinaire a donné aux découvertes subséquentes un caractère particulier. L'ouvrage rapporte celles qui sont spécialement dues à *Newton*, et les oppositions qu'elles ont rencontrées. On y voit que la douceur et l'amabilité n'étaient pas des vertus que cet astronome recherchât; car, suivant un passage de Whiston : Newton était du caractère le plus craintif, le plus cauteleux et le plus soupçonneux que j'aie jamais connu ; et s'il eût été vivant, quand j'écrivis contre sa chronologie, je n'eusse pas osé publier ma réfutation ; car, d'après la connaissance que j'avais de son caractère, *j'aurais dû craindre qu'il ne me tuât.*

L'auteur rapporte les découvertes astronomiques de *Flamsteed* et de *Halley :* celles de *Le Monnier* et des descendans *Cassini* viennent ensuite ; puis les travaux des académiciens français pour mesurer un arc du méridien près du pôle et sous l'équateur, opérations qui ont rendu célèbres *Bouguer* et *Maupertuis*, apôtres l'un de Descartes, l'autre de Newton, et dont le dernier est devenu ridicule par ses querelles avec Kœnig et Voltaire, en se faisant peindre dans l'action d'un homme qui aplatit les pôles de la terre. Les travaux de *Bradley*, de *Mayer* et de *Lacaille* occupent, dans l'ouvrage de Delambre, une étendue proportionnée à leur importance. Viennent ensuite ceux de *Lalande*, *Maskelyne*, *Le Gentil*, *Duséjour*, contemporains de notre jeune âge ; et ceux de l'infortuné *Bailly* qui dut à son immense savoir l'honneur d'être de trois Académies, et une célébrité qui lui faisait dire que *tous les bonheurs paraissaient avoir été faits pour lui*, peu de tems avant de tomber victime des fureurs des factions. FRANCOEUR.

171. — * *Mémoire sur les roues hydrauliques à aubes courbes, mues par-dessous,* suivi d'expériences sur les effets mécaniques de ces roues; par M. PONCELET, capitaine au corps royal du génie, etc. *Nouvelle édition*, revue, corrigée et augmentée d'un *second Mémoire sur les expériences en grand relatives à la nouvelle roue,* contenant une *instruction pratique sur la manière de procéder à son établissement.* Metz, 1827; Mme veuve Thiel. In-4° de 146 pages, et une planche. prix, 7 fr.

Nous espérions qu'il nous serait possible de consacrer quelques pages à une analyse de l'important mémoire de M. Poncelet, et de l'addition qu'il y a faite : mais l'accumulation toujours croissante des ouvrages dont la *Revue Encyclopédique* doit rendre compte renverrait à une époque trop éloignée l'article où nous aurions développé ce que nous n'avons encore pu dire qu'en peu de mots sur le premier mémoire, et où nous aurions fait mention des expériences qui sont le sujet de l'addition. Ce nouveau mémoire, qu'il faut regarder comme inséparable du premier, est celui que les praticiens consulteront le plus souvent, et qui aura contribué le plus à faire adopter la nouvelle roue hydraulique de M. Poncelet. C'est sur une de ces roues établies sur la Moselle pour faire mouvoir une scierie que le savant auteur a fait ses expériences : les résultats qu'il a obtenus sont des données que l'on peut employer avec une entière confiance. M. Poncelet l'a décrit avec soin, ainsi que les moyens dont il a fait usage pour déterminer son effet utile, et trouver le *maximum* dont il est susceptible. Le détail des expériences, et les observations auxquelles on est conduit par l'ensemble des faits sont exposés avec une netteté et une précision remarquables. M. Poncelet en déduit la confirmation de ce qu'il avait annoncé dans son premier mémoire : que la nouvelle roue appliquée à une chute d'eau d'environ deux mètres était capable de produire un effet utile égal aux trois cinquièmes de la force totale, et que pour les chutes qui n'excéderaient pas treize décimètres, l'effet utile pouvait s'élever jusqu'aux deux tiers.

L'instruction sur l'établissement des roues à aubes était d'autant plus nécessaire, que le calcul doit fixer préalablement toutes les dimensions de ces roues et de leurs accessoires. Après ces opérations indispensables, M. Poncelet fait le calcul de la vitesse et de la force de la roue, en prenant pour exemple quelques-unes de celles qu'il a citées dans son mémoire. Les notes que l'auteur a mises à la fin ne sont pas seulement des additions et des éclaircissemens : les lecteurs les regarderont comme une partie essentielle des deux mémoires. F.

172.—* *Exposé de quelques principes nouveaux sur l'acoustique et la théorie des vibrations,* et leur application à plusieurs phénomènes de la physique; par M. le baron Blein, ancien officier général du génie. Paris, 1827; l'auteur, rue des Grands-Augustins, n° 9. In-4° de 44 pages, avec une planche et un tableau.

Ce mémoire a été soumis au jugement de l'Académie; mais

les commissaires chargés de l'examiner n'ont pas encore énoncé leur opinion. En effet, les questions dont M. Blein donne la solution sont tellement spéciales et hors de la voie des recherches de presque tous les savans, que ceux qui en ont fait l'objet de leurs méditations parviennent difficilement à se faire comprendre, et ne peuvent trouver qu'un très-petit nombre de juges compétens. L'auteur embrasse tous les phénomènes de la nature auxquels la théorie des vibrations peut être appliquée; cette généralité est une difficulté de plus. Il nous serait donc impossible d'exposer en peu de mots des doctrines sur lesquelles il faut que l'attention s'arrête long-tems, et ne considère l'ensemble qu'après s'être assurée que chaque partie est suffisamment connue. Les lecteurs capables de cette mesure d'attention feront très-bien de lire le mémoire de M. Blein : la plupart des physiciens paraissent se rapprocher de quelques-unes de ses opinions; c'est un motif de plus pour qu'on les médite. Espérons que l'Académie des sciences ne perdra pas de vue le rapport qui doit lui être fait sur ces mémoires.

« J'espère, dit M. le général Blein, dans un *Avis préliminaire*, que l'on ne me blâmera point d'avoir employé quelques loisirs à des recherches un peu éloignées de mes anciennes fonctions. MM. *de Lacépède* et *Prony* ont composé des symphonies, des chants et des chœurs. Le général *Bulow*, que j'ai connu, celui-là même qui nout battit à Dennewitz, m'apprit qu'il avait composé une messe à grand orchestre. De tels exemples suffisent pour ma justification. » Y.

173. — *Traité de physique appliquée aux arts et métiers*, et principalement à la construction des fourneaux, des calorifères à air et à vapeur, des machines à vapeur, des pompes; à l'art du fumiste, de l'opticien, du distillateur; aux sècheries, artillerie à vapeur, éclairage, bélier et presse hydrauliques, aréomètre, lampes à niveau constant, etc. Par M. J. J. V. Guilloud, professeur de mathématiques. Paris, 1827; Raynal, rue Pavée-St.-André des-Arcs, n° 13. In-12 de 484 pages, orné de 160 figures; prix, 5 fr. 50 c.

Le titre énonce le but de l'auteur et les sujets qu'il a traités. Il faut pourtant dire qu'il promet plus de choses qu'il n'en donne; car il ne dit rien sur l'éclairage; il expose des principes trop succincts d'optique, pour que les constructeurs de lunettes puissent y trouver les règles pratiques de leur art; le fumiste n'y puisera non plus que des préceptes généraux dont on ne lui donne pas les moyens de faire usage dans les cas particuliers qu'il doit rencontrer, etc. Toutefois ce livre peut rendre des services à l'industrie, ne fût-ce qu'en montrant l'utilité des

calculs avant de faire des entreprises, bien que les résultats numériques qu'on obtient soient ordinairement imparfaits. Je regrette que l'auteur se soit interdit l'usage des formules algébriques (ne les eût-il données qu'en notes, s'il avait craint que ce langage fût inconnu de plusieurs de ses lecteurs) : il aurait rendu son livre plus utile. Du reste, on reconnaît aisément que cet ouvrage est écrit par un des auditeurs du cours de M. *Clément*, dont il transmet toutes les opinions systématiques. Ce savant, dans ses leçons, généralement fort intéressantes, observe la même marche et les mêmes procédés de calcul : ses nombreux auditeurs pourront tirer un grand parti de l'ouvrage de M. Guilloud pour le suivre avec plus de facilité. L'optique, l'électricité, l'acoustique, etc., sont traitées beaucoup trop succinctement pour que cette partie du livre soit de quelque utilité. On remarque aussi des phrases qui, pour être exactes, auraient besoin de plus de développemens, et qui, dans leur énoncé textuel, pris à la lettre, sont erronées; assurément, l'auteur ne les entend pas de cette manière; mais le lecteur pourrait s'y tromper. Il serait à désirer que, dans une prochaine édition, M. Guilloud donnât plus d'étendue à son ouvrage, et multipliât les exemples, en appliquant les théories qu'il expose aux cas variés qui se présentent le plus ordinairement dans les arts.

174. — *Manuel des jeux de calcul et de hasard* ou *Nouvelle Académie des Jeux*, contenant : 1° tous les jeux préparés simples, tels que les jeux de mots, les jeux de l'oie, loto, domino, etc.; les jeux préparés composés, comme dames, trictrac, échecs, billard, etc.; 2° tous les jeux de cartes, soit simples, soit composés : 1° les jeux d'enfant, comme la bataille, la brisque, la freluche, etc.; 2° les jeux communs, tels que la bête, la mouche, le lenturelu, la triomphe, etc; 3° les jeux de salon, comme le boston, le reversis, le whiste; 4° les jeux d'application, comme l'ombre, le piquet, etc.; 5° les jeux de distraction, comme le commerce, le vingt-et-un, etc.; 6° les jeux spécialement dits de hasard, tels que le pharaon, le trente-et-quarante, la roulette, etc.; un *Appendice* contenant les jeux étrangers, comme les tarrots suisses, etc., et les jeux de combinaison gymnastiques, comme la paume, le mail, etc.; avec des recherches sur leur origine et leurs probabilités, des anecdotes historiques relatives à plusieurs d'entre eux, et les décisions des plus habiles joueurs sur les coups difficiles; précédé des règles générales communes à tous les jeux, et suivi d'un vocabulaire de tous les termes usités dans les jeux; par M. Lebrun, de plusieurs académies. Paris, 1827; Roret. In-18 de 365 pages; prix, 3 fr.

En copiant littéralement le titre de ce petit ouvrage, nous nous sommes dispensés de l'analyser, parce qu'on y trouve des notions fort claires de tout ce qu'il renferme. Les personnes qui se livrent par goût aux genres de délassemens qui y sont décrits, le consulteront avec intérêt, lorsqu'il s'agira de décider du résultat de quelque circonstance difficile. En fait, c'est une académie des jeux très complète et parfaitement à la hauteur du sujet. FRANCOEUR.

175. — *L'art de fabriquer la porcelaine*, suivi d'un *Vocabulaire des mots techniques*, et d'un *Traité de la peinture et dorure sur la porcelaine;* par *F.* BASTENAIRE-DAUDENART, ancien manufacturier, etc. Paris, 1827; Malher. 2 vol. in-12, de 402-432 pages, avec plusieurs planches; prix, 9 fr. cartonné.

M. Daudenart commence par une revue des ouvrages publiés jusqu'à présent, en France, sur l'art de fabriquer la porcelaine. Il est sévère dans ses jugemens sur le mérite de ses devanciers; il ne se reporte peut-être pas assez à l'époque où ils écrivirent, et ne tient pas assez compte de ce qu'étaient alors les connaissances chimiques et l'art lui-même. Il s'est donc imposé l'obligation d'offrir au public un livre qui mérite les éloges, non seulement de la génération pour laquelle il est fait, mais de celle qui lui succédera. Comme les progrès des sciences et des arts se ralentissent en approchant du terme de leur perfection, ce traité sera peut-être assez long-tems le meilleur que l'on puisse consulter; l'auteur s'est attaché à le rendre clair, méthodique et complet; on y trouvera les connaissances du chimiste unies à celles du manufacturier. Dans une autre édition, il sera très-utile de mettre des échelles, afin de faire connaître non seulement la forme, mais les dimensions réelles des objets que les planches représentent. Cette observation peut s'appliquer à presque tous les écrits sur les arts. F.

176. — *Abrégé de la Nouvelle Géographie universelle, physique, politique et historique*, d'après le plan de *William* GUTHRIE, rédigé depuis son origine (1800) jusqu'à ce jour, par *Hyacinthe* LANGLOIS; *onzième édition*, entièrement refaite, et augmentée de 1,700 pages, avec les nouvelles divisions conformes à l'état politique de l'Europe et des autres parties du monde, les dernières découvertes; les sources et autorités sont citées à chaque article. Paris, 1827; Hyacinthe Langlois père, rue de Bussy, n° 16. 3 très forts vol. in-8°, formant ensemble 3,370 pages, (210 feuilles); prix, 36 fr.; grand in-8° papier vélin grand-raisin, 50 fr.; le même, avec le *nouvel Atlas universel portatif* de géographie ancienne et moderne, contenant 39 cartes, par ARROWSMITH et DANVILLE, *quatrième édition* revue et corrigée

d'après les nouvelles divisions des états de l'Europe et des autres parties du globe, par Frémin, géographe. 1 vol. petit in-folio, cartonné à la Bradel; prix, 57 fr.; papier vélin avec l'atlas, 70 fr.; l'atlas se vend séparément 25 fr.

177. — * *Nouvelle Géographie méthodique destinée à l'enseignement*, par MM. *Achille* Meissas, élève de l'abbé Gaultier, et *Auguste* Michelot, chef d'institution, ancien élève de l'École polytechnique : suivie d'un petit *Traité sur la construction des cartes*, par M. Charle, géographe attaché au dépôt de la guerre; accompagné d'un *Atlas* in-folio, dressé par le même. Paris, 1827. Brunot-Labbe; Baudouin frères. In-12 de 356 pag., avec 2 planches gravées; prix, 2 fr. 50 c., le texte cartonné. *Atlas élémentaire*, 7 fr.; *id.*, avec 5 cartes *muettes*, 12 fr. 50 c. *Atlas universel*, composé de onze cartes écrites, 12 fr. 50 c.; *idem*, avec les 5 cartes *muettes*, 18 fr.

Nous ne ferons qu'un petit nombre d'observations sur cet ouvrage dont l'utilité sera mieux appréciée à mesure qu'il sera plus répandu. Au premier coup-d'œil, il semble que la construction des cartes n'aurait pas dû être renvoyée à la fin, et que la connaissance de l'instrument qu'on emploie est indispensable pour en faire un bon usage. Mais il faut remarquer, et nous aurons plus d'une fois l'occasion de le répéter, qu'il s'agit d'enseigner la géographie à des enfans, et que, par conséquent, sans négliger d'exercer l'intelligence autant qu'il est possible, il faut confier à la mémoire tout ce dont elle doit demeurer seule dépositaire. Ainsi, après les définitions et l'exposition des principales divisions, et des connaissances encore superficielles de la géographie astronomique, on a dû placer les notions élémentaires de géographie politique. La cosmographie, qui exige plus d'efforts d'intelligence, a dû venir ensuite, et fournir à la *géographie physique* des connaissances dont elle ne peut se passer. Tandis que les jeunes élèves parcourent ces divers degrés d'enseignement, l'intelligence se fortifie de plus en plus, et par l'exercice et par l'effet de l'âge : il est tems alors d'arriver à la construction des cartes, notions plus difficiles à bien comprendre que toutes celles qui ont précédé. L'ordre suivi par les auteurs de cet ouvrage est donc celui du développement progressif de l'intelligence des enfants, et par conséquent le meilleur pour l'enseignement. On ne sera pas moins satisfait des détails que de l'ensemble; les auteurs ont réussi à rassembler dans un petit volume un assortiment de connaissances toutes applicables, telles qu'elles sont, et dont on pourra compléter par la suite les différentes divisions, sans avoir besoin de faire aucune réforme dans ce que l'on sait.

L'usage des cartes *muettes* est un moyen d'étude que la géographie possède aujourd'hui beaucoup mieux qu'aucune autre science, mais dont on devrait étendre l'usage à toutes celles qui peuvent être mises sous la forme de tableaux; et les sciences qui exercent à la fois l'intelligence et la mémoire sont dans ce cas. Espérons que cet enseignement aussi agréable que facile fera des progrès : il est sans doute inutile de le recommander spécialement à ceux qui s'occupent de la propagation des connaissances usuelles. F.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

178. — **Résumé de l'histoire des traditions morales et religieuses chez les divers peuples*, par M. DE S... *Seconde édition* revue. Paris, 1827; Lecointe et Durey. In-18; prix, 3 fr.

La première édition de ce Résumé, tirée à 1500 exemplaires, s'est épuisée en très-peu de tems, sans aucune réclamation de la part de l'autorité. Il n'en a pas été de même de celle que nous annonçons : elle a été déférée aux tribunaux, et l'on connaît les jugemens qui en sont émanés. A Dieu ne plaise qu'il entre jamais dans ma pensée d'affaiblir le respect qui leur est dû. Mais, je l'avouerai, je crains toujours que ces poursuites contre ceux que l'on regarde comme les adversaires du christianisme ne nuisent à la sainteté de sa cause. Ils peuvent nous reprocher justement que nous triomphons tout à notre aise, et qu'ils n'ont pas la liberté de nous répondre, ce qui n'est pas un préjugé favorable pour nous. Ne vaudrait-il pas mieux combattre par des raisons les ouvrages des incrédules, que de les faire condamner par des magistrats, ou insulter dans des pamphlets?...

J'insiste sur ce principe, parce qu'on s'acharne de jour en jour à le méconnaître. Le christianisme s'est propagé par la conviction, et non par la contrainte, ou plutôt malgré les efforts que l'on a faits pour arrêter sa marche victorieuse. Il n'est aucun père de l'église qui n'ait fait valoir cet argument comme une des preuves les plus frappantes de sa divinité. Les tems n'en ont point changé la nature; ce qui était vrai autrefois ne peut être faux maintenant. Les moyens qui ont servi à répandre l'Évangile sont les seuls qui doivent être employés pour en perpétuer la durée. Entourez la révélation de tout cet appareil d'armes et de supplices qui conservent les institutions humaines, vous la confondez avec elles; vous lui enlevez le caractère qu'elle tient du ciel, celui de se défendre par la douceur et la charité, à l'exemple de son divin fondateur.

Venons au *Résumé de l'Histoire des traditions morales*. On y

remarque des idées très-saines, des intentions droites et une certaine modération. Cependant, je le dis sans détour, l'auteur s'écarte souvent de son sujet; au lieu de l'approfondir, il s'attache avec complaisance à des objets étrangers, ou qui n'ont pas un rapport direct avec les mœurs et les croyances des nations. Il n'est pas assez avare de réflexions, et il en fait parfois qui semblent hostiles: il a beau déclarer que son livre est un sommaire où il ne se propose que de réunir un certain nombre de renseignemens, et où même il ne peut citer en général les autorités; on lui répondra par ses propres paroles, que *ce dernier soin serait cependant très-convenable dans les livres qui ne sont pas de simples ouvrages d'agrément;* et ensuite qu'il faut bien choisir les renseignemens que l'on donne, et recourir aux sources pour n'être pas trompé. Il est douteux que M. de S... ait lu avec assez d'attention les symboles des différens peuples du monde, et qu'il ait suffisamment entendu les expressions techniques qui y sont consacrées. On pourrait, à l'appui de ce soupçon, citer ses explications du *Zend-Avesta* et du *Sem Hammaphorasch.* Je lui ferai une querelle plus sérieuse sur la manière dont il résume la croyance catholique; il est bien rare qu'il ne la montre sous un faux jour, ou qu'il n'aille chercher dans les inepties d'un vulgaire ignorant les matériaux qu'il met en œuvre. M. de S... doit savoir qu'il ne faut pas confondre la doctrine catholique telle qu'elle est enseignée dans l'Ecriture et dans la tradition, avec la doctrine catholique telle que l'ont faite le fanatisme et la superstition. Certes, je suis loin de le blâmer d'avoir tourné en ridicule les pratiques et les abus qui déparent la religion; mais je le prie de croire que tout ce qu'il y a dans le clergé, et même parmi les fidèles, de plus vertueux et de plus éclairé, les désapprouve aussi formellement qu'il peut les désapprouver lui-même. J. L.

179. — * *Principes de littérature, de philosophie, de politique et de morale;* par le baron Massias. T. IV et dernier, *Morale.* Paris, 1827; Firmin Didot, Delangle frères. In 18 de vj-210 p.; prix, 3 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 244 et t. XXXV, p. 440.)

Dans ce quatrième volume qui renferme 708 aphorismes, l'auteur s'est proposé un but d'une grande importance, qu'il va nous expliquer lui-même : « Avant de finir, je ne puis résister à la tentation de faire connaître au lecteur (et cet aveu sera, s'il le faut, le châtiment de ma présomption) que dans les *cent cinquante-quatre principes* ou *théorèmes* qui suivent, j'ai eu la prétention d'élever la morale à la certitude des sciences positives. Et comme la moralité est la perfection et le couronnement

de nos autres facultés, il s'ensuivrait, si j'avais réussi, que l'exercice et les produits de toute l'activité humaine, les sciences, les arts, les vertus auraient dans mon travail des bases inébranlables et leur légitimité philosophique. Peut-être me suis-je fait illusion; peut-être ai-je pris mes désirs pour des réalités. Que le lecteur examine et juge. » (p. v.)

Par quels moyens M. Massias a-t-il cherché à obtenir un semblable résultat, c'est-à-dire, à donner à la morale le même degré de certitude que nous accordons aux sciences exactes? Simplifiant l'hypothèse de la statue animée de Condillac, il a supposé un être humain qui ne percevrait son existence que par un seul point indivisible, ainsi réduit au *minimum* du sens du toucher; et il a montré, ou essayé de montrer, que, dans cette simple perception, est tout l'homme organique, intelligent, social et moral, concluant de là invinciblement (les prémisses une fois accordées) que notre *certitude morale* est entière et irréfragable, puisque l'homme, de quelque manière qu'il sente, qu'il perçoive, ne peut être conçu sans moralité; que l'en priver, c'est le détruire; et que, pour ne pas y croire, il faut qu'il renonce à croire à lui-même. Or, ce qui est inhérent à notre nature, ce que le genre humain est forcé de croire, est irrécusable, est vrai. C'est dans les 154 premiers théorèmes qu'il faut suivre et juger les principes qu'il a établis et les conséquences qu'il en tire. De l'analyse que son travail l'a forcé de faire de tous nos modes de perception, il est résulté qu'en nous sont *trois principes d'action,* le PLAISIR, la DOULEUR et le DEVOIR; ce qui attaque par ses bases la doctrine, souvent très-spécieuse de l'*utile,* du célèbre publiciste et philosophe *Jérémie* BENTHAM et de son école.

Après avoir dit quelles sont les sources de nos actions, M. Massias parle de leur nature, et il les divise en organiques, intellectuelles, sociales et *morales.*

Le devoir est la loi des actions morales. « Il est l'obligation de sacrifier la sympathie organique à la sympathie morale, l'utile au beau et au sublime, l'égoïsme à l'ordre, l'injuste au juste, le bien-être au bien, l'individuel à l'universel. » (page 18.)

Les motifs d'obéir aux exigences de cette loi sont la dignité de notre nature, l'immatérialité et l'immortalité de notre principe intelligent, propriétés que l'auteur démontre par l'exposition et la comparaison des faits physiologiques et des faits de conscience, lesquels, opposés dans leurs principes et dans leurs résultats, doivent aussi être opposés dans leur nature, leur destination et leur fin.

La classification des devoirs le conduit à ceux qui nous lient à la Divinité; il établit que la morale a sa sanction dans la religion, mais que, sans morale, la religion n'est que fétichisme.

Le livre est terminé par des pensées diverses de l'auteur, dont un bon nombre est relatif à son système *du rapport de la nature à l'homme, et de l'homme à la nature*. Si la dernière est exacte, il s'ensuit qu'aucune philosophie, jusqu'à ce jour, n'a pu avoir de bases légitimes. « S'il est irrécusablement vrai que la nature agit constamment sur notre organisation et sur notre intelligence pour en solliciter et en régler les opérations, et si néanmoins personne jusqu'à présent n'a tenu compte de cette intervention, et n'a considéré l'homme que moins cet élément primitif de son être, de son mode d'être et d'action, il s'ensuit qu'aucune philosophie n'a pu résoudre le problème de notre MOI, et donner des bases certaines à la connaissance humaine. » Z.

180 — * *Essais de* MONTAIGNE : *Nouvelle édition*, publiée d'après l'édition la plus authentique, et avec des *Sommaires analytiques* et de nouvelles *Notes*, par *Amaury* DUVAL, membre de l'Institut. Paris, 1827; Rapilly, passage des Panoramas, n° 43. 6 vol. in-8°; prix, 21 fr.

Deux siècles et demi se sont écoulés depuis la première publication des *Essais de Montaigne*. Une multitude de révolutions, depuis cette époque ont changé la face du monde : les sciences et les arts ont fait des progrès immenses; un nombre considérable de grands écrivains ont paru; et cependant Montaigne est toujours un grand philosophe, et même un grand écrivain. Non-seulement ses écrits ne sont pas en arrière de l'époque à laquelle nous vivons; ils sont, sous beaucoup de rapports, au niveau des hommes les plus éclairés de nos jours, et par conséquent ils sont encore bien au-delà du point auquel sont parvenus les peuples. Le monde vieillira beaucoup encore avant que les masses arrivent à ce bon sens pratique qui fait le fond de sa philosophie. Quelle force ne fallut il point à l'esprit de cet homme extraordinaire pour devancer son siècle, et même la plupart des écrivains qui sont venus près de trois cents ans après lui! Montaigne n'est pas seulement remarquable par la force, l'abondance et la justesse de ses pensées; il l'est aussi par la simplicité et par la force du style. Il suffirait souvent, pour qu'un grand nombre de ses pages pussent être mises à côté de celles de nos plus grands écrivains, de substituer notre ortographe à celle du siècle dans lequel il vivait, ou de changer quelques mots qui ont vieilli.

Parmi les causes qui contribuèrent le plus à faire de lui un grand philosophe, il faut mettre sans doute la manière dont il fut élevé. Instruit dans les langues anciennes, comme chacun de nos enfans est instruit dans sa langue maternelle, il ne vit presque aucun genre de mérite à lire ou même à parler couramment la langue de Cicéron ou de Virgile. Il employa par conséquent, dès sa plus tendre jeunesse, le tems que les autres mettaient à apprendre du latin ou du grec, à nourrir son esprit des pensées des anciens philosophes. Ayant appris les langues anciennes de très-bonne heure, et en quelque sorte sans s'en apercevoir, il fut choqué de voir que le tems le plus précieux de la jeunesse n'était employé qu'à apprendre des mots. Le *savoir-faire* fut tout à ses yeux; le *savoir-dire*, dégagé de tout autre mérite, ne lui parut qu'une frivolité. Sous ce rapport, Montaigne doit être l'homme de notre siècle; et plus nous ferons de progrès, plus son nom et ses écrits deviendront populaires.

Les écrits de Montaigne sont de beaucoup supérieurs à ceux de la plupart des écrivains du dix huitième siècle. Des pensées qui, dans ses ouvrages, sont d'un bon sens et d'une justesse admirables, sont souvent devenues de misérables sophismes dans les écrivains qui s'en sont emparés, soit parce qu'elles ont été mal entendues ou mal appliquées, soit parce qu'elles ont été exagérées jusqu'au ridicule. J. J. Rousseau, par exemple, n'a presque pas une pensée qui ne soit prise dans Montaigne; mais aussi il n'en a presque pas pris une seule qu'il n'ait faussée, soit dans ses développemens, soit dans ses applications. Deux chapitres des *Essais sur l'éducation* renferment plus d'observations justes, plus de vérités utiles que tous les gros livres qu'on a écrits sur le même sujet. Ces deux chapitres devraient être le manuel de tous les pères de famille, de tous les instituteurs. Ils peuvent, du reste, être résumés en deux mots : c'est qu'*il ne faut apprendre aux enfans que ce qu'ils doivent faire étant grands.*

Les *Essais de Montaigne* ne sont point un ouvrage destiné à des hommes d'une profession particulière; ils conviennent également aux hommes de tous les états ou de toutes les conditions. Régler sa vie de la manière la plus avantageuse aux autres et à soi-même est la science que l'auteur enseigne, et cette science doit être celle de tous.

Rien n'est plus propre à constater les progrès du bon sens d'une nation que la diffusion des écrits de ce philosophe. Le libraire qui les met à la portée des fortunes modestes fait preuve de discernement, et mérite que ses efforts soient encouragés. Espérons que la bonne opinion qu'il a conçue du

jugement du public ne sera point démentie par l'expérience. Nous pouvons assurer, d'ailleurs, que cette édition des *Essais de Montaigne* est faite avec le plus grand soin et sur un très-beau papier. Le nom de M. *Amaury* Duval, qui l'a enrichie d'un grand nombre de notes, est, au reste, une garantie qui pourrait dispenser de toute autre.

181. — **De la Sagesse*, trois livres, par *Pierre* Charron; *Nouvelle édition* publiée avec des *sommaires* et des *Notes explicatives*, historiques et philosophiques, par *Amaury* Duval, membre de l'Institut. Paris, 1827; Rapilly. 3 vol. in-8° sur beau papier satiné, avec *portrait*; prix, 10 fr. 50 c.

C'est une heureuse idée de publier à la fois, et comme dans un seul corps d'ouvrage, les écrits de Charron, et ceux de Montaigne. Lorsque deux écrivains ont été contemporains, qu'ils ont été unis par une étroite amitié, et qu'ils ont écrit sur des sujets analogues, il est rare que les hommes qui ont de l'admiration pour les écrits de l'un, n'aient pas un certain penchant pour les écrits de l'autre. On traite volontiers les livres pour lesquels on a du goût, comme on traite ses amis : on aime à placer à côté d'eux les ouvrages qui ont avec eux de l'analogie et qu'ils ont contribué à former. C'est une espèce de fraternité à laquelle on rend volontiers hommage.

Montaigne a exercé une influence immense sur la plupart des écrivains français qui sont venus après lui; cette vérité n'a pas besoin d'être démontrée aux personnes qui ont lu ses écrits, et qui connaissent les ouvrages de nos philosophes. Mais aucun ne doit autant à son génie que le moraliste Charron : cet écrivain n'eût jamais été qu'un théologien obscur et fût mort ignoré, s'il n'eût pas été particulièrement lié avec l'auteur des *Essais*. Sa liaison avec Montaigne eut une telle influence sur la nature et sur la direction de ses idées, qu'elle lui inspira tout à la fois le sujet et les pensées de son livre. Ce que l'un écrivait et pratiquait en quelque sorte comme par instinct, était réduit par l'autre en théorie. Les écrits de Montaigne sont ceux d'un sage qui observe le monde et qui s'observe, sans penser à en tirer d'autre avantage que d'apprendre à régler sa conduite, et de faire connaître un homme qui diffère des autres sous tant de rapports. Les écrits de Charron sont, au contraire, ceux d'un écrivain qui pense principalement à ses lecteurs, et qui veut leur communiquer les pensées ou les sentimens qu'il croit les plus propres à les rendre sages et heureux.

De cette différence entre les deux écrivains est résultée celle que nous observons entre leurs écrits. Les *Essais de Montaigne* renferment une multitude de sujets divers, qui n'ont

entre eux aucune liaison; tout ce qui frappe l'esprit de l'auteur est pour lui matière à observation. Sa plume marche toujours à la suite de ses idées, et ne s'arrête que quand le sujet est épuisé; peu importe d'ailleurs à l'écrivain l'ordre dans lequel les sujets se présentent. Il est toujours tout entier à ce qu'il écrit et ne paraît jamais se mettre en peine ni des sujets qui précèdent, ni de ceux qui doivent suivre. Aussi, son ouvrage demande à être lu de la même manière qu'il a été écrit : à bâtons rompus. Il est impossible d'avoir un meilleur compagnon de voyage. On le prend, ou on le quitte, selon que les affaires le permettent : on y revient toujours avec plaisir, parce qu'il est toujours varié.

Les écrits de Charron, ayant été composés dans un but déterminé, sont moins variés et plus méthodiques. L'écrivain ne perd jamais de vue son sujet : il divise et subdivise les matières qu'il traite, quelquefois au-delà de ce qui est nécessaire pour bien exposer ses pensées. Dans son ouvrage, on voit moins l'homme que l'auteur; c'est le contraire des *Essais de Montaigne*. Charron décrit successivement les diverses passions dont l'homme est susceptible, et il prend souvent pour guides les philosophes de l'antiquité. Il décrit aussi les divers états dans lesquels un homme peut se trouver, et il en fait voir les inconvéniens et les avantages. Enfin, il expose les règles de conduite qu'il est bon de suivre dans chaque circonstance, et apprend comment on peut modérer ses passions. Son livre forme donc un véritable manuel de morale. Tous les sujets ne sont pas traités sans doute, comme ils pourraient l'être aujourd'hui; mais ils le sont néanmoins d'une manière remarquable, lorsqu'on se reporte surtout au tems auquel il écrivait.

L'ouvrage de Charron, imprimé dans le même format, sur un même papier et avec les mêmes caractères que celui de Montaigne, accroît la valeur de celui-ci, les acquéreurs de l'un ayant la faculté de les acheter ensemble ou séparément, selon leurs convenances. *Ch.* C...

182. — * *Discours de la Méthode*, pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences, par Descartes. Paris, 1825; Ant.-Aug. Renouard. In-18 de 178 pages; prix, 2 fr.

183. — * *Méditations métaphysiques*, par Descartes. Paris, 1825. In-18 de 210 p.; prix, 2 fr.

Ces deux chefs-d'œuvre du père de la philosophie moderne auraient dû depuis long-tems être offerts à la jeunesse des écoles et au public éclairé, sous cette forme élégante et commode qui invite à la lecture, qui par la ténuité du volume

diminue la crainte d'aborder un aussi important objet que la métaphysique cartésienne, et qui fait ressortir combien les plus belles choses peuvent souvent tenir peu de place. Les deux petits ouvrages dont il s'agit offrent, en effet, un mérite semblable à celui de ces statues antiques de moindre proportion, mais d'une perfection achevée, d'un modèle unique, où la grâce ne le cède qu'à la force et à l'élévation du style. Le *Discours de la Méthode* surtout, publié en français en 1637, presque en même tems que le *Cid*, et une vingtaine d'années avant les *Provinciales*, est un phénomène presque aussi remarquable dans l'histoire de notre langue que dans celle de la philosophie, et mérite, même comme monument littéraire, d'intéresser vivement. Les *Méditations* furent, comme on sait, traduites par le duc de *Luynes* sur le latin de Descartes, qui revit lui-même cette traduction plus fidèle qu'élégante. C'est une lecture plus forte et plus difficile que celle de l'ouvrage précédent, mais à laquelle on se trouve tout préparé et comme entraîné par celui-là. Cette étude progressive de deux ouvrages, dont l'un est la répétition agrandie, mais nullement copiée de l'autre, est un des plus utiles et des plus nobles exercices qu'un homme puisse donner à sa pensée : car elle offre à sa contemplation le sublime spectacle d'une théorie pure et toute rationelle, consacrée par le génie le plus original, le plus créateur et le plus mathématique de son siècle à la démonstration de Dieu, de la double substance et de la raison. Ceux qui ont une fois goûté cette doctrine peuvent bien entrer dans d'autres routes philosophiques; mais les Méditations de Descartes subsistent toujours pour eux comme un souvenir sacré, comme l'hymne du raisonnement conçu dans le sanctuaire le plus intime de l'intelligence et de la conscience humaines; et souvent sans doute il leur arrive de regretter ce dogmatisme ferme et rassurant qu'ils ne sauraient trouver aussi plein, ni aussi élevé, dans aucun autre système. V—G—R.

× 184. — * *Histoire physique, civile et morale des environs de Paris*, par Dulaure; XIe livraison, ou première partie du tome VI. Paris, 1827; Guillaume. In 8° de 240 pages, avec *gravures*; prix de chaque livraison, 7 fr. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 205-206.)

Cette première moitié du tome IV contient le chapitre IV du livre 1er de la huitième partie de l'*Histoire des environs de Paris*; ce chapitre est consacré à la description de Crécy, Coulommiers, la Ferté-Gaucher et lieux environnans. Le deuxième livre décrit le pays d'entre Seine et Marne; le troisième, les lieux qui sont sur la route de Paris à Provins; et

le quatrième, ceux que l'on rencontre sur celle de Paris à Melun.

Un coup d'œil rapide jeté sur cette livraison nous a fait juger que c'était peut-être une des plus intéressantes que l'on eût encore publiées, mais nous a convaincus en même tems qu'il nous serait difficile d'entrer aujourd'hui dans beaucoup de détails sur les faits qu'elle renferme; nous nous réservons d'y revenir, lorsque les éditeurs publieront la seconde partie du même volume. E. H.

185. — * *Précis de l'histoire de la constitution d'Angleterre, depuis Henri VII jusqu'à Georges II;* d'après Hallam, par *A. R.* Borghers. Paris, 1827; Ponthieu. In-8°.

Le titre seul de cet important ouvrage, dont le sujet se rattache par des analogies remarquables à nos plus chers intérêts du moment, et le nom de l'auteur, sont des garans de succès. En nous empressant de signaler son apparition, nous nous proposons de lui consacrer une *analyse* dans l'un de nos prochains cahiers.

186. — * *Histoire de la contre-révolution en Angleterre,* sous Charles II et Jacques II; par *Armand* Carrel. Paris, 1827; Sautelet. In-8° de 439 p.; prix, 7 fr.

Nous consacrerons plus tard un article de quelque étendue à cet importaut ouvrage.

187. — * *Histoire de la garde nationale de Paris,* depuis l'époque de sa fondation jusqu'à l'ordonnance du 29 avril 1827; par M. *Charles* Comte, auteur du *Censeur européen;* publié le 14 juillet 1827, jour anniversaire de la prise de la Bastille. Paris, 1827; Sautelet. In-8° de 535 pag.; prix, 6 fr.

A peine l'ordonnance funeste du 29 avril eut-elle appris à la France étonnée que la garde nationale de Paris, composée de l'élite de ses citoyens, était licenciée, qu'un cri d'indignation s'éleva de toutes parts contre *l'opération ministérielle;* et qu'au milieu de la douleur produite par cette mesure irréfléchie, on éprouva le besoin de rendre une prompte justice aux sentimens honorables de cette milice si distinguée, en publiant l'histoire des services qu'elle avait rendus à la patrie et au trône. Il fallait se hâter. M. Comte, dont le talent est connu, et dont la réputation garantit l'impartialité, se chargea de cette noble tâche. La réparation que demandait l'opinion en faveur de la garde nationale de Paris ne fut point tardive, et son histoire fut livrée au public impatient, le 14 juillet suivant, jour anniversaire de la prise de la Bastille. Il faut remarquer que la création de la garde bourgeoise, qui fut l'origine de la garde nationale, date également du 14 juillet 1789.

L'histoire écrite par M. Comte est divisée en cinq époques. La première s'ouvre par un précis très-court, mais très-re-

marquable, sur l'état ancien de la France, et sur les causes de la révolution. Les États-Généraux sont convoqués; la force armée commet des violences qui exaspèrent l'esprit du peuple; la ville de Paris témoigne le désir de se passer de mercenaires pour concourir à sa propre sûreté; l'organisation de la milice parisienne est arrêtée; les officiers sont nommés; les citoyens s'arment de toutes parts; bientôt la Bastille est prise, et M. de Lafayette proclamé unanimement commandant de la garde nationale.

La seconde époque, qui commence par le tableau intéressant, et d'une grande vérité, de la situation politique de Paris dans les premiers jours qui suivirent la prise de la Bastille, contient l'histoire de la journée du 6 octobre, où la garde nationale sauva la famille royale, et conduit le lecteur jusqu'au départ du roi pour Varennes, et à la seconde fédération. Le surlendemain de cet anniversaire une pétition ayant été portée au Champ-de-Mars, afin d'y être signée par des personnes qui provoquaient la déchéance de Louis XVI, on vit la garde nationale tirer sur l'attroupement qui s'était formé près de l'autel de la patrie.

A la troisième époque l'auteur donne un aperçu de l'état des partis sous l'assemblée législative, raconte l'insurrection du 10 août, le renversement du gouvernement monarchique, et montre combien la garde nationale eut peu d'influence sur ces événemens; elle disparut en quelque sorte par le fait de l'insurrection, et une loi vint bientôt lui ravir jusqu'à son nom.

La quatrième époque est consacrée aux détails de sa nouvelle institution, sous le nom de *sections armées*. Une partie des citoyens qui la composaient fut alors désarmée et emprisonnée. Le directoire la réorganisa.

La cinquième époque vit la destruction de la garde nationale par les ordres de Bonaparte, et son rétablissement au moment où les puissances coalisées envahirent la France. La conduite de cette garde fut alors digne de tous les éloges, et elle rendit les plus éminens services à la cause des Bourbons, et surtout à l'ordre public, maintenu par ses soins au milieu des troupes étrangères qui avaient envahi notre territoire.

L'ouvrage de M. Comte, rempli de faits intéressans, écrit avec force et rapidité, deviendra un livre de bibliothèque, et il sera considéré parmi les mémoires dont on se servira pour écrire l'histoire de la révolution, comme un des plus importans et des plus véridiques. Une seconde édition fera sans doute disparaître quelques expressions et quelques locutions triviales qui sont échappées dans la chaleur de la composition. R.

× 188.—*Souvenirs de la garde nationale, depuis son origine en*

1789, *jusqu'à son licenciement en* 1827, par *un ex-capitaine*; dédié aux défenseurs de la barrière de Clichy. Paris, mai 1827; à la librairie universelle, rue Vivienne, n° 2 *bis*. In-8° de 32 pages; prix, 1 fr.

L'auteur rappelle, dans ce petit nombre de pages, les traits les plus intéressans de l'histoire de cette garde civique. Le 9 juillet 1789, Mirabeau demande que des gardes bourgeoises soient organisées à Paris et à Versailles; le 13, les électeurs de Paris, formés en comité permanent, prennent un arrêté pour l'organisation de la milice parisienne. La création provisoire fut de 31,000 hommes, dont 1000 officiers. Les services de cette garde pendant les premiers tems de la révolution, les solennités de la fédération, où parurent 60,000 députés en armes, venus de tous les points de la France, la protection dont elle couvre la famille royale contre les séditieux du 20 juin, son devoûment patriotique contre l'invasion étrangère, et ses diverses vicissitudes, sous la convention, le directoire et l'empire, jusqu'au moment où on la voit de nouveau reprendre ses armes contre l'étranger, tels sont les principaux faits contenus dans cet opuscule, où les membres du corps utile qu'on vient de détruire trouveront avec satisfaction quelques-uns de leurs titres à la reconnaissance nationale.

M. A.

189. — * *Biographie universelle et portative des contemporains*, ou Dictionnaire historique des hommes célèbres de toutes les nations, morts et vivans; en un seul volume in-8°, avec un atlas de 200 portraits. Paris, 1827; Aucher Éloi, rue Saint-André-des-Arcs, n° 65. Prix de la livraison, 2 fr. (Voy. *Rev. Enc.* t. XXXIII, p. 801.)

Nous sommmes en retard sur le compte de cet excellent ouvrage, dont chaque livraison mériterait un article particulier. L'éditeur, pour satisfaire à l'impatience du public, a imaginé, en poursuivant la publication de la première partie, de commencer la publication de la seconde à partir de la lettre L; il a paru trois livraisons de celle-ci, contenant jusqu'à la série LAN, incluse. La 28e livraison de la première partie arrive à la fin de DEZ. Une parfaite impartialité préside à la rédaction de cet ouvrage, de mieux en mieux fait, et à laquelle nous donnons des éloges d'autant plus sincères, que, comme les auteurs gardent le plus strict incognito, nulle affection n'en peut être la cause déterminante. On reconnaît aisément que chaque article est traité par un écrivain de la profession du personnage dont il devient l'historien. Un vaudevilliste n'écrit point sur les savans qu'il ne comprendrait pas; un faiseur de tragédies ou de feuilletons,

sur les militaires dont les opérations lui furent toujours étrangères; un romancier, enfin, sur les hommes d'état. Nul doute que la distribution des matières n'ait été soigneusement faite entre des personnes qui s'entendaient aux choses qu'il était question de traiter. Ainsi, dans les notices où sont retracés les hauts faits de nos guerriers, tels que *Dampierre*, *Darricau*, *Decaen*, *Defrance*, *Delmas*, *Desaix*, *etc.*, il n'est pas question de bronze qui vomit le trépas, de montagnes de morts et de mourans élevées sous le sabre des héros, ni d'autres beautés du même genre, dignes du mélodrame et entassées dans la plupart des ouvrages écrits récemment sur le métier des armes. On trouve un compte fidèlement rendu et sans emphase des opérations dont l'histoire doit garder le souvenir. Peut-être, dans certains articles, s'est-on montré trop concis.

Dans l'article *Davout*, nous trouvons qu'on a passé un peu légèrement sur la fin de la carrière militaire et politique de ce maréchal; et, en étendant notre réflexion sur l'article *Decrès*, il nous paraît que le degré de gloire le plus élevé, acquis avec des titres pompeux, ne reflète point un éclat suffisant pour faire disparaître les fautes dans les tableaux de l'historien. Le respect dû aux lauriers de l'empire proscrit sans doute une critique amère de beaucoup de torts graves; mais aucune considération n'autorise la justification de ce qui ne saurait être justifié. Pourquoi donc nous peindre, autrement que comme un mauvais ministre et un mauvais Français, un homme qui n'eut d'autre mérite que de savoir cacher la servilité d'un courtisan sous ces dehors de franchise tant soit peu grossière des gens de mer, qui contribua à la ruine de notre marine, et qui fut la cause de de la perte du dernier point important dont la possession dans les mers de l'Inde rappelât le nom de la France et sa gloire navale?

L'histoire des hommes qu'on peut, à proprement parler, appeler *révolutionnaires*, est en général très-bien faite. Les articles *Danton* et *Camille Desmoulins*, particulièrement, sont très-remarquables. Le notice sur *David* est l'ouvrage d'un homme à la fois connaisseur dans les beaux-arts et dont la plume est familiarisée avec les sujets politiques. Entre les notices qui concernent les savans, nous recommandons celles qui concernent *Denon*, *Delambre*, *Decandolle*, et M. *Delamarck*, en remarquant que ce dernier n'a pas été traité avec toute la distinction qui lui était due. L'historien de ce savant n'a pas assez insisté sur le mérite éminent de celui dont on peut dire qu'il est, de tous les naturalistes, le seul qui puisse être mis en ligne avec ce Linné dont la Suède eut le bon esprit de s'enorgueillir, tandis qu'il est du petit nombre des naturalistes qui, s'occupant philo-

sophiquement de la science, n'en font pas un véritable enfantillage : la France connait à peine ce génie supérieur dont elle devrait pourtant s'enorgueillir aussi. *Lagrange* et *Lacépède* sont mieux appréciés, et nous trouvons qu'il y a une sorte de courage à publier que le second, si vanté pour son style, n'est qu'un écrivain d'un rang secondaire, diffus et prolixe outre mesure. Les articles *La Harpe* et *Lalande* sont fort curieux, et même amusans.

Le duc *Decaze* occupe plus d'une vingtaine de colonnes, où l'augmentation qu'il fit de la Chambre des pairs se trouve sévèrement jugée. Une autre célébrité libournaise, ou de Sainte-Foix, près Libourne, se trouve oubliée ; les biographies s'occupent des grands crimes comme des grandes vérités, des grandes nullités même, puisque le Russe D... trouve place dans celle que nous annonçons. *Lacombe*, président du tribunal révolutionnaire de Bordeaux, qui fit tomber en six mois quatre cents têtes notables dans cette ville, dont l'audace féroce égala celle de Fouquier-Thinville, qui porta enfin à son tour sa tête sur l'échafaud, est omis, et devra être attaché au pilori de l'histoire dans quelque supplément. L'article *Lainé* (non pas le chanteur de l'Opéra, mais le ministre d'état) nous paraît contenir une omission importante sur le commencement de sa carrière ; il n'y est pas dit un mot de son origine africaine et du voyage qu'il a dû faire à Saint-Domingue, si nous nous en rapportons au très-curieux et spirituel ouvrage de M. l'évêque Grégoire, intitulé *De la noblesse de la peau*, où nous lisons : « Un écrit publié récemment nous révèle que, dans les premiers tems de la révolution française, les colons du Cap-Français exclurent de leurs rangs, comme *homme de couleur*, M. Lainé, aujourd'hui ministre d'état et pair de France, le même qui, en 1819, déploya tant de fureur contre un député de l'Isère. » — Nous recommandons encore la lecture de l'article qui concerne M. *Laffitte*, où le rédacteur, combattant avec un peu de vivacité les vues de cet habile financier, quand elles se trouvèrent une fois seulement conformes à celles d'un ministre odieux à la nation, n'en rend pas moins justice aux vertus ainsi qu'aux talens de l'un de nos plus grands citoyens, de l'un des hommes les plus aimables et les plus simples dans ses goûts, que n'aient pas corrompu d'immenses richesses, si bien acquises, et mieux employées encore ; d'un homme auquel, malgré le courage qu'il montra en sacrifiant sa popularité à la conviction où il était qu'une opération peut ne pas être perverse parce que des hommes pervers la proposent, vient de recevoir des habitans de la capitale un nouveau té-

moignage de leur haute confiance. En nous disant que M. Laffite n'a pas toujours été dans l'opulence, et qu'il est l'unique artisan de sa fortune, son biographe n'a sans doute point connu une particulatité d'une si belle vie ; il n'a point entendu ce grand citoyen dont aucune spéculation ne compromit la réputation, que l'envie et la calomnie attaquèrent vainement, raconter, avec une spirituelle simplicité, comment il fit le voyage de Bayonne à Paris, à pied, lorsqu'il vint pour la première fois dans cette grande cité qu'il devait représenter un jour. On peut mettre en parallèle avec M. Laffitte, pour les vertus civiques et pour la manière impartiale dont son histoire est traitée dans la Biographie portative, le vétéran de la liberté des deux mondes, l'illustre général *Lafayette*, l'un des hommes de nos jours les plus dignes de trouver un Plutarque.

B. DE SAINT-VINCENT.

× 190.—**Histoire de Louis IX* (Saint Louis), par M. PIGAULT-LEBRUN, membre de la *Société philotechnique*. Paris, 1827; Barba, cour des Fontaines, n° 7. In-12 de 204 p.; prix, 3 fr.

× 191.—**Histoire de Charles VI*, par *le même*. Paris, 1827; Barba. In-12 de 303 pag.; prix, 3 fr.

M. Pigault-Lebrun, écrivain spirituel, connu par des romans remplis de joyeuses descriptions et d'aventures plaisantes, dont la relation vive et animée entraîne le lecteur, a voulu consacrer son talent à des travaux d'un ordre plus élevé et d'une nature plus sérieuse. Il a pensé que l'histoire de France n'avoit jamais été présentée dans cet ensemble qui forme un tout de plusieurs parties, et qui inspire un intérêt soutenu; avec cet esprit de philosophie qui démêle les causes et qui suit leurs résultats de siècle en siècle, comme les détours du labyrinthe avec le fil d'Ariane, il a voulu classer les faits et leurs conséquences avec ordre et liaison; il a négligé les incidens oiseux, il a choisi des événemens assez importans pour que leur développement excitât toujours la curiosité; il a essayé de peindre à grands traits les hommes, leurs caractères, l'abus du pouvoir, la superstition, l'aveuglement des peuples et les ambitions éclatantes; et il a composé une *Histoire de France, critique et philosophique, à l'usage des gens du monde* (Voy. *Rev. Enc.* t. XXXI, p. 477).

M. Pigault a-t-il convenablement rempli le cadre qu'il s'était tracé? nous devons le croire, si nous nous en rapportons au succès qu'il obtient, puisqu'avant même la publication totale des huit volumes qui doivent compléter son ouvrage, l'éditeur juge à propos d'en détacher les règnes importans, et de les réimprimer séparément. Les deux volumes que nous annonçons sont de ce nombre : par la modicité de leur prix, et par

leur format, ils se trouveront bientôt sous les yeux de la classe des lecteurs qui ne sauraient atteindre au coûteux in-octavo. Nous ne connaissons pas le grand ouvrage dont ils sont détachés; mais ces fragmens sont complets, et doivent en donner une idée parfaite. Écrits avec rapidité, d'un style facile et élégant, les règnes de Louis IX et de Charles VI nous rappellent tout ce que les historiens et les chroniqueurs ont rapporté sur eux d'événemens remarquables; et partout, dans ses tableaux, M. Pigault sait nous faire pressentir avec finesse les grandes leçons qui découlent des belles actions comme des mauvaises, des vices des princes et des peuples autant que de leurs vertus. On voit qu'il a souvent lu Voltaire; qu'il a étudié sa manière d'écrire, et qu'après un récit que distinguent la clarté et la simplicité, il cherche, comme lui, à amener le trait par une phrase courte, énergique et profonde. Cette méthode, qui ne peut être adoptée que par un homme de beaucoup d'esprit, et qui sied très-bien à M. Pigault, a aussi son écueil. On ne déguise pas toujours avec assez d'adresse une imitation long-tems prolongée; et lorsque cette imitation dégénère en copie servile, l'auteur, quelque talent qu'il ait d'ailleurs, risque d'encourir le reproche de plagiat. Nous craignons que la mémoire de M. Pigault ne l'ait quelquefois trop bien servi; et nous l'engageons à supprimer, dans une troisième édition, des phrases peu importantes sans doute par elle-mêmes, mais qui nous semblent trop connues.

Voltaire a dit quelque part que les habitans du Khoraçan, que l'on nommait *Corasmins*, pressés par les Tartares, s'étaient précipités sur la Syrie, et qu'ils avaient égorgé dans Jérusalem Turcs, juifs et chrétiens. C'est un des morceaux que M. Pigault a reproduits presque mot à mot. Les faits, au reste, appartiennent à tout le monde; mais, avant de se les approprier, il faudrait s'assurer de leur réalité, et celui-ci nous a inspiré plus d'un doute. Nous nous croyons certains que les habitans du Khoraçan n'ont jamais porté le nom de *Corasmins*, et que ce nom, ou à peu près, était celui des peuples de la Khoaresmie ou Kharismie, situés au nord du Khoraçan, au sud de la mer d'Aral. Mais, avant que ces peuples, ou même ceux du Khoraçan, pressés par les Tartares, se précipitassent sur la Syrie, ils avaient à traverser le grand désert salé de Naoubendjan; puis la Perse tonte entière; puis, la chaîne redoutable des monts du Louristan; puis, la Mésopotamie et ses déserts, et le Tigre, et l'Euphrate, et d'autres cours d'eau qui ne sont pas de légers obstacles; ils avaient enfin à parcourir un espace de plus de six cents lieues sur des terri-

toires toujours ennemis. Cette excursion subite nous paraît donc peu probable; et nous eussions désiré que l'historien en recherchât les causes et nous les expliquât, ou qu'il annonçât ses doutes sur l'intervention des Corasmins dans les affaires de la Palestine, comme il l'a fait pour la prétendue ambassade du grand khan de Tartarie à saint Louis, dans l'île de Cypre.

L'histoire doit être positive en tout, et l'historien qui veut que son ouvrage survive à une première apparition doit posséder une grande variété de connaissances. Il s'exposerait à perdre une partie de la confiance qu'il aurait inspirée, en peignant avec vérité les mœurs et les coutumes d'un peuple, s'il transportait sous son climat les produits et les phénomènes naturels d'une autre partie du globe. Cette réflexion s'applique aux préjugés adoptés par l'ignorance à telle ou telle époque. Il est nécessaire de ne les reproduire que comme des préjugés. Ainsi, par exemple, il ne faut pas dire aujourd'hui que le secret du feu grégeois est perdu; car il n'est pas un chimiste qui n'en puisse fabriquer.

Nous ne pousserons pas plus loin ces observations, qui n'ôteront rien au mérite de l'ouvrage de M. Pigault. La lecture en est attachante, les faits s'y pressent sans se confondre, et l'on y reconnaît, avec plus d'énergie et de dignité, la plume élégante qui traça l'épisode de Tékéli. Nous ne doutons point de son succès.

Au moment où nous terminons cet article, on nous remet les règnes de Charles VII et de Louis XI, dont nous aurons soin de rendre compte. R.

192. — * *Vie politique et militaire de Napoléon, racontée par lui-même au tribunal de César, Alexandre et Frédéric.* Paris, 1827; Anselin. 4 vol. in-8°; prix, 30 fr.

La vie d'un homme à qui la France fut pour un moment redevable de la paix; mais auquel elle reprochera d'avoir tout sacrifié à son ambition, qui se rendit non moins célèbre que Charlemagne et parut mériter de former la souche d'une quatrième dynastie, est bien digne d'exercer la plume des écrivains. Mais, s'il fallut un Robertson pour entreprendre l'histoire de Charles-Quint, de ce monarque si inférieur en génie à Napoléon, ce n'est point à Walter Scott, qui traduit l'histoire en roman, qu'appartient l'honneur de tracer, en caractères ineffaçables, la vie de ce dernier. Il faut, pour nous transmettre les hauts faits de ce héros contemporain, un écrivain dépouillé d'esprit de nationalité, contempteur des doctrines de la féodalité et de l'aristocratie, qui ait compris la révolution et qui ne soit pas prévenu contre les beaux génies qu'elle a

enfantés et contre les institutions qu'elle a fait naître; qui ait une connaissance approfondie des rapports politiques des puissances de l'Europe au XIXe siècle, et qui, versé dans les hautes combinaisons de la guerre, soit à même d'analyser les campagnes mémorables de ce grand capitaine. Sous ces divers rapports, l'auteur anonyme de *la Vie politique et militaire de Napoléon* a des avantages incontestables sur l'historien anglais. Une lecture rapide nous a convaincus qu'à travers quelques défauts, il avait réussi à peindre ce grand homme. On assure que cet ouvrage, neuf et original, est dû à la plume du général JOMINI. Nous sommes portés à le croire; on reconnaît sa touche large et hardie, son style inégal, mais pittoresque, sa précision dans le récit des opérations militaires, ses vues profondes en politique; et, ce qui achève de nous confirmer dans cette opinion, c'est que nous avons trouvé, dans le premier volume, plusieurs fragmens de l'*Histoire critique des Guerres de la Révolution*. L'auteur seul de cet ouvrage avait le droit d'en agir ainsi. K.

× 193.—* *Réfutation de la relation du capitaine Maitland, commandant le* BELLÉROPHON, *touchant l'embarquement de Napoléon à son bord;* rédigée par M. BARTHE, avocat à la cour royale de Paris, sur les documens de M. le comte de LAS-CASES; augmentée du *testament original de Napoléon*, et ornée d'une jolie vignette, représentant *Napoléon sur le rocher de Sainte-Hélène*. Paris, 1827; Charles Béchet. In-8° de IV et 162 pages; prix, 4 fr. 50 c.

C'est ici une pièce destinée à l'éclaircissement d'un des grands procès que jugera l'histoire; la conduite du gouvernement britannique à l'égard de l'illustre prisonnier, durant sa captivité, n'est pas la seule accusation que la justice de la postérité sera en droit d'intenter à l'administration anglaise de cette époque; il faudra enfin juger cette captivité elle-même; il faudra décider si Napoléon avait consenti à se livrer à la merci d'un maître implacable, ou s'il n'avait entendu se confier qu'à un ennemi généreux. Or il résulte des propres aveux du capitaine Maitland, que si l'on n'a point promis formellement un asyle à Napoléon, on s'est expliqué de manière à lui laisser croire que cet asyle lui serait accordé; on attachait la plus haute importance à se saisir de sa personne, et un piége a été évidemment tendu pour y parvenir. M. Barthe a très bien fait ressortir cette circonstance, dans l'espèce de plaidoyer qu'il publie sur les pièces qui lui ont été confiées par M. de Las-Cases. Il pense que Napoléon, sorti de l'île d'Elbe pour renverser le gouvernement

des Bourbons, pouvait être, en France, accusé de conspiration. « Mais, ajoute-t-il, sorti des mains de ce gouvernement, placé hors de toutes les nations, roi détrôné, n'étant le sujet d'aucun prince, la police de l'Angleterre n'avait sur sa personne ni droit, ni juridiction : aucun gouvernement ne pouvait l'atteindre désormais, qu'autant qu'il violerait les lois spéciales de ce gouvernement. » Et plus bas : « Oui, la vérité, à mes yeux, est que, sur la proposition même du commandant du *Belléro-phon*, il fut convenu que Napoléon serait conduit sur le sol de l'Angleterre, pour y jouir de la protection de ses lois, et qu'un de ses officiers recevrait toutes les facilités de remettre lui-même une missive au prince régent. » Telle sera aussi la vérité pour tous ceux qui examineront cette affaire sans prévention ; et cependant le sol anglais fut interdit à Napoléon, et la plus horrible captivité fut décrétée, et la mort prématurée du captif a été causée par les tourmens de sa prison. Le jugement de la postérité à cet égard sera conforme sans doute à celui de la grande majorité des contemporains. Cet opuscule, auquel les notes fournies par M. de Las-Cases donnent beaucoup de prix, forme une suite nécessaire au *Mémorial* tracé par le fidèle compagnon de l'empereur déchu. M. A.

194. — *Mémoire sur l'ancienne ville des Gaules qui a porté le nom de* Samarobriva ; par M. J. Rigollot *fils*. Amiens, 1827 ; Caron-Duquenne. In-8° de 38 pages.

M. Mangon-Delalande avait adressé, cette année, à l'Académie d'Amiens, un mémoire tendant à prouver, comme il avait déjà essayé de le faire, dans une dissertation publiée en 1825, que l'ancienne ville des Gaules nommée *Samarobriva* était Saint-Quentin, capitale du Vermandois, et non pas Amiens, comme on le croit généralement.

L'Académie d'Amiens devait ou abandonner ses prétentions, ou justifier de ses titres, et elle chargea M. Rigollot fils du soin de les faire valoir. La tâche était difficile ; car la brochure à réfuter, dont nous avions déjà connaissance, est écrite avec séduction, et pouvait persuader tous ceux qui, dans cette matière, ne s'en rapportent qu'au dire des autres. M. Rigollot devait, en répudiant tout esprit de parti, discuter de nouveau les textes dont M. Delalande s'était servi pour appuyer ses prétentions et invoquer ensuite les autorités propres à confirmer soit une opinion, soit l'autre. Il résulte de ses recherches et des preuves nombreuses dont il accable son adversaire, que la ville d'Amiens est réellement l'ancienne Samarobriva, et que c'est vers le IVe siècle qu'elle changea de nom, comme beaucoup d'autres villes des Gaules, pour prendre celui d'Ambianum.

L'auteur termine son mémoire par ces trois vers, tirés des Actes du martyre de saint Quentin :

Intereà adgrediens urbem, quæ florida Gallos
Extiterat, quondam nomen *Samarobria* gestans,
Ambianum, quam nunc mutato nomine dicunt.

Nous devons dire aussi que c'est l'autorité la moins authentique dont il se soit servi pour appuyer ses conclusions. N. L.

Littérature.

195. —**Dictionnaire classique de la langue française*, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs français, et des notes puisées dans les manuscrits de *Rivarol*, publié et mis en ordre par *quatre professeurs de l'université*. Deuxième et troisième livraisons. CAQ—GUI. Paris, 1827; Brunot-Labbe. 2 cahiers in-8°; prix de la livraison, 3 fr.

Nous avons annoncé (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxv, p. 455) la première livraison de cet excellent Dictionnaire. Nous lui avons donné les éloges qu'il méritait, et nous ne pouvons aujourd'hui que les répéter. Mêlons-y cependant une critique légère, mais utile, puisqu'elle peut faire éviter une petite faute dans un ouvrage classique. Nous avons surpris quelques définitions inexactes; il serait urgent de les rectifier. En voici un exemple : *Génitif : le deuxième cas d'un nom dans les langues qui ont des cas.* Est-il bien philosophique d'abord de définir une chose par la désignation de la place tout-à-fait arbitraire que lui assigne l'usage? Et ensuite, cette définition est-elle bien juste? Dans le sanskrit, le génitif n'est que le sixième cas; dans le grec, nous ne le regarderons bientôt plus que comme le troisième, grâce à la grammaire de M. Burnouf.

Plus loin, on trouve *Gramme : unité de poids, un peu moins de dix-neuf grains.* Le gramme devait porter avec lui sa définition rigoureuse. Le définir par les mesures anciennes, c'est tourner dans un cercle vicieux; car, pour faire connaître exactement les anciennes, nous serons obligés de les exprimer en parties des nouvelles mesures. B. J.

196. — *Tableau historique, chronologique des concours généraux de l'Université, ancienne et nouvelle, depuis, la fondation des concours jusqu'en* 1826 *inclusivement ;* suivi du *Tableau de la distribution des prix du concours général, et des distributions des prix des huit colléges de Paris et de Versailles en* 1827 ; par A. J. DE MANCY, auteur de l'*Atlas historique*

des littératures, *etc.* Paris, 1827; L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12; Jules Renouard. Une grande feuille coloriée; prix, 3 fr. 50 c.

Nous avons annoncé la première édition de ce tableau (voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 577), où figurent, à côté de beaucoup de noms devenus célèbres des lauréats de l'ancienne université, *Thomas*, *Delille*, *La Harpe*, *Dupuis*, *Lebrun* (duc de Plaisance), *Chamfort*, *Lavoisier*, *Hauy*, le chevalier *Bertin*, *Robespierre*, *Camille Desmoulins*, *André Chénier*, *Andrieux*, *etc. etc.*, ceux des élèves de la nouvelle université dont plusieurs ont justifié, par d'utiles travaux ou de brillantes productions, les succès qu'ils avaient obtenus dans leur première jeunesse. Nous citerons de nouveau MM. *Villemain*, *Naudet*, *Victor Leclerc*, *Cousin*, *Charles Dupin*, et *Casimir Delavigne*, *etc.*, qui ont remporté tour à tour les premiers prix décernés par l'université aux élèves des collèges de Paris. M. de Mancy a donné, de plus, la liste des élèves couronnés, cette année, à la distribution des prix du concours général, et il promet de continuer cette entreprise, en ajoutant, chaque année, les noms des nouveaux lauréats, à son tableau, qui deviendra ainsi un vaste répertoire où l'on aimera à retrouver la trace des premiers triomphes d'un grand nombre d'hommes qui seront devenus illustres dans les lettres, les sciences, les arts ou la politique. *a.*

197. — *L'Énéide des gens du monde;* poëme en douze chants. Ire livraison. Paris, 1827; Levrault, rue de la Harpe, n° 81. In-8°; prix, 3 fr.

Encore un nouveau travail sur Virgile; mais du moins ce n'est aujourd'hui ni un commentaire perpétuel, ni un recueil de notes philologiques et géographiques, ni une traduction en vers ou en prose. Qu'est-ce donc? C'est l'ouvrage d'un auteur qui, s'étant formé le goût à l'école de nos aristarques modernes, et qui, épris des beautés de Virgile, sans s'aveugler sur ses défauts, a cru qu'en se permettant plusieurs changemens dans l'*Énéide*, et en substituant à propos ses idées à celles du poëte latin, il ne lui serait pas difficile d'en rendre la lecture aussi agréable qu'intéressante à quelques classes de la société, surtout aux gens du monde.

Son plan n'a rien de la servilité d'un traducteur ordinaire. Dégagé des entraves d'une interprétation rigoureuse, il ne traduit pas, il imite; et cette liberté qu'il s'est permise donne à ses vers plus de douceur et de naturel. Il fait plus, une image étrangère à l'original, mais qui lui semble capable d'ajouter un nouveau prix à la copie, vient-elle s'offrir à son

imagination, il s'en empare avec avidité, et s'abandonne à ses propres inspirations. C'est ainsi qu'au premier livre, après avoir traduit assez fidèlement le sujet des chants d'Iopas, il ajoute :

A des chants plus joyeux par Didon excité,
D'un délire nouveau tout-à-coup transporté,
Il chante ce beau jour, premier beau jour du monde,
Où, brillante d'attraits, Vénus sortit de l'onde,
De sa douce chaleur pénétra l'univers,
L'embellit, le peupla de mille êtres divers.
Puis, livrant son génie à d'aimables caprices,
Il chanta de l'amour les plus chastes délices,
Ses désirs, ses tourmens, ses rêves enchanteurs,
Et l'instant où l'hymen le couronne de fleurs.
Étonné de lui-même, il sent qu'un Dieu l'inspire,
Et parcourt avec lui les cordes de sa lyre.
Ce n'est plus lui qui joue; il le sent, et jamais
Sa lyre n'a produit des accords si parfaits.
Il ne se trompait pas : l'enfant, dieu d'Idalie,
Donnait seul à son luth tant d'âme et d'harmonie.

Il faut l'avouer : il n'y a pas dans Virgile un seul mot qui ait pu donner l'idée de ces vers; et cependant, ils se trouvent placés en cet endroit aussi naturellement que s'ils étaient l'œuvre du poëte original. Virgile lui-même n'aurait peut-être pas dédaigné une pareille inspiration, qui semble faire pressentir au lecteur la destinée future de la malheureuse Didon.

J'espère qu'on saura gré, comme nous, à l'auteur d'avoir ennobli le caractère d'Achate, qui a plutôt l'air d'être le domestique d'Énée que son ami. En élevant à une condition plus noble le *fidus Achates*, souvent insipide dans Virgile, l'auteur l'a mis à même de jouer, dans la suite de l'ouvrage, un rôle plus digne de la poésie épique.

Il faliait sans doute moins de mérite pour éviter le fatal *longè servet vestigia conjux*. Aussi cette faute n'a point échappé au nouvel imitateur.

Chargé du poids d'un père,
Jamais charge à mon corps ne parut plus légère:
A mes côtés marchaient mon épouse et mon fils.
Le reste de la troupe, à mes ordres soumis,
Par des chemins divers, au sortir de la ville,
Devait d'un bois voisin gagner le sombre asyle.

C'est avec plaisir encore que nous avons vu la scène dégoûtante des harpies remplacée par une description gracieuse d'une fête de Cérès.

Les changemens, les corrections et les additions que nous avons remarqués dans ces trois premiers livres, nous en annoncent de plus considérables pour les suivans; et, s'ils sont toujours soutenus par des vers élégans et faciles, l'ouvrage ne pourra manquer d'exciter la curiosité des lecteurs. L.

198. — * *La Liberté*, poëme dithyrambique, divisé en deux lyres (ou chants); par *Nestor de* Lamarque. Paris, 1827; les marchands de nouveautés. In-8° de 87 pages; prix, 2 fr.

La poésie reçoit des circonstances où nous sommes un caractère grave et sérieux; elle puise souvent parmi nous ses inspirations dans les sentimens qui sont communs à tous les bons Français, et qui échauffent les cœurs généreux. M. de Lamarque a suivi cette noble impulsion, en chantant la liberté. Un préambule, intitulé *spicilège*, reproduit plusieurs passages extraits d'ouvrages anciens et modernes dans lesquels la liberté est présentée comme le premier des droits politiques, comme la condition nécessaire des progrès de la civilisation et de l'industrie, comme la dette des gouvernemens envers les nations. Tels sont les textes développés par le jeune poète dans plusieurs strophes dont nous citerons les deux suivantes: elles suffiront pour faire désirer vivement de lire le poëme entier.

Il est un nom qui roule à travers tous les âges,
Qui de l'homme naissant salua le berceau,
Que la foudre prononce au milieu des orages,
Qui plane sur les grands naufrages,
Qui malgré les tyrans vit dans tous les langages,
Que l'on grave sur leur tombeau!

Un nom que sur les murs où l'oppresseur habite
Trace pour son arrêt une invisible main,
Et qui fait luire encor l'espérance proscrite
Dans ces cachots obscurs qu'entoure un triple airain;
Un nom qui fait germer sur le sol des deux mondes
Des plus nobles vertus les semences fécondes;
Raffermit les revers, console aux jours de deuil,
Et rend aux peuples noirs, à ces races humaines
Dont le glaive est forgé des débris de leurs chaînes,
Le rang que parmi nous leur disputait l'orgueil.

. . . . . .

Liberté! liberté! ce nom s'est fait entendre:
Il vient de réveiller votre héroïque cendre,
Mânes de Thémistocle et de Pélopidas!
Nobles enfans de Thèbe, et de Sparte, et d'Athènes,
Il est tems de briser vos chaînes
A la voix des Léonidas! N.

199. — *Les bains de mer ;* poëme, par M. F. Thueux. Paris, 1827; Ladvocat; Boulogne-sur Mer, Leroy-Berger. In-8° de 59 pages; prix, 2 fr.

L'auteur célèbre l'établissement qui réunit dans sa ville natale un grand nombre de voyageurs; il amplifie, à la manière des poëtes, les agrémens et les bienfaits des bains de mer; et le tableau du bonheur dont on jouit à Boulogne suffirait sans doute pour y attirer un grand nombre de lecteurs, si l'on avait ordinairement beaucoup de foi aux paroles des poëtes. Mais il est à croire que la moindre ordonnance du médecin aura à cet égard plus de pouvoir sur l'esprit des malades que les vers de M. Thueux. Ce n'est pas que son poëme soit sans mérite : une invention assez riche, un style toujours pur, une imagination riante, voilà les qualités qu'on y trouve; mais on y désire une disposition plus heureuse, et moins de vague dans les idées.

M. Thueux, en adoptant le genre que les rhéteurs ont nommé *démonstratif*, et qui consiste à louer pour louer ou à blâmer pour blâmer, a senti que la monotonie est l'écueil presque inévitable de ce genre; il a voulu y échapper, en réunissant dans son ouvrage les divinités de la Grèce ancienne, quelques souvenirs de la Grèce moderne, la fondation de Boulogne par César, la visite de la duchesse de Berry, et deux épisodes assez intéressans. Tous ces efforts n'ont pu couvrir le vide du poëme, ni donner de l'intérêt à un recueil de vers sans action et sans unité; mais on y remarquera des détails remplis de charme, et les vrais amans de la nature en retrouveront les couleurs véritables dans plusieurs descriptions de l'auteur.

200. — *La Corbiéréide*, poëme en quatre chants, par Barthélemy et Méry. Paris, 1827; Amb. Dupont; In-8° de 75 p. prix, 2 f. 50 c.

201. — *La Bacriade*, ou la guerre d'Alger, poëme héroïcomique en cinq chants, par les mêmes. Paris, 1827. Amb. Dupont; In-8° de 96 p. prix, 2 fr. 50 c.

Tout ce que nous avions à dire sur les auteurs de ces deux poëmes, nous l'avons dit depuis long-tems. Quelques journaux, charmés de voir en eux les interprètes de l'opinion de la majorité de la France, appréciant d'ailleurs l'élégance soutenue de leur style et la tournure heureuse et facile de leurs vers, n'ont su leur donner que des éloges, et leur ont fait un mérite de la rapidité avec laquelle ils composent. Pour nous, plus justes ou plus sincères, nous avons soigneusement distingué le talent littéraire et poétique de l'expression d'une opinion, et tout en montrant les qualités qu'on devait admirer en eux, nous avons

cherché à les prémunir contre l'ivresse d'un premier succès, et nous les avons prévenus des dangers que leur ferait courir une trop grande précipitation.

Ils n'ont guère profité de ces conseils, et nous ont donné, à la distance de trois mois, la *Corbiéréide*, que nous n'avons pu annoncer sous le régime de la censure; et la *Bacriade*, publiée il y a peu de jours.

Dans le premier de ces deux poëmes, le ministre des finances, effrayé de l'attitude menaçante de la garde nationale, veut faire rédiger au ministre de l'intérieur l'ordonnance du licenciement; il l'invite à se rendre la nuit même au Champ-de-Mars, où il se trouvera avec son collègue Peyronnet. Nos auteurs ont cru bien faire en conduisant les ministres sur le théâtre même où leur avait été témoigné le mécontentement public; ils ont trouvé plaisant de faire saisir les trois héros par un essaim de mouchards réunis dans les cabarets voisins. Cette conception bizarre et fausse a donné naissance à quelques détails qu'on lit avec plaisir, mais qu'on est fâché de voir commencer par ces vers :

La lune, à l'horizon à cette heure inclinée,
Allonge des héros l'ombre indéterminée,
Et du pont d'Iéna, leurs pieds en traits obscurs
De la lointaine école escalade les murs.

L'école militaire est au sud du pont d'Iéna; pour que la description eût le sens commun, il faudrait placer la lune au pôle : pourquoi donc décrire ce qu'on ne sait pas, ou ce qu'on n'a pas vu ?

Les ministres font leur pacte au Champ-de-Mars; puis, ils sont saisis et relâchés par les mouchards; enfin, ils retournent dans leurs hôtels, d'où ils n'auraient pas dû sortir : mais, Corbière, effrayé de son ordonnance, monte au sommet du Panthéon, d'où il observe le télégraphe de Saint-Sulpice, qui doit l'avertir s'il y a du danger pour lui; quand il n'y en a plus, il descend et va chez Villèle qui le décore du cordon bleu.

On se demande comment deux hommes d'un talent incontestable, quoique trop vanté peut-être, ont pu travailler sur un sujet aussi incohérent, aussi décousu que celui-là : on regrette qu'ils ne se donnent pas la peine d'imaginer un plan raisonnable, et de chercher quelques idées à la fois originales et sensées.

La Bacriade n'est pas même amusante : on ne pouvait du moins refuser cette qualité à leurs précédens ouvrages; mais ici ils ont bien changé; et peut-être la faute en est-elle au

sujet qui ne leur a pas permis de mettre en scène les ministres, objets ordinaires de leurs sarcasmes : à défaut de ces personnages, ils ont puisé dans les petits journaux des plaisanteries sur la giraffe, sur la justice algérienne, et ils ont été, chose inouie de la part d'écrivains qui professent des idées vraiment libérales, jusqu'à tourner en ridicule l'établissement d'un collége égyptien en France. Qui ne voit, au contraire, que cet acte d'un pacha vice-roi, élevé dans les habitudes du despotisme, indique une portée de vues peu ordinaire, et mérite les éloges des amis de l'humanité. Si l'on voulait absolument le mettre en scène, il y avait sans doute dans la vie politique d'un chef militaire et absolu des actions qui pouvaient prêter au blâme, et même inspirer une indignation généreuse; mais convenait-il à des plumes libérales de dénigrer une institution dont les plus grands princes auraient droit de s'honorer ?

× 202. — * *Œuvres de M.* J. P. G. Viennet. *Épîtres et Dialogues des morts.* Paris, 1827; Ambroise Dupont. 2 vol. in-18, ensemble de 576 pages; prix, 9 fr.

Ces deux tomes sont les premiers de la collection qui doit réunir les œuvres de M. Viennet; il annonce, dans sa préface, qu'elle sera composée de huit volumes, dont les deux derniers contiendront la *Philippide.* N'anticipons pas sur les publications suivantes; nous aurons, il faut l'espérer, l'occasion de rendre à l'auteur toute la justice qu'il mérite, et de faire apprécier une épopée dont des lectures partielles n'ont pu donner jusqu'ici qu'une idée imparfaite. Aujourd'hui, nous avons à rendre compte des ouvrages auxquels il doit sa grande popularité, et qui lui ont marqué une place si haute dans l'estime publique, je veux dire ses *Épîtres.*—Nées des événemens contemporains, presque improvisées, comme il l'explique lui-même dans une préface pétillante de gaîté, de verve et souvent d'indignation, à mesure que les circonstances développaient tel ou tel caractère politique, elles ont dû, et ce n'est pas un des moindres avantages de ce genre de poésie, porter constamment l'empreinte du moment qui les avait inspirées. Toutes les fois que des pensées grandes et généreuses, ou mesquines et injustes, semblaient diriger les chefs du gouvernement, M. Viennet sentait le besoin d'épancher son âme dans ses vers, et de verser la louange ou le blâme sur les actes dont il était le témoin. Mais, en voyant ces épîtres au nombre de trente-deux, rangées par ordre chronologique, on ne peut se dissimuler que le talent de l'auteur a grandi, comme l'esprit public, depuis l'établissement du gouvernement constitutionnel. Avant cette époque,

les Français privés de liberté, mais éblouis par la gloire des conquêtes, donnaient beaucoup aux mots, fort peu aux choses: le nombre était petit de ceux qui savaient bien quelle était la politique la plus désirable pour une nation; en fait de gouvernement, chacun avait sa marotte. Douze années de paix, de discussions, d'examen, ont fait remplacer les illusions et les théories les plus séduisantes, par des idées positives. On s'est aperçu que la forme du gouvernement, ni les qualités personnelles des princes n'offraient pas des garanties suffisantes pour le bonheur des peuples, si de bonnes lois, bien exécutées, n'assuraient à chacun le libre exercice de son industrie, le libre développement de son intelligence. C'est donc vers cette liberté que se sont tournés peu à peu tous les désirs des Français, parce que tout le reste en doit être la conséquence. Pareillement, dans les premières épîtres de M. Viennet, il est beaucoup question de gloire, de conquêtes, d'illustrations, souvent de vers et de littérature, quelquefois de métaphysique. Mais, dans les dernières, et à partir de celle que fit naître l'apparition d'un capucin à Paris, en 1819, des considérations plus sévères prennent la place des idées qui avaient brillé dans les autres.

L'histoire et la politique surgissent tout entières dans la poésie de M. Viennet. Là, il ne donne presque rien à l'arrangement des mots; mais les faits, se pressant avec rapidité, forment une masse effrayante de preuves, et accablent par une puissance plus forte encore que celle des raisonnemens. Les épîtres *aux Louangeurs du tems passé*, *à Hoffman*, *sur les Jésuites*, *à l'abbé de La Mennais*, et surtout *aux Chiffonniers* (voy. *Rev.*, *Enc.*, t. XXXIII, p. 257), sont des chefs-d'œuvre dans ce genre; là, comme dans l'admirable *Dialogue de Louis XI* et *François Ier*, de *Voltaire*, *Schwartz* et *Guttemberg*, et *des deux rois insensés Charles VI* et *Georges III*, l'auteur, soutenu par une profonde connaissance de l'histoire, renferme dans ses vers *moins de mots que de sens*; et je ne crois pas que, parmi nos poëtes contemporains, si l'on excepte peut-être Béranger, on en puisse citer un dont la pensée soit aussi pleine, aussi riche, aussi variée que celle de M. Viennet. Il est fâcheux que l'expression n'y réponde pas toujours. Une trop grande précipitation lui fait quelquefois négliger la facture des vers; de là, des expressions faibles, des lignes traînantes, quelquefois même des obscurités. Mais ces fautes ne détruisent point les qualités précieuses que nous avons fait remarquer dans l'auteur: qualités dont l'ensemble lui a valu, et lui conservera un rang très-distingué sur notre Parnasse, en même tems que son caractère le place au

nombre de ces poëtes, nobles, fidèles interprètes de la patrie, et que la France reconnaît pour vraiment Français. B. J.

203. — * *Almanach des Dames*, pour l'an 1828. Paris, (1827); Treuttel et Wurtz. In-18 de 240 pages, orné d'un frontispice et de 8 gravures; prix, 5 fr. broché.

204. — * *Almanach dédié aux Dames*, pour l'année 1828. Paris, 1827; Lefuel. In-18 de 164 pages, avec un frontispice, 6 gravures, un calendrier et un souvenir; prix, 4 fr. broché.

La table du premier et du plus ancien de ces deux recueils nous offre 65 auteurs et 100 pièces, dont une seule en prose; nous trouvons dans l'autre 30 auteurs seulement et 52 pièces, dont 41 en vers. On aime à rencontrer, dans l'*Almanach des Dames*, les noms de MM. *Andrieux*, *Chauvet*, *Denne-Baron*, *Delphine Gay*, *Haley*, *M. A. Jullien*, *Jules Lefèvre*, *Lesguillons*, *Mollevaut*, *Montémont*, *Soumet*, *etc.*; dans l'*Almanach dédié aux Dames*, ceux de MM. *Ancelot*, *Bignan*, *Brès*, *Victor Hugo*, *Tissot*, *etc.*; et dans l'un et l'autre, ceux de madame *Tastu*, mademoiselle *Delphine Gay* et M. *Pongerville*. On lit avec plaisir dans le premier une épigramme de M. Andrieux; *le Charme*, élégie de M. Boulay-Paty; l'*Ode à Daphné*, de M. Denne-Baron; l'*Ange de poésie*, par mademoiselle Delphine Gay; un *Hommage à la mémoire de M. le duc de la Rochefoucauld-Liancourt*, par M. Jullien; *les deux Aveugles*, par M. Jules Lefèvre; dans le second, une pièce de M. Brault, qui a pour titre, *A l'Europe*, et l'*Épître à la Femme que je cherche*, par M. Mazeins; dans tous les deux, la charmante élégie de madame Tastu, intitulée, *le Dernier jour de l'Année*. A ces pièces il convient d'ajouter les *stances de* Fontanes *à M. de Châteaubriand*; l'*Orage*, par M. Édouard D***., et l'élégie intitulée, *aux Mânes de ma Fille*, par M. Lesguillons, qui se trouvent dans l'*Almanach des Dames*; *Moïse sur le Nil*, ode de M. Victor Hugo; *la Fête-Dieu*, par M. Brault, et *le Chant du Coq*, par un anonyme, que nous offre l'*Almanach dédié aux Dames*; mais la palme nous paraît due cette année, dans ces deux volumes, à M. de Pongerville, dont le premier a recueilli la pièce d'*Atalante et Hippomène*, et le second, celle de *Ceyx et Alcyone*. On voit que ces deux recueils rivalisent sous le rapport de l'intérêt poétique; quant aux gravures qui, pour bien des personnes, sont le principal mérite des almanachs, il faut reconnaître qu'elles sont préférables dans le premier, qui fera bien de chercher à conserver cette supériorité, à laquelle il doit en partie son succès. L'exécution typographique de l'un et de l'autre, confiée au même imprimeur, serait irréprochable si la correction en avait été plus soignée. C'est un reproche que

nous avons déjà eu occasion de lui adresser l'année dernière, reproche que méritent plus ou moins aujourd'hui nos plus célèbres typographes, et auquel il serait tems, pour l'honneur de leur art, qu'ils voulussent bien attacher plus d'importance. L'auteur de cet article réclame pour sa part contre l'omission de deux mots (*un soir*) omis à la fin du premier vers d'une fable intitulée : *le Paon qui se mire* (pag. 229 de l'*Almanach des Dames*), et qui étaient sinon nécessaires au sens, du moins indispensables à la rime. On remarque aussi à la page 75 de l'*Almanach dédié aux Dames*, un vers (le 13e) qui n'a point de rime correspondante. Cette faute doit-elle être reprochée à l'auteur, nous l'ignorons; dans tous les cas, elle doit l'être à l'éditeur et à l'imprimeur, qui sont également responsables de pareilles négligences. E. H.

205. — *Joseph Vernet*, ode qui a remporté le prix au jugement de l'Académie de Vaucluse; par M. Bignan. Paris, 1827; Hubert, au Palais Royal. In-8° d'une demi-feuille d'impression; prix, 1 fr.

Cette pièce, où l'on remarque un petit nombre de vers heureux, n'ajoutera pas beaucoup à la réputation que l'auteur s'est acquise par sa traduction de trois chants de l'*Iliade* et par la publication d'un poëme lyrique sur *Napoléon*, suivi d'autres poésies, recueil auquel nous avons accordé de justes éloges (Voy. *Rev. Enc.*, tom. xxix, pag. 714 et suiv.), et dont nous apprenons que M. Bignan a fait paraître récemment une nouvelle édition. E. H.

206. — * *Les Loisirs de M. de Villeneuve*, ou Voyage d'un habitant de Paris à l'est de la France, en Savoie et en Suisse; publié par *J.-J.* Lemoine. Paris, 1827; Ponthieu. In-8° de 460 p.; prix, 5 fr.

La composition de cet ouvrage est assez singulière. L'auteur suppose que M. de Villeneuve, son ami, lui lit au coin du feu un manuscrit contenant le récit de son voyage, que le premier interrompt de tems en tems par ses observations et par ses critiques. M. de Villeneuve, victime, à ce qu'il paraît, d'une destitution ministérielle, est allé, à la fin de 1824, accompagné de sa femme et de sa fille, chercher des distractions dans un voyage en Suisse. Chemin faisant, il recueille, sur la situation, l'esprit et les besoins de la France, des détails qui lui sont fournis par la conversation des personnages qu'il met en scène; et, quoique les opinions qu'ils expriment sur les anciens abus, sur les avantages de la répartition des propriétés, sur les bienfaits d'une liberté sage, sur la marche et les progrès de la société, aient été souvent développées avec plus de profondeur

par de savans économistes, on ne peut nier qu'il n'y ait dans le récit de notre voyageur un ton de vérité et de bonhomie qui plaît et qui persuade. Cette observation s'applique également à la partie descriptive du voyage, qui, malgré beaucoup de longueurs et de détails minutieux, intéresse encore, après tant de peintures de la Suisse et des Alpes. Le style de cet ouvrage, à la fois élégant et naïf, est plein de je ne sais quelle onction qu'il doit, je pense, à cette union de la religion et de la philosophie, qui est la pensée favorite de l'auteur. Persuadé qu'*il n'y a point de sagesse sans religion, ni de religion sans sagesse;* M. de Villeneuve nous montre une sœur de Saint-Vincent de Paul et un jeune médecin matérialiste qui, attirés, l'un par une piété tendre et bienfaisante, l'autre par un excellent cœur et un esprit aimable, conçoivent une affection mutuelle et finissent par s'unir. Cette union représente, aux yeux de l'auteur, le grand besoin de notre époque, et l'on doit avouer que son ouvrage, empreint d'une philosophie douce et d'une religion pure, dispose à les faire chérir toutes deux.

207. — * *L'Homme du monde*, par M. Ancelot. Paris, 1827; Ambroise Dupont et Cie. 4 vol. in-18; prix, 12 fr.

Je vais peu dans le monde; mais, si je m'en rapporte aux nouvelles que j'en reçois de tems en tems, l'amour y tient aujourd'hui moins de place que dans le roman de M. Ancelot. Sans doute, il existe encore entre les deux sexes trop de rapports fondés sur les passions ou sur le vice. Mais, comme l'amour-propre n'est plus guère intéressé dans ces rapports, on préfère généralement à la séduction, qui est lente et épineuse, la corruption, qui est prompte et commode. Ainsi, un *homme du monde*, tout occupé du désir d'accumuler les honneurs et les richesses, cherchera peut-être encore à obtenir en passant les faveurs de certaines dames d'une vertu peu rebelle, ou bien, comme le marquis Caracciolo, n'ayant pas le tems de faire l'amour, il l'achètera tout fait près de quelque grisette; mais il n'ira point, comme le comte de Sénanges, séduire la fille adoptive d'une personne du même rang que lui et d'une intime amie, dût cette victoire ne lui coûter, ainsi que dans le roman nouveau, qu'un mois de séjour à la campagne. Il sait à merveille que les suites presque inévitables de ce triomphe, qui n'en est plus un aux yeux du public, le perdraient de réputation, non-seulement auprès des hommes raisonnables, devenus plus nombreux, mais encore auprès de ces gens qui, par calcul et par ambition, couvrent le relâchement de leurs mœurs du rigorisme de leurs principes. Le tems est passé, où l'homme d'un certain monde,

entouré d'une petite société de ses pairs dont l'opinion était pour lui l'opinion publique, pouvait impunément tout tenter auprès des femmes qui n'étaient pas absolument ses égales. La raison publique est plus avancée que M. Ancelot ne paraît le croire dans sa préface; les mœurs font aujourd'hui partie intégrante du caractère d'honnête homme; et l'égoïste Sénanges, loin d'être retenu par le respect humain et par les convenances, quand la main de celle qu'il a rendue mère lui est offerte avec une dot considérable, s'estimerait trop heureux d'étouffer à ce prix le scandale. Si ces observations sont justes, M. Ancelot a mal connu le monde de notre époque, et il calomnie en quelque sorte l'opinion publique, en la présentant dans tout son roman comme l'auxiliaire et l'adulatrice d'un homme aussi corrompu que son héros. Nous nous plaisons, du reste, à convenir qu'en mettant à part la vérité des mœurs, ce roman offre beaucoup d'intérêt. C'est une idée très-dramatique d'avoir donné pour défenseur à Emma un fils naturel de Sénanges, Arthur, qui ne le connaît pas pour son père. Les nobles provocations du jeune homme amènent entre les deux personnages une situation terrible et déchirante. Le dévoûment d'Arthur à l'infortunée Emma est touchant et pathétique. Peut-être même le pousse-t-il trop loin, quand il offre son nom et sa main à la victime des séductions de son père. Il faudrait du moins, pour faire passer ce qu'un tel dessein a d'outré et de choquant, une extrême exaltation d'idées et une brûlante énergie de langage. Or, le style de M. Ancelot n'est pas ici au niveau de la situation; ce style, pur, élégant, spirituel, disert, manque en général de rapidité, d'entraînement et de chaleur. On regrette que, dans un ouvrage où les plus vigoureux ressorts de l'âme sont sans cesse mis en jeu, la sensibilité du lecteur ne soit pas plus souvent émue. Peut-être faut-il s'en prendre au caractère de Sénanges, aussi froid que celui de Lovelace, sans avoir la même profondeur. Peut-être le personnage d'Arthur aurait-il pu recevoir d'heureux développemens. Quoi qu'il en soit de ces remarques, l'*Homme du monde* n'en mérite pas moins un rang distingué parmi les romans du jour, et le succès que l'auteur a obtenu, en le transportant sur la scène, prouve que la fable en est fortement constituée. CH.

208.—* *Frédéric Styndhall*, ou la Fatale Année; par M. KÉRATRY. Paris, 1827; Adolphe Bossange. 5 vol. in-12; prix, 16 fr.

De ce qu'on peut faire abus d'une chose, doit-on blâmer cette chose en elle-même? Nous ne le pensons pas, et nous

croyons, avec M. Kératry, que les écrivains moralistes du siècle dernier ont montré de la sévérité, disons même de l'injustice, en proscrivant les romans. Ce n'est pas l'emploi de ce genre de littérature qui était dangereux, c'était la fausse direction qu'on lui donnait; et, il faut bien l'avouer, quelques romans, publiés il y a 50 ans, pouvaient en quelque sorte motiver la réprobation dans laquelle on voulait les envelopper tous. Mais, d'un autre côté, que d'exceptions honorables dans notre siècle, et dans celui même qui nous a précédés, sont propres à faire modifier ce jugement, et même à lui en faire substituer un tout-à-fait opposé! Les tems qui ont vu naître une foule de romans licencieux sont jugés par ce seul fait. Si un des écrivains les plus ingénieux de nos jours (1) a pu dire, sans être accusé de trop de paradoxe, que l'on retrouverait au besoin l'histoire d'un peuple dans celle de son théâtre; si l'on a pu étendre cette proposition jusqu'au genre le plus futile en apparence, jusqu'à la chanson, à plus forte raison peut-on l'appliquer au roman, qui, par sa nature même, est un des genres de littérature qui doit rendre le plus fidèlement l'expression de la société. Considéré sous ce point de vue, c'est-à-dire comme peinture de mœurs, et comme auxiliaire de la philosophie, non-seulement ce genre devient innocent, mais encore il est appelé à rendre les plus grands services. Trop d'auteurs célèbres, depuis Lesage et Richardson jusqu'à Walter Scott et M. de Châteaubriand, se sont empressés de sanctionner cette opinion par d'excellens ouvrages, pour qu'il y ait beaucoup de difficultés, et par conséquent beaucoup de mérite à la soutenir. A nos yeux, M. Kératry est donc suffisamment justifié de s'être essayé dans un genre moins facile qu'on ne croit.

On conçoit quel caractère, quelle physionomie doit prendre le roman sous la plume d'un écrivain tel que M. Kératry, surtout lorsqu'on saura que ce n'est pas un délassement à d'autres travaux qu'il a cherché dans ce genre d'occupation, mais un moyen de parler plus sûrement à la raison, en intéressant l'imagination, et de rendre populaires les plus hautes questions de morale et de philosophie : nous disons les plus hautes, parce que, dans les cinq volumes que nous annonçons, on trouve des dissertations lumineuses sur la liberté des cultes, l'organisation sociale et la justice criminelle, la peine de mort, l'immortalité de l'âme, le duel, le beau dans les arts, et sur d'autres objets

---

(1) M. Étienne, dans son *Discours de réception à l'Académie française.*

d'une égale importance aux yeux du philosophe et du moraliste. La juste réputation de M. Kératry peut faire pressentir le talent avec lequel il a traité ces questions ; il nous suffit de dire qu'elles nous ont paru le résumé de ce que l'auteur a écrit de plus neuf et de plus vrai sur ces matières importantes dans différens traités publiés à diverses époques (1).

Mais M. Kératry n'aurait satisfait qu'en partie aux exigences du genre, si, comme d'autres auteurs l'ont fait, il s'était borné à disserter dans un roman. Il fallait inventer une action qui servît de cadre aux vérités morales qu'il voulait développer, et il fallait que ce cadre présentât de l'intérêt, à part la haute direction morale qui, selon nous, fait le principal prix de son ouvrage. Celui qui a mérité qu'on dît de lui : « Un caractère singulier du talent de cet écrivain philosophe, c'est que, sans cesser d'être exact, il met de l'imagination dans la métaphysique et de la passion dans la morale. » (Voy. *Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 150), un tel homme, disons-nous, était en fonds pour contenter les lecteurs les plus difficiles à cet égard, et il l'avait prouvé dans un autre ouvrage, *Les derniers des Beaumanoir* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 216). A cet intérêt qui s'attache aux deux principaux personnages de son nouveau roman, à cette teinte mystérieuse qui est répandue sur tout l'ouvrage, et que nous craindrions d'affaiblir en essayant d'en donner une analyse, à cet amour si pur et si vrai dont il a fait une peinture si touchante et si neuve, enfin à la catastrophe inattendue par laquelle se termine l'ouvrage, ajoutons la couleur historique et locale qu'il a su lui donner, en y faisant figurer les Van-Swieten, les Jamery-Duval, les Métastase, les Noverre, les Haydn, les Sperges, les Winckelmann, à côté du prince de Kaunitz, du cardinal de Rohan, de François Ier, de Joseph II et de Marie-Thérèse, qu'il a fait parler et agir selon le caractère res-

---

(1) Voici les titres de ceux de ces ouvrages sur lesquels nous avons appelé déjà l'attention de nos lecteurs : 1° *Inductions morales et philosophiques* (voy. *Rev. Enc.*, t. Ier, p. 193); 2° *Réflexions soumises au Roi et aux Chambres* (t. V, p. 122); 3° *Séance du 15 janvier* 1820 (*ibid.*, p. 309); 4° *Annuaire de l'École française de peinture* (*ibid.*, p. 309); 5° *Lettre à M. Mounier sur la Censure* (t. VI, p. 184); 6° *Documens pour l'intelligence de l'histoire en* 1820 (t. VII, p. 596); 7° *La France telle qu'on l'a faite* (t. IX, p. 356); 8° *De l'organisation municipale* (t. X, p. 186); 9° *Examen philosophique des considérations sur le sentiment du sublime et du beau*, de Kant (t. XVIII, p. 150); 10° *Du beau dans les arts d'imitation* (*ibid.*, p. 193); 11° *Du culte en général, et de son état, particulièrement en France* (t. XXVII, p. 193 et 500).

pectif de la nation à laquelle ils appartenaient et celui que leur donne l'histoire, et l'on n'aura qu'une faible idée de l'ensemble d'un tableau dont il faut étudier tous les détails pour bien l'apprécier.

Mais, dira-t-on, n'y a-t-il aucune ombre défavorable à ce tableau, et la critique n'a-t-elle rien à y reprendre? Nous sommes loin de l'affirmer; mais nous ne voyons point de reproches graves à faire à l'auteur. Tout en admirant la vérité de mœurs et de physionomie avec laquelle est peinte dans cet ouvrage une nation chez laquelle nous avons habité, nous avouerons qu'un des personnages du roman nous a paru outré; ce personnage c'est le baron de Steinn, cet intrépide chasseur, dont certaine lettre surtout nous a paru présenter une disparate trop choquante avec la situation où se trouvent les autres personnages qui l'entourent. Cette espèce d'homme est peut-être peinte au naturel; mais nous n'avons pas oublié ce précepte :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable;

et si l'auteur n'a pas voulu appeler le mépris sur ce personnage, nous croyons qu'il en a exagéré la peinture. Le style, quoique beaucoup plus pur et plus correct que celui des *Beaumanoir*, nous a paru pécher quelquefois encore, surtout dans le premier volume, par un néologisme trop hardi, ou par des alliances de mots malheureuses. Une chose que nous avons constamment remarquée cependant, c'est que les phrases dont nous étions désagréablement affectés ne se présentent jamais dans les endroits les plus importans de l'ouvrage, ni dans les discussions philosophiques, qui sont écrites avec autant de clarté que de raison. M. Kératry, dans sa préface, parlant des critiques adressées à ses *Beaumanoir*, passe si aisément condamnation sur ces taches légères, qu'il s'engage même à les faire disparaître autant qu'il le pourra; il prend une attitude si modeste devant nos confrères, dont la plupart pourraient être accusés « d'improviser l'examen et la critique d'ouvrages qui ont coûté beaucoup de tems, d'études et de méditations à leurs auteurs, » qu'il y aurait, selon nous, une affectation ridicule et une sorte de pédanterie à relever quelques expressions qui pourraient tout au plus être l'objet d'un doute soumis à son auteur, dans un entretien familier, mais qui ne peuvent nuire à l'intérêt puissant qui s'attache à son nouvel ouvrage. E. Héreau.

209.—*Constantin*, ou *le Muet supposé;* nouvelle imitée de l'allemand, de M. Kruse, par madame la baronne *Isabelle* de Montolieu. Paris 1827; Arthus-Bertrand. In-12 de 209 pages, orné d'une jolie gravure, d'après Chasselat; prix, 3 fr.

On trouve dans cet ouvrage, qui renferme des longueurs, quoiqu'il n'occupe qu'un seul volume, un jeune homme bien né (*Constantin* W*) qui, vivant honorablement du professorat, consent à recevoir un présent en argent d'un homme qu'il n'a vu qu'une fois et qui ne lui a aucune obligation, qui, sur une simple proposition, lie son sort à celui de cet homme singulier, et abandonne tout pour le suivre. Un anglais (*lord Egleton*), le héros de Constantin, dont le caractère s'annonce d'abord assez bien par des singularités, qu'il finit par pousser jusqu'à l'extravagance, qui s'accuse d'un crime qu'il n'a point commis, s'impose par pénitence un silence éternel, le rompt dans une circonstance critique, devant Constantin, auquel il expose ensuite dans un long discours les raisons qui le forcent à agir comme il le fait; et qui, lorsqu'une découverte qu'il ne pouvait pas raisonnablement espérer le relève de son vœu, pousse la bizarrerie, ou plutôt l'absurdité, jusqu'à prolonger encore son silence volontaire de tout le tems qu'a duré son interruption, tems qu'il avait exactement noté, en tenant sa montre sous ses yeux pendant le récit de ses aventures à son jeune ami; une femme (*lady Egleton*), qui, sans aimer son mari, pousse la jalousie jusqu'à la fureur, et finit par en être victime; un homme (*Stockwell*), ou plutôt un spectre, dont le teint livide et cadavéreux l'a fait regarder partout comme une espèce de monstre et surnommer le *diable*, qui n'a été aimé qu'une seule fois, *au clair de lune*, et dont le jour a détruit pour jamais toutes les illusions; qui, fuyant les hommes, dont il ne peut être aimé, a concentré toute sa passion sur la soif de l'or et des diamans, qu'il prodigue parfois machinalement, et sans intention réelle de faire le bien; une petite fille (*Sarah*) bien sage, bien dévote, bien mystique, unique dépositaire d'un secret important, qu'un seul mot de sa bouche pourrait éclaircir, mais qui persiste à se taire, on ne sait par quel motif, dont la jalousie de lady Egleton a failli causer la perte, à laquelle lord Egleton s'était réellement un peu trop intéressé, et qui finit par devenir la femme de Constantin; enfin un cousin de cette jeune fille, (*Elias*), espèce de garnement, qui paraît propre à commettre tous les crimes, qui, surpris près de la chambre de lady Egleton au moment de l'assassinat commis sur la personne de celle-ci, est livré par son époux à la justice, et malgré les protestations de Sarah en faveur de son innocence, reste en prison jusqu'au moment où le véritable meurtrier est connu, et y devient honnête homme, grâce à la lecture assidue de la Bible. A ces personnages principaux du roman viennent se joindre quelques autres individus d'un ordre inférieur, et qui contribuent plus ou moins à l'action; cette

action consiste dans un mystère horrible et impénétrable, et l'auteur ne l'a soutenue aussi long-tems qu'à force d'invraisemblances, de moyens maladroits et d'incidens plus mal amenés les uns que les autres. Ce mystère qu'il y a répandu aurait pu cependant exciter la curiosité de quelques personnes qui se complaisent encore à la lecture des noirs romans de madame Radcliffe; mais l'auteur, par un manque d'artifice impardonnable, a dévoilé lui-même une partie de son secret dans le second titre de sa nouvelle, où l'on apprend que le personnage principal du roman, lord Egleton, et non Constantin, n'est qu'un muet supposé.

Regrettons que madame de Montolieu n'ait pas été mieux inspirée dans le choix de son dernier ouvrage; elle a fait des efforts souvent heureux pour rendre en style clair et intelligible tous ces petits détails communs et puérils, et surtout ces passages mystiques dont l'auteur allemand a semé sa Nouvelle. Ce volume prendra place dans la galerie de l'habile traductrice, mais il ne pourra que faire ombre aux jolis tableaux qu'elle nous a offerts précédemment. E. H.

Beaux-Arts.

210. —**Voyage à Athènes et à Constantinople*; ou Collection de portraits, vues et costumes grecs et ottomans, peints d'après nature, en 1819; lithographiés à Paris et coloriés par *L.* Dupré, *élève* de David. Quatrième et cinquième livraisons. Paris, 1827; l'auteur, rue Cassette, n° 23. L'ouvrage entier aura dix livraisons, grand in-folio, composées, chacune, de quatre planches et de deux feuilles de texte. Prix de chaque livraison, 20 fr., et 25 fr. pour ceux qui n'ont pas souscrit, avant la cinquième livraison.

L'ordre de publication suivi par M. Dupré ne lui a pas permis de joindre aux planches qui composent chaque livraison, le texte qui les explique; mais cette espèce de discordance était inévitable; elle cessera nécessairement lorsque l'ouvrage étant terminé, l'on pourra lire, de suite, l'ensemble de sa narration, et la rapprocher des planches dont elle augmente l'intérêt.

Les planches des 4me et 5me livraisons représentent: *un Grec logothète* et *une Demoiselle grecque de Livadie; les Météores de Thessalie* et *le Pinde; un Page de* Veli, *pacha de Thessalie; un Boucher albanais; le Vaivode d'Athènes, le Lion de Chéronée, près duquel un Tartare lutte avec son cheval;* enfin, *une Vue de l'Acropolis d'Athènes*, prise de la maison de M. Fauvel, consul de France. Cette vue, qui réveille tant de

souvenirs, me semble supérieure à celle que Stuart et Revelt ont donnée dans leur description d'Athènes, parce qu'elle offre un plus grand développement. C'est là que, tout récemment encore, un de nos compatriotes défendait, les armes à la main, la cause sacrée des Grecs.

La planche qui représente *les Météores de la Thessalie*, offre un exemple curieux et bien extraordinaire de l'état d'oppression ou sont réduits les chrétiens en Grèce. Ces météores sont des couvens bâtis sur la cime de rochers inaccessibles, et qui ressemblent plutôt à des *aires* qu'à des habitations humaines : on ne peut y parvenir qu'en se mettant dans un panier attaché à une corde, et que l'on fait monter au moyen d'une poulie. C'est ainsi que les pauvres moines grecs mettent leur demeure, bien plus que leur personne, à l'abri des avanies des Turcs; au reste, un seul fait pourrait montrer, dans tout son jour, la situation déplorable des Grecs, avant qu'ils eussent pris les armes pour essayer de se soustraire à la domination turque. Après avoir peint l'état de ruine et de dégradation ou sont plongés les habitans de Larisse, capitale de la Thessalie, M. Dupré ajoute : « Mais peut-on s'en étonner, quand on apprend qu'il suffisait à un janissaire d'envoyer un mouchoir brodé à tout chrétien devenu père, pour lui signifier qu'à l'instant même l'enfant nouveau-né devenait son *raja*. »

Dans l'entrevue que notre peintre eut avec Veli, fils d'Ali-Tebelin, et gouverneur de la Thessalie, un mot qui lui échappa prouve que les Turcs ne respectent que le pouvoir des armes. « Autrefois, dit-il à notre jeune compatriote, parlant du tems où Bonaparte gouvernait la France, *un barbier français qui venait en Grèce, faisait plus de sensation qu'aujourd'hui un ambassadeur*. »

Après avoir quitté le lâche et cruel Veli, M. Dupré parcourt les bords du Pénée, maintenant tristes et dépouillés, et la vallée poétique de Tempé. Il salue l'Olympe, et arrive aux Thermopyles où il trouve un *tumulus* bien conservé. « Saisi de respect à cette vue, dit le peintre, je me persuadai que je marchais sur la cendre des trois cents immortels ; je déposai sur ce tertre une couronne de fleurs. Ces fleurs avaient été cueillies dans ce lieu; c'étaient sans doute avec des fleurs semblables que les guerriers de Sparte avaient orné leurs cheveux au jour du combat. Quels souvenirs ! »

Comment l'imagination ne serait-elle pas exaltée dans un pays où tout réveille en effet un souvenir glorieux ; où tout porte un nom poétique; où les habitans donnent encore aujourd'hui au laurier le nom de *Daphné*.

Bientôt, notre jeune peintre quittera la terre sacrée de la Hellade, pour visiter la ville de Constantin : là, d'autres souvenirs, d'autres spectacles l'attendent; la manière dont il a rempli la première partie de la tâche qu'il s'était imposée, est un sûr garant que la seconde ne sera pas moins digne du succès que cet ouvrage a déjà obtenu. P. A.

211. — * *Le Propriétaire-Architecte*, ouvrage utile aux architectes, aux entrepreneurs, et principalement aux personnes qui veulent diriger elles-mêmes leurs ouvriers; dessiné et rédigé par *Urbain* VITRY. 4me livraison. Paris, 1827; Audot. In-4° de 254 pages avec des planches très bien gravées; prix, 8 fr. (Voy. *Rev Enc.*, t. XXXV p. 473, l'annonce des premières livraisons.)

Après avoir rassemblé, dans ses premières livraisons, des modèles pour les habitations particulières, M. Vitry traite de leur construction. Plus heureux que dans nos articles précédens, nous n'aurons aujourd'hui que des éloges à lui décerner.

L'auteur n'a point voulu faire un traité complet de l'art de bâtir; mais, après avoir passé rapidement sur les parties les plus élémentaires de la construction, il consacre de plus longs développemens à celles que recommandent leur importance, ou les améliorations récentes que les progrès des sciences y ont fait apporter. C'est ainsi qu'il donne des détails instructifs sur les habitations rurales, sur les cheminées, sur l'assainissement des cuisines, des fosses d'aisances, etc. Ces parties importantes de l'art des constructions ont subi, depuis quelques années, d'heureux changemens; l'ouvrage de M. Vitry pourra contribuer à les faire connaître dans les départemens, où ils ne sont point encore devenus populaires comme à Paris.

On trouve, en outre, dans cette livraison des modèles de devis descriptifs et estimatifs, et de marchés qui nous ont paru disposés avec tout le soin et l'exactitude désirables. Vient ensuite un discours préliminaire dans lequel l'auteur combat les *critiques trop exigeans* qui ont blâmé ses projets de maisons turques, chinoises, etc.; il se plaint de l'enthousiasme exagéré de quelques artistes pour tout ce qui est antique; il voudrait que l'on adoptât en France un système d'architecture convenable à notre climat, et à nos usages; et en cela, nous partageons entièrement sa manière de voir. Mais M. Vitry croit-il arriver à cette architecture nationale, en copiant servilement des peuples, dont sous tous les rapports nous différons beaucoup plus que des Grecs ou des Romains? L. R.

212. — * *Isographie des Hommes célèbres*, ou Collection de *fac-simile* de lettres autographes et de signatures. 4e, 5e et 6e livraisons. Paris, 1827; Bernard et Delarue, rue Notre-

Dame-des-Victoires, n° 16. 3 cahiers in-4°; prix de la livraison, 5 fr.

Nous avons annoncé les trois premières livraisons de cet ouvrage qui continue d'être publié avec exactitude. (*Voy. Rev. Enc.*, t. XXXV, p. 205.) Les trois nouvelles livraisons contiennent *soixante-neuf* noms célèbres de diverses époques et même de différens pays, quoique les Français y soient toujours en majorité. Nous en citerons quelques-uns pour donner une idée de la variété qui rend cette collection intéressante pour toutes les classes d'amateurs.

On peut mettre cet ouvrage au nombre de ceux qui font penser. Cette collection épistolaire réveille beaucoup de souvenirs; elle flatte par l'intérêt qu'inspirent les personnages avec lesquels on se trouve, pour ainsi dire, dans l'intimité; elle amuse par la diversité des styles, et par l'espèce de *causerie* dont on se trouve le confident. Ce mélange des noms de personnages qui ont joué dans le monde des rôles si divers, rappelle cette égalité de la mort qui confond tous les rangs, et laisse surnager pêle-mêle toutes les célébrités qui échappent momentanément à l'oubli. Il est assez singulier de lire de suite la lettre d'*Eugène Beauharnais*, refusant un trône, et celle de *d'Alembert*, remerciant un journaliste de quelques éloges. Quels contrastes frappans, que *Fléchier* gémissant sur les massacres des chrétiens, et le brûlement des églises, et *Gluck* se plaignant des dégoûts qu'il a essuyés à l'Opéra; *Louis XV* s'occupant des détails mystérieux du baptême d'un enfant naturel, et *Cléry* demandant une redingotte pour le fils de l'infortuné Louis XVI; *Tronchet* écrivant au *Moniteur*, pour faire disparaître d'un discours une légère faute de style; et *Guadet* écrivant au directoire du département, pour faire enlever les cadavres qui sont répandus dans les environs du château des Tuileries!

Il est fâcheux que, parmi ces lettres, il y en ait quelques-unes d'insignifiantes. Cependant, il est juste de dire que le plus grand nombre peut au moins satisfaire la curiosité. On ne sera pas peu surpris de trouver deux hommes tels que *Voltaire* et *Montesquieu* très-négligens sur l'orthographe: Montesquieu supprime presque partout les doubles lettres; il écrit, *abé*, *viene*, *femes*, et ensuite il met deux *t* au mot *honette*, et il est à remarquer que sa lettre est adressé à l'abbé d'Olivet. Mais on peut avoir un grand génie et n'être pas grammairien. Quelqu'un disait que Voltaire ne savait pas l'orthographe; je crois que ce fut Duclos qui répondit: « Tant pis pour l'orthographe. »

Quant à l'*Isographie*, on peut être fâché d'y rencontrer certains noms peu remarquables. Il est des célébrités repoussantes

qui cependant sont avouées; mais pourquoi y placer le marquis *de Sade?* Il n'est célèbre que pour ceux qui connaissent ses torts : les autres ignoreront pourquoi son nom se trouve ici. On remarquera surtout ceux de *Bayle*, *Descartes*, *Desaix*, *Diderot*, *Mirabeau*, *Rollin*, *Sicard*, *Sterne* et *Talma*; et les signatures de *Georges d'Amboise* et de *Charlemagne*. Les livraisons paraissent tous les mois; les éditeurs en annoncent encore dix-huit. D. M.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.

213. — * *Mémoires de la Société royale d'agriculture et de commerce de Caen.* Caen, 1827, Mancel, libraire, rue Saint-Jean; Paris, Lance, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 50. 2 vol. in-8°.

L'Espagne, on aurait peine à le croire aujourd'hui, offrit la première dans l'Europe moderne les modèles du vrai régime municipal et de sociétés patriotiques qui s'occupaient des travaux publics et particuliers propres à hâter les progrès de l'agriculture et du commerce. Si Louis XIV avait fondé des sociétés pour les arts industriels, comme il en accorda aux belles-lettres, la France aurait pu voir se perpétuer l'administration de Colbert. Ce ne fut que dans la dernière moitié du dix-huitième siècle que le gouvernement permit à des agronomes et à des économistes de réunir leurs efforts pour combattre la routine et pour introduire des améliorations. Deux ordonnances de 1762 et 1763 autorisèrent soixante-seize propriétaires de la généralité de Caen, *zélés pour le bien public*, et qui voulaient *encourager les cultivateurs par leur exemple*, *de se communiquer leurs observations*, *et d'en donner connaissance au public*, à condition que cette société *ne pourrait prendre connaissance d'aucune autre matière.*

Mais la féodalité et l'inégalité des partages subsistaient encore; et les terres que ne possédaient point des gens de main-morte, étaient en général la propriété des grands : les sciences, malgré leurs progrès, n'avaient pas encore été appliquées à tous les besoins de la société. La révolution ouvrit une ère nouvelle pour l'agriculture. Après des désastres qui n'avaient épargné personne, une administration réparatrice seconda l'essor national, et favorisa le développement des idées industrielles. Les sociétés d'agriculture et de commerce reconstituées furent libres de provoquer et d'accueillir toutes les vues utiles pour les amender, ou les appuyer de leur recommandation; et le Consulat choisit des magistrats, même des dignitaires,

parmi les agronomes. On ne craignit plus d'éclairer la population agricole ; un ministre imagina les expositions des produits de l'industrie; les préfets consultèrent les sociétés savantes, et assistèrent souvent à leurs séances : la centralisation alors ne dédaignait pas leurs propositions, et ses cartons n'enveloppaient pas d'un éternel oubli leurs rapports; et, bien loin de décourager le patriotisme par la calomnie, le zèle par l'espionnage, on récompensait des travaux aussi généreux : l'agriculture était honorée.

Caen, jadis capitale d'une province essentiellement agricole et industrielle, devenue le chef-lieu du département du Calvados, redemanda sa société d'agriculture, qui ne pouvait plus être contrainte d'omettre *le commerce*. Diriger incessamment vers un but honorable, parce qu'il est éminemment utile, le zèle des citoyens; applaudir aux essais heureux avec cette critique supérieure dont les éloges sont aussi des conseils; propager les méthodes perfectionnées : telle fut la tâche que cette société s'imposa; et ses Mémoires, recueillis pour la première fois, attestent qu'elle l'a remplie avec succès. Le premier volume offre le précis des travaux de cette société, depuis 1801 jusqu'à 1810; le deuxième se compose de Rapports et de Mémoires de 1810 à 1820.

Depuis des siècles, la Basse-Normandie possédait un grand nombre de manufactures de tous les genres d'étoffes de laine, qu'alimentaient les troupeaux qui couvraient son territoire. Les succès obtenus ailleurs par le croisement des races, les expériences nombreuses de plusieurs membres de la société et ses instructions excitèrent les cultivateurs à tenter l'amélioration de leurs troupeaux. La pile Polignac a acquis une réputation européenne, et le Calvados est redevable à cette grande régénération du perfectionnement des produits de ses fabriques de draps.

Négligée depuis long-tems, la race des chevaux normands était menacée de perdre sa supériorité : la société de Caen éclaira l'intérêt des nourrisseurs, et stimula leur zèle par des primes. Il reste encore beaucoup à faire; mais le gouvernement dispose seul des haras, et il dépend de lui de réformer son système de remontes.

Un cultivateur essaya d'acclimater le colza dans le Calvados; Vautier eut bientôt pour imitateurs Cavelier et Moisson, négocians : la société récompensa leur patriotisme, et propagea cette culture. A présent, plusieurs arrondissemens y trouvent des richesses ou des moyens de lutter sans perte contre le système des usines, qui tirent des colzas de la Flandre, de

l'Alsace, et même de l'Allemagne, pour fabriquer des huiles à Caen, et alimenter de leurs produits les manufactures de savon de Marseille.

La société d'agriculture de Caen est encore parvenue à délivrer une partie du Calvados des jachères. Même dans la partie appelée *le Bocage*, le froment alterne aujourd'hui avec le sarrasin; le trèfle a remplacé le *varec;* des engrais divers et plus abondans stimulent le sol, et des cultivateurs qui vivaient misérablement sur des fermes de trente à quarante arpens, en ont triplé les produits. Ainsi se réfute l'opinion qu'il n'existe de bonne culture que sur de vastes propriétés.

Un Anglais, domicilié à Ardennes, près Caen, reçut en 1797 quelques épis du blé précoce qu'on récolte en Angleterre vers le 1er août, jour de *Lammas*, ou de Saint-Pierre-aux-Liens. Ce grain fut confié à une plate-bande de jardin. Bientôt, des essais en grand prouvèrent à la société de Caen que l'on peut semer cette espèce de blé, même au printems; qu'elle résiste le mieux aux variations de l'atmosphère, produit le plus dans les terres de médiocre qualité, rend plus de farine, et que son chaume est le meilleur. M. Lamouroux, enlevé si prématurément aux sciences naturelles, publia, aux frais de la société d'agriculture, un Mémoire qui dissipa toutes les préventions : maintenant, le blé lammas est cultivé dans tout le royaume; et cependant aucun monument n'a conservé le nom de feu M. Weatchroft.

Le déboisement était devenu une calamité pour le Calvados ; la société royale n'a cessé d'y porter des remèdes. MM. d'Arthenay, de Magneville, plusieurs autres de ses membres, ont fait d'immenses plantations. La carrière de pierre à chaux de Litry a suffi pour enrichir les cantons voisins ; mais, malgré l'usage général du plâtre, de la marne et de la poudrette, les engrais sont insuffisans : il serait à désirer que de nouvelles explorations du sol procurassent la découverte de houillières nécessaires au chauffage, à l'agriculture et à l'exploitation de mines de fer dont le gisement est bien reconnu. Les arbres fruitiers qui fournissent la boisson du pays ont été aussi la matière de plusieurs Mémoires. Mais le choix des espèces nous semble moins important que la fabrication du cidre, qui reste encore dans toute l'imperfection du moyen âge.

A l'exemple de la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, établie à Paris, qui s'est proposé *d'assurer à nos manufactures une supériorité constante sur les manufactures étrangères, la Société d'agriculture et de commerce de Caen* s'est

appliquée à procurer aux fabriques du Calvados un rang égal ou supérieur aux autres fabriques de France. Des Mémoires exposent l'état du commerce de Caen, depuis le onzième siècle jusqu'au quinzième; ils indiquent les découvertes de la chimie industrielle dans ce district, et divers procédés surpris à l'esprit inventif des étrangers. Après quelques observations sur le chanvre, par MM. Prudhomme et Nicolas, on lit avec plaisir un Rapport sur la belle fabrique de M. Desetables, à Vire : ce citoyen est parvenu à égaler les papiers d'Annonay et de Hollande. Le parcage des huîtres à Courceulles a fourni à M. Lair une notice fort curieuse sur cette branche de commerce.

Louis XIV avait soupçonné l'influence heureuse des expositions publiques; mais il ne demandait guère aux manufacturiers que des objets capables de rehausser le faste de sa cour. La première exposition des produits de l'industrie, qui honorera toujours le consulat, suggéra à la Société de Caen l'idée d'en préparer une. Nous nous rappelons avec un vif plaisir l'impresiosn que causa cette exposition dans tout le Calvados : elle révéla aux habitans étonnés des genres d'industrie anciens ou nouvellement importés, dont ils ignoraient l'existence dans leur patrie. L'émulation se répandit dès lors parmi les fabricans. Ils briguèrent par des perfectionnemens les médailles et les mentions décernées solennellement par la Societé. La fabrique des dentelles prouva, en 1803, qu'elle n'avait rien perdu de son ancienne réputation : à l'exposition de 1806, elle la dépassa. Il en fut de même de la bonneterie; et la coutellerie dégénérée redevint digne de la ville qui avait jadis admiré ses produits. La mécanique exposa des chefs-d'œuvre; la draperie de Vire se montra rivale de celle d'Elbeuf; et les fabriques de toiles peintes, de mousselines et de mouchoirs, prouvèrent qu'avec plus de capitaux elles égaleraient au moins celle de Jouy, de Saint-Quentin et de Chollet.

Les Rapports de M. le secrétaire sur ces expositions, comme la plupart des Mémoires sur les diverses parties de l'industrie agricole et commerciale, professent les principes vrais et sains qui ne sont devenus populaires que dans ces dernières années. On y apprend combien sont peu regrettables les anciens inspecteurs des fabriques; et l'on y voit aussi que, « si les manufacturiers ont craint de présenter des ouvrages d'une fabrication ordinaire, ils se sont trompés sur les instructions de la Société : qu'elle envisage la consommation en général; et que, suivant elle, le meilleur genre de travail est celui qui fournit le plus d'occupation et un plus grand produit. »

Aucune de nos grandes cités n'a consacré à l'industrie autant d'expositions publiques que la ville de Caen. Ce fut en 1811 que se fit la troisième, quand Napoléon y séjourna avec Marie-Louise. Une note du 2e volume des Mémoires annonce qu'il n'a pas été publié de rapport détaillé sur cette exposition. Est-ce parce qu'elle fut préparée à la hâte? Beaucoup d'articles attestaient d'heureuses améliorations. Serait-ce pour éviter de rappeler le gouvernement impérial? Nous ne pouvons le croire.

C'est du voyage du premier consul dans la Seine-Inférieure que datent les progrès admirables de l'industrie dans ce département: alors le génie de Napoléon révéla au Havre ses hautes destinées. L'histoire de l'ancienne Normandie n'offre pas d'époque aussi brillante. Plût à Dieu que le conquérant eût rencontré dans chaque cité française une exposition de produits industriels! Ce mouvement général lui eût peut-être rappelé des devoirs qu'il n'était que trop porté à oublier.

En 1819, la quatrième exposition des produits des arts dans le Calvados devança de quelques mois l'exposition de l'industrie nationale: proximité qui stimula l'émulation des fabricans et contribua à rendre très-honorable la place que le Calvados occupa dans le palais du Louvre. La vis d'Archimède à *double effet*, perfectionnement dû à M. Pattu, ingénieur en chef, et dont plusieurs rapports démontrent l'utilité, l'indigo du pastel cultivé en grand auprès de Caen, des ruches mieux disposées, des laines mérinos, des huiles épurées se partagèrent les éloges des habitans, avec les dentelles de Bayeux et de Caen, les cotons filés d'Aulnay, les retors de Condé, les lacets d'Orbec, les draps de Vire, les cretonnes de Lisieux, la porcelaine de Bayeux, avec la bonneterie de Caen et celle de Falaise: cette variété infinie de produits perfectionnés donna à cette exposition un éclat que pourraient lui envier la plupart des capitales étrangères.

La Société royale de Caen eût méconnu l'opinion unanime dans le Calvados, si elle n'eût récompensé le patriotisme et les connaissances profondes de son secrétaire. Après des remercîmens votés aux autorités supérieures et à un négociant généreux, elle a exprimé ainsi sa vive reconnaissance: « *A M. Pierre-Aimé* Lair, pour les travaux pénibles auxquels ils s'est livré, pendant dix huit ans, comme secrétaire de la Société. Son nom réveillera toujours le souvenir des vertus qui distinguent un véritable ami de la prospérité de la France. » Hommage bien digne de cet écrivain qui a loué avec une piquante variété les services et les talens de collègues enlevés par la mort à leur pays, et qui vient d'acquérir de nouveaux droits à l'estime du

monde savant, en prenant une part considérable à la publication des Mémoires de la Société de Caen. Tous les agronomes et les administrateurs même liront avec intérêt et profit les Mémoires et les rapports composés par MM. *de Magneville*, *Pattu*, *Ducheval*, *Marc*, *Wheatcroft*, *Deschamps*, *Le Sauvage*, *etc.*

Ces écrits, très-concis d'ailleurs, s'arrêtent à 1820 : ce qui nous promet une suite aux deux volumes que nous annonçons. Malheureusement on n'y retrouvera pas le précis d'une nouvelle exposition de l'industrie départementale. La Société a vainement réitéré, en 1826, ses sollicitations pour obtenir de l'administration supérieure l'autorisation exigée pour ces solennités, qui ne coûtent rien au budget général, et qui ont déjà tant contribué à l'enrichir. En 1819, le ministre de l'intérieur écrivait : « Je ne puis qu'applaudir au zèle qui anime la Société royale pour faire fleurir et prospérer l'industrie et le commerce dans un département aussi intéressant. » En 1827, l'industrie du Calvados n'a obtenu qu'un refus. Ne peut-on attribuer au découragement qu'elle en a ressenti le peu d'envois qu'elle a faits à l'exposition du Louvre, où néanmoins ses produits sont tous distingués parmi les plus importans?

On retrouve dans ces Mémoires les vœux et les projets amendés que les hommes supérieurs et le commerce de Caen n'ont cessé de présenter pour l'amélioration de la navigation de l'Orne inférieur, et pour la jonction de cette rivière avec la Sarthe ou la Mayenne. Mais c'est en vain que des plans et des devis, dressés depuis le xve siècle, ont été approuvés par neuf de nos rois. Cependant, voici le tableau des mouvemens de la navigation dans le port de Caen : en 1820, 595 navires entrés, dont 65 étrangers, total du tonnage 25,004; en 1821, 565 navires français, et 70 étrangers, tonnage 24,668; en 1822, navires 687, dont 68 étrangers, et jaugeant 27,960 tonneaux; en 1823, 566 navires et 23,212 tonneaux; en 1824, 579 français, 54 étrangers ou 24,520 tonneaux; en 1825, 838 navires du port de 31,760 tonneaux; plus de 900 navires en 1826.

Quelle serait la prospérité de la place de Caen et du Calvados, si l'Orne avait une autre embouchure et était canalisé dans tout son cours! L'auteur de cet article vient de visiter la Sarthe et la Mayenne et de traverser la Bretagne : il partage l'étonnement que causent en général la prédilection du gouvernement pour le canal de la Rance et de la Vilaine, et l'oubli si opiniâtre où il laisse un projet de canalisation qui hâterait la civilisation dans l'Orne et la Mayenne, ferait fleurir l'agriculture et l'industrie dans six départemens, ouvrirait une

communication sûre pendant la guerre, et très économique dans tous les tems, entre Caen, Angers, Tours, Nantes, et même Bordeaux, par la ligne de la Dordogne, et qui, en un mot, unirait, en deçà de nos deux presqu'îles, la Manche avec l'Océan. Mais, puisque l'excellent Mémoire de M. le docteur LANGE sur ce projet est resté inutile, on doit presque désespérer d'obtenir ce grand bienfait pour les départemens de l'Ouest. *Isidore* LEBRUN.

Ouvrages périodiques.

214. — * *Journal de l'Instruction des Sourds-Muets et des Aveugles*, rédigé par M. BÉBIAN, directeur de l'Institution spéciale des Sourds-Muets. Tom. II : VIIIe numéro. Paris, 1827; au bureau dudit journal, boulevard du Mont-Parnasse, n° 24 *bis*.

Ce journal, spécialement consacré à une œuvre de bienfaisance, est destiné à apporter quelques rayons de lumière à des intelligences long-tems délaissées, à relever jusqu'à la dignité humaine, une nature dégradée par la plus cruelle des infortunes. Il s'adresse à la fois aux instituteurs et aux sourds-muets; ces derniers y trouvent des historiettes intéressantes, fondées sur des circonstances qui peuvent leur devenir communes; les autres, des préceptes utiles à l'art qu'ils professent, et des observations qui tendent à introduire des améliorations dans les méthodes d'instruction. Le numéro que nous annonçons contient un résumé curieux du procès de Filleron, sourd-muet accusé de vol, et de celui de Pierre Sauron, aussi sourd-muet, accusé d'assassinat; le premier a été acquitté, le second a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. A la suite du récit de ces deux affaires se présentent des remarques sur le langage naturel et le langage conventionnel des sourds-muets. L'auteur s'étonne de ce que, dans une séance publique de l'Institution royale de Paris, le directeur de l'institution, et après lui, le plus ancien des professeurs, se soient trouvés hors d'état de transmettre, par signes, aux élèves quelques paroles bienveillantes qui leur furent adressées par Mgr l'archevêque de Paris, présent à la séance. Ce fait paraît, en effet, assez singulier; mais il faut se hâter de faire remarquer que les signes qui constituent le langage des sourds-muets ne leur ont pas été fournis par les instituteurs; ils les inventent eux-mêmes; ils les modifient; ils multiplient les signes elliptiques, et leur langage figuré finit par s'éloigner tellement des types primitifs qu'il est impossible de les reconnaître. Cela est si vrai, qu'il existe dans toutes les institutions de sourds-muets une langue de signes

particulière, que savent tous les élèves, au moyen de laquelle ils conversent entre eux, même en présence des maîtres, et sans être compris de ceux-ci. C'est aux professeurs à intervenir continuellement dans le langage de leurs élèves, à l'apprendre sans cesse, à suivre ces jeunes gens dans le travail de leur intelligence, à s'approprier leurs découvertes, à s'identifier avec leurs pensées, sous peine d'être promptement laissés en arrière, et de ne pouvoir même plus comprendre ceux qu'ils sont chargés d'enseigner, loin d'avoir la possibilité de les instruire.

Le *Journal de l'Instruction des Sourds-Muets*, rédigé avec talent, sera recherché avec empressement non-seulement par les infortunés pour lesquels il est composé, mais par toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès de l'art qui les rend à la dignité d'hommes.

215. —* *Gazette des Tribunaux;* journal de jurisprudence et des débats judiciaires. Troisième année Paris, 1827; au bureau du journal, quai aux Fleurs, n° 11; prix de l'abonnement, 15 fr. pour trois mois; 30 fr. pour six mois, et 60 fr. pour l'année. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 929.)

Il existait depuis long-tems, à Paris, divers journaux de jurisprudence; mais la plupart, graves et arides, se bornaient à rapporter les arrêts des cours et à les discuter dans leur généralité et leurs rapports avec la lettre des lois, sans sortir des formes adoptées au palais. Ils sont très-utiles, sans doute, aux jurisconsultes, aux avoués, aux notaires, à tous les membres de l'ordre judiciaire; mais la sécheresse du style et l'absence de tout intérêt dramatique ne les rendant guère susceptibles d'être lus par les hommes du monde, l'éloignement qu'ils inspiraient aux personnes étrangères au barreau, dût paraître extraordinaire aux observateurs, qui remarquaient, en même tems, avec quel empressement toutes les classes de la société se portaient aux séances des cours royales, et même à celles des tribunaux civils, où une foule de causes présentent des incidens romanesques, touchans ou singuliers. Frappés de cette anomalie, plusieurs avocats, d'un mérite véritable, se sont réunis pour publier un journal où les séances des tribunaux sont reproduites avec leur physionomie, leur originalité, et tout l'intérêt qui doit résulter de la variété des passions humaines mises à nu, et placées entre la société, l'honneur et la fortune d'une part, et de l'autre la ruine, le déshonneur et la mort. Tout ce que les hommes ont de plus cher est successivement appelé sur les bancs, par l'effet inévitable du contact des individus. L'enfance et la vieillesse, le crime dans ce qu'il a de plus hideux, l'innocence avec toutes ses grâces, le sexe

faible et le sexe énergique, la vertu et sa candeur, l'astuce et ses ruses, comparaissent tour à tour et arrachent des larmes d'attendrissement, ou excitent des sentimens d'horreur. Les scènes tragiques les plus imposantes ne causent pas des impressions aussi vives; la comédie n'a rien d'aussi gai, et surtout d'aussi naturel. Ce fut donc une heureuse idée que de reproduire, dans une feuille périodique, les débats les plus remarquables des tribunaux, et de leur laisser l'allure dramatique qu'ils prennent nécessairement d'eux-mêmes. Le succès dépassa bientôt les espérances; la Gazette des Tribunaux paraissait dans l'origine trois fois par semaine et sous un petit format; elle n'avait pas six mois d'existence, qu'elle prit le parti de paraître tous les jours, en adoptant le format des plus grands journaux et elle se vit recherchée, non-seulement à Paris, mais dans toutes les villes des départemens, même dans les campagnes et dans les pays étrangers. Ce n'est pas seulement l'intérêt de curiosité qui fait le succès de cette feuille; elle a des avantages plus réels, et qui tendent à l'amélioration successive de la jurisprudence adoptée par les cours du royaume, en la ramenant à une unité de principes qui sera le résultat de la comparaison des jugemens, des motifs sur lesquels ils sont fondés, des moyens de défense, des objections des procureurs du roi, des arrêts rendus sur appels. Déjà l'exemple de telle cour a été objecté à telle autre; et il faut espérer que nous ne serons plus exposés à gémir sur des jugemens diamétralement opposés, rendus d'après la même loi, dans des causes identiquement semblables. La Gazette des Tribunaux aura puissamment contribué à procurer ce grand avantage, cette unité si désirée, qui n'était sans doute violée que parce qu'on ne connaissait point les cas où déjà la loi avait reçu son application et où le sens en avait été déterminé.

La Gazette des Tribunaux rend compte de toutes les affaires importantes au civil comme au criminel, pour les départemens comme pour Paris; elle est ouverte aux réclamations, dans les cas où la jurisprudence peut être douteuse, et dans tous ceux où les intérêts généraux, ceux des familles, ceux des particuliers sont compromis. L'esprit de sagesse qui conduit la plume de ses rédacteurs en fait un ouvrage de mœurs aussi utile qu'intéressant. R.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

216.—*La Victoria de Junin, etc.* La Victoire de Junin, chant à Bolivar, par J. J. Olmedo. Paris, 1826; Jules Renouard. In-12 de 72 pag., avec un *portrait* de Bolivar.

S'il est une langue faite pour chanter la liberté et pour décrire les combats, c'est la langue espagnole; il n'en est point de plus imitative pour tout ce qui tient à la guerre; la seule magie de ses mots nous fait entendre le hennissement des chevaux, le cliquetis des armes, le roulement des tambours; et la noblesse, la vigueur, la fierté, qui forment son caractère distinctif, la rendent digne de célébrer une nation qui rompt les chaînes du despotisme, et qui fait rentrer ses citoyens dans leurs droits naturels. Toutes ses beautés devaient se déployer dans un chant à Bolivar, libérateur de sa patrie. L'auteur y a réuni le charme des belles images et des nobles pensées; tout le commencement est plein d'enthousiasme et de feu, et la description de la bataille de Junin est admirable; nous ne pouvons donner les mêmes éloges à la prédiction de Huaina Capac. Si cet inca ne paraissait que cinq à six minutes, et ne prononçait que dix ou douze beaux vers, pour bénir les Américains vainqueurs et leur annoncer les combats et les triomphes qui les attendent encore, nous n'aurions qu'à admirer; mais la prédiction occupe 25 pages; l'inca y *raconte*, dans le plus grand détail, la future bataille d'Ayacucho, qui doit assurer à jamais la liberté de la Colombie. Nous disons qu'il la raconte, parce qu'en effet on croirait qu'il parle d'une chose passée, et non d'une chose à venir. Il a le ton si tranquille, il s'arrête avec tant de complaisance à tous les incidens de la bataille, que rien ne ressemble moins à ce délire prophétique d'une âme qui s'élance dans l'avenir, aux efforts qu'elle fait pour écarter les nuages dont les choses futures sont enveloppées; un autre tort bien grand, est d'avoir mis dans la bouche de cet adorateur du soleil l'éloge de la religion chrétienne, qu'il a connue à peine, et de le faire parler avec horreur de celle de Mahomet, dont à coup sûr il n'a jamais entendu parler. L'auteur qui a prévu cette critique, dit, dans une note, qu'on ne doit point s'étonner que celui qui habite les régions de la lumière et de la vérité ait des idées justes sur la religion, la législation, les sciences.....Je ne saurais admettre cette excuse du poëte; une ombre ne nous agite, ne nous fait tressaillir, que lorsque nous la voyons encore sous l'empire des préjugés et des passions qui la dominèrent pendant sa vie. Sans cela, c'est un autre être; si elle a passé par les régions de la lumière et de la vérité, elle a été modifiée par un ordre de choses que nous ne connaissons pas; elle s'est élevée à un état de sainteté et de perfection qui ne nous permet plus d'avoir des rapports avec elle. L. L. O.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS. — FLORIDE OCCIDENTALE. — BENVENUE, *dans le* LOCKACRAY, *près de* TALLAHASSEE, 16 *juillet* 1827. — *Climat, sol, productions; avantages que peuvent se promettre les colons européens qui voudraient s'établir dans cette contrée.*—Plusieurs respectables propriétaires du continent européen, appuyés de la recommandation de l'un des hommes les plus distingués du siècle par son noble caractère et son ardent amour de l'humanité, le général LAFAYETTE, ont présenté au gouverneur de la Floride d'importantes questions sur la possibilité et les avantages de la colonisation dans cette belle contrée. Le gouverneur s'est hâté de leur répondre, et ses observations nous ont paru d'un tel intérêt, que nous n'hésitons pas à les communiquer à nos lecteurs.

Les questions qui lui ont été adressées sont les suivantes : 1° Dans quelle partie de la Floride conseilleriez-vous à une société d'agriculteurs de s'établir, et combien coûteraient deux ou trois mille acres de bonnes terres vierges? 2° Si une colonie, composée de laboureurs, de vignerons et d'ouvriers avec leurs familles, venait s'établir dans la contrée désignée, aurait-elle la certitude de réussir dans ses entreprises, en admettant qu'elle ne compterait dans son sein que des hommes honnêtes et laborieux, et qu'elle serait dirigée par quelques propriétaires ayant des capitaux suffisans à leur disposition? 3° Une nouvelle colonie aurait-elle plus d'avantages à emmener avec elle des travailleurs européens, qu'à employer des nationaux ou des nègres pour préparer la terre? 4° Des Français, des Suisses ou des Allemands, pourraient-ils supporter la chaleur et le changement de climat? 5° Quelles sont les principales productions des parties les plus élevées de la contrée? 6° Est-il facile d'en vendre les produits avec avantage? 7° Peut-on y élever des troupeaux de grand ou de petit bétail? 8° Est-il prouvé que la culture de la vigne puisse y réussir? a-t-elle été essayée? et quels ont été les résultats? 9° Quels sont les plants d'Europe, ou d'autres lieux, qui sont le plus suscep-

tibles de réussir? ou doit-on préférer les plants mêmes du pays? 10° Les végétaux et les arbres à fruit d'Europe ont-ils prospéré, et serait-il convenable d'apporter un choix d'échantillons pour essais? 11° Dans quel état est la colonie française de Tombeckbee, qui acheta cent mille acres de terres du gouvernement en 1818? Si elle n'a point réussi, quelle en est la cause? A-t-elle des terres à vendre, et quel en est le prix? 12° Quels sont les gages des ouvriers, par jour, par semaine, ou par an? 13° Quelle est la meilleure saison pour l'arrivée d'une colonie? 14° Enfin, quelle est la population blanche, celle des Indiens et celle des nègres?

Le gouverneur de la Floride a répondu:

1° Je recommande à une société d'agriculteurs de s'établir dans la Floride du milieu; et j'atteste, avec connaissance de cause, ce fait important, que des cultivateurs européens peuvent endurer et endurent, dans cette partie du pays, l'action des rayons les plus verticaux du soleil, sans en éprouver le moindre inconvénient. Je parle d'après mon expérience, et d'après le résultat journalier des travaux faits sur mes propriétés. Il existe dans l'atmosphère une élasticité causée sans doute par notre élévation autant que par notre proximité du golfe du Mexique (qui nous soumet à l'influence de la brise de mer), élasticité que toutes les personnes nouvellement arrivées trouvent extrêmement agréable, et à laquelle on doit attribuer l'ardeur et le plaisir que montrent les fermiers industrieux et les ouvriers dans tous leurs travaux; ces faits établis, j'affirme que le canton de Tallahassee possède un plus grand nombre de ressources qu'aucun autre des états du sud, soit qu'on le considère sous le rapport du commerce, ou sous celui de l'agriculture. Ces ressources ne demandent qu'à être développées par l'industrie.

Les deux grands et importans produits du territoire de la Floride sont les *cotons* et la *canne à sucre*, qui seuls suffiraient pour engager les planteurs à s'y établir, afin de les cultiver. La qualité du coton est supérieure à toutes les autres, et son prix est beaucoup plus élevé. La canne à sucre, qui y acquiert une hauteur et une grosseur extraordinaires, est remarquable par la quantité de matière sucrée qu'elle contient. La nature a semé dans cette région, d'une main libérale, tous les fruits et tous les produits des états du nord et du milieu; et rien ne peut être comparé à l'abondance de l'indigo, du riz et du coton que l'on y recueille. Nos terres les plus communes donnent 80 boisseaux de riz par acre : le froment, le maïs, l'orge, le seigle, l'avoine, le millet, y croissent avec autant de vigueur que dans les meilleures terres des états du milieu,

près de la mer; le sol y est beaucoup plus facile à travailler, et les plantes nuisibles plus aisées à extirper; ce qui n'est pas d'une médiocre importance pour ceux qui veulent cultiver par eux-mêmes.

2° On ne saurait douter qu'une colonie, composée comme on le dit, ne réussît dans son entreprise. Aucune partie de l'Amérique du nord, sous le rapport du climat et du sol, n'est plus propre à la culture de la vigne que le district de la Floride centrale. L'observateur le moins habile peut reconnaître dans nos forêts huit ou dix sortes de vignes qui croissent et s'étendent extraordinairement, et qui portent en abondance des raisins sauvages. Nos bois sont remplis d'un grand nombre d'espèces de vignes; ce qui doit faire penser que leurs fruits s'amélioreront quand les plants seront soignés et dirigés par des ouvriers expérimentés. Ces vignobles naturels n'ont pas moins de quelques centaines de siècles. En divers endroits, on a greffé le grand raisin rouge de France sur la racine de la vigne sauvage, et la greffe a produit dès la première année; la seconde année le plant a donné un boisseau de grappes; et la troisième, une énorme quantité. Ainsi, dans aucun lieu du monde, le vigneron ne peut s'établir avec autant de facilité, avec une plus grande certitude de succès et une moindre dépense comparative. Mais notre population, qui peut obtenir du raisin en abondance, n'entend rien à la fabrication du vin (1). On n'a jamais eu l'occasion, ou du moins bien rarement, d'acquérir des connaissances pratiques sur cet objet important, et peu de personnes sont disposées à commencer un essai de cette nature, parce qu'elles supposent qu'il faudrait un tems trop long pour conduire leurs travaux à des résultats avantageux : on est imbu du préjugé que cinq années sont nécessaires pour créer un vignoble. Tous les plants étrangers, apportés dans cette partie du pays, ont parfaitement réussi, et produisent en tems utile quand on les a convenablement soignés. Cette sorte de culture

(1) Le *perfectionnement des méthodes usitées pour la fabrication du vin* a été l'objet de longues recherches et d'expériences faites par M. Gervais. Les procédés qu'il emploie avec succès pour améliorer et conserver les vins de toute qualité, procédés pour lesquels il a un brevet d'invention, le 14 octobre 1827, ont mérité l'approbation des commissaires de plusieurs sociétés savantes chargés de les examiner, et une société commanditaire vient de se former à Paris pour exploiter cette découverte qui promet de grands avantages à l'agriculture, et que tous les pays de vignobles ne tarderont pas à s'approprier.

N. du R.

est si mal entendue ici, qu'elle doit devenir une source de grand profit pour les personnes qui la connaissent. Le premier établissement qui se fera sur une échelle convenable doit, en peu d'années, procurer d'immenses avantages.

3° Les habitudes particulières et le caractère des Européens les rendent peu capables de se bien servir de la hache, le premier des instrumens et le plus utile pour le nivellement des forêts; ainsi, quelles que soient l'adresse, la force du corps et l'industrie des ouvriers que l'on amènera d'Europe, il est convenable qu'ils soient dirigés dans ce genre de travaux par les indigènes, beaucoup plus habiles nécessairement dans l'art d'abattre les arbres, de créer des palissades de défense, etc. Ces ouvriers peuvent être employés en même tems à défricher le sol, à rouler les bûches, et à brûler ou à détruire les broussailles dans les terres nouvellement acquises.

4° Les habitans de la France, de la Suisse, de l'Allemagne, et même les Européens du Nord, peuvent supporter facilement la chaleur et le changement de climat, par plusieurs raisons. La chaleur commune de la Floride est moindre que celle de la Suisse méridionale; le thermomètre de Farenheit ne s'élève, aux époques de la plus grande chaleur, que de 75 à 90 degrés, pendant le jour, et durant la nuit de 60 à 75 (33 degrés Réaumur à 40 le jour, et 24 à 33 la nuit). Sous le rapport de la salubrité et de l'agrément, c'est un climat délicieux, et l'on peut regarder Tallahassee, capitale de la Floride, comme le Montpellier des États-Unis. A l'époque de l'année où les vents pestilentiels soufflent avec violence sur les côtes de la Méditerranée, les Floridiens sont rafraîchis par des ondées journalières qui se prolongent depuis le milieu de juillet jusqu'à l'équinoxe d'automne. On ne saurait les comparer aux pluies périodiques des latitudes méridionales : elles sont douces et paisibles, et elles influent puissamment sur la végétation et le système animal.

5° On ne peut appeler cette contrée montagneuse, quoiqu'elle soit couverte de collines; elle a tous les avantages des plaines champenoises, avec toutes les beautés d'une surface coupée de hauteurs et de vallées. Le sol se compose, en quelques lieux, d'une terre grise, profonde, molle et chaude, et facile à travailler; dans quelques autres, d'une terre noire, profonde, superposée à une glaise rougeâtre. Quand on la retourne, elle présente une surface lustrée; et, si on la mouille, elle teint en rouge le doigt dont on l'a touchée. On rencontre encore de la marne pure, avec un mélange de glaise et de sable, profonde, mais non pesante. C'est dans ce

sol que vient généralement la vigne indigène. Je dois ajouter, aux productions et aux fruits dont j'ai déjà parlé, l'orange douce, aigre et amère, qui réussit à merveille dans le comté d'Alachua, et l'orange de Chine, cultivée avec succès dans le district de Saint-Augustin, et le Pensacola. Mais, comme nous parlons de contrées récemment annexées à la Floride, qui les a achetées aux aborigènes, l'orange de Chine n'a pu y arriver encore à maturité, à défaut de tems. L'olive doit être rangée parmi les productions commerciales de ce territoire. Un bois d'oliviers, créé dans l'intention de fabriquer des huiles d'olive, donnerait des profits énormes. Les arbres que j'ai vus dans les jardins de quelques propriétaires de Saint-Augustin sont plus grands que les plus beaux oliviers de France, et ils donnent des fruits excellens et en abondance. On rencontre des oliviers sauvages dans les forêts; je les ai vus chargés de fruits, et je ne doute pas qu'ils ne puissent être greffés avantageusement. Le ver à soie a été multiplié avec succès; on a introduit le mûrier blanc, et il a bien profité. Le mûrier rouge est commun dans nos forêts; il y devient immense, et il fournirait une abondante nourriture aux vers à soie; on objectera seulement que la qualité de la soie, lorsque le ver a été nourri avec les feuilles du mûrier rouge, est inférieure à celle des vers nourris avec le mûrier blanc.

6° Il est facile de vendre et d'exporter les produits de la Floride; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur une carte de l'Amérique du nord. Notre proximité des rives de la mer et l'étendue de nos côtes, découpées de baies et de havres, nous donnent de grands avantages sur toutes les autres parties des États-Unis. Nous avons à choisir, pour nos approvisionnemens de toute nature, entre Cuba et la Nouvelle-Orléans; entre New-York et tous les ports du sud, pour nos cotons, nos sucres et nos fruits. Tallahassee n'est qu'à vingt milles de Saint-Marc, port de mer où entrent des vaisseaux qui tirent treize pieds d'eau. Vous pouvez facilement arriver au lieu même de votre établissement, avec tous vos colons, dans un vaisseau, et apporter vos ustensiles d'aménagement. On trouve plusieurs milliers d'acres de bonnes terres vierges à acheter à la distance de vingt à trente milles de cette place, au prix de deux à cinq dollars par acre, et dans un pays qui, pour la santé, la bonne eau, la variété des produits, l'élévation et l'agrément de la situation, l'étendue de la vue, la fertilité du sol, la facilité des labours et le voisinage de la mer, n'est surpassé par aucune portion des États-Unis d'Amérique. Le district de Tallahassee est situé entre le 30e et 40e degré de latitude nord.

7° Le territoire de la Floride est aussi propre à élever du gros et du petit bétail qu'aucun autre de l'Amérique. On peut le nourrir sans difficulté, et avec peu de dépense. Les hivers sont si doux et les gelées de si courte durée, qu'ils n'ont aucune influence sur les herbages sauvages nommés *cattle-range*. Nous ne sommes donc point forcés de faire des provisions de fourrage pour la saison froide. Les prairies naturelles sont abondantes, extrêmement nourrissantes, et conservent leur verdure pendant tout l'hiver. Les prairies artificielles, telles que la luzerne, le sainfoin, le trèfle, etc., n'ont pas encore été essayées ici, quoique l'on ait de fortes raisons de croire qu'elles réussiraient parfaitement, et surtout si on les semoit de trèfles dont nous connaissons deux espèces indigènes, l'orange et la blanche.

L'herbe de Guinée a été cultivée avec succès. Je ne puis douter cependant que l'abondance de nos foins et leur qualité nutritive ne les fassent préférer à toutes les espèces artificiellement produites. Les chèvres et les moutons sont parfaitement acclimatés, et la laine des derniers, dans les races les plus communes, devient d'année en année, et probablement à raison de la douceur du climat, d'une extrême finesse. C'est un fait que je puis affirmer, d'après mes observations personnelles.

8° La culture de la vigne donnerait les résultats les plus avantageux, etc. (*Voy.* l'art. 2 ci-dessus.)

9° Tous les arbres exotiques réussissent sans difficulté, ainsi que ceux du pays. Jusqu'à ce jour aucun essai n'a manqué.

10° La végétation est excessivement rapide. Nous avons trois saisons pour l'horticulture. Les fruits du jardin botanique du prince, à New-York, sont tous originairement tirés de l'Europe, et ont parfaitement réussi, particulièrement les pêches, les brugnons et les abricots. Les prunes, les cerises, les mûres, les oranges, les olives et les pommes sont sauvages dans nos bois; enfin, je ne connais pas de pays au monde où les forêts soient remplies d'une aussi grande variété de fruits indigènes.

11° Je ne saurais dire exactement dans quelle situation se trouve la colonie française de la rivière de Tombeckbee; mais on ne s'y est pas occupé de la culture de la vigne, comme on l'avait annoncé. Elle n'a pas été non plus composée du nombre d'ouvriers qui lui étaient nécessaires, et la plupart de ses membres n'avaient point l'habitude du travail et l'énergie de volonté qui sont des élémens essentiels de succès. La contrée d'Alabama d'ailleurs n'est point saine, et les fièvres bilieuses attaquent les colons avant la fin de l'année. Il est très-différent de coloniser de sa pleine volonté, ou d'y être forcé par les évé-

nemens politiques, comme des émigrés, etc. (Le reste de cet article n'apprend rien de nouveau, et pose seulement en principe que tous les membres d'une colonie naissante doivent jouir de l'entière liberté de leur personne et de leurs opérations, et qu'ils n'ont rien de mieux à faire que d'adopter les mœurs et les usages de la république américaine. Les distinctions de rang ne font que nuire à la prospérité de l'établissement.)

12° Les gages des ouvriers sont très-élevés. Le salaire d'un travailleur nègre est de cent shellings par année, et à proportion par mois et par semaine. Un ouvrier demande et reçoit un demi-dollar par jour (2 fr. 75 c.).

13° Toutes les saisons sont bonnes pour arriver comme colons dans la Floride centrale, à l'exception des mois pluvieux d'août et de septembre.

14° La population de la Floride est d'environ vingt mille individus, dont dix mille blancs, cinq mille noirs, et cinq mille Indiens. Ces derniers sont établis dans la partie méridionale de la péninsule de l'est, à deux cent milles de Talahassee, et ils ne se permettent point de passer les frontières. L'intention du gouvernement général des États-Unis est de les renvoyer au-delà du Mississipi aussitôt que la chose sera praticable. C'est d'ailleurs une race paisible et très-peu portée à des hostilités contre les blancs; mais, pour plus grande sûreté, et pour prévenir toute incursion dans ce beau pays, ils sont surveillés par un cordon militaire.

Je m'engage volontiers à donner toutes les informations ultérieures que pourraient me demander sur les lieux les personnes qui voudraient visiter cette contrée avant d'y prendre des arrangemens de colonisation définitifs.

David B. Macomb.

AFRIQUE.

Tripoli de Barbarie. — *Publication d'un journal.* — *Expédition projetée par le pacha contre les Arabes révoltés du Djebel.* — *Renseignemens sur ces Arabes.* — *Extrait d'une lettre adressée à M.* Barbié du Bocage *par M.* Rousseau, consul général de France, à *Tripoli*, *en date du* 2 *août* 1827. — Il y a quelque tems que plusieurs de mes collègues et moi, nous avions formé le projet d'établir ici un *journal mensuel de politique et de littérature.* Ce projet vient d'être mis à exécution. Le premier N° de l'*Investigateur africain* a paru, le 31 juillet 1827, et je regrette vivement de ne pouvoir vous en envoyer un exemplaire, attendu que jusqu'à présent il nous a été im-

possible de le publier par la voie de l'impression. Je me borne donc à vous soumettre aujourd'hui les principaux articles que j'y ai fait insérer pour ma part, espérant pouvoir vous envoyer par la prochaine occasion une copie du cahier même dont ils ont été extraits.

Un camp dont le personnel sera, dit-on, porté ultérieurement à 25,000 hommes, s'organise en ce moment dans la plaine qui s'étend le long de la côte, à l'est du château. Ce corps d'armée, que *Sidi-Ali*, troisième fils du pacha, doit commander, est destiné à attaquer les Arabes révoltés du *Djebel*, qui infestent depuis deux ou trois mois les dehors de la ville de leurs bandes pillardes. Ces Arabes appartiennent à trois tribus distinctes, nommées *Ssattou*, *Assabè* et *Nouair*, lesquelles ont pour chef principal *Muhammed-il Marmouri*, homme astucieux et méfiant, qui n'a jamais pu se résoudre à venir en personne rendre hommage au prince, quoiqu'à différentes époques il se soit scrupuleusement acquitté de ses devoirs de vassal envers lui. On dit que plusieurs vénérables marabouts travaillent à le faire rentrer en grâce auprès de S. A. qui, mécontente des nombreuses trahisons dont il s'est rendu coupable, persiste à vouloir le réduire par la force des armes. Cette opération n'est pas sans danger; car les lieux élevés qu'habite ce chef, sont d'un accès si difficile qu'il faut nécessairement y transporter l'artillerie à dos de chameau, et que l'infanterie ne saurait les gravir qu'avec beaucoup de peine.

Nous ferons remarquer que, par le mot *Djebel*, les Arabes désignent en général les montagnes, et que celle dont il est ici question a reçu l'épithète d'*il Ssattou* du nom de la peuplade qui l'habite; ainsi, par *Djebel-il Ssattou*, il faut entendre la montagne des *Ssattous*. Toutefois, dans l'usage ordinaire, on se borne à l'appeler simplement *Djebel*. Cette montagne commence à deux journées de marche de celle de *Ghérian*, et elle s'étend de l'est à l'ouest, jusqu'au territoire de Tunis. Elle est très-boisée, et se divise en 103 districts où l'on récolte abondamment de l'huile, des raisins et des figues, que l'on transporte sur les divers points de la côte de Barbarie.

Indépendamment des trois tribus dont nous avons parlé, on en compte plus de vingt autres, toutes soumises au pacha, et en état d'hostilité avec les premières. Leurs richesses territoriales consistent, en arbres fruitiers et en bétail, dont la laine et le laitage leur offrent les moyens de faire un commerce lucratif avec les habitans des villes et des bourgades maritimes qui les avoisinent.

Voici la liste de ces peuplades dont l'humeur est belliqueuse, qui se servent d'armes à feu, et qui montent d'excellens chevaux habitués à la fatigue et aux longues courses. Nous commençons par celles qui habitent des villages murés et des hameaux : *Zentan-Redjeban*, *Kabaou*, *Azaz-Zouatin*, *Dekhakené*, *Mutiin*, *Sadâm-Ebiâdh*, *Hhemadié*. Les suivantes sont en partie nomades et vivent sous des tentes : *Ghezaz-Sebiè*, *Woulad-bou-Zaïf*, *Sonéiat*, *Rheihhebat*, *Semlous*, *Gudadéfé*, *Messadédé*.

— *Origine de* Tinbuktou, *d'après les auteurs arabes.* — *Détails sur les tribus qui habitent cette ville.* — *Tombouctou*, ou plutôt *Tinbuktou*, est pour nous ce qu'était pour les anciens Arabes la ville enchantée d'*Irem Zat il Émad* (1), ou la fontaine de *Jouvence* des mythologues orientaux (2); cette capitale du *Soudan* a échappé jusqu'ici aux investigations les plus suivies. Tout le monde en parle, et personne ne l'a encore vue. Mais en attendant que, dans le nombre des voyageurs intrépides qui, animés d'une généreuse émulation, ont entrepris de la visiter, il se trouve un homme assez heureux pour soulever le voile qui la dérobe aux regards de l'Europe savante, nous croyons devoir publier le peu de renseignemens que nous avons recueillis.

Il paraît qu'il existe une histoire détaillée de cette ville, dont l'auteur se nomme *Sidi-Ahhmed-Baba*, natif *d'Arawan*, bourgade du pays des *Keutés*; histoire qui fait remonter sa fondation à l'an 510 de l'hégire (1116 de J.-C.).

---

(1) Lieu de délices, chef-d'œuvre d'art et de magnificence, bâti dans le *Hhadramaüth*, par l'impie *Scheddad* qui, prétendant partager avec la Divinité l'encens des mortels, croyait s'être pratiqué un séjour semblable aux palais du ciel. Ce lieu, nommé d'abord *Irem*, fut surnommé *Zat il Émad*, à cause du grand nombre de colonnes d'or massif, incrustées de pierres précieuses, qui décoraient son enceinte. Il disparut tout à coup, lorsque *Scheddad* subit, avec son peuple, le châtiment que le ciel avait réservé à ses crimes. Plusieurs siècles après, sous le règne de *Moawia*, un Arabe, nommé *Kolaba*, qui cherchait dans le désert sa chamelle égarée, découvrit ce merveilleux palais; mais on ne le retrouva plus depuis, malgré les perquisitions que fit faire le kalife, frappé des choses étonnantes qu'il en avait entendu raconter.

(2) Cette fontaine, nommée en arabe *Mà-il-hhaiat*, et en persan *Abzendigani* (source de vie), est située, disent-ils, dans le *Zhoulemât*, région ténébreuse, voisine du pôle, et vers laquelle plusieurs monarques puissans ont tour à tour tenté des expéditions hardies, sans pouvoir y parvenir.

Voici comment cet ouvrage raconte la circonstance qui donna lieu à la fondation de *Tinbuktou :* « Une femme de la horde des *Touariks*, nommée *Buktou*, s'était établie sur les bords du Nil des nègres, dans une cabane ombragée par un arbre touffu : elle possédait quelques brebis, et elle exerçoit l'hospitalité envers les voyageurs de sa nation qui passaient près de sa demeure. Son humble habitation ne tarda pas à devenir un asile sacré, et un lieu de repos et de délices pour les tribus voisines qui l'appelèrent *Tin-Buktou*, c'est-à-dire, *propriété de Buktou* (*tin* étant dans leur idiome un pronom possessif à la troisième personne). Par la suite ces tribus vinrent s'établir autour d'elle et y tracèrent un vaste camp retranché, qui fut plus tard transformé en une cité populeuse. » Telles sont, suivant *Sidi-Ahhmet-Baba*, l'étymologie du nom et l'origine de la fondation de *Tin-Buktou*, qui perdra probablement beaucoup de sa célébrité, dès que l'on aura surmonté les obstacles qui en interdisent l'accès.

Diverses races ont concouru à former la population de Tinbuktou : celle des *Kohhlaas* (elle est païenne) qui d'abord s'y est trouvée dominante ; puis, celle des *Fellaas*, sectateurs du prophète arabe, qui y exerce aujourd'hui une grande supériorité. Ces derniers, dont le sultan actuel, nommé *Bello*, demeure à *Sakatou*, sont parvenus depuis près d'un an, par leur bravoure et leur force militaire, à établir leur domination dans la totalité du Soudan, en subjuguant la plupart des nations qui l'habitent. Les *Touariks* forment une troisième race. On retrouve cette tribu depuis les frontières méridionales de l'état de *Maroc* jusqu'au *Bournou :* elle obéit à un prince qui porte le titre de *maïné* (*commandant*), et qui réside à *Ghad*, ville située à douze journées ouest de *Murzouk*, capitale du Fezzan. Une quatrième race, celle des *Keutès*, que l'on suppose originaire du *Bambara*, et qui est réputée étrangère, ne jouit par cela même, d'aucune considération dans le pays. Les *Touariks* sont, après les Fellaas, les plus puissans parmi les peuples de l'Afrique centrale. Ils sont en grande partie nomades, vivent sous des tentes et dans des cabanes, ne se nourrissent que de laitage, et se servent au combat de lances et de flèches empoisonnées; ce qui donne aux Fellaas, qui possèdent des armes à feu, une supériorité incontestable. Les dialectes les plus usités à *Tinbuktou* sont ceux des Fellaas, des Touariks et des peuples du Bambara; ils diffèrent essentiellement entre eux.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Londres. — *Pont sous la Tamise.* — Ce pont d'un nouveau genre, monument déjà célèbre, ouvrage d'un ingénieur français, M. Brunel, dont la réputation est depuis long-tems honorablement établie en France et en Angleterre, est destiné à subvenir aux besoins de l'immense population qui habite les deux rives de la Tamise, au-dessous du pont de Londres, dont il sera éloigné de trois quarts de lieue. Il établira une communication facile entre la rive gauche du fleuve, où se trouvent les faubourgs de *Wapping* et de *White-Chapel*, le *dock de Londres* (1), ainsi que celui de *Sainte-Catherine*, et la rive droite où sont placés le dock du commerce, le grand canal de Surrey, la grande route de Kent, et une innombrable quantité d'usines et de manufactures de toute espèce.

Déjà en 1799, on avait tenté d'exécuter à Gravesend, grand village situés à vingt-un milles de Londres, des travaux qui auraient eu pour objet d'établir une communication souterraine entre les deux rives de la Tamise. Ce premier essai fut infructueux; on le renouvela en 1809, à *Rotherhithe*, près du lieu où l'on pratique aujourd'hui le nouveau passage; mais on échoua encore, faute de moyens suffisans et de mesures bien concertées.

L'entreprise actuelle, conçue par M. Brunel, s'exécute sous les yeux et par les soins de l'auteur. Le souterrain aura 1300 pieds anglais de longueur (ou 1200 pieds de France environ). La largeur de la Tamise, au point où il est placé, est de 1000 pieds anglais (930 pieds français environ).

Ce fut sans doute une grande idée que celle de construire un passage sous la Tamise, au lieu même où de nombreux vaisseaux la sillonnent dans tous les sens; mais ce qui la complète et lui donne toute sa valeur, c'est l'invention des moyens et des machines propres à conduire au but que l'on se propose, et surtout la création de ce célèbre *bouclier*, qui non-seulement a rendu l'entreprise facile, mais qui permettra dorénavant d'en exécuter de même nature avec plus de sûreté et de facilité.

Les travaux actuels furent commencés en 1825, par l'affais-

---

(1) Les *docks* renferment de vastes bassins intérieurs où sont reçus les vaisseaux, et des magasins pour leurs cargaisons.

sement progressif d'un mur circulaire, ou espèce de tour ronde en briques. La hauteur de cette tour est de 40 pieds anglais; son diamètre, de 50; son épaisseur, de 3. (Le pied anglais est au pied français comme 100,000 est à 106,575; rapport exact). Cette tour fut construite au moyen d'une immense charpente ou tambour, dont les pièces furent fortement attachées par d'énormes boulons en fer et par des crampons. On enleva peu à peu la terre sur laquelle reposait cette maçonnerie, et la tour s'enfonça graduellement par son propre poids. Lorsqu'elle fut arrivée à la profondeur déterminée, on commença les travaux de l'ouvrage en briques. C'est un massif qui a la forme d'un parallélogramme de 37 pieds de large sur 22 de hauteur, percé dans sa longueur par deux voûtes qui doivent former le passage, l'une pour aller et l'autre pour revenir, et qui communiquent entre elles par des arcades pratiquées de distance en distance. Ces voûtes ont 16 pieds 10 pouces dans leur plus grande hauteur; 13 pieds 9 pouces dans leur largeur, et 11 pieds 9 pouces dans la partie inférieure, au point où le plancher est établi. L'épaisseur de la voûte au point le plus élevé est de 2 pieds 7 pouces. Le mur qui sépare les deux voûtes a 3 pieds 6 pouces d'épaisseur vers la partie moyenne, et 4 pieds 6 pouces à sa base. Il entre 5500 briques dans chaque pied courant du pourtour de la maçonnerie. Le bouclier, qui est du poids de 120 tonneaux (le tonneau pèse 2 milliers ou mille kilogrammes), consiste en un cadre de fer de même hauteur et de même largeur que le massif; il est composé de 12 divisions mobiles qu'on fait avancer alternativement et indépendamment l'une de l'autre; chaque division est subdivisée à son tour en trois cellules ou cases placées l'une au-dessus de l'autre, et qui servent d'échafaud aux mineurs et aux maçons; elle est supportée par des espèces de semelles en fonte, sur lesquelles reposent tout le poids de la division. Ces semelles sont armées de vis horizontales posées en arcs-boutans contre la maçonnerie à mesure qu'elle est faite, et sont destinées, lorsqu'on les met en jeu, à pousser et à maintenir en avant chacune des divisions à laquelle elles appartiennent. Le fond des divisions est formé par des planches épaisses, mobiles, connues en Angleterre sous la dénomination de *polling-boards*, maintenues dans leurs positions par des vis mobiles logées dans le cadre de fer, et qui, enlevées successivement pour l'excavation des terres du front de l'ouvrage, et immédiatement replacées, deviennent des supports fermes et constans. On a de plus adapté au service du bouclier deux plates-formes mouvantes à deux étages, qu'on introduit dans chacune des voûtes, et qui sont destinées à recevoir les

terres provenant de l'excavation, et les briques, le ciment et le sable dont les maçons ont besoin pour la construction.

Malgré les accidens inséparables d'une telle entreprise, l'excavation et la maçonnerie du passage s'étendaient déjà à 420 pieds sous la rivière, lorsque, le 18 mai dernier, une irruption soudaine des eaux de la Tamise vint tout à coup suspendre les travaux. Cette irruption eut lieu par la chute dans le souterrain d'une terre molle et déliée, qui avait rempli un creux précédemment fait dans le lit du fleuve par des dragueurs de lest pour les vaisseaux. On évalua à mille tonneaux les terres tombées dans le souterrain, qu'elles comblèrent en partie, mais sans attaquer la maçonnerie.

Cet accident fit suspendre les travaux. Le trou, dont l'ouverture était de 5 pieds sur 2 pieds 6 pouces, fut complétement bouché, et le creux qui existait dans la rivière comblé au moyen de sacs d'argile entremêlée de gravier, que l'on y coula avec une extrême adresse, qui reposèrent sur la tête du bouclier, et formèrent bientôt un nouveau lit à la rivière. Après avoir donné un tems suffisant à la consolidation de ce nouveau fonds, on s'occupa de vider les deux passages, et l'on parvint en quelques jours, au moyen d'une pompe à vapeur, à les débarrasser de toute l'eau qu'ils contenaient. Mais un nouvel accident succéda bientôt au premier. Près du trou dont nous venons de parler, le sol, que depuis quelques jours on trouvait mou et sans consistance, céda tout à coup, et laissa de nouveau un passage aux eaux du fleuve. On s'aperçut que la presque totalité des terres qui, sur une étendue de 20 pieds, étaient restées appuyées sur le bouclier, après la première irruption, avaient été entraînées par le flux et le reflux de la marée. Le couronnement du bouclier, dans la même étendue, se trouvait couvert de sacs d'argile qui formaient une masse compacte, impénétrable à l'eau. Cette cavité, ou les trous par lesquels l'eau pénétrait dans le souterrain, formait une sorte de carré de 50 pieds de côté qui diminuait de largeur en descendant, et constituait, depuis le lit de la rivière jusqu'à la partie supérieure du bouclier, une excavation très-irrégulière, mais fort considérable d'environ 20 pieds de long sur 12 de large.

Le souterrain a été débarrassé par les moyens dont on avait fait usage lors de la première irruption, et les travaux ont repris leur activité. Depuis ce dernier événement, aucun nouvel obstacle n'est venu arrêter les travailleurs. Il convient d'ajouter que les sacs d'argile jetés en grand nombre dans le fleuve pour remplir l'excavation ont été recouverts de gravier, et ensuite garantis par un épais *prélât* goudronné, maintenu par un tra-

versin de fonte sur lequel on a étendu une nouvelle couche de gravier, pour tenir l'ensemble aussi comprimé qu'il était possible durant le tems nécessaire pour que l'argile se tassât complétement sur le couronnement du bouclier. On doit encore observer que, jusqu'à présent, les travaux du souterrain n'ont nullement attaqué le lit primitif de la rivière, et qu'il n'est même pas possible que la chose arrive, puisque la terre du plafond est constamment et fortement soutenue par la maçonnerie ou les portions du bouclier qui servent à la poser, ce qui prévient tout affaissement des terres contiguës. H.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Société d'économie. — Propagation de la vaccine.* — Cette société s'est beaucoup occupée, dans ces derniers tems, de la propagation de la vaccine. Un grand nombre de ses membres ont souscrit pour des dons temporaires ou annuels, afin d'établir un capital pour la propagation de cette méthode bienfaisante dans toute la Russie. Voici le résumé du rapport présenté à la société sur les succès de l'inoculation : 1° à dater du mois d'août 1824 jusqu'au mois de janvier 1825, c'est-à-dire, dans l'espace de cinq mois, on a préparé et envoyé à tous les *comités de vaccine*, établis dans les gouvernemens de la Russie, jusqu'à mille lancettes; de plus, sept mille tubes, avec ou sans le virus de la petite-vérole, et onze mille exemplaires d'un traité sur l'*utilité de l'inoculation ;* 2° les quatre élèves de l'hospice impérial des Enfans-Trouvés, envoyés à la société par ordre de l'impératrice Marie, ont inoculé, dans l'espace de quatre mois, 1879 enfans, et ont enseigné ce procédé à 72 personnes. M. Vsévolojsky, membre de la société, a offert, à cette occasion, de faire préparer à ses frais 2,500 étuis, chacun avec deux lancettes.

Plusieurs exemplaires d'un ouvrage de M. Stoïkovitch, intitulé : *Sur la sauterelle, et les moyens de l'exterminer,* ont été envoyés par la société dans les gouvernemens méridionaux, qui sont le plus exposés aux ravages de cet insecte. P. R. E.

Odessa. — *Bâteau à vapeur.* — Une communication par bateau à vapeur vient d'être établie entre Odessa et Kherson. A dater du 16 juillet 1827, le pyroscaphe l'*Espérance* sert au transport des passagers et des marchandises; en revenant, il remorque les radeaux et les barques qui se rendent de Kherson à Odessa. Il fait ce trajet, qui est de 70 lieues marines, en 27 heures, en remontant le Dniéper. Dorénavant, le pyroscaphe

l'*Espérance* partira d'Odessa pour Kherson, tous les mardis, à 8 heures du matin.

— *Établissemens publics pour l'éducation de la jeunesse.* — Le *journal d'Odessa* contient des détails intéressans sur les maisons d'éducation qui existent dans cette ville. Il résulte de ces détails qu'Odessa possède des établissemens pour l'éducation des jeunes gens, savoir : le *lycée Richelieu*, fondé en 1818; l'*école grecque pour les enfans des négocians ; l'école des orphelins ; l'école établie par l'église grecque ; l'école allemande évangélique; l'école juive*, et *quatre pensionnats* particuliers. Les élèves de ces écoles sont au nombre de 1018. Les établissemens pour l'éducation des jeunes personnes sont au nombre de six, savoir : l'*institut des demoiselles nobles*, fondé en 1806; *l'école normale*, *l'école grecque*, *l'école juive*, et *deux pensionnats* particuliers pour les demoiselles. Ces établissemens contiennent 422 jeunes personnes. Nombre total d'élèves des deux sexes, 1440.

En comparant le nombre d'élèves à la population de la ville, population qui, d'après le recensement de cette année, monte à 32,740 âmes, il résulte, que le premier nombre est à l'autre comme 1 à 22, ou, en d'autres termes, on compte un élève sur 22 habitans. En considérant le nombre des élèves de l'un et de l'autre sexe à part, il se trouve un élève du sexe masculin sur 32, et un du sexe féminin sur 77 de la totalité de la population. Dans ce calcul ne sont pas compris les enfans élevés dans la maison paternelle.

Crimée. — Symphéropol. — *Découverte d'antiquités.*—M. de Blaramberg, directeur des *musées d'antiquités établis à Odessa et à Kertch*, vient de découvrir à une werste au sud de la ville de *Symphéropol* les restes d'un château ancien. On a tiré, des décombres qui y sont entassés, des bas-reliefs et des inscriptions grecques, dont une porte cette dédicace : à *Jupiter Atabyrius ;* sur l'autre, on distingue parfaitement le nom du *roi Scilurus*. C'est probablement ce fameux Scilurus qui fit la guerre aux généraux de Mithridate Eupator, et qui, au rapport de Strabon, possédait, dans l'intérieur de la Tauride, les châteaux de *Chavum*, de *Néapolis* et de *Palacium*. Les vestiges nouvellement découverts peuvent appartenir à une de ces trois places. Parmi les bas-reliefs qu'on a déterrés, il s'en trouve un qui représente la figure d'un vieillard ayant une barbe épaisse, et coiffé d'un bonnet singulier. Cette même figure, parfaitement ressemblante, se voit sur une médaille inédite du cabinet de M. de Blaramberg, au revers de laquelle on lit le nom *du roi Scilurus*. Le bas-relief offre donc indubitablement les traits de ce roi des Tauro-Scythes. Cette découverte est très-importante pour l'iconographie ancienne.

Kertch. — *Découverte d'antiquités.* — M. de Blaramberg, dans son dernier voyage pour la recherche d'antiquités sur les bords de l'ancien *Bosphore Cimmérien*, a reconnu, à 4 werstes de Kertch, près de la batterie *Pawlowsky*, les vestiges de l'ancienne ville de *Nymphée*, colonie grecque, qui dans l'antiquité avait appartenu quelque tems aux Athéniens, et ensuite aux rois du Bosphore. M. de Blaramberg y a retrouvé les traces des murs, et de grosses dalles de pierre dure, dispersées sur le rivage du détroit, lui ont indiqué l'emplacement de l'ancien port de *Nymphée*, mentionné par Strabon. S.

POLOGNE.

Cracovie. — *Société philomatique de l'Université.* — *Nomination académique.* (26 janvier 1827.) — Le recteur de l'Université des Jagellons et président de la Société littéraire de Cracovie, et le président de cette Société, MM. Girtler et P. Czaykowski, viennent d'adresser à M. *Marc-Antoine* Jullien, de Paris, le diplôme de membre correspondant de la *Société philomatique de l'Université de Cracovie*, avec un exemplaire de ses statuts. Ils lui annoncent que la Société a voulu l'appeler dans son sein, non-seulement à cause des ouvrages utiles et importans sur *l'Éducation*, sur *l'Emploi du tems* et sur la *Philosophie des sciences*, qu'il a publiés, mais aussi en mémoire de l'estime et de l'amitié que lui avait accordées leur illustre compatriote et héros immortel dans les deux hémisphères, le général Kosciuzsko, auquel M. Jullien a consacré une *Notice biographique et historique*, qui a été traduite et publiée en langue polonaise, et surtout pour reconnaître les services rendus aux sciences, aux lettres et aux arts par la fondation de la *Revue Encyclopédique*, qui rapproche et unit toutes les nations.

Plusieurs membres de la Société littéraire de Cracovie, que nous prions d'agréer ici l'hommage de notre reconnaissance, expriment l'intention de communiquer, par la voie de notre *Revue*, les faits nouveaux et importans, et les annonces des productions scientifiques et littéraires, dignes d'attention, qui pourront signaler la marche de l'esprit humain en Pologne. La nation polonaise, toujours animée de ces nobles sentimens patriotiques qui ont survécu, dans l'âme de ses meilleurs citoyens, même à l'indépendance de leur patrie, ne reste point en arrière des autres peuples dans la carrière des travaux intellectuels, et la république de Cracovie, en particulier, se plaît à encourager dans son sein et au dehors tous les hommes qui servent et ho-

norent l'humanité par leurs connaissances et leurs vertus, ou par leur zèle pour la propagation des lumières et pour le bien public. Z—i.

ALLEMAGNE.

Bavière.—Wurtzbourg.— *Institut orthopédique*, dit *Carolin.* — M. le Dr Heine, fondateur et directeur de cet institut justement célèbre, et qui a obtenu des personnes les plus distinguées en Allemagne, et particulièrement de S. M. la reine douairière, des témoignages d'intérêt et des encouragemens, a présenté à S. M. et au grand-duc de Saxe-Weimar trois écrits relatifs aux bons et utiles résultats qu'a déjà produits son institut. La reine lui a fait remettre une épingle richement garnie de brillans. Le grand-duc de Weimar lui a envoyé la médaille du mérite, avec une lettre autographe très-flatteuse. M. Heine passe pour être le premier qui ait traité l'orthopédie comme une science qui a des rapports nécessaires avec l'anatomie, la physiologie et la mécanique, et qui l'ait appliquée, en triomphant de beaucoup d'obstacles, à la guérison d'un grand nombre de difformités ou d'infirmités différentes.

— Munich. — *Fondation d'une école polytechnique.* — Une ordonnance royale, du 27 septembre dernier, établit à Munich une école polytechnique, destinée à former des chefs et sous-chefs d'atelier, et même des ouvriers pour les manufactures. Indépendamment des sciences naturelles et manufacturières, on y enseignera les sciences commerciales et l'architecture civile. N.

État de l'industrie dans le Harz, en 1826. — L'étendue de pays, appelée *Harz* (résine) par les Allemands, est déterminée par celle d'un groupe de montagnes peu élevées, qui est situé entre la vallée de l'Elbe et celle du Veser. Elle a reçu son nom du grand nombre d'arbres résineux qui y croissent. Depuis plusieurs siècles, l'exploitation de riches filons d'argent, de plomb, de cuivre et de fer, produisant même un peu d'or et de zinc, a rendu le Harz célèbre. Cette industrie seule à peu près, jointe à la coupe des forêts, fait vivre les habitans de cette contrée. C'est une source d'observations nouvelles pour le voyageur que la vue de cette population presque entièrement composée d'employés ou d'officiers ds mines et des usines. Les mines du Harz offrent à l'ingénieur un vaste champ d'étude; et s'il y trouve quelquefois matière à critique, ce n'est que sur d'anciennes constructions, sur d'anciens procédés auxquels il n'a pas encore été possible de rien changer.

On admire surtout les magnifiques travaux qui ont été exécutés dans le but de rassembler les eaux qui font marcher les machines d'extraction et d'épuisement. M. Héron de Villefosse, ci-devant commissaire de la France auprès des pays conquis, aujourd'hui maître des requêtes au conseil d'état, et inspecteur divisionnaire des mines, a réuni, dans son bel ouvrage sur *la Richesse minérale*, tous les détails techniques relatifs à cet objet. Nous en avons reconnu sur les lieux la parfaite exactitude; car, depuis la publication de cet ouvrage, l'art de l'exploitation n'a point subi au Harz de notables changemens. L'emploi de la première machine à colonne d'eau qu'on y ait vue est le seul fait nouveau qui mérite d'être mentionné. Cette machine vient d'être placée sur une mine près de Clausthal. M. de Villefosse a également exposé avec soin tout ce qui se rapportait aux usines. Les minerais d'argent, de plomb et de cuivre sont toujours traités de la même manière, avec cette seule différence qu'on se sert de coke, au lieu de charbon de bois, dans la fonte des mattes. Encore cette substitution a t-elle été rendue nécessaire par la rareté momentanée des bois, et il n'est pas démontré qu'elle soit avantageuse. Plusieurs perfectionnemens ont été apportés dans le travail du fer. Le Harz présente une grande variété de minerais de fer; ceux qui dominent sont les fers oxidés, rouges et bruns en roche, et le fer spathique. On y emploie presque uniquement comme combustible des charbons de sapin; mais on brûle aussi dans le Bas-Harz quelques charbons de vieux chêne et de hêtre. Les hauts fourneaux y diffèrent, par la forme et les dimensions, de ceux de la plupart des autres pays. Les procédés d'affinage de la fonte, d'étirage en barres, etc., nous ont paru assez arriérés; on s'occupe de les perfectionner.

Non seulement on remplace dans toutes les usines du Harz les anciens appareils et les anciennes machines par de nouveaux appareils et par de nouvelles machines mieux disposés; mais, dans quelques localités, on rebâtit les établissemens en entier. Lorsque nous passâmes à Rothehütte, on venait d'achever, d'après des modèles anglais, la construction de superbes bâtimens qui ne sont pas moins remarquables par la convenance des parties que par la beauté de l'ensemble; et, dans quelques années, l'usine de Konigshütte (Bas-Harz) nous offrira, comme celle du même nom en Silésie, l'aspect de grands édifices dans le style gothique.

L'administration des mines et des usines du Harz est aussi bien digne d'éloge. Les différentes branches en sont confiées à des hommes qui n'obtiennent leurs places qu'en fournissant

les preuves de longues études pratiques et d'une expérience proportionnée à l'importance des opérations qu'ils doivent diriger. La division du travail surtout est parfaite. Chacun a son occupation bien distincte, et s'y voue exclusivement. Ainsi, l'on a des ingénieurs spéciaux pour les machines, des ingénieurs spéciaux pour les usines à fer, des ingénieurs spéciaux pour les usines à plomb, etc. La partie commerciale et la partie technique forment deux départemens tout-à fait séparés, sur l'ensemble desquels un seul homme a l'inspection; et il n'existe pas, dans ce pays comme dans beaucoup d'endroits en France, une prééminence injuste de l'agent débitant sur l'agent fabricant. On voit au Harz peu de personnes qui parlent de tout sans rien savoir; mais on n'y rencontre pas un employé, pas un ouvrier qui ne réponde avec exactitude et précision sur tout ce qui le concerne. Peut-être pourrait-on seulement reprocher aux officiers de manquer quelquefois de certaines connaissances scientifiques et de notions sur l'état de l'industrie des autres pays, qui leur seraient nécessaires. Quant à la complaisance, à l'extrême affabilité des mineurs du Harz, on ne peut s'en faire une idée qu'après en avoir éprouvé les effets.

Enfin, ce que nos lecteurs n'apprendront pas avec moins d'intérêt, c'est la reconnaissance que conservent au *commissaire de la France auprès des pays conquis* les habitans du Harz. Jamais concert de louanges ne fut plus général, et ce n'est pas seulement pour les immenses services qu'il a rendus au pays, en plaidant sa cause auprès du gouvernement républicain, que M. de Villefosse l'a mérité; pendant un assez long séjour que nous avons fait au Harz, nous n'avons vu presque aucun individu dont la famille ne lui eût quelque obligation particulière, pas un qui ne voulût aussi acquitter une portion de la dette nationale envers des compatriotes de son bienfaiteur. Puisse un tel exemple trouver des imitateurs! Des administrateurs aussi éclairés nous eussent conservé les pays conquis beaucoup mieux que nos armées, et le nom français serait aujourd'hui aussi aimé qu'il a été redouté.

Aug. Perdonnet, anc. élève de l'*École Polytechnique*.

Nécrologie.—Hebel (*Jean-Pierre*).—Il y a déjà une année que l'Allemagne a perdu l'un de ses poëtes les plus remarquables par la profondeur de ses vues et l'originalité de son style, Hebel, né le 11 mai 1760, dans le grand-duché de Bade, mort le 22 septembre 1826. Le petit pays renfermé dans cet angle formé par le Rhin, dont le sommet se trouve à Bâle, fut le théâtre des jeux de son enfance, comme il est celui des personnages et des mœurs chantés dans ses poëmes. Il eut le double

bonheur de naître dans une de ces conditions humbles qui, rapprochant l'homme de la nature, le rendent plus accessible à tous les sentimens humains; et d'avoir une mère tendre, ferme et pieuse, qui s'appliquait avec amour à former l'âme de son fils. Hebel avait perdu son père de fort bonne heure; encore enfant, la pauvreté le contraignit à travailler dans les mines de fers, principale ressource de la population au milieu de laquelle il vivait. Envoyé au collége de Bâle, par les soins de sa mère qu'il eut le malheur de perdre bientôt après, il trouva dans cette ville, et particulièrement dans la maison du brigadier Iselin, asile et protection. Ses progrès répondirent à tant de bienveillance. Un prélat Badois, ayant fait la connaissance du jeune Hebel, sut le deviner, l'adopta, et lui fit faire d'excellentes études de collége et d'université. A l'âge de vingt ans, il subit d'une manière brillante des examens qui le firent recevoir dans le clergé badois. Il remplit d'abord les fonctions de vicaire d'un pasteur et de précepteur de ses enfans. Mais ses connaissances philologiques lui procurèrent au bout de trois ans une place d'instituteur au collége de Lœrrach, à deux lieues de Bâle, où le rappelaient souvent des relations d'amitié. Depuis 1791, Hebel fut attaché à l'instruction publique et au service de l'église, dans la ville de Carlsruhe, qu'il habita jusqu'à la fin de ses jours. Si ses fonctions et ses titres l'élevèrent successivement en dignité, dans cette double carrière, il grandit encore plus moralement. C'était avec un dévoûment de cœur qu'il se livrait au travail que lui imposait sa situation. Telle était sa carrière publique, lorsqu'une maladie d'entrailles, dont le principe existait depuis long-tems, le conduisit au tombeau, six jours après s'être déclarée d'une manière menaçante. Les honneurs touchans rendus à sa mémoire dans la cérémonie de ses funérailles, ont prouvé l'amour et le respect qu'avaient voués à cet excellent homme les citoyens de toutes les classes et de tous les âges.

Hebel avait mérité ces hommages, non seulement comme fonctionnaire public, mais par son caractère, par ses vertus privées, par la tendance de ses écrits et par son génie poétique. Chrétien plein d'une foi vive, il porta dans toutes les relations de la vie la noblesse et la pureté de ses sentimens, l'aménité et même l'enjoûment d'une âme naïve et sereine. Ses amis ont retenu une foule de traits qui attestent la bonté de son cœur et sa gaîté habituelle. Ajoutez à tant de qualités précieuses, le plus aimable caractère, la plus heureuse organisation intellectuelle, un coup-d'œil pénétrant, une mémoire fidèle, des saillies originales, le talent de la parole, et vous concevrez

l'ascendant qu'il exerçait sur ses alentours, le charme irrésistible qui faisait faire cercle autour de lui, dès qu'il racontait une histoire populaire ou piquante, ou lorsqu'il parlait sur un sujet instructif. Sa manière d'être et ses discours portaient le cachet d'une simplicité d'enfant, d'une naïveté de sentiment qui lui gagnait tous les cœurs.

Comme savant, comme écrivain, Hebel aurait laissé le souvenir de son passage sur la terre, lors même que ses poésies ne lui donneraient pas un droit assuré à l'admiration. Passionné pour les diverses branches des sciences naturelles, il l'était surtout pour la minéralogie et la botanique; deux plantes rappellent son nom : *Hebelia allemannica*, *Hebelia Collini*. Il cultivait avec un égal succès les mathématiques, les littératures hébraïque, grecque, latine, italienne et allemande.

Les écrits de cet homme remarquable appartiennent à diverses classes. Il composa, pour l'éducation religieuse de la jeunesse, une Histoire de la Bible (*Biblische Geschichten : für die Jugend bearbeitet.* Stuttgart et Tubingue, 1822 ; *Seconde édition*, 1824. In-8°.) Écrit avec affectation, et destiné principalement aux écoles de la campagne, ce livre a déjà porté de bons fruits et il en portera encore.

Hebel avait également en vue l'éducation du peuple, lorsqu'il prit part à la publication de *l'Almanach populaire badois* (*Der rheinländische Hausfreund.* Carlsruhe, 1808-1811 ; in-4°. *Rheinischer Hausfreund.* Ibid., 1814-1815). Il en rédigeait la partie qui devait servir de lecture et d'amusement. Là, sous des formes tour à tour plaisantes et sérieuses, toujours agréables, il répandit un trésor d'instructions utiles du domaine des sciences naturelles et de l'économie, de la morale et de la religion. Ceux qui ne l'ont pas lu se feraient difficilement une idée de l'attrait tout particulier de ses anecdotes et de ses histoires : sa manière de raconter ne ressemble à celle d'aucun autre écrivain. Ses articles, insérés dans les quatre premieres années de l'almanach, ont été rassemblés en 1811, et réimprimés en 1818, sous ce titre : *Schatzkästlein des rheinischen Hausfreundes.* Tubingue. In-8° (Trésor extrait de l'*Ami des familles pour les bords du Rhin*).

Les siècles futurs pourront ignorer qu'Hebel fut prélat, docteur en théologie, conseiller ecclésiastique, etc. ; ils n'entendront peut-être point parler de son savoir ; peut-être même auront-ils oublié ses contes, qui cependant les intéresseraient ; mais, à coup sûr, si beaucoup de noms aujourd'hui célèbres étaient engloutis par les flots du tems, celui d'Hebel, poëte, survivrait à ce grand naufrage. On n'a de lui qu'un petit

volume de poésies, sous ce titre : *Allemannische Gedichte, für Freunde ländlicher Natur und Sitten.* (Poésies allemaniques, pour les amis de la nature et des mœurs champêtres). Six éditions originales, publiées de 1803 à 1821, n'ont pas suffi à l'avidité du public; les pirates de la librairie allemande ont encore trouvé à faire leur profit de la réputation solidement établie de l'ouvrage et de l'auteur. Le titre d'*allemaniques* désigne le dialecte dans lequel sont écrits les poëmes d'Hebel; c'est le dialecte de la partie du grand-duché de Bade qu'il habita dans sa jeunesse, branche de l'idiome parlé dans la Suisse allemande et dans les provinces d'Allemagne limitrophes, où dominèrent les *Allemanni*, après la grande migration des peuples. Cet idiome, qui doit paraître barbare, lorsqu'il n'a pour juge que l'oreille, est ravissant de grâce, d'énergie et de naïveté. Il abonde en mots et en tournures empreints de l'originalité du peuple qui le parle.

Ces mots, ces tournures, comme tout ce qui est parfaitement national, sont intraduisibles. L'idiome allemanique seconde à merveille le poëte qui se plaît dans la peinture des mœurs champêtres et qu'émeuvent les scènes de la nature. C'est dans ce cercle d'objets et dans ce dialecte qu'Hebel s'est placé au niveau des plus grands poëtes lyriques, anciens et modernes. La nature qu'il peint et les personnages qu'il met en scène appartiennent, comme son langage, à la contrée où fut placé son berceau. Mœurs, croyances, industrie, tournure d'esprit, localités, tout est pris dans le monde réel qui l'entourait, et a cependant un charme idéal et un sens poétique très-profond. Sous les formes de la vie simple et vulgaire, dont la fidèle reproduction est déjà une source de plaisir, le poëte place les grands intérêts de l'humanité, les sentimens les plus touchans que puisse inspirer le christianisme. Sous l'enveloppe du pâtre et du petit marchand, Hebel voit l'homme et devine ses plus secrètes émotions. A ses yeux, la nature inanimée elle-même est remplie de sublimes symboles de la destinée humaine. De là l'étonnante puissance que ces petits poëmes exercent sur l'âme.

Voss, dans le nord de l'Allemagne, avait déjà porté atteinte au crédit des Philis, des Daphné, des pastorales de salon; Hebel, dans le midi, acheva de les discréditer. Le retour de la poésie bucolique allemande vers la nature est en grande partie son ouvrage. Heureux le poëte qui, comme Hébel, sait aimer et comprendre la nature, et qui n'a besoin, pour trouver le beau idéal, que de descendre dans son propre cœur!

C. Monnard.

SUISSE.

Promenade à Hofwyl, ou *Situation actuelle des établissemens de M. Emmanuel* de Fellenberg. — L'établissement d'Hofwyl est à un peu plus de trois lieues de Berne. On s'y rend en voiture, en une heure et demie, par un chemin très-beau et très-agréable. On sort de la ville par la porte du nord, et l'on monte assez long-tems à mi-côte, sur une colline de verdure, dont l'aspect est délicieux. La construction de cette belle chaussée fait le sujet d'une inscription monumentale, placée sur la gauche. La route est plantée alternativement de frênes et de platanes; elle est plus large que les routes ordinaires de la Suisse : de là, on voit au loin sur la droite, vers le sud-est, la *Jungfrau* et sa sommité éclatante. Après avoir traversé une belle campagne et le bois de Grauholtz, on atteint, en s'élevant toujours, au territoire qui dépend de Hofwyl, et l'on se trouve insensiblement arrivé à l'établissement, sans avoir eu à franchir ni porte, ni enceinte. Les abords sont suffisamment annoncés par l'aspect riant des cultures, et par les bestiaux superbes qui paissent aux environs. M. de Fellenberg a pris soin de réunir les vaches les plus belles de l'Emmenthal et les bœufs de l'Oberland. Il est impossible de voir de plus belles espèces que celles qui servent à l'exploitation de son domaine.

Un premier bâtiment est placé à gauche, en arrivant, au bout d'une grande esplanade semi-circulaire. A l'autre extrémité du diamètre est un bâtiment semblable qui fait face au premier; à droite est le bâtiment principal, composé de deux étages, et dont la façade a plus de 150 pieds. C'est là que j'ai été reçu et introduit par le fils de M. de Fellenberg. L'intérieur est divisé par un vaste corridor; les salles sont très-élevées et aérées. C'est la partie qu'occupent les jeunes élèves de la classe aisée, et où ils reçoivent leurs leçons. Les bâtimens qui sont de l'autre côté de l'esplanade leur sont aussi destinés; mais c'est pour y prendre les leçons plus bruyantes de la gymnastique, de l'escrime et de la danse, qui incommoderaient les professeurs des sciences et des lettres et distrairaient les étudians.

A cinq minutes de chemin, dans l'intérieur du parc, est le bâtiment de l'*École d'industrie*, appelée aussi l'*École des enfans pauvres*. Plus loin est un bâtiment nouvellement élevé pour l'école des jeunes filles, que Mme de Fellenberg a voulu prendre sous sa direction. Auprès de là est un bâtiment pour l'école proje-

tée en faveur des classes moyennes de la société. Dans différens endroits du parc sont plusieurs constructions utiles à l'exploitation de l'établissement, les ateliers de mécanique, les laiteries, les vacheries, etc.

A la droite, c'est-à-dire derrière le grand bâtiment, est un petit lac, avec un emplacement pour l'exercice de la natation. Comme on reçoit dans l'institut des enfans extrêmement jeunes, et même de cinq ans, M. de Fellenberg a fait construire ailleurs un bassin revêtu en pierre, où ils peuvent descendre graduellement, par des marches très-peu élevées, et où l'on soutient l'eau à la hauteur que l'on veut.

1° *Institut pour les classes élevées de la société.* — Le nombre des élèves va toujours en augmentant. Aujourd'hui ce nombre est de cent. En 1816 il n'était que de soixante. Des Anglais, des Russes, des Polonais, des Italiens, des Espagnols et des Français occupent une grande partie des places; le reste est composé d'Allemands et de Suisses. Toutes les heures sont remplies alternativement par l'étude des langues mortes et vivantes, des mathématiques et de leurs applications, de la chimie, de la physique, de l'histoire naturelle, de la musique, des beaux-arts, de l'histoire, de la philosophie et de la morale, alternativement. Les professeurs et les maîtres ne sont pas épargnés, et sont en général des hommes d'élite. On divise les élèves par fractions relatives à leur degré de force, mais la classification n'est pas absolue, ou rigoureuse, comme dans la méthode des écoles élémentaires; le grand nombre des maîtres n'exige peut-être pas qu'on y ait recours. Mais les élèves étudient et s'exercent simultanément, et presque toujours devant le tableau. Le travail est de huit heures par jour. Le chant interrompt les études abstraites, de la manière la plus heureuse; dans le cours de ses promenades, et au moment où il s'y attend le moins, le visiteur a l'oreille frappée d'un concert de voix harmonieuses, qui se font entendre au loin dans la campagne. On exerce les jeunes gens à l'équitation, à la natation, à la danse et à l'escrime, et aux diverses parties de la gymnastique. On leur apprend même diverses professions mécaniques. Enfin ils s'amusent à cultiver de petits espaces de terre qui leur sont abandonnés.

J'ai remarqué sur tous les visages des enfans de cette nombreuse école, l'air du contentement et du bien-être, et les signes de la santé la plus prospère, fruit d'une nourriture aussi saine que le climat, et surtout d'une régularité admirable dans l'emploi des heures de la journée. M'étant informé de la mortalité qui existe parmi les jeunes gens, j'ai été surpris d'apprendre,

par M. le comte de Villevieille, ami et collaborateur de M. Fellenberg, que, depuis dix ans qu'il est dans l'institut, aucun élève n'y est mort (1).

Pendant les leçons, les étrangers ne pénètrent point dans les salles, à moins d'y être autorisés par M. de Fellenberg.

On peut demander si les progrès sont bien étendus dans une institution où le ressort de l'émulation n'est presque pas employé. On sait que c'était un des principes de la méthode de Pestalozzi. On est encore divisé sur la question de l'émulation envisagée sous le rapport moral; mais il semblerait que l'expérience est en faveur de l'émulation, employée avec les ménagemens convenables, comme moyen de développer l'imagination et le talent. Si elle ne contribue pas toujours au bonheur des individus, elle est au moins, pour la société, d'un avantage incontestable. Selon moi, c'est là que la question se réduit. Si l'on accorde que l'état a le droit de diriger l'éducation, il faut reconnaître que son intérêt commande l'emploi de la discipline et de l'émulation *dans les écoles publiques*. Mais une question si grave ne doit pas être traitée dans un si court aperçu.

Autant que j'ai pu le savoir, l'enseignement se fait en langue allemande, tellement que les premières leçons données à un élève étranger, consisteraient dans l'étude de cette langue. Cependant, tout le monde entend le français. On fait en sorte de conserver les élèves le plus long-tems qu'il est possible à l'établissement, pour leur donner une éducation complète.

2° *École des enfans pauvres*, ou *école d'industrie*. — C'est l'école des pauvres que je désirais principalement connaître, et M. le comte de Villevieille, en l'absence de M. de Fellenberg, a bien voulu m'exposer d'abord le plan qu'on suit à leur égard dans la maison. Le principe fondamental de M. de Fellenberg est que le bonheur des différentes classes de la société repose sur le travail en général, mais surtout *sur l'agriculture*. Cette vérité n'est pas neuve; le grand mérite est d'avoir mis le principe en expérience et en application journalière, et d'avoir fondu, pour ainsi dire, l'éducation intellectuelle avec l'éducation agricole. Il faut connaître ce motif du fondateur pour comprendre l'école des pauvres de Hofwyl : car on se tromperait si l'on croyait pouvoir la visiter à toute heure de la journée, comme on visite nos écoles gratuites. J'avais moi-même commis cette méprise, et l'examen des lieux m'a détrompé.

---

(1) Chaque élève paie 2,800 fr. de pension annuelle.

Les élèves travaillent neuf heures par jour en été; huit heures et demie en hiver. Il n'y a que deux heures consacrées à l'étude en été, et une heure et demie seulement en hiver; tout le reste du tems, c'est à-dire sept heures, sont occupées au dehors, à la culture des terres, ou au travail manuel. Comme les jeunes gens doivent séjourner seize ans à l'école, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à vingt et un ans, on a calculé que le quart du tems consacré chaque jour à l'instruction morale et intellectuelle était suffisant. Pendant ce tems, ils prennent des habitudes laborieuses et ils profitent alors, même au moral, en appliquant leur intelligence à des combinaisons toujours nouvelles. Je les ai vus labourer, piocher, traîner des fardeaux, etc.; et les mêmes enfans, le lendemain matin, ont écrit, dessiné, calculé ou étudié une leçon de géographie. Malgré la fatigue qu'ils ont à supporter, le mouvement, l'activité, la gaieté sont les mêmes que dans l'autre institut.

Cette école est composée aujourd'hui de cent huit élèves qui ne paient absolument rien. Le fondateur en élève trente à ses frais; le reste est soutenu par différens bienfaiteurs et souscripteurs. Jusqu'à l'âge de quinze ans, le travail d'un élève n'est point productif; mais après cette époque, le produit de son industrie couvre les frais de son éducation et de son entretien.

Dans les classes, outre la lecture, l'écriture, les leçons morales et religieuses, et les élémens du calcul, ils apprennent un peu de géométrie, le chant, la botanique, et toujours une profession mécanique. On leur fait dessiner d'après nature, non-seulement les plantes, mais les outils, les meubles, les instrumens et les machines. J'ai été très-satisfait de leurs dessins. Ils exécutent aussi des reliefs des montagnes de la Suisse, et ils font des herbiers.

On a remarqué qu'il y avait très-peu ou point du tout de voix fausses parmi ces jeunes gens; ce qui n'arrive pas dans l'autre institut. Peut-être la cause en est qu'ils sont presque tous Suisses ou Allemands.

Rentrés chez leurs parens, les élèves de l'école des pauvres ont une conduite exemplaire; ils contribuent à répandre les meilleurs instrumens aratoires, les méthodes perfectionnées pour la culture, et les arts mécaniques. Malheureusement, les familles les retirent souvent avant le tems. J'ai vu dans la classe le directeur immédiat de l'école des pauvres, si connu sous le nom de *Wehrli* que ce nom est devenu générique. On demande souvent à M. Fellenberg de procurer *un Wehrli*, c'est-à-dire un sujet capable de conduire une école semblable; dans le nombre des élèves, il en est en effet que l'on forme pour cette

honorable destination. J'en ai vu deux destinés pour la France et demandés par S. A. R. le duc d'Orléans; six autres ont été demandés pour le même pays. Nous devons voir avec joie se réaliser le vœu que formait, il y a dix ans, un généreux philantrope, lorsqu'il rendait compte de la situation des instituts d'Hofwyl, en 1816 (1), dans un exposé plein d'intérêt et de vues utiles.

Le nombre des personnes qui dépendent de l'institut d'éducation est de trois cents.

Sous le rapport de l'agriculture, l'établissement d'Hofwyl donne de très-beaux résultats, et il est en état de grande prospérité. Mais je n'ai point à m'en occuper ici. Le domaine a 214 arpens. Il a jadis appartenu à M. d'Erlach. C'est en 1799 que M. de Fellenberg a jeté les fondemens de l'institution.

Le respectable fondateur est le premier à faire l'éloge de notre ferme expérimentale de Roville et de M. Mathieu de Dombasle, et il conseille même d'y envoyer des élèves, quand on n'a pas le double but de donner en même tems de l'éducation et des leçons d'agriculture.

L'école intermédiaire, pour les classes moyennes de la société, sera bientôt ouverte à Hofwyl; le bâtiment qu'elle doit occuper est fini. Beaucoup d'élèves sont déjà inscrits. Le nombre des places sera de cinquante, et le prix total de la pension de 1200 fr. M. de Fellenberg empruntera aux deux autres établissemens tout ce qui peut convenir aux individus que leurs familles destinent au commerce, aux manufactures, et aux professions libérales. Cette institution nouvelle ne peut manquer d'avoir le même succès que les deux autres. JOMARD.

GENÈVE. — NECROLOGIE. — *Henri* BOISSIER. — Cet homme vertueux, l'un des meilleurs citoyens de Genève, qui est l'objet des regrets universels dans sa patrie, a consacré, par son testament, une grande partie de sa fortune à des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique. Il a laissé une somme de 11,800 fr. pour être répartie entre diverses classes de pauvres par les bureaux de bienfaisance du canton; 2,500 fr. au canton

---

(1) Voyez le *Précis sur les Instituts d'éducation et d'agriculture de* M. DE FELLENBERG, par M. M.-A. JULLIEN, dans le *Journal d'éducation*, t. III, page 73. En comparant les deux relations, on voit quel accroissement a pris cet établissement, qui semble avoir presque triplé en dix années. Consultez aussi les tomes V, IX, XI, XVIII, XXIV, XXVI, XXVII, XXXIII et XXXIV de la *Revue Encyclopédique*.

de Vaud, moitié pour les écoles d'enseignement mutuel, moitié pour les incurables; 12,000 fr. à la Confédération suisse pour des travaux d'utilité publique; 5,000 fr. pour le quai du Rhône, et 245,000 fr. à un comité d'utilité cantonnale fondé par des dispositions jointes à son testament. N.

ITALIE.

Florence.—*État de l'instruction publique.* (Extrait d'une lettre écrite de Londres, en date du 2 novembre 1827, par *un Italien.*) — M. *Charles* Dupin, dans son ouvrage sur les forces productives et commerciales de la France, cite la Toscane comme un des pays dans lesquels l'instruction populaire est le plus répandue. Les faits que je réunis ici et qui concernent la ville de Florence, pourront servir à confirmer cette assertion. La population de Florence s'est accrue, pendant les dix dernières années, de 10 mille habitans à peu près; elle s'élève aujourd'hui à 92 mille et au delà. On compte dans cette ville 4 écoles d'enseignement mutuel soutenues par la munificence des particuliers; 3 écoles élémentaires (où l'on suit encore l'ancienne méthode) qui sont à la charge de la commune, et un nombre bien plus grand d'institutions primaires dirigées par des maîtres particuliers qui en font un moyen d'existence. L'instruction classique est confiée à deux écoles publiques régies par des moines, et à plusieurs instituteurs particuliers. Mais le cours d'études qu'on suit dans ces deux écoles paraît encore bien défectueux. Un Conservatoire d'arts et métiers avec des cours de mécanique et de chimie appliquées aux manufactures et aux métiers, fait partie de l'Académie des Beaux-Arts; mais, soit défaut d'organisation ou de méthode, il n'a pas atteint jusqu'ici son but, c'est-à-dire, l'instruction de la classe ouvrière. Il est inutile de vous dire que, dans cet établissement, l'enseignement est gratuit.

Plusieurs établissemens offrent aux femmes le bienfait d'une instruction appropriée aux diverses classes de la société. Le grand-duc Léopold Ier, dont la mémoire est encore chère à la Toscane, fonda des écoles normales pour l'instruction élémentaire des femmes. On compte à Florence 4 écoles de cette espèce où l'on enseigne à lire, à écrire, à chiffrer, et les travaux de main. On n'y suit pas encore malheureusement la méthode de l'enseignement mutuel. Des revenus affectés à leur entretien garantissent l'existence de ces écoles et permettent que l'instruction y soit donnée gratuitement. Six maisons d'éducation sont ouvertes aux besoins des classes aisées. Un de ces établis-

semens vient d'être fondé dernièrement. Il est organisé d'après les meilleurs principes, et sous la protection de S. A. R. la grande-duchesse régnante qui lui porte un intérêt pressant et des soins éclairés. Une des conséquences immédiates de la bonne organisation de ce nouvel établissement a été l'amélioration des maisons d'éducation qui existaient déjà.

Quatre bibliothèques publiques fournissent de larges moyens d'instruction aux individus de toutes les classes; des cabinets de lecture permettent au public d'acquérir la connaissance immédiate de tout ce qui se passe d'intéressant dans le monde politique et littéraire. Une société d'agriculture mérite bien du pays pour la propagation de bonnes méthodes parmi les propriétaires.

Deux journaux se publient à Florence. *L'Anthologie*, journal littéraire et scientifique, est peut-être le meilleur qui paraisse dans la péninsule italienne. Une sage liberté domine dans toutes ses discussions. — Un journal d'agriculture vient de paraître, cette année; lors de la publication du second cahier, il comptait déjà plus de 600 abonnés en Toscane; circonstance qui fait à la fois l'éloge de ses rédacteurs, et qui dépose en mêms tems en faveur d'un pays où l'esprit de lecture se répand chaque année de plus en plus. A ce sujet il est bon de remarquer que le nombre des imprimeries a doublé à Florence depuis six ans.

Je pourrais citer encore d'autres établissemens littéraires, comme l'*Académie de la Crusca*, chargée de la rédaction du nouveau dictionnaire; de la *Société de Statistique* qui vient dernièrement de se former, et de plusieurs sociétés analogues; mais, comme toutes ces institutions n'ont pas pour but direct l'instruction de la jeunesse des deux sexes, je me dispenserai d'en parler. — Si j'avais été sur les lieux, lorsque je traçai ces lignes, j'aurais peut-être pu les faire suivre de résultats numériques, qui sont toujours très-concluans dans ces sortes de matières; mais, à une si grande distance, cette tâche est impossible à remplir. Il serait à souhaiter que quelque homme de lettres se livrât en Italie à des recherches de ce genre: la statistique est l'état civil des nations; *mundus stat in numero, pondere* et *mensurâ*. J'ai l'honneur d'être. S***.

Venise. — *Monument en l'honneur de* Canova. — Le monument consacré à Canova est presque achevé. On sait que toutes les contrées civilisées de l'Europe ont, à cette occasion, payé leur tribut d'admiration au génie d'un grand artiste dont les chefs-d'œuvre honorent notre siècle. D'après la relation publiée à Venise (*Il monumento a Canova eretto in Venezia*. Alvisopoli,

1827. In-8°.), le montant des souscriptions s'élevait à la somme de 8000 sequins, dont plus d'un quart provient de l'Angleterre; un autre quart, ou à peu près, est dû à d'autres pays étrangers, et principalement à la France et à l'Allemagne; l'Italie, et surtout les villes vénitiennes, ont fourni le surplus de cette somme. L'Amérique méridionale y a aussi contribué par un don de 40 sequins. Le monument exécuté, dans l'espace de quatre ans, et d'après les dessins de Canova lui-même destinés à un monument en l'honneur du Titien, par des artistes presque tous vénitiens et regardés comme les élèves favoris de Canova, est en marbre de Carrare. On doit surtout des éloges au zèle de M. le comte Cicognara, l'auteur de l'*Histoire de la Sculpture*, l'un des amateurs les plus éclairés des arts en Italie, et l'ami le plus intime du grand artiste auquel il vient de rendre un dernier hommage. Ce monument, élevé dans l'ancienne église des Frari, présente une pyramide devant laquelle est une porte en bronze ouverte; au-dessus, deux renommées soutiennent l'effigie de Canova, entourée d'un serpent; à droite, la Sculpture, en montant les degrés de la pyramide, porte le cœur de Canova pour le déposer dans une urne cinéraire; elle est suivie de la Peinture et de l'Architecture, accompagnées par leurs divers génies. A gauche, sur le seuil de la tombe, repose le lion vénitien, interprète de la douleur de la patrie de Canova; il soutient sur son dos le génie du grand artiste qui montre, en versant des pleurs, son flambeau éteint. Le socle de la pyramide offre l'épigraphe suivante : *Antonio Canovæ — Principi sculptorum ætatis suæ — Collegium venetum bonis artibus excolend. — Sodali maximo — Ex conlatione Europæ universæ — A. MDCCCXXVII.* Quelques accessoires seulement ne sont point encore terminés. On frappera une médaille qui représentera le monument et le portrait de Canova. F. S.

PAYS-BAS.

Académies de Louvain *et de* Groningue. — Nous avons sous les yeux les programmes des cours de ces deux célèbres Académies pour l'année scolaire de 1827 à 1828. En parcourant ces feuilles, nous avons remarqué, avec une satisfaction qui sera partagée par tous les amis des lettres et de la philosophie, un sage enchaînement d'études successives, et l'institution de plusieurs cours que l'on s'étonne de ne pas trouver dans toutes les contrées qui se font gloire du perfectionnement de leur instruction. Ils manquent, même en France. Nous voulons parler d'une chaire pour l'histoire nationale et la sta-

tistique spéciale des Pays-Bas, et d'une seconde chaire où l'on professe la théorie générale de la statistique développée par des exemples et l'histoire de cette science. D'autres chaires encore sont consacrées à l'enseignement de l'histoire des gouvernemens de l'Europe, à l'exposition des doctrines politiques et à la comparaison raisonnée des constitutions du royaume des Pays-Bas, de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Ces institutions appartiennent spécialement à l'Académie de Louvain, et font partie de sa faculté de philosophie et belles-lettres; les professeurs sont MM. Dumbeck, pour l'histoire politique de l'Europe; Mone, pour la théorie générale de la statistique et le parallèle des constitutions, et Wisscher, pour l'histoire et la statistique nationale. L'*Académie de Groningue* se distingue par l'enseignement de l'histoire diplomatique des peuples de l'Europe, et par celui des antiquités hébraïques et de la littérature orientale.

Bruxelles. — *Société pour l'utilité publique.* — La section de la Société pour l'utilité publique (*Tot nut van't algemeen*) établie à Bruxelles, a tenu, le 12 de ce mois, à la Maison-de-Ville, une séance solennelle pour la distribution de médailles et d'autres récompenses. M. Orts, conseiller à la cour supérieure de justice, président, a ouvert la séance et en a fait connaître l'objet et le but, dans un excellent discours en langue nationale. On a procédé ensuite à la distribution des récompenses accordées par la Société pour des actes de courage et de dévoûment. Deux jeunes gens, MM. *Willer* et *Van Erkelens*, ont été jugés dignes de cette distinction, pour avoir retiré de l'eau un enfant au péril de leur vie : et c'est le père même de cet enfant, M. *Tetar Van Elven*, membre de la Société, qui a remis la médaille aux sauveurs de son fils. Les discours de MM. Verbruggen, avocat, et Gachard, secrétaire archiviste adjoint du royaume, prononcés, le premier en langue nationale, le second en français, ont obtenu l'approbation générale. M. Verbruggen a pris pour texte l'amour de la patrie, l'obligation où sont les citoyens de se familiariser avec tous les devoirs qu'elle impose. M. Gachard a offert le tableau de la prospérité dont jouissent les Pays-Bas sous le gouvernement sage et paternel d'un roi citoyen et ami de son peuple. L'orateur, après avoir parlé en général de l'état prospère de la Belgique, comparativement à ce qu'elle a été sous plusieurs règnes précédens, même sous celui de Marie-Thérèse, le plus riche en souvenirs, a démontré tous les avantages de l'instruction publique et ses heureux résultats, attestés par les notices

statistiques récemment publiées sous les auspices du gouvernement.

A ces discours a succédé la distribution du prix proposé pour la meilleure topographie de cette ville, à l'usage des écoles primaires. M. le président a fait connaître que ce sujet intéressant ayant été traité d'une manière satisfaisante, dans un style et avec des formes qui doivent le rendre agréable et utile, non-seulement à la jeunesse, mais à toutes les classes de lecteurs, par M. Somerhausen, docteur en philosophie et membre de la section, le jury lui avait décerné le prix : il a remis, en conséquence, à M. Somerhausen une médaille d'or dûe au talent de M. Braemt. M. B.

Amsterdam. — *La Société pour l'amélioration morale des condamnés* a tenu sa troisième séance annuelle, le 26 du mois d'avril passé, sous la présidence de MM. *C.* Van Hall. Les rapports des travaux des différentes commissions provinciales ou locales ont présenté plusieurs détails intéressans. La Société forme les vœux les plus ardens pour l'érection d'une prison séparée, destinée aux jeunes condamnés, afin de pouvoir travailler avec un espoir fondé de succès à leur réforme. Pendant cette année, la Société a reçu les preuves les plus convaincantes de la bienveillance de S. M. et de son gouvernement : mais elle n'a point trouvé une participation aussi active, ni aussi générale qu'on avait lieu de l'espérer. Peut-être faut-il attribuer ce fait au peu de publicité qu'ont obtenu ses travaux. Le procès-verbal de la séance, publié et distribué aux membres, contient des preuves irréfragables de la sincérité et de la véracité des rapports communiqués, puisque les différentes sections font mention, tant des cas où leurs efforts n'ont pas réussi, que de ceux où ils ont été couronnés par des succès satisfaisans. La Hollande, où le célèbre Howard déclara qu'il avait trouvé les prisons les mieux organisées, prouvera aussi bientôt que, quoiqu'il existe des condamnés assez pervertis pour que tout essai de réforme devienne infructueux, il y en a beaucoup aussi qui ne désirent que de rentrer dans la bonne voie, aussitôt qu'on leur tendra la main pour les relever. X.

FRANCE.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Arras (*Pas-de-Calais*). — *Société pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. — Prix proposés.* — La Société propose, pour les prix à décerner en 1828, les sujets suivans :

1° *Utilité publique.* « Quels seraient les moyens de procurer à la ville d'Arras des eaux salubres, soit par des pompes, des fontaines jaillissantes, ou tout autre procédé, afin de faire disparaître les nombreux inconvéniens des puits actuels ? » *Prix :* Médaille d'or de 300 francs. Les fonds de ce prix sont fournis par l'administration municipale.

2° *Économie rurale.* 1° Mémoire dans lequel on combattra les erreurs, les habitudes routinières et les préjugés qui entravent les progrès de l'agriculture. *Prix :* Médaille d'or de la valeur de deux cents francs. 2° Instruction élémentaire sur la multiplication et le bon emploi des engrais, ainsi que sur les avantages du nouveau système de culture : les assolemens raisonnés. *Prix :* Médaille d'or de cent francs. Les fonds de ce second prix d'économie rurale sont faits par un agronome qui a voulu garder l'anonyme.

3° *Morale.* « Serait-il avantageux de commencer l'enseignement des sciences, pour les enfans, à leur sortie des écoles primaires, par l'étude de la langue française, du dessin, de la géographie et de l'histoire, et de renfermer dans cette dernière un cours de morale et de religion, en renvoyant à une époque plus éloignée, c'est-à-dire, quand les enfans auraient atteint au moins l'âge de douze ans, l'étude des langues latine et grecque ? Quels seraient les avantages ou les inconvéniens de cette nouvelle méthode ? » *Prix :* Médaille d'or de deux cents francs.

4° *Discours en prose.* « Examiner, d'après l'histoire des peuples anciens et modernes, jusqu'à quel point est vraie cette proposition : Les siècles les plus ignorans et les plus grossiers ont toujours été les plus vicieux et les plus corrompus ; en écartant avec soin toute idée qui tiendrait aux paradoxes sur l'inutilité, ou le danger des sciences. » *Prix :* Médaille d'or de deux cents francs.

Les ouvrages envoyés au concours pour 1828, devront être adressés, francs de port, à M. le Secrétaire perpétuel, et être parvenus avant le 1er juillet, terme de rigueur.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Séance du* 22 *octobre* 1827. — MM. *Legendre*, *Lacroix*, *Fourier* et *Damoiseau*, font un rapport sur le mémoire de M. Binet, relatif à la détermination de l'orbite des planètes et des comètes.

Du 29.—MM. *Desfontaines* et *Mirbel* font un rapport sur le travail botanique présenté par M. Despréaux, et qui a pour titre :

Essai sur les laminaires des côtes de la Normandie. Le genre *laminaire,* qui appartient à la grande classe des hydrophytes, et qui a donné son nom à la famille des laminaires, a été établi par Roussel et perfectionné par MM. Lamouroux, Agardt et Bory-de-Saint-Vincent. Mais il importait d'étudier les espèces avec soin et de les définir avec précision; c'est ce que M. Despréaux a fait pour les laminaires des côtes de la Normandie. Il résulte de ses recherches qu'il n'existe sur les côtes que cinq espèces de laminaires, tandis que les auteurs en indiquaient plus de quinze. Il eût été bien facile à M. Despréaux d'allonger encore la liste des espèces dont on a si mal à propos gratifié le genre *laminaire;* il lui suffisait pour cela de donner des noms spécifiques à une foule de variétés qui s'offraient à lui; mais il a été mieux inspiré. Il n'a pas fait d'espèces, parce qu'il n'y avait pas lieu d'en faire, et il a rejeté, au moyen d'une critique judicieuse, toutes celles dont les titres étaient illégitimes. C'est particulièrement sous ce point de vue que son travail, auquel il a joint douze excellentes figures coloriées, nous paraît mériter l'approbation de l'Académie. (Approuvé.) — MM. *Cordier* et *Brochant de Villiers* font un rapport sur un travail envoyé par M. Marcel de Serres : *Note sur les volcans éteints du midi de la France, dont les éruptions ont été postérieures au dépôt du deuxième terrain d'eau douce de MM. Cuvier et Brongniart.* «L'auteur s'occupe principalement du terrain d'eau douce des départemens des Bouches-du-Rhône, du Rhône, du Gard et de l'Hérault, qu'il regarde comme ayant été formé immédiatement avant les produits volcaniques de cette partie de la France, quoique ces produits en soient réellement recouverts. Des détails qu'il donne sur la composition du terrain d'eau douce, M. de Serres conclut (et c'est là ce qu'il regarde comme le point essentiel de sa Notice), que tantôt les matières volcaniques arrivaient de l'intérieur de la terre avec assez de force pour se répandre à la surface après avoir saisi des masses de calcaire d'eau douce, et que tantôt elles n'ont pu que soulever la grande assise de calcaire et s'étendre par dessous. » L'auteur promet d'appuyer ces conclusions par des détails convenables dans l'édition nouvelle qu'il donnera bientôt. Cette promesse nous dispense de manifester aucune opinion sur les explications de M. de Serres. Nous remarquerons seulement qu'elles rentrent dans l'hypothèse qui a été présentée par Hutton, il y a quarante ans. Nous pensons que les renseignemens donnés par M. de Serres sur les produits volcaniques et le calcaire d'eau douce dont il s'agit, offrent un véritable intérêt, et qu'il est à désirer que ce géologue fasse bientôt connaître au public les

observations nouvelles qu'il annonce avoir recueillies sur les volcans éteints du midi de la France. » (Adopté.)

— *Du* 5 *novembre.* — L'Académie va au scrutin pour l'élection d'un membre dans la section de physique générale. Sur 49 votans, M. *Savart* réunit 29 voix ; M. *Cagniart-Latour* 9 ; M. *Pouillet* 6 ; M. *Despretz* 5. En conséquence, M. Savart est élu par l'Académie. — MM. Bouvard et Mathieu font un rapport sur l'utilité de la conservation de la demi-lune construite en 1801 autour de la pyramide qui marque le terme boréal de la base de Melun. « La détermination de la longueur de l'arc du méridien qui part de Dunkerque et qui traverse la France repose sur la mesure effectuée sur le terrain des bases de Melun et de Perpignan. Il était donc d'une grande importance de bien fixer et de bien conserver les extrémités de ces bases. Les points extrêmes de la base de Melun sont enfermés dans des massifs de pierre de taille recouverts d'une pyramide très-écrasée. Des bornes plantées autour, sur une circonférence de plus de deux mètres de rayon, empêchent les voitures d'en approcher. Le terme boréal de cette base se trouve à l'entrée de la commune de Lieursaint, et la pyramide élevée sur l'accotement de la route royale n° 5 est entourée d'une demi-lune. M. le comte de Nanteuil ayant demandé dernièrement la restitution du terrain occupé par cette demi-lune, le préfet de Seine-et-Marne, avant de statuer sur cette réclamation, a consulté l'Académie pour savoir si la demi-lune peut-être supprimée sans inconvéniens, ou du moins son emplacement très-réduit. » L'Académie décide que cette pyramide, construite en 1801 par les Ponts-et-Chaussées, doit rester dans toute sa grandeur. — MM. *Gay-Lussac* et *Cordier* font un rapport sur le Mémoire de M. Gendrin, médecin, qui a pour titre : *Quelques expériences sur la chaleur des eaux thermales.* « L'auteur rapporte plusieurs expériences fort simples qu'il a faites à Plombières, dans la vue de déterminer les effets thermométriques des eaux chaudes de cette localité, comparativement à ceux de l'eau ordinaire élevée aux mêmes températures ; il a trouvé que ces effets sont à très-peu de chose près les mêmes. Ces résultats, connus depuis long-tems, n'apprennent rien au chimiste et au physicien ; mais on peut les envisager comme offrant une application utile des principes de la science, comme une démonstration directe propre à dissiper beaucoup de préjugés populaires. Dès lors, le travail de l'auteur n'est pas dépourvu d'intérêt. Les membres de l'Académie qui ont récemment visité des établissemens thermaux doivent avoir remarqué qu'en effet, malgré les progrès des connaissances exactes, le

vulgaire est loin d'être désabusé d'une foule de notions fausses que les siècles d'ignorance, amis du merveilleux, lui ont transmises relativement aux eaux minérales. En attendant que ces erreurs soient dissipées, on doit louer les tentatives qui seront faites pour éclairer les personnes étrangères aux sciences par des expériences à leur portée. Accessoirement à son travail, M. Gendrin fait connaître que la source du grand bain à Plombières lui a offert une température de 50° Réaumur, c'est-à-dire, la même que celle que Nicolas Martinet, Saussure et M. Jacquet lui ont trouvée depuis 1778; que cette constance de température a lieu pour toutes les autres sources de Plombières, excepté deux qui varient de 2°, tantôt en plus, tantôt en moins; enfin, qu'ayant jaugé la source du grand bain, il en a trouvé le produit semblable à celui qui a été constaté en 1778, à un peu plus de 63 mètres cubes en vingt-quatre heures. » L'Académie approuve le Mémoire de M. Gendrin.—M. Cauchy présente un Mémoire sur quelques propositions fondamentales du calcul des résidus.

Du 12 novembre. — M. Girard lit un Mémoire sur quelques étalons de l'ancienne coudée égyptienne, récemment découverts. —MM. *Chaussier*, *Duméril* et *Boyer* font un rapport sur deux Mémoires relatifs à l'iris et aux pupilles artificielles, présentés par M. le docteur Faure. « Ces mémoires renferment des vues neuves, des observations intéressantes, des expériences curieuses et des préceptes utiles. Vos commissaires estiment qu'ils méritent l'approbation de l'académie. Ils estiment aussi qu'il est à souhaiter que M. Faure, qui promet un travail complet sur l'iris et les pupilles artificielles, accomplisse sa promesse. » — MM. *Pelletan* et *Boyer* font un rapport sur deux observations qui ont été adressées par M. Barny, médecin à Limoges, et qui ont pour titre : *Deux cas de luxation des vertèbres cervicales avec compression de la moelle épinière.* — M. Freycinet donne lecture d'une lettre de M. Gaymard, datée de la Nouvelle Zélande, le 4 mars 1827, et qui fait connaître divers détails de l'expédition de la corvette l'*Astrolabe.* — MM. *Desfontaines* et *Coquebert-Montbret* font un rapport verbal sur le premier cahier des *Annales des Sciences de la Havane*, publiées par M. *Ramon* de la Sagra, professeur de botanique dans cette ville (Voy. ci-dessus, p. 375). A. Michelot.

—Académie française.—*Séance du* 13 *novembre* 1827, *pour la réception de* M. Royer-Collard. — L'Académie française avait à remplacer dans son sein l'un des mathématiciens les plus distingués du siècle dernier, M. de Laplace, dont les titres à la célébrité reposaient principalement sur son *Exposition du*

système du monde, ouvrage où l'astronomie se trouve réduite à un problème de mécanique, et qui fit admirer la simplicité de la cause dans la complication infinie des effets. Elle avait choisi à l'unanimité M. Royer-Collard que les départemens aujourd'hui se sont disputé l'honneur d'avoir pour représentant, et la séance était consacrée à la réception de cet orateur.

La salle était remplie des hommes les plus recommandables de la capitale, et lorsque M. Royer-Collard s'est présenté, il a été accueilli par des acclamations et des applaudissemens redoublés; on s'était levé pour lui rendre hommage; et, si l'émotion de la reconnaissance a, pour un moment, troublé ses premiers accens, il a bientôt retrouvé cette dignité calme, cette élégante gravité, ce caractère dominateur d'un orateur noblement confiant dans ses forces, qui donnent à ses paroles tant d'autorité et qui remuent si profondément les âmes.

Le discours de M. Royer-Collard a été souvent interrompu par des applaudissemens; et le récipiendaire en a été couvert encore, long-tems après avoir cessé de parler. Nous avons retenu les passages suivans de son discours : « Messieurs, appelé par vos suffrages à m'asseoir au milieu de vous à la place d'un de vos membres les plus illustres, je ne dois pas me défendre de l'émotion respectueuse où me jette d'abord un honneur si imposant et si imprévu. Qu'y a-t-il, en effet, entre l'Académie française et moi ?... Jusqu'à ces derniers tems, ma vie, étrangère à vos travaux, s'est écoulée loin de votre commerce, stérilement commencée dans les agitations de nos troubles ou cachée dans la retraite... Il est donc manifeste, Messieurs, qu'une pensée nouvelle vous a dirigés dans un choix qui ne vous était pas indiqué par vos traditions et que leur autorité ne semble point confirmer. —Du sein de la littérature, de ce monde intellectuel où l'Académie réside, elle a jeté les yeux autour d'elle, et elle a vu qu'à travers une profonde révolution sociale, la délibération publique étant devenue la loi de notre gouvernement, la tribune s'est élevée au milieu de la France attentive, et la parole a présidé aux affaires. Dans ce noble champ ouvert à la parole, nous voyons, nous, les triomphes de la justice et de la liberté, lents peut-être et laborieux, mais assurés; il vous appartient à vous, Messieurs, d'y voir aussi les travaux de l'éloquence. Tandis que nous célébrons dans notre Charte immortelle la restauration de la dignité nationale, le gage inviolable de la concorde et de la félicité publique, vous, Messieurs, il vous appartient d'y découvrir un progrès de la raison, un exercice viril de nos plus hautes facultés et, par conséquent, un accroissement de la littérature. (*Mouvement marqué.*) Quelque imparfaits que soient

mes titres, il vous a plu d'y voir, par une indulgente fiction, ceux de la tribune française; et en m'adoptant, c'est avec elle que vous contractez, au nom des lettres, une solennelle alliance. »

Après quelques observations fort spirituelles et fort applaudies sur la nature du beau qui se sent, mais ne se définit point, M. Royer-Collard ajoute : « Entre les circonstances qui sont les plus favorables à la littérature, la liberté politique doit être sans doute comptée au premier rang... Il y a dans la liberté un beau et profond sentiment d'où jaillissent, comme de leur source naturelle, les grandes pensées aussi bien que les grandes actions... Si la liberté n'est pas dans les lois, elle vit néanmoins dans les âmes, elle est présente aux esprits qui la regrettent ou qui l'appellent... Les saints droits de l'humanité étaient-ils ignorés de Racine, ou parlaient-ils faiblement à son âme généreuse, quand, par la bouche sacrée d'un pontife, il dictait à un enfant roi ces sublimes leçons que les meilleures institutions ne surpasseront pas?... L'exemple le plus frappant de la force prodigieuse de cette sympathie entre la liberté et les lettres, c'est qu'elle a triomphé de votre fondateur. Cet esprit superbe, mais qui comprenait tout, a vu qu'en vain il destinait l'Académie à l'immortalité, s'il ne lui donnait la liberté. De la main de Richelieu vous avez reçu, comme les priviléges nécessaires des lettres, l'élection et l'égalité. La nation en jouit aujourd'hui; mais, par la seule nature des choses, vous en avez joui avant elle. » (*Applaudissemens et acclamations prolongés.*)

M. Royer-Collard ayant ajouté que la liberté a enfin passé des esprits dans les lois, commence l'éloge de M. de Laplace son prédécesseur. On ne peut louer avec plus de mesure, de grâce et de profondeur ce célèbre géomètre. Son *Exposition du système du monde* n'est point considérée comme une œuvre littéraire où l'on admire une belle ordonnance et un excellent style; ici, le talent de l'écrivain ne fait que réfléchir le génie du philosophe. « Le système du monde que M. de Laplace donne en spectacle, il ne l'a pas trouvé, il est vrai, puisqu'il était trouvé avant lui; et cependant il lui appartient en quelque manière; c'est lui qui d'imparfait l'a élevé à la perfection, à la certitude, à la stabilité. »

Après avoir considéré M. de Laplace comme géomètre, l'orateur le considère comme homme d'état : « il voyait, a-t-il dit, dans les sciences le progrès des lumières et dans les lumières la garantie du bonheur public, garantie, hélas ! insuffisante, et qui a trop souvent besoin qu'un peu de vertu vienne à son aide contre les passions ennemies de l'ordre et de la liberté.

(*Mouvement*) La vive préoccupation de M. de Laplace en faveur de ses hautes études, sera son excuse, s'il en a besoin, d'avoir traversé silencieusement nos bons et nos mauvais jours, sans enthousiasme et sans colère, et comme supérieur à nos espérances et à nos craintes... »

En terminant l'éloge de M. de Laplace M. Royer-Collard a été accueilli par de nouveaux applaudissemens qui se sont répétés à plusieurs reprises. M. Daru, président de l'Académie, lui a répondu :

« Monsieur, en parlant de votre admission parmi nous, vous avez oublié de dire que vous y avez été appelé d'un suffrage unanime. Ce concours de toutes les voix n'atteste pas seulement votre mérite ; il prouve que, parmi ceux qui cultivent les lettres, il y a, quelle que puisse être d'ailleurs la diversité de leurs opinions, de nobles sentimens qui leur sont communs. Telle est, je ne dirai pas l'élévation de vos talens, mais la noblesse de votre caractère, que tous nous avons mis quelque vanité à montrer que nous étions faits pour l'apprécier. M. Daru est alors entré dans un très-grand éloge de M. de Laplace, et a cité plusieurs de faits intéressans qui concernent ce grand géomètre. Il a ensuite rappelé la noble destitution de M. Royer-Collard. « Vous avez su, Monsieur, a-t-il dit, quitter cette place importante aussi noblement que vous l'aviez occupée ; mais vous êtes du petit nombre de ceux à qui la perte d'une place ne fait qu'ouvrir une nouvelle carrière de gloire. » (*Applaudissemens.*) Vainement les circonstances ont été diverses et les tems difficiles ; ni votre raison, ni par conséquent votre fermeté, n'ont été ébranlées. Les périls, la faveur, les disgrâces, l'inconstance des systèmes, les prévenances des partis rivaux, les acclamations de la multitude, rien n'a pu obtenir de vous la moindre concession . . . . . Une nation policée accueille par ses acclamations ceux dont elle admire les talens et dont elle embrasse la cause ! Eh ! qui pourrait en rendre témoignage mieux que vous, Monsieur, qui, en descendant de la tribune, avez si souvent entendu ce murmure flatteur dû à l'orateur éloquent et surtout à l'homme de bien ? » (*Applaudissemens.*)

Cette séance mémorable a été terminée par la lecture de quelques scènes d'une tragédie de M. Laya, intitulée : *Athènes sauvée.*

Société d'horticulture.—Nous avons annoncé la fondation et la fête d'inauguration de cette nouvelle Société. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXV, p. 509 et 799.) — L'horticulture est une science, tandis que le jardinage n'est qu'une routine, un métier. C'est

une idée sage et utile que de comparer les observations, de combiner les vues, de mettre les expériences et les méditations en communauté, et de les livrer à des discussions paisibles et profitables pour cette partie des sciences, comme on le fait pour beaucoup d'autres.

Le premier cahier des Annales de cette Société vient d'être adressé à MM. les préfets des départemens, aux agens diplomatiques et commerciaux de la France dans les pays étrangers, et aux présidens des Sociétés agricoles, nationales et étrangères. Ces personnes recommandables, et dont la voix est puissante sur l'opinion générale, contribueront sans doute à étendre l'influence que les travaux de la Société d'horticulture peuvent exercer sur l'exploitation générale des terres, en la mettant en relation avec les Sociétés analogues, avec les grands établissemens de culture, avec les naturalistes et les voyageurs. Tous ceux qui s'intéressent à l'embellissement et à l'amélioration de la terre se hâteront de faire avec la Société l'échange de leurs vues, de leurs découvertes et de leurs expériences.

A cet envoi se trouve joint un petit ouvrage *sur la régénération des forêts*, par M. *Soulange* Bodin, qui renferme d'excellentes vues. (Voy. *ci-dessus*, p. 420.)

Muséum d'histoire naturelle au Jardin du Roi (1). — La ménagerie royale vient de s'enrichir de deux jeunes lions, mâle et femelle, qui ont été élevés à bord du bâtiment monté par M. de Rigny, et qu'elle doit à la générosité de cet officier, qui vient d'acquérir une gloire si brillante et si pure. Ils ont la familiarité et la douceur d'animaux domestiques, et ils la doivent autant à la liberté dont ils jouissaient à bord et aux bons traitemens qu'ils ont éprouvés, qu'à leur naturel.

Elle a également reçu en don une macaque bonnet chinois, une petite mangouste, et plusieurs tortues de M. Dussumier, qui les a ramenées de la côte du Malabar, d'où ces animaux sont originaires. Ce n'est pas, au reste, la première fois que la ménagerie du roi s'enrichit des dons de M. Dussumier. Il vient de terminer le cinquième de ses voyages aux Indes orientales ou à la Chine, et il n'en est aucun qui n'ait procuré de nouveaux objets aux diverses collections de cet établissement. Dans le premier il rapporta, outre un grand nombre d'oiseaux rares et de fort belles coquilles, une espèce nouvelle de singe, d'au-

(1) Nous espérons pouvoir continuer à faire connaître dans des bulletins périodiques les acquisitions progressives, importantes pour les sciences, qui viendront enrichir ce bel établissement.

tant plus curieuse, qu'appartenant au genre cynocéphale et étant originaire des îles Solo, elle modifiait une loi géographique qui jusqu'alors avoit paru constante : c'est que tous les cynocéphales étaient originaires de l'Afrique ou des contrées voisines.

Dans un second voyage, il ramena vivante une espèce de civette, nommée zibeth, peu connue, et qu'on ne distinguait qu'imparfaitement de ses congénères, et une nouvelle espèce de cerf des Philippines, non moins remarquable par sa grande taille que par ses couleurs.

Dans le troisième voyage il envoya, au Muséum, avec un grand nombre d'oiseaux et de poissons du Gange, plusieurs pieds vivans d'une nouvelle espèce de mûrier, qui a sur tous les autres l'avantage de se reproduire facilement de bouture, et de donner des feuilles plus tendres et plus larges, de sorte qu'on peut facilement renouveler les individus qui périssent, et qu'il fournit aux vers à soie une nourriture plus abondante et plus substantielle que le mûrier commun.

Des poissons des Séchelles, tout-à-fait nouveaux, et plusieurs oiseaux, furent les fruits du quatrième.

Mais c'est surtout le cinquième, que M. Dussumier vient de terminer tout récemment, qui a procuré au Muséum une des plus belles collections que depuis long-tems il ait reçues : elle consiste en plus de deux cents espèces de poissons de la côte de Malabar et du royaume de Mysore. Celles-ci sont surtout précieuses en ce qu'elles aideront à rendre intelligibles les descriptions de Buchanan, travail qui, au reste, avait déjà été commencé par *Alfred* Duvaucel, enlevé malheureusement à l'histoire naturelle par une mort trop prématurée. Plusieurs plantes rares accompagnaient ces poissons; et M. Dussumier, profitant de ses longues navigations pour étudier les cétacées, a recueilli six espèces de dauphin dans ce dernier voyage, lesquelles ajoutées à deux autres de ses voyages précédens, contribueront à éclaircir l'histoire de ces singuliers animaux, si peu connus et cependant si intéressans à connaître par leur organisation et par leurs mœurs. Ces objets nombreux sont toujours accompagnés, de la part de M. Dussumier, de notes très-détaillées et très-propres à en faire connaître la nature; et il faut ajouter que l'amour seul de la science soutient le zèle et l'activité de ce savant voyageur, et que tout autre intérêt lui est étranger : c'est à ses frais que ces collections ont été faites, entretenues et expédiées, même jusqu'au lieu de leur destination. F. C.

Réclamation. — Nous n'avons jamais refusé d'insérer une réclamation, même quand elle ne nous était pas portée par huissier. Voici celle qui nous est adressée par M. Creuzé de Lesser, préfet du département de l'Hérault.

MONTPELLIER, le 2 novembre 1827.—Monsieur, M. *J.-B.* SAY a inséré et signé, dans votre cahier de septembre, un Mémoire sur les statistiques où je trouve, page 543, le passage suivant :

« Les dénombremens sont le seul bon moyen de savoir quel est le nombre des habitans d'un pays. Mais ce moyen, en même tems qu'il est le plus sûr, est le plus difficile de tous. Pour un dénombrement, il faut avant tout le concours de l'autorité.... Les magistrats eux-mêmes déguisent quelquefois la vérité, soit dans leur intérêt, soit dans celui de leurs administrés. On m'a assuré qu'un préfet d'un département de France (de l'Hérault), à une certaine époque, avait eu le talent, quoique le chef-lieu ne comptât que 29,000 habitans, de lui en donner 35,000, en comprenant dans la ville une commune qui en est à une petite distance. Ceux qui cherchaient la cause de cette anomalie remarquaient que le traitement que reçoivent les préfets est d'autant plus élevé que la ville de leur résidence est plus considérable. »

Comme ce n'est que sous mon administration que la population de Montpellier a été officiellement reconnue et portée à 35,000 habitans, l'allégation rapportée par M. Say ne peut regarder que moi. Voici ma réponse : 1° La population de Montpellier était déjà, en 1796, de 32,897 habitans; en 1815, de 33,692, et en 1821, de 35,123. 2° Quand elle fut portée à ce dernier nombre qu'elle dépasse aujourd'hui, ce fut, non par le préfet, mais par le maire, d'après un dénombrement authentique dont il répond. 3° Le faubourg de Montpellier, qui en est à une petite distance, et qui d'ailleurs n'est que de 679 habitans, en fait partie depuis *un tems immémorial.* On en a une preuve écrite, à la date de 1544. 4° Le préfet de l'Hérault n'avait aucun intérêt à exagérer la population de Montpellier, puisque cette ville a, depuis plus de trente ans, 30,000 âmes et au-delà, et qu'aujourd'hui encore plusieurs villes de 25,000 habitans et moins, suffisent pour constituer des préfectures de pareille classe et de pareil traitement. 5° Enfin, le traitement actuel du préfet de l'Hérault est absolument le même qu'en 1810.

On n'a donc rapporté à M. Say que des faussetés, et, par l'induction qu'on a voulu en tirer, des calomnies, dont M. Say a eu *le talent* de se rendre l'interprète. Je me réserve tous mes droits à cet égard; et, quant à présent, je vous prie, Mon-

sieur, et au besoin je vous requiers, conformément à l'article 11 de la loi du 25 mars 1822, d'insérer la présente réponse dans votre plus prochain cahier. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le préfet de l'Hérault, maître des requêtes,

Baron Creuzé de Lesser.

Nous avons communiqué à M. Say la lettre ci-dessus, et nous en avons reçu la réponse suivante.

A Mr M. le Directeur de la *Revue Encyclopédique.*

Monsieur,

Je n'ai rien à répondre à M. Creuzé de Lesser, préfet actuel du département de l'Hérault, car ce n'est pas de lui que j'ai entendu parler dans l'article dont il se plaint. Je tiens le fait qui m'a servi d'exemple d'un savant respectable, connu de toute l'Europe, et qui m'inspire une entière confiance. Si M. Creuzé me fournit des preuves que les nombres que j'ai rapportés ne sont pas exacts, je les rectifierai volontiers; car, dans mes recherches scientifiques, je n'ai à cœur que la vérité. Il ne s'agit pas seulement de savoir quelle est la quantité d'habitans déclarée par l'administration, mais de prouver que le dénombrement a été bien fait.

Au reste, un auteur de statistique serait excusable de croire à une légère diminution dans la population de Montpellier, par suite de la désertion des étudians de cette école célèbre, à l'époque où des gendarmes chargèrent, au théâtre de cette ville, les spectateurs qui avaient eu le malheur de ne pas trouver de leur goût une comédie de M. le préfet.

J'ai l'honneur, Monsieur, etc.

J. B. Say.

Théatres. — Odéon.—Première représentation de l'*Homme du monde*, drame en cinq actes et en prose, par MM. Ancelot et Saintine (jeudi 25 octobre). — Le comte de Selmar est un homme d'un grand nom, et auquel les malheurs publics ont enlevé une grande fortune. Parvenu à l'âge de 42 ans, il a passé sa vie à séduire et abandonner des maîtresses. Un jeune homme, fruit adultérin d'une de ses premières séductions, a été élevé par le baron de Bléville, sous le nom d'Arthur. Au moment où la pièce commence, Selmar, toujours homme à bonnes fortunes, commence cependant à comprendre qu'il a besoin d'un autre rang dans le monde; il devient ambitieux, sans cesser d'être libertin; il songe à faire adopter un vaste plan de commerce, et

il postule un emploi diplomatique, en même tems qu'il met en jeu tous les artifices du séducteur pour se faire aimer de la jeune et naïve Emma, fille adoptive de Mme de Terny. Cette femme, déjà sur le retour, unit à de bonnes qualités les goûts du monde et de la dissipation; elle est engouée du comte de Selmar, qui est installé dans son château, et qui trouve ainsi le moyen de s'insinuer dans le cœur d'Emma qui l'aime sans le savoir, et à laquelle il n'a encore parlé que d'amitié. Cependant, au moment où cette jeune fille commence à deviner et son propre amour et les sentimens du comte, arrive au château de Terny la vicomtesse d'Orbigny, femme bonne, mais légère, et qui aime encore Selmar, dont elle a été abandonnée. Elle ne tarde pas à s'apercevoir de l'amour d'Emma; son innocence la touche, et elle lui dévoile l'abîme où veut l'entraîner Selmar. Mais bientôt celui-ci use de tous ses moyens de tromper pour vaincre les scrupules d'Emma; cette scène de séduction se passe pendant un violent orage; Emma effrayée par un coup de tonnerre s'arrache des bras de Selmar et se réfugie dans un pavillon où l'on devine que Selmar va la suivre, et la toile tombe. Au troisième acte, nous sommes à Plombières; Selmar a *repris* (comme on disait sous le règne de Louis XV) la vicomtesse d'Orbigny, qu'il n'aime plus, mais dont l'oncle, devenu ministre, a fait adopter ses projets, et promet de lui ouvrir la carrière des honneurs. Cependant, Emma, plongée dans une mélancolie profonde, arrive à Plombières, conduite par Mme de Terny, qui vient y chercher pour sa fille adoptive le secours des eaux. Après une explication entre Emma et Selmar, dans laquelle celui-ci refuse formellement de l'épouser, parce que ce lien pourrait nuire à ses vues d'ambition, la pauvre jeune fille perd la tête, et fait l'aveu de son déshonneur devant la vicomtesse d'Orbigny, et devant le jeune Arthur. Arthur, dont les sentimens vertueux forment un contraste assez dramatique avec l'immoralité de son père, est éperdûment amoureux d'Emma; mais, sa naissance équivoque lui ôtant tout espoir d'obtenir sa main, il s'était éloigné du château de Terny où nous l'avons vu pendant les premiers actes, et c'est par hasard qu'il retrouve Emma à Plombières. Instruit de ce fatal secret, Arthur ne songe plus qu'à contraindre le comte de Selmar à rendre l'honneur à la victime de ses séductions. Mais, après avoir employé vainement le langage de l'honneur et de la vertu, il le provoque publiquement au milieu d'un bal, et devant une députation des magistrats de Plombières qui sont venus le remercier d'un important service qu'il a rendu à leur ville. Selmar se voit réduit à accepter cet affreux combat, et le rendez-vous est pris pour le lendemain matin.

Pendant que tout le monde s'est rendu à la fête que donne le comte de Selmar, Emma seule, abandonnée à son désespoir, forme le projet de se dérober à tous les regards. Elle s'échappe à demi-vêtue de chez Mme de Terny, et après avoir erré toute la nuit au milieu des champs, elle s'arrête épuisée de douleur et de fatigue à la porte d'une ferme. Le hasard l'a conduite chez Suzette, sa sœur de lait, mariée depuis peu, et que l'auteur nous a déjà fait connaître. Suzette effrayée de son état appelle un médecin, et tandis qu'on lui donne les premiers soins, arrivent Arthur et Selmar, avec leurs témoins. Le lieu du rendez-vous est voisin de la ferme, et une pluie qui tombe par torrens les oblige à se réfugier sous l'espèce de hangar que représente la scène. Au moment où ils mettent l'épée à la main, Bléville, cet ami commun qui a servi de père à Arthur, accourt et lui révèle le secret de sa naissance; Emma se précipite hors de l'appartement et tombe aux pieds d'Arthur, en le conjurant d'épargner Selmar. Cette dernière épreuve achève d'épuiser les forces de l'infortunée, et elle expire, en disant : *Entendez-vous la foudre?* Le tonnerre gronde en effet, comme pour lui rappeler la scène fatale du pavillon.

Les trois premiers actes de cette pièce sont communs, sous le rapport de l'action et des caractères; le 4e et le 5e sont touchans; la scène de la provocation au 4e est fort belle; mais on regrette qu'il faille l'acheter par l'inconvenance de cette députation municipale, qui tombe comme des nues au milieu d'un bal et des tables de jeu, pour faire un discours officiel. L'homme du monde est un égoïste qui sacrifie tout à son plaisir, à son ambition et aux préjugés de la société; il y a sans doute des hommes dont le cœur est aussi sec que celui de Selmar, il y en a qui raisonnent aussi froidement leur immoralité et les malheurs qu'elle cause; ces caractères-là sont de tous les tems; mais il n'y en a plus qui affichent le métier d'homme à bonnes fortunes et pour qui ce soit un moyen de réussir dans le monde. Ce sont-là des mœurs qui datent de cinquante ou soixante ans. Avec la réputation dont jouit Selmar dans cette pièce, un homme du monde aujourd'hui pourrait encore faire son chemin dans les places; mais il serait bien sûr de n'obtenir aucune estime dans la société. A la vérité, les personnes qui l'entourent ont l'air de se méprendre sur son compte, mais on ne conçoit pas cette méprise, et les spectateurs sont tous de l'avis d'un certain Saint-Paulin, personnage épisodique, frondeur, parasite, joueur, espèce d'homme du monde subalterne, et qui ne se gêne pas pour faire les honneurs de la réputation du comte de Selmar. Nous ajouterons que, si l'on considère le

héros de cette comédie comme une copie des mœurs d'autrefois, on trouvera encore qu'il manque de charme dans les manières, et de profondeur dans la séduction. Les autres personnages sont en général bien tracés; Emma est fort touchante, et le vif intérêt qu'inspirent plusieurs situations de ce roman en action lui procurera sans doute un assez grand nombre de représentations. La pièce est jouée d'ailleurs avec beaucoup d'ensemble.

—Première représentation de *La Sœur* ou *Les deux Riches*, comédie en cinq actes et en vers, par M. *** (jeudi 15 novembre). — Nous n'essaierons point de faire l'analyse d'une pièce dont l'intrigue est si embarrassée que nous ne nous flatterions pas de la débrouiller ici mieux que l'auteur ne l'a débrouillée à la scène; elle a paru si pénible aux spectateurs, qu'ils ont fini par ne plus chercher à la comprendre, et la dernière moitie de la pièce a été assez mal écoutée. Il y avait pourtant dans cet ouvrage quelques situations qui méritaient plus d'indulgence; mais, outre l'obscurité du roman, des caractères communs ou faux et un style dépourvu d'élégance ont trop bien justifié les rigueurs du parterre. Cette sœur, qui donne le titre à la pièce, n'y joue qu'un rôle fort insignifiant; son frère est un artiste comme on en a peint bien souvent, depuis qu'on a pris l'habitude d'en faire des modèles de conduite et de vertu. Jadis on les peignait de préférence un peu mauvais sujets et assez originaux, comme *Lantara*, ou le *Fougères* de *l'Intrigue épistolaire;* je ne dirai pas si cela était plus vrai; mais je puis affirmer que cela était plus amusant. Des deux riches, l'un est un homme très-vertueux, mais qui ne parle que par tirades et par sentences; l'autre est un vil coquin, qui ne prend aucune peine pour déguiser ses inclinations de fripon; son cynisme à cet égard n'a pas de modèle dans la société. L'auteur s'est fait justice en retirant sa pièce; c'est un homme d'un esprit distingué, et qui entend bien le théâtre; mais cette fois il s'est complétement trompé; naguère encore il avait été plus heureux, et la scène de l'Odéon a souvent retenti des applaudissemens mérités par quelques-unes de ses productions. M. A.

Beaux-Arts. — Exposition des tableaux en 1827.— *Premier article* (1). —Les arts, comme les lettres, consacrent leurs

---

(1) Cet article nous arrive trop tard pour être inséré dans notre première section, *Mémoires et Notices*, où son étendue et l'importance du sujet lui assignaient une place; mais, notre quatrième et dernière

productions à rappeler les tems passés, ou à présenter le tableau des mœurs actuelles. La tragédie, l'épopée, la peinture historique, en retraçant des faits connus, doivent s'appliquer à peindre fidèlement des événemens, des caractères, des costumes, même, auxquels il n'est plus permis de rien changer.

La comédie, celle qui s'applique à la peinture des caractères, a cela de commun avec la tragédie, l'épopée et la peinture historique, qu'elle ne peut varier que dans la manière de les présenter, et non dans le fonds même du sujet; mais la peinture de genre, comme la comédie de mœurs, peuvent, sans cesser d'être vraies, offrir des tableaux toujours nouveaux, parce qu'elles suivent la marche de leur siècle.

Tant que les peintres et les poëtes conservent aux mœurs anciennes et nouvelles le caractère qui leur est propre, les lettres et les arts sont dans la bonne voie; mais il y a pervertissement, du moment où les peintres et les poëtes s'écartent, dans leurs créations, de la vérité historique, soit comme caractère moral, soit comme usages reconnus, soit, même, comme forme matérielle.

C'est ainsi que l'on a reproché à Racine d'avoir sacrifié au goût de son tems, en faisant d'Achille un amoureux de la cour de Louis XIV, au lieu de le représenter tel qu'il est connu par l'histoire, et de lui donner une physionomie conforme aux mœurs grecques; c'est ainsi que M. Guérin, à une époque récente, s'est également écarté de la vérité historique, en mettant sous nos yeux un Hippolyte qui ne fut jamais le fils de Thésée et d'une amazone, mais un jeune homme élevé mollement et auquel on avait donné un costume héroïque. C'est ainsi, enfin, que l'on a vu à l'Opéra, il y a moins de cinquante ans, les dieux, les déesses et les héros venir, sur la scène, sous des costumes où le ridicule des modes de cette époque était encore exagéré.

Dans le siècle dernier, l'école française avait cédé à l'influence du mauvais goût, tous les caractères étaient méconnus, et, livrant leurs pinceaux aux caprices de la mode, les artistes

---

section, *Nouvelles relatives aux sciences, aux lettres et aux arts*, étant destinée à servir de complément à la première, comme notre troisième section, *Bulletin bibliographique*, ou annonces d'ouvrages nouveaux et choisis, est elle-même le complément de la seconde section, *Analyses d'ouvrages importans*, nous comprendrons dans notre *Bulletin mensuel des Beaux-Arts* les articles *sur l'Exposition des tableaux*, afin de ne point différer de mettre sous les yeux de nos lecteurs les divers jugemens que portera notre collaborateur chargé des beaux-arts sur les productions que nos artistes auront exposées cette année. *N. du R.*

lui avaient prostitué leur talent. David lui-même, ainsi que je l'ai fait remarquer, dans l'Essai que je lui ai consacré (1), se montra long-tems attaché au système alors suivi; il fallut, pour le ramener, la vue des chefs-d'œuvre de l'Italie, et l'étude des admirables créations de l'antiquité. Son retour fut complet, et il eut la gloire d'entraîner toute l'école à sa suite; mais, avant qu'il eût fermé les yeux, déjà l'on avait quitté ses traces. Une génération nouvelle prétendit que l'école de David manquait d'originalité; que tous ses tableaux se ressemblaient; que c'étaient toujours des Grecs et des Romains; enfin, que toutes les productions de cette école étaient d'une froideur désespérante. Il n'a pas manqué d'écrivains qui ont soutenu ce système, sans doute de bonne foi, et sans s'apercevoir qu'ils étaient à côté de la question.

Il est digne de remarque, au contraire, que les élèves de David, doués d'un génie qui leur est propre, diffèrent autant entre eux qu'avec leur maître lui-même. Certainement, *Drouais*, *Girodet*, MM. *Fabre*, *Gérard*, *Gros* et *Ingres*, ont suivi les préceptes de David, en cela qu'ils ont consacré à la peinture historique le caractère qui lui appartient; mais, leurs productions offrent une individualité très-marquée. Drouais est le seul qui chercha à reproduire jusqu'à la manière, jusqu'au *faire*, pour me servir de l'expression technique, de son maître; et l'on se rappelle que, consulté par son élève chéri sur l'agencement d'une composition, David lui répondit : « Le tems est venu, mon cher ami, où vous devez essayer de voler de vos propres ailes. »

Ainsi, le reproche fait à l'école de David manque de vérité; mais, ce qui est vrai, c'est que les peintres qui avaient étudié dans cette école, et qui n'étaient pas en état de *voler de leurs propres ailes*, ont voulu, pour rappeler leur maître et s'en rapprocher, autant que cela dépendait d'eux, traiter les mêmes sujets, puiser aux mêmes sources, et les Grecs et les Romains ont eu bientôt à souffrir de la faiblesse des moyens d'artistes impuissans qui, voulant représenter des géans, ne pouvaient faire que des pygmées.

Les novateurs ont pensé qu'ils cueilleraient des palmes nouvelles, en s'écartant du sentier suivi par des talens qui n'avaient pu se frayer une route. Qu'ont-ils fait? Ils ont puisé leurs sujets dans des événemens récens, ou dans des écrits où

---

(1) Paris, 1827; Renouard. In-8° Prix, 1 fr. 50 c. — Voyez aussi *Rev. Enc*, *Notice sur David*, t. XXXIV, p. 34.

l'on invoque l'histoire pour abuser de son autorité. On a vu les Grecs de nouveau; mais ce sont les Grecs modernes : la foule s'y est arrêtée, étonnée que les personnages que l'on mettait sous ses yeux fussent si loin de ses souvenirs et de ce que lui représentait son imagination.

Si cette école nouvelle avait essayé de mettre dans ses tableaux ce qui fait la base de tout art : l'étude qui produit la vérité d'imitation, et la beauté qui fait le charme de toutes les créations de l'esprit, il n'y aurait eu que des éloges à lui donner; mais il n'en a pas été ainsi : elle a méconnu les principes qui seuls peuvent produire des succès durables. C'est en vain que l'on chercherait dans les productions de cette école la pureté du dessin, l'élégance des formes, l'heureuse disposition des figures; elle a tout sacrifié à un éclat de couleur qui n'est qu'un des moyens matériels de l'art, et à la force et à l'énergie de l'expression qu'elle a quelquefois rencontrées, mais à la place desquelles on a trop souvent trouvé le laid et le bizarre.

Des princes ont eu, par leur caractère personnel, une influence directe sur les productions de l'esprit : Périclès, Auguste, Léon X, Louis XIV, ont vu se grouper autour d'eux des hommes qui ont immortalisé leur règne. Ces chefs de nations avaient une grandeur, un amour du beau, qu'ils ont imprimés à toutes les créations de leur époque. Les grands événemens éveillent aussi le génie. Certes, notre révolution, dans plusieurs de ses phases, avait bien de quoi émouvoir les esprits, et les lettres et les arts ont brilié d'un vif éclat; cependant Bonaparte, mal secondé, a plutôt nui qu'il n'a été utile aux lettres et aux arts. Dans les dernières années de son règne, il fallait qu'il fût l'objet de tous les travaux; or, l'adulation est presque toujours une mauvaise source d'inspirations.

C'est en cet état que la restauration a eu lieu. Louis XVIII a compris qu'il était nécessaire d'accorder une protection spéciale aux artistes; il l'a fait, autant par inclination que par position, car, non seulement c'était un homme d'esprit, mais encore il avait senti qu'il était d'une politique sage de se faire des amis d'une classe d'hommes qui, par l'indépendance de ses idées, n'est pas sans influence. On répondit à un Directeur général des musées qui demandait comment il devait employer la somme que l'on mettait à sa disposition: « Comme vous voudrez, pourvu que vous nous fassiez des amis. »

En suivant cette marche, on n'a pas tardé à fonder une nation d'artistes, et le public a été surpris du nombre toujours croissant de tableaux et de statues qui paraissaient à chaque

exposition. Il est fâcheux que, dès le principe, on n'ait pas songé à employer tous ces artistes à décorer quelque grand édifice, par exemple, le Louvre; à orner de peintures les principales églises de Paris qui sont, en général, d'un aspect intérieur si pauvre, si froid; on n'aurait pas éprouvé cette espèce de fatigue, de satiété même, que chaque salon a fait naître, et l'on aurait abandonné l'usage des tableaux, sans destination, pour acquérir celui de la peinture monumentale, si peu cultivée en France, et dont on sent, enfin, la nécessité et l'importance.

Je dirai plus : peut-être eût-il été bien vu de confier le décor d'un grand monument à un seul artiste, en lui donnant les moyens d'employer, pour le seconder, des talens qui ne sont véritablement que secondaires, mais qui, dirigés par une main habile, auraient concouru à donner à l'ensemble une unité que l'on chercherait en vain dans une collection de tableaux distribués et composés au hasard.

On s'est aperçu, enfin, que, bien loin d'encourager les arts, on hâtait leur décadence, en continuant de confier des travaux à des hommes qui se croient peintres par cela seul qu'ils savent manier un pinceau, comme si l'exécution manuelle suffisait pour faire un peintre d'histoire. Pour arrêter cette espèce de débordement, on s'est donc montré sévère au jury d'admission pour l'exposition; et, cependant, combien de tableaux auraient pu être justement refusés! On s'est décidé, aussi, à confier aux artistes les plus habiles le soin d'orner de peintures une partie du Louvre.

Au moment où j'écris, cette partie de l'exposition n'est pas encore ouverte, et, comme ce doit être la plus intéressante, je ne commencerai l'examen particulier du salon que lorsqu'elle aura été livrée aux regards du public, afin de pouvoir suivre l'ordre que j'ai adopté jusqu'ici. Je puis dire, cependant, que le livret contient 1058 numéros pour la peinture; 144 pour la sculpture; 138 pour la gravure; 73 pour la lithographie, et 13 pour des dessins d'architecture; en tout, 1426 numéros, dans lesquels il en est plusieurs qui désignent une collection d'objets. Il faut y ajouter les peintures des salles du Louvre, et l'on aura une idée juste de l'ensemble des productions des arts qui font l'objet de cette exposition. P. A.

ERRATA

Exigés par les suppressions partielles de la Censure, dans *quelques articles des Cahiers de* Juillet, *d'*Août, *de* Septembre *et d'*Octobre (1).

T. xxxv, cahier de *Juillet.*

P. 18, l. 5, après ces mots : Qui avait usurpé le pouvoir (on parle de Bonaparte), rétablissez ceux-ci : *et détruit la liberté* en France.

P. 19, l. 5, où il est question du collége philosophique de Louvain, qui fait espérer les plus heureux résultats, rétablissez ces mots : *et doit procurer à notre pays un clergé catholique, élevé dans l'esprit d'une tolérance véritablement chrétienne.*

P. 34, l, 6, après ces mots : Il (M. Lanjuinais) n'a cessé de défendre les libertés publiques, lisez : *souvent compromises ou menacées.*

P. 61, l. 17, après ces mots : mérinos qui dévorent tout sur leur passage, lisez : *Et qui jouissent du privilége de brouter tout champ qui n'appartient pas à l'église.*

P. 119, l. 9, rétablissez ce passage entier : Les seigneurs de la cour prirent le nom ridicule de *Mississipiens*, pour mieux faire des dupes, et ils amoncelèrent des richesses illégitimes qui, reprises par notre révolution, valent à leurs descendans les plus riches parts dans le milliard de l'indemnité. Le régime colonial, digne émanation du despotisme, continua de paralyser la production sur une terre vierge encore; et la Louisiane devint la cause et le gage de guerres ruineuses. Que ne peut une sage liberté! et comme elle sème rapidement ses bienfaits!

P. 120, l. 12, rétablissez ainsi la phrase où l'on avait retranché les mots que nous soulignons ici : La liberté, *si con-*

---

(1) Les articles *entiers* que la *Censure* avait supprimés, et que nous avons enfin la liberté de reproduire, sont déjà rétablis en partie, à la fin de notre précédent cahier, en partie dans celui-ci; avec la marque suivante ×. La publication de ces articles et des passages retranchés suffira pour faire connaître dans quel esprit et sous quelle influence était exercée l'inquisition littéraire, chargée d'opprimer, d'étouffer, de mutiler la pensée. Il est donc inutile de prévenir les réflexions de nos lecteurs. *N. du R.*

trainte sur les bords de la Seine, règne en souveraine sur les bords du Mississipi.

P. 128, l. 36, après ces mots : Il fut tué à côté de Riégo, ajoutez : au moment même où ce martyr de la liberté tombait entre les mains des royalistes espagnols.

P. 131, l. 9, rétablissez, à la suite de l'alinéa, le passage suivant : Mais, forts de l'autorité des évangélistes Marc, Luc et Mathieu, et de l'exemple des chrétiens des deux premiers siècles de l'église, dont la grande majorité croyait à l'humanité de Jésus-Christ, des *unitaires* repoussent par des articles insérés dans *The Monthley repository*, *The Christian reformer*, *The Christian reflector*, les attaques théologiques de leurs adversaires et voient augmenter sans cesse le nombre déjà très-considérable de leurs prosélytes.

P. 185, l. 9, rétablissez le passage suivant qui terminait le compte rendu d'un ouvrage de M. Madrolle : Après cet humble aveu, nous aurions mauvaise grâce à entrer dans une lutte d'ailleurs inégale, et nous pensons qu'il n'y a lieu ni à réfuter, ni même à brûler le livre de M. Madrolle. Nous croyons cependant devoir lui faire remarquer une erreur importante et fondamentale. Il raisonne toujours sous l'empire de la crainte de la révolution, même de 1789. M. Madrolle et ses partisans ne devraient point oublier que cette révolution, qu'ils regardent encore comme si menaçante, n'est point à faire, elle est faite. M. Madrolle, au reste, n'est nullement familiarisé, comme on le voit, avec les idées actuelles; mais il est, quant à la durée de leur triomphe et de leur résultat, un juge que M. Madrolle invoque (en y joignant la censure), et que nous-mêmes ne craignons pas d'invoquer seul, et malgré la censure; c'est le tems.

P. 190, rétablissez les lignes suivantes qui terminaient un article sur un Recueil des lettres de Jean Sobieski : Le recueil qui les renferme est précieux pour l'histoire; et dans ce moment surtout, on ne le lira point sans y puiser d'utiles réflexions.

P. 191, l. 17, après ces mots : A la victoire; rétablissez le passage suivant : Le retour de Ferdinand ne réalisa point les espérances de Van-Halen et de ses compagnons d'armes. A la fin de 1815, se forma une association patriotique dont le but était d'éclairer le monarque égaré par les intrigues de quelques courtisans, et d'obtenir les institutions et les libertés réclamées par les amis sincères de la patrie. Don Juan Van-Halen, comme la plupart des militaires éclairés de son pays, adopta avec enthousiasme les projets et les espérances que les progrès toujours croissans de cette association avaient fait concevoir à ses

membres. Trahi par un confident infidèle, il fut arrêté à Murcie où il commandait un corps de cavalerie, et conduit à Madrid dans les prisons de l'inquisition.

Même page, l. 24, ajoutez, pour terminer l'article sur les *Mémoires de D. J. Van-Halen*, ce passage : Don Juan Van-Halen, forcé de s'éloigner de l'Espagne où ses persécuteurs continuaient à dominer, vint lui consacrer de nouveau son bras et ses services, lorsque la révolution de 1820 eut renversé le système contre lequel il avait conspiré. Un nouveau volume nous promet le récit des événemens dont il fut alors le témoin, surtout pendant les années 1822 et 1823.

Cahier d'*Août*.

P. 309, l. 2 à 6; lisez : « Néanmoins je lui (à Talma) connus une réelle constance sur quatre objets . . . *son regret sincère et profond des vertus républicaines;* sa reconnaissance personnelle envers l'homme *dont le pouvoir extraordinaire les avait opprimées, mais* qu'il regardait comme étant son généreux bienfaiteur.» . . . (Les mots imprimés en caractères italiques avaient été supprimés par la censure, protectrice de la mémoire de Bonaparte.

P. 438, l. 34, après ces mots : On trouve dans les *Lettres persanes* une fine critique des mœurs françaises à cette époque; ajoutez ceux-ci : Des esquisses d'hommes vils et superbes, le tableau d'un clergé ambitieux, celui de la multiplicité des couvens qui ne se peuplent qu'au détriment de l'État, sans donner à Dieu « des adorateurs, » comme le dit Condorcet, font encore pour nous un livre de circonstance de cette composition ingénieuse et originale, où l'on reconnaîtra plusieurs vices contemporains dans ceux que sa plume nous retrace, et que nous avions dû croire à jamais relégués dans les vieux souvenirs de nos annales.

Même page, l. 40, ajoutez à l'alinéa ce passage : Sa *Dissertation* sur la politique de ce peuple, dont la puissance dominait sur une partie de ce monde, a pour objet de prouver cette vérité dont les gouvernemens ne sauraient trop se pénétrer, « que la religion doit être employée au profit et au service de l'État, et non l'État être sacrifié à la religion et à l'esprit d'envahissement des prêtres. »

P. 439, l. 35; placez ici l'alinéa suivant, retranché en entier : Parmi ses *Pensées diverses* (de Montesquieu), il en est plusieurs qui sont très-remarquables. Il dit, en parlant de la dévotion, « qu'elle trouve, pour faire de mauvaises actions, des raisons

qu'un simple honnête homme ne saurait trouver; » en parlant des ecclésiastiques, « qu'ils sont trop souvent les flatteurs des *princes*, lorsqu'ils ne peuvent être leurs *tyrans;* » en parlant des princes et des peuples : « Je ne puis comprendre comment les princes croient si aisément qu'ils sont tout, et comment les peuples sont si prêts à croire qu'ils ne sont rien. »

P. 441, l. 17; rétablissez l'alinéa suivant, retranché tout entier : Si l'auteur se plaît à proclamer les droits de la royauté, il est trop ami de la vérité et de la justice pour ne pas reconnaître en même tems les droits des peuples. « Les peuples doivent être bien légitimes, puisque c'est d'eux que Dieu fait naître les rois. » (Page 64.)

P. 444, l. 3, dans l'énumération des titres de chapitres d'un ouvrage de M. Henrion de Pensey, intitulé : *De l'autorité judiciaire en France*, rétablissez les titres suivans : Du parlement et de sa participation à l'exercice de la puissance législative. Du droit de faire des remontrances sur les lois qui étaient adressées et des lits de justice.

Cahier de *Septembre.*

P. 576, l. 20, dans la *Notice sur Madame Guizot*, rétablissez l'alinéa, retranché tout entier : Si le christianisme n'était que la foi dans la Providence et dans le céleste avenir; s'il n'admettait d'autre mystère que la divine origine, la divine règle, la divine fin de notre nature; s'il ne voulait d'autre culte que la prière et d'autre tradition que la révélation sur la terre de l'éternelle vérité; si, enfin, l'Évangile interprété par la raison était le christianisme, on pourrait dire que madame Guizot était chrétienne. Quelle qu'elle fût, sa foi n'était point une simple formule; elle dominait ses pensées, ses sentimens, sa vie, et sa mort vient encore de l'attester. Elle a désiré être ensevelie selon le rit de l'église réformée. C'était la religion de son mari, à qui elle voulait en tout être unie; c'était de plus le seul culte dont les cérémonies funèbres n'eussent rien de contraire à sa croyance. Il lui importait de n'être pas confondue avec l'incrédule; elle voulait qu'on sût qu'elle était religieuse : peut-être est-il singulier que les hommes aient eu besoin d'être quelque chose de plus.

P. 591, l. 14, après ces mots : La vieille routine d'étude, originaire des tems de barbarie scolastique, lisez : *et de la superstition de l'Église romaine.*

Même page, l. 20, après ces mots : les méthodes de la routine et de l'autorité dirigent encore l'enseignement logique, li-

sez : *ainsi qu'à Salamanque où à la Sapience des jésuites romains.*

P. 612, l. 18, rétablissez l'alinéa suivant, retranché tout entier : Les Indiens ont tous été convertis au catholicisme espagnol : c'est-à-dire, qu'ils sont soumis à l'autorité des moines, et qu'ils prennent part aux cérémonies du culte; mais leur nouvelle religion les laisse aussi ignorans, aussi vicieux, aussi superstitieux que l'ancienne. Cependant, elle forme un lien entre eux et les peuples civilisés; la connaissance universellement répandue de la langue espagnole en forme un autre, et l'on sent que les Indiens peuvent désormais s'élever, qu'ils peuvent se fondre en un seul corps avec leurs conquérans, et que leur condition n'est pas plus mauvaise que celle des classes inférieures de la société en Europe. L'influence du gouvernement et de la religion était mauvaise, au Mexique comme en Espagne : les laboureurs, les artisans, qui sont tous Indiens, sont indolens, adonnés à l'ivrognerie, dépourvus d'émulation; mais, avec un changement dans les lois, ils peuvent se relever; car ce n'est pas comme caste opprimée qu'ils sont abrutis, c'est comme bas peuple.

P. 617, rétablissez le passage suivant qui commençait l'analyse de la *Vie de Napoléon*, par *Walter* Scott.

Après le grand événement de la réformation, la révolution française a été l'événement le plus considérable des tems modernes; moins sans doute par ses résultats directs et relatifs à la France, que par sa prodigieuse influence sur les destinées générales de l'humanité. Les remparts de l'Océan, et plus encore l'ignorance et l'inertie politique des esprits avaient tenu les principes de la révolution anglaise renfermés dans une île; les principes de la révolution américaine (autre grande époque pour le genre humain) ne semblaient applicables qu'aux colonies qui repoussaient le joug récent de la conquête, et le droit mal justifié des métropoles; ces deux révolutions, d'ailleurs, n'étaient, pour ainsi dire, qu'un retour à un état plus ancien, et il ne s'agissait, à la rigueur, que de revendiquer des titres jadis possédés par des hommes qui en avaient été dépouillés; on invoquait le passé pour restaurer l'avenir.

Rien de pareil ne s'est vu dans la révolution française; elle a attesté des titres plus anciens, plus universels, plus inhérens à la nature humaine : les droits de l'homme. Elle s'est proposé un but plus absolu, plus décisif, plus propre surtout à servir d'exemple : une complète réorganisation sociale, fondée, non sur de vieilles chartes exhumées de quelques archives, mais

sur le droit imprescriptible qu'elle reconnaissait aux hommes réunis en société de fixer les règles de leur association.

Et ici, ce n'est point une doctrine que nous établissons, c'est un fait que nous voulons simplement expliquer. Nous n'examinons point s'il eût été plus avantageux pour la France d'avoir des droits perdus à recouvrer, d'antiques libertés à faire revivre, au lieu de se créer des droits nouveaux, et de fonder une liberté sans titres antérieurs, et dépouillée du respect que se concilient d'ordinaire les vieilles origines. Londres nous a prouvé qu'une réforme où il ne s'agit que de revendication peut encore être terrible, et s'abreuver aussi du sang des rois. Il est probable cependant que, si nous n'eussions eu qu'à réparer, si notre état ancien eût pu nous fournir des bases assez solides encore pour soutenir des constructions nouvelles, notre réforme eût été plus facile, plus calme et plus parfaite peut-être. Mais telle n'était point notre position; il a fallu qu'une complète dissolution de notre ancien ordre politique s'opérât, pour qu'un ordre nouveau prît naissance; et dans ce prodigieux travail d'une société qui se régénère, la France restera comme un grand et fatal exemple, capable d'effrayer, mais aussi d'instruire les nations. Comme de la réformation date le principe d'examen dans l'ordre religieux, de la révolution française datera le principe d'examen dans l'ordre politique; c'est là un fait dont quelques opinions pourront se plaindre, mais qu'aucune ne peut nier, et qui d'ailleurs fut solennellement proclamé par l'homme qui a dit que de la révolution de 1789 commençait, pour le monde, l'ère des gouvernemens représentatifs; parole mémorable, et qu'un quart de siècle a déjà revêtue d'une grande consécration.

C'est cette révolution, c'est cet homme dont Walter Scott a entrepris d'écrire l'histoire. Nous laisserons à d'autres le soin d'examiner les titres de cet écrivain à entreprendre cette grande tâche; que Walter Scott soit *Anglais*, qu'il soit *tory*, peu nous importe; ses opinions ne sauraient être une autorité contre nous, si elles ne sont pas conformes à l'opinion la plus générale; sa sentence ne saurait être définitive, si elle n'est ratifiée par la voix des contemporains et par celle de la postérité. Ce n'est pas d'ailleurs à un étranger accoutumé dès son enfance à envisager sous un certain point de vue les faits qu'il raconte, connu par les témoignages publics d'une grande malveillance contre le pays dont il écrit l'histoire, qu'on ira demander cette rigide et majestueuse impartialité qui d'ordinaire n'est le partage que d'une âme grande et forte, dégagée de

toutes les préoccupations nationales, de toutes les déceptions contemporaines.

P. 622, l. 23, rétablissez le passage suivant qui terminait l'alinéa, après ces mots : *sur leurs priviléges ;* il oublie que la cour ne voulait point la réforme, et qu'on ne pouvait réellement l'accomplir qu'avec et par le peuple. C'est en continuant la même erreur que Walter Scott prétend qu'il fallait, à l'approche des États de 1789, consolider habilement l'influence de la noblesse et du clergé, tandis qu'il est bien évident que ce fut la résistance de ces deux corps qui devint l'origine de tout le mal, en faisant comprendre aux partisans de la révolution la nécessité d'une attaque violente, en inspirant l'inimitié bien plus que la conciliation, en excitant de fatales défiances contre le gouvernement que l'on voyait pencher vers les ordres privilégiés. A la vérité, Walter Scott prétend qu'il fallait en même tems « prendre des mesures pour s'assurer dans le tiers-état lui-même quelques partisans de la monarchie, » conseil de *tory*, que Walter Scott répète plusieurs fois, sans songer que ces pratiques de corruption, faciles dans un tems d'égoïsme, ne le sont pas à une époque d'enthousiasme, où tous les intérêts disparaissent devant le triomphe d'une opinion. Je ne crois pas qu'après la séance du jeu de paume tous les trésors de la France eussent suffi à gagner une majorité dans le tiers-état; et même auparavant, toute tentative de ce genre n'aurait obtenu aucun succès. Walter Scott ne s'est point pénétré de l'esprit du tems qu'il raconte; à tout moment, on le surprend à indiquer, comme d'infaillibles moyens de maîtriser la tourmente révolutionnaire, les moyens qui avaient servi à diriger avec succès la marche du gouvernement solidement constitué dans son pays; il ne voit pas que des argumens, justes dans un certain ordre d'idées, deviennent tout-à-fait faux dans un ordre d'idées opposé. Il pousse la préoccupation à cet égard jusqu'à comparer la révolution française à l'émeute qui agita Londres pendant une semaine, en 1780, et il a l'air de croire sérieusement que, pour en finir, Louis XVI n'avait qu'à faire alors ce qu'avait fait Georges III, huit ans auparavant. C'est avec la même légèreté que Walter Scott affirme qu'au 10 août, « si la sortie des Suisses eût été appuyée par un corps suffisant de cavalerie, la révolution eût pu être terminée ce jour-là. » C'est avec une légèreté plus incroyable encore qu'il dit, quelques chapitres après : « L'attaque de Nantes offrait aux Vendéens une très-belle perspective; le succès pouvait peut-être décider du sort de la révolution. »

P. 668, l. 11, après ces mots (t. XXV, p. 245-250), rétablissez

le passage suivant : Nous avons regretté de ne pas trouver dans l'*indication des événemens remarquables, le voyage de La Fayette aux États-Unis d'Amérique.* Il faut être de bien mauvaise foi pour ne pas reconnaître la grandeur et la majesté du spectacle d'un peuple entier rendant un hommage public, spontané et solennel, à l'homme qui a contribué à fonder la liberté, et par conséquent le bonheur de ce peuple. C'est un grand événement dont les annales du monde n'ont offert jusqu'ici aucun exemple, et qui mérite d'être enregistré, non-seulement dans la série des événemens les plus remarquables d'une année, ou d'un siècle, mais parmi les faits dignes de servir de leçon aux siècles à venir.

P. 674, l. 37, après ces mots : Il souscrivit (le roi de Saxe) à l'affaiblissement de son pouvoir, lisez : Et vit un membre de la Sainte Alliance s'enrichir de ses dépouilles. Cette faiblesse de sa part prouve au moins combien ce prince aimait la paix et la tranquillité. Du reste, son gouvernement ne fut point remarquable par de grandes vues; il laissa la constitution de son royaume dans l'état imparfait et suranné où il l'avait trouvée, à son avènement. La seule concession faite à l'esprit du siècle, ce fut le droit qu'il accorda aux propriétaires roturiers de biens ci-devant nobles, de siéger à la diète du royaume. Les journaux politiques de Saxe sont insignifians, parce qu'ils ne jouissent d'aucune liberté, et les journaux littéraires de ce pays portent souvent des traces de mutilations. Ces restrictions de la liberté de la presse n'existent, il est vrai, que depuis le fameux congrès de Carlsbad, qui imposa à toute l'Allemagne l'esclavage de la pensée.

Cahier d'*Octobre.*

P. 8, l. 13, dans la *Notice* sur l'*Exposition publique des produits des manufactures françaises*, rétablissez le passage suivant, supprimé tout entier :

Il faut avouer que l'on ne pouvait choisir plus malheureusement les circonstances et l'occasion pour soumettre un tel projet au jugement du public éclairé. Vous qui rêvez le *palais de l'industrie*, pensez-vous donc qu'elle ne court aucun danger? La crise commerciale que l'Angleterre vient d'éprouver, n'est-elle donc pas un avertissement salutaire? L'horizon politique n'est pas sans nuages; la plus vaste partie du Nouveau-Monde est encore loin de l'état de repos et de prospérité dont

le commerce européen profiterait ; l'Amérique du nord discute la grande question du choix des manufactures qui lui conviennent ; et, en attendant, plusieurs des États confédérés se comportent, comme si leur pays avait le projet de s'affranchir de toutes les industries étrangères. Des Sociétés d'encouragement s'établissent ; elles répandent l'instruction, favorisent les établissemens industriels, impriment aux capitaux une direction vers les manufactures. Cette tendance ne pouvant être considérée comme passagère, le tems approche où le nord de l'Amérique n'aura presque plus rien à demander à l'Europe, sans que cette sorte d'indépendance soit réciproque. Le commerce extérieur de la France est donc menacé de pertes dont rien ne le dédommagera. Quant au commerce intérieur, la consommation est sa mesure, et pour consommer beaucoup, il faut au moins de l'aisance. Si les millions que doit coûter un palais de l'industrie sont ajoutés aux contributions actuelles, ils seront pris sur les consommations, et en plus grande partie sur celles des produits des fabriques : ce sera donc en dernière analyse l'industrie elle-même qui supportera presque seule la dépense du monument élevé en son honneur. Ce ne sera pas un don qu'on lui aura fait ; elle pourra se croire dispensée de reconnaissance. Ajoutons encore que les expositions publiques, de quelque manière qu'on les fasse, sont complétement inutiles à quelques fabriques très-dignes d'estime : les directeurs de ces précieux établissemens ont soin de se tenir constamment au niveau des connaissances relatives à leur art : leurs produits passent dans les boutiques des marchands sans faire un long séjour dans les magasins de la fabrique, et le consommateur, dont la confiance n'a jamais été trompée, les achète de préférence à tout ce qui est recommandé par des annonces fastueuses. A mesure que l'instruction se répandra, cette disposition des esprits deviendra plus commune ; de jour en jour, on sera moins curieux d'apprendre quel fabricant a obtenu des médailles ou d'autres récompenses ; on se contentera de savoir que celui dont on consomme les produits

fait aussi bien qu'aucun autre, et ne vend pas plus cher. Est-ce déjà pour cette raison que des cités manufacturières, des départemens renommés par leur industrie se sont abstenus de paraître à la dernière exposition? Et cependant, cette industrie modeste, consciencieuse, juste appréciatrice de la renommée, est celle qui élève par degrés la prospérité du commerce, au-dehors comme au-dedans : c'est elle qui garantit le plus sûrement la portion du revenu public dont le commerce est la source. Les services qu'elle rend méritent une haute estime et la protection spéciale du gouvernement; mais ce ne serait pas pour elle que l'on construirait le palais de l'industrie.

Nous l'avouons sans peine; ce projet de palais nous tient à cœur. Jamais peut-être l'extravagance et l'inapropos d'une proposition ne fut plus remarquable. On peut comparer ce monument gigantesque à celui dont Bonaparte ordonna l'érection, lorsqu'il sentit les premières atteintes des secousses qui devaient bientôt le renverser. Le colosse aux pieds d'argile, chancelant sur sa base, essaya de la raffermir par des conceptions imposantes; il n'imagina rien de mieux qu'une pyramide de granit, élevée au sommet des Alpes, dont une face tournée vers la Baltique, et l'autre vers Rome et le Vésuve, recevraient, en lettres inaltérables, les noms de toutes les parties de son vaste empire. Certainement, aucune catastrophe imminente ne menace le commerce français : mais on ne peut dissimuler que sa position actuelle exige tout autre chose que ce que d'imprudens amis demandent en son nom. Des canaux et des routes lui seront plus utiles que des palais. Au reste, si le faste des expositions publiques ne peut se passer de nouvelles constructions, la voie des souscriptions peut y pourvoir: ceux qui seront intimement convaincus des bons effets dont cette institution est regardée comme la cause, ne se borneront pas à lui offrir l'hommage de leurs idées et de leurs vues; ils seront jaloux de réaliser le bien qu'ils entrevoient, et d'en faire jouir leur patrie, même au prix d'assez grands sacrifices et de pénibles efforts.

Il ne serait point équitable d'obliger les incrédules à venir au secours de ceux qui ont reçu la foi, à partager des travaux dont ils n'attendent aucun bon résultat. Les souscriptions sont une pierre de touche avec laquelle on peut reconnaître l'utilité réelle d'une entreprise : celle dont le succès est assuré supportera toutes les épreuves; pense-t-on que l'entreprise d'un *palais de l'industrie* pût y résister?

P. 80, l. 4, après ces mots : Qui se disputent la Grèce, rétablissez la fin de l'alinéa qui avait été coupée par la censure : En voyant ce qu'est aujourd'hui la nation ottomane, les personnes qui n'avaient encore qu'une idée confuse de la Turquie pourront mieux s'expliquer les projets et les vœux secrets d'un cabinet chrétien, si constant défenseur de la sublime Porte, si actif à la secourir, si fertile en ressources pour entraver la pitié, la conscience ou la raison des autres gouvernemens. Ce bon régime turc est un modèle si accompli de l'art d'abrutir les hommes! Il serait si doux de voir tous les peuples, aussi impassibles que les musulmans, regarder comme un don du ciel tous les fléaux de l'espèce humaine, depuis la peste jusqu'aux visirs; et, toujours ivres de tabac, d'opium et de fanatisme, livrer au bon plaisir leurs biens, leurs têtes, leurs familles, en répétant d'un air stupide : *Dieu le veut!* On sent combien il en coûterait de permettre qu'une résignation de si bon exemple fût rejetée dans l'Asie, et soustraite à l'édification des Autrichiens et des Lombards!

P. 118, l. 6, après ces mots : Comme le Washington de l'Amérique du sud, lisez : Un recueil de principes sur la liberté des peuples pouvait-il être mieux présenté qu'au libérateur d'une des plus belles parties du Nouveau-Monde?

P. 218, l. 23, après ces mots : Année 1826, rétablissez le passage suivant, supprimé tout entier : C'est dans ce même numéro que le prince VIAZEMSKY a inséré (p. 89-93) un article nécrologique sur le grand orateur ravi en 1825 à la France, et regretté par les hommes de bien de tous les pays. Nous reproduisons ici quelques lignes de cette Notice, qui feront juger favorablement et de celui qui l'a écrite, et du rédacteur qui l'a admise dans son journal : « La plus douce récompense que le général FOY pût espérer pour ses services et pour son sang versé dans les combats, était la confiance de ses concitoyens, manifestée par sa nomination à la Chambre des députés. Il déploya dans cette nouvelle carrière des talens extraordinaires, et se distingua par une éloquence mâle, vive et brillante, par

de vastes connaissances dans les objets relatifs à l'administration civile et militaire, et à l'économie politique. Combien de fois ce représentant de la gloire des armées françaises n'a-t-il pas entraîné ses auditeurs par l'impétuosité d'une âme ardente et d'une noble indignation, en défendant la cause de ses commettans! Il ne lui arrivait pas, il est vrai, d'avoir toujours la victoire de son côté; mais ses paroles retentissaient dans toute la France, et sa gloire personnelle fermait, par le respect involontaire qu'il avait inspiré, la bouche de ses adversaires qui devenaient victorieux à leur tour par la majorité des voix. » Ensuite, après avoir parlé des funérailles de ce grand citoyen, du deuil général de toute la France, spectacle imposant et nouveau dans les annales contemporaines, l'écrivain russe termine son article par ces paroles : « C'est ainsi que la France et ses poëtes savent honorer la mémoire de leurs héros. »

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT SEPTIÈME CAHIER.

NOVEMBRE 1827.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur le chlore et les chlorures, et sur leurs divers emplois. . . . . *D. N.* Pag. 273
2. Voyage de Naples à Amalfi (avec 4 pl. lithogr.). *E.-G. D'A.* 278
3. Notice biographique sur Pestalozzi. . . . . *C. Monnard.* 295

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Dictionnaire d'agriculture pratique. . . . . *N.* 306
5. Voyage métallurgique en Angleterre, par MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont. . . . . *Ferry.* 314
6. OEuvres de Servan. . . . . *Parent-Réal.* 320
7. Tableau chronologique des événemens rapportés par Tacite; par M. de Fortia. . . . . *Charles du Rozoir.* 327
8. Espagne poétique; choix de poésies castillanes, mises en vers français, par Don J.-M. Maury. Second et dernier article. . . . . *Muriel.* 339
9. OEuvres complétes de J. Fenimore Cooper. . . . . *B. J.* 346
10. L'enseignement du dessin linéaire; par L.-B. Francœur. *de Silvestre*, de l'Institut. 361

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 108 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 2 372
ANTILLES. — *La Havane*, 1 ouvrage périodique. 375
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 12, dont 1 ouvrage périodique. *ibid.*
— *Russie*, 3, dont 1 ouvrage périodique. 386
— *Danemark*, 2. 390
— *Allemagne*, 9, dont 1 ouvrage périodique. 392
— *Suisse*, 6. 401
— *Italie*, 9. 405
— *Espagne*, 1. 413
— *Pays-Bas*, 9 414
FRANCE, 54, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 15. . . . 419
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 17. . . 433
— *Littérature*, 15. 452
— *Beaux-Arts*, 3 467

— *Mémoires et Rapports de sociétés savantes*, 1. 471
— *Ouvrages périodiques*, 2. 477
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 1. 479

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis. Floride occidentale :* Climat, sol, productions ; avantages que peuvent se promettre les colons européens qui voudraient s'établir dans cette contrée. 481
AFRIQUE. — *Tripoli de Barbarie :* Publication d'un journal ; Expédition projetée par le pacha contre les Arabes révoltés du Djebel ; Renseignemens sur ces Arabes ; Origine de Tinbuktou, d'après les auteurs arabes ; Détails sur les tribus qui habitent cette ville. 487

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *Londres :* Pont sous la Tamise. 491
RUSSIE. — *Saint-Pétersbourg :* Société d'économie ; Propagation de la vaccine. — *Odessa :* Bateau à vapeur ; Établissemens publics pour l'éducation de la jeunesse. — *Crimée. Symphéropol :* Découverte d'antiquités. — *Kertch :* Découverte d'antiquités. 494
POLOGNE. — *Cracovie :* Société philomatique de l'Université ; Nomination académique. 496
ALLEMAGNE. — *Bavière. Wurtzbourg :* Institut orthopédique — *Munich :* Fondation d'une école polytechnique. — État de l'industrie dans le *Harz*, en 1826. — *Nécrologie :* Hebel. . . . 497
SUISSE. — Promenade à *Hofwyl*, ou situation actuelle des établissemens de M. de Fellenberg. — *Nécrologie :* Henri Boissier. 505
ITALIE. — *Florence :* État de l'instruction publique. — *Venise :* Monument en l'honneur de Canova. 508
PAYS-BAS. — Académies de *Louvain* et de *Groningue*. — *Bruxelles :* Société pour l'utilité publique. — *Amsterdam :* Société pour l'amélioration morale des condamnés 510
FRANCE. — Sociétés savantes : *Arras* (Pas-de-Calais) : Société pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts : Prix proposés. 512
PARIS. — *Institut.* Académie des Sciences : Séances du 22 octobre au 12 novembre. Académie française : Séance publique du 13 novembre pour la réception de M. Royer Collard. — Société d'horticulture. — Muséum d'histoire naturelle au Jardin du Roi. — Réclamation. — *Théâtres. Odéon :* Premières représentations de l'Homme du monde, drame, et de la Sœur, ou les Deux riches, comédie. — *Beaux-Arts :* Exposition des tableaux en 1827. 513
ERRATA provenant des retranchemens de la Censure. 531

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,
LETTRES ET MELANGES.

PRÉCIS HISTORIQUE SUR LA SITUATION ACTUELLE DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE (BUENOS-AYRES).

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

(Voy. *Rev. Enc.*, tom. XXXV, p. 5-17 et p. 553-567.)

Il nous reste, pour compléter les renseignemens que nous avons promis sur la République Argentine, à faire connaître ses relations avec les pays voisins et la constitution que le congrès actuel lui a donnée. Nous terminerons par quelques détails sur les motifs de la continuation de la guerre avec le Brésil et sur les changemens que cette circonstance paraît devoir amener.

Le Chili est toujours resté en bonne intelligence avec Buenos-Ayres, et il a montré autant de sympathie que de reconnaissance pour le peuple auquel il est, en partie, redevable de sa libération du joug espagnol. Car, à l'époque où

la République Argentine, à peine libre elle-même, avait à lutter contre une foule de difficultés intérieures et contre plus d'un ennemi, elle créait une armée qui, sous la conduite de *San-Martin*, traversait audacieusement les Andes, affranchissait le Chili après de glorieux combats, pénétrait dans le Pérou, et faisait la conquête de Lima. Cette armée aurait dès lors achevé la délivrance du continent américain, si le général eût mis à profit l'ardeur et le courage des soldats que l'intrépide Français *Branzen* avait déclarés, avant de mourir, au milieu de la victoire d'*Ituzaingo*, dignes d'être comparés aux plus braves de l'ancien monde. Un traité de commerce et d'alliance offensive et défensive devait resserrer les relations amicales entre ces deux pays; on doit regretter qu'il n'ait pas été ratifié, mais peut-être n'est-il qu'ajourné : l'intérêt commun le réclame.

Quand la guerre éclata entre le Brésil et la république Argentine, le général *Freire*, alors président du Chili, offrit ses services personnels au gouvernement de Buenos-Ayres, et le peuple chilien manifesta les dispositions les plus favorables pour le seconder.

Le président *Rivadavia* eut l'heureuse idée, en entrant en fonctions, de demander au Chili ses navires disponibles, en paiement de la dette contractée envers Buenos-Ayres, lors de son émancipation. Cette petite escadre aurait suffi pour repousser les Brésiliens; mais elle ne put doubler le cap Horn, à l'exception d'une corvette. Malheureusement, une frégate, le principal navire de cette escadre, périt avec près de 700 hommes d'élite, parmi lesquels on comptait un grand nombre d'officiers volontaires et *Ventura Vasquez*, militaire distingué, qui avait négocié avec bonheur l'acquisition de l'escadre. Cette perte fut d'autant plus désastreuse pour la République Argentine, que, ne possédant pas un seul gros bâtiment, elle se trouvait dans l'impossibilité, malgré les efforts prodigieux de l'amiral *Brown*, de faire lever le blocus de la Plata.

Ce qui a empêché le Chili d'aider plus efficacement Buenos-Ayres, c'est l'état de désordre qui, depuis quelques années, se perpétue dans ce pays. Il est travaillé d'une fièvre démocratique

qui le prive de tout moyen d'action, et qui expose sans cesse le gouvernement à la rivalité du peuple et du congrès; aussi, la première place de l'état n'y tente personne, et tout restera nécessairement stationnaire jusqu'à ce que les différens pouvoirs soient en harmonie entre eux et avec la nation. Si un pareil ordre de choses devait se prolonger, le défaut d'ordre et de stabilité rendrait toute espèce de progrès impossible au Chili. Ce sentiment de rivalité entre des pouvoirs nouvellement établis, et dont les limites ne sont pas exactement fixées, n'est malheureusement que trop commun dans les États affranchis depuis peu, et qui n'ont pas une organisation définitive. Dans le Chili, néanmoins, ce conflit de prétentions n'établit pas une lutte de principes, et appartient moins au peuple qu'aux partis qui se disputent la prépondérance. Il n'existe peut-être pas, en Amérique, de nation dont le caractère soit plus facile à diriger vers le bien que celui des Chiliens.

Aucune contrée américaine n'avait plus de motifs de s'allier avec Buenos-Ayres que celle qui porte le nom de *Bolivia*, jadis le Haut-Pérou. D'abord comprise dans la vice-royauté du Pérou, elle avait été incorporée à celle de Buenos-Ayres, longtems avant la révolution. A cette dernière époque, elle fut aidée et secourue par les autres provinces; elle fut même totalement délivrée des Espagnols par les troupes de Buenos-Ayres; mais, plus tard, celles ci essuyèrent des revers, et, après une lutte opiniâtre et des sacrifices considérables, elles ne purent empêcher le Haut-Pérou de retomber sous le joug de ses anciens maîtres, qui s'y rassasièrent de vengeance et en conservèrent la possession jusqu'à la bataille d'Ayacucho, qui mit fin à la domination espagnole sur le continent américain. Le général *Sucre* envoya demander des ordres au Congrès réuni à Buenos-Ayres. Par un désintéressement qui fait honneur à la République Argentine, puisque le général *Arenales* avait énergiquement concouru à sa délivrance, elle voulut que les provinces nouvellement affranchies disposassent librement de leur sort, soit qu'il leur convînt de faire partie des provinces unies, ou de se rattacher au Pérou, ou de se constituer État indépendant. Elles

choisirent ce dernier parti, et le général Sucre, lieutenant de Bolivar, fut chargé par lui de les administrer, avec le titre de grand maréchal d'Ayacucho. Bientôt la nouvelle république décréta l'érection de statues pour Bolivar et pour Sucre, prit ou accepta le nom de *Bolivia*, en l'honneur du premier, et adopta le *Code Bolivien* qui, dans un pays libre, établit un président à vie, inviolable, ayant la faculté de nommer son successeur, et des censeurs, dont on a généralement blâmé la création et surtout les attributions. Après avoir adopté la constitution bolivienne, le Congrès du Haut-Pérou réclama du gouvernement de Buenos-Ayres la reconnaissance de son indépendance. Celui-ci, fidèle à ses principes, répondit qu'il ne pouvait adhérer à ce désir, avant que les troupes colombiennes eussent quitté Bolivia; jusque-là, cette contrée semblerait toujours soumise à une influence étrangère. Cette réponse fut mal reçue par le congrès; il rompit sans ménagement toutes ses relations avec la République Argentine, prit vis-à-vis d'elle une attitude hostile, et préluda aux attaques qu'il préparait en décrétant la réunion au territoire du Haut-Pérou du district de Tarija, qui avait toujours appartenu à la province de Salta. Cette conduite était d'autant plus contraire aux grands intérêts publics, qu'elle avait lieu à l'époque où la guerre avec le Brésil aurait compromis plus ou moins la sûreté des autres républiques américaines, si D. Pedro avait pu réussir dans ses projets de conquête. Buenos-Ayres ne répondit pas à ce procédé insultant. Les Brésiliens envahirent la province de *Chiquitos*, qui appartenait à la République Argentine. L'honneur national devait s'en trouver offensé; mais les Boliviens n'envoyèrent aucun secours à Buenos-Ayres, quoique les soldats colombiens eussent témoigné le désir de ratifier par de nouveaux exploits l'alliance conclue en 1823 entre Buenos-Ayres et leur patrie. Bolivar, à son tour, refusa d'écouter les sollicitations du général Alvear, chargé près de lui d'une mission extraordinaire par le gouvernement de Buenos-Ayres. On a même prétendu qu'il ne s'était point contenté de refuser sa coopération contre le Brésil, et qu'il n'avait pas été étranger aux troubles de quelques provinces du Rio de la Plata,

soulevées contre le gouvernement central. Les données nous manquent pour apprécier une accusation aussi grave, et nous désirons sincèrement qu'elle ne soit point fondée (1).

A peine Bolivar eut-il quitté le Pérou pour retourner en Colombie, qu'une révolution pacifique rapprocha dans un même but les habitans du pays et les militaires colombiens eux-mêmes, qui, dans cette circonstance, se montrèrent véritablement soldats citoyens. Inquiets sur le sort de leur propre constitution, ils concoururent à l'abolition du Code Bolivien, imposé au Pérou, et après avoir assisté au rétablissement d'un gouvernement national, ils quittèrent cette contrée dont ils avaient mérité la reconnaissance, et se hâtèrent d'aller défendre leurs institutions menacées.

Le peuple péruvien s'est montré digne de ses destinées, en choisissant pour chef le général *Lamar*, l'un des hommes les plus modestes et les plus distingués de l'Amérique méridionale; le Congrès s'honora également par l'élection à la prési-

---

(1) On ne peut se dissimuler que le général Bolivar s'est trompé, et qu'il a éveillé contre lui la juste défiance des amis sincères de la liberté, en voulant faire attribuer, par le Code Bolivien, une trop grande prépondérance, une autorité presque monarchique et absolue, et une sorte de stabilité héréditaire au pouvoir exécutif. Mais cette erreur ne doit faire méconnaître ni les immenses services qu'il a rendus à la cause de l'indépendance nationale, ni les droits qu'il s'est acquis à l'estime des peuples, et auxquels sans doute il ne voudrait point renoncer, en trahissant sa réputation et sa gloire, et en démentant la haute confiance que ses compatriotes lui ont accordée avec un entier abandon et le jugement favorable qu'une sorte de postérité anticipée, en Europe, a déja porté sur lui. Pourrait-il balancer entre le rôle de Washington et celui de Bonaparte? On remarque, d'ailleurs, avec une vive satisfaction, que, depuis son retour en Colombie, le général Bolivar s'est empressé de renouveler le serment solennel de respecter et de faire observer la Constitution, et de maintenir l'état actuel des choses jusqu'à la décision souveraine de l'assemblée générale, convoquée au mois de mars 1828 pour examiner s'il convient que la Constitution soit modifiée.

N. du R.

dence du vertueux et savant ecclésiastique *Luna Pizarro*. Le nouveau gouvernement, à peine installé, donna l'ordre au chargé d'affaires du Pérou à Rio-Janeiro de quitter cette capitale, pour aller féliciter le gouvernement de Buenos-Ayres sur les résultats de la bataille d'*Ituzaingo;* et c'est ainsi que le Pérou satisfit à la dette de la reconnaissance.

Les institutions adoptées par Buenos-Ayres et la confiance qu'inspira l'administration de D. Bernardino Rivadavia valurent à cette contrée d'être reconnue la première par les États-Unis de l'Amérique du nord et par l'Angleterre. Dès 1822, la Prusse ouvrit officiellement des relations commerciales avec Buenos-Ayres, et s'engagea à une réciprocité complète qui ne s'est jamais démentie. Ce fut vers Buenos-Ayres que se dirigèrent, sous le gouvernement constitutionnel de l'Espagne, les députés chargés de négocier, entre la métropole et ses anciennes colonies, un traité qui unirait aujourd'hui les deux nations, si le rétablissement de l'autorité absolue n'avait pas eu lieu. L'exemple des États-Unis a été suivi de fait par d'autres puissances, les Pays-Bas, la Suède, la Bavière et le Wurtemberg. La France même a reconnu implicitement l'indépendance des nouveaux États, puisqu'elle admet leurs pavillons dans ses ports, puisqu'elle accorde à leurs envoyés le droit de délivrer des passeports aux Américains du sud, et puisqu'elle a nommé des consuls près de toutes les républiques et reçoit les leurs. Il est affligeant, toutefois, que le gouvernement français n'ait point consenti à une reconnaissance franche et formelle qui eût assuré au commerce français une grande et salutaire influence dans l'Amérique méridionale, qui eût délivré les Américains du sud de toute inquiétude sur leur avenir, qui leur eût permis de licencier des armées qui absorbent leurs ressources, et dont la présence aux drapeaux nuit à une bonne organisation sociale, et prive l'agriculture, le commerce, l'industrie d'un grand nombre de bras nécessaires. Quels que soient les désordres intérieurs et l'agitation qui règnent dans les nouveaux États, leur séparation de la métropole espagnole n'en est pas moins consommée, et aucun effort ne saurait rétablir l'ancien

ordre de choses. Pourquoi donc balancer encore à les reconnaître définitivement et légalement?

En annonçant que nous examinerions la constitution décrétée par le congrès actuel de la République Argentine, notre intention n'était pas de la présenter dans tous ses détails. Nous dirons seulement que, sous le rapport des garanties publiques et individuelles, elle ne laisse rien à désirer. Puis, nous indiquerons les points par lesquels elle se distingue des autres codes fondamentaux adoptés par divers pays, et comment elle concilie, autant que le permettent les localités, les avantages du gouvernement fédératif et ceux du gouvernement unitaire ou central, sous le titre de *gouvernement représentatif républicain, consolidé par l'unité.*

La religion de l'état est la religion catholique, apostolique et romaine; mais elle ne jouit d'aucun privilége particulier et exclusif : tous les citoyens sont seulement obligés de la respecter, quel que soit le culte qu'ils professent. Le président exerce, conformément aux lois, une surveillance et un patronage général sur tout ce qui se rapporte au culte et sur les membres du clergé; il nomme les archevêques et les évêques, sur une liste de trois candidats présentés par le sénat; la haute cour de justice examine les brefs et les bulles du pape, et donne son opinion au pouvoir exécutif sur leur admission ou leur rejet.

Le pouvoir exécutif n'est point limité dans le droit de conférer le titre de citoyen aux étrangers, et quiconque a combattu pour la république devient, par cela même, citoyen. Une cause qui suspend l'exercice du droit de citoyen, c'est de ne point savoir lire ou écrire; mais cette disposition ne sera en vigueur que la dixième année après la promulgation de la constitution. Le pouvoir législatif appartient à un congrès composé de deux chambres, l'une de représentans, l'autre de sénateurs. Les représentans sont élus directement par tous ceux qui jouissent des droits de citoyen, à la simple majorité des suffrages, dans la proportion d'un député pour 15,000 habitans, ou une fraction au-dessus de huit mille. Les conditions nécessaires pour être représentant sont d'être citoyen depuis 7 ans, d'avoir 25 ans

accomplis, de posséder un capital de 4,000 piastres (20,000 fr.), une profession indépendante et hors de tout emploi concédé par le gouvernement. Cette condition ne sera de rigueur que dans dix ans. Les représentans sont pendant quatre années en fonctions, et renouvelés par moitié tous les deux ans; ils ont l'initiative de toutes les lois financières, et ne peuvent accepter d'emploi sans le consentement de la chambre; autrement, ils seraient censés avoir donné leur démission.

Les sénateurs sont nommés, dans chaque province, par une junte d'électeurs qui réunissent les conditions exigées pour être représentans, et qui sont choisis par le peuple. Les élections demeurent secrètes et les procès-verbaux, bien régularisés, sont envoyés au sénat, et pour la première fois, au congrès. Si l'un des candidats a obtenu la majorité absolue, il est proclamé; sinon, le sénat procède au ballottage entre tous ceux qui ont réuni le plus de voix. Pour être sénateur, il faut avoir 36 ans accomplis, être citoyen depuis 9 ans, et posséder un capital de 10,000 piastres (50,000 fr.). Les sénateurs sont pendant neuf années en fonctions, et on les renouvelle par tiers tous les trois ans. Ils jugent en séance publique les fonctionnaires accusés par les représentans; leur jugement ne peut ordonner que la perte de l'emploi; l'accusé est ensuite renvoyé devant les tribunaux ordinaires. Les sénateurs et les représentans reçoivent un traitement fixe. Le congrès a seul le droit de déclarer la guerre, après avoir entendu le rapport du pouvoir exécutif. Celui-ci peut proposer des amendemens aux lois faites par le congrès, et les deux tiers au moins des voix dans les deux chambres sont nécessaires pour rejeter ces amendemens. La loi est exécutoire dix jours après avoir été promulguée. Les votes ont lieu par *oui* et *non*, et la presse publie immédiatement les noms et les motifs des votans, ainsi que les amendemens ou les objections du pouvoir exécutif.

Le pouvoir exécutif est confié à un président dont les fonctions durent cinq ans, et qui ne peut être immédiatement réélu; il doit être né sur le territoire de la république et réunir les conditions exigées pour être sénateur. Sa nomination est con-

fiée à une junte de quinze électeurs, nommés dans chaque province par les citoyens, dans les formes voulues pour les sénateurs. Les procès-verbaux sont envoyés au sénat, et la personne qui réunit les deux tiers des suffrages au moins est proclamée. Si les voix sont éparses, le congrès procède, dans la même séance, au ballottage entre les citoyens qui ont obtenu le plus grand nombre de voix. Dans les attributions du président se trouve le droit de diriger en chef les forces de terre et de mer : mais il ne peut commander en personne sans l'autorisation spéciale du congrès, donnée par les deux tiers des suffrages dans l'une et l'autre chambre. Il doit soumettre les nominations aux emplois supérieurs à l'approbation du sénat, excepté celle des ministres secrétaires d'état, qui ne peuvent être en même tems représentans, ni sénateurs.

Le pouvoir judiciaire se compose d'une haute cour de justice, formée de neuf juges et de deux membres du ministère public, de tribunaux supérieurs et de tribunaux inférieurs. Les membres de la haute cour doivent avoir reçu leurs degrés en droit depuis huit ans, être âgés de 40 ans et réunir les autres qualités exigées pour les fonctions de sénateurs. Ils sont nommés par le président de la république, sauf l'approbation du sénat. Le président de la haute cour reste en fonctions durant cinq ans; mais les juges sont inamovibles et ne peuvent être destitués que par un jugement. Ils ne peuvent non plus être sénateurs, ni représentans, sans se démettre de leur emploi, ni accepter d'autres fonctions, sans l'approbation de leur cour. Elle prononce exclusivement sur les discussions de province à province, sur les actions auxquelles peuvent donner lieu les actes du pouvoir exécutif, sur les cas de forfaiture ou de malversation de la part des fonctionnaires publics, et sur les affaires dans lesquelles les agens étrangers sont partie intéressée. Elle se forme en deux chambres : l'une, composée de trois membres, juge en première instance; l'autre, composée des six membres restans, prononce en dernier ressort. La haute cour reçoit les appels des tribunaux inférieurs.

Quant aux provinces, chacune est administrée par un gou-

verneur placé sous la direction immédiate du président de la république et nommé par lui, sur une liste de trois membres, fournie par les conseils d'administration. Ces conseils, composés de 7 membres au moins, et de 15 au plus, selon les localités, sont élus directement par le peuple, dans les mêmes formes que les représentans de la nation, et chargés de tout ce qui tend à assurer la prospérité des provinces, de leur police intérieure, de l'éducation primaire et des établissemens d'utilité publique. Ils déterminent le nombre et la nature des emplois qu'ils jugent nécessaires; ils établissent, sauf l'approbation du congrès, le budget de la province, et des impôts particuliers pour les dépenses du service intérieur. Ces impôts sont directs; toute contribution indirecte appartenant au trésor national. Si les revenus des provinces ne suffisaient pas à leurs dépenses, il y serait pourvu par le trésor de la nation, d'après un compte ouvert à chacune d'elles, sauf à rembourser les avances reçues. L'excédant des recettes provinciales est employé par les conseils d'administration, sauf l'approbation de la législature. Les membres des conseils sont élus pour deux ans et renouvelés par moitié, chaque année. Ils ne sont pas responsables des avis qu'ils donnent, et ne reçoivent aucun traitement. Le président de la république règle le régime intérieur de ces corps, l'époque de leur réunion, et l'ordre de leurs débats et de leurs résolutions. Les gouverneurs doivent avoir 30 ans et réunir les conditions exigées pour être sénateurs. Leurs fonctions durent trois années, et ils ne peuvent être réélus immédiatement dans la même province. Ils sont chargés de l'exécution des lois, des ordonnances du président et des règlemens particuliers faits par les conseils d'administration. Ils nomment, sauf l'approbation des conseils d'administration, aux emplois salariés de la province.

Les provinces possèdent des tribunaux inférieurs et un tribunal supérieur qui reçoit les appels. Le congrès fixe l'étendue de la juridiction de ces tribunaux, dont les membres sont composés de juges gradués en droit, nommés par le président de la république sur une liste de trois membres présentés par la haute cour de justice.

Le jugement par jury sera successivement établi dans les provinces, dès qu'on le pourra. Tout jugement par commission est interdit. L'instruction de l'affaire doit avoir lieu dans les trois jours qui suivent l'arrestation des individus. La vertu et les talens seuls obtiennent des distinctions et des priviléges. Il est défendu d'accorder aucun titre de noblesse. L'esclavage est aboli pour l'avenir, et les enfans des esclaves actuels seront libres.

Un examen attentif de cette constitution fait apprécier la sagesse, la bonne foi et les lumières de ses auteurs. Cependant, ils ne se sont point dissimulé que leur ouvrage était susceptible d'amélioration. En conséquence, par une disposition qui eût évité bien des maux à d'autres contrées, la constitution de la République Argentine peut être modifiée et changée dans un ou plusieurs de ses articles; mais la demande de modification doit être appuyée par le quart des membres présens au congrès; la rectification est mise ensuite en délibération, dans la forme ordinaire, et la majorité des deux tiers des voix, dans l'une et l'autre chambre, est nécessaire pour l'obtenir. La résolution est communiquée au pouvoir exécutif. S'il ne consent pas à la réforme, il faut que les trois quarts des voix du congrès déclarent sa nécessité; et, dans tous les cas, on délibère de nouveau : si elle réunit une seconde fois une majorité de deux tiers des suffrages, et que le pouvoir exécutif la rejette encore, les trois quarts des voix deviennent nécessaires, dans chaque chambre, pour son adoption définitive. Par ces précautions excessives on s'est mis en garde contre la précipitation, sans priver l'État des moyens de perfectionner le pacte social, quand l'utilité des changemens proposés est généralement reconnue et devient évidente.

L'acceptation des deux tiers des provinces devait donner force de loi à cette constitution; on entretenait des relations de bonne intelligence avec celles qui avaient différé de l'accepter. Malheureusement, l'opposition égoïste et les vues intéressées de quelques gouverneurs ont comprimé ou égaré l'opinion publique, et empêché d'adopter un code auquel il faudra pour-

tant revenir. Le gouvernenement n'avait voulu employer d'autres moyens que ceux de la persuasion ; la guerre une fois terminée, les passions auraient fini par céder à l'évidence et à la raison ; mais le résultat si triste et si imprévu de la négociation de D. Garcia auprès de l'Empereur D. Pedro a remis indéfiniment en question ce qui tient à l'organisation du pays, et forcé de tout sacrifier à la pénible nécessité de continuer la guerre actuelle.

D. Garcia, nommé ministre plénipotentiaire en Angleterre, devait s'arrêter à Rio-Janeiro, et s'informer, par l'intermédiaire de l'ambassadeur anglais, M. Gordon, de la possibilité de négocier la paix. Il était autorisé à conclure un traité préliminaire, pourvu que l'on reconnût l'indépendance absolue de la province de Montevideo, et la forme de gouvernement qu'elle voudrait se donner, si D. Pedro persistait à refuser qu'elle fît partie de la République Argentine. Aucun de ces États n'eût alors payé d'indemnité à l'autre pour les frais de la guerre. Rien n'était plus clair et plus précis que les instructions données à D. Garcia. Lorsqu'il arriva à Rio-Janeiro, les deux chambres venaient de témoigner avec énergie le désir de la paix, objet de tous les vœux ; et cette unanimité, jointe à l'influence des événemens arrivés en Portugal, ne pouvait manquer de frapper l'empereur. Mais le négociateur, qui paraît avoir été le jouet d'intrigues anglaises, souscrivit, au mépris de ses instructions, le plus scandaleux et le plus déshonorant des traités, puisque, s'il eût été ratifié, la république de Buenos-Ayres n'abandonnait pas seulement le Banda oriental, mais était forcée de démolir les fortifications élevées pour sa propre sûreté dans l'île de *Martin-Garcia* qui lui appartient, demeurait responsable des pirateries commises sous son pavillon, et n'avait plus qu'une liberté précaire de navigation dans le Rio de la Plata. Le président Rivadavia rejeta ces conditions avec une noble indignation, et adressa aussitôt au congrès, le 25 juin 1827, la résolution suivante, signée par tout le ministère.

« La convention préliminaire, souscrite par l'envoyé de la république auprès de la cour du Brésil, ayant été soumise au

conseil des ministres, et attendu que cet envoyé n'a pas seulement outrepassé ses pouvoirs, mais qu'il a même agi d'une manière contraire à la lettre et à l'esprit de ses instructions, et que les stipulations de la convention qu'il a signée blessent l'honneur national et attaquent l'indépendance et tous les intérêts essentiels de la république, le gouvernement a arrêté et arrête de la rejeter. — Cette résolution sera communiquée au souverain congrès constituant, dans la forme accoutumée. »

Le congrès approuva, à l'unanimité, la conduite du gouvernement, et le peuple manifesta la résolution la plus énergique de s'exposer à tout, plutôt que de ratifier l'indigne traité rapporté par D. *Garcia*. Il est beau de voir une population entière, appauvrie et épuisée par la guerre, préférer les sacrifices les plus pénibles à une paix qui devait ramener l'abondance, mais qui blessait l'honneur de la nation. Pour la première fois, peut-être, tous les partis se réunirent et rivalisèrent de zèle pour le bien général.

Le président Rivadavia ne balança pas à ôter tout prétexte aux gouverneurs qui pourraient encore hésiter à seconder Buenos-Ayres dans la guerre que cette ville soutenait presque seule, avec la province de Montevideo, contre l'empire du Brésil. Après avoir tout fait pour introduire dans son pays l'ordre, le bonheur et le sentiment de la dignité nationale, il prit le parti de se démettre sur-le-champ de ses fonctions, afin d'opérer plus promptement l'union des provinces avec la capitale, malgré l'injustice de l'opposition dont sa présidence était devenue l'objet. Il annonça cette résolution par un message au congrès, le 27 juin 1827.

« Lorsque je fus appelé à la première magistrature de la nation par le vote libre de ses représentans, je me résignai à un sacrifice très-pénible pour un homme qui connaissait trop bien les obstacles qui, dans des momens si difficiles, ôtaient toute illusion au pouvoir et engageaient à fuir la direction des affaires. J'entrai avec résolution dans la nouvelle carrière que me désignait le vœu public; et, s'il ne m'a pas été possible de

vaincre les difficultés immenses qui se sont présentées à chaque pas, j'ai du moins la satisfaction de m'être efforcé de remplir mon devoir avec dignité. Entouré sans cesse d'obstacles et d'oppositions de tout genre, j'ai procuré à la patrie des jours de gloire qu'elle pourra se rappeler avec orgueil, et j'ai soutenu jusqu'au dernier moment l'honneur et la dignité de la nation. Mon zèle pour me consacrer sans réserve à son service est aujourd'hui le même qu'au premier jour où j'ai été chargé de la présider. Mais malheureusement des difficultés d'un nouvel ordre, qu'il ne m'avait pas été donné de prévoir, sont venues me convaincre que mes services ne peuvent plus lui être utiles. Tout sacrifice de ma part serait désormais sans résultat. Dans cette conviction, je dois résigner le pouvoir, comme je le fais dès ce moment, en le remettant au corps national, dont j'en ai reçu le dépôt. Il m'est pénible de ne pouvoir exposer à la face du monde les motifs qui justifient mon irrévocable résolution; j'ai du moins la certitude qu'ils sont bien connus de la représentation nationale. Peut-être ne rendra-t-on pas aujourd'hui justice à la noblesse et à la sincérité de mes sentimens; mais je l'attends quelque jour de la postérité, je l'obtiendrai de l'histoire.

« En descendant du poste élevé où m'avaient placé les suffrages des représentans, je dois leur offrir ma profonde reconnaissance, moins pour la haute confiance dont ils ont bien voulu m'honorer, que pour le zèle constant et patriotique avec lequel ils ont soutenu mes faibles efforts pour conserver jusqu'à présent sans tache l'honneur et la gloire de notre république. J'ose maintenant leur recommander de pourvoir promptement à la nomination de la personne à qui je dois remettre une autorité qui ne peut rester plus long-tems entre mes mains. L'état des affaires l'exige impérieusement; et ce sera pour moi un nouveau motif de gratitude envers les dignes représentans, auxquels j'ai l'honneur d'offrir les sentimens de ma haute considération et de mon respect. »

Signé *Bernardino* Rivadavia.

Le Congrès savait bien que la résolution du président serait

immuable, et qu'elle n'avait pas lieu, comme d'autres actes semblables, pour entraver la marche du gouvernement et pour faire sentir davantage le besoin qu'on avait de ses services. Il accepta donc la démission du président.

« Les motifs, lui dit-il dans sa réponse, par lesquels vous justifiez votre démission, présentent un changement dans le pouvoir exécutif comme un fait qui peut être avantageux à la patrie; dès lors, le considérer sous le même point de vue et s'en rapporter à votre témoignage, ce n'est pas seulement rendre justice à vos sentimens et à votre patriotisme, mais c'est encore, pour le corps national, se montrer conséquent à cette confiance qu'il vous a montrée, lorsque, croyant Votre Excellence nécessaire à la direction des affaires publiques, il l'a placée à la tête de l'État.

« La force d'événemens imprévus et une combinaison extraordinaire de circonstances pouvaient seules engager Votre Excellence à quitter le commandement, et le Congrès national à recevoir votre démission. C'est maintenant que le Congrès devrait justifier son choix, en rappelant dignement les services distingués que Votre Excellence a rendus à la république durant l'exercice de son pouvoir; mais il est dispensé de cette juste et noble tâche par l'évidence des faits, et par l'existence même de la patrie, par ses triomphes et par sa gloire. »

Don Bernardino Rivadavia se retira donc, après avoir adressé au peuple une proclamation que nous croyons devoir également rapporter ici, pour mieux faire apprécier l'état du pays et la marche des événemens.

« Du moment où l'Empereur du Brésil eut annoncé, à l'ouverture de la session actuelle des chambres, que la paix entre son Empire et la République Argentine dépendait d'une condition aussi contraire à l'honneur qu'aux intérêts de notre patrie, je fus convaincu de la nécessité où nous étions de faire les derniers efforts, plutôt que de subir cette condition. Cependant, nos armes victorieuses dans tous les combats, sur terre et sur mer, nous plaçaient dans une attitude qui nous permettait de proposer la paix, sans compromettre notre honneur, et de la

signer sans faire de sacrifices. La médiation d'une puissance respectable, fondée sur une base honorable, m'assurait, d'un autre côté, que le Brésil n'entamerait point une négociation contraire au même principe, et ces circonstances ont déterminé la mission extraordinaire, envoyée au Brésil avec les instructions dont le public a été instruit.

« Le citoyen auquel cette commission a été confiée, outrepassant les pouvoirs qu'il avait reçus, nous a rapporté, au lieu d'un traité de paix, la sentence de notre ignominie et le signal de notre dégradation.

« L'honneur de la république, identifié avec le mien; les triomphes obtenus par notre armée et par notre escadre, durant ma présidence; les relations diplomatiques de cette république avec une des premières puissances de l'Europe; ma vie entière consacrée à la cause de notre indépendance et de notre consolidation, ne me permettent point d'autoriser de mon nom l'infamie et le vasselage de mes concitoyens.

« D'un autre côté, reconnaître la légitimité de la domination du Brésil dans la province qui est devenue le sujet de la guerre, ce serait sanctionner le droit de conquête, droit opposé à la seule politique qui convienne à l'Amérique; cette politique veut que chaque peuple s'appartienne à lui-même sur le territoire qu'il occupe. Dans ces circonstances, et au milieu des difficultés dans lesquelles m'a placé le résultat funeste et imprévu d'une négociation suivie long-tems avec tant de constance et de bonne foi de notre part, la démission du poste que j'ai dû à la confiance des représentans de la nation est le seul sacrifice que je puisse offrir à ma patrie. Je me crois capable de lui faire celui de ma vie avec le même dévouement; et que ne puis-je lui éviter ainsi les maux dont ne pourra peut-être la préserver mon retour à la vie privée! — Citoyens, ne répandez point d'amertume sur ma vie, en me faisant l'injustice de me supposer arrêté par les périls, ou découragé par les obstacles qui environnent la magistrature que vous m'avez confiée. J'aurais bravé tranquillement de plus grands dangers encore, si j'avais vu pour prix de cette abnégation la sûreté et le bonheur de notre pays.

« Consacrez-lui entièrement vos efforts, si vous voulez donner à mon zèle et à mes travaux la plus douce des récompenses. Étouffez la voix des intérêts de localité, celle des partis, et surtout celle des passions et des haines personnelles, aussi contraires au bien des États qu'à l'affermissement de la morale publique. Réunissez-vous pour faire face à un ennemi extérieur, dont la domination vous préparerait des maux infiniment plus amers et plus honteux que ces privations passagères, exagérées par l'égoïsme, accrues par l'avarice de l'agiotage. Embrassez-vous comme des frères, et accourez, comme des membres d'une même famille, à la défense de vos foyers, de vos droits, et du monument que vous avez élevé à la gloire de la nation!

« Tels sont les vœux que je formerai, dans la solitude à laquelle je vais consacrer ma vie; ils me consoleront de l'injustice des hommes, et me mériteront peut-être un souvenir honorable de la postérité. *Bernardino* Rivadavia.»

Maintenant que M. Rivadavia est rentré dans l'obscurité de la vie privée, nous ne craindrons pas d'être accusés de flatterie, en reconnaissant avec la plupart des feuilles anglaises, que la révolution de l'Amérique du Sud n'a peut-être pas produit d'hommes plus désintéressés, plus énergiques, et doués d'une plus haute capacité, réunie aux intentions les plus patriotiques et les plus pures. Nous citerons aussi le témoignage que lui a rendu l'un des publicistes dont les États-Unis d'Amérique s'honorent le plus aujourd'hui. « On trouve dans tous les actes du président Rivadavia, écrivait dernièrement M. *Everett*, une vigueur et une fermeté de pensée, un bon sens plein de force et un profond sentiment moral qui rappellent les plus nobles auteurs de la révolution de l'Amérique du Nord.»

De grands éloges ont été donnés publiquement à cet illustre citoyen; mais ils ne sont point suspects, quand ils s'adressent à l'homme qui a cessé d'être puissant, et ils font également honneur aux hommes qui se sont rendus les organes de la reconnaissance publique.

D. Vicente Lopez, en faveur duquel tous les partis se sont

réunis, parce qu'il est resté toujours étranger à chacun d'eux, remplace provisoirement M. Rivadavia. Les excellentes intentions dont il est animé font espérer qu'il continuera l'œuvre de son prédécesseur. Le nouveau gouvernement concentre toute son attention sur la guerre, qu'il veut pousser avec vigueur. Quant à l'organisation intérieure, tout est malheureusement remis en question. Buenos-Ayres a cessé d'être la capitale; on a rétabli l'ancienne province qui portait ce nom, et le congrès est remplacé par une Convention formée du nombre trop restreint de quinze membres, qui doit décider quelle sera la forme définitive du gouvernement (1).

VARAIGNE.

FORCES PRODUCTIVES ET COMMERCIALES DU MIDI DE LA FRANCE.

(SECOND ARTICLE. Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXV, p. 273-289.)

EXPOSITION *des produits de l'industrie du Languedoc, à Toulouse.*

Un lien nouveau m'attache aux prospérités du midi de la France. Je ne dois plus simplement les chérir et les étudier, comme un bon Français doit étudier et chérir les prospérités de toutes les parties du territoire appartenant au royaume. Choisi par un département de la France méridionale, pour défendre ses libertés, ses droits et ses intérêts, dans la Chambre des députés, c'est un devoir sacré pour moi d'étudier tous les

(1) Nous avons retranché, dans cet article, plusieurs inculpations dirigées contre BOLIVAR, parce qu'il nous répugne beaucoup de les croire aussi fondées que le prétend l'auteur de la Notice sur Buenos-Ayres. Nous avons également supprimé ce qu'il affirme sur le rôle peu honorable que les Anglais ont joué, suivant lui, dans la négociation avec le Brésil. La *Revue Encyclopédique* tâche de ne point adopter légèrement des assertions qui pourraient être téméraires ou inexactes.

N. du R.

élémens de bien-être dont on peut découvrir le germe dans cette importante partie du territoire national. Je poursuivrai donc avec une ardeur nouvelle l'examen que j'ai commencé des forces productives et commerciales du midi de la France. Puissé-je, par la constance de mes travaux, acquitter ma dette envers les généreux habitans du Languedoc (1), qui m'ont élevé au rang de leurs mandataires!

Depuis quelques années, plusieurs villes du nord de la France ont adopté l'excellente coutume de faire des expositions périodiques des produits d'industrie fabriqués dans les contrées dont elles sont les chefs-lieux. Jusqu'à présent, aucune ville du midi n'avait suivi cet exemple. Mais, cette année, nous voyons deux des cités les plus illustres de cette partie de la France, *Toulouse* et *Bordeaux*, adopter cette coutume et fonder une exposition des produits de l'industrie. Nous allons commencer par rendre compte de l'exposition faite à Toulouse; nous passerons ensuite à celle de Bordeaux.

Avant la révolution, Toulouse avait des expositions périodiques des produits des beaux-arts; elle aura maintenant des expositions périodiques, où l'on réunira non-seulement les chefs-d'œuvre des beaux-arts, mais ceux des principaux arts utiles.

Toulouse est dans une admirable position pour devenir le centre de l'industrie et de l'activité d'une vaste contrée : bâtie sur les bords d'un grand fleuve, à l'endroit même où ce fleuve communique avec le célèbre canal qui joint l'Océan à la Méditerranée, et qui traverse des contrées fertiles, Toulouse a tous les avantages qu'on peut désirer dans une situation commerciale. On doit donc voir, avec un extrême intérêt, toutes les institutions nouvelles établies dans cette ville, et susceptibles de donner une grande impulsion aux contrées circonvoisines.

L'exposition de Toulouse, commencée le 15 mai dernier, a duré jusqu'au 15 juin. Un jury d'examen, choisi par le maire et composé d'hommes habiles dans les sciences et dans les arts,

(1) Département du Tarn, arrondissement de Castres et de Lavaur.

a soigneusement étudié les divers objets exposés, afin de les classer suivant leur mérite et de proposer des récompenses justement méritées.

Il y a eu 108 exposans dans la section des beaux-arts, et 162 dans la section de l'industrie. Les objets relatifs aux beaux-arts appartenaient à la peinture, à la sculpture et à l'architecture. On sera certainement frappé de voir que les produits des beaux-arts soient aussi nombreux, comparativement aux produits de l'industrie. Mais il faut remarquer que, depuis long-tems, les arts qui prospèrent surtout par l'imagination sont cultivés avec soin dans la ville de Toulouse, et qu'elle a beaucoup à faire encore pour arriver à la perfection dans les arts utiles qui se fondent sur les méthodes de calcul et de précision.

Dans le midi de la France, il existe des monumens, des institutions et de simples noms qui rappellent la puissance romaine si long-tems florissante dans cette partie de la Gaule. Ainsi, les objets d'art présentés par les exposans ont été réunis pour être offerts aux regards du public dans la salle du Capitole, édifice connu depuis long-tems pour la distribution qui s'y fait des prix décernés dans les jeux floraux. C'est aussi dans le Capitole, au sein de la salle dite *des Illustres*, qu'on a fait la distribution des prix, le 19 juillet 1827, en unissant cette cérémonie à l'inauguration du buste du chevalier Deville, célèbre ingénieur militaire.

La salle des Illustres est ainsi nommée, parce qu'elle contient les statues ou les bustes des hommes les plus célèbres de la ville de Toulouse. Un public nombreux et brillant s'est réuni pour la cérémonie de la distribution des prix et de l'inauguration du buste du chevalier Deville, qui naquit à Toulouse en 1696, et qui fut le précurseur de Vauban dans l'art de fortifier les places. M. le maire de Toulouse a fait l'ouverture de la séance par un discours auquel je rendrai d'autant plus de justice que l'orateur a cru devoir m'attaquer dans cette production, à cause de ma figuration de la France, par teintes généralement plus foncées dans le midi que dans le nord du royaume.

Même après avoir lu le discours que je vais citer, je n'en

ai pas moins conclu, quel que soit l'éclat des titres de Toulouse, que, si l'on prend la population totale du vaste département dont elle est le chef-lieu, l'on doit être aussi surpris qu'affligé de voir le petit nombre d'enfans instruits dans les écoles primaires, puisque ce nombre est simplement égal au soixante-sixième de la population totale. Je suis charmé de voir cette susceptibilité généreuse des habitans de Toulouse, et je désire qu'elle porte un fruit salutaire, en faisant établir dans le département de la Haute-Garonne un nombre d'écoles primaires suffisant pour la complète instruction des enfans du peuple.

Depuis plusieurs siècles, l'administration municipale de Toulouse encourage avec générosité la culture des beaux-arts, pour lesquels elle a fondé depuis long-tems une école d'où sont sortis des artistes très-distingués. Après Paris, il n'y a peut-être aucune autre ville du royaume qui pût présenter un ensemble d'ouvrages aussi remarquable que celui des œuvres de peinture, de sculpture et d'architecture exposés au Capitole de Toulouse en 1827; mais il n'entre pas dans l'objet de nos recherches de présenter des détails à cet égard. Je me hâte de passer à l'exposition des produits d'industrie.

Nous allons suivre l'ordre adopté par le jury de Toulouse. Le premier objet qui se présente est l'*amélioration des laines*. Les propriétaires du célèbre troupeau de Naz, MM. Girod, de l'Ain, et Perrault de Jotemps ont présenté des tissus dont la beauté est reconnue dans toute la France. MM. Picot de Lapeyrouse, dont la famille est célèbre par le nom d'un immortel navigateur, possèdent un des troupeaux qui ont contribué le plus puissamment à l'amélioration des laines du Midi. Ils ont prouvé, par leurs succès, que les mérinos peuvent être avantageusement élevés dans les pays de petite culture. Il serait à désirer que MM. Picot de Lapeyrouse fissent part au public des moyens qu'ils ont employés pour obtenir ce résultat important, afin que les nombreux départemens où la petite culture prédomine pussent jouir du même avantage. Trois propriétaires du département de l'Arriège ont mérité des distinctions. M. Clausel, de Mirepoix, a même obtenu une médaille d'argent. Il est remarquable que la plupart des propriétaires

du Midi, qui veulent atteindre le plus grand degré de perfection pour les toisons de mérinos, régénèrent leurs races avec des béliers et des brebis de race pure de Naz.

Un manufacturier célèbre, M. Guibal, de Castres, département du Tarn, a reçu la médaille d'or de Toulouse, comme il l'avait reçue à Paris, lors de l'exposition générale de 1823. Ce manufacturier a des droits particuliers à la reconnaissance de tout le Midi, qui lui doit d'avoir donné aux laines de cette partie de la France une valeur nouvelle qui excite le cultivateur à soigner et à perfectionner leurs troupeaux de mérinos. Les ateliers de M. Guibal, établis dans la ville de Castres, exécutent toutes les opérations, depuis la laine en suint jusqu'aux derniers apprêts de l'étoffe. Plus de huit cents ouvriers sont employés à cet ensemble d'opérations.

Le jury de Toulouse décerne une médaille d'argent à MM. Armingaud et Mingaud, de Riols, département de l'Hérault, pour les draps communs qu'ils fabriquent aux prix les plus modérés, quoiqu'ils aient considérablement amélioré la qualité de leurs tissus.

Depuis long-tems, Montpellier fabrique avec une supériorité remarquable les couvertures de laine : on commence à pratiquer de genre d'industrie à Toulouse. Plusieurs produits ont été présentés à l'exposition; ils ont mérité une mention honorable. On a vu figurer à l'exposition de Toulouse le duvet d'un troupeau de chèvres du Thibet possédé par M. de Gasc, maire de Canals, département de Tarn-et-Garonne.

Le midi du département de Tarn-et-Garonne possède un grand nombre de chèvres communes. La plupart ont un duvet analogue à celui des chèvres du Thibet, mais en petite quantité. On pense que ces chèvres communes, croisées avec les boucs du Thibet, donneraient une race nouvelle précieuse pour la beauté et la quantité de son duvet.

L'éducation du ver à soie prend une extension particulière dans les départemens de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales. Il est à désirer que les départemens de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne se livrent à cette éducation.

Remarquons avec plaisir des étoffes mixtes fabriquées par

M. Combie Rossel avec de la soie pour chaîne et du coton pour trame. Ces étoffes ont l'avantage d'avoir l'aspect des beaux tissus de Lyon et d'être beaucoup plus économiques par l'heureux mélange des matières premières. M. Combie Rossel a reçu une médaille d'argent. On voit, par le rapport du jury d'examen, que les linges ouvrés et damassés qui se consomment à Toulouse, proviennent en presque totalité des fabriques du Nord. C'est un objet digne de l'émulation des habitans du Midi.

La fabrication des cordages à Toulouse a mérité quelques mentions honorables en faveur des artisans qui s'en occupent.

Au sujet de la filature, voici comment s'exprime le jury de Toulouse : « Ce ne fut guère qu'en 1800, sous le ministère de M. le comte Chaptal, que la France s'enrichit du véritable système de filature; à cette époque, de grandes manufactures de coton s'élevèrent à Toulouse; mais, pendant que cette industrie a fait des progrès immenses dans toute la France, elle s'est presque entièrement éteinte parmi nous, et il n'existe plus dans notre ville que deux filatures. »

Le seul produit de filature que le jury de Toulouse ait cru devoir encourager, est du coton filé en gros au n° 16, par M. *Simon* Dalas, qui a reçu pour ce travail une médaille de bronze.

La teinture des cotons, d'après les procédés d'Andrinople, fut importée à Toulouse par un Grec, M. Manuel, dont les fils exercent encore la même industrie dans cette ville; ils ont obtenu pour récompense une médaille d'argent.

M. Destrem, qui possède à Toulouse une fabrique de papiers peints, a mérité la médaille d'argent pour de grands décors de salon, avec décorations d'architecture, d'arabesques et de peinture.

Le jury de Toulouse observe qu'on ne fait point encore dans cette ville usage de l'impression par le cylindre pour les papiers de tenture. C'est un perfectionnement moderne qu'il importe de propager dans le Midi.

M. Lourde, chapelier à Toulouse, a perfectionné la fabrication des chapeaux qu'il donne à des prix très-modérés. Le jury décerne à M. Lourde une médaille de bronze, pour avoir amélioré à Toulouse une branche d'industrie qui, jusqu'à ce jour, telles sont les expressions du jury, n'était répandue que dans le nord de la France.

Le département de la Haute-Garonne comprend une portion considérable de la chaîne des Pyrénées, si riche en matières minérales précieuses, et particulièrement en marbres. Les Romains, dont il reste encore de si beaux monumens dans le midi de la France, employèrent avec succès les marbres tirés des Pyrénées. On en retrouve des fragmens plus ou moins considérables dans les ruines des anciennes villes de l'Aquitaine. Plusieurs de nos rois ont décoré leurs palais avec des marbres tirés des Pyrénées; mais, depuis Louis XIV, l'exploitation de ces marbres a cessé presque totalement, et nous n'avons plus employé pour nos monumens d'architecture et de sculpture que des marbres étrangers. Depuis la paix, nous avons tourné nos regards vers nos richesses minérales avec un soin nouveau, et nous avons obtenu les plus heureux résultats dans la recherche des marbres.

Un marbrier de Toulouse, M. Layerle-Capel, a fait, avec une activité et une persévérance infatigables, des recherches dans les monts Pyrénées; il a découvert des marbres superbes qui d'abord ont été présentés à l'exposition de Toulouse, et peu de tems après, à l'exposition générale des produits de la France, à Paris. On doit remarquer particulièrement les superbes marbres statuaires qu'il présente: ils sont d'un blanc parfait et susceptibles d'un beau poli. Le jury de Toulouse a décerné la médaille d'or à M. Layerle-Capel.

Une compagnie, dans laquelle se trouvent MM. Pugens, a présenté de beaux échantillons de marbres, parmi lesquels on a remarqué surtout le marbre d'Antin et le vert moucheté de Signac.

Le travail des métaux, et spécialement du bronze, s'exécute avec une perfection remarquable dans la fonderie royale de

Toulouse, où les travaux sont dirigés par un jeune entrepreneur plein de talent. M. Mather a établi une superbe forerie, d'après les plans de M. Abadie, excellent mécanicien de Toulouse. De 1824 à 1827, M. Mather a livré au gouvernement 480 pièces de siége et de place : ces travaux lui ont mérité la médaille d'or.

Il existe à Toulouse un laminoir qui réduit en feuilles environ 150,000 kilogrammes de cuivre par année. Cependant, les machines de cet établissement laissent encore beaucoup à désirer, disent les membres du jury, sous le rapport de leur ensemble et de leur construction. Néanmoins, cet établissement soutient la concurrence avec ceux de Vienne, de Vaucluse, d'Imphy et de Romilly, les seuls que la France possède. MM. Mazarin, père et fils, qui dirigent ce laminoir, ont reçu la médaille d'argent.

Un établissement déjà célèbre, et très-digne de l'être, est la fabrique d'étoffe d'acier, de faulx et de limes, de MM. Garrigou, Massenet et Cie. Cet établissement, formé en 1815, dans l'île du Bazacle, attenante aux murs de la ville, est le plus considérable de ce genre qui existe en France. Il n'y a pas trente années, la France demandait à l'étranger la presque totalité des limes, des faulx, des outils, des aciers dont elle faisait usage. Plusieurs aciéries ont été successivement établies depuis 1800. Néanmoins, dans l'année qui suivit 1815, on importait encore en France plus de 1,200,000 kilogr. d'acier. Aujourd'hui, la seule fabrique de MM. Garrigou, Massenet et Cie. en produit 800,000. En 1817, la France tirait de l'étranger 250,000 kilogrammes de limes; aujourd'hui la seule fabrique de Toulouse en produit 80,000. L'établissement de Toulouse est encore plus remarquable pour la fabrication des faulx. L'agriculture en consomme 600,000 chaque année; il y a douze années, nous n'en fabriquions pas 30,000; et maintenant la fabrique de Toulouse peut en exécuter 120,000; et, quand les constructions entreprises maintenant à Toulouse et sur le Tarn seront achevées, la compagnie que nous citons suffira pour exécuter 300,000 faulx, comparables pour leurs ex-

cellentes qualités à celles que nous tirons de Styrie. Ajoutons que les faulx françaises, par la concurrence qu'elles ont élevée, ont fait baisser les prix des faulx autrichiennes, et les feront baisser davantage, quand elles seront fabriquées en plus grande quantité. On évalue à plus d'un million de francs la vente annuelle des produits de la fabrique de MM. Garrigou, Massenet et Cie. Cet établissement fait un grand honneur aux lumières, à l'activité, à la persévérance de son directeur, M. Garrigou.

On cite une construction extrêmement remarquable que l'on exécute, pour ainsi dire, au milieu du lit du Tarn, appelé *le Saut du sabot*. Les talens de MM. D'Aubuisson, ingénieur en chef des mines, et Abadie, mécanicien, ont été très-utilement employés dans cette entreprise difficile. La fabrique dont nous parlons a mérité la médaille d'or, aux expositions générales de 1819, 1823 et 1827.

Des travaux de serrurerie, remarquables pour leur précision et leur fini, ont mérité la médaille de bronze à M. Billon. On a donné la même récompense à M. Poisson pour sa fabrication de vis à grandes dimensions et d'étaux remarquables pour leur excellente exécution. Des mentions honorables ont été méritées par deux couteliers et par un orfèvre.

Le jury de Toulouse a décerné la médaille d'or à M. Abadie que nous avons déjà cité. Il a dû particulièrement cette récompense à la conception et à l'exécution de la machine hydraulique qu'il a faite pour élever les eaux destinées aux fontaines publiques de Toulouse. Depuis plus de deux années, cette machine est en activité, sans qu'elle ait éprouvé aucun accident qui ait forcé d'en interrompre le mouvement. On doit au même artiste une grande horloge, destinée pour le Capitole, et un ingénieux tourne-broche à vapeur; c'est une application du phénomène de l'éolipile. Une boîte métallique creuse est remplie d'eau, qui s'échappe en vapeur lorsque cette boîte est chauffée; cette vapeur sort par un étroit orifice avec une vitesse considérable, et fait mouvoir une roue dont le mouvement, par le moyen d'un engrenage à vis sans fin, fait tourner la broche. Le midi de la France doit encore à M. Abadie des

machines considérables pour des établissemens de toute espèce, des forges, des filatures, des foreries de canons. Un établissement de ce genre est d'autant plus remarquable, qu'il est, pour ainsi dire, unique dans cette partie de la France.

M. Boussard, horloger de Toulouse, a reçu la médaille d'argent et mérité, dit le jury, la médaille d'or, pour un système de suspension des horloges qui les met d'elles-mêmes dans une position verticale, et dispense des soins minutieux par lesquels on s'assure d'ordinaire que les quatre points d'appui sont dans un même plan horizontal.

Un atelier important pour la construction d'instrumens aratoires a été formé dans Toulouse par M. Lacroix fils. Cet atelier peut avoir la plus heureuse influence sur les progrès de l'agriculture du Midi, agriculture qui n'emploie jusqu'à ce moment que des instrumens très-imparfaits.

M. Lignières avait fondé un prix de 300 fr. pour la machine la plus propre à égraper et à fouler la vendange, prix que devait décerner la Société d'agriculture de Toulouse. Nul concurrent ne s'étant offert, M. Lignières présenta lui-même une machine propre à remplir cet objet, et la Société d'agriculture lui décerna le prix que lui-même avait fondé.

Au commencement de ce siècle, le commerce des blés à Toulouse se faisait entièrement en grains; la mouture à la grosse, de l'aveu même du jury, était peu perfectionnée. Toutes les opérations du nétoyage des grains et du blutage des farines s'exécutaient avec des instrumens à la main.

M. Lignières, que nous venons de citer, a le premier fait réussir, dans Toulouse, le commerce des farines. Aujourd'hui, Toulouse possède six minoteries qui convertissent 140,000 hectolitres de grains en minots. Cette nouvelle branche d'industrie a fait introduire dans l'agriculture du Midi plusieurs variétés de blés; elle a fait apporter plus de choix dans les semences; on a demandé des instrumens plus propres à nétoyer les blés; on a perfectionné le blutage des farines; en même tems, le son résidu de la mouture restant dans le pays permet au cultivateur de nourrir des bestiaux avec plus d'économie qu'on ne faisait auparavant.

M. Lignières a trouvé le moyen de conserver la farine de maïs, qu'il envoie dans nos colonies des Antilles. Jusqu'à ce jour, nous ne pouvions obtenir un pareil résultat, et les cultivateurs des États-Unis pouvaient seuls envoyer dans nos colonies des farines qui supportassent les chaleurs du climat sans s'altérer. Cette heureuse invention commerciale a mérité la médaille d'argent à M. Lignières.

C'est depuis 1816 et 1817 que la France a commencé de fabriquer avec succès le vermicelle et les pâtes imitées d'Italie. On compte maintenant onze fabriques de pâtes et de vermicelle dans la ville de Toulouse. C'est une conquête pour notre agriculture.

Parmi les objets utiles à l'économie domestique, il faut placer dans un rang très-distingué ceux qui se rapportent à l'éclairage. Le jury de Toulouse a décerné la médaille de bronze à M. Bernady pour ses bougies de table et ses bougies filées, ainsi que pour la cire en plaques qu'il purifie et blanchit par un appareil à vapeur. Des mentions honorables sont accordées à divers fabricans de lampes et de chandelles.

On doit à M. Lignières, déjà plusieurs fois cité, l'établissement à Toulouse de la première fabrique de cuirs à la garouille, appelés dans le commerce *cuirs noisettes*. Les cuirs de cette fabrique ont été mentionnés honorablement, à l'exposition générale de 1823, à Paris. Le jury signale un moyen particulier de tannage dont on fait usage à Narbonne et à Pezenas, en employant pour tan la plante qu'on nomme *oreille de lièvre*, et que l'on connaît sous le nom plus scientifique de *staticé*. Il est à désirer qu'on étudie cette fabrication pour voir s'il est possible de se passer de l'écorce de chêne, et de la remplacer par une simple plante herbacée.

MM. Sabatier et Boinneau, de Toulouse, ont mérité la médaille d'argent pour des maroquins aussi remarquables par leur bonne préparation que par le brillant et la variété des couleurs. Le jury fait observer avec équité que la fabrique de MM. Sabatier et Boinneau a été fondée par M. Roussille.

Le jury décerne une médaille d'or à MM. Fouque et Ar-

noux pour les produits variés de leur manufacture de faïence, terre de pipe en blanc ou peinte, également remarquable pour la bonne exécution et pour la modicité des prix. Les mêmes fabricans font des vases en grès rouge et noir, à l'imitation des vases étrusques, aussi recommandables pour leur légèreté que pour leur extrême dureté. Ils font aussi des creusets et des briques réfractaires pour la construction des fourneaux; enfin, ils confectionnent des poêles en faïence de très-grandes dimensions, et si bien ajustés qu'on les dirait moulés d'une seule pièce. Ces fabricans ont mérité la médaille de bronze, à l'exposition générale des produits de la France, en 1823.

On a donné la médaille de bronze à M. Delestaing fils, pour sa fabrique de vases, de fontaines, de tuyaux, de carreaux, de briques et de jarres en terre cuite, et généralement de toute espèce de poteries communes, qu'il possède à Castelnaudary. Tous ces objets sont d'une bonne fabrication et d'un prix modéré.

Des ébénistes de Toulouse ont mérité des mentions honorables pour des meubles élégans et très-bien exécutés en beaux bois du pays, tels que le peuplier, le frêne, le noyer noir et le jujubier. Le jury se plaint, avec raison, que ces meubles soient plus coûteux que s'ils étaient faits en acajou.

Le jury décerne une médaille de bronze à M. Bonnet, tourneur sur métaux, pour des produits de tournage parfaitement exécutés, et pour l'exécution particulière d'un tour en l'air.

Toulouse possède une fonderie de caractères dont les produits estimables ont mérité la médaille de bronze à M. Fenot. M. Vieusseux, imprimeur-libraire de Toulouse, a mérité la mention honorable pour avoir enrichi ses ateliers d'une collection de caractères hébraïques; ce qui permettra de publier à Toulouse des ouvrages qu'on n'y a jamais imprimés.

La ville de Toulouse jouit, depuis peu, d'une *école de chant*, succursale du Conservatoire de musique de Paris. Il s'est formé à Toulouse un atelier de gravure pour la musique; il est dirigé par M. Mescadier aîné, qui a reçu la médaille de bronze pour les produits de son industrie.

La reliure de luxe a mérité la même récompense à M. Badiéjoux. La même distinction est accordée à M. Bache, pour des registres très-solides parfaitement confectionnés, à dos élastiques et à papier réglé par des procédés mécaniques. Autrefois, il fallait faire venir de Paris de semblables registres pour les grandes maisons de commerce de Toulouse, qui maintenant en prennent dans les ateliers de M. Bache.

Toulouse est un centre d'industrie pour la confection des voitures; elle en fournit presque toutes les villes du Midi. Parmi les nombreux objets qui entrent dans la construction d'une voiture, il en est encore que nous sommes obligés de faire venir de Paris, disent les membres du jury; ainsi, les cuirs, dits vaches de capote, ne sont généralement pas assez bien fabriqués à Toulouse pour être employés à cet usage; en revanche, les aciers pour ressorts faits par M. Garrigou sont recherchés, même dans la capitale. Peu de carrossiers ont concouru, et M. Calmetts *jeune* a seul mérité une médaille de bronze. On mentionne honorablement des travaux de sellerie exécutés par quatre chefs d'ateliers.

On a donné la médaille de bronze à M. Lagrange, pour les taffetas et les toiles gommées, qu'il rend imperméables en leur donnant une grande solidité, qualités dont semblent privés les autres taffetas et les toiles gommées qu'on fabrique en d'autres localités.

La partie du rapport sur l'exposition de Toulouse, qui se rapporte aux produits d'industrie, est l'œuvre de M. *Urbain* Vitry, professeur de géométrie et de mécanique appliquées aux arts dans cette ville. Ce jeune professeur est en même tems un architecte distingué, connu par un ouvrage utile, publié sous le titre du *Propriétaire-Architecte.* (Paris, 1827; Audot. Voy. *ci-dessus* p. 469.) M. Vitry a tracé les plans et les devis d'un abattoir général qui tiendra lieu de tous les abattoirs dispersés dans les divers quartiers de Toulouse. Ce projet, approuvé par le gouvernement, est maintenant en exécution. La *Section des beaux-arts*, indépendante de la *Section d'industrie*, a décerné la médaille d'argent à M. Vitry, qui se

recommande aussi par le zèle digne d'éloges avec lequel il se consacre à l'instruction de la classe industrielle.

Applaudissons aux efforts de la ville de Toulouse pour réunir dans son enceinte tous les genres de gloire et d'utilité. Elle marche maintenant à grands pas dans la voie récente encore de la vraie civilisation. La paix intérieure, le bonheur domestique, la douceur des mœurs privées et publiques, le bien-être dans les humbles familles, et l'opulence et la richesse, annobiies par l'élégance de la vie dans les classes supérieures, seront les fruits des nouveaux efforts tentés par les habitans de cette ville.

Charles Dupin, *membre de l'Institut.*

Notice biographique sur Malte-Brun.

En annonçant, vers la fin de l'année dernière (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxii, p. 857), la mort de M. Malte-Brun, nous avons pris l'engagement de consacrer à la mémoire de cet écrivain une Notice destinée à faire apprécier la nature et l'étendue des services dont les sciences géographiques lui sont redevables. « Quelle que fût, disions-nous, la célébrité de l'homme dont le Danemark et la France ont également à déplorer la perte, nous croyons que la profondeur et la variété de ses connaissances lui méritaient plus de renommée. C'est un fait que nous démontrerons, en essayant d'exposer les causes qui empêchèrent de lui rendre une justice entière. »

L'anniversaire de la mort de M. Malte-Brun nous paraît une époque favorable pour reporter l'attention publique sur sa mémoire. Les haines violentes dont il fut l'objet se sont calmées; les personnes qui eurent à se plaindre de l'amertume de plusieurs de ses écrits, ne s'inscriront plus en faux contre les éloges dus à son rare mérite; et la bienséance, qui prescrit toute autre forme que celle du panégyrique en présence d'un cercueil, ne nous interdit plus de signaler les égaremens dans lesquels M. Malte-Brun se laissa plus d'une fois entraîner.

Conrad Malte-Brun naquit, en 1775, en Danemark, dans la province de Jutland. Il appartenait à une famille honorable, dont tous les membres professaient la religion réformée de la confession d'Augsbourg, et ses parens le destinèrent aux fonctions de ministre. Envoyé à l'Université de Copenhague pour y prendre ses degrés, les arguties théologiques firent éprouver un invincible dégoût à son esprit solide et positif; ce fut donc à l'étude des langues qu'il s'adonna avec une véritable passion, et c'est à l'heureuse disposition qui l'y porta, qu'il dut plus tard la facilité d'écrire le français beaucoup mieux que ne l'ont fait en général les étrangers qui ont le mieux possédé cette langue. La poésie était un délassement pour le jeune Conrad et lui procurait déjà des jouissances d'amour-propre, lorsque l'influence de la révolution française, qui venait d'éclater, fit pénétrer les doctrines philosophiques dont elle était comme l'explosion jusque dans un royaume où le despotisme avait été le résultat des volontés d'un peuple fatigué de la tyrannie des nobles.

Le despotisme peut ne pas être le plus mauvais des gouvernemens, quand celui qui l'exerce ne délègue pas la puissance à d'insatiables courtisans, à des ministres pervers, à des agens corrupteurs qui l'isolent et le retiennent captif dans ses propres palais, en l'occupant à dessein de frivoles délassemens, de petites intrigues et de futilités.

En Danemark, comme chez tous les peuples où un mode quelconque de protestantisme forme la religion du pays, il existe pour les rois, qui n'ont pas de confesseurs habiles à susciter des scrupules, un élément de communication avec le reste des hommes qu'on ne retrouve point dans les États où des religions exclusives poussent nécessairement le prince aveuglé à regarder comme des rebelles aux lois de son dieu, les hommes qui ne servent pas ce dieu de la même manière que lui. Les fers de l'étiquette n'y sont point rivés par la crédulité d'un maître, qui peut échapper quelquefois aux flatteurs pour interroger par lui-même les inférieurs que leurs titres et leurs fonctions n'appellent pas dans ses antichambres ou dans

ses conseils. Le roi, dont les courtisans et les prêtres ne peuvent faire une sorte de grand lama, en est plus homme; et voilà pourquoi, sous des monarques absolus, mais qui peuvent connaître leurs sujets autrement que par les idées que leur en donnent des valets, le Danemark fut paisible et heureux. Des ministres dont la conduite était sans cesse éclairée, et qui n'eussent pu tromper facilement le prince, devaient rarement opprimer les contribuables; car c'est à la condition de contribuables que sont réduits les habitans du sol, sous un mode de gouvernement où il n'existe pas, à proprement parler, de citoyens. L'un de ces ministres, M. de Bernstorff, eut le bon esprit de ne pas se prononcer contre les idées nouvelles. Il seconda les vues sages d'un roi qui sentait la nécessité d'en tolérer les infiltrations; on essaya même quelques réformes; malheureusement, des écrivains exaltés par la perspective d'une émancipation qu'on laissait entrevoir dans l'avenir, gâtèrent la situation présente par leurs prétentions exagérées. Malte-Brun, s'élançant dans la carrière de la politique, fut de ce nombre. Quelques hommes puissans et qui vivaient d'abus le signalèrent comme un révolutionnaire; ses idées libérales, qui ne trouvèrent d'abord de contradicteurs que dans l'aristocratie, firent quelques progrès; mais, trop ardent dans le succès et menacé de la sévérité des tribunaux, le jeune publiciste crut devoir s'exiler en Suède; il fut bien accueilli chez cette nation indépendante; et, rendu au culte des Muses, il y chanta encore la liberté et l'égalité, en vers qui furent couronnés par l'Académie de Stockholm.

Les motifs de prudence qui avaient éloigné Malte-Brun de sa patrie ayant perdu une partie de leur force, il revint en Danemark; mais il y renouvela ses premières indiscrétions. Son séjour en Suède, et la comparaison qu'il avait faite des belles institutions de ce pays avec les formes du pouvoir absolu qui régissaient le sien, n'avaient pas affaibli son enthousiasme pour la liberté. Menacé une seconde fois de perdre la sienne, il repassa chez les Suédois, vint ensuite à Hambourg, et, pressé par le besoin de se choisir une patrie où l'on put

penser tout haut, il se décida pour la France. Nous le vîmes arriver à Paris, vers l'époque où le coup d'état du 18 brumaire venait de tuer ce que cherchait le *patriote hyperboréen.* Malte-Brun se donna lui-même ce titre, en nous racontant un jour, peu après son arrivée, les vicissitudes politiques qui l'avaient jeté sur les bords de la Seine. Il professait alors une grande admiration pour l'homme que l'on regardait généralement comme le régulateur de la révolution, destiné à consoler l'Europe et des abus de l'ancien ordre de choses et des fautes qu'avait provoquées une résistance maladroite et opiniâtre à la destruction de ces abus; mais le Consulat à vie dessilla bientôt les yeux de Malte-Brun, qui, toujours occupé de politique, fit insérer des articles hostiles dans plusieurs journaux. Ces articles, aussi vigoureux de style que de pensée, attirèrent l'attention d'une puissance usurpatrice et ombrageuse, et l'auteur fut condamné au silence. De cette époque date le ressentiment de l'écrivain danois contre Napoléon. Ce ressentiment se déversa de tems en tems jusque sur la France elle-même, qui l'avait pourtant assez dédommagé par son accueil des actes oppressifs d'un gouvernement qui commencait à peser aussi sur elle. De cette époque date également l'assiduité de Malte-Brun à l'étude de la branche des connaissances physiques qui fonda sa réputation, et il prit un rang distingué parmi les géographes, aussitôt qu'il lui fut interdit de s'occuper d'intérêts auxquels, après tout, on pouvait le considérer comme étranger. Cependant, les premiers écrits publiés par Malte-Brun dans une langue qui n'était pas la sienne, et qu'il avait même rarement parlée, firent sensation, non-seulement par la force des pensées, mais encore par une facilité d'expression, un coloris de style, une variété de formes, qui n'appartiennent guère qu'aux écrivains nationaux. Il s'y trouvait, à la vérité, de graves incorrections; mais, comme une révision soignée des épreuves faisait aisément disparaître ces taches, les propriétaires d'une feuille publique fort accréditée jetèrent les yeux sur le jeune étranger, et se l'attachèrent. Il devint dès lors l'un des rédacteurs essentiels du journal, qui, de-

puis son origine, et quels qu'aient été les titres et les nuances d'opinions sous lesquels on l'a vu paraître, a été sans contredit l'un des plus habilement dirigés et le mieux écrit. Ce fut vers 1806 que Malte-Brun se vit définitivement attaché au *Journal des Débats*. La plupart des articles qu'il composa portaient sa signature, ou du moins les initiales de son nom; ils consistent en analyses d'ouvrages, en considérations scientifiques, en fragmens géographiques, que l'on peut considérer comme des matériaux précieux, en notices sur les contrées peu connues qu'un événement quelconque venait signaler à l'attention de l'Europe, en traductions de fragmens curieux des livres étrangers nouvellement publiés, et qui seraient, sans lui, demeurés inconnus à la France, où l'étude des langues n'est pas aussi généralement cultivée que dans d'autres pays. « Outre les articles que nous venons d'indiquer, Malte-Brun en rédigea beaucoup d'autres qui furent publiés sous le voile de l'anonyme, et dont il y aurait de l'ingratitude, dit le *Journal des Débats*, à ne pas lui rapporter la gloire. La plupart des dissertations relatives à la politique étrangère sont sorties de sa plume. La préférence qu'il réclamait pour ce genre de travaux lui était facilement accordée. A l'avantage de posséder presque toutes les langues de l'Europe, Malte-Brun ajoutait celui de connaître également bien le personnel des cabinets, les actes de la diplomatie, les rapports de famille et d'intérêts des différentes cours. L'étendue de sa mémoire, la rectitude de son jugement et l'ordre qu'il savait mettre dans l'ensemble de ses connaissances, lui rendaient facile l'analyse des faits les plus compliqués. Il résumait en peu de mots et en peu de tems les matériaux dispersés dans les immenses colonnes des nombreux journaux étrangers. Dans la chaleur de la composition, il lui échappait encore des idiotismes germaniques; mais ces fautes légères, qui tenaient aux souvenirs ineffaçables des premières habitudes, disparaissaient à la seconde lecture. »

Les occupations du journaliste contribuèrent à développer le talent du géographe. A force de consulter des ouvrages pour l'intelligence desquels la connaissance de la surface du

globe était nécessaire, Malte-Brun devint bientôt l'homme le plus au fait des livres modernes publiés, soit en France, soit dans les pays étrangers : ayant eu le soin d'en extraire avec sagacité les faits les plus intéressans, il signala son début dans la carrière, en s'associant à M. Mentelle pour la publication d'un *Traité de géographie universelle*, en 16 volumes in-8°. A cette époque, Mentelle s'était fait une sorte de réputation dans la science, parce que son nom était reproduit dans beaucoup d'entreprises de librairie; et il était assez d'usage que les jeunes savans qui voulaient se faire connaître essayassent leurs premiers pas sous l'égide d'un personnage honorable. Malte-Brun, qui sentait ses forces, eut soin d'en choisir un dont le talent ne brillât pas d'un éclat capable de l'éclipser. Il se réserva, dans le *Traité de géographie universelle*, en y appelant la collaboration de quelques écrivains moins habiles que lui, les généralités et les introductions avec la description des pays sur lesquels il avait des connaissances particulières. Ainsi, la presque totalité du premier volume lui appartient; et, quoique l'on n'y trouve pas toujours l'ordre désirable dans la disposition des matières, et que la forme rappelle un peu trop les méthodes abrégées des compilateurs, il n'en doit pas moins être considéré, en géographie, comme un modèle de traité général : il est d'ailleurs fort agréable à lire, l'auteur ayant su par un style convenable tempérer l'aridité du sujet. Les différentes parties de la science s'y trouvent indiquées d'une manière claire et précise; celles que nous appelons *astronomiques* et *physiques* y sont supérieurement traitées, relativement à l'époque. On peut même dire que, pour la seconde, Malte-Brun, qui ne passait pourtant pas pour avoir les connaissances d'un naturaliste, sut choisir avec discernement les bases de ses théories en géologie et en histoire naturelle. C'est après avoir lu et médité cette partie des écrits du savant Danois que nous sentîmes bientôt, pour régulariser nos propres études, la nécessité de diviser la géographie en quatre sections. On n'en avait guère indiqué que trois, entre lesquelles nous avons depuis reconnu des limites si tranchées que

chacune pourrait, à la rigueur, être considérée comme une science aussi indépendante des autres que le sont entre elles la minéralogie et la métallurgie, la zoologie et l'économie rurale, la botanique et l'agriculture.

Les grands traités généraux de géographie, antérieurs à celui qui fit connaître Malte-Brun, étaient des espèces d'encyclopédies où la véritable science disparaissait sous un amas de détails étrangers, dépendant des branches latérales des connaissances humaines. On eût dit que leurs auteurs avaient voulu tout embrasser, à la manière de Pline; mais, ce qui eût été possible, à la rigueur, vers le tems où vivait le célèbre compilateur romain, parce que les sciences étaient peu avancées, ne l'est plus aujourd'hui, où le nombre des faits est hors de proportion avec les instans qu'il est possible de consacrer à leur recherche. Il faut désormais, pour parvenir à posséder les sciences géographiques, et à écrire convenablement sur elles, y procéder, comme pour les sciences naturelles, qui n'auront plus de Linné; c'est-à-dire, qu'on doit premièrement en bien distinguer les grandes parties, et s'attacher à la division pour laquelle on se sent le plus de prédilection.

Malheureusement pour Malte-Brun, il crut possible, après avoir judicieusement classé l'immensité des faits, d'embrasser l'ensemble et les détails de la science, et il se laissa entraîner à une prétention d'universalité, véritable labyrinthe où il s'égara, bien qu'il eût tracé la route à suivre pour ne pas s'égarer. Il dut bientôt à la réputation qu'il venait de s'acquérir, d'honorables moyens d'existence; il associa fructueusement son nom à plusieurs spéculations de librairie. Quelques entrepreneurs en ce genre lui demandèrent, en 1816, une géographie universelle, et il reproduisit, avec quelques additions insuffisantes pour élever cet ouvrage à la hauteur des connaissances de l'époque, le travail auquel jadis Mentelle avait aussi mis son nom. Des parties entières de cette grande composition, qui sans doute étaient restées invendues dans le fond de quelque magasin, portent encore, après les changemens politiques opérés en France, le cachet des tems glorieux où elles ont été écrites,

tandis que d'autres semblent avoir pour but de flatter des opinions remises en favenr.

Malte-Brun, dans ses articles de journaux, était rigoureux et même dur envers les auteurs que ne pouvait défendre leur position sociale. Ayant fait preuve d'une judicieuse sévérité à l'égard de quelques ouvrages indignes de la réputation qu'on voulait leur faire; ayant su réduire, entre autres, l'anglais Pinkerton à sa mince valeur, sa manière spirituelle, mais acerbe, prit faveur, et sa plume devint une sorte de sceptre qui pesa de tems en tems sur les productions géographiques, sur les relations de voyages, sur les statistiques, en un mot, sur toute publication qui rentrait dans le domaine de la science où il n'avait plus de rivaux. C'est du faîte de cette sorte de dictature qu'on le vit (comme si tous les genres de domination poussaient au vertige) entacher ses écrits d'une partialité injuste envers des hommes que leur conscience eût portés à se déclarer les admirateurs de son talent, autant que de ses vastes connaissances. Le moment vint où, après avoir versé des flots d'encens sur le gouvernement impérial, le Danois *libéral* se fit, sans la moindre transition, le champion bruyant d'un autre système. Les injures qu'il prodigua lui suscitèrent une sorte de persécution de la part d'un grand nombre de gens de lettres; et cependant, les personnes qui ont connu particulièrement Malte-Brun lui doivent cette justice, qu'il ne fut jamais partisan des réactions ou d'aucun genre de despotisme. Les idées les plus libérales étaient au fond de son cœur; elles perçaient à travers ses boutades de royalisme, comme elles avaient percé sous le régime militaire du héros tombé. Indépendant par nature, n'ayant sollicité, ni obtenu aucune place, ni aucune pension, il continua de se faire remarquer dans le *Journal des Débats*, par la prodigieuse variété de ses connaissances et par l'originalité de son style, toutes les fois qu'il n'écrivait point *ab irato*.

Indépendamment du grand ouvrage où son nom se trouvait à côté de celui de Mentelle, Malte-Brun avait fondé, en 1808, un recueil qui paraissait chaque mois chez le libraire Buisson, sous le titre d'*Annales générales de voyages*, et qui, ayant ob-

tenu un succès mérité, fut repris, en 1819, par le libraire Gide. Plusieurs cahiers en sont devenus rares ; le choix des articles est excellent, et ceux du rédacteur principal s'y font remarquer. On y trouve des preuves nombreuses, non-seulement de ses connaissances en géographie, mais encore de l'étendue de son savoir en histoire et en philologie. Un *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*, composé sous le règne de Napoléon, et un *Traité de la légitimité*, publié sous celui de Louis XVIII, attestent encore la souplesse du style de Malte-Brun, malgré son apparente inflexibilité Cette inflexibilité, du reste, n'était un défaut chez cet écrivain que sur le champ de bataille, c'est-à-dire, la plume à la main ; car nous avons connu peu d'hommes qui dans leur intérieur eussent des mœurs plus douces, et qui fussent d'un caractère moins offensif dans la conversation. Il mettait autant de douceur dans ses relations sociales, de complaisance à écouter, de patience dans la discussion, de désintéressement même, quand le besoin, fruit d'une insouciance trop commune parmi les savans, ne le tourmentait pas outre mesure, qu'il était incisif, hautain, avide de louanges pour lui-même, avare d'éloges pour les autres dans ses écrits ; et l'on ne saurait douter que, si Malte-Brun n'eût pas été forcé de se servir de ses talens pour subvenir à son existence, s'il eût vécu dans une position indépendante, il n'eût été chéri de ceux même qui se sont déclarés ses ennemis, et qui ont souffert qu'une sorte de clameur publique étouffât la voix de l'impartialité, quand elle voulut faire valoir les droits qu'avait à faire partie de l'Académie des sciences le premier géographe de l'époque. L'ouvrage qui devait lui ouvrir les portes de l'Institut, où il ne fut pas même présenté comme candidat, est son *Précis de géographie universelle*. Il restait un seul volume à publier pour compléter ce grand travail, lorsqu'à pareille époque de l'année dernière, Malte-Brun, dans la force de son talent, entièrement guéri de son goût pour la polémique, uniquement voué à l'étude de la science dont il fut un des principaux réformateurs, descendit tout à coup dans la tombe. Les six volumes du *Précis de géographie universelle*, déjà publiés, peuvent être con-

sidérés comme une encyclopédie pour laquelle toutes les relations de voyages, les statistiques locales, les recueils de Sociétés savantes, les traités anciens et modernes, et les moindres journaux ont été mis à contribution. Le plan de l'ouvrage est sans doute beaucoup trop vaste pour qu'un seul homme le pût exécuter sans qu'il s'y trouvât des parties faibles; mais nulle part on n'a fait mieux jusqu'à ce jour. Pour élever un monument impérissable à la géographie, et fixer l'état où elle se trouvait vers le premier quart du XIXe siècle, Malte-Brun aurait dû appeler à son aide des collaborateurs à chacun desquels il eût confié un rameau de la science, en se réservant le soin de traiter les généralités et de décrire les contrées qu'il connaissait le mieux; mais il a voulu se charger seul du poids de l'univers sous lequel l'antiquité nous apprend que pliait le puissant Atlas. Nous le répétons, personne aujourd'hui ne saurait prétendre à traiter l'universalité des sciences géographiques, qui sont réellement les bases et le résumé de toutes les autres; il faut opter entre l'une des quatre divisions principales qui toutes se prêtent un mutuel appui, mais qui sont telles aujourd'hui que l'étude d'une seule, comme nous l'avons avancé, dans l'*Encyclopédie par ordre de matières*, suffit pour occuper exclusivement l'écrivain laborieux qui veut l'approfondir et qui se propose de l'enseigner. Ces divisions, parfaitement indiquées par Malte-Brun, et dont la distinction doit être désormais considérée comme la classification indispensable des matières dans les traités généraux de géographie, sont les suivantes:

1° La GÉOGRAPHIE ASTRONOMIQUE et MATHÉMATIQUE, point de contact de l'histoire des cieux et de l'histoire de la terre; elle s'occupe des rapports qui existent entre les astres et notre globe, dont elle apprend à figurer la croûte superficielle; elle donne encore les moyens de voyager sur la monotone étendue des mers. L'observation des corps célestes et la géodésie en sont les flambeaux.

2° La GÉOGRAPHIE HISTORIQUE, qui se lie à l'astronomie par la chronologie, science dont l'évaluation des tems durant lesquels se fondèrent et s'écroulèrent les dominations humaines est le

grave, mais fugitif objet. Elle peut se partager en deux sous-divisions, la *géographie ancienne*, et la *géographie moderne*. L'époque où la boussole révéla un nouveau monde au vieux continent nous paraît être beaucoup plus propre à distinguer ces deux sous-divisions, que leur concordance avec nos ères, avant et après Jésus-Christ.

3° La GÉOGRAPHIE POLITIQUE s'occupe de la terre, dans ses rapports avec les hommes, soit qu'ils commandent, soit qu'ils obéissent, à sa surface. La statistique en est la véritable base ; non cette statistique qui serait la science universelle, si on la comprenait, comme le font certaines personnes, lorsqu'elles entassent, dans la description d'une province administrativement circonscrite, le catalogue des établissemens industriels, celui des plantes qui croissent dans les champs, la nature des exploitations et des eaux minérales, etc. Les corps naturels n'ont de rapport avec la statistique véritable que par les applications que l'homme en fait à ses besoins ; sous tout autre point de vue, c'est dans la quatrième division des sciences géographiques que leur examen doit rentrer. La véritable statistique, supposant le sol d'une contrée quelconque géodésiquement et physiquement connu, se renferme dans le dénombrement de ses habitans, dans ce qui touche à l'industrie, aux ressources de tout genre que fournit le sol, ainsi qu'aux revenus des établissemens publics; en un mot, elle se borne à ce qui peut être du ressort de l'administration; elle est, à proprement parler, la géographie sociale. Quelques mots sur les lois et leur origine, les coutumes, le langage, les antiquités, seraient même déplacés dans un traité de géographie de ce genre; c'est à la deuxième section que ces détails doivent trouver place, à ce qu'il nous semble.

4° La GÉOGRAPHIE PHYSIQUE enfin ; cette partie de la science, telle que nous la concevons, se dégage de ces délimitations factices d'empires et de royaumes, qui, périssables résultats d'une antique barbarie ou de la violence des conquêtes, s'effacent souvent dans la durée d'une révolution de ce globe où rien ne saurait être stable, car l'imposante marche de l'univers a aussi ses révolutions : la constitution géologique des con-

tinens et des îles, la circonscription des mers, les fleuves, les rivières, les torrens qui fertilisent ou dépouillent le sol; les montagnes, les roches et les volcans, qui sont comme la charpente de la terre ou qui en déchirent le sein; la distribution des plantes que nourrissent les divers terrains et les eaux, à des profondeurs et à des hauteurs diverses, et selon des lois si variées; celle des animaux qui, vivant de plantes ou de chair, ne peuvent avoir de patrie que la patrie même des corps organisés nécessaires à leur subsistance; en un mot, l'histoire entière des corps bruts ou doués d'organisation dont se compose la planète que nous habitons, avec tout ce qui peut donner une idée de sa physionomie, est du ressort de cette partie de la géographie physique dont il n'existe pas un seul traité véritable, dans le sens que l'on doit donner au mot *traité*. On n'en trouve même les matériaux épars dans les écrits de divers naturalistes, que depuis le commencement de ce siècle; car on ne peut regarder comme des élémens de cette branche de la science les contes populaires sur des échos prodigieux, des fontaines ardentes, des lacs sans fond, des tours sans venin et autres curiosités naturelles du même genre qu'on décrivait autrefois, à la suite de chaque contrée comme leurs merveilles.

Les premiers écrits de Malte-Brun furent les sources où nous puisâmes l'idée des divisions fondamentales que nous venons de caractériser, et d'après lesquelles nous avons construit nos ouvrages sur la géographie de l'Espagne et du Portugal. Ce serait donc une prétention mal fondée que de vouloir présenter aujourd'hui, comme une découverte nouvelle, une route tracée et pratiquée par autrui. Sans nous étendre à cet égard, il nous suffira d'avoir réclamé en faveur de Malte-Brun la priorité d'une idée mère et féconde, et pour nous l'exécution de son plan perfectionné.

Au nombre des services éminens rendus par Malte-Brun à la science géographique, on doit compter encore sa coopération à l'établissement de la *Société de géographie* qui fut créée, en 1821, par ses soins et ceux de MM. *Langlès*, *Barbié du Bocage*, *Jomard*, *Walckenaer*, *etc.*, premiers fondateurs de cette

belle et importante institution, devenue le centre de réunion de tous les faits, de toutes les observations qui se rattachent à cette branche essentielle des connaissances humaines, et dont la *Revue Encyclopédique* fut la première à signaler l'apparition et les immenses avantages (voy. *Rev. Enc.*, t. XII. — Année 1821, pages 225, 460 et 682). Nous terminerons cette Notice par un trait qui fera connaître comment Malte-Brun concevait la conscience littéraire; ce trait peint également l'époque où plus d'un rédacteur de journal, en agissant comme lui, n'a pas le genre de candeur qui caractérisait le savant Danois.

L'auteur du présent article et le savant à la mémoire duquel il est consacré avaient, malgré l'opposition apparente de leurs opinions, conservé des relations assez intimes, quoique fréquemment interrompues. Le premier avait donné des preuves d'une active et officieuse sollicitude à Malte-Brun, en adoucissant ou en écartant un grand nombre de traits satiriques auxquels celui-ci était en butte, dans un recueil de spirituelles notices. Par une exception qui honore le caractère de Malte-Brun, il en montra sa reconnaissance en détournant, au tems des proscriptions, les attaques qui auraient pu être dirigées contre son ami, dans le journal où son talent lui valait quelque crédit. Il eut même le courage de donner des éloges, dans plusieurs de ses colonnes, à cet ami que des misérables poursuivaient jusque dans son exil; et, lorsque celui-ci publia vers 1823 son *Guide du voyageur en Espagne*, quelques pages flatteuses des *Débats* recommandèrent ce livre au public. En 1826, l'auteur ayant retouché son premier essai, corrigé les fautes que l'habile critique y avait signalées avec autant d'égards que de raison, et composé, pour ainsi dire, un traité tout nouveau destiné à servir d'introduction à une Collection de résumés géographiques, Malte-Brun, dans un dîner où régnait la gaîté, prié d'annoncer l'entreprise, répondit avec naïveté : « Je le voudrais bien, je suis enchanté de votre péninsule ibérique; mais votre Collection de résumés peut nuire considérablement à mon *Précis;* vous ne pouvez exiger que je

casse le cou à mon libraire : je vous promets conséquemment, dans l'impossibilité où ma position me met d'en dire du bien, de ne pas en dire de mal. » Malte-Brun tint parole, et son silence fut considéré comme une preuve de loyauté.

Malte-Brun était devenu très-instruit, parce qu'il était ce qu'on nomme un *grand travailleur*, dans la force du terme. Il n'entreprenait rien dans une science quelconque qu'il ne finît par y réussir; il se raidissait contre les difficultés; mais, dit l'auteur d'une fort bonne Notice nécrologique, les forces humaines ont des bornes : Malte-Brun ne s'apercevait point que les siennes s'épuisaient; ses amis furent les premiers à en faire la triste observation. Un repos absolu de quelques semaines aurait probablement suffi pour rétablir sa santé, dont le dépérissement devenait de jour en jour plus sensible. Ce repos lui fut conseillé, il négligea l'avis. Bientôt, le mal fit des progrès effrayans. Il était le seul qui ne parût pas s'en apercevoir. La crise se déclara : depuis trois jours seulement, il s'était résigné à garder la chambre; mais, dans un état presque désespéré, il éprouvait encore le besoin de se rendre utile, et une mort heureusement sans agonie a pu seule faire tomber la plume de sa main glacée. C'est le 17 décembre 1826 que mourut ce célèbre géographe, qui, n'ayant guère songé à l'avenir qu'à raison de la gloire que lui promettaient ses ouvrages, n'a laissé à ses enfans d'autre héritage que sa renommée. Son nom retentira dans l'Europe éclairée. Le Danemark, qui le méconnut, enviera cette illustration à la France. Les jeunes rejetons qui doivent porter ce nom célèbre seront, nous n'en doutons pas, l'objet de la sollicitude d'un gouvernement protecteur des sciences et des hommes qui travaillent à leur avancement.

BORY DE SAINT-VINCENT.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Rapport lu a l'académie royale de médecine, *dans les séances des* 15 *mai et* 19 *juin* 1827, au nom de la Commission chargée d'examiner les documens de M. Chervin, concernant la fièvre jaune.

Éclaircissemens communiqués a l'académie royale de médecine, *dans sa séance du* 5 *juin* 1827, par M. Pariset, en réponse aux allégations consignées dans le Rapport précédent, contre la commission médicale envoyée à Barcelone en 1821 (1).

La question traitée dans ces deux Mémoires est importante; il ne s'agit de rien moins que de décider si la fièvre jaune est ou non contagieuse. Dans le premier cas, celui de la *contagion*, tous les efforts d'une administration prudente et paternelle doivent tendre à circonscrire l'horrible maladie, à la fixer, à l'arrêter dans la ville, dans le canton assez malheureux pour en être attaqué. Les seules mesures que l'on puisse employer alors avec succès sont de nature à faire frémir l'humanité. On cesse toute communication avec la province ou la ville infectée; on prononce la peine de mort contre tout habitant qui tenterait de fuir le péril et d'aller au loin respirer un air plus pur; on établit un cordon de troupes chargées de surveiller jour et nuit tous les passages, et de tirer, sans miséricorde, sur les infortunés que l'esprit d'obéissance aux lois n'aurait pu retenir dans leurs foyers, au milieu d'un danger

(1) Paris, 1827; Gabon; Béchet jeune. In-4°.

toujours croissant. C'est ainsi que, dans un grave incendie, on fait la part des flammes pour les concentrer, et que l'on sacrifie des maisons encore intactes, en les isolant des autres au moyen de vastes tranchées. Mais le domaine que l'on abandonne à la contagion est habité par des hommes; en les séquestrant de la société générale, on les livre, sans pitié, au désespoir et à la mort! Ils l'auraient peut-être évitée, s'ils avaient été libres de choisir le lieu de leur résidence; et, dans l'affreuse alternative de les condamner à l'attendre au sein de leurs demeures, ou de courir le risque de sacrifier d'autres populations, en permettant à ces malheureux de porter au loin le germe pestilentiel qui peut les suivre, il faut au moins que la nécessité des mesures terribles auxquelles on les soumet soit parfaitement démontrée.

Dans le second cas, celui de l'*infection*, la tâche de l'autorité administrative est moins cruelle. Si quelques restrictions sont encore prescrites, elles n'atteignent point les individus pleins de santé; ils sont libres de fuir la mort qui les frapperait inévitablement dans leur patrie; leur présence funeste ne l'apporte pas aux peuples hospitaliers qui les reçoivent; et les nobles caractères qui se consacrent à de généreux dévoûmens ne sont pas inhumainement repoussés au fond du cloaque où les ont appelés leurs vertus, quand ils éprouvent le besoin de retremper leur courage dans une autre atmosphère.

L'erreur, dans ce grave conflit, est presque un crime; et les gouvernemens pénétrés de cette vérité ont soin, sans doute, en instruisant une cause que l'on peut appeler celle de l'humanité, de s'entourer de toutes les lumières, et de recueillir tous les faits. La commission médicale qui fut envoyée à Barcelone par la France, en 1821, se prononça pour la contagion, et par une conséquence nécessaire, pour les mesures de rigueur. Malheureusement, la politique s'empara de cette opinion, et s'en servit comme d'un prétexte, lorsqu'il lui convint de réunir des troupes, dont la destination n'était pas celle d'un cordon sanitaire. On ne peut se dissimuler que la guerre d'Espagne n'ait beaucoup nui à la confiance que devait inspirer

le rapport de la commission de Barcelone; mais, avec le tems, on a séparé ce qui était du domaine de la politique, de ce que l'on devait au savoir, au caractère et au courage des médecins qui composaient cette commission, et on leur a rendu la justice qu'ils avaient droit d'obtenir.

Toutefois, la question n'était pas décidée; et dès ce moment, des hommes intrépides conçurent le projet de se rendre dans tous les foyers d'infection de la fièvre jaune, afin de constater, par leur expérience et par des faits nombreux, la réalité ou la nullité de l'action contagieuse. L'un des plus infatigables est M. le Dr Chervin. Il a visité les colonies anglaises, françaises, hollandaises, danoises, suédoises et espagnoles; il s'est rendu à la Guyane, aux Antilles, sur presque tous les points de l'immense littoral des États-Unis de l'Amérique du nord, dans un espace de plus de 37 degrés en latitude, depuis Cayenne jusqu'à Portland, ville de l'État du Maine. Il a consulté les médecins les plus estimés et ceux qui jouissaient de la confiance de leur gouvernement; il s'est adressé aux autorités locales, à toutes les personnes capables, par leurs connaissances ou leur position, de lui fournir des renseignemens dignes de foi; il a consigné dans ses notes les documens contraires à son opinion, comme ceux qui lui étaient favorables; les uns et les autres portent une ou plusieurs signatures, et il a eu le soin de les faire légaliser, afin de les rendre authentiques. Ce grand travail, mis en ordre et accompagné de ses observations sur l'origine et la nature de l'effroyable maladie que l'on nomme la fièvre jaune, a été communiqué par lui à l'Académie royale de médecine, qui a jugé convenable d'en publier l'analyse.

Il résulte des pièces présentées par M. Chervin à la commission chargée d'examiner si ses documens sont de nature à modifier les idées que l'on s'est faites jusqu'à ce jour sur la contagion ou la non-contagion de la fièvre jaune, que, de 541 pièces signées par 531 médecins, 48 seulement admettent la contagion, mais à des degrés très-variés, et avec des restrictions plus ou moins marquées. C'est là le point capital

de la question ; car il ne s'agit pas de savoir s'il existe des faits qui repoussent le caractère contagieux de la maladie; mais s'il y en a, au contraire, qui démontrent clairement son existence. Pénétrée de cette vérité, la commission s'est donc attachée à étudier spécialement les 48 documens contagionistes. Neuf des médecins qui les ont fournis n'apportent aucun fait à l'appui de leur opinion, et aucun des 39 autres ne regarde la fièvre jaune comme essentiellement contagieuse. Quelques-uns seulement pensent qu'elle peut le devenir dans des circonstances particulières; et d'autres, qu'elle n'est point transmissible entre les tropiques, mais que la divergence d'opinion parmi les médecins leur fait croire qu'il n'en est pas de même aux États-Unis d'Amérique et en Europe.

Parmi les non-contagionistes, qui sont au nombre de 483, les uns ont exposé les faits sur lesquels leur opinion s'est formée; les autres ont déclaré qu'ils n'ont jamais rien vu qui les autorisât à penser que la fièvre jaune est une maladie contagieuse; et la plupart de ces médecins l'observent depuis 20, 30 et même 50 ans, entre les tropiques, aux États-Unis et dans la péninsule espagnole. La commission fait remarquer qu'il n'est pas de point litigieux en médecine en faveur duquel il fût possible de réunir une aussi grande majorité de suffrages que ne l'a fait M. Chervin, sur la question dont il s'agit; et, ce qui est vraiment étonnant, c'est qu'il ait obtenu des témoignages si semblables entre eux de médecins de tant d'écoles et de tant de nations différentes, qui ont observé sous des latitudes si variées et des climats si opposés.

L'examen de ces documens, qui forme la première partie du rapport de la Commission, fait le plus grand honneur aux médecins qui les ont fournis. Ils ont poussé le dévoûment jusqu'à se vêtir des habits portés par des individus morts de la fièvre jaune; ils ont couché dans des lits imprégnés de sang et de la matière du vomissement noir, trempé leurs mains dans cet horrible fluide, respiré les exhalaisons fétides qui s'échappaient de l'estomac des cadavres disséqués; ils se sont inoculé le sang, la sérosité, la matière même du *vomito negro*; ils en ont mis

sur leur langue; ils en ont goûté et même *bu souvent*, sans avoir éprouvé la plus légère indisposition, par suite de ces dégoûtantes mais courageuses expériences. L'amour de la science et celui de l'humanité ne sauraient aller plus loin.

La seconde partie du rapport de la Commission contient l'analyse des documens relatifs à l'Espagne. Les recherches de M. Chervin ont été faites, d'une part, depuis Cordoue jusqu'à Cadix, et, de l'autre, depuis Ayamonte sur la Guadiana jusqu'à Canet-de-Mar en deçà de Barcelone. Elles embrassent, par conséquent, les provinces de Cordoue, Séville, Cadix, Malaga, Grenade, Murcie, Valence, Aragon et Catalogne. M. Chervin passe en revue les diverses épidémies de fièvre jaune dont l'Espagne a été affligée à diverses époques, et il arrive enfin à celle de Barcelone, en 1821. Là, il interroge les faits; il s'adresse aux magistrats, aux militaires, aux médecins, aux ecclésiastiques, aux gens instruits de toutes les classes; et il réunit 228 documens d'un intérêt plus ou moins marqué. Il met en lumière des faits opposés à d'autres faits, publiés par la Commission envoyée en Catalogne, et il combat ses adversaires corps à corps. La Commission de l'Académie de médecine n'avait pas qualité pour se rendre juge en dernier ressort de ces importans débats; elle applaudit au zèle infatigable de M. Chervin, à sa persévérance opiniâtre dans sa noble entreprise; et sans se prononcer définitivement sur le fond de la question, elle déclare que la lecture d'un si grand nombre de pièces authentiques a laissé dans l'opinion *unanime* de ses membres une impression favorable au système de M. Chervin; que ses documens méritent l'attention la plus sérieuse, et qu'ils peuvent influer puissamment sur la solution négative de la question de la contagion de la fièvre jaune. Cette déclaration, si honorable d'ailleurs pour M. Chervin, n'a pas amené la même conviction dans l'esprit des membres de l'ancienne Commission, dite de Barcelone; et M. Pariset, l'un d'eux, a communiqué à l'Académie de médecine des *éclaircissemens* en réponse *aux allégations* consignées dans le rapport dont nous venons de donner un aperçu. L'Académie, dominée par un grand sentiment de

justice, a jugé convenable de faire imprimer, avec le rapport, les réponses de M. Pariset, et de soumettre ainsi au public les deux côtés de la question.

M. Pariset, à ce qu'il nous semble, a cru voir de la personnalité dans toute cette affaire : il l'a considérée comme une attaque; et il donne à entendre qu'il faut éviter de nuire à des hommes qui ne cherchent point à nuire. Il se propose de s'expliquer sans amertume, parle de sa résignation, et supplie l'Académie de l'écouter sans prévention. Nous eussions désiré que M. Pariset, dont nous admirons le talent, dont nous estimons les belles qualités, eût écarté tout ce qui est étranger à la question en général; il lui appartenait de la poser nettement, sans acception d'individus. Le public oublie promptement les petites haines et les jugemens de coteries. La palme, en dernier lieu, revient de droit à celui qui fait connaître la vérité.

Quoi qu'il en soit, M. Pariset conteste les faits recueillis par M. Chervin, ou du moins il combat les conséquences que son adversaire en a déduites. Nous n'avons point cité les faits; nous ne pourrions discuter convenablement les objections; et dans cette série d'assertions d'un côté, de dénégations de l'autre, nous aurions trop à gémir, si nous étions forcés d'avouer que la lumière disparaît sous le triple fardeau des contradictions, de l'ironie et même de l'aigreur. Ce n'est pas sur M. Chervin seul que tombent les reproches de M. Pariset, ils s'adressent également à la Commission qui a fait le rapport. Suivant lui, «M. Chervin ne s'arme que de démentis pour détruire des preuves : *Puis, vient la commission qui sanctionne le tout, sans plus d'examen.* Cela posé, ajoute-t-il, à quoi bon discuter ? »

Selon M. Pariset, la situation de M. Chervin à Barcelone était bien différente de la sienne. La catastrophe était achevée depuis trois ans; les souvenirs ont pu s'effacer; mais les intérêts d'amour-propre, de dépendance, de considération, d'esprit de parti subsistent comme au premier jour. M. Chervin recueille des faits, non pas au profit de la vérité, mais à celui d'une idée préconçue; il reproduit comme non jugées des questions qui l'ont été cent fois. Ce n'est point à la fièvre jaune qu'il

en veut, c'est au travail de M. Pariset et de ses honorables confrères; et, s'il les a trouvés en faute sur quelque fait de détail, il prétend en tirer une gloire éclatante, et il se hâte d'obtenir les signatures du capitaine général, du secrétaire général, du gouverneur, de l'intendant militaire, du vicaire général, du consul de France, du président de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Mais à quoi bon ce faste de signatures? Les légalisations n'ajoutent rien à la valeur des certificats; et il n'est pas téméraire de penser que les paroles des médecins de la Commission de Barcelone, qui sont des certificats en action, ont, au moins, autant de valeur que les pièces de M. Chervin. Ce docteur était au Nouveau-Monde, à l'époque du désastre. Comment peut-il contester à ses adversaires ce qu'ils ont vu de leurs yeux?

Après avoir combattu M. Chervin, M. Pariset s'occupe du rapport de la Commission qu'il déclare fait sans critique et sans justice. C'est, dit-il, un acte d'accusation dressé; c'est un procès à soutenir, et rien de moins académique. Un simple commis aux écritures en eût fait autant. Du reste, l'impression de ce rapport ne le gêne nullement; il demande seulement que sa réponse soit publiée en même tems et dans le même nombre d'exemplaires.

L'Académie, comme nous l'avons dit, a noblement fait droit à la demande de M. Pariset; elle a fait imprimer la réponse de cet honorable médecin à la suite du rapport de sa Commission, lequel est signé de M. *Dubois*, *Orfila*, *Renauldin*, *Double*, *Husson*, *Laubert*, *Thillaye*, *Vauquelin* et *Coutanceau*.

Nous nous sommes gardés d'émettre une opinion sur ce grand procès, dont nous avons essayé de rendre un compte fidèle et impartial. Nous devons ajouter qu'il se poursuit et se discute devant l'Académie, qui n'a pas cru qu'il fût au-dessous de sa dignité d'entendre les partisans du système de M. Chervin, comme ceux de M. Pariset. Nous espérons que la vérité sortira de ce conflit d'opinions et peut-être, malheureusement, de passions humaines. R.

Mouvement de la population *dans le royaume des Pays-Bas, pendant les années* 1815 *à* 1821 *inclus*; recueil de tableaux publiés par la *Commission de statistique, etc.* (1).

Développement *des trente-un tableaux publiés par la Commission de statistique*, par M. *E.* Smits (2).

Recherches sur la population, *les naissances, les décès, les prisons, les dépôts de mendicité, etc., dans le royaume des Pays-Bas*, par *A.* Quetelet (3).

Rapport sur les écoles du royaume des pays-bas (4).

Carte figurative de l'instruction populaire *des Pays-Bas* (5).

Comme l'objet des différens ouvrages dont on vient de lire les titres est de faire connaître l'état de la population et de l'enseignement dans les Pays-Bas, nous avons cru devoir les réunir dans un même article. Le premier de ces ouvrages est le recueil de tous les documens fournis par les gouverneurs des provinces sur les nombres des naissances, des décès et des mariages. Ces nombres, comparés entre eux et à la population de chaque province en particulier, sont exposés dans trente et un tableaux numériques. La commission a pensé, avec raison, que ces publications ne devaient embrasser que des *chiffres*, ou des *faits* authentiques, abandonnant à la science le soin de tirer les conséquences des documens officiels qu'elle livre à l'investigation du public et de faire des comparaisons entre les résultats *positifs* qu'elle présente.

M. Smits, dans le *développement* qu'il donne des tableaux précédens, a cherché à mettre les documens officiels à la portée de la partie du public moins habituée à saisir des résultats au

(1) La Haye, 1827; imprimerie de l'État. In-4°.

(2) Bruxelles, 1827; Tarlier. In-8°.

(3) Bruxelles, 1827; Tarlier. In-8°.

(4) Bruxelles, 1827; Weissenbruch. In-8°.

(5) Bruxelles, 1827; Jobard, directeur d'un établissement lithographique.

milieu d'une série de nombres. Peut-être est-il descendu dans des détails trop minutieux; et, dans l'examen des *maxima* et des *manima* qu'offraient annuellement les provinces, a-t il perdu de vue les résultats généraux, en considérant des cas trop particuliers, et en déduisant des conséquences de nombres trop faibles. Nous pensons aussi qu'il aurait pu omettre, dans un ouvrage tel que le sien, l'analyse des travaux statistiques de M. Ch. Dupin, puisqu'elle ne donne lieu à aucun rapprochement avec les nombres qu'il discute.

Nous nous abstiendrons de parler du troisième ouvrage qui, pour le fond, est une nouvelle édition d'un mémoire analysé dans notre *Revue* (août 1827, t. XXXV pag 405.), mais augmenté de plusieurs nouvelles recherches et de deux tables de mortalité. Il contient aussi des recherches sur les prisons, les dépôts de mendicité et les établissemens de bienfaisance. L'auteur ne se dissimule pas que les nombres qu'il donne, dans cette seconde partie, sont généralement faibles. Il s'est surtout proposé d'attirer l'attention de ses compatriotes sur des résultats dont ils se sont peut-être trop peu occupés jusqu'à présent.

Le *Rapport* sur l'état de l'instruction publique a fait l'objet d'un article inséré dans un de nos cahiers (août 1827). Nous ne pensons pas, comme le dit fort bien l'auteur de cet article, que l'on puisse se servir de ces données pour établir des rapprochemens avec les nombres trouvés pour la France par M. Ch. Dupin. Les résultats, en effet, ne sont pas comparables et n'ont pas été réunis dans les mêmes vues; en Belgique, d'ailleurs, le rapport officiel comprend à la fois dans ses résultats les enfans des deux sexes. La *carte figurative* de l'instruction populaire des pays, que M. Somerhausen a dessinée, à l'instar de celle de M. Ch. Dupin pour la France, est donc défectueuse sous ce rapport. On doit cependant savoir gré à l'auteur de l'avoir produite; elle ramène l'attention du public sur un point des plus importans et signale les provinces qui méritent l'estime ou le blâme par l'empressement plus ou moins grand qu'on y apporte à propager l'enseignement populaire. Mais il faut, à cet effet, que les teintes plus ou moins noires soient distribuées avec justice; et malheureusement,

nous avons à regretter ici qu'une erreur de nombres ait eu un fâcheux résultat pour la Flandre occidentale qui a totalement disparu sous une couche noire dont elle est couverte. Une méprise de cent mille âmes sur l'estimation de la population l'a fait descendre au dernier rang des provinces dans le classement par degré d'instruction. Nous relevons cette erreur qui ressort des documens officiels mêmes, et qui pourrait donner lieu à de grandes méprises. Il est juste de dire, du reste, qu'elle n'est point due à M. Somerhausen.

Nous allons essayer maintenant de donner un extrait de ce que les ouvrages précédens renferment de plus important, mais en nous appuyant toujours sur les documens officiels. Nous espérons qu'on voudra bien nous permettre de donner quelque extension à cet article qui tend à faire connaître les mouvemens de la population en Belgique, mouvemens dont on s'est peu occupé jusqu'ici. Nous croyons nécessaire de faire précéder cet extrait d'un état comparatif entre la population de chaque province et son étendue, évaluée d'après le tableau officiel présenté aux états-généraux le 20 décembre 1826.

Provinces.	Population par cent hectares.			Nombre d'individus par 100 hectares.
	Population au 1er janv. 1824.	Étend. de la prov. en hectares.		
Flandre orientale	681,489	298,370		228,40
Flandre occidentale . . .	557,871	317,422		175,75
Hollande septentrionale.	388,425	229,200		159,48
Brabant méridional . . .	489,602	307,733		159,10
Hollande méridionale . .	432,054	277,830		155,50
Hainaut	538,050	377,390		142,57
Liége	327,161	282,593		115,77
Anvers	318,893	282,293		112,96
Utrecht	115,042	127,617		90,63
Zélande	127,659	158,036		80,81
Frise.	199,335	260,732		76,45
Groningue.	153,860	205,059		75,04
Limbourg	317,387	455,316		69,70
Brabant septentrional. . .	321,917	484,896		66,39
Namur.	187,411	345,610		54,23
Overyssel	158,399	329,960		48,00
Luxembourg.	287,786	626,343		45,90
Drenthe	52,383	223,852		23,40
Total	5,934,550	6,107,351	moy.	97,17

Ce tableau, assez curieux, nous montre que la population moyenne de la Belgique, au 1er janvier 1824, était telle qu'il fallait compter à peu près exactement un individu par hectare ou bonnier. Or, si l'on considère que notre royaume est un des plus peuplés du globe, on sera moins porté à partager les craintes des personnes qui se laissent effrayer par l'accroissement de la population. La Flandre orientale, qui était considérée ci-devant comme l'un des départemens les plus populeux de l'empire français, est aussi la province la plus peuplée du royaume, relativement à son étendue; cependant on n'y compte que deux individus par hectare. On voit, d'une autre part, que la province de Drenthe est, relativement à son étendue, neuf fois moins peuplée que la Flandre orientale. Nous n'insisterons pas sur les valeurs de ces rapports; le tableau que nous présentons les mettra suffisamment en évidence : nous avons eu, d'ailleurs, la précaution de classer les provinces d'après leur grandeur relative.

Nous nous occuperons maintenant de l'accroissement que la population a subi dans l'espace de dix ans, d'après les documens officiels. L'estimation de la population pour chaque année a été faite, depuis 1815 jusqu'à 1819 inclus, en ajoutant à la population de l'année précédente l'excès des naissances sur les décès; mais, à dater du 1er janvier 1820, tout en opérant comme précédemment, on a fait entrer en ligne de compte les accroissemens ou les diminutions qui proviennent des changemens de domicile. Nous donnerons aussi les nombres des naissances et des décès.

ANNÉES.	POPULATION au 1er janvier.	NAISSANCES.	DÉCÈS.
1815.	5,424,502	195,360	137,599
1816.	5,482,263	196,602	136,123
1817.	5,542,742	177,555	152,608
1818.	5,567,689	183,706	140,416
1819.	5,610,979	205,292	148,397
1820.	5,665,576	194,948	145,177
1821.	5,715,347	210,359	138,120
1822.	5,790,062	219,541	147,553
1823.	5,861,147	213,617	140,692
1824.	5,934,550	218,666	134,915
		2,013,646	1,421,600

Ainsi, pendant l'espace de neuf ans, la population a augmenté de 510,048 âmes, c'est-à-dire des $\frac{9}{106}$ de sa valeur ou bien de $\frac{1}{106}$ par an; si l'on ne tenait compte que des années depuis 1820, l'accroissement serait plus considérable, comme nous l'avons fait voir ailleurs (*Recherches sur la population*). On trouve, du reste, que le nombre moyen des naissances a été annuellement de 201,365 âmes, et le nombre de décès de 142,160. Le rapport de ces nombres est à peu près de 10 à 7: ainsi, pour 10 naissances, on comptait 7 décès. Il est à remarquer que l'année 1817 présente le *minimum* des naissances et le *maximum* des décès; c'est l'année qui a suivi la disette que le peuple a éprouvée : on trouve des résultats semblables dans les relevés des hospices et des dépôts de mendicité, que l'on a donnés ailleurs. Il est remarquable encore que les mariages ont été moins nombreux vers cette époque. C'est un nouvel exemple que l'on peut trouver dans des tableaux statistiques, dont les nombres sont recueillis avec soin, les traces des grands événemens : il ne s'agit que de savoir les mettre en évidence. L'accroissement ou la diminution de population, selon l'état d'aisance et la quantité de choses produites, se font remarquer partout et devraient donner de nouveaux motifs de moins redouter une population trop disproportionnée pour le sol qui doit la nourrir; avant d'en venir à ces extrémités, on verrait sans doute un ralentissement dans la fécondité, amené par la force même des choses.

ANNÉES.	UNE NAISSANCE pour	UN DÉCÈS pour	UN MARIAGE pour	ENFANS PAR MARIAGE. Fécondité.
1815.	27,82	39,42	111,00	4,00
1816.	27,88	40,27	134,38	4,42
1817.	31,21	36,32	159,09	5,24
1818.	30,37	39,58	142,00	4,68
1819.	27,33	37,81	132,30	4,84
1820.	29,06	39,02	131,10	4,49
1821.	27,12	41,38	127,07	4,70
1822.	26,37	39,24	123,03	4,68
1823.	27,44	41,66	129,00	4,70
1824.	27,13	43,98	132,90	4,90
Moyennes. . .	28,17	39,86	132,17	4,66

Il est remarquable que les naissances sont plus nombreuses dans les villes que dans les communes rurales; peut-être, parce que la facilité de se procurer des secours détermine à choisir les villes pour lieu des couches. On compte, d'une part, une naissance sur 26,07 individus, et de l'autre, une sur 29,14; et cette différence ne s'est pas démentie une seule fois pendant dix années. La disproportion pour les décès est plus prononcée encore; car on compte annuellement dans les villes un décès par 32,61 habitans, et un seulement par 43,83, dans les communes rurales. Ainsi les générations se succèdent plus rapidement dans les villes que dans les campagnes. Quant à la différence entre les naissances masculines et féminines, le rapport est de 1 à 0,9480 dans les villes, et de 1 à 0,9375 dans les communes rurales.

Nous examinerons maintenant les provinces en particulier, en prenant les résultats pour la durée de dix ans; car les résultats isolés pour chaque année, par leurs écarts de la moyenne générale, ne pourraient nous fournir que des observations moins intéressantes.

PROVINCES.	UNE NAISSANCE pour	UN DÉCÈS pour
Zélande	21,87	28,53
Hollande septentrionale	25,72	31,60
Hollande méridionale	25,23	33,06
Utrecht	27,78	37,53
Flandre occidentale	28,13	38,84
Brabant méridional	27,45	38,99
Overyssel	29,43	39,59
Flandre orientale	29,60	39,71
Liége	30,10	42,41
Limbourg	29,73	42,87
Hainaut	27,85	43,17
Luxembourg	27,09	43,30
Anvers	30,13	43,35
Brabant septentrional	30,08	44,51
Gueldre	30,10	45,53
Groningue	28,10	49,23
Frise	28,59	49,30
Drenthe	30,52	50,40
Namur	30,07	51,78
Moyenne	28,17	39,86

Ce tableau montre encore ce singulier résultat, que les naissances sont plus nombreuses là où la mortalité est plus forte, et que les générations s'y succèdent plus rapidement. On reconnaîtra aussi que le voisinage de la mer, l'abaissement du terrain et la grandeur de la population ont une influence marquée. Quant à la fécondité, on pourra la déduire du tableau suivant, dans lequel les provinces sont classées d'après la grandeur des nombres, comme elles le sont dans le précédent, par rapport aux décès.

PROVINCES.	ENFANS PAR mariage.	UN MARIAGE sur
Zélande	5,23	113,16
Flandre orientale	5,11	151,20
Flandre occidentale	5,09	143,51
Brabant septentrional	5,03	124,66
Luxembourg	4,99	135,98
Hollande méridionale	4,78	118,29
Gueldre	4,72	141,61
Liége	4,69	141,14
Namur	4,68	141,33
Hainaut	4,67	131,46
Brabant méridional	4,66	127,94
Utrecht	4,57	124,45
Groningue	4,55	127,33
Anvers	4,54	137,41
Limbourg	4,53	135,40
Overyssel	4,49	129,19
Hollande septentrionale	4,33	110,38
Frise	4,29	122,77
Drenthe	4,25	125,24
Moyennes	4,66	132,17

Nous remarquerons que les mariages sont moins nombreux dans les provinces catholiques, et surtout dans les plus populeuses, que dans les provinces protestantes. Quant à ce qui concerne la fécondité, il paraît qu'elle est plus grande généralement dans les provinces méridionales. Il est assez remarquable qu'elle semble être en raison inverse du nombre des mariages.

Le mois de janvier a présenté, dans l'espace de dix ans, cinq fois le *maximum* des naissances; mars trois fois, et avril et

décembre chacun une fois. Il eût été à désirer que, dans les tableaux officiels, on eût indiqué les naissances pour chaque mois de l'année, puisqu'on avait les élémens, et qu'on eût rendu les termes comparables en faisant tous les mois d'une égale durée de trente jours. Par exemple, il est très-probable que le *maximum* des naissances serait retombé alors sur le mois de février, qui se trouve entre les deux mois les plus chargés. Juin a présenté six fois le *minimum* des naissances; juillet trois fois, et avril une fois. Ces résultats s'accordent fort bien avec ceux que j'avais indiqués précédemment.

Janvier a présenté dix fois le *maximum* des décès, décembre deux fois, et mars également deux fois; août a présenté quatre fois le *minimum* des décès, juin et juillet chacun deux fois, octobre et novembre une fois. Il paraît, d'après cela, très-probable que, si l'on avait eu égard à l'inégale longueur des mois, les *maximum* et *minimum* auraient eu lieu en janvier et vers la fin de juin, comme on l'a généralement trouvé par toutes les recherches qui ont été faites depuis quelque tems.

Le gouvernement, par la publication des documens précieux qu'il possède, rend un véritable service aux sciences, et il donne en même tems une nouvelle preuve de sa constante sollicitude pour le bien-être général, en soumettant aux méditations du savant et de l'homme d'état ce qui peut convenir à ses observations utiles pour l'avenir. C'est dans cette vue que le grand *Colbert* voulut aussi qu'on fît les premières recherches sur le mouvement de la population de Paris.

A. Quetelet.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

De la religion, considérée dans sa source, ses formes et ses développemens, par M. B. Constant — *Troisième volume* (1).

Cet ouvrage, que doit compléter incessamment le quatrième volume, a déjà été l'objet de deux articles dans notre Recueil (voy. *Rev. Enc.*, t. xxiv, p. 321, et t. xxix, p. 63.) L'importance du sujet, le nom de l'auteur et l'étendue de ses recherches répandent sur chaque partie un intérêt nouveau. Des trois livres dont se compose ce volume consacré à l'examen du polythéisme, deux sont relatifs à la théogonie homérique dont les souvenirs, rappelés sans cesse dans les écoles, sont encore en possession d'occuper les esprits.

En observant sous des rapports aussi neufs que curieux les progrès de cette doctrine, ou plutôt de ces croyances populaires des anciens Grecs, l'auteur y trouve une confirmation de son hypothèse sur les formes successives des religions. Il distingue deux époques pour les poëmes attribués à Homère. L'*Iliade* et l'*Odyssée* n'appartenant plus à la même génération, nous aurons, par une sorte de nécessité mythologique, deux Homère, comme on admet deux Thot, deux Zerdust, plusieurs Buddha et plusieurs Vyasa. Ces détails relatifs aux Grecs, à ces peuples anciennement illustres qui se montrent jeunes encore, trouveront un grand nombre de lecteurs. Les hommes instruits, et surtout ceux que des gens occupés de soins plus lucratifs appellent des chercheurs de vérités, ne parcourront pas avec moins d'empressement les chapitres relatifs aux traditions hindoues.

(1) Paris, 1827; Béchet aîné, quai des Augustins, n° 47. In-8° de 475 pages; prix, 7 fr. 50 c.

Ces doctes commentaires du polythéisme homérique paraissent propres à confirmer l'idée que l'auteur se forme du vrai sentiment religieux. Il le voit partout comprimé durant de longs siècles, et il le suppose très-imparfait aujourd'hui même, excepté dans une partie des deux angles que forme l'Atlantique, soit avec la Méditerranée, soit avec les grands lacs. Est-il certain pourtant que le polythéisme ou l'idolâtrie ait été le culte des nations? Après avoir examiné l'inepte fétichisme, le sabéisme dégénéré, le panthéisme peu populaire, des allégories moins raisonnables qu'ingénieuses, enfin la mythologie si vaine et si rebattue, n'y a-t-il plus rien d'important à connaître, particulièrement dans l'Orient si fécond en symboles religieux?

C'est dans les idées fondamentales des livres sacrés d'un peuple qu'on apprend ce que sa religion était, et ce qu'elle doit être encore chez les esprits les moins subjugués par les coutumes populaires. Lorsque la multitude est asservie, souvent elle ignore en quelque sorte sa religion. Livrée aux enseignemens intéressés de bonzes ignorans eux-mêmes ou prévaricateurs, le vulgaire s'accommode des moyens d'adoration les plus ridicules, et, négligeant de siècle en siècle le principe de toute sublimité, il parvient à se prosterner avec amour devant des déités immondes. Mais, lorsqu'un voyageur aperçoit, dans quelque village des Alpes ou du Caucase, de pauvres crétins étendus parmi les porcs au milieu des immondices, en conclut-il que la nation tout entière se plaît dans la boue, et que dès l'origine elle ne s'était pas choisi d'autres demeures?

Dans des questions si compliquées, pour mieux démêler ce qui est, formons-nous d'abord une idée de ce qui doit être. Sans produire en nous une prévention systématique, cette donnée nous guidera au milieu de tant de récits confus ou d'interprétations inconciliables. Il est à craindre que les Européens n'aient appris quelquefois avec moins de succès que de patience, de vieux idiomes devenus presque inintelligibles, sous le rapport métaphysique, pour la caste même qui croit en garder le dépôt. Ce n'est pas en observant les derniers ca-

prices d'une dévotion insatiable qu'on apprécie l'œuvre des législateurs qui, dans la haute antiquité, se sont dits inspirés du ciel. Ils n'eussent pas osé conseiller ce que bientôt on a fait avec enthousiasme en les invoquant. Le vulgaire ne hait pas la démence, mais il veut y être conduit par degrés. Interrogeons dans cet esprit l'antiquité, qui en général n'a su se délivrer ni de l'esclavage, ni de la superstition, mais que les modernes ont encore trouvé le moyen de calomnier.

Il ne serait plus permis aujourd'hui de s'arrêter aux premières apparences. Les livres zend, les vedah, les king, sont à peu près connus, et il n'est pas toujours très-difficile d'en saisir l'esprit. M. B. Constant les cite dans l'occasion; mais quelque habile qu'il soit à tirer des faits de justes conséquences, nous différerons de lui dans le résultat général. Nous verrons dans le polythéisme une dégénération, un abus, dont on ne savait ou même dont on ne voulait pas préserver le vulgaire, et non une *forme* qui, dans aucun âge du monde, ait été adoptée expressément par une grande partie du genre humain.

Lorsque le théisme reste à peu près inconnu de la foule, lorsqu'il ne règne guère que chez les adeptes, parce que, dans une contrée où les peuples ne lisent pas, on n'ose lutter contre l'effet de l'ignorance, lorsque cet aveu se trouve dans les livres sacrés, M. B. Constant fait du polythéisme la religion de ces peuples : il considère surtout le nombre des hommes, et cette manière de voir est plausible. Pour nous, au contraire, négligeant dans l'histoire raisonnée des cultes la multitude qui a des terreurs et des manies, mais non une doctrine, nous regardons comme la religion d'un pays celle de la classe où l'on se rend compte de sa foi. La croyance des Chinois, par exemple, est à nos yeux celle du corps perpétuel des lettrés, et non celle de la foule courant au hasard sur les pas des ho-changs, et préférant toujours les plus insensés d'entre eux, ou les plus cupides. Ainsi le polythéisme nous paraît avoir prévalu dans peu de contrées comme religion générale, bien qu'il se soit extrêmement étendu comme superstition populaire. Ce n'est pas le tems, mais l'usage plus répandu de l'écriture

ui substitue visiblement le théisme au polythéisme, ou l'an-
opomorphisme au fétichisme. Insensiblement la doctrine se-
rète devient la doctrine vulgaire. Sans un peu d'instruction dans
utes les classes, le polythéisme se perpétuerait constamment,
jadis, au contraire, malgré l'ignorance de la multitude, le
éisme se conserva toujours avec plus ou moins de pureté.

Le réformateur hindou Râm-Mohén-Roey accuse de poly-
éisme ses contemporains; il ajoute que les idoles ne sont pas
leurs yeux de simples emblèmes, et qu'ils croient à l'exis-
nce positive des dieux ou des déesses. Mais que faut-il en
onclure contre le théisme antique et même constant d'une
rtie des Hindous? Râm-Mohén-Roey n'observe-t-il pas lui-
ème que plusieurs brahmes voient encore avec indignation
es conceptions erronées, étrangères à la vraie doctrine des
eux livres sacrés. Il s'efforce de ramener la multitude à l'idée
imitive de la divinité invisible. Mohammed ne faisait pas
utre chose, lorsque, renversant les statues dont on avait en-
uré la sainte Kabah, il disait à ses fidèles : « La parole de
ieu est antique, c'est l'idolâtrie qui est nouvelle; l'islam a
é la croyance d'Abrahm et des prophètes. » C'est en rappe-
nt aux Hindous le vieux texte de leurs livres sacrés, que
âm-Mohén-Roey convertit au monothéisme des familles hin-
oues de Calcutta, comme on peut le voir dans le 14e volume
'Asiatic-Researches,

Dans le Bhagavat-Ghita, le grand-dieu est seul et distinct de
outes choses périssables. Dans l'Oupanishadah, l'âme émanée
u Dieu éternel, qui est le commencement, le milieu et la fin
es choses, se rapproche de son principe par la retenue,
humilité, la tempérance, et en prononçant silencieusement le
not ineffable ôm, c'est-à-dire, en s'unissant par la pensée au
ivin *formateur-conservateur-mutateur*. Selon l'Yadjour-Vedah,
être existant par lui-même a réglé la destination de chaque
réature, et tout ce qui existe est enveloppé, pour ainsi dire,
ar cet esprit suprême. Après la mort, l'âme qui aura désiré
onnaître cette âme éternelle lui sera unie pour jamais. Voilà
morale rattachée à la religion, dès les premiers tems semi-

historiques. Sans affirmer, avec un savant de l'Allemagne, que la religion primitive des Hindous ait été éminemment intellectuelle et abstraite, nous y reconnaissons du moins le sentiment religieux. Nous le retrouvons chez les Perses, ainsi que les conséquences morales que la plupart des législateurs en faisaient dériver. Selon Zeradocht, rétablissant l'Hoûchenk ou l'ancienne loi, Ahriman et Ormuzd sont soumis à Dieu appelé le Tems sans bornes, et Ormuzd triomphera : il protège les cœurs bienfaisans. Le Ciel, dit le Chu-king, un des trois livres les plus vénérés dans le grand-empire, le ciel, le pouvoir céleste, punit ou récompense, et il est souverainement intelligent : l'homme juste s'efforcera de l'imiter. On ne saurait déterminer le moment où prévalut chez les Chinois le sentiment religieux, où le théisme commença au fond de l'Orient. Pour reconnaître qu'il est très-ancien, il suffit de parcourir ce qu'on possède du Chu-king, et des vagues commentaires de l'Y-king, ou bien l'histoire la plus authentique qu'il y ait sur la terre profane, le Tong-kien-kang-mou traduit par les missionnaires européens.

Si les Hindous sont allégués avec plus de confiance en faveur de l'hypothèse de la succession des *formes*, leur histoire religieuse n'est-elle pas encore un chaos, selon l'expression même de M. B. Constant? D'ailleurs, les hypothèses métaphysiques les plus profondes ou les plus hardies remontent chez eux à une époque très-reculée. Fétichisme, antropomorphisme, culte des astres et astronomie révélée, théisme tenant de la théosophie, tout y paraît contemporain. Retrouver aujourd'hui les premières traces de chaque nuance, serait au-dessus des forces mêmes de la savante société de Calcutta. Chez des peuples long-tems divisés en castes, et très-irrégulièrement éclairés, des opinions ou des erreurs contradictoires peuvent régner en même tems. Le polythéisme subsiste encore vers le Gange, malgré le nombre des siècles écoulés depuis qu'un illustre novateur y accrédita fortement, avant de mourir, cette pensée de plusieurs vieux sages de l'Hindoustan, que le monde est illusoire. C'est peut-être la seule supposition qui, suivant les simples lumières de

la raison, permette d'échapper facilement au matérialisme ou au panthéisme, entre lesquels nous croyons voir plus de différence que l'auteur n'en indique.

Nous admettrons volontiers comme assez récente la belle inscription de Saïs, d'une ville qui n'a été construite vraisemblablement qu'à l'époque où l'on bâtit Memphis. Mais que prouveraient contre l'ancienneté de la doctrine la date de l'inscription, et surtout le silence du bon Hérodote? Sans doute ce n'est qu'en perdant une partie de son pouvoir que la théocratie abandonna le secret qui avait fait sa grandeur; il n'était pas dans ses principes de divulguer volontairement, d'exposer à tous les yeux le mot si long-tems ineffable de ses profonds mystères. « Rien n'est plus compatible, a dit l'auteur même, que l'affectation exclusive d'une science mystérieuse, concentrée dans une corporation, et le dernier degré de l'abrutissement dans tout ce qui est repoussé de cette enceinte. » Quand on construisit des villes dans la Basse-Egypte, et qu'on y transféra même le siège de l'empire, l'autorité civile ou militaire avait remplacé l'autorité sacerdotale, comme cela est arrivé depuis au Japon, et elle l'avait remplacée précisément parce que le nombre des adeptes s'était accru. Les anciens mystagogues ont régné par l'étonnement, et en cherchant à rendre inviolables les détours du sanctuaire. Aussitôt que la loi divine cesse d'être cachée humainement parlant, le pouvoir temporel du sacerdoce paraît déraisonnable; pour en retenir quelques restes, les anciens maîtres des rois n'ont plus d'autre ressource que l'intrigue, c'est-à-dire qu'il leur échappe sans retour. Ainsi Thèbes, la capitale des prêtres, fut remplacée par Memphis, la capitale des monarques : ils voulurent que le sort des peuples changeât. Les doctrines élevées du théisme n'ont jamais été inconnues dans les pays civilisés; elles restent voilées durant les siècles de servitude, mais ensuite elles se propagent dans toutes les classes. Aujourd'hui les tribus indépendantes des Syk'hs célèbrent publiquement dans leurs hymnes l'unité du pouvoir suprême.

Nous nous arrêtons à ces remarques, non pas précisément

pour les opposer à l'auteur, mais pour rappeler les difficultés qu'il lui appartient de résoudre. Son système, si l'on peut qualifier ainsi l'idée dominante dont cet ouvrage contient les riches développemens, cette manière de voir paraît justifiée à l'égard de plusieurs régions. Toujours ingénieuse, elle répandra en général beaucoup de lumière sur diverses parties de l'histoire; mais comment étudier aujourd'hui la haute antiquité? Malgré une sorte de constance que l'on attribue avec raison aux peuples de l'Orient, cette partie du monde a subi des changemens nombreux, et l'on ne saurait la connaître comme on connaît la Grèce qui commença pendant la décadence de l'Egypte. Les vallées occidentales du Nil, et tout le midi de l'Asie jusqu'aux bouches du Hoang, voilà l'ancien monde; mais il est en partie fermé à nos recherches. Même depuis les tems historiques, nos notions sur la vieille Asie resteront conjecturales à beaucoup d'égards; elles seront cependant très-utiles quand elles seront examinées avec la sagacité ou la rectitude dont M. B. Constant donne l'exemple. Toutes les fois que l'esprit s'exercera sur des objets sérieux, et dans l'intérêt de la vérité, n'arrivât-il qu'au doute, il s'éloignera de l'erreur.

De tant de faits qui souvent nous sont transmis avec peu de fidélité résulteront pour le génie quelques aperçus presque indubitables. On a dû redouter la précipitation du faux savoir; mais la morale même aura pour soutien la vraie science, la science attentive et circonspecte, dont l'érudition n'est que l'instrument. En vain on désirerait écarter le doute; il revient sans cesse, quand on aspire à l'exactitude. C'est avec raison, ce semble, que l'auteur remarque dans les Vedah en particulier un mélange de théisme et de panthéisme, rapprochement dont l'apparence du moins doit être fréquente. Un étranger ne regarderait-il pas comme une forte trace de panthéisme ce principe de Mallebranche, que nous voyons tout en Dieu? Le sentiment religieux peut toujours être dans sa force là où se trouve le dogme de l'unité divine. Dès que la Divinité gouverne, les conséquences morales sont à peu près les mêmes, soit que nous la déclarions indépendante des choses périssables, soit que

nous réunissions en elle tout ce qui était, tout ce qui sera, tout ce qui peut exister ou apparaître.

Si le sentiment religieux est naturel, il a dû se manifester toujours, mais diversement, et selon l'étendue de nos idées. Ces différences dans les facultés de l'esprit ne sont pas moins grandes d'homme à homme, que de peuple à peuple. Les croyances les plus nobles, et en même tems les plus morales, pourraient donc être aussi anciennes que le genre humain, dans les contrées où commença la civilisation. Sous la forme homérique, l'homme abandonné à lui-même, dit l'auteur, tirait de sa propre pensée les motifs des actions qui regardaient les autres hommes. Tels devaient être en Grèce les esclaves, et même beaucoup de citoyens; mais, outre que dans cette grande question, s'occuper avec prédilection d'une presqu'île étroite, et qui d'ailleurs n'a pas eu de religion proprement dite, ce serait laisser la règle pour l'exception, les adeptes du moins ont admis, dès les tems orphiques, la protection divine méritée par la justice envers les hommes. Quant à l'Orient, il y a lieu de croire que vers le Nil, comme vers le Gange, on a connu ces livres religieux plus anciens qu'Abrahm, qui sont cités dans le Sepher. L'écriture étant peu usitée chez les anciens, il était très-difficile d'empêcher que la religion populaire ne fût puérile ou inepte, tandis que d'autres traditions restaient déposées dans le sanctuaire. Avant Lucrèce, plusieurs poètes avaient blâmé le polythéisme qui n'en parut pas ébranlé. Dix siècles avant qu'il cessât chez les Hellènes, les époptes s'habituaient à le mépriser. Des idoles, dont le culte ne peut que nuire à la morale, ont encore à la Chine de nombreux adorateurs, et néanmoins cent générations successives ont lu, dans le Chu-king, appelé la *Voix de l'Antiquité :* « Le ciel punit l'injustice;... le bien qu'il envoie aux hommes dépend de leurs vertus. »

En rappelant les opinions hardies et même irréligieuses attribuées à des castes, ou plus vraisemblablement à des sectes sacerdotales de l'ancienne Asie, l'auteur observe que le sentiment religieux, si puissant sur les esprits restés libres, pou-

vait être étouffé chez les corporations sacerdotales, par le projet impie de faire de la religion un instrument. Cette observation est pleine de justesse : toute vue mondaine dégrade l'âme qui aurait pu ne s'attacher qu'à l'étude des choses divines. Mais ajoutons que le premier effet de l'indépendance de l'esprit doit être de jeter dans le doute sur toute chose invisible, au risque d'incliner vers le matérialisme. On sort ensuite de cet aveuglement; on sent qu'il est possible d'expliquer le monde sans la matière, mais non sans l'intelligence. Si alors on n'admet pas une croyance révélée, on peut rester incertain entre le théisme et une sorte de panthéisme. C'est ainsi qu'avec moins de légèreté, selon l'observation d'un célèbre Anglais, on redevient religieux : le sentiment des choses célestes n'était pas éteint, mais combattu. Les castes sacerdotales, comme les particuliers, ont pu suivre cette marche. Sans préjugés, mais sans profondeur, on sera incrédule. Avec une pénétration plus vaste et des considérations d'un ordre plus élevé, on découvre au-delà de toute chose la secrète action de la puissance divine. Elle se sera manifestée dans tous les siècles à la force de la raison, à la jeunesse de l'âme; mais dans tous les siècles une raison débile ou inculte aura été superstitieuse, et les cœurs affaiblis auront été dévots.

Ainsi nous n'admettons pas, avec M. B. Constant, une opposition naturelle entre la logique et le sentiment religieux. L'abus du raisonnement a frappé des hommes d'un grand mérite; mais n'y a-t-il pas eu quelque précipitation dans les conséquences qu'ils en ont tirées? Il vaut mieux s'efforcer de rendre le raisonnement exact, que de lui substituer un mobile qui pourrait être plus aveugle, et qu'on n'aurait aucun moyen de rectifier. Ce n'est qu'à l'auteur des *Études de la nature* qu'on pardonnait de récuser le raisonnement, parce que chez lui le raisonnement se trouvait très-faible. Il voulait que le cœur fût notre guide, comme s'il ne fallait pas au cœur le plus pur un tems considérable pour persuader des cœurs passionnés ou des cœurs flétris. Un nouveau trait de lumière, un raisonnement plus juste prouve aussitôt à l'homme impartial que des rai-

sonnemens trompeurs l'avaient égaré; mais quand le sentiment est seul opposé au sentiment, le désordre est sans terme. La règle se trouvant dans ce qu'on éprouve, le cœur altéré de vengeance aura raison comme le cœur compatissant, et le cœur aride comme le cœur religieux : selon le mot vulgaire, chacun suivra son goût. Le sentiment est l'instinct qui doit nous guider hors de la civilisation; mais quand la raison plus instruite obtient enfin les données sans lesquelles elle ne pouvait s'exercer, elle juge les sentimens, afin de les autoriser, ou de les réprimer. Elle parvient à relever le front de l'ignorant qui se prosternait avec le zèle du cœur devant des idoles, et elle abaissera devant le Dieu de justice le regard superbe du prince illettré qui prétendait sentir que les hommes étaient nés pour l'accomplissement de ses fantaisies.

Même avant l'art d'écrire, les effets de la parole, faculté si puissante, éclairèrent quelques personnages dont les disciples devinrent les législateurs des tribus. Peut-être n'est-il, par cette raison, aucune opinion religieuse ou morale dont on ne doive rencontrer quelque trace antique. Dans une contrée orientale où l'esclavage n'est pas encore aboli, depuis trente siècles on blâme l'esclavage. L'art d'imprimer a propagé, mais n'a pas fait naître le principe d'une juste fraternité entre les enfans d'une même patrie, ou celui d'une égalité primordiale entre les hommes. Une religieuse horreur de l'esclavage, et le sentiment d'une équité conforme à la loi première, caractérisaient, dit-on, les Shammanées, dont les Esséniens de Jérusalem furent, en quelque sorte, les continuateurs. Les pays ont différé plus que les âges : l'intelligence des hommes, ainsi que leur physionomie, est variée sans cesse, et non pas nouvelle. Seulement une proportion différente commence à s'établir, au moyen des livres, entre la classe instruite et la classe ignorante. De tous les mouvemens humains ce sera le plus rapide; mais en condamnant des abus intolérables, on n'affaiblira pas la vraie religion. C'est sur une base indestructible qu'on avait élevé opiniâtrement de fragiles édifices : ce qui est pur subsistera, ce qui vient de l'homme périra. Heureux l'écrivain qui

aimant surtout dans la célébrité les avantages qu'elle offre pour soutenir de nobles causes, veut contribuer à ce perfectionnement dont un jour la religion, les mœurs, ou même la politique retireront les fruits les plus durables! S.

De l'éducation des sourds-muets de naissance, par M. Degérando, membre de l'Institut, administrateur de l'Institut royal des sourds-muets, etc. (1).

Rapport fait a l'Académie des Sciences, par M. *Frédéric* Cuvier (2).

Messieurs,

Je vais avoir l'honneur de vous rendre compte, ainsi que vous m'en avez chargé, de l'ouvrage en deux volumes que M. Degérando nous a adressé.

Au premier abord, et en ne considérant l'Académie des sciences que dans les limites de son institution, on pourrait ne pas apercevoir de rapports entre un traité d'éducation de sourds-muets et les sections de sciences physiques et mathématiques dont elle se compose, et se demander par quel motif et sous quel point de vue je suis appelé à lui rendre compte d'un ouvrage qui n'a pas, en apparence du moins, d'analogie directe avec ses travaux.

J'ai donc pensé que ma tâche ne devait pas moins consister à exposer sommairement quelques-uns de ces motifs, que les principes sur lesquels repose l'enseignement des sourds-muets, et que les procédés qui conduisent à rendre ces malheureux à la société.

---

(1) Paris, 1827; Méquignon l'aîné, rue de l'École de Médecine, n° 9. 2 vol. in-8° de xv-592 et 688 pages; prix, 16 fr.

(2) Nous n'avons pas cru pouvoir présenter à nos lecteurs une meilleure analyse de cet ouvrage que le *Rapport* dont il a été l'objet dans l'Académie des sciences, et que son auteur a bien voulu nous communiquer.

Je pourrais d'abord m'appuyer sur des antécédens dont personne sans doute ici ne voudrait méconnaître l'autorité. C'est au jugement de l'Académie des sciences que furent soumis les premiers essais faits publiquement en France sur l'éducation des sourds-muets, ceux de Pereira (1) et d'Ernaud (2); et les commissaires qu'elle nomma pour les examiner furent de Mairan, de Buffon et de Ferrain. Cependant, ce qui pouvait paraître simple à une époque où la philosophie n'était point séparée de la physique, pourrait ne pas le paraître également aujourd'hui que ces deux branches des connaissances humaines ont pris des directions si opposées, sans avantage probablement ni pour l'une, ni surtout pour l'autre.

En effet, si l'homme et les animaux font l'objet du zoologiste, de l'anatomiste, du médecin, ce n'est sans doute pas nécessairement hors de cet état d'intégrité, de cet état normal, où tous les organes peuvent jouer en liberté, toutes les fonctions s'exercer pleinement, où, en un mot, les êtres animés peuvent accomplir, sans réserve, l'influence qui leur est marquée par leur situation sur la terre : car le médecin lui-même, et à plus forte raison le zoologiste et l'anatomiste, n'aurait que des notions bien imparfaites des altérations de la vie animale, s'il ne la connaissait pas, du moins hypothétiquement, dégagée de tout ce qui peut mettre obstacle à son libre exercice : or a-t-on une connaissance de la vie de l'homme et des animaux, si l'on n'a pas aussi bien étudié les causes des actions que les actions elles-mêmes, les lois des fonctions que les formes des organes, les phénomènes de toute nature qui se manifestent dans les modifications cérébrales que les phénomènes qui résultent des modifications de l'estomac ou des intestins ? Non sans doute, l'animal n'est pas seulement un composé de parties *matérielles* soumises aux lois du monde physique; d'autres lois, plus puissantes, dominent en lui, et c'est de l'intime union des unes et des autres et de leur harmonie mutuelle qu'il se com-

(1) 11 juin 1749, 13 janvier 1751.

(2) 1768.

pose à titre d'être animé. Hors de là il n'appartient plus qu'imparfaitement à son espèce, et par conséquent à l'histoire naturelle; et si son étude alors peut être encore utile à la science, c'est comme les exceptions sont utiles aux règles; elles les confirment et ne les établissent pas.

Long-tems la zoologie n'a considéré les animaux que par rapport à la structure de leurs organes, et c'était peut-être une nécessité : il était dans l'ordre naturel d'étudier la machine avant d'en chercher les ressorts, de s'attacher à ce qui était perceptible aux sens avant de songer à ce qui n'est accessible qu'à l'intelligence. Aujourd'hui que cette science veut s'élever à de plus hautes considérations, elle a besoin, pour ne point s'égarer, d'embrasser son sujet dans toute son étendue; et c'est l'antropologie qui fait le plus vivement sentir cette nécessité.

On ne peut guère attribuer qu'à la direction particulière de la zoologie l'état où se trouve encore chez nous la science de l'homme. Je ne parlerai pas des tristes résultats auxquels conduisent dans plusieurs ouvrages les principes de cette science; mais c'est sûrement en ne voyant l'homme que dans l'ensemble de ses organes et de leurs fonctions, que de Mairan disait à l'Académie des sciences de Pereira, que « par une heureuse métamorphose il tirait les sourds-muets de l'état de simples animaux pour en faire des hommes; » que Condillac refusait aux sourds-muets une intelligence qu'il accordait à la brute; que Sicard les désignait sous le nom d'automates vivans; et qu'aujourd'hui encore, ainsi que M. Degérando nous l'apprend, des hommes qui s'occupent de l'éducation des sourds-muets les considèrent comme dépourvus de tout bon sentiment, et comme inférieurs même aux animaux qui nous servent et nous obéissent.

Les motifs généraux que nous venons d'exposer ne sont pas les seuls qui rendent nécessaire l'étude complète des êtres animés; un motif particulier très-puissant vient encore ajouter à leur autorité. En effet, les actions, chez les animaux, nous sont offertes plus simplement, plus libres d'associations qui pourraient déguiser leur caractère et faire méconnaître leur

essence qu'elles ne le sont chez l'homme ; elles présentent donc une sorte d'analyse naturelle des nôtres, d'autant plus précieuse, qu'il n'est aucune branche de nos connaissances dont il soit plus difficile de démêler les causes.

Et qu'on n'objecte pas que ce qui n'est point soumis à l'observation ne peut être du domaine de l'histoire naturelle. S'il fut un tems où une philosophie dogmatique n'admettait que les conséquences des principes qu'elle imposait, ce tems n'est plus : l'observation, dans le point qui nous occupe, a repris son autorité naturelle ; les lois de la pensée lui sont aussi entièrement soumises que celles de nos fonctions les plus mécaniques ; et si ce champ d'observations est en nous au lieu d'être hors de nous, s'il est dans notre conscience au lieu d'être dans notre sensibilité, c'est une raison de plus d'y avoir confiance, et de regarder comme certaines les connaissances qui en résultent.

Les observations qui peuvent nous être offertes par le sourd-muet ne sont, au reste, point dans ce cas ; elles frappent en grande partie nos sens, et elles ont l'avantage de nous présenter une de ces simplifications de phénomène que nous trouvons dans l'observation des animaux, et qu'on aurait dû si vivement désirer si la nature elle-même ne nous l'avait offert. Qui ne sait à quelles erreurs ont été conduits ceux qui, ayant senti tout ce qu'on obtiendrait de lumière en appréciant celles que nous devons spécialement à chacun de nos sens, ont voulu suppléer la nature par des conjectures et des hypothèses ? Au surplus, si l'on conçoit la possibilité de séparer absolument, dans l'étude des animaux, les phénomènes physiques des phénomènes psychiques, je ne vois pas comment dans le langage on ferait la part des uns et des autres ; car, par exemple, soit qu'on isole les articulations de la voix de la pensée, ou la pensée des articulations de la voix, le langage n'existe plus, et qui oserait affirmer que la nature des signes est indifférente aux pensées, et réciproquement, et surtout que le langage des animaux n'est pas du domaine de l'histoire naturelle?

Ce n'est donc point sans des raisons puisées dans les prin-

cipes mêmes de la zoologie que je suis appelé à rendre compte du nouvel ouvrage de M. Degérando; mais quand même il serait entièrement étranger à nos travaux, vous en écouteriez encore l'analyse avec intérêt.

C'est la première fois qu'on fonde sur une psychologie lumineuse, qu'on débarrasse de toute obscurité l'art d'instruire les sourds-muets. C'est la première fois qu'on établit les principes d'après lesquels on peut apprécier les procédés si divers qui ont été suivis dans cet art, et choisir dans chacun d'eux ce qui doit contribuer à sa perfection. Dès aujourd'hui le juriste ne flottera plus incertain entre la punition ou l'absolution du sourd-muet auteur d'une action criminelle, parce qu'il ignorera s'il entre du discernement dans les déterminations d'un individu privé de la faculté d'entendre et de parler. Enfin avec des idées plus justes sur l'instruction des sourds-muets, des méthodes plus simples et plus faciles, une marche plus directe et plus assurée, on doit penser que le bienfait de cette instruction s'étendra dans la proportion des besoins, et que la société verra rentrer dans son sein, pour la servir, une foule d'infortunés (1) qui lui étaient à charge, et dont elle ne supportait qu'avec peine le malheur et l'inutilité.

Ce traité de l'éducation des sourds-muets de naissance est divisé en trois parties. Dans la première, les recherches de l'auteur ont pour objet les principes sur lesquels doit reposer l'art d'instruire ces infortunés ; l'histoire de cet art fait l'objet de la seconde ; et la troisième consiste dans des considérations sur le mérite respectif des divers systèmes proposés, et sur les perfectionnemens dont ils sont susceptibles.

Une des premières choses dont on est frappé à sa lecture est la force des préjugés sous le poids desquels vécurent les malheureux sourds-muets jusqu'au milieu du XVIe siècle : car ce ne fut qu'alors que l'idée vint de cultiver leur intelligence, et de fonder sur quelques principes l'art nouveau qui devait

---

(1) On peut estimer à 15,000 le nombre des sourds-muets de la France.

les instruire. Ces préjugés, consacrés en quelque sorte par le tems, par les lois, et même par la religion, cédèrent aux lumières qui jaillirent vers cette époque, et ce fut un de leurs premiers bienfaits.

Cependant en France ces préventions subsistèrent long tems encore. Outre qu'on ne s'y occupa que beaucoup plus tard qu'ailleurs des sourds-muets, l'abbé de l'Épée nous apprend que des théologiens de son tems, fort respectables d'ailleurs, condamnaient ouvertement son entreprise. L'habitude de voir la communication des pensées ne s'établir qu'à l'aide d'un langage articulé contribua sûrement à maintenir un préjugé aussi funeste; il faut cependant reconnaître qu'il avait pu s'établir sur des faits propres à le justifier, car il n'est pas rare de voir l'idiotisme accompagner la surdité de naissance, et par conséquent le mutisme; mais il est beaucoup plus commun de rencontrer des sourds-muets pleins d'intelligence, qui se sont créé un langage par lequel ils communiquent avec les autres hommes, les entendent et se font entendre d'eux. Or l'étude de ce phénomène conduisait directement aux principes sur lesquels repose l'art d'instruire les sourds-muets. Ce sont ces principes, comme nous venons de le dire, que M. Degérando établit dans les treize chapitres qui composent sa première partie.

Dans l'impossibilité où je suis, faute d'un tems que je ne puis raisonnablement vous demander, de suivre pas à pas M. Degérando dans les trois parties de son ouvrage, je me bornerai à extraire d'abord la substance de la première et de la troisième en réunissant les principes de l'art à leur application; de la sorte j'indiquerai à la fois les différens procédés qui ont été mis en usage, et l'influence que chacun d'eux est propre à exercer. Je terminerai par quelques considérations sur la partie historique.

Ce qui importe avant tout dans l'instruction du sourd-muet, c'est d'adopter des signes qu'il puisse percevoir, de lui en enseigner qu'il puisse transmettre, et enfin d'attacher à ces signes, dans son esprit, les idées que nous y attachons nous-

mêmes; car il doit entendre ceux qui lui parlent, être entendu de ceux à qui il parle, et parler pour exprimer des pensées. Ce sont ces trois points qui vont successivement nous arrêter.

Les signes de nos langues articulées étant faits pour le sens de l'ouïe, ne peuvent être perçus à ce titre par le sourd-muet. C'est donc à d'autres signes que nous devons avoir recours pour lui parler, et à un autre de ses sens que nous devons nous adresser; et c'est sans contredit la vue qui, pour cela, nous offre le plus de ressources par son étendue et par les modifications variées dont elle est susceptible. En effet, on a fait usage de plusieurs signes visuels : les plus riches et les plus expressifs, ceux de la mimique ou de la pantomime, ont reçu de grands développemens; mais, malgré l'avantage qu'ils ont d'être le langage naturel des sourds-muets, et d'offrir jusqu'à un certain point une représentation des idées, ils n'ont pu suffire parce qu'un des premiers besoins du sourd-muet est de comprendre la langue de son pays qui n'est point représentée par la mimique, et que tous ceux avec qui il peut être en relation ne sont point exercés au langage des gestes. Cependant on a essayé de le soumettre à un système de simplification, d'en faire une sorte de tachygraphie qui, pour en rendre l'usage plus prompt, ne l'a rendue ni plus praticable ni plus claire.

Le dessin est aussi très-propre à devenir une sorte de langue pour le sourd-muet; mais plus embarrassant encore que la mimique, il n'a pu être employé que dans des cas particuliers, quoiqu'il ait comme elle l'avantage de rendre les idées sensibles.

Pour représenter aux yeux nos langues articulées, l'écriture venait naturellement s'offrir; elle en est une représentation à peu près rigoureuse; aussi a-t-elle été associée à tous les systèmes d'enseignement des sourds-muets, et pour tous elle est devenue fondamentale. Afin d'en faciliter l'usage, elle a éprouvé une modification ingénieuse : on s'est exercé à représenter les lettres par les mouvemens des doigts, ce qui a donné naissance à la dactylologie, laquelle a été elle-même modifiée pour la rendre plus simple, et par là elle est aussi

devenue une sorte de tachygraphie. On a même eu l'idée d'écrire dans l'air les mots avec le doigt, et on ne l'a pas fait sans quelque succès. Au moyen de ces espèces d'écritures on peut en tout lieu parler au sourd-muet, ce qui est impossible par l'écriture proprement dite, laquelle nécessite au moins des tablettes et des crayons.

Ces diverses espèces de signes n'ont cependant pas encore suffi; la rapidité de la pensée en demandait d'autres, et l'on a imaginé, pour satisfaire ce besoin, d'employer les mouvemens des lèvres dans l'exercice de la parole. Les mots différant les uns des autres par les articulations dont ils sont formés, diffèrent conséquemment aussi par les mouvemens des parties de la bouche, et ce sont ces mouvemens que le sourd-muet doit percevoir, ce qu'il parvient facilement à faire s'il est susceptible d'une forte attention; dès lors il possède des signes qui ont tous les avantages de ceux de la parole proprement dite.

Ces signes, de nature à être perçus par le sourd-muet, de ceux qui lui parlent, devaient être accompagnés de signes analogues propres à être transmis par lui à ceux qui l'écoutent. Or le sourd-muet, pour parler aux autres hommes, avait la liberté de s'adresser à un sens dont il était privé; mais de lui-même il ne pouvait être conduit qu'à parler aux yeux. Aussi employa-t-il le plus souvent pour transmettre des idées les signes qui étaient employés pour lui en communiquer. C'est ainsi que la mimique, le dessin, l'écriture, la dactylologie, furent les systèmes de signes dont il fit le plus ordinairement usage; et il put les employer avec les autres sourds-muets comme avec ceux qui n'étaient pas affligés de son infirmité. Néanmoins ces moyens, comme nous venons de le voir, présentent des difficultés, des lenteurs qu'il était important de surmonter pour certains cas; et, comme c'est avec des hommes doués de la faculté d'entendre que le sourd-muet vit habituellement, on a cherché à le faire parler, à lui faire articuler des sons, et cette tentative a été couronnée de succès; car l'on a vu des sourds-muets, lisant sur les lèvres les paroles qu'on leur adressait, répondre à haute et intelligible voix, comme auraient

pu le faire les personnes douées de l'ouïe la plus délicate et les plus exercées à parler. Cependant, comme le sourd-muet n'entend point parler, son langage articulé s'altère, ce qui oblige de rectifier de tems en tems les divers mouvemens au moyen desquels il le forme.

Jusqu'à présent nous avons supposé que le sourd-muet avait l'intelligence du langage qu'on emploie avec lui et de celui qu'il emploie avec les autres, qu'il attachait aux signes de ces différentes langues les idées que nous y attachons nous-mêmes. Cela cependant n'est vrai que pour le langage naturel, c'est-à-dire pour une très-petite partie du langage mimique; mais non pas pour les signes dont se composent ou qui représentent nos langues articulées, lesquels peuvent tous être considérés comme arbitraires. Il importe donc de donner au sourd-muet l'intelligence de ces signes; autrement l'écriture, la dactylologie, l'alphabet labial, etc., ne seraient pour lui que ce que sont pour le perroquet les mots qu'on lui apprend. Ainsi c'est en ce point que consiste véritablement l'art d'instruire le sourd-muet.

Pour cet effet plusieurs choses sont à considérer : toute langue se compose de la signification et de l'association des mots; on n'a pas l'usage d'une langue parce qu'on en possède le vocabulaire, il faut encore en posséder les formes; et elle peut être enseignée empiriquement et scientifiquement.

Les procédés convenables pour attacher des idées sensibles à un système de signes quelconques sont simples. Supposons que l'écriture constitue les signes auxquels ces idées doivent être liées, de telle sorte que les unes soient réveillées dans l'esprit à l'apparition des autres. On conçoit sans peine que cette association s'établira en traçant le nom de l'objet sous l'objet lui-même ou sous sa peinture, et que par là le sourd-muet apprendra que le mot cheval, par exemple, signifie l'animal qui nous est connu sous ce nom; et comme la mimique est une sorte de dessin, elle pourra dans une foule de cas remplacer les objets et leur peinture; il est en effet un grand nombre d'objets et d'actions qu'elle peut représenter avec une fidélité parfaite. Or ce que

nous disons de l'écriture est vrai pour toute autre espèce de signes.

Tant que les noms s'appliquent à des objets sensibles, ce procédé n'est, à bien dire, accompagné d'aucune difficulté; il n'en est plus de même pour les idées de divers genres qui n'ont point d'objets matériels; aussi ces idées seraient-elles inaccessibles à un être qui se bornerait à répéter ce qui lui serait enseigné. Le sourd-muet n'est heureusement point dans ce cas; il apprend avec son intelligence comme nous le faisons nous-mêmes, et il suffit de favoriser ou d'exciter en lui l'exercice de cette faculté pour qu'elle vienne aider le maître et faire ce qui ne peut être fait que par elle. Ainsi le sourd-muet qui comprend bien ces mots ciel bleu, fleur bleue, ruban bleu, habit bleu, se fera sans peine l'idée générale de bleu, dès que vous fixerez particulièrement, ou dès qu'il fixera lui-même son attention sur la couleur commune à ces différens objets, et il attachera ensuite une forme ou un signe à cette idée.

Je ne puis vouloir exposer comment le sourd-muet parvient à acquérir toutes les natures d'idées et à les lier à des signes qu'on lui impose : on sait à quel point le sujet de l'origine des idées a divisé les philosophes. Qu'il suffise de savoir que les sourds-muets acquièrent ces idées comme nous, et que la mimique elle-même est parvenue à leur enseigner toutes les difficultés de la grammaire.

Connaître la signification des mots ou des signes d'une langue, et les prononcer ou les rendre sensibles, n'est, comme nous l'avons dit, point encore parler. Pour atteindre ce but il faut rassembler ces mots suivant un ordre déterminé et en former des propositions. Deux voies pour cela étaient ouvertes : l'usage et la science; l'une est celle de la nature, l'autre celle de l'art. Sur ce point les instituteurs des sourds-muets ont été partagés : les partisans de l'alphabet labial, ceux de la dactylologie, ceux de l'écriture, etc., ont donné la préférence à l'enseignement par l'usage; ceux au contraire qui ont mis en première ligne la mimique l'ont donnée à l'enseignement scientifique. Pour ceux-ci, leur direction était inévitable : les signes mimiques ne repré-

sentant pas immédiatement ceux de la langue, soit articulée, soit écrite, qu'il importe au sourd-muet d'apprendre, ni les formes de la première de ces langues, celles de la seconde: l'une ne pouvait enseigner l'usage de l'autre que par la grammaire. Quant aux seconds, l'usage immédiat leur était facile; les signes, dans leur méthode, sont les signes même de la langue représentés par l'écriture, qu'ils ont pour but d'enseigner, de sorte que leur usage donne sans intermédiaire l'usage de celle-ci; et les règles d'une langue s'acquièrent avec d'autant moins de peine que son usage est plus familier. Il résulte donc de ce qui précède que, par l'une de ces méthodes, on ne peut apprendre une langue sans en apprendre la science; et que, par l'autre, on peut apprendre la langue et la science séparément. Or, comme un grand nombre de sourds-muets appartient aux classes les plus pauvres, on comprendra de quel prix serait pour ces malheureux une méthode qui n'aurait pas besoin de leur enseigner ce qui leur est inutile, pour leur faire acquérir ce qui leur est nécessaire.

Toutefois ne croyons pas que l'application de ces idées générales, qui s'expriment ici en quelques mots, se fasse aisément. L'expérience n'est point encore suffisante, comme l'observe fort bien M. Degérando, pour prononcer en définitive entre les opinions qui ont été émises sur ce sujet, et la prudence veut que l'instituteur, tout en adoptant la méthode qui aura obtenu l'assentiment de la raison, s'aide toujours de ce que chacune des autres lui présentera de facile et de commode dans l'application. D'ailleurs si la méthode naturelle, celle de l'usage, est applicable sans inconvénient aux enfans qui entendent et qui sont frappés du son des paroles dès les premiers instans de leur vie, il n'en est pas de même pour le sourd-muet, qui ne peut commencer son instruction méthodique qu'à sept ou huit ans. Si alors *la langue* lui était présentée sans ordre, comme celle que l'enfant apprend de sa mère, il serait obligé de consacrer, pour se familiariser avec elle, un tems aussi considérable peut-être que celui qu'exige la mimique. Il lui faut donc des classifications qui abrègent le tems en le conduisant

graduellement des signes et des propositions simples aux signes et aux propositions composées, tellement qu'il arrive par une synthèse rigoureuse à la connaissance usuelle de la langue tout entière. Mais ces nomenclatures, ces collections de phrases graduées, ces ouvrages mêmes propres à l'exercer à la lecture, tout en l'instruisant, n'existent point encore pour nous, et sans elles cependant rien de sage ne peut être fait. L'enseignement scientifique a mieux été traité; plusieurs ouvrages spéciaux ont été composés pour lui; tels sont en grande partie ceux des abbés de l'Épée et Sicard; mais l'on doit surtout distinguer le *Manuel d'enseignement pratique* composé par M. Bébian sur l'invitation du conseil d'administration de l'Institut royal des sourds-muets de Paris.

Il me resterait à parler de l'influence de chaque système de signes sur l'exercice de la pensée, car c'est une considération importante dans le choix de ces signes; mais comme ce sujet m'entraînerait à de longs développemens auxquels le tems qui m'est donné ne me permet pas de me livrer, je suis forcé de me borner à cette simple indication.

C'est donc bien à regret que je me vois obligé de renfermer en quelques pages la substance entière des deux parties dont le sujet vient de nous occuper. J'aurais voulu, par des détails suffisans, porter dans les esprits la conviction et le sentiment de bienveillance et de charité pour les malheureux, qui naissent à la lecture de l'ouvrage. J'aurais voulu montrer quelle ressource on peut tirer d'une bonne méthode pour achever l'éducation d'un sourd-muet, pour lui communiquer des notions de tout genre, de géographie, d'histoire, de géométrie, et surtout ces notions de morale et de religion sans lesquelles l'instituteur, en l'instruisant, n'aurait rempli que la moindre partie de sa tâche. Heureusement ces avantages se conçoivent sans efforts : une fois la communication des idées rendue facile, l'instituteur peut transmettre son instruction à son élève intelligent, et il en est des sourds-muets comme des autres hommes : ce sont en général les plus instruits qui apprennent et qui remplissent le plus facilement leurs devoirs. En terminant, je me bornerai,

comme je l'ai dit, à quelques considérations sur la seconde partie de cet ouvrage, sa partie historique.

On est à la fois surpris et affligé en voyant que c'est à l'Espagne que nous devons les premiers essais dans l'art d'instruire les sourds-muets, et que le seul établissement que ces malheureux aient obtenu dans ce pays est à la veille d'être dissous.

L'idée de rendre les sourds-muets à la société naquit à peu près en même tems en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en France; mais dans ces contrées, comme en Espagne, ces premières tentatives restèrent sans effets, et plus d'un siècle s'écoula avant qu'elles fructifiassent.

Cependant l'Allemagne éprouva moins long-tems l'influence des causes qui retardèrent le développement de ces précieux germes : aussi c'est la partie de l'Europe où l'art d'instruire les sourds-muets a été cultivé avec le plus de zèle et de succès, où tous les procédés ont été essayés et perfectionnés, et où les méthodes qui réunissent le plus de suffrages ont reçu le plus d'applications.

La France, comme le dit M. Degérando, fut la dernière à voir l'attention publique se diriger sur l'art d'instruire les sourds-muets. Quelques hommes d'un esprit étendu avaient bien entrevu la possibilité de cette instruction, mais aucun ouvrage didactique n'avait été publié sur cette matière. Le premier fut celui de l'abbé de l'Épée, qui parut en 1776. A la vérité, comme dans tous les cas où les bons sentimens peuvent servir de véhicule à l'esprit, la pratique a toujours devancé la science, on a la preuve que, chez nous, dès les premières années du XVIIe siècle, des sourds-muets avaient appris à lire et à écrire par les soins de personnes bienfaisantes qui n'ont fait connaître ni leurs noms ni leurs procédés. D'autres vinrent ensuite qui firent un mystère de leur science, et c'est où l'on en était au moment où le vénérable abbé de l'Épée, guidé par une charité digne de son beau caractère, et voulant que tous les malheureux sourds-muets participassent à ses découvertes, publia son premier ouvrage intitulé : *Institution des Sourds-Muets*.

Dans cette partie historique, M. Degérando expose en détail ce que les divers procédés que nous avons indiqués précédemment doivent à chaque auteur et à chaque nation; et une chose bien digne de remarque est le peu de progrès que le tems a fait faire à l'art qui nous occupe, à en juger du moins par les résultats. De Ponce et Bonnet, qui les premiers s'occupèrent en Espagne d'instruire les sourds-muets, paraissent avoir déjà mis en usage tous les moyens dont nous nous servons aujourd'hui, la mimique, l'écriture, la dactylologie, l'alphabet labial et l'alphabet guttural, etc.; et les élèves du premier raisonnaient, dit-on, fort bien sur la physique, l'astronomie, l'histoire, etc.

Pereira, par qui nous commençons à apercevoir en France les procédés de l'art, employait de préférence la dactylologie combinée avec la lecture et l'écriture, et en exerçant ses élèves à la prononciation des mots; il paraît que c'est sur l'usage seul qu'il fondait l'enseignement des formes du langage, ainsi qu'Ernaud qui vint après Pereira, et qui mettait à la tête de tous les procédés l'alphabet labial et l'alphabet guttural, condamnant sans réserve l'alphabet manuel. L'abbé de l'Épée s'attacha principalement à la mimique, et même lui donna une existence nouvelle par l'usage étendu qu'il en fit pour l'enseignement de la grammaire, sans exclure toutefois les procédés qui avaient été employés avant lui. Cependant l'abbé Deschamps rejetait les signes mimiques et revenait aux procédés d'Ernaud. Jusque-là les instituteurs n'avaient été occupés que d'éducations particulières; ils ne se formaient point de successeurs, et la tradition de leur méthode finissait, ou à peu près, par se perdre. C'est sans doute ce qui a empêché ces méthodes d'obtenir du crédit et de l'autorité, comme c'est le cas contraire qui a donné à la mimique la prépondérance qu'elle a obtenue pendant long-tems, et qu'elle conserve encore aujourd'hui dans nos institutions. En effet, l'abbé de l'Épée se forma de nombreux disciples qui portèrent sa méthode dans toute l'Europe, et l'y défendirent avec assez de succès pour qu'elle pût résister aux justes critiques qui en furent faites. L'abbé Sicard

enrichit encore cette méthode, et, la rectifiant en plusieurs points, soutint l'autorité qu'elle avait obtenue; mais en s'y livrant exclusivement, en ne considérant les procédés des autres méthodes que comme des moyens dont il pouvait être simplement curieux de connaître les effets, l'institution qu'il dirigeait, jugée par l'instruction de l'ensemble des élèves, ne put bientôt plus soutenir la comparaison avec celles que dirigeaient des vues plus élevées, des principes plus généraux et une science plus vraie.

L'art d'instruire les sourds-muets n'est cependant pas resté stationnaire en France, quoiqu'il n'ait pas encore pu se soustraire à l'influence exclusive de la mimique et de la dactylologie. M. l'abbé Jamet a proposé un système de signes mimiques simplifiés; mais, en diminuant la complication de ce langage, il augmentait ce qu'il avait d'arbitraire, sans faciliter l'enseignement de la langue, qui fait le premier objet de l'instruction d'un sourd-muet. D'un autre côté, M. Bébian cherchait à fixer le langage mimique par une sorte d'écriture, et à le soustraire par-là à l'arbitraire des instituteurs; mais cette écriture, arbitraire elle-même en grande partie, ne pourrait être imposée que par l'autorité du tems, et elle date d'hier. C'est en simplifiant la dactylologie, que M. Recoing a essayé de perfectionner l'art qui nous occupe; il a transformé ce langage des doigts en une sorte de tachygraphie dont il a obtenu, dans l'éducation de son fils, les effets les plus heureux. C'est à ces trois points que se bornent les essais d'amélioration qu'on a tentés chez nous. Par là on voit combien d'efforts il nous resterait encore à faire pour porter à sa perfection l'art d'instruire les sourds-muets; pour introduire dans nos institutions les procédés qui ont reçu le sceau de l'expérience, et qui peuvent concourir si utilement, avec ceux que nous employons, à étendre le bienfait de l'instruction de ces malheureux, et à abréger le tems qu'ils sont encore obligés d'y consacrer chez nous. Espérons que l'ouvrage de M. Degérando encouragera ces efforts ; il en montre la nature, la direction et le but; et si les améliorations dont il fait si bien sentir la nécessité ne

s'obtiennent point, ce ne sera désormais pas la science que nous devrons en accuser. Si au contraire ils s'obtiennent, nous saurons du moins à qui la gloire et la reconnaissance en sont dues.

Frédéric CUVIER, de l'Institut.

THE LIFE OF NAPOLEON BUONAPARTE. — VIE DE NAPOLÉON BUONAPARTE, Empereur des Français, précédée d'un tableau préliminaire de la révolution française; par sir *Walter* SCOTT (1).

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

(Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXV, pag. 617-631.)

L'homme qui a consacré quelques jours à lire de suite, et sans aucune distraction, l'histoire de Bonaparte, éprouve une impression singulière et vraiment indéfinissable; il lui semble qu'un siècle tout entier a passé sous ses yeux, que les histoires de vingt héros, qui se succèdent dans l'exécution d'un immense dessein, ont été ajoutées l'une à l'autre pour composer la vie d'un seul homme. Ce long et terrible combat de tant d'empires qui luttent de force et de perfidie; ces fêtes de la victoire qui illuminent tant de cités; ces fleuves de sang qui baignent tant de champs de bataille; ces peuples que l'on divise, que l'on agglomère, que l'on vend comme des troupeaux; ces grands codes de lois qui jadis étaient le travail des siècles, et qui sont devenus l'ouvrage de quelques années; tant d'actions sublimes ou criminelles, tant d'héroïsme et de bassesse, tant de gigantesques projets exécutés aussitôt que conçus, des catastrophes si merveilleuses et si profondes, cette vie enfin qui, dans

---

(1) Paris, 1827; Treuttel et Wurtz, Sautelet, Ch. Gosselin. 9 vol. in-8°; prix, 67 fr. 50 c. Les mêmes libraires ont publié une traduction française de cet ouvrage, en 9 vol. in-8°, coûtant 63 fr., et en 18 vol. in-12, dont le prix est fixé à 54 fr.

sa durée de vingt ans, a vu des républiques, des royaumes, des empires commencer et finir leurs destinées, tout cela vous enlève à vous-même et vous transporte pour un tems hors de la sphère des événemens naturels et possibles. Il semble que vous ayez été soumis à l'empire d'une longue vision, tantôt magnifique et glorieuse, tantôt triste et poignante.

Mais, lorsqu'après cette étourdissante et magique lecture, le calme de la réflexion vous ramène à la réalité, vous comprenez que ce qu'on n'a sans doute jamais dit d'aucun homme, on peut le dire de Napoléon. C'est lui qui seul fait toute l'histoire de son tems, en ce sens qu'aucun grand événement ne s'est accompli, durant sa carrière politique, qu'il n'ait été suscité par lui ou à son occasion; il en est le but, s'il n'en est le principe. Supposez Napoléon emporté par un boulet au siége de Toulon; et les destinées de l'Europe tout entière, aussi bien que celle d'une partie du reste du monde, vont prendre une autre face; il n'y a qu'un homme de moins, et l'univers est changé.

On ne saurait se défendre, en étudiant ce livre, d'une autre impression qui, bien que tout-à-fait secondaire, vous domine assez cependant pour vous rendre cette étude constamment pénible et désagréable; c'est celle que l'on éprouve à la triste contemplation d'un écrivain qui se dépouille lui-même de toute dignité morale; d'un homme qui, doué du sentiment du juste et de l'injuste lorsqu'il apprécie les nations étrangères, fait une abdication constante et volontaire de ce sentiment dès qu'il s'agit de sa propre nation. Cet oubli de toute probité historique parmi les démonstrations d'une fastueuse impartialité, cette scandaleuse prévarication commise par l'homme qui s'est assis sur le tribunal où l'on juge les peuples, attriste profondément le lecteur; et plus il se sent porté de cœur à applaudir à la sentence sévère qui frappe l'homme extraordinaire qu'égara l'ambition, plus il s'indigne de voir justifier tous les excès d'un cabinet non moins ambitieux et plus perfide peut-être.

Auprès de ce défaut capital (l'absence de toute probité), défaut qui suffirait à nos yeux pour flétrir la plus admirable

composition, ce sont des taches légères que des assertions fausses ou hasardées, des jugemens mal fondés, des opinions sans justesse, et quelquefois une ignorance assez visible du sujet dont on parle; nous n'entrerons donc point dans tout ce détail, fastidieux dans une analyse, et qui d'ailleurs nous mènerait loin, si nous voulions faire une justice un peu exacte de tout ce qui est écrit dans ces neuf gros volumes. Nous nous contenterons de tâcher d'en saisir l'esprit et de l'exposer au grand jour.

La vie de Napoléon fut une lutte perpétuelle contre l'Angleterre; il l'avait en vue dans toutes ses combinaisons politiques, il la cherchait sur tous les champs de bataille, il la frappait dans tous ses partisans, il la ruinait chez tous les associés de son commerce; c'était encore à elle qu'il faisait la guerre lorsqu'il allait planter ses aigles sur le Kremlin; et il semblait vouloir donner aux expéditions continentales qu'il dirigeait contre cet implacable ennemi, quelque chose des proportions gigantesques des expéditions maritimes dont la France était frappée sur toutes les mers. Napoléon a péri dans cette lutte, et c'est un général anglais qui a consommé sa ruine. Or, Walter Scott se présente dans l'arène, bien moins en juge du combat qu'en champion de l'Angleterre; il fait une histoire de Napoléon, bien moins qu'un plaidoyer pour le cabinet de Londres: le système du ministère anglais est, à ses yeux, une espèce d'évangile qu'il faut toujours adorer, parce qu'il sanctifie tout ce qui est utile à sa politique. On comprend ce que peut être une histoire de Bonaparte écrite dans un tel esprit.

Walter Scott, en avocat subtil, commence par beaucoup vanter l'homme qu'il veut offrir plus tard en holocauste à l'habileté de son gouvernement, au talent de son général, à la valeur de ses soldats. Je ne crois pas que jamais le génie de Napoléon ait reçu plus d'éloges, ait été plus exalté que dans cette histoire. Walter Scott le proclame *le plus grand personnage militaire dont l'histoire ait jamais fait mention.* Remarquables par un rare génie, les manœuvres de Bonaparte ne l'étaient pas moins par la nouveauté et l'originalité des vues;

il gagne les batailles par la supériorité de ses talens militaires, et non par ce système de la force du nombre auquel on a souvent attribué ses succès. Personne, plus que Napoléon, n'a possédé le génie de calcul et de combinaison nécessaire pour diriger, avec un nombre inférieur de troupes, des manœuvres décisives. C'est là, en effet, qu'était son secret (comme on l'a appelé pendant quelque tems) et ce secret consistait dans une imagination fertile en expédiens qui ne seraient jamais venus à l'idée d'un autre. Sa valeur était incomparable, et cependant, dit l'historien, il s'est trouvé des gens qui ont accusé de lâcheté ce vainqueur de cent batailles dont la réputation était si bien établie parmi ses soldats, les plus compétens de tous les juges, que la promesse de ne pas exposer sa personne était réclamée par eux, et accordée par lui, comme une faveur précieuse à l'armée.

Walter Scott montre Napoléon aussi grand dans les revers que dans les triomphes; il dit qu'au passage de la Bérésina, toutes ses résolutions étaient prises avec calme, avec fermeté, avec le sentiment intime de ce qu'il se devait à lui-même, et de ce qu'il devait à ceux qui l'accompagnaient. A Leipzig, dit-il encore, dans le cours de cette journée fertile en événemens, où l'on peut dire que Napoléon combattit moins pour la victoire que pour sa sûreté, cet homme extraordinaire resta calme, déterminé, recueilli, et soutint la glorieuse défense de ses escadrons rompus et diminués, par sa présence d'esprit, et un courage aussi ferme que celui qu'il avait souvent montré en dirigeant la victoire. Peut-être doit-on plus admirer ses talens militaires, en le voyant combattre à la fois contre la fortune et la supériorité du nombre, que dans la plus glorieuse de ses victoires, lorsque la déesse inconstante combattait à ses côtés.

Si, du champ de bataille, l'historien nous conduit dans le cabinet de Napoléon, il nous dira : Sa conduite fut dans bien des circonstances prudente et politique au plus haut degré, tandis qu'en même tems elle était conforme aux règles de la justice et de la modération. Cette modération, ainsi que la générosité de Napoléon, est plusieurs fois célébrée par Walter Scott. Il

absout aussi Bonaparte de cruauté, lorsqu'en condamnant la sanglante exécution des prisonniers de Jaffa, il ajoute : Toutefois, nous ne la considérons pas comme l'effet d'un instinct de cruauté; rien, dans l'histoire de Bonaparte, ne montre qu'un tel vice existât en lui : plusieurs traits prouvent, au contraire, qu'il était né naturellement humain; mais il était ambitieux, visait à d'immenses et gigantesques entreprises, et il apprit sans peine à ne compter pour rien la vie des hommes, quand l'exécution de ses projets en exigeait le sacrifice. Un jour, passant sur un champ de bataille d'où l'on n'avait pas encore relevé les blessés, il exprima une vive sensibilité; ce qui n'était pas chez lui une chose extraordinaire, car il ne pouvait jamais voir souffrir sans montrer de la compassion. Walter Scott vante aussi le désintéressement de Bonaparte, à l'occasion des premières campagnes d'Italie (1). Les sentimens du jeune vainqueur, dit-il, étaient d'une nature trop élevée pour qu'il s'abaissât à acquérir des richesses; sa carrière, à cette époque, ni dans aucune autre période de sa vie, ne fut souillée par ce genre d'égoïsme, le plus dégradant de tous.

Voici comment l'historien apprécie la part que prit Napoléon aux discussions dans lesquelles s'élaborait le Code civil. Malgré ses nombreux travaux, il suivit assidûment les séances du comité, ainsi que celles du conseil d'état, qui fut chargé de la révision des lois; et, quoiqu'on doive croire qu'il ignorait complétement la science compliquée du droit, telle était la vivacité de son esprit calculateur, et sa facilité d'argumentation; tel était son talent pour généraliser et embrasser un sujet dans son ensemble par l'inspiration du génie et du bon sens, qu'il fut à même de trancher plus d'une subtilité dont les jurisconsultes de profession sont souvent embarrassés, et de briser, comme des toiles d'araignée, des difficultés techniques

---

(1) On voit bien que le romancier anglais ne s'est donné la peine de consulter aucun des militaires qui ont fait les premières campagnes d'Italie sous Bonaparte. *N. du R.*

ou métaphysiques, qui, pour les hommes de loi, avaient une apparence de sérieuses entraves.

Walter Scott signale aussi le goût de Bonaparte pour ces monumens publics qui rendent un monarque populaire. Selon l'historien, son esprit était trop étendu pour chercher quelque jouissance dans des objets purement personnels, et celui qui avait fait assez pour s'élever pendant sa vie au-dessus des autres hommes, devait naturellement désirer que des monumens publics servissent à perpétuer son nom d'âge en âge. En conséquence, il entreprit et fit exécuter quelques-uns des plus beaux travaux des siècles modernes : la route du Simplon et les bassins d'Anvers sont de gigantesques monumens de son esprit public.

A la connaissance des choses, Napoléon joignait au plus haut degré celle des hommes; est-ce donc parce qu'il les a mieux connus qu'il les estimait moins? Walter Scott vante, à cet égard, son étonnante pénétration; il revient plus d'une fois sur cet éloge, et il cite plusieurs circonstances où Napoléon « montra sa profonde connaissance des hommes par la sagacité avec laquelle il savait découvrir et s'attacher ceux dont les talens méritaient d'être distingués, et qui étaient les plus capables de lui être utiles. »

La conduite privée de Napoléon est ici l'objet d'éloges presque sans restriction; il était bon époux, bon parent, et, toutes les fois que la raison d'état n'intervenait pas, excellent frère. C'était le meilleur des maîtres; il avait de la douceur et même quelque chose de plus tendre encore dans le caractère.

Aussi a-t-il exercé sur tous ceux qui l'ont approché, depuis les rois jusqu'à ses derniers domestiques, une influence presque magique. Non-seulement il avait le don d'inspirer à ses soldats un enthousiasme qui les rendait capables d'exécuter les choses les plus incroyables, mais ses ennemis mêmes n'échappaient pas à cette espèce de fascination qui était une des puissances dont la nature l'avait doué. L'officier anglais qui le reçut prisonnier sur son bord a déclaré qu'il possédait au plus haut degré ces qualités qui séduisent même ceux qui sont le plus en

garde contre la séduction. Il les possédait non-seulement lorsqu'il était comblé des faveurs de la fortune, mais encore quand il fut abattu sous le poids des plus terribles revers; et, comme le remarque Walter Scott, la puissance de son génie et l'influence qu'il pouvait exercer sur les esprits des autres ne parurent jamais avec autant d'éclat qu'à la fatale époque de son retour de Russie.

Toutes ces causes réunies avaient fait de Napoléon un homme tel qu'on ne peut le comparer à nul autre; il n'exista jamais sur la terre, dit l'historien, et l'on doit vivement espérer que la Providence ne permettra pas qu'il existe jamais un pouvoir aussi étendu et aussi formidable que celui de Napoléon, pouvoir qui était l'œuvre de son propre génie. Il ne faut donc pas s'étonner que d'autres l'aient regardé, que lui-même se soit considéré comme un instrument que la Providence a choisi, qui ne saurait être arrêté dans sa marche, et dont les armes sont invincibles.

Cet *instrument de la Providence,* Walter Scott examine s'il était légitime. Il n'a pas de peine à prouver que ce prétendu vote du peuple français, recueilli sur des registres, était de toute nullité, soit pour les citoyens qui renonçaient à leur liberté, soit pour l'empereur qui acceptait la concession. Pour les uns, il était illégal de se dépouiller de leurs droits communs; pour l'autre, de faire usage de la délégation.

Assurément, cela est incontestable : Napoléon était usurpateur et des libertés publiques et du trône; mais, quant à cette dernière usurpation, s'il fallait aller rechercher le titre de légitimité des princes dans le vote individuellement exprimé de chacun des sujets, où seraient les princes légitimes? Il en était ici de Napoléon, comme il en a été de presque tous les autres souverains, fondateurs de dynastie; le consentement tacite, voilà le plus souvent leur véritable titre; celui de Napoléon en valait bien d'autres, sauf qu'il était plus récent. Toute la discussion de Walter Scott sur le titre originaire de Napoléon est bien rebattue, bien inutile et bien ennuyeuse; il se donne beaucoup de peine pour prouver ce qui est vulgaire.

Quant aux droits de l'ancienne dynastie, Walter Scott les défend faiblement : « Un général victorieux, d'un caractère plus timide (1), d'une conscience plus scrupuleuse que Napoléon, aurait pu, dit-il, essayer la restauration des Bourbons; mais Napoléon prévit les difficultés qui naîtraient d'une tentative pour concilier le rappel des émigrés avec la garantie des ventes nationales, et il conclut, avec beaucoup de justesse, que les partis qui déchiraient la France seraient plus aisément réunis sous l'autorité d'un homme qui était presque entièrement étranger à chacun d'eux. »

« Arrivé au pouvoir suprême, à cette hauteur où tant d'autres sont éblouis et saisis de vertige, Napoléon semblait occuper la place pour laquelle il était né, et à laquelle ses éminentes qualités, aussi bien que des succès inouïs, lui donnaient, dans tous les cas, *un droit incontestable.* » Et plus bas : « Si Napoléon se fût arrêté là (le rétablissement et le maintien de l'ordre, au moyen de son élévation à l'empire), sa conduite eût été inattaquable et inattaquée (*unblamable and unblamed*), excepté par les plus dévoués serviteurs de la maison de Bourbon... Il était naturel que celui qui avait relevé le trône l'occupât lui-même; en le cédant aux Bourbons, il aurait trahi ceux des mains desquels il avait accepté le pouvoir; mais dépouiller les citoyens des priviléges auxquels ils avaient droit en qualité d'hommes libres, c'était l'acte d'un parricide. »

Tout ce jugement sur Napoléon est extrait presque mot à mot de l'historien; on voit qu'il couronne à plaisir de toutes ses gloires la victime qu'il va immoler à l'Angleterre, le héros

(1) *Of a character more timid.* Tom. IX, pag. 343. Dans un autre passage où Walter Scott allègue toutes les raisons qui peuvent justifier le parti que prit Bonaparte, et s'efforce de prouver que sa conduite *ne pouvait être censurée par personne,* il se sert d'une expression à peu près opposée; il prétend qu'à la place de Bonaparte, pour agir autrement qu'il ne l'a fait et rétablir les Bourbons, il fallait être *of a heroic pitch of character, doué d'un caractère héroïque à un très haut degré.* T. IV, p. 234. Les contradictions de ce genre ne sont pas rares dans l'ouvrage de Walter Scott.

qu'en mainte occasion il compare à Wellington avec quelque désavantage. Il va jusqu'à invoquer, sur ce point, l'aveu de Napoléon lui-même, qui doit avoir dit au général Bertrand ces propres paroles : « Le duc de Wellington me vaut bien pour la conduite d'une armée, et il a sur moi l'avantage de la prudence. » Nous ne savons si en effet Napoléon a jamais rien dit de pareil; mais, dans tous les cas, lui seul pouvait faire à Wellington un semblable compliment; et l'univers, Walter Scott excepté, n'y verra qu'une politesse qu'il serait par trop ridicule de prendre au sérieux. C'est cependant au sérieux que le prend Walter Scott; il appelle cela, de la part de Napoléon, *de la droiture et de la franchise ;* de sorte que, dans cette histoire, voilà M. Wellington, de l'aveu même de Bonaparte, *supérieur au plus grand personnage militaire dont les annales de tous les peuples aient jamais fait mention !*

Mais, en montrant dans tout son éclat le rival malheureux de Wellington, Walter Scott n'avait rempli que la moitié de sa tâche. La part du général anglais était faite, il fallait encore faire celle du cabinet de Londres. Il fallait justifier son ambition, son avidité, son obstination à souffler partout la guerre, les crimes politiques, enfin le traitement odieux qu'il a fait subir au captif détrôné. Pour cela, il fallait peindre sous les plus sombres couleurs les excès coupables où la politique a entraîné Napoléon; il fallait mettre toutes les guerres qu'il a soutenues sur le compte de son ambition, et déguiser quelquefois le motif réel de ses conquêtes; il fallait méconnaître ce qu'il pouvait y avoir de sagesse et de longue prévoyance dans quelques-unes de ses entreprises; montrer comme une attaque coupable ce qui n'était peut-être qu'une légitime résistance, et dissimuler les avantages qui pouvaient résulter pour l'Europe et pour la France de systèmes dont les rigoureuses conséquences ne sont pas toutes imputables à Napoléon. Il fallait enfin avoir recours aux faits controuvés et au ton de l'hypocrisie, jusqu'à invoquer *la conduite chrétienne* de l'Angleterre, pour justifier ses vexations parfaitement inutiles, en ne s'en rapportant même qu'au témoignage de l'historien.

Certes, ce n'est pas nous qui, plus que les habitans d'aucune autre contrée, avons souffert de la tyrannie de Napoléon, qui l'en justifierons; ce n'est pas nous, à qui sa gloire a coûté si cher, qui voulons l'en absoudre; nous sommes amis de la liberté et de la patrie : c'est dire assez qu'on peut nous compter parmi les adversaires de Napoléon; mais nous sommes aussi amis de la justice, et nous n'avons pas appris à la séparer des intérêts du patriotisme et des doctrines de la liberté. S'il nous était possible de recueillir et de rassembler ici toutes les accusations, tous les reproches disséminés avec profusion dans les neuf volumes de cette histoire, nous n'aurions pas de peine à montrer combien, sur une esquisse quelquefois assez fidèle, le peintre a passé de teintes forcées et de fausses couleurs.

Parmi les traits les plus exacts du portrait tracé par Walter Scott, nous avons remarqué ce qu'il dit de l'égoïsme qui faisait le fond du caractère de Napoléon. « C'est à ce principe d'égoïsme en politique, dit avec raison Walter Scott, qu'il faut rapporter une grande partie de ses succès, aussi bien que de ses infortunes, et presque tous ses crimes politiques... Toutefois, l'égoïsme n'avait pas chez Napoléon ce caractère odieux et méprisable qu'il a d'ordinaire dans la vie privée; il était d'une nature beaucoup plus noble et plus élevée, quoique fondé sur des motifs semblables. » Walter Scott a consacré quelques pages de la *conclusion* de son histoire au développement de cette idée, et il a mis dans cette minutieuse analyse d'un des traits caractéristiques de son héros autant de justice que de sagacité (1).

---

(1) L'historien avait déjà dit, à l'occasion de l'élévation de Napoléon à l'empire : « L'égoïsme qui embrasse tout un royaume est d'une nature si libérale, si vaste, si épurée, qu'il ressemble beaucoup au patriotisme. » (Tom. v, ch. 7.) Et ici, il faut avouer que s'il y a quelque vérité, il y a aussi beaucoup d'indulgence dans la pensée de Walter Scott; assurément, il songeait, en écrivant cette phrase, à l'égoïsme du gouvernement anglais; c'est une finesse d'avocat, il défend d'une manière indirecte ce qu'il évite d'accuser ouvertement.

Mais, pour quelques pages marquées au coin d'une sincère impartialité, combien d'autres on pourrait citer dont l'impartialité affectée porte le caractère de la contrainte, combien dans lesquelles l'auteur semble prendre plaisir à se dédommager, par les accusations injustes, les insinuations calomnieuses, les reproches adressés avec d'autant plus de violence qu'on a la conscience de les mériter soi-même!

Plus Napoléon était un homme extraordinaire, et plus l'histoire doit lui demander un compte rigide de ces merveilleuses qualités dont la nature l'avait doué. Aussi, l'on saurait gré à Walter Scott d'avoir été sévère à son égard, d'avoir stigmatisé sans pitié l'ambition, le manque de foi, la cruauté, qui ont terni quelquefois un des plus grands génies qui aient paru parmi les hommes, si l'on pouvait supposer que ces reproches partissent d'une âme profondément juste, et enflammée d'une sainte colère contre la tyrannie. Mais, lorsqu'on voit ce même historien justifier l'ambition quand elle est anglaise, vanter les oppresseurs quand ils oppriment au profit de l'Angleterre, applaudir à la perfidie quand elle détruit ceux que les Anglais peuvent redouter, alors, au lieu du respect qu'inspire toujours un juge consciencieux et impartial, on n'éprouve plus que cette indignation due au prévaricateur.

Un patriotisme étroit et une conscience large, voilà le caractère distinctif de l'historien; il a des principes particuliers, une raison et une morale particulières pour apprécier les hommes et les choses de son pays. Non-seulement il justifie le cabinet anglais dans tout ce qu'il a fait de plus odieux, de plus immoral; non-seulement il ose vanter Castlereagh comme un grand homme et son système comme une vertueuse politique; mais encore il cherche constamment, excepté dans de rares circonstances, à établir en faveur de l'Angleterre la supériorité de justice, de raison, de génie, de puissance. A cet égard, la naïveté de son obstination, l'intrépidité de son amour-propre, sont vraiment curieuses. Et l'on conçoit bien que ce n'est pas seulement un homme qu'il sacrifie à l'Angleterre; ce sont encore les autres nations, c'est en particulier la France.

Il faudrait un livre pour montrer combien le profond égoïsme national de l'historien anglais est fécond et varié dans ses développemens; nous allons tâcher d'en donner une idée en quelques pages. C'est, nous le croyons, le meilleur moyen de faire apprécier cette composition historique; car c'est là que se trouve le principe de la plupart des défauts qu'on y a remarqués, et dont Walter Scott aurait été garanti, par son talent, s'il ne se fût pas fait l'esclave de ce patriotisme aveugle et mesquin.

Nous ne nous arrêterons pas à relever tout ce qu'il y a de faux ou d'exagéré dans les rapprochemens que fait l'historien entre les mœurs des deux nations, leur législation, leurs armées, etc. Les préjugés nationaux peuvent excuser bien des choses; mais, lorsqu'ils s'égarent jusqu'à outrager la morale publique, il n'est plus permis de les tolérer; et laissant de moindres considérations, nous devons signaler ce vice capital de l'ouvrage que nous examinons.

On se souvient de Copenhague; le cri d'une indignation unanime s'éleva chez tous les peuples de l'Europe à la nouvelle de ce grand attentat. En pleine paix, l'Angleterre fait pénétrer dans les Belts un armement considérable; elle déclare au prince de Danemark qu'il faut qu'il lui remette sur-le-champ sa flotte avec toutes ses munitions maritimes, et sans même attendre le refus formel du prince, Copenhague est attaquée et bombardée pendant trois jours: une grande partie de la ville devient la proie d'un incendie que Walter Scott nomme *épouvantable* (*dreadful*); beaucoup de familles sont ruinées, plusieurs milliers d'habitans sont massacrés; et les Anglais emmenent pour trophées de cette sanglante et facile victoire les vaisseaux danois, et un grand nombre de transports chargés d'un matériel considérable. C'est là que Wellington, connu alors dans l'Inde sous le nom de sir Arthur Wellesley, fit en Europe ses premières armes.

Eh bien! cette infâme trahison, cette violation criante du droit des gens et des lois de l'humanité, Walter Scott la justifie; il la célèbre comme un grand exemple d'habileté, comme

le signal du réveil de la politique anglaise. « Les premiers symptômes de ce changement dans la conduite du cabinet anglais, dit-il, éclatèrent dans la fameuse expédition de Copenhague, laquelle manifesta une *énergie* et une *détermination* que l'on ne voyait plus depuis quelque tems dans les opérations militaires de la Grande-Bretagne sur le continent... En ne considérant que les relations ordinaires entre les nations, la prétention de la Grande-Bretagne à l'égard du Danemark aurait été *sévère* et impossible à justifier. Mais la justification sortait des *circonstances particulières* de l'époque. La situation de l'Angleterre était celle d'un individu qui, menacé de l'approche des forces supérieures d'un ennemi mortel, voit tout près de lui un homme armé dont il a droit de se méfier, parce qu'il le croit engagé contre lui dans une alliance à laquelle il a déjà accédé deux fois. Dans ce cas, l'individu menacé aurait droit de contraindre l'homme dont il se méfie à s'expliquer, et même de le désarmer, s'il a la force de le faire, et de retenir ses armes comme un gage de sa neutralité. » Walter Scott devait ajouter, pour rendre la comparaison complète : « De s'approcher de lui en traître et de le tuer, s'il refuse de se laisser désarmer. »

Si le principe que pose ici Walter Sott est admis, l'agression de Bonaparte contre l'Espagne, cette agression qui sera à jamais, en France, une tache à sa mémoire, est pleinement justifiée aux yeux de la politique anglaise. Napoléon avait les plus fortes raisons de se défier de l'Espagne ; tandis qu'il était occupé contre la Prusse, des troupes espagnoles avaient été rassemblées sous les armes, une proclamation avait déclaré la patrie en danger, et fait un appel manifestement dirigé contre la France. Celle-ci avait donc le droit de *désarmer* cette puissance, dont elle se *méfiait* à juste titre, et de *retenir ses armes comme un gage de sa neutralité*. Voilà la politique de Walter Scott, voilà la conséquence rigoureuse de ses odieux principes ; mais il ne permet qu'aux Anglais d'en faire usage ; et en même tems qu'il révèle les griefs de la France contre l'Espagne, il nomme l'entreprise de Napoléon « une trahison sans exemple dans les annales de l'Europe. » Nous avons le droit de la flétrir

ainsi; Walter Scott ne l'a plus; il faut qu'il se taise, ainsi que le cabinet dont il s'est fait l'apologiste; ceux qui, en pleine paix, ont coulé bas les gallions espagnols, ceux qui ont brûlé Copenhague et les vaisseaux danois, ceux-là se seraient emparés de l'Espagne et du Danemark, s'ils en eussent eu le pouvoir.

Cet exemple, qui met dans tout leur jour les principes de Walter Scott, montre en même tems assez bien quelle est sa manière habituelle de raisonner; dès que les raisons lui manquent, il a recours aux comparaisons, et l'on voit avec quelle admirable justesse il les applique. Il résulte de cette incroyable argumentation que la morale des cabinets doit être souple et variable comme les *circonstances*, et que la règle de leur conduite, dictée par le seul intérêt, est tout-à-fait indépendante du droit. Si cette argumentation est exacte, il n'y a presque pas de crimes politiques qui ne puissent être commis le front levé, et avec la justification en main; il faut franchement mettre de côté tout sentiment du juste et de l'injuste, discuter seulement l'utile, et l'on verra alors où l'on ira. Le raisonnement de Walter Scott est l'excuse universelle de tous les crimes politiques commis ou à commettre; car il n'en est aucun, excepté ceux des tyrans imbécilles, qui n'ait pour principe quelque raison d'utilité. Walter Scott le sait bien, mais ici il l'oublie à dessein; il s'en souviendra tout à l'heure, lorsqu'à l'occasion de Bonaparte qui justifiait son despotisme par la *nécessité des circonstances*, il dira : « Ces nécessités d'état sont l'excuse ordinaire des tyrans qui cherchent ainsi à en imposer à eux-mêmes et aux autres (1). »

Walter Scott a la bonté de pardonner au prince de Danemark sa résistance contre les Anglais : « Cependant, dit-il, *il est impossible de blâmer* un homme d'honneur et doué de sentimens élevés, pour avoir fait, dans ce cas, la meilleure défense

---

(1) Tom. VI, chap. 2; ce chapitre suit immédiatement celui où Walter Scott justifie l'incendie de Copenhague.

qui lui était possible. » Il pousse l'oubli de toute pudeur jusqu'à vanter l'*humanité* de l'Angleterre dans l'immensité des préparatifs faits pour cette expédition, tout en avouant qu'il y aurait eu *quelque chose d'ignominieux* de la part du prince danois à livrer sa flotte sur la menace des Anglais.

Il y a dans tout cela un cynisme de mauvaise foi, une effronterie d'immoralité qui contriste le lecteur. Et pour achever, Walter Scott s'étonne que Bonaparte se soit plaint, dans le *Moniteur*, d'une chose si naturelle, d'un événement si simple! « La violation de la paix et du droit des gens, dit-il, fut *sérieusement* imputée à la Grande-Bretagne, comme un crime irrémissible, par celui qui ne souffrit jamais que sa propre parole ou la bonne foi ordinairement observée parmi les nations fût un obstacle à ses désirs ou à ses intérêts. »

Voilà donc votre véritable pensée; vous êtes obligé, pour vous justifier, d'invoquer l'exemple d'un homme qui a manqué à la foi des traités; mais comment osez-vous légitimer chez vous ce que vous inculpez chez lui? D'ailleurs, qui ne comprend que, si de pareils principes n'ont rien d'étonnant de la part d'un politique qui, s'étant montré peu scrupuleux, ne prêche visiblement que la morale qui lui est utile, ils sont odieux dans un historien qui doit se tenir au-dessus de la morale des intérêts, et se dépouiller du bandeau des passions? Dans de telles questions, Napoléon était avocat de sa propre cause; Walter Scott est juge du droit, et il se déclare scandaleusement prévaricateur, quand il les résout comme il fait ici. C'est déshonorer la plume indépendante d'historien, et la ravaler au niveau de celle des écrivains aux gages des cabinets.

Une autre violation du droit des gens, non moins odieuse que l'incendie de Copenhague, fut commise envers l'Espagne; c'est l'affaire des gallions que nous avons mentionnée tout à l'heure. Ces vaisseaux chargés d'or venaient d'Amérique à Cadix, avec la sécurité qu'inspire une paix profonde; tout à coup ils sont attaqués par une escadre anglaise, et après un combat inégal, trois furent pris, le quatrième sauta; « c'est un accident qui doit causer beaucoup de regrets », dit froidement

Walter Scott, et la seule raison qu'il donne de ce guet-apens politique, c'est que l'Angleterre voulait faire cesser la neutralité équivoque de l'Espagne. Deux lignes suffisent à l'historien pour déclarer le motif d'un tel attentat; il parle avec le laconisme de l'autorité, il semble qu'il n'y a rien à répondre, et il ne daigne pas seulement examiner si le moyen le plus légal et le plus juste de s'éclaircir des véritables intentions d'un prince est de massacrer ses sujets, de piller ses trésors, et de tomber en pleine paix sur un armement couvert par la foi des traités, sans aucune démonstration hostile préalable, et comme auraient pu le faire des brigands de Maroc ou d'Alger.

« Cependant, user de violence sans avoir auparavant énoncé ses griefs, cela est contraire à toutes les idées de la loi qui régit les nations, laquelle décide que nulle agression ne peut constituer une cause légitime de guerre, jusqu'à ce que la réparation ait été refusée. » Et cette autorité il faut espérer que Walter Scott ne la récusera point; c'est lui-même qui a prononcé cet arrêt (t. VIII, p. 432). Il est vrai que là c'est contre Napoléon que le principe est invoqué.

Après de tels exemples de mauvaise foi politique, on ne sera pas surpris de voir l'historien qui s'est constitué l'avocat de tous les excès, de toutes les passions du cabinet de son pays, justifier pleinement l'ambition anglaise, en même tems qu'il charge celle de la France des plus violentes accusations.

A l'occasion de la bataille navale d'Aboukir, Walter Scott dit en propres termes : « Nous approchons de l'une des victoires les plus brillantes de la marine anglaise, victoire remportée par l'amiral dont les exploits garantirent si incontestablement le droit de la Grande-Bretagne à la souveraineté de l'Océan » (*the right of Britain to the dominion of the Ocean*, t. IV, p. 81.) Ainsi, voilà bien la prétention la plus insolente qu'on puisse imaginer, déclarée sans aucun détour; l'avidité de conquêtes tant reprochée à Napoléon n'avait rien de plus insultant pour les peuples; la lutte de Napoléon et de l'Angleterre pour l'empire du continent, d'une part, et de la mer, de l'autre, était donc également coupable, également hostile contre

les droits des nations et les intérêts de l'humanité; la seule différence qui existait entre les deux cabinets belligérans ne pouvait donc résulter que de l'agression; et souvent il faut l'imputer à l'Angleterre.

Walter Scott explique en détail ailleurs, et à l'occasion du système continental, tout *le système maritime*. « De son côté, dit-il, le marin saisit les vaisseaux marchands et leur cargaison par *ce même droit du plus fort*, en vertu duquel le vainqueur sur le continent a pris des châteaux, des provinces, et peut-être même le port auquel ces vaisseaux appartiennent. Si le conquérant maritime n'avait pas le droit d'agir ainsi, il ne gagnerait à sa supériorité que des coups, lorsqu'il rencontrerait des forces imposantes, et serait entièrement privé du butin, récompense de la victoire. Les citoyens innocens et désarmés, peut-être même les neutres, étrangers à la lutte, souffrent dans les deux cas; mais l'état de guerre est ordinairement un état de violence, et malheureusement ses désastres ne peuvent se borner à ceux qui sont actuellement en hostilité... Par ce système, l'Angleterre n'obtint pas sur mer des avantages plus considérables que Bonaparte n'en obtenait sur le continent. »

Ainsi les conséquences de la conquête sont légitimes, quand c'est une puissance maritime qui en profite; ainsi ces avantages immenses, si amèrement reprochés par vous à Bonaparte, vous confessez que vous en avez obtenu de pareils, et vous en faites gloire; ainsi vous osez invoquer le *droit du plus fort*, et vous l'invoquez même contre les *neutres*, vous qui avez si souvent, et avec raison, dans le cours de votre histoire, jeté des cris d'indignation contre la violation des neutralités! Cessez donc de vous ériger en champion des droits de l'humanité et des libertés du monde; quittez ce rang élevé du publiciste qui tient la balance entre les ambitions des princes et les passions des peuples; vous n'êtes que l'avocat d'un cabinet qui fut long-tems sans foi comme sans modération; vous ne tromperez personne, tous les lecteurs vous ont apprécié; et, si quelque chose pouvait justifier le système envahisseur de Na-

poléon, c'est la manière dont vous défendez celui de son plus redoutable ennemi.

Mais il arrive quelquefois que Walter Scott n'a pas même une apparence de raison à invoquer les excès de Napoléon pour justifier ceux du cabinet anglais. Ainsi, lorsqu'après la bataille de Marengo, le vainqueur eut donné de grandes marques de modération, en accordant à l'Autriche « des conditions beaucoup plus favorables qu'elle n'était en droit de l'espérer », il fit proposer à l'Angleterre de suspendre par un armistice sur mer les avantages que lui donnait sa supériorité maritime; de même que le premier consul interrompit, sur terre, le cours de ses conquêtes. L'Angleterre refusa, et Walter Scott trouve de très-bonnes raisons pour applaudir à ce refus.

Au reste, cette ambition de régner en despote sur la mer et de n'y laisser de liberté à personne, l'Angleterre ne s'en est jamais départie durant sa lutte avec Napoléon; et lorsque celui-ci fut abattu, lorsque le conquérant consentait à perdre toutes ses conquêtes, et stipulait seulement que *la France serait admise à la liberté du commerce et de la navigation,* cette clause fit évanouir tout espoir de paix. « Car, dit Walter Scott, elle impliquait opposition au droit maritime, tel que l'Angleterre l'exerçait. » (t. VIII, p. 103.) Preuve, entre mille, que ce droit prétendu que s'arrogeait la Grande-Bretagne était exclusif de tout droit et de toute liberté pour les autres peuples.

Voilà plusieurs points historiques d'une grande importance sur lesquels l'auteur manque visiblement de conscience aussi bien que de logique. Signalons encore, en feuilletant rapidement son livre, quelques-unes des innombrables preuves de l'injustice avec laquelle il impute à la France les excès dont l'Angleterre s'est rendue coupable; de son obstination à excuser dans son propre pays ce qu'il blâme chez les autres; de son penchant à ridiculiser ce qui n'est pas conforme aux idées anglaises; enfin de sa partialité pour tout ce qui touche à l'Angleterre, partialité qui se manifeste jusque dans les moindres choses.

On sait que la paix d'Amiens fut rompue par les Anglais;

elle eût continué, dit Walter Scott, « si Bonaparte eût voulu la maintenir. » (T. v, ch. 1er.)

Notre historien a la mémoire courte; il oublie que, dans le dernier chapitre du volume précédent, il avait avoué que la paix n'avait été faite par les Anglais qu'*à contre cœur* (*unwillingly*), par manière d'*expérience*, et qu'elle devait être considérée comme *aussi précaire qu'une trêve armée*. Son argumentation à ce sujet trahit l'embarras où il est de justifier cette rupture; elle prouve que la paix avait été faite dans l'intention de la violer en tems opportun, et que l'Angleterre s'était préparée de longue main à cette violation. Sans refuser formellement d'accomplir les conditions, elle ne montrait *aucune promptitude* à les exécuter, et elle s'obstinait à garder les principales possessions qui n'étaient restées dans ses mains que sous la condition expresse de les restituer. « Devant un tribunal ordinaire, dit Walter Scott, l'Angleterre eût été obligée de remplir ses engagemens; devant une cour d'équité, elle avait de bonnes raisons pour s'y soustraire, dans *son intérêt* comme dans *celui de l'Europe*. » (T. v, ch. 2.) Dans son intérêt, cela est vrai; car l'une des conditions était la restitution aux Hollandais du cap de Bonne-Espérance, et Walter Scott dit ailleurs (t. vi, ch. 1er) : « Cette possession est d'une si grande importance pour notre commerce dans l'Inde, que nous espérons bien ne jamais la rendre à l'*ennemi* (1). » Mais l'intérêt de l'Europe n'est pas plus facile à apercevoir ici que cette *équité* qui autorise les Anglais à manquer aux conditions formelles d'un traité. Malte est une autre possession qu'ils ont gardée au même titre. Qu'un cabinet se souille de pareils manquemens de foi, cela s'est vu trop souvent pour qu'on s'en étonne; mais qu'un historien s'en déclare ouvertement le panégyriste, c'est une honte dans laquelle notre auteur a peu de rivaux.

---

(1) L'expression est remarquable; il ne s'agit pas de la France dans cette phrase, mais tout ce qui n'est pas Anglais est *ennemi*, aux yeux de Walter Scott.

Cette époque de la lutte entre Napoléon et le cabinet anglais est digne d'une grande attention; car la politique anglaise s'y montre plus qu'ailleurs peut-être sous son véritable jour, et le récit de l'historien y dévoile aussi plus ouvertement son peu de bonne foi. Aussi est-ce un chapitre bien important, sous ce double rapport, que celui où Walter Scott expose les conférences de Napoléon et de lord Withworth, et les circonstances de la rupture de la paix d'Amiens. Nous devons nous y arrêter encore un instant.

« Le résultat de ces conférences, dit l'auteur (t. v, ch. 2), décida du destin de Bonaparte et de celui du monde.» Quoiqu'en général Walter Scott ait en politique une vue bien courte et sans aucune portée, il est impossible qu'il n'ait pas compris que ces conférences n'ont réellement rien décidé, et que, long-tems avant, la guerre était résolue de la part de l'Angleterre. C'est là un fait si notoire, que la discussion à laquelle il a l'air de se livrer sérieusement devient tout-à-fait ridicule; il ne peut espérer de faire prendre le change à personne. C'est seulement une occasion pour lui de déclarer que, dans sa lutte avec la France, l'Angleterre n'a jamais voulu que le *bonheur* et l'*indépendance* des peuples; Walter Scott sous-entend et le *monopole du commerce*. Les griefs contre la France étaient si frivoles que les ministres anglais n'osèrent les articuler; ils mirent en avant des prétextes, et des *prétextes faux* (*simulated grounds*); l'historien est forcé de l'avouer. Nous avons dit que l'une des raisons véritables du refus que faisaient les Anglais d'exécuter le traité, c'est qu'ils voulaient garder Malte qu'ils s'étaient formellement engagés à restituer. « La conservation de cette forteresse par les Anglais, dit Walter Scott, n'avait rien qui dût alarmer la France... tandis que dans les mains d'une puissance neutre elle était un sujet d'inquiétude réelle pour l'Angleterre, qui regardait Malte comme un premier pas vers une nouvelle conquête d'Égypte. » Mais cette raison existait, lorsque l'Angleterre s'était obligée à restituer Malte; elle s'engageait donc uniquement pour gagner du tems, et avec la résolution tacite de violer son engagement. L'Angleterre ne

craignait plus, en 1814, une nouvelle conquête d'Égypte par la France; et cependant elle a gardé Malte. C'est qu'en 1814, comme en 1803, l'Angleterre était avide, ambitieuse, et voulait à tout prix étendre sur la Méditerranée l'empire qu'elle affectait sur l'Océan. Dire que la possession de Malte par les Anglais était une garantie nécessaire contre une nouvelle conquête de l'Égypte, lorsque la France n'avait pas un vaisseau, et que l'armée anglaise possédait Alexandrie, ce sont là de ces choses qu'on met dans des notes diplomatiques, mais qu'un historien n'écrit pas quand il se respecte et quand il espère être lu par des hommes de sens. Dans toute cette discussion, la mauvaise foi de l'historien est insigne, comme était celle du cabinet qu'il défend. Les raisons de la rupture de la paix étaient la perfidie du cabinet qui l'avait souscrite, et le projet médité de s'emparer, sans déclaration préalable et sans coup férir, de nos expéditions maritimes et de nos établissemens coloniaux mal préparés à une attaque. Walter Scott, qui ne peut prouver que la France eût des raisons pour rompre la paix, et qui n'ose articuler hautement celles de l'Angleterre, dit qu'il n'y avait pas de cause de guerre bien déterminée (*no special or determinate cause of quarrel*), et il est ici en contradiction avec les faits et avec son propre récit; mais je ne sais par quelle distraction il avoue le *coup-de-main* sur les établissemens qu'on venait de rendre à la France, ainsi que sur ceux qu'on ne lui avait pas encore pris; et de peur que nous ne nous trompions sur le sens de la pensée et de l'acte de la politique anglaise, il écrit en français le mot *coup-de-main*. (T. v, chap. 4).

Tout acte de mauvaise foi qui peut profiter à l'Angleterre est sûr de trouver dans cette histoire une mention favorable. Ainsi, la Russie prend-elle ses mesures pour éluder les engagemens qu'elle a contractés, et pour trahir sous main la foi des traités, Walter Scott admire *l'adresse remarquable* avec laquelle était rédigé l'ukase du 31 décembre 1810, qui *favorisait réellement* l'importation des marchandises anglaises, tandis que les *termes semblaient en confirmer l'exclusion*.

On sait que, pendant la campagne de Russie, le corps au-

trichien commandé par Schwarzenberg ne donna point à l'armée française l'assistance qu'il lui devait, aux termes des conventions; mais la conduite qu'il tint, après les désastres de Moscou, fut une véritable trahison, puisque l'alliance offensive et défensive entre l'Autriche et la France existait encore. Walter Scott n'y voit qu'une preuve de l'humanité du général autrichien qui se hâta de conclure avec la Russie un armistice dont les conditions portaient qu'ils feraient toujours mine de se battre, mais qu'ils ne se battraient pas en effet, et se contenteraient de *manœuvrer comme à une partie d'échecs.* Malgré l'approbation que donne l'historien à cette violation d'un acte entre souverains, le mot de *défection* lui échappe un peu plus loin à lui-même.

Une autre défection plus éclatante, mais qui du moins ne fut pas souillée d'hypocrisie, ce fut celle du général prussien York; malgré les traités qui unissaient encore la Prusse à la France, Walter Scott décide que cette violation d'alliance fut honorable, quoique ce général se fût écarté *de la lettre* des ordres de son roi (t. VII, p. 438); et nous notons cette expression comme un des nombreux exemples de cette supercherie de mots par laquelle Walter Scott veut nous faire prendre le change sur les choses; il appelle *s'écarter de la lettre d'un ordre* agir d'une manière diamétralement opposée à cet ordre.

Mais l'immoralité politique de Walter Scott est telle qu'il se montre encore tout disposé à faire bon marché des principes, même quand l'Angleterre n'a rien à y gagner; ainsi il excuse de son mieux l'empereur Alexandre d'avoir reçu, en 1807, la province de Bialystock des mains de Napoléon, et de s'être enrichi des dépouilles de son allié malheureux (t. V, p. 430). Il est vrai que Walter Scott voit le moment où Alexandre va devenir l'ami de l'Angleterre; long-tems auparavant, il n'avait pas montré la même indulgence pour l'empereur d'Autriche, lorsqu'au sujet de Venise et à l'occasion du traité de Campo-Formio il disait : « Telle est la reconnaissance des nations, telle est la bonne foi des politiques, que l'Autriche paraît n'avoir conçu aucun scrupule de profiter des dépouilles d'un allié qui

avait reçu, pour la défense de sa cause, une mortelle blessure. » (T. III, p. 374.)

Walter Scott traite avec beaucoup de mépris Paul, empereur de Russie, parce qu'il s'était déclaré *ami chaud* de la France, et était entré dans la ligue dont le but était de garantir *la liberté des mers*, et de refuser à l'Angleterre le *droit de visite* qu'elle s'arrogeait, droit de brigand, qui consiste, selon la propre définition de Walter Scott, « à arrêter les vaisseaux neutres ou amis, et à leur enlever toute propriété appartenant à l'ennemi. » Les publicistes dignes de quelque estime ont toujours borné ce droit à la saisie de la contrebande de guerre. Ils comprenaient bien que le système soutenu aujourd'hui par Walter Scott est une véritable piraterie. Une fois que ce principe serait reconnu, toute puissance aurait droit d'aller chez son voisin, en pleine paix, prendre ce qui appartiendrait aux sujets d'une tierce puissance avec laquelle la première serait en guerre; car il tombe sous le sens qu'un pareil droit ne peut pas être un privilège maritime; un vaisseau neutre est un pays neutre. C'est ce qu'avait bien compris Napoléon, lorsqu'il enlevait et détruisait les marchandises anglaises partout où il avait accès. C'était un attentat politique contre lequel Walter Scott se déchaîne violemment, ce qui n'empêche pas que la conduite de Napoléon ne fût qu'une imitation rigoureusement exacte de celle du cabinet britannique.

Si un traité pour le retour de l'armée française d'Égypte est conclu et violé par les Anglais, l'historien donne cette explication sans le moindre signe de reproche. « Le *prétexte* fut que le plénipotentiaire anglais avait dépassé ses pouvoirs; *les vrais motifs* étaient les succès récens de Suwarow et la crainte des soldats de Kléber. » Il est difficile de fournir une preuve plus naïve de duplicité.

L'occupation du Hanovre par les troupes françaises est un grand sujet de colère pour Walter Scott; cet opiniâtre adversaire du droit des neutres, quand l'Angleterre trouve commode de le violer, invoque hautement la neutralité en faveur d'une possession du roi d'Angleterre, au moment où ce roi fait à la France une guerre à mort! Il invoque le vieux droit germa-

nique qui présentait une fiction favorable à la Grande-Bretagne, en ne considérant le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, que comme un prince allemand. Notre auteur se serait bien moqué d'une telle fiction, si l'on se fût avisé d'en faire un argument contre le cabinet britannique.

Walter Scott reproche à Napoléon d'avoir manqué de respect pour les droits des gouvernemens et pour l'ordre social établi, en cherchant à tirer avantage des dissensions civiles qui agitaient les nations avec lesquelles il était en guerre, et en appuyant ou excitant chez elles des insurrections (T. VI, p. 364 et 366.) C'est là un crime pour Bonaparte; pour l'Angleterre, ce n'est plus que de la *politique naturelle* (*natural policy;* t. V, p. 105). « La paix d'Amiens étant rompue, dit Walter Scott, le gouvernement britannique, se conformant aux principes d'une politique naturelle, résolut de se prévaloir de la situation de l'esprit public en France, pour exciter les partisans de la royauté à une nouvelle attaque contre le gouvernement consulaire. » Et un peu plus bas, p. 243, à l'occasion des intrigues de Drake, ce résident anglais à Stuttgart, impliqué dans la conspiration de Georges, Walter Scott écrit : « Il faisait tous ses efforts pour tramer une insurrection de royalistes ou d'autres ennemis de Bonaparte, et en cela il agissait conformément à ce qui se pratique entre puissances belligérantes, qui cherchent toujours à se ménager des intelligences avec les mécontens du pays ennemi. » On voit que, dans le livre de Walter Scott, les choses ont toujours un nom différent et une double appréciation, selon qu'elles se rapportent à la nation anglaise, ou aux nations ennemies. Malheureusement, il s'agissait ici d'assassinat, et Walter Scott défend assez mal l'envoyé à Stuttgart, aussi bien que l'envoyé à Munich (Spencer Smith) qui se trouvait mêlé dans ces odieuses intrigues; l'historien anglais n'y voit de leur part que de *l'imprudence*. « Le tort de M. Drake, dit-il, fut de se confier trop légèrement à son correspondant; » c'est-à-dire que, si ce correspondant qui était un espion, eût été véritablement un agent de la conspiration ourdie pour assassiner Bonaparte, M. l'envoyé anglais eût été en règle. Le chancelier de l'échiquier nia, comme on le pense bien,

toute participation aux projets d'assassinat, et dit, à cette occasion, dans une séance de la chambre des communes : « J'affirme que nous n'avons autorisé personne à tenir une conduite contraire à l'honneur de ce pays et aux principes de l'humanité. » Walter Scott donne sérieusement cette déclaration officielle d'un ministre en parlement pour une preuve sans réplique! Comme si, en supposant le fait véritable, le ministre anglais pouvait faire autre chose que de le nier. On voit avec quelle sévérité Walter Scott choisit ses preuves historiques.

L'historien est ici bien maladroit; car, en avouant que Drake pouvait légitimement se mêler de ces complots, il ne met pas en doute le résultat sanglant qu'ils devaient avoir. « Georges était résolu, dit-il, à commencer l'entreprise par l'assassinat de Bonaparte; et l'on ne peut douter que Pichegru n'eût connaissance de ce dessein, plus digne cependant d'un féroce chef de chouans que du conquérant de la Hollande. »

Certainement, le projet de Georges ne pouvait être un mystère pour ceux qui participaient à l'exécution; aussi, Walter Scott blesse des intérêts bien autrement respectables que ceux de M. Drake, lorsqu'il dit, à six lignes de distance de la phrase que nous venons de citer : « Les princes français attendaient sur la frontière l'effet de ces bouleversemens intérieurs, » p. 107; et, p. 114 : « Nous avons remarqué que la résidence du duc d'Enghien sur la frontière de France était, jusqu'à un certain point, liée avec l'entreprise de Pichegru. » Walter Scott ajoute cependant que le prince n'a participé en rien à ce qui pouvait avoir trait à l'assassinat de Bonaparte.

La violation de la neutralité suisse par le Directoire de la république est justement reprochée à la France dans cette histoire, quoiqu'il fût de notoriété publique que les ennemis du gouvernement français, et les trames qu'ils voulaient ourdir, étaient protégés dans quelques-uns des cantons (t. IV, ch. 5); mais Walter Scott a perdu toute sa morale et toute sa sévérité, lorsque, en 1813, ce sont les ennemis de la France qui violent cette même neutralité, et il n'est occupé qu'à chercher des raisons de justifier cette violation. La plus spécieuse qu'il apporte,

c'est que Napoléon aussi avait violé des neutralités; pitoyable raisonnement qui peut servir à légitimer l'injustice jusqu'à la fin du monde; car, depuis qu'il existe, quelque action injuste a pu fournir des autorités pareilles. Une autre raison, beaucoup plus commode encore, sans contredit, c'est *l'extrême facilité d'entrer en France par cette frontière;* cela suffit, dit l'historien, pour engager les Autrichiens et les Prussiens à mettre de côté leurs scrupules. (T. VIII, p. 40.)

Après tout ce que nous venons de dire, on ne doit pas s'étonner que Castlereagh reçoive de grands éloges dans cette histoire; ce ministre dont les doctrines et la conduite sont doublement inculpées et par sa propre administration, et par l'administration de son successeur; ce ministre dont la fin tragique n'annonce d'ailleurs ni une tête bien sensée, ni une conscience bien tranquille, est un grand homme d'état aux yeux de Walter Scott, qui ne manque jamais une occasion de faire l'éloge de son caractère et de ses principes.

Castlereagh était l'âme de la coalition qui a renversé Bonaparte, parce qu'il tenait la clef du trésor où elle puisait ses ressources. Dirigée par le ministre anglais, cette coalition s'est montrée aussi ambitieuse, aussi avide qu'elle l'a osé; et elle n'a rien à reprocher à Napoléon. Comparons les deux ennemis : on voit d'abord Napoléon victorieux offrir constamment la paix à des conditions assez dures pour les autres et fort belles pour lui; mais, après les grands désastres de la France, les rôles changent; ce sont les alliés qui offrent la paix et à des conditions plus dures encore; et, chose singulière, dans l'un et l'autre cas, ceux qui faisaient des offres ne se souciaient guère qu'on les acceptât; et les alliés, non moins que Napoléon, devenaient exigeans et déraisonnables par la victoire. L'intérêt de Bonaparte était sa politique, sa morale et sa loi, on ne saurait trop le répéter; mais il ne faut pas taire non plus le profond égoïsme que montra alors le cabinet anglais. Cet égoïsme n'était-il pas depuis long-tems passé en proverbe parmi les nations? C'était un axiome dont la vérité n'était plus contestée qu'à Londres; et les membres de l'alliance prirent l'exemple du chef. Cepen-

dant toutes les déclamations de Walter Scott sont dirigées contre nous seuls. Oui, nous avons été terribles; oui, nous vous avons humiliés; oui, nous avons tenu l'Europe à nos pieds; mais, quand l'Europe relevée nous envahit à son tour, quand elle rançonne la France, avouez donc que vous vous êtes vengés, et ne vantez pas votre magnanimité, quand vous nous avez accablés. Lorsqu'on lit de pareils ouvrages, on se sent saisi de tristesse en contemplant le sort des peuples, misérables jouets dans des mains égoïstes et ambitieuses, victimes constantes de l'avidité et de l'orgueil des cabinets.

Nous avons trop d'expérience des hommes pour nous étonner que l'Angleterre ait largement profité des triomphes de la coalition, et qu'elle ait gardé tout ce qui était à sa convenance dans les dépouilles des nations, le cap de Bonne-Espérance et l'Ile de France sur la route des Indes, Malte et les sept îles dans la Méditerranée, etc. Mais, ce qui nous étonne, c'est un historien qui, en racontant ce partage du lion, vante la *générosité* de la puissance qui garde pour elle la plus belle part; un historien qui dit sèchement: *Tout fut rendu à la France, excepté Tabago et l'île Maurice;* c'est-à-dire, excepté ce qui valait quelque chose; et notez bien que les Anglais n'ont gardé Maurice que pour nous nuire, car c'est pour eux une possession sans utilité directe. « Il n'était pas au pouvoir de l'Europe unie, dit Walter Scott, d'ôter à l'Angleterre une seule des conquêtes qu'elle avait faites; toute la question se réduisait donc à savoir ce que l'Angleterre consentirait à céder volontairement. » (T. VIII, p. 322). Ainsi, pour l'Angleterre, le droit de conquête est légitime; il dépend d'elle de rendre ou de garder les fruits de l'occupation militaire. Vingt pages plus loin, lorsqu'il s'agit de la France, l'historien parle une autre langue; les fruits de la conquête, c'est de l'*usurpation militaire.* « Le moindre goujat de l'armée, dit-il à l'occasion des malheurs éprouvés par la France en 1814, affectait de ressentir sa part du désastre national, pour la perte de provinces sur lesquelles la France n'avait d'autre droit que l'usurpation militaire. » (p. 344). Et quel autre droit avez-vous sur Malte, sur le Cap,

sur l'Ile de France et sur tant d'autres produits de la conquête? Toujours deux poids et deux mesures! toujours deux consciences!

Si, au lieu d'un article, nous faisions un livre, nous aurions à développer bien d'autres considérations qui achèveraient de prouver que notre historien a, lorsqu'il est nécessaire, une morale fort commode; elles ne nous manqueraient pas non plus pour établir qu'il a souvent la vue très-courte. Ainsi, comme nous l'avons déjà dit, la vie de Napoléon n'a été qu'une lutte contre l'Angleterre, lutte reproduite sous mille formes, et qui, commencée à Toulon, n'a fini que sur le rocher de Sainte-Hélène. Le génie de cet homme extraordinaire s'était proposé l'abaissement de l'Angleterre non moins que l'élévation de la France; et le système continental était l'un des principaux moyens qu'il mettait en usage pour arriver à ce but; c'est un fait notoire dont personne ne conteste la certitude. Eh bien! Walter Scott a quelque peine à le deviner; il n'en parle que sous la forme du doute, et quelquefois il ne le soupçonne même pas. Ainsi, à l'occasion de la paix de Tilsitt, Walter Scott dit: « *Il semble* que le principal objet de Bonaparte fût de donner de nouvelles forces à ce qu'il appelait son système continental, pour parvenir à détruire enfin le reste des communications précaires que l'Angleterre entretenait encore avec les nations du continent, par son commerce extérieur. » *Il semble!* lorsqu'il s'agit d'un fait si positif, si avéré, et d'une importance telle qu'on peut le considérer comme le fondement de toute la politique de Napoléon, comme le mobile principal de toutes ses conquêtes! Cette clarté douteuse qui éclaire encore l'historien va même s'éteindre tout-à-fait, lorsqu'à l'occasion de la guerre de Russie il s'étonne que Napoléon n'ait pas simplifié ses opérations en cédant à l'Autriche les provinces illyriennes en échange de la Galicie. Il attribue cette obstination, qu'il blâme, à la ténacité qui empêchait Bonaparte de jamais rien abandonner de ce qu'il avait une fois possédé. Mais les provinces illyriennes avaient des côtes; et par cette cession, Napoléon se mettait directement en contradiction avec lui-même; il ouvrait des ports à l'Angleterre, tandis

qu'il n'entreprenait la guerre de Russie que pour lui en fermer. Walter Scott n'a pas l'air de s'en douter, et c'est avec la même ignorance ou la même distraction, qu'il prétend que, dans les négociations préliminaires qui eurent lieu entre la France et la Russie « les causes originaires de la querelle étaient déjà arrangées » (T. VII, p. 205). Ces causes, que l'historien ne veut pas voir, c'était la violation des conventions précédentes au sujet du commerce anglais; et les deux puissances étaient loin de s'entendre sur ce point. Or, cette erreur de Walter Scott est d'autant plus étrange que tout à l'heure il va rapporter un entretien de Napoléon et de l'abbé de Pradt où il transcrit ces propres paroles de l'empereur : « Si la Russie n'y était comprise, le système continental ne serait qu'une pure extravagance. » (p. 211).

C'est faute d'avoir compris cette grande affaire de la vie de Napoléon, que Walter Scott lui reproche l'instabilité de sa politique ; « fondée sur les circonstances du moment, dit-il, et non sur un principe. » (T. VI, p. 378). Ce principe constant, invariable, qui a toujours guidé Napoléon et que Walter Scott ne voit pas, nous l'avons dit, tout le monde l'a connu.

L'erreur de Walter Scott sur ce fait capital explique bien d'autres erreurs de moindre importance. Nous l'avions déjà remarqué dans le précis sur la révolution, et l'histoire de Napoléon nous en fournit une preuve nouvelle : la rectitude de jugement manque à l'historien aussi bien que la droiture de conscience.

Nous aurions pu faire de nos articles sur ce livre un plaidoyer pour la nation française, et pour quelques particuliers assez cruellement blessés dans le plaidoyer de Walter Scott pour le cabinet anglais; nous avons dédaigné toute récrimination contre une partialité nationale qui nous a paru souvent aveugle; c'est seulement en faveur des principes que nous avons pris la plume; et malheureusement pour Walter Scott, il n'a fourni qu'une tâche trop laborieuse à ceux qui voudront entreprendre de les venger.

M. AVENEL.

LITTÉRATURE.

Les Amours mythologiques, traduits des Métamorphoses d'Ovide, par de Pongerville. *Troisième édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée (1).

La mythologie est usée, nous dit-on chaque jour. Je le crois. Mais d'où vient que, lorsqu'un homme de talent reproduit dans une version heureuse les beautés poétiques dont elle fut si féconde sous la plume des anciens, son ouvrage obtient aussitôt un succès populaire? D'où vient qu'il efface à l'instant, non-seulement dans l'opinion des gens de goût, mais dans celle du public pris en masse, la plupart des compositions fondées sur les croyances contemporaines? N'en faut-il pas conclure qu'il y a dans le merveilleux mythologique un charme auprès duquel tout autre merveilleux semble triste et monotone? Sans doute, celui qui voudrait aujourd'hui, dans ses propres inspirations, adopter les croyances du paganisme, ne pourrait se promettre aucun succès. Il faut que le poëte ait foi aux divinités qu'il invoque. Il faut que ces divinités puissent raisonnablement prendre part aux faits qu'il raconte; et la déesse d'Idalie, cherchant à subjuguer un héros protestant qui se fait catholique au dénoûment du poëme, est la plus froide de toutes les fictions. Mais ces motifs, qui semblent devoir exclure à jamais les divinités de la fable de nos compositions originales, n'existent pas pour le traducteur. Tel est le bonheur de sa position que les riantes superstitions de l'antiquité sont pour lui encore

(1) Paris, 1828; Dondey-Dupré. 1 vol. in-18, papier vélin, de vij et 230 pages; prix, 4 fr. 50 c., avec vignettes et gravure.—Voy. le compte que nous avons rendu des deux premières éditions, *Rev. Enc.*, t. xxxii, p. 778 et t. xxxiii, p. 248.

vivantes; et, tandis que nos autres poëtes, luttant péniblement contre les inconvéniens d'une croyance rigide et tout empreinte de spiritualisme, n'ont pour animer leurs paysages que la vierge du rocher et l'ange de la solitude, il voit la nature encore peuplée des dieux passionnés de l'Olympe et du Ménale; il a encore pour patrons Apollon et les Muses.

Telles sont, en partie, les causes du succès éclatant qu'obtinrent dès leur apparition les *Amours mythologiques*, et M. de Pongerville le reconnaît lui-même dans sa préface, qu'il termine par cette remarque : « Les siècles ont changé ou modifié toutes les croyances; la mythologie est encore la religion des arts. » Reconnaissons, à notre tour, qu'une mine si épuisée ne peut plus être exploitée avec succès que par un grand talent; et pour réussir en traduisant Ovide, il ne fallait pas seulement reproduire avec élégance les beautés de cet ingénieux écrivain, il fallait encore laisser loin derrière soi la version estimable qu'en a faite Desaintange. A la vérité, Desaintange n'était pas un grand poëte. Les tableaux les plus animés ont peine à échauffer sa verve; les plus brillantes descriptions l'excitent rarement à donner de l'éclat à son coloris; aucun mot, aucun tour ne paraît trop prosaïque à sa perfide fidélité. Mais, à force de travail et d'exactitude, il réussit assez bien dans les passages qui exigent moins de luxe poétique, tels que les réflexions de l'auteur et les discours des personnages. Or, dans ces passages même, il est bien rare que M. de Pongerville ne lui soit pas très-supérieur.

Nos lecteurs voudraient sans doute voir comparer ici les deux traductions. Limités par l'espace, nous ne pouvons leur en offrir que quelques morceaux fort courts. Ils suffiront, j'espère, pour confirmer le jugement que nous venons de porter. Voici la course d'Atalante et d'Hippomène, d'après Desaintange; c'est Vénus qui en fait le récit :

Mais la trompette sonne : ils partent, et leurs pas
Effleurent la carrière, et ne la touchent pas.
Leurs pieds sans se mouiller auraient couru sur l'onde.
Ils auraient, sans courber leur chevelure blonde,

Glissé sur les épis, ou sur la gerbe en fleur.
Hippomène a pour lui la publique faveur.
On lui crie : Avancez, qu'un beau feu vous enflamme.
Courage! vous vaincrez. Dans le fond de son âme
Peut-être autant que lui désirant son succès,
Atalante du peuple approuve les souhaits.
Que de fois trop légère elle hésite et s'arrête!
Que de fois pour le voir elle tourne la tête!
Hippomène, déjà de fatigue accablé,
Commence à perdre haleine et, de crainte troublé,
Se voit bien loin encor du terme de la lice.
En ce pressant danger, il use d'artifice,
Et lance dans l'arène une des pommes d'or.
Atalante s'étonne, admire ce trésor,
S'arrête, se détourne, et saisit l'or qui roule.
Il la laisse en arrière, et tout le cirque en foule,
En poussant mille cris, l'anime et l'applaudit.
Mais, regagnant bientôt le tems qu'elle perdit,
La nymphe aux pieds légers prend sa course et le passe.
Il jette un second fruit; elle y court, le ramasse,
Revole et le devance. On approchait du but.
Toi qui m'as fait ces dons, Vénus, sois mon salut,
Dit-il, et bien loin d'elle, à travers la carrière,
Il roule obliquement une pomme dernière.
Atalante incertaine hésite à la saisir.
Je vois son embarras; j'excite son désir;
Et je rends dans ses mains la pomme plus pesante.
Le poids et le détour, tout retarde Atalante,
Et, couronné par moi du myrte le plus doux,
Hippomène triomphe et devient son époux.

Écoutons maintenant M. de Pongerville :

Mais déjà dans les airs sonne l'airain fatal.
Atalante, Hippomène, attentifs au signal,
Volent... D'un pas léger ils effleurent l'arène.
Ils pourraient d'un pied sec des mers franchir la plaine
Ou, des jeunes moissons rasant les verts tapis,
Courir sans les courber sur leurs mouvans épis.
La foule émerveillée encourage Hippomène :
« Poursuis; presse tes pas; ta victoire est certaine. »

Du public intérêt peut-être en ce moment
Atalante est flattée, autant que son amant.
Que de fois, redoutant un triomphe perfide,
Elle veut modérer son essor trop rapide!
Que de fois, pour le voir se tournant en secret,
Timide, elle reprend sa course avec regret!
Hippomène lassé n'exhalait plus qu'à peine
De son sein haletant une brûlante haleine.
Cependant il est loin du terme souhaité;
Mais un des fruits brillans sur le sable est jeté;
Il retentit et roule... Atalante s'élance,
L'admire, le saisit... son amant la devance.
Tout le peuple applaudit, et de ces cris joyeux
Le murmure confus s'élève vers les cieux.
Atalante aussitôt dans la lice est rentrée.
La perte d'un moment est déjà réparée.
Hippomène vaincu lance un second fruit d'or.
Elle y court, s'en empare, et le devance encor.
« Vénus, protége-moi! » crie alors Hippomène,
Et son dernier fruit roule en traversant l'arène.
Atalante incertaine hésite à le saisir.
(On approchait du but.) J'excite son désir.
Elle cède, poursuit la pomme bondissante.
La pomme est dans sa main; je la rends plus pesante.
Pour suivre leur vitesse enfin dans mes récits,
D'Hippomène vainqueur Atalante est le prix.

Quelle différence entre ces deux morceaux! Combien celui de M. de Pongerville l'emporte par le mouvement, la grâce et la légèreté! Qui oserait comparer ces vers pleins d'élégance,

Ils pourraient d'un pied sec des mers franchir la plaine, etc.

à des vers tels que ceux-ci :

Leurs pieds sans se mouiller auraient couru sur l'onde, etc.

Autant il y a de vivacité dans ces acclamations,

Poursuis, presse tes pas, ta victoire est certaine!

autant il y a de pesanteur et de gaucherie dans celles-ci :

Avancez ! qu'un beau feu vous enflamme,
Courage ! vous vaincrez.

M. de Pongerville n'est pas moins supérieur à son devancier dans ces passages :

Il retentit et roule... Atalante s'élance,
L'admire, le saisit...

Et plus loin :

Elle y court, s'en empare et le devance encor.

Il y a loin de cette rapidité imitative à l'allure de l'ancien traducteur ! Un seul trait me semble regrettable dans sa version : *l'or qui roule*, qui rend assez heureusement l'*aurum volubile* d'Ovide.

La description qui va suivre a une couleur bien différente. C'est Térée mutilant Philomèle. Desaintange s'exprime ainsi :

Le coupable, agité des horreurs de son crime,
Saisit par les cheveux l'innocente victime,
Lui tord les bras, l'enchaîne et tire un coutelas.
Elle lui tend la gorge et ne résiste pas;
Elle espère la mort ; mais ce tigre farouche,
Pour étouffer les cris qu'exhale encor sa bouche,
Dans un transport de rage et de crainte à la fois,
Saisit dans son gosier l'organe de sa voix :
Sa langue est arrachée. Elle tombe et palpite
Mutilé par le fer, tel un serpent s'agite.
Il fit plus, il osa, bourreau dans ses plaisirs,
Sur sa victime encore assouvir ses desirs.

Desaintange, dans ce morceau, semble avoir été entraîné par l'énergie et la vigueur de son modèle. Il y a dans sa version de la chaleur et du mouvement. Mais combien ici encore M. de Pongerville lui est supérieur :

De Térée à ces mots la rage se ranime.
Par les cheveux épars il saisit sa victime,

Tire un glaive, en fureur lui tord ses faibles bras.
Elle lui tend la gorge, espère le trépas.
Aux reproches sanglans que sa douleur profère,
Sa langue libre encor joint le doux nom de père.
Le barbare la tranche, et de sang dégouttant,
Le tronçon vivant crie et tombe en palpitant.
Tel le corps d'un serpent mutilé sur l'arène,
Vers sa tête en mourant se replie et se traîne.
Le monstre... Ah ! qui croira tant de perversités?
Le monstre goûte encor d'horribles voluptés.

C'est ici que l'on reconnaît toute la distance qui sépare le versificateur du poëte : l'un satisfait l'esprit par l'énergie de la description; l'autre fait frémir tous les sens de l'atrocité du crime. Je m'abstiens de comparer les détails des deux traductions; le lecteur jugera sans peine combien la dernière est à la fois plus claire et plus poétique; et il me saura gré de consacrer l'espace qui me reste à la citation d'un troisième fragment des *Amours mythologiques*. Je l'emprunterai à cette même fable de Philomèle. Le poëte vient de peindre cette infortunée délivrée par sa sœur et conduite au palais de Térée sous le costume d'une bacchante.

La douleur est captive en sa bouche muette;
Mais un geste éloquent est son vif interprète.
De courroux transportée et d'un front menaçant :
« Des pleurs ! lui dit Progné. Des pleurs ! il faut du sang.
Prenons le fer, la flamme. Au crime je suis prête.
Vengeance ! dût la foudre éclater sur ma tête !
Embrasé par mes mains, ce palais croulera.
Sous ses brûlans débris le tyran périra.
Mais plutôt, je voudrais le massacrer moi-même,
De ses yeux arrachés souiller son diadême,
Éteindre dans son sang un exécrable amour,
Sur ses membres brisés m'acharner tour à tour,
Et par mille tourmens déchirant le parjure,
De son corps en lambeaux chasser son ame impure.
Je médite un grand crime et j'ignore, ô ma sœur,
Quel crime assouvira mon immense fureur. »

Itys, le jeune Itys accourait vers sa mère.
Cet aspect lui suffit. « Qu'il ressemble à son père ! »
Elle se tait, sur lui jette un regard cruel...
Le forfait est conçu dans son cœur criminel.

Je m'arrête ici avec regret. Tant de beautés de genres si divers prouvent la flexibilité du talent de M. de Pongerville. Conduit par l'analogie des sujets, il a réuni dans les *Amours mythologiques*, la partie la plus dramatique des Métamorphoses. Il dépend maintenant de lui de reproduire en entier ce beau poëme d'une manière digne des grands maîtres dont il suit les traces. Qu'il continue avec courage une entreprise si heureusement commencée, et la France, dont les suffrages unanimes ont été le prix de sa belle traduction de Lucrèce, placera avec joie parmi les talens dont elle s'honore le plus celui qui lui aura élevé ce nouveau monument littéraire.

CHAUVET.

COMMEDIE, etc. — COMÉDIES de M. *Albert* NOTA. Dixième édition (1).

Les Italiens, riches dans tous les genres de littérature, voulurent aussi se distinguer dans le genre comique. Quoique la plupart de leurs poëtes du XVIe siècle se fussent contentés d'imiter Plaute et Térence, comme ceux-ci avaient jadis imité Diphylus, Apollodore et Ménandre; parmi ces nombreuses imitations, on retrouve, dès cette époque, un grand nombre de comédies qui présentent un intérêt assez neuf pour être regardées comme originales. Il en est qui unissent le comique de caractère et de situation au comique d'intrigue, et dans lesquelles on peut louer la vivacité du dialogue et l'à-propos des saillies. On a même quelquefois applaudi sur la scène italienne des traits piquans, dirigés contre les personnes et les classes les plus considérées de la société, et dont la har-

(1) Milan, 1826; G. Silvestri. 2 vol. in-12, avec le portrait de l'auteur.

diesse, malgré la différence des tems et des mœurs, rappelait la manière et presque la licence d'Aristophane. Enfin, tout en adoptant les formes sous lesquelles la comédie s'était déja montrée dans ses plus beaux jours parmi les anciens, plusieurs des poëtes comiques italiens eurent le talent de les approprier aux goûts et aux opinions de leur siècle et de leur nation. Ils prenaient souvent dans la chronique scandaleuse du jour les caractères, les anecdotes et les ridicules dont la peinture amusait et intéressait leurs compatriotes. Nous rappellerons, à l'appui de ce que nous venons d'avancer, diverses comédies du XVIe siècle, celles de Cecchi, du Lasca, de Bentivoglio, de François d'Ambra, de l'Arétin, etc. Toutes ces pièces avaient déjà été devancées par les comédies de l'Arioste, par la *Calandria* du cardinal de Bibbiena et la *Mandragora* de Machiavel, qui, un siècle avant Molière, donnèrent à l'Europe l'exemple de la véritable force comique, et présentèrent sur la scène, bien avant le *Tartufe*, un frère dominicain et ce frère *Timothée*, si empressé à tirer parti de sa profession pour le bien de son couvent.

Vers le commencement du XVIIe siècle, on trouve à peu près le même caractère dans diverses pièces de J.-B. de la Porta, napolitain, qui, occupé des recherches les plus importantes de la philosophie, et tout en contribuant au perfectionnement du télescope avec Galilée, ne cessa de se montrer aussi original dans le genre comique que dans ses recherches et ses découvertes physiques. Le défaut qu'on a souvent reproché à ces poëtes est d'avoir donné plus d'importance à l'intrigue qu'au développement des caractères; tandis qu'aujourd'hui, d'après l'exemple de Molière, on sacrifie ordinairement l'intrigue à ce développement. Mais, sans prononcer sur la supériorité de l'un ou de l'autre genre, pourquoi se priver de ces moyens de plaire et d'instruire? Ne vaudrait-il pas mieux les combiner, et faire en sorte que l'intrigue se prêtât davantage à développer les caractères? Sans approuver l'abus que l'on a fait de la complication de l'intrigue, nous rendons volontiers justice à ces comédies italiennes dont l'auteur prépare et amène des situations comiques et inattendues qui, au

lieu d'étouffer les caractères, les font encore mieux ressortir.

Malgré ces nombreuses productions dont les défauts étaient rachetés par des beautés du premier ordre, des étrangers n'ont jugé le théâtre italien que d'après des pièces monstrueuses et des bouffonneries semblables à celles dont les mimes de tous les pays amusent la populace. Ce qui est plus étonnant, c'est que de telles erreurs, répandues sur la parole de Saint-Évremont et de l'abbé d'Aubignac, par Marmontel et La Harpe, soient adoptées de nos jours, même après les analyses et les recherches critiques de Ginguené. Avouons néanmoins que la comédie italienne, qui avait tant brillé, avant Molière, commença à dégénérer à l'apparition de ce poëte, qui donna à son art une perfection qu'on n'avait pas encore atteinte et que l'on n'a point surpassée. Depuis cette époque, loin de profiter de ce grand modèle, et de suivre son exemple, les Italiens se laissèrent entraîner par l'autorité et le goût des Espagnols. Les règles de leur théâtre prévalurent comme les lois de leur inquisition; et l'on vit les ouvrages les plus absurdes servir de distraction et d'auxiliaire au despotisme le plus humiliant. La seule consolation que l'on éprouve en parcourant cette époque littéraire, c'est de voir quelques bons esprits faire des efforts pour repousser ce nouveau genre de conceptions, ou pleurer sur la servilité de leurs contemporains.

Lorsqu'on s'est engagé dans une fausse route, et qu'on s'est long-tems égaré, il en coûte beaucoup, et il est nécessaire de tenter de nombreux essais, pour rentrer dans le bon chemin. Ce fut Charles Goldoni qui, après un siècle d'écarts et même d'extravagances, rouvrit la carrière en luttant contre les obstacles que lui opposaient la routine et le préjugé. Il fit reparaître et triompher la bonne comédie. En vain les plaintes et les cris des mimes qui improvisaient la *comédie de l'art*, en vain les efforts et même les talens de Charles Gozzi et de ses partisans cherchèrent à détourner le public de la réforme goldonienne, au moyen des fables (*fiabe*) tirées des régions de la féerie et de la magie. Le peuple, incertain quelque tems à la vue de ces spectacles qui tendaient à corrompre la raison et à maintenir de

vieux préjugés, finit par les méprser. Il les méprise encore, en dépit des assertions contraires de quelques critiques étrangers. Les comédies de Goldoni ont été généralement applaudies; la France elle-même reconnut leur mérite, et la fécondité et le naturel de leur auteur lui assignent un rang distingué après Molière.

La comédie italienne éprouva ensuite une crise semblable à celle qui s'était déjà manifestée sur la scène française. Purgée de toutes ces bouffonneries et de ces monstruosités grotesques qui convenaient tout au plus à la farce, elle crut s'ennoblir en se rapprochant de la tragédie. On vit des personnages comiques prendre le ton des Atrée et des Thyeste, et ce qui n'était qu'une parodie de la véritable tragédie, reçut le nom spécieux et bizarre de *comédie larmoyante* et de *tragédie bourgeoise*. Je ne prétends pas restreindre les bornes du genre comique. Que les auteurs profitent de tout ce que leur présentent de plus convenable les diverses classes de la société; qu'ils choisissent dans tous les rangs les personnes et les caractères sur lesquels ils peuvent et doivent exercer leur juridiction : j'improuve seulement l'abus ridicule que l'on fait des couleurs tragiques dans des pièces où elles sont déplacées. Je l'improuve d'autant plus que des écrivains, d'ailleurs estimables, s'efforcent de l'autoriser. Les Italiens ont été entraînés vers ce nouveau genre dramatique : leur scène n'offrit bientôt plus que la représentation des drames de *La Chaussée*, de *Diderot*, de *Mercier*, de *Beaumarchais*, d'*Arnaud*, etc.; on se faisait une loi de suivre leur exemple. C'est alors qu'une foule de poëtes, sans avoir le talent de leurs modèles, s'emparèrent de leurs défauts, qu'ils exagérèrent. Tels ont été *Willi*, *Gamerra*, *Avelloni*, *Gualzetti*, *Greppi*, et beaucoup d'autres qui ont fatigué du poids de leurs drames lamentables les théâtres de l'Italie.

Au milieu de cette décadence du goût, l'école de Goldoni a produit, de tems à autre, des élèves qui ont essayé de conserver sa manière par leurs préceptes et leurs exemples. Nous signalerons entre autres le marquis *Albergati-Capacelli*, de Bologne, M. *Gherardo de Rossi*, de Rome, et l'avocat *Sografi*, de Venise. S'ils n'égalèrent pas leur modèle, ils surent du moins

se faire estimer. Quelques-unes de leurs pièces sont encore applaudies sur la scène. On a vu successivement paraître dans la même carrière M. *Marchisio,* de Turin, et le comte *Giraud*, Romain. Bien qu'on ait reproché au premier un genre d'esprit trop grave et trop mordant qui nuit au ton de la plaisanterie, il se fait pardonner par l'intérêt des situations. M. Giraud semble doué plus que les autres de cette imagination féconde et gaie, si nécessaire pour le choix et l'intelligence des sujets, la création des plans et l'art de faire naître des incidens comiques. La plaisanterie ne manque jamais à son dialogue; et il provoque encore plus le rire par ses situations et ses tableaux. Son *Précepteur dans l'embarras* suffirait seul pour justifier ce que je viens de dire; mais d'autres pièces plus intéressantes font regretter que l'auteur ait abandonné trop tôt le genre de littérature qui lui avait valu tant de succès.

Nous avons cru nécessaire de donner cette rapide esquisse des progrès de l'état de la comédie en Italie, avant d'entretenir nos lecteurs du talent comique de M. *Nota.* Il fallait signaler les défauts et les qualités de ceux qui l'ont devancé dans sa carrière, pour faire apprécier son mérite. Malgré les fréquentes vicissitudes de l'art, et les caprices de la mode, la bonne comédie, connue long-tems avant Goldoni, a conservé tous ses droits jusqu'à nos jours, et M. Nota, fidèle à l'école de ce poëte, paraît devoir surpasser tous ses contemporains que nous avons nommés, et qui, bien loin de lui disputer sa gloire littéraire, semblent s'y associer en lui rendant hommage. On a publié plusieurs notices biographiques sur cet écrivain; et comme il mérite cet honneur, nous en donnerons un résumé d'après celle qui précède l'édition de ses *Comédies,* que nous annonçons.

Albert Nota est né à Turin en 1775; il a donc atteint sa cinquante-deuxième année, et peut encore prolonger sa carrière. Sa famille, déchue de la fortune dont elle jouissait autrefois, conserva néanmoins assez de moyens pour lui procurer une bonne éducation: elle voulait en faire un docteur en droit; mais la nature, qui ne se plie pas si facilement aux desseins des hommes, en avait déjà fait un poëte comique. Ses pre-

mières lectures furent les pièces de Molière et de Goldoni; et, dans les jeux de son enfance, il essaya de les adapter à un petit théâtre de marionnettes. A dix ans, il composait déjà des canevas de comédies qu'il faisait ensuite improviser à ses compagnons d'école. Ses études dans l'art dramatique ne l'empêchèrent pas d'exercer des emplois, soit à la cour criminelle de Turin, soit dans quelques parties de l'administration publique. En 1811, il fut nommé substitut du procureur impérial de Verceil. Nous rappelons ces circonstances pour faire remarquer que M. Nota les a mises à profit et qu'il s'est servi de sa situation dans le monde pour approfondir certains caractères qu'il a retracés avec naturel et vérité dans ses comédies. Quel que fût cependant son mérite, il se vit oublié pendant deux années, et obligé de recourir à sa profession d'avocat. Enfin, après qu'il eut éprouvé beaucoup d'injustices et de revers de fortune, on lui confia successivement l'administration de plusieurs districts; il dirige aujourd'hui celle de San-Remo, qui faisait autrefois partie de la république de Gênes.

L'accomplissement de ses devoirs ne lui a pas fait négliger ses études dramatiques. Depuis 1802, il n'a cessé d'enrichir la scène italienne. Ses premiers essais lui avaient mérité les encouragemens de deux célèbres littérateurs, *Paradisi* et *Monti*. M. Nota a justifié la bonne opinion qu'ils avaient de lui, par les diverses comédies qu'il a successivement publiées. De 1816 à 1826, on a fait jusqu'à dix éditions de ses ouvrages, dont la meilleure est celle de Turin, 1818. Mais la dernière, que nous tenons sous les yeux, a sur toutes les autres l'avantage de comprendre trois pièces nouvelles, composées depuis cette époque. Elles sont intitulées : *La Pace domestica*, la Paix domestique, en trois actes; *I Dilettanti comici*, les Amateurs comiques; et l'*Amor timido*, l'Amour timide, tous les deux en un acte.

Sans nous appesantir sur chacune de ses pièces, nous pouvons assurer que les plans en sont tracés avec régularité, que l'action se noue et se développe avec vraisemblance, que les situations principales et les incidens dérivent de la nature des caractères et des circonstances où ils sont placés, et que

tout marche rapidement vers le but. Le style n'a pas cette élégance que pourraient réclamer quelques puristes; mais peut-être eût-elle nui à la chaleur et au naturel qui brillent dans le dialogue. Écrivant pour toutes les provinces de l'Italie, M. Nota n'a dû rechercher que cette correction qui pouvait le rendre facilement intelligible pour tous. Il ne puise pas sa verve comique dans quelques expressions proverbiales, ou dans une triviale gaîté, mais dans la souplesse de son talent, dans le choix habile des caractères, et dans les situations neuves, où il place ses personnages. Ses portraits et ses tableaux de mœurs ne sont jamais sacrifiés aux complications d'une intrigue pénible, et l'on voit qu'il a étudié les classes de la société où il choisit ses originaux. Il attaque avec énergie les préjugés et les vices du tems, et réveille dans tous les cœurs le sentiment des vertus sociales et domestiques. Telle est, du moins, l'impression que nous avons reçue de la lecture des comédies dont nous rendons compte.

Il ne serait pas difficile de signaler dans ces pièces quelques situations, quelques caractères déjà ébauchés par d'autres; mais il nous semble qu'imiter ainsi, c'est créer. Un reproche plus grave serait de n'avoir choisi que des caractères particuliers à une seule ville, au lieu de s'adresser aux ridicules de toute la nation. Mais Molière a-t-il jugé indigne de son talent la peinture des *Femmes savantes* et des *Précieuses ridicules*, dont le travers se bornait à une certaine classe de la société des dames de Paris? Les caractères nationaux, ceux qui sont de tous les tems, comportent sans doute un intérêt plus général; mais ce n'est pas une raison pour renoncer à corriger des défauts particuliers à une province ou même à une ville.

Il convient maintenant de donner à nos lecteurs une idée de l'ensemble de quelques-unes des pièces de M. Nota. *I Primi passi al mal costume*, les *Premiers pas dans la corruption des mœurs*, est une de ses premières comédies. Dona Camilla, jeune épouse de D. Fulgenzio, vient de paraître dans ce qu'on nomme le grand monde. Son mari qui l'aime, est instruit des dangers qu'elle peut courir; mais, en la surveillant avec discrétion, il

attend une circonstance favorable pour l'éclairer sur ses devoirs et la détromper par sa propre expérience. Entourée de ces femmes et de ces chevaliers qui ne cherchent qu'à se tendre des pièges et à se décrier mutuellement, pressée surtout par un jeune officier, nommé Guglielmi, habile dans l'art de faire des conquêtes, Camilla s'est trouvée flattée de la galanterie de ses expressions. Il parvient à obtenir d'elle, ou plutôt à lui arracher son portrait, et elle lui permet de l'accompagner le même soir à un bal. Fulgenzio, qui apprend ou qui soupçonne le projet de sa femme, ne la quitte point et se rend à cette fête avec elle. Tous les deux sont masqués. C'est là que, gardant l'*incognito*, la jeune épouse rencontre son nouvel amant, et l'entend se vanter de ses diverses conquêtes et surtout de la plus récente. Guglielmi ne se fait aucun scrupule de montrer le portrait de Camille. Elle parvient à le lui arracher, mais son mari est présent, et tout ajoute à sa confusion. Fulgenzio feint de vouloir se séparer d'elle à jamais; résignée à son destin, elle déplore sa faute, congédie l'officier, et se dispose à subir la peine qu'elle croit avoir méritée; mais D. Fulgenzio l'embrasse et lui pardonne.

Ce sujet n'est pas neuf. On l'avait déjà adapté à la scène avant 1808, époque où parut la comédie de M. Nota; il a même été reproduit sur le théâtre de Paris. Il nous semble, toutefois, que la pièce de M. Nota est plus véritablement comique que l'imitation. Si les caractères de Camilla et de Fulgenzio sont sérieux, on se déride avec le bon colonel Odoardo, qui s'apaise aussi facilement qu'il s'emporte; avec une belle-sœur de Camilla bigote, tracassière et médisante; avec une belle dame qui brille aux dépens de ses adorateurs; et, ce qui mérite d'être remarqué, c'est que jamais l'auteur ne sacrifie la vérité au désir d'intéresser ou d'amuser.

Il Progettista, l'Homme à projets, est une comédie amusante. Son principal personnage est un de ces hommes qui, sans cesse occupés de réformes, ruinent toutes les affaires dont ils se mêlent. Il ne faut pas confondre son *Malade imaginaire*, l'*Ammalato per immaginazione*, avec la comédie française qui porte le même titre. Le *Malade* de M. Nota est un homme in-

téressant et mélancolique, qui, se croyant trop languissant pour se marier, se trouve livré aux ruses intéressées d'une méchante sœur. Celle-ci a l'espoir de s'emparer de sa fortune, dont, par un incident singulier, il ne peut plus jouir, s'il ne se marie dans la journée. Les projets hypocrites de cette femme qui semble consacrer tous ses soins à la santé de son frère, amènent le développement du charlatanisme de plusieurs médecins qui se prêtent à seconder ses vues. Un médecin respectable démasque ces imposteurs, guérit à tems son malade et l'arrache au piège qui lui est tendu.

Dans toutes ses autres pièces, plus ou moins originales, et malgré les légères imperfections qui s'y font remarquer, l'auteur fait preuve d'un assez beau talent pour racheter ses défauts et désarmer la critique.

Il fera bien de publier les autres comédies qu'il a composées, et dont plusieurs ont été jouées sur des théâtres de l'Italie, telles que *la Vedova in solitudine; la Costanza rara; la Fiera; le Revoluzioni in amore, etc.* Cet auteur, dans une de ses pièces inédites (*Torquato Tasso*), a traité le sujet que M. A. Duval a depuis transporté sur la scène de Paris avec tant de succès. M. Nota avait déjà fait lecture de sa pièce à Florence, dans un cercle d'hommes choisis, rassemblés chez le comte Jérôme de Bardi, et l'on s'accorde à en faire un grand éloge : c'est la pièce, dit-on, de prédilection de l'auteur. On assure qu'il a été fidèle à la vérité historique dans les incidens et dans le choix de ses personnages; qu'il a bien saisi et retracé les momens les plus intéressans de la passion et de la folie du grand poëte, et que la pièce se termine lorsque l'infortuné Torquato, surpris par un perfide courtisan, et dénoncé au duc de Ferrare, comme amoureux de la princesse Éléonore, sa sœur, est forcé de quitter la cour et la femme qu'il aime. Nous ne pouvons qu'inviter l'auteur à soumettre ce drame au jugement du public, qui l'accueillera sans doute favorablement, si nous en jugeons par le succès dont le recueil que nous annonçons a déjà été honoré.

Fr. Salfi.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

217. — *Sketches of a tour to the lakes, etc.* — Esquisses d'un voyage aux lacs, notes sur le caractère et les usages des Indiens chipewas, particularités relatives au traité du *fond du lac;* par *Thomas L.* M'Kenney, du département des Indiens, commissaire adjoint à S. Exc. le gouverneur *Coss*, pour la négociation du traité. Baltimore, 1827; Fr. Lucas. In-8°.

Quoique les lieux visités par M. M'Kenney aient déjà été décrits plusieurs fois, sa relation sera lue avec intérêt, non-seulement à cause des événemens rapportés par l'auteur, mais parce qu'il ajoute aux connaissances géographiques. La lecture de cet ouvrage peut être utile sous un autre aspect; on y trouvera des faits pour établir une comparaison exacte entre la vie sauvage et celle de l'homme civilisé; les hommes tourmentés du besoin de sortir des sociétés actuelles seront avertis; ils sauront quelles sont les misères de cette sorte de liberté dont ils se font une si belle image. Dans un établissement indien, sur le bord de la rivière Ontonagon, le voyageur vit l'habitation d'un Français qui avait épousé une femme sauvage. Le mari était mort, et la cabane, d'une douzaine de pieds de diamètre, était occupée par la femme, cinq enfans, quelques servantes ou parentes, un vieux chef, six chiens, une corneille. *Depuis dix jours*, lui dit le vieillard, *je n'ai pour toute nourriture que du jus d'herbes.*

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses.*

218. — * *Constitution and laws of Rensselaer-School, etc.* — Constitution et règlemens de l'école de Rensselaer établie à Troy, dans l'état de New-York, adoptés le 3 avril 1826 par le bureau des curateurs. Albany, 1826; Imprimerie de Packard et Vanbenthuysen. In-8° de 28 pages.

Le but spécial de l'école de Rensselaer est l'*application des sciences naturelles aux arts.* Il est donc nécessaire que les élèves y arrivent munis des autres connaissances dont l'industrie ne peut se passer. On sentira peut-être un jour le besoin d'étendre le premier plan, de réunir d'autres enseignemens à ceux de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle. Un gouvernement fédératif, tel que celui des États-Unis, tend naturellement à fortifier et à concentrer chacun des États particuliers, à lui créer des ressources dont on croit pouvoir se contenter : si on laissait trop d'ascendant à cette impulsion naturelle, les États finiraient par devenir étrangers les uns aux autres, et une grande nation se trouverait presque réduite aux ressources d'un petit peuple. Ne serait-il pas utile aux États d'avoir une grande école où la jeunesse pût acquérir toutes les connaissances industrielles? Dans l'état actuel de la population, un seul établissement de cette espèce suffirait, et l'école de Rensselaer pourrait en être le noyau. L'influence morale de ces établissemens centraux n'est pas moins précieuse que l'instruction dont ils sont la source; les amitiés durables que les élèves y contractent fortifient le lien fédéral, entretiennent l'esprit républicain, font aimer la patrie et ses institutions. L'école de Rensselaer est en bonnes mains, dirigée avec sagesse, confiée à deux hommes distingués, MM. les professeurs *Amos* Eaton et *Lewis* Beck; mais son plan aurait besoin de plus d'étendue, et ne peut suffire à l'enseignement de *toutes les applications des sciences aux arts.*

219. — *Eulogium in commemoration of the honorable William Tilghman, etc.* — Éloge de l'honorable *William* Tilghman, chef de la cour suprême de justice de Pensylvanie, et président de la *Société philosophique américaine* établie à Philadelphie pour la propagation et le perfectionnement des connaissances usuelles, prononcé dans la séance de cette société, le 11 octobre 1827, par *Pierre-Étienne* Duponceau (correspondant de l'Institut de France), l'un de ses vice présidens. Philadelphie, 1827; R. H. Small, n° 165, Chesnut street. In-8° de 46 pages.

Avant de parler de l'homme vertueux, du magistrat et du savant jurisconsulte auquel il rendait un hommage académique, M. Duponceau a rappelé en peu de mots la mémoire de MM. Wistar et Patterson, les deux premiers présidens de la

Société philosophique de Philadelphie. Quoique M. Tilghman, né en 1756, ait traversé toute la révolution qui assura l'indépendance de sa patrie, il ne put y prendre part comme fonctionnaire public; sa carrière avait été fixée par son propre choix, il la suivit avec persévérance et à la satisfaction de ses concitoyens : il a laissé l'exemple d'une vie pleine, dont tous les momens furent employés utilement : il vivra dans la mémoire de ses contemporains et de la postérité, et méritait d'avoir un biographe tel que M. Duponceau. Y.

Ouvrages périodiques.

220. — * *The North-American Review.* — Revue nord-américaine. Boston 1827; F. T. Gray, 74, Washington street.

Le cahier d'octobre de cette importante publication périodique (57e de la collection, 32e de la nouvelle série) est un des mieux remplis que nous ayons eus sous les yeux, et nous donne à nous-mêmes d'utiles avertissemens. Peu d'articles, discussions instructives sur chacun des sujets traités, choix scrupuleux et *difficile* des matières : voilà ce que demandent les lecteurs pour lesquels il est honorable d'écrire, dont l'opinion forme l'opinion publique, et qui peuvent seuls contribuer à la propagation des connaissances utiles. Ce n'est pas que nous soyons constamment du même avis que les rédacteurs de cette *Revue :* nous n'inclinerons pas aussi fortement qu'eux en faveur des tardives réclamations contre l'auteur *présumé* de Gil Blas ; nous ne dirons point qu'il y a cent à parier contre un que ce chef-d'œuvre n'appartient pas à Le Sage. Mais nous avons pensé du *Voyage d'Orembourg à Boukhara* par M. de Mayendorf tout le bien que les reviseurs américains en disent. — Le voyage de M. M'Kenney au lac Supérieur méritait la place qui lui est assignée dans ce recueil; l'observateur a bien vu et bien décrit les beaux sites de cette partie de l'Amérique, ses habitans et leurs mœurs. Pour nous autres Français, il n'est point sans intérêt de reconnaître les vestiges presque effacés de nos compatriotes dans le Canada, et d'apprendre que Charlevoix fut un voyageur exact et véridique, consulté encore avec confiance par les possesseurs actuels de ces contrées. Nous profiterons de cette occasion pour exprimer le désir que les voyageurs américains, généralement munis de diverses sortes d'instruction, aient toujours avec eux des baromètres et des thermomètres, et qu'ils les observent chemin faisant. Il est aussi à désirer que les hauteurs des montagnes et

des rochers soient évaluées avec plus de précision que par une simple estime. — Les poésies serviennes peuvent-elles être bien jugées par un Anglais? et le jugement de cet Anglais, analysé par un Américain, se rapporte-t-il ou s'éloigne-t-il de la vérité? Ces questions, très-difficiles à résoudre, font sentir de plus en plus le besoin d'une correspondance centrale et immédiate entre tous ceux qui cultivent les lettres et les diverses branches des connaissances humaines. On regrette, par exemple, qu'un poëte polonais ou hongrois ne se soit pas chargé de nous faire connaître les poésies serviennes. — Ce qu'on lit ici de la *Vie et correspondance du major* CARTWRIGHT, publiée par sa nièce miss *F.-D.* CARTWRIGHT, fait sentir le mérite et l'utilité de ces biographies consciencieuses où l'on trouve les meilleurs matériaux pour l'histoire de l'esprit et du cœur de l'homme. — L'analyse des leçons de M. COOPER sur l'économie politique, au collége de la Caroline du Sud, fait voir que les doctrines de M. Malthus ont traversé l'Océan, et s'établissent dans le Nouveau-Monde, comme en Europe : ne faudrait-il pas renverser un jour cet immense édifice, sans avoir ni plan, ni matériaux pour rien construire à sa place? — Deux ouvrages relatifs à l'histoire des États-Unis devaient trouver place dans ce recueil. — L'ouvrage de M. *William* FOWLE sur les vrais principes de la grammaire anglaise, dont on lit ici une analyse, peut avoir pour résultat de préparer dans l'avenir la séparation de l'idiome américain, de le rendre aussi différent de la langue de la Grande-Bretagne que le portugais l'est aujourd'hui de l'espagnol. Mais le grammairien obtiendra bien difficilement les réformes qu'il propose, quoique la bonne logique les sollicite depuis long-tems.

On voit que ce cahier n'est pas moins instructif pour les Européens que pour les habitans des États-Unis; on doit rendre la même justice à toute la collection.

221. — * *The Philadelphia monthly Magazine*, *etc.* — Magasin mensuel de Philadelphie, consacré à la littérature et aux beaux-arts. Prix de l'abonnement, 5 dollars (25 fr.) par an. Grand in-8°; chaque cahier de 50 p. au moins, imprimées sur deux colonnes.

Nous n'avons encore entre les mains que le premier cahier de ce nouveau journal, où l'on trouve une satisfaisante variété, un bon choix de matériaux. Nous ferons cependant quelques observations sur le premier article, qui est un parallèle entre l'Angleterre et les États-Unis : c'est à des étrangers totalement désintéressés et bien instruits qu'il faut laisser le soin de discuter ces questions; les peuples n'ont pas plus que

les individus le droit de se juger eux-mêmes, et il leur sied aussi bien qu'aux individus de ne parler d'eux ni en bien, ni en mal. — Une analyse très-bien faite de l'ouvrage de M. le docteur Rush sur la voix humaine inspirera sans doute le désir de lire cet auteur, et d'étudier ses doctrines.

On trouve, dans le même cahier, une Notice sur les *schwenckfeldiens*, secte chrétienne bannie autrefois de la Silésie par l'intolérance, et qui se réfugia dans le nouveau monde. Frédéric essaya de réparer cette injustice : par un édit dont la traduction est publiée pour la première fois, il rappela les exilés, leur promit protection, secours, emplois; ils ne revinrent point. Telle est la malheureuse condition du pouvoir absolu, que l'on ne croit point à ses promesses : on sent qu'il est soumis, plus que la nature de l'homme ne le comporte, à toutes les causes d'instabilité; qu'aucune confiance raisonnable ne peut lui être accordée. La secte dont il s'agit est du nombre de celles qui se sont formées en grand nombre dans l'Allemagne, dirigées par l'esprit et les habitudes de la nation allemande, et par conséquent par l'amour de l'ordre et la simplicité des mœurs. Ces croyances ou ces pratiques religieuses ne contribuent pas toujours à rendre les hommes plus utiles à la société; mais elles tendent évidemment à les empêcher d'être nuisibles. F.

EUROPE.

GRANDE BRETAGNE.

222. — * *The Elements of gymnastics, etc.* — Élémens de gymnastique pour les garçons, et de *calisthénique* pour les jeunes filles, par *Gustave* Hamilton. Londres, 1827; Richard Phillips et compagnie. In-12 de vi et 72 p. avec 43 gravures; prix, 5 sh.

La gymnastique, qui fut en honneur chez les Grecs et chez les Romains, qui constituait presque seule l'éducation des nobles chevaliers du moyen âge, était depuis long-tems bannie de nos colléges, où l'on accordait à peine aux écoliers le triste plaisir de se promener et de s'ébattre entre quatre murs. Dans le dernier siècle, les jeunes gentilshommes qui avaient suivi, sous la direction d'un précepteur, les cours d'humanités et de rhétorique à Louis-le-Grand où à Mazarin, préludaient à leur entrée dans le monde et dans l'armée par les exercices du manége, des salles d'armes et de danse. Mais, à cela près,

l'éducation physique, qui devrait prendre l'enfant au sortir des bras des femmes pour développer ses facultés corporelles, tandis que l'éducation morale et intellectuelle tend à développer les forces de l'âme et de l'esprit, était presque entièrement négligée. C'est en Allemagne qu'est née la gymnastique moderne. Le pédagogue Salzmann l'établit le premier dans les instituts d'éducation, et lui consacra, il y a quarante ans environ, un ouvrage encore estimé; après lui, le célèbre Jahn l'adopta pour base d'une association politique, dont le but était la régénération morale et physique de l'Allemagne; mais ses projets déplurent au gouvernement prussien, qui fit suspendre les exercices salutaires dont il avait su inspirer le goût à la jeunesse de Berlin. Moins ambitieux et peut-être plus sages, M. Clias, de Berne, et M. Amoros, se sont bornés à demander et à propager une heureuse réforme dans l'éducation. Le dernier continue à s'occuper d'introduire la gymnastique dans les écoles civiles et militaires de la France, avec une courageuse persévérance que ne rebutent point les obstacles de tout genre, suscités par l'indifférence ou par les préjugés. Quant à M. Clias, après avoir établi dans la Suisse, sa patrie, plusieurs gymnases où d'habiles maîtres, autrefois ses élèves, continuent avec succès l'enseignement dont il a donné les premières leçons, il a réussi complétement à naturaliser la gymnastique en Angleterre, où elle est déjà considérée comme une partie essentielle de l'éducation. Nous avons fait connaître, il y a peu d'années, un traité de gymnastique dû à sa longue expérience et à ses utiles recherches, et qui a paru successivement en allemand, en français et en anglais (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 795). Le petit ouvrage que nous annonçons aujourd'hui paraît être la répétition abrégée, et sous un format plus commode et plus portatif, du livre de M. Clias. Il pourra être fort utile aux maîtres et aux élèves; il se fait surtout remarquer par une addition importante, intitulée : *Calisthénique* (καλος, beau, et σθενος, fort), et consacrée à la gymnastique des dames, qui pourront obtenir, au moyen des exercices de M. Clias, des grâces nouvelles et de nouvelles forces pour supporter les maux et les fatigues auxquels leur sexe est souvent exposé. *α.*

223. — * *The past and present statistical state of Ireland.* — Statistique de l'Irlande, considérée dans sa situation passée et dans son état actuel, en une série de tableaux formés d'après des documens officiels, par M. *César* Moreau. Londres, 1827, Treuttel et Würtz. In-fol. de 56 pages; prix, 30 sh.

Ainsi que les précédens ouvrages publiés par M. Moreau, celui ci contient une foule de faits et de renseignemens impor-

tans, dans une brochure de 56 pag. in fol., du plus fin caractère. Les travaux de cet écrivain laborieux, quoiqu'ils soient en général utiles aux personnes qui s'occupent de statistique, mériteraient plus d'éloges si l'on y trouvait moins de confusion et une classification plus méthodique.

Cette brochure sur l'Irlande abonde en documens précieux sur ce pays intéressant et peu connu, même en Angleterre. On y apprend que son étendue territoriale, en milles carrés anglais, est de 32,202, et le nombre d'acres de terres cultivées, de 11,943,000. L'Irlande est divisée en 4 provinces, subdivisées en 32 comtés. On y trouve 294 baronnies, 2,278 paroisses, 1,142,602 maisons; en 1791, on n'en comptait que 702,099. La population de l'Irlande, qui en 1652 n'était que de 850,000 habitans, s'élevait, suivant le recensement de 1821, à 6,801,827; et, en 1827, suivant les calculs de M. Moreau, à 9,050,000, dont 3,341,926 hommes et 3,459,901 femmes. Dans ce nombre sont compris 1,138,069 agriculteurs, 1,170,044 commerçans et manufacturiers, 528,702 improducteurs, et environ 16,000 domestiques. Cette population forme 1,312,932 familles; 6,145 familles ayant chacune 1 domestique; 1,200, 2; 600, 3; 150 de 5 à 8; 32 de 8 à 10; et 20, 10 et au-dessus. Les taxes seules sur les domestiques mâles montaient, en 1817, à la somme énorme de 55,200 livres st. (1,380,000 francs). Le nombre des criminels condamnés, pendant l'année 1826, a été de 5,377.

L'Irlande est représentée au parlement par 100 individus nommés par 210,431 électeurs. Toute la noblesse consiste seulement en 212 personnes, dont 1 duc, 14 marquis, 76 comtes, 48 vicomtes, et 4 pairesses. Les importations, pendant l'année 1826, se sont élevées à 8,032,700 liv. st. (200,817,500 fr.), dont 6,385,534 pour marchandises importées d'Angleterre ou d'Écosse. Les exportations, pendant la même année, se sont élevées à 7,992,485 liv. sterl (199,812,125 fr.) dont 7,359,559 pour marchandises exportées en Angleterre et en Écosse. Le revenu n'a jamais couvert les dépenses. La totalité de la valeur des propriétés particulières et du gouvernement s'élève à 563,660,000 liv. sterl. (14,091,500,000 fr.); savoir : propriétés productives des particuliers, 467,660,000 liv. sterl. (11,691,500,000 fr.); propriétés non productives 87,000,000 liv. sterl. (2,175,000,000 fr.), et propriétés publiques 9,000,000 liv. sterl. (225,000,000 fr.). L'argent monnayé en circulation dans toute la province de l'Irlande ne s'élève pas au-delà de 4,000,000 liv. sterl. (100,000,000 fr.) L'émission des billets par la banque de Dublin est de la valeur de 5,000,000 liv. ster. (125,000,000 fr.)

L'ouvrage de M. Moreau contient encore de nombreux détails sur l'état de l'éducation, du commerce et des manufactures en Irlande; mais nous avons déjà présenté ces faits dans la *Revue Encyclopédique*, et quelques autres qui remplissent encore son volume sont trop peu importans pour que nous nous y arrêtions.

224. — * *Rambling notes and reflections suggested during a visit to Paris, etc.* — Notes et réflexions écrites pendant une visite à Paris, dans l'hiver de 1826 à 1827, par sir *Arthur Brooke* FAULKNER, Londres, 1827; Longman. In-8°.

L'auteur de cet ouvrage est un homme instruit, amateur éclairé des beaux arts, ami de l'humanité, et qui certainement n'a point débarqué à Calais, comme la plupart des voyageurs anglais qui viennent visiter la France, avec des opinions toutes formées et des jugemens préparés à l'avance et renfermés dans son portefeuille de voyage. M. Faulkner a vu de ses propres yeux, et son livre, s'il était traduit en français, obtiendrait à Paris le même succès qu'il a eu à Londres.

Dans cet ouvrage, les objets importans, ceux qui font le bonheur et la vraie gloire d'une nation, obtiennent une attention marquée et des éloges sincères. L'auteur a abandonné la sotte tactique adoptée par quelques écrivains de son pays qui se plaisent à dénigrer, à rapetisser les grands établissemens d'utilité publique qui existent en France, et à censurer les mœurs et le caractère de leurs voisins. Ainsi, s'il critique nos écoles de beaux-arts, s'il accuse nos prêtres d'intolérance, il loue sans restriction nos bibliothèques et nos musées, où chacun est admis gratuitement, tandis qu'il déplore la sordide cupidité et l'insolence communes aux gardiens des établissemens analogues que possède l'Angleterre. « Lorsque nous réfléchissons, dit-il, à l'extrême facilité avec laquelle toutes les classes obtiennent en France un libre accès dans les bibliothèques, dans les cours publics, dans les musées, etc., nous pouvons, je pense, nous rendre raison de la cause qui fait que la nation française, en général, surpasse en civilisation, en lumières et en urbanité toutes les autres nations du monde. » Parmi nos hôpitaux, dont la grandeur l'étonne, et dans lesquels il admire la propreté, l'ordre, les soins prodigués aux malades, il cite la Salpêtrière, « ce gigantesque établissement, sans rival dans le monde. » En parlant de nos sœurs de charité : « On ne saurait trop louer, dit-il, l'humanité désintéressée de ces excellentes filles, qui sont le plus glorieux ornement de l'espèce humaine. Le respect qu'elles inspirent généralement est tel, que leur seule présence, comme autrefois celle des vestales à Rome, calmerait les mouvemens populaires les plus violens. »

M. Faulkner loue nos établissemens de charité et de secours à domicile; nos dispensaires, qui, sans être aussi vantés que ceux de l'Angleterre, sont plus appropriés à leur véritable but, et dans lesquels surtout les égards dus au malheur sont plus religieusement observés. Aussi ajoute-t-il : « Lorsqu'un Français voudra louer sa nation, qu'il n'oublie pas ses établissemens de charité publique, car ils sont admirables. » L'organisation de nos académies scientifiques lui semble bien propre à assurer les progrès des lumières. L'Académie de médecine a surtout fixé son attention. Sir Arthur Faulkner est médecin, et déplore, avec tous ses confrères éclairés, la fausse marche suivie encore de nos jours par la Faculté de médecine de Londres. Il aime nos écoles et nos cours publics, dans lesquels « l'ardeur des disciples, dit-il, est si bien secondée par le zèle et la noble activité des professeurs. » Enfin, après avoir approuvé l'organisation judiciaire, « Le Code criminel français, dit sir Arthur, est de beaucoup supérieur au nôtre; » et l'auteur nous paraît avoir tort de comprendre dans ses éloges notre procédure criminelle, organisée par le despotisme pour tuer la liberté.

On trouve dans cet ouvrage beaucoup d'éloges de la France, mêlés à de justes critiques. « J'ai quitté Paris, dit-il, très-satisfait de ma promenade de quelques semaines, ayant eu beaucoup à admirer et beaucoup à blâmer. » Quand ce blâme n'atteint que les travers de notre caractère national, lorsqu'il ne s'attache qu'aux abus que certains hommes font des idées et des choses saintes, quand il attaque seulement nos prétentions à une supériorité, au moins contestable, dans les beaux-arts, nous sommes de l'avis de sir Arthur; mais notre gravité nous abandonne à la lecture d'une accusation semblable à la suivante : « On doit reprocher, dit notre auteur, à la révolution française une faute énorme, celle d'avoir proscrit les perruques. Pour moi, je n'aurais jamais pu concevoir, avant de visiter la cour d'assises de Paris, à quel point une perruque est nécessaire à la majesté d'une tête humaine. »

225.—*Lettres sur la cour de la chancellerie et sur quelques points de la jurisprudence anglaise*, écrites et adressées par M..... à son frère, avocat à la Cour royale de Paris, publiées par un avocat de Lincoln's Inn. Londres, 1827, Longman. In-8° de 294 pages.

Ces lettres, attribuées à un avocat français, traitent de la cour de la chancellerie d'Angleterre, de la chambre des pairs, comme tribunal d'appel, et de plusieurs points importans de la jurisprudence des trois royaumes. Si les détails nombreux et vraiment instructifs que ces lettres renferment sur la législation, et sur l'organisation et le personnel du barreau anglais,

peuvent faire croire qu'elles ne sont point l'œuvre d'une personne étrangère à la Grande-Bretagne ; d'un autre côté, l'idiome dans lequel elles sont écrites et leur genre de style laissent peu de doutes sur leur origine française. On y trouve, en effet, ce ton tant soit peu frondeur, inhérent aux habitans de notre pays, et un franc-parler sur les hommes et sur les choses, peu d'accord avec la circonspection habituelle des avocats anglais. Nous recommandons la lecture de ces lettres aux membres du barreau français; elles leur fourniront des détails très peu connus sur les chefs de la magistrature anglaise, et de précieux éclaircissemens sur les usages abusifs introduits dans leurs tribunaux. Si quelques erreurs ont été commises par l'auteur français, on les trouve relevées dans des notes savantes qu'un avocat à la Cour de chancellerie a jointes à cet utile ouvrage.

F. D.

226. — * *Wibor Poezyi Polskiey.* — *Specimens of the Polish Poets.* — Choix de poésies polonaises, avec des Notes et des Observations sur la littérature polonaise; par *John* Bowring. Londres, 1827. In-12.

Au milieu des événemens mémorables dont l'Europe est devenue le théâtre, à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, la Pologne se fit connaître comme une puissance guerrière. Le bruit de ses malheurs et de ses vertus retentit dans toutes les parties du monde; mais la Pologne littéraire n'était connue que très-imparfaitement. Aujourd'hui, plusieurs écrivains profitent de la tranquillité générale pour appeler l'attention publique sur les principales productions d'une littérature qui a droit aussi à quelque intérêt. M. Bowring, après avoir reproduit dans sa langue maternelle les poésies de plusieurs autres peuples du Nord, vient de consacrer sa plume à la propagation de la gloire littéraire de la nation généreuse qui peut citer un Niemcewicz et un Kosciuszko. L'asservissement de la presse en Pologne, et la difficulté des communications entre cette contrée et les pays étrangers, sont les obstacles qui ont dû entraver l'exécution complète de l'entreprise de M. Bowring. Il s'est, par conséquent, borné à la traduction des poésies populaires et originales.

Après avoir tracé, dans l'introduction, le tableau politique de la Pologne avec une énergie toute patriotique, l'auteur présente un essai historique et critique sur la littérature et la langue de ce pays. Il passe en revue toutes les époques mémorables du perfectionnement, de la décadence, et enfin de la renaissance des arts et des sciences; il fait l'énumération des auteurs les plus distingués dans toutes les parties des connaissances

humaines, et donne une critique raisonnée de leurs productions. Après les biographies des poëtes *Kochanowski*, *Szymonowicz*, *Zimorowicz*, *Sarbiewski*, *Gawinski*, *Krasicki*, *Wengiesrki*, *Niemcewicz*, *Brodzinski* et *Lack Szyrma*, M. Bowring offre la traduction en vers anglais de plusieurs morceaux choisis parmi leurs meilleures compositions, et ses essais nous ont paru reproduire la poésie originale aussi exactement que le comportait le génie d'une langue tout-à-fait différente de l'idiome polonais. C—o.

227. — * *German Stories, etc.* — Nouvelles allemandes, recueillies dans les ouvrages de Mme Pichler, de Hoffmann, de La Motte Fouqué, de Kruse, etc.; par *R.-P.* Gillies. Édimbourg, 1826. 4 vol. in-8°; prix, 1 liv. st. 16 sh.

Si personne n'a fait encore, en France, ce que M. Gillies vient d'exécuter pour l'Angleterre, son recueil de Nouvelles allemandes engagera sans doute quelques hommes de lettres à transporter aussi dans la langue d'Hamilton et de Marmontel ces aimables et légères productions, qui n'ont peut-être d'autre mérite littéraire que la facilité de la composition. La traduction anglaise est toujours aisée, souvent élégante; et cependant, on sent que ce n'est point là un livre anglais. Aucun écrivain anglais n'oserait entreprendre de remplir trois volumes de ces aventures extravagantes, de ces événemens improbables et de ces caractères contraires à la nature, qui, sous la plume des romanciers allemands, séduisent le lecteur et l'entraînent, sans lui permettre de remarquer les fautes. Le bon sens est outragé à chaque instant, le bon goût est presque totalement oublié; mais l'imagination, abandonnée sans frein à sa course vagabonde, se montre pleine de vigueur et de verve; et, lors même qu'elle s'écarte du droit chemin, elle ne fait jamais de faux pas. On trouve pourtant dans ce recueil une nouvelle d'un genre différent. Mademoiselle de Scudéri, dont les romans furent jadis célèbres, en est l'héroïne; la scène est à Paris, et tous les détails sont présentés sous ces formes simples et exemptes d'exagération qui semblent être les garans de la vérité historique. Ce récit est arrangé avec un art infini, et pourrait fournir le sujet d'un drame fort intéressant.

Fanny Seymour.

RUSSIE.

228. — * *Troudi obschestva istorii i drevnosteï.* — Travaux de la Société d'histoire et d'antiquités russes. T. II. Moscou,

1824; imprimerie de l'Université. In-8° de 112 et 238 pages; prix,

Cette Société, fondée à Moscou, il y a plus de vingt ans, et dont le but est d'éclaircir l'histoire ancienne de la Russie, avait, depuis 1815, époque où elle mit au jour le 1er volume de ses mémoires, suspendu cette utile publication. Elle vient de la reprendre, en faisant imprimer le volume que nous annonçons. Après quelques mémoires sur les travaux de la Société, depuis le mois de février 1815 jusqu'en février 1820, ce 2e volume contient des articles dont l'énumération intéressera sans doute nos lecteurs, en leur faisant connaître les objets dont la Société s'est spécialement occupée : 1° *Notices bibliographiques sur la vie, les travaux scientifiques et la collection d'antiquités russes du comte Alexis* MOUSSINE-POUCHKINE, par *Constantin* KALAÏDOVITCH. L'auteur s'attache à décrire les morceaux d'antiquités qui se trouvaient dans la bibliothèque du comte Moussine-Pouchkine, réduite en cendres dans l'incendie de 1812, et il rend ensuite un compte détaillé des ouvrages et des manuscrits de cette précieuse bibliothèque.— 2° *Remarque sur les anciens calendriers slavons.* L'auteur de cet article, dont le but est de prémunir les personnes qui s'occupent de l'histoire russe contre les erreurs de la chronologie ancienne, établit que jusqu'en 1347 on comptait, en Russie, l'année à partir du mois de mars; qu'à dater de 1347, on la compta du mois de septembre et de la création du monde, selon la Genèse; et qu'enfin, depuis 1700, on la compte du mois de janvier et de la naissance de Jésus-Christ. — 3° *Conjecture sur les motifs qui déterminèrent l'invasion des Normands chez les Slavons*, par BROUSSILOF. L'auteur suppose, sans aucun fondement, que l'objet principal de la conquête de la Russie par les Varègues ou Normands était d'arriver à la ville de Bysance. Les Varègues ne cherchaient que le pillage dans leurs excursions : ils ne formaient pas un corps de nation; mais ils habitaient en familles séparées et souvent fort éloignées les unes des autres, sous l'administration de leurs chefs. Par conséquent, si quelques-uns d'entre eux connaissaient l'existence de Constantinople, d'autres pouvaient n'en avoir aucune idée. Leurs invasions, sans combinaisons, sans système et sans ordre, étaient inspirées par la nécessité d'aller chercher au loin les alimens qui leur manquaient. L'auteur, pour appuyer son assertion, prétend que Rurik, après avoir conquis Novgorod, envoya Askold et Dir à Kief; mais les annales russes assurent le contraire. Askold entreprit l'expédition de Bysance contre la volonté de Rurik, beaucoup plus disposé à s'affermir dans les possessions qu'il avait ac-

quises, qu'à tenter de nouvelles conquêtes.— 4° *Des anciennes relations commerciales des Slavons russes avec les autres peuples, et de la route qui conduit en Grèce par la Russie.* L'auteur de cet article a voulu prouver que le commerce des Slavons avec les Grecs n'est pas d'une date aussi ancienne qu'on le croit, et n'a pas été aussi florissant que le supposent Storch et Fischer dans leurs ouvrages : il changera sans doute d'opinion en lisant les recherches de Fraehn sur les monnaies arabes. — 5° *Aperçu des anciens usages russes*, par Artzibachef ; article fort curieux, mais qui ne renferme pas tous les documens que l'on pourrait désirer. —6° *Des anciennes monnaies russes*, par le même; notice qui contient des recherches importantes sur les monnaies dont on se servait jadis en Russie. — 7° *Des monnaies d'argent de Iaroslaf*, par Békétof ; l'auteur essaie de prouver que les pièces frappées sous le règne de Iaroslaf I ne constituaient point une monnaie courante, à cette époque. — 8° *Description des monnaies russes* présentées à la Société ; article de Broussilof. — 9° *Fragmens sur les anciens monumens de Kief et les palais des princes* (kniaze), détruits ou tombés en ruines, par Pissaref, président de la Société. — 10° *Du drapeau de Vladimir, duc de Kief*, conservé à Grouzino, maison de campagne du comte Araktcheef. — 11° *Des portes korsonniques à Novgorod*, par Sanglin. L'auteur combat l'opinion de M. Adelung, dont nous avons annoncé un ouvrage sur ce sujet, publié en allemand : *Die korsunnischen Thüren* (voy. *Rev. Enc.*, avril 1824, t. xxii, p. 146-147).—12° *Mémoire sur une croix de Sviatoslaf*, à *Iourief-Polsky*, ville du gouvernement de Vladimir, par Snéguiref. — 13° *Sur la Horde d'Or*, extrait de *Schildberher*, par Dmitri Yazikof, avec des remarques. Ce morceau est d'autant plus curieux qu'il explique l'ordre de succession des Khans, qui, pendant le séjour de l'auteur parmi les Tatars, se chassèrent mutuellement du trône. — 14° enfin, *Dissertation sur les monnaies ou médailles du tems de Pierre I*, dans laquelle il ne s'agit, en effet, que d'une seule médaille de cette époque : les autres appartenant toutes au règne de sa fille, l'impératrice Élisabeth.

Nous ne pouvons qu'engager la Société à continuer ses recherches, si utiles à l'histoire de la Russie ; et en lui donnant les éloges qu'elle mérite, nous l'inviterons aussi à soigner un peu plus la partie typographique, assez négligée dans ce second volume de ses mémoires.

229. — **Prostonarodnïa Pésni, etc.*—Chants populaires des Grecs modernes, traduits en *vers russes*, accompagnés du *texte grec*, d'une *Introduction*, d'un *Parallèle avec les chants natio-*

naux des Russes, et de *Notes;* par *Nicolas* Gnéditch. Saint-Pétersbourg, 1825; Imprimerie de Gretch. In-8° de xl et 52 pages, avec une *gravure* représentant un *Klephte;* prix, 6 roubles.

Les exploits militaires des Grecs, en excitant l'intérêt des amis des lumières, de l'humanité et de la liberté, ont engagé beaucoup d'écrivains à s'occuper de la recherche de tout ce qui a composé l'existence politique de ce peuple, pendant les trois derniers siècles, c'est-à-dire, depuis l'époque de la chute de l'empire d'Orient. L'histoire de ces tems offre des tableaux affligeans d'asservissement et d'avilissement, quelquefois animés par les tentatives des Grecs pour reconquérir leur ancienne indépendance. Mais, tandis que les Grecs de Constantinople, et en général, les habitans des villes maritimes et des vallées, gémissaient sous le joug despotique des Turcs, plusieurs peuplades des montagnes de Souli, de l'Olympe, de la Thrace, remplies de courage et soutenues par un esprit de vengeance, se réunissaient, formaient des détachemens sous le nom d'Armatoles et de Klephtes, et défendaient ainsi leur sauvage indépendance dans des montagnes inaccessibles, au milieu des marais et des bois. Il serait impossible de recueillir une histoire complète de cette lutte continuelle de trois siècles, comme il serait très-difficile de fixer l'époque des événemens les plus remarquables et de tracer un tableau fidèle de tant d'exploits isolés. Les Grecs livraient des batailles, et n'écrivaient pas leurs victoires. Les Turcs dérobaient leurs pertes à la connaissance du Divan, en exagérant les avantages qu'ils avaient remportés. Le souvenir des exploits des Grecs et de leurs héros n'a donc pu être conservé que par les traditions nationales, dans les chants populaires, qui, en retraçant leurs exploits et leurs succès, portent en même tems l'empreinte fidèle des mœurs. Ces chants, pleins de véritables beautés et précieux par le motif que nous venons d'énoncer, ont été recueillis et traduits en français par M. Fauriel (voy. *Rev. Enc.*, juin 1824, t. xxii, p. 699). M. Lemercier en a donné depuis une traduction *en vers français*, qui a été le sujet d'une *analyse* dans deux articles fournis à notre Recueil par M. P. F. Tissot (voy. *Rev. Enc.*, décembre 1824, t. xxiv, p. 680-694, et octobre 1825, t. xxviii, p. 120-134). « Grâce à MM. Lemercier et Fauriel (dit notre collaborateur) nous savons que les Hellènes combattent et chantent, comme leurs pères, et qu'il est chez eux plus d'un Achille qui se console avec la lyre, quand il ne peut combattre. » Grâce à M. Gnéditch, connu par des traductions d'Homère et de Virgile, la *littérature russe*

s'est aussi enrichie de ces chants, dans une *traduction en vers*, expressive, élégante et fidèle, précédée d'une *introduction*, qui offre une courte histoire des Armatoles et des Klephtes, et des *notices* sur leur poésie et sur leurs chants nationaux. En empruntant à M. Fauriel plusieurs détails relatifs à ce sujet, le traducteur russe a rectifié diverses inexactitudes, et il y a joint ses propres remarques.

Dans la seconde partie de l'introduction, M. Gnéditch compare ces chants aux chants nationaux des Russes; et, après avoir démontré qu'il existe quelques ressemblances, dans les règles générales de la composition chez ces peuples, il trouve l'origine dans les relations que les Slaves ont eues avec les Grecs depuis le VIe siècle. M. Gnéditch a traduit 12 chants qu'il a publiés en regard de l'original grec, et qu'il a accompagnés d'un exposé sommaire et de notes explicatives. D'après le jugement des personnes qui possèdent le mieux la langue grecque moderne, nous pouvons assurer que la traduction russe est faite avec une grande exactitude. En triomphant des difficultés de la langue, M. Gnéditch a transporté ces chants sur le sol de la Russie, dans leur séduisante simplicité, avec la vivacité d'une riche et brillante imagination, et il a conservé toute l'énergie des pensées et la force des expressions originales. Ces poésies, qui auraient mérité une place distinguée dans les archives de la littérature, lors même qu'elles auraient été privées de leur importance historique, acquièrent un double prix à nos yeux. Nous aimons à faire remarquer que la *France* et la *Russie* se sont empressées, les premières parmi les nations européennes, de faire passer dans leurs langues ce Recueil des chants populaires de la Grèce, contrée chère à nos souvenirs, et sur laquelle se dirigent aujourd'hui tous les regards.

P. R. E.

POLOGNE.

230.— **Historya Pànstwa Rossyiskiego.* — Histoire de Russie de *Nicolas* Karamzine, traduite du russe en polonais, par G. Buczynski. T. I et II. Varsovie, 1824; Zawadzki et Wecki. 2 vol. in-8°, le 1er de XXXIV, 234 pages de texte et 174 pages de notes; le 2e, de 289 pages de texte et 210 pages de notes avec un *portrait* lithographié de Karamzine, et une *carte* de l'ancienne Russie.

Que nos lecteurs ne s'en prennent point à nous, si la littérature polonaise semble être négligée dans la *Revue Encyclopédique*, et si elle n'y est point représentée, comme elle mérite de

l'être. Nous déplorons nous-mêmes la lacune qui existe dans nos *Tablettes bibliographiques* et dans nos *Nouvelles littéraires*, relativement à la Pologne, et nous regrettons vivement de ne pouvoir obtenir des renseignemens exacts sur l'état et les progrès des sciences dans ce pays, où nous voudrions trouver un correspondant disposé à nous communiquer sans interruption et avec fidélité des notions sur tout ce que les sciences et la littérature offrent d'intéressant en Pologne. Les journaux même de la Russie, qui, à cause de son voisinage et de ses relations avec la Pologne, devraient offrir des données à peu près complètes sur la littérature polonaise, n'en font mention que rarement, et avec trop peu de détails. La littérature polonaise s'est enrichie, depuis quelques années, comme les littératures *française*, *allemande* et *italienne*, de l'ouvrage historique de Karamzine, dont le traducteur polonais a publié, en 1824, les deux premiers volumes. P. R. E.

DANEMARK.

231. — * *Unionskrigene og Borgerkrigene, etc.* — Guerres de l'union des trois états scandinaves et guerres civiles de cette époque; ouvrage appartenant à l'histoire des guerres du Danemark, par *H. J.* Blom, premier lieutenant au régiment du roi. Copenhague, 1826; Gyldendatl. In-8° de 512 pages, avec une *introduction* de xxvi pages et une carte.

L'histoire de la guerre peut être d'une grande utilité aux militaires. Elle leur fournit les moyens de mieux connaître, de mieux juger des exploits de leurs ancêtres; elle leur montre quels ont été les progrès de l'art de la guerre, aux différentes époques de l'histoire, et comment l'état actuel du soldat a été préparé par les tems précédens; elle leur offre dans les détails particuliers des récits historiques, un commentaire instructif sur la géographie de leur pays voisin (1). Pour composer une pareille histoire, il ne suffit pas de posséder le savoir ordinaire de l'historien : celui-ci se trouve souvent embarrassé, lorsqu'il est question de plans de campagne, d'opérations militaires et de dispositions stratégiques. S'il n'a pas des connaissances spéciales, il commettra nécessairement de grandes erreurs; d'une autre part, l'homme de guerre, privé des études

(1) L'ouvrage géographique intitulé : *Krigens Skueplads*, le Théâtre de la guerre, par *H. O. V.* Scheel, a depuis long-temps offert d'utiles renseignemens aux militaires du Danemark.

premières sur les lois, les relations politiques des peuples, les mœurs, les usages, etc., se trouvera également incapable d'écrire une bonne histoire militaire. Il est indispensable à l'historien de réunir les connaissances et les talens de l'homme d'état à la science des camps et des batailles. Nous ne pouvons douter que M. Blom ne possède ces deux qualités, malgré la modestie avec laquelle il s'annonce lui-même. Il déclare dans sa préface qu'il n'a songé qu'à ses compagnons d'armes; mais nous pensons que les savans trouveront aussi dans son ouvrage des vues neuves et intéressantes.

L'ouvrage est précédé d'une introduction qui contient des observations historiques sur le premier usage qu'on a fait à la guerre de la poudre à canon et des armes à feu. Il se divise en deux parties principales. *La première,* qui traite des guerres occasionnées par l'union des trois contrées scandinaves, se partage en deux périodes, l'une de 1308 à 1488; l'autre, de 1488 à 1532. *La période* de 1308 à 1488 se subdivise en trois sections : la première contient le récit des guerres soutenues par la reine Marguerite de Danemark contre Albrect, roi de Suède, l'histoire de la captivité de ce prince et celle de la réduction de la Suède; on trouve dans la seconde section le détail des démêlés longs et peu honorables du roi Érick et des comtes de Holstein, qui demandèrent l'investiture du duché de Sleswig, propriété de leur père; la troisième donne l'histoire de l'insurrection des Suédois qui amena la chute du roi Érick, en 1439. Son successeur, le roi Christophe, s'occupa d'apaiser une révolte excitée en Jutland par les partisans d'Érick. Son règne fut tranquille et prospère. *La période* de 1488 à 1532 se divise en cinq sections. La première décrit les guerres de Christian Ier contre les Suédois révoltés qui se refusaient à le reconnaître; la seconde contient le récit des efforts du roi Jean pour soumettre le duché, efforts qui furent couronnés de succès en 1497; mais, après une guerre malheureuse contre les Ditmarchois en 1500, le duché fut perdu de nouveau pour le Danemark. Les guerres du roi Jean entreprises pour le reconquérir, font le sujet de la quatrième section, et l'on en retrouve les suites dans le dernier chapitre, sous son fils et successeur le roi Christian II, qui fut chassé de Suède à cause de sa cruauté, et détrôné par la noblesse de Danemark et de Norvége. Il se réfugia en Hollande. Une branche cadette de la maison royale d'Oldenbourg monta sur le trône de Danemark et de Norvége, et les Suédois choisirent leur roi Gustave Vasa. Mais le parti de Christian était encore nombreux. Ce roi détrôné n'épargna rien pour reconquérir les royaumes qu'il

avait perdus. Le récit des guerres civiles qui en résultèrent remplit *la seconde partie* de l'ouvrage. La première finit avec l'année 1532, époque où Christian II fut fait prisonnier par le roi Frédéric. La seconde décrit les guerres que le parti de Christian II, composé des basses classes du peuple et soutenu par les Lubeckois, soutint contre le parti de la noblesse et du roi Christian IV. L'auteur a ajouté aux deux parties de son ouvrage un aperçu de l'état militaire à l'époque dont il est question. Le style est généralement pur et correct; la narration est vive et rapide, intéressante et animée. V. B.

232. — * *Krakas Maal, eller Kvadom Kong Ragnar Lodbroks Krigsbedrifter og Heltedœd.* — Krakumael, ou Chant sur les exploits et la mort héroïque du roi Regnar Lodbrok; publié d'après plusieurs manuscrits, avec des traductions en danois, latin et français, des variantes et des notes philologiques, par *C. C.* Rafn. Copenhague, 1826; Schulze. In-8°.

On regarde le chant de Regnar Lodbrok comme une des plus anciennes productions de la littérature islandaise; en France, on ne le connaît guère que par la traduction ou plutôt par l'imitation de Mallet, qui s'est borné à rapprocher les principales idées de cette antique pièce de vers, et à leur donner une forme moderne. Ceux qui jugeraient de la poésie islandaise d'après Mallet n'en auraient qu'une idée très-imparfaite, ou plutôt en prendraient une trop haute opinion. La poésie d'un peuple qui sort à peine de la barbarie, et qui ne connaît point de bons modèles, peut être énergique et pleine d'imagination; mais elle est peu châtiée, elle est diffuse, elle accumule les images, elle affecte des formes bizarres, qui choquent un goût épuré; enfin, elle ne ressemble nullement à la poésie moderne. C'est ce dont on peut se convaincre en lisant le texte et les traductions du *Krakumael,* ou du chant de Regnar Lodbrok, que vient de nous donner M. Rafn. Suivant la tradition, le roi danois Regnar Lodbrok, en guerre contre un roi d'Angleterre, fut fait prisonnier et jeté dans une tour remplie de serpens et d'animaux venimeux qui lui rongèrent les entrailles, et Regnar Lodbrok périt l'an 817, dans les douleurs les plus horribles, et en proférant le chant funèbre et sauvage qui nous occupe, et que Thomas, dans son *Essai sur les éloges,* cite en preuve de l'enthousiasme poétique des Scandinaves. Thomas ne connaissait probablement cette pièce que par l'imitation de Mallet. Mais en lisant le texte on reconnaît à l'instant que le héros scandinave n'a pu composer ce dithyrambe. Il comprend vingt-neuf strophes qui toutes, à l'exception de la vingt-neuvième, rappellent les exploits du héros et ses

cinquante combats. La dernière seule se rapporte aux tourmens du roi expirant. En voici la traduction littérale : « Il me tarde à présent de finir. Les déesses que m'a envoyées Odin m'invitent à entrer dans son palais. Plein de joie, je vais boire de la bière, assis avec les ases aux premières places. Les heures de la vie touchent à leur fin : je meurs avec joie. » Si la tradition de la mort de Regnar Lodbrok peut être vraie, il n'est pas vraisemblable que ce roi ait, en mourant, composé une pièce de vers en vingt-neuf strophes, dont la dernière seule fasse mention de son supplice. M. Rafn regarde le *Krakumael* comme un chant belliqueux, que Regnar Lodbrok, au tems de sa prospérité, composa pour ses guerriers, et il pense que la dernière strophe a été ajoutée, après sa mort, soit par sa femme *Kraka,* soit par un scalde ou guerrier de sa suite. Dans tous les cas, ce morceau est fort curieux, et M. Rafn pense que c'est le plus ancien chant islandais qui soit parvenu tout entier jusqu'à nous. Il fonde cette opinion sur des argumens très-plausibles, en réfutant ceux qui ont cru reconnaître la trace d'une main moderne dans le texte. M. Rafn passe en revue toutes les éditions du *Krakumael* et ses principales traductions ou imitations. Il y joint un commentaire grammatical, ainsi que le *fac simile* d'une page du manuscrit islandais dont l'auteur s'est servi pour rectifier le texte; enfin, M. Rafn donne, d'après l'*Essai sur la musique de* Laborde, l'air sur lequel, dans le dernier siècle, se chantait encore en Islande l'une des strophes du *Krakumael,* et que Laborde a heureusement recueilli. Ainsi il ne manque rien à cette édition, et les amateurs de la poésie du nord trouveront dans le volume publié par M. Rafn le texte même de son plus vieux monument littéraire, enrichi par l'éditeur de tout ce qui peut contribuer à la clarté du texte et à l'agrément de l'ouvrage. Deppinc.

ALLEMAGNE.

233. — * *Ueber den gegenwärtigen Zustand des Ackerbaus, des Handels und der Gewerbe im Kœnigreich Hannover.* — De l'état actuel de l'agriculture, du commerce et de l'industrie dans le royaume de Hanovre; par *Gustave de* Gülich. Hanovre, 1827; Hahn. In-8° de 122 pages.

Le commerce et l'industrie du Hanovre ne sont pas d'une haute importance. On fabrique dans ce royaume beaucoup de toiles. On y brasse de la bière; on fait du papier, de l'eau-de-vie, etc.; et les produits agricoles sont plus que suffisans pour

la consommation. Le Hanovre a un tarif de douanes si modéré, que l'importation des marchandises étrangères éprouve peu d'obstacles; mais les douanes prussiennes sont là pour empêcher que les marchandises qui arrivent en Hanovre n'en dépassent les frontières; et c'est ce qui paralyse le commerce de transit. M. de Gülich indique bien quelques moyens pour relever l'industrie nationale, et faire refleurir le commerce; mais, comme il a dédié son livre au comte de Munster, ministre dirigeant, entièrement dévoué aux intérêts de l'Angleterre, l'auteur n'a pas eu le courage de dire que le Hanovre a reçu du roi d'Angleterre, par la faute de ce ministre, une constitution très-défectueuse, qui comprime l'esprit national, met la population des campagnes dans la dépendance absolue de la noblesse, et n'accorde pas aux citoyens les droits auxquels ils pouvaient prétendre.

Ce que l'on remarque de plus intéressant dans cet ouvrage, c'est une introduction qui contient un aperçu historique sur le commerce et l'industrie de l'Allemagne septentrionale pendant les cinquante dernières années; j'en présenterai les principales données. Pendant la guerre de l'indépendance des colonies anglaises en Amérique, le commerce du nord de l'Allemagne prit un essor extraordinaire : les nouveaux débouchés qui lui furent ouverts firent promptement écouler les toiles, les lins, les grains, et les autres productions du pays, dont l'expédition enrichit les villes anséatiques. Après le rétablissement de la paix, ces débouchés restèrent ouverts; mais la concurrence fut plus grande, et les bénéfices devinrent beaucoup moindres. Une nouvelle époque d'activité et de prospérité pour le commerce allemand commença avec la guerre de la révolution française; grâce à leur neutralité, les villes anséatiques firent des expéditions immenses, surtout depuis que la Hollande, subjuguée par les troupes républicaines, vit son commerce anéanti; les toiles, les fils, les grains, et en général tout ce que peut fournir le nord de l'Allemagne, était embarqué en masses énormes à Hambourg pour l'Angleterre; en échange, les Anglais inondaient l'Allemagne par la même voie de leurs productions coloniales. Ce tems de calamités et de guerres désastreuses fut un âge d'or pour l'Allemagne septentrionale. Le séjour des émigrés, les subsides de l'Angleterre, les dépenses faites par les grandes armées qui occupaient les pays voisins, répandaient plus d'argent dans ces contrées naturellement pauvres, qu'elles n'en avaient vu depuis des siècles. La classe moyenne surtout se ressentit de cette nouvelle aisance; les paysans en eurent aussi leur part, et l'agriculture y gagna; mais l'in-

dustrie, selon la remarque de l'auteur, resta à peu près stationnaire. Au lieu d'employer des capitaux à l'établissement des manufactures, beaucoup de personnes les prêtèrent aux gouvernemens qui de tous côtés faisaient des emprunts, et dont plusieurs ont fini par des banqueroutes. Ce dernier fait ne se trouve pas rappelé dans l'ouvrage de M. de Gülich; mais il n'en est pas moins certain. L'auteur convient que, tandis qu'en France et en Angleterre l'industrie faisait les progrès les plus rapides, l'Allemagne septentrionale semblait prendre à tâche de ne point avancer, et qu'elle se trouva par conséquent bientôt fort arriérée. Dans les villes anséatiques, le goût des spéculations hasardeuses causa la ruine de beaucoup de maisons de commerce. Les avantages que les ports allemands avaient tirés de leur neutralité pendant les guerres de la révolution cessèrent avec ces guerres, et les événemens des premières années de ce siècle les placèrent dans une position toute différente. Les Français, en occupant le Hanovre et quelque tems après les villes anséatiques, mirent fin au commerce maritime, surtout avec l'Angleterre; mais l'industrie, réduite à ses propres ressources, et délivrée de la concurrence étrangère, se développa librement et les manufactures se multiplièrent, principalement en Saxe et dans le pays de Berg. L'auteur prétend que le paysan était accablé d'impôts, de fournitures, de logemens militaires, et que le pays fut singulièrement appauvri par les dotations que Napoléon accordait aux généraux français dans les pays conquis; ce qui faisait passer les revenus des terres en France, sans indemnité pour l'Allemagne. Cette réflexion a quelque chose de spécieux; mais, pour être impartial, il aurait fallu mettre aussi dans la balance les avantages que le régime français, introduit dans le Hanovre et ailleurs, procurait à toutes les classes de la société, comme l'abolissement des corvées, l'égalité des droits, la liberté des cultes, etc. On voit que l'auteur ose à peine parler de cette époque, tant il paraît craindre de se compromettre. Lorsqu'enfin l'Allemagne fut affranchie du joug étranger, le commerce maritime reprit son cours; les toiles allemandes pénétrèrent dans l'Amérique du sud; les grains furent attirés en Angleterre, ainsi que les fils et les laines; les années 1817 et 1818 furent, selon l'auteur, les plus heureuses pour l'agriculture allemande. Les fermiers firent des bénéfices considérables; on se pressait pour avoir des fermes; les baux haussèrent rapidement de prix, tous les biens fonciers augmentèrent de valeur. Mais, dès l'année 1819, cet état prospère changea; l'Angleterre cessa de tirer ses blés de l'Allemagne; les prix des grains et des laines baissèrent; les banqueroutes

se multiplièrent, et la Prusse, par son tarif de douanes, porta un coup mortel au commerce de transit qui avait été si profitable pour le nord de l'Allemagne. Ce n'est pas que, depuis cette époque, l'exportation de quelques articles, notamment celle des laines, n'ait été avantageuse ; la Grande-Bretagne, qui, en 1800, avait tiré de l'Allemagne seulement 4,120 quintaux de laine; en 1814, 34,324, et en 1818, 84,322, en a tiré, en 1824, la masse énorme de 154,122 quintaux, et il paraît qu'en 1825 l'exportation a été plus forte encore; mais les laines sont à trop bas prix, et les gens de la campagne se sont accoutumés aux aisances de la vie, ce qui les force à tirer du dehors des quantités considérables de denrées coloniales, d'objets manufacturés, d'étoffes, etc. On avait conçu l'espoir de faire écouler beaucoup de toiles dans les nouveaux États d'Amérique; mais les marchés de cette partie du monde ont été bientôt encombrés d'objets arrivés de toutes parts, et la gêne qui en est résultée pour le commerce anglais lui-même, s'est communiquée à celui de l'Allemagne. Les réflexions par lesquelles l'auteur termine son aperçu ne sont rien moins qu'encourageantes pour l'agriculture et le commerce de ses compatriotes; de quelque côté qu'il porte ses regards, il n'aperçoit que le système prohibitif; partout on veut exporter des marchandises, nulle part on ne veut en recevoir; et les contrées où il serait possible d'en envoyer sont justement celles qui ne peuvent les payer. M. de Gülich, dans un tableau ajouté à son ouvrage, met en parallèle les tarifs de quelques grands états de l'Europe et de l'Amérique, où l'on voit que certaines marchandises paient un droit d'entrée plus élevé que leur propre valeur, et que d'autres sont totalement prohibées. L'auteur se borne à constater cet état de choses, sans indiquer les moyens de le changer.

234. — *Ueber den Obscurantismus der das deutsche Vaterland bedroht.* — De l'obscurantisme qui menace la patrie allemande, par *J.-G.* Pahl. Tubingue, 1826; Osiander. In-8°.

En Allemagne comme en France, la lutte est engagée entre les lumières et les ténèbres, entre les partisans de la liberté légale et les amis de la servitude en tout genre; et comme les Allemands sont plus flegmatiques que les Français, la discussion entre les deux partis est aussi plus calme, et les brochures plus méthodiques. M. Pahl range les obscurans en diverses classes; dans la première, il passe en revue les obscurans politiques, qui prêchent le régime absolu, sous le prétexte d'éviter les révolutions; il nomme MM. *de Haller*, *Dabelow*, *Stuhr*, *Gœnner*, *Frédéric Schlegel*, *Stourdza*, et quelques autres. Il s'adresse ensuite aux obscurans ultramontains, partisans

aveugles de l'autorité papale illimitée; il fait voir quels sont les efforts tentés par ce parti redoutable en France et en Bavière, afin de s'emparer du pouvoir, de l'éducation de la jeunesse et de l'esprit du peuple. Après lui, viennent les obscurans protestans, qui prêchent l'intolérance et s'enveloppent de mysticisme. Dans un de ses derniers chapitres, il fait voir qu'on n'a tant déclamé contre les Universités allemandes, qu'afin d'avoir occasion de détruire ces foyers de lumière et de science, contre lesquels ont échoué jusqu'à présent les sourdes menées des obscurans de la Germanie.

235. — *Erster Sieg des Lichts über die Finsterniss in der katholischen Kirche Schlesiens.* — Première victoire de la lumière sur les ténèbres dans l'église catholique de la Silésie. Hanovre, 1826; Hahn. In-8° de 42 pag.

Si l'on ne savait ce qui se passe dans la Silésie, on ne devinerait jamais l'énigme renfermée dans ce titre.

La Silésie est, comme on sait, un pays en grande partie catholique qui obéit à un prince protestant, le roi de Prusse. Le rapprochement des deux cultes a fortement influé sur les catholiques qui sentent le besoin d'opérer quelques réformes dans leurs usages religieux, et de rejeter ce qui ne s'accorde plus avec les mœurs et les lumières du siècle. Tout récemment, un prêtre anonyme a demandé, dans une brochure, l'abolition du célibat, des messes commandées et payées, etc. Dans la brochure qui fait le sujet de cet article, on publie la pétition que onze prêtres ont adressée à leur évêque, pour le supplier de réformer les abus du culte, de substituer la langue allemande au latin, incompréhensible pour le peuple, de faire rédiger un missel moins absurde que celui dont on se sert dans les églises de la Silésie, etc. «Nous autres Allemands, disent-ils, nous voulons non seulement prêcher en allemand à notre nation, mais nous voulons aussi prier, pour elle et avec elle, dans la langue nationale. Tant que le latin ne sera pas banni de la liturgie, il n'y aura pas de culte vraiment religieux et édifiant.» On apprend que l'évêque a répondu, avec un peu d'humeur, qu'il n'avait pas le pouvoir de changer les rits de l'église, et qu'il infligerait des peines ecclésiastiques à ceux de ses subordonnés qui se permettraient des innovations non autorisées. On n'insiste pas moins, dans d'autres brochures et dans quelques journaux allemands, sur la nécessité d'une réforme du culte romain. On veut que, dans les églises catholiques, le tems du service divin soit consacré en grande partie à chanter des cantiques en langue nationale, comme cela se pratique chez les protestans, au lieu de réciter de vieilles formules latines, dont plusieurs n'ont guère de sens. D—G.

236. — * *Thaddäus Kosciuszko, dargestellt, etc.* — *Thaddée* Kosciuszko, ou histoire de sa vie, par *Charles* Falkenstein, secrétaire attaché à la Bibliothèque royale de Dresde, etc. Leipzig, 1827; Brockhaus. In-8° de 294 p.

On connaît déjà plusieurs notices biographiques sur Kosciuszko, parmi lesquelles les Polonais ont distingué celle de M. Jullien, traduite dans leur langue (voy. *Rev. Enc.*, t. 1, p. 325. Février 1819), et remarquable par le sentiment qui l'a dictée et par la véracité des faits que l'auteur avait recueillis, concernant le héros polonais. M. Falkenstein a su profiter du travail de ses devanciers; mais sa biographie est conçue sur un plan plus vaste que les précédens, et s'est enrichie des matériaux nombreux qu'il a dus à ses relations avec Kosciuszko lui-même et avec d'autres Polonais. Désirant éclaircir les moindres circonstances de la vie privée et publique du grand homme dont il veut transmettre à la postérité une fidèle ressemblance, il cite près de quarante ouvrages qui ont servi à ses recherches, mais dont la plupart contiennent fort peu de détails sur Kosciuszko. Toutefois il est à regretter que M. Falkenstein ne mentionne point ceux où il a puisé le récit des circonstances qui se rattachent tant au voyage du jeune Kosciuszko à l'École militaire de Paris, qu'à ses premières amours avec la belle et intéressante *Sosnowska*. Quant au premier fait, on ne trouve dans biographie de Kosciuszko, par le comte *Alexandre Chodkiewicz*, citée par l'auteur, que la date de l'année 1769, époque du départ du jeune Polonais pour voyager dans les pays étrangers, et le récit de l'aventure amoureuse dont nous avons parlé diffère beaucoup, dans la nouvelle histoire, de la manière dont elle est rapportée dans les Mémoires du contemporain *Zenowicz*. Quoi qu'il en soit, c'est au tems à dévoiler les secrets de la première jeunesse de Kosciuszko.

Le talent et les soins consciencieux que M. Falkenstein a consacrés à son ouvrage lui donnent des droits assurés à la reconnaissance des Polonais et de tous ceux qui voudront connaître l'homme généreux dont le dévoûment patriotique, les malheurs et la gloire appartiennent déjà à l'histoire.

Notre auteur se montre observateur judicieux, éclairé et narrateur impartial : ses affections n'altèrent point l'équité de ses jugemens. Après avoir indiqué avec précision les causes de la décadence de la Pologne, de cette noble contrée où le sentiment national et patriotique a survécu dans les cœurs de ses habitans à l'indépendance même de la nation et à l'existence politique de la patrie, il arrive à la mémorable époque de l'année 1794, dans laquelle Kosciuszko, trahi par beaucoup d'événemens

funestes, se montra supérieur à la fortune et digne de la grande mission qu'il fut appelé à remplir. Cette époque est traitée avec tous les développemens convenables, par M. Falkenstein, qui a pris soin de recueillir et de consacrer par d'honorables éloges tous les noms des généreux Polonais, compagnons de Kosciuszko, en même tems qu'il voue au mépris et à l'indignation des gens de bien les noms de quelques hommes dénaturés qui furent traîtres à leur pays.

Des pièces justificatives, réunies à la fin du volume, donnent à la narration un nouveau degré d'authenticité qui augmente encore l'intérêt. C—o.

237. — *Solger's nachgelassene Schriften und Briefwechsel.* — OEuvres posthumes et correspondance de Solger; publiées par L. Tieck et *Fréd.* de Raumer. Leipzig, 1826; Brockhaus, 2 vol. in-8° de 780 et 784 pag.

On demandera quel est ce Solger dont on publie les œuvres posthumes en deux forts volumes. Le nom de ce professeur de philosophie est tout-à-fait inconnu en France; mais il a quelque célébrité en Allemagne. Solger était né en 1780; il mourut en 1819, après avoir professé la philosophie, d'abord à l'Université de Francfort-sur-l'Oder, puis à celle de Berlin. Il étoit ami intime du poëte *Tieck* et de l'historien *Raumer;* ces deux littérateurs ont recueilli ses œuvres posthumes et sa correspondance avec eux; ils ont même ajouté leurs propres lettres, ce qui grossit un peu le bagage. Cette correspondance occupe presque tout le premier volume. Le second est rempli de morceaux de métaphysique et de philosophie, d'articles critiques sur Sophocle, sur l'art dramatique, sur la mythologie des anciens, etc. La correspondance entre les trois amis roule en grande partie sur leurs travaux littéraires; ils se consultent, se font des complimens, ajoutent timidement quelques remarques critiques, et parlent d'eux-mêmes comme si l'immortalité leur était déjà assurée. Cette correspondance, quoique froidement écrite, a néanmoins de l'intérêt; elle nous met dans la confidence des travaux et des projets de quelques littérateurs allemands qui, au moins dans leur tems, ont passé pour des esprits distingués. Leur correspondance est précédée d'un journal ou recueil de notes que Solger a tenu pendant son voyage en Allemagne et à Paris, dans l'année 1800. On trouve dans ce journal des remarques piquantes, et des critiques plus ou moins justes, telles que les fait un voyageur qui ne voit les choses qu'en passant. L'auteur refuse le goût de la musique aux Français, parce qu'on a mutilé à Paris la *Flûte enchantée* de Mozart, et qu'on applaudit à l'Opéra les *cris effroyables* des

chanteurs. Il blâme M. *Alex. Lenoir* d'avoir restauré et réuni les anciens monumens qui étaient au Musée des Petits-Augustins : « Un Allemand, dit-il, aurait eu trop de respect pour toucher à ces antiquités, et pour prétendre les remettre à neuf. » M. Solger appelle cela un délit commis envers les arts. Du reste, il rend justice au zèle de notre compatriote; et nous saisirons ici l'occasion d'exprimer à M. Lenoir la reconnaissance des amis des arts, et le sentiment commun d'affliction que leur a fait éprouver l'acte de vandalisme qui a supprimé le Musée qu'il avait fondé, et qui a dispersé les monumens que ses laborieuses recherches lui avaient permis de recueillir. L'auteur fut introduit aux soirées de Millin; il en parle avec une sorte d'humeur : « Le maître de la maison, dit-il, se croyait en droit de ne s'embarrasser de personne, et chacun se tourmentait à sa manière pour arracher une parole à son voisin : c'était une espèce de cour que Millin se faisait faire : il tournait dans la salle, et de tems en tems il commençait une conversation en faveur de toute la compagnie, en avançant quelque chose de paradoxal, afin de fournir une matière à la discussion : aussi le combattait-on bravement; mais il finissait par rester vainqueur. Millin parle beaucoup, et aussi superficiellement qu'on peut le désirer. L'ennui d'une telle société vient, je crois, de ce que chacun s'imagine qu'il faut y étaler de l'esprit et du savoir : par malheur, la plupart des personnes réunies étaient des étrangers qui ne savaient que faire l'un de l'autre. » Il y a, selon moi, une sorte d'ingratitude à parler avec cette malveillance devant le public, des réunions d'un savant estimable qui n'avait d'autre but que d'être agréable aux étrangers, et de leur fournir un point de réunion; mais peut-être Solger ne destinait-il pas ces notes à la publicité : c'est ce que les éditeurs auraient dû faire savoir.

Le second volume a moins d'intérêt que le premier. Les morceaux philosophiques et métaphysiques peuvent être profonds; mais quand on les a lus, il en reste dans l'esprit très-peu de chose. Ces morceaux sont écrits d'ailleurs avec sécheresse, et dépourvus de tout agrément de style, quoique Solger écrive du reste très-purement. Il y a plus de mérite et d'intérêt dans les articles sur Sophocle, sur l'art dramatique, sur la mythologie des anciens; l'auteur y fonde au moins ses remarques sur quelque chose de réel, et on voit qu'il a fait une étude profonde des auteurs de l'antiquité. On trouve aussi dans ce second volume des réflexions sur l'enthousiasme patriotique, réflexions inspirées par les grands événemens qui, en 1813 et 1814, firent reconquérir l'indépendance nationale aux Prussiens. On voit que l'auteur n'était pas entraîné par le mouvement général de

sa nation; toutefois il fait de bonnes remarques sur cet élan patriotique que les nations ne manifestent que dans les grandes circonstances, et qu'après une longue et humiliante oppression.

D—G.

238. — * *Questiones Herodoteæ.* — Questions sur Hérodote par *Charles-Louis* Heyse. 1re partie : de la vie et des voyages d'Hérodote. Berlin, 1827. In-8°.

La préface de cet intéressant travail annonce beaucoup de jugement et de modestie : il a semblé à l'auteur que l'on tranchait souvent trop facilement les questions les plus délicates ; que trop souvent on se constituait juge en dernier ressort sur des sujets peu ou mal explorés; et il déclare qu'il a mieux aimé avouer quelquefois ses doutes, que de présenter comme certaines des opinions qui ne pouvaient être tout au plus que des conjectures. M. Heyse indique pour la date de la naissance d'Hérodote la première année de la 74e olympiade, la 484e avant Jésus-Christ : six ans s'étaient écoulés depuis la bataille de Marathon. Né à Halycarnasse, Hérodote eut pour père Lyxès, pour mère Rhœo ou Dryo; il comptait parmi ses parens le poëte épique Panyasis. En examinant ce qui concerne ce poëte et ses écrits, M. Heyse combat les opinions émises à ce sujet par M. le professeur Niæke. La question qu'il discute ensuite a pour but de déterminer si Hérodote a lu son histoire aux jeux olympiques : ce fait se rapporterait à l'olympiade 81. L'autorité la plus ancienne pour l'affirmation est celle de Lucien. On est allé plus loin après lui, car on a dit que Thucydide avait entendu la lecture de l'ouvrage d'Hérodote. D'abord, M. Heyse restreint avec raison ces assertions; puis, il se déclare pour elles, après avoir cherché à démontrer que cette lecture n'avait embrassé que des fragmens; et il combat d'une manière ingénieuse les objections de Dahlmann sur les invraissemblances qui résultent de la nature même de la chose et du peu de poids de l'autorité de Lucien, qui paraît même s'en être rapporté à une simple tradition. La section suivante est consacrée à la vie d'Hérodote jusqu'en l'olympiade 84, douze ans après cette lecture, époque à laquelle il passa à Thusium avec une colonie. Hérodote avait alors quarante ans; et il termina dans cette ville son histoire par le soulèvement des Mèdes comprimé par le second Darius, la première année de l'olympiade 93. Il faut donc qu'Hérodote soit mort plus tard, âgé de plus de quatre-vingts ans; il mourut à Thusium. M. Heyse pense qu'il ne se maria point. Quant à ses voyages, il visita l'Asie, la Crète, Cypre, la Phénicie, la Syrie, l'Arabie, la Mésopotamie, l'Assyrie et la Médie. On ne sait s'il vint à Suze; mais il ne vit point

l'Arcane, la Bactriane, ni l'Inde. En Afrique, il parcourut l'Égypte et ne pénétra point dans la Lybie intérieure. Sa présence à Cyrène est affirmée par l'auteur, qui doute qu'il soit allé à Carthage. Enfin, en Europe, Hérodote a voyagé en Thrace, en Macédoine, en Italie et probablement en Sicile, sans que l'on puisse préciser l'époque d'aucun de ses voyages.

239. — * *Alcæi Mitylenæi reliquiæ.* — Les Fragmens d'Alcée réunis et enrichis de notes, par *Aug.* Mathiæ. Leipzig, 1827. In-8°.

L'un des plus grands poëtes lyriques a disparu du Parnasse grec. Nous ne connaissons d'Alcée que des fragmens épars dans les œuvres des divers auteurs qui nous ont parlé de lui. Alcée de Mitylène montrait de grandes dispositions pour les armes et les combats; mais il prit la fuite à la première occasion, et les Athéniens vainqueurs suspendirent ses armes au temple de Minerve à Sigée. Ce poëte ne fut pas plus heureux dans sa carrière politique : il se joignit avec ses frères à Pittacus pour chasser le tyran de Mitylène; puis il se mit à la tête de ceux que l'administration de Pittacus mécontentait, et composa contre lui des vers où régnait le ton le plus injurieux. Alcée fut banni; puis, il tenta de rentrer dans sa patrie avec les exilés, et tomba entre les mains de Pittacus, qui usa de clémence envers lui. On veut qu'il ait été l'amant malheureux de Sapho, et l'on rapporte à ce sujet beaucoup de détails qui ne peuvent trouver ici leur place. La collection de M. Mathiæ est accompagnée d'une dissertation sur la vie et les ouvrages d'Alcée. Ce n'est pas la première fois qu'on recueille ses poésies; même dans les derniers tems, elles ont été publiées, d'abord, par Juni et Stange; puis, par Blomfield. L'édition actuelle était destinée aux *Analectes* de Wolf, auquel le manuscrit fut envoyé en 1819; mais ce savant étant mort sans en faire usage, M. Mathiæ le publie aujourd'hui séparément, et y ajoute quatre fragmens puisés dans un écrit d'Hérodien, connu depuis peu. Il y en a en tout cent cinquante-neuf, qui sont divisés ainsi qu'il suit : 1° chants guerriers ou politiques; 2° hymnes (à Apollon, à Mercure, à Vulcain); 3° chansons de table; 4° chants héroïques. Il y a encore deux sections; l'une intitulée : *Incertæ sedis fragmenta*, ce qui signifie qu'on ne sait à quelle classe les assigner; l'autre ne contient que des mots isolés. Il n'est pas besoin de dire que, sobre de paroles, M. Mathiæ a été prodigue de choses. Il réunit en 78 pages, des variantes, des remarques grammaticales, historiques et critiques. Nous indiquerons deux additions fort importantes; la première est une

discussion où l'on réfute ceux qui veulent enlever à Théocrite sa 29e idylle pour l'attribuer à Alcée ; la seconde comprend les imitations d'Horace, soigneusement rapportées chaque fois que l'occasion s'en présente. Cet ouvrage doit naturellement faire partie de toutes les bibliothèques philologiques.

P. DE GOLBÉRY.

SUISSE.

240. — * *Notice sur Pestalozzi*, par Mme *Adèle* DUTHON, auteur de l'*Histoire de la secte des amis*. Genève, 1827 ; A. Cherbuliez ; Paris, Paschoud. In-8° de 29 pages. (*Voy.* ci-dessus, pag. 295, la *Notice sur Pestalozzi*, par M. MONNARD, de Lausanne.

L'un des moyens les plus efficaces de réformer un peuple, le seul peut-être dont le succès soit certain, c'est l'éducation. Cette vérité n'est plus contestée ; et cependant, la plupart des hommes qui se vouent à la noble fonction d'instruire leurs semblables n'y voient absolument qu'un moyen de gagner de l'argent, une simple spéculation mercantile.

Dans cette situation des choses, un philosophe qui, comme Pestalozzi, a consacré toute sa vie, avec un désintéressement sans exemple, à l'éducation publique, est un phénomène d'autant plus extraordinaire que cet homme généreux était porté au bien par un instinct naturel, bien plutôt que par une raison éclairée et par des études approfondies. Tout ce qui tend à honorer la mémoire de ce bienfaiteur de l'humanité et à le faire mieux connaître doit donc être rendu public, afin d'offrir d'utiles exemples et d'encourager ses imitateurs. C'est par ce motif que nous annonçons la Notice sur Pestalozzi, par Mme Duthon. Quelques phrases sur la philantropie et sur les paysages de la Suisse, une critique un peu vive des voyages en Helvétie, publiés par MM. Simond et Raoul-Rochette, des réflexions sur le système de gêne et d'oppression que plusieurs puissances voisines de la Suisse font peser sur elle, des observations sur la honte qui devrait flétrir le service à l'étranger, et sur les causes qui amènent l'expatriation en général, tel est le contenu des premières pages de cet opuscule. Mme Duthon arrive enfin à Pestalozzi : elle jette d'abord un coup d'œil sur la situation politique de l'Helvétie à l'époque où il commença sa carrière philantropique.

Il était convenable, sans doute, de célébrer à cette occasion l'héroïsme avec lequel les petits cantons défendirent leur indépendance contre l'agression étrangère. Mais, à quel propos

la phrase suivante? « Les Français, pendant cette guerre, quoiqu'ils employassent tous les moyens de corruption, ne purent trouver ni un espion, ni une maîtresse; entre la mort et l'ignominie, les Suisses n'hésitèrent pas..... » Et pourquoi y joindre cette note? « Le canton de Vaud ne peut être compris dans ce qui vient d'être dit, les Français y furent reçus en amis. » Ne semblerait-il pas que les Vaudois, alliés des Français, leur firent le sacrifice de leur honneur et de leurs vertus domestiques? Nous aimons à croire que Mme Duthon n'a pas voulu injurier gratuitement sa patrie. Quoiqu'il soit pénible de revenir sur des questions depuis long-tems décidées, et qui peuvent réveiller des haines assoupies, lorsque l'union est si nécessaire, nous rappellerons ici, pour les personnes irréfléchies que de fausses allégations pourraient séduire, que le *canton* de Vaud n'était, en 1798, que le *pays* de Vaud, et les habitans du *pays* de Vaud que *les sujets* des Suisses. Il importe peu que les Bernois eussent octroyé aux Vaudois le faible avantage de se parer du même nom qu'eux. Ce qui constitue en réalité la qualité de citoyen, c'est la jouissance de *tous les droits politiques du citoyen.* Jusqu'au moment de leur émancipation, les Vaudois ne furent pas plus Suisses, que les Grecs ne sont Turcs. Placés sous une honteuse tutelle par la force, ils n'ont pu s'en affranchir que par la force, et on ne saurait les blâmer d'avoir accueilli les offres de secours des Français, à l'époque où, inférieurs en nombre et en puissance à leurs maîtres, ils ne pouvaient seuls secouer le joug. N'ont-ils pas, au contraire, mérité des éloges pour la modération avec laquelle ils ont usé de la victoire envers les oligarques, que, depuis plusieurs siècles, ils étaient habitués à considérer comme leurs ennemis?

Pour revenir à Pestalozzi, l'auteur le suit dans les différentes phases de sa vie. Toujours bon, toujours prodique de sa personne et de sa fortune pour obliger les indigens, Pestalozzi s'occupe à Stanz de l'éducation de malheureux orphelins. A Burgdorf, riche de la réputation qu'il vient d'acquérir, il s'entoure de collaborateurs, afin de répandre et de perfectionner sa méthode qui compte déjà beaucoup de partisans; mais bientôt, à Yverdun, il cesse d'être secondé par les hommes qu'il s'était associés, et qui, selon l'auteur, étaient aussi ambitieux de fortune que Pestalozzi l'était de bonnes œuvres; la chute de son institut en est la conséquence.

Les faits rapportés sur Pestalozzi ne sont pas tous exacts. Une personne qui a vécu vingt ans près de lui nous assure qu'il n'a jamais eu de cure dans le canton de Zurich, et que, parmi les instituteurs d'Yverdun, un seul avait été du nombre

des pauvres de Stanz. Les observations de Mme Duthon sur sa méthode nous paraissent assez justes, quoique sujettes à contestation. Nous sommes d'autant mieux placés pour les apprécier que nous avons nous-mêmes eu le bonheur de passer deux années de notre enfance auprès du respectable vieillard. Mme Duthon termine sa brochure en disant qu'elle ne veut se permettre aucune observation sur la conduite des collaborateurs de Pestalozzi. Mais elle cite un passage d'une lettre de celui-ci à M. et à Mme Niederer qui semblerait rejeter sur eux beaucoup de blâme. Quand on veut rester neutre dans un procès, il ne faut en faire connaître aucune pièce détachée, ou bien il faut les publier toutes. *Auguste* PERDONNET.

ITALIE.

241. — * *Breve cenno, etc.* — Précis sur l'hospice de la Maternité de Florence, et compte rendu de la pratique dans cet établissement, depuis sa fondation (en 1815) jusqu'au mois de mars 1824, par M. le Dr J. BIGESCHI, professeur d'accouchemens. Florence, 1824. In-8°.

Le but principal du grand-duc Ferdinand, en fondant cet hospice, a été de former pour l'État, et spécialement pour les provinces, des sages-femmes instruites dans l'art qu'elles sont appelées à exercer. Pour l'instruction pratique des élèves sages-femmes, cet établissement n'a que quatre lits destinés à recevoir, dans les derniers jours de leur grossesse, des femmes pauvres et mariées. Une telle disposition nous porterait à croire que les malheureuses filles victimes de la séduction se trouveraient exclues du bienfait de cet établissement; mais nous savons qu'elles sont accueillies dans un local à part, et qu'elles y reçoivent les secours et les soins dus par l'humanité au malheur. Parmi d'autres hospices du même genre, qui ont été fondés sur divers points, en Europe, nous aimons à citer l'hospice de Milan, dit de Sainte-Catherine, qui réunit depuis long-tems tous les avantages désirables, soit sous le rapport de l'instruction, soit sous le rapport de la police médicale.

M. Bigeschi expose, dans son livre, le mode adopté pour l'admission des élèves, la méthode suivie pour leurs études, les formalités à remplir avant de se livrer à la pratique, et enfin tout ce qui concerne l'instruction des sages-femmes. Il donne ensuite la description et le dessin exact d'un lit mécanique pour les accouchemens, à la fois très-commode pour la femme en travail et pour l'opérateur, et dont la construction ingénieuse et économique doit le faire préférer à tous ceux que l'on emploie

dans les hospices de France et d'Angleterre pour le même objet. L'auteur rend compte du résultat des accouchemens de cinq cents femmes, en ajoutant des détails et des notices d'un grand intérêt pour les personnes de l'art. Ce livre, écrit avec clarté et précision, est rempli d'observations curieuses et de faits instructifs.

242. — * *Saggio di sperimenti, etc.* — Essais d'expériences sur les propriétés chimiques et médicinales des eaux thermo-minérales du temple de *Sérapis* à Pouzzole : ouvrage périodique qui contient les observations de sept années, par le Dr Cajetan Conte, directeur de cet établissement. Premier volume pour l'année 1823. Naples, 1826. In-8°.

Dans une dédicace au roi, l'auteur signale à S. M. la nécessité d'appliquer à toutes les sources d'eaux minérales, qui abondent dans le royaume de Naples, des dispositions analogues à celles que son auguste père a fait prendre relativement aux eaux de Sérapis. Certainement le gouvernement ne pourrait employer les deniers publics d'une manière plus honorable, ni plus utile pour le pays.

La préface contient un essai historique sur l'emploi des eaux minérales par les anciens, semblable à ce que l'on trouve dans la plupart des livres écrits sur le même sujet. Nous aimons à reconnaître que l'auteur est animé des plus nobles sentimens pour la gloire de sa patrie, et pour le bonheur de l'espèce humaine. Après la préface, vient un hymne du professeur Ciampi en l'honneur des eaux minérales de Sérapis, puis un rapport de l'auteur à S. E. le prince *de Ottajano*, intendant de la province de Naples. Dans cet intéressant rapport, présenté à l'autorité un an avant la publication de l'ouvrage, M. le docteur Conte expose l'état des bains de Sérapis, et indique les améliorations dont ils sont susceptibles. Nous apprenons avec plaisir que le prince de Ottajano a donné des ordres pour leur exécution. Les essais sont divisés en deux parties : la première contient les observations faites conjointement avec M. le professeur Cassola sur les propriétés physiques et chimiques des eaux de Sérapis, d'où il résulte que leur température est de 34 à 35 degrés de Réaumur, et qu'elles sont salines, analogues à celles de Montpellier, du Mont-d'Or, etc. La seconde partie, plus étendue, embrasse les observations de l'auteur sur leurs effets médicinaux. Il s'occupe particulièrement des cas de maladies du système nerveux : nous ne pouvons pas être d'accord avec lui dans ses divisions, lorsqu'il reconnaît deux espèces de fonctions dans le système nerveux : la *sensibilité* et la *contractilité*. La sensibilité n'est pas une fonction, mais une qua-

lité, une propriété de tous les nerfs; la contractilité appartient au système fibreux, et aux muscles en particulier, et les nerfs, dans ce cas, ne font que leur communiquer un genre propre d'irritation, ou de stimulation. Ainsi, les divisions et les subdivisions des maladies de *la sensibilité*, et de *la motilité*, et de leurs *complications* ne sont point philosophiques. L'auteur, du reste, a fait preuve de connaissances très-étendues en médecine, et surtout en nosologie. FOSSATI, D. M.

243. — * *Relazione storica dello stato civile, etc.* — Tableau historique de l'état politique, des sciences et des arts chez les Indiens avant l'époque d'Alexandre, par M. l'abbé *N.* MANFREDI, ancien missionnaire apostolique au Malabar. Crémone, 1825; Manini. In-8° de 64 pages.

Cet ouvrage d'un savant qui, pendant quatorze ans, a prêché l'Évangile aux Indiens dans leur langue, et qui maintenant recueille avec autant de modestie que de bonne foi les souvenirs de son paisible apostolat, ne doit pas être confondu avec les dissertations purement spéculatives d'un érudit qui ne connaît les langues de l'Inde que par des vocabulaires, et le pays, ses mœurs, ses monumens, que par des relations qu'il n'a pu mettre en parallèle avec la réalité. M. Manfredi croit, comme beaucoup d'autres, que l'Inde, un des plus anciens berceaux de l'espèce humaine, a vu naître aussi dans son sein les premières connaissances, les premiers arts; mais, s'il le prouve par les nombreux témoignages de l'antiquité, et surtout du siècle d'Alexandre, il semble qu'il le prouve encore mieux, lorsqu'il parle ainsi d'après ses propres impressions : « Les pays les plus facilement cultivés, et qui produisent en abondance toutes les choses nécessaires à la vie sociale de l'homme, ont été naturellement les premiers peuplés. L'Inde est une belle et fertile contrée, où l'homme ne trouve rien de nuisible; la chaleur y est tempérée par des vents continuels et divers, par l'ombre épaisse des arbres, par les fleuves, les torrens, les rosées périodiques; dans les vallées et autres endroits propres à recevoir la semence, il se fait deux, trois, et souvent quatre récoltes annuelles; les pluies tiennent presque lieu des soins de la culture; des fruits exquis se succèdent toute l'année; le cocotier, arbre merveilleux, qui, dans le voisinage de Bombay, se couvre de fruits mûrs quatre ou cinq fois l'an, devient plus fécond, à mesure qu'il approche du midi, de sorte que sur la côte de Travancore, où je suis resté dix ans, il donne chaque mois de nouveaux fruits; là s'élève aussi l'arbre qui produit un coton excellent pour toute espèce de travaux; en un mot, ce pays égale et surpasse peut-être les plus belles

contrées du monde en richesse et en fécondité, etc. » Lorsqu'on voit l'auteur appuyer ensuite ces réflexions générales par les plus savantes citations, rapprocher des historiens d'Alexandre les livres indiens sur l'art militaire, analyser le code de lois recueillies sous les auspices de lord Hastings; nous faire connaître le livre malabar *Keralulpátti*, et le vocabulaire bramanique (*Amarasinham*), qu'il a lui-même rapporté en Europe; apprécier avec tout le goût d'un Italien la sculpture et la musique de ces peuples, pénétrer dans les secrets de leur astronomie, décrire et interpréter le *Nuli* ou cordon mystérieux des brames, s'empresser enfin de faire partager à toutes les nations éclairées le fruit de ses longues recherches, il est impossible de ne pas se montrer reconnaissant pour des confidences si importantes et si neuves; il est juste surtout de recommander à tous ceux qui s'occupent de la littérature de l'Indoustan un livre peu connu en France, et que distinguent la certitude des renseignemens, la précision des détails, la simplicité et la candeur du style. On voit que l'Italie est bien loin de négliger les études orientales, et que le P. Paulin de Saint-Barthélemi, un des plus célèbres *indianistes* du dernier siècle, a parmi ses disciples des successeurs dignes de lui.

J. V. L.

244. — *Dell' origine de' sette e tredici comuni et di altre popolazioni alemanne, abitanti fra l'Adige e la Brenta, etc.* — De l'origine des sept communes et des treize communes, et des autres populations de race allemande, qui se sont fixées entre l'Adige et la Brenta, sur les territoires de Trente, de Vérone et de Vicence : Mémoire du comte *Benoît* Giovanelli. Trente, 1826; Monanni. In-8°.

On rencontre au pied des Alpes du côté de l'Allemagne, mais sur le sol de l'Italie, certains villages dont les habitans conservent un langage particulier, et des mœurs étrangères aux populations qui les entourent. Les savans et les géographes cherchent en vain depuis long-tems quelle a pu être l'origine de ces peuplades. On les fait descendre des races rhétiques, des Cimbres, des Liguriens, ou des Allemands. L'auteur du mémoire qui nous occupe voit en eux des colons venus de la Souabe. Il appuie son opinion sur des observations ingénieuses et savantes que les amateurs de ce genre de recherches pourront consulter utilement.

Fr. Salfi.

245. — *Cenni istorici, etc.* — Observations historiques sur la ville et la citadelle de Turin, depuis 1418 jusque en 1826, par M. *Antoine* Milanesio, géomètre royal. Turin, 1826; J. Favale. In-8°.

M. Milanesio a divisé son ouvrage en deux parties. Après avoir rappelé que Turin passa sous la domination des comtes de Savoie par le mariage d'Adélaïde, femme d'Othon, troisième fils d'Humbert *aux blanches mains*, dont elle eut Amédée II qui succéda à l'héritage long-tems contesté des marquis de Suse, il expose, dans sa première partie, les accroissemens et les changemens que cette ville a subis, depuis Amédée VIII jusqu'à l'année 1814. Il marque parmi ses plus anciens monumens les tours dites d'*Ovide*, que le vulgaire croit avoir été habitées par le poëte romain, supposition dont on a fait justice depuis long-tems. Il passe de ces tours au rempart nommé le bastion de Saint-Laurent, dont il fait remonter l'origine à l'année 1461, sous le règne de Louis, fils d'Amédée VIII; mais il ne s'attache pas à fournir les preuves d'un fait qui, s'il était constaté, établirait en faveur des Italiens la priorité de l'introduction en Europe de ce genre d'architecture militaire. Il cite ensuite la citadelle de Turin, construite sous Emmanuel Philibert, ainsi que les canaux, les églises, les hôpitaux, les théâtres et un grand nombre d'autres monumens qui ont placé la capitale du Piémont au rang des plus belles villes du monde. M. Milanesio n'oublie pas de mentionner le pont que les Français y ont bâti sur le Pô pendant leur dernier séjour en Italie. La seconde partie du livre est consacrée à l'analyse des embellissemens que Turin a reçus depuis 1814. Cette ville renferme actuellement 110,000 habitans dans une enceinte de 7,398 mètres de tour. Sa position au centre d'une province riche et florissante, l'accroissement rapide de sa population, et l'impulsion donnée par le gouvernement, y ont favorisé la rapide multiplication des établissemens et des édifices de tous genres. M. Milanesio fait rarement la part de la critique et ne recherche pas avec assez de soin si ces constructions nouvelles ont été dirigées d'après les règles d'un goût sévère. On doit cependant mettre au nombre des innovations utiles et dignes d'éloges l'agrandissement du palais des sciences dans lequel on a placé le Musée des antiquités égyptiennes formé par M. *Drovetti*, qui l'a cédé récemment au gouvernement piémontais. M. Milanesio a fait paraître séparément une carte de Turin gravée par M. Bordiga, habile artiste de Milan; elle contient des tableaux chronologiques et statistiques qui sont un véritable résumé de l'ouvrage. C. Rossetti.

246. — * *Memorie intorno alla vita ed alle opere di Werner ed Haüy, etc.* — Mémoires sur la vie et les ouvrages de Werner et de Haüy, par l'abbé *Louis* Configliacchi, professeur d'histoire naturelle à l'Université de Padoue. Padoue, 1827. In-8°.

M. Configliacchi a voulu montrer, dans cet ouvrage, combien Werner et Haüy ont contribué aux progrès de la minéralogie. Ils ont créé, en quelque sorte, deux sciences nouvelles, l'un en considérant les masses minérales dans leur ensemble, et l'autre en déterminant leurs moindres caractères physiques. En écrivant la vie de ces deux illustres minéralogistes, l'auteur suit avec exactitude l'ordre de leurs recherches et de leurs découvertes. Il a principalement signalé l'attachement extraordinaire que Werner a toujours montré pour sa science favorite. Étant professeur à Freyberg, il lui sacrifia sa petite fortune, et n'épargna aucun moyen pour communiquer à d'autres les connaissances précieuses qu'il avait acquises. Tandis que Werner éclairait d'un côté l'Allemagne, Haüy, de l'autre, soumettait en France à un calcul plus rigoureux les lois de la cristallisation, et déterminait les caractères spécifiques des minéraux. M. Configliacchi, en appréciant les connaissances profondes de ces deux hommes célèbres, donne des preuves nouvelles de son savoir, et son exemple atteste que les Italiens savent rendre justice au mérite des étrangers.

247. —**Frasologia italiana, ossia raccolta di* 20,000 *frasi; etc.* —Phraséologie italienne, ou Recueil de 20,000 phrases rangées par ordre alphabétique, et suivie d'explications, etc. Milan, 1826; Rusconi. In-8°.

Ces sortes de livres ont ordinairement je ne sais quoi de spécieux aux yeux d'une certaine classe de lecteurs qui leur trouvent beaucoup plus d'importance qu'ils n'en ont réellement. Il ne faut pas chercher la véritable richesse d'une langue dans cette abondance de phrases qui décèle souvent la pénurie des idées. On doit s'attacher à la clarté, à la précision, fixer le sens qui convient exclusivement à chaque mot, et surtout la différence réelle que l'on reconnaît entre ceux que l'on regarde comme synonymes. C'est en observant avec soin ces nuances qu'un écrivain peut donner à son style toute la précision convenable, et ce genre de recherches n'a pas encore été l'objet d'un travail complet pour la langue italienne. Elle paraît souvent pauvre au milieu de ce luxe de phrases qui séduit beaucoup d'écrivains italiens. On doit toutefois reprocher ce défaut plutôt aux auteurs qu'à la langue elle-même : distinction essentielle qui paraît avoir échappé à des critiques étrangers, d'ailleurs judicieux. L'ouvrage que nous annonçons peut cependant être utile, si l'on ne perd point de vue les principes que nous venons d'indiquer.

248. — * *Prose inedite, etc.* — Discours en prose inédits, de *Gabriel* Chiabrera. Gênes, 1826; Pagano. In-8°.

Si nous appelons l'attention sur ces discours d'un des plus grands poëtes italiens du XVIIe siècle, c'est qu'ils nous paraissent devoir servir à détromper la plupart des étrangers qui répètent trop souvent que les Italiens, remarquables par le talent d'écrire en vers, sont restés au-dessous du médiocre dans l'art d'écrire en prose. Chiabrera commande également l'admiration comme poëte et comme prosateur. Dans le premier de ses discours, il fait l'histoire du marquis J.-J. de Médicis; il raconte les efforts tentés par ce seigneur pour détruire la liberté de Sienne, que défendit avec énergie, mais sans succès, le célèbre Strozzi. Bien que Chiabrera, comme poëte, ait souvent chanté les Médicis de son tems, comme historiographe il n'a pas hésité à retracer les crimes des oppresseurs de la Toscane, et les vertus du dernier citoyen dont se soit honoré ce pays. Après la vie du marquis de Médicis, on trouve un *Éloge d'Alexandre Farnèse;* puis, trois *Dialogues* sur l'espèce d'ode que les Italiens nomment *canzoni*, et qu'il ne faut pas confondre avec les chansons françaises. Chiabrera sut garder un juste milieu entre l'imitation servile des *petrarquistes* et la licence des *marinistes;* il mit à profit les travaux de ses devanciers, anciens et modernes; en marchant sur les traces des poëtes grecs, il fonda une nouvelle école; il imita surtout Pindare, ainsi que l'avait fait Horace, et fit connaître aux Italiens des beautés dont on n'avait pas encore songé à tirer parti. Aucun poëte ne l'a surpassé dans le genre anacréontique.

249. — *Leonida, etc.* — Léonidas, tragédie de *G.-B.-R.* Moreno. Gênes, 1827; Ricci. In-8°.

Un journal italien, en annonçant cette tragédie, a déclaré qu'elle rappelle le génie de l'immortel Alfieri. Malheur à ce poëte, si l'on se formait une idée de son génie par le Léonidas de M. Moreno. Il n'existe aucun rapport entre les tragédies de l'un et les pièces de l'autre. Plan, méthode, caractères, versification, style, tout est différent. Il n'y a même aucune apparence que l'auteur de *Léonidas* ait voulu prendre Alfieri pour modèle. Sa tragédie compte plus de dix personnages, des incidens nombreux, compliqués, et peu vraisemblables; sa diction est peu concise, et parfois peu correcte... Qu'y a-t-il de commun entre ces fautes graves et les beautés d'Alfieri? F. Salfi.

Ouvrages périodiques.

250.—* *Antologia, etc.*—Anthologie, ou Journal de sciences, lettres et arts. N° 79. Florence, 1827. In-8°.

Le cahier que nous annonçons renferme, comme ceux qui

ont précédé, des articles d'un grand intérêt. On y trouve d'abord un long et savant mémoire, signé Patrophile, qui forme la première partie d'un ouvrage inédit sur la *Publicité des jugemens en matière criminelle.* L'auteur examine avec une sage modération tout ce qu'on a avancé ou hasardé jusqu'ici à cet égard; il ajoute même aux considérations des autres publicistes, et surtout à celles de MM. *J. Bentham*, *Ét. Dumont*, et *P. Rossi.* L'auteur prouve que le secret, dans la poursuite et le jugement des affaires criminelles, peut favoriser la corruption des juges et des témoins, et rendre difficile la découverte de la vérité; qu'il nuit à la liberté civile, s'oppose au véritable but des lois pénales, etc.—Un autre article, remarquable par l'esprit qui l'a dicté, est une *Lettre d'Ét. Mayer,* adressée à M. *Benci,* sur l'étude des anciens et sur les rapports de cette étude avec la littérature italienne. Un troisième article, non moins curieux qu'instructif, est la *Relation* d'un voyage qu'un citoyen de Livourne a fait dans le Canada. On trouve aussi dans ce même cahier une description fort détaillée et pleine de vie du monument élevé à la gloire de Canova à Venise, et dont nous avons déjà parlé (voy. *ci-dessus*, page 509). F. Salfi.

PORTUGAL.

251. —**Memoria historica sobre as obras do real mosterio de Santa Maria da Victoria, etc.*— Mémoire sur les ouvrages d'arts renfermés dans le monastère royal de Sainte-Marie de la Victoire, nommé vulgairement *de la Bataille;* par don *Fr.-Francisco* de S. Luiz, évêque coadjuteur de Coimbre, comte d'Arganil, président de la Chambre des députés de la nation portugaise, membre de l'Académie royale des sciences. Lisbonne, 1827; imprimerie de l'Académie royale des sciences. Petit in-f° de 72 pages.

Ce mémoire est plein d'une érudition que le plus grand nombre des lecteurs trouvera de son goût; car plusieurs sortes de curiosités y seront satisfaites. Le monastère dont l'auteur donne, non-seulement la description, mais l'histoire, fut fondé par le roi Jean Ier, en exécution du vœu qu'il avait fait à la sainte Vierge, le 14 août 1385, au moment de livrer aux Espagnols la bataille d'Aljubarrota, où les Portugais remportèrent une victoire complète. On s'attachera, principalement ailleurs qu'en Portugal, au quatrième chapitre, où M. de Saint-Luiz parle des monumens historiques déposés ou construits dans le couvent de la Bataille, d'après la chronique de Fr. Luiz de Souza. Parmi les documens historiques insérés à la fin de ce

mémoire, il y en a deux qui font connaître le latin du xve siècle, en Portugal, et donnent le moyen de le comparer à ce que la même langue était en Allemagne, à la même époque. Au reste, le latin n'était pas moins altéré et déformé à Paris qu'à Lisbonne, ainsi qu'on le voit par une citation très-curieuse intitulée : *Authentica das reliquias*, insérée à la fin de ces documens. Y.

PAYS-BAS.

252. — * *Mémoire et observations sur la perforation de la membrane du tympan*, pour rétablir l'ouïe chez les sourds-muets, par M. de Neuborg, D. M. Bruxelles, 1827; Tarlier. In-8°.

L'auteur de cette brochure, ci-devant chirurgien-major à l'armée des Pays-Bas, où il a donné des preuves de son talent et de sa philantropie, exerce depuis quelques années l'art de guérir à Bruxelles. A l'exemple de M. le Dr Deleau, de Paris, il s'applique avec zèle à rétablir l'ouïe chez les sourds-muets, et la réputation qu'il s'est acquise en Belgique par ses succès obtenus en perforant la membrane du tympan dans la *surdimutité*, fera sans doute rechercher son Mémoire, dans lequel il a déposé le fruit de son expérience et consigné plusieurs faits qui parlent fortement en faveur d'une opération qui est encore loin d'être investie de cette confiance qu'elle semble mériter.

Dans sa brochure, M. de Neuborg cherche à prouver l'innocuité de la perforation du tympan, explique les cas où elle est indiquée, rapporte plusieurs observations que sa pratique lui a fournies sur la réussite de l'opération, décrit la manière de la pratiquer, et donne la description de l'instrument dont il se sert, et qui est figuré à la fin de son écrit.

De Kirckhoff.

253. — C. J. C. Reuvens, *Oratio de archæologiæ cum artibus recentioribus conjunctione.* — Discours sur les rapports de l'archéologie avec les arts modernes. Leyde, 1827. In-4° de 25 p.

L'auteur, professeur ordinaire à la faculté des lettres de l'Université de Leyde, s'efforce de démontrer, par des documens historiques, combien l'étude de l'art des anciens a exercé d'influence sur les arts modernes. Il lui attribue les progrès qu'ont faits les beaux-arts, surtout depuis le tems de François Ier. Mais M. Reuvens ne s'occupe pas de tous les arts, il se borne à traiter de l'architecture; aussi, le titre de son discours aurait-il peut-être dû l'annoncer; il a été traduit en langue nationale par M. *P.-O.* Vander Chys (Amsterdam, 1827. In 8° de 74 p.) X.

254. — *Les principaux tableaux du Musée à La Haye*,

gravés au trait, avec leur description. La Haye, 1826; imprimerie du gouvernement.

La première partie de cet ouvrage contient 25 gravures au trait, exécutées avec une grande perfection. On y trouve l'expression des physionomies, les nuances des distances dans le fond des tableaux, une correction de dessin et une finesse de trait admirables. Cet ouvrage est publié par les soins du directeur même du musée, M. *J.* Steengracht, *van Oostkapelle*, qui a donné, dans l'introduction, une courte histoire de la galerie, et qui a ajouté, pour chaque tableau, une notice biographique sur le peintre et une description du tableau dessiné qui annonce de vastes et profondes connaissances dans les beaux-arts. Nous espérons que cette publication sera continuée, et nous engageons l'auteur à livrer au public en même tems et de la même manière les tableaux de sa propre galerie, enrichie de plusieurs chefs-d'œuvre des peintres anciens et modernes. Fossati, D.-M.

Ouvrages périodiques.

255. — * *Correspondance mathématique et physique*, publiée par *A.* Quetelet, membre de l'Académie royale des sciences et arts de Bruxelles, etc. T. III. Bruxelles, 1827; Hayez, imprimeur de l'Académie, rue de la Montagne, n° 1023.

Les recueils périodiques consacrés exclusivement aux sciences mathématiques et physiques sont assez nombreux en Europe; ce qui atteste plutôt le zèle des savans que celui des lecteurs. Nous apprenons, par cette Correspondance, que le *Journal de mathématiques*, publié en Prusse par M. Crelle, aurait succombé sans les encouragemens que S. M. a donnés au rédacteur. En France, les *Annales mathématiques* de M. Gergonne ont aussi éprouvé le besoin des secours du gouvernement, et les ont obtenus. Plus heureux que MM. Crelle et Gergonne, M. Quetelet n'a pas encore éprouvé cette nécessité que le savant ne supporte point avec résignation, quand il s'agit des moyens de propager la science. Mais, ajoute-t-il, « notre gouvernement nous a témoigné la même bienveillance que MM. Gergonne et Crelle ont trouvée près des gouvernemens français et prussien : et, si nous étions dans le cas de devoir faire des sacrifices, il ferait en sorte que nous n'en fussions du moins que pour nos peines, sans compter les désagrémens que fait éprouver la négligence des libraires, qui sont peut-être les plus puissans auxiliaires que puissent avoir ceux qui craignent les journaux scientifiques. »

L'usage de proposer des problèmes et d'en publier les solu-

tions remonte, comme on sait, aux plus beaux tems de l'histoire des mathématiques. Newton lui-même, dans tout l'éclat de sa renommée, ne dédaigna point de prendre part à ces exercices. Les questions proposées et résolues dans cette Correspondance se présentent sous une forme attrayante ; c'est la curiosité qu'elles excitent et satisfont. On ne manquera certainement pas d'y entremêler quelques applications non moins dignes de l'esprit de recherche que les difficultés des mathématiques pures. Et pourquoi ne proposerait-on pas aussi des problèmes de physique? Il en est dont la solution n'exige presque point d'appareils et d'expérience ; de plus, la faculté qui découvre les moyens d'expériences, les routes les plus courtes et les plus faciles pour arriver à la connaissance des faits, cette faculté se développe et se fortifie par l'exercice : il est donc très-utile de soutenir son activité, et de l'augmenter, s'il est possible.

L'analyse des ouvrages sur les *Sciences mathématiques et physiques* est une partie importante de cette Correspondance. On ne sera pas surpris d'y trouver partout des jugemens équitables, médités avec soin, exprimés avec modération : s'il est aujourd'hui, dans la république des lettres, une contrée paisible et amie de l'ordre, c'est celle qui est assignée aux savans; et dans cette contrée, le quartier des sciences exactes est le plus calme : résultat nécessaire de la nature des choses. Nous ne louerons donc pas M. Quetelet de tout ce qui est digne d'estime dans cette partie de son travail; il n'était pas en son pouvoir de s'en acquitter autrement. Profitons de cette occasion pour placer ici une remarque relative aux plaintes de quelques auteurs mécontens, car il y en a dans les sciences comme dans les lettres. Il arrive de tems en tems qu'une critique bienveillante et mitigée avec précaution paraît très-dure à l'auteur qui l'éprouve, et aux amis qui prennent sa défense. Mais comment faire? Ne faut-il pas en venir à prononcer le mot fatal, et s'énoncer de manière à être bien compris du lecteur? Si la critique devenait hostile, elle changerait de nature et d'action; elle ne serait plus une discussion raisonnée, de bonne foi, et par conséquent toujours utile. Au reste, ces observations ne tendent point à faire l'apologie de ce qui peut se présenter sous une apparence de critique, dans la Correspondance de M. Quetelet : on n'appellera point de ses jugemens. Il pousse la complaisance jusqu'à démontrer à un résoluteur de la quadrature du cercle que la solution expérimentale qu'il propose est fort éloignée de la précision que peuvent atteindre les approximations indiquées par le calcul.

La *Statistique* est mise aujourd'hui, et à bon droit, au rang

des principales applications des mathématiques. Malheureusement, la science est nouvelle; ses méthodes n'ont pas encore été discutées sous tous les aspects, ni peut-être complétées; il est à craindre que l'on ne veuille aller trop vite et trop loin. On trouve dans cette Correspondance des essais sur l'influence des saisons, des climats, des institutions et même des heures sur les deux extrémités de la vie humaine, la naissance et la mort. Les lecteurs un peu timides éprouvent quelque embarras, en suivant les recherches de cette nature; ils doutent qu'un nombre quelconque de faits et d'années comprennent toutes les données de ces sortes de questions, dans les rapports nécessaires pour que l'on puisse en déduire le fait général, la *loi*. Si l'on fait le dénombrement exact des causes dont il s'agit de combiner les effets, et les lois diverses de l'action de chacune, on conservera peu d'espoir de parvenir à débrouiller ce chaos.

La *météorologie* trouve aussi sa place dans cette *Correspondance;* et en effet, cette division de la physique a, plus qu'aucune autre, besoin de communications rapides entre tous ceux qui s'occupent de ses progrès. Dans le second cahier, page 95, on lit la description d'une grêle extraordinaire tombée à Maestricht, sur laquelle les sectateurs des paragrêles regretteront peut-être de n'avoir pas fait quelques expériences; cependant, il est fort douteux que le résultat eût été favorable à leur doctrine; des appareils qui ne s'élèvent qu'à quelques mètres au-dessus du sol n'auraient pu exercer aucune action sur des nuages formés à une hauteur prodigieuse, d'où les masses congelées se précipitaient sur la terre avec une vitesse d'autant plus grande qu'elles étaient plus grosses.

Une *Correspondance* telle que celle-ci prend soin de faire une ample provision de matériaux pour l'histoire des sciences dont elle s'occupe. M. Quetelet a profité de la publication d'un *Tableau historique et chronologique de l'École polytechnique* par M. de Mancy, pour donner un abrégé de l'histoire de cette pépinière de savans, d'ingénieurs, de militaires les plus instruits de toute l'Europe; de cette institution qui ne sera jamais égalée que par l'école de *Westpoint* aux États-Unis et dont la vigoureuse constitution a soutenu le choc des passions politiques et des ennemis de l'instruction.

Il est consolant pour les amis des sciences de penser que l'excellent recueil de M. Quetelet est assuré d'une longue durée. Comme le rédacteur a soin qu'il réponde constamment à sa destination, il devient nécessaire à toutes les bibliothèques qui ne sont pas étrangères aux sciences. Ferry.

256. — * *Bydraegen tot Regtsgeleerdheid en Wetgeving.* —

Recueil périodique consacré à la science du droit et à la législation, par MM. *C.-A.* Den Tex et *J.* Van Hall. Amsterdam, 1826-1827; les héritiers Gartman.

A peu près à la même époque où MM. *Birnbaum*, *de Coster*, *Destriveaux*, *Ernst*, *Holtius* et *Warnkœnig*, professeurs des Universités de Liège et de Louvain, commencèrent à publier, sous le titre de *Bibliothèque du jurisconsulte et du publiciste*, un recueil qui peut être considéré comme l'expression des doctrines juridiques de la partie méridionale du royaume des Pays-Bas (1), MM. Den Tex et Van Hall firent paraître à Amsterdam le premier cahier d'un autre recueil dont le cadre est à peu près semblable, et qui doit nous faire connaître l'état de la science du droit dans les provinces septentrionales du même royaume. Si le nombre des abonnés correspond au mérite de ces deux nouvelles publications, on n'aura qu'à se féliciter des obstacles qui ont empêché l'union d'abord projetée entre les savans auteurs de l'une et de l'autre; mais, lorsque d'un côté nous réfléchissons à la concurrence que devra soutenir le recueil publié à Liège, non-seulement avec la *Thémis* française (2), mais

---

(1) Il faut cependant observer que la plupart des professeurs chargés d'enseigner le droit dans les provinces méridionales ayant été appelés des pays étrangers, on ne peut rien conclure de leurs doctrines, qui seront sans doute celles de la nouvelle magistrature et du nouveau barreau. Quant à la science des anciens jurisconsultes de la Belgique, parmi les derniers, les uns sont élèves de l'ancienne université de Louvain, où l'histoire du droit avait fini par être beaucoup trop négligée; les autres appartiennent à l'école établie à Bruxelles sous la domination française, école où l'enseignement du droit était misérablement circonscrit dans les mêmes limites qui s'opposent encore aujourd'hui dans toute la France aux progrès des études juridiques.

(2) Nous saisissons cette occasion pour recommander de nouveau à nos lecteurs le seul recueil périodique qui soit véritablement consacré en France à la science du droit. La *Thémis*, *ou Bibliothèque du jurisconsulte* (qu'il ne faut pas confondre avec les compilations qui ne renferment que des décisions judiciaires), est parvenue à la fin de son 8e volume; nous engageons les éditeurs à ne point se laisser décourager par la perte qu'ils ont faite de leur savant et zélé collaborateur, M. Jourdan, et, si la périodicité proprement dite, en rendant leur tâche plus pénible, devait les détourner de la continuation de leur travail, nous les engagerions à suivre l'exemple de MM. *Hugo*, *de Savigny* et *Grolman*, dont les recueils paraissent par livraisons, mais non à époques fixes. En sacrifiant cet avantage ils en obtiendraient un autre qui a bien son importance, savoir, de n'être pas réduits à pu-

avec une Thémis *bâtarde* vivant à Bruxelles aux dépens de la Thémis *légitime;* et lorsque d'un autre côté nous considérons combien est peu répandue la langue dans laquelle MM. Den Tex et Van Hall publient leurs *Bydraegen*, nous ne sommes pas sans crainte sur la durée de ces deux entreprises si utiles, et nous voudrions bien n'avoir à redouter d'autre événement fâcheux que leur fusion; dût-elle s'opérer par le moyen devant lequel on a reculé, de l'impression d'un double texte (hollandais et français), à l'imitation du *Journal officiel* (ou Bulletin des lois) des Pays-Bas.

Une comparaison établie entre les deux recueils, à l'effet de déterminer les caractères distinctifs de l'école hollandaise et de l'école belgique, serait certainement un travail aussi intéressant qu'utile. Mais, à raison de son étendue, ce travail ne convient qu'à un ouvrage spécialement consacré à la science du droit; nous le recommandons aux éditeurs de la *Thémis.*

Nous nous contenterons de faire ici, pour les *Bydraegen*, ce que nous avons déjà fait depuis long-tems pour la *Bibliothèque du jurisconsulte*, c'est-à-dire, d'indiquer les principaux articles des livraisons qui nous sont parvenues.

Dans les cahiers 1er et 4e de 1826, et 2e de 1827, nous trouvons une dissertation de M. *Backer*, avocat à La Haye, sur l'importante matière des conflits, ou plutôt sur les limites qui séparent la compétence des autorités judiciaires de la compétence de l'administration. Dans le 2e cahier de 1826, M. Huidecoper, avocat à Amsterdam, a essayé de poser de nouveau les principes de ce qu'on appelle la *rétroactivité des lois.* D'intéressantes questions relatives au *Droit commercial* sont discutées par MM. Van Hall et Bondt dans les cahiers 1er de 1826 et 2e de 1827. Les fragmens nouvellement découvert du *Code Théodosien* ont été l'objet de remarques critiques présentées par MM. *Van Hall* et *Den Tex*, dans les 1er et 3e cahiers de 1826. Plusieurs questions intéressantes de droit privé, et notamment celle du privilége accordé au vendeur d'immeubles, sont traitées par MM. Uitwerf Sterling et Groen Van Prinsterer. Enfin, le *droit des gens*, le *droit public*, notamment le *droit ecclésiastique*, le *droit pénal*, la *médecine légale*, ont offert à MM. Den Tex, Berg, Dejonghe, Schull,

---

blier quelquefois des morceaux faibles, ou incomplétement élaborés. — Les 8 volumes qui forment la collection de la *Thémis* se vendent 56 fr. aux personnes qui souscrivent pour le 9e volume, au bureau de rédaction, rue Soufflot, ou place Sainte-Geneviève, n° 2.

Meyer et Thyssen des sujets de dissertations plus ou moins étendues.

Dans la partie du Recueil qui a pour objet l'examen des ouvrages nouveaux, et qui appartient presque en totalité à MM. Van Hall et Den Tex, nous avons remarqué les Notices *sur le projet de code pénal de la Louisiane*, sur les *annotations ad Gaïum* de M. Van Assen, sur deux Mémoires de M. de Savigny, sur le dernier ouvrage de M. Locré, sur l'ouvrage de Miller intitulé : *An inquiry into the present state of the civil law of England, etc.*

On remarque dans tous les jugemens que les éditeurs des *Bydraegen* ont porté sur les ouvrages, autant de sagacité que d'indépendance; et les mêmes qualités se retrouvent dans le compte rendu par M. Van Hall de la jurisprudence de la cour supérieure de La Haye, et des travaux exécutés dans les Pays-Bas à l'égard des sources récemment découvertes de l'ancien Droit romain.

Il paraît chaque année, 4 livraisons des *Bydraegen*, formant ensemble au-delà de 500 pages in-8°; les livraisons de 1826 ont été publiées avec régularité; mais nous n'avons encore reçu que 2 livraisons de 1827. D.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

257. — * *Encyclopédie populaire*, ou *les sciences, les arts et les métiers mis à la portée de toutes les classes.* Paris, 1828; Audot, éditeur. Cette collection sera composée de volumes in-18, qui se vendront séparément au prix de 1 fr.

Cette nouvelle entreprise bibliographique est une traduction, ou plutôt une imitation des cahiers publiées en Angleterre par la *société des connaissances usuelles*, dont M. Brougham est président. Pour approprier à notre usage cette œuvre des savans anglais, on a senti qu'il fallait quelques modifications; que d'ailleurs, lorsqu'il s'agit de sciences ou d'arts, le devoir d'un traducteur est d'améliorer ce qu'il veut mettre à la disposition de ses compatriotes. Il vient plus tard que l'auteur qu'il traduit, et par conséquent, il est tenu de faire mieux que l'original, de rectifier ses inexactitudes, de compléter ses lacunes : on attend de lui le travail que l'auteur lui-même se serait imposé, dans une seconde édition de son ouvrage. Il n'en est pas ainsi, lorsqu'il est question de transporter dans une autre langue un

ouvrage d'imagination : la fidélité la plus scrupuleuse est alors imposée au traducteur; ce qu'il retrancherait serait un vol, et ce qu'il ajouterait une falsification. Il faut du savoir et beaucoup de savoir pour bien traduire un ouvrage de sciences, et un talent remarquable, pour être sans reproche, quand on traduit un ouvrage de littérature. Presque toujours, les traductions sont confiées à l'ignorance et aux manœuvres littéraires : la *Bibliothèque des connaissances usuelles*, transformée en *Encyclopédie populaire*, n'a pas eu cette mauvaise fortune. M. Boquillon, traducteur des volumes que nous avons sous les yeux, a satisfait honorablement aux obligations qu'il avait contractées, en se chargeant d'être l'interprète des rédacteurs anglais. Le style est convenable, les idées sont exposées avec clarté : c'est tout ce qu'il était possible de faire, et par conséquent, tout ce que l'on pouvait espérer. Quant à l'utilité réelle de chacun des ouvrages qui formeront cette Encyclopédie, c'est l'expérience qui doit nous l'apprendre; mais, dans le résultat de cette expérience, quel qu'il soit, comment séparer ce qui appartient à un livre et à la forme particulière de sa rédaction, de ce que les circonstances et les influences extérieures viennent y mêler? Comment fixer le point du départ, le degré d'influence des causes favorables ou contraires, évaluer les résistances ? Aucune étude n'est plus difficile que celle de l'homme : et, si l'on avait eu le bonheur de surmonter tous les obstacles, et d'arriver à une connaissance assez complète de notre nature, il resterait encore à faire usage de cette connaissance pour perfectionner l'art social, autre travail d'une extrême difficulté. Les sociétés, dont l'instruction populaire est l'objet, proposent des prix pour la rédaction d'ouvrages à la portée du *peuple ;* elles rédigent avec soin les programmes de ces compositions, jugent les concurrens avec une judicieuse bienveillance, et trouvent de tems en tems l'occasion de décerner des couronnes. Cette première partie de leur tâche est facile; mais la seconde l'est beaucoup moins. Il s'agit de constater, par des observations très-attentives et philosophiques, que les questions ont été bien posées et bien résolues; et, si l'on découvre que le but n'est pas atteint, il faut se remettre sur la bonne voie, et recommencer. Ce zèle philantropique ne préserve point de l'erreur : il mérite doublement notre reconnaissance et nos éloges, lorsqu'il revient sur ses pas, et fait le sacrifice de tout amour-propre aux grands et nobles intérêts de l'humanité. Quelque bien que l'on ait à dire des ouvrages populaires publiés jusqu'à présent par les sociétés les plus éclairées, on ne peut les considérer que comme une première

épreuve dont il s'agit de connoître le résultat ; il faut constater ce résultat par des moyens dont la recherche est un objet digne des plus sérieuses méditations.

Ces réflexions préliminaires nous ont mené si loin, qu'il ne nous reste plus assez d'espace pour rendre compte des trois premières livraisons qui ont déjà paru, et que l'empressement du public n'a pas laissé séjourner long-tems dans les magasins de l'éditeur. Nous les joindrons aux livraisons suivantes, qui sans doute ne tarderont pas à paraître. F.

258. — * *Annuaire du jardinier et de l'agronome pour* 1828, renfermant les descriptions et la culture de toutes les plantes utiles ou d'agrément qui ont été décrites pour la première fois en 1827; les nouvelles d'horticulture de la même année; des considérations sur l'acclimatation et la naturalisation des plantes; les principes généraux de la greffe, et la description de toutes les greffes herbacées ; enfin, un tableau des meilleures espèces et des variétés d'arbres fruitiers entrant dans la composition d'un jardin ou d'un verger, etc.; suivi d'une *table alphabétique* renvoyant à toutes les plantes décrites dans les *Annuaires du jardinier* des années précédentes; par un *jardinier agronome*. Paris, 1828; Roret. In-18 de 214 pages; prix, 1 fr. 50 c.

On regrette que M. Boitard, rédacteur de cet ouvrage, comme l'avertissement nous l'apprend, entretienne ses lecteurs de contestations qui se sont élevées dans le sein de la *Société d'horticulture*, et dont le public raisonnable refusera certainement de prendre connaissance. Un Annuaire, essentiellement destiné à renfermer des annonces utiles, des données et des indications à l'usage de tous, peut-il être une lice pour ces joutes oiseuses, auxquelles les assistans ne s'intéressent guère que par une malicieuse curiosité? Les lecteurs sensés composent le public des écrivains jaloux de se faire une réputation durable, et ce public exige qu'on le respecte.

Après cette boutade, venons à l'*Annuaire du jardinier*. Il paraît que la censure n'étend point jusqu'à l'empire de Flore sa malfaisante influence. L'année 1827 n'a pas été moins féconde que les précédentes, plus heureuse que l'esprit, la matière a suivi paisiblement les lois générales qui la régissent, et les directions que les arts de l'homme lui tracent, conformément à ces lois. L'imagination s'étonne à la vue des catalogues de plantes nouvelles introduites dans les cultures, de variétés obtenues et conservées par les soins du jardinier : il semble que nous soyons menacés d'un débordement de richesses botaniques auxquelles il sera difficile d'opposer des digues assez

fortes. Toutefois, que ce danger, encore éloigné, ne nous effraie pas : d'autres soins beaucoup plus pressans sollicitent notre attention; que les jardiniers poursuivent leurs agréables recherches. Nous acceptons avec reconnaissances les fruits de l'horticulture de 1827, dont M. Boitard nous donne le catalogue et la description, et nous espérons que l'année 1828 s'enrichira de nouvelles conquêtes en ce genre, et que le même écrivain prendra soin de nous les faire connaître.

259. — * *De la culture du mûrier*, par *Mathieu* Bonafous, directeur du jardin royal d'agriculture de Turin, etc. *Troisième édition*. Paris, 1827. Mme Huzard. Barret, à Lyon. In-8° de 62 pages avec une planche. Prix, 1 f. 25 c. et 1 fr. 50 c. par la poste.

On ne peut trop multiplier les éditions d'un ouvrage tel que celui-ci, car l'intérêt des cultivateurs de la plus grande partie du sol français est de savoir tout ce que M. Bonafous leur apprend en quelques pages, et surtout de le pratiquer. Le département du Rhône a bien senti la grande utilité de cette instruction, et une médaille d'or, décernée à l'auteur, prouve que les administrateurs de ce département savent apprécier et récompenser les services rendus à leur pays. En joignant à ce petit écrit ceux du même auteur sur l'éducation des vers à soie, on a tous les documens nécessaires pour tirer le meilleur parti de la culture du mûrier; espérons que la culture de cet arbre précieux e propagera dans tous les lieux qui lui conviennent. Des écrits tels que celui-ci sont très-propres à hâter cette grande amélioration de notre agriculture. Y.

260. — * *Manipulations chimiques*, par Faraday, professeur de chimie à l'*Institut royal de Londres;* traduit par M. Maiseau, traducteur de l'*Enquête du parlement anglais sur l'industrie* ; revu, pour la partie technique par M. Bussy, professeur de chimie à *l'École de pharmacie de Paris, etc.* Paris, 1827; Sautelet. 2 vol. in-8° de 400 p.; prix, 14 fr.

Cette traduction est l'œuvre de deux associés dont l'un a fourni la connaissance de la langue, et l'autre celle de la science. Notre époque est celle des associations pour faire le bien; le plus grand nombre de celles dont l'histoire fait mention n'avaient d'autre but que l'intérêt des associés, aux dépens des intérêts généraux.

L'ouvrage le plus complet que l'on ait publié sur les *manipulations chimiques* est, à coup sûr, celui de M. Faraday, et un professeur aussi habile ne pouvait composer un ouvrage médiocrement bon. Remercions donc les deux écrivains qui l'ont fait passer dans notre langue. Si désormais les chimistes ne sont pas en état de tout faire dans un laboratoire, de se

passer au besoin d'aides, d'ouvriers, de secours de toute sorte, de suppléer aux instrumens qui leur manquent ou de les construire eux-mêmes, ce ne sera pas la faute de M. Faraday. Si cet ouvrage avait été composé par des chimistes français, on y trouverait quelques procédés qui paraissent inconnus en Angleterre; réciproquement, nos chimistes les plus instruits acquerront la connaissance de quelques manipulations propres aux chimistes anglais: heureux résultats des communications scientifiques. Des gravures en bois achèvent d'éclaircir ce que les explications n'auraient pas fait assez bien comprendre: l'auteur et ses interprètes n'ont rien négligé pour que l'ouvrage fût en état d'exercer une influence remarquable sur la science et ses applications; espérons qu'il obtiendra le succès qu'il mérite à tant d'égards. H. Dussard.

261. — * *Traité des membranes en général et des diverses membranes en particulier*, par *Xav.* Bichat. *Nouvelle édition*, revue et augmentée de Notes par M. Magendie, de l'Académie des sciences, médecin de l'hôpital de la Salpêtrière, etc. Paris, 1827; Gabon; Méquignon Marvis. In-8° de xxxiv et 349 pages; prix 5 fr. 50 c

Bichat lut, en 1798, à la *Société médicale d'émulation de Paris*, deux Mémoires sur la structure et la distinction des membranes: ils furent publiés, en 1799, dans le 2e volume du recueil de cette Société. A cette première ébauche déjà remarquable succéda, en 1800, le *Traité des membranes*, production pleine de vues nouvelles et de brillantes inspirations. Mais bientôt, fécondant les germes qu'il avait déposés dans cet ouvrage, riche de plus d'expérience, d'observations plus nombreuses, embrassant l'ensemble de l'économie, la totalité de nos organes, Bichat donna au monde savant, en 1801, son *Anatomie générale*, œuvre impérissable d'un des plus beaux génies qui aient éclairé la médecine, et en 1802, le 22 juillet, il mourut à l'âge de trente-un ans!

Le Traité des membranes, dont nous annonçons la réimpression, ayant été refondu dans l'*Anatomie générale*, doit être surtout considéré, ainsi que le dit avec raison M. Magendie, son éditeur, comme un monument biographique propre à faire bien juger le talent dont était doué Bichat. Pour être mis au niveau de l'état actuel de la médecine, il eût fallu en quelque sorte le refaire; mais ce travail n'était pas ce que devait se proposer M. Magendie. Il s'est contenté d'indiquer çà et là, par quelques notes, ce qui eût pu induire en erreur, et celles des prévisions de Bichat que le tems n'a pas confirmées. Peut-être, cependant, au lieu de se borner à des remarques destinées

seulement à rectifier le texte, eût-on dû aussi, pour rendre à Bichat un hommage mérité, montrer quels développemens il avait lui-même donnés à ses premières idées, et comment il les avait perfectionnées, soit dans son *Anatomie*, soit dans ses *Recherches sur la vie et la mort*, qui succédèrent à son Traité des membranes. Ce qui, dans ce dernier ouvrage, est demeuré original, c'est la description de l'arachnoïde; mais, dans ce sujet difficile, il était resté bien des points encore controversés. Il était nécessaire qu'ils fussent éclaircis, et personne n'était plus capable de le faire que M. Magendie qui, s'étant occupé spécialement des fonctions de cette membrane, pouvait donner sur sa structure le résultat de ses propres recherches. RIGOLLOT *fils*, D.-M.

262. — * *Traité sur les gastralgies et les entéralgies*, ou *Maladies nerveuses de l'estomac et des intestins;* par le docteur BARRAS. 2e *édition*, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1827; Béchet jeune. In-8°; prix, 5 fr. 50 c.

Un médecin, long-tems malade, vient de publier l'histoire de ses longues souffrances. Il nous apprend quelles erreurs ont été commises à son sujet, quels résultats ont eus les conseils de la plupart des médecins dont il a réclamé les secours; enfin, il nous montre, en dernière analyse, ce que chacun peut concevoir, que l'air pur des champs, un régime doux et substantiel sont les seuls moyens qui aient apporté quelque adoucissement à ses maux. Voilà pour les gens du monde une belle leçon, sans contredit. En profiteront-ils? Cet exemple devrait les frapper; car la maladie dont il s'agit est de celles qui attaquent particulièrement les citadins, les riches, ou les hommes livrés aux travaux du cabinet. A Paris, surtout, ces maladies sont communes. Nulle part, on n'abuse autant de toutes ses facultés; nulle part, *l'estomac*, dont il est ici question, n'est mis à de plus rudes épreuves : les uns, uniquement occupés de satisfaire un appétit qu'excitent à chaque instant la gourmandise ou l'occasion, semblent ne vivre que pour manger; d'autres ne considèrent, pour ainsi dire, l'alimentation que comme un moyen de soutenir des forces qu'incessamment les excès de tout genre épuisent; d'autres, enfin, et ceux-là sont les seuls auxquels le médecin philantrope puisse porter un véritable intérêt, emportés par l'émulation la plus noble, voulant se distinguer dans la carrière qu'ils parcourent, pensent à peine qu'ils ont un corps. Ils oublient que le corps éprouve des pertes proportionnées à leurs travaux, et qu'il faut, pour les réparer, non-seulement user d'alimens sains, mais encore les prendre en tems opportun et laisser à l'estomac le tems de les digérer.

Cet organe, que, dans une des fables de La Fontaine, les membres accusent de paresse et d'inactivité, est presque aussi injustement traité par la plupart des hommes. Lui seul doit agir toujours; il doit constamment exciter l'alimentation et savoir s'arranger de celle qu'on lui donne. Pour lui, jamais de repos; et, si quelque excès ou, ce qui est encore plus fréquent, quelque modification atmosphérique, ou quelque peine morale, trouble ou suspend ses fonctions, après avoir, pendant plusieurs siècles, crié à la *dyspepsie*, nous crions maintenant à la *gastralgie*, et bien plus généralement à la *gastrite*.

Le docteur Barras, toutefois, homme sage et plein de probité, en cherchant à prouver que la plupart des affections de l'estomac ne sont nullement inflammatoires et tiennent seulement à l'exaltation ou bien à la dépravation de la sensibilité de cet organe, ne prétend pas que la gastralgie doive faire entièrement oublier la gastrite. Il n'a point la prétention de faire secte. Praticien modeste, il se borne à combattre, par les faits qu'il a été à même d'observer, les abus d'une doctrine exclusive dans ses dogmes et séduisante par sa simplicité. Pour le dire, en un mot, ce médecin écrit sous la dictée de la raison et de l'expérience. Le succès de cet ouvrage annonce que le public commence à ne plus se payer de mots. Il prouve, ce que tant d'autres faits prouvent également, que la raison publique s'éclaire en s'exerçant. Qui aurait pensé, en France, il y a quarante ans, à demander compte à son médecin de l'état de la médecine et des motifs qui le portaient à agir? Quelques mots échangés sur la pituite ou sur la bile eussent satisfait les plus curieux. Nous vivons aujourd'hui sous l'empire des faits; chacun réclame le *pourquoi*, en toute chose. Le tems est à jamais passé où l'on croyait sur parole, où l'on jurait sur la foi d'autrui; et, si d'habiles jongleurs occupent quelquefois encore la scène du monde, leur règne est de courte durée.

La dernière doctrine médicale qui a pris vogue dans nos écoles rapportait toutes les maladies à une série de phénomènes à peu près identiques, quels que fussent ses rapports, les fonctions ou la structure des organes qui en étaient le siége; quels que fussent l'âge, le sexe et les dispositions particulières de l'individu qui en était le sujet. Rien n'était plus facile à concevoir, ni plus commode à établir. Une génération naissante, imbue de ces principes, croyait avoir tout appris; mais l'expérience a bientôt prononcé.

La pratique, en montrant chaque jour de nouveaux faits, a signalé des rapports différens, a prouvé ce qu'un médecin ne devrait jamais perdre de vue, que tout est varié dans la na-

ture. Partout il n'existe, en effet, que des individus; et quant aux modifications que le corps humain éprouve, elles sont tellement diversifiées, que, pour un observateur attentif, il est impossible d'en trouver deux qui présentent une véritable parité.

Les modifications dont le système nerveux est susceptible sont incontestablement les plus nombreuses et les plus difficiles à classer. De tout tems elles ont exercé la patience et la sagacité des médecins les plus habiles. De tout tems aussi, les travaux de ces observateurs n'ont eu pour résultat que de préparer des matériaux; pas une main, que je sache, n'a été assez hardie pour oser prétendre à les coordonner. La direction des esprits et l'état de la science veulent impérieusement que chacun paie son tribut, en indiquant les résultats de son expérience; mais sans imposer aux autres une opinion et surtout sans torturer les faits. Or, le travail du docteur Barras réunit ces deux conditions importantes; l'estime de ses confrères et celle du public ont déjà récompensé ce médecin de la réserve judicieuse qu'il a su garder et des efforts qu'il ne cesse de faire pour détruire une opinion trop accréditée. J. B. F., D. M.

263. — * *Lettre à M. le chevalier Vincent de Kern*, premier chirurgien de S. M. l'empereur d'Autriche, en réponse à un écrit ayant pour titre : *Réflexions sur la nouvelle méthode de MM. Civiale et Leroy, pour broyer et extraire les calculs vésicaux;* par le Dr Civiale. Paris, 1827; Béchet jeune. In-8° de 76 pages avec une planche; prix, 2 fr.

Nous avons parlé plusieurs fois de la méthode du Dr Civiale pour le broiement et l'extraction des calculs vésicaux par les voies naturelles, et des résultats extraordinaires que ce chirurgien obtient chaque jour. Cette révolution chirurgicale s'est signalée par une polémique animée, et dans laquelle les antagonistes de M. Civiale n'ont pas toujours fait preuve de justice. Comme les découvertes les plus utiles, la *lithotritie* fut d'abord traitée de *chimère*. Lorsque les résultats eurent constaté son importance, on voulut refuser à son auteur le mérite de l'invention: d'abord, en lui opposant des prétentions rivales, ensuite, en attribuant à la chirurgie allemande une découverte qui est toute française. Après être resté long-tems étranger à cette discussion qui n'a point eu tout le succès auquel prétendaient ses adversaires, M. Civiale a consenti enfin à faire valoir ses droits devant le public.

Nous avons fait connaître son premier ouvrage, publié il y a plusieurs mois (1), dans lequel cet habile praticien a exposé

(1) *De la Lithotritie*, ou *Broiement de la pierre dans la vessie.* Paris, 1827; Béchet jeune. In-8°; prix, 6 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 187.)

la nature de ses travaux dont le but était de substituer à l'une des opérations les plus graves et les plus terribles de la chirurgie, une opération peu douloureuse et exempte de dangers. M. Civiale indique les tentatives infructueuses que l'on avait faites pour soustraire les calculeux à l'opération de la taille, et il fait connaître, par des relevés de statistique, les chances de succès que la cystotomie peut offrir. Il fait ensuite l'histoire de ses propres recherches, trace la marche qu'il a suivie pour parvenir à broyer la pierre dans la vessie, et publie les résultats qu'il a obtenus par une opération que l'*Académie des Sciences* a désignée par le nom de *méthode Civiale*, et que ce corps savant a déclarée *glorieuse pour la chirurgie française*, *honorable pour son auteur et consolante pour l'humanité*, en décernant à son inventeur le grand prix de chirurgie de dix mille francs, fondé par M. de Montyon.

La brochure que nous annonçons aujourd'hui est une réponse aux attaques d'un nouvel adversaire, le premier chirurgien de S. M. l'empereur d'Autriche. M. Civiale fait connaître les antécédens de la lithotritie, discute le mérite des diverses tentatives qui ont été faites, et combat, par des faits et par des argumens sans réplique, les suppositions et les assertions inexactes auxquelles avaient eu recours les détracteurs de cette belle découverte. Il termine cette partie de sa réponse à M. de Kern par un parallèle de l'ancienne opération et de celle qu'il a inventée, prouve par des faits nombreux la grande supériorité de celle-ci. Après avoir démontré combien sont imaginaires les inconvéniens que l'on a cru trouver dans l'emploi de sa méthode, M. Civiale aborde la question de la *priorité d'invention*, et ses recherches établissent que l'idée première de la possibilité de broyer la pierre dans la vessie se trouve exprimée dans quelques auteurs arabes, qu'elle a été souvent reproduite, que l'on a même présenté des projets, mais qu'ils n'ont pas été exécutés, et que cette idée était restée stérile pour la science et pour l'humanité.

Quant à la discussion des prétentions rivales que l'auteur présente avec autant de clarté que de franchise, l'ouvrage renferme tous les éclaircissemens nécessaires. Z.

264. — *Astronomie des Demoiselles*, ou *Entretiens entre un frère et sa sœur, sur la mécanique céleste, démontrée et rendue sensible sans le secours des mathématiques*, augmentés d'idées puisées dans les découvertes les plus nouvelles, et d'après les meilleurs astronomes; suivis de problèmes dont la solution est aisée, et enrichis de plusieurs figures ingénieuses, servant à rendre les démonstrations plus claires; par *James* Ferguson,

professeur d'astronomie, et membre de la Société royale de Londres : ouvrage traduit de l'anglais, revu et augmenté par M. Quétrin, professeur et auteur de divers ouvrages sur l'astronomie et la géographie. Paris 1827; Raynal, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 13. In-12 de 232 pages, avec six planches gravées et coloriées ; prix, 3 fr. 50 c.

Le livre anglais que M. Quétrin a traduit ne m'est pas connu; mais le nom de Ferguson me semblait devoir promettre quelque chose de mieux que la traduction qu'on publie : c'est tout simplement un exposé de la sphère, à peu près comme on en met en tête des géographies élémentaires à l'usage des pensionnats de demoiselles. Il est vrai que l'on y trouve les données numériques exactes qui servent de base au système planétaire; mais comme ces nombres ne sont amenés par aucun raisonnement qui puisse permettre d'*entrevoir* comment la science les obtient, ce sont des hors-d'œuvre tout-à-fait hors de la portée des personnes auxquelles le livre est destiné, et ces tableaux d'élémens astronomiques ne seront certainement pas lus par elles. Je doute encore que les vieilleries proposées par Pluche pour exprimer la signification des constellations zodiacales soient données dans le livre anglais de Ferguson : ce savant est trop instruit pour ignorer que ces signes, imaginés par les Égyptiens, dans des tems très-reculés, ne s'accordent qu'avec des phénomènes physiques propres à cette contrée, et qui sont tout-à-fait différens de ceux qu'on expose dans l'ouvrage. Pourquoi remplir la tête des jeunes gens d'idées fausses et généralement reconnues pour telles? Mais il y a bien d'autres erreurs : par exemple, page 226, le nombre d'or est 6, et l'épacte 25, en 1829, au lieu des nombres cités : page 190, on voit Sirius au ciel vers la gauche d'Orion, et plus bas, et non pas à droite; page 161, l'auteur veut prédire l'heure de la haute mer, jusqu'à tenir compte de deux minutes, et oublie de dire que les distances de la lune à la terre influent jusqu'à retarder d'une heure ou avancer de 40 minutes l'instant de la marée; page 163, l'action solaire sur l'heure et la grandeur du phénomène est mal désignée; page 178, l'année civile n'est pas égale à l'année tropique : page 108, ce n'est pas à l'aide des circompolaires qu'on obtient l'heure, pas même en mer, etc. Quant à la forme du dialogue que l'auteur a préférée peur rendre ses explications plus claires, il est permis de croire qu'il s'est abusé à cet égard. Lorsqu'on veut, en un petit nombre de pages in-12, démontrer la multitude des faits d'une science aussi vaste que l'astronomie, on n'a pas de pages à perdre; et l'on ne voit pas ce que peuvent apprendre au lecteur des phrases comme celles-ci : « Que fites-

vous hier, Jenny, après le déjeuner? Je vous ai attendue dans ma chambre, mais vous n'êtes point venue. Je suis enchanté de voir le zèle que vous mettez à étudier, etc. », et autres propos de même utilité. Il faut pourtant dire qu'en général le peu d'explications que ce livre contient est fait avec clarté; que les figures sont très-ingénieusement ajustées, et que la jeunesse pourrait en tirer quelque fruit, si l'on en supprimait les choses oiseuses et les erreurs : ce serait alors un fort bon traité de la sphère, pour servir de préliminaire à l'étude de la géographie. FRANCOEUR.

265. — *Note sur les diverses espèces de frottemens qui peuvent exister entre deux courbes et deux surfaces*, par *Théodore* OLIVIER, ancien élève de l'École polytechnique, ancien officier d'artillerie, membre de l'Académie royale des sciences militaires de Stockholm, etc. Paris, 1827; Imprimerie de Plassan. In-8° de 13 pages; prix, 1 fr.

Quand même on ne saurait point en quel lieu M. Olivier a reçu son éducation mathématique, on l'apprendrait en lisant cet écrit. Aucune école philosophique n'obtint jamais l'influence que l'École polytechnique a exercée sur les élèves qu'elle a formés : elle seule a possédé le secret d'imprimer aux esprits une direction qui ne change plus, une forme et un caractère toujours reconnaissables. D'où lui vint un ascendant aussi remarquable, et comment pourra-t-elle le conserver? On ne peut traiter ces questions sans des développemens qui seraient hors de place, au sujet d'une courte brochure; nous y reviendrons lorsqu'il nous sera possible de donner à nos lecteurs l'analyse de l'ouvrage de M. le capitaine MADELAINE, intitulé : *Introduction à l'étude de l'artillerie, etc.*

M. Olivier donne au mot *frottement* un sens plus étendu que l'acception ordinaire. Ce qu'il nomme *frottement de roulement direct* pourrait être regardé comme nul; car il serait inutile de le faire entrer dans le calcul. Cependant la théorie devient plus complète, en le plaçant au nombre des effets dont il est une limite. L'auteur détermine quelles sont les conditions auxquelles les surfaces développables doivent satisfaire pour rouler l'une sur l'autre sans autre frottement que celui de *roulement direct*. Quoique cette théorie ne soit pas nouvelle, elle est *inédite*, et doit cesser de l'être. Quant aux *engrenages coniques et cylindriques* présentés par White au concours décennal de 1810, il est étonnant que cette invention ait pu passer pour nouvelle; on avait démontré rigoureusement, plusieurs années avant cette époque, que les surfaces cylindriques et coniques sont les seules qui jouissent des propriétés que ce

mécanicien leur attribue. En ce qui concerne les engrenages, cette partie si importante de l'art des machines, les géomètres ont achevé ce qui est de leur compétence; la tâche du physicien et celle du machiniste praticien n'est pas terminée: il reste à tenir compte de toutes les propriétés des corps que l'on emploie, soit pour en tirer parti, soit pour empêcher qu'elles ne diminuent la durée des machines, ou l'effet dont elles sont capables. Nous profitons de cette occasion pour rappeler aux amis des arts et de l'industrie que l'enseignement de la physique est un besoin presque aussi pressant que l'instruction sur les mathématiques, qu'il est indispensable de bien connaître la nature des matériaux que l'on emploie, et par conséquent d'en faire une étude spéciale. FERRY.

266. — *Mémoire sur la puissance mécanique de la vapeur d'eau*, par *A.* FOURIER, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des Ponts-et-Chaussées. Paris, 1827; Bachelier. In-8° de 29 p.; prix, 1 fr. 50 c.

Cet opuscule est divisé en deux sections: dans la première, l'auteur mesure la force élastique de la vapeur, son poids spécifique, sa chaleur spécifique, enfin la vitesse de la vapeur qui se dégage d'une chaudière, sous différentes circonstances physiques données, et en ayant égard aux contractions des veines fluides qui s'échappent par des orifices. Les formules et les résultats numériques cités sont connus de tous les physiciens; mais ils sont ici rapprochés et comparés dans le but que le Mémoire veut atteindre. Dans la deuxième section, M. Fourier analyse la puissance mécanique de la vapeur dans les machines les plus usitées, et particulièrement dans celles de Woolf et Edwards, où la vapeur se développe avec expansion. Le Mémoire est terminé par une table des forces élastiques sous différentes températures de 100 à 173 degrés. Cet opuscule m'a paru rédigé dans de très-bons principes, sans pourtant offrir d'idée neuve. Il est fâcheux que l'impression ait été confiée à un atelier où l'on n'est pas exercé à ce genre de texte. Les formules y sont estropiées, et les parangonnages mal faits; ce qui rend le Mémoire difficile à lire. FRANCOEUR.

267. — * *L'Art du maître de forges*, ou *Traité théorique* de l'exploitation du fer, et de son application aux différens agens de la mécanique et des arts; par M. PELOUZE, employé dans les forges et fonderies. Paris, 1827; librairie scientifique de Malher. 2 vol. in-12 de 370-425 pages, avec 10 planches et leur explication, en un volume séparé; prix, cartonné, 9 fr.

Nous serons très-courts sur cet ouvrage, parce que, pour en donner à nos lecteurs une idée assez juste, il faudrait en faire

une analyse beaucoup plus étendue que ne le permet le peu d'espace qui nous est accordé. Nous y reviendrons quelque jour, lorsqu'il s'agira de nouveaux progrès de l'art de travailler le fer, art qui ne peut manquer de faire d'importantes acquisitions, à mesure qu'il embrasse plus d'objets, qu'il occupe plus de bras et de têtes. Tout ce que nous pouvons dire en ce moment du travail de M. Pelouze, c'est qu'après l'avoir examiné avec beaucoup d'attention, il nous a paru méthodique, instructif, complet, et que nous n'y avons remarqué qu'un très-petit nombre d'erreurs purement historiques, et qui n'ont aucun rapport avec les notions dont l'art peut profiter. Nous ne craignons donc point de recommander cet ouvrage comme le fruit précieux d'un tems bien employé. Il est à désirer que la *librairie scientifique et industrielle* de M. Malher en publie beaucoup de ce mérite. F.

268. — * *Manuel du fondeur sur tous métaux*, ou *Traité de toutes les opérations de la fonderie*, contenant tout ce qui a rapport à la fonte et au moulage du cuivre, à la fabrication des pompes à incendies et des machines hydrauliques; la manière de construire toutes sortes d'établissemens, pour fondre le cuivre et le fer; la fabrication des bouches à feu et des projectiles pour l'artillerie de terre et de mer, la fonte des cloches, des statues, des ponts, etc., etc., avec des exemples de grands travaux, propres à aplanir les difficultés du moulage et de la fonte; par M. Launay, fondeur de la colonne de la place Vendôme, directeur de la fonte des Ponts de Paris, etc., etc. Paris, 1827; Roret. 2 vol. in-8°, ornés de planches; prix, 7 fr.

Pendant que de nombreuses éditions des premiers ouvrages, qui ont assuré le succès de la collection des manuels de M. Roret, se succèdent rapidement, et que chacune d'elles atteste le soin qui préside à leur révision, de nouveaux ouvrages viennent chaque jour compléter cette *Encyclopédie des sciences et des arts*.

Le manuel du fondeur sur tous métaux, que nous annonçons aujourd'hui, nous a semblé remarquable par le grand nombre de faits et d'observations que M. Launay y a consignés : c'est désormais un complément indispensable de l'ouvrage du célèbre Monge *sur la fonte des canons*, et de la *Sidérotechnie* de Hasenfratz. Les détails donnés par l'auteur du manuel, sur le moulage en sable et sur son application à la fonte des pièces de gros calibre en fer et en bronze, ses notes sur la construction des fourneaux et la conduite des bains de fonte, sont d'un intérêt d'autant plus réel pour les officiers d'artillerie, qu'ils trouveront dans les expériences faites par M. Launay, une

discussion toujours raisonnée et souvent la solution des questions que l'on a de tout tems agitées sur les fontes.

Les ouvriers fondeurs profiteront à peu de frais, par l'acquisition de ce manuel, de l'expérience que l'auteur avait chèrement acquise par ses travaux dans les grandes entreprises des ponts en fer sur la Seine et des bronzes de la colonne de la place Vendôme.

Les planches sont bien gravées; et, quoique l'auteur n'ait pu lui-même mettre la dernière main à son ouvrage, ces deux volumes font vivement désirer la continuation, qui doit traiter de la fonte des statues et des grands monumens.

A VERGNAUD.

269. — * *L'Art de fabriquer la faïence recouverte d'un émail blanc et coloré*, suivi de *quelques notions sur la peinture au grand feu et à réverbère*, et d'un *Vocabulaire des mots techniques*; par *F.* BASTENAIRE-DAUDENART, ex-propriétaire de la manufacture de Saint-Amant-les-Eaux, etc. Paris, 1827; librairie scientifique et industrielle de Malher. In-12 de 480 pages, avec deux planches; prix, 4 fr. 50 c. cartonné.

Cet ouvrage doit être associé à celui que M. Daudenart a consacré à l'*Art de fabriquer la porcelaine*, art plus simple, à quelques égards, que celui du faïencier, quoique l'auteur l'ait décrit en deux volumes, tandis que les procédés de l'art plus vulgaire ou plus modeste n'obtiennent que la moitié de cette étendue. Les simples amateurs, car les arts industriels n'en manquent pas, ne seront pas moins satisfaits de ce nouvel ouvrage qu'ils ne l'ont été du précédent; et, ce qui est plus essentiel, la pratique y trouvera de l'instruction. Suivant son habitude, l'auteur est sévère dans ses jugemens, et n'épargne pas plus les modernes que les anciens, les vivans que les morts. Dès les premières pages, il reproche aux fabricans actuels de s'occuper beaucoup plus d'embellir leurs produits que de les rendre solides et durables. Il se présente ici une question d'économie publique et domestique, et même de morale, dont les données et les moyens de solution ne sont point faciles à trouver : *Jusqu'à quel point est-il utile de prolonger la durée de nos vêtemens, de nos meubles, de nos habitations?* Si cette durée ne peut être obtenue que par une considérable augmentation de prix, l'économie réelle et le *maximum* de bien-être ne sont-ils pas du côté de la consommation plus rapide? Nous nous garderons bien d'entamer ici cette discussion qui exige de longs préparatifs, du tems et de l'espace; mais, à coup sûr, elle ne peut être jugée par un simple coup d'œil, ni tranchée par un seul mot. Du reste, l'extrême sévérité de M. Daudenart ne

l'empêche pas de rendre justice à *Bernard de Polissy :* on lira avec intérêt ce qu'il dit de ce célèbre artiste.

270. — *Traité des falsifications*, ou *Exposé des diverses manières de constater la pureté des substances premières employées en médecine, dans les arts et dans l'économie domestique ;* par M. Desmarest, pharmacien, ancien élève de l'*École polytechnique*. Paris, 1827 ; Malher. In-12 de 36-422 pages ; prix, cartonné, 4 fr. 50 c.

Cet ouvrage est fait avec soin et avec une méthode que le lecteur saisit facilement. On peut reprocher à l'auteur de sortir quelquefois de son sujet, de s'élever jusqu'aux hauteurs de la philosophie spéculative, pour redescendre ensuite à des objets purement matériels; mais, quand il est sur la bonne voie, il s'y tient, et c'est alors que l'on peut et que l'on doit juger son livre. M. Desmarest commence par une *Introduction* qui est plutôt un résumé, et dont la lecture pourrait être recommandée après celle du *Dictionnaire* qui là suit ; car les matières susceptibles d'être falsifiées y sont rangées par ordre alphabétique. Mais l'introduction est véritablement à sa place : l'ouvrage est tel qu'on doit l'employer plus facilement, et en faire un meilleur usage, lorsqu'on a pris d'avance une idée de son ensemble. Le *Dictionnaire* ne peut être lu de suite; sa destination, la seule fonction qui lui convienne, est de répondre quand on l'interroge ; il faut donc se mettre d'abord au fait de son langage, afin de n'être pas exposé à se méprendre sur le sens de ses paroles.

La tâche que M. Desmarest s'était imposée est réellement immense : le savoir chimique n'était que la moindre partie des connaissances dont il fallait s'aider ; l'histoire naturelle, les arts, le commerce et ses habitudes devaient fournir les autres. Cet ouvrage pourra tenir lieu de plusieurs volumes où les notions qu'il renferme sont disséminées, souvent incomplètes, présentées sous une forme qui a vieilli, dans une langue qui n'est plus celle de la science. Le travail de M. Desmarest mérite donc, à tous égards, le bon accueil qu'il ne peut manquer de recevoir. F.

271. — * *Nouvelles séances nautiques*, ou *Traité élémentaire du vaisseau dans le port ;* par *P.-M.-G.* de Bonnefoux, capitaine de frégate, sous-gouverneur du collége royal de marine. Paris, 1827 ; Bachelier. In-8° de 367 pages avec une planche ; prix, 5 fr. et 6 fr. 50 c. par la poste.

L'analyse de cet ouvrage, telle qu'il nous serait possible de la placer ici, est toute dans l'*avant-propos*, où le modeste auteur expose les circonstances qui ont interverti l'ordre de com-

position des deux ouvrages dont les marins lui sont redevables. « Il est remarquable, dit-il, que le *Traité élémentaire du vaisseau dans le port*, qui aurait paru devoir précéder le *Traité élémentaire du vaisseau à la mer*, l'ait au contraire suivi; on en voit la cause dans les positions diverses où le service m'a placé, pendant l'intervalle de mes campagnes..... Dans ce nouveau traité, il ne m'a pas été possible de supposer, comme dans le précédent, que les termes et le langage de marine fussent connus; il m'a fallu tout expliquer, afin que tout pût être compris. Pour en faciliter encore davantage l'intelligence, et quoique j'aie la preuve que, tel qu'il est, il ne s'y trouve rien d'incompréhensible pour qui n'a jamais vu d'arsenal, ni de vaisseau, des planches auraient peut-être paru convenables; mais j'ai cru que c'eût été compliquer l'ouvrage, en entraver la lecture et accroître les frais sans un but bien fondé. » L'auteur indique ensuite par quels moyens on peut suppléer à ces planches, soit pour une première étude de son livre, soit pour les recherches que l'on peut y faire par la suite. Mais citons encore quelques extraits, pour mieux faire connaître le but de l'auteur, ses espérances pour notre patrie.

« Nous sommes arrivés au moment où la marine acquiert, dans l'enceinte des chambres législatives, comme dans toutes les classes de la société, une faveur chaque jour plus marquée. Ce serait donc se proposer un but noble et utile, afin d'éclairer, et par conséquent d'accroître cette protection, que de tracer avec assez de clarté pour être compris des hommes étrangers à notre état le tableau des opérations du vaisseau, que de dérouler sous leurs yeux les détails de cette imposante construction. J'ai senti mon insuffisance; mais il n'a pas dépendu de moi de ne pas être dominé par le désir d'essayer d'y parvenir : car tel est l'empire d'une pensée généreuse, que je n'ai peut-être pas tracé une ligne de ce tableau, je n'ai pas fait une seule de ces arides recherches qui m'étaient indiquées par le sujet, sans entendre une voix intérieure me dire : Il est plus que tems de propager parmi nos compatriotes les connaissances nautiques; il faut faire comprendre la marine; il faut la mettre à la portée de tous; chacun doit apporter son tribut, et par elle bientôt la France atteindra tous les genres de gloire et de prospérité. »

Un ouvrage écrit dans des vues aussi louables vient fort à propos, tandis que le bruit du canon de Navarin retentit encore dans les cœurs véritablement français. L'auteur y a joint un *Appendice* contenant : 1° un *Vocabulaire français-anglais de termes de marine*; 2° un choix de commandemens employés à

bord, avec la traduction anglaise; 3° un recueil français-anglais de phrases nautiques. Il est, en effet, très-convenable et très-utile que les deux nations les plus puissantes par leur marine puissent s'entendre sur l'élément où elles exercent leur pouvoir, de même que, dans les armées de terre, les officiers instruits ont soin de se mettre en état de comprendre la langue des ennemis qu'ils auront le plus souvent à combattre.

272. — *Observations sur l'expédition de* 1827 *pour le pôle Nord*; par M. Cadet, *de Metz*, membre de plusieurs sociétés savantes, etc. Paris, 1827; l'auteur, rue de Berry (au Marais), n° 10; Victor Thiercelin, libraire. In-8° de 27 pages; prix, 1 fr.

Quoique le sujet traité par M. Cadet ne me soit pas tout-à-fait étranger, je doute que j'aie bien compris ce qu'on lit dans cette brochure sur les mouvemens des mers polaires (1). D'autres lecteurs éprouveront, sans doute, le même embarras, et craindront que la lumière ne soit point arrivée jusqu'à leur intelligence : ainsi, rien ne peut me dispenser de réclamer, au nom du public dont je fais partie, plus de lucidité dans une discussion qui lui est soumise. Je réclamerai, de plus, au nom des sciences physiques et géographiques, des notions précises sur ce qui est susceptible de précision, et, puisqu'il s'agit d'une cause mécanique bien connue, le calcul de l'effet qu'on lui attribue. Au point où les sciences sont arrivées, on ne peut plus leur être utile que par des découvertes de faits inconnus, ou en appliquant la mesure à tout ce qui est mesurable. Si les questions de physique et de mécanique céleste n'avaient jamais été traitées autrement qu'elles ne le sont dans cette brochure, nous n'aurions rien de certain sur le système du monde; la loi générale de la gravitation ne serait tout au plus qu'une hypothèse dénuée de preuves. La *Revue Encyclopédique* a eu malheureusement plus d'une occasion de signaler ce défaut de méthode : on abandonne trop souvent la voie courte et sûre des calculs, parce qu'elle est aride et pénible; on se jette dans celle des dissertations et des raisonnemens vagues, parce qu'on y est à l'aise, et que l'imagination peut être du voyage; mais, en cheminant ainsi, ce n'est pas au but que l'on arrive.

M. Cadet va quelquefois trop vite. De la position de quelques îles et de quelques hauts fonds, il déduit l'étendue et la

---

(1) L'auteur aurait-il voulu donner à entendre que les eaux, les glaçons, l'atmosphère et les substances aériformes, etc., ne suivent qu'avec une lenteur variable les mouvemens de notre globe? *N. du R.*

direction des vallées sous-marines; c'est à peu près comme si l'on imaginait une carte de l'Europe, d'après la position de quatre ou cinq montagnes. S'il était question de déterminer le mouvement de l'Océan sur un fond bien connu, et dont toutes les inégalités seraient indiquées sur une carte exacte, le problème ne serait point facile : comment donc le problème inverse peut-il être résolu d'un coup d'œil, avec des données incomplètes et que l'on ne vérifie point ? Encore une fois, ce n'est pas ainsi que l'on peut contribuer aux progrès des sciences physiques et géographiques. FERRY.

273. — * *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, par M. le comte *Alexandre* DE LABORDE. Paris, 1827; Firmin Didot; 4e *édition* in 8°, devant former 5 vol. au moins, 6 vol. au plus. Prix de chaque livraison, 5 fr. pour Paris; et *franco*, 5 fr. 75 c. pour les départemens. L'*atlas* in-4° sera délivré gratis aux souscripteurs; toute livraison, excédant le nombre douze, sera aussi délivrée gratis.

Ce bel ouvrage ne pouvait reparaître plus à propos qu'à cette époque, où l'Europe entière a les yeux fixés sur la malheureuse contrée dont il présente la description. Les deux premières livraisons, que nous avons sous les yeux, donnent une idée très-avantageuse de l'ouvrage.

La *première livraison* comprend : 1° *une introduction ;* 2° *une notice de M. de* HUMBOLDT; 3° *un aperçu sur la géographie physique de l'Espagne*, par M. BORY DE SAINT-VINCENT; 4° *un abrégé historique de l'Espagne* depuis son origine jusqu'à nos jours; 5° *une notice sur les voyages.* Dans son introduction, M. de Laborde témoigne sa reconnaissance aux savans qui l'ont aidé dans son travail, qui, grâce à leur concours, offre les sciences de la géographie et de la statistique, unies à celles de l'histoire et de la politique. L'auteur a su embellir un résumé de faits statistiques, et une nomenclature de routes, qui ne paraissaient comporter que des détails secs et arides, de tous les charmes d'un style pur et élégant, et de descriptions intéressantes et animées.

La notice de M. de Humboldt, courte, mais digne de cet illustre savant, donne la configuration de l'Espagne et sa température.

Dans son aperçu, M. Bory de Saint-Vincent nous expose la géographie physique de cette contrée, qu'il connaît si bien sous tous les rapports, et sur laquelle ses écrits sont devenus classiques, parce qu'il a enrichi son travail de faits importans, recueillis avec soin, et de considérations nouvelles d'un ordre très-élevé. Il divise, pour l'intelligence de l'histoire et de la

politique, la Péninsule en *versans généraux* et en systèmes très-distincts de montagnes qu'il décrit avec autant de clarté que d'élégance. Passant ensuite aux considérations zoologiques et botaniques, il établit quels sont les climats naturels d'un pays qu'il pense avoir été uni à l'Afrique. La démonstration de cette conjecture est d'un grand intérêt.

L'abrégé historique de la monarchie espagnole, qui suit, est écrit d'un style clair et rapide: c'est un récit animé, presque dramatique.

La Notice sur les voyages fournit des renseignemens précieux à ceux qui veulent visiter l'Espagne. On y trouve le tarif des postes et celui des voitures publiques; on y indique les bonnes auberges, qui sont très-rares; les lieux où il ne faut point s'arrêter, dans la crainte des mauvais repas et des mauvais gîtes; la manière de voyager avec économie; les monnaies qui ont cours dans le pays; en un mot, tout ce qui peut apprendre au voyageur ses droits, lui procurer ses commodités, et le préserver de l'avidité des muletiers et des aubergistes.

La *seconde livraison* contient la description des provinces Vascongades du royaume de Navarre, de la Vieille-Castille et du royaume d'Arragon. L'auteur a divisé ainsi son travail : 1° observations générales; 2° routes diverses; 3° la capitale et ses environs, considérés sous les rapports suivans : situation, étendue, population, clergé, édifices publics, promenades, fabriques, manufactures, hommes célèbres, 4° un abrégé de la statistique de chaque province.

Il faut remarquer que, depuis les premières éditions de cet ouvrage, l'Espagne, parcourue dans tous les sens par les Français, beaucoup plus qu'elle ne l'avait jamais été, était si connue, que les moindres erreurs, échappées dans la rapidité de la première composition, frappaient les yeux de tout le monde, et nuisaient aux excellentes choses auxquelles elles étaient mêlées. Les écrits d'Antillon et de M. Bory de Saint-Vincent surtout avaient fait vieillir le premier itinéraire. M. de Laborde, profitant des nouvelles lumières jetées sur son sujet, a tellement rajeuni son livre, qu'il ne ressemble presque plus à ce qu'il fut d'abord. L'ordre géographique en a même été totalement changé, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre au premier coup-d'œil.

Ce bel ouvrage, comme on le voit, n'a, d'un itinéraire, que la forme. Le papier et l'exécution typographique répondent à l'importance de l'entreprise et à la célébrité de son auteur. Nous croyons donc pouvoir prédire à cette quatrième édition un succès au moins égal à celui de ses aînées, auxquelles elle est très-supérieure. Z.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

274. — * *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque et latine*, ou *Cours d'Éloquence sacrée*, par M. N.-S. Guillon, professeur d'éloquence sacrée dans la faculté de théologie de Paris, etc.; *troisième partie*, suite des *Pères dogmatiques:* t. XVII, XVIII, XX, XXI. Paris, 1827; Méquignon-Havard. 4 vol. in-8°; prix du vol., 6 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, tom. xxx, pag. 761).

Nous devons à nos lecteurs un compte succinct des dernières livraisons de cet important ouvrage.

Les tomes xvii et xviii renferment la morale de *saint Jean Chrysostome.* Aucun père n'en a prêché une plus sublime et plus pure. Il commence par établir que la charité est la plus excellente de toutes les vertus, la source de tous les biens, la plénitude de la loi. Il se demande ensuite en quoi consiste la charité. N'est-elle qu'un commerce de politesse? Non, répond-il, « elle exige des services réels, une affection qui se manifeste par les œuvres. Par exemple, venir au secours du pauvre, soulager la souffrance, courir au-devant des dangers qui menacent le prochain, l'assister dans ses tribulations, s'associer à ce qui lui arrive de fâcheux ou de favorable; car ce sont là les fruits de la charité. » On l'entend s'écrier dans un autre endroit : « Si la charité régnait sur la terre, quelle source féconde de bienfaits s'y répandrait avec elle! plus de tribunaux, plus de jugemens ni d'arrêts, puisque, tous étant unis par un mutuel amour, il n'y aurait plus personne qui fît tort à un autre; plus de meurtres, ni de guerres, ni de séditions; plus de rapines ni d'avarice; plus de calamités parmi les hommes, puisque le nom même du crime y deviendrait étranger. »

Personne ne s'avisera, sans doute, d'aller chercher des notions exactes sur la liberté et sur les droits de l'homme, dans les ouvrages d'un citoyen d'Antioche, devenu patriarche de la ville impériale de Constantinople, sous les successeurs de Théodose-le-Grand. Je pense néanmoins qu'on ne sera pas fâché de connaître les sentimens de l'illustre docteur sur ces matières importantes. « On me demandera, dit il, si la servitude est dans la nature, et comment elle s'est introduite dans la société : question en effet curieuse, et qui se produit fréquemment dans les conversations. Je réponds, sans hésiter, qu'elle a pris naissance dans l'avarice, dans l'amour du gain, passion abjecte qui ne dit jamais : C'est assez. On ne nous dit

pas que Noé, qu'Abel, Loth et les autres patriarches aient eu des esclaves. L'origine de la servitude, c'est dans le péché qu'il faut la chercher, dans la révolte des fils contre leurs pères.....

« La société humaine n'est tout entière qu'un échange de services; elle est toute fondée sur la communauté de besoins et de secours. Vous êtes riche : c'est pour soulager le pauvre, pour assister le riche. Vous ne pourriez rien l'un sans l'autre. Membres du même corps, il est impossible que vous vous isoliez sans que tout le système de l'harmonie sociale ne soit en souffrance. Que le ventre, ou l'œil, ou le pied vînt à dire : Je reçois les alimens, la lumière, le mouvement, je les garde pour moi : que deviendrait le reste ? Ils ne les reçoivent que pour les distribuer. Les professions utiles, c'est la classe pauvre et laborieuse qui les donne à la société ; elles n'existent que par les riches, qui alimentent leurs travaux et leurs ressources ; les riches eux-mêmes n'existent que par les pauvres, qui fournissent à leurs besoins ou à leurs plaisirs.....

« Ne dites pas : tel homme est de la lie du peuple. Tout faible qu'il est, il est membre du corps social, et membre tellement nécessaire, que, s'il n'y était pas, il n'y aurait point de corps. Ce qui le constitue tel, ce n'est point parce qu'il s'y trouve des membres plus ou moins nobles, c'est parce qu'il y en a plusieurs et de différens. Vous, pour être plus grand, vous ne formez pas le corps, pas plus que moi pour être moindre. Dans un édifice qui se compose de parties diverses, les plus petites n'entrent pas moins que les plus grandes dans l'ensemble de la construction, et ne peuvent s'en détacher impunément. Qu'il faille diversité, la chose est incontestable; si, dans le corps humain, tout était œil ou tête, il n'y aurait plus qu'un monstre. ... »

J'ignore pourquoi le XIXe volume n'a point encore paru et ce qu'il contiendra. Le XXe est réservé à *saint Épiphane*, archevêque de Salamine; à *Ruffin*, prêtre d'Aquilée; à *saint Jérôme*, un des plus savans docteurs de l'église; à *saint Paulin*, évêque de Nole; à l'historien *Sulpice-Sévère*. M. Guillon a consacré à chacun de ces écrivains ecclésiastiques une notice particulière, dans laquelle on n'a rien à désirer qu'un peu plus de développement. Ce volume est terminé par quelques documens sur les poètes *Ausonne*, *Prudence*, *Sédulius*, *Juventus*, *Fortunat*, *Sidoine-Apollinaire*, *Mamert Claudien* et *Damase;* sur *Victorin* d'Afrique et sur le pape *Célestin Ier*.

Le XXIe volume, divisé en six conférences, roule tout entier sur la personne et les écrits de *saint Augustin*, évêque d'Hip-

pone. L'éloquent professeur se montre appréciateur éclairé de ce père, que les conciles et les écrivains ont surnommé *le docteur des docteurs et le père des pères.* Il commence par une Notice sur la vie du saint prélat; il examine ensuite successivement ses *Traités de Philosophie*, ses *Livres de Littérature, de Critique chrétienne, d'Érudition, etc.*; ses *Traités contre les Païens*; ses *Livres sur l'ancien et le nouveau Testament*, dont il donne une analyse suivie de fragmens très-intéressans. J. L.

275. — * *Concordat de l'Amérique avec Rome*, par M. DE PRADT, ancien archevêque de Malines. Paris, 1827; Béchet aîné. In-8° de 310 pages; prix, 5 fr. 60 c., et 6 fr. par la poste (1).

Tout ce qui sort de la plume de M. de Pradt appelle l'attention; et, quoiqu'une grande partie de ses écrits soient des ouvrages de circonstance, ils seront consultés avec fruit par les historiens qui retraceront les événemens dont nous sommes contemporains.

L'auteur débute par une *dédicace* au congrès mexicain, suivie d'un *avertissement* et d'un *avant-propos*; puis il ouvre une discussion sur les schismes en général, sur celui des Grecs, sur le grand schisme d'Occident, et il commence, page 86, à traiter l'objet de son ouvrage par un aperçu de l'état réel de la question entre Rome et l'Amérique. Tout ce qui précède nous paraît, sinon en totalité, du moins en partie, un hors d'œuvre.

L'assemblée constituante de France supprima les dîmes, les moines, les bénéfices sans office, les résignations, permutations, préventions, dévolus, courses à Rome : M. de Pradt approuve cet abatis d'un échafaudage d'abus invétérés; il approuve également les circonscriptions diocésaines adaptées aux démarcations administratives; mais il censure le serment exigé des ecclésiastiques, et cela n'est point surprenant : sur cet article, M. de Pradt est juge et partie. Ce n'est point ici le cas d'examiner cette question, qui a été si longuement débattue. Nous remarquerons seulement qu'à travers les orages de la révolution, et lorsque les églises étaient fermées, les fidèles, comme ceux des premiers siècles, étaient réduits à se réunir dans les cryptes, les souterrains. Le culte était exercé par le clergé assermenté. L'église gallicane, affligée par les divisions

(1) Cet ouvrage a paru, dans les premiers mois de cette année; mais l'établissement de la Censure nous a empêché de l'annoncer à une époque plus rapprochée de sa publication, ainsi que nous l'aurions desiré.

sur le serment, ravagée en 1793 par la persécution la plus cruelle, était dans une sorte d'anarchie; quelques évêques assermentés, réunis à Paris en 1794, arrachèrent, pour ainsi dire, à la convention la liberté du culte, consolèrent leurs collègues épars sur le territoire français; tinrent des synodes, des conciles; réorganisèrent les diocèses, tellement que, d'après un relevé fait à l'administration des domaines, en vendémiaire an v (1796), avant l'arrivée de Bonaparte au consulat, quatre ans avant son concordat, trente-deux mille deux cent quatorze paroisses, presque toutes desservies par des prêtres assermentés, avaient repris l'exercice du culte, et quatre mille cinq cent soixante-onze étaient en réclamation pour obtenir le même avantage. D'après cela, on peut apprécier l'imposture adulatrice d'évêques, de préfets, d'académiciens, et de tant de gens qui ont préconisé Bonaparte, comme ayant relevé les autels, tandis que plus de trente-deux mille églises étaient ouvertes avant son règne. Les hommes de bonne foi avouent que si, au lieu d'immoler ce clergé assermenté (épuré et trié par la persécution) aux ressentimens de la cour de Rome et des émigrés rentrés, on l'avait maintenu, comme l'exigeaient la justice et la reconnaissance, aujourd'hui la France ne serait pas inondée par le jésuitisme et l'ultramontanisme.

Dans les mesures proposées par le sénat mexicain, un article porte que le métropolitain confirmera l'*élection* des évêques suffragans. M. de Pradt voit dans cet article : 1° le rétablissement de l'ancienne discipline par le retour aux élections des évêques; 2° l'abandon de la nomination aux évêchés par le souverain. Voilà une contradiction évidente; car, si c'était le rétablissement de la discipline antique, les évêques seraient nommés de concert par le clergé et le peuple, et non par le gouvernement. Choisir les pasteurs auxquels on confiera la direction des consciences, c'est un droit naturel. Le célèbre Genebrand, dans son Traité *sur les élections,* ayant établi, en 1596, que le concordat n'avait pu les abroger, parce qu'elles sont d'institution divine et de tradition apostolique, le parlement d'Aix fit brûler son livre, ce qui était plus facile que de le réfuter. Or, le parlement de Paris, dans une remontrance au roi François Ier, avait prévenu Genebrand, en soutenant avec toute l'antiquité chrétienne que l'élection est de droit divin. Supposons (et l'hypothèse peut devenir un fait) qu'un diocèse étant vacant, le chef de l'état, en vertu d'un concordat, nomme un évêque, et que le pape lui donne l'institution canonique, tandis que, d'un autre côté, le clergé et les fidèles

élisent un évêque, que le métropolitain institue, quel sera le légitime, ou celui qui, pour garant de ses titres, ne peut citer qu'une transaction illégale des parties contractantes, ou celui qui, en remontant au droit naturel, au droit divin, à la tradition apostolique, produit en sa faveur les aveux et la décision unanime des conciles et des papes de l'antiquité chrétienne?

On trouve, page 262, une assertion qui, dans sa généralité, n'offre pas un sens exact. Il est de principe, dit M. de Pradt, dans l'église (parce qu'elle ne doit pas périr) que tous ses pouvoirs se trouveraient concentrés sur la tête du dernier catholique vivant, fût-ce une femme. Remarquons : 1° que l'hypothèse est un être de raison; 2° dans cette supposition, quels seraient les *pouvoirs* concentrés sur la tête d'une femme? tout au plus celui d'administrer le baptême, et à qui?

L'auteur démontre très-bien, p. 132 et suiv., que le recours d'Amérique à Rome pour l'institution canonique est une chose difficultueuse, quelquefois même impraticable; mais, si Rome s'obstine à retenir un droit qu'elle a envahi sur les métropolitains, que faire? L'auteur répond sans détour et avec justesse, qu'il faut passer outre. Ceci résout la difficulté, si l'on trouve quelque évêque assez éclairé et zélé pour sentir que l'épiscopat est solidaire et que les obstacles opposés par Rome sont une injustice évidente; il faudra bien recourir à ce moyen extrême, car tenez pour certain que Rome ne relâchera rien. A-t-elle jamais rétracté une seule des prétentions de Boniface VIII, de Grégoire VII? N'a-t-elle pas, jusque dans le siècle actuel, envoyé au cardinal Cambacérès, archevêque de Rouen, des pouvoirs pour absoudre de prétendues censures encourues pour infraction à la bulle *In cœna Domini*, la plus attentatoire aux droits de l'autorité civile? Voyez sa conduite envers l'église épiscopale de Hollande; voyez la conduite de l'émissaire romain, actuellement à Paris, que Rome avait expédié au Chili, et les prétentions de cet agent à s'immiscer dans le gouvernement politique de ce pays. Elle vient d'instituer des évêques pour la Colombie; et cependant elle a, dit-on, repoussé l'agent que lui avait adressé Guatimala pour le même objet, et traité cette république comme pays *révolté* contre Ferdinand VII.

La conduite de Rome envers l'Amérique est absolument celle qu'elle tint au XVIIe siècle, quand le Portugal, affranchi du joug castillan, éleva au pouvoir suprême la maison de Bragance. Rome, craignant de se brouiller avec l'Espagne qui, pour elle, est le *Pactole*, repoussa toutes les instances

faites pour instituer les évêques portugais, jusqu'au moment où elle vit qu'on allait se passer d'elle.

D'après les canons, un siége ne doit pas être vacant plus de trois mois. Cette règle, établie dans la primitive église, est dictée par le besoin des fidèles. Cette considération puissante n'est rien pour Rome, quand il s'agit de maintenir ses usurpations, et surtout de ménager ses intérêts temporels. N'a-t-elle pas laissé long-tems les diocèses napolitains gémir dans la viduité, uniquement parce qu'on leur refusait de lui offrir une *haquenée?* N'a-t-elle pas, de nos jours, laissé, pendant dix ans, vingt ans, des diocèses sans évêques, surtout en Allemagne?

On assure que, dans les républiques américaines, on a conçu une forte animadversion contre Rome. Cette assertion vient d'être confirmée de nouveau, dans l'*Essai historique sur le Paraguay*, par MM. Rengger et Longchamps.

Que fera Rome? ce qu'elle a fait pour Haïti, où elle avait expédié un M. de Glori, évêque de Macri, dont l'étourderie obligea le gouvernement à l'expulser. Elle enverra dans le Nouveau-Monde des vicaires apostoliques, des préfets apostoliques, des évêques *in partibus*. Déjà il y en a un à Mexico. Serait-il possible, comme on l'a dit, qu'un moine assassin, venu d'outre-mer en Italie pour obtenir son absolution, ait trompé l'autorité ecclésiastique, au point d'obtenir même une mitre *in partibus?* Le fait est tellement révoltant que nous nous refusons à le croire.

Nous venons de signaler les dangers qui menacent les nouvelles républiques. Conserver l'union avec le saint-siége et le successeur de saint Pierre, est leur résolution prononcée; mais qu'elles montrent la même unanimité pour repousser les invasions ultramontaines.

Ainsi agissait l'illustre église d'Afrique, dont les canons, qui devinrent communs aux églises d'Espagne, prohibaient les appels transmarins. L'église d'Afrique n'envoyait pas de plénipotentiaire à Rome, et n'avait pas de nonce résidant chez elle. Gouvernée par les antiques et précieuses règles de l'église, elle créait des diocèses, élisait ses évêques et les sacrait, sans aucune intervention romaine.

Le retour à la discipline primitive sera encore un des moyens les plus efficaces pour rappeler à l'unité les sectes dissidentes.

Un article non moins essentiel est de ne pas faire de concordat; car on peut appliquer à tous ce qu'on a dit de celui de Louis X et de François Ier : ce sont des transactions où les parties respectives se donnent ce qui ne leur appartient

pas, et qui dès lors sont frappées de nullité légale; pendant douze cents ans on n'a pas connu les concordats; pendant près de quinze cents ans, on n'avait pas recours à Rome pour l'institution canonique.

Avant de finir cet article, nous recommandons aux lecteurs de l'ouvrage de M. de Pradt la note sixième concernant le sermon de Bossuet sur l'unité, qui déjà avait subi une critique raisonnée par le canoniste Maultrot.

L'ouvrage de M. de Pradt contient d'excellentes réflexions sur le monachisme, sur l'avidité du fisc romain qui a étendu le protestantisme. Il prouve jusqu'à l'évidence les inconvéniens qui résultent du mélange du spirituel avec les choses temporelles et la politique astucieuse de la cour de Rome qui existera tant que le chef de l'église sera prince temporel. C'est un amalgame qui n'est plus en harmonie avec l'état actuel de la chrétienté.

Dans ce nouvel ouvrage de l'ancien archevêque de Malines, comme dans tous ceux qu'il publie, on remarque quelquefois un style inégal, et, pour ainsi dire, haché; s'il avait autant d'érudition que de brillant, ses raisonnemens auraient encore plus de force; car, dans les matières de ce genre, la tradition des faits puisés dans l'histoire ecclésiastique est précieuse; mais de légers défauts sont abondamment compensés par les choses utiles que renferme ce livre, qui assure à M. de Pradt de nouveaux titres à l'estime publique. G.

276. — *Lettre à Sa Majesté Charles X, roi de France, contre le couronnement de Buonaparte.* Paris, 1827; Ponthieu; Lecaudey; Lecointe et Durey. In-8°; prix, 75 c.

Le *Mémorial catholique*, en rendant compte de l'éloge funèbre de Pie VII, par le père Ventura, théatin de Rome, avait dit dans son numéro du mois d'août dernier: « Le couronnement de Buonaparte, ce second acte de Pie VII, que l'irréflexion a pu lui reprocher, n'en fut pas moins un exercice admirable de la puissance pontificale, et une haute et éclatante protestation contre toutes les usurpations de l'impiété. » Ces expressions sentent l'ultramontanisme le plus prononcé. M. l'abbé de La Neufville en prend occasion de rappeler les doctrines gallicanes qui n'accordent point au chef de l'église catholique le droit de disposer des couronnes en faveur de qui bon lui semble. Si le vénérable ecclésiastique se fût attaché à établir solidement cet article, on n'aurait que des éloges à lui donner; mais c'est là ce qui l'occupe le moins. L'excès de ses *affections* l'entraîne dans des divagations qu'il est impossible d'approuver, et qu'il condamnera sans doute lui-même, quand il y aura réfléchi.

Le *Mémorial* avait dit aussi que « le couronnement de Buonaparte fut la restauration des souverains légitimes, et que Pie VII, éclairé d'une lumière supérieure, pressentit le résultat de sa condescendance. » A merveille! M. de La Neufville avait beau jeu contre de pareilles assertions; mais ceux qui liront sa *Lettre* au roi auront à regretter qu'il ne se soit pas plus fortement attaché à en faire ressortir le ridicule. J. L.

277. — * *Du perfectionnement moral* ou *de l'éducation de soi-même*; par M. Degérando, membre de l'Institut de France, ouvrage auquel l'Académie française a décerné, en 1825, le prix fondé par M. *de Montyon*, pour le livre le plus utile aux mœurs; *seconde édition*, revue et corrigée. Paris, 1826; Jules Renouard. 2 vol. in-8° ensemble de 864 pages.; prix, 12 fr., et 14 fr. par la poste. (Voy. *Rev. Enc.* t. XXVI pag. 671 le compte rendu de la 1er édition inséré dans notre section des *analyses*.)

Quelles que soient les différentes manières d'envisager l'existence humaine, l'idée fondamentale de cet ouvrage sera regardée par tout le monde comme essentiellement morale et très-propre à éclairer notre conduite dans la carrière terrestre que nous devons parcourir. Selon M. Degérando, le but de l'homme est de tendre sans cesse au perfectionnement. Cherchant les forces dont nous pouvons disposer pour arriver à ce but, il voit dans notre nature le germe de deux puissances dont l'emploi bien dirigé suffit pour nous y conduire invariablement : 1° *l'empire de soi*, qui donne l'énergie nécessaire pour réunir en un même faisceau l'action de toutes nos facultés; 2° *l'amour du bien*, qui nous indique à chaque instant la marche à suivre dans la voie de notre amélioration morale.

Afin de rendre plus faciles les règles de conduite qu'il tire de l'étude de ces deux principes et de leurs conséquences, il conçoit la vie humaine sous cinq aspects divers, ou *vies* différentes présentant à ses yeux autant de modes spéciaux d'existence, et il enseigne à fortifier, dans chacune d'elles, l'empire de soi et l'amour du bien, en appelant à son secours les trois grands mobiles, guides ordinaires de nos actions, savoir : la personnalité, l'autorité et l'amour. Ces cinq vies sont : 1° *la vie sensuelle*, fondée sur la sensibilité physique, qui sert de préparation aux suivantes, et nous est commune avec les animaux; 2° *la vie affective*, à laquelle nous élève une sensibilité d'un ordre supérieur, dont les effets, par les relations de bienveillance ou de haine qu'elle établit entre les hommes, jouent un si grand rôle dans la société humaine; 3° *la vie intellectuelle*, qui prédomine chez les savans, les littérateurs, les artistes, qui remplit presque exclusivement les heures d'étude, et pré-

side à nos méditations; 4° *la vie morale ou consciencieuse*, fondée sur la loi du devoir, tirée elle-même de la conscience du genre humain; et 5° enfin *la vie religieuse*, qui, ralliant et couronnant toutes les autres, forme le degré le plus élevé de l'échelle du perfectionnement moral.

Cette décomposition, peut-être arbitraire, de l'action continue de notre activité, a dû exiger, dans le classement et l'enchaînement des matières, des considérations psychologiques dont l'effet est de rendre quelques pages un peu abstraites pour les lecteurs étrangers à l'étude de la métaphysique. Cet inconvénient, si c'en est un, était inévitable, puisque M. Degérando s'était proposé de faire accorder les leçons de l'expérience avec les principes donnés par l'observation des phénomènes de la conscience, en un mot; la morale pratique avec la morale théorique; et ce soin ne saurait paraître superflu. Combien de fois, en effet, avec les plus beaux préceptes dans l'esprit, n'appliquons-nous pas notre morale sublime au gré de nos convenances! Une lecture faite dans un esprit de critique peut fournir les moyens d'adresser à l'auteur quelques reproches, par exemple, de laisser apercevoir trop souvent du vague dans sa pensée; mais, à très-peu d'exceptions près, cet ouvrage, semé de maximes ingénieuses et profondes, est écrit avec clarté, avec élégance, on peut même dire avec onction. Un sentiment de calme et de bienveillance y règne d'un bout à l'autre : il rend meilleur en faisant penser, privilège réservé aux bons livres. Ad. G.

278. — *Almanach des bons conseils*, pour l'an de grâce 1828; publié par L. S. T. R. (*la Société des Traités religieux*) de Paris. IIIe année. Paris, 1827; H. Servier, rue de l'Oratoire, n° 6. In-18 de 72 pages; prix, 25 cent.

279. — *Annuaire du peuple*, pour l'année bissextile 1828, ou *Petite Bibliothèque populaire*, contenant l'abrégé chronologique des principaux événemens de l'histoire, des inventions, découvertes et progrès de la civilisation; un calendrier indiquant, pour chaque jour de l'année, le nom d'un Français célèbre; des observations détaillées sur les divers travaux de la campagne à faire dans chaque mois; des pronostics indiquant les changemens de tems qu'il importe aux agriculteurs de connaître d'avance; une biographie des hommes vertueux et des bienfaiteurs du peuple; des élémens d'hygiène populaire; des observations sur les habitations, sur la basse-cour et sur le soin que l'on doit prendre des animaux domestiques, des préceptes d'économie rurale; la description de divers instrumens d'agriculture perfectionnés, leur prix et l'adresse où l'on peut se les procurer;

des maximes, pensées morales, etc., dédié à M. *Charles Dupin*, par Girault, *de Saint-Fargeau*. Paris, 1827; Renard, rue Sainte-Anne, n° 71; prix, 1 fr. 50 c.

Trompés par le vif éclat des lumières qui éclairent autour de nous la population de notre brillante capitale, nous avons peine à nous faire une idée juste de l'état d'ignorance et de stupidité dans lequel languit le peuple des campagnes, où les prédictions de Mathieu Laensberg sont encore recueillies avec avidité, et où chaque jour les tribunaux ont à juger de prétendus sorciers, escortés de dupes imbécilles, ou de superstitieux accusateurs.

Qu'a-t-on fait, et que fait-on encore pour détruire, dans la France du dix-neuvième siècle, ces restes déplorables de la barbarie du moyen âge?

On détruit peu à peu les écoles d'enseignement mutuel que l'honorable philantropie de quelques hommes de bien avait réussi à propager dans beaucoup de petites villes et de villages; on contrarie leur zèle éclairé par tous les moyens qu'a su se réserver un gouvernement jaloux d'exercer son autorité en toutes choses; c'est peu d'avoir ainsi tari la source de l'instruction et bonheur du public : on laisse publier et répandre un *Almanach catholique des villes et des campagnes pour l'an de grâce* 1828, où l'on insulte les institutions établies par Louis XVIII, où l'on prône l'ignorance comme agréable à Dieu, etc. (Voyez le *Constitutionnel* du vendredi 30 novembre 1827.)

Les deux almanachs que nous annonçons ne doivent être confondus ni avec celui de la faction ultramontaine, ni avec les étrennes que nous offrent annuellement les successeurs de l'astrologue de Liége. Ils sont, au contraire, destinés à combattre leur fâcheuse influence, à continuer auprès des hommes faits la tâche du perfectionnement moral et intellectuel que les écoles commencent à préparer parmi les enfans. Le premier est, comme la plupart des institutions utiles dont s'enrichit aujourd'hui la France, le produit d'une association d'hommes de bien; le second est le résultat des travaux d'un écrivain isolé. Tous deux, entrepris dans un but et avec des intentions louables, nous paraissent devoir donner lieu à quelques observations. — L'*Almanach des bons conseils*, publié par une société religieuse, se ressent de son origine; il est empreint de quelques idées mystiques qui sont encore étrangères à bien des esprits. Pourquoi affecter un langage que la masse ne peut comprendre? Pourquoi entourer les préceptes de la raison de cet appareil de mots, souvent vides de sens, qui peuvent tout au plus charmer les oreilles de quelques initiés? Ce n'est point ainsi que le

sage Franklin rédigeait les conseils du bonhomme Richard, dont l'éloquente simplicité et l'énergique bon sens devraient être pris pour modèles par tous les écrivains qui s'adressent au peuple. Mais, hâtons-nous de le reconnaître : le fonds vaut ici mieux que la forme, et les conseils de la société des Traités religieux pourront porter d'heureux fruits. — L'*Annuaire*, publié par M. Girault, nous paraît bien rempli, mais peut-être a-t-il été rédigé avec trop de précipitation : je ne sais pourquoi il n'a placé que des Français parmi les hommes illustres auxquels il consacre chaque jour de l'année, et je ne puis surtout m'expliquer comment certains noms d'hommes vivans, fort estimables d'ailleurs, mais fort étonnés sans doute d'y figurer à côté de *saint Vincent de Paul*, de *J.-J. Rousseau*, de *Catinat*, ou de *Buffon*, y occupent une foule de places que l'on aurait pu consacrer à la mémoire d'un *Luther*, d'un *Newton*, d'un *Howard* ou d'un *Franklin*. Nous conseillerons donc à l'auteur, s'il veut rendre son livre plus digne du but honorable auquel il est destiné, de le revoir avec un soin scrupuleux, et surtout de résister à la tentation de flatter l'amour-propre de quelques amis ou de quelques protecteurs. Mais exprimons aujourd'hui le regret que personne n'ait encore parfaitement rempli la tâche éminemment utile, qu'une société (la *Société d'éducation*) a déjà désignée plusieurs fois pour sujet des prix qu'elle décerne. *a.*

280. — * *Dictionnaire universel de droit français*, par *J. B. J.* Pailliet, avocat à la cour royale d'Orléans. Tom. IV. Paris, 1827; Tournachon-Molin. In-8°; prix, du vol., 10 fr. (Voy. *ci-dessus*, p. 177.)

Ce nouveau volume du Dictionnaire de M. Pailliet commence par le mot *Alignement* et se termine par *Antidicomariantes*. Beaucoup de nos lecteurs ne comprendront sans doute pas la signification de ce dernier mot. L'ouvrage que nous annonçons leur apprendra que l'on appelle ainsi des *hérétiques* qui nient la virginité perpétuelle de Marie. L'article consacré à ces hérétiques justifie, selon nous, le reproche que nous avons déjà eu occasion d'adresser à M. Pailliet de faire entrer dans son Dictionnaire des sujets qui n'ont aucun rapport, ou seulement un rapport bien indirect avec la législation. Cette légère critique ne doit pas cependant rendre injuste envers ce grand travail, dont la plupart des articles sont fort soignés et traitent des plus hautes questions du droit. A. T.

281. — * *Atlas commercial*, ou Exposition méthodique du droit commercial, comprenant le Code de commerce rapproché des lois, règlemens, ordonnances, arrêts et opinions des juris-

consultes, qui le complètent, le modifient ou l'expliquent : ouvrage composé de douze ou quatorze tableaux synoptiques, sur feuille de jésus déployée, disposés et coloriés de manière à en rendre l'étude plus facile; dédié au *Conseil de perfectionnement de l'École spéciale de commerce et d'industrie*, par Poux-Franklin, avocat à la Cour royale, inspecteur des études et professeur de législation commerciale à l'École spéciale de commerce. Ire livraison. Paris, 1828; l'auteur, rue Saint-Antoine, n° 143. Renard, libraire.

Le coup-d'œil que nous avons jeté sur le tableau qui constitue la première livraison de cet utile ouvrage, nous a démontré que la méthode suivie par l'auteur est éminemment claire, correcte et facile. Ses tableaux doivent obtenir un grand succès près des commerçans, près des jeunes gens qui cherchent à puiser aux sources les principes de la profession qu'ils veulent embrasser, et près de toutes les personnes qui désirent connaître, sans de longues études, les règles essentielles de la législation commerciale, et les opinions des auteurs qui ont contribué à fixer le sens de celles qui présentaient quelque obscurité.

L'usage des tableaux synoptiques de M. Poux-Franklin convient spécialement aux négocians éloignés des grandes villes qui ne peuvent consulter des jurisconsultes distingués sur les difficultés qui s'élèvent dans leurs transactions. Les lois, les arrêts, les ordonnances, les décisions dans les cas particuliers, les interprétations importantes, se trouvent classés de manière qu'une légère attention suffit pour en faire embrasser l'ensemble et les applications. Cet ouvrage paraît devoir contribuer à rendre populaire la science du droit commercial. R.

282. — *Manuel du créancier hypothécaire*, par *J.* Zanole, avocat. Paris, 1828; Malher et Cie. In-18 de 312 pages; prix, 3 fr. 50 c.

C'était une idée heureuse que celle de chercher à rendre, en quelque sorte, populaire la connaissance de notre système hypothécaire, qui, tout imparfait et tout ignoré qu'il est, a déjà rendu de si éminens services. Mais on doit regretter que l'ouvrage de M. Zanole ne soit pas conçu sur une base assez large. « J'ai voulu, dit-il, mettre tout créancier hypothécaire à même de *conserver* ses droits... » Ce but est évidemment trop restreint. Il fallait songer à faire, non pas seulement le manuel du créancier inscrit, mais celui de l'emprunteur, du prêteur, du capitaliste : un tel point de vue convenait, en effet, beaucoup mieux à la collection dont le livre que nous annonçons fait partie, et qui a pour objet de répandre le plus d'instruction possible à peu de frais et sous un très-petit volume. L'exiguité

du plan a d'ailleurs ici un double inconvénient. Elle nuit à la fois à l'utilité du livre et au mérite de son exécution. L'ouvrage de M. Zanole renferme, à quelques omissions près, les élémens d'un bon livre; mais cette suite de dispositions qu'il présente ne sera bien comprise, et les notions qui en résultent ne pourront être utilement appliquées que par des lecteurs et des créanciers instruits. Cet ouvrage, en un mot, nous paraît propre seulement à remplir pour cette partie l'office d'un bon *Code annoté*. Ce n'est pas là le genre de mérite que devrait offrir un livre véritablement élémentaire. M. Zanole entre en matière par cette définition : L'hypothèque est un *droit réel* sur les immeubles *affectés* à l'acquittement d'une obligation.» C'est, en effet, la définition du Code; mais, pour les personnes auxquelles l'auteur s'adresse, ne valait-il pas mieux en présenter une un peu moins abstraite, et dire, par exemple: l'hypothèque est une *sûreté*, *etc.* ? Le législateur lui-même procède par des idées plus simples et plus générales. « Les biens du débiteur sont, dit-il, le gage commun de ses créanciers... Les causes légitimes de préférence sont les priviléges et hypothèques. » Du reste, je n'ai insisté sur cette critique que parce que l'auteur me paraît s'être égaré dans une bonne voie. Mais c'est un mérite que d'avoir senti la nécessité et même la possibilité d'y entrer. Rien de mieux pensé et de mieux exprimé à cet égard que ce qu'il dit dans sa préface. Tel qu'il est, son livre est un excellent résumé des lois, des autorités et des décisions de la jurisprudence sur cette matière; il est terminé par des modèles de toute espèce de bordereaux d'inscription.

BOUCHENÉ LEFER, avocat.

283. — * *Défense de l'usure*, ou *Lettres sur les inconvéniens des lois qui fixent le taux de l'intérêt de l'argent;* par *Jérémie* BENTHAM, traduit de l'anglais sur la *quatrième édition;* suivi d'*un Mémoire sur les prêts d'argent*, par TURGOT, etc. Paris, 1828; Malher et comp. In-8° de 293 pages; prix, 4 fr.

Ce volume est destiné à répandre beaucoup de lumière sur l'importante question de morale, de législation et d'économie publique qui se rattache à l'intérêt de l'argent. Les plus habiles économistes ont regardé l'argent comme une marchandise dont l'intérêt ne peut être fixé par la loi, sans un grave préjudice pour le commerce et sans une violation évidente des véritables principes d'économie politique; les théologiens et les jurisconsultes, au contraire, se sont élevés avec force, tantôt contre toute espèce d'intérêt, quel qu'en soit d'ailleurs le taux; tantôt contre celui qui dépasse une limite arbitrairement tracée par le législateur. Nous sommes encore de fait sous l'empire de cette der-

nière opinion; et, s'il est vrai qu'à une certaine époque on ait tenté de faire déclarer par la loi le principe que l'argent est une marchandise, les désordres qui régnaient alors n'ont pas tardé à rendre nécessaires des changemens dans cet état de choses, sans qu'on puisse en rien induire aujourd'hui contre la légitimité du principe. Lors donc que nous voyons tous les jours les tribunaux appliquer avec rigueur les lois contre l'usure, il est utile que cette question soit examinée avec profondeur et bonne foi. Les lettres du célèbre Bentham, publiées en 1787, et dont un anonyme a entrepris la traduction, serviront à éclaircir la doctrine qui y est traitée, et qui est conforme à celle des économistes les plus distingués de notre époque. M Dumont, en caractérisant, dans ce recueil, les divers ouvrages de Bentham, n'a pas hésité à dire que *cette dissertation est un chef-d'œuvre, par la force du raisonnement comme par la manière de l'exposer.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 300.) Nous adoptons entièrement cet avis, et nous ne saurions trop louer le traducteur d'avoir mis les lecteurs français à même d'étudier cet intéressant ouvrage. Le Mémoire de Turgot, qui termine le volume, écrit dans le même but, ne pouvait qu'être fort convenablement placé à la suite des lettres de Bentham. Ces deux documens viendront ajouter encore à l'autorité morale d'une théorie si habilement développée par des écrivains tels que MM. J. B. *Say* et *de Tracy*.

284. — * *Causes célèbres étrangères*, publiées en France pour la première fois, et traduites de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien, de l'allemand, etc., par une *société de jurisconsultes et de gens de lettres*. T. III. Paris, 1827; C.-L.-F. Panckoucke, éditeur. In-8° de ij et 390 pages; prix de chaque vol., 6 fr.

Trois volumes de cet important recueil ont été publiés en moins d'une année; c'était, sous ce rapport, tout ce qu'on pouvait demander à l'éditeur. Nous avons déjà donné des éloges aux deux premiers (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 787, et t. xxxv, p. 444), et nous ne pouvons qu'en ajouter de nouveaux pour celui que nous annonçons aujourd'hui. Six procès criminels composent ce troisième volume. Parmi eux, il y en a trois qui concernent des affaires de haute trahison, jugées en Angleterre : ce sont les procès de lord *William Russell*, *d'Alghernon-Sidney* et de l'archevêque *Laud*. Les noms de ces personnages suffisent pour démontrer combien cette partie de la collection présente d'intérêt, sous le point de vue historique. Parmi les autres affaires, deux ont occupé les tribunaux espagnols. On remarquera le procès de *dona Maria Vicenta de Mendieta* et de *don Santiago San-Juan*, accusés tous les deux d'assassinat.

Le ministère de fiscal fut rempli, dans cette cause, par *Melendez* VALDEZ, poëte célèbre, qui s'est aussi acquis une juste réputation, comme orateur. Le volume est terminé par le procès, ou plutôt par le récit des aventures bizarres du capitaine *James Hind*, l'un des plus fameux voleurs de grands chemins qu'ait produits l'Angleterre. Ce brigand, qui *florissait* vers le milieu du XVIIe siècle, dirigeait surtout ses exploits contre les individus qui avaient marqué par leur républicanisme dans la révolution anglaise. Il avait des habitudes chevaleresques et apportait une sorte de courtoisie dans la manière de dévaliser les voyageurs. Aussi pouvons-nous assurer que les anecdotes qui lui sont attribuées offrent tout à la fois un intérêt piquant et dramatique, qui varie agréablement la teinte un peu sombre des autres procès qui forment ce volume. A. T.

285. — * *Observations sur les prisons, hospices, écoles des départemens et des pays étrangers;* par *B.* APPERT. Paris, 1827; chez les principaux libraires. Brochure In-8° de 44 pages.

M. Appert poursuit avec courage le cours de ses œuvres de charité. Aucun obstacle ne l'arrête; aucun dégoût n'a le pouvoir de restreindre son zèle. Le *Journal des prisons*, dans lequel ce philantrope appelait l'attention de tous les hommes vertueux et des administrateurs qui connaissent leurs devoirs, sur le régime intérieur des maisons de détention et sur les grandes questions pénales, cessa de paraître sous le régime odieux et ignoble de la censure. M. Appert ne tardera pas sans doute, ainsi qu'il l'a promis, à nous rendre cet excellent recueil; en attendant, il a publié des observations sur le sujet habituel de ses investigations et de ses travaux. On lit avec plaisir, dans cette courte mais intéressante brochure, que depuis une année environ, le ministère, ou du moins les ordres émanés de ses bureaux, ne s'opposent plus avec autant d'acharnement à l'amélioration des maisons de détention. Il est vrai qu'on n'a obtenu cet avantage qu'à force de réclamations, que par la publicité active des abus. On peut apprécier combien le mal était grand, en songeant qu'on est forcé de trouver passable ce que nous allons rapporter.

A *Vitry*, la prison est d'une architecture convenable; mais les salles du rez-de-chaussée sont humides et sans jour, les cachots malsains, et les malheureux qu'ils contiennent couchés pêle-mêle sur de la paille placée sur le sol. M. Appert y remarqua deux enfans, l'un de neuf et l'autre de dix-sept ans, couchés sur la paille avec un homme fou, détenu depuis *trente ans*, sans autre motif que sa folie! Ainsi, il est prouvé qu'à Vitry, en France, chez une nation qui se dit civilisée et qui

fait la guerre aux barbares, on jette un homme dans les prisons, parce qu'il n'a pas sa raison, et on l'accouple à deux enfans auxquels, certes, il ne donne point des leçons de morale!

A *Saint-Dizier*, au *Buisson*, à *Vassy*, les administrateurs ont mérité des éloges; on en peut dire autant de ceux de *Brousval*, de *Joinville*. Les prisons de *Toul* ont fait une perte irréparable par la mort de Mlle. Dutray qui se livrait, depuis beaucoup d'années, au soulagement des détenus, et qui a emporté les regrets universels des gens de bien. L'hospice général du *Havre* contient 500 lits, et pourrait en avoir davantage. Par une cruelle exception, certaines maladies y sont mises *hors de la charité humaine;* c'est ainsi que le cagotisme parvient à gâter les plus saintes institutions. On se plaint aussi de ce que la conduite de la pharmacie est confiée à une religieuse *seule;* il y a cependant des études qu'une religieuse ne peut faire, des connaissances médicales qu'elle ne peut acquérir. Les fonctions de ces femmes respectables devraient cesser, là où s'arrêtent leurs forces et leurs moyens. L'hospice de *Dieppe* se fait remarquer par une propreté extrême, et par les vertus des dames qui le dirigent. L'hospice de *Fécamp* est bien tenu, et l'on y admet des vieillards et des infirmes; mais on se plaint des difficultés que l'on oppose à ceux qui se présentent, et dont plusieurs sont morts de faim et de douleur sur un fétide grabat, pour n'avoir pu fournir la masse de certificats que l'on en exigeait. L'hospice général de *Rouen* contient 2,000 lits; mais les salles sont trop basses, l'air ne circule point, et l'ordre n'est pas tout-à-fait ce qu'il pourrait être. On ne donne point aux enfans qui y sont admis l'éducation qui leur serait si précieuse. Il existe aussi à Rouen une maison de fous; mais le directeur n'a pu prendre sur lui d'y laisser pénétrer M. Appert sans une permission du préfet.

Le voyage de M. Appert s'arrête à la ville d'*Amiens*. Les hospices et les prisons y sont assez bien tenus, et l'éducation élémentaire a fixé l'attention des hommes estimables de cette ville; il y existe des écoles d'enseignement mutuel fort bien dirigées, ainsi que dans les petites villes voisines; mais on gémit quand on voit combien de préjugés les partisans de l'obscurantisme ont cherché à répandre contre ces utiles institutions Ils ont souvent trop bien réussi.

La brochure de M. Appert est terminée par le *règlement de la prison pénitentiaire de Genève*. Il serait bien désirable que l'on adoptât en France des mesures de cette nature, si bien disposées pour punir à la fois et corriger les hommes les plus pervers. R.

286. — * *Recherches et considérations sur l'enlèvement et l'emploi des chevaux morts, et sur la nécessité d'établir à Paris un clos central d'équarrissage :* ouvrage exécuté à la demande de l'autorité, par une commission du *Conseil de salubrité*, ayant pour rapporteur M. le Dr Parent-Duchatelet. Paris, 1827; Bachelier. In-4° de 124 pages, avec fig.; prix, 8 fr.

De graves et étranges infirmités, inconnues à nos ancêtres, sont produites, il faut l'avouer, par l'immense accroissement des sociétés modernes, et même par les progrès de la civilisation. Certes, aucune ville de l'Europe n'était, il y a deux siècles, infectée, comme Paris l'est aujourd'hui, par le voisinage d'un lac d'éjections humaines, profond de 30 pieds, grand de 4 arpens, et alimenté annuellement par 1,800,000 pieds cubes de matières stercorales. Mais, alors, comme il en est encore à Lisbonne et à Madrid, les rues et les places publiques tenaient lieu de ce lac, et lui donnaient en étendue ce qu'il a maintenant en profondeur. Sans doute, il y a cent ans, aucune capitale n'avait à ses portes, comme à présent la métropole de la France, un charnier empesté, recevant, chaque année, les cadavres de 12,700 chevaux, qui forment une masse de matière animale du poids de 11,280,000 livres. Il est vrai que, si nos aïeux n'étaient point encombrés par un pareil résidu, c'est qu'ils n'avaient guère d'autres chevaux que ceux de leurs hommes d'armes, qu'ils allaient en chaise à porteurs ou en brouette, qu'ils cultivaient leurs terres à la houe, et qu'ils étaient obligés de transporter chaque chose à dos ou à bras, ce qui a bien aussi ses inconvéniens.

Toutefois, hâtons-nous de le dire, malgré leur horrible infection et leur aspect hideux, ces cloaques, ces voiries ne sont pas seulement des dépôts d'immondices; ce sont encore des fabriques utiles, auxquelles se rattachent des branches d'industrie et de commerce qui ne sont pas sans importance! Une grande partie des légumes et des fruits, qui servent à la consommation de Paris, croissent avec le secours du fumier animal que fournit Montfaucon. La voirie de ce lieu donne annuellement aux tanneries de la capitale 10,000 peaux de chevaux; elle pourrait livrer annuellement un million de livres d'os, broyés pour engraisser les terres, ou carbonisés, pour servir aux raffineries. C'est de ce *golgotha* que sortent les matières premières du bleu de Prusse de nos peintres, du sel ammoniac de nos flacons, de la colle-forte, qui lie les parties des pianos d'Érard ou du violon de Lafond. C'est de là que proviennent les matériaux qui servent à faire les éventails de nos dames, et quelquefois même leurs peignes élégans. Enfin, plus d'un poisson

délicat ne paraît, à la satisfaction des convives, sur la table des grands, que parce qu'il s'est laissé prendre à l'appât qu'offrent à sa voracité les vers éclos dans la putréfaction de la voirie de Montfaucon.

On voit que ces réceptacles appartiennent, comme les égoûts et les abattoirs, aux objets d'économie publique, dont il importe à la société de diminuer ou de faire disparaître les inconvéniens, en mettant à profit toutes les ressources que possèdent la science et l'administration. Frappé de cette idée, un disciple du savant et illustre docteur Hallé, M. Parent-Duchatelet s'est voué, depuis dix ans, à l'étude pénible des moyens de faire participer cet ordre de choses aux perfectionnemens progressifs de l'état social. Il avait déjà publié, en 1824, un fort bon ouvrage sur les égoûts de Paris. Il vient, comme rapporteur d'une commission spéciale, d'examiner, avec beaucoup de soin et de sagacité, les mesures qu'il faudrait prendre pour transformer le hideux charnier de Montfaucon en un établissement régulier, désinfecté, assaini, dont le voisinage serait bien moins fâcheux et les produits beaucoup plus considérables. Ce travail intéressant est précédé de recherches historiques fort curieuses sur l'écarissage, ou écorcherie des chevaux, sur l'usage de la chair de ces animaux et son innocuité, et sur l'état actuel de ces branches d'industrie peu connues. Il est vivement à désirer que le travail de M. Duchatelet ne soit pas seulement un document important sur la situation de quelques parties oubliées de l'économie publique, mais encore qu'il devienne, comme on a lieu de l'espérer, le guide utile d'améliorations que réclament, au nom de la civilisation, notre siècle et notre pays. MOREAU DE JONNÈS.

287. — * *Dictionnaire historique*, ou Histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talens, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; par l'abbé *F. X.* DE FELLER. *Septième édition*, enrichie d'un grand nombre d'articles nouveaux, intercalés par ordre alphabétique; corrigée sur les observations de nos meilleurs biographes, et ornée du portrait de *l'auteur*. T. III et IV. Paris, 1827; Méquignon-Havard. 2 vol in-8° de 515 et 508 pages; prix du vol., 6 fr.

A peine avons-nous annoncé les deux premiers volumes de cet ouvrage (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXV, pag. 447), qu'avant la fin de l'année, nous en avons encore deux sous les yeux, qui viennent de paraître. On ne peut trop encourager les éditeurs, déjà si exacts, à ne pas faire attendre au public la suite d'un dictionnaire qui ne peut être consulté que lorsqu'il est complet.

Ces deux volumes commencent par l'article du jésuite *Bettinelli*, qui est nouveau, et finissent par celui du vieillard *Cimon*, condamné à mourir de faim et nourri en prison par sa fille.

Un grand nombre de personnages figurent pour la première fois dans ces deux volumes, où l'on corrige des auteurs, distingués du reste par leur exactitude. Ainsi, à l'article du chanoine régulier *Jean Blampain*, on fait voir que le *Dictionnaire des anonymes* l'a confondu avec un religieux de la congrégation de Saint-Maur, qui portait le même nom. Celui de *Cerisantes* avertit que l'auteur de l'ouvrage publié sous le nom du duc de Guise a commis une erreur grave qui, ainsi que plusieurs autres, prouve que Sainctyon est l'auteur de ce roman, peu digne d'avoir été réimprimé dans la collection de M. Petitot. L'article *Buonaparte* est exact et sans passion. Il ne pouvait mieux finir que par un portrait tracé de la main de M. de Chateaubriand. Ceux du marquis de *Bouillé*, de l'abbé *Boulogne*, évêque de Troyes, du maréchal de *Broglie*, de l'évêque de Gand, du même nom, et des autres hommes distingués qui l'ont aussi porté, celui de la duchesse d'*Orléans*, à l'article *Bourbon*, et de deux infans d'Espagne de ce nom; enfin, celui de *Charles* IV, roi d'Espagne, sont entièrement neufs. Celui de *Charles* III, aussi roi d'Espagne, l'un des meilleurs princes de la maison de Bourbon, aurait mérité des développemens plus étendus : une simple lecture de la *continuation de l'art de vérifier les dates* aurait pu les fournir. Mais cet article aurait dû être demandé à don *Andrès* Muriel, dont les mémoires sur l'histoire d'Espagne nous font si bien connaître cette nation. (Voy. *Rev. Enc.*, tome XXXIV, p. 745.) En général, nous ne consultons pas assez les étrangers sur les faits qui les concernent. Si les éditeurs du dictionnaire qui nous occupe ici avaient montré à un Anglais un peu instruit l'article *Canning*, placé en forme de supplément à la fin du quatrième volume, ils auraient su que la fille de ce ministre célèbre n'a pas épousé le duc de Portland, mais le marquis de Clanricarde; peut-être aussi n'auraient-ils pas fait un mérite à M. Canning de sa naissance, mais plutôt du talent qui l'a fait parvenir au premier rang de la société avec si peu d'avantages sur ce point, que sa mère était une blanchisseuse et son père de l'origine la plus obscure.

L'article du nègre *Christophe*, entièrement neuf, et plusieurs autres qu'il serait trop long de citer, rendent ce dictionnaire nécessaire à consulter, surtout pour l'histoire moderne. F-a.

288. — *Abrégé d'histoire universelle ;* première partie, comprenant l'histoire des Juifs, des Assyriens, des Perses, des Egyptiens et des Grecs, jusqu'à la mort d'Alexandre-le-Grand,

avec des tableaux de synchronismes ; par M. Bourgon, professeur d'histoire à l'Académie de Besançon. Paris, 1827 ; Brunot-Labbe. In-12 de 11 et 199 pag. ; prix, 3 fr.

Il est facile de reconnaître sous quelle inspiration a été fait cet abrégé : l'auteur semble avoir évité avec le plus grand soin toutes les questions morales et politiques auxquelles l'étude de l'histoire doit nécessairement donner lieu ; il reproduit, sans discussion, les contes les plus insignifians ; il ne voit souvent l'histoire des grands hommes que dans quelques mots plus ou moins heureux que les historiens leur ont prêtés ; enfin, son livre est dépourvu de toute critique. Il admet *à priori* des jugemens qu'il ne se donne point la peine de motiver. A l'entendre, Alexandre (p. 195) n'était pas *seulement un ambitieux, c'était un extravagant :* l'opinion de Plutarque, de Montaigne, de Voltaire, de Montesquieu, peut consoler le fils de Philippe de l'anathème du professeur de Besançon. Mais, nous ne saurions conseiller à nos lecteurs d'étudier l'histoire ancienne dans un livre si peu propre à en donner une idée juste et fidèle. Nous aimons en même tems à reconnaître que les tableaux de synchronismes dont l'auteur a enrichi son ouvrage, peuvent être d'une grande utilité, et nous engageons ceux qui veulent étudier cette science à user de ce moyen mnémonique dont les avantages sont incontestables. B. J.

289. — * *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française.* Cinquième livraison : *Mémoire du marquis de* Bouillé (*comte Louis*), *lieutenant-général, sur le départ de Louis XVI, au mois de juin* 1791, avec des Notes et des Observations en réponse à la relation de M. le duc de Choiseul, pair de France, extraite de ses mémoires inédits. *Seconde édition.* Paris, 1827 ; Baudouin frères. In-8°. ; prix 2 fr. 50 c.

Le voyage de Louis XVI à Varennes a donné naissance à plusieurs écrits. Comme il arrive presque toujours quand une entreprise importante échoue, les personnes qui furent appelées à servir les projets du roi ne s'accordent pas sur toutes les circonstances, et diffèrent principalement sur les causes qui empêchèrent le succès. Ce n'est pas ici le lieu de décider entre ces diverses opinions. Nous nous bornerons à dire que le volume qui fait le sujet de cet article renferme des pièces d'une grande importance pour l'éclaircissement de ce point d'histoire. Outre le mémoire du marquis de Bouillé (alors le comte Louis), fils du général, outre les nombreuses notes et les pièces justificatives jointes à *ce Mémoire*, on y trouve un *Exposé de la conduite de M. le comte Charles de Raigecourt à l'affaire de Varennes*, le *Rapport de M. le comte Charles de Damas*, com-

mandant du détachement posté à Clermont, et un *Précis historique du voyage entrepris par S. M. Louis XVI, le 21 juin 1791, de l'arrestation de la famille royale à Varennes et de son retour, par le comte de Valory.* Ces écrits se fortifient réciproquement, et racontent de même les principaux faits. Quant au mémoire de M. de Bouillé, il n'est pas seulement intéressant comme morceau de polémique; il offre, en outre, des notions précieuses sur les intentions du roi, sur le plein pouvoir donné par Louis XVI au baron de Breteuil pour traiter, en son nom, avec les puissances étrangères, sur les dispositions des différentes cours, sur les divers plans de voyage qui furent successivement discutés. L'auteur, qui fut mis dans la confidence du projet, dès l'instant où le roi en conçut l'idée, qui fut chargé par son père de venir à Paris, pour s'entendre, sur tous les points, d'abord avec l'évêque de Pamiers, et plus tard avec le comte de Fersen, était parfaitement à portée de connaître tout ce qui précéda le départ de la famille royale.

290. — * *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française.* Sixième livraison : *Mémoires de Charles* Barbaroux, député à la Convention nationale; avec des éclaircissemens historiques, par MM. Berville et Barrière. Paris, 1827; Baudouin frères. In-8°; prix, 2 fr. 50 c.

Barbaroux écrivit ses mémoires, tandis qu'il errait de retraite en retraite, moins pour dérober sa tête à l'échafaud que pour susciter des ennemis à ses oppresseurs. Au moment où il quitta la Bretagne, avec le projet de tenter de nouveaux efforts contre *la montagne* dans les départemens du midi, il remit entre les mains d'un ami dévoué son manuscrit encore incomplet; mais la proscription atteignit cet ami inutilement fidèle, et la première partie des *Mémoires* est perdue. Heureusement, les cinq chapitres qui nous restent renferment le morceau le plus important, le récit de la journée du *Dix - Août* et des événemens qui la préparèrent. Quelque jugement qu'on porte de la part qu'y prit Barbaroux, on doit être curieux de l'entendre exposer lui-même ses actions et ses motifs, ses intentions et son but. On trouvera dans son livre d'autres passages qui présentent aussi de l'intérêt. La peinture de l'état de Marseille pendant la seconde législature, et de l'expédition des Marseillais contre la ville d'Arles, le tableau des assemblées où les électeurs des Bouches-du-Rhône nommèrent leurs députés à la Convention, peuvent fournir des lumières à l'histoire. L'auteur s'exprime toujours avec le ton de la sincérité, avec l'accent du courage et du patriotisme. On se croit sûr, en le lisant, que si son esprit put accueillir des idées fausses, son cœur n'é-

couta jamais la voix de l'intérêt personnel. Son style, en général, rapide, clair, et quelquefois énergique, nous paraît, malgré des défauts, bien préférable à celui de beaucoup d'ouvrages du même genre ; et ses fragmens doivent être distingués au milieu de cette foule de documens qu'on a publiés de nos jours pour aider la postérité dans son arrêt sur notre révolution.

Les éditeurs ont joint aux Mémoires des pièces officielles utiles aussi à conserver. La première est une proclamation pleine d'indignation et d'énergie, par laquelle Barbaroux appelle les Marseillais aux armes, non pour faire de la France une république fédérative, mais pour venir à Paris sauver de la tyrannie de Robespierre *la république une et indivisible*. Cette proclamation, datée de Caen le 18 juin 1793, est infiniment remarquable, quand on songe que celui qui l'écrivit a été accusé de *fédéralisme*. L. Z.

291. — * *Mémoires du lieutenant-général* PUGET-BARBANTANE, publiés par *lui-même*. Paris, 1827; Pichon - Béchet, quai des Augustins, n° 47. In-8° de 360 pages.; prix 5 fr. et 6 fr. 25 c. par la poste.

Le général Puget - Barbantane est un des caractères honorables qui appartiennent essentiellement à la révolution, et dont elle est fière; né d'une famille très-ancienne et fort riche du midi de la France, marquis et colonel, il se plaça, dès 1789, dans les rangs de cette fraction de l'aristocratie française qui se dévoua tout entière aux intérêts nationaux et populaires. Il est difficile de faire une plus complète abnégation de tout intérêt et de tout orgueil de caste que M. Puget - Barbantane ; on n'en retrouve pas la moindre trace dans tout le volume dont se composent ses Mémoires; et partout, au contraire, on y reconnaît un homme dont les vues simples et droites ne tendent qu'au bonheur et à la gloire de son pays, et qui lui a fait bien généreusement tous les sacrifices qu'il pouvait lui faire. M. Puget-Barbantane ne dissimule point que le gouvernement républicain est celui qui lui a toujours paru le plus conforme à la véritable dignité comme à la raison avancée des peuples. Toutefois, il avoue qu'une foule de motifs doivent faire préférer pour la France la monarchie représentative. Ses Mémoires présentent d'abord des détails sur une affaire où s'essaya pour la première fois cette influence *marseillaise* qui devint ensuite si fatale à la France : c'est le désarmement du régiment suisse d'Ernest à Aix, où commandait alors le général Puget-Barbantane. Vient ensuite l'organisation du comtat d'Avignon dont il fut chargé, et celle de l'armée des Pyrénées orientales, dont le commandement en chef lui fut quelque tems confié. Il y fut très-utile, par ses connaissances théoriques, à des officiers qui

n'avaient encore que du courage, et ce fut assez pour arrêter, avec 8 à 10,000 hommes, une armée espagnole de 36,000. Il y a peu de faits importans dans le reste de la carrière de l'auteur, à qui la faiblesse de sa santé interdit souvent un service trop actif; mais le règne du Directoire est assez bien retracé dans la seconde partie de ses Mémoires, quoiqu'on y désirât un plus grand nombre de ces anecdotes et de ces particularités que les relations du général avec Barras, Sieyes, Carnot, doivent l'avoir mis à même de recueillir. M. Puget-Barbantane fit quelque tems partie de cette armée d'Italie qui laissera un souvenir de gloire impérissable, et il vécut assez familièrement avec son illustre chef. Il était présent à l'audience fameuse que Bonaparte accorda aux députés de Venise, et dans laquelle il leur annonça qu'il allait renverser l'antique drapeau de Saint-Marc. Entre autres circonstances, il raconte qu'il trouva un jour le général victorieux dansant une allemande dans un bosquet avec sa femme, au sortir d'une conférence où il dictait la paix de Léoben; action qui lui semble *le calcul d'un homme supérieur qui affecte de paraître se jouer au milieu des plus grandes affaires.* Le volume est terminé par des pièces justificatives. P.-A. Dufau.

292. — * *Souvenirs d'un militaire des armées françaises dites de Portugal*; par l'auteur de l'*Essai sur l'état militaire en* 1825. Paris, 1827; Anselin; In-8°; prix, 6 fr. 50 c.

Déjà plusieurs mémoires ont paru sur cette armée d'Espagne dont les travaux pénibles, les dangers, et les fatigues sans cesse renaissantes ont toujours été peu connus et surtout mal appréciés d'une nation, dès long-tems accoutumée à voir toutes ses entreprises guerrières couronnées par de brillans succès. L'ouvrage que nous annonçons, écrit par un officier qui a pris part aux opérations qu'il retrace, ajoute une nouvelle page aux annales militaires de ce siècle. Non-seulement l'auteur s'y montre juge éclairé des plans suivis par le maréchal duc de Dalmatie, chargé du commandement du corps d'armée dont il raconte spécialement les travaux; mais il y ajoute encore des considérations d'une haute importance, surtout en matière d'administration militaire, et qui décèlent un esprit d'observation et de judicieuse critique.

Il jette d'abord un coup d'œil sur l'état général de la Péninsule, en 1809, et nous place au milieu de cette guerre d'Espagne que le grand capitaine qui présidait alors aux destinées de notre patrie, ne pouvait envisager sans un profond sentiment de dépit et d'irritation secrète, parce que les événemens y trahissaient ses espérances et ses calculs. Il nous montre les braves

chargés de la soutenir, au milieu de privations de toute nature, et moins heureux que leurs frères d'armes qui combattaient sous les yeux du chef suprême, ne pouvant obtenir pour prix de leur sang et de tous les maux qu'ils enduraient, les mêmes récompenses que d'autres recueillaient dans les plaines d'Allemagne. Puis, abordant le sujet qu'il s'est proposé de traiter d'une manière plus particulière, l'auteur des *souvenirs* rend compte des opérations de l'armée en Galice et de l'invasion du royaume de Portugal. Son style généralement rapide et animé nous représente les cruelles vengeances d'un peuple à demi barbare, qu'exaspéraient toutes les passions politiques et religieuses, et qui avait pour lui la justice de sa cause, puisqu'il défendait l'indépendance nationale contre une agression injuste et impie. Heureusement, l'horreur que font éprouver des scènes de désolation et de carnage fait souvent place à l'admiration qu'inspirent des actes d'un généreux dévoûment, à une tendre pitié pour les victimes infortunées de cette guerre d'extermination. Un esprit de parfaite impartialité paraît avoir présidé à la rédaction de cet ouvrage. Partout où l'auteur a reconnu du talent, il l'a signalé; partout où il a trouvé de belles actions, il s'est plu à les retracer, soit dans nos rangs, soit dans ceux des adversaires que nous opposaient l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. Ainsi, à côté du dévoûment intrépide du caporal Guérin à la prise d'Oporto, du soldat Baudry au passage du Douro, nous remarquons la charité toute chrétienne du curé de Carballinos.

Une partie réellement pittoresque de cet ouvrage est surtout celle où l'auteur décrit à grands traits, et avec une énergie remarquable, le dénuement absolu de nos troupes et les merveilleuses ressources qu'elles puisent dans leur industrie et leur intelligence naturelles, dans l'excès même de leurs misères et dans leur inébranlable fermeté. Les généraux trouvent aussi dans le simple récit des opérations leurs droits à la reconnaissance nationale; plusieurs ont reçu depuis une illustration méritée. Parmi les noms qu'on y lit, nous aimons à retrouver celui de ce général Foy, dont l'éloquence, aux jours d'un glorieux repos, défendait à la tribune les droits sacrés de ses concitoyens, que son épée avait cessé de guider dans le chemin de la victoire.

En un mot, les Souvenirs dont nous rendons compte méritent de fixer l'attention, non-seulement des militaires, mais encore de ceux qui voudront recueillir des matériaux pour l'histoire d'une époque si fertile en événemens. L. Dh.

293. — * *Esquisses des mœurs turques au XIXe siècle*, par

Grégoire Palaiologue, né à Constantinople. Paris, 1827; Moutardier. In-8°; prix, 6 fr.

Les circonstances actuelles ajoutent beaucoup d'intérêt à cet ouvrage dans lequel l'auteur, natif de Constantinople, a peint d'une manière vive et animée les mœurs turques. Fils d'un ancien chargé d'affaires de l'hospodar de Valachie auprès de la Porte ottomane, la position et les relations de sa famille lui ont permis d'étudier de bonne heure et à fond la nation qu'il veut nous faire connaître (1). Il passe tour à tour en revue les divers usages, les coutumes singulières, les préjugés grossiers du peuple ottoman. Pour initier davantage son lecteur dans les sujets qu'il a entrepris de traiter, M. Palaiologue a employé la forme de dialogue. De cette manière, tantôt il nous fait assister à une conférence de graves docteurs de l'islamisme sur différens points théologiques de leur croyance, et nous voyons que là aussi on a horreur des livres et de l'imprimerie; tantôt il nous introduit dans une aimable société de jeunes femmes, qui nous racontent leur genre de vie, la manière dont elles sont traitées par leurs maris, comment elles s'en vengent, etc. Ces conversations naïves et piquantes ont l'avantage de dérouler à nos yeux le tableau exact des mœurs turques. Cependant, on ne saurait nier que cette forme n'est pas toujours aussi heureuse, et ce qui le prouve, c'est que l'auteur est obligé de rejeter dans un grand nombre de notes les faits et les détails qu'il ne pourrait faire entrer dans le dialogue. Il résulte de là que, pour obtenir un renseignement indispensable à l'intelligence du sujet, il est nécessaire d'abandonner momentanément la conversation d'un personnage pour recourir à l'interprétation donnée par l'auteur dans une note placée à la fin du volume. Ces notes sont cependant très-instructives et n'offrent pas moins d'intérêt et d'agrément que les autres parties de l'ou-

---

(1) M. Palaiologue est venu en France pour étudier la théorie et la pratique de l'agriculture. Après avoir passé deux ans à la ferme modèle de Roville, dirigée par M. Mathieu de Dombasle, où il a suivi avec succès les leçons de ce célèbre agronome, il se propose de retourner en Grèce pour y établir une ferme et une école semblables à celles de Roville, et destinées à propager dans son pays la connaissance des procédés perfectionnés de l'agriculture. Un pareil établissement, placé sous la direction d'un homme instruit, pourra rendre d'importans services à la Grèce, où cet art de première nécessité est aujourd'hui presque entièrement négligé, par un triste effet des longs malheurs qui ont étouffé momentanément dans ce pays l'essor de toute industrie.

vrage. L'auteur, pour appuyer ce qu'il a avancé dans les dialogues, invoque le témoignage des voyageurs les plus dignes de foi; il cite des fragmens historiques, des passages tirés des codes turcs et du Coran, et des anecdotes curieuses.

En résumé, le livre de M. Palaiologue nous paraît propre à faire bien connaître cette nation orgueilleuse, fanatique et ignorante que l'Europe civilisée aura peut-être bientôt à combattre, et nous en conseillons la lecture à tous ceux qui voudront se faire une idée exacte des vexations auxquelles les malheureux Grecs ont été en butte pendant plusieurs siècles, et bien comprendre la politique arrogante et barbare du cabinet de Constantinople. Y.

Littérature.

294. — * *Dictionnaire classique de la langue française*, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs, et des Notes puisées dans les manuscrits de Rivarol. IVe livraison : GUI-MON. Paris, 1827; Brunot Labbe. In-8° de 160 p. (481-640); prix de la livraison, 3 fr.

Nous avons annoncé les trois premières livraisons de cet ouvrage (voy. *ci-dessus*, p. 451) : la quatrième mérite les mêmes éloges que les premières; elle conduit jusqu'au mot *Monter* inclusivement; et par conséquent, si l'on établit la proportion de ce Dictionnaire sur celle de l'Académie, les souscripteurs ont déjà les quatre septièmes de l'ouvrage entier, à moins que les éditeurs n'ajoutent, comme Boiste a fait à la fin de son *Panlexique*, les listes très-utiles des noms propres, des noms géographiques, etc.

295 — *Alphabet phonométrique* et *découverte de huit lettres nouvelles*, par VIRARD. Grenoble, 1827; imprimerie de Viallet. In-8° de 32 p.

L'auteur avait envie de réformer l'orthographe française et de rendre l'écriture plus conforme à la prononciation, lorsqu'il a rencontré les huit lettres qu'il livre aujourd'hui à l'étude des savans. Ce sont les suivantes : *ar*, *er*, *ir*, *or*, *ur*, *eur*, *our*, et le *t* mouillé, c'est-à-dire, suivi d'un *y*.

Nous n'avons pas besoin de dire que l'expérience sur laquelle l'auteur se fonde pour trouver des voix simples dans le son de ces voyelles suivies de l'R, est aussi fautive que celle qui lui représente le *ty* comme un son élémentaire. Comme la solution de cette difficulté dépend entièrement de la délicatesse de l'ouïe, on ne peut pas faire que M. Virard entende autrement qu'il n'entend. Mais, ce qui sans doute est plus impor-

tant, et ce qui, je l'espère, pourra être d'autant plus utile à M. Virard qu'il paraît dans son ouvrage l'avoir totalement oublié ou ignoré, c'est que parmi les lettres, 1° les consonnes ont été classées par Dumarsais, Court de Gébelin, et Beauzée, et je pense aussi par M. Destutt de Tracy, selon l'organe qui les forme : classification extrêmement importante pour qui voudra réformer notre orthographe, puisque de là peuvent dépendre toutes les étymologies; 2° les voyelles ont été rangées moins souvent, et plus arbitrairement peut-être, entre autres par M. Leterrier, dans sa grammaire française. Mais le travail à faire sur les voyelles est bien autrement complexe que celui qui regarde les consonnes, puisque celles-ci, du moment que leur prononciation est fixée, n'en peuvent plus changer, à moins qu'elles ne deviennent quiescentes dans le corps ou à la fin des mots. Les voyelles, au contraire, reçoivent diverses inflexions de circonstance, de timbre, de durée, d'accent, de ton, de langage. C'était en classant ces circonstances dans un ordre naturel, et en les représentant par des signes simples et analogues, plutôt qu'en formant un tableau long et incomplet de nos voix, qu'on pouvait espérer un résultat tout-à-fait utile. Mais M. Virard ou ne la pas voulu, ou ne l'a pas pu; et, malgré le désir que nous aurions de voir s'établir un système d'écriture en rapport avec notre langue, nous sommes forcés de repousser de tous nos vœux, et nous l'espérons, avec tout le monde, la nouvelle orthographe de M. Virard. B. J.

296. — * *Classiques français*, ou Bibliothèque portative de l'amateur. 32e et 33e livraisons, composées de l'*Esprit des Lois*, par MONTESQUIEU, en 6 vol; 34e et dernière livraison formée des *OEuvres diverses* du même auteur, en 2 vol. Paris, 1827; L. Debure, éditeur. 8 vol. in-32; prix des 6 premiers, 18 fr. et des 2 derniers, 5 fr. (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 484).

Cette jolie collection, qui avait d'abord été annoncée en *soixante* volumes, et qui avait été portée depuis à *cent*, en renferme aujourd'hui *cent trois*. L'éditeur a cru devoir s'arrêter avec la trente-quatrième livraison; mais nous espérons que le succès qu'il a mérité d'obtenir l'engagera plus tard à nous livrer encore quelques auteurs qui manquent dans sa galerie et que nous avons indiqués dans l'article rappelé en tête de celui-ci. Les huit volumes qu'il publie aujourd'hui, réunis aux trois qu'il avait déjà consacrés aux *Lettres persanes* et à *La grandeur et la décadence des Romains*, par MONTESQUIEU, complètent les œuvres de cet auteur célèbre (1). Le tome 1er de l'*Esprit des*

(1) Le même éditeur a fait paraître les *OEuvres complètes de Montes-*

Lois contient en tête l'*Éloge de Montesquieu* par d'Alembert; l'*Analyse* de cet ouvrage immortel par le même académicien, puis, l'*Avertissement* et la *Préface* de l'auteur; à la fin du t. v se trouvent la *Défense de l'Esprit des Lois*, les *Éclaircissemens* et le *Remercîment sincère à un homme charitable*, attribué à Voltaire; le tome vi est entièrement consacré à une table analytique très-bien faite de l'ouvrage. E. H.

297. — * *Œuvres posthumes de Boileau : Satires de Perse et de Juvénal*, expliquées, traduites et commentées par ce poëte français, avec le texte en regard; publiées d'après son manuscrit autographe; par L. Parelle. Paris, 1827; Lefèvre, rue de l'Éperon, n. 6. 2 vol. in-18, de xi, 280 et 233 pages; prix, 7 fr.

Un heureux hasard a rendu M. Parelle possesseur de ce travail inédit de Boileau sur Perse et Juvénal, écrit entièrement de la main de l'auteur, et que l'éditeur offre de montrer aux personnes qui désireraient s'assurer elles-mêmes de l'authenticité du manuscrit (1). Une pareille annonce eût suffi jadis pour mettre tout le monde savant en campagne; à peine a-t-elle éveillé l'attention de quelques anciens amateurs des lettres qui sont restés fidèles au culte des Muses, au goût et aux bonnes études. De graves intérêts politiques réclament sans doute une grande partie de notre tems et nous arrachent aux doux loisirs; mais on ne doit point se faire illusion sur l'indifférence des gens de lettres. Pour beaucoup d'entre eux, le satirique français par excellence, le législateur du Parnasse enfin, n'est plus aujourd'hui que le

Boileau, correct auteur de quelques bons écrits.

Toutefois, ils pourraient puiser d'utiles leçons dans la lecture des deux volumes inédits que nous annonçons; ils y verraient que le génie, que le talent, que la gloire littéraire enfin, ne s'improvisent pas, et sont le fruit de longues études et de profondes méditations, de la part même du poëte livré à la culture du genre le plus facile en apparence. Aujourd'hui, où l'on semble si pressé d'accumuler ce que l'on nomme des titres littéraires, il est douteux que beaucoup de nos poëtes voulussent se livrer au travail que Boileau avait entrepris,

---

quieu en 1 vol. in-8°: prix, sur papier vélin, imprimé à deux colonnes, 34 francs. Il a publié également, en 1 vol. grand in-8°, sur deux colonnes, les *Œuvres complètes de Voltaire*, prix, 36 fr., et celles de *Molière*, prix, 30 fr. — Ces 3 volumes sont ornés chacun d'un beau portrait de l'auteur sur papier de Chine.

(1) Il demeure à Passy, rue Basse, n° 1.

pour donner à quelques-unes de ses satires toute la perfection dont elles étaient susceptibles. Parmi le petit nombre d'exceptions que nous pourrions indiquer, nous nous faisons un devoir et un plaisir de citer l'habile traducteur de *Lucrèce*, dont les ouvrages resteront bien long-tems après que les œuvres éphémères de la plus grande partie de nos poëtes modernes auront été oubliées. C'est qu'il a long-tems essayé ses forces, c'est qu'il a mûri son talent dans le silence de l'étude et de la réflexion, avant de produire un ouvrage qui l'a placé tout-à-coup au premier rang de nos littérateurs, dont il était à peine connu quand il s'élança dans la carrière où il devait laisser tant de rivaux derrière lui.

Pour revenir à Boileau, après avoir lu avec attention les deux volumes de ses œuvres posthumes, nous dirons avec l'éditeur : « qu'on peut conjecturer avec assez de vraisemblance qu'entraîné par son penchant pour la satire, il s'était efforcé d'éclaircir chaque ligne, chaque mot d'un texte dont il voulait se rendre compte à toute heure, et qu'ayant déposé le résultat de ses veilles dans un volume contenant les deux satiriques latins, il s'en était fait un livre de poche, un *vade mecum*, qui lui tenait lieu de toutes les gloses et de toutes les interprétations connues jusqu'à lui. » Ce travail mérite bien aussi d'être le *vade mecum* de tous ceux qui voudront se livrer au genre difficile et dangereux de la satire, dont peut-être, à certains égards, aucun siècle ne réclama davantage l'emploi que celui dans lequel nous vivons. En suivant les indications de M. Parelle, ils retrouveront dans ces études du maître les traces et les germes heureux des principales beautés qu'il a semées depuis dans ses satires; mais il leur restera encore un beau champ à exploiter et une mine inépuisable de richesses poétiques qui n'attendent plus que la rime; et, sous ce rapport surtout, la traduction de Boileau nous paraît préférable à celles que nous connaissons, parce qu'elle est faite par un poëte. Perse et Juvénal seront désormais à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, et les poëtes français qui voudront les imiter auront un bon guide de plus. Nous engageons donc nos jeunes auteurs à se mettre à l'ouvrage, en ne perdant pas de vue ce précepte de morale : *dicere de vitiis, parcere personis.* Perse et Juvénal sont encore de bons modèles, dont nous pouvons mettre les richesses à profit, malgré l'éloignement des tems où ils ont vécu et les nombreux changemens survenus dans la forme extérieure des mœurs : les passions, les vices et les folies des hommes sont de tous les tems et de tous les pays.

E. Héreau.

298—**Œuvres complètes de M. le vicomte de* CHATEAUBRIAND, pair de France, membre de l'Académie française. 10e livraison, tomes III et XXV. Paris, 1827; Ladvocat. 2 vol. in-8°; prix, 15 fr. (Voy. *ci-dessus*, p. 91.)

Le tome III, faisant partie des mélanges historiques, contient les *Mémoires sur le duc de Berry*, accompagnés de pièces justificatives, les écrits intitulés: *Le roi est mort, vive le roi!* et *de la Vendée*, et les Notices biographiques sur *La Harpe*, *Saint-Marcellin*, *Fontanes* et le général *Nansouty*.

Le tome XXV, qui appartient aux mélanges politiques, renferme le traité *de la Monarchie selon la Charte* et les écrits intitulés: *Du Système politique suivi par le ministère, Remarques sur les affaires du moment, Première et Seconde Lettre à un pair de France.*

Nous consacrerons bientôt un 3me article, dans notre section des *Analyses*, à cette grande entreprise littéraire.

299. — * *Examen des Œuvres complètes de M. le vicomte de* CHATEAUBRIAND, par *A.-J.-C.* SAINT-PROSPER, auteur d'une *Vie de Louis XVI* et de l'*Observateur au* XIXe *siècle*, *etc.* 1er et 2me numéros. Paris, 1826 et 1827; Pichard. Deux brochures in-8° de 27 et 73 pages; prix, 2 fr. et 2 fr. 25 par la poste.

La première de ces deux brochures est consacrée à l'examen de l'*Essai* sur les révolutions; la seconde, à celui du *Génie du Christianisme*. L'auteur est un homme de beaucoup d'esprit et de talent, déjà connu par des ouvrages remarquables. Ayant entrepris moi-même de rendre compte des œuvres de M. de Châteaubriand, je crois devoir m'abstenir d'entrer dans aucun détail sur le jugement qu'en porte M. Saint-Prosper. Je me bornerai à une observation générale: vivement frappé des beautés de l'écrivain qu'il examine, M. Saint-Prosper semble vouloir lutter avec lui de chaleur et d'enthousiasme. Cette exaltation répand sur plus d'un passage de l'*Examen* un vague et une obscurité que l'on trouve bien plus rarement dans le modèle. C'est bien assez que l'exagération et la recherche du style couvrent aujourd'hui de nuages la plupart des compositions littéraires. Tâchons au moins d'en préserver le langage de la critique, et que l'emphase du plaidoyer ne s'introduise pas dans le résumé du juge. Θ.

300. — * *Poésies diverses de M. Charles* NODIER, recueillies et publiées par *N.* DELANGLE. Paris, 1827; Delangle frères, éditeurs-libraires, rue du Battoir-Saint-André-des-Arts, n° 19. 1 vol. in-18 de 187 pages. Papier velin; prix, 4 fr.

Au milieu du fatras prétendu poétique qui surgit de toutes parts, c'est une bonne fortune que d'avoir à rendre compte

d'un recueil de vers de M. Charles Nodier. Le plaisir de les lire, et la douce jouissance de dispenser des éloges mérités, font alors du devoir de critique une tâche facile et agréable. Il admire de belles pensées; il puise de la chaleur à leur foyer, son ame s'élève avec elles; il relit les vers qui l'ont frappé, il les répète; puis il cite, et c'est encore un nouveau bonheur qu'il ajoute au premier.

Le succès des poésies que nous annonçons n'est point à faire; il ne nous reste réellement qu'à le constater, et rien n'est plus aisé. Nous engageons à lire le morceau intitulé : *l'Aigle Céleste.*

Contemporain du jour, créé pour la lumière,
Il se baigne à son gré dans les feux du soleil.

La romance charmante du *Rendez-vous de la trépassée*, dont le rhythme est si élégant à la fois et si simple, et dans laquelle une jeune coquette dit à l'infidèle Paulin qui regrette la pauvre Claire :

La joie est si vite ravie
A nos désirs!
Faut-il consumer notre vie
En déplaisirs?
Viens à la fête qu'on dispose
Finir le jour,
Et tu recevras de ta Rose
Merci d'amour.

Et *la Blonde Isaure*, et *la Violette*, imitée de Goethe, et que l'on prendrait pour une création; et l'*Hymne à la Vierge*, d'où s'exhale un sentiment si pur, si poétique, si religieux, et où l'auteur a mis quelque chose du charme ineffable de la Divinité.

Ainsi, cette vierge ingénue,
Pleine de grâce et de beauté,
S'élance, et plonge dans la nue
Son front rayonnant de clarté.
Le chœur mystérieux des anges
Mêle le bruit de ses louanges
Aux concerts des mondes ravis;
La terre frémit devant elle,
Et sous les pas de l'immortelle
Les cieux abaissent leurs parvis.
. . . . . .
C'est à toi que la voix des sages
Promit ces destins éclatans,
Que leur regard, vainqueur des âges,
Lisait dans les fastes du tems.

Tel le plongeur penché sur l'onde,
D'une vue errante et profonde,
Interroge le sein des mers,
Et, sous la vague blanchissante,
Marque la perle éblouissante,
Secret trésor des flots amers.

Les vers de M. Nodier sont du nombre de ceux que l'on sait après les avoir lus, et qu'on désire ne point oublier. On sera de notre avis quand on aura parcouru les morceaux intitulés: *l'Époux et l'Épouse*, *l'Inscription*, *le Bengali*, *le Poëte malheureux :*

Ce bruit qu'on entendait, c'est celui de mes fers !

et même *la Napoléone*, qui valut tant de persécutions à l'auteur, et qui est si belle d'amour pour la liberté.

Nous ajouterons que, dans la préface, due à la plume de M. Delangle, et dans les notes, on remarque, avec une douce satisfaction, que le cœur de M. Nodier est ouvert à la reconnaissance comme à l'amitié. Il y parle de M. Jean Debry, cet exilé, toujours victime d'une incroyable fatalité, comme s'il était encore au faîte des honneurs. C'est une bonne action : cela va bien avec de beaux vers. R.

301. — * *Mélodies helvétiques*, par *Charles* Didier. Paris, 1828; Ambroise Dupont et Cie, rue Vivienne, n° 16; Genève; Barbezat et Delarue. In-18. Prix, 3 fr. 50 c.

Accueillez, ô Français ! une muse étrangère
Qui se présente à vous sans faste et sans orgueil;
Elle a pour tout trésor l'expérience amère
De vingt ans de vie et de deuil.

C'est ainsi que commence le volume. L'auteur, né dans un pays où les poëtes n'attirent guère l'attention du public, *cherche un refuge* parmi nous. C'est de vous, nous dit-il,

C'est de vous que j'implore un généreux appui.

Il est jeune, il exprime avec dignité son amour pour la France et de nobles sentimens : il obtiendra facilement la bienveillance qu'il demande. Mais les qualités précieuses qui se font remarquer dans son style méritent quelque chose de mieux qu'un bienveillant accueil; elles doivent lui concilier cet intérêt véritable qui ne craint point de mêler aux éloges d'utiles conseils. On trouve dans ses vers des impressions et des images poétiques, le sentiment de l'harmonie, et l'ensemble de la période. Il a reçu de la nature tout ce qui est né-

cessaire pour s'avancer assez loin dans la carrière des arts. Seulement, il a pris de mauvais guides; qu'il se hâte d'en changer. Depuis dix ans, on a délayé, dans des volumes de vers anglais et de rimes françaises une ou deux pensées sur le néant et le malheur de la vie humaine; pensées aussi vieilles que le monde, et que les poëtes de l'antiquité avaient rendues avec tant d'énergie par un seul trait. Ces recueils d'innombrables *variations* sur un seul *motif* ont fait fortune. De jeunes écrivains pensent, en suivant la même route, parvenir au même succès. Ils se trompent. Dans les succès de ce genre,

L'ouvrage est peu de chose, et le nom seul fait tout.

D'ailleurs, sont-ce les applaudissemens de la mode que doit ambitionner le vrai talent? Non; il lui faut des triomphes durables; et pour mériter d'en obtenir, il doit chercher à parer ses ouvrages de beautés qui soient de tous les tems et de tous les lieux, c'est-à-dire, de sentimens vrais et de grandes pensées. La poésie vit d'impressions, va-t-on me répondre. Sans doute, mais d'impressions qui achèvent la pensée, qui approfondissent le sentiment. Si elle n'avait exprimé que des sensations vagues, des rêveries sans but et sans suite, au lieu de l'appeler la langue des dieux, on lui eût donné un tout autre nom. Pourquoi les vrais poëtes sont-ils placés si haut dans l'opinion des peuples? Parce que les vrais poëtes, doués d'une force extraordinaire de pensée, ont su donner une autorité nouvelle à toutes les idées qui doivent guider la civilisation, imprimer une nouvelle énergie à tous les mouvemens de l'ame qui constituent la dignité de l'espèce humaine. Il semblerait que, dans un siècle qui se dit éminemment philosophe, on devrait plus que jamais chercher de la raison dans les vers. C'est le contraire qui arrive, j'en conviens : mais cela ne peut durer. Que les hommes d'un véritable talent s'empressent donc de mépriser des préjugés éphémères, qu'ils reviennent aux modèles éternels dont le public n'a pu se détacher que pour peu de tems. M. Didier nous paraît du petit nombre de ces écrivains qu'on verrait avec peine rester dans une fausse route. On sent qu'il a fait une étude approfondie de tous nos versificateurs mis à la mode par la contagion du spleen et la prédication de l'illuminisme, et qu'il n'a jamais, ou presque jamais, pendant son travail, jeté les yeux sur nos poëtes dont le tems a confirmé la gloire, ni sur ceux qui marchent aujourd'hui sur leurs traces. De là, dans ses vers la même pénurie d'idées et de sentimens, la même monotonie que dans les ouvrages qu'il imite. De là, trop souvent, le même défaut de goût; la

même incohérence d'images, le même déluge de mots pompeux qui ne nous disent rien. Voici, par exemple, quatre strophes d'une ode sur la chute du *Reichenbach :*

Renaissante *agonie!* ô *masse* intarissable!
De ses *rugissemens* étourdissant les bois,
Le gouffre *haletant* tressaille sous le poids
De la colonne irrévocable.

Caucase, quelle voix a jeté ces clameurs?...
C'est la voix du *Titan* qui pour renaître expire;
Le vautour acharné fond sur lui, le déchire,
Et se nourrit de ses douleurs!...

D'une aveugle fureur l'onde ainsi transportée
Plonge au fond de l'abîme, et l'abîme écumant,
Par les flots torturé, souffre éternellement
Les angoisses de *Prométhée!...*

O désolation! *ébranlement de l'air,*
Vapeurs, brouillards mouvans, *froids tourbillons*, ténèbres,
Lugubres profondeurs, *tremblemens*, voix funèbres!...
C'est un *chaos...* non, c'est *l'enfer!*

Si c'était, en effet, le rôle d'un poëte d'aller se placer devant une cascade, pour réunir péniblement dans sa tête tant d'idées bizarres et de figures plus bizarres encore, pour accoupler tant de mots vides de sens, certes, la Suisse n'aurait pas grand tort de *rire des poëtes*, comme le dit notre auteur. Il est vraiment déplorable de voir un jeune écrivain doué des plus heureuses dispositions, mais séduit par de fausses doctrines et de dangereux exemples, perdre tout le talent de facture qui se montre dans l'avant-dernière strophe, à nous peindre l'abîme où tombe une cascade, sous la figure de Prométhée. Il est inconcevable que de funestes modèles aient pu faire croire à un homme d'esprit que voir dans une chûte d'eau d'abord le chaos et puis l'enfer, c'était montrer du génie poétique. On en est d'autant plus fâché que, dans d'autres passages, il fait preuve de bien plus de talent encore, quoique l'influence de l'école s'y fasse toujours sentir. Telles sont les stances suivantes :

Cédant à la mélancolie
Que le soir répand sur les eaux,
Mon âme calme, recueillie,
Et dans soi-même ensevelie,
Se livre à des désirs nouveaux.

Plaisir sans nom, joie ineffable,

O sentiment vague et profond !
Par un charme indéfinissable,
Le flot, en mourant sur le sable,
Semble m'entendre et me répond.

De ces accens la langue humaine
Peut-elle peindre les douceurs?
Comme un captif hors de sa chaîne,
O Léman ! quel pouvoir m'entraîne
Dans tes limpides profondeurs !

Sous tes abîmes qu'on ignore,
Est-il un Éden réservé
Pour le poëte qui t'*adore*,
Et son œil y voit-il éclore
Un bonheur qu'il n'a pas rêvé?

Jadis Glaucus, épris de l'onde,
A son appel mélodieux,
Disparut dans la mer profonde,
Où l'attendaient l'oubli du monde
Et la félicité des Dieux.

Sans doute, les personnes qui aiment la poésie pourront prendre de l'humeur, en voyant prêter au *poëte* de si singulières fantaisies, un enfantillage si peu naturel. Mais c'est la faute de cette école qui semble avoir pris à tâche de représenter les poëtes comme des espèces de fous. Ce qui appartient à l'auteur, c'est la grâce exquise, l'harmonie, le charme de ces élégantes strophes. La seconde est pleine d'expressions poétiquement heureuses : la dernière relève un peu la pensée première de la pièce et semble l'ennoblir. Quelque frivole que soit cette peinture, nous ne la blâmons point; mais nous voudrions en rencontrer moins souvent du même genre dans le recueil de M. Didier. La seule pièce où il ait mis une action intéressante est *la Prédiction*. Là, il ne s'agit plus seulement de cascades, de crépuscules, de montagnes, ou de lacs; c'est Rigas, livré par l'Autriche, léguant à ses compatriotes sa vengeance et ses grands desseins. Voilà les sujets que doit traiter la poésie, si elle ne veut point descendre du haut rang qui lui appartient. M. Didier a prouvé qu'il savait revêtir de couleurs poétiques des idées justes et des sentimens élevés, soit lorsqu'il peint le bonheur de l'enfance par ce vers exquis :

Un sourire toujours brille à travers nos pleurs ;

soit lorsqu'il rappelle ces citoyens qui, gardiens des droits des nations,

Proclament fièrement devant la tyrannie

La liberté des arts, de l'homme et du génie,
Et, marchant avec calme aux sentiers du devoir,
Méprisent sans orgueil les chaînes du pouvoir.

Dans une pièce très-courte, et que, pour cette raison, je puis citer toute entière, il a montré aussi qu'il savait rajeunir des idées vieillies par une image qui lui appartient. Ce morceau est intitulé *le Mois de mai.*

Le mois de mai, paré de guirlandes nouvelles,
Et bercé mollement au souffle des zéphyrs,
Couvrant les bois fleuris de ses légères ailes,
Au monde rajeuni promet de longs plaisirs.

Mais, à peine des bois courbant la chevelure,
La brise doucement glisse dans le vallon,
Que des arbres en fleurs l'éclatante parure
Blanchit, en s'effeuillant, les tapis de gazon.

Au printems de nos jours, notre âme à peine éclose
Voit ainsi l'avenir rayonnant de bonheur,
Et sur un doux espoir sans crainte se repose
Comme le papillon sur le sein d'une fleur.

D'un avide regard dévorant l'existence,
Elle y voit le plaisir, l'amour, la volupté;
Mais, hélas! chaque jour, les fleurs de l'espérance
Tombent au souffle amer de la réalité.

On ne peut guère blâmer ici que les mots d'*existence* et de *réalité*, qui, complétement anti-poétiques, nuisent à l'effet de l'image. L'auteur doit encore cette tache légère à l'influence de la nouvelle école qui remplit ses vers des expressions les plus métaphysiques, comme l'*être*, l'*espace*, l'*infini*, etc.

Nous le répétons, que M. Didier se sépare de cette école qui ne peut donner que des succès d'un jour; qu'il étudie les grands poëtes, qu'il rassemble des idées dignes d'être exprimées en vers; qu'il ne regarde la peinture des scènes de la nature et des impressions vagues qu'elles produisent que comme un brillant accessoire; qu'il mette dans ses poëmes de l'action et de la variété. S'il suit ce conseil, il ne tardera pas à nous en remercier. Alors, l'harmonie de son style, l'éclat de ses images, produiront tout leur effet: il satisfera l'esprit et le cœur en charmant l'oreille. Les idées qu'il aura puisées dans ses propres méditations donneront à ses écrits le caractère de l'originalité. Il pourra laisser loin derrière lui les modèles qu'il imite et qu'il égale quelquefois. Un jour peut-être la France, non contente de l'accueillir, honorera son talent. L. Z.

302. — **Loisirs poétiques*, ou *Recueil de chants élégiaques*, par *Eugène* L'Ebraly. Paris, 1827; Bocquet et comp. In-18 de 212 pages; prix, 4 fr.

Dans notre cahier de janvier dernier (tom. XXXIII, p. 254), en portant un jugement sévère sur trois *Chants héroïques* publiés par M. L'Ebraly, j'ai laissé entrevoir que ce jeune poëte donnait quelques espérances. J'annonce aujourd'hui avec plaisir qu'elles sont en partie confirmées par les élégies qu'il vient de mettre au jour. Le style de M. L'Ebraly, plus naturel, et plus pur dans ces dernières compositions, n'a pas moins gagné sous le rapport de l'élégance. Ce style, plein d'une douce sensibilité, ne manque ni de grâce, ni d'harmonie. On en pourra juger par ces vers, les premiers du recueil. C'est le commencement d'une épître dédicatoire que l'auteur adresse à sa mère :

O toi! de qui je tiens le jour,
Toi dont l'ineffable tendresse
Des soins les plus touchans entoura ma jeunesse,
Et dont l'amour pour moi devança mon amour!
Ma mère, il te souvient que, dès mon premier âge,
Loin du bruit des cités, avec ma jeune sœur,
Des plus pures vertus *pratiquant la douceur*,
Je vis de mes beaux jours s'embellir ton veuvage.
Avec toi je versai des pleurs délicieux...
Que la nature alors était belle à mes yeux!
Oui, si le vrai bonheur n'est pas une chimère,
J'ai dû le rencontrer dans les bras de ma mère.

Toutefois, les deux derniers vers rappellent un peu trop deux vers bien connus du *Mérite des Femmes*. Ce penchant aux réminiscences est bien plus remarquable dans d'autres passages du recueil de M. L'Ebraly. Lorsque son *Adolescent malade* s'écrie :

Je suis jeune et je prie, et voilà que je meurs!
Je meurs, sans avoir vu dix-huit printems encore.

Qui ne retrouve aussitôt dans sa mémoire les admirables adieux de Gilbert à la vie, et la jeune fille mourante d'André Chénier? Comment, dans ces vers de la fille du Tage :

Ils répétaient en chœur leur chanson la plus belle;
Moi... je me suis prise à pleurer,

ne pas reconnaître un mouvement touchant de la *Pauvre fille* de M. Soumet? Comment lire, dans l'*Enfant de l'Occitanie* :

J'irai mourir loin de ma mère,

Et loin d'elle *être enseveli*,
Pour que le pâtre solitaire
Foule seul l'aride bruyère
Où sur moi doit peser l'oubli.

Sans songer aussitôt à la *Chûte des Feuilles* de Millevoye? L'élégie, intitulée l'*Orphelin*, est tout-à-fait semblable, pour le fond du sujet, à l'*Anniversaire* du même auteur. Que M. L'Ebraly se persuade bien qu'il n'a rien à gagner à de pareils rapprochemens. Je ne m'appesantirai point ici sur quelques fautes contre la langue ou contre la mesure, sur quelques rimes insuffisantes ou mal croisées; je mets volontiers ces négligences sur le compte de la distraction. Mais je ferai à l'auteur un reproche plus sérieux de cette affectation de simplicité qui le conduit quelquefois à un prosaïsme maussade. Qui pourrait reconnaître le langage des muses dans ce début de la *Jeune Novice* :

Si vous gagnez les lieux où Narbonne apparaît,
A peu près tout au bas des hautes Pyrénées,
Vous devez voir surgir d'une antique forêt
Deux ou trois tours abandonnées.

Et dans ces vers de l'élégie intitulée *Notre-Dame des Alpes* :

Il se rend à Paris pour gagner de l'argent.

Malgré tous ces défauts, nous nous plaisons à le répéter, le style de ce recueil prouve que M. L'Ebraly a souvent le sentiment de la poésie. Mais des qualités non moins essentielles manquent encore à ce jeune écrivain : dans presque toutes ses élégies, le sujet est faiblement conçu ; la composition, à la fois diffuse et incomplète, flotte dans un vague où l'esprit du lecteur a bien de la peine à suivre l'idée du poëte. Remarquons, pour être justes, que ce défaut n'est point particulier à M. L'Ebraly, qu'il a été érigé en système par une école de jeunes littérateurs qui supposent que ces traits incertains et vaporeux, ces contours nébuleux comme les premiers essais de la lithographie, ont un certain charme pour le lecteur dont l'imagination se plaît à achever le tableau. Vaines espérances! quand le dessin le plus vigoureux laisse rarement une empreinte durable dans l'esprit distrait et oublieux du public; que sera-ce de ces images fugitives déjà presque effacées sous la main qui les trace? Telles sont malheureusement les peintures de M. L'Ebraly. Plusieurs de ses sujets : l'*Ermite de la vallée tyrolienne*, *la Fille du Tage*, *la Fiancée de Bénarès*, *l'Odalisque*, *la Jeune*

mariée, ne sont pas dénués d'intérêt. Et pourtant, le souvenir de ces pièces est prompt à s'effacer. Qu'il s'applique à mettre à l'avenir dans ses compositions plus de clarté, plus de précision, de vigueur et d'effet dramatique. Qu'il se défende en même tems de cette mélancolie banale qui va puiser des inspirations dans les infortunes les plus vulgaires. Les mendians sont dignes d'intérêt dans l'ordre moral; mais ils n'offrent point aux arts d'imitation une nature assez choisie. Le cri du besoin est déchirant; mais la poésie ne sait bien exprimer que les belles douleurs.

M. L'Ebraly qui paraît fort mécontent des critiques, verra, je l'espère, dans mes observations, l'intérêt que je prends aux progrès de son talent. Ce talent s'annonce à plusieurs égards d'une manière assez heureuse; mais, pour briller d'un véritable éclat, il faut qu'il s'élève, par de courageuses études, de l'imitation des défauts à la mode à celle des beautés de tous les tems. CH.

303. — **Le Chansonnier des Grâces*, *pour* 1828. Paris, 1827; Fr. Louis, éditeur. In-18 de 300 pag. de texte, 40 pag. de musique, une jolie gravure et un frontispice, d'après Chasselat; prix, 3 fr.; et par la poste, 3 fr. 50.

Ce charmant recueil soutient son ancienne supériorité par le nombre, la variété et le bon choix des pièces qu'il renferme; et, s'il a dû sa réputation à quelques auteurs connus depuis long-tems, chaque année, quelque nouvelle Muse lui doit à son tour la sienne. On aime à voir concourir à sa rédaction les mainteneurs de la *gaie science* et ses jeunes adeptes, à comparer les dernières lueurs d'une gloire parvenue à son apogée avec les premiers rayons d'une gloire naissante. On compte, dans le *Chansonnier des Grâces* de 1828, 185 pièces et plus de cent auteurs; on doit penser que tous les goûts y trouveront à se satisfaire, et l'on en est convaincu d'avance, quand on lit à la table les noms de Mmes *Desbordes-Valmore*, *Tastu* et *Céleste Vien*, et de MM. *Andrieux*, *Arnault*, *Brazier*, *Creusé de Lesser*, *Casimir Delavigne*, *Désaugiers*, *Justin Gensoul*, *Edmond Géraud*, *Hippolyte-Louis Guérin*, *Léon Halevy*, *Victor Hugo*, *Naudet*, *Eusèbe Salverte*, *Scribe* et *Théaulon*. Parmi les plus jolies pièces, on remarque celles qui portent les titres suivans : *A mes amis*, *la Fille du Rosier*, *la Consigne*, *les Conseils du Vieillard*, *Glissez, n'appuyez pas; Si j'étais roi pour un jour! Voyez un peu la médisance! Dagobert à la chasse*, *Mes châteaux en Espagne*, etc. Nous citerons comme un modèle de la vraie chanson, de la chanson telle que l'entend notre poëte national Béranger, *la Loi du Baron*, par M. *Hippolyte-Louis* GUÉRIN,

un des plus aimables auteurs dont le *Chansonnier des Grâces* ait révélé le talent. E. H.

304. — * *Cromwell*, drame; par *Victor* Hugo. Paris, 1828, (1827); Amb. Dupont et comp. In-8° de LXIV et 476 pages; prix, 8 fr.

L'intérêt du sujet, la singularité de l'exécution, le talent original de l'auteur, tout dans cet ouvrage est fait pour piquer la curiosité publique. Nous nous proposons d'en rendre incessamment un compte détaillé dans notre section des *Analyses*. Ch.

305. — *Conradin*, tragédie en cinq actes et en vers, par M. le chevalier de Cuzey, avec une gravure d'après une statue d'*Élisabeth*, mère de Conradin. Paris, 1827; Mme Vergne, place de l'Odéon, n° 1. In-8°; prix, 2 fr.

Il est peu de contrées, durant le moyen âge, qui offrent un aussi grand nombre de sujets intéressans à la scène tragique que le royaume de Naples et de Sicile. L'établissement de Charles d'Anjou, à qui le pape donna ce beau pays, à l'exclusion des successeurs de l'empereur d'Allemagne, ne se fit point sans effusion de sang. L'usurpateur s'étant emparé du jeune Conradin, héritier légitime de l'empereur Frédéric II, le fit mettre à mort au milieu de la place publique, ainsi que plusieurs jeunes seigneurs qui s'étaient associés à ses dangers : ce fut en vain qu'Élisabeth, mère de ce malheureux prince, accourut dans l'espoir de l'arracher à la mort. Voilà, sans doute, un sujet propre au poëme dramatique. Voici ce que l'abbé Vély raconte des derniers momens de Conradin : « On vit alors dans Conradin ce mélange de force et de faiblesse que devaient naturellement produire dans un enfant les semences d'un grand courage, à la vue d'une mort indigne et prématurée. Il ramasse la tête de son généreux ami, la baise tendrement, lui demande mille fois pardon, si, pour prix de son amitié, il n'a pu lui procurer qu'une fin si tragique... Puis, jetant son gant au milieu de l'assemblée, pour marque d'investiture, il déclare qu'il cède tous ses droits au royaume de Sicile à qui le vengera d'un vainqueur barbare, etc. »

Tel est le sujet de la tragédie de M. de Cuzey. Cette pièce n'a pas été représentée, et nous ne pouvons prononcer sur l'espèce de mérite que le jeu du théâtre peut seul faire apprécier. Toutefois, elle inspire à la lecture un véritable intérêt. Auprès du faible et ambitieux Charles d'Anjou et des ministres italiens qui l'excitent à la cruauté, on aime à voir le vertueux Desporcelet, chevalier français, qui ne cesse d'employer son éloquence pour empêcher l'usurpateur de commettre un crime

inutile; on aime à l'entendre dire à Frangipani, ministre de Charles, qui l'engage à concourir à la perte de Conradin, et le flatte de voir payer sa condescendance par de grandes largesses :

Seigneur, qu'avez-vous dit?
Un chevalier français ne connaît de richesses
Que celles qu'il acquiert sans crime et sans bassesses.
Parmi les biens qu'il cherche avec avidité,
La valeur, les vertus font sa félicité;
La justice est sa loi; l'honneur est sa fortune;
Il maudit des flatteurs la parole importune;
Sert son roi, fait le bien, et n'attend que de Dieu
Le fruit de ses bienfaits *qu'il répand en tout lieu...*

Plusieurs parties de cet ouvrage prouvent du talent pour la versification; toutefois, quelques vers faibles se font d'autant plus remarquer qu'il semble facile de leur donner un tour poétique. M. DE CUZEY a fait des études profondes dans les arts du dessin. Il se délasse de la peinture par la poésie, et de la poésie par la peinture, et personne ne peut apprécier mieux que lui le précepte d'Horace : *Ut pictura poesis erit...* et celui d'Alphonse Dufresnoy : *Similisque poesi sit pictura.* (Voyez, à l'article *Beaux-arts*, dans la section des *Nouvelles* de France.) Les amateurs de tableaux ont remarqué, dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris, celui qui représente le *martyre de sainte Perpétue :* la tête de la jeune vierge est d'une grande élévation de style. Nous aimons à signaler cette réunion si rare du talent du peintre et de celui du poëte. BRÈS.

306. — * *Les Chroniques de la Canongate*, par sir *Walter* SCOTT; traduites de l'anglais par *A.-J.-B.* DEFAUCONPRET, avec des *Notes explicatives.* Paris, 1828 (1827); Ch. Gosselin. 4 vol. in-12; prix, 12 fr.

Voilà donc Walter Scott hors de l'histoire et rendu à la vérité par le roman. Plus de ces étroits préjugés de nation et de parti qui lui ont fait défigurer les annales contemporaines. Il reparaît avec cette science profonde, cette expression impartiale du passé qui donnaient à des compositions légères et regardées généralement comme frivoles un caractère singulier d'importance et de gravité. Cette nouvelle production, sans égaler les chefs-d'œuvre de l'auteur, se place toutefois parmi ses meilleurs ouvrages dans un rang honorable; elle se distingue par des mérites absolument semblables, par l'heureuse création des caractères, la fidélité du costume et du langage, la verve spirituelle du style. Si la décadence s'y fait sentir, c'est tout au plus dans la prolixité négligée de certains détails.

Ce reproche s'adresse particulièrement au premier volume du livre, qui lui sert de préface et de cadre. Les aventures de M. *Croftangry*, nouveau membre de cette famille des *Clutterbuck*, des *Cleisbotham*, des *Cargill*, si connue des lecteurs de Walter Scott, offre une peinture pleine de naturel, et à laquelle il ne manque qu'un dessin plus correct et plus soigné, pour mériter l'honneur qu'on lui a fait, dans un de nos meilleurs journaux littéraires (*le Globe*), en la rapprochant des tableaux achevés de Lesage. *La Fille du Chirurgien* ne serait qu'un roman vulgaire, si l'on n'y trouvait, au début et au dénoûment, représentés avec infiniment de naïveté ou d'éclat, l'intérieur d'un pauvre médecin de campagne, et la cour des monarques de l'Inde. Mais ce qu'il y a de vraiment remarquable dans cette espèce de recueil, ce sont les deux histoires qui composent le second volume, *la Veuve du montagnard* et *les Deux Bouviers;* je ne crains pas, malgré leur peu d'étendue, de les comparer, pour la vérité de la peinture et l'intérêt pathétique des situations, à ce que l'auteur a écrit de plus beau. On y trouve surtout admirablement exprimé le contraste de la civilisation récente de l'Écosse avec ses anciennes mœurs. Je m'étendrais davantage sur ces deux morceaux, si je n'avais eu souvent, dans ce Recueil, l'occasion de rendre hommage au génie de Walter Scott (voyez particulièrement *Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 331; t. XIX, p. 448; t. XXI, p. 433). H. P.

307. — * *Le Corsaire rouge*, roman américain, par *James Fenimore* COOPER; traduit de l'anglais, par *A.-J.-B.* DEFAUCONPRET. Paris, 1828; Gosselin. 4 vol. in-12, formant ensemble XI et 1025 pages; prix, 12 fr.

Le plus redoutable des flibustiers, *le Corsaire rouge*, se trouve commandé par un homme que l'auteur ne nomme qu'une seule fois du nom de *Walter*. Cet homme a été irrité de l'insolence qu'affectaient les Anglais à l'égard de l'Amérique, sa patrie; et dès lors, il a juré de la venger. Devenu le chef d'un vaisseau de pirates, il laisse à ses compagnons le sang et le pillage : pour lui, il ne veut qu'arracher et fouler aux pieds le pavillon anglais. Du reste, plein de talent, de fermeté, de courage et de générosité, il jouit sur son bord d'une autorité absolue, et paralyse, à force de grandeur d'âme, les désirs d'un jeune marin qui ne s'était introduit sur son navire que pour le livrer aux croiseurs royaux. Enfin, vainqueur dans un dernier combat contre un vaisseau anglais, il reconnaît son neveu dans ce jeune marin que son équipage veut faire périr, sa sœur et sa nièce dans deux femmes qu'il a reçues à bord. Alors, il abandonne ses trésors aux flibustiers, met en sûreté

tous les prisonniers, brûle son vaisseau, et ne reparaît chez son neveu, pour y rendre le dernier soupir, qu'après une vingtaine d'années, c'est-à-dire lorsque la lutte entre l'Angleterre et l'Amérique étant terminée, les États-Unis peuvent déployer sur toutes les mers un pavillon indépendant.

Ce nouvel ouvrage est un de ceux où M. Cooper a porté au plus haut degré l'intérêt qui rend si attachante la lecture de tous ses romans. Une exposition peut-être un peu embarrassée, une imitation trop scrupuleuse des manières de parler de ceux qui vivent habituellement sur mer, et dont l'éducation a été négligée; enfin, quelques longueurs dans le dialogue: voilà les seuls reproches que l'on puisse faire à cette composition, qui ne peut d'ailleurs qu'ajouter à la réputation de l'auteur. Les lecteurs n'y verront pas sans étonnement une multitude de scènes maritimes, toutes différentes de celles qui les ont déjà frappés dans *le Pilote*, et qui prouvent que M. Cooper a étudié la mer sous tous ses aspects, et comme pourrait le faire un peintre. On admire le talent prodigieux avec lequel l'auteur sait concentrer, varier, soutenir l'intérêt, sur une scène très-resserrée, dans l'étroite enceinte de deux vaisseaux, et en n'y faisant apparaître que deux principaux personnages, éminemment doués d'une grande noblesse de caractère dans des situations qui sembleraient exclure ce mérite, et deux personnages accessoires, avec un petit nombre de figures laissées dans l'ombre et qui complètent l'ensemble de ce tableau historique et dramatique, tout-à-fait digne de fixer l'attention. B. J.

308.—* *Les O'Brien et les O'Flaherty*, ou l'Irlande en 1793, histoire nationale, par Lady Morgan; traduit de l'anglais par *Jean* Cohen, ancien censeur royal. Paris, 1827; Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. 6 vol. in-12; prix, 18 francs.

Ce n'est pas la première fois que Lady Morgan consacre sa plume à l'Irlande, sa patrie. Déjà, dans deux romans que le public anglais et français avait accueillis avec faveur (*O'Donnel* et *Florence Maccarthy*), le spirituel auteur des *Lettres sur la France et sur l'Italie* avait éloquemment plaidé la cause des libertés et de l'indépendance irlandaises, retracé dans de piquantes esquisses les traits principaux de la physionomie originale de ses compatriotes, ou dépeint, avec les couleurs brillantes que leur prête une admiration vivement sentie, les sites variés et pittoresques de l'*île d'Émeraude*. Des critiques ont trouvé mauvais qu'une femme osât se mêler de politique, et lui ont conseillé de réduire désormais ses fictions romanesques aux proportions moins ambitieuses des événemens de la vie privée.

Lady Morgan n'écoutera sans doute ces avis officieux que pour les inscrire parmi les nombreux témoignages de l'influence encore toute-puissante des préjugés et de l'esprit de parti; du moins, nous désirons sincèrement qu'ils ne parviennent point à l'éloigner de la carrière où elle s'est engagée, et où elle a certainement rendu des services réels à la noble cause dont elle est un des plus habiles défenseurs.

Passons rapidement sur les premiers chapitres de ce nouveau roman; ils compromettent gravement les intérêts de l'auteur et les plaisirs du public. Nous ne serions pas étonnés qu'ils décidassent plus d'un lecteur à mettre de côté les volumes suivans; et cependant, ceux-ci sont assez abondamment pourvus d'épisodes attachans pour faire complétement oublier l'insipide correspondance entre le comte O'Flaherty et son cousin l'abbé, qui leur sert d'introduction. L'époque choisie par Lady Morgan pour y placer les événemens et les personnages, créés en grande partie par son imagination, fut marquée par cette fermentation générale des esprits qui précéda l'insurrection de 1794. L'arrogance et la corruption du parti dominant étaient portées à leur comble; du sein des fêtes et des orgies partaient les décrets de la tyrannie pour frapper tous ceux qui ne subissaient pas son ignoble joug avec résignation et en silence; déjà les hommes les plus éclairés et les plus vertueux s'étaient ralliés pour aviser aux moyens de régénérer l'Irlande, en la délivrant de ses oppresseurs; Murrogh O'Brien, le héros du roman, est conduit, dans un des quartiers les plus obscurs de Dublin, à une assemblée des *Irlandais-Unis*, dont la description pourra donner une idée de la manière brillante et dramatique de l'auteur.

« En jetant les yeux sur ce petit sénat rassemblé à ses pieds, il y vit un tableau pittoresque : car ses membres semblaient déjà groupés pour une conspiration. Une seule lampe suspendue au sommet de la pièce, et qui ne faisait que dissiper faiblement l'obscurité, concentrait ses jaunes rayons sur des têtes et des bustes qui rappelaient le *gran quadro*, l'orgueil et la gloire de Salvator Rosa. Au haut bout de la table placée au centre de l'appartement, et sur un fauteuil élevé sur des gradins, était assis le président de la Société des Irlandais-Unis. Lui seul était couvert; et, quoique vêtu avec une grande simplicité, il avait l'air fort distingué et fort bien élevé. Son sourire gracieux montrait la physionomie aimable, ouverte et douce qui est encore la marque distinctive des descendans des grands seigneurs anglo-normands établis en Irlande... Ce président était l'honorable *Simon Butler*. A côté de lui, sur un siége plus bas, était le secrétaire. Sa tête découverte et son

front chauve recevaient en plein la lumière de la lampe. Cette tête bien taillée était une de celles qui fixent l'imagination et qui semblent avoir été créées pour porter témoignage de la vérité de la science physiognomonique. Son costume étudié contrastait singulièrement avec sa tournure athlétique et le maintien antique de sa personne. Car, quoique ses cheveux non poudrés et son cou plein de muscles, couvert à moitié seulement par une cravate de soie négligemment nouée, offrît un peu de simplicité républicaine, cependant le beau diamant qui brillait à sa chemise et l'éclat de deux chaînes de montre à breloques, ce qui était alors la mode la plus recherchée, montraient dans sa toilette une aristocratie qui contrastait un peu avec les grâces de Backlane : le secrétaire des Irlandais-Unis s'appelait *Archibald Hamilton Rowan.* De l'autre côté du président était assis un homme petit, bien fait, d'une physionomie animée, qui parlait dans ce moment, avec une singulière vivacité de regards et de gestes, à une personne dont les manières étaient extraordinairement douces et même cérémonieuses. Le premier était le gai, vaillant et patriotique fondateur de la Société, *Théobald Wolfe Tone ;* l'autre, l'habile et célèbre Dr *Drennan*, excellent médecin et écrivain plein d'élégance, qui aurait pu passer, à sa mine, pour le grave ministre presbytérien de quelque village écarté de l'Écosse. Un homme de haute taille, d'une tournure élégante et sentimentale, était assis près d'eux, et semblait porter une attention particulière à ce que disait la personne qui avait la parole, et à qui il se préparait à répondre : c'était *Thomas Addas Emmet*, fils du dernier médecin de la cour d'Irlande. Il était alors avocat; jeune encore, il jouissait déjà d'une grande réputation, et il est maintenant procureur général à New-York. Le vif et beau docteur *Mackenna*, un des écrivains les plus populaires de son tems, et *Oliver Bond*, représentant de la classe la plus honorable des négocians, avaient groupé en avant leurs têtes intelligentes, tandis qu'un homme dont la figure n'offrait aucun de ces agrémens physiques qui inspirent de l'intérêt dans toutes les causes, *James Napper Tandy*, tenait à la main un paquet de lettres qu'il avait reçues, en sa précédente qualité de secrétaire de la Société... »

L'ouvrage est riche en tableaux et en scènes de ce genre, pleins de vie, éclatans de coloris. La revue des volontaires dans le parc du Phénix, le tumulte nocturne de la taverne des Lutteurs, la fête donnée dans le palais du vice-roi, la réunion du conseil de discipline de l'Université de Dublin, la description de la tranquille retraite des pères jésuites de Cong, le jour du pot qui réunit dans le manoir antique et délabré de Bog-Moy, tous les nobles rejetons

de la race milésienne, le tableau pittoresque de la vallée de Moy-Cullen et du saint monastère qui s'élève sur la rive de ses eaux paisibles, nous initient tour à tour aux opinions et aux habitudes des divers partis qui composaient alors la population de l'Irlande. Quelques figures originales se dessinent avec avantage sur le fond brillant de la partie pittoresque et descriptive : *Terence O'Brien, lord Arranmore*, qui des humbles fonctions d'enfant de chœur s'élève, en embrassant la religion toute-puissante, à l'opulence d'un riche procureur; puis sacrifie sa fortune et son repos au désir de recouvrer le titre de ses ancêtres, de racheter par une rude pénitence le crime de sa conversion ; *Shane*, victime des persécutions de l'Anglais, reste infortuné des *Rapparees* qui désolèrent long-tems l'Irlande, et modèle de l'attachement grossier mais inaltérable d'un ignorant vassal pour le chef de son clan ; les miss *Mac-Taafe*, gothiques représentans de l'hospitalité irlandaise, de l'orgueil nobiliaire et des ridicules provinciaux. Mais les caractères principaux sont loin d'être tracés avec cette profondeur et cette fidélité qui laissent à jamais le souvenir des personnages d'imagination dans l'esprit du lecteur. *O'Brien* est un jeune homme aux yeux perçans, au front noble et élevé, à la taille élégante, plein d'enthousiasme pour la liberté, mais qui agit d'après l'impulsion d'opinions mal arrêtées et de sentimens presques inexplicables. Il est aimé de deux femmes, dont l'une appartient à l'oligarchie par ses alliances et par ses passions désordonnées, dont l'autre apparaît toujours enveloppée de mystère et sous vingt déguisemens plus fantasques les uns que les autres. Mais le récit, quoique plein d'invraisemblance, quoique souvent ralenti par des longueurs fatigantes, bien que chargé d'une abondance de citations françaises, italiennes ou irlandaises qui prouvent l'érudition de l'auteur et son désir d'en faire part au public, excite, surtout dans les trois derniers volumes, un intérêt véritable, qui n'a pas seulement pour objet les opinions politiques dont Lady Morgan et son héros O'Brien sont les éloquens interprètes.

Nous ne nous arrêterons pas à signaler quelques anachronismes, quelques erreurs relatives au culte catholique, que le traducteur a eu soin de noter, avec une sorte d'aigreur, et qui semblent l'avoir assez mal disposé, contre l'usage des traducteurs, à l'égard de l'ouvrage dont il devient en quelque sorte le second père. M. Cohen paraît ne point partager les opinions de lady Morgan. Dans ce cas, nous le plaignons sincèrement d'avoir eu à lire et à reproduire si souvent l'éloge des principes de la révolution française, et la satire, d'ailleurs fort modérée, des

abus du catholicisme, abus que l'auteur retrouve en partie et blâme également dans l'église protestante établie, l'un des fléaux les plus intolérables de sa patrie. Peut-être cette antipathie du traducteur pour les idées libérales explique-t-elle aussi la négligence qu'il a mise quelquefois à la rédaction d'un livre destiné à les propager, négligence qui ne nous aurait point aussi vivement frappés, si le nom de M. Cohen, déjà connu par de bonnes traductions, ne nous avait point rendus trop difficiles. *a.*

309. — *Histoire des quatre fils d'Aymon*, par M. Brès. Paris, 1827; Louis Janet. In-18 de IX et 276 pag., avec un frontispice et 4 grav.; prix, 5 fr.

Les romans de chevalerie, qui ne nous semblent aujourd'hui qu'un jeu de l'imagination des auteurs, ont eu pour fonds la peinture de mœurs réelles; il n'y a guère d'autres fictions dans la plupart d'entre eux que les enchantemens et les géans, qui sont les accessoires obligés de ces sortes de compositions. Du reste, comme l'a fort bien observé un critique célèbre (La Harpe), « au tems de l'anarchie féodale, les forteresses étaient en effet le repaire du brigandage; tout noble qui avait pu bâtir sur un rocher, ou s'entourer de fossés, était impunément oppresseur ou ravisseur. L'avantage de la taille, la force du corps, l'armure de fer, les tours à créneaux ne servaient trop souvent qu'à écraser le faible, à dépouiller le pauvre, à violer l'innocence. Celui qui, ayant les mêmes moyens de puissance, ne s'en servait que pour défendre la faiblesse et repousser l'injustice, était un digne chevalier, et les premiers sermens étaient toujours faits au sexe le plus exposé à l'insulte. » De pareils tems, quoi qu'aient prétendu certains apologistes, ne sont guère regrettables, et nous devons nous féliciter de vivre à une époque où la punition des méchans et la sûreté des bons ne reposent pas dans le courage et la vertu de quelques hommes, mais sont garanties par les lois. Aussi, les romans de chevalerie sont décrédités de nos jours; on ne les lit plus que par simple curiosité, et il faut autant de prudence que de talent à l'écrivain moderne qui cherche à cueillir encore quelques palmes dans ce champ devenu désert.

De toutes les réputations chevaleresques que nous offre l'histoire du moyen âge, il en est peu qui soit aussi répandue que celle des *Quatre fils d'Aymon;* et toutefois, leur origine et leurs faits d'armes sont enveloppés d'assez d'obscurité pour se prêter favorablement à la fiction. Huon de Villeneuve s'en est emparé, et l'on connaît de lui l'ancien roman, intitulé : *Histoire des quatre fils d'Aymon.* C'est cette histoire ou ce roman que M. Brès a entrepris de rajeunir, en le mettant en français

plus moderne, en faisant disparaître les nombreux anachronismes qu'y avaient successivement introduits plusieurs éditeurs ignorans, et surtout en effaçant du rôle de Charlemagne tous les traits que les lecteurs éclairés devaient regarder comme autant d'outrages à sa gloire. Mais l'auteur n'a pas oublié qu'il avait à peindre les mœurs du huitième siècle de l'ère chrétienne, et il a cru devoir, pour caractériser ces mœurs, conserver des fictions dont l'origine peut être reportée à ces tems. C'est ainsi que, sans donner dans son ouvrage un rôle actif à la fée Mélusine, il a cru pouvoir admettre son influence, s'appuyant sur les récits fabuleux qui sont parvenus jusqu'à nous et dont la tradition se conserve encore dans le Poitou. Plusieurs traits de bravoure, plusieurs faits d'armes des quatre frères auront besoin de cette influence pour être expliqués; et peut-être, en jugeant l'ouvrage avec sévérité, lui reprochera t-on de n'être ni assez vrai, ni assez rempli de fictions. Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire que la lecture en est agréable et répond à la réputation que M. Brès s'est acquise dans un genre de littérature où il recherche surtout le plaisir de ses lecteurs, sans négliger leur instruction.

De charmantes gravures, dont les dessins sont dus sans doute aux crayons de l'auteur et qui ont été reproduites par l'habile burin de M. Rouergue, et une impression soignée, placent d'ailleurs ce livre sur le premier rang de ceux que l'on peut offrir en étrennes, à l'époque de l'année à laquelle nous sommes arrivés. E. Héreau.

310. — *Une nouvelle par mois*, ou *Lecture pour la jeunesse*, depuis l'âge de 10 à 16 ans, par Mme la comtesse de Bradi. Paris, 1828; Fr. Louis. 2 vol. in-18, formant environ 600 pages; prix 5 fr. et 6 fr.

Mme de Bradi est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on a remarqué quelques poésies, et surtout de charmantes stances, sous le titre de *la Nymphe Égérie*, insérées dans le *Chansonnier des Grâces* pour 1826. On peut relire dans notre recueil (tom. XXVII, pag. 551 et 871) le compte que nous avons rendu de l'*Héritière corse*, de *Colonna* et de ses *Nouvelles*. Ces dernières, au nombre de six, ont été signalées comme « remarquables par une finesse d'observation, une vérité de peinture, un naturel et une originalité dans les caractères qu'il est rare de voir réunis à un style toujours facile et correct. » Ces éloges, auxquels quelques légères critiques donnaient encore plus de poids, étaient d'un présage heureux pour l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, et que l'auteur a entrepris à la sollicitation d'une mère qui soigne elle-même l'éducation de ses en-

fans, et qui se plaignait du peu de livres amusans que l'on a faits pour l'âge de 10 à 15 ans. Mme de Bradi a pris tous les tons dans ces douze nouvelles, qu'elle a consacrées à chacun des mois de l'année; nous avons surtout distingué, dans deux genres opposés, le *Bal masqué* et la *Veillée du jour des morts*, dont l'une excite le sourire et l'autre fait verser de douces larmes. Dans toutes, la morale est mise en action avec une heureuse adresse; dans toutes, elle est présentée à la jeunesse sous des formes attrayantes, et toutes enfin seront de charmantes *étrennes*, quoique la première porte exclusivement ce titre. E. H.

311. — *Samuel* ou *la Pauvre famille*, nouvelle; par *A. J.* Sanson. *Troisième édition.* Paris, 1827; Sanson, Palais-Royal. In-12; prix, 1 fr. 50 c.

Cet opuscule, écrit dans un but tout-à-fait moral, se distingue par une simplicité convenable au sujet. Un honnête père de famille, dont la probité est un instant combattue par le sentiment impérieux du besoin, retrouve l'ascendant que conserve toujours la vertu sur un cœur pur. Il perd accidentellement une somme d'argent qui lui a été confiée, son honneur vient à être suspecté, l'auteur nous le montre livré aux angoisses du désespoir; mais bientôt il prend le parti courageux de pourvoir, par le travail de ses mains, aux besoins de sa nombreuse famille, et cet incident amène le dénoûment de ce petit drame, dont la morale, facilement saisie, est mise ainsi en action d'une manière intéressante. L. Dh.

Beaux-Arts.

312. — * *Notice descriptive des monumens égyptiens du Musée Charles X;* par M. Champollion, *le jeune*, conservateur des antiques du Musée royal du Louvre. Seconde division. Paris, 1827; imprimerie de Crapelet. Se vend dans l'intérieur du Musée.

Une collection de monumens antiques doit avoir pour premier objet d'instruire, et non de flatter les regards. Fidèle à ce principe, M. Champollion devait sacrifier toute convenance de goût à la nécessité d'une classification rigoureusement méthodique; chaque monument devait prendre sa place, d'après le sujet qu'il représentait et d'après sa destination spéciale, sans égard aux proportions ni à la matière. Voici les divisions qu'il a adoptées dans cette notice :

1° *Salle des dieux.* — A, Images de divinités égyptiennes; B, Emblèmes de divinités, animaux symboliques et animaux sacrés; C, Scarabées représentant des divinités ou des emblèmes de divinités.

2° *Salle civile.* — D, Statuettes, figurines et amulettes représentant des *rois égyptiens;* E, Scarabées portant des images ou des légendes de *rois de race égyptienne;* F, Contrats originaux portant des dates du règne de *rois grecs d'Égypte;* G, Figurines, statuettes et statues représentant des membres des diverses *castes égyptiennes;* H, Ustensiles et instrumens du culte; I, Objets d'habillement; J, Ustensiles de toilette; K, Bijoux et objets de parure; L, Ustensiles domestiques; M, Instrumens et produits des arts et métiers.

3° *Salles funéraires.* — N, Momies humaines; O, Cercueils de momies; P, Ornemens funéraires; Q, Images funéraires; R, Coffrets destinés à renfermer ces images; S, Vases funéraires; T, Manuscrits funéraires; U, Statuettes ayant servi d'étuis aux manuscrits funréaires; V, Tableaux funéraires; X, Stèles, id.; Z, Tessères grecques, id.

Ainsi, chaque division porte une lettre de l'alphabet, et chaque lettre contient une série particulière de numéros, à partir du chiffre 1; les étiquettes qui accompagnent les monumens se composent d'une lettre et d'un nombre; il est facile de trouver dans la *Notice* la description du monument que l'on a sous les yeux. Nous croyons inutile de nous étendre sur le mérite de ce catalogue, qui a dû exiger beaucoup de travail et de patience; il servira de guide à tous ceux qui visiteront le *Musée Charles X,* et fera voir en même tems que si les recherches de M. Champollion ont déjà fait faire un si grand pas à l'archéologie égyptienne, nous avons droit de tout espérer des recherches ultérieures de cet infatigable savant (voyez ci-après, à la section des *Nouvelles*, page 828, l'*Ouverture du Musée des antiquités égyptiennes*). N. Lh.

313. — * *L'Inde française*, ou *Collection de dessins lithographiés,* représentant les divinités, temples, costumes, physionomies, meubles, armes, ustensiles, etc., des peuples hindous qui habitent les possessions françaises de l'Inde, et en général la côte de Coromandel et le Malabar, publiée par MM. Géringer, Marlet et Chabrelie; avec un *texte explicatif*, par M. *Eugène* Burnouf. 1re, 2e et 3e livraisons. Paris, 1827; les éditeurs, rue du Roule, n° 15; rue de Seine, n° 1; et rue du Bouloi, n° 19. 3 cahiers in-folio, sur très-beau pap. vélin. Prix de la livraison, 15 fr. pour Paris, et 18 fr. pour les départemens.

On n'a peut-être jamais étudié avec plus de soin que de nos jours cette terre célèbre de l'Inde qui, depuis la plus haute antiquité, n'a cessé d'attirer les regards de l'Europe. Depuis vingt ans surtout, une louable curiosité a dirigé les efforts

des savans vers la connaissance de ce peuple dont la religion et les langues offrent avec celles de l'ancien continent de si nombreux rapports. En France, sa littérature commence à être plus connue; et bientôt, grâce au zèle des personnes qui se livrent à ces études, nous pourrons rivaliser en ce genre avec l'Angleterre, à laquelle sa vaste puissance dans l'Inde a donné jusqu'ici une incontestable supériorité. Mais on manquait jusqu'à présent d'un ouvrage qui présentât le tableau vivant de la civilisation de ce pays, qui en fît connaître l'état actuel et donnât le moyen de le comparer à celui dont on retrouve la description dans les ouvrages indiens parvenus jusqu'à nous. On n'avait que les collections de Daniel et de Solvyns, dont l'une peu étendue ne donne des détails que sur l'architecture, et dont l'autre, quoique très-volumineuse, n'offre souvent que la répétition des mêmes sujets, et par là même est très-incomplète. M. Géringer, qu'un long séjour à la côte de Coromandel et au Malabar à mis à même d'observer les Hindous, s'est occupé de rassembler des dessins reproduisant leurs coutumes, leurs mœurs, leurs cérémonies, en assez grand nombre pour présenter l'ensemble de leur civilisation. La collection, bornée à ce qu'il y a de plus caractéristique, et cependant encore assez étendue, puisqu'elle se composera de 24 livraisons, a été confiée au crayon d'habiles artistes, et elle paraît aujourd'hui, accompagnée de tout le luxe typographique qui est devenu un besoin de nos jours, et qui ajoute un nouveau prix aux ouvrages de cette importance. Cette collection, la première qui soit exécutée en France par des Français, et d'après des matériaux entièrement originaux, nous paraît l'emporter de beaucoup sur *les Hindous* de Solvyns, tant par la perfection avec laquelle les sujets sont lithographiés et coloriés, que par l'intérêt et la nouveauté des notices rédigées par M. *Eugène* Burnouf. Elles se distinguent par une élégance soutenue, et par le soin très-visible qu'a pris l'auteur de n'y faire entrer que les notions absolument nécessaires à l'intelligence de la planche. Les trois livraisons qui ont paru font connaître les mœurs des brahmes, et donnent la représentation des trois personnes de la trinité indienne, telles que les adorent les Hindous. On y remarque aussi trois portraits hindous faits d'après nature, l'un du chef des brahmes de Pondichéry, l'autre de sa femme, et le troisième de l'intendant de la police de cette ville; selon nous, ces portraits, qui seront au nombre de vingt-quatre, sont une des parties les plus importantes de cette belle collection. Ω.

314. — * *La Chine: mœurs, costumes, arts et métiers, peines*

civiles et militaires, cérémonies religieuses, monumens et paysages; lithographies coloriées, d'après les dessins de MM. *Aubry-le-Comte, Deveria, Grévedon, Régnier, Schaal, Schmit, Thénot, Vidal, etc.;* avec une *introduction* et des *notices;* par M. *D. B.* DE MALPIÈRE. 14 livraison. Paris, 1827; l'éditeur, rue Saint-Denis, n° 188. Firmin Didot, Ponthieu, etc. Un cahier grand in-4°; prix de chaque livraison, 15 fr.; pour les souscripteurs, 12 fr. (*Voy. Rev. Enc.*, t. XXXV, p. 472.)

Cette quatorzième livraison complète le 1er volume de la collection. Une entreprise aussi longue et aussi dispendieuse est ainsi parvenue au tiers de sa marche. Le zèle des éditeurs, loin de se ralentir, a paru prendre à chaque publication des forces nouvelles. La livraison que nous avons sous les yeux contient une planche de plus que les autres; et cette planche, représentant *un enterrement chinois*, doit servir à remplacer le dessin semblable, déjà donné dans la septième livraison, mais dont l'exécution laissait quelque chose à désirer. La publication de la deuxième série, annoncée en même tems que la première livraison du second volume, qui paraîtra dans le courant de ce mois, est une nouvelle preuve du succès qu'obtiennent les travaux de M. Malpière. On doit aussi des éloges aux artistes distingués qu'il s'est associés, pour les soins qu'ils apportent à l'exécution de dessins, souvent d'une grande originalité, mais qui exigent des rectifications difficiles et sévères.

Z.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.

315. — * *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.* Paris, 1827; Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7. Recueil mensuel dont les cahiers in-4° sont presque tous accompagnés de planches ou de figures.

Aucune publication n'a été plus profitable à l'industrie que celle de ce *Bulletin,* où les connaissances sont présentées, telles qu'il les faut pour l'application. Il est actuellement à sa 26e année, et forme une collection précieuse dont toute bibliothèque industrielle devrait être pourvue. Nous avons déjà eu plus d'une occasion de parler des services que la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale* a rendus à nos arts, de la salutaire influence qu'elle exerce, de la direction qu'elle imprime aux recherches, de l'activité qu'elle entretient dans les esprits capables d'inventer et de perfectionner; mais, parmi les moyens d'action dont elle fait un si heureux usage, son bulletin est un des plus efficaces. Dans les cahiers de cette

année, nous devons citer la *description des moulins à blé construits d'après le système anglais, et employés dans l'établissement de mouture de M.* Benoist, *à Saint-Denis, près Paris.* Trois planches annexées à cette description, et construites avec soin sur une assez grande échelle, donnent une idée très-juste du mécanisme de ces moulins, et suffisent pour que les artistes puissent les faire exécuter.

Les arts et métiers ne sont pas les seuls objets dont la Société s'occupe; l'agriculture, que l'on continue à mettre à part, attire aussi l'attention qu'elle mérite à tant de titres. Dans le même cahier, où l'on trouve le mémoire sur les moulins de M. Benoist, on a inséré les *tableaux* de M. Martinel, où les propriétés des diverses variétés de pommes de terre sont mises sous les yeux des cultivateurs et distribuées dans l'ordre le plus propre à déterminer le choix, soit pour l'abondance et les bonnes qualités du produit, soit pour préparer les terres destinées à produire des céréales. Les observations de M. Martinel ont été faites sur cent variétés de pommes de terre, aux environs de Lyon, dans un sol très-léger. Les réflexions par lesquelles il termine ce Mémoire sont de la plus haute importance. Il a constaté, ainsi que plusieurs autres agronomes, que les variétés de pommes de terre ne sont point constantes, et ont besoin d'être fréquemment renouvelées; que les données recueillies en ce moment seront fautives après quelques années, et que, par conséquent, aucune culture n'a plus besoin d'être observée assidûment, afin de connaître ses variations et de s'y conformer.

La Société d'encouragement est peut-être le meilleur modèle des réunions d'hommes formées pour un but d'utilité nationale, et nous ne craignons pas de dire que son Bulletin est le meilleur écrit périodique que l'on ait publié sur les arts. F.

316.—* *Séance publique de la Société académique d'Aix*, tenue le 14 juillet 1827. Aix, 1827; imprimerie de Pontier fils aîné. In-8° de 43 pages.

La Société académique d'Aix a tenu, le 14 juillet 1827, sa dix-huitième séance annuelle, et le compte que M. de Montmeyan, son secrétaire perpétuel adjoint, a rendu de ses travaux, annonce que cette Société marche d'un pas ferme à son but, qu'elle honore l'industrie, et qu'elle accueille tous les perfectionnemens qu'amènent dans notre belle patrie les lumières et les progrès de l'instruction publique. M. de Castellet a présenté des leçons de statique qui peuvent servir d'introduction à un cours de physique. M. l'abbé Davin a communiqué ses recherches sur les eaux thermales de la ville d'Aix. M. Icard

fait connaître les résultats de l'analyse chimique d'un calcul urinaire, résultats qui auraient, suivant lui, l'avantage de fournir aux médecins des moyens curatifs, indiqués par cette analyse. M. l'abbé Castellan et M. Porte se sont occupés de l'histoire des monumens de la Provence, et M. Rouchon compose un résumé de l'histoire de cette province. M. d'Astros a imité en vers provençaux les fables de La Fontaine. M. le secrétaire adjoint n'avait point voulu parler de lui-même; mais ses collègues ont exigé qu'il rendît compte de deux lettres destinée à combattre une des idées fondamentales sur lesquelles reposent *l'essai sur l'indifférence en matière de religion*, par M. de La Mennais, et la doctrine du même écrivain sur le pouvoir politique et religieux, doctrine dont les inconvéniens et les dangers ont paru à la Société mériter qu'on les signalât.

La séance avait été ouverte par un discours de M. d'Arlatan de Lauris, président; discours bien écrit et sagement pensé, où l'auteur a développé avec talent le principe que l'édifice social s'appuie aujourd'hui sur le concours simultané des lumières et l'industrie, et que la puissance des états se mesure sur la civilisation des peuples. R.

Ouvrages périodiques.

317. — * *Journal de pharmacie et des sciences accessoires*, rédigé par MM. *Bouillon-Lagrange*, *J.-J. Virey*, *Planche*, *Bouloy*, *Pelletier* et autres *pharmaciens* et *chimistes*; et *Bulletin des travaux de la Société de pharmacie de Paris*, rédigé par M. Henry et par une commission spéciale. 13e année. Paris, 1827; Louis Colas fils, rue Dauphine, n° 32. Prix de l'abonnement, 15 fr. par an.

Le dernier cahier de ce Recueil (*novembre*) est remarquable par une analyse de l'eau minérale de Bourbonne, et par des recherches sur les charançons du blé, qui prouvent que ces insectes ne renferment aucun principe vésicant, et qui donnent à penser qu'il serait possible de les détruire par la vapeur de l'ammoniaque, en disposant, au milieu des tas de blé, des pots de grès contenant un mélange de sel ammoniac et de chaux, et recouverts d'un parchemin criblé de trous. Plusieurs analyses, telles que celles de l'épiderme du bouleau, avec des réflexions sur l'usage qu'on en pourrait faire dans les arts, de la tige du pêcher, du calcul biliaire, des thés les plus célèbres de la Chine, sont suivies d'un extrait du procès-verbal de la dernière séance de l'Académie royale de médecine, de quelques annonces bibliographiques et du bulletin des travaux de la *Société de*

pharmacie de Paris. Ce recueil convient spécialement aux pharmaciens des villes éloignées de la capitale, et aux chimistes qui, appliquant la science au soulagement de l'humanité, éprouvent le besoin d'être constamment au niveau des découvertes modernes. Les noms des savans collaborateurs de ce journal sont les garans de la confiance qu'il doit inspirer. R.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

318. — * *Historia de la revolucion de la republica de Colombia, etc.* — Histoire de la révolution de la république de Colombie, par *Jose - Manuel* Restrepo, ministre de l'intérieur. Paris, 1827; librairie américaine, rue du Temple, n° 69. 10 vol. in - 12, faisant en tout environ 2000 pages, avec un *Atlas*, contenant la carte séparée de chaque département, et une *Carte générale de la Colombie.*

M. Restrepo a divisé son ouvrage en trois grandes parties. La première, qui vient de paraître, renferme l'histoire de la *Nouvelle-Grenade* jusqu'en 1819. La seconde présentera l'histoire de *Venezuela* jusqu'en 1822; et la troisième, celle de ces deux États réunis sous le nom de *Colombie*, jusqu'au moment où cette république sera reconnue par l'Espagne. Cette première partie que l'auteur publie aujourd'hui, fait augurer favorablement des deux qui doivent suivre. Elle est précédée d'une *Introduction* contenant une esquisse rapide du climat, des productions et de l'aspect de la Colombie; des mœurs et des usages de ses habitans, avant la révolution; enfin, du système d'après lequel elle était gouvernée, système si défectueux, qu'un simple exposé suffit pour faire juger de ses pernicieux effets sur les contrées où il a trop long-tems régné. A ce tableau l'auteur oppose celui du même pays sous le régime actuel. Au lieu d'un despotisme cruel et avilissant, nous trouvons une constitution qui reconnaît les droits de l'homme et qui en consacre et en garantit la jouissance; au lieu d'un troupeau d'esclaves abrutis, prosternés devant l'inquisition et le système colonial, nous voyons une nation indépendante agissant et se gouvernant par elle-même. La nouvelle république n'a pas encore atteint, sans doute, le degré de prospérité que l'on pourrait souhaiter: la liberté n'a pu s'établir encore dans toute sa force et dans tout son éclat au milieu de cette nation courbée sous trois siècles de superstition et d'esclavage, et il a fallu laisser subsister quelques abus auprès du monument qu'on lui a élevé; mais tout fait espérer qu'on pourra réformer peu à peu ces abus, que les lumières pénétreront chaque jour davantage

dans les différentes classes du peuple, et que les Colombiens et leurs frères des autres États de l'Amérique du sud marcheront à grands pas dans la carrière d'indépendance, de législation et d'administration perfectionnées et de civilisation qu'ils se sont ouverte, après tant d'efforts héroïques. Cette belle introduction et des documens statistiques très-curieux sur la Colombie, considérée soit avant la révolution, soit dans son état actuel, remplissent tout le premier volume. Sur les neuf autres, M. Restrepo en a consacré six à la relation des événemens qui ont conduit ses compatriotes de l'esclavage à la liberté. Nous y voyons l'agitation secrète qui commençait à se répandre parmi eux, vers la fin du XVIIIe siècle; leur première révolte, en 1781, habilement calmée par l'archevêque de Gongora; le soin avec lequel l'Espagne les préserva de la contagion des principes républicains, lorsqu'ils prévalurent momentanément en France. Bientôt, l'ambition d'un homme accomplit ce que la révolution française elle-même n'avait pu faire; elle brise les chaînes de l'Amérique, en travaillant à l'asservissement de l'Europe. Les habitans de la Nouvelle-Grenade, étonnés de leur indépendance inattendue, préoccupés par de vaines théories, égarés par des rivalités fatales, tournent d'abord contre eux-mêmes les armes qui n'auraient dû être trempées que dans le sang de leurs ennemis; et ce tems précieux que la position critique de l'Espagne leur permettait d'employer utilement pour leur liberté et pour leur nouvelle organisation sociale, est entièrement perdu dans des guerres civiles entre la province de Cundimarca et les autres provinces de la Nouvelle-Grenade, représentées l'une par le président Narino, les autres par le congrès des provinces unies. A peine Cundimarca est-elle soumise, Carthagène se révolte à son tour contre le gouvernement, et refuse de fournir a Bolivar les secours qu'il réclamait pour défendre la patrie. Cependant, les événemens avaient marché en Europe. Déjà Ferdinand VII était remonté sur son trône, et Morillo arrivait en Amérique. Il obtint de faciles victoires sur des peuples divisés en partis armés les uns contre les autres, et il put, sans beaucoup d'efforts, leur imposer un nouveau joug ensanglanté chaque jour par de cruelles exécutions. L'auteur s'arrête ici, en nous montrant de loin Bolivar s'apprêtant à opérer la delivrance de ce pays, pour lequel il avait déjà combattu avec tant de constance et de dévoûment. Les trois derniers volumes renferment des pièces historiques et justificatives, rassemblées sous le titre de *Documens*. On y trouve l'*Acte de fédération des provinces unies de la Nouvelle-Grenade; l'Acte d'union de la Nouvelle-Grenade et de Venezuela*; diverses

proclamations des généraux espagnols, et un grand nombre d'autres pièces, également authentiques et intéressantes. Le style de cet ouvrage ne nous a point paru au-dessous d'un des plus beaux sujets que les révolutions politiques aient jamais offerts à un historien; et c'est assez faire l'éloge de M. Restrepo que de dire qu'il a peint dignement ces premières époques de l'affranchissement d'une grande nation, travaillée, il est vrai, par des discordes intestines, mais où l'on voit cependant briller une ardeur généreuse, un enthousiasme patriotique, une passion pour l'indépendance, présages glorieux et certains de la réaction, favorable à la liberté, qui suivit de près le triomphe momentané des suppôts de la tyrannie. L. L. O.

N. B. Nous annonçons avec plaisir que l'un de nos collaborateurs a commencé une traduction française de l'important ouvrage dont nous venons d'exposer le plan; cette traduction sera publiée dans le second trimestre de l'année 1828, et nous mettrons à la disposition de l'auteur tous les documens que nous avons reçus depuis peu et ceux qui nous parviendront encore, pour l'aider à compléter cette histoire et pour la conduire, par une relation supplémentaire abrégée, jusqu'au moment actuel où les destins de la Colombie vont sans doute être fixés et sa liberté intérieure fortement garantie par le concours du congrès national qui va être convoqué, et du général libérateur Bolivar, qui sera fidèle à sa gloire et aux engagemens solennels qu'il a contractés à la face du monde civilisé.

N. D. R.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS. — VERMONT. — *Mécanique. — Invention nouvelle.* — M. *J. M.* COOPER, de Gintdhall, vient d'inventer une mécanique d'une force extraordinaire, et dont il a présenté le modèle : c'est un cylindre de huit pouces de longueur sur huit de diamètre, avec une manivelle dont les deux extrémités sont attachées à un pivot. La force de quatre hommes est suffisante pour lui faire jeter continuellement une colonne d'eau de trois quarts de pouce d'épaisseur à 120 pieds de distance en ligne horizontale, et à plus de 90 pieds en ligne perpendiculaire.

On dit que cette mécanique est construite sur un principe tout nouveau. L'inventeur lui a donné le nom de *piston à rotation;* mais elle n'a en réalité ni *piston*, ni *valve;* elle a plutôt l'apparence d'une roue qui forme un vide d'un côté, et produit une forte compression de l'autre. Le volume d'eau qu'elle enlève dans une seule révolution surpasse, à ce qu'on assure, celui de toute la machine. On croit qu'elle va remplacer les pompes ordinaires, aussi bien que les pompes à feu. On a déjà établi, pour sa construction, une fabrique sur une échelle assez étendue, et des agens ont été envoyés en Europe pour préparer son introduction en Angleterre et en France. Z.

—PHILADELPHIE.—*Atlas maritime d'Amérique.*—M. CORTÈS, ancien capitaine de vaisseau au service d'Espagne, fut chargé par cette puissance de faire le relevé de toutes les côtes des anciennes possessions et des îles espagnoles dans l'Amérique et dans les Antilles. Cette opération a été faite avec tout le soin et toute l'exactitude qu'on pouvait attendre de l'habileté du capitaine Cortès, un des meilleurs officiers de la marine espagnole. Aujourd'hui, cet important travail se publie sous la direction même de M. Cortès, devenu contre-amiral du Mexique. La gravure n'ayant pu en être faite au Mexique, le contre-amiral a été envoyé à Philadelphie, en 1824, pour en diriger lui-même la publication. Déjà la première partie de cet ouvrage,

très important pour la marine et pour la géographie, a vu le jour. Elle se compose de 42 planches, format petit in-folio.

G. B. DU B.

— ALBANY. — L'*Institut*, créé en mai 1824, sous la présidence du savant et philantrope *Stephen* VAN RENSSELAER, n'a point tardé à prendre, par ses travaux, un rang distingué parmi les académies du Nouveau-Monde. Il est divisé en trois classes : la première embrasse les sciences mathématiques et physiques et les arts; la seconde est consacrée aux sciences naturelles; et la troisième à l'histoire et à la littérature en général. D'après les derniers rapports, le musée et la bibliothèque de cet Institut ont fait en peu de tems de grandes acquisitions. Il vient de nommer parmi ses associés un de nos collaborateurs, M. le chevalier de KIRCKHOFF, membre de la plupart des Académies et Sociétés savantes de l'Europe et de l'Amérique, et dont les ouvrages, ainsi qu'on le voit dans les journaux américains, ne sont pas moins bien traités aux États-Unis que dans sa patrie.

G—N.

— BOSTON. — *Instruction publique.— Extrait d'une lettre datée de* BOSTON (31 *octobre* 1827). — Monsieur, je relis dans la *Revue Encyclopédique* (cahier de février 1826, t. XXIX, p. 566-569) quelques notes sur l'état de l'instruction publique dans cette ville, que j'avais écrites de mémoire, pendant mon séjour à Paris : j'y remarque aujourd'hui des erreurs que je m'empresse de vous signaler. Ainsi, le nombre des *écoles dites de grammaire* n'est point de *sept*, mais de *dix*, dont l'une est exclusivement destinée aux enfans noirs; et dans ces écoles, on enseigne, avec la lecture, l'écriture et le calcul dont je parlais dans mes notes, la grammaire et la géographie. Outre la *haute École anglaise* (*English high School*) qui est ouverte aux garçons, il en existe une pour les jeunes filles, établie d'après le système d'enseignement mutuel (*monitorial system*). Les écoles destinées aux enfans de quatre à sept ans sont au nombre de soixante, et le nombre d'écoliers, dont l'instruction est ainsi payée par les deniers publics, excède 7,000. Boston compte une population de 40 à 50,000 âmes tout au plus. Il y a encore dans cette ville environ 150 écoles ou pensions particulières, qui contiennent ensemble, selon l'estimation la plus générale, 3,500 jeunes gens, pour lesquels la dépense s'élève annuellement à 100,000 dollars (550,000 fr.).

John G. PALFREY.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

BUENOS-AYRES. — *Instruction publique. — École normale.*—

Études primaires. — Études préparatoires. — Université ; Départemens divers dont elle se compose.—Écoles de filles.—Bibliothèque nationale.— Les renseignemens sur l'état de l'instruction publique dans ce pays, que nous avons offerts à nos lecteurs (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxv, p. 553-567), seraient incomplets, et inexacts, si nous n'y ajoutions les détails suivans. Il existe, à Buenos-Ayres, une *École normale d'enseignement mutuel*, et quarante autres écoles, établies dans la ville et dans les campagnes voisines, placées sous la direction et la surveillance de l'université et composant le département des *études primaires* : les *études préparatoires*, qui forment un *département* séparé, comprennent deux classes de latin et de grec ; deux autres classes, l'une de français, l'autre d'anglais ; un cours de dessin ; deux cours d'idéologie, un de mathématiques, un de chimie et un de physique expérimentale. Le *département de la médecine* est composé d'une chaire d'anatomie et de physiologie, à laquelle on a provisoirement attaché un professeur d'accouchemens ; d'une de clinique chirurgicale ; d'une de matière médicale et de pharmacie, et d'une de clinique médicale. Le *département des sciences exactes* se compose d'une chaire de sciences physiques et mathématiques. Le *département de jurisprudence*, des chaires de droit civil, de droit naturel et des gens, de droit public ecclésiastique, d'économie politique. Le *département des sciences sacrées* est momentanément suspendu, faute d'élèves. Les deux colléges de l'université sont fréquentés aujourd'hui par 86 jeunes gens des provinces de l'intérieur. Les cours de sciences physiques et de médecine sont pourvus abondamment de tout ce qui peut servir aux études. La *Bibliothèque publique* est la plus riche, la meilleure et la plus ancienne des nouveaux États américains. L'université prend chaque jour plus d'importance sous la direction de *D. Valentin Gomez*, ecclésiastique non moins recommandable par son caractère que par son instruction. Buenos-Ayres possède déjà d'habiles professeurs de médecine, qui se sont formés dans les écoles de leur patrie. Il ne faut pas omettre de mentionner les services rendus par l'*Académie de jurisprudence, théorique et pratique*, fondée en 1825, et qui a déjà produit des magistrats et des administrateurs distingués. Ses succès sont dus en grande partie au zèle de son fondateur *D. Manuel Antonio de* Castro, président actuel du tribunal suprême de justice.

Les *écoles des jeunes filles*, placées sous la direction de la *Société de bienfaisance*, et conduites, comme toutes les autres écoles élémentaires, d'après la méthode d'enseignement mutuel, renferment 500 élèves dans la ville de Buenos-Ayres, et 300

dans les campagnes environnantes. On y enseigne tout ce qui constitue l'instruction la plus utile pour les femmes.

Dans les provinces de l'intérieur, suivant le rapport fait par M. *James* Thomson à la *Société des écoles britanniques et étrangères*, *à Londres*, l'état de l'enseignement est très-arriéré, excepté dans les provinces de *Mendoza*, et de *San Juan*, grâces au gouverneur de la première et à *D. Salvador* Carril qui, avant d'être nommé au ministère des finances de la république, avait administré la seconde avec une rare habileté, et qui a la gloire d'avoir fait adopter pour cette province de *San Juan* la tolérance religieuse, le 6 juin 1825, avant tous les autres États américains. Buenos-Ayres même ne prit une mesure semblable que quelque tems après, en proclamant l'inviolabilité du *droit qu'a chaque individu d'adorer la Divinité, selon les formes du culte qu'il professe.*

« Je dois déclarer, dit M. James Thompson, dans son rapport (fait à Londres le 25 mai 1826), que c'est à *D. Bernardin* Rivadavia que l'on doit l'état avancé de l'instruction élémentaire à Buenos-Ayres. C'est par ses leçons et ses exemples de sagesse politique, par sa constance à répandre les connaissances utiles et l'instruction populaire, qu'il a contribué puissamment à élever sa patrie au premier rang parmi les États américains. Son nom sera toujours associé à l'époque la plus glorieuse de la révolution argentine, et on le regardera toujours comme le premier de ses bienfaiteurs. » V.

AFRIQUE.

Égypte. — Alexandrie. — *Publication prochaine d'un journal français.* — On vient de publier ici le prospectus d'un journal qui aura pour titre *l'Écho des Pyramides.* L'éditeur et principal rédacteur, M. Bousquet-Deschamps, se propose d'y servir avec ardeur la cause de la civilisation dans un pays où elle s'introduit peu à peu sous les auspices même d'un prince élevé dans les habitudes du despotisme, mais capable de comprendre les besoins nouveaux du pays qu'il gouverne. Quelques passages de ce prospectus feront connaître l'esprit qui paraît devoir présider à la rédaction de *l'Écho des Pyramides.* En citant ces passages, nous sommes loin de nous associer aux éloges *obligés* que l'auteur prodigue au pacha dont la condescendance politique pour le sultan l'a rendu complice du vaste plan d'extermination formé et en partie exécuté contre la nation grecque.

« Une ère nouvelle a commencé pour l'Égypte; un chef ha-

bile, doué d'une âme forte, dégagé de préjugés, imbu d'idées grandes, consacre sa vie à la régénération de ces contrées. Secondé par quelques hommes de mérite, il avance sans relâche vers le but qu'il s'est proposé, et recueille déjà le fruit de ses efforts. La civilisation étend ses conquêtes parmi ses peuples, et plusieurs des arts utiles qui font la gloire de l'Europe sont cultivés avec succès sur les bords du Nil.

« Une armée instruite et disciplinée, une marine nombreuse formée comme par enchantement, un commerce étendu, l'introduction de cultures savantes, l'industrie et les arts encouragés, font présager de hautes destinées à cette intéressante nation. La philosophie et l'humanité doivent applaudir à ce triomphe de la raison sur l'ignorance, de la vérité sur l'erreur, et les gens éclairés de tous les pays, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions, encourageront par leurs vœux et par leurs suffrages, quelques-uns même par une coopération directe et active, l'achèvement de cette honorable entreprise.

« Nous avons pensé que, dans de semblables circonstances, un journal, en rendant plus faciles et plus intimes les communications de l'Égypte avec les peuples policés, pouvait accélérer l'impulsion donnée à cette contrée. C'est principalement dans ce but que nous publions *l'Écho des Pyramides*, journal consacré aux progrès de l'instruction, au développement de l'industrie, à l'examen des découvertes utiles, et à l'accroissement du commerce.

« Destiné à seconder l'élan donné à une population entière, ce journal respectera toutes les opinions; il ne combattra que l'ignorance et les préjugés qu'elle traîne après elle. Notre projet n'étant point d'établir une polémique inutile et de sortir des bornes d'une sage modération, nous répondrons aux raisonnemens erronés par des faits, aux mensonges par la vérité, aux injures par le silence. »

Telles sont les intentions exprimées par l'éditeur de ce nouveau journal; il semble qu'elles n'auraient dû trouver que des approbateurs, et pourtant il n'en a pas été ainsi; on oppose à son entreprise des obstacles qu'il n'a pas encore pu vaincre entièrement. Il avait été question, il y a quelques mois, d'une subvention de 3,000 talaris qui devait lui être fournie par le vice-roi; les correspondances d'Alexandrie avaient même annoncé que cette subvention avait été payée; nous apprenons aujourd'hui qu'il n'en est rien, que l'éditeur n'a sollicité aucun secours de ce genre, qu'il demande seulement l'autorisation de paraître. Espérons qu'il obtiendra bientôt cette légère faveur,

et que le génie de l'obscurantisme ne l'emportera pas dans cette circonstance sur celui de la civilisation. (EXTRAIT du *Spectateur oriental*, journal commercial, politique et littéraire, imprimé à Smyrne, n° du 29 septembre 1827.)

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

LIVERPOOL. — *Passage souterrain creusé dans cette ville.* — Dans un article inséré dans la 90e livraison de la *Revue Encyclopédique* (juin 1826, t. XXX, p. 841), nous avons donné un aperçu des avantages que les actionnaires et le commerce devaient retirer du chemin de fer que l'on établit entre Liverpool et Manchester. La création de cette route d'un nouveau genre venait à peine d'être autorisée, lorsque nous en avons entretenu le public; aujourd'hui que ses travaux offrent déjà une foule de détails dignes d'attention, nous allons signaler ce qui nous frappe le plus dans cette construction grandiose.

Afin de niveler l'étendue que doit traverser le chemin de fer, on a coupé plusieurs collines et rempli, sur d'autres points, les profondeurs du terrain; le plus considérable des terrassemens a été élevé près de *Chat-Moss*, à une hauteur de 10 pieds, sur une ligne de près d'un mille. Mais de toutes les difficultés, celle d'obvier au passage du chemin par la ville même de Liverpool était certainement la plus grande. Afin de vaincre cet obstacle, on a percé un passage souterrain, en ligne directe, sous toute la longueur de la ville, d'orient en occident; son entrée se trouve près du port, à la jonction des bassins du roi et de la reine, et sa sortie près du village d'*Edge-Hill*, situé sur une petite éminence, d'où, par une pente graduelle de trois quarts de pouce par verge, le chemin gagnera le niveau de la mer.

En parlant du lit de la rivière de Mersey, nous avons eu déjà l'occasion de citer un roc immense qui règne sur ce point de l'Angleterre. Cette masse solide s'est rencontrée sur presque toute la ligne du passage souterrain que l'on a taillé en demi-cercle, dans une largeur de 22 pieds et une hauteur de 16 sur une longueur de 2,200 verges. En plusieurs endroits, le grain du roc s'est trouvé trop tendre pour former la voûte sans maçonnerie, et quelquefois aussi des couches sablonneuses de nature rougeâtre ont exigé des soutènemens en briques.

Les travaux sont poussés nuit et jour avec une extrême activité, et à mesure que la voûte s'achève, on construit le chemin de fer. On calcule que les mineurs, partis des deux extrémités opposées, se rencontreront à peu près dans trois mois;

ils ont déjà pénétré, dans un espace de plus de 600 verges de longueur, 1800 pieds anglais (1).

La quantité immense de déblais, sortis de cette excavation, reçoit une destination appliquée aux travaux extérieurs du chemin de fer.

La pierre solide, coupée en grands carrés, forme l'assiette où sont fixées les côtes en fer sur lesquelles poseront les roues; les portions moins dures, ou trop petites, servent à la construction d'un mur qui borde le chemin des deux côtés; les éclats et le sable sont employés à consolider les trois espaces compris entre les quatre lignes de fer, qui représentent deux voies parallèles avec de beaux trottoirs à droite et à gauche. Cette pierre servira également à la construction des maisons que l'administration placera de distance en distance pour le service de la route. On estime que l'achèvement complet de cette belle entreprise ne demandera pas plus de sept mois, à compter de novembre dernier. Dès que la première voiture aura parcouru la longueur de cette route extraordinaire, nous nous empresserons de faire part aux lecteurs de la *Revue* des résultats de cette belle construction.

D. Albert.

Suite de la Revue sommaire des Sociétés savantes, littéraires et des beaux-arts *dans la Grande-Bretagne*. (*Voy.* t. xxxiii, p. 280-284, 606-607, 846-848; t. xxxiv, p. 249; et t. xxxv, p. 488 489 et 773-776.)

Beaux-arts.

Académie royale de peinture. — Cette Société fut instituée le 1er décembre 1768, sous la protection particulière de S. M. George III; sir *Joshua Reynolds*, qui reçut l'ordre de la chevalerie à cette occasion, en fut nommé président. L'Académie royale a été fondée dans l'intention de donner des encouragemens aux études du dessin, de la peinture et de la sculpture. Elle est composée de quarante membres, élus parmi les artistes les plus distingués de ces trois branches, et dont neuf sont choisis chaque année pour diriger les études des nombreux élèves qui suivent les leçons des cinq professeurs de peinture, d'architecture, d'anatomie, de perspective et de sculpture attachés à l'Académie. La Société est administrée par un conseil, dont sir *Thomas* Lawrence, peintre, est aujourd'hui le président.

---

(1) Ces travaux souterrains sont placés sous la direction de M. Stephenson, ingénieur civil d'un mérite distingué.

— *Société des artistes anglais.* — Cette Société formée le 21 mai 1823 s'est élevée en opposition à l'Académie royale. Elle est composée de soixante membres; savoir : trente-cinq peintres, six sculpteurs, sept architectes et douze graveurs. Chaque membre paye dix livres sterling pour droit d'admission. Cette Société n'a point de cours publics comme l'Académie royale; mais elle a, comme elle, des salles d'exposition, ouvertes chaque année pendant les quatre mois; d'avril, mai, juin et juillet, et où les artistes anglais et étrangers envoient leurs tableaux pour y être vendus au public. La Société est administrée par un comité choisi parmi ses membres.

— *Société des dessins à l'aquarelle.* — Les salles de l'Académie royale destinées à recevoir les dessins à l'aquarelle n'étant pas assez grandes, les peintres de ce genre fondèrent en 1804, *the Water-colour-drawings Society,* et chaque année font une exposition de leurs ouvrages, que le public peut se procurer de la même manière que les tableaux de la Société des artistes anglais, avec laquelle celle-ci a d'ailleurs beaucoup de ressemblance, soit sous le rapport de son administration, soit sous le rapport de l'admission de ses membres.

— *Académie royale de musique.* — Le but principal de cet établissement est d'encourager l'étude de la musique parmi les habitans de la Grande-Bretagne, et de former des élèves dans l'art musical. La Société a des professeurs habiles qui donnent des leçons gratuites. L'École est soutenue par des dons volontaires et par des souscriptions annuelles. Un comité composé de vingt-cinq directeurs est chargé de l'administration et de l'emploi des fonds.

— *Institution harmonique.* — Cette Société diffère peu de la précédente, si ce n'est qu'elle a moins pour but de former des élèves que de donner des encouragemens aux compositeurs. Elle donne des cours de musique, possède une bibliothèque assez considérable, et une riche collection de pianos, harpes, etc., offerts au public sous la garantie des meilleurs maîtres. L'institution est sous la direction d'un comité d'artistes et d'amateurs. F. D.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Académie des Sciences.* — Dans le cours de l'année 1825, les membres de l'Académie des Sciences de Pétersbourg ont présenté vingt-huit mémoires, dont sept en *latin,* de MM. Fuss, Zagorsky, Fraehn, et Trinius; six en *allemand,* de MM. Gréfe, Fuss, Collins, Krug, Koeler et

Pander; quatre *en russe*, de MM. Tarkhanof et Séverguine. Les Mémoires en *langue française* ont été au nombre de onze, savoir : 1. Des sections coniques rapportées à l'angle au sommet du cône, par Fuss; 2. Longitude du port Gonorouro dans l'île de Wagok, déterminée par l'observation des occultations des étoiles *B* du Taureau et *Z* de la Vierge, par Tarkhanof; 3. De l'accroissement des diamètres apparens du soleil et de la lune, causé par la réfraction, par Schubert; 4. Des effets d'un papier-monnaie déprécié, dont la valeur se relève, par Storch; 5. Longitude de Jaroslavle, déterminée par l'observation des occultations des étoiles, n° 102 et *C* du Cancer, par Vichnevsky; 6. Mémoire sur les îles et les courses consacrées à Achille dans le Pont-Euxin, avec des éclaircissemens sur les antiquités du littoral de la Sarmatie et des recherches sur les honneurs que les Grecs ont accordés à Achille et aux autres héros de la guerre de Troie, par Koeler. « Ce Mémoire, dit l'auteur, sous le rapport géographique, est terminé : il ne l'est pas dans ce qu'on y dit sur l'apothéose chez les Grecs. Il sera donc suivi d'un second mémoire, qui embrassera les tems antérieurs à la guerre de Troie jusqu'à la destruction de la liberté en Grèce. » 7. De l'état actuel de la population tatare en Tauride, par Hermann; 8. Recherches sur les puissances fractionnaires, par Collins; 9. Longitude du port de Petropavlovsk (au Kamtchatka, en Asie) déterminée par l'observation de l'occultation de l'étoile *K* des Gémeaux, par Tarkhanof; 10. Extrait des observations météorologiques faites à Saint-Pétersbourg, pendant l'année 1822, d'après le nouveau style, par l'académicien Vichnevsky, rédigé par Tarkhanof; et 11. Nouvel examen de cette question : les services sont-ils productifs de richesses? par Storch. Plusieurs de ces vingt-huit Mémoires font partie du tome x^e^ des *Mémoires de l'Académie* (publié en 1826, in-4°), dans lequel se trouve aussi la *Dissertation*, en langue française, de M. Ouvarof, président de l'Académie, *sur les trois tragiques grecs* (Eschyle, Sophocle et Euripide). Une traduction *russe* de cette dissertation a été insérée dans le *Fils de la patrie* (1825, n°s 10 et 11.) P. R. E.

POLOGNE.

Varsovie. — *Civilisation des Juifs. — Grammaire et dictionnaire en langue juive. — Gazette juive.* — Les juifs disséminés dans les provinces polonaises, commencent à cultiver les sciences et les lettres, surtout dans le royaume de Pologne. Une *Gazette juive* a été publiée, il y a quelque tems, à Varso-

vie, où l'on a imprimé aussi une *Grammaire polonaise en langue juive populaire ;* cette langue est un mélange de mots polonais, allemands et hébreux. — L'auteur de cette grammaire est M. Lesselroth. Un autre écrivain israélite, M. Tougendhold, travaille à la composition d'un *Dictionnaire polonais juif*, qui sera suivi de Principes de la langue polonaise.

—*Littérature polonaise.*—*Traductions des Odes de* Lomonossov *et de* Derjavine, *poëtes russes.* —On s'occupe beaucoup, à Varsovie, à traduire en polonais les productions les plus remarquables de la littérature russe. M. Krouchinsky, poëte distingué, a lu dans une des séances de la *Société des Sciences* de Varsovie, tenue en 1825, une traduction de l'Ode de Lomonossov, intitulée : *Réflexion du matin sur la grandeur de Dieu.* Cette traduction, d'ailleurs pleine de poésie, se distingue surtout par l'usage du mètre combiné avec celui des rimes. C'est une innovation dans la littérature polonaise, tentée jusqu'alors plusieurs fois, mais sans succès. L'Ode de Derjavine, intitulée : *Dieu*, a été traduite en vers polonais avec beaucoup de talent par Kassianovitch, et publiée dans un journal de Varsovie. C'est déjà la *septième* traduction *polonaise* de cette Ode. Les *six* premières sont dues à Koublitzky, Trojanovsky, Litinsky, Zguérsky, Kostrovitzky et Chidlovsky. Il existe une traduction *latine* de cette Ode, faite par Schersky. La *Revue Encyclopédique* a successivement annoncé des traductions, en *quatre* langues différentes, de cette Ode, que le poëte russe, mort en 1816, a publiée, pour la première fois, en 1784.—Voyez l'annonce de la traduction *chinoise* (*Rev. Enc.* Avril. 1820. T. VI. p. 204, et Mai 1821. T. X. p. 359); *française* due à M. Chopin, Auteur du *Coup d'œil sur Pétersbourg.* (Mars 1821. T. IX. p. 586-587. et Mai 1821, T. X. page 359); *anglaise*, due à M. Bowring. (Mai 1821. T. X. p. 359.) Enfin le recueil de M. Borg, dont il a été fait mention dans le cahier de *novembre* 1824, de la *Revue* (T. XXIV. p. 391-394), contient une traduction *allemande* de l'Ode de Derjavine. P. R. E.

SUÈDE.

Stockholm. —*Écoles de navigation.*—Le roi a ordonné l'établissement de plusieurs écoles de navigation dans différens ports du royaume. Des maîtres habiles donneront aux élèves les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour former de bons capitaines marchands, et les élèves seront partagés en deux classes : l'une comprendra ceux qui ne voudront naviguer que dans la mer Baltique et dans les mers voisines ; on re-

cevra, dans la seconde, les jeunes gens qui se destinent aux voyages de long cours. A compter du 1er janvier 1829, le droit de bourgeoisie ne sera accordé qu'aux capitaines marchands qui auront été examinés par les directeurs d'une des écoles, ou par un officier de marine.

ALLEMAGNE.

Prusse. — *Extrait du journal d'un voyageur : Administration des postes ; Observations sur Berlin ; État de l'industrie dans cette ville et dans la Basse-Silésie.*—Dès qu'on a quitté les montagnes du Harz, on trouve une excellente route pour se rendre à Berlin, et on voyage vite et commodément par la *schnell-post.* C'est une justice à rendre au gouvernement prussien, en faveur duquel nous n'étions pas prévenus, que de dire que nous avons souvent eu occasion de reconnaître son heureuse influence. Nous avons traversé plusieurs fois les lignes de douanes et nous avons toujours rencontré dans les employés beaucoup de politesse, et jamais de sévérité déplacée. Pendant près de six mois de séjour en Prusse, on ne nous a pas demandé *une seule fois* notre passe-port, même à l'entrée des places fortes. Partout nous avons vu réparer les anciens chemins et en construire de nouveaux. L'administration des postes paraît, surtout depuis qu'elle a été confiée à M. *de Naglo*, avoir subi les changemens les plus utiles. Le gouvernement, quoiqu'il ait le monopole du transport des voyageurs, en use avec infiniment de discrétion; car, pour la valeur d'environ 50 centimes par lieue, on parcourt, dans une très-bonne voiture, ne contenant pas au-delà de six personnes et toujours peu chargée, un espace de deux lieues par heure. Depuis une année, à chaque relai, une chambre garnie de fauteuils et de canapés sert de lieu de repos aux voyageurs. Ils peuvent s'y arrêter, même plusieurs heures, sans rien consommer, ou, s'ils le désirent, y prendre des rafraîchissemens dont le prix est déterminé. On y trouve aussi un livre dans lequel on peut déposer des plaintes contre les employés de la poste, et qui est envoyé toutes les vingt-quatre heures à la direction générale. Le conducteur porte une montre qui est placée dans une boite fermée de manière qu'il ne puisse l'ouvrir pour changer les aiguilles. Cette montre, réglée par les employés de l'administration au moment du départ de chaque station, sert à fixer le tems qu'il lui est permis de rester en route.

Nous avons fait un court séjour à Berlin. Lorsque nous y arrivâmes, on venait d'y essayer avec succès l'éclairage par le

gaz. On avait inauguré, peu de tems avant, la statue de Blücher qui est fort belle. En la voyant, on partage l'ardeur militaire du héros qui semble guider ses compatriotes au combat. J'ai dit le héros, car ce n'est pas le général d'armée brûlant du désir de venger ses défaites que le sculpteur a représenté ; c'est l'homme généreux sur la figure duquel respire le noble enthousiasme qu'inspire la haine de la domination étrangère. L'artiste, le célèbre Rauch s'est décidé non sans peine à conserver au général prussien le costume de l'époque; mais il a profité habilement de la permission qui lui a été accordée de le couvrir d'un manteau.

Nous avons été affligés de trouver des journaux censurés qu'on lit à peine, et c'est avec regret que nous avons cru remarquer généralement beaucoup d'insouciance pour les affaires politiques. D'un autre côté, nous avons admiré la tenue des troupes et nous avons aimé à penser que ce devait être un sentiment de confiance dans l'amour de ses sujets qui avait pu décider le gouvernement prussien à armer les citoyens en les appelant tous sans distinction au service militaire, et à mettre de cette manière le peuple dans la position la plus favorable pour user de sa force, s'il lui en prenait fantaisie.

On ne rencontre pas de mendians à Berlin; on en voit beaucoup à Paris. La Prusse est pauvre; la France est riche : comment concilier ces faits ?

Des découvertes et des travaux fort importans ont révélé à l'Europe savante la présence à Berlin d'hommes d'un rare mérite. Nous avons été étonnés de trouver dans plusieurs d'entre eux les *Mitscherlich*, les *Rose*, les *Vöhler*, les *Karsten*, des jeunes gens qui promettent de reculer encore beaucoup les limites de la science; et le gracieux accueil que nous en avons reçu nous a permis de croire qu'ils ne dédaignaient pas de la propager. Un savant que nous nous étions habitués à regarder comme Français, quoiqu'il soit né en Prusse, M. *Alexandre* de Humboldt, vient aussi de fixer son séjour, du moins pour une partie de l'année, dans la capitale de la Prusse. C'est d'un heureux augure pour la prospérité de l'instruction dans cette partie de l'Allemagne.

Nous avons visité la fonderie royale qui produit chaque jour un grand nombre de bijoux en fer. On y a coulé en fonte plusieurs grands monumens. Tout ce qui en sort est d'un fini parfait. Nous avons vu dans une fonderie particulière qui en est voisine une machine à vapeur prêtée par le gouvernement. Nous signalons ce fait comme une des preuves de la protection éclairée qu'il accorde à l'industrie. Ce n'est pas la seule que nous

ayons eu lieu de remarquer. Enfin, nous ne quitterons pas Berlin sans parler d'un établissement très-utile de cette ville, et qui, transporté à Paris, y obtiendrait peut-être le même succès : *Les bains russes*. Le baigneur passe à plusieurs reprises d'une atmosphère de vapeur très-chaude, sous un jet d'eau froide. Un grand nombre de personnes en ont éprouvé un heureux effet sanitaire; d'autres y trouvent leur agrément.

La fabrication de la chaux avec la tourbe *brute*, à Rüdersdorf, à quatre milles de Berlin, est déjà connue en France, mais paraît susceptible d'être appliquée dans un grand nombre de localités. Les fourneaux employés à Rüdersdorf son t chauffés au moyen de foyers latéraux. Leur forme intérieure est celle de deux troncs de cône à base commune, dont l'un est renversé. Les foyers sont placés au niveau de la base commune. Ces fourneaux sont en grand nombre. Leur hauteur va jusqu'à 35 pieds du Rhin. On en a fait de 45 pieds; mais ils n'ont pas paru avantageux. La quantité de chaux fabriquée annuellement est considérable De magnifiques bassins et des canaux ont été creusés pour la transporter jusqu'à l'Oder.

La Basse-Silésie, dans le voisinage des montagnes des *Riesengebirge* (montagnes des Géans) qui la séparent de la Bohême, offre des sites très-pittoresques. On est étonné de l'état de civilisation auquel sont parvenus les habitans de ces pays reculés; mais, si l'on pénètre plus avant dans la Bohême, le spectacle change; l'état des routes et la superstition des habitans annonceraient assez qu'on est dans les provinces autrichiennes, si la visite des douanes et la soigneuse inspection des passeports ne vous en eussent déjà averti. D'après M. Ch. Dupin, l'instruction serait cependant assez répandue en Bohême. J'avoue que rien n'a pu nous le faire penser dans la partie que nous en avons visitée.

Au pied des Riesengebirge, du côté de la Silésie, sont situées un grand nombre de maisons de bains qui réunissent tout ce qui peut contribuer à l'agrément des étrangers. Elles sont très-fréquentées par les nobles russes et polonais. La contrée est couverte de fort beaux châteaux, entourés de magnifiques jardins anglais. La fabrication de la toile et la taille des cristaux en font vivre la population. Lors de notre passage en Basse-Silésie (septembre 1826), la première de ces industries était en état de souffrance, et il ne nous a pas été permis de visiter les ateliers. L'exploitation de la houille à Waldenbourg est aussi une source de richesse pour le pays.

Aug. Perdonnet.

SUISSE.

— *Extrait d'une lettre de* LAUSANNE. (1er *décembre* 1827.) — *Journaux ; Sociétés de bienfaisance et autres associations ; Législation sur la presse ; Révision des lois civiles et pénales; Nouvelle maison de force établie à Lausanne ; Navigation par la vapeur; Paragrêles.* — Je puis vous assurer que tout ce qui pense dans nos contrées rend à la *Revue Encyclopédique* la justice qu'elle mérite. On la trouve dans presque toutes les sociétés de lecture qu'on a fondées; et probablement, elle se répandrait encore davantage dans la Suisse allemande, si elle accordait à l'article *Suisse* un peu plus de place, et si ses correspondans, pour cette partie, la tenaient avec plus d'exactitude et d'impartialité au courant. La *Nouvelle Gazette de Zurich*, la *Chronique helvétique*, la *Feuille du canton de Vaud* de M. CHAVANNES, et le *Nouvelliste vaudois*, pourraient lui être utiles à cet égard. —Nous avons eu sur le cœur les éloges vraiment inconcevables, accordés dans le tems au libelle que M. R** R** a publié, sous le nom d'*Histoire de la révolution helvétique*, production qui n'a eu d'autre but que de flatter les absolutistes aux dépens des gens de bien, et que nous avons méprisée, malgré tout ce qu'avait dit l'un des membres de l'Institut, confrère de l'auteur, pour la recommander. Nous pensons ici que les mensonges et les calomnies doivent être traités avec une juste sévérité, quelque sonore que soit le langage de celui qui les débite. Au reste, il en sera fait justice, quand cette partie de notre histoire deviendra l'objet des travaux d'un véritable historien.—Les gazettes et les journaux que je vous citais rendent compte des travaux de nos associations : malheureusement, les rapports sont presque tous en langue allemande. Voici l'énumération de quelques-uns : *a.* Pour la *Société helvétique des sciences naturelles : Verhandlungen der allgemeinen Schweizergesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften. b.* pour la *Société helvétique d'utilité publique : Neue Verhandlungen der schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft über Erziehungswesen, Gewerbfleiss und Armenpflege. c. Société bâloise pour l'avancement du bon et de l'utile*, fondée par *Isaac* ISELIN : *Geschichte der baslerischen Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen.* La *Société helvétique de Schinznach*, la *Société de médecine*, dans le canton de Zurich, publient aussi des rapports. La *Société helvétique des sciences naturelles* va bientôt faire paraître un premier volume des *Mémoires* qui ont eu son approbation; mais ce recueil ne renfermera pas

ceux qui se trouvent déjà dans les recueils de quelques Sociétés cantonales, par exemple à Genève.—Les associations qui ont pour but les perfectionnemens de notre état militaire reçoivent et publient aussi des Mémoires. La *Société de musique* ne produit que des chansons ; celle des *Chanteurs des Alpes* publie de tems en tems des hymnes patriotiques qu'on chante dans les réunions annuelles. Il en est de même pour la *Réunion des étudians catholiques et protestans*, qui a lieu chaque année à Zoffingue, sous les yeux de tous les pères de famille, heureux du spectacle de l'union et de l'aimable gaîté de leurs enfans. Long-tems on voulut confondre cette réunion avec celles que la Sainte-Alliance poursuivait ailleurs, et il y eut des Suisses assez éhontés pour solliciter contre eux la malveillance étrangère; mais on laissa dire, et les hymnes composés pour ces réunions continuèrent à être chantés et publiés.

Le *Nouvelliste vaudois* renferme dans ses derniers numéros un compte aussi fidèle qu'intéressant de la réunion de la *Société helvétique d'utilité publique*, qui a eu lieu à Bâle, les 12, 13 et 14 septembre. Il s'y trouvait 120 membres des divers cantons; j'eus beaucoup de plaisir à y assister. La réunion de la *Société helvétique des sciences naturelles* aura lieu en juillet 1828, à Lausanne.

Sur la demande des grandes puissances, la diète a dû renouveler annuellement le décret qui soumet la presse à la censure. Il y a des cantons où cette mesure serait rendue éternelle, si l'on n'écoutait que les gouvernans; nous serons peut-être du nombre; car le démon du pouvoir habite aussi la maison du cultivateur. Depuis l'année 1822, nous avons une mauvaise loi sur la presse, qui cependant n'a pas suffi; il a fallu accorder au gouvernement des pouvoirs extraordinaires, qui se renouvellent chaque année, et nous avons été heureux de nous réserver le droit de publier, sans que la censure puisse l'empêcher, tout ce qui tient à nos affaires intérieures, législatives, administratives et judiciaires. Pour tout le reste, nous subissons le joug de la censure; ce qui nous empêche de toucher librement à ce qui se passe dans les autres cantons, qui fourniraient matière à de nombreux et intéressans articles.—Vous comprenez, Monsieur, comment on ne peut vous tenir au courant de ce qui se fait dans notre petite Suisse, où, depuis plusieurs siècles, on est habitué à regarder les affaires publiques comme l'arche du Seigneur. — C'est probablement ce qui a forcé le rédacteur de la feuille argovienne, intitulée *Unterhaltungs Blätter* (Feuilles pour la conversation), à la faire paraître hors de la Suisse, et le jurisconsulte qui a critiqué sévèrement l'ordre judiciaire, dans la

brochure allemande, intitulée : *Aphorismes sur l'ordre judiciaire du canton d'Argovie* (*Aphorismen über die Justiz-Einrichtungen des K. Aarau*, 1821), a dû aussi recourir aux presses étrangères. — Le canton du Tésin, menacé par le gouvernement lombard, va probablement profiter de l'occasion pour entraver, par une loi, la liberté de la presse. — On serait mal venu à médire des jésuites dans le canton de Fribourg, sorte d'Espagne helvétique, dans le Valais, et même dans les petits cantons. Cependant la vérité parvient de tems en tems à se faire jour, et l'on en profite.

On commence dans plusieurs cantons à s'occuper de la révision des lois civiles et pénales. Les Bernois ont suivi les premiers l'exemple du canton de Vaud, et dans un bon esprit; c'est le professeur Schnell qui a été chargé par eux des rédactions. Le scandale donné par la procédure dirigée contre la bande Wendel fera sentir l'urgence de réformer la procédure criminelle : vous ignorez peut-être qu'il existe des cantons, où, lors de la restauration du fédéralisme, on s'empressa de remettre en honneur la torture, pour mieux prouver l'excellence des anciens tems. Le grand conseil du canton de Vaud exprima, en 1826, son vœu en faveur du jury; cette année, il s'est prononcé en sens inverse, et *sempre bene*. La vérité est que les membres ne savaient point ce qu'on voulait entendre par là. Peut-être reviendra-t-on au premier vœu, en 1828? La question a été présentée, dans le *Nouvelliste vaudois*, en 1826 et 1827, et y sera encore traitée.

La *Feuille du canton de Vaud* contient un rapport exact et très-bien fait sur l'organisation de la nouvelle maison de force de Lausanne, établissement remarquable par l'ordre et la bonne tenue, et vraiment digne d'être visité par les voyageurs qui cherchent à bien voir.

L'établissement de M. Fellenberg continue à prospérer.—On a établi, dans les cantons de Genève et de Zurich, deux écoles de pauvres; on va probablement aussi en fonder une à Lausanne.

On compte quatre bateaux à vapeur employés sur le lac de Genève. L'un d'eux, *le Léman*, est d'une grande beauté. La circulation est devenue plus rapide entre Lausanne et Genève, sans cependant nuire à celle qui avait lieu par le roulage. Sur le lac de Neufchâtel, il en existe un qui, lorsque les eaux ne sont pas trop basses, va par la Thielle et le lac de Bienne, jusqu'à Nidau. On en compte deux sur le lac de Constance, et un sur le lac Majeur.

Les paragrêles ont perdu, depuis l'an dernier, leur crédit dans ce pays. Comme on nous a transmis, néanmoins, des en-

virons de Montmélian des résultats contradictoires très-singuliers, nous croyons devoir attendre des renseignemens ultérieurs, avant de prononcer définitivement. X—N.

Publication prochaine. (*Die gelehrte Schweiz. La Suisse savante ou les écrivains du* XIXe *siècle :* Prospectus in-8° de 8 pages.)—Ce que *Hamberger* et son continuateur *Meusel* ont fait pour leur patrie, dans leur *Allemagne savante*, M. MEYER de Trogen, canton d'Appenzel, médecin et bibliothécaire, se propose de le faire pour la Suisse, s'il trouve chez les littérateurs des divers cantons une coopération assez active. Il désire publier successivement une sorte de registre des écrivains suisses encore vivans et de ceux qui sont morts depuis 1801. Il y consignera 1°, leur nom, la date et le lieu de leur naissance; 2° les fonctions qu'ils ont remplies ou qu'ils remplissent; 3° les livres, brochures, articles de journaux, etc., qu'ils ont publiés, avec des indications détaillées et précises; 4° leur notice biographique et leur portrait, s'il existe. Le prospectus est terminé par deux notices de cette espèce, qui doivent servir de modèle; elles concernent un écrivain de la Suisse française et un écrivain de la Suisse allemande, M. *Ch. Monnard*, professeur à l'académie de Lausanne et l'un de nos collaborateurs, et M. *Pierre Scheitlin*, pasteur et professeur à Saint-Gall. M. Meyer sera sans doute secondé, comme il le désire, pour le monument qu'il projette d'élever à l'honneur national. * *

ITALIE.

FLORENCE. —*Académie des Géorgophiles.—Séance du* 10 *juin.* — Le professeur *Antoine* TARGIONI TOZZETTI lit un rapport sur un Mémoire de M. *Joseph* ROSSI, de Pise, sur l'utilité que la Toscane pourrait tirer de la culture du sésame. L'huile qui provient de la graine de cette plante, coûterait beaucoup moins que l'huile d'olives. — M. l'avocat *Aldobrand* PAOLINI présente quelques observations sur le contrat *colonique* qui est en usage dans toute la Toscane. Il y trouve quelques restes de ce qui constituait, en d'autres tems, la servitude de la glèbe, et il indique les moyens de le rendre plus conforme aux principes de la justice et de l'économie publique. — Le professeur TADDEI donne l'analyse de l'eau de l'Arno qui a paru troublée, pendant quelques jours du mois de mai. Il en a extrait un dépôt (*argillo silico-féruginoux*), et il démontre de quelle utilité cette eau pourrait être pour les terrains stériles ou marécageux. — M. *Jean* BETTONI présente une table de réduction des anciennes mesures de Florence et de celles qu'on emploie

aujourd'hui dans la Toscane. — M. *Joseph* Locatelli propose d'appliquer la trombe de Dupuis à une eau stagnante qui, après le mouvement qu'elle lui communiquerait, continuerait dans la suite à se mouvoir d'elle-même.

— *Société pour la propagation de l'enseignement mutuel. — Séance du* 15 *juin.* — De tous les Italiens, ce sont les Toscans qui ont montré le plus de zèle pour les progrès de cette méthode, que des barbares ou des hypocrites ne cessent pas ailleurs de persécuter ou de calomnier. Des étrangers avaient fondé une école d'enseignement mutuel à Pise, où des citoyens se sont chargés de la maintenir. On a introduit la même méthode dans l'école communale de Saint-Gemignano. Une école pareille a été organisée à Figline, pour les jeunes filles. Une autre, établie à Sienne, a donné les preuves les plus satisfaisantes de sa prospérité. M. le marquis *Charles* Pucci, surintendant de ces écoles, en rendant un compte exact de leur état, a fait voir que, tout en suivant l'esprit de la méthode, on n'a pas manqué de profiter de l'expérience pour la réformer et l'améliorer dans quelques parties. Le système d'Hamilton a été adopté pour les exercices de lecture. M. Bracciolini, qui se distingue par son activité et par ses connaissances, se propose de donner un tableau statistique des progrès de ces écoles, depuis l'époque de leur fondation jusqu'à ce jour. On remarque que, depuis le 1er de mai 1819, c'est-à-dire, dans le court intervalle de huit ans, 2,124 individus, la plupart appartenant à la classe la plus indigente, ont reçu l'instruction élémentaire dans la seule ville de Florence. Pourquoi les autres provinces d'Italie n'imitent-elles pas un si bel exemple ?

Pistoja. — *Académie des lettres et des arts. — Séance extraordinaire du* 20 *mai* 1827. — Cette académie naissante s'est proposé de célébrer la mémoire des grands hommes qui honorent le plus l'Italie. Elle a consacré sa dernière séance à *Christophe Colomb.* On y a lu des discours en prose et en vers qu'on aurait tort de confondre avec ceux dont la futilité rendait ridicules la plupart des académies des siècles précédens. Les auteurs ont considéré la découverte du Nouveau-Monde dans ses rapports avec les progrès de la civilisation. Soit l'effet du hasard, ou plutôt par suite d'un accord prémédité, tous les morceaux qui ont été lus formaient un ensemble bien ordonné. M. *Nicolas Puccini* avait ouvert la séance par un discours, dans lequel il rappelait les particularités les plus remarquables relatives au voyageur italien, et liait à cette histoire des considérations sur les événemens qui se passent aujourd'hui dans l'Amérique méridionale. Après lui, divers poëtes commentèrent successive-

ment dans leurs vers les traits les plus saillans de ce tableau historique : ainsi, M. *Stefani* signale la hardiesse de ce navigateur qui cherche un monde que lui seul connaît; M. *Trinci* mêle ses applaudissemens aux hommages que lui rendent, à son arrivée, les habitans étonnés de ce nouveau pays; M. *Giunti* célèbre son retour en Europe; M. *Odaldi* évoque le génie de la mer Atlantique, qui prédit les maux que les Européens apporteront aux Américains, et Colomb, par son silence mystérieux, semble annoncer les bienfaits que les siècles à venir devront à sa découverte. M. Odaldi avait aussi composé une espèce de mélodrame, représentant Colomb au moment où les matelots espagnols révoltés menacent de le jeter à la mer. M. *Louis Gherardeschi* est l'auteur de la musique ajoutée à cette pièce, dans laquelle M. *Ceccherini* a chanté le rôle de Colomb avec l'expression la plus touchante. M. *Dini* a ensuite tracé, dans un discours, l'état actuel des sciences et des arts dans l'Amérique; puis, M. *Contrucci* a décrit, en *ottave rima*, l'entrée triomphale de Colomb à Barcelone; enfin, MM. L. *Leoni* et *Cassien Zuccagnini* ont présenté, l'un, Colomb en prison chargé de chaînes, et l'autre, Colomb mourant mais consolé par la gloire.

Cette espèce de spectacle a été exécuté avec un grand succès. Le jour suivant, M. *Puccini* offrit un repas hospitalier à tous ceux qui avaient concouru à cette solennité; il les reçut dans ses jardins peu loin de Pistoja, avec une aimable affabilité : c'était une image des festins philosophiques des anciens. Au milieu du repas, on n'oublia pas les Italiens vivans les plus distingués: divers toasts leur furent consacrés.

Turin. — *Théâtre.* — M. l'avocat Nota, qui continue à enrichir de ses pièces la scène italienne, a fait paraître, le 24 avril, sur le théâtre *Carignano*, sa nouvelle comédie, intitulée *la Novella Sposa*, l'Épouse nouvelle. Elle a obtenu un grand succès; et, bien que l'auteur eût caché son nom, il fut généralement reconnu à la régularité du plan, à la vérité des caractères et du dialogue. Nous avons consacré, dans ce cahier, aux comédies de cet écrivain, une analyse où nous avons essayé de faire apprécier les titres sur lesquels s'est établie sa réputation (voy. *ci-dessus*, pag. 664-672.) Nous la compléterons par le compte rendu de cette nouvelle comédie, aussitôt qu'elle nous sera parvenue.

F. Salfi.

PAYS-BAS.

Recherches sur l'histoire des Pays-Bas. — Une commission présidée par le ministre de l'intérieur et l'administrateur de

l'instruction publique, et composée de MM. De Reiffenberg, Raoul, Willems, Van Hulthem, Van de Weyer et Bernhardi, s'est assemblée deux fois pour délibérer sur les documens historiques inédits qu'il conviendrait de publier, ainsi que sur le mode de publication. Il a été décidé qu'il serait imprimé une collection de chroniques sous le titre de *Scriptores rerum belgicarum*. La première série se composera d'environ trente volumes et contiendra : 1° *Nicolas* De Clercq, auteur d'une chronique rimée du Brabant (en flamand); 2° Jean Van Heelu, qui a également écrit en vers flamands sur des événemens relatifs à la même province; 3° *Pierre à* Thymo, auteur d'une histoire diplomatique du Brabant en latin, flamand et français mêlés; 4° Dinterus, autre historien du Brabant; 5° *Jean* Molinet, déjà bien connu; 6° la relation des troubles de Gand sous Charles-Quint, par un témoin oculaire; 7° le Journal des voyages du même empereur par Vandenest, ouvrage que Leibnitz avait songé à mettre au jour; 8° le Voyage de Philippe Lebeau en Espagne, écrit par *Antoine de* Lalain; 9° la chronique de Mucidus; 10° une partie de celle de Brando; 11° enfin, les Chroniques de Saint-Bavon... Chaque éditeur parlera la langue de l'auteur original, et ajoutera au texte des discours préliminaires, des notes, des appendices et des tables. Le prospectus de cette vaste entreprise doit paraître incessamment. X.

Institut royal des Pays-Bas.—Nominations académiques.—Le roi, par un arrêté du 3 novembre 1827, n° 95, a approuvé les choix faits par la première classe *de l'Institut royal des sciences, lettres et beaux-arts*, de MM. *Van Reynsbergen*, professeur à l'école royale, d'artillerie et de génie à Delft; *A. Quetelet*, professeur à Bruxelles; *C. Sœtermeer*, constructeur au département de la marine à Flessingue; *D. Mentz*, ingénieur en chef du Waterstaat, à Harlem; *U. Huguenin*, directeur de la fonderie royale de canons à Liége; *A. Numan*, professeur à l'école vétérinaire royale à Utrecht; et *J.-G.-S. Van Breda*, professeur à Gand, comme membres : et de MM. *Humphrey Davy*, à Londres; *G.-L.-C.-F.-D. Cuvier*, à Paris; *J.-F. Blumenbach*, à Gœttingue; *G. Olbers*, à Brême; *A. de Humboldt*, à Berlin; et *A. P. Decandolle*, à Genève, comme associés.

La première classe a, en outre, nommé correspondans MM. *G.-M. Roentgen*, à Rotterdam; *C.-J. Glavimans*, sous-constructeur de la marine, à Rotterdam; *C.-L. Blume*, à Leyde; *J.-C. Rick*, capitaine de la marine, à Rotterdam; *J.-P. Delprat*, capitaine du génie, à Delft; *R. Van Rees*, professeur à l'université de Liége; *A. Lipkens*, ingénieur vérificateur du

cadastre, à Luxembourg; f. *Arago*, à Paris; *L.-J. Gay-Lussac*, à Paris; *F. Tiedemann*, professeur à l'université d'Heidelberg; *F.-W. Bessel*, à Kœnigsberg; *Robert Brown*, à Londres; *Thomas Young*, *Philip Astley Cooper*, à Londres, et *J. Berzelius*, à Stockholm.

FRANCE.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Avignon (*Vaucluse*). — *Société des amis des arts.* — « Le but de cette Société est d'encourager les nouvelles entreprises, d'exciter cette noble émulation sans laquelle chacun reste dans la route qu'il a trouvée tracée, et voit avec indifférence les progrès de nos voisins. » Dès que le projet de cette institution a été conçu et proposé, les souscriptions sont arrivées en foule : on a donc une certitude bien fondée qu'elle est à sa place, convenablement organisée, et qu'elle fera du bien. L'administration est formée, et le bureau nommé; M. le baron de Montfaucon est président, et M. Croze vice-président : le secrétaire et le vice-secrétaire sont MM. Bon et Richard. Le conseil d'administration est composé de trente membres. Comme la Société limite son action au département de Vaucluse, on ne peut la comparer à la *Société pour l'encouragement de l'industrie nationale*, dont l'influence est si bienfaisante; mais la carrière du bien est immense, et attend encore un grand nombre d'explorateurs. Si une louable rivalité pouvait s'établir entre les départemens français, si chacun ambitionnait l'éclat que peuvent lui donner une industrie perfectionnée, une agriculture complétement développée, l'instruction répandue dans toutes les classes et sur tout le territoire, que notre belle France serait encore embellie!

La *Société des amis des arts d'Avignon* a fait, dès cette année, une *exposition publique des produits des beaux-arts et de l'industrie avignonnaise et vauclusienne*, depuis le 1er jusqu'au 20 octobre. Mais ce moyen d'émulation ne sera pas le seul dont elle fera usage : les fonds provenant des souscriptions seront employés, conformément aux statuts : 1° à aider les jeunes artistes qui annoncent des dispositions remarquables, afin qu'ils puissent se perfectionner dans les arts auxquels ils se destinent; 2° à des distributions de prix pour l'invention, le perfectionnement ou l'exécution de tout ce qui peut concourir à propager les arts, ou à influer sur les progrès de l'industrie dans le département; 3° à introduire dans la ville d'Avignon les procédés établis avec avantage dans les autres départemens

ou dans les pays étrangers; 4° à répandre l'instruction relative aux arts et à l'industrie, par l'établissement de nouveaux cours publics et gratuits, par l'acquisition des meilleurs ouvrages publiés sur les arts, des gravures, plâtres, machines, etc.; 5° à faire les expériences nécessaires pour apprécier les procédés utiles et les inventions; 6° enfin, à décerner des récompenses à ceux qui les auront méritées par des succès remarquables, et à donner une impulsion efficace qui se manifeste par de nouveaux efforts du génie et de nouvelles productions des arts. N.

Marseille (*Bouches-du-Rhône*). — *Société de la morale chrétienne. — Séance du* 27 *septembre* 1827. — La *Société de la morale chrétienne*, établie à Marseille, et auxiliaire de celle de Paris, n'est fondée que depuis 15 mois; et dans un aussi court espace de tems, son inépuisable charité a rendu d'importans services à l'humanité souffrante. Étrangère à tout esprit de parti, indifférente sur toutes les rivalités de nations, ne s'enquérant point des opinions religieuses, elle marche silencieusement à la découverte et à la pratique du bien, uniquement occupé de ce qui peut procurer quelque amélioration morale ou physique à l'espèce humaine. Cette Société n'aspire qu'à un seul but, le bonheur des hommes; et ses généreuses intentions, qui embrassent à la fois le guerrier comme le littérateur, l'ouvrier comme le savant, le juif comme le chrétien, sont tellement connues, tellement évidentes, qu'aucune personne raisonnable n'a pu élever le moindre doute à cet égard.

Cette déclaration des principes qui la dirigent, renouvelée par M. Chasson, l'un de ses secrétaires, dans la séance du 27 septembre dernier, a été suivie d'un rapport sur la situation de la Société et sur les résultats qu'elle a déjà produits. Affligée de la fureur avec laquelle on se livre aux excès du jeu et des malheurs causés par cette détestable passion, elle a fondé un prix pour le meilleur ouvrage contre ce vice honteux. Le nombre des concurrens a été considérable; mais le prix n'a pas été décerné, et la Société a doublé sa valeur pour l'année prochaine. Ce prix sera de 300 fr.

La Société avait conçu le projet de former, sur le sol de la Provence, une colonie composée de Grecs expulsés de leur patrie, et désormais sans ressource et sans asile. Toutes les bases de l'établissement étaient posées, les conditions de son existence prévues; mais des circonstances qu'il est impossible de déduire, ont fait ajourner cet intéressant projet; la Société conserve l'espérance d'y revenir l'année prochaine. En atten-

dant, elle a pris soin de placer de jeunes Hellènes orphelins, et elle évalue à 144,000 fr. le capital nécessaire à cette œuvre charitable dans l'année; mais cette somme est bien faible, si on la compare au nombre des infortunés qu'elle permettrait de soulager, et la Société de Marseille appelle les autres habitans de la France à concourir à cette œuvre de miséricorde. R.

Saint-Quentin. (*Aisne*). — Une *Société des sciences, arts, belles lettres et d'agriculture* s'est formée à Saint-Quentin, l'une des villes de France les plus distinguées par son esprit public et par son industrie; cette compagnie, qui s'étend dans tout le département de l'Aisne, compte déja beaucoup de membres et de correspondans éclairés; ses premiers pas dans la noble carrière où elle est entrée sont heureux, et nous ferons connaître le résultat de ses travaux. L.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences. — Séances des* 19 *et* 26 *novembre.* — M. *Legendre* annonce une découverte de M. Jacobi, de Kœnigsberg, qui a perfectionné notablement l'importante théorie des fonctions elliptiques. Il remet une note détaillée à ce sujet, dans laquelle il indique quelques résultats principaux des théorèmes de M. Jacobi, et fait mention des recherches de ce jeune géomètre sur la théorie des nombres. — M. de Mirbel lit un mémoire sur l'origine, le développement et l'organisation du liber et du bois. — M. Cagniart de Latour donne lecture de nouvelles recherches expérimentales et théoriques sur les propriétés du son.

Du 3 *décembre.* — MM. *Duméril*, *Girard* et *Frédéric Cuvier* font un rapport sur le mémoire de M. Chabrier, concernant les *mouvemens progressifs de l'homme et des animaux.* En voici les conclusions : «Vos commissaires reconnaissent que le travail de M. Chabrier renferme beaucoup d'idées justes sur la mécanique des principaux mouvemens qu'exécutent les animaux; qu'il a fait preuve de connaissances exactes sur beaucoup de points d'anatomie comparée; mais que ce mémoire ne renferme pas des observations nouvelles, ainsi que son titre semble l'annoncer; que l'auteur y a seulement développé une opinion différente de celle qui est généralement admise dans le mode d'action des muscles; mais que cette théorie, pour être démontrée et adoptée, devrait être appuyée sur des observations positives; tandis que l'anatomie fait connaître que la fibre charnue d'un muscle agit le plus ordinairement sur l'extrémité à laquelle adhère son tendon qui est sa terminaison. Nous pro-

posons cependant à l'académie d'engager l'auteur à publier son mémoire qui présente quelques vues nouvelles. » (Adopté.) — M. Biot lit un mémoire sur la figure de la terre. Les observations de l'auteur, confirmant les résultats auxquels étaient déjà arrivés plusieurs observateurs, l'ont conduit à reconnaître que l'action de la pesanteur n'est pas la même sur tous les points d'un même parallèle, et ne varie pas uniformément le long d'un même méridien. Il a découvert qu'à Paris en particulier la variation annuelle est assez forte pour déterminer une différence de cinq secondes par jour sur la marche des horloges. M. Biot pense qu'on peut trouver dans la variation de l'action de la pesanteur sur un même parallèle la cause des différentes mesures données de l'aplatissement de la terre. Il indique la manière dont il convient désormais de diriger les observations sur la longueur du pendule pour les rendre aussi utiles que possible. Toute observation isolée serait désormais, selon lui, peu importante, à moins que, par un hasard sur lequel on ne peut guère compter, elle ne se trouvât faite sur un point où l'action de la pesanteur serait un *maximum* ou un *minimum*. En général, on doit désormais s'attacher à répéter les observations, soit le long des mêmes parallèles, soit sur un même méridien, afin d'arriver à connaître les lois (en cas qu'il en existe) suivant lesquelles ont lieu les variations dont l'existence ne peut plus être contestée. L'auteur termine son mémoire en faisant remarquer que les Anglais ont eu tort de prendre la longueur du pendule pour base de leur système métrique, cette longueur pouvant varier suivant des causes qui ne dépendent en aucune manière de la position topographique et qui peuvent ne pas rester constantes pour un même point dans le cours des siècles. Sous ce rapport, la base du système métrique français n'offre pas le même inconvénient au même degré.

Du 10 *décembre.* — MM. *Gay-Lussac, Vauquelin* et *Chevreul* font un rapport sur le travail de MM. Dumas et Boulay fils, ayant pour titre : *Mémoire sur la formation de l'éther sulfurique.* « Il résulte de ce rapport, 1° que les auteurs ont déterminé la composition élémentaire de l'huile douce du vin; 2° qu'ils ont fait voir que cette substance, unie à l'acide hyper-sulfurique, constitue l'acide sulfurique; 3° que ces connaissances complètent la théorie de l'éthérification de l'alcool par l'acide sulfurique; 4° que MM. Dumas et Boullay fils ont confirmé par de nouvelles analyses la composition de l'alcool et de l'éther. Le résumé de ce travail en fait sentir l'intérêt et justifie la proposition que les commissaires font à l'académie de l'approuver

et d'en ordonner l'impression dans le recueil des savans étrangers. (Adopté.) — MM. *Dupuytren* et *Duméril* font un rapport sur le mémoire de M. le docteur Senn, de Genève, relatif à une nouvelle application de la laryngo-trachéotomie. Nous regrettons que ce rapport, plein de faits intéressans, soit trop étendu pour en placer l'analyse dans cette notice. — M. Geoffroy Saint-Hilaire lit un mémoire sur une petite espèce de crocodile vivant dans le Nil, sur son organisation, ses habitudes, et les motifs qui l'ont fait adopter dans l'antiquité et honorer sous les noms de *crocodile sacré*, de *souk* (suchus). — M. Cauchy lit un mémoire sur le développement des fonctions en fractions rationnelles. A ce sujet, M. Lacroix rappelle un mémoire d'Euler inséré dans les *Acta academiæ petropolitanæ*, ayant pour titre : *Nova methodus fonctiones... infractiones simplices resolvendi*; 1780, p. 32.

— *Du* 17 *décembre.*—*Desfontaines*, *Mirbel* et *Cassini* font un rapport sur le mémoire de M. *Ad.* Brongniart, intitulé : *Nouvelles Observations sur les granules spermatiques des végétaux.* M. Brongniart considère les granules renfermés dans le pollen comme analogues aux animalcules spermatiques des animaux, et il repousse l'opinion de Kœlreuter et de la plupart de ses successeurs qui attribuent la fécondation à un fluide très-subtil et invisible. En conséquence, il a pensé que les granules spermatiques des végétaux méritaient d'être étudiés avec soin, et il a procédé à ses recherches de la manière suivante. M. Brongniart fait éclater dans une goutte d'eau, sur le porte-objet du microscope, quelques grains de pollen; il divise avec la pointe d'une aiguille les traînées qui en sortent, et il les observe à l'aide des deux plus forts grossissemens du microscope achromatique d'Amici, évalués, l'un à 630, l'autre à 1050 diamètres; enfin, il dessine ces granules au moyen de la *camera lucida* adaptée à l'instrument; et ces dessins rendent sensibles aux yeux les diverses formes et dimensions des granules de seize espèces de plantes. Ces granules sont ou sphériques ou ellipsoïdes, ou cylindracés, ou presque lenticulaires. Les variations de grandeur sont comprises entre des limites fort étendues; car tandis que M. Brongniart évalue à $\frac{1}{116}$ de millimètre le grand diamètre des granules cylindriques de l'*hibiscus syriacus*, il ne donne que $\frac{1}{700}$ de millimètre aux granules sphériques du cèdre du Liban; ainsi la grandeur des granules spermatiques n'est pas plus que celle des embryons en rapport avec la grandeur des végétaux qu'ils produisent. Nous n'exposerons pas les idées systématiques de M. Brongniart sur l'analogie qui existe entre la forme des granules des espèces du même

genre, idées qu'il ne présente qu'avec réserve et qui doivent être fortifiées par de nouvelles observations; mais son mémoire renferme des faits exacts, intéressans, bien observés, bien décrits, bien analysés, mais peu nombreux. M. Brongniart, qui sait mieux que personne que ce sont là les seules solides richesses de la science, ne manquera pas de multiplier ses observations, et de mériter ainsi de plus en plus les suffrages de l'Académie, qui lui ont été récemment accordés de la manière la plus éclatante pour son premier travail, et que nous vous proposons de lui continuer, pour celui-ci, en l'insérant dans le recueil des savans étrangers. » (approuvé.) A. Michelot.

Addition à la séance du lundi 1er *octobre* (voy. *ci-dessus*, pag. 244.) — M. Julia-Fontenelle a présenté une tête parfaitement conservée d'un sauvage de la Nouvelle-Zélande qu'il rapporte à la 2e espèce de la *race neptunienne* de M. Bory de Saint-Vincent. Les dents sont toutes saines et complètes, les cheveux très-noirs, rudes, longs et bouclés; la couleur de la peau est d'un jaune fauve, et le tatouage est noir et très-régulier, sans présenter aucune aspérité, comme en offre celui qu'on pratique après la mort des individus. Cette tête paraît être celle d'un homme de trente-cinq à quarante ans. Malgré cela, les sutures du crâne y sont parfaitement ossifiées en dedans, comme elles le seraient dans le crâne d'un vieillard.

La région occipitale est énorme; sa crête en saillie est fort prononcée, tandis que la cavité frontale est étroite. Mais, une remarque fort importante qu'on doit à M. Julia-Fontenelle et qu'aucun anatomiste n'avait encore faite avant lui, c'est qu'une cloison osseuse verticale de plus de deux lignes de hauteur que les membres de l'académie ont vérifiée, se trouve dans l'intérieur de ce crâne. « Cette particularité anatomique, poursuit M. Julia Fontenelle, n'avait été jusqu'ici observée que chez les animaux »; d'où il conclut que l'angle facial de cette tête et de celle des autres habitans de la Nouvelle-Zélande, étant très-étroit, de même que la cavité frontale, et leur intelligence étant des plus bornées, cette race d'hommes peut être considérée comme un anneau qui sert de passage entre le genre homme et le genre orang.

La tête présentée par ce chimiste n'est point tannée, ainsi qu'il s'en est convaincu; elle n'a été que trempée dans une solution de chlorure de sodium (sel marin), et séchée ensuite graduellement; c'est ce qui résulte tant du témoignage de M. *Lesson*, qui a séjourné dans la Nouvelle-Zélande, que des expériences de M. *Julia-Fontenelle*. Cette manière d'embaumer les cadavres l'emporte beaucoup, suivant ce dernier, sur les em-

baumemens des Egyptiens. A l'appui de cette opinion, il présente à l'académie divers morceaux de chair de bœuf qu'il garde ainsi depuis six ans dans un état de conservation parfaite, et qui n'ont subi d'autre préparation que le desséchement graduel, sans recourir même à la salaison. M. Julia-Fontenelle annonce à ce sujet un travail qu'il prépare sur les embaumemens.

Conservatoire des arts et métiers. — Ouverture du cours normal de géométrie et de mécanique appliquées aux arts; par M. *le baron Charles* Dupin. (Dimanche, 16 décembre 1827.) — Le savant professeur a présenté le tableau de l'industrie parisienne et du sort de la classe ouvrière, envisagé comparativement dans les divers arrondissemens de cette grande capitale. Il a fait sortir de ses comparaisons des leçons d'une haute morale, écoutées avec un silence et un recueillement extraordinaires par un immense auditoire. Malgré la vaste étendue de l'amphithéâtre, environ six cents personnes sont restées dans les couloirs et les vestibules, sans pouvoir trouver place parmi les auditeurs. Il y avait une affluence encore plus considérable, dans la séance du dimanche suivant 25, où le professeur expliquait l'industrie comparée des divers départemens de la France, d'après sa carte si connue et si digne de l'être, qui représente par des teintes plus ou moins claires le degré plus ou moins grand d'instruction populaire des divers départemens de la France. M. Charles Dupin a parcouru successivement les diverses branches d'industrie qui ont mérité des récompenses de différens ordres, en montrant partout la supériorité de l'industrie, de ses inventions et de ses perfectionnemens, comme proportionnelle à l'étendue de l'instruction populaire. Il nous suffira de citer le résumé numérique de ces considérations, si favorables à l'enseignement des classes inférieures de la société. Pour faciliter les comparaisons que M. Dupin a présentées dans sa seconde leçon, il a mis sous les yeux du public une très-grande copie de sa *Carte figurative de l'instruction populaire.* Les teintes diverses appliquées sur les départemens permettaient aux personnes les plus éloignées d'apprécier distinctement et complétement, avec la vue, les divers degrés d'instruction des départemens de la France, et de vérifier par leurs propres yeux les faits expliqués par le professeur sur nos différentes espèces d'industrie.

En adoptant la séparation tracée par l'auteur au moyen d'une ligne presque droite menée de Genève à Saint-Malo; puis, en appelant *France septentrionale* la partie qui se trouve au nord de cette ligne et qui comprend 32 départemens, et *France méridionale* celle qui se trouve au midi de la même

ligne et qui comprend 54 départemens; voici le résumé des récompenses accordées par le Roi, d'après l'exposition de 1827.

	France septentrion. 32 *départemens.*	France méridion. 54 *départemens.*
Médailles d'or.	39	10
Médailles d'argent . . .	127	25
Médailles de bronze . .	186	34
	352	69
Élèves des écoles primaires.	740,846	323,073

De pareils rapprochemens sont d'une haute importance; ils répondent victorieusement à tous les sophismes : ils réduisent au silence les ennemis les plus acharnés de l'enseignement populaire.

On a observé, dans le discours de M. Ch. Dupin, le soin avec lequel il signale à la reconnaissance de ses concitoyens les efforts des chefs de notre industrie pour propager l'instruction dans la classe ouvrière. L'auditoire a surtout remarqué le tableau plein de charme que le professeur a présenté de la bienfaisance éclairée des jeunes demoiselles de Mulhouse, qui forment une association pour donner, durant le tems de leurs récréations, des leçons aux jeunes personnes indigentes.

Des applaudissemens ont souvent interrompu le professeur, et des témoignages unanimes d'enthousiasme ont, à trois reprises, montré les sentimens de son auditoire, après chacune des deux séances mémorables dont nous rendons compte. Z.

Plan en relief de Saint-Pétersbourg, exposé à Paris, rue de Rivoli, n° 18. La création de la ville de Saint-Pétersbourg est un des plus remarquables phénomènes du siècle dernier. Des eaux, des marais, des plaines incultes, un climat rigoureux, un peuple sauvage constituaient les élémens dont un homme à volonté forte s'est servi pour élever, malgré la nature, une des plus belles villes du monde et des plus civilisées. Deux femmes, toutes deux étonnantes, en lui succédant au trône, ont achevé ce que Pierre Ier avait si bien commencé; et le XIXe siècle, avec ses arts, son goût exquis, sa raison supérieure, est venu polir tout ce qui se ressentait encore de la barbarie ou de l'ignorance des fondateurs de la capitale des Russies.

Nous avons eu sous les yeux des plans de cette ville, des dessins particuliers, des vues de ses principaux monumens;

mais ces détails, quelque nombreux, quelque exacts qu'ils fussent, ne pouvaient nous donner l'idée de l'ensemble et de l'effet général. Le plan en relief, qui se trouve exposé rue de Rivoli, n° 18, conçu et préparé par M. DE ROSSI, noble des états vénitiens, qui a obtenu pour cet objet un privilége de S. M. l'empereur Alexandre, et exécuté par les meilleurs artistes de Russie, d'Allemagne, d'Italie et de France, sous la direction du célèbre architecte et ingénieur vénitien *Albert* CAVOS, représente cette grande et belle ville avec une extrême vérité. Pour se former une idée du travail immense qui a produit cet ouvrage intéressant, il faut savoir que les parties les plus délicates ont été copiées, comme les plus massives, sur les monumens originaux; le cours de la Néva et les canaux sont coulés en fonte, les toits couverts en métal, les statues exécutées en albâtre ou en bronze, les vaisseaux soignés dans tous leurs détails par des ingénieurs de la marine, les profils même de l'architecture parfaitement imités et modulés. Il n'est pas un Russe de la capitale qui ne puisse distinguer sa maison, sa cour, ses jardins et leurs dépendances.

Les suffrages les plus honorables, et particulièrement ceux des empereurs Alexandre et Nicolas, et du roi de Prusse qui avait fait donner gratuitement un local à l'Académie des Beaux-Arts de Berlin pour l'exposition du plan de Saint-Pétersbourg, ont accueilli ce bel ouvrage, et l'auteur a obtenu le même succès dans tous les lieux où il l'a transporté. Il n'a pu trouver à Paris un local assez étendu pour l'exposer d'un seul morceau, et il s'est vu forcé de le diviser par quartiers qu'il a placés dans autant de salles séparées : on en compte six, toutes remarquables par le nombre, la régularité et l'élégance des monumens qu'elles renferment.

Beaucoup de personnes distinguées, des savans, des artistes, des gens du monde ont déjà visité cette curieuse exposition, qui ne peut manquer d'attirer et d'intéresser vivement tout ce que la société de Paris compte de plus recommandable. R.

THÉATRES.—THÉATRE FRANÇAIS.—Première représentation de *Blanche d'Aquitaine*, ou *le Dernier des Carlovingiens*, tragédie en cinq actes, par M. *Hippolyte* BIS (lundi 29 octobre). — C'est une des grandes époques de notre histoire que celle où cette dynastie de Charlemagne s'éteint, non faute de rois, mais faute d'hommes dignes de porter la couronne; où les grands feudataires, unis au clergé, donnent à la France une organisation nouvelle, et font régner la féodalité jeune et forte sur les débris

d'un régime qui tombe de vétusté. Cette grande révolution, que l'histoire nous apprend plutôt par les résultats que par les événemens qui l'accompagnèrent, et qui sont restés fort obscurs, aurait pu offrir à un pinceau énergique et profond une vaste composition historique; le poëte s'est borné à peindre une scène d'intérieur. Ce n'est point ce peuple prêt à changer de destinée; c'est le roi de Laon (car les Carlovingiens étaient réduits à ce petit domaine), c'est cette famille de princes obscurs qu'il a voulu ressusciter sur la scène; c'est donc à nous de ne demander à son pinceau que ce qu'il nous a promis, tout en regrettant qu'il n'ait pas osé davantage.

Jeune et faible héritier du nom de Charlemagne, Louis V ne porte plus qu'un triste débris de la couronne de ses pères, et jusque dans sa petite cour, Charles son oncle, duc de Lorraine, et Hugues Capet, comte de Paris, lui disputent encore ce lambeau de bandeau royal. L'un veut régner à sa place, et l'autre en son nom. A ces grands débats se joignent des intrigues domestiques; Blanche d'Aquitaine, épouse de Louis V, déteste l'ombre de mari qu'on lui a donné, et confie à sa sœur Isabelle l'amour adultère qui porte tous ses vœux vers le comte de Paris. On voit qu'elle ne reculerait pas devant un crime qui mettrait Hugues sur le trône et dans son lit. Mais le comte de Paris n'est point amoureux de Blanche, et ne consentirait pas à porter une couronne sanglante. Toutefois, les intrigues du duc Charles et du ministre Gontran remplissent de soupçons et de fermens de haine la cour du jeune Carlovingien; Louis, convaincu que Hugues Capet est l'amant de la reine, s'emporte à des violences qui ne font qu'irriter le caractère de cette épouse coupable en espérance. Outre la passion qui la dévore, Blanche a, pour s'enhardir au crime, des exemples domestiques. Emine, mère de Louis, a empoisonné Lothaire, son époux. La jeune reine a surpris cet affreux secret dans une scène de somnambulisme, dont elle a été témoin, un jour que les remords de la reine-mère l'avaient arrachée de son lit pour la traîner sur le tombeau de l'époux qu'elle a tué. Mais trop bien éclairée par sa propre expérience, Emine pénètre les secrets desseins de Blanche, et veille sur les jours de son fils. C'est dans cette situation que les deux reines ont une entrevue. Emine ne dissimule pas ses soupçons, et Blanche y répond par de terribles allusions à la mort de Lothaire.

Emine, confondue, laisse échapper l'aveu de son crime; le spectacle de sa profonde douleur et de ses remords déchirans émeut le cœur de Blanche, qui abjure ses sinistres desseins et va se réconcilier avec son époux. Le duc de Lorraine n'a pas

de peine à jeter des nuages sur cette réconciliation; il réveille les soupçons du roi, et lui conseille d'offrir la main d'Isabelle au comte de Paris. C'est Blanche que le roi charge de cette pénible mission; et les refus de Hugues Capet font naître une joie secrète dans l'âme de Blanche, et de nouveaux soupçons dans celle de Louis. Ce prince, pour connaître enfin la vérité, imagine un moyen pris dans les mœurs du tems; il veut que, le jour même, sa femme approche avec lui de la table sainte; si le tribunal de la pénitence lui interdit cette terrible épreuve, tous les doutes du roi seront éclaircis, et le crime de Blanche sera prouvé à ses yeux. Mais celle-ci triomphe de toutes les craintes de l'enfer; elle ment au tribunal de la pénitence, elle profane le plus saint des mystères de sa religion, et en communiant avec le roi, elle mêle du poison au vin consacré. Cependant, au moment où Louis est convaincu de l'innocence de Blanche et de celle de Hugues, qui vient de refuser la couronne que lui offraient les vassaux révoltés, il commence à ressentir les atteintes du poison, et expire dans des douleurs qui lui rappellent la mort de son père. Blanche, dédaignée par le comte de Paris, se poignarde, et le poëte nous laisse entrevoir que Hugues Capet va recueillir ce sanglant héritage.

Nous l'avons déjà dit, toutes les grandes questions politiques sont négligées, et l'auteur n'a pas prétendu peindre la révolution nationale de l'époque; c'est une intrigue de famille qu'il a retracée, et sa pièce ressemble à beaucoup d'autres ouvrages du même genre; ce n'est pas avec cette timidité qu'on fera faire à l'art des progrès que la génération actuelle réclame. L'ouvrage a d'ailleurs le malheur de n'inspirer qu'un faible intérêt; il offre cependant des parties qui annoncent un talent distingué : l'incident de la communion est tragique et empreint des couleurs du tems; il ne faut s'en prendre sans doute qu'aux entraves dont notre système théâtral est embarrassé, si l'auteur n'en a pas tiré un plus grand effet. La scène entre les deux reines est fort belle; elle a paru aussi neuve que dramatique, et elle a déterminé le succès de la pièce que l'on verra quelque tems avec plaisir; elle ajoute aux espérances qu'avait déjà données l'auteur d'*Attila*, et que sans doute un troisième ouvrage viendra bientôt réaliser entièrement.

— Première représentation du *Mariage d'argent*, comédie en cinq actes et en prose; par M. Scribe (Lundi, 3 décembre.) —Il fallait tout l'esprit dont M. Scribe est doué, toutes les ressources ingénieuses et fécondes qu'une longue pratique du théâtre a mises à sa disposition, pour ne pas échouer complétement dans une grande comédie de mœurs dont la donnée

principale est entièrement fausse. Un homme qui aime passionnément depuis son enfance; qui retrouve, après une longue séparation, la femme adorée qu'il croyait perdue pour lui; qui, au moment de voir combler tous ses vœux, est un instant inquiété par des soupçons jaloux, et dans ce mouvement de dépit se laisse engager dans un mariage impertinent, mais fort riche, et dans une affaire de finance où la dot de sa future est compromise, cet homme peut se rencontrer sans doute; mais lorsqu'il reconnaît à tems ses soupçons, lorsqu'on lui donne toutes les preuves de la plus tendre indulgence et de l'amour le plus vif, il ne signera point un contrat qui le désespère, il avouera tout naturellement l'embarras de sa position à cette femme si bonne, si franche dont il est aimé; ou, s'il persiste à subir son *mariage d'argent,* il conviendra qu'il y est forcé par la nécessité de se tirer d'une mauvaise affaire où on l'a engagé plus vite qu'il n'aurait voulu; mais, à coup sûr, il n'imaginera jamais d'aller dire à cette femme, aux pieds de laquelle il jurait le matin même un amour éternel : « Je me moquais de vous tantôt, je ne vous aime pas du tout; celle que j'aime c'est cette petite bégueule que vous avez vue ici, c'est elle seule que j'adore, et je l'épouse ce soir : » Cette conduite, contraire au bon sens, ne l'est pas moins à l'intérêt dramatique; car elle est opposée à la marche ordinaire de la passion. Et notez bien que l'amour de l'argent est pour peu de chose dans ce démenti donné au cœur humain. Poligny (l'homme dont il est ici question) n'a point la passion des richesses, il n'a que la manie de briller; et il fait un mariage d'argent, non par avarice ou par l'amour de l'or, mais pour sauver son honneur qu'il croit engagé par des spéculations embarrassées, qu'on a entreprises sous son nom et presque malgré lui. Toute cette combinaison, nous le répétons, manque de vérité aussi bien que d'intérêt; on voit que l'auteur n'a pas osé aborder franchement son sujet, c'est-à-dire l'idée de mettre un homme d'honneur, et doué de qualités aimables, aux prises entre un amour profondément senti et la tentation de faire un mariage riche, mais inconvenant, tentation à laquelle il succombe. M. Scribe s'est vu dans l'impossibilité de concilier son but moral avec l'intérêt dramatique. Il a appelé au secours les petites précautions; il a adouci, défiguré son idée première, et il a composé un ouvrage, privé à la fois de moralité et d'effet théâtral.

Mme de Brienne, cette femme qui aime Poligny et qui en est aimée, est un caractère charmant, plein de grâce et de noblesse, de décence et d'abandon; elle peut faire avec dignité certaines avances à l'homme qu'elle chérit depuis sa première

jeunesse, et qui doit bientôt être son époux. Ici brille la finesse du talent de M. Scribe; il a bien senti qu'il fallait peindre ainsi une femme qu'il mettait en présence d'un amant auquel sa fable ne permettait presque jamais que des démonstrations un peu froides. Mlle Mars est excellente dans ce rôle; elle l'a joué comme il est écrit : c'est faire l'éloge du poëte et de l'actrice. Mme de Brienne est aimée d'un jeune peintre, camarade d'études de Poligny, qui a de grandes obligations à l'époux que Mme de Brienne a perdu, et dont l'amour est resté, dans son cœur, un profond secret, tant que celle qu'il aime n'a pas été libre. Cet amour si pur, si désintéressé, et qui est couronné au dénoûment par une douce union, contraste avec la passion plus tiède de Poligny, et l'on comprend que Mme de Brienne, qui a pour son protégé une amitié fort tendre, finira par l'aimer, et par être heureuse de ce mariage de raison. Toutefois, la nécessité de fixer le sort des personnages à la fin du drame a engagé l'auteur à lui faire prendre un parti dont s'étonne un peu le spectateur qui sympathise difficilement avec ces unions improvisées. Le caractère du jeune peintre, tout entier aux idées de gloire et de renommée, plein de franchise et de générosité, n'est pas bien neuf; mais il se trouve heureusement jeté parmi ces ames intéressées dont l'orgueil est le dieu.

Le véritable homme à argent de la pièce, c'est un certain banquier nommé Dorbeval, autre ami de collége de Poligny et du peintre. C'est un millionnaire qui n'estime guère les hommes que par les mérites de leur coffre-fort, et qui ne conçoit point qu'il y ait des gens qui ne possèdent pas cent mille écus; du reste, sot et ridicule, quoique parfaitement tranquille sur les qualités de son esprit et le bon ton de ses manières. L'auteur lui fait débiter mainte impertinence avec un aplomb imperturbable, et lui fait dire, sur lui-même, des choses qui seraient beaucoup plus comiques dans la bouche d'un autre, parce qu'elles y seraient mieux à leur place. C'est chez Dorbeval que se passe l'action de la pièce; c'est lui qui force presque Poligny à faire un mariage d'argent, qui lui donne sa pupille, petite folle dont cinq cent mille francs de dot font tout le mérite : c'est lui enfin qui l'engage dans cette affaire de finances dont Poligny ne trouve d'autre moyen de se tirer que de rompre avec Mme de Brienne. Dorbeval a une femme qu'il rend fort malheureuse; comme il l'a prise sans fortune, il pense qu'il n'a besoin de se donner aucun soin pour être aimé d'elle, et qu'elle lui doit de l'amour pour son argent. Aimable et faite pour plaire, Mme Dorbeval a trouvé dans le monde des adorateurs disposés à faire près d'elle plus de frais que son ridicule mari. Il en est

un pour qui elle n'est pas insensible; M. de Nangis, auquel elle n'a laissé paraître aucune tendresse, lui écrit cependant des lettres bien tendres. Au moment où elle en confie une à Mme de Brienne, avec qui elle est liée, Dorbeval les surprend, et se dispose à lire la lettre, lorsque Mme de Brienne, effrayée du danger que court son amie, déclare que la lettre est pour elle. Cet incident du 3e acte est dramatique et noue la pièce, en inspirant à Poligny les soupçons qui le brouillent avec Mme de Brienne. Le public a vivement applaudi cette situation, et la pièce n'a commencé à éprouver sa mauvaise humeur qu'au moment où Poligny prend la résolution peu naturelle dont nous avons parlé plus haut. L'amour de Mme Dorbeval pour M. de Nangis, personnage qui ne paraît pas dans la pièce, et que les froideurs apparentes de celle qu'il aime éloignent enfin de Paris, nous a paru traité avec toutes les bienséances qu'exige la scène. Mais il laisse, aussi bien que le dénoûment, une impression assez triste, et peu d'accord avec celles que nous sommes habitués à recevoir de la comédie. Sans doute, on voit dans le monde beaucoup de passions qui blessent le devoir et rendent malheureux ceux qui les éprouvent; il y a beaucoup de mariages dictés par l'intérêt, d'autres où, en obéissant à certaines convenances, le cœur n'en est pas moins contrarié. Il est bon de peindre toutes ces choses; il y a du mérite, et un mérite assez rare à chercher, avant tout, la vérité, à rendre à la scène plus de naturel, en échange du romanesque dont elle a vu si long-temps farder les peintures de la vie réelle; mais il faudrait s'arranger de manière à allier la vérité et l'intérêt. La vérité seule dans les arts ne suffit pas; il faut une vérité qui nous plaise et nous charme. Ce ne serait guère la peine de sortir de ce monde où nous nous plaisons quelquefois si peu, pour aller chercher à la scène des impressions parfaitement semblables à celles qui nous fatiguent dans la société et nous font sentir le besoin de nous en distraire.

On a remarqué avec raison qu'il y a d'assez fréquentes réminiscences dans le *Mariage d'argent;* mais il faut dire aussi que c'est souvent de lui-même que M. Scribe s'est souvenu, ce qui atténue beaucoup le reproche.

La comédie de M. Scribe est pétillante d'esprit : ce n'est pas toujours de l'esprit de bon aloi, ni bien neuf, ni bien à sa place; mais une grande partie des spectateurs n'y regarde pas de si près, et cette verve intarissable de pensées fines, délicates, spirituelles, exerce sur le public assemblé une inévitable influence. On sera plus sévère à la lecture, et M. Scribe fera bien aussi d'être, à l'impression, plus sévère pour lui-même. Il a déjà fait

quelques coupures assez heureuses : aussi la pièce, dont le succès avait été vivement contesté pendant les deux derniers actes, le jour de la première représentation, est maintenant accueillie avec faveur.

Cette première représentation a été une leçon sévère pour l'auteur; nous portons trop d'intérêt à son rare talent pour ne pas espérer qu'elle lui profitera. Il comprendra qu'une comédie en cinq actes, une pièce de mœurs demande une conception plus forte et plus raisonnable, des combinaisons plus judicieuses et plus solides. Jusqu'ici, ce n'est pas l'esprit qui a manqué à M. Scribe; mais (il faut avoir le courage de le lui dire) c'est un peu la raison. Il compte trop sur son talent pour duper son spectateur; la magie des détails a soutenu souvent chez lui un fonds ruineux; on ne s'arme point d'une grande sévérité contre un vaudeville.

Dans un roman frivole aisément tout s'excuse;

mais il est fait pour aspirer à de plus durables succès, et la première comédie qu'il composera pour la scène française, le mettra sur cette scène au rang qu'il mérite d'y occuper. M. A.

—Odéon. — Le comité de l'*Odéon* vient de recevoir une tragédie de *Walstein*, imité de Schiller, par M. Villenave fils, déja connu par une *Epître aux Grecs* et par d'autres poésies. Suivant l'opinion, depuis long-tems émise dans un assez grand nombre de journaux, cette pièce réunirait au mérite d'un style ferme et brillant, l'intérêt dramatique et les conditions difficiles d'un succès mérité.

Beaux-arts. — *Ouverture du Musée d'antiquités égyptiennes au Louvre.* (15 décembre 1827.) — Le palais du Louvre offre à l'Europe un nouveau spectacle, digne de son admiration. La riche collection d'antiquités égyptiennes, acquise de MM. Drovetti, Salt et Durand, aux frais du roi, et réunie dans les magnifiques salons du musée Charles X, est exposée aux regards du public.

Le premier sentiment que l'on éprouve, à la vue de ces antiques débris, c'est l'étonnement qu'ils aient pu franchir, presque dans leur intégrité, une si longue suite de siècles, et que cet état de conservation permette de juger aujourd'hui de ce que furent les arts à une époque aussi reculée.

Ils attestent que le peuple qui nous les a légués avait atteint, avant même les tems qui sont pour nous les tems héroïques de la Grèce, un degré de civilisation très-avancé, et l'on est

forcé d'avouer que le seul avantage dont nous puissions nous prévaloir, est celui d'avoir perfectionné par notre industrie ce que l'industrie égyptienne avait ébauché, et d'avoir ajouté quelques inventions nouvelles à toutes celles qu'elle nous avait transmises. Quelle haute idée ne doivent-ils pas nous inspirer des Égyptiens, ces débris, qui, après avoir résisté pendant quarante siècles aux ravages du tems et de la barbarie, nous prouvent que tout ce qui est nécessaire à la vie, et tout ce qui peut la rendre agréable était depuis fort long-tems inventé et mis en usage par eux; qu'ils surent approprier à leurs besoins toutes les productions du sol, et y borner leurs désirs, sans les étendre au delà des limites de leur territoire. Certes, il y avait de la sagesse chez ce peuple qui sut, tant que la barbarie n'eut pas porté sur ses rivages une main dévastatrice, conserver, pendant une longue succession d'années, la stabilité dans son gouvernement, maintenir dans toute leur vigueur ses vieilles institutions, et se consacrer à la pratique des arts et des sciences, à une époque où, sur d'autres points du continent, des peuplades encore sauvages s'entr'égorgeaient et disputaient aux bêtes féroces de grossiers alimens.

Recueillir et interroger les vieilles annales de ce peuple primitif pour y puiser des notions propres à éclairer l'histoire de ces tems obscurs qui semblent toucher à l'origine du monde, c'était un soin digne des spéculations de la philosophie et des recherches des savans. Au point où sont aujourd'hui portées les études égyptiennes, il appartenait à un gouvernement ami des arts de réunir et d'exposer aux yeux du public éclairé une suite nombreuse de monumens écrits, et de charger du soin de leur conservation le savant qui les avait traduits. Les sciences et les lettres ont applaudi à cette grande idée dont les résultats donnent les espérances les mieux fondées.

Avant d'examiner avec quelque détail les objets qui composent cette riche collection, jetons un coup d'œil sur le local qui lui est affecté et sur sa décoration intérieure.

Neuf grandes salles, enrichies d'énormes panneaux de marbre et décorées de peintures, communiquent entre elles par de larges ouvertures en pilastres ioniques et cintrées, qui permettent de saisir d'un seul coup d'œil l'ensemble du musée Charles X. Les quatre premières salles, en entrant par l'escalier de la colonnade, forment le musée d'antiquités égyptiennes; les autres renferment une riche collection de vases grecs, des statuettes en bronze antiques, des peintures en émail du XVIe siècle, et d'autres objets précieux par leur matière, leur perfection ou leur rareté. Des peintures allégo-

riques du plus grand effet décorent tous les plafonds ; les voussures, dont les couleurs sont bien choisies et les ornemens bien ajustés, représentent des emblêmes et des sujets relatifs à ceux des plafonds ; des bas-reliefs peints en grisaille ornent les panneaux. On a placé devant les fenêtres de chaque salle, et le long des boiseries qui en forment le fond, des montres et des armoires d'acajou, vitrées et garnies de bronze doré ; c'est dans ces meubles que sont renfermées les antiquités formant cette collection.

Le plafond de la première salle, peint par M. Gros, représente *le roi, donnant le musée Charles X aux arts*, qui, personnifiés et portant leurs différens attributs, s'avancent pour y pénétrer. La Justice, l'Abondance et la Paix entourent le monarque. Ce tableau, qui n'est encore qu'ébauché, nous a paru d'une belle composition ; on ne pourra le juger définitivement que lorsqu'il aura été achevé ; toutefois, on doit tenir compte à M. Gros du noble sacrifice qu'il a fait de ses intérêts d'artiste, en permettant que le tableau fût placé tel qu'il est, afin de ne pas causer de retard à l'ouverture du Musée. Les voussures sont ornées de figures, de festons et d'attributs divers ; six bas-reliefs, peints en grisaille par M. Fragonard, représentent les Arts rendant hommage au monarque qui les réunit dans son palais.

M. *Horace* Vernet a peint le plafond de la deuxième salle. C'est *Jules II ordonnant les travaux du Vatican et de Saint-Pierre au Bramante, à Michel-Ange et à Raphaël.* Ce tableau, dans lequel on trouve de grandes beautés, affermit encore la juste réputation de l'auteur ; on admirera surtout la vérité touchante et la pose naturelle du pape. Les voussures sont belles, et d'un goût qui rappelle plutôt les peintures élégantes de Pompeïa, que la dignité et l'austérité qui caractérise si éminemment le siècle de Jules II ; elles auraient dû, selon nous, donner une idée plus satisfaisante du génie des arts qui dirigea les travaux des grands artistes de cette époque ; des médaillons en grisaille, peints par M. *Abel de* Pujol, représentent plusieurs hommes célèbres du xve siècle.

Le plafond de la troisième salle est exécuté par M. de Pujol ; le sujet est l'*Égypte sauvée par Joseph.* A l'angle gauche du tableau, Syrius vomit ses feux dans le Nil, le dessèche, et de ses noires vapeurs naissent les sept années de famine qui, figurées par des mégères pâles et décharnées, se précipitent sur l'Égypte pour la dévorer ; l'Égypte se réfugie dans les bras de Joseph qui la protége. Dans le fond et sous le portique de son palais, Pharaon, entouré de ses principaux sujets,

semble admirer dans Joseph le génie libérateur de son royaume. Ce tableau, peint largement et avec chaleur, produit de l'effet; nous avons admiré le talent avec lequel l'artiste a rendu la physionomie nationale de l'Égypte personnifiée, et l'abandon mêlé d'espoir avec lequel elle se jette dans les bras de Joseph; les traits de ce dernier et la fraîcheur de sa carnation le font peut-être participer un peu trop du sexe féminin; mais cette légère observation n'ôte rien du mérite de cette production, bien digne, sous tous les rapports, de figurer au Louvre. Quatre bas-reliefs, peints en bronze dans les voussures, représentent les quatre principaux traits de la vie de Joseph; on y a également peint les seize coudées du Nil, figurées par autant d'enfans qui tiennent des guirlandes de fruits et de fleurs; le nilomètre en décore l'intervalle. Onze bas-reliefs, représentant des scènes de la vie civile des Égyptiens, décorent les boiseries.

M. Picot a peint le plafond de la quatrième salle : l'Égypte est assise, entourée de divers attributs; des enfans soutiennent le voile épais dont elle était couverte; derrière elle, on voit le Nil appuyé sur son urne; le sommet des pyramides, des nuages et la voûte des cieux dans laquelle on distingue les signes du zodiaque, forment le fond du tableau. Vers l'*Égypte* s'avance d'un pas timide une jeune femme, pleine de grâce et de modestie; c'est la *Grèce*, conduite par l'Étude et le Génie; la curiosité, modérée par une douce retenue, ont été parfaitement exprimées par le peintre. Des guirlandes de fruits et de fleurs, soutenues par des statues égyptiennes peintes en bronze; le globe ailé, l'ibis, l'épervier et les autres oiseaux révérés par les Égyptiens sont peints dans les voussures. Huit bas-reliefs en grisaille ornent les panneaux; on y voit un sculpteur grec copiant une statue égyptienne; Apelles peignant d'après nature; Phidias sculptant; un poëte dramatique faisant répéter un rôle à un acteur; la décadence des arts dans la Grèce; l'origine du dessin, et la prétendue origine du chapiteau corinthien; Callimaque et sa corbeille.

La collection d'antiquités égyptiennes, réunie dans ces quatre salles, ne consiste qu'en objets de petites proportions, à l'exception des momies et de leurs cercueils; mais elle est riche par la quantité et la variété des objets qu'elle renferme. L'histoire civile et religieuse de l'Égypte doit en retirer des éclaircissemens inappréciables.

Des difficultés infinies devaient naturellement s'offrir pour classer avec méthode des monumens aussi nombreux, sujets habituels de tant d'erreurs, et que l'on avait si long-tems

considéré comme inexplicables. M. Champollion jeune pouvait seul être chargé d'une telle entreprise, et ses nombreuses découvertes sur l'histoire des Égyptiens et sur le système graphique lui fournissaient les moyens d'y parvenir; car presque tous les monumens de l'art égyptien sont accompagnés d'inscriptions hiéroglyphiques qui en indiquent le sujet et la destination, facilité qui ne se rencontre presque jamais sur les monumens grecs ou romains. Jusqu'alors les Collections de monumens égyptiens, formées dans le but d'éclairer l'histoire de l'art, d'étudier les procédés de la sculpture et de la peinture chez les différens peuples et d'en suivre la direction, ne pouvaient être classées que d'après l'ordre des matières, et en quelque sorte arbitrairement. Ici, puisqu'il s'agissait d'éclairer l'histoire entière de l'Égypte, M. Champollion devait avoir égard à la fois au sujet de chaque monument et à sa destination spéciale, et déterminer, d'après cette connaissance, la place qui lui serait réservée; il fallait présenter, aussi complète que possible, la série des divinités, celle des souverains, et classer avec méthode tous les objets relatifs à la vie publique et privée des Égyptiens; de cette manière se trouvaient réunis systématiquement les monumens civils et religieux.

La Collection a donc été divisée en *trois parties : théologique*, *civile*, *funéraire*. — 1° Dans la salle, dite *des Dieux* (qui est la 4e du musée Charles X), on voit les images des divinités égyptiennes, leurs emblèmes, les animaux symboliques et sacrés et les scarabées représentant des divinités ou leurs symboles. 2° la *salle civile* (2e du musée) renferme tous les objets appartenans à la classe civile et aux diverses castes égyptiennes; ce sont des statuettes et des figurines de rois, de prêtres et de simples particuliers; des instrumens du culte, des bijoux, des ustensiles domestiques et les produits des arts et métiers. 3° Dans les deux *salles funéraires* (1re et 3e du musée), sont les momies humaines, les cercueils des momies, des images funéraires, des coffrets et statuettes en bois, des stèles, des manuscrits funéraires, etc. Ces derniers ont été encadrés et placés contre les boiseries.

A l'admiration qu'excite la vue de ces précieux monumens se joint un sentiment de reconnaissance pour le savant qui nous les a rendus intelligibles. Celui qui, à force de recherches, a dévoilé à la postérité les annales d'un peuple oublié pendant vingt siècles a bien mérité du monde savant, et le nom de M. Champollion sera désormais inséparable de celui d'une nation dont il s'est rendu l'interprète. N. L'H.

— *Deux têtes, d'après des fresques de Giovanni* Antonio

D'A VERCELLI, représentant *Alexandre* et *Roxane*, gravées à la roulette sur les dessins de M. le chevalier DE CUZEY, par M. *François* GIRARD. (Paris, chez le graveur éditeur, rue Miguon, faubourg Saint-Germain. Prix, 5 fr. la pièce.) — Parmi les peintres contemporains de Raphaël et de Michel-Ange, Vercelli mérite d'être remarqué. C'est peut-être de tous les artistes de cette époque célèbre, le peintre dont le style approche le plus de celui de Raphaël. M. le chevalier DE CUZEY, durant son séjour en Italie, a copié plusieurs des plus belles têtes qu'offrent les fresques dont Vercelli avait orné le palais de la *Farnesina*, et on doit savoir gré à M. GIRARD, qui occupe un rang distingué parmi nos graveurs, d'avoir reproduit les dessins de M. DE CUZEY. Il est peu de têtes, destinées à l'étude, qui offrent un caractère plus noble et un modelé plus agréable; et nous désirons, dans l'intérêt des arts, que ces deux artistes continuent d'associer leurs talens pour reproduire les autres belles figures de Vercelli que M. DE CUZEY possède dans son portefeuille (voy. ci-dessus, pag. 775.) J. P.

RÉCLAMATION. — *A M. le* DIRECTEUR *de la Revue Encyclopédique.* — *Paris*, 16 *octobre* 1827. — Monsieur, comme la plupart des articles de la *Revue Encyclopédique* portent la signature de leurs auteurs, chacun des collaborateurs ne répond que de ses propres œuvres. Cependant, aucun d'eux ne peut voir avec indifférence qu'un article où certaines convenances sont beaucoup trop méconnues ait pu trouver place à côté de tant d'autres qui donnent l'exemple d'une sage réserve. Dans l'intérêt de votre recueil, essentiellement ami de tout ce qui est honnête et vrai, j'ai pensé que l'un de vos collaborateurs devait se charger d'exprimer la désapprobation publique justement encourue par l'article *Beaux-Arts, Ponts de Paris*, inséré dans le cahier de juin dernier, page 816. J'examinerai cette page singulière où les décisions les plus étranges sont prononcées, comme les arrêts d'un tribunal suprême; je ne pourrai me dispenser de discuter la question de compétence, parce qu'elle tient au fond même, et que c'est une des premières que le public ait faites : et comme, après m'avoir lu, vous ne pourrez point vous tromper sur les motifs de ma démarche; comme vous savez que j'évite soigneusement, dans toutes les occasions, jusqu'aux plus légères apparences de personnalités, j'entre en matière.

L'auteur de l'article parle d'une prétendue querelle entre les architectes et les ingénieurs des ponts-et-chaussées : « Ceux-ci, dit-il, à la faveur de leur titre, réclament le droit de construire les ponts; les autres prétendent que, pour bâtir un pont et lui donner le caractère convenable, il ne suffit pas de con-

naître la portée d'une voûte. Je me range sous la bannière des architectes. Pour qu'un édifice de cette nature remplisse toutes les conditions données, il ne suffit pas, en effet, qu'il soit solide; il faut encore que la disposition de la masse et les détails soient calculés de manière à lui donner un aspect véritablement *monumental*. » L'auteur expose ensuite quelques observations sur la solidité des différentes formes de voûtes, et sur la durée, qui est, à ses yeux, la première condition à remplir.

Je ne suis ni ingénieur, ni architecte, non plus que l'auteur de l'article; mais les principes généraux qui doivent guider la pensée de l'administrateur et de l'artiste dans la direction et l'exécution des travaux publics ne me sont point absolument inconnus. Est-il bien vrai que le soin de notre dignité nationale nous impose l'obligation de bâtir pour l'éternité? *Une nation ne meurt point*; sans doute : mais ses besoins, ses goûts, le centre de son action et de sa grandeur changent avec le tems. Sans chercher dans l'histoire des preuves de cette vérité, le mouvement de Paris de l'est à l'ouest n'est-il pas assez rapide pour qu'une partie de la population actuelle en ait suivi le progrès? Et qui pourrait affirmer que des considérations politiques ne déplaceront point la capitale de la France, que l'enceinte de Paris sera toujours aussi vaste et aussi remplie qu'elle l'est aujourd'hui, que quelques uns de ses ponts ne deviendront pas inutiles? « On oublie que ce qui nous donne une grande idée des Égyptiens, des Romains, des Grecs, ce sont les monumens qui leur ont survécu. » Si l'auteur parle des monumens d'architecture, il est dans l'erreur; les Carthaginois dont il ne reste que la mémoire ne seront mis au-dessous des Romains que parce qu'ils furent vaincus, et l'auréole de Sparte sans industrie est plus brillante que celle de la ville de Minerve, ornée de tant de chefs-d'œuvre. Que notre nation s'occupe des moyens d'être grande et heureuse, florissante au dedans et respectée au dehors, et non du soin puéril de laisser un jour à ses vainqueurs des témoins durables de sa gloire évanouie. Il faudrait une dissertation spéciale pour développer cette vérité si féconde en applications importantes, et je ne puis lui consacrer qu'un petit nombre de lignes... Mais nous ne sommes plus au tems où les vérités de cet ordre avaient besoin d'être établies par un grand appareil de preuves; la pensée de l'homme raisonnable y supplée. Accoutumons-nous, s'il est possible, à trouver beau ce qui est d'une bonté réelle : ou, si d'anciennes habitudes ne nous permettent point de contracter celle-ci, renonçons à donner sur des constructions dont

les formes sont déterminées d'après les règles sévères du *bon*, des avis qu'on ne doit ni suivre, ni écouter.

« Les uns veulent que l'on emploie les arcs surbaissés, parce qu'il en résulte une plus grande ouverture des arches, conséquemment une difficulté moindre, pour les bateaux, de franchir le pont en remontant. » Cet avantage est-il donc le seul, ou du moins le plus grand que procurent les voûtes surbaissées? — L'auteur compare la stabilité du plein cintre à la grande poussée des *anses de panier;* et, quoiqu'il n'en dise que peu de mots, il fait voir clairement que les conditions de la solidité des voûtes n'ont point fait partie de ses études : mieux aurait valu n'en rien dire. A propos d'*anses de panier*, il ne sera pas hors de propos de remarquer que le seul pont de Paris où l'on voie des arches de cette forme (le Pont-Royal) est une œuvre du célèbre Mansard. Ajoutons que ce grand architecte eut besoin, pour fonder les piles du pont, du secours d'un moine-ingénieur, le frère Pozzo, que l'on fit venir exprès d'Italie pour maîtriser les filtrations d'eau qui s'opposaient aux travaux de fondation.

« Je condamne donc impitoyablement le pont d'Austerlitz, d'un effet désagréable, et qui ne paraît pas parfaitement solide, puisqu'on a été obligé de le dépaver. » C'est prononcer légèrement sur un genre de construction qui n'a pas même un demi-siècle d'expérience en grand. La cause du défaut de solidité que l'auteur soupçonne dans le pont d'Austerlitz affecterait tous les ponts en fer, surtout dans les pays du nord où ce métal devient cassant pendant l'hiver. Cependant, les ponts de cette espèce qui traversent les canaux de Pétersbourg annoncent une durée sans limites. Encore une fois, il faut, dans tout procès, que l'instruction précède le jugement.

« Je consens, au reste, que l'on construise des ponts en chaînes ou en fils de fer, là où l'on ne pourrait pas, sans inconvénient, établir un pont en pierre. » On usera probablement de cette condescendance de l'auteur. On pourrait même prédire dès aujourd'hui que les *hideux* ponts suspendus figureront un jour dans les vues pittoresques, et n'y déplairont point.

L'auteur de l'article, si bon juge quand il prononce sur les matières dont il s'est occupé spécialement, a mal servi, dans cette circonstance, la cause qu'il embrasse; son zèle infructueux sera peut-être blâmé par les architectes mêmes. En effet, on connaît trop bien le danger des secours imprudens, pour ne pas redouter l'approche de ceux qui viennent prendre part au combat, hors de tems et de place, et avec des armes qui ne résisteront point au premier choc.

On devait s'attendre qu'aucun ingénieur des ponts et chaussées ne réclamerait, ni pour lui-même, ni pour le corps dont il est membre, contre de pareilles attaques : le respect de soi-même prescrit un silence raisonnable; mais la *Revue Encyclopédique* n'a pas besoin qu'on lui demande d'être juste ; il lui convient d'aller au devant des réclamations, lorsqu'elle n'a pu éviter d'y donner lieu.

Un autre article relatif aux ponts et chaussées (voy. *ci-dessus*, page 36) m'a paru sortir aussi des bornes qu'une critique raisonnable ne doit jamais franchir. Les ingénieurs anglais, bons juges en ces matières, ont plus d'estime pour le corps des ponts et chaussées de France, et la témoignent par des égards mérités. Votre recueil a déjà donné tant de preuves de la scrupuleuse équité, de l'esprit de modération qui le dirigent, qu'on est frappé d'étonnement, lorsqu'on y trouve des formes hautaines, des décisions tranchantes auxquelles un lecteur raisonnable ne souscrit point. Si le critique veut bien apprecier l'auteur d'un ouvrage, qu'il le regarde de bas en haut, et non du haut en bas ; qu'il se fasse son disciple, au lieu de le régenter. La justice est toujours plus près de l'indulgence que des rigoureuses condamnations. L'auteur a médité long-tems et à loisir ; quelquefois, le critique s'occupe pour la première fois de ces questions qu'il résout si lestement : cette observation n'échappe point à un lecteur attentif, et suffit souvent pour qu'il prenne le parti de l'auteur contre le critique. Enfin, n'oublions pas qu'outre les intérêts de la vérité qui nous sont communs et chers à tous, nous avons à soigner, en tout ce qui peut être à notre portée, les intérêts de notre patrie et de la gloire de notre nation, et que des dissentimens et des animosités apparentes entre des hommes faits pour s'estimer les uns les autres pourraient donner aux étrangers une idée fausse de notre situation morale, et de la tendance de l'esprit public dans la classe la plus influente et la plus éclairée.

J'ai l'honneur d'être, etc. FERRY.

NÉCROLOGIE. — J.-B. LAUNAY, fondeur de la colonne de la place Vendôme, né à Avranches (Manche) le 20 mars 1768, mort à Savigny-sur-Orge, près Paris, le 23 août 1827. Destiné de bonne heure par sa famille à l'état ecclésiastique, il fut placé chez les jésuites, qui étaient seuls alors en possession de l'instruction dans sa ville natale. Les événemens politiques de 1789 changèrent sa destination et ses projets. Son père le rappela chez lui, et il y exerça pendant quelque tems les arts mé-

caniques pour lesquels il avait toujours eu un goût particulier. Il fut bientôt obligé de partir pour l'armée comme simple soldat. Honoré peu de temps après du grade de capitaine, il rendit de grands services, non-seulement à son corps, mais encore à une ville qui soutenait un siége, et qu'il sauva par ce génie inventif qui ne l'abandonnait jamais. Attaché au matériel de l'armée, il fut chargé, avec d'autres officiers, de diriger la fonte des canons et des projectiles. Un accident affreux, dont il faillit être victime, vint interrompre ses travaux. Une pièce de canon devait être fondue; le sable du moule avait conservé une légère humidité. Cette circonstance fit rejaillir la matière enflammée qui couvrit les assistans d'une pluie de feu. Plusieurs périrent sur la place ou furent gravement blessés. M. Launay, qu'au premier moment on crut mort, ne put, malgré les soins les plus assidus, être guéri qu'après une année des brûlures qu'il avait reçues.

En l'an XI (1805), il fut chargé de la direction de la fonderie du pont d'Austerlitz, sous l'inspection de M. Béquey de Beaupré, ingénieur en chef du département de la Seine. Ce pont fut terminé le 1er juin 1806. Trois années auparavant il avait aussi dirigé la fonte du pont des Arts, et celle des ponts à bascule.

Sur la fin de 1806, on lui confia la direction de la colonne qui s'élève sur la place Vendôme. Occupé sans relâche de ce beau monument, il donna tous ses soins à ce que l'exécution en fût parfaite. La statue qui surmontait la colonne devait être fondue en deux parties. Il proposa de la fondre d'un seul jet, et réussit au-delà des espérances des savans et des artistes, au nombre desquels on comptait M. Chaudet, l'auteur de la statue, qui en témoigna sa satisfaction et sa reconnaissance à M. Launay. Ce fut le 15 août 1809 que la colonne fut mise à découvert. Pour se distraire de ses nombreux travaux et de beaucoup de tracasseries dont il fut l'objet, M. Launay conçut et exécuta dans ses ateliers le modèle de la coupole de la halle aux blés, que plus tard un autre artiste fut chargé d'exécuter. Abreuvé d'injustices et de dégoûts, il cessa de concourir aux travaux du gouvernement, et s'occupa d'un projet de fonderies ambulantes, qui fut soumis au chef de l'état. Il fit ses essais sous les yeux de plusieurs officiers d'artillerie, au nombre desquels étaient MM. le général Neigre, le colonel Collet-Marion, et plusieurs savans, qui tous lui prodiguèrent de justes éloges. Cette utile conception ne put être réalisée; nous étions alors à la fin de 1813.

En mars 1814, les alliés, voulant faire disparaître la statue qui surmontait la colonne de la place Vendôme, et ne pouvant réussir à la descendre, envoyèrent chercher M. Launay, et

'ayant fait conduire devant le monument qu'il avait élevé, lui signifièrent que si, dans trois jours, la statue n'était pas enlevée, il serait passé par les armes. Ils lui donnèrent cependant un ordre signé *Sacken*, pièce que sa famille conserve, et qu'elle a déjà montrée aux ennemis de cet artiste qui l'accusaient de 'avoir fait descendre de sa pleine volonté. D'autres personnes plus équitables ont rendu hommage au talent et à l'adresse qu'il déploya dans cette conjoncture critique.

Une maladie longue et douloureuse, occasionée par les nombreux et amers chagrins qui n'ont cessé de l'assiéger, a enlevé, le 23 août dernier, cet habile artiste à sa famille et à sa patrie. (Voy. *ci-dessus*, p. 729, l'annonce du *Manuel du fondeur sur tous métaux*, ouvrage laissé par M. Launay.) R. T.

— Allier de Hauteroche. — La société a perdu, au mois de novembre dernier, dans la personne de M. de Hauteroche, un de ces hommes que les sciences n'ont pas moins à regretter que la vertu, et qui méritent que l'on revienne jeter quelques fleurs sur leur tombe : triste et dernière prérogative de l'amitié qui survit!

M. *Louis* Allier de Hauteroche, chevalier des ordres de Saint-Jean de Jérusalem et du Saint-Sépulcre, était issu d'une famille noble de Lyon. La tourmente révolutionnaire le jeta, dès son jeune âge, à Constantinople, où il se trouvait à l'époque de la célèbre ambassade du général Aubert du Bayet. Les événemens dont sa famille et lui avaient souffert, avaient donné plus de gravité à son caractère à la fois sérieux et doux. Il fallait à cet esprit une occupation positive; et l'étude de la chronologie lui sembla peut-être moins ingrate que celle du cœur humain.

Ce fut à Constantinople même que M. de Hauteroche se mit à former une collection de médailles grecques, qu'il augmenta beaucoup dans le cours de ses voyages dans l'Attique et en Égypte. Il revint en France en 1800, mais le Levant n'avait point cessé de l'intéresser; et il se trouva heureux d'être successivement employé par le département des affaires étrangères, d'abord comme consul à Héraclée, dans la mer Noire, et à Cos, dans l'Archipel; ensuite comme attaché au consulat général de Smyrne, et à l'inspection générale du Levant. C'est en cette dernière qualité qu'il accompagna M. le baron Félix de Beaujour, son ami, dans la tournée que cet inspecteur général fit, en 1817, pour visiter tous les établissemens français en Turquie. M. de Hauteroche eut, pendant ce voyage, l'occasion et le loisir d'augmenter sa collection, où l'on a vu figurer le Persée de Macédoine et le Démétrius Poliorcète, qui enrichissent aujourd'hui le cabinet de la bibliothèque royale. De re-

tour à Paris, il s'occupa de mettre de l'ordre dans ses trésors d'archéologie ; il classa ses médailles, les décrivit, et il avait commencé à les faire graver : la mort l'a surpris au milieu de ce travail. Il a laissé la collection la plus complète de médailles grecques qu'il y ait peut être en Europe, dans les cabinets particuliers, non-seulement par l'assortiment des pièces, fruit précieux, mais pénible, d'une infinité de recherches et d'échanges, mais surtout par leur beauté et par leur conservation. Les écrits qu'il méditait sur la science numismatique eussent bientôt mis le dernier sceau à sa réputation ; mais, s'ils eussent achevé de justifier l'estime que tous les savans lui portaient déjà, tant en France que dans les pays étrangers, ils n'eussent pu rien ajouter à la tendre affection qu'il savait inspirer à ceux qui le fréquentaient. Il avait déjà préludé par quelques *dissertations* intéressantes, composées pour les sociétés savantes dont il était membre, telles qu'un *Mémoire* sur une médaille anecdote de Polémon Ier, roi de Pont, imprimé à Cambrai en juillet 1826 ; une *Notice* sur les deux Sapho, lue dans le mois d'août 1822 à la *Société asiatique ;* et un *Essai* sur l'explication d'une Tessère antique, portant deux dates, qu'il publia en 1820, et qui fixe une époque importante dans l'histoire de Syrie.

M. A. de Hauteroche, en instituant sa légataire universelle une nièce, digne à tous égards de sa tendresse, a mérité aussi que sa mémoire restât éternellement chère à la science et à son pays. Il a légué au Cabinet du roi deux morceaux extrêmement precieux ; savoir, la Tessère syrienne à double date, dont il vient d'être parlé, et une médaille en or de Persée, roi de Macédoine, pièce jusqu'à présent unique. Il a en outre fondé, en faveur de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, une rente perpétuelle de quatre cents francs, pour être annuellement employée en un prix à décerner au meilleur ouvrage de numismatique. C'est en 1825 qu'il avait fait ces actes de dernière volonté. Depuis ce jour surtout il a pu se dire : *Non omnis moriar,* et il a goûté en paix cette satisfaction intérieure qui fait la première récompense de l'homme de bien.

Je fus aussi l'ami de M. de Hauteroche. Notre intimité, formée à Constantinople, et qui n'a cessé d'être, jusqu'au dernier jour, également vive et douce, m'a rendu plus d'une fois le confident des vœux de cet excellent homme, pour que le fruit de ses laborieuses recherches ne fût point, après lui, dispersé et perdu pour la France.

SOULANGE-BODIN,
Secrétaire général de la Société d'Horticulture de Paris,
l'un des exécuteurs testamentaires.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT HUITIÈME CAHIER.

DÉCEMBRE 1827.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Précis historique sur l'état actuel de la République Argentine (Buenos-Ayres); troisième article. *Varaigne.* Pag. 546
2. Forces productives et commerciales du midi de la France; second article : Exposition des produits de l'industrie du Languedoc, à Toulouse. . . *Charles Dupin*, de l'Institut. 562
3. Notice biographique sur Malte-Brun. *Bory de Saint-Vincent.* 575

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Rapport sur les documens de M. Chervin, concernant la fièvre jaune, et éclaircissemens de M. Pariset, en réponse aux allégations consignées dans ce rapport. . . . . *R.* 590
5. Cinq ouvrages sur la statistique des Pays-Bas. *A. Quételet.* 596
6. De la religion, par M. B. Constant : IIIe volume. . . . *S.* 604
7. De l'éducation des sourds-muets de naissance, par M. Degérando. . . . . *Frédéric Cuvier*, de l'Institut. 614
8. Vie de Napoléon Buonaparte, par sir Walter Scott (ouvrage anglais); second article. . . . . *M. Avenel.* 629
9. Les Amours mythologiques, par de Pongerville. *Chauvet.* 658
10. Comédies de M. Albert Nota (ouvrage italien). . *F. Salfi.* 664

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 102 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 5, dont 2 ouvrages périodiques. 673
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 6. 677
— *Russie*, 2. 683
— *Pologne*, 1. — *Danemark*, 2. 687
— *Allemagne*, 7. 691
— *Suisse*, 1. 701
— *Italie*, 10, dont 1 ouvrage périodique. 703
— *Portugal*, 1. 710
— *Pays-Bas*, 5, dont 2 ouvrages périodiques. 711
FRANCE, 62, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 17. . . . 717
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 20. . . 736
— *Littérature*, 18. 761
— *Beaux-Arts*, 3 784
— *Mémoires et Rapports de sociétés savantes*, 2. 787
— *Ouvrages périodiques*, 1. 789
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 1. 790

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.—*États-Unis. Vermont :* Mécanique ; Invention nouvelle.—*Philadelphie :* Atlas maritime d'Amérique. — *Albany :* Institut. — *Boston* : Instruction publique. 793
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.—*Buenos-Ayres :* Instruction publique: École normale; Études primaires; Études préparatoires; Université et départemens divers dont elle se compose; Écoles de filles ; Bibliothèque nationale 95
AFRIQUE. — *Égypte. Alexandrie :* Publication prochaine d'un journal français. 796

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *Liverpool :* Passage souterrain creusé dans cette ville. — Suite de *la Revue sommaire des Sociétés savantes, littéraires, etc. de la Grande-Bretagne :* Académie royale de peinture; Société des artistes anglais ; Société des dessins à l'aquarelle; Académie royale de musique ; Institution harmonique. 798
RUSSIE. — *Saint Pétersbourg :* Académie des sciences. 800
POLOGNE. — *Varsovie :* Civilisation des Juifs; Grammaire et Dictionnaire en langue juive ; Gazette juive. — Littérature polonaise. 802
SUÈDE. — *Stockholm :* Écoles de navigation. . . . . *ibid.*
ALLEMAGNE. — *Prusse.* Extrait du journal d'un voyageur : Administration des postes; Observations sur Berlin ; État de l'industrie dans cette ville et dans la Basse-Silésie. 803
SUISSE. — *Lausanne.* Extrait d'une lettre : Journaux ; Sociétés de bienfaisance et autres associations; Législation sur la presse; Révision des lois civiles et pénales ; Nouvelle maison de force établie à Lausanne; Navigation à la vapeur ; Paragrêles. — Publication prochaine. 806
ITALIE. — *Florence :* Académie des Géorgophiles ; Société pour la propagation de l'enseignement mutuel. — *Pistoja* : Académie des lettres et des arts. — *Turin :* Théâtre. 809
PAYS-BAS. — Recherches sur l'histoire des Pays-Bas.—Institut royal des Pays-Bas. 811
FRANCE. — Sociétés savantes : *Avignon* (Vaucluse) : Société des amis des arts. — *Marseille* (Bouches-du-Rhône) : Société de la morale chrétienne. — *Saint-Quentin* (Aisne) : Société des sciences, arts, belles-lettres et agriculture. 813
PARIS. — *Institut.* Académie des Sciences : Séances du 19 novembre au 17 décembre. Addition à la séance du lundi 1er octobre. — Conservatoire des arts et métiers : Ouverture du cours normal de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, par M. Charles Dupin. — Plan en relief de Saint-Pétersbourg. — *Théâtres. Théâtre-Français :* Premières représentations de Blanche d'Aquitaine, tragédie, et du Mariage d'argent, comédie. — *Beaux-Arts :* Ouverture du Musée d'antiquités égyptiennes au Louvre. Deux têtes, d'après des fresques de G.-A. de Vercelli.—Réclamation. — *Nécrologie :* J.-B. Launay; Allier de Hauteroche. 815

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU TRENTE SIXIÈME VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.
Octobre, Novembre, Décembre 1827 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des quatre grandes divisions de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES ;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS ;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES ;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent ; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (mémoires et notices) ; A. (analyses) ; B. (bulletin bibliographique) ; N. (nouvelles scientifiques et littéraires). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale sciences et arts (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le but philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, agriculture, anatomie, etc. ; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : académies et sociétés savantes ; dictionnaires ; enseignement mutuel ; instruction publique ; journaux ; théâtres, etc. ; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

Absalon. *Voy.* Estrup.
Académies. *Voy.* Sociétés savantes.
Acoustique. *Voy.* Blein.
Adrien-Lafasge (J.). *Voy.* Cantiques religieux.

(*) On souscrit, pour ce Recueil scientifique et littéraire, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression, tous les mois, au Bureau central d'abonnement, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18 ; chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 28, et chez Renouard, rue de Tournon, n° 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an ; dans les départemens, 53 fr. ; 60 fr. dans l'étranger.

Afrique, 487, 796.
Agoub. La Lyre brisée, dithyrambe, traduit en vers arabes par Rehafa, 208.
Agriculture, 236, 239, 306, 471, 691.
Albert (D.), C.—N., 799.
Albert-Montémont. Voyage aux Alpes et en Italie, 194.
Alcée. *Voy.* Mathiæ.
Allemagne, 128, 226, 392, 497, 691, 803.
— (L'), ou Lettres d'un voyageur allemand, 128.
Almanach des Dames, 459.
— dédié aux Dames, *ibid.*
—des bons conseils, par L.S.T.R, 744.
Alphabet phonométrique et découverte de huit lettres nouvelles, par Virard, 761.
Amalfi (ville d'), 291.
Amélioration de la population esclave dans les colonies anglaises, 377.
Amérique méridionale, 109, 794.
—septentrionale, 106, 210, 372, 481, 673, 793.
Ami (L') de tout le monde, comédie en prose, 261.
Amours (Les) mythologiques, traduits des Métamorphoses d'Ovide, par de Pongerville, A, 658.
Amulette (L'), par S. C. Halle, 364.
Analyses (II) d'ouvrages *allemands :* Histoire du soulèvement des Pays-Bas sous Philippe II, par F. Schiller, traduite en français par Châteaugiron (*Crussolle-Lami*), 69.
— d'ouvrages *anglais :* Essai sur la construction des routes et des voitures, par R. L. Edgeworth, traduit en français (*J. J. Baude*). 36. — Vie de Napoléon Bonaparte, par Walter Scott (*Avenel*), 629.
— d'ouvrages *anciens classiques :* Bibliothèque des classiques latins, avec la traduction, publiée par Jules Pierrot (*J. J. Champollion-Figeac*), 92.
— d'ouvrages *belgiques-français :* Mouvement de la population des Pays-Bas.—Développement des tableaux publiés par la commission de statistique, par Smits. — Recherches sur la population, etc. des Pays-Bas, par A. Quetelet. — Rapport sur les écoles des Pays-Bas. — Carte figurative de l'instruction populaire des Pays-Bas (*A. Quetelet*), 596.
—d'ouvrages *espagnols :* Espagne poétique, choix de poésies castillanes, mises en vers français, par J. M. Maury (*Muriel*), 98, 339.
— d'ouvrages des *États-Unis :* Œuvres complètes de J. Fenimore Cooper (*B. J.*), 346.
—d'ouvrages *français :* Manuel du juré, par Victor Guichard et J. J. Dubochet (*Charles Comte*), 45. — Histoire de Bretagne par Daru (*Depping*), 58.—Voyage de la Grèce, par F. C. H. L. Pouqueville; Histoire de la régénération de la Grèce, par le même (*Auguste Fabre*), 74. — Dictionnaire d'agriculture pratique (*N*), 306. — Voyage métallurgique en Angleterre, par Dufrénoy et Élie de Beaumont (*Ferry*), 314. Œuvres de Servan (*Parent-Réal*), 320. — Tableau chronologique des événemens rapportés par Tacite, par de Fortia (*Charles du Rozoir*), 327.—L'enseignement du dessin linéaire, par L. B. Francœur (*de Silvestre*), 361. — Rapport lu à l'Académie royale de médecine, sur les documens de M. Chervin concernant la fièvre jaune; Éclaircissemens de M. Pariset en réponse aux allégations consignées dans le rapport précé-

dent (*R.*), 589. — De la religion, etc., par B. Constant(*S.*), 614.— Del'éducation des Sourds muets de naissance, par Degérando (*Fréd. Cuvier*), 614.—Les Amours mythologiques, par de Pongerville (*Chauvet*), 658.
— d'ouvrages *italiens* : Comédies d'Albert Nota (*F. Salfi*), 664.
ANATOMIE, 721, 815.
— de l'homme, etc., par Jules Cloquet, publiée par C. de Lasteyrie, 161.
Ancelot. L'Homme du monde, 461, 523.
Anecdotes, 121.
Anévrysme. *Voy.* Breschet.
ANGLETERRE. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE.
ANNUAIRE du jardinier et de l'agronome, par Boitard, 719.
—du peuple, etc., par Girault, de Saint-Fargeau, 744.
ANTILLES, 211, 375.
ANTIQUITÉS, 248, 827.
—découvertes par M. de Blaremberg, d'Odessa, aux environs de Symphéropol, 495.
—découvertes par le même sur les bords de l'ancien Bosphore Cimmérien, 496.
Apology (*An*) *for the pursuit of final beatitude, etc., by Ram - Mohum-Roy*, 110.
Appeal (*An*) *to the christian public, etc., by Ram-Mohum-Roy*, 110.
—(*Final*), *etc., ibid.*
Appert (B.). Observations sur les prisons, hospices, écoles des départemens et des pays étrangers, 750.
Apulée (Cæcilius). Fragmens du Traité de l'orthographe ; édition publiée par Osann, 399.
Arabes (Les) auprès de Tours, roman allemand, par A. Ugewild, 132.
Arago. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
ARCHÉOLOGIE, 129, 404, 412, 711, 784.
—(Rapports de l') avec les arts modernes, par C. J. C. Reuvens, 711.
ARCHITECTURE, 145, 248, 469.
—moderne de la Sicile, etc., par J. Hittorf et L. Zanth, 200.
— antique de la Sicile, par les mêmes, 201.
Aretin (*Von*). *Staatsrecht der constitutionellen Monarchie*, 395.
ARITHMÉTIQUE, 165.
—(Application de l') au commerce et à la banque, par J. B. Juvigny, 425.
ART MILITAIRE, 151, 165.
— VÉTÉRINAIRE, 306.
—(L') de fabriquer la porcelaine, par F. Bastenaire - Daudenart, 431.
—(L') du maître de forges, par Pelouze, 728.
— de fabriquer la faïence recouverte d'un émail blanc et coloré, par F. Bastenaire-Daudenart, 730.
ARTS INDUSTRIELS, 126, 167, 168, 431, 730, 819.
ASCÉTIQUE. *Voy.* SCIENCES RELIGIEUSES.
ASTRONOMIE, 426.
— des Demoiselles, par James Ferguson, traduite en français par Quétrin, 725.
ASIE, 810.
ATHÉNÉE de Brescia, 142.
ATLAS universel de la géographie physique, etc. de toutes les parties du monde, par Ph. Vander - Maelen, 152.
—géographique de l'Égypte et de la Nubie, par Fréd. Caillaud, 174.
— et statistique des départemens de la France, 174.
—commercial, ou Exposition méthodique du droit commercial, etc., par Poux - Franklin, 747.

—maritime d'Amérique, par Cortès, 793.
—des oiseaux d'Europe, etc., par J. C. Werner, 420.
Australasie, 212.
Avenel (M.), C.—A., 629.
Aveugles, 477.

B

Bacriade (La), ou la Guerre d'Alger, poëme héroïque en cinq chants, par Barthélemy et Méry, 455.
Bains de mer (Les), poëme, par F. Thueux, 455.
Banquet mensuel de la Société de la Revue Encyclopédique, 255.
Barbarie, 487.
Barbaroux (Charles). Mémoires 756.
Barras. *Voy.* Gastralgies.
Barthe. *Voy.* Réfutation.
Barthélemy et Méry. *Voy.* Bacriade.
—— *Voy.* Corbiéréide.
Bastenaire - Daudenart. *Voy.* Art de fabriquer la faïence.
Bateau à vapeur établi entre Odessa et Kherson, 494.
Baude (J. J.), C. — A., 36. — B., 174.
Beaumont. *Voy.* Hernies.
Beauties (The) of the court of Charles the second, by D. B. Murphy, 382.
Beaux-arts, 200, 247, 264, 361, 467, 526, 710, 711, 784, 799.
Bébian. Journal de l'instruction des Sourds-muets et des Aveugles, 477.
Beccadelli (Lodovico). Vita del cardinal Gasparo Contarini, 410.
Bégaiement (Nouvelle méthode pour guérir le), 250.
Belles - Lettres. *Voy.* Littérature.
Bentham (Jérémie). *Voy.* Défense de l'usure.
Berlin (Observations d'un voyageur sur), 803.
Berzelius (J.). *Voy.* Nominations académiques.
Bessel (F. W.). *Voy. ibid.*
Bibliographie, 106, 372, 392, 673.
Bibliothèque nationale de Buenos-Ayres, 794.
— des classiques latins, avec la traduction en regard, par Jules Pierrot, A., 92.
—des connaissances usuelles, etc. 113.
—choisie des Pères de l'Église grecque et latine, par N. S., Guillon, 736.
Bichat (Xav). Traité des membranes, etc. Nouvelle édition, revue par Magendie, 721.
Bigeschi (J.). Précis sur l'hospice de la Maternité de Florence, etc. 703.
Bignan. *Voy.* Joseph Vernet.
Bijou (Le), par W. Fraser, 384.
Biographie, 30, 120, 165, 295, 381, 382, 391, 403, 410, 411, 417, 448, 575, 629, 674, 696, 701, 707, 753.
— universelle et portative des contemporains, en un seul volume, 443.
Biot. Mémoire sur la figure de la terre, 716.
Bis. *Voy.* l'ouvrage ci-après.
Blanche d'Aquitaine, ou le dernier des Carlovingiens, tragédie, par Hippolyte Bis, 821.
Blachette. *V.* l'ouvrage ci-après.
Blanchiment (Traité du) des toiles de lin, etc., par L. J. Blachette, 167.
Blaremberg. *Voy.* Antiquités.
Blein. Exposé de quelques principes nouveaux sur l'acoustique, etc., 428.
Blom (H. J.). Unionskrigene og Borgerkrigene, etc., 688.
Blume (C. L.). *Voy.* Nominations académiques.
Blumenbach (J. F.). *Voy. ibid.*

Boileau. OEuvres posthumes, publiées par L. Parelle, 763.
Bois-Duval. Essai d'une monographie de la tribu des zygénides, 244.
Boissier (Henri). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Boitard. *Voy.* Annuaire du jardinier.
Boivin (Mme veuve). *Voy.* Mole vésiculaire.
Bonafous (Mathieu). *Voy.* Mûrier.
Bonnefoux (P. M. G. de). Nouvelles séances nautiques, 731.
Borghers. Précis de l'histoire de la constitution d'Angleterre, etc. d'après Hallam, 441.
Bory de Saint-Vincent, C. — M. 575. — B., 160, 446.
— Essai monographique sur les oscillaires, 160.
Bossuet. *Voy.* Éloge.
BOTANIQUE, 111, 159, 202, 247, 513.
—(Nouveau Manuel de), par S. Girardin et J. Juillet, 159.
—du droguiste, etc., ouvrage traduit de l'anglais par E. Pelouse, 160.
Botta (Charles). *Voy. Osservazioni.*
Bouchené-Lefer, C.—B., 748.
Bouillé (M. de). Mémoires, 755.
Bourgon. Abrégé d'histoire universelle, 754.
Bowring (John). *Voy.* Poésies polonaises.
Boyard. Des droits et des devoirs de la magistrature française, 183.
Bradi (Mme la comtesse de). Une nouvelle par mois, 783.
Brès, C.—B., 776.
— Histoire des quatre fils d'Aymon, 782.
Breschet. Mémoire concernant l'anévrysme faux consécutif du cœur et l'anévrysme vrai des artères, 245.
Brismontier (G. L.). *Voy.* Pharmacie élémentaire.
Brongniart (Ad.). Nouvelles Observations sur les granules spermatiques des végétaux, 817.
Brown (Robert). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Buczynski (G.). *Voy.* Histoire de Russie.
BUENOS-AYRES, 545, 794.
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (III) Allemagne, 128, 392, 691. — Antilles, 375.— Colombie, 109. —Danemark, 126, 390, 687.— Espagne, 413. — États-Unis, 106, 372, 673. — France, 158, 419, 717. —Grande-Bretagne, 111, 375, 677.—Indes orientales, 110.—Italie, 139, 405, 703. — Pays-Bas, 151, 414, 711. — Pologne, 687.—Portugal, 148, 710. — Russie, 123, 389, 683. —Suisse, 133, 401, 701.
Burnier (L.). *Voy.* Scott.
Burnouf (E.). *Voy.* Inde française.

C

Cadet, de Metz. Observations sur l'expédition de 1827 pour le pôle du Nord, 733.
Caillaud (F.). *Voy.* Atlas géographique.
Calculs vésicaux. *Voy.* Civiale.
Canal de New-York. *Voy. Memoirs.*
— pour joindre la Marne à la Seine. *Voy.* Cordier.
Canova. *Voy.* Monument.
Cantiques religieux et moraux, mis en musique, par J. Adrien Lafasge, 203.
Carrel (Armand). Histoire de la contre-révolution en Angleterre, 441.
Carte figurative de l'instruction populaire des Pays-Bas, A, 596.
Cartwright (Major). His life and correspondance, 381.
Cassette (La), comédie en prose, 262.

Catilina, tragédie imitée de l'anglais de Ben Johnson, 193.
Causes célèbres étrangères, 749.
—premières (Résumé des opinions des philosophes anciens et modernes sur les), etc., par L. A. Gruyer, 153.
Caustiques. *Voy.* Quetelet.
Cendrier (F. A.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le second grand prix d'architecture, 248.
Censure, 807. *Voy.* Errata.
Cervantes-Saavedra. El ingenioso hidalgo don Quijote de la Mancha, etc., 207.
Chabrier. Mémoires sur les mouvemens progressifs de l'homme et des animaux, 815.
Champollion-Figeac (J.J.). C.—A., 92.
Champollion le jeune. *Voy.* Monumens égyptiens.
Chansonnier (Le) des Grâces, 774.
Chants populaires des Grecs modernes, traduits en vers russes, etc. par Nicolas Gneditch, 685.
Charpentier. *Voy.* Valentin.
Charron (Pierre). De la Sagesse. Nouvelle édition publiée par Amaury Duval, 438.
Châteaubriand. Œuvres complètes, 191, 765.
— *Voy.* Examen.
Châteaugiron (M. de). *Voy.* Schiller.
Chauvet, C.—A., 658.
Chervin. *Voy.* Rapport.
Chiabrera. Prose inedite, etc. 708.
Chimie, 242, 273, 720, 816.
Chine (La): mœurs, costumes, arts et métiers, etc. Lithographies coloriées, avec des notices, par D. B. de Malpière, 786.
Chirurgie. *Voy.* Sciences médicales.
Chlore (Notice sur le) et les chlorures, M., 273.
Chroniques (Les) de la Canongate, par Walter Scott, traduites en français par A. J. B. Defauconpret, 776.
Chronologie, 327.
Civiale. Lettre en réponse aux Réflexions de M. Kern sur la nouvelle méthode pour broyer les calculs vésicaux, 724.
Classiques français, ou Bibliothèque portative de l'amateur, 762.
Cloquet (Jules). *Voy.* Anatomie de l'homme.
Code pénal (Projet du) du royaume des Pays-Bas, 154.
Cohen (J.). *Voy.* O'Brien.
Collection des Mémoires relatifs à la révolution française, 755, 756.
Collin. *Voy.* Garance.
Colomb (Christophe). L'Académie des lettres et des arts célèbre la mémoire de ce grand homme, 810.
Colombie, 109., 790.
Colonial reform (The further progress of), etc., 377.
Comédies d'Albert Nota, A., 664.
Commentari dell' Ateneo di Brescia, 142.
Commerce, 106, 134, 236, 251, 471, 691.
Communication entre Baltimore et les états de l'ouest, 106.
Comte (Charles), C.—A., 45.
— — *Voy.* Philipps.
— — Histoire de la garde nationale de Paris, 441.
Concordat de l'Amérique avec Rome, par de Pradt, 738.
Conferences, etc. by Ram-Mohun-Roy, 110.
Configliacchi (L.). Memorie intorno alla vita ed alle opere di Werner ed Hauy, 707.
Conradin, tragédie en vers, par de Cuzey, 775.
Conservatoire des arts et métiers de Paris, 819.

Contes. *Voy.* Romans.
Constant (B.). *Voy.* Religion.
Constantin, ou le Muet supposé, nouvelle imitée de l'allemand, de Kruse, par Mme de Montolieu, 465.
Constitution and laws of Rensselaer-School, etc., 674.
Constructions des routes. *Voy.* Edgeworth.
Contarini (Cardinal Gaspard) *Voy.* Beccadelli.
Conte (Cajetan). Essais d'expériences sur les propriétés des eaux thermo-minérales du temple de Sérapis à Pouzzoles, 704.
Convito di Dante Alighieri, etc. 142.
Cooper (J. Fenimore). Œuvres complètes, traduites en français par A. J. B. Defauconpret, A., 346.
— — *Voy.* Corsaire rouge.
Cooper (J. M.). *Voy.* Mécanique.
Cooper (Philip Astley). *Voy.* Nominations académiques.
Corbiéréide (La), poëme en quatre chants, par Barthélemy et Méry, 455.
Cordier (F.) Mémoire sur les projets présentés pour la jonction de la Marne à la Seine, 169.
Corsaire rouge (Le), roman américain, par James Fenimore Cooper, traduit en français par A. J. B. Defauconpret, 777.
Cortès. *Voy.* Atlas maritime.
Courtin. *Voy.* Encyclopédie moderne.
Craniologie, 244, 818.
Creuzé de Lesser. *Voy.* Réclamations.
Crivelli, C.—B., 206.
Cromwel, drame, par Victor Hugo, 775.
Crussolle-Lami, C.—A., 69.
Culte. *V.* Sciences religieuses.
Cunningham (P.). Deux années dans la Nouvelle-Galles méridionale, 375.
Cuvier (Frédéric) *Voy.* Histoire naturelle.
— — C.—A., 614.
— — *Voy.* Nominations académiques.
Cuzey (De). *Voy.* Conradin.

D

Dally (N.). *Voy.* Grammaire générale.
Danemark, 126, 226, 390, 688.
Dante (Le Banquet du), 142.
Daru, Histoire de Bretagne, A, 58.
Daudenart (F. Bastenaire), *Voy.* Porcelaine.
Davis (John). New-England's Memorial, by Nothaniel Morton, 108.
Davy (Humphrey). *Voy.* Nominations académiques.
Decandolle (A. P.). *Voy. ibid.*
Defauconpret (A. J. B.). *Voy.* Cooper.
Défense de l'usure, etc., par Jérémie Bentham, traduite en français, 748.
Defense (A) of hindoo-theism, etc., by Ram-Mohum-Roy, 110.
Degeorge (Frédéric), C.—B., 379.
Degérando. De l'éducation des sourds-muets de naissance, A., 614.
— Du perfectionnement moral, ou de l'éducation de soi-même, 743.
Déisme des Indous. *Voy. Défense.*
Delambre. Histoire de l'astronomie au xviiie siècle, publiée par Mathieu, 426.
Delangle (N.). *Voy.* Nodier.
Delprat (J. P.). *Voy.* Nominations académiques.
Demi-lune construite autour de la pyramyde qui marque le terme boréal de la base de Melun, 515.
Depping, C.—A., 58.— B. 691, et les articles signés D—G.

Descartes. *Voy.* Discours. *Voy.* Méditations.
Desmarand (Jouvet). L'Industrie française, poëme, 193.
Desmarest. *Voy.* Falsifications.
Despréaux. Essai sur les laminaires des côtes de la Normandie, 514.
Despréaux (G. R.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le second grand prix de composition musicale, 248.
Dessin, 800.
— linéaire (L'enseignement du), etc., par L. B. Francœur, A., 361.
Deutschland, oder Briefe eines in Deutschland reisenden Deutschen, 128.
Développement des trente-un tableaux publiés par la commission de statistique des Pays-Bas, par E. Smits, A. 596.
Dewez. Histoire générale de la Belgique, 417.
Dictionnaire universel de droit français, par J. B. J. Pailliet, 177, 746.
— d'agriculture pratique, par François de Neufchâteau, A., Poiteau et autres, A., 306.
— polonais-juif, par Tougendhold, 802.
— classique de la langue française, etc., publié par quatre professeurs de l'Université, 451, 760.
— (Nouveau) de la langue française, par F. J. Mayeux, 190.
— géographique et statistique de l'Espagne et du Portugal, par Sébastien Mignano, 413.
— historique, etc., par l'abbé F. X. de Feller, 753.
— général des sciences philosophiques, par W. T. Krug, 392.
Didier (Charles). Mélodies helvétiques, 767.
Dieudé (Armande), C.—B. 121.
Dinarque. *Voy.* Schmidt.
Dionis Cassii Cocceiani historiarum romanarum quæ supersunt. Ed. Sturz, 130.
Diorama de Paris, 264.
Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison, etc., par Descartes, 439.
— prononcé à l'ouverture de l'Académie de Soroe, par O. Malling, 390.
— en prose inédits de Gabriel Chiabrera, 708.
Distribution d'eau dans l'intérieur de Paris. *Voy.* Genieys.
Doctrine médicale. *Voy.* Duringe.
Don Quichotte. *Voy.* Cervantes.
Droguiste. *Voy.* Guide-Manuel.
— *Voy.* Botanique.
Droit. *Voy.* Jurisprudence.
— commercial. *Voy.* Atlas commercial.
— français, 177, 183, 746.
— pénal, 45, 154, 182.
— public, 148.
— — de la monarchie constitutionnelle, par le baron d'Aretin, 395.
Dubochet (J. J.). *Voy.* Manuel du juré.
Dubrunfaut, C.—B., 168.
Dufau (P. A.), C.—B., 758.
Dufrénoy. *Voy.* Voyage métallurgique.
Dulaure. Histoire des environs de Paris, 440.
Dumas et Pouley fils. Mémoire sur la formation de l'éther sulfurique, 816.
Dupin (Charles). Cours normal de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, 819.
— — Forces productives et commerciales de la France, 252.
— — C.—M., 562.
Duponceau (Pierre Étienne). *Voy.* *Eulogium.*
Dupré (L.). Voyage à Athènes et à Constantinople, 467.
Dupré (F. X.). L'Académie des

beaux-arts de Paris lui décerne le premier grand prix de peinture, 247.
Duringe. Exposition de la doctrine médicale allemande, 423.
Dussard (H.), C.—B., 721.
Duthon (Mme Adèle). Notice sur Pestalozzi, 701.
Duval (Amaury). *Voy.* Montaigne.
— — *Voy.* Charron.

E

Eaux thermales. *Voy.* Gendrin.
— thermo-minérales du temple de Sérapis à Pouzzoles. *Voy.* Conte.
Éclaircissemens de M. Pariset, en réponse aux allégations contre la commission médicale envoyée à Barcelone en 1821. A., 589.
École normale, et écoles de filles à Buenos-Ayres, 794.
— polytechnique fondée à Munich, 497.
— de Rensselaer établie à Troy, dans l'état de New-York, 674.
Écoles de navigation dans différens ports du royaume de Suède, 802.
— (Rapport sur les) du royaume des Pays-Bas, A., 596.
Économie domestique, 306.
— politique, 562.
— rurale, 239, 306, 503.
Écosse. *Voy.* Grande-Bretagne.
Edgeworth (R. L.). Essai sur la construction des routes et des voitures, traduit de l'anglais, A., 36.
Édifices sépulcraux (Des) de l'Étrurie moyenne, etc., par François Orioli, 145.
Éducation, 157, 495, 614.
Égypte, 139, 174, 796.
Ehrenberg. *Voyez* Nominations académiques.
Élie de Beaumont. *Voy.* Voyage métallurgique.
Éloge de Bossuet, 190.
Éloquence, 190, 400.
— de la chaire, 736.
Encyclopédie, 113, 132.
— par ordre des matières, 98e livraison, 158.
— moderne, par Courtin, 187.
— populaire, ou les sciences, les arts et les métiers mis à la portée de toutes les classes, 717.
Énéide (L') des gens du monde, poëme en douze chants, 452.
Enseignement industriel, 251, 503, 674.
Entomologie, 244.
Épicurien (L'), par Thomas Moore, traduit en français par A. A. Renouard, 195.
Épouse (L') nouvelle, comédie italienne, par A. Nota, 811.
Errata exigés par les suppressions partielles de la censure, dans quelques articles de la Revue Encyclopédique, 531.
Erster Sieg des Lichts über die Finsterniss, etc., 695.
Esclavage, 377.
Espagne, 413, 734.
— poétique. Choix de poésies castillanes, mises en vers français par Juan Maria Maury, A., 98, 339.
Esprit et conférences des lois d'intérêt général, 206.
Esquisse politique sur l'action des forces sociales dans les différentes espèces de gouvernement, 415.
Esquisses pittoresques, géographiques, statistiques, par Segato et Masi, 139.
Essais poétiques : trois Napoléonides, par J. J. Lesergent des Vosges, 193.
Establishment (The) of the Turks in Europe, 118.
Estrup (H. T.). Absalon sora Helt, 391.
Établissemens publics d'Odessa

pour l'éducation de la jeunesse, 495.
ÉTATS-UNIS, 106, 210, 372, 481, 673, 793.
Éther sulfurique. *Voy.* Dumas.
ETHNOGRAPHIE, 758, 786.
ÉTRENNES LITTÉRAIRES, 383, 384, 459, 774.
Eulogium in commemoration of William Tilghman, etc., by P. E. Duponceau, 674.
Examen des OEuvres complètes du vicomte de Chateaubriand, par A. J. C. Saint-Prosper, 765.
Expédition pour le pôle Nord. *Voy.* Cadet.
— projetée par le pacha de Tripoli contre les Arabes du Djebel, 487.
EXPOSITION publique, à Paris, des produits des manufactures françaises, M., 5.
— des produits de l'industrie du Languedoc, à Toulouse, M., 562.
— des produits des beaux-arts et de l'industrie, à Avignon, 813.
— des tableaux, à Paris, 526.

F

Fabre (Auguste), C. A., 74.
Falkenstein. *Voy.* Kosciuszko.
Falsifications (Traité des), etc., par Desmarets, 731.
Faraday. *Voy.* Manipulations chimiques.
Faulkner (Arthur Brooke.). Notes et réflexions écrites pendant une visite à Paris, 680.
Faure. Mémoires sur l'iris et sur les pupilles artificielles, 516.
Fazy-Cazal (E. J.). *Voy.* Kasthofer.
Fellenberg (Emmanuel de). *Voy.* Hofwyl.
Feller (*F.* X. de). *Voy.* Dictionnaire historique.
Fergusson (James). *Voy.* Astronomie des demoiselles.
Ferry, C.—M., 5. — A., 314. — B., 714, 728, 734. — N., 255. —*Voy.* RÉCLAMATION.
Fiancés (Les), fragment d'une histoire milanaise, etc., par Alex. Manzoni, 411.
FIÈVRE JAUNE, 589.
Fièvres (sur les) de l'automne à Amsterdam, etc., par H. F. Tychsen, 414.
Fléchère (De la). Vie, 403.
Fleurs (Choix des plus belles), par P. J. Redouté, 202.
FLORIDE OCCIDENTALE. Avantages que peuvent se promettre les colons européens qui voudraient s'établir dans cette contrée, 481.
Folchi. Analyse d'une plante médicinale, 231.
Forces productives et commerciales du midi de la France, M., 562.
Forces sociales. *Voy.* Esquisse politique.
FORÊTS. *Voy.* Soulange-Bodin.
Forget me not (*The*), 383.
Formulaire pour la préparation et l'emploi de plusieurs nouveaux médicamens, par F. Magendie, 164.
Fortia (M. de). *Voy.* Tableau chronologique.
Foscolo (Ugo). *Voy.* Notice.
Fossati, C.—B., 146, 705, 712. — N., 231.
Fougères. *Voy.* Icones.
Fourier (A.). Mémoire sur la puissance mécanique de la vapeur d'eau, 728.
FRANCE, 158, 239, 419, 512, 717, 813.
Francœur (L. B.). *Voy.* Dessin linéaire.
— C. B., 415, 427, 431, 727, 728.
François de Neufchâteau. *Voy.* Dictionnaire d'agriculture.

Fraser's Bijou, 384.
Frasologia italiana, ossia raccolta di 20,000 *frasi, etc.* 708.
Frédéric Styndhall, ou la Fatale année, par Kératry, 462.
Fumer (L'art de) et de priser sans déplaire aux belles, 168.

G

Galerie systématique de dessins lithographiés pour servir à l'Encyclopédie de Brockhaus, 132.
Garance (substances colorantes de la), par Robiquet et Collin, 242.
Garde nationale. *Voy.* Comte.
— — *Voy.* Souvenirs.
Garnier (Adolphe). *Voy.* Peine de mort.
Gastralgies (Traité sur les), etc., par Barras, 722.
Gauppe (Theod.) De professoribus et medicis 129.
Gay-Lussac (L. J.) *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Gendrin. Quelques expériences sur la chaleur des eaux thermales, 515.
Genieys. Note sur un projet de distribution générale d'eau dans l'intérieur de Paris, 172.
GÉODÉSIE, 816.
— (supplément au Traité de), etc., par L. Puissant, 426.
Geoffroy-Saint-Hilaire. *Voy.* Histoire naturelle.
GÉOGRAPHIE, 139, 152, 174, 227, 392, 413.
— (Abrégé de la nouvelle) uniselle, par Hyacinthe Langlois, 431.
— (Nouvelle) méthodique destinée à l'enseignement, par A. Meissas et A. Michelot, 432.
— moderne (système nouveau de), par Sidney E. Morse, 107.
GÉOLOGIE, 514.
GÉOMÉTRIE, 818.
Gervais. Perfectionnement des méthodes usitées pour la fabrication du vin, 483.
Giannone (P.). Istoria civile del regno di Napoli, 405.
Gilbert (A.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le deuxième second grand prix de composition musicale, 248.
Gillies (R. P.). German stories, 683.
Gingins-Lassaraz (Fréd. de). Histoire naturelle des lavandes, 133.
Giovanelli (B.). Dell' origine de' sette e tredici communi, etc., abitanti fra l'Adige e la Brenta, 706.
Girard (François). Deux têtes, d'après des fresques de Giovanni Antonio d'Avercelli, gravées à la roulette, 831.
Girardin (S.). *Voy.* Botanique.
Girault de Saint-Fargeau. *Voy.* Annuaire du peuple.
Glavimans (C. J.). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Gneditch (N.). Prostonarodnïa Pesni, etc., 685.
Goblin (D. J.). Manuel du dentiste, 162.
Goethe. *Voy.* Hommage.
Golbéry (Ph.), C.—B., 132, 398, 701, et les articles signés PH. G.
Gouroff (De). *Voy.* Influence.
GRAMMAIRE, 399.
— générale (Essai de), etc., par N. Dally, 156,
— polonaise en langue juive populaire, par Nesselroth, 802.
GRANDE-BRETAGNE, 111, 214, 375, 441, 491, 677, 798.
Granules spermatiques des végétaux. *Voy.* Brongniart.
GRAVURE, 200, 201, 202, 382, 831.
GRÈCE, 74, 124, 233, 417.
— (situation morale de la), 233.
Guerres de l'union des trois états scandinaves, par H. J. Blom., 688.

Guillon (N. S.). Bibliothèque des Pères de l'Église, 736.
Guiraud (J. B.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le premier grand prix de composition musicale, 248.
Greville. *Voy. Icones filicum.*
Gruyer (L. A.). *Voy.* Causes premières.
Gueux (Le) de mer, ou la Belgique sous le duc d'Albe, 419.
Guichard (Victor). *Voy.* Manuel du juré.
Guide des jurés, par Tougard, 181.
— Manuel de l'épicier droguiste, 166.
Guilloud (J. J. V.). *Voy.* Physique.
Guillaume Frédéric d'Orange-Nassau, avant son avènement au trône des Pays-Bas, 417.
Gülich (G. von). Ueber den gegenwärtigen Zustand des Ackerbaus, etc., im Koenigreich Hannover, 691.
Guthrie. *Voy.* Langlois.
Gymnastique (Élémens de) pour les garçons, et de *calisthénique* les jeunes filles, par Gustave Hamilton, 677.

H

Halevy (Léon). Poésies européennes, 192.
Hall's Amulet, 384.
Hallam. *Voy.* Borghers.
Hamel, the Obeahman, 122.
Hamilton's Elements of gymnastics, etc., 677.
Hanovre (De l'état actuel de l'agriculture, etc., dans le royaume de), par Gustave de Gülich, 691.
Hauteroche (Louis Allier de). *Voy.* Nécrologie.
Haüy. *Voy.* Configliacchi.
Hebel (Jean Pierre). *Voy.* Nécrologie.
Héreau (E.), C.—B., 195, 389, 465, 764, 783, et les articles signés E. H.
Hernies (Notice sur les), et sur une nouvelle manière de les guérir, par Beaumont, 162.
Hérodote. *Voy.* l'ouvrage ci-après.
Heyse (C. L.) Questiones Herodoteæ, 699.
Histoire, 22, 108, 118, 120, 124, 130, 148, 327, 396, 407, 409, 416, 417, 442, 449, 450, 545, 629, 688, 705, 706, 755, 756, 757, 758, 811.
— universelle (Abrégé d'), par Bourgon, 754.
— de la révolution de Colombie, par Jose Manuel Restrepo, 790.
— (Précis de l') de la constitution d'Angleterre, etc., d'après Hallam, par Borghers, 441.
— De la contre-révolution en Angleterre, sous Charles II, par Armand Carrel, 441.
— de Russie de Nicolas Karamzin, traduite en polonais, par G. Buczynski, 687.
— d'Italie. *Voy. Osservazioni.*
— civile du royaume de Naples, par Pierre Giannone, 405.
— de la régénération de la Grèce, par F. C. H. L. Pouqueville, A, 74.
— générale de la Belgique, par Dewez, 417.
— du soulèvement des Bas-Bas sous Philippe II, par Schiller, traduite en français par Chateaugiron, A., 69.
— du château de Muiden, etc., J. Koning, 417.
— de Bretagne, par Daru, A., 58.
— de Louis IX, par Pigault-Lebrun, 446.
— Charles VI, par le même, *ibid.*
— de la révolution de France, par Pierre Manzi, 409.
— militaire des Français par cam-

pagnes, par J. P. G. Viennet, 185.
— de Napoléon, par de Norvins, 186.
— physique, civile et morale des environs de Paris, par Dulaure, 440.
— de la garde nationale de Paris, etc., par Charles Comte, 441.
— (Précis de l') générale des jésuites, 184.
— (Résumé de l') des traditions morales et religieuses chez les divers peuples, par de S..., 433.
— des quatre fils d'Aymon, par Brès, 782.
— de l'astronomie au XVIIIe siècle, par Delambre, 426.
— ECCLÉSIASTIQUE, 379.
— NATURELLE, 160, 244, 247, 520, 817.
— — des mammifères, par Geoffroy-Saint-Hilaire et Frédéric Cuvier, 419.
— — des lavandes, par Fréd. de Gingins-Lassaraz, 133.
Hittorff (J.). Architecture moderne de la Sicile, 200.
— — antique de la Sicile, 201.
Hofwyl (Promenade à), ou situation actuelle des établissemens de M. Emmanuel de Fellenberg, 503.
Hommage rendu par le roi de Bavière à l'illustre Goethe, 228.
Homme (l') du monde, par Ancelot, 461.
— — drame en prose, par Ancelot et Saintine, 523.
Hooker. *Voy. Icones filicum.*
HORTICULTURE, 519, 719, 720.
Hospice de la Maternité de Florence. *Voy.* Bigeschi, 703.
Huertado de Mendoza (Diego). La vida del Lazarillo de Tormes, etc., 207.
Hugo (Victor). *Voy.* Cromwell.
Huguenin (U.) *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Hullmann (Carl Dietrich) Städtewesen des Mittelalters, 396.
Humboldt (Alexandre de). Cours de géographie ouvert à Berlin, 227.
— — *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Husson (H. J.) L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le second grand prix de sculpture, 248.
HYDRAULIQUE, 169, 172.
HYDROGRAPHIE, 139.
Hypatia, ou des sectes philosophiques, poëme italien, par Mme Diodata Saluzzo Roero, 143.

I

Icones filicum, etc., par Hooker et Greville,
ICONOGRAPHIE, 496.
ILE MELVILLE. Situation de cette colonie, 213.
INDE (L') française, ou Collection de dessins lithographiés, avec un texte explicatif par Eugène Burnouf, 785.
INDES ORIENTALES, 110, 189, 705, 785.
INDUSTRIE, 5, 13, 236, 251, 429, 562, 691, 787.
— (État de l') à Berlin et dans la Basse-Silésie, 803.
— (État de l') dans le Harz, en Hanovre, 497.
— (L') française, poésie à l'occasion de l'exposition de 1827, par Jouvet Desmarand, 193.
Influence (De l') des lumières sur la condition des peuples, par de Gouroff, 123.
— de l'air et du sol de l'Amérique sur la taille des animaux, 210.
Inscriptions découvertes jusqu'ici en Suisse, recueillis par J. G. Orelli, 404.
INSTITUT. *Voy.* SOCIÉTÉS.

Institut orthopédique, dit Carolin, à Wurtzbourg, 497.
INSTRUCTION des enfans, 210.
— ÉLÉMENTAIRE, en Danemark, 226.
— POPULAIRE des Pays-Bas, A., 596.
— PRIMAIRE, 238.
— PUBLIQUE, 157, 216, 236, 495.
— — à Boston, 794.
— — à Buenos-Ayres, 794.
— — (État de l') à Florence, 508.
IRLANDE. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE.
— (Statistique de l'), considérée dans sa situation passée et dans son état actuel, par César Moreau, 678.
Isographie des hommes célèbres, ou Collection de *fac simile* de lettres, etc., 469.
Italiani (*Gl'*) *in Russia*, 409.
ITALIE, 139, 231, 405, 407, 508, 703, 809.
Itinéraire descriptif de l'Espagne, par le comte Alex. de Laborde, 734.

J

JARDINAGE. *Voy* HORTICULTURE.
JÉSUITES, 184.
Jeux (Nouvelle académie des), par Lebrun, 430.
Jomard, C.—N., 507.
Jonction de la Marne à la Seine. *Voy.* Cordier.
Joseph Vernet, ode par Bignan, 460.
Journal fait en Grèce pendant les années 1825 et 1826, par Eugène de Villeneuve, 417.
JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES :
— publiés en *Allemagne : Naturwissenchaftliche Abhandlungen*, à Tubingue, 401.
— publiés en *Angleterre : The London weekly review*, 385.
— publiés aux *Antilles : Anales de ciencias, agricultura, etc.*, à la Havane, 375.
— publiés en *Danemark : Magazin for Kunstnere*, à Copenhague, 126.
— publiés en *Égypte :* l'Écho des Pyramides, journal français, à Alexandrie, 796.
— publiés aux *États-Unis : The North-American review*, à Boston, 675. — *The Philadelphia monthly Magazine*, 676.
— publiés en *France :* Esprit et conférences des lois d'intérêt général, à Toulouse, 206. — Journal de l'instruction des sourds-muets et des aveugles, à Paris, 477. — Gazette des Tribunaux, à Paris, 478. — Journal de Pharmacie, 789.
— publiés en *Italie : Biblioteca italiana*, à Milan, 146. — *Giornale biografico*, à Vicence, 420. 420. — *Antologia*, à Florence, 709.
— publiés dans la *Nouvelle-Galles méridionale : Sydney Gazette; How's Express; The Australian*, 213.
— publiés dans les *Pays-Bas :* Bibliothèque des instituteurs, à Mons, 157. — Correspondance mathématique et physique, à Bruxelles, 712. — *Bydragen tot Regtsgeleerdheid en Wetgeving*, à Amsterdam, 714.
— publiés en *Pologne :* Gazette juive, à Varsovie, 801.
— publiés en *Russie : Odesskoi Westnik*, ou Journal d'Odessa, en russe et en français, 389.
— publiés en *Suisse :* Feuille religieuse du canton de Vaud, 402.
— publiés à *Tripoli* de Barbarie : L'Investigateur africain, 487.
JUIFS (Civilisation des) disséminés dans les provinces polonaises, 801.

Juillet (J.) *Voy.* Botanique.
Julia-Fontenelle présente à l'Académie des sciences de Paris, une tête parfaitement conservée d'un sauvage de la Nouvelle-Zélande, 244, 818.
Jullien (M. A.), fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique, C.—N., 236, et les articles signés M. A. J.
— — *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Jurés. *Voy.* Manuel
— *Voy.* Phillips.
— *Voy.* Guide.
JURISPRUDENCE, 129, 178, 181, 183, 206, 478, 681, 714, 746, 747, 749.
— anglaise, *Voy.* Lettres.
Juvigny (J. B.). *Voy.* Arithmétique.

K

Karamzin (Nicolas). *Voy.* Histoire de Russie.
Kasthofer. Voyage dans les petits cantons, etc., traduit de l'allemand par Fazy-Cazal, 136.
Kératry. Frédéric Styndhall, 462.
Kirckhoff (De), C.—B., 711.
— *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Koning (J.). Geschiedenis van het Slot de Muiden, 417.
Kosciuszko (Thaddäus) dargestelli von Karl Falkenstein, 696.
Krakumael, ou Chant irlandais sur les exploits du roi Regnar Lodbrok, publié avec des traductions, par C. C. Rafn, 690.
Krug (W. T.). Allegemeines Handwörterbuch der philosophischen Wissenschaften, 392.
Kruse. *Voy.* Constantin.

L

Laborde (C. Alex. de). *Voy.* Iti-
Labrouste (Th.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le premier prix d'architecture, 248.
Labus (Jean). Divers ouvrages italiens et français d'E. Q. Visconti, 412.
Ladoucette (J. C. F. de). *Voy.* Robert et Léontine.
Lamarque (Nestor de). *Voy.* Liberté.
Laminaires. *Voy.* Despréaux.
Langlois (A.). *Voy.* Monumens littéraires.
Langlois (Hyacinthe). Abrégé de la nouvelle géographie universelle, d'après le plan de William Guthrie, 431.
LANGUE italienne. *Voy. Frasologia.*
— polonaise juive. *Voy.* Dictionnaire et grammaire.
— française. *Voy.* Mayeux.
— — *Voy.* Dictionnaire classique.
Lanno (G. A.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le premier grand prix de sculpture, 247.
Lasteyrie (C. de). *Voy.* Anatomie de l'homme.
Launay (J. B.). *Voy.* Manuel du fondeur.
— — *Voy.* NÉCROLOGIE.
Lavandes. *Voy.* Gingins-Lassaraz.
Lazarillo de Tormes. *Voy.* Hurtado de Mendoza.
L'Ébraly (E.). *Voy.* Loisirs poétiques.
LÉGISLATION, 45, 154, 206, 714, 748, 806.
Lebrun (Isidore) C.-B. 477.
— — *Voy.* Jeux.
Lehmann (Théophile). *Voy.* Lucien.
Lemoine (J. J.) *Voy.* Loisirs.
Léonidas, tragédie italienne de G. B. R. Moréno, 709.
Lesergent des Vosges. *Voy.* Essais poétiques.
Lettre à S. M. Charles X, contre

le couronnement de Buonaparte, 742.
— (Extrait d'une) de Lausanne, 806.
Lettres sur la cour de la chancellerie et sur quelques points de la jurisprudence anglaise, etc., 681.
Liberté (la), poëme dithyrambique, par Nestor de Lamarque, 454.
Library of useful knowledge, etc., 113.
Lipkens (A.). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
LITHOGRAPHIE, 132, 161, 385, 467, 785, 786.
LITTÉRATURE allemande, 132, 196, 228, 463, 683, 827. — ancienne-classique, 92, 658, 699, 700. — anglaise, 122, 193, 195, 262, 382, 383, 384, 385, 776, 778. — arabe, 208. — belgique-française, 419. — espagnole, 98, 207, 339, 479. — des États-Unis, 346, 675, 676, 777. — française, 190, 191, 192, 193, 194, 198, 261, 262, 452, 454, 455, 457, 459, 460, 461, 462, 463, 523, 526, 658, 761, 762, 763, 765, 767, 772, 774, 775, 782, 783, 784, 821, 823, 827. — grecque moderne, 685. — helvétique-allemande, 809. — islandaise, 22, 690. — italienne, 142, 143, 146, 231, 411, 664, 708, 709, 811. — polonaise, 219, 682, 802, — portugaise, 148. — russe, 216, 386, 685. — sanscrite, 189.
Loisirs (les) de M. Villeneuve, ou Voyage à l'est de la France, etc., par J. J. Lemoine, 460.
— poétiques, ou Recueil de chants élégiaques, par Eugène L'Ébraly, 772.
Luciani Samosatensis Opera. Ed. Th. Lehmann, 131.
Lucrèce. *Voy.* Pongerville.
Luthers (*Dr Martin Werker*), 398.
— — *Sämmtliche Werke*, *ibid.*

M

Mac Crie (*Thomas*). *History of the progress and suppression of the reformation in Italy*, etc., 379.
Mac Kenny (*Th. L.*). *Sketches of a tour to the lakes*, etc. 673.
Macomb (David B.). Renseignemens sur la Floride occidentale, 483.
Magendie (F.). *Voy.* Formulaire.
— *Voy.* Bichat.
Magistrature française. *Voyez* Bayard.
Maiseau. *Voy.* Manipulations chimiques.
Malling (*O.*). *Tale ved Soroe Academie*, 390.
Malpière (D. B. de). *Voy.* Chine.
Malte-Brun. *Voy.* Notice biographique.
Manci (A. J. de). *Voy.* Tableau historique.
Manfredi (N.). Tableau de l'état politique, des sciences et des arts chez les Indiens avant l'époque d'Alexandre, 705.
Manifesto que el poder ejecutivo de Colombia presenta á la republica y al mundo, 109.
Manipulations chimiques, par Faraday, traduites en français par Maiseau, 720.
Manuel, ancien député. *Voy.* NÉCROLOGIE.
MANUEL de Botanique, par Girardin et Juillet, 159.
— du Charpentier, par Ph. Valentin, 168.
— du Créancier hypothécaire, par J. Zanole, 747.
— du Dentiste, par D. J. Goblin, 162.
— du Fondeur sur tous métaux, par Launay, 729.
— des jeux de calcul et de ha-

sard, etc., par Lebrun, 430.
— du juré, ou exposition de législation criminelle, etc.: par Victor Guichard et J. J. Dubochet, A., 45.
MANUFACTURES, 5.
MANUSCRITS (Notice des) relatifs au droit public, à l'histoire et à la littérature de Portugal, etc., par le vicomte de Santarem, 148.
Manzi (*P.*). *Historia della rivoluzione di Francia*, 409.
Manzoni (*A.*). *I promessi sposi*, etc., 411.
Marcel de Serres. Note sur les volcans éteints du midi de la France, etc., 514.
Mariage (Le) d'argent, comédie en prose, par Scribe, 823.
Masi. *Voy.* Segato.
Massias (B.). *Voy.* Principes de littérature.
Mathiæ (*Aug.*). *Alcæi Mitylenæi reliquiæ*, 700.
MATHÉMATIQUES, 241, 247, 414, 712, 727.
Mathieu. *Voy.* Delambre.
Maury (Juan Maria). *Voy.* Espagne poétique.
Maximes de guerre de Napoléon, 165.
Mayeux (F. J.). Nouveau dictionnaire de la langue française, 190.
MÉCANIQUE, 427, 818.
— d'une force extraordinaire, nouvellement inventée aux États-Unis par J. M. Cooper, 793.
Médaille de Mithridate III, roi du Bosphore Cimmérien, etc., par J. Stempkowsky, 389.
Médailles historiques destinées à retracer les événemens les plus remarquables des Pays-Bas, 238.
MÉDECINE. *Voy.* SCIENCES MÉDICALES.
Médecins (Éducation classique des), 421.
— français (Les) contemporains, par J. L. H. P.
Méditations métaphysiques, par Descartes, 439.
— — par K. Riléef, 386.
Meissas (Achille) et Auguste Michelot. Nouvelle géographie méthodique, etc., 432.
Mélanges évangéliques, 404.
Mélodies helvétiques, par Charles Didier, 767.
Membranes (Traité des), par Bichat, 721.
Mémoire sur l'éducation classique des jeunes médecins, 421.
Mémoire sur l'ancienne ville des Gaules qui a porté le nom de Samarobriva, par Rigollot fils, 450.
MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES (I.): Exposition publique à Paris des manufactures françaises (*Ferry*), 5. — Des Saga's, ou de l'ancienne littérature du Nord (*X.*), 22. — Notice sur Ugo Foscolo (*Fr. Salfi*), 30. — Notice sur le chlore et les chlorures, et sur leurs divers emplois (*D. N.*), 273. — Voyage de Naples à Amalfi (*E. G. d'A.*), 278. — Notice biographique sur Pestalozzi (*C. Monnard*), 295. — Précis historique sur la situation actuelle de la République Argentine. Troisième article (*Varaigne*), 545. — Forces productives et commerciales du midi de la France (*Ch. Dupin*), 562. — Notice biographique sur Malte-Brun (*Bory de Saint-Vincent*), 575.
— ET RAPPORTS de sociétés savantes et d'utilité publique en France, 204, 471, 787.
— relatifs à la rivalité des maisons d'York et de Lancastre, par miss Emma Roberts, 120.
— sur l'histoire et la théorie des

cortès générales de Portugal, par le vicomte de Santarem, 148.
— pour servir à l'histoire des Pays-Bas, par J. P. Van Capellen, 416.
— du marquis de Bouillé, sur le départ de Louis XVI, etc., 755.
— de Charles Barbaroux, 756.
— du lieutenant-général Puget-Barbantane, 757.
Memoirs on the canal of New-York, 373.
Memoria historica sobre as obras do real mosterio da Santa Maria da Victoria, etc. 710.
Mentz (D.) *Voy.* Nominations académiques.
Merkes (J. G. W.). Mémoire sur l'importance des places fortes, etc., 151.
Méry. *Voy.* Barthelemy.
Métallurgie, 314, 497, 728, 729.
Métaphysique, 142, 153, 439.
Météorologie, 211.
Meyer. Die gelehrte Schweiz, 809.
Meyer (J. J.). *Voy.* Voyage pittoresque.
Michelot (A.), C.-N., 247, 516, 818.
— *Voy.* Meissas.
Mignano (Sébastien). *Voy.* Dictionnaire géographique.
Milanesio (Antoine). Observations historiques sur la ville et la citadelle de Turin, 706.
Miniaturgemälde aus der Länder und Völkerkunde, 392.
Miracle de Migné. *Voy.* Neufville.
Mœurs turques (Esquisses des) au XIXe siècle, par Grégoire Palaiologue, 759.
Mole vésiculaire (Recherches sur l'origine, la nature et le traitement de la), ou grossesse hydatique, par Mme veuve Boivin, 163.
Montaigne (Essais de), nouvelle édition, publiée par Amaury Duval, 436.
Monnard (C.), C.-M., 295. B., 133, 139, 405. — N. 502.
Montesquieu. Esprit des Lois, 762.
Montolieu (Mme Isabelle de), *Voy.* Constantin.
Monumens égyptiens (Notice descriptive des) du Musée de Charles X, par Champollion le jeune. 784.
— littéraires de l'Inde, ou Mélanges de littérature sanscrite, etc., par A. Langlois, 189.
Monument, érigé à Venise, en l'honneur de Canova, 409.
Moore (Thomas). *Voy.* Épicurien.
Morale, 116, 175, 743.
Moreau de Jonnès (A.), C.-B., 753. — N. 212, 214.
Moreau (César). The past and present statistical state of Ireland, 678.
Moreno (G. B. R.). Leonida, 709.
Morse's. New system of modern geography, 107.
Morton (Nathaniel). *Voy.* Davis.
Muiden (Château de). *Voy.* Koning.
Muriel, C.-A., 98, 339.
Mûrier (De la culture du), par Mathieu Bonafous, 720.
Murphy (D. B.). Portrait des beautés célèbres de la cour de Charles II d'Angleterre, 382.
Musée (Ouverture du) d'antiquités égyptiennes de Paris, 827.
Muséum d'histoire naturelle au Jardin du Roi, à Paris, 520.
Musique, 203, 248, 800.

N

Naples, 405.
Napoléon. *Voy.* Maximes de guerre.
— *Voy.* Norvins.
— *Voy.* Vie politique.
— Réfutation.
— Scott (Walter).
— *Voy.* Lettre.

Narrateur français (Le), ou Choix d'anecdotes, etc., par A. Roy, 121.
Navigation, 731, 733, 793, 802. — par la vapeur, 494.
Nécrologie. *Ugo Foscolo*, littérateur italien, à Londres, 30. Sir *Thomas Stamford Raffles*, savant anglais, 216. — *Manuel*, ex-membre de la Chambre des députés de France, 267. — *Jean-Pierre Hebel*, poëte allemand, 499. — *Henri Boissier*, à Genève, 507. — *J. B. Launay*, fondeur de la colonne de la place Vendôme, à Savigny-sur-Orge, près Paris, 835. — *Allier de Hauteroche*, savant archéologue, à Paris, 837.
Nègres (Essai idéologique et physiologique sur les), etc., par Cajetan Pesce, 142.
Néorama de Paris, 264.
Neuborg (De). Mémoire et Observations sur la perforation de la membrane du tympan, etc., 711.
Neufville (L'abbé de la). Le faux miracle de Migné, près Poitiers, 176.
No me olvides, 383.
Nodier (Charles). Poésies diverses, publiées par N. Delangle, 765.
Nominations académiques : Le ministre d'état, baron de *Stein*, membre honoraire de l'Académie des sciences de Berlin ; les professeurs *de Raumer* et d'*Ehrenberg*, membres résidans de la même Académie, 227. — *M. A. Jullien*, de Paris, membre correspondant de la Société philomatique de l'Université de Cracovie, 496. — *Savart*, membre de l'Académie des sciences de Paris, 515. — *Royer-Collard*, membre de l'Académie française, 516. — *De Kirckhoff*, membre correspondant de l'Institut d'Albany, 794. — *Van-Reynsbergen*, de Delft; *A. Quetelet*, de Bruxelles; *C. Sartermeer*, de Flessingue; *D. Mentz*, de Harlem; *U. Huguenin*, de Liège; *A. Numan*, d'Utrecht; *J. G. S. Van Breda*, de Gand, membres de l'Institut royal des Pays-Bas; *Humphrey Davy*, de Londres; *G. L. C. F. D. Cuvier*, de Paris; *J. F. Blumenbach*, de Goettingue; *G. Olbers*, de Brême; *A. de Humboldt*, de Berlin; *A. A. P. Decandolle*, de Genève, membres associés du même Institut; *G. M. Roentgen*, de Rotterdam; *C. J. Glavimans*, de Rotterdam; *C. L. Blume*, de Leyde; *J. C. Rick*, de Rotterdam; *J. P. Delprat*, de Delft; *R. Van Rees*, de Liège; *A. Lopkens*, de Luxembourg; *Arago*, de Paris; *Gay-Lussac*, de Paris; *F. Tiedemann*, d'Heidelberg; *F. W. Bessel*, de Kœnigsberg; *Robert Brown*, *Thomas Young*, *Philip Astley Cooper*, de Londres, et *Berzelius*, de Stockholm, correspondans du même Institut, 812.
Norvins. Histoire de Napoléon, 186.
Nota (*Alberto*). *Commedie*, A. 664. — — *La Novella Sposa*, 811.
Notice sur Ugo Foscolo, M. 30.
— sur le chlore et sur les chlorures, M. 273.
— biographique sur Pestalozzi M. 295. — B. 701.
— biographique sur Malte-Brun, M. 575.
Nouvelle (Une) par mois, ou Lecture pour la jeunesse, par la comtesse de Bradi, 783.
Nouvelle-Angleterre (Mémorial de la), par N. Morton, 108.
Nouvelle-Galle méridionale. Situation de cette colonie, 212. — *Voy.* Cunningham.

NOUVELLES, *Voy.* ROMANS.
— allemandes, traduites en anglais par R. P. Gillies, 683.
NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES (IV.) : Afrique, 487, 796. — Antilles, 211. — Australasie, 212. — Buenos-Ayres, 795. — Danemark, 226. — Egypte, 796. États-Unis, 210, 481, 793.—France, 239, 512, 813. — Grande-Bretagne, 214, 491, 798. — Grèce, 233. — Italie, 231, 508, 809. — Paris, 241, 513, 815. — Pays-Bas, 236, 510, 811. — Pologne, 219, 496, 802. — Russie, 216, 494, 800. — Suède, 802. — Suisse, 229, 503, 806.
Numan (A.). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
NUMISMATIQUE, 389.

O

Obscurantisme (Sur l') qui menace la patrie allemande, par J. G. Pahl, 694.
O'Brien (Les) et les O' Flaherty, par lady Morgan, traduit de l'anglais par Jean Cohen, 778.
Observations générales sur la littérature italienne, 231.
Ode du roi de Bavière, 228.
Odes de Lomonossov et de Derjavine, poëtes russes, traduites en polonais, 802.
OENOLOGIE, 483.
OEuvres de Lucien de Samosate, en grec et en latin. Nouvelle édition, par Théophile Lehmann, 131.
— de Servan. Nouvelle édition, par X. de Portets, A., 320.
— de J. P. G. Viennet. Épîtres et Dialogues des morts, 457.
— du Dr Martin Luther, 398.
— COMPLÈTES du même, *ibid.*
——de J. Fenimore Cooper, traduites en français par A. J. B. Defauconpret, A., 346.
— — du vicomte de Châteaubriand, 191, 765.
— posthumes de Boileau, 763.
— — de Solger, 697.
Olbers (G.). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Olivier (Théodore). Note sur les frottemens qui peuvent subsister entre deux courbes et deux surfaces, 727.
Olmedo. La Victoria de Júnin, etc., 479.
Orelli (J. G.). Inscriptiones in Helvetica adhuc repertas, etc., 404.
Origine (De l') des populations de race allemande qui se sont fixées entre l'Adige et la Brenta, par le comte Benoît Giovanelli, 706.
Orioli (F.). Dei sepolcrali edifizj dell' Etruria media, 145.
ORNITHOLOGIE, 420.
ORTHOPÉDIE, 497.
Osages (Notice sur les), 255.
Osann. Cæcilii Minutiani Apulei de orthographiâ fragmenta, 399.
Oscillaires (Essai monographique sur les), par Bory de Saint-Vincent, 160.
Osservazioni e giudizj sulla storia d'Italia di Carlo Botta, 407.

P

Pahl (J. G.). Ueber den Obscurantismus der das deutsche Vaterland bedroht, 694.
Pailliet (J. B. J.). *Voy.* Dictionnaire de droit français.
Palaiologue (Grégoire). *Voyez* Mœurs turques.
Palfrey (John G.). Rectification de quelques erreurs dans un article de la Revue Encyclopédique, relatif à l'instruction publique à Boston, 794.
PARAGRÊLE, 806.
Parelle (L.). *Voy.* Boileau.
Parent - Duchatelet. Recherches et considérations sur l'enlève-

ment et l'emploi des chevaux morts, etc., 752.
Parent-Réal, C.—A., 320.
Paris, 241, 440, 513, 680, 815.
Pariset. *Voy.* Éclaircissemens.
Passage souterrain creusé dans la ville de Liverpool, 798.
Pays-Bas, 69, 151, 236, 414, 416, 417, 510, 711, 811.
— (État moral et social des), 236.
—(Recherches sur l'histoire des), 811.
Peine de mort (De la), par Adolphe Garnier, 182.
Peinture, 247, 264, 526.
Pelouse (E.). *Voy.* Botanique du droguiste.
Pelouze. L'Art du maître de forges, 728.
Perdonnet (Aug.)., C. — B., 703.
— N., 499, 805.
Perfectionnement moral (Du), par Degérando, 743.
Perforation de la membrane du tympan. *Voy.* Neuborg.
Pesce (*C.*). *Saggio ideologico e fisiologico su i Negri, etc.*, 142.
Pestalozzi. *Voy.* Notice biographique.
Pétersbourg (Plan en relief de), exposé à Paris, 820.
Pharmacie, 164, 789.
— élémentaire en 24 leçons, par G. L. Brismontier, 163.
Phénomènes météorologiques, 211.
Philips' (*Richard*) *Golden Rules of social philosophy*, 116.
— — Des pouvoirs et des obligations des jurys, traduits de l'anglais par Charles Comte, 178.
Philologie, 92, 129, 130, 131, 191, 327, 399, 400, 699, 700.
Philosophie, 123, 320, 392, 434, 436, 438, 604, 697.
— sociale. *Voy.* Phillips.
Physiologie, 142.
Physique, 226, 245, 712, 728.
Physique (Traité de) appliquée aux arts et métiers, etc., par J. J. V. Guilloud, 429.
Pierrot (Jules). Bibliothèque des classiques latins, A., 92.
Pigault - Lebrun. Histoire de Louis IX, 446.
— Histoire de Charles VI, *ibid.*
Pino (C. Dominique). *V.* Porro.
Places fortes. *Voy.* Merkes.
Poésie, 98, 143, 193, 339, 383, 384, 380, 452, 454, 455, 457, 459, 460, 479, 658, 682, 685, 690, 767, 772, 774.
— dramatique, 193, 261, 262, 523, 526. 664, 709, 775, 811, 821, 823, 827.
Poésies européennes, par Léon Halevy, 192.
— diverses de Charles Nodier, 765.
— polonaises (Choix de), par J. Bowring, 682.
Poids et mesures, 238.
Police, 752.
Politique, 415, 694, 738, 742.
Pologne, 496, 687, 801.
— (État de la littérature historique en), 219.
Polygala virginiana. Analyse de cette plante, 231.
Pompéïa, 285.
Poncelet. Mémoire sur les roues hydrauliques à aubes courbes, 427.
Pongerville. Traduction en vers du poëme de Lucrèce, 191.
— Les Amours mythologiques, A., 658.
Ponts et chaussées, 36, 106, 134, 798.
Ponts sous la Tamise, 491.
Poppo (Ernest Frédéric). *Voyez* Thucydide.
Population du canton de Zoug, 229.
— (Mouvement de la) dans le royaume des Pays - Bas, A., 596.
— (Recherches sur la), les nais-

sances, les décès, etc. dans le royaume des Pays-Bas, par A. Quetelet, *ibid.*
Porcelaine (L'Art de fabriquer la), etc., par F. Bastenaire-Daudenart, 431.
Porro (Ferdinand). Discours prononcé aux funérailles du comte Dominique Pino, 411.
Portets (X. de). *Voy.* OEuvres de Servan.
PORTUGAL, 148, 412, 710.
Pouqueville (F. C. H. L.). Voyage de la Grèce, A., 74.
— Histoire de la régénération de la Grèce, *ibid.*
Poux-Franklin. *Voy.* Atlas commercial.
Pradt (De). Établissement agricole, 239.
— Concordat de l'Amérique avec Rome, 738.
Precepts (The) of Jesus, etc. by Ram-Mohum-Roy, 110.
Presse (Législation sur la) en Suisse, 806.
Principes de littérature, de philosophie, de politique et de morale, par le baron Massias, 434.
PRISONS, 376.
—(Observations sur les), etc., par B. Appert, 750.
PRIX DÉCERNÉS : par l'Académie royale des beaux-arts de Paris, 247. — par la Société pour l'utilité publique de Bruxelles, 511.
— PROPOSÉS : par l'Académie des sciences de Berlin, 226. — par la Société académique d'Aix, 240. — par la Société pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts d'Arras, 512.
Procedings of sundry citizens of Baltimore, etc., 106.
Professeurs (Des) et des médecins, etc., par Théodore Gaupp, 129.
Propriétaire-Architecte (Le); ouvrage dessiné et rédigé par Urbain Vitry, 469.
Puget-Barbantane. Mémoires, 757.
Puissant (L). *Voy.* Géodésie.

Q

Quetelet (A.)., C.—A., 596.
— *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
— (A.). Résumé d'une nouvelle théorie des caustiques, etc., 414.
— Recherches sur la population, etc., du royaume des Pays-Bas, A., 596.
— Correspondance mathématique et physique, 712.
Quétrin. *Voy.* Astronomie des demoiselles.

R

Raffles (Thomas Stamford). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Rafn (C. C.) *Voy.* Krakumael.
Rambling notes and reflections suggested during a visit to Paris, by Arthur Brooke Faulkner, 680.
Rambur. Notice sur un enfant monstrueux, 245.
Ram-Mohum-Roy, auteur indien. Onze divers écrits, 110.
Rapport (septième) du comité de la société pour l'amélioration des prisons de discipline, 376.
— lu à l'Académie royale de Médecine, au nom de la commission chargée d'examiner les documens de M. Chervin, concernant la fièvre jaune, A., 589.
Raumer (F. de). *Voy.* Solger.
— *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Réal (J. F.). Cours de religion chrétienne, 403.
RÉCLAMATION au sujet d'un article de la Revue Encyclopédi-

que sur les poëtes de la Russie, 216.
— de M. Creuzé de Lesser au sujet d'un article de la Revue Encyclopédique sur l'utilité des statistiques, par M. J. B. Say, 523.
— de M. Ferry, au sujet d'un article de la Revue Encyclopédique sur les ponts de Paris, 832.
Récompenses accordées à l'occasion de l'exposition publique, à Paris, des produits des manufactures françaises, 13.
Recueils périodiques. *Voyez* Journaux.
Redouté (P. J.). Choix des plus belles fleurs prises dans différentes familles du règne végétal, 202.
Réformation (Histoire des progrès et de la suppression de la) en Italie, par Thomas M'Crie, 379.
Réfutation de la relation du capitaine Maitland touchant l'embarquement de Napoléon à bord du Bellérophon, par Barthe, 449.
Réhafa. *Voy.* Agoub.
Reiffenberg (De), C.—B., 416, 417.
Religion. *Voy.* Sciences religieuses.
— (de la), considérée dans sa source, ses formes et ses développemens, par B. Constant, A., 604.
— (Essais sur les sujets les plus importans de la), par Thomas Scott, 402.
— (Cours de) chrétienne, par J. F. Réal, 403.
Remarks (Brief) etc., by Ram-Mohum-Roy, 110.
Renouard (A. A.). *Voy.* Épicurien.
Renouard (Charles), C.—B., 184.
République argentine (Précis historique sur la situation actuelle de la), troisième article, M., 545.
Restrepo (M.). Historia de la revolucion de la republica de Colombia, 790.
Résumés d'histoire. *Voyez* le mot Histoire.
Reuvens (C. J. C.). Oratio de archæologiæ cum artibus recentioribus conjunctione, 711.
Révision des lois civiles et pénales, dans plusieurs cantons de la Suisse, 808.
Révolution française, 409, 755, 756, 757.
Revue Encyclopédique. *Voyez* Banquet mensuel.
Revue sommaire (suite de la) des sociétés savantes dans la Grande-Bretagne, 799.
Rick (J. C.). *Voy.* Nominations académiques.
Rigollot fils, C.—B., 425, 722.
— — Mémoire sur l'ancienne ville des Gaules qui a porté le nom de Samarobriva, 450.
Robert et Léontine, histoire du XVIe siècle, par J. C. F. de Ladoucette, 198.
Roberts (Miss Emma). Memoirs of the rival houses of York and Lancaster, 120.
Robiquet. *Voy.* Garance.
Roentgen (G. M.). *Voy.* Nominations académiques.
Romans, 122, 132, 196, 198, 207, 346, 411, 419, 461, 462, 463, 683, 776, 777, 778, 782, 783, 784.
— historiques de Van-der-Velde, traduits en français, 196.
Rossetti (C.). C.—B., 412, 707.
Roues hydrauliques. *Voy.* Poncelet.
Rousseau, consul général de France à Tripoli. Extrait d'une lettre adressée à M. Barbier du Bocage, 487.
Roy (A.). *Voy.* Narrateur français.

Royer-Collard. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Rozoir (Charles du), C.—A., 327.
RUSSIE, 123, 216, 386, 494, 683, 800.
Ryleef (*K.*). *Doumui*, 386.

S

Saga's (Des), ou de l'ancienne littérature du Nord, M., 22.
Saint-John (A.)., C.—B., 120.
Saint-Luiz. Mémoire sur les ouvrages d'art dans le monastère de Sainte-Marie-de-la-Victoire, etc., 710.
Saint-Prosper (A. J. C.). Examen des OEuvres complètes de M. le vicomte de Chateaubriand, 765.
Saintine. *Voy.* Homme (L') du monde.
Salfi (Fr.). C.—M., 30.—A., 664. —B., 143, 148, 411, 413, 706, 709, 710. — N., 233, 811.
Salazzo Roero (*signora Diodata*). *Ipazia, ovvero delle filosofie, etc.*, 143.
Samarobriva. *Voy.* Rigollot.
Samuel ou la pauvre famille, nouvelle, par A. J. Sanson, 784.
Sanson. *Voy.* l'ouvrage précédent.
Santarem. Memorias para a historia e theoria das cortes geraes, etc., 148.
— *Noticia dos manuscriptos pertencentes ao direito publico, etc.*, 148.
SANTÉ PUBLIQUE, 752.
Savart. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Say (J. B.). Réponse à la réclamation de M. Creuzé de Lesser, 523.
SCIENCES MÉDICALES, 162, 163, 164, 165, 231, 245, 250, 414, 421, 423, 589, 711, 722, 724, 789.
— MORALES ET POLITIQUES, 45, 175, 320, 433, 604, 736.
— PHYSIQUES, 36, 158, 306, 401, 559, 717.
— RELIGIEUSES, 110, 176, 398, 402, 403, 404, 433, 604, 695, 736, 738, 742.
Schiller. Histoire du soulèvement des Pays-Bas sous Philippe II, traduite en français par Chateaugiron, A., 69.
— *Voy.* Walstein.
Schmidt (*C. A.*). *Dinarchi orationes tres*, 400.
Scott (Thomas). Essais sur les sujets les plus importans de la religion, traduits en français par L. Burnier, 402.
Scott (*Walter*). *The life of Napoleon Bonaparte, A.*, 629.
— — *Voy.* Chroniques.
Scribe. Le Mariage d'argent, 823.
SCULPTURE, 247.
Séances nautiques. *Voy.* Bonnefoux.
Segato e Masi. Saggi pittorici, geografici, etc., 139.
Servan. *Voy.* OEuvres.
Seymour (Me. Fanny), C.—B., 123, 683.
Silvestre (De), de l'Institut, C.—A., 361.
Smits (E.). *Voy.* Développement.
SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE :
— aux *États-Unis :* Société philosophique américaine, établie à Philadelphie pour hâter les progrès des connaissances usuelles, 372. — Institut nouvellement fondé à Albany, 794.
— en *Angleterre :* Société formée à Londres pour répandre des connaissances usuelles, 113. — Société pour l'amélioration des prisons de discipline de Londres, 376. — Académie royale de peinture de Londres, 799. — Société des artistes anglais,

800. — Société des dessins à l'aquarelle, 800. — Académie royale de musique, 800. — Institution harmonique, 800.
— en *Russie :* Société d'économie de Saint-Pétersbourg, 494. — Société d'histoire et d'antiquités russes de Moscou, 683. — Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, 800.
— en *Pologne :* Société philomatique de l'Université de Cracovie, 496.
— en *Allemagne :* Académie des sciences de Berlin, 226.
— en *Italie :* Académie des Géorgophiles de Florence, 809. — Société établie à Florence pour la propagation de l'enseignement mutuel, 810. — Académie des lettres et des arts de Pistoia, 810.
— dans les *Pays-Bas :* Société pour l'utilité publique, de Bruxelles, 511. — Société pour l'amélioration morale des condamnés d'Amsterdam, 512. — Institut royal, 812.
— en *France* (dans les départemens) : Société académique d'Aix, 240, 788. — Société de lecture de Dijon, 240. — Société royale d'agriculture et de commerce de Caen, 471. — Société pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts d'Arras, 512. Société des amis des arts d'Avignon, 813. — Société de la morale chrétienne de Marseille, 814.
— — (à Paris) : Institut royal, Académie des sciences, 241 : 513, 815. — Académie française, 516. — Académie des beaux-arts, 247. — Société philantropique, 204. — Société royale des antiquaires de France, 248. — Société d'horticulture, 519. — Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 787.
Soetermeer (C.). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Sœur (La) ou les deux Riches, comédie en vers, par M***, 526.
Solger's nachgelassene Schriften, herausgegeben von L. Tieck und Fried. von Raumer, 697.
Somof (O.). *Voy.* Vautier.
Soulange-Bodin. Quelques idées sur la régénération des forêts, 420.
— C.—N., 838.
SOURDS-MUETS, 477, 711.
— (Éducation des) dans le canton de Berne, 229.
— — (De l'éducation des) de naissance, par Degérando, A., 614.
Souvenir littéraire, par Alaric Watts, 383.
— de la garde nationale, etc., par un ex-capitaine, 442.
— d'un militaire des armées françaises dites de Portugal, 758.
Stassart, C.—B., 418.
STATISTIQUE, 139, 229, 413, 596, 678.
— industrielle et commerciale de la France, 251.
— judiciaire et morale des îles britanniques, 214.
Stein (B. de). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Stempkovski (J.). *Voy.* Médaille.
Sturz. Reste de l'histoire romaine de Dion Cassius, 130.
SUÈDE, 802.
SUISSE, 133, 229, 401, 503, 701, 806.
— (La) savante, ou les écrivains du XIXe siècle, par Meyer, 809.
Systematische Bilder-Gallerie, 132.

T

Table de multiplication, 165.
Tableau chronologique des événe-

mens rapportés par Tacite, etc., par le marquis de Fortia, A. 327.
— historique, chronologique des concours généraux de l'Université de Paris, etc., par A. J. de Mancy, 451.
Tableaux (Les principaux) du Musée de La Haye, gravés au trait, 711.
Tacite. *Voy.* Tableau chronologique.
Taillandier (A.) C. — B., 156.
Talma (Exhumation des restes de), 261.
TECHNOLOGIE. *Voy.* ARTS INDUSTRIELS.
Teinture (Art de la), d'après la méthode anglaise, etc., par Bulos, 167.
TERRE DE VAN DIEMEN. Situation de cette colonie, 212.
THÉATRES : de Paris, 261, 523, 821.
— anglais, à Paris, 262.
— de Turin, 811.
Theognidis reliquiæ. Ed. Welker, 131.
THÉOLOGIE. *Voy.* SCIENCES RELIGIEUSES.
Thucydides de bello Peloponesiaco. Ed. E. F. Poppo, 129.
Thueux (F.). Les bains de mer, poëme, 455.
Thyssen (H. F.). Over de Herfstkoorsten, 414.
Tieck (L.). *Voy.* Solger.
Tiedemann (F.). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Tilghman (William). Voy. Eulogium.
Tinbuktou (Origine de), d'après les auteurs arabes, 489.
Tougard. Guide des jurés, 181.
TRADUCTIONS :
— en *allemand :* du français, 392.
— en *anglais :* de l'allemand, 683.
— de diverses langues indiennes, 110.
— en *arabe :* du français, 208.
— en *danois :* de l'islandais, 690.
— en *français :* de l'allemand, 69, 136, 196, 465, 827. — de l'anglais, 36, 160, 178, 193, 195, 346, 402, 403, 717, 720, 725, 748, 776, 777, 778. — de l'espagnol, 98, 339. — du latin, 92, 191, 658, 763. — du sanscrit, 189. — de diverses langues, 749.
— en *latin :* du grec, 131.
— en *polonais :* du russe, 687, 802.
— en *russe :* du français, 124. — du grec moderne, 685.
Transactions of the american philosophical society, etc., 372.
Translation of the Moonduk-Opunishud, etc., by Ram-Mohun-Roy, 120.
— *of the Kud-Opunishud, etc., by the same, ibid.*
— *of the Cena-Opunishud, etc., by the same, ibid.*
— *of a Conference, etc., by the same, ibid.*
Tremblement de terre à la Martinique, 211.
Troudi obschestva istorii i dreonostei, etc., 683.
Turcs (De l'établissement des) en Europe, 118.
Turin. *Voy.* Milanesio.
TURQUIE, 118.
Two years in New-South-Wales, etc., by P. Cunningham, 375.

U

Ugewild (A.). Die Araber bey Tours, 132.
UNIVERSITÉS de Russie, 216. — de Cracovie, 496. — de Louvain et de Groningue, 510. — de Buenos-Ayres, 794.
Ursin (G. Fr.). Magasin des arts et des métiers, 126.

V

VACCINE (Propagation de la) en Russie, 494.
Valentin (Ph.). Manuel du charpentier, 168.
Van Breda (J. G. S.). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Van Cappellen (J. P.). Bydragen tot de Geschiedenis der Nederlanden, 416.
Van-der-Maelen (Ph.). *Voy.* Atlas universel.
Van-der-Velde. *Voy.* Romans historiques.
Van Rees (R.). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Van Reynsbergen. *Voy. ibid.*
Vapeur d'eau (Puissance de la). *Voy.* Fourier.
Varaigne, C.—M., 545.
Vaucheley (Th.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le second grand prix de peinture, 247.
Vautier. Mémoires sur la guerre actuelle des Grecs, traduits en russe par Oreste Somof, 124.
Vergnaud (A.)., C.—B., 730.
Veuves indiennes. Sur l'usage de les brûler vivantes sur le bûcher de leurs maris, 110.
Vicat. Observations physico-mathématiques sur quelques cas de rupture des solides, 241.
Victoire (La) de Junin, chant à Bolivar, par J. J. Olmedo, 479.
— (Première) de la lumière sur les ténèbres dans l'église catholique de la Silésie, 695.
VIE et correspondance du major Cartwright, 381.
— de M. de la Fléchère, pasteur de Madeley, en Angleterre; traduite en français, 403.
— du cardinal Gaspard Contarini, par L. Beccadelli, 410.
— de Thaddée Kosciuszko par Charles Falkenstein, 696.
— politique et militaire de Napoléon, racontée par lui-même au tribunal de César, Alexandre et Frédéric, 448.
— de Napoléon Bonaparte, par Walter Scott, A., 629.
Viennet. Histoire des guerres de la Révolution française, 185.
Viennet (J. P. G.). Œuvres, 457.
Villenave fils. *Voy.* Walstein.
Villeneuve (Eugène de). Journal fait en Grèce, etc., 417.
Virard. Alphabet phonométrique, 761.
Visconti (E. Q). Opere varie italiane e francesi, etc., 412.
Vitry (Urbain). *Voy.* Propriétaire-Architecte.
Volcans. *Voy* Marcel de Serres.
Voltaire apologiste de la religion chrétienne, 175.
VOYAGE (Esquisses d'un) aux lacs, notes sur les Indiens chipewas, etc., par Th. L. M'Kenny, 673.
— métallurgique en Angleterre, etc., par Dufrénoy et Élie de Beaumont, A., 314.
— en Allemagne, 128.
— dans les petits cantons et dans les Alpes rhétiennes, par Kasthofer, traduit de l'allemand par E. J. Fazy-Cazal, 136.
— pittoresque dans le canton des Grisons, etc., par J. J. Meyer, 134.
— aux Alpes et en Italie, par Albert-Montémont, 194.
— de Naples à Amalfi, par Castellamare et Pompéïa, par E. G. d'A., M., 278.
— de la Grèce, par F. C. H. L. Pouqueville, A., 74.
— à Athènes et à Constantinople, ou Collection de portraits, vues, etc., 467.

W

Walstein, tragédie de Schiller, imitée par Villenave fils, 827.
Watts' Literary Souvenir, 383.
Welker. Ce qui nous reste de Théognis, 131.
Werner. *Voy.* Configliacchi.
Werner (J. C.). Atlas des oiseaux d'Europe, 420.
Wibor Poezyi Polskiey, 682.
Wilderspin (S.). Sur les avantages de l'instruction que prend l'homme entre les bras de sa nourrice, 210.

Y

Young (Thomas). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.

Z

Zanole (J.). Manuel du créancier hypothécaire, 747.
Zanth (L.). Architecture moderne de la Sicile, 200.
— — antique de la Sicile, 201.
Zapiski Polkovniha Vautier, 124.
ZOOLOGIE, 210.
Zygénides. *Voy.* Bois-Duval.

FIN DE LA TABLE DU TOME XXXVI.

ERRATA DU TOME XXXVI.

Cahier d'OCTOBRE. Page 30, ligne 19, d'*après les conseils*, lisez : *imbus des principes ;* p. 32, l. 3. *le discours qu'il prononça au congrès de Lyon ;* lisez : *le discours qu'il prononça à l'occasion du congrès* etc. ; p. 32, l. 34, *les sciences littéraires*, lisez : *la littérature ;* p. 34, l. 21, *Chinexico*, lisez : *Cherico ;* p. 142, l. 36, BUCCELONI, lisez : BUCCELENI ; p. 147, l. 5, *la plupart*, lisez : *quelques-unes ; ibid.*, l. 12, *à Vérone*, lisez : *à Crémone ;* p. 151, l. 14, *par des honorables*, lisez : *par ses honorables ;* p. 184, ligne avant-dernière, *4 fr.*, lisez : 8 fr.

Cahier de NOVEMBRE. Page 274, ligne 20, *jaunâtre*, lisez : *jaune verdâtre ;* p. 275, l. 23, *des principes immédiats*, lisez : *les principes immédiats des corps organisés dans la composition desquels l'hydrogène entre toujours comme élément ;* p. 279, l. 2, *pèlerinage*, lisez : *pélerinage ;* p. 388, avant-dernière ligne, supprimez la virgule ; p. 389, l. 6, *Stempkowsky*, lisez : *Stempkovsky ; ibid.*, l. 23, *Westnik*, lisez : *Vestnik ; ibid.*, l. 37, *cela*, lisez : *il ;* p. 405, on a oublié le signe de la censure en tête de l'article sur l'*Histoire civile de Naples*, par *Giannone*, article qui avait été retranché par le bureau de censure ; p. 417, l. 10, *de Muiden*, lisez : *te Muiden ;* p. 440, l. 39, *tome* IV, lisez : *tome* VI ; p. 484, l. 22 et 23, 33 degrés *Réaumur*, etc., lisez : 19,2 *degrés de Réaumur à* 23,9 *le jour, et* 14,5 *à* 19,2 *la nuit ;* p. 495, l. 28, *werste*, lisez : *verste ; ibid.*, l. 29, *on a tiré, des*, supprimez la virgule ; *ibid.*, l. 30, supprimez la virgule ; p. 500, l. 19, *affectation*, lisez : *affection.*

Cahier de DÉCEMBRE. Page 568, l. 2, mettez une virgule après le mot *chapeaux ;* p. 587, l. 3, *humainees*, lisez : *humaines ;* p. 687, l. 11, *il trouve*, lisez : *il en trouve ;* p. 737, l. 7, mettez un point-virgule, au lieu de la virgule après le mot *pauvre ; ibid.*, l. 8, *pour assister le riche*, lisez : *vous êtes pauvre : c'est pour assister le riche ;* p. 793, l'article des *Nouvelles des États-Unis*, intitulé : *Mécanique*, a été inséré par erreur et avant la réception de renseignemens exacts sur la prétendue découverte qui s'y trouve annoncée.

1915 4

AP
20
R53
t.36

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY